

# *Le Capital* - Livre III

K. Marx

## Préface de F. Engels

---

Je puis enfin livrer à la publicité le troisième volume de l'œuvre capitale de Marx, la fin de la partie théorique. En publiant en 1885 le deuxième volume, j'entrevois que l'impression du troisième ne présenterait guère que des difficultés matérielles, sauf dans quelques parties très importantes. Il en a été réellement ainsi ; mais j'avais été loin de me rendre compte des difficultés que me réservaient ces parties, les plus importantes de l'ensemble, ni de prévoir les autres obstacles qui vinrent tant retarder la préparation de ce livre.

Je fus avant tout contrarié par une faiblesse persistante de la vue, qui pendant des années limita au minimum le travail que je pus faire à la plume et qui, même aujourd'hui, ne me permet qu'exceptionnellement d'écrire à la lumière artificielle. Puis j'eus à m'occuper d'autres travaux urgents : de rééditions et de traductions d'œuvres antérieures de Marx et de moi, ainsi que de révisions, de préfaces, d'arrangements, qui la plupart ne purent être faits sans études, ni recherches. Je fus absorbé principalement par la publication, en anglais, du premier volume, dont je portais toute la responsabilité et qui me prit beaucoup de temps. Quiconque a suivi quelque peu l'extension colossale de la littérature socialiste internationale pendant ces dix dernières années et notamment les nombre des traductions qui ont été faites de publications de Marx et de moi, pensera que je dois m'estimer heureux de ne connaître que quelques langues et d'avoir échappé ainsi à l'obligation de revoir les travaux d'un nombre trop considérable de traducteurs. Le développement de la littérature ne fut d'ailleurs qu'un symptôme de l'extension du mouvement ouvrier international, extension qui vint m'imposer de nouveaux devoirs. Dès les premiers jours de notre activité publique, nous dûmes, Marx et moi, assumer une bonne partie de l'œuvre d'entente entre les mouvements socialistes et ouvriers des différents pays, et cette tâche ne fit que s'accroître à mesure que nos idées gagnèrent du terrain. Bien que Marx ne cessa jusqu'à sa mort d'en prendre la part la plus lourde, le travail qui m'échut alla sans cesse en augmentant. Aujourd'hui les organisations ouvrières des diverses nations correspondent directement entre elles et malgré que ces communications directes soient de plus en plus fréquentes, mon intervention est encore réclamée plus souvent que je ne le voudrais dans l'intérêt de mes travaux théoriques. Mêlé au mouvement depuis plus de cinquante ans, j'ai pour devoir de ne pas me soustraire aux services que l'on réclame de moi. De même que le seizième siècle, notre époque mouvementée ne compte, dans le domaine des intérêts publics, des théoriciens purs que du côté de la réaction, qui au lieu de faire de la vraie théorie ne font que de l'apologie vulgaire.

Cette circonstance que je réside à Londres a pour conséquence que mes communications avec le parti socialiste se poursuivent surtout par lettres en hiver et par visites personnelles en été. Il en résulte que c'est en hiver seulement et spécialement pendant les trois premiers mois de l'année, que je puis m'occuper de travaux ne souffrant aucune interruption, ce qui est devenu de plus en plus une nécessité, à mesure que j'ai été appelé à m'intéresser au mouvement dans un nombre de plus en plus grand de pays et à une presse de plus en plus étendue. Lorsqu'on a septante années derrière soi, on s'aperçoit de la lenteur inévitable avec laquelle les fibres d'association de Meynert fonctionnent dans le cerveau, et l'on ne vient plus à bout des interruptions de travail aussi facilement qu'avant, surtout quand il s'agit d'études théoriques difficiles. Aussi m'est-il arrivé souvent de devoir recommencer l'hiver suivant une grande partie du travail que je n'avais pu achever l'hiver précédent ; ce qui fut notamment le cas de la cinquième partie, la plus difficile de toutes.

Ainsi qu'on s'en apercevra tout à l'heure, le travail de rédaction du troisième volume fut très différent de celui du deuxième. Pour ce troisième volume, je ne disposais que d'une ébauche très incomplète. Les commencements de chaque chapitre étaient, il est vrai, achevés généralement avec soin, même au point de vue de la forme ; mais plus loin l'élaboration devenait imparfaite : plus on avançait, plus nombreuses étaient les incursions dans des domaines secondaires, entreprises au cours de l'étude et appelées à être classées ultérieurement ; plus longues et plus compliquées devenaient les phrases, dans lesquelles les idées avaient été coulées à l'état naissant. En maint endroit, l'écriture et le texte décelaient clairement l'apparition, et les progrès d'un mal provoqué par le surmenage, rendant le travail continu de plus en plus difficile et par périodes complètement impossible. Il devait nécessairement en être ainsi. De 1863 à 1867, Marx avait non seulement arrêté le plan des deux derniers volumes du *Capital* et achevé entièrement le premier, il avait en outre accompli le travail gigantesque de la fondation et de l'organisation de l'Association internationale des Travailleurs. Aussi dès 1864 et 1865 s'étaient manifestés les premiers symptômes de la maladie, qui devait l'empêcher de mettre la dernière main aux deuxième et troisième volumes.

Je commençai par la transcription du manuscrit, dont bien des passages étaient presque indéchiffrables pour moi-même. Après cette besogne, qui prit assez de temps, j'entrepris la rédaction proprement dite. J'ai limité ce travail au strict nécessaire, conservant l'œuvre dans toute son originalité partout où la clarté n'en souffre pas, respectant les redites là où, comme cela arrive souvent chez Marx, elles marquent un autre aspect des choses ou les expriment d'une autre manière. J'ai mis entre crochets et signé de mes initiales les passages dont j'ai été obligé de modifier et de compléter le fond ainsi que ceux pour lesquels j'ai dû retravailler, en y laissant la pensée de l'auteur, les matériaux que j'avais à ma disposition. Si en certains endroits les crochets ont été oubliés, je n'ai jamais négligé de parapher les passages dont je suis responsable.

Ainsi que cela arrive dans tout avant-projet, le manuscrit indiquait, par une simple mention, des points qui devaient être développés plus tard et pour lesquels cette promesse n'a pas été tenue ; j'ai conservé ces indications, parce qu'elles expriment les intentions de l'auteur au sujet de certains développements qui devaient compléter son œuvre.

En ce qui concerne la première partie, le manuscrit principal ne fut utilisable qu'avec de fortes restrictions. Cette partie commençait par les calculs relatifs aux rapports entre le taux de la plus-value et le taux du profit, dont j'ai fait le chapitre III, alors que la matière que j'ai utilisée pour le chapitre I était traitée plus loin et accessoirement. J'eus heureusement à ma disposition deux essais de remaniement de cette partie, de huit pages chacun, qui me permirent de l'arranger. Le chapitre II est transcrit directement du manuscrit principal. Pour le chapitre III, je disposais d'une série complète de calculs inachevés et d'un cahier daté de 1870, faisant l'exposé des rapports entre le taux de la plus-value et le taux du profit. Mon ami Samuel Moore, qui a fait également la plus grande partie de la traduction anglaise du premier volume, se chargea de l'arrangement de ce cahier, ce qui lui fut facile comme ancien mathématicien de Cambridge. Le résumé qu'il me remit me permit, avec l'aide du manuscrit principal, de rédiger le chapitre III. Du chapitre IV, je n'avais trouvé que le titre : l'influence de la rotation sur le taux du profit. Comme cette question est de la plus haute importance, je l'ai traitée moi-même et c'est pour cette raison qu'elle figure entre crochets dans le texte. L'étude que je fis me permit de reconnaître que, pour être vraie dans tous les cas, la formule du taux du profit donnée au chapitre III devait subir une modification. A partir du chapitre V, le reste de la première partie a été empruntée entièrement, sauf les modifications et les additions indispensables, au manuscrit principal.

Pour les trois parties suivantes, je pus m'en tenir entièrement, excepté pour la rédaction, au travail original; je dus cependant, surtout aux passages relatifs à l'influence de la rotation, les mettre en concordance avec le chapitre IV que j'avais ajouté. J'ai eu soin de mettre entre crochets et de signer de mes initiales les passages que j'ai modifiés.

La difficulté principale se dressa à la cinquième partie, qui est la plus complexe de tout l'ouvrage et pendant l'élaboration de laquelle Marx subit un de ces cruels assauts de la maladie dont j'ai parlé plus haut. Je ne disposais ni d'un projet achevé, ni d'un canevas dont je n'aurais eu qu'à remplir les vides; à peine une ébauche, constituée en plus d'un endroit par un amas désordonné de notices, de remarques, d'extraits. J'essayai, procédant comme je l'avais fait pour la première partie, de combler les lacunes et de rédiger les passages simplement indiqués, de manière à donner au moins approximativement ce que l'auteur avait voulu écrire. Je fis cet essai à trois reprises et échouai chaque fois, perdant un temps considérable et augmentant le retard de la publication du livre. Je reconnus enfin que j'avais fait fausse route. J'aurais dû revoir toute la littérature si volumineuse traitant de cette partie, ce qui aurait abouti à un exposé qui, malgré tout, n'aurait pas été de Marx. Je me résignai à m'en tirer avec les documents que je possédais et que j'ai classés de mon mieux, en les complétant où cela était indispensable. Au printemps 1893, cette partie fut enfin achevée dans ses grandes lignes.

J'avais trouvé, terminés dans leurs parties essentielles, les chapitres XXI à XXIV de la cinquième partie et je complétais les chapitres XXV et XXVI au moyen de matériaux pris à d'autres endroits. Je pus donner les chapitres XXVII et XXIX d'après le manuscrit, mais j'eus à modifier l'arrangement du chapitre XXVIII. La difficulté commença réellement au chapitre XXX, à partir duquel il ne s'agit plus seulement de suppléer à des passages manquants, mais de rétablir la suite des idées, déviées à chaque instant par des digressions et des dissertations. Le chapitre XXXI, qui présentait plus de suite, était suivi d'une partie très longue du manuscrit, portant comme titre « *La Confusion* » et reproduisant simplement des extraits des rapports parlementaires sur les crises de 1848 et 1857, dans lesquels étaient réunis et commentés avec humour les avis de vingt-trois économistes et hommes d'affaires sur l'argent et le capital, le drainage de l'or, la surspéculation, etc. Dans cette partie, Marx s'était proposé, en reproduisant tantôt des questions, tantôt des réponses, de passer en revue sous forme satyrique toutes les idées ayant cours sur les rapports entre l'argent et le capital et de mettre en relief la « confusion » qui règne sur le rôle de l'argent et du capital sur le marché financier. Après de nombreuses tentatives, j'ai dû reconnaître que la reconstitution de ce chapitre était impossible et je me suis borné à tirer parti des matériaux, surtout de ceux commentés par Marx, là où l'occasion s'en est offerte.

Venaient ensuite, assez bien arrangé, ce qui m'a servi à faire le chapitre XXXII, puis une nouvelle série d'extraits des rapports parlementaires, relatifs à toutes les questions traitées dans la partie, accompagnés de remarques plus ou moins longues de l'auteur. Vers la fin, les extraits et les commentaires concernant le mouvement des métaux précieux et les cours du change se multipliaient pour se terminer par des renseignements complémentaires de toute nature. Par contre, le chapitre XXXVI était entièrement achevé.

De tous ces matériaux, à partir de la partie consacrée à la « confusion » et sauf ce que j'ai utilisé ailleurs, j'ai composé les chapitres XXXIII à XXXV, ce que je ne suis parvenu à faire qu'en intercalant fréquemment des passages de mon cru, nécessaires pour établir l'enchaînement des idées. J'ai eu soin de signer ces passages, partout où mon intervention n'a pas porté exclusivement sur la forme. Je suis parvenu ainsi à incorporer au texte tout ce que l'auteur avait écrit sur les questions qu'il se proposait d'examiner et n'ai dû rejeter que les quelques passages qui répétaient ce dont je m'étais déjà servi ou se rapportaient à des points que le manuscrit ne développait pas.

La partie relative à la rente foncière était bien mieux travaillée sans être convenablement arrangée cependant, ainsi que le montre la partie du chapitre XLIII (la dernière partie du manuscrit sur la rente) dans laquelle Marx juge nécessaire de retracer rapidement le plan de toute la section. Cette récapitulation fut d'autant plus utile pour le travail que j'avais à faire, que le manuscrit commençait par le chapitre XXXVII, auquel faisaient suite les chapitres XLV à XLVII, puis les chapitres XXXVIII à XLIV. Ce furent les tableaux sur la deuxième forme de la rente différentielle, qui me donnèrent le plus de tablature, ainsi que la constatation que dans le chapitre XLIII l'auteur avait négligé d'examiner le troisième cas de ce genre de rente, qu'il aurait dû y étudier.

Vers 1870, Marx avait recommencé, en vue de cette partie, des recherches toutes spéciales sur la rente foncière. Pendant de longues années il avait étudié, d'après les textes originaux, les relevés statistiques dressés en Russie après la « Réforme » de 1861 ainsi que les publications sur la propriété foncière que des amis russes avaient mis à profusion à sa disposition ; il se proposait d'en tirer parti pour remanier son travail. Par la grande variété des formes qui revêtent la propriété foncière et l'exploitation des produits agricoles, la Russie aurait dû jouer, dans son étude sur la rente foncière, le rôle que l'Angleterre occupe, dans le premier volume, au point de vue des salaires industriels. Il ne lui fut pas permis de donner suite à ce projet.

Enfin la septième partie était entièrement écrite, mais pas d'une manière définitive, avec des phrases interminables qui devaient être remaniées avant de passer à l'impression. Le dernier chapitre, dont il n'existe que le commencement, devait

établir que l'aboutissement de la période capitaliste est l'existence, avec leurs luttes inévitables, des trois grandes classes des propriétaires, capitalistes et salariés, correspondant au trois grandes formes du revenu, la rente, le profit et le salaire. Marx s'était proposé d'écrire ces considérations d'ensemble au moment où le manuscrit allait être envoyé à l'imprimeur, afin d'utiliser les publications historiques les plus récentes, pour illustrer avec plus d'actualité les développements théoriques.

Le lecteur remarquera que, de même que dans le deuxième volume, les citations et les documents à l'appui sont moins abondants dans le troisième que dans le premier. Les renvois à ce dernier se rapportent aux deuxième et troisième éditions ; les extraits des économistes étaient simplement indiqués dans le manuscrit par les noms de ceux-ci et ne devaient être copiés que lorsque le travail aurait été achevé. J'ai maintenu naturellement les choses en cet état. Il n'a été fait usage, mais largement, que des quatre rapports parlementaires suivants :

1. *Reports from Committees* (Chambre des Communes), *Vol. VIII, Commercial Distress, Vol. II, Part. I, 1847-48. Minutes of Evidence* (Document cité sous le titre : *Commercial Distress, 1847-48*).
2. *Secret Committee of the House of Lords on Commercial Distress 1847. Report printed 1848. Evidence printed 1857.* (L'« *evidence printed* » avait été considéré comme trop compromettant pour 1848). Ce document est désigné dans le texte par C. D. 1848-57.
3. *Report : Bank Acts 1857* et *Report : Bank Acts 1858*. Ces deux documents sont les rapports de la Commission de la Chambre des Communes sur le fonctionnement des Bank Acts de 1844 et de 1845, accompagnés des dépositions recueillies aux enquêtes. Ils sont désignés par : C. B. (parfois C. A.) 1857 ou 1858.

J'entreprendrai, quand je le pourrai, la publication du quatrième volume, consacré à l'histoire de la théorie de la plus-value.

---

Dans la préface du deuxième volume du *Capital*, je me trouvais en présence de Messieurs qui, à cette époque, faisaient beaucoup de tapage parce qu'ils « *avaient découvert en Rodbertus l'initiateur secret et le précurseur méconnu de Marx* ». Je leur offris l'occasion d'établir « *ce dont l'économie de Rodbertus est capable* » et je les provoquai à démontrer « *comment un taux de profit moyen uniforme doit se réaliser, non seulement sans que la loi de la valeur soit enfreinte, mais en vertu de celle-ci* ». Ces Messieurs, qui pour des raisons subjectives ou objectives et en tout cas nullement scientifiques posaient alors le bon Rodbertus en étoile économique de toute première grandeur, sont restés muets sur toute la ligne ; mais d'autres se sont donnés la peine de s'occuper de la question.

Celle-ci fut reprise par le professeur W. Lexis, dans une critique du deuxième volume du *Capital*, qu'il publia dans les *Jahrbücher* de Conrad, XI, 5, 1885, p. 452-65, et dans laquelle il dit :

« *La solution de la contradiction (entre la loi de la valeur de Ricardo-Marx et l'uniformité du taux du profit moyen) est impossible lorsque l'on considère une à une les différentes espèces de marchandises, en admettant l'égalité de leur valeur et de leur valeur d'usage, et l'égalité ou la proportionnalité de leur valeur d'usage à leur prix* ».

La question ne peut être résolue que

« *pour autant que l'on admette que la valeur de chaque espèce de marchandise est mesurée par le travail ; que l'on considère la production dans son ensemble et que l'on envisage la distribution au point de vue des classes entières des capitalistes et des ouvriers. La classe ouvrière ne reçoit qu'une certaine partie du produit total... l'autre partie, constituant la part des capitalistes, représente d'après la théorie de Marx, le surproduit et par conséquent... la plus-value. Les membres de la classe des capitalistes se partagent cette plus-value, non pas d'après le nombre d'ouvriers qu'ils occupent, mais d'après l'importance du capital y compris le sol et le sous-sol qu'ils ont engagé.* »

Les valeurs idéales de Marx, déterminées par les unités de travail incorporées aux marchandises, ne correspondent pas aux prix, mais

« *peuvent être considérées comme le point de départ d'une tendance qui conduit aux prix réels ; ceux-ci ont pour base le désir qui pousse les capitaux d'égale grandeur à vouloir des bénéfices d'égale importance* ».

C'est ainsi qu'il se fait que certains capitalistes vendent des marchandises à des prix plus élevés, d'autres à des prix plus bas que la valeur idéale.

« *Comme ces excédents et ces déchets de plus-value se compensent pour l'ensemble de la classe des capitalistes, la grandeur totale de la plus-value est la même que si tous les prix étaient proportionnels aux valeurs idéales des marchandises* ».

Ainsi qu'on le voit, la question, si elle n'est pas résolue à fond, est exactement bien que pas assez nettement posée. C'est plus que ce que nous étions en droit d'attendre d'un écrivain, qui avec une certaine crânerie se range parmi les « *économistes vulgaires* » ; c'est même étonnant si l'on considère les élucubrations d'autres économistes vulgaires dont nous aurons à nous occuper plus loin. L'Economie vulgaire de notre critique ne s'écarte cependant pas du genre. Il dit que le bénéfice du capital peut sans contredit être expliqué comme le fait Marx, mais que rien *n'impose* cette explication, la suivante, qui est celle de l'Economie vulgaire, étant même plus plausible :

« *Le vendeur capitaliste, le producteur de matières premières, le fabricant, le négociant de gros, le commerçant de détail réalisent des bénéfices, parce que chacun vend plus cher qu'il n'achète et majore, dans une certaine mesure, le prix de revient de sa marchandise. L'ouvrier n'est pas en état de s'octroyer pareil supplément de valeur ; sa situation d'infériorité par rapport aux capitalistes le met en demeure de céder son travail au prix qu'il lui coûte, c'est-à-dire au prix de ses moyens d'existence indispensables... et c'est ainsi que*

*les majorations de valeur conservent toute leur importance contre les ouvriers acheteurs et provoquent la transmission à la classe capitaliste d'une partie de la valeur du produit total. »*

Il ne faut pas s'astreindre à une grande tension d'esprit, pour voir que cette explication du profit du capital « d'après la théorie de l'Économie vulgaire » aboutit pratiquement au même résultat que la théorie marxiste de la plus-value. Les ouvriers, dans la conception de Lexis, se trouvent dans la même « situation défavorable » que ceux de Marx et comme ceux-ci ils sont des spoliés, puisqu'ils sont les seuls à ne pas pouvoir vendre au-dessus du prix. Sur cette théorie, il est possible d'édifier un socialisme vulgaire aussi plausible que celui qui a été fondé en Angleterre, en prenant pour base la théorie de Jevons et de Menger sur la valeur d'usage et l'utilité-limite. J'entrevois même que le jour où il connaîtra cette théorie du profit, M. George Bernard Shaw s'y accrochera des deux mains et, donnant congé à Jevons et à Karl Menger, fondera sur ce rocher la reconstruction de l'église fabienne de l'avenir.

En réalité la théorie de Lexis n'est qu'un pastiche de celle de Marx. D'où sont donc extraits tous ces suppléments ajoutés aux prix ? Du « produit total » de l'ouvrier. Et comment ? Parce que la « marchandise-travail » ou, comme dit Marx, la force de travail doit être vendue au-dessous de sa valeur. En effet, si les marchandises ont comme propriété commune d'être vendues plus cher que leur coût de production et si, faisant seule exception à cette règle, le travail est toujours vendu à son coût de production, il faut bien que la vente du travail se fasse constamment au-dessous de ce qui est le prix dans le monde de l'économie politique vulgaire. Le surprofit qui échoit à la classe des capitalistes ne provient donc et ne peut provenir que de l'ouvrier qui, après avoir produit ce qui équivaut au prix de son travail, doit fournir un produit supplémentaire qui ne lui est pas payé, un surproduit, de la plus-value.

Lexis est un homme extraordinairement prudent dans le choix de ses expressions. Nulle part il n'exprime en toutes lettres ce que je viens de dire ; cependant si mon explication est la sienne, il est évident que nous n'avons pas affaire à un de ces économistes vulgaires qui, comme il le dit lui-même, sont considérés par Marx « comme étant tout au plus des imbéciles sans rémission », mais à un marxiste travesti en économiste vulgaire. Ce travestissement est-il conscient ou inconscient, c'est une question de psychologie qui ne nous intéresse pas ici ; celui qui se proposerait de l'approfondir devrait rechercher en même temps comment il a été possible qu'à certaine époque un homme intelligent comme Lexis ait pu défendre une absurdité comme le bimétallisme.

Le premier qui a essayé réellement de répondre à la question est le Dr. Conrad Schmidt, dans son volume *Die Durchschnittsprofitrate auf Grundlage des Marxischen Werthgesetzes*<sup>1</sup> (Stuttgart, Dietz, 1889), où il s'est efforcé de mettre d'accord les détails de la formation des prix du marché tant avec la loi de la valeur qu'avec le taux du profit moyen. Le capitaliste industriel trouve dans le produit le capital qu'il a avancé pour celui-ci et un surproduit. Pour obtenir ce dernier, il doit engager son capital dans une production, c'est-à-dire mettre en œuvre une quantité déterminée de travail matérialisé. A ses yeux, le capital qu'il engage est donc la quantité de travail matérialisé qui est socialement nécessaire pour lui procurer le surproduit, et ce qui est vrai pour lui, est vrai pour tous les autres capitalistes. Or, en vertu de la loi de la valeur, les produits s'échangent en proportion du travail qui a été socialement nécessaire pour les produire ; il en résulte, étant donné que pour le capitaliste le travail nécessaire pour son surproduit n'est aussi que le travail passé transformé en capital, que les surproduits s'échangent en proportion des capitaux nécessaires pour les produire et non en proportion du travail qui y est réellement incorporé. La part assignée à chaque unité de capital est donc égale au quotient de la somme de toutes les plus-values divisée par la somme de tous les capitaux qui les ont engendrées. D'où il résulte que des capitaux égaux donnent dans des temps égaux des profits égaux, ce qui doit être, parce que le produit est vendu à un prix qui est égal à la somme de son coût de production et du coût de production du surproduit (le profit moyen), calculé d'après les bases qui viennent d'être indiquées. Le taux du profit moyen se forme malgré que, ainsi que le pense Schmidt, les prix moyens des marchandises se déterminent d'après la loi de la valeur.

Le raisonnement est très ingénieux et conforme à la dialectique de Hegel ; mais comme la plupart des raisonnements hégéliens, il n'est pas exact. Il n'y a aucune différence entre le surproduit et le produit payé : si la loi de la valeur s'applique directement aux prix moyens, le surproduit et le produit payés doivent l'un et l'autre être vendus en raison du travail socialement nécessaire, exigé et dépensé pour leur production. La loi de la valeur proteste contre l'idée empruntée à la conception capitaliste, d'après laquelle le travail passé, dont l'accumulation constitue le capital, ne serait pas seulement une quantité déterminée de valeur achevée, mais également, comme facteur de la production et du profit, un générateur de valeur, pouvant produire plus de valeur qu'il n'en représente lui-même ; il est incontestable que cette propriété appartient exclusivement au travail vivant. On sait que les capitalistes s'attendent à des profits directement proportionnels à l'importance de leurs capitaux et qu'ils considèrent leurs avances comme une sorte de prix de revient de leur profit ; mais lorsque Schmidt fait usage de cette conception pour mettre en concordance, avec la loi de la valeur, les prix calculés d'après le taux du profit moyen, il supprime la loi même de la valeur, puisqu'il y incorpore, comme facteur déterminant, une proposition qui y contredit formellement.

Ou bien le travail accumulé est créateur de valeur au même titre que le travail vivant, et alors la loi de la valeur est fautive ; ou bien il ne l'est pas, et alors la démonstration de Schmidt est incompatible avec la loi.

Si Schmidt a été dévoyé au moment où il touchait la solution, parce qu'il a cru qu'il devait trouver une formule mathématique établissant, pour chaque marchandise, la concordance du prix moyen avec la loi de la valeur, le reste de sa brochure démontre qu'il a su, avec une pénétration remarquable, approfondir les conclusions des deux premiers volumes du *Capital*. L'honneur lui revient d'avoir trouvé de lui-même l'explication de la tendance à la baisse du taux du profit, explication qui n'avait pas été formulée avant lui et que Marx donne dans la troisième partie de ce volume ; de même il a énoncé une série de remarques sur l'intérêt et la rente foncière, anticipant sur des points examinés dans les quatrième et cinquième parties de cet ouvrage.

<sup>1</sup> *Le taux moyen de profit sur la base de la loi de la valeur.*

Plus tard, dans une étude publiée dans la *Neue Zeit* (n° 4 et 5 de 1892-93), Schmidt a essayé de résoudre la question d'une autre manière, en développant que c'est la concurrence qui détermine le taux moyen du profit, parce qu'elle provoque l'émigration du capital des branches de production à profit inférieur vers celles à profit supérieur. Que la concurrence soit la grande niveleuse du profit, tout le monde est d'accord sur ce point ; mais Schmidt a voulu prouver, en outre, que l'opération qui égalise les profits est identique à celle qui ramène les prix de vente des marchandises produites en excès à la valeur que la société peut payer d'après la loi de la valeur. Les développements de Marx dans ce troisième volume démontrent que cette tentative devait être vaine.

Après Schmidt, ce fut P. Fireman qui s'attaqua au problème (*Jahrbücherde Conrad*, Dritte Folge, III, p. 793). Je ne m'occuperai pas des remarques qu'il fait sur certains passages de l'exposé de Marx et qui sont inspirées par ce malentendu qu'il a cru voir des définitions où il y a uniquement des développements. Il est, en effet, inutile de chercher chez Marx des définitions définitives, vraies une fois pour toutes; il va de soi que lorsque les choses et leurs rapports réciproques sont considérés comme variables et nullement immuables, leurs images, les conceptions, sont également sujettes à variation et à, transformation, et que loin de pouvoir les enfermer dans des définitions figées, on doit les développer d'après leur formation historique ou logique. Il est dès lors clair que Marx, qui au commencement du premier volume, suivant l'ordre historique, est parti de la production de la marchandise pour aboutir au capital, devait choisir également comme point de départ la simple marchandise et non la forme abstraite et historiquement secondaire de la marchandise déjà transformée par le capitalisme ; ce que Fireman ne peut comprendre d'aucune manière. Nous laisserons de côté ces aspects secondaires et d'autres, bien qu'ils puissent donner lieu à des considérations de diverses nature, et nous abordons immédiatement le nœud de la question.

Alors que la théorie enseigne que, le taux de la plus-value étant donné, celle-ci est proportionnelle à la force de travail mise en œuvre, l'expérience montre que, pour un taux déterminé du profit moyen, le profit est proportionnel au capital total engagé. Fireman explique ces faits en invoquant que le profit n'est qu'un phénomène conventionnel, inhérent, comme il dit, à une formation sociale déterminée, naissant et disparaissant avec elle. A ses yeux, l'existence du profit se lie intimement à celle du capital, qui, s'il est assez puissant pour se faire octroyer un profit, se voit obligé par la concurrence à vouloir des taux de profit égaux pour tous les autres capitaux. Sans taux de profit égaux, la production capitaliste serait impossible et du moment que la production a pris cette forme, le profit de chaque capitaliste dépend exclusivement, pour un taux de profit donné, de la grandeur de son capital. D'autre part, le profit est constitué par de la plus-value, du travail non payé. Comment la plus-value, qui est proportionnelle à l'exploitation du travail, se transforme-t-elle en profit, qui est proportionnel au capital nécessaire pour exploiter le travail ?

*« Uniquement parce que dans toutes les branches de production où le rapport entre le capital constant et le capital variable atteint le maximum, les marchandises sont vendues au-dessus de leur valeur, que dans celles où le rapport descend au minimum, les marchandises sont vendues au-dessous de leur valeur et que dans celles où le capital constant et le capital variable sont dans un rapport déterminé, les marchandises sont échangées à leur véritable valeur. Les écarts entre les prix et la valeur sont-ils en contradiction avec le principe de la valeur ? D'aucune manière, car les prix supérieurs à la valeur s'éloignent de celle-ci dans la même mesure que ceux qui y sont inférieurs, de sorte qu'en dernière analyse la somme des prix est égale à la somme des valeurs ».*

\*\*\*

Ces écarts sont des « troubles » ; « or, dans les sciences exactes, un trouble calculable n'infirmes pas la loi ».

Que l'on compare à cette explication les passages du chapitre IX traitant de la question et l'on verra que Fireman a mis réellement le doigt sur le point décisif. Mais que de développements il fallait encore pour donner la solution évidente du problème ! L'indifférence nullement méritée qui accueillit son article si remarquable le démontre clairement. C'est que si le problème était tentant pour la plupart, tous redoutaient de s'y brûler les doigts ; c'est ce qui résulte non seulement de la forme inachevée sous laquelle Fireman a abandonné sa découverte mais de l'imperfection indéniable tant de sa conception de l'exposé de Marx que de sa critique générale basée sur cette conception.

Lorsqu'il se présente une question difficile, M. le professeur Julius Wolf de Zurich ne manque jamais l'occasion de s'y discréditer. Le problème est entièrement résolu, nous raconte-t-il (*Jahrbücher de Conrad*, Neue Folge, II p. 352 et suiv.), par la plus-value relative, dont la production repose sur l'accroissement du capital constant par rapport au capital variable.

*« Une augmentation du capital constant suppose une augmentation de la force productive des ouvriers et comme cette augmentation de la force productive, entraîne un accroissement de la plus-value, le rapport se trouve rétabli entre la plus-value accrue et le capital constant augmenté. Un accroissement du capital constant correspond à un accroissement de la force productive du travail. Le capital variable restant le même pendant que le capital constant augmente, la plus-value doit augmenter, comme le dit Marx. Telle est la question qui nous était posée ».*

Constatons qu'en plus de cent passages du premier volume, Marx dit absolument le contraire; qu'affirmer que selon Marx la plus-value relative augmente proportionnellement au capital constant lorsque le capital variable diminue est d'une audace qu'il est impossible de qualifier d'une expression parlementaire ; que chaque ligne démontre que M. Julius Wolf n'a pas la moindre notion, ni absolue, ni relative de ce qu'est la plus-value, ou absolue, ou relative ; qu'enfin M. Julius Wolf dit lui-même : « au premier abord, on a l'impression de se trouver ici au milieu d'un tissu d'absurdités », ce qui, soit dit en passant, est le seul mot juste de son article. Mais qu'est-ce que cela fait ? M. Julius Wolf est tellement fier de sa découverte géniale qu'il ne peut pas s'empêcher de rendre un hommage posthume à Marx et, lui attribuant sa sottise élucubratoire, de considérer celle-ci « comme une nouvelle preuve de la subtilité et de la profondeur de sa critique de l'Economie capitaliste » !

Mais il y a plus. M. Wolf ajoute :

« Ricardo a également énoncé : à capital égal, plus-value (profit) égale, de même qu'à travail égal, plus-value (totale) égale. Ce qui a fait naître la question : comment concilier ces deux principes ? Marx n'a pas admis la question sous cette forme. Il a démontré à l'évidence (dans le troisième volume) que le second principe n'est pas une conséquence inévitable de la loi de la valeur, qu'il est au contraire en contradiction avec celle-ci et que pour cette raison, il doit être rejeté sans discussion ».

Et alors M. Julius Wolf se demande qui de nous, Marx ou moi, s'est trompé, ne pensant pas un instant que c'est lui-même qui erre loin de la vérité.

Je ferais injure à mes lecteurs et je nuirais au comique de la situation, si je consacrais un seul mot à cette critique. Je dirai seulement qu'avec la même audace qui lui permettait de parler déjà, à cette époque, « de ce que Marx a démontré à l'évidence, dans le troisième volume », il saisit l'occasion pour donner le vol à un cancan de professeur et dire que le travail de Conrad Schmidt « a été inspiré directement par Engels ». Il se peut que dans le monde où M. Julius Wolf s'agite, il soit de règle que celui qui pose publiquement un problème en communique secrètement la solution à ses amis, je crois volontiers Julius Wolf capable d'un acte pareil. Dans le milieu où je vis on ne s'abaisse pas à de pareilles misères ; cette préface le montre à l'évidence.

Marx était à peine mort que, sans perdre une minute, M. Achille Loria lui consacra, dans la *Nuova Antologia* (avril 1883), un article traçant sa biographie d'après des documents inexacts et faisant la critique de son activité publique, politique et littéraire. La conception matérialiste de l'histoire y était faussée et déformée avec un aplomb qui trahissait clairement une préoccupation qui ne tarda pas à éclater au grand jour. En effet, en 1886, M. Loria publia *La teoria economica della costituzione politica*, un volume dans lequel il revendiqua devant le monde étonné la paternité de la théorie marxiste de l'histoire, mais arrangée comme il l'avait fait intentionnellement dans son article de 1883, abaissée à un niveau béotien, agrémentée de citations et d'exemples historiques fourmillant d'erreurs, que l'on ne passerait pas à, un élève de quatrième. Et tout cela pour aboutir à quoi ? A signaler que c'est lui, M. Loria, qui a découvert en 1886, et non pas Marx en 1845, que partout et toujours les situations et les événements politiques trouvent leur explication dans des circonstances économiques correspondantes. C'est du moins ce que M. Loria est parvenu à faire accroire à ses compatriotes et aussi à quelques Français qui ont lu la traduction de son livre, et ce qui lui permet de parader en Italie comme auteur d'une nouvelle théorie de l'histoire, en attendant que les socialistes de son pays trouvent le temps de lui arracher les plumes de paon dont il s'est paré.

Mais ce n'est là qu'un petit exemple de la manière de M. Loria. Il nous affirme que toutes les théories de Marx reposent sur un sophisme dont leur auteur a conscience (*un consaputo sofisma*) et que Marx ne reculait pas devant les paralogismes, même quand il les savait tels (*sapendoli tali*). Et lorsque par une série de ces ficelles grossières il a préparé ses lecteurs à considérer Marx comme un ambitieux à la Loria, mettant ses petits effets en scène avec les mêmes petits moyens et le même *humbuy* malpropre que lui, il peut lui confier un secret important et il le ramène au taux du profit.

M. Loria dit : d'après Marx, dans une affaire industrielle capitaliste, la plus-value (que M. Loria identifie avec le profit) dépend du capital variable qui y est engagé, le capital constant ne produisant pas de profit. Cependant il n'en est pas ainsi en réalité, car, en pratique, le profit est proportionnel, non au capital variable, mais au capital total. Marx le voit lui-même (Vol. I, chap. XI) et accorde qu'en apparence les faits contredisent sa théorie. Comment résoud-il ce désaccord ? En renvoyant ses lecteurs à un volume suivant, n'ayant pas encore paru. Et comme antérieurement déjà, Loria avait dit à ses lecteurs qu'il ne croyait pas que Marx eût pensé un instant à écrire ce livre, il s'écrie cette fois triomphalement :

« Je n'avais donc pas admis à tort que ce second volume dont Marx menaçait sans cesse ses adversaires, sans jamais le publier, était simplement un expédient ingénieux, inventé à défaut d'arguments scientifiques (un ingegnoso spediante ideato dal Marx a sostituzione degli argomenti scientifici). »

Et si maintenant il se trouve encore quelqu'un qui n'est pas convaincu que Marx est un charlatan de la science aussi fort que l'illustre Loria, il faut réellement désespérer de l'humanité.

Nous savions donc que d'après M. Loria la théorie marxiste de la plus-value est absolument inconciliable avec le fait d'un taux de profit général et uniforme. Parut le second volume et avec lui la question que je posai publiquement sur le même point<sup>2</sup>. Si M. Loria avait été comme vous ou moi un allemand timide, il aurait été quelque peu gêné. Mais il est un méridional débordant, originaire d'un pays chaud, où comme il le croit sans doute l'effronterie est jusqu'à un certain point une condition naturelle. La question du taux du profit est posée publiquement ; publiquement il a déclaré qu'elle est insoluble ; à cause de cette déclaration il se surpassera et publiquement il donnera la solution.

Ce miracle s'accomplit dans les *Jahrbücher* de Conrad (Vol. XX, p. 272 et suiv.), dans un article consacré au livre de Conrad Schmidt. M. Loria ayant appris dans cet écrit comment le profit commercial prend naissance, aussitôt toutes les ténèbres qui obscurcissaient son cerveau se sont dissipées :

« Puisque la détermination de la valeur par le temps de travail avantage les capitalistes qui dépensent en salaires une plus grande partie de leur capital, le capital improductif (commercial) de ces capitalistes avoués peut exiger un intérêt (profit) plus élevé et assurer l'égalité entre les capitalistes industriels considérés individuellement. Si, par exemple, les capitalistes industriels A, B, C produisent chacun au moyen de 100 journées de travail et respectivement au moyen de 0, 100, 200 de capital constant, et que ces 100 journées de travail représentent 50 journées de plus-value, le taux du profit sera de 100 % pour A, de 33,3 % pour B et de 20 % pour C. Si maintenant un quatrième capitaliste D accumule un capital improductif de 300, qui prélève sur A un intérêt « (profit) » équivalent à 40 journées de travail et sur B un intérêt équivalent à 20 journées de travail, les taux des profits des capitalistes A et B descendront au même niveau (20 %) que celui du capitaliste C, et D, avec son capital de 300, réalisera un profit de 60, c'est-à-dire un taux de profit de 20 % comme les autres. »

<sup>2</sup> Préface d'Engels au livre II du *Capital*. (N.R.)

En un tour de main et avec une adresse étonnante, l'illustre Loria résoud cette fois la question qu'il avait déclarée insoluble dix ans auparavant. Il est vrai qu'il ne nous confie pas le secret qui donne au « *capital improductif* » la puissance, non seulement de soutirer aux industriels le surprofit dépassant le taux moyen du profit, mais encore de garder devers lui ce surprofit, absolument comme le propriétaire foncier lorsqu'il empêche l'excédent de profit de ses fermiers. En effet, d'après cette théorie, les commerçants doivent prélever sur les industriels un tribut analogue à la rente foncière, établissant le taux du profit moyen. Tout le monde sait que le capital commercial est un facteur très important de la formation du taux général du profit ; mais il faut réellement un aventurier de la littérature, un homme qui intérieurement se moque de l'Economie politique, pour attribuer à ce capital le pouvoir magique d'attirer à lui, avant même qu'elle soit constituée, toute la plus-value en excès sur le taux général du profit et d'en faire une rente foncière, prenant naissance sans qu'il y ait une propriété foncière. Non moins étonnante est la pensée que le capital commercial est capable de découvrir les industriels chez qui la plus-value équivaut simplement au taux du profit moyen et de se faire un devoir d'adoucir quelque peu le sort de ces malheureuses victimes de la loi marxiste de la valeur, en leur vendant gratuitement, même sans provision, leurs produits.

Notre illustre Loria, ne brille cependant de toute sa gloire que lorsqu'il est en parallèle avec ses concurrents du Nord, par exemple avec M. Julius Wolf, qui cependant n'est pas né d'hier. Quel pauvre roquet, ce dernier, même avec son gros volume : *Sozialismus und kapitalistische Gesellschaftsordnung*<sup>3</sup>, à côté de l'Italien ! Combien il est gauche, je dirais presque combien il est humble, devant la noble audace avec laquelle le Maestro affirme que Marx, ni plus ni moins que tout le monde, était un sophiste, un paralogiste, un gascon et un saltimbanque de même envergure que lui, M. Loria, promettant au public, lorsqu'il se trouvait acculé, de terminer l'exposé de sa théorie dans un prochain volume, que d'avance il savait ne pouvoir, ni vouloir produire. Avec cela, effronté au delà de toute limite, visqueux comme une anguille pour se faufiler à travers les situations impossibles, recevant des coups de pied avec un dédain héroïque, s'appropriant sans vergogne les productions d'autrui, avide de réclame autant qu'un charlatan, organisant la célébrité à coups de fanfares des camarades. Qui est plus vil que lui !

L'Italie est le pays du classicisme. Depuis la grande époque où elle a vu poindre chez elle l'aurore du monde civilisé, elle a produit de grands caractères, classiquement complets, depuis Dante jusqu'à Garibaldi. Mais la période de la décadence et de la domination étrangère lui légua aussi des caricatures classiques de caractères, parmi lesquelles deux types remarquablement burinés : Sganarelle et Dulcamare. Notre illustre Loria réunit en lui l'unité classique des deux.

Pour finir je dois conduire le lecteur outre-mer. Le docteur en médecine Georges C. Stiebeling de New-York a trouvé également une solution du problème, et une solution extraordinairement simple. Tellement simple que nulle part il s'est trouvé quelqu'un pour l'admettre, ce qui le mit très en colère et l'amena à se plaindre amèrement de cette injustice en une série de brochures et d'articles de journaux qu'il répandit à profusion des deux côtés de l'océan. On avait beau lui dire, dans la *Neue Zeit*, que sa solution repose sur une erreur de calcul ; sa sérénité n'en était pas troublée : Marx aussi a fait des erreurs de calculs et a néanmoins raison sur un grand nombre de points. Examinons donc la solution de Stiebeling :

*« Je suppose deux fabriques travaillant avec des capitaux égaux, pendant des durées égales, mais utilisant des capitaux constants et variables dans des proportions différentes.*

*J'égalise à y le capital total (c + v) et désigne par x la différence entre les deux capitaux constants et les deux capitaux variables. Par conséquent, dans la fabrique I, y = c + v, tandis que dans la fabrique II, y = (c - x) + (v + x) ; le taux de la plus-value est de pl / v dans la première et de pl / (v + x) dans la seconde. Je désigne sous le nom de profit (p) la quantité totale de plus-value (pl) qui vient s'ajouter au capital y = c + v, dans un temps déterminé; donc p = pl.*

*Le taux du profit est par conséquent p/y ou pl/(c+v) dans la fabrique I et p/v ou pl/(c-x)+(v+x), c'est-à-dire également pl/(c+v) dans la fabrique II. Le problème se résout donc de telle sorte, en vertu de la loi de la valeur, qu'avec des capitaux égaux et des temps égaux, mais des quantités différentes de travail vivant, les taux des profits moyens sont égaux bien que les taux des plus-values ne soient pas les mêmes. » (G. C. Stiebeling, Das Werthgesetz und die Profitrate, New-York, John Heinrich.)*

Quelque beau et quelque évident que soit ce calcul, je me vois obligé d'adresser une question à M. le docteur Stiebeling : Comment sait-il que la plus-value produite dans la fabrique I est égale, à un cheveu près, à celle obtenue dans la fabrique II ? Il nous dit explicitement de c, v, y, x, par conséquent de tous les autres facteurs du calcul, qu'ils ont des grandeurs égales dans les deux fabriques et il ne nous dit rien de pl. De ce qu'il représente par un même caractère algébrique (pl) les deux quantités de plus-value en présence, il ne résulte évidemment pas que ces deux quantités sont égales, et c'est même cela qui doit être démontré, étant donné que sans autre explication M. Stiebeling identifie le profit p avec la plus-value. Or deux cas seulement sont possibles : ou bien les deux ont la même valeur, les deux fabriques produisent la même plus-value et donnent le même profit à des capitaux totaux égaux, et alors M. Stiebeling a admis comme prémisse ce qu'il se propose de démontrer; ou bien l'une des fabriques produit plus de plus-value que l'autre et tout son calcul est à l'eau.

M. Stiebeling n'a épargné ni la peine, ni la dépense pour édifier des montagnes de chiffres sur cette erreur de calcul et les exhiber au public. Je puis le tranquilliser en lui donnant l'assurance qu'ils sont à peu près tous d'une égale inexactitude et que là où par exception il n'en est pas ainsi, ils démontrent absolument autre chose que ce que M. Stiebeling en attend. C'est ainsi qu'en faisant la comparaison des *census*<sup>4</sup> américains de 1870 et de 1880 il établit en fait la baisse du taux du profit, mais déclare que cette baisse n'existe pas, parce qu'il croit que, d'après la théorie de Marx, la pratique doit nous montrer un taux du profit invariable, toujours le même. Or il résulte de la troisième partie de ce volume que cette « *invariabilité du taux du profit* », dont l'auteur endosse la paternité à Marx, est purement imaginaire et que la tendance à la baisse du taux du profit a des causes diamétralement opposées à celles données par le Dr. Stiebeling. Il est incontestable que M. Stiebeling est de

<sup>3</sup> *Le Socialisme et le régime capitaliste.*

<sup>4</sup> Recensements.

bonne foi; mais qui veut s'occuper de questions scientifiques, doit apprendre avant tout à lire, telles que l'auteur les a écrites, les publications qu'il veut utiliser et ne pas y voir ce qui ne s'y trouve pas.

En résumé, pour la solution de la question que j'avais posée, de nouveau l'Ecole marxiste seule a produit quelque chose. S'ils lisent ce livre, Fireman et Conrad Schmidt auront le droit de se déclarer satisfaits de leur travail.

*Londres, le 4 Octobre 1894.*

*F. Engels.*

**K. Marx**

**Le Capital**  
***Livre III – Section I***

**La transformation de la plus-value en profit et du taux de plus-value en taux de profit**

## Table des matières

<b>Ch. I :</b>	<b>Prix de revient et profit.....</b>	<b>3</b>
<b>Ch. II :</b>	<b>Le taux de profit.....</b>	<b>8</b>
<b>Ch. III :</b>	<b>Rapport entre le taux du profit et le taux de la plus-value .....</b>	<b>11</b>
I.	<i>p'</i> constant, <i>v/C</i> variable.....	12
1.	<i>p'</i> et C constants, <i>v</i> variable.....	13
2.	<i>p'</i> constant, <i>v</i> variable et C modifié par la variation de <i>v</i> .....	14
3.	<i>p'</i> et <i>v</i> constants, <i>c</i> et partant C variables.....	14
4.	<i>p'</i> constant, <i>v</i> , <i>c</i> et C variables.....	15
II.	<i>p'</i> variable.....	16
1.	<i>p'</i> variable, <i>v/C</i> constant.....	16
2.	<i>p'</i> et <i>v</i> variables, C constant.....	17
3.	<i>p'</i> , <i>v</i> et C variables.....	18
<b>Ch. IV :</b>	<b>Action de la rotation sur le taux de profit.....</b>	<b>20</b>
<b>Ch. V :</b>	<b>Économie dans l'emploi du capital constant .....</b>	<b>23</b>
I.	Considérations générales.....	23
II.	Économies aux dépens des ouvriers dans les conditions du travail.....	26
III.	Économie dans la production et la transmission de la force mécanique et dans les bâtiments.....	30
IV.	Utilisation des résidus de la production.....	31
V.	Économie due aux inventions.....	33
<b>Ch. VI :</b>	<b>Effets des variations de prix .....</b>	<b>34</b>
I.	Oscillations des prix de la matière première. Leurs effets directs sur le taux du profit.....	34
II.	Renchérissement et dépréciation. Dégagement et engagement de capital.....	35
III.	Exemple général : La crise du coton de 1861-1865.....	41
<b>Ch. VII :</b>	<b>Considérations complémentaires .....</b>	<b>48</b>

## Ch. I : Prix de revient et profit

Dans le premier volume nous avons analysé les phénomènes que présente le *procès de production* capitaliste pris isolément et abstraction faite de toutes les circonstances secondaires qui lui sont étrangères. Ce procès n'occupe pas toute l'existence du capital ; il est complété par le *procès de circulation* dont les phénomènes ont été étudiés dans le volume II. Cette étude, surtout dans la troisième section qui traite du procès de circulation comme intermédiaire de la reproduction sociale, a démontré que l'ensemble du procès de production capitaliste comprend les phénomènes de production et de circulation. Le troisième volume que nous publions maintenant n'a pas pour objet de développer des réflexions générales sur ce point; il se propose de rechercher et de caractériser les formes concrètes qui surgissent du *mouvement du capital considéré dans son entier*. Les formes concrètes, que les capitaux revêtent dans la production et dans la circulation, ne correspondent qu'à des cas spéciaux; celles que nous analyserons dans ce volume se rapprochent graduellement de ce qui se présente dans la société, sous l'influence de la concurrence et par l'action des capitaux les uns sur les autres, ainsi que dans la conscience même des agents de la production.

En régime capitaliste, la valeur de toute marchandise s'exprime par la formule :  $M = c + v + pl$ . Si nous retranchons de cette expression la plus-value  $pl$ , il reste la valeur qui remplace le capital  $c + v$  dépensé dans la production.

Si, par exemple, la fabrication d'un objet demande un capital de 500 £, soit 20 £ pour l'usure des moyens de travail, 380 £ pour les matières de production et 100 £ pour la force de travail, et si le taux de la plus-value est de 100 %, la valeur du produit sera  $400 (c) + 100 (v) + 100 (pl) = 600$  £.

Si nous retranchons de cette somme les 100 £ qui représentent la plus-value, il nous reste une valeur de 500 £ qui remplace simplement le capital dépensé. Cette partie de la valeur de la marchandise, qui équivaut au prix des moyens de production et de la force de travail, exprime ce que la marchandise coûte au capitaliste et représente le prix de revient. Elle diffère absolument de ce que coûte la production de la marchandise en elle-même. En effet, la plus-value faisant partie de la valeur de la marchandise ne coûte rien au capitaliste, pour la bonne raison qu'elle représente du travail non payé à l'ouvrier. Mais en régime capitaliste, l'ouvrier, dès qu'il est entré dans le procès de production, constitue un élément du capital productif en fonction, et comme le capitaliste, propriétaire de ce capital productif, est le véritable producteur de la marchandise, le prix de revient de celle-ci lui apparaît nécessairement comme son coût réel. Si nous désignons par  $K$ , le prix de revient, la formule  $M = c + v + pl$  devient  $M = K + pl$ , c'est-à-dire : valeur de la marchandise = prix de revient + plus-value.

Cette juxtaposition, dans l'expression du prix de revient, des différents éléments de la valeur de la marchandise qui remplacent la valeur du capital dépensé, caractérise la production capitaliste. Alors que la marchandise a comme coût réel la dépense de *travail* qui a été nécessaire pour la produire, son coût capitaliste se mesure d'après la dépense de *capital* qui a été faite pour elle. Le prix de revient capitaliste diffère donc quantitativement du prix de revient réel; il est plus petit que la valeur de la marchandise, car de ce que  $M = K + pl$ , il résulte que  $K = M - pl$ . Le *prix de revient* ne se rencontre pas seulement dans la comptabilité capitaliste. Au cours de la production il se dégage continuellement du reste de la valeur de la marchandise; il reprend, par l'intermédiaire de la circulation, la forme de capital productif et sert au rachat des éléments qui ont été absorbés par la production.

Par contre, le prix de revient n'a rien à voir dans la création de la valeur de la marchandise, ni dans la mise en valeur du capital. Quand je sais que, dans une marchandise d'une valeur de 600 £, les 5/6 de cette valeur représentent les 500 £ de capital qui ont été dépensés pour la produire et qui sont nécessaires pour racheter les éléments qui la constituent, j'ignore absolument de quelle manière ces représentant le prix de revient et le dernier représentant la plus-value ont été produits. L'analyse montre cependant qu'en régime capitaliste le prix de revient acquiert l'apparence d'une catégorie de la production de la valeur.

Reprenons notre exemple et supposons que la valeur qu'un ouvrier produit pendant une journée sociale moyenne de travail s'exprime par une somme d'argent de 6 sh. La valeur du capital avancé,  $500 \text{ £} = 400 (c) + 100 (v)$  est dans ce cas le produit de  $1\frac{2}{3}$  journées de travail de 10 heures, dont  $1\frac{1}{3}$  journées sont cristallisées dans 400 (c) valeur des moyens de production, et  $\frac{1}{3}$  journées dans 100 (v), valeur de la force de travail. Le taux de la plus-value étant de 100 %, la production de la nouvelle marchandise coûte une dépense de force de travail égale à  $100 (v) + 100 (pl) = 666\frac{2}{3}$  journées de travail de 10 heures.

Nous savons (vol. I, chap. IX, p. 94) que la valeur du nouveau produit de 600 £ se compose de la valeur du capital constant dépensé pour les moyens de production, soit 400 £, et d'une nouvelle valeur de 200 £. Le prix de revient de la marchandise (500 £) comprend ainsi les 400 (c), qui réapparaissent et la moitié (100 v) de la nouvelle valeur de 200 £, c'est-à-dire deux éléments d'origines absolument différentes.

Grâce à son caractère d'utilité, le travail accompli pendant les  $666\frac{2}{3}$  journées de 10 heures transfère au produit la valeur des moyens de production consommés (400 £), valeur qui réapparaît dans le produit, non parce qu'elle a pris naissance au cours de la production, mais parce qu'elle existait dans le capital avancé. Le capital constant dépensé est donc reconstitué par la partie de la valeur de la marchandise qu'il y a ajoutée lui-même, ce qui fait que cet élément du prix de revient a un double rôle : d'une part, il fait partie du prix de revient, parce qu'il représente la partie de la valeur de la marchandise qui reconstitue le capital dépensé ; d'autre part, il fait partie de la valeur de la marchandise, parce qu'il est la valeur d'un capital dépensé, le prix des moyens de production.

Il en est tout autrement de l'autre élément du prix de revient. Le travail dépensé pendant les  $666\frac{2}{3}$  journées de la production crée une nouvelle valeur de 200 £; mais une partie seulement de cette valeur reconstitue le capital variable avancé de 100 £, c'est-à-dire le prix de la force de travail employée, et ce capital n'est pour rien dans la création de la nouvelle valeur. Car, si dans le capital avancé la force de travail figure comme valeur, c'est dans le procès de production qu'elle se manifeste comme créatrice de valeur.

La différence entre les deux éléments du prix de revient saute aux yeux au moindre changement de la valeur du capital constant ou du capital variable. Supposons que le prix des moyens de production (le capital constant) passe de 400 à 600 £ ou descende à 200 £. Dans le premier cas, non seulement le prix de revient passe de 500 £ à  $600 (c) + 100 (v) = 700$  £, mais la valeur de la marchandise s'élève également de 600 £ à  $600 (c) + 100 (v) + 100 (p) = 800$  £ ; dans le second cas, il y a à la fois chute du prix de revient, qui tombe de 500 £ à  $200 (c) + 100 (v) = 300$  £, et baisse de la valeur de la marchandise, qui de 600 £ descend à  $200 (c) + 100 (v) + 100 (p) = 400$  £. Toute hausse ou toute baisse du capital constant détermine, toutes autres circonstances égales, une variation correspondante de la valeur du produit. Supposons maintenant que le prix de la force de travail monte de 100 à 150 £ ou tombe à 50 £. Il en résultera que le prix de revient montera de 500 £ à  $400 (c) + 150 (v) = 550$  £, ou tombera de 500 £ à  $400 (c) + 50 (v) = 450$  £ ; mais il ne s'en suivra aucune variation de la valeur de la marchandise : celle-ci continuera à être de 600 £, ayant pour expression, dans le premier cas,  $400 (c) + 150 (v) + 50 (p)$  et, dans le second,  $400 (c) + 50 (v) + 150 (p)$ . Le capital variable ne transfère pas sa valeur au produit ; dans celui-ci apparaît une nouvelle valeur créée par le travail. Une modification quantitative de la valeur du capital variable, déterminée exclusivement par une variation du prix de la force de travail, n'a aucune répercussion sur la nouvelle valeur créée par le travail ni, par conséquent, sur la valeur de la marchandise. Elle n'affecte que le rapport des deux parties de la nouvelle valeur, dont l'une représente la plus-value et dont l'autre renouvelle le capital variable, et entre à ce titre dans le prix de revient.

Les deux éléments du prix de revient ( $400 (c) + 100 (v)$  dans notre exemple) n'ont que ce point de commun, qu'ils reconstituent tous les deux le capital qui a été avancé.

Les choses apparaissent nécessairement d'une manière inverse, quand on les considère au point de vue de la production capitaliste. Celle-ci diffère entre autres de la production par esclaves, en ce que la valeur (le prix) de la force de travail s'y présente comme valeur (prix) du travail c'est-à-dire comme salaire (vol. I, chap. XVI), et que la partie variable du capital avancé y apparaît comme un capital dépensé en salaire, payant la valeur (le prix) de tout le travail accompli. Si, par ex., une journée moyenne de travail de 10 heures est exprimée par une somme de 6 sh., un capital variable de 100 £ sera l'expression monétaire de la valeur produite par  $333 \frac{1}{3}$  journées de 10 heures. Cependant la valeur de la force de travail qui figure dans le capital avancé ne fait pas partie du capital qui fonctionne réellement ; sa place est prise dans le procès de production par la force de travail elle-même. Si cette dernière est exploitée, comme dans notre exemple, à 100 %, elle ajoute au produit, lorsqu'elle est dépensée pendant  $666 \frac{2}{3}$  journées de 10 heures, une nouvelle valeur de 200 £. Or dans le capital avancé, c'est la partie variable de 100 £ qui se présente comme capital dépensé pour le salaire ou comme prix du travail accompli pendant les  $666 \frac{2}{3}$  journées de 10 heures ; en divisant ces 100 £ par  $666 \frac{2}{3}$ , nous obtenons 3 sh, le prix de la journée de 10 heures, la valeur produite par un travail de 5 heures.

Si nous comparons le capital avancé et la valeur de la marchandise, nous trouvons que :

- I. Le capital avancé de 500 £ se compose de 400 £, dépensées en moyens de production, et de 100 £, dépensées pour le travail (prix de  $666 \frac{2}{3}$  journées de travail).
- II. La valeur (600 £) de la marchandise est constituée par les 500 £ du prix de revient (400 £, prix des moyens de production + 100 £, prix des  $666 \frac{2}{3}$  journées de travail) et par 100 £ de plus-value.

Dans ces expressions, le capital avancé pour le travail diffère de celui avancé pour les moyens de production de coton ou les charbons par ex.), uniquement parce qu'il sert à payer un élément de production d'une nature différente et nullement parce qu'il jouerait un rôle différent dans la création de la valeur et dans la mise en valeur du capital. Les moyens de production étant consommés utilement, leur prix réapparaît dans le prix de revient tel qu'il a figuré dans le capital avancé, et il en est de même des  $666 \frac{2}{3}$  journées de travail. Les éléments du capital avancé qui concourent à la formation de la valeur du produit sont donc des valeurs toutes faites, achevées, qui ne créent aucune valeur nouvelle ; à ce point de vue, toute distinction de capital constant et capital variable disparaît entre eux. Il en résulte que le prix de revient de 500 £ acquiert un double sens : d'une part, il est la fraction de la valeur (600 £) de la marchandise qui reconstitue le capital dépensé dans la production ; d'autre part, il ne fait partie du prix de la marchandise que parce qu'il existait déjà comme coût des éléments de production (moyens de production et de travail), c'est-à-dire comme capital avancé. La valeur-capital réapparaît donc dans le prix de revient dans la mesure où elle a été dépensée comme valeur-capital.

De ce que les diverses fractions du capital ont été dépensées pour les divers éléments de la production, pour des moyens de travail, des matières premières et auxiliaires et du travail, il résulte simplement que le prix de revient de la marchandise doit racheter ces éléments de production ; quant à sa constitution, elle n'est influencée que par la distinction entre le capital fixe et le capital circulant. Dans notre exemple, nous avons admis que 20 £ représentent l'usure des moyens de travail ( $400 (c) = 20$  £ pour l'usure des moyens de travail + 380 £ pour les matières de production). Si les moyens de travail ont une valeur de 1200 £, la production fera passer 20 £ dans la valeur de la marchandise et laissera  $1200 - 20 = 1180$  £ aux mains du capitaliste, non comme capital-marchandise, mais comme capital productif. Au contraire, les matières de production et le salaire seront entièrement dépensés et leur valeur sera incorporée entièrement au produit. Nous avons vu comment ces divers composants du capital acquièrent, dans la rotation, les formes de capital fixe et de capital circulant.

L'avance de capital est donc de 1680 £ = 1200 £ (c) + 480 £ de capital circulant (380 £ en matières de production plus 100 £ en salaire).

Le coût de production de la marchandise, par contre, n'est que de 500 £ (20 £ pour l'usure du capital fixe, 480 £ pour le capital circulant).

Mais cette différence qui existe entre le coût de production et l'avance de capital ne fait que confirmer ceci : le coût de production de la marchandise est constitué exclusivement par le capital dépensé réellement pour sa production.

On utilise, dans la production, des moyens de travail d'une valeur de 1 200 £, mais, de tout ce capital avancé, la production n'absorbe que 20 £. Le capital fixe employé n'entrera donc que partiellement dans le coût de production de la marchandise, parce qu'il n'est dépensé qu'en partie dans sa production. Le capital circulant utilisé entre, lui, en totalité, dans le coût de

production de la marchandise parce qu'il est dépensé en totalité dans la production de celle-ci. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que les fractions de capital fixe et circulant dépensées entrent de la même manière dans le prix de revient de la marchandise au *pro rata* de leur grandeur de valeur et que cette composante de la valeur de la marchandise provient uniquement du capital dépensé pour sa production ? S'il n'en était pas ainsi, on ne verrait pas pourquoi le capital fixe de 1200 £ qui a été avancé, n'ajouterait pas à la valeur du produit, au lieu des seules 20 £ qu'il perd dans le procès de production, les 1 180 £ aussi, qu'il n'y perd pas.

Cette différence entre capital fixe et circulant, par rapport au calcul du coût de production, ne fait que confirmer ceci : le coût de production semble résulter de la valeur-capital dépensée ou du prix que coûtent au capitaliste lui-même les éléments de production qu'il dépense, travail compris. D'autre part, la fraction de capital variable investie en force de travail et qui, par rapport à la création de valeur, figure ici sous la rubrique de capital circulant est expressément identifiée au capital constant (fraction de capital existant en matières de production). Ainsi est accomplie la mystification du procès de mise en valeur du capital<sup>1</sup>.

Jusqu'ici nous n'avons considéré qu'un seul élément de la valeur de la marchandise : le coût de production. Il nous faut maintenant tourner nos regards vers son autre composante : la fraction excédant le coût de production ou plus-value. D'abord la plus-value est donc une part de la valeur de la marchandise excédant le coût de production. Mais, le coût de production étant égal à la valeur du capital dépensé qui d'ailleurs prend sans cesse de nouveau la forme des éléments matériels de ce capital, cet excédent de valeur est une addition à la valeur du capital qui a été dépensé pour la production de la marchandise et qui au terme de la circulation de celle-ci revient à son point de départ.

Nous avons déjà vu plus haut que si la plus-value  $p$  ne provient que d'une modification de la valeur du capital variable  $v$ , et si elle n'est donc, à l'origine, qu'un accroissement interne du capital variable, elle n'en constitue pas moins, à la fin du procès de production, une augmentation de valeur qui s'ajoute à la totalité du capital dépensé  $c + v$ . La formule  $c + (v + p)$  indiquant que  $p$  est produit par la transformation en une grandeur fluide de la valeur-capital déterminée  $v$ , dont l'avance a été faite en force de travail, donc par la transformation d'une grandeur constante en une grandeur variable, cette formule peut s'écrire aussi bien  $(c + v) + p$ . Nous avons, avant la production, un capital de 500 £. Après la production, nous avons ce capital de 500 £, plus un accroissement de 100 £<sup>2</sup>.

Toutefois, la plus-value constitue un accroissement non seulement de la portion de capital avancé qui entre dans le procès de mise en valeur mais aussi de celle qui n'y entre pas ; donc un accroissement de valeur non seulement du capital dépensé que remplace le coût de production de la marchandise, mais aussi de tout le capital en général, utilisé dans la production. Avant le procès de production, nous avons un capital de 1 680 £ : 1 200 £ de capital fixe dépensé en moyens de travail sur lequel 20 £ seulement entrent dans la valeur de la marchandise pour l'usage de ces moyens de travail, plus 480 £ de capital circulant, investi en matières de production et salaire. Après le procès de production, nous avons 1 180 £, élément de valeur du capital productif, plus un capital-marchandise de 600 £. Additionnons ces deux sommes : le capitaliste possède maintenant une valeur de 1 780 £. S'il en soustrait tout le capital qu'il a avancé, soit 1 680 £, il reste un accroissement de valeur de 100 £. Donc ces 100 £ de plus-value constituent une augmentation de valeur aussi bien du capital de 1 680 £ utilisé, que de la fraction de celui-ci (500 £), dépensée pendant la production.

Le capitaliste voit bien que cet accroissement de valeur, qui ne fait son apparition qu'après la production, résulte de l'action productive à laquelle le capital a été soumis, c'est-à-dire du capital lui-même. Si l'on se place au point de vue du capital dépensé, la plus-value semble jaillir indistinctement de toutes ses parties constituantes, des moyens de production comme du travail. Ces deux éléments concourent, en effet, à la constitution du prix de revient; ils ajoutent, l'un et l'autre, leur valeur (qui existe dans le capital avancé) à la valeur du produit, et ne se différencient pas du point de vue de la variabilité ou de la constance. Il suffit pour s'en convaincre de supposer que le capital dépensé soit représenté exclusivement ou par le salaire ou par les moyens de production. Dans le premier cas, la valeur de la marchandise sera exprimée, non par  $400 (c) + 100 (v) + 100 (p)$ , mais par  $500 (v) + 100 (p)$ , expression dans laquelle le capital de 500 £, avancé pour le salaire, représente la valeur de tout le travail qui a été accompli pour produire une marchandise d'une valeur de 640 £, et constitue, par conséquent, le prix de revient de tout le produit. De ce qui constitue la valeur de la marchandise, nous ne connaissons que ce prix de revient, qui n'est que la valeur du capital qui a été dépensé ; d'où proviennent les 100 £ de plus-value ? Nous l'ignorons. Il en est de même, si nous considérons la seconde hypothèse qui assigne à la marchandise une valeur de  $500 (c) + 100 (p)$ . Dans les deux cas, la plus-value ne peut provenir que d'une valeur qui a été avancée sous forme de capital productif, soit pour le travail, soit pour les moyens de production. Et cependant le capital avancé ne peut pas produire de la plus-value par ce seul fait qu'il a été dépensé et qu'il constitue le prix de revient de la marchandise ; car dans ce prix, il ne fait que reconstituer l'équivalent du capital dépensé. Par conséquent, si le capital crée de la plus-value, il le fait, non pas en sa qualité de capital dépensé, mais en sa qualité de capital avancé et engagé. La plus-value provient de la partie fixe comme de la partie circulante du capital avancé, de ce qui n'entre pas comme de ce, qui entre dans le prix de revient. Au point de vue matériel, c'est le capital tout entier, les moyens de travail au même titre que les matières de production et le travail, qui crée le produit et fonctionne dans le procès réel de travail. Mais une fraction seulement participe à la création de la valeur, et c'est peut-être pour cette raison que le capital n'intervient que partiellement dans la constitution du prix de revient alors que c'est son ensemble qui détermine la plus-value. Quoi qu'il en soit, il reste acquis que la plus-value jaillit indistinctement de toutes

<sup>1</sup> Dans le livre I, chap. VII, 3\*\*, nous avons montré par l'exemple de N.W. Senior quelle confusion ceci peut faire naître dans la tête des économistes.

<sup>2</sup> Nous savons déjà que la plus-value est une simple conséquence du *changement de valeur* qui affecte  $v$  (la partie du capital transformée en force de travail), que par conséquent  $v + p = v + \Delta v$  ( $v$  plus un incrément de  $v$ ). Mais le *caractère réel de ce changement de valeur* [et la proportion dans laquelle elle change] ne sont pas évidents à première vue; cela provient de ce que, par suite de l'accroissement de son élément variable, le *total du capital avancé* s'accroît aussi. Il était de 500 et il passe à 590. (Livre I, chap. VII, p. 175).

les parties du capital engagé dans la production, conclusion à laquelle Malthus arrive directement lorsqu'avec autant de brutalité que de simplicité, il écrit : « *Le capitaliste attend un profit égal de toutes les fractions de capital qu'il a avancées*<sup>3</sup> ».

Lorsqu'on la considère comme le produit de l'ensemble du capital avancé, la plus-value prend la forme de *profit*. Par conséquent, une valeur est capital lorsqu'elle est avancée dans le but d'engendrer un profit<sup>4</sup>, ou inversement le profit prend naissance lorsqu'une valeur est appliquée comme capital. Si nous désignons le profit par  $p$ , la formule  $M = c + v + pl = K + pl$ , se change en  $M = K + p$  ou *valeur de la marchandise = prix de revient + profit*.

Le profit, tel qu'il nous apparaît en ce moment, est donc la plus-value, mais sous une forme mystérieuse inhérente au régime capitaliste. Comme la constitution apparente du prix de revient ne fait constater aucune différence entre le capital constant et le capital variable, la cause de la modification de valeur qui se manifeste pendant la production est attribuée, non au capital variable, mais au capital entier, et de même qu'à l'un des pôles la valeur de la force de travail apparaît sous forme de salaire, de même la plus-value s'affirme à l'autre sous forme de profit.

Nous avons vu que le prix de revient est plus petit que la valeur de la marchandise :  $M = K + pl$ , d'où  $K = M - pl$ . La formule  $M = K + pl$  ne devient  $M = K$  (valeur de la marchandise égale au prix de revient) que lorsque  $pl = 0$ , ce qui n'arrive jamais en régime capitaliste, bien que le prix de vente puisse descendre dans certains cas jusqu'au prix de revient et même en-dessous.

Lorsque la marchandise se vend à sa valeur, le profit est égal à l'excédent de celle-ci sur le prix de revient, c'est-à-dire à toute la plus-value. Lorsqu'elle est vendue à un prix inférieur à sa valeur, elle peut laisser néanmoins un profit, ce qui a lieu aussi longtemps que le prix de vente, tout en étant inférieur à la valeur, reste supérieur au prix de revient. Dans notre exemple, la marchandise a une valeur de 600 £ pour un prix de revient de 500 £. Elle peut être vendue à 510, 520, 530, 560, 590 £, c'est-à-dire à un prix inférieur de 90, 80, 70, 40, 10 £ à sa valeur et rapporter néanmoins un profit de 10, 20, 30, 60, 90 £. Toute une série de prix de vente peut donc être intercalée entre la valeur et le prix de revient, et l'écart réservé à cette série est d'autant plus grand que la plus-value est plus considérable. Par là s'expliquent certains faits qui se manifestent journellement dans la concurrence, comme la vente en-dessous du prix (*underselling*) et les baisses anormales dans certaines industries<sup>5</sup>. C'est également sur cette différence entre la valeur et le prix de revient (qui permet de réaliser un profit sur une marchandise vendue en dessous de sa valeur) que repose la loi fondamentale de la concurrence capitaliste, qui détermine le taux général du profit et ce que l'on appelle le prix de production, loi que l'Economie politique n'a pas encore comprise.

Le prix de vente a comme limite inférieure le prix de revient. S'il tombe en-dessous de ce dernier il devient insuffisant pour permettre la reconstitution de tous les éléments du capital productif, et celui-ci doit nécessairement disparaître si cet état de choses se prolonge. C'est là déjà une première considération qui amène le capitaliste à considérer le prix de revient comme la valeur *intrinsèque* de la marchandise, puisque c'est lui qui détermine le prix qui est indispensable pour la simple conservation du capital. Mais le prix de revient représente également le prix que le capitaliste a payé pour produire la marchandise. Il est donc naturel que l'excédent de valeur (la plus-value) résultant de la vente soit considéré par lui comme une différence, non entre la valeur et le prix de revient, mais entre le prix de vente et la valeur, et qu'à ses yeux la plus-value soit produite et non réalisée par la vente. Dans notre vol. I, chap. V (Contradictions de la formule générale) nous avons déjà mis en lumière cette illusion ; nous y revenons un instant pour la réfuter sous la forme que lui ont donnée Torrens et d'autres, croyant être en progrès sur l'économie politique de Ricardo.

*« Le prix naturel, qui est le coût de production ou, en d'autres termes, le capital avancé pour la production ou la fabrication d'une marchandise, ne peut aucunement comprendre le profit... Lorsqu'un fermier avance pour la culture de ses champs 100 quarters de grains et en récolte 120, l'excédent du produit sur l'avance, 20 quarters, constitue son profit ; mais il serait absurde d'appeler cet excédent ou profit une partie de son avance... Le fabricant avance une certaine quantité de matières premières, d'instruments et de subsistances, et reçoit en échange une quantité de marchandises toutes faites. Ces marchandises doivent posséder une valeur d'échange supérieure à celle des matières premières, instruments et subsistances, qui furent avancés pour les acquérir. »*

Torrens en conclut que

*« l'excédent du prix de vente sur le prix de revient, c'est-à-dire le profit provient de ce que les consommateurs donnent, par l'échange immédiat ou médiat (circuitous) une partie de l'ensemble des éléments du capital, qui est supérieure à celle que coûte la production<sup>6</sup> ».*

En effet, de même que ce qui excède une grandeur déterminée ne peut pas en constituer une partie, de même le profit, l'excédent de la valeur de la marchandise sur l'avance du capitaliste, ne peut pas constituer une fraction de cette dernière. Si la valeur avancée par le capitaliste est le seul élément qui concourt à la création de la valeur de la marchandise, il est impossible que la production fournisse une valeur supérieure à celle qui y a été engagée, à moins qu'on n'admette que quelque chose se forme de rien. Torrens n'échappe à la difficulté de cette hypothèse qu'en la transportant de la sphère de la production dans celle de la circulation. Le profit ne peut pas provenir de la production, dit-il, car il serait déjà contenu dans le coût de production et ne représenterait pas un excédent par rapport à celui-ci. Mais, lui répond Ramsay, il ne peut pas non plus provenir de l'échange des marchandises, à moins qu'il n'existe déjà avant cet échange ; car celui-ci ne modifie en rien la

<sup>3</sup> Malthus, *Principles of Pol. Econ.*, 2<sup>e</sup> ed., London, 1836, p. 267, 268.

<sup>4</sup> « Capital; that which is expended with a view to profit » (le Capital, c'est ce qu'on dépense pour obtenir un profit.) Malthus, *Definitions in Pol. Econ.*, London, 1827, p. 86.

<sup>5</sup> Comp. vol. I, chap. XIX.

<sup>6</sup> R. Torrens, *An Essay on the Production of Wealth*, London 1821, pp. 51-53, 70-71.

somme des valeurs des produits échangés, qui est la même après comme avant. (Remarquons en passant que Malthus s'appuie pour cette question expressément sur l'autorité de Torrens<sup>7</sup>, bien que lui-même explique autrement on plutôt n'explique pas du tout pourquoi les marchandises sont vendues au-dessus de leur valeur ; ses arguments, comme les autres, se ramènent en cette matière au « *poids négatif du plilogistique* » si célèbre en son temps).

Dans une société capitaliste, tout producteur, même s'il n'est pas producteur capitaliste, est dominé par les idées de l'organisation sociale au sein de laquelle il vit. Balzac, qui se distingue par une observation pénétrante de la vie réelle, montre avec une grande vérité, dans son dernier roman « *Les Paysans* », que pour s'assurer la bienveillance de l'usurier, le petit paysan lui rend gratuitement quantité de services, se figurant qu'il ne lui donne rien, parce que son travail ne représente pour lui aucune dépense d'argent. L'usurier fait ainsi d'une pierre deux coups : il réalise une économie de salaire et il se rend maître du paysan, qui se ruine de plus en plus à mesure qu'il ne travaille plus sur son propre champ, et qui s'empêtré tous les jours davantage dans la toile de l'araignée qui le guette.

Avec sa charlatanerie habituelle et son semblant de science, Proudhon a publié à son de trompe, comme une découverte tout à fait nouvelle du socialisme, la théorie superficielle et absurde qui fait du prix de revient la valeur réelle de la marchandise, et qui considère la plus-value comme résultant de la différence entre le prix de vente et la valeur (les marchandises se vendant à leur valeur lorsque le prix de vente coïncide avec le prix de revient) ; il en a fait la base de sa banque populaire. Nous avons développé précédemment (vol. I, chap. IX 2, p. 94) que les différentes parties de la valeur d'un produit peuvent être exprimées en fonction du produit lui-même. Si, par ex. la valeur de 20 livres de fil est de 30 sh, dont 24 pour les moyens de production, 3 pour la force de travail et 3 pour la plus-value, cette dernière peut-être exprimée par 1/10 du produit soit 2 livres de fil. Si les 20 livres de fil sont vendues à leur prix de revient, soit 27 sh, l'acheteur reçoit 2 livres gratuitement, la vente de la marchandise se faisant à 1/10 au-dessous de la valeur ; mais l'ouvrier n'en aura pas moins accompli son surtravail, non pas au profit du capitaliste fabricant du fil, mais au profit de l'acheteur. Il serait absolument faux d'admettre que si toutes les marchandises se vendaient à leur prix de revient, le résultat serait le même que si elles étaient vendues à leur valeur, c'est-à-dire au-dessus de leur prix de revient, car si même la valeur de la force de travail, la durée de la journée de travail et le degré d'exploitation étaient égaux partout, les différentes marchandises contiendraient, suivant la composition organique des capitaux qui les ont produites, des quantités, inégales de plus-value<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Malthus, *Definitions in Pol. Econ.*, London 1853, pp. 70, 71.

<sup>8</sup> « La valeur de la force de travail et le degré de son exploitation étant supposés égaux dans différentes entreprises, les masses de plus-value produites sont en raison directe de la grandeur des parties variables des capitaux employés, c'est-à-dire en raison directe de leurs parties converties en force de travail » (vol. I, chap. XI, p. 132, 133).

## Ch. II : Le taux de profit

La formule générale du capital est  $A - M - A'$  : une valeur est versée à la circulation pour qu'elle en sorte augmentée. Cet accroissement est obtenu par la production capitaliste et est réalisé par la circulation du capital. Le capitaliste ne produit pas la marchandise pour elle-même, dans le but de créer une valeur d'usage ou de subvenir à sa consommation personnelle ; il n'a en vue que l'excédent de la valeur du produit sur la valeur du capital consommé. Il engage ce dernier sans se préoccuper des rôles différents qu'en joueront les divers éléments dans la plus-value ; son objectif est non seulement de le reconstituer, mais de le reproduire avec un excédent de valeur. Il ne peut atteindre ce but qu'en échangeant son capital variable contre du travail vivant et en exploitant celui-ci. A cet effet il doit avancer également ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre du travail : des moyens et des objets de travail, des machines et des matières premières ; en un mot, il doit transformer en moyens de production une valeur qu'il possède. Il n'est capitaliste et il ne peut exploiter le travail que parce qu'il se dresse comme propriétaire des conditions du travail en face du travailleur, qui ne possède que la force de travail ; ainsi que nous l'avons vu dans le premier volume, les travailleurs sont ouvriers salariés et les non travailleurs capitalistes, uniquement parce que les derniers possèdent les moyens de production. Il est sans importance pour le capitaliste qu'il avance le capital constant pour retirer un profit du capital variable ou qu'il avance le capital variable pour mettre en valeur le capital constant, qu'il engage de l'argent sous forme de salaires en vue d'augmenter la valeur des machines et des matières premières, ou qu'il l'engage sous forme de machines et de matières premières afin d'exploiter la force de travail. Bien que la partie variable du capital soit seule à créer la plus-value, elle ne le fait qu'à la condition que les autres parties du capital, les instruments de production, soient également avancées. Comme le capitaliste ne peut exploiter le travail que s'il avance du capital constant et qu'il ne peut mettre en valeur le capital constant que s'il avance du capital variable, ces différents éléments s'identifient dans sa conception, et cela d'autant plus facilement que le taux réel de son gain se détermine par le rapport de celui-ci, non pas au capital variable, mais au capital total, par le taux du profit et non par celui de la plus-value. (Nous verrons dans la suite qu'un même taux de profit peut correspondre à différents taux de plus-value).

Toutes les valeurs que le capitaliste paie ou dont il engage l'équivalent dans la production entrent dans le prix de revient, et il faut évidemment que l'équivalent de celui-ci soit restitué, pour que le capital se conserve ou se reproduise avec son importance primitive.

La valeur contenue dans la marchandise est égale au temps de travail, payé et non payé, nécessaire pour la fabriquer. Pour le capitaliste, le coût de la marchandise est déterminé exclusivement par le travail qu'il paye ; il fait abstraction du surtravail qu'elle contient, parce que celui-ci ne lui coûte rien, bien qu'il demande à l'ouvrier de la peine et qu'il crée de la valeur au même titre que le travail payé. Le profit provient de ce que le capitaliste peut mettre en vente une chose qu'il n'a pas payée ; il résulte, comme la plus-value, de l'excédent de la valeur de la marchandise sur le prix de revient, c'est-à-dire de l'excédent du travail total qui lui est incorporé sur le travail payé qu'elle contient. La plus-value, quelle que soit son origine, est un excédent par rapport à la totalité du capital avancé. Le rapport  $pl/C = pl/(c+v)$  entre cet excédent et l'ensemble  $C$  du capital exprime le taux du profit, qui diffère par conséquent de l'expression  $pl/v$  représentant le taux de la plus-value ; en effet, on appelle taux de la plus-value l'expression du rapport de la plus-value au capital variable, et taux du profit l'expression du rapport de la plus-value au capital tout entier. Dans les deux cas, il s'agit d'une même grandeur (la plus-value) mais rapportée à une mesure différente suivant le taux que l'on considère. Partant de la transformation du taux de la plus-value en taux du profit, on peut déduire la transformation de la plus-value en profit. L'inverse n'est pas possible. En effet, historiquement, c'est le taux du profit qui a servi de point de départ ; la plus-value et son taux sont invisibles, l'essentiel à découvrir, tandis que le profit et son taux sont les phénomènes apparents.

La seule chose qui intéresse le capitaliste est le rapport de la plus-value (de l'excédent de valeur que lui rapporte la vente de ses marchandises) à l'ensemble du capital qu'il a avancé ; quant au rapport entre cet excédent et les divers éléments de son capital, il ne s'en préoccupe guère et il a même tout intérêt à s'en faire une idée fautive. Bien que l'excédent de la valeur de la marchandise sur le prix de revient naisse dans le procès de production, il ne se réalise que dans le procès de circulation, et comme sa réalisation et son importance sont déterminées par la concurrence et les conditions du marché, c'est aussi dans le procès de circulation qu'il semble prendre naissance. Cependant, qu'une marchandise se vende au-dessus ou au-dessous de sa valeur, il n'en résulte qu'une modification dans la répartition de la plus-value, qui n'affecte ni l'importance ni la nature de cette dernière. En outre, la circulation réelle est non seulement accompagnée des transformations que nous avons étudiées dans le volume II, mais celles-ci y marchent de pair avec la concurrence ainsi qu'avec l'achat et la vente des marchandises au-dessus et au-dessous de leur valeur, qui font que la plus-value réalisée par chaque capitaliste dépend autant de la fraude que de l'exploitation du travail.

Dans le procès de circulation, le temps de circulation agit concurremment avec le temps de travail pour limiter la quantité de plus-value qui peut être réalisée dans un temps déterminé. Des facteurs provenant de la circulation exercent leur influence sur le procès de production, font que les deux procès pénètrent constamment l'un dans l'autre et altèrent leurs différences caractéristiques. La production de la plus-value et celle de la valeur en général prennent, ainsi que nous l'avons montré antérieurement, de nouvelles allures dans le procès de circulation. Le capital, lorsqu'il a parcouru le cercle de ses métamorphoses, abandonne sa vie interne pour une existence externe, caractérisée non plus par des rapports de capital à travail, mais par des rapports de capital à capital et même d'individu à individu, se présentant comme acheteur et vendeur l'un en face de l'autre. Le temps de circulation et le temps de travail s'entrecroisent et semblent déterminer dans une égale mesure la plus-value - les rapports primitifs entre le capital et le travail salarié sont travestis par l'intervention de facteurs qui, eue apparence, en sont indépendants -, la plus-value apparaît, non plus comme l'appropriation d'un certain temps de travail, mais comme l'excédent du prix de vente sur le prix de revient, et comme ce dernier semble être la *valeur intrinsèque*<sup>1</sup> du produit, le profit apparaît comme excédent du prix de vente sur la valeur immanente de la marchandise.

<sup>1</sup> En français dans le texte (N.R.)

Durant le procès de production, la nature de la plus-value n'échappe pas un instant au capitaliste avide du travail d'autrui, comme nous l'avons constaté dans l'étude de la plus-value. Mais le procès de production est passager et se confond continuellement avec le procès de circulation : de sorte que si le capitaliste peut s'assimiler avec plus ou moins de netteté la conception d'un gain né de la production et si, par conséquent, il se rend compte de la nature de la plus-value, cette notion arrive tout au plus à acquérir la même importance que l'idée qui fait résulter la plus-value de la circulation indépendamment de la production, du mouvement du capital en dehors de ses rapports avec le travail. Même des économistes modernes, comme Ramsay, Malthus, Senior, Torrens, invoquent les phénomènes de circulation comme preuve de ce que le capital seul, dans son existence objective et dégagé de ses rapports sociaux avec le travail (rapports sans lesquels il ne serait pas capital), est une source de plus-value. D'autre part, en rangeant sous une seule rubrique de dépenses, le salaire, le prix des matières premières, l'usure des machines, etc., on communique au travail non payé l'aspect d'une économie sur l'un des articles de cette rubrique, d'une réduction de dépense pour une quantité déterminée de main d'œuvre (absolument comme l'économie que l'on réalise lorsqu'on achète la matière première à meilleur marché ou que l'on diminue l'usure de l'outillage). L'extorsion du surtravail perd ainsi son caractère spécifique et son rapport avec la plus-value est obscurci, conséquence qui est accentuée, ainsi que nous l'avons établi dans notre volume I (section VI), par le fait que la valeur de la force de travail se présente sous forme de salaire.

La transformation de la plus-value en profit par l'intermédiaire du taux du profit n'est cependant que la suite de l'interversion du sujet et de l'objet dans le procès de production, où les forces productives du travail (forces subjectives) prennent l'apparence de forces productives du capital. D'un côté, la valeur, le travail passé qui assujettit le travail présent, est personnifiée dans le capitaliste; de l'autre côté, l'ouvrier apparaît sous la forme objective de la force de travail, comme une marchandise. Cette interversion, qui se fait déjà sentir dans les rapports simples de la production, est accentuée par les transformations et les modifications qui se manifestent dans le procès de circulation.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'exemple de l'école ricardienne, il est absolument inexact de considérer les lois du taux du profit comme étant les mêmes que celles du taux de la plus-value ou inversement, ce qui répond, il est vrai, à la conception des capitalistes. L'expression  $p/C$  rapporte la plus-value à la valeur de tout le capital avancé, que celui-ci soit consommé ou seulement employé dans la production. Elle représente le degré d'augmentation de valeur du capital tout entier et exprime, pour employer des termes qui correspondent à la nature de la plus-value, le rapport entre la grandeur de la variation du capital variable et la grandeur du capital total avancé.

En elle-même la valeur du capital total n'a pas de rapport interne, du moins direct, avec la grandeur de la plus-value. Lorsqu'on en soustrait le capital variable, elle ne se compose plus que du capital constant, qui comprend les objets nécessaires à la production, c'est-à-dire les moyens et les matières de travail, dont une certaine quantité est nécessaire pour qu'une quantité déterminée de travail puisse être réalisée sous forme de marchandises et créer de la valeur. Dans chaque cas particulier, une proportion technique règle l'importance des moyens de travail qui doivent être combinés avec une quantité donnée de force de travail, de même qu'il existe un rapport déterminé entre la plus-value ou le surtravail et la grandeur des moyens de production. Par ex., si la durée du travail nécessaire pour produire le salaire est de 6 heures par jour, l'ouvrier doit travailler 12 heures pour donner 6 heures de surtravail et produire une plus-value de 100 %. Pendant ces 12 heures, il met en œuvre deux fois plus de moyens de production que pendant 6 heures, et cependant la plus-value qu'il crée n'est nullement en rapport avec la valeur des moyens de production qu'il aura consommés. Le seul point intéressant est la masse des moyens de production techniquement nécessaires; peu importe que les matières premières et les moyens de travail soient chers ou à bon marché, pourvu qu'ils aient la valeur d'usage nécessaire et qu'ils soient là en quantité suffisante par rapport au travail vivant qui doit les absorber. Si je sais qu'en une heure on peut filer  $x$  livres de coton coûtant  $a$  shillings, je puis calculer qu'en 12 heures on filera  $12x$  livres de coton représentant  $12a$  shillings, et je suis à même de rapporter la plus-value à la valeur de 12 heures aussi bien, qu'à celle de 6 heures. Le rapport du travail vivant à la valeur des moyens de production n'intervient dans ce calcul que pour autant que  $a$  shillings servent à désigner  $x$  livres de coton; car si une quantité déterminée de coton a un prix donné, inversement un prix déterminé peut être employé pour désigner une quantité donnée de coton, aussi longtemps que le prix ne varie pas. Si je sais que pour m'approprier 6 heures de surtravail, je dois faire travailler pendant 12 heures et avoir du coton pour 12 heures, et si je connais le prix du coton nécessaire au travail de 12 heures, je connais, par cette voie détournée le rapport qui existe entre le prix du coton (index de la quantité nécessaire) et la plus-value. Mais de ce prix de la matière première je ne puis nullement déduire la quantité de coton qui sera filé pendant une ou pendant six heures. Il n'existe donc aucun rapport nécessaire entre la valeur du capital constant et la plus-value, ni entre la valeur du capital total ( $c + v$ ) et la plus-value.

Le taux et la grandeur de la plus-value étant donnés, le taux du profit n'est que la plus-value rapportée à une autre mesure, au capital total au lieu de la partie de ce capital qui, par son échange avec le travail, la produit directement. Dans la réalité (c'est-à-dire dans le monde des apparences) les choses sont vues inversement. La plus-value est donnée d'avance et considérée comme un excédent du prix de vente sur le prix de revient, ce qui a pour conséquence de cacher l'origine de cet excédent d'empêcher de voir s'il résulte, ou de l'exploitation du travailleur dans le procès de production, ou de l'exploitation du consommateur dans le procès de circulation, ou des deux exploitations à la fois. Ce qui est donné également, c'est le taux du profit, c'est-à-dire le rapport de l'excédent à la valeur du capital total, et il est très naturel qu'il en soit ainsi, car le calcul de la différence entre le prix de vente et le prix de revient renseigne exactement sur ce que le capital total rapporte, sur le taux de sa mise en valeur. Si l'on part de ce taux du profit, il est impossible de découvrir aucun rapport spécial entre l'excédent et le capital variable avancé pour les salaires. (Dans un des chapitres suivants je montrerai les cabrioles cocasses que fait Malthus lorsqu'il s'efforce de percer le mystère de la plus-value et de son rapport spécifique à la partie variable du capital). L'expression du taux du profit montre en effet que les différentes parties du capital jouent des rôles équivalents dans l'excédent et elle ne marque entre elles d'autre différence que leur distinction en capital fixe et capital circulant. Et même cette distinction n'apparaît-elle que parce qu'on envisage l'excédent de deux manières: d'abord comme simple différence entre le prix de vente et le prix de revient (qui comprend tout le capital circulant et la partie usée du capital fixe); ensuite en le rapportant à la valeur de tout le capital avancé (dans ce cas le capital fixe est compté en entier comme le capital circulant).

Le capital circulant intervient donc de la même manière dans les deux calculs, tandis que le capital fixe y est introduit de deux manières différentes ; aussi la seule différence qui apparaît est celle entre le capital fixe et le capital circulant.

En employant la terminologie de Hegel, nous pouvons donc dire que l'excédent, lorsqu'il se reflète du taux du profit en lui-même, c'est-à-dire lorsqu'il se caractérise par ce dernier, apparaît comme engendré par le capital, soit annuellement soit dans une période de circulation déterminée.

Bien que la différence quantitative ne porte que sur les taux du profit et de la plus-value et non sur la plus-value et le profit eux-mêmes, le profit est une autre forme de la plus-value, dans laquelle celle-ci dissimule son origine et son existence. Alors que la plus-value met en lumière la relation qui existe entre le capital et le travail, le profit, qui est rapporté au capital tout entier, montre celui-ci en relation avec lui-même et établit la différence entre sa valeur primitive et la nouvelle valeur qu'il s'est créée. Que cette valeur nouvelle ait pris naissance dans les procès de production et de circulation, cela tombe sous le sens ; mais sa genèse reste mystérieuse et semble déterminée par des vertus spéciales et secrètes du capital. Plus nous approfondirons le problème de la mise en valeur, plus les rapports du capital paraîtront mystérieux et moins se révélera le secret de son organisme interne.

Dans l'étude que nous venons de faire, le taux du profit diffère quantitativement du taux de la plus-value, alors que le profit et la plus-value ont été envisagés comme ayant la même grandeur sous deux formes différentes. Nous allons voir maintenant que les différences sont plus profondes et que même numériquement le profit se distingue de la plus-value.

### Ch. III : Rapport entre le taux du profit et le taux de la plus-value

Ainsi que nous l'avons dit à la fin du chapitre précédent, nous supposons, dans cette première partie, que le profit donné par un capital est égal à la plus-value qu'il produit pendant une période déterminée de circulation. Provisoirement nous faisons abstraction de la subdivision de la plus-value en intérêt, rente, impôts, etc., et de la différence qui se présente dans la plupart des cas entre elle et le profit, ainsi que le montrera l'étude du taux moyen du profit à laquelle nous consacrerons notre deuxième partie.

Le profit étant supposé quantitativement égal à la plus-value, sa grandeur absolue et son taux seront déterminés par des rapports entre des nombres donnés ou à déterminer dans chaque cas. Notre analyse sera donc d'abord purement mathématique.

Nous conservons les notations admises dans les premier et deuxième volumes de cet ouvrage. Le capital total  $C$  se subdivise en capital constant  $c$  et capital variable  $v$  ; il produit une plus-value  $pl$ . Le rapport de cette plus-value au capital variable est le taux de la plus-value ; nous le désignerons par  $pl'$ , de sorte que nous avons :  $pl / v = pl'$  ; d'où  $pl = pl' v$ .

Lorsque nous considérons la plus-value comme produite, non par le capital variable, mais par le capital total, nous lui donnons le nom de profit ( $p$ ) ; son rapport au capital total  $C$  constitue le taux ( $p'$ ) du profit :

$$p' = pl / C = pl / (C + v)$$

En remplaçant  $pl$  par son équivalent  $pl' v$ , nous avons :

$$p' = pl' * (v / C) = pl' * (v / (c + v))$$

égalité qui peut se mettre sous forme de proportion :

$$p' : pl' = v / C$$

Le taux du profit est au taux de la plus-value comme le capital variable est au capital total.

Il résulte de là que  $p'$ , le taux du profit, est toujours plus petit que  $pl'$ , le taux de la plus-value ; car sauf le seul cas (impossible en pratique) où il y aurait exclusivement une avance de salaire et où, le capital constant ( $c$ ) étant nul, on aurait  $v = C$ , le capital variable ( $v$ ) est toujours plus petit que  $C = c + v$ .

Dans notre recherche, nous devrions cependant tenir compte d'autres facteurs qui exercent une influence sur les grandeurs de  $c$ , de  $v$  et de  $pl$ . Ces facteurs sont :

1. La *valeur de la monnaie* ; nous la supposons partout constante.
2. La *rotation*. Nous en ferons abstraction provisoirement, parce que nous nous occuperons dans un chapitre spécial de l'influence qu'elle a sur le taux du profit. [Nous signalerons anticipativement que la formule  $p' = pl' * (v / C)$  n'est rigoureusement exacte que pour une rotation du capital variable. Nous l'appliquerons cependant à la rotation annuelle, en substituant au taux simple ( $pl'$ ) de la plus-value, son taux annuel  $pl' * n$ , expression dans laquelle  $n$  représente le nombre de rotations du capital variable pendant une année (voir vol. II chap. XVI, 1) - F. E.].
3. La *productivité du travail*. Son influence sur le taux de la plus-value a été longuement exposée dans le vol. I, section IV. Elle peut aussi se manifester sur le taux du profit, du moins sur celui d'un capital individuel qui opère avec une productivité supérieure à la productivité sociale moyenne (ainsi que nous l'avons développé vol. I, chap. XII, p. 137) et qui, obtenant ses produits à une valeur inférieure à la valeur sociale moyenne, réalise un profit extraordinaire. Cependant ce cas n'est pas à considérer ici, car dans cette partie nous admettons encore l'hypothèse que les marchandises sont produites dans des conditions sociales normales et sont vendues à leur valeur. Nous supposons que dans chaque cas la productivité du travail reste constante. En effet la composition du capital engagé dans une industrie, c'est-à-dire le rapport entre le capital variable et le capital constant correspond à un degré déterminé de productivité du travail, chaque fois que ce rapport se modifie et que cette modification n'est pas la conséquence d'un changement de valeur des éléments du capital constant ou d'une variation du salaire, la productivité du travail doit aussi se modifier, et c'est ainsi que nous verrons fréquemment que des modifications des facteurs  $c$ ,  $v$  et  $pl$  entraîneront des changements dans la productivité du travail.

Il en est de même des trois autres facteurs : *durée de la journée de travail*, *intensité du travail* et *salaire*. Leur influence sur la masse et le taux de la plus-value a été longuement développée dans le premier volume de cet ouvrage. Bien que dans un but de simplification, nous ayons toujours admis que ces trois facteurs restent constants, il est cependant clair qu'ils peuvent varier lorsque des modifications se produisent dans les valeurs de  $v$  et de  $pl$ . Et à ce sujet, il convient de se rappeler que le salaire exerce, sur l'importance et le taux de la plus-value, une action inverse de celle de la durée et de l'intensité du travail : alors qu'une hausse des salaires diminue la plus-value, l'accroissement des heures et de l'intensité du travail l'augmente.

Admettons, par ex., qu'un capital de 100, occupant 20 ouvriers pendant 10 heures par jour et pour un salaire hebdomadaire de 20, donne une plus-value de 20. Nous aurons :

$$80 c + 20 v + 20 pl ; pl' = 100 \% ; p' = 20 \%$$

Supposons que, sans que le salaire soit augmenté, la journée de travail soit portée à 15 heures. La valeur produite par les 20 ouvriers passera donc de 40 à 60 (10 : 15 = 40 : 60), et le salaire  $v$  restant invariable, la plus-value s'élèvera de 20 à 40. Ce qui nous conduira à :

$$80 c + 20 v + 28 pl ; pl' = 200 \% ; p' = 40 \%$$

Mais si, la journée de travail restant invariable à 10 heures, le salaire tombait de 20 à 12, la valeur produite serait de 40 comme dans la première supposition ; toutefois sa répartition serait différente :  $v$  tomberait à 12 et  $pl$  s'élèverait à 28, de sorte que nous aurions :

$$80 c + 12 v + 40 pl; p' = 233 \frac{1}{3} \% ; p' = 28/92 = 30 * (10/23) \%$$

Nous voyons ainsi qu'une augmentation des heures de travail (et il en est de même d'un accroissement de l'intensité du travail) ou une diminution du salaire augmentent la masse et le taux de la plus-value, tandis qu'une augmentation du salaire à une influence inverse, toutes autres circonstances restant égales. Lorsque  $v$  augmente par suite d'un accroissement du salaire, il y a une quantité, non plus grande, mais plus chère de travail, et au lieu de s'élever,  $p'$  et  $p'$  tombent.

Toute modification de la durée, de l'intensité et du prix du travail entraîne donc une modification correspondante de  $v$ , de  $pl$  et de leur rapport, ainsi qu'une modification du rapport ( $p'$ ) de  $pl$  à  $c + v$ ; de même un changement dans le rapport de  $v$  à  $pl$  implique une modification d'au moins une des trois conditions du travail.

Ici se montrent clairement la relation organique qui lie le capital variable au mouvement et à la mise en valeur du capital total ainsi que la différence qui le sépare du capital constant. Celui-ci n'intervient que par sa grandeur dans la création de la valeur, ce qui revient à dire qu'il est sans importance qu'un capital constant de 1500 £ représente 1500 tonnes de fer à 1 £ ou 500 tonnes à 3 £. La quantité de matières qui correspond à sa grandeur est absolument indifférente pour la création de la valeur et pour le taux du profit ; celui-ci varie en raison inverse de cette grandeur, quelle que soit la variation de la valeur du capital constant par rapport à la quantité de valeurs d'usage qu'elle représente.

Il en est tout autrement du capital variable. Ce n'est pas sa valeur en tant que travail incorporé en lui qui est l'élément intéressant, mais bien sa valeur en tant qu'index du travail total qu'il met en mouvement et qui n'est pas exprimé en lui. En effet, dans ce travail total, la partie qui crée la plus-value est proportionnellement d'autant plus grande que la partie qui correspond au travail payé est plus petite. Supposons qu'une journée de 10 heures équivaille à 10 shillings. Si le travail nécessaire pour reconstituer le salaire, le capital variable, est de 5 heures = 5 shillings, le surtravail sera de 5 heures, et la plus-value, de 5 shillings ; tandis que si le travail nécessaire était de 4 heures = 4 shillings, le surtravail serait de 6 heures et la plus-value de 6 shillings.

Dès que la valeur du capital variable cesse d'être l'index de la quantité de travail qu'il met en mouvement, toute variation de la grandeur de cet index entraîne une modification proportionnelle, mais en sens inverse, du taux de la plus-value.

Appliquons maintenant aux divers cas qui peuvent se présenter dans la pratique, l'expression du taux du profit  $p' = pl' * (v / C)$ . A cet effet faisons varier successivement les différents facteurs de  $pl'$  et voyons ce qui en résulte pour le taux du profit. Agissant ainsi, nous envisagerons une série de cas que nous pourrions considérer, soit comme des applications d'un même capital, soit comme des applications de différents capitaux opérant simultanément dans différentes industries ou différents pays. Si certains de nos exemples paraîtront forcés ou pratiquement impossibles pour un seul et même capital, cette difficulté s'effacera lorsqu'on les considérera comme appliqués à plusieurs capitaux de nature différente.

Nous séparerons donc les deux facteurs  $pl'$  et  $v/C$  du produit  $pl' * (v / C)$  et, supposant d'abord que  $pl'$  reste constant, nous étudierons les résultats de toutes les variations possibles de  $v/C$  ; nous admettrons ensuite que  $v/C$  reste constant et nous ferons passer  $pl'$  par toutes les variations possibles. Enfin nous ferons varier les deux facteurs simultanément et nous éprouverons de la sorte toute la série de cas qui nous permettra de définir les lois du taux du profit.

### I. $pl'$ constant, $v/C$ variable.

Ce cas présente plusieurs aspects et peut être exprimé par une formule générale. Soient deux capitaux  $C$  et  $C1$ , avec des parties variables  $v$  et  $v1$ , différentes, le même taux  $pl'$  de plus-value et des taux de profit  $p'$  et  $p'1$ . Nous aurons :

$$p' = pl' * (v / C); p'1 = pl' * (v1 / C1)$$

Si nous exprimons par  $E$  le rapport  $C1 / C$  et par  $e$  le rapport  $v1 / v$  (ce qui nous donne  $E = C1 / C$  et  $e = v1 / v$ ), nous pouvons écrire  $C1 = EC$  et  $v1 = ev$ . En substituant ces valeurs de  $C1$  et de  $v$  dans l'expression de  $p'1$ , nous obtenons :

$$p'1 = (pl' * e * v / E * C)$$

Mais des deux expressions de  $p'$  et de  $p'1$ , nous pouvons déduire une autre formule du taux du profit. Si nous mettons ces expressions sous forme de proportion, nous avons :

$$p' / p'1 = (pl' * (v / C)) / (pl' * (v1/C1)) = (v / C) / (v1 / C1)$$

Comme la valeur d'une fraction reste invariable lorsqu'on multiplie le numérateur et le dénominateur par un même nombre, nous pouvons transformer  $v/C$  et  $v1/C1$  en ramenant  $C$  et  $C1$  à 100. Pour cela il suffit d'écrire  $v / C = v / 100$  et  $v1 / C1 = v1 / 100$ , et alors le rapport de  $p'$  à  $p'1$ , devient :

$$p' : p'1 = v : v1,$$

ou en d'autres termes :

Lorsque deux capitaux donnent un même taux de plus-value, leurs taux de profit sont entre eux comme leurs parties variables, calculées en supposant le capital total égal à 100.

Ces deux formules embrassent toutes les variations de  $v/C$ .

Avant de les passer en revue, remarquons que, puisque  $C = c + v$  (somme du capital constant et du capital variable) et que les taux de la plus-value et du profit sont ordinairement exprimés en %, il est plus commode d'exprimer également  $c$  et  $v$  en %, c'est-à-dire de supposer  $c + v = 100$ . En effet, quand il s'agit de déterminer non la grandeur absolue mais le taux du profit, il est indifférent que l'on spécifie que c'est un capital de 15000, composé d'un capital constant de 12000 et d'un capital variable de 3000, qui produit une plus-value de 3000 ou que l'on ramène le tout à une valeur du capital supposée égale à 100 :

$$15000 C = 12000 c + 3000 v (+ 3000 pl)$$

$$100 C = 80 c + 20 v + (20 pl)$$

Dans les deux cas le taux de la plus-value est de 100 % et celui du profit de 20 %.

Il en est de même lorsqu'il s'agit de comparer deux capitaux. Ainsi s'il faut comparer le capital ci-dessus au capital suivant :

$$12000 C = 10800 c + 1200 v + (1200 pl)$$

$$100 C = 90 c + 10 v (+ 10 pl)$$

pour lequel  $pl' = 100\%$  et  $p' = 10\%$ , la comparaison est même plus claire quand de part et d'autre on ramène à 100.

Il n'en est plus ainsi quand il faut noter les variations subies par un même capital ; la méthode des pourcentages a alors pour effet d'effacer ces variations dans le plus grand nombre des cas. C'est ainsi que lorsqu'un capital ramené à la valeur de 100 passe de la composition  $80 c + 20 v + 20 pl$  à la composition  $90 c + 10 v + 10 pl$ , on ne voit pas si la modification est due, soit à la diminution absolue de  $v$ , soit à l'augmentation absolue de  $c$ , soit à toutes les deux à la fois. Ici il est donc indispensable de recourir aux chiffres absolus. C'est cette méthode que nous devons suivre dans l'analyse que nous allons entreprendre et dans laquelle il sera important de savoir si  $80 c + 20 v$ , se sont transformés en  $90 c + 10 v$ , soit parce que les 12000  $c$  ont été portés à 27000  $c$ , les 3000  $v$  restant invariables, soit parce que les 3000  $v$  ont été ramenés à  $1333 \frac{1}{3} v$ , les 12000  $c$  restant constants, ou encore parce que les deux facteurs ont varié simultanément, devenant par ex. 13500  $c + 1500 v$ . C'est parce que nous aurons à passer successivement ces différents cas en revue que nous serons obligés de renoncer à la méthode si commode des pourcentages, ou du moins de ne nous en servir qu'accessoirement.

### 1. $pl'$ et $C$ constants, $v$ variable.

Lorsque  $v$  varie,  $C$  ne peut conserver sa grandeur que pour autant que l'autre élément qui le constitue, le capital constant  $c$ , varie parallèlement à  $v$ , mais en sens inverse. Par exemple,  $C$  étant égal à  $80 c + 20 v = 100$ , il ne peut conserver sa grandeur, lorsque  $v$  tombe à 10, que si  $c$  s'élève à 90, ce qui conduit à la composition :  $90 c + 10 v = 100$ . D'une manière générale, nous pouvons donc dire que si  $v$  devient  $v \pm d$ ,  $c$  doit se transformer en  $c \pm d$ , c'est-à-dire qu'il doit varier de la même somme que  $v$ , mais en sens inverse.

De même, lorsque le taux de la plus-value  $pl'$  reste invariable et que le capital variable  $v$  change, la grandeur absolue de la plus-value doit varier ; car dans l'expression  $pl = pl' * v$ , le facteur  $v$  a pris une nouvelle valeur.

La variation de  $v$  nous donne, à côté de

$$p' = pl' * (v / C)$$

une nouvelle expression

$$p'1 = pl'1 * (v1 / C)$$

dans laquelle  $v$  est devenu  $v1$ . La combinaison de ces deux expressions nous permet de déterminer le nouveau taux du profit :

$$p' : p'1 = pl' * (v / C) : pl'1 * (v1 / C) = v : v1$$

Le taux de la plus-value et le capital total restant invariables, le taux originaire du profit est au taux nouveau dû à la variation du capital variable, comme le capital variable originaire est au capital variable modifié.

Supposons, par exemple, qu'un capital de

$$I. 15000 C = 12000 c + 3000 v (+ 3000 pl)$$

se transforme en

$$II. 15000 C = 13000 c + 2000 v (+ 2000 pl)$$

Dans les deux cas, nous avons un capital total de 15000 et un taux de plus-value  $pl' = 100\%$  ; mais le taux du profit de I (20%) est au taux du profit de II ( $13 \frac{1}{3}\%$ ) comme le capital variable de I (3000) est au capital variable de II (2000) ; c'est-à-dire :  $20\% : 13 \frac{1}{3}\% = 3000 : 2000$ .

Le capital variable peut augmenter ou diminuer. Envisageons le premier cas et supposons un capital présentant la constitution et le fonctionnement suivants :

$$I. 100 c + 20 v + 10 pl; C = 120, pl' = 50\%; p' = 8 \frac{1}{3}\%$$

Si le capital variable monte à 30, le capital constant doit tomber à 90, afin que le capital total reste égal à 120 ; quant à la plus-value, son taux restant de 50%, elle doit monter à 15.

Nous aurons donc :

$$II. 90 c + 30 v + 15 pl; C = 120, pl' = 50\%; p' = 12 \frac{1}{2}\%$$

Supposons d'abord que le salaire reste invariable, les autres facteurs du taux de la plus-value, la journée et l'intensité du travail, resteront également constants. L'accroissement de  $v$  (passant de 20 à 30) ne peut donc résulter que d'une augmentation de moitié du nombre des ouvriers. La valeur produite augmentera également de moitié ; de 30 elle atteindra 45, et comme avant elle se répartira par  $\frac{2}{3}$  sur le salaire et  $\frac{1}{3}$  sur la plus-value. Mais en même temps et malgré l'augmentation du nombre des ouvriers, le capital constant, la valeur des moyens de production, aura rétrogradé de 100 à 90. Nous nous trouverons donc en présence d'une productivité décroissante du travail combinée avec une diminution du capital constant.

Ce cas est-il économiquement possible ?

Dans l'agriculture et les industries extractives, où la diminution de la productivité du travail et l'augmentation du nombre des ouvriers sont admissibles, ces variations, la production étant capitalisée, doivent être accompagnées, non d'une diminution, mais d'une augmentation du capital constant. Si même la diminution de  $c$  était déterminée uniquement par une baisse des prix, un capital isolé ne pourrait passer de 1 à 2 que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. Il n'en est pas de

même quand on se trouve en présence de deux capitaux engagés, en des pays différents, dans des branches différentes de l'agriculture ou d'une industrie extractive. Dans ce cas, il n'y a rien d'étonnant à ce que d'un côté on emploie plus d'ouvriers que de l'autre, (par conséquent, plus de capital variable) tout en travaillant avec des moyens de production moins importants ou moins coûteux.

Supposons maintenant que l'accroissement de 20 à 30 du capital variable soit dû à une augmentation correspondante du salaire, le même nombre d'ouvriers, 20 par exemple, continuant à travailler avec les mêmes ou presque les mêmes moyens de production. Si la journée de travail restait la même, 10 heures par exemple, la valeur produite serait également la même et continuerait à s'élever à 30. Mais comme ces 30 seraient absorbés entièrement pour remplacer le capital variable, la plus-value aurait disparu. Or nous avons supposé que le taux de la plus-value se maintient à 50 %, comme dans I. Il n'est donc pas possible que la journée de travail reste invariable et il faut, pour obtenir la plus-value que nous avons prévue, que sa durée soit portée à 15 heures. Les 20 ouvriers produiront alors (en 15 heures) une valeur de 45 et nous aurons réalisé toutes les conditions prévues par nos formules :

$$\text{II. } 90 c + 30 v + 15 pl; C = 120, pl' = 50 \% ; p' = 12 \frac{1}{2} \%$$

La quantité de moyens de travail outils, machines, etc., sera donc la même que dans le cas I, mais celle de matières premières et auxiliaires devra être augmentée de moitié. Une baisse des prix de ces matières rendra très possible, pour un capital isolé, le passage de la situation I à la situation II, dans les conditions que nous avons supposées, et la perte que subira le capitaliste par la dépréciation de son capital constant sera compensée, du moins dans une certaine mesure, par l'augmentation de son profit.

Supposons maintenant qu'au lieu d'augmenter, le capital variable diminue. Renversons donc notre exemple précédent et admettons que le capital, qui avait originellement la composition II, ait la composition I après sa transformation. Donc II.  $90 c + 30 v + 15 pl$  se change en I.  $100 c + 20 v + 10 pl$ . Il est évident que cette interversion ne modifie en rien les deux taux du profit, ni les conditions qui les déterminent.

Si  $v$  tombe de 30 à 20, parce qu'une diminution du nombre des ouvriers marche de pair avec une augmentation du capital constant, nous sommes en présence de la marche normale de l'industrie moderne : la productivité croissante du travail, c'est-à-dire la mise en œuvre de moyens de production de plus en plus puissants par des ouvriers de moins en moins nombreux. La troisième partie de ce volume montrera que ce résultat est accompagné nécessairement de la baisse du taux du profit.

Si au contraire  $v$  tombe de 30 à 20, parce que les ouvriers restés en nombre égal reçoivent moins de salaire, la valeur produite sera comme précédemment  $30 v + 15 pl = 45$ , à condition que la journée de travail reste invariable. Mais dans ce cas,  $v$  n'étant plus que de 20, la plus-value devrait s'élever à 25 et atteindre le taux de 125 %, conséquence qui est en opposition avec nos prémisses. Pour que celles-ci soient maintenues, la plus-value devrait tomber de 50 % au taux de 10 % et la valeur produite reculer de 45 à 30, ce qui n'est possible que si la journée de travail est raccourcie de  $\frac{1}{3}$ . Nous aurons donc :

$$100 c + 20 v + 10 pl ; pl' = 50 \% ; p' = 8 \frac{1}{3} \%$$

Inutile de dire que cette diminution des heures de travail se réalisant concurremment avec une diminution du salaire ne se présente pas en pratique. Mais cela est sans importance ; le taux du profit est fonction de plusieurs variables, dont l'action ne peut être dégagée qui en examinant l'influence de chacune isolément, sans se préoccuper si les suppositions qu'on fait de la sorte sont ou ne sont pas économiquement possibles pour un même capital.

## 2. $pl'$ constant, $v$ variable et $C$ modifié par la variation de $v$ .

Le cas ne se différencie du précédent que par une question de degré. Au lieu d'augmenter ou de diminuer à mesure que  $v$  diminue ou augmente,  $C$  reste constant. Actuellement dans la grande industrie et l'agriculture le capital variable intervient pour une part relativement petite dans le capital total et ne peut donc faire varier celui-ci que dans des limites très étroites. Partons encore du capital :

$$\text{I. } 100 c + 20 v + 10 pl; C = 120; pl' = 50 \% ; p' = 8 \frac{1}{3} \%$$

et supposons qu'il subisse la transformation suivante :

$$\text{II. } 100 c + 30 v + 15 pl; C = 130; pl' = 50 \% ; p' = 11 \frac{7}{13} \%$$

Si la transformation était inverse, si elle était caractérisée par une diminution du capital variable, nous n'aurions qu'à supposer que c'est II qui se transforme en I.

Dans le cas que nous examinons, les conditions économiques sont essentiellement les mêmes que dans le cas précédent; aussi jugeons-nous inutile de les détailler à nouveau. Le passage de I à II est caractérisé par une diminution de moitié de la productivité du travail : la mise en œuvre de 100  $c$  exige  $1 \frac{1}{2}$  fois plus de travail dans II que dans I. Ce cas peut se produire dans l'agriculture<sup>1</sup>.

Alors que dans le cas précédent, le capital total restait invariable parce que du capital constant se transformait en capital variable ou vice versa, ici tout accroissement ou toute diminution du capital variable entraîne un engagement ou un dégagement de capital.

## 3. $pl'$ et $v$ constants, $c$ et partant $C$ variables.

Dans ce cas, l'expression

<sup>1</sup> Le manuscrit contient ici la note : « A rechercher plus tard comment ce cas influence la rente foncière ».

$$p' = p' * (v / C) \text{ se change en } p'1 = p' * (v / C1)$$

et la combinaison des deux nous conduit à

$$p'1 : p' = C : C1$$

Les taux de la plus-value et les capitaux variables étant les mêmes, les taux du profit sont en raison inverse des capitaux totaux.

Par exemple, les formules suivantes correspondant à trois capitaux différents ou à des états différents d'un même capital :

- I.  $80 c + 20 v + 20 pl$ ;  $C = 100$ ;  $p' = 100 \%$ ;  $p' = 20 \%$ .
- II.  $100 c + 20 v + 20 pl$ ;  $C = 120$ ;  $p' = 100 \%$ ;  $p' = 16 \frac{2}{3} \%$ .
- III.  $60 c + 20 v + 20 pl$ ;  $C = 80$ ;  $p' = 100 \%$ ;  $p' = 25 \%$ .

donnent lieu aux proportions suivantes :

$$20 \% : 16 \frac{2}{3} \% = 120 : 100 \text{ et } 20 \% : 25 \% = 80 : 100$$

La formule générale,  $p'1 = p' * ((e * v) / (E * C))$  trouvée plus haut, des variations de  $v/C$  lorsque  $p'$  reste constant, devient maintenant

$$p'1 = p' * (v / (E * C))$$

(car  $v$  ne changeant pas, le facteur  $e = v1 / v$  devient égal à 1).

Nous savons que  $p' * v = pl$ , l'ensemble de la plus-value. Or  $p'$  et  $v$  restent constants ; les variations de  $C$  n'affectent donc pas  $pl$  ; elles n'ont aucune répercussion sur la somme totale de la plus-value.

Si  $c$  tombait à zéro,  $p'$ , le taux du profit, serait égal à  $p'$ , le taux de la plus-value.

La variation de  $c$  peut résulter d'un changement, ou de la valeur des éléments du capital constant, ou de la composition technique du capital total, c'est-à-dire de la productivité du travail. Dans ce dernier cas, l'accroissement de la productivité du travail social, qui serait une conséquence du développement de la grande industrie et de l'agriculture, aurait pour effet, dans l'exemple que nous avons choisi, de déterminer la transition de III à I et de I à II. Une quantité de travail payée 20 et produisant 40 mettrait d'abord en œuvre 60 de moyens de travail ; la productivité augmentant et la valeur restant la même, les moyens de travail passeraient à 80 et ensuite à 100. L'inverse caractériserait la décroissance de la productivité ; une même quantité de travail mettrait en œuvre moins de moyens de production et l'exploitation deviendrait plus restreinte, ainsi que cela peut se présenter dans l'agriculture, les mines, etc.

Une économie de capital constant augmente le taux du profit et dégage du capital ; elle est donc importante pour le capitaliste. Nous nous en occuperons plus loin lorsque nous étudierons les conséquences des variations des prix des éléments (surtout les matières premières) du capital constant.

Le cas que nous venons d'analyser établit une fois de plus que l'action d'une variation du capital constant sur le taux du profit est indépendante de la cause de cette variation, que celle-ci résulte d'une augmentation ou d'une diminution des éléments matériels de  $c$  ou d'une simple modification de valeur de ceux-ci.

#### 4. $p'$ constant, $v$ , $c$ et $C$ variables

La formule générale de la variation du taux du profit,

$$p'1 = p' * ((e * v) / (E * C))$$

trouve son application ici. Il en résulte que, le taux de la plus-value restant le même :

- a. Le taux du profit diminue, lorsque  $E$  est plus grand que  $e$ , c'est-à-dire si le capital constant augmente de telle sorte que l'accroissement du capital total est plus rapide que celui du capital variable. Si un capital  $80 c + 20 v + 20 pl$  se transforme en  $170 c + 30 v + 30 pl$ , le taux  $p'$  reste égal à 100 %, mais  $v$  tombe de  $20/100$  à  $30/200$ , bien que  $v$  ait augmenté en même temps que  $C$  ; le taux du profit tombe de 20 % à 15 %.
- b. Le taux du profit ne reste constant que lorsque  $e = E$ , car la fraction  $v/C$  reste invariable quand on en multiplie le numérateur et le dénominateur par un même nombre.  $80 c + 20 v + 20 pl$  et  $160 c + 40 v + 40 pl$  donnent évidemment un même taux de profit, puisque, dans les deux cas,  $p'$  est égal à 100% et que l'on a d'un côté,  $v/C = 20/100$  et de l'autre côté  $v/C = 40/200$ .
- c. Le taux du profit monte lorsque  $e$  est plus grand que  $E$ , c'est-à-dire lorsque le capital variable s'accroît plus vite que le capital total. Si  $80 c + 20 v + 20 pl$  se transformer en  $120 c + 40 v + 40 pl$ , le taux du profit passe de 20 % à 25 %, parce que,  $p'$  restant invariable,  $v$  s'est élevé de  $20/100$  à  $40/160$ , soit de  $1/5$  à  $1/4$ .

Lorsque  $v$  et  $C$  varient dans le même sens, nous pouvons admettre que jusqu'à une certaine limite ils subissent des variations proportionnelles (c'est-à-dire que  $v$  reste invariable), et que, passé cette limite, un des deux seulement varie ; ce qui nous permet de ramener ce cas compliqué à l'un des cas plus simples examinés précédemment.

Par exemple, si  $80 c + 20 v + 20 pl$  se transforme successivement jusqu'à devenir  $100 c + 30 v + 30 pl$ , le rapport de  $v$  à  $c$  et par conséquent celui de  $v$  à  $C$  restent invariables jusqu'à la transformation  $100 c + 25 v + 25 pl$  ; jusque-là, le taux du profit n'est pas modifié. A partir de  $100 c + 25 v + 25 pl$ , par exemple, lorsque  $v$ , en devenant égal à 30, augmente de 5 et que  $C$  passe de 125 à 130, nous retompons dans le second cas, c'est-à-dire la simple variation de  $v$  et la variation de  $C$  qui en résulte. Le taux du profit, qui était de 20 %, augmente par cette addition de 5 et le taux de la plus-value restant égal à  $23 \frac{1}{13} \%$ .

La même réduction à un cas plus simple est possible, lorsque  $v$  et  $C$  varient en sens inverse. Si par ex.  $80 c + 20 v + 20 pl$  varie jusqu'à se transformer en  $110 c + 10 v + 10 pl$ , il donne lorsqu'il devient  $40 c + 10 v + 10 pl$ , le même taux du profit (20 %) qu'au début. Une addition de 70, fera ensuite tomber ce taux à  $8 \frac{1}{3}$  %. En envisageant les choses de la sorte nous avons ramené le cas à celui où un seul facteur ( $c$ ) varie.

Les variations simultanées de  $v$ ,  $c$  et  $C$  ne constituent donc pas un problème nouveau, et aboutissent en dernière instance au cas où un seul facteur varie. Il en est même ainsi de la dernière hypothèse qui est à examiner, celle où  $v$  et  $C$ , restant numériquement invariables, subissent une modification quant à la valeur de leurs éléments constitutifs,  $v$  exprimant un autre quantum de travail et  $c$  un autre quantum de moyens de production.

Dans  $80 c + 20 v + 20 pl$ ,  $20 v$ , représente le salaire de 20 ouvriers, fournissant 10 heures de travail par jour. Supposons que ce salaire augmente dans la proportion de 1 à 4 ce qui revient à dire que 20, ne pourra plus servir qu'à payer 16 ouvriers. Si 20 ouvriers produisaient, pendant 200 heures de travail, une valeur de 40, pendant 160 heures, 16 ouvriers ne produiront, en supposant qu'ils travaillent 10 heures par jour, qu'une valeur de 32. Si de cette valeur nous déduisons les 20, dépensés en salaires, il ne restera que 12 de plus-value et le taux de celle-ci sera tombé de 100 % à 60 %. Mais nous avons admis que le taux de la plus value reste invariable ; il faut donc que la journée de travail soit prolongée d'un quart et portée de 10 à 12 heures  $\frac{1}{2}$ . Les 16 ouvriers travailleront alors pendant 200 heures par jour c'est-à-dire autant que les 20 ouvriers faisant des journées de 10 heures, et comme ceux-ci ils produiront 40 ; le capital de  $80 c + 20 v$  donnera dans les deux cas une plus-value de 20.

Inversement : si le salaire tombe de façon que  $20 v$  paie 30 ouvriers,  $pl'$  ne restera constant que si la journée de travail se raccourcit de 10 à  $6 \frac{2}{3}$  heures ( $20 * 10 = 30 * 6 \frac{2}{3} = 200$  heures de travail).

Nous avons déjà examiné jusqu'à quel point  $c$ , restant constant comme valeur en argent, peut varier par les quantités de moyens de production qu'il représente. Ce cas ne se présentera que très exceptionnellement sous sa forme pure. Quant aux variations des valeurs des éléments de  $c$  qui, la valeur de celui-ci restant constante, ont pour effet de modifier les rapports de ses parties constituantes, elles n'affectent ni le taux du profit, ni celui de la plus-value aussi longtemps qu'elles ne modifient pas la grandeur de  $v$ .

Nous avons ainsi passé en revue toutes les variations de  $v$ , de  $c$  et de  $C$  qui peuvent se présenter, et nous avons vu qu'alors que la plus-value reste constante, le taux du profit est susceptible de toutes les variations, parce qu'il est affecté par la moindre modification du rapport de  $v$  à  $c$  et par conséquent de  $v$  à  $C$ . Nous avons vu en outre que la variation de  $v$  ne peut pas franchir une certaine limite au delà de laquelle la constance de  $pl'$  est économiquement impossible. Et comme la variation de  $c$  est soumise également à une limite au delà de laquelle  $v$  ne peut plus rester constant, il est clair qu'il existe pour les variations de  $v / C$  des limites à partir desquelles  $pl'$  doit également varier. Cette action réciproque des différentes variables de notre expression apparaîtra plus clairement encore dans l'étude des variations de  $pl'$  à laquelle nous allons passer maintenant.

## II. $pl'$ variable.

Pour avoir une formule générale du taux du profit, quel que soit le taux de la plus-value,  $v$  étant constant ou variable, il suffit de mettre l'expression

$$p' = pl' * (v / C)$$

sous la forme

$$p'1 = pl'1 * (v1 / C1)$$

dans laquelle  $p'1$ ,  $pl'1$ ,  $v1$ , et  $C1$  sont les valeurs modifiées de  $p'$ ,  $pl'$ ,  $v$  et  $C$ . Le rapprochement de ces deux expressions donne :

$$p' : p'1 = pl' * (v / C) : pl'1 * (v1 / C1)$$

D'où

$$p'1 = (pl'1/pl') * (v1 / v) * (C / C1) : p'$$

### 1. $pl'$ variable, $v/C$ constant.

$v/C$  étant constant, les expressions de  $p'$  et de  $p'1$ , deviennent

$$p' = pl' * (v / C); p'1 = pl'1 * (v / C)$$

D'où

$$p' : p'1 = pl' : pl'1$$

Les taux de profit de deux capitaux ayant la même composition sont entre eux comme les taux de plus-value. Les grandeurs absolues ne jouant aucun rôle dans la fraction  $v/C$ , qui est envisagée uniquement comme un rapport, la règle que nous venons d'énoncer est vraie pour tous les capitaux ayant la même composition, quelle que soit leur grandeur absolue.

$$80 c + 20 v + 20 pl; C = 100, pl' = 100 \%; p' = 20 \%$$

$$160 c + 40 v + 20 pl; C = 200, pl' = 50 \%; p' = 10 \%$$

$$100\% : 50\% = 20\% : 10\%$$

Lorsque les grandeurs absolues de  $v$  et de  $C$  sont les mêmes dans les deux cas, les taux des profits sont entre eux comme les sommes de plus-value :

$$p' : p'1 = pl' * v : pl'1 * v = pl : pl1$$

Par exemple :

$$\begin{aligned} 80 c + 20 v + 20 pl; pl' = 100 \%, p' = 20 \% \\ 80 c + 20 v + 10 pl; pl' = 50 \%, p' = 10 \% \\ 20\% : 10\% = 100 * 20 : 50 * 20 = 20 pl : 10 pl \end{aligned}$$

Il est clair que pour des capitaux de même composition (soit d'une manière absolue, soit seulement au point de vue des rapports des parties intégrantes) le taux de la plus-value ne peut être différent que pour autant qu'il y ait une différence, soit dans le taux du salaire, soit dans la durée de travail, soit dans l'intensité du travail. Considérons les trois cas :

- I.  $80 c + 20 v + 10 pl; pl' = 50 \%; p' = 10 \%$
- II.  $80 c + 20 v + 20 pl; pl' = 100 \%; p' = 20 \%$
- III.  $80 c + 20 v + 40 pl; pl' = 200 \%; p' = 40 \%$

La valeur produite est  $20 v + 10 pl = 30$  dans I ; elle est de 40 dans II et de 60 dans III. Ces différences peuvent résulter de trois espèces de causes.

*Primo.* - Les salaires peuvent être différents :  $20 v$  ne correspond pas, dans chaque cas, à un même nombre d'ouvriers. Supposons, par ex., que dans I, 15 ouvriers, travaillant pendant 10 heures pour un salaire de  $1 \frac{1}{3} \text{ £}$  produisent une valeur de 30 £, dont 20 remplaçant le salaire et 10 constituant la plus-value. Si le salaire tombe à 1 £, on peut occuper 20 ouvriers pendant 10 heures et produire une valeur de 40 £, dont 20 pour payer le salaire et 20 pour former la plus-value. Si le salaire baisse jusqu'à  $\frac{2}{3} \text{ £}$ , 30 ouvriers pourront être occupés pendant 10 heures et ils produiront une valeur de 60 £, dont 20 pour le salaire et 40 pour la plus-value.

Ce cas (constance de la composition du capital, constance de la durée et de l'intensité du travail, variation du taux de la plus-value par suite de la variation du salaire) est le seul auquel s'applique la règle de Ricardo : « Profits would be high or low, *exactly in proportion* as wages would be low or high »<sup>2</sup> (*Principles*, ch. I, sect. III p. 18 des *Works* of D. Ricardo, ed. Mac Culloch, 1852).

*Secundo.* - L'intensité du travail peut varier. En travaillant 10 heures par jour, 20 ouvriers produisent, avec les mêmes moyens de travail, dans I, 30, dans II, 40, dans III, 60 pièces d'une marchandise déterminée, chaque pièce ayant une valeur supérieure de 1 £ à celle des moyens de production qu'elle a absorbés, 20 pièces = 20 £ étant nécessaires dans chaque cas pour payer le salaire, il reste comme plus-value, dans I, 10 pièces = 10 £, dans II, 20 pièces = 20 £, dans III, 40 pièces = 40 £.

*Tertio.* - La journée de travail peut être différente. Si 20 ouvriers travaillent, avec la même intensité, dans I, 9 heures par jour, dans II, 12 heures, dans III, 18 heures, les produits qu'ils fourniront seront dans le rapport 30 : 40 : 60 ou 9 : 12 : 18. Leur salaire étant de 20 dans chaque cas, il restera comme plus-value, 10, 20 et 40.

Par conséquent le taux de la plus-value et,  $v/C$  restant constant, le taux du profit varie en raison inverse des variations du salaire et en raison directe des variations de l'intensité et de la durée de la journée de travail.

## 2. $pl'$ et $v$ variables, $C$ constant.

A ce cas s'applique la proportion :

$$p' : p'1 = pl' * (v / C) : pl'1 * (v1 / C) = pl' * v : pl'1 * v1 = pl : pl1$$

Les taux de profit sont entre eux comme les quantités de plus-value.

Nous avons vu qu'à une variation du taux de la plus-value, le capital variable restant constant, correspond une variation de la grandeur et de la répartition de la valeur produite. De même les variations simultanées de  $v$  et de  $pl'$  impliquent toujours une autre répartition de la valeur produite, mais elles n'ont pas toujours comme conséquence un changement de grandeur de celle-ci. Trois cas sont possibles.

**a)**  $v$  et  $pl'$  varient en sens inverse, mais de quantités égales.

Par ex.

$$\begin{aligned} 80 c + 20 v + 10 pl; pl' = 50 \%; p' = 10 \% \\ 90 c + 10 v + 20 pl; pl' = 200 \%; p' = 20 \% \end{aligned}$$

Les valeurs produites et les quantités de travail fournies sont les mêmes dans les deux cas :

$$20 v + 10 pl = 10 v + 20 pl = 30.$$

Mais dans le premier cas, on paie 20 pour le salaire et il reste 10 de plus-value, tandis que dans le second, le salaire est de 10 et la plus-value de 20. C'est le seul cas où les variations simultanées de  $v$  et de  $pl'$  n'affectent pas le nombre des ouvriers, l'intensité et la durée de la journée de travail.

**b)**  $v$  et  $pl'$  varient en sens inverse, mais de quantités différentes.

La variation de l'un ou de l'autre prédomine.

$$\text{I. } 80 c + 20 v + 20 pl; pl' = 100 \%; p' = 20 \%$$

<sup>2</sup> « Les profits seront hauts ou bas *exactement en raison* de ce que les salaires sont bas ou hauts ».

II.  $72 c + 28 v + 20 pl; pl' = 71 \frac{3}{4} \% ; p' = 20 \%$

III.  $84 c + 16 v + 20 pl; pl' = 125 \% ; p' = 20 \%$

Dans I, un produit de 40 est payé par 20 v, dans II, un produit de 48 par 28 v, et dans III, un produit de 36 par 16 v. La valeur produite et le salaire ont changé. Or une variation de la valeur produite correspond à une variation de la quantité de travail fournie, due soit à une variation du nombre des ouvriers, soit à une variation de la durée ou de l'intensité du travail, soit à plusieurs de ces causes agissant simultanément.

c)  $pl'$  et  $v$  varient dans le même sens.

Dans ce cas l'action de l'un s'ajoute à celle de l'autre.

I.  $90 c + 10 v + 10 pl; pl' = 100\%; p' = 10 \%$

II.  $80 c + 20 v + 30 pl; pl' = 150\%; p' = 30 \%$

III.  $92 c + 8 v + 6 pl; pl' = 75\%; p' = 6 \%$

La valeur produite est de 20 dans I, de 50 dans II, de 14 dans III. Les différences des quantités de travail fournies sont en rapport avec des différences soit du nombre d'ouvriers, soit de la durée ou de l'intensité du travail, soit de plusieurs de ces facteurs.

### 3. $pl'$ , $v$ et $C$ variables.

Ce cas ne donne lieu à aucune considération nouvelle et rentre dans la formule générale, donnée sous II,  $pl'$  variable.

Par conséquent, les cas suivants se présentent dans l'étude de l'action de la variation du taux de la plus-value sur le taux du profit :

1)  $p'$  augmente ou diminue dans la même mesure que  $pl'$ ,  $v/C$  restant constant.

$$80 c + 20 v + 20 pl; pl' = 100\%; p' = 20 \%$$

$$80 c + 20 v + 10 pl; pl' = 50\%; p' = 10 \%$$

$$100\% : 50\% = 20\% : 10\%$$

2)  $p'$  augmente ou diminue plus rapidement que  $pl'$ ,  $v/C$  variant dans le même sens que  $pl'$ .

$$80 c + 20 v + 10 pl; pl' = 50\%; p' = 10 \%$$

$$70 c + 30 v + 20 pl; pl' = 66 \frac{2}{3} \% ; p' = 20 \%$$

$$50\% : 66 \frac{2}{3} \% < 10\% : 20 \%$$

3)  $p'$  augmente ou diminue moins rapidement que  $pl'$ ,  $v/C$  variant en sens inverse et moins rapidement que  $pl'$ .

$$80 c + 20 v + 10 pl; pl' = 50\%; p' = 10 \%$$

$$90 c + 10 v + 15 pl; pl' = 150 \% ; p' = 15 \%$$

$$50\% : 150 \% > 10\% : 15 \%$$

4)  $p'$  varie en sens inverse de  $pl'$ ,  $v/C$  variant en sens inverse et plus rapidement que  $pl'$ .

$$80 c + 20 v + 10 pl; pl' = 100\%; p' = 20 \%$$

$$90 c + 10 v + 15 pl; pl' = 150 \% ; p' = 15 \%$$

$pl'$  s'élève de 100 à 150 % pendant que  $p'$  tombe de 20 à 15 %.

5) Enfin  $p'$  reste constant alors que  $pl'$  augmente ou diminue,  $v/C$  variant en sens inverse, mais dans la même mesure  $pl'$ .

Ce dernier cas demande quelques explications. Alors que l'étude des variations de  $v$  nous avait montré qu'un même taux de la plus-value peut s'exprimer dans les taux de profit les plus variés, nous voyons ici que le même taux du profit peut correspondre à des taux de plus-value absolument différents. Mais alors que, dans l'hypothèse de  $pl'$  constant, n'importe quel changement du rapport de  $v$  à  $C$  suffisait pour modifier le taux du profit, il faut, dans l'hypothèse de  $pl'$  variable, que  $v/C$  subisse une variation inverse et correspondante pour que le taux du profit reste constant. Or cela ne se présente que très exceptionnellement, soit pour un même capital, soit pour deux capitaux engagés dans le même pays. Soit p. ex. un capital de

$$80 c + 20 v + 20 pl; C=100; pl' = 100\%; p' = 20 \%$$

Supposons que le salaire fléchisse dans des conditions telles que le même nombre d'ouvriers puisse être payé par 16v au lieu de 20v. Toutes autres circonstances égales, 4v seront dégagés et nous aurons :

$$80 c + 16 v + 24 pl; C=96; pl' = 150\%; p' = 25 \%$$

Pour que  $p'$  soit de 20 %, comme auparavant, le capital total devra s'élever à 120 et le capital constant à 104 :

$$104 c + 16 v + 24 pl; C=120; pl' = 150\%; p' = 20 \%$$

Or cela n'est possible que si la baisse du salaire est accompagnée d'une variation de la productivité du travail correspondant à la nouvelle composition du capital, ou si la valeur argent du capital constant monte de 80 à 104 ; toutes conditions qui ne se présentent simultanément que par hasard et par exception. En effet, une variation de  $pl'$  indépendante d'une variation de  $v$  et par conséquent de  $v/C$  n'est possible que dans des circonstances tout à fait spéciales, notamment dans les industries qui ne font appel qu'à du capital fixe et du travail, et utilisent des matières premières fournies directement par la nature.

Il n'en est pas de même quand on compare des pays différents; dans ce cas, le même taux du profit exprime le plus souvent des taux différents de plus-value.

Il résulte des cinq cas que nous avons passés en revue que la hausse, la baisse ou l'invariabilité du taux du profit peuvent correspondre soit à une augmentation, soit à une diminution du taux de la plus-value ; elles peuvent correspondre également, ainsi que nous l'avons vu précédemment, à l'invariabilité de ces derniers.

---

Le taux du profit est donc déterminé par deux facteurs principaux, le taux de la plus-value et la composition du capital, dont les effets peuvent se résumer comme suit (nous exprimons simplement les rapports, étant donné qu'il est sans importance que la variation procède de telle ou telle partie du capital) :

Les taux du profit de deux capitaux ou d'un même capital dans deux états successifs, sont *égaux* :

- I. Lorsque, pour une même composition centésimale, ces capitaux ont les mêmes taux de plus-value ;
- II. Lorsque, la composition centésimale et les taux de la plus-value étant différents, ces capitaux produisent des *quantités* égales de plus-value ( $pI = pI'/v$ ), en d'autres termes, lorsque les facteurs  $pI'$  et  $v$  y sont en raison inverse l'un de l'autre.

Les taux du profit sont *inégaux* :

1. Lorsque, pour une même composition centésimale, les capitaux ont des taux de plus-value inégaux. Dans ce cas, les taux du profit sont entre eux comme les taux de plus-value.
2. Lorsque, les taux de la plus-value étant égaux, la composition centésimale des capitaux est différente. Dans ce cas, les taux du profit sont entre eux comme les capitaux variables.

Lorsque les taux de la plus-value et la composition centésimale des capitaux sont différents. Dans ce cas, les taux du profit sont entre eux comme les produits  $pI' * v$ , c'est-à-dire comme les quantités de plus-value, rapportées au capital total<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Le manuscrit contient d'autres calculs très détaillés relatifs à des particularités très intéressantes des taux de la plus-value et du profit ( $pI'$  et  $pI$ ), dont les mouvements, notamment dans les cas où ces deux taux se rapprochent ou s'éloignent l'un de l'autre, peuvent être représentés par des diagrammes. Je renonce à la reproduction de ces calculs, parce qu'ils sont peu importants pour le but immédiat de ce volume et qu'il suffit de les signaler à l'attention des lecteurs qui auraient l'intention d'approfondir cette étude. F. E.

## Ch. IV : Action de la rotation sur le taux de profit.

[L'action de la rotation sur la production de la plus-value et du profit a été analysée dans notre second volume. En peu de mots elle peut être exposée comme suit : La rotation devant avoir une certaine durée, tout le capital ne peut pas être appliqué, en une fois, à la production; une partie en reste continuellement en friche, sous forme de capital-argent, de matière première, de capital-marchandise non encore vendu ou de créances non encore échues. Cette partie vient en déduction du capital engagé dans la production active et utilisé à la création de la plus-value ; elle réduit par conséquent l'importance de cette dernière. Plus le temps de rotation est court, plus la partie de capital en friche est petite par rapport au capital total, plus importante est la récolte de plus-value, toutes autres circonstances égales.

Nous avons montré, dans notre second volume, comment le raccourcissement du temps de rotation ou de l'une de ses deux périodes, le temps de production ou le temps de circulation, augmente la production de la plus-value. Cet effet se répercute sur le taux du profit, qui est le rapport de la plus-value au capital total engagé dans la production. Ce que nous avons dit, dans la deuxième partie du second volume, concernant la plus-value, s'applique donc au profit et à son taux, et nous pouvons nous dispenser de le répéter ici. Nous insisterons cependant sur quelques points essentiels.

Le moyen le plus efficace pour raccourcir le temps de production est l'accroissement de la productivité du travail, ce qui, dans le langage ordinaire, est la caractéristique du progrès de l'industrie. Cet accroissement a pour conséquence la hausse du taux du profit, à moins qu'il ne soit accompagné, par suite de la mise en œuvre de machines coûteuses, d'une augmentation sensible du capital engagé. Une pareille hausse du taux du profit a été provoquée, par exemple, dans la métallurgie et l'industrie chimique, par la plupart des progrès les plus récents. C'est ainsi que les procédés de fabrication de l'acier découverts par Bessemer, Siemens, Gilchrist-Thomas et d'autres, sont venus réduire au minimum la durée d'opérations autrefois très longues, tout en en ramenant les frais à un taux relativement insignifiant. De même la préparation, au moyen du goudron de houille, de l'alizarine, qui remplace la garance, donne en quelques semaines et sans autres installations que celles en usage pour les autres couleurs obtenues par le goudron, des résultats qu'on mettait autrefois des années à obtenir. Il fallait un an pour la pousse de la garance, dont les racines devaient ensuite mûrir pendant plusieurs années avant de pouvoir être appliquées à la teinture.

Quant à la diminution du temps de circulation, elle est activée avant tout par le perfectionnement des moyens de communication. Les dernières cinquante années ont amené, dans ce domaine, une révolution qui ne peut être comparée qu'à la révolution industrielle de la seconde moitié du siècle dernier. Le chemin de fer a pris la place de la route empierrée, les navires à vapeur rapides et réguliers se sont substitués aux voiliers lents et capricieux et le télégraphe a envahi le globe tout entier. C'est en réalité par le canal de Suez que la pénétration en Extrême-Orient et en Australie est devenue possible. Alors qu'en 1847 il fallait douze mois au moins (voyez notre deuxième volume, p. 270) pour envoyer des marchandises en Asie orientale, il ne faut plus que douze semaines aujourd'hui. Les deux grands foyers des crises de la période de 1825 à 1857, l'Amérique et les Indes, sont rapprochés de 70 à 90 % des pays industriels de l'Europe, ce qui rend impossible dans une large mesure le retour de ces événements offensifs.

Le temps de rotation du commerce mondial a été diminué considérablement et l'activité du capital a été doublée et même triplée. Il va de soi que cette révolution ne s'est pas accomplie sans contre-coup sur le taux du profit. Pour apprécier d'une manière exacte l'influence de la rotation sur ce dernier, nous devons admettre que tous les autres éléments (taux de la plus-value, journée de travail, composition centésimale) sont les mêmes pour les deux capitaux que nous mettrons en parallèle.

Prenons un capital A, ayant la composition  $80 c + 20 v = 100 C$ , et qui, pour un taux de plus-value de 100 %, accomplit deux rotations par an. Son produit annuel sera  $160 c + 40 v + 40 pl$ . Le taux du profit devant être calculé en rapportant  $40 pl$ , non pas au capital employé de 200, mais au capital avancé de 100, nous aurons  $p' = 40 \%$ .

Soit un second capital B =  $160 c + 40 v = 200 C$  qui, pour le même taux de plus-value de 100 %, n'accomplit qu'une rotation par an. Son produit annuel sera également de  $160 c + 40 v + 40 pl$ , mais les  $40 pl$  devront être rapportés au capital avancé de 200, ce qui donnera un taux de profit de 20 %, la moitié de celui de A.

Les taux de profit de deux capitaux de même composition, de même taux de plus-value et de même durée de travail, sont donc en rapport inverse des périodes de rotation. Si la composition, le taux de plus-value, la journée de travail ou le salaire n'étaient pas identiques pour les deux capitaux comparés, il en résulterait d'autres différences pour le taux du profit; mais ces différences, dont nous nous sommes déjà occupés dans le chap. III, sont indépendantes de la rotation et ne nous intéressent pas ici.

L'effet d'une diminution du temps de circulation sur la production de plus-value et par conséquent de profit se traduit directement par un accroissement de l'activité du capital variable. Nous avons démontré, vol. II, chap. XVI (la rotation du capital variable), qu'un capital variable de 500, accomplissant dix rotations par an, rapporte autant de plus-value qu'un capital variable de 5000 qui, avec le même taux de plus-value et le même salaire, n'en accomplit qu'une.

Prenons un capital I composé d'un capital fixe de 10 000, donnant lieu à une usure annuelle de 10 % = 1000, d'un capital circulant (constant) de 500 et d'un capital variable de 500. Supposons que ce dernier, avec un taux de plus-value de 100 %, accomplisse dix rotations par an (nous admettons donc, et dans un but de simplification nous ferons de même dans tous les exemples qui vont suivre, que le capital circulant constant a la même durée de rotation que le capital variable, ce qui est généralement vrai en pratique). Le produit d'une période de rotation sera :

$$100 c (\text{usure}) + 500 c + 500 v + 500 pl = 1600$$

et celui d'une année entière, comprenant dix rotations :

$$1000 c (\text{usure}) + 5000 c + 5000 v + 5000 pl = 16000$$

$$C = 11\ 000, pl = 5000, p' = 5000/11\ 000 = 45\ 5/11 \%$$

Prenons maintenant un capital II : 9 000 de capital fixe avec une usure annuelle de 1000, 1000 de capital circulant constant et 1000 de capital variable. Taux de plus-value de 100 % et 5 rotations par an du capital variable. Le produit de chaque période de rotation sera :

$$200 c (\text{usure}) + 1000 c + 1000 v + 1000 pl = 3200,$$

et celui des cinq rotations de l'année sera :

$$1000 c (\text{usure}) + 5000 c + 5000 v + 5000 pl = 16000,$$

$$C = 11000, pl = 5000, p' = 5000 / 11000 = 45 \frac{5}{11} \%$$

Prenons enfin un capital III, sans partie fixe, avec 6000 de capital circulant constant et 5000 de capital variable ; une rotation par an et un taux de plus-value de 100 %. Le produit de l'année sera :

$$6000 c + 5000 v + 5000 pl = 16000$$

$$C = 11000, pl = 5000, p' = 5000 / 11000 = 45 \frac{5}{11} \%$$

Dans les trois cas, nous avons la même somme annuelle de plus-value (5000) et le même capital total (11 000). Il en résulte que nous devons également avoir le même taux de profit, 45 5/11 %.

Il n'en serait plus de même si le capital I (c'est-à-dire sa partie variable) accomplissait 5 rotations au lieu de 10 par an. Dans ce cas, le produit d'une rotation serait :

$$200 c (\text{usure}) + 500 c + 500 v + 500 pl = 1700$$

et le produit annuel :

$$1000 c (\text{usure}) + 2500 c + 2500 v + 2500 pl = 8500,$$

$$C = 11000, pl = 2500, p' = 2500 / 11000 = 22 \frac{8}{11} \%$$

Le taux du profit aurait donc baissé de moitié parce que le temps de rotation aurait doublé.

La plus-value récoltée en une année est égale à la plus-value d'une période de rotation du capital *variable*, multipliée par le nombre de rotations de l'année ; de sorte que si nous désignons par *Pl* la plus-value ou le profit d'une année, par *pl* la plus-value d'une période de rotation et par *n* le nombre annuel de rotations du capital variable, nous avons  $Pl = pl \times n$ , alors que le taux annuel de la plus-value sera  $P' = pl' \times n$ , ainsi que nous l'avons expliqué dans notre vol. II, chap. XVI, 1.

Il va de soi que la formule du taux du profit  $p' = pl' v / C = pl' \times (v / c + v)$  n'est exacte que si le *v* du numérateur est le même que celui du dénominateur. Le *v* du numérateur représente toute la partie du capital qui est utilisée comme capital variable, pour payer le salaire. Le *v* du dénominateur est déterminé en premier lieu par la plus-value *pl* dont il a provoqué la production, et qui rapportée à *v* donne le taux *pl'* de la plus-value ( $pl' = pl / v$ ); c'est en introduisant cette valeur de *pl* dans l'expression  $p' = pl / c + v$ , qu'on a obtenu  $p' = pl' (v / c + v)$ . Le *v* du dénominateur est ensuite déterminé de plus près en ce qu'il doit toujours être égal au *v* du numérateur, c'est-à-dire à toute la partie variable du capital *C*. En d'autres termes, l'expression  $p' = pl / C$  ne peut être transformée sans erreur en  $p' = pl' (v / c + v)$  que pour autant que *pl* exprime la plus-value produite par *une* rotation du capital variable. Si *pl* ne correspondait qu'à une partie de cette plus-value, l'expression  $pl = pl' v$  serait exacte, mais le *v* qu'elle contiendrait serait plus petit que celui de  $C = c + v$ , car tout le capital variable n'aurait pas été, dépensé en salaire. Si, au contraire, *pl* représentait plus que la plus-value d'une rotation, le *v* qu'elle contiendrait fonctionnerait deux fois, d'abord dans la première rotation, ensuite dans la seconde, ou dans la seconde et la suivante; le *v* qui produirait la plus-value et qui est la somme de tous les salaires, serait alors plus grand que le *v* de  $c + v$ , et le calcul ne serait plus exact.

Pour que la formule du taux annuel du profit devienne exacte, nous devons substituer le taux annuel de la plus-value au taux simple de cette dernière, par conséquent substituer  $Pl$  ou  $n \times pl'$  à *pl'* (donc multiplier le taux *pl'* de la plus-value ou, ce qui revient au même, le capital variable *v* contenu en *C* par *n*, le nombre annuel des rotations de ce capital variable). Nous obtenons ainsi :  $p' = pl' n v / C$ , expression donnant le taux annuel du profit.

Dans la plupart des cas le capitaliste lui-même ne se fait pas une idée exacte de l'importance du capital variable de son entreprise. Pour lui, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre VIII du deuxième volume et que nous le constaterons plus loin encore, le capital présente une seule subdivision essentielle, celle en capital fixe et en capital circulant. Il puise dans une même caisse, qui contient la partie en espèces de son capital circulant (à moins qu'elle ne soit déposée à la banque), l'argent pour les salaires et l'argent pour les matières premières et auxiliaires, et il porte les deux dépenses au crédit d'un même compte de caisse. Et même s'il tenait un compte spécial des salaires, ce compte se solderait à la fin de l'année par la somme payée  $v \times n$ , et ne serait nullement égal au capital variable *v* lui-même. Pour déterminer l'importance de ce dernier, il devrait faire un calcul spécial, dont nous allons donner un exemple.

Considérons la filature de coton de 10 000 broches, que nous avons décrite dans notre premier volume, et supposons que les chiffres donnés pour une semaine d'avril 1871 soient vrais pour toute l'année. Nous avons un capital fixe de 10 000 £ engagé dans les machines. Nous supposons que le capital circulant, qui n'était pas déterminé, soit de 2 500 £, un chiffre élevé qui se justifie par la supposition dont nous ne pouvons pas nous départir, que le crédit n'intervient pas dans nos opérations, qui s'accomplissent sans que de l'argent étranger y joue un rôle, transitoirement ou définitivement. La valeur du produit hebdomadaire comprenait 20 £ correspondant à l'usure de la partie mécanique, 358 £ de capital circulant constant (loyer 6 £, coton 342 £, charbon, gaz, huile, 10 £), 52 £ de capital variable payées pour le salaire et 80 £ de plus-value ; elle s'élevait par conséquent à  $20 c (\text{usure}) + 358 c + 52 v + 80 pl = 510$ . Le capital circulant avancé hebdomadairement était de  $358 c + 52 v = 410$ , soit 87,3 % de capital constant et 12,7 % de capital variable, ou encore, en rapportant ces éléments à l'ensemble du capital circulant, 2182 £ de capital constant et 318 £ de capital variable. Comme la dépense annuelle de salaire s'élevait à  $52 \times 52 \text{ £} = 2704 \text{ £}$ , le capital variable (318 £) accomplissait environ 8 ½ rotations par an. Quant au taux de la plus value, il était de  $80 / 52 = 153 \frac{11}{13} \%$ . Ces éléments étant connus, il nous suffit, pour calculer le taux du profit, de les introduire dans la formule  $p' = pl' n v / C$ , en y faisant  $pl' = 153 \frac{11}{13}$ ,  $n = 8 \frac{1}{2}$ ,  $v = 318$ ,  $C = 12500$ . Nous trouvons ainsi que :

$$p' = 153 \frac{11}{13} * 8 \frac{1}{2} * 318/12500 = 33,27 \%$$

Pour en faire la preuve, nous nous servirons de la formule simple  $p' = p / C$ . La plus-value ou, ce qui revient au même, le profit de toute l'année s'élève à  $80 \times 52 \text{ £} = 4160 \text{ £}$ . Si nous divisons ce nombre par le capital total, soit par 12500, nous obtenons environ 33,28 %. Ce profit est anormalement élevé ; il s'explique par une conjoncture exceptionnellement favorable (des prix très bas pour le coton et très élevés pour le fil), qui n'a certainement pas duré pendant toute l'année.

Dans la formule  $p' = p/n \ v/C$ , le produit  $p/n$  représente, ainsi que nous l'avons dit, ce qui a été nommé dans notre second volume le taux annuel de la plus-value. Dans notre exemple, il est égal à  $153 \frac{11}{13} \% * 8 \frac{1}{2} = 1307 \frac{9}{13} \%$ . Le naïf, qui aurait jeté les bras au ciel à la vue du taux annuel de plus-value de 1000 % invoqué dans notre second volume, se calmera peut-être quand il apprendra que le taux annuel de 1300 % dont nous parlons ici, a été réellement réalisé à Manchester. Pareil profit n'est pas rare dans les périodes de très grande prospérité, que nous n'avons plus traversées, il est vrai, depuis un certain temps.

Le cas qui nous a servi d'illustration nous fournit incidemment un exemple de la composition du capital dans la grande industrie moderne. Le capital que nous avons envisagé se subdivise en 12 182 £ de capital constant et 318 £ de capital variable, en tout 12500 £, soit  $97 \frac{1}{2} \%$  de capital constant et  $2 \frac{1}{2} \%$  de capital variable. La quarantième partie du capital total seulement sert, mais en jouant ce rôle plus de huit fois par an, à payer les salaires. Comme il n'y a guère de capitalistes qui soient disposés à faire des calculs semblables au sujet de leurs entreprises, la statistique ne fournit presque pas de données sur le rapport entre la partie constante et la partie variable du capital de la société. Seuls les recensements américains renseignent - et ce sont les seuls chiffres possibles dans les conditions actuelles - sur les salaires et les profits dans les différentes branches d'industrie. Quelque sujettes à caution que soient ces données, - qui reposent exclusivement sur les déclarations non contrôlées des industriels, ce sont les uniques que nous possédions et elles sont très précieuses par conséquent. En Europe nous avons trop de délicatesse pour nous permettre de pareilles indiscrétions à l'égard de nos grands industriels. - F. E.]

## Ch. V : Économie dans l'emploi du capital constant

### I. Considérations générales.

L'augmentation absolue de la plus-value, c'est-à-dire la prolongation du surtravail et par conséquent de la journée de travail, le nombre et le salaire nominal des ouvriers restant constants - il est sans importance que les heures supplémentaires soient payées ou non - réduit le rapport du capital constant au capital total et au capital variable, et augmente par cela même le taux du profit, quels que soient l'importance et l'accroissement de la plus-value et quelle que soit l'augmentation éventuelle du taux de cette dernière. La partie fixe du capital constant (bâtiments, machines, etc.) reste la même, que la journée de travail soit de 12 ou de 16 heures, et cette partie, la plus coûteuse de celles qui le constituent, ne donne lieu à aucune dépense supplémentaire lorsqu'on prolonge la journée de travail. D'ailleurs cette prolongation a pour conséquence la reproduction du capital fixe en un nombre plus petit de rotations et par suite le raccourcissement du temps pendant lequel il doit rester engagé pour donner un profit déterminé. La prolongation de la journée de travail augmente donc le profit, même lorsque le travail supplémentaire est payé, et elle l'accroît même dans une certaine mesure lorsque les heures supplémentaires sont mieux payées que les heures ordinaires. C'est ainsi que la nécessité croissante d'augmenter le capital fixe dans l'industrie moderne, a été un des principaux motifs qui ont poussé les capitalistes âpres au gain à prolonger la journée de travail<sup>1</sup>.

Il n'en est pas de même lorsque la journée de travail est constante. Il faut alors, ou bien augmenter le nombre des ouvriers et dans une certaine mesure le capital fixe (bâtiments, machines, etc.) pour exploiter une plus grande quantité de travail (car nous faisons abstraction des réductions qui ramènent le salaire à un taux inférieur au taux normal) ; ou bien augmenter l'intensité ou la productivité du travail, pour produire plus de plus-value relative. Les industries qui emploient de la matière première doivent, dans ce dernier cas, donner plus d'importance à la partie circulante de leur capital constant, parce qu'elles consomment plus de matière première dans le même espace de temps, et elles doivent faire conduire un plus grand nombre de machines par le même nombre d'ouvriers, c'est-à-dire augmenter la partie fixe de ce même capital constant. L'accroissement de la plus-value est donc accompagné d'une augmentation du capital constant et le raffinement de l'exploitation du travail est suivi d'une extension du capital avancé. Il en résulte que si le taux du profit hausse d'un côté, il baisse de l'autre.

Une bonne partie des frais généraux échappe à l'influence des variations de la journée de travail. La surveillance coûte moins pour 500 ouvriers qui travaillent 18 heures, que pour 750 ouvriers occupés pendant 12 heures. « *Les frais d'exploitation d'une fabrique sont à peu près les mêmes pour dix que pour douze heures de travail* » (Rep. Fact. Oct. 1848, p. 37). *Les impôts de l'État et de la commune, l'assurance contre l'incendie, le salaire de certains employés, la dépréciation des machines et bien d'autres frais généraux d'une fabrique ne sont pas affectés par un changement du temps de travail ; ils croissent relativement au profit au fur et à mesure que la production diminue.* (Rep. Fact. Oct. 1862, p. 19)

Le temps nécessaire pour la reproduction des installations mécaniques et des autres parties du capital fixe dépend en pratique, non seulement de leur construction, mais de la durée du procès de travail dans lequel elles agissent et s'usent. Lorsque les ouvriers travaillent pendant 18 heures au lieu de 12, cette prolongation représente 3 jours de plus par semaine et fait d'une semaine une semaine et demie, et de deux ans, trois ans. Si les heures supplémentaires ne sont pas payées, les ouvriers donnent gratuitement une semaine ou un an de travail sur trois, ce qui augmente de 50 % la valeur des machines annuellement reproduites et diminue de 4/3 la durée de la reproduction.

Pour éviter des complications inutiles, nous supposerons, dans cette recherche ainsi que dans celle relative aux variations de prix des matières premières (chap. VI), que la plus-value est donnée par sa valeur absolue et par son taux.

Ainsi que nous l'avons fait ressortir en étudiant la coopération, la division du travail et le machinisme, la production en grand est économique avant tout parce que les trois facteurs que nous venons d'énumérer y fonctionnent comme facteurs sociaux du travail, c'est-à-dire comme conditions d'un travail social. Dans le procès de production ils sont mis en action collectivement, par des ouvriers dont les efforts sont combinés, et non individuellement, par des travailleurs isolés ou coopérant directement dans des limites très étroites. Lorsqu'une grande fabrique est mise en mouvement par un ou deux grands moteurs, les frais inhérents à ceux-ci ne croissent pas en raison directe du nombre de chevaux-vapeur, c'est-à-dire de leur puissance; les dépenses pour les transmissions n'augmentent pas proportionnellement à la quantité de machines qu'elles actionnent ; les prix des bâtis des machines-outils ne renchérissent, pas à mesure que leurs organes font travailler un plus grand nombre d'outils. La concentration des moyens de production réduit l'étendue des bâtiments réservés tant aux magasins qu'aux ateliers et en diminue les frais de chauffage et d'éclairage ; de plus elle n'augmente pas l'importance de certaines autres installations qui doivent être les mêmes, qu'elles soient utilisées par peu ou par beaucoup de travailleurs.

Toute cette économie inhérente à la concentration des moyens de production et à leur fonctionnement en masse implique, comme condition essentielle, l'agglomération et la collaboration des ouvriers, c'est-à-dire la combinaison sociale du travail. Elle résulte de cette dernière condition absolument comme la plus-value provient du surtravail de chaque ouvrier considéré isolément. Même les améliorations, qui sont continuellement possibles et nécessaires, sont dues exclusivement aux expériences et observations collectives que permet la production en grand, par le travail combiné de beaucoup d'ouvriers.

Il en est de même du second aspect de l'économie dans la production, c'est-à-dire de l'utilisation des déchets de fabrication dans la même ou dans une autre industrie qui les verse à nouveau dans le torrent de la production et de la consommation. Ces économies, dont nous parlerons plus tard un peu plus longuement, sont également le résultat du travail social à grande échelle. C'est par leur grande masse que les déchets deviennent des objets de commerce, des éléments de production, et

<sup>1</sup> « Puisque, dans toutes les fabriques, une très grande somme de capital fixe est engagée dans les bâtiments et les machines, le gain sera d'autant plus grand que le nombre d'heures pendant lesquelles les machines peuvent travailler sera plus considérable ». (Rev. of Insp. of Fact. 31 Octobre 1858, p. 8).

ce n'est que lorsqu'ils sont des résidus de la production collective et en grand, qu'ils ont une valeur d'usage et une importance dans le procès de production. Abstraction faite du bénéfice qui résulte de leur utilisation, ils font baisser, à mesure qu'ils deviennent vendables, les dépenses de matières premières, dont le prix tient toujours compte du déchet qui est normalement perdu pendant le travail. La diminution des frais de cette partie du capital constant fait monter dans la même mesure le taux du profit, le capital variable et le taux de la plus-value étant donnés.

Lorsque la plus-value est donnée, le taux du profit ne peut augmenter que par la diminution de la valeur du capital constant nécessaire à la production de la marchandise, et à ce point de vue ce n'est pas la valeur d'échange du capital constant, mais sa valeur d'usage qui est importante. La quantité de travail que la filature peut incorporer au lin dépend non de la valeur mais de la quantité de celui-ci, la productivité du travail et le développement technique étant donnés ; de même le service qu'une machine rend à trois ouvriers, par ex., dépend non pas de sa valeur mais de sa valeur d'usage. A un degré déterminé du développement technique, une mauvaise machine peut être chère, tandis que dans d'autres circonstances, une bonne machine peut être à bon marché.

Le profit qu'un capitaliste récolte en plus, p. ex. , par une baisse des prix du coton et des machines à filer, est le résultat de l'accroissement de la productivité du travail, non dans le filage, mais dans la culture du coton et la construction des machines. Pour réaliser un quantum déterminé de travail, c'est-à-dire s'approprier un quantum déterminé de surtravail, il faut moins de dépenses pour la mise en œuvre du travail.

Nous avons déjà parlé de l'économie qui accompagne l'application collective des moyens de production par le travail combiné d'un grand nombre d'ouvriers. Plus loin, nous parlerons d'autres économies de capital constant résultant du raccourcissement du temps de circulation (activé principalement par le développement des moyens de communication). Nous dirons encore ici un mot de l'économie qui est due à l'amélioration incessante des installations mécaniques et qui porte notamment :

1. sur les matériaux dont elles sont faites ; p. ex., la substitution du fer au bois ;
2. sur le perfectionnement de la fabrication des machines. (Il en résulte que si la valeur de la partie fixe du capital constant ne cesse d'augmenter avec le développement du travail en grand, elle croît moins rapidement que ce dernier)<sup>2</sup> ;
3. sur des améliorations spéciales qui permettent aux machines et aux mécaniques déjà en activité de travailler à moins de frais et d'une manière plus efficace. (Telles sont des améliorations aux chaudières, etc., dont nous nous occuperons plus loin avec plus de détails) ;
4. sur la diminution des déchets, par l'application d'appareils plus perfectionnés.

Tout ce qui contribue à réduire l'usure des installations mécaniques et du capital fixe en général, pendant une période de production donnée, ne provoque pas seulement la baisse du prix de la marchandise (sur laquelle se reporte une part correspondante de l'usure), mais détermine une diminution de l'avance de capital pour la même période. Les travaux de réparation, etc., à mesure qu'ils doivent être exécutés, s'ajoutent dans les comptes aux dépenses primitives des installations mécaniques, dont le coût diminue par conséquent d'autant plus qu'elles résistent d'avantage à l'usure.

Il en est de ces économies comme des précédentes elles ne sont possibles que dans le travail combiné et à grande échelle; elles exigent une coopération plus complexe encore des travailleurs dans le procès de production.

D'autre part, le développement de la productivité du travail dans *une* branche de production, par ex. dans la sidérurgie, l'extraction de la houille, la construction des machines, l'industrie du bâtiment (ce développement peut tenir en partie à des progrès d'ordre intellectuel, notamment des progrès dans les sciences naturelles et leurs applications), se présente comme une condition de la diminution de la valeur et du coût de l'emploi des moyens de production dans d'autres branches d'industrie, par ex. dans l'industrie textile et dans l'agriculture. Il en est nécessairement ainsi lorsque la marchandise qui sort d'une industrie comme produit, entre dans une autre comme moyen de production. Elle est plus ou moins chère suivant la productivité du travail dans l'industrie d'où elle sort; elle peut être non seulement une condition de baisse du prix de la marchandise dans la branche, où elle servira comme moyen de production, mais également une cause de diminution de la valeur du capital constant dont elle devient un élément, et par suite une cause d'élévation du taux du profit.

Ce genre d'économie du capital constant, qui résulte du développement continu de l'industrie, est caractéristique en ce que la hausse du taux du profit dans *une* branche d'industrie est due au développement de la productivité du travail dans une autre. Ce que le capitaliste gagne de la sorte, bien que n'étant pas prélevé sur les ouvriers qu'il exploite directement, est néanmoins le produit du travail social. Ce progrès de la productivité se ramène en dernière instance au caractère social du travail mis en œuvre, à la division du travail au sein de la société et au progrès du travail intellectuel, principalement le progrès des sciences naturelles. Le capitaliste tire ainsi parti des avantages de tout le système de la division sociale du travail. C'est le développement de la productivité dans les autres branches que celle qu'il exploite directement et qui lui fournissent des moyens de production, qui détermine la diminution de la valeur relative du capital constant qu'il doit engager et la hausse du taux du profit qu'il récolte.

Une autre augmentation du taux du profit résulte, non d'une économie du travail qui produit le capital constant, mais d'une économie dans l'emploi du capital constant lui-même, par la concentration et la coopération des ouvriers. Les bâtiments, les installations de chauffage et d'éclairage coûtent relativement moins pour les grandes exploitations que pour les petites, et il en est de même des machines motrices et des machines-outils. Si leur valeur augmente d'une manière absolue, elle diminue relativement à l'extension croissante de la production, à la quantité de capital variable et de force de travail mis en œuvre. L'économie dans la branche de production à laquelle le capital est directement appliqué porte en premier lieu sur le travail et se traduit par une diminution de la main-d'œuvre payée dans cette branche ; elle dont nous parlons maintenant se réalise au

<sup>2</sup> Voir Ure, *Philosophie des manufactures*.

contraire par l'appropriation la plus grande et la plus économique possible du travail non payé. À moins qu'elle ne trouve sa source dans l'exploitation de la productivité du travail social consacré à la production du capital constant, elle résulte ou bien directement de la coopération et de la forme sociale du travail dans la branche de production considérée, ou bien de la production des installations mécaniques à une échelle où sa valeur ne croît pas proportionnellement à sa valeur d'usage.

Deux points doivent fixer l'attention ici : 1° Si la valeur de  $c$  était nulle,  $p'$  serait égal à  $p'$  et le taux du profit atteindrait son maximum. 2° Ce n'est pas la valeur des moyens d'exploitation (soit celle du capital fixe, soit celle des matières premières et auxiliaires) qui joue le rôle essentiel dans l'exploitation du travail; cette valeur est sans importance, étant donné que les installations mécaniques, les bâtiments, les matières premières n'interviennent que pour matérialiser le travail, pour le réaliser ainsi que le surtravail. Ce qui est important, c'est la quantité et l'utilité des moyens d'exploitation ; la masse de ceux-ci doit être en rapport avec la quantité du travail vivant avec lequel ils doivent entrer en combinaison technique et il faut non seulement que l'installation mécanique soit bonne, mais que les matières premières et auxiliaires soient de bonne qualité. La qualité des matières premières détermine en partie le taux du profit. De bonnes matières donnent moins de déchets et peuvent, en quantités moindres, absorber la même quantité de travail ; elles se laissent travailler mieux et plus facilement par les machines. Il en résulte un avantage même au point de vue de la plus-value et de son taux. Lorsque la matière première est de mauvaise qualité, l'ouvrier met un temps plus considérable pour en travailler la même quantité; d'où une diminution de surtravail, le taux du salaire restant le même. Enfin, l'influence se fait sentir également sur la reproduction et l'accumulation du capital qui, ainsi que nous l'avons montré dans notre volume I, p. 265 et suivantes, dépend plus de la productivité du travail que de sa quantité.

On comprend dès lors que le capitaliste soit un fanatique de l'économie des moyens de production. C'est par l'éducation des ouvriers, par l'organisation et la surveillance du travail combiné, qu'il parvient à éviter que les moyens de travail ne soient détruits ou gaspillés et à obtenir qu'ils soient mis en œuvre convenablement ; ces mesures ne sont évidemment pas nécessaires lorsque l'ouvrier travaille pour son compte et elles sont en grande partie superflues lorsque le travail aux pièces est appliqué. Le capitaliste satisfait aussi son besoin d'économiser les éléments de production, en falsifiant ceux-ci, ce qui lui permet de diminuer la valeur du capital constant relativement au capital variable et d'élever le taux du profit. Un autre aspect de cette filouterie, c'est qu'elle conduit à la vente des produits au-dessus de leur valeur, aspect qui apparaît principalement dans l'industrie allemande qui a pour devise : « Qu'on leur fournisse de mauvaises marchandises, les clients sont contents pourvu qu'ils aient eu de bons échantillons. » Mais nous voilà dans le chapitre de la concurrence qui ne nous intéresse pas en ce moment.

Il convient de noter que l'accroissement du faux du profit, déterminé par la diminution de la valeur et du coût du capital constant, ne dépend nullement de la nature de l'industrie où il est obtenu, que celle-ci produise des objets de luxe, des objets de consommation pour les ouvriers ou des moyens de production. La distinction ne devrait être faite que s'il était question du taux de la plus-value, qui dépend essentiellement de la valeur de la force de travail et par conséquent de la valeur des objets consommés ordinairement par les ouvriers. Mais, pour notre recherche, nous nous sommes donné la plus-value comme valeur absolue et comme faux. Dans ces conditions, le rapport de la plus-value au capital total - c'est-à-dire le taux du profit - dépend exclusivement de la valeur du capital constant et de la valeur d'usage de ses composants.

La diminution relative de la valeur des moyens de production n'exclut évidemment pas l'accroissement de leur valeur absolue ; car l'importance absolue de leur emploi s'accroît considérablement avec le développement de la productivité du travail et l'extension de la production qui en est la conséquence. L'économie dans l'emploi du capital constant, quelle que soit la manière dont on l'envisage, est due en partie à ce que les moyens de production sont mis en œuvre collectivement par des ouvriers dont le travail est combiné, ce qui montre que l'économie réalisée de ce côté résulte du caractère social du travail immédiatement productif. Elle est aussi en partie le résultat du développement de la productivité du travail dans les branches qui fournissent les moyens de production, de sorte que si l'on se place au point de vue des rapports, non entre le capitaliste X et ses ouvriers, mais entre tous les travailleurs et tous les capitalistes, l'économie se présente encore comme résultat du développement de la productivité du travail social, mais avec cette différence que le capitaliste X profite de la productivité du travail, non seulement dans sa propre usine, mais dans les usines des autres. L'économie du capital constant n'en apparaît pas moins au capitaliste comme réalisée tout à fait en dehors des ouvriers et comme leur étant absolument étrangère, bien qu'il ne perde pas un instant de vue que les ouvriers ont cependant quelque intérêt à ce qu'il achète beaucoup on peu de travail pour le même argent. L'économie dans l'emploi des moyens de production, la poursuite d'un résultat déterminé avec les dépenses les plus petites possibles apparaît, plus qu'aucune autre force inhérente au travail, comme une puissance propre au capital et une méthode caractéristique de la production capitaliste. Cette conception est d'autant moins étonnante qu'elle est d'accord en apparence avec les faits et que l'organisation capitaliste dissimule la connexion interne des choses, en montrant l'ouvrier totalement indifférent et étranger aux conditions de réalisation de son travail. En effet :

**Primo** : Les moyens de production qui constituent le capital constant ne représentent que l'argent du capitaliste (comme, à Rome, le corps du débiteur représentait l'argent du créancier, suivant Linguet), et ne concernent que lui. Pour l'ouvrier ils sont simplement des valeurs d'usage, des moyens et des objets de travail utilisés dans le procès de production; la variation de leur valeur n'affecte pas plus ses rapports avec le capitaliste que la nature du métal, fer ou cuivre, qu'il doit travailler. Il est vrai que le capitaliste, ainsi que nous le verrons plus loin, aime à concevoir autrement les choses dès qu'une augmentation de la valeur des moyens de production vient diminuer le taux de son profit.

**Secundo** : Les moyens de production étant, dans la production capitaliste, des instruments d'exploitation du travail, l'ouvrier est aussi peu impressionné par la hausse ou la baisse de leur prix que le cheval par la variation du coût de son mors ou de sa bride.

**Tertio** : Ainsi que nous l'avons montré, l'ouvrier est absolument indifférent au caractère social de son travail, à la combinaison de celui-ci avec le travail des autres en vue d'un but commun ; il ne s'intéresse nullement aux objets sur lesquels s'exerce cette combinaison d'efforts, objets qui ne sont pas sa propriété et dont le gaspillage n'aurait aucune importance pour lui, s'il n'était contraint de les mettre en œuvre avec économie. Il en est tout autrement dans les fabriques qui appartiennent aux ouvriers, comme celle de Rochdale.

Il n'est donc guère nécessaire de signaler que si la productivité du travail dans une industrie améliore et économise les moyens de production dans une autre (ce qui conduit à une hausse du taux du profit), cette connexion universelle du travail social n'intéresse nullement les ouvriers et ne concerne que les capitalistes, qui sont seuls à acheter et à s'approprier les moyens de production. Le procès de circulation intervient heureusement pour dissimuler qu'en achetant le travail des ouvriers qu'il occupe directement, le capitaliste achète en même temps le travail des ouvriers des autres industries et qu'il profite de l'activité de ceux-ci à mesure qu'il s'approprie gratuitement la production des siens.

Comme la production en grand n'a commencé à se développer que sous la forme capitaliste, où la poursuite du profit et la concurrence poussent à la plus grande réduction possible du coût de production, l'économie dans l'emploi de Capital constant semble inhérente à la production capitaliste et paraît y répondre à une fonction spéciale : la production capitaliste développe la productivité du travail social, qui, à son tour, provoque l'emploi économique du capital constant.

La production capitaliste ne se contente pas cependant de faire deux choses séparées, indépendantes l'une de l'autre, du travail vivant, l'ouvrier, et des objets de travail. Par une de ces contradictions qui lui sont propres, elle va jusqu'à compter, parmi les moyens d'économiser le capital constant et d'augmenter le taux du profit, le gaspillage de la vie et de la santé des travailleurs, la réduction de leurs moyens d'existence.

Comme l'ouvrier consacre au procès de production la majeure partie de sa vie, les conditions de la production s'identifient en grande partie avec les conditions de son existence. Toute économie réalisée sur ces dernières doit se traduire par une hausse du taux du profit, absolument comme le surmenage, la transformation du travailleur en bête de somme sont, ainsi que nous l'avons montré précédemment, une méthode d'activer la production de la plus-value. L'économie sur les conditions d'existence des ouvriers se réalise par : l'entassement d'un grand nombre d'hommes dans des salles étroites et malsaines, ce que dans la langue des capitalistes on appelle l'épargne des installations ; l'accumulation, dans ces mêmes salles, de machines dangereuses, sans appareils protecteurs contre les accidents ; l'absence de mesures de précaution dans les industries malsaines et dangereuses, comme les mines par exemple. (Nous ne pensons naturellement pas aux installations qui auraient pour but de rendre le procès de production humain, agréable ou seulement supportable, et qui, aux yeux de tout bon capitaliste, constitueraient un gaspillage sans but et insensé). Malgré sa tendance à la lésinerie, la production capitaliste n'est pas regardante quand il s'agit de la vie des ouvriers, de même qu'elle est dépensière des moyens matériels de production, à cause de son système de distribution des produits par le commerce et de l'application de la méthode de la concurrence, qui aboutissent à faire perdre à la société ce qui est gagné et mis en poche par les individus.

Le capitaliste n'obéit pas seulement à la préoccupation de réduire au minimum strictement indispensable le travail vivant qu'il emploie directement et de raccourcir le plus possible, par l'exploitation de la productivité sociale, le travail indispensable pour l'obtention d'un produit, en un mot de faire le plus d'économie possible sur le travail vivant en lui-même ; il est aussi guidé par le désir d'appliquer, dans les conditions les plus favorables, le travail ainsi réduit, c'est-à-dire de ramener au minimum le capital constant. Lorsque la valeur des marchandises est déterminée, non par le temps de travail quel qu'il soit, mais par le temps de travail strictement indispensable qui y est incorporé, cette détermination est faite par le capital, qui s'efforce sans cesse à raccourcir le temps de travail socialement nécessaire pour la production. Le prix des marchandises est ainsi amené au minimum, puisque le travail pour les produire est réduit autant que possible.

Il convient enfin de faire la distinction suivante quant à l'économie dans l'emploi du capital constant. L'augmentation simultanée de la masse et de la valeur du capital engagé correspond à la concentration d'une plus grande quantité de capital dans une même main. C'est précisément cette masse plus grande réunie dans une seule main – à laquelle correspond le plus souvent un nombre absolu plus grand (bien que relativement plus petit) de travailleurs - qui permet l'économie du capital constant. Au point de vue du capitaliste, il y a augmentation de l'avance nécessaire de capital, surtout de capital fixe ; il y a diminution (diminution relative), au contraire, au point de vue des matières mises en œuvre et du travail exploité.

Quelques illustrations vont nous permettre de développer plus complètement ces considérations. Nous commencerons par l'économie dans les conditions de production, qui sont en même temps les conditions d'existence des ouvriers.

## II. Économies aux dépens des ouvriers dans les conditions du travail.

**Les mines de houille.** - Les dépenses les plus nécessaires y sont évitées. « *La concurrence entre les possesseurs des mines de houilles... les pousse à ne faire que les dépenses strictement nécessaires pour surmonter les difficultés matérielles les plus évidentes, et celle entre les ouvriers mineurs, dont il y a ordinairement abondance, décide ceux-ci à s'exposer à plaisir à des dangers considérables et aux influences les plus malsaines pour un salaire qui ne dépasse guère celui des journaliers des fermes voisines, et cela parce que le travail dans les mines leur permet de placer avantageusement leurs enfants. Cette double concurrence suffit largement pour déterminer ce résultat que la ventilation et l'épuisement sont insuffisants dans la plupart des mines et que les puits sont mal construits, avec de mauvais guidonnages, des machinistes incapables et des galeries mal établies. D'où des cas de mort, de mutilation et de maladie, dont la statistique donnerait un tableau terrifiant.* » (*First Report on Children's Employment in Mines and Collieries*, etc. 21 Avril 1829, p. 102). Vers 1860, quinze hommes en moyenne étaient tués par semaine dans les charbonnages anglais. D'après le rapport sur les *Goal Mines Accidents* (6 février 1862), 8466 hommes furent tués dans un espace de 10 années, de 1852 à 1861, et le rapport ajoute que cette évaluation reste de beaucoup en dessous de la réalité, parce que dans les premières années de l'inspection les districts des inspecteurs étaient trop étendus, ce qui fit que quantité d'accidents, même mortels, échappèrent au recensement. La tendance naturelle de l'exploitation capitaliste est mise en lumière par ce fait que la fréquence des accidents, bien que la tuerie soit encore très grande, a diminué considérablement depuis que les inspecteurs, dont le nombre et le pouvoir sont cependant insuffisants, sont entrés en fonction. Ces sacrifices humains étaient dus en grande partie à l'avarice sordide des possesseurs de mines, qui souvent n'établissaient qu'un seul puits, de telle sorte que non seulement la ventilation n'était pas assez active, mais que toute issue était supprimée dès que le puits était bouché.

Considérée en détail et abstraction faite du procès de circulation et des exagérations de la concurrence, la production capitaliste est très parcimonieuse du travail matérialisé, représenté par la marchandise ; par contre, plus que tout autre mode de production, elle est prodigue de vies humaines et de travail vivant, gaspilleuse non seulement de chair et de sang, mais

de nerfs et de cerveaux. Ce n'est, en effet, que par le mépris le plus cynique du développement des individus, que le développement de l'humanité est assuré à cette époque de l'histoire, qui précède immédiatement la reconstitution consciente de la société humaine. Comme toute l'économie dont il est question ici résulte du caractère social du travail, c'est à ce dernier qu'il faut attribuer ce mépris de la vie et de la santé des travailleurs ; la question suivante posée par l'inspecteur B. Baker est caractéristique à cet égard : « *The whole question is one for serious consideration, in that way this sacrifice of infant life occasioned by congregation labour can be best averted ?* » (*Rep. Fact.* Oct. 1863, p. 157).

**Les fabriques.** - Nous mentionnons ici la négligence des moindres mesures de précaution concernant la sécurité et la santé des ouvriers même dans les fabriques proprement dites, négligence qui alimente en grande partie les bulletins de bataille faisant le dénombrement des blessés et des tués de l'armée industrielle (voir les Rapports annuels sur les fabriques). Sous la même rubrique nous rangeons le défaut d'espace, le manque de ventilation, etc.

En octobre 1855, Léonard Horner se plaint encore de la résistance que présentent un très grand nombre de fabricants à l'application de la loi déterminant les précautions relatives aux transmissions, bien que des accidents, souvent mortels, viennent en démontrer continuellement le danger et que les appareils protecteurs ne soient pas coûteux et ne contrarient pas le travail (*Rep. Fact.* Oct. 1855, p. 6). Dans leur résistance à la mise en vigueur des lois de ce genre, les fabricants étaient fortement appuyés par les juges de paix qui avaient à les juger et qui, fonctionnaires mal payés, étaient le plus souvent fabricants eux-mêmes ou amis des fabricants. Le juge supérieur Campbell, ayant à décider en seconde instance, caractérise dans les termes suivants un arrêt rendu par un de ces magistrats : « *Ce n'est pas une interprétation de l'acte du Parlement, c'en est purement et simplement la suppression* » (*ib.*, p. 11). Dans le même rapport, Horner signale que, dans beaucoup de fabriques, les machines sont mises en mouvement sans que les ouvriers soient avertis. « *Comme il y a toujours quelque chose à faire à, (me machine, même lorsqu'elle est arrêtée, des mains et des doigts y sont continuellement engagés et nombre d'accidents sont occasionnés parce qu'on néglige de donner un simple signal* » (*ib.*, p. 44). A cette époque, les fabricants avaient fondé, à Manchester, sous le nom de « *National Association for the Amendment of the Factory Laws* », une Trade-Union pour résister à la législation des fabriques. Ils prélevaient 2 sh. de cotisation par cheval-vapeur et avaient réuni, en mars 1855, une somme de plus de 50.000 £, destinée à faire face aux frais des poursuites intentées sur les rapports des inspecteurs de fabriques et aux dépenses des procès engagés au nom de la ligue. Ils entendaient démontrer que « *killing is no murder* », que tuer n'est pas assassiner, pourvu qu'on le fasse pour la cause sainte du profit. Sir John Kincaid, l'inspecteur pour l'Écosse, rapporte qu'une usine de Glasgow n'avait dépensé que 9 £ 1 sh., en utilisant ses vieilles ferrailles à la confection d'appareils de protection pour toutes ses machines ; si elle s'était affiliée à la ligue, elle aurait dû payer, pour ses 110 chevaux-vapeur, 11 £ de cotisation, plus, par conséquent, que le coût de tous les appareils protecteurs qu'elle avait installés. Il est vrai que l'Association Nationale, créée en 1854, avait été fondée avant tout pour braver la loi imposant les mesures de précaution.

Cette loi avait été lettre morte de 1814 à 1854, lorsque, par ordre de Palmerston, les inspecteurs annoncèrent que dorénavant elle serait sévèrement appliquée. Immédiatement les fabricants fondèrent leur association, qui ne tarda pas à compter parmi ses membres les plus éminents quantité de juges de paix appelés, de par leurs fonctions, à appliquer la loi. Même lorsqu'en avril 1855, le nouveau ministre de l'intérieur, sir George Grey, fit une proposition transactionnelle par laquelle le gouvernement déclarait se contenter de précautions presque purement nominales, l'association le combattit avec indignation, et l'on vit dans plusieurs procès le célèbre ingénieur Thomas Fairbairn intervenir en qualité d'expert et risquer sa réputation en faveur de l'économie et de la liberté menacée du capital.

La persécution et la diffamation se donnèrent libre carrière sur le dos de Léonard Horner, le chef de l'inspection des fabriques. Les fabricants ne désarmèrent que lorsqu'ils eurent obtenu un arrêt de la *Court of Queens Bench* déclarant que la loi de 1841 ne prescrivait aucune précaution pour les transmissions installées à plus de 7 pieds au-dessus du sol, et que satisfaction leur fut donnée en 1856 par un acte du Parlement dû à l'initiative de Wilson Patten, un de ces cagots faisant étalage de dévotion et dont la religion est continuellement à l'affût de services malpropres à rendre aux chevaliers du coffrefort. Cet acte enleva en fait toute protection aux ouvriers ; il les renvoya aux tribunaux ordinaires (une véritable dérision en présence du coût de la procédure anglaise) pour toutes les revendications de dommages du chef d'accidents déterminés par les machines, et il prescrivit pour l'expertise des dispositions tellement subtiles que la perte d'un procès devenait pour ainsi dire impossible pour les fabricants. La nouvelle loi eut pour conséquence un accroissement rapide de la fréquence des accidents, au point que dans les six mois de mai à octobre 1858, l'inspecteur Baker eut à enregistrer une augmentation de 21 % par rapport aux six mois précédents. D'après lui, 36,7 % de ces accidents auraient pu être évités. Il est vrai qu'en 1858 et 1859 le nombre des accidents diminua de 29 % par rapport à 1845 et 1846, bien que le nombre des ouvriers dans les industries soumises à l'inspection eût augmenté de 20 %. Pour autant que les causes de cette diminution soient connues jusqu'à présent (1865), il faut l'attribuer à l'introduction de machines de construction récente, pourvues d'appareils protecteurs au moment de leur acquisition et ne donnant pas lieu à des dépenses supplémentaires pour prévenir les accidents. D'ailleurs quelques ouvriers étaient parvenus quand même à se faire allouer des dommages élevés, en poussant les choses jusqu'en dernière instance (*Rep. Fact.*, 30 Avril 1861, p. 31 ; *id.*, Avril 1862, p. 17).

Nous en resterons là en ce qui concerne l'économie dans les moyens de protéger la vie des ouvriers (et surtout de beaucoup d'enfants) contre les dangers du travail aux machines.

**Le travail dans les salles fermées de tout genre.** - On sait comment on entasse les ouvriers dans des locaux étroits pour réaliser des économies de bâtiments et de ventilation. Cette pratique, s'ajoutant aux longues journées de travail, multiplie la fréquence des maladies des organes respiratoires et par conséquent de la mortalité. Nous empruntons les faits suivants à l'étude publiée par le docteur John Simon (dont nos lecteurs ont fait la connaissance dans notre premier volume) dans les Rapports sur la Santé publique (*6th Rep.*, 1863).

C'est le travail associé et combiné qui rend possible l'application en grand des machines, la concentration et l'utilisation économique des moyens de production ; mais c'est lui également qui entraîne l'entassement des ouvriers, en nombre considérable, dans des salles fermées, construites non en vue de la santé des travailleurs, mais de la facilité de la production. Il en résulte que si cette concentration dans un même atelier est une source de profit pour le capitaliste, elle est

une cause de destruction de la santé et de la vie des ouvriers, à moins qu'elle ne soit compensée par une réduction des heures de travail et d'autres mesures spéciales.

Le D' Simon énonce la règle suivante, à l'appui de laquelle il produit un nombre considérable de faits : « *Toutes circonstances égales, la mortalité déterminée par des maladies des organes respiratoires croit, dans un district déterminé, en proportion directe de l'accroissement du nombre des ouvriers condamnés au travail en commun* » (p. 23). Cette mortalité croissante a pour cause la mauvaise ventilation. « *Il est probable que l'Angleterre entière n'offre pas une seule exception à cette règle, que du moment qu'un district possède une industrie notable exercée dans des locaux fermés, la mortalité y est caractérisée par une proportion exagérée de décès dus à des maladies pulmonaires* » (p. 24).

En 1860 et 1861, l'Office de Santé dressa spécialement ses statistiques au point de vue de la mortalité dans les industries exercées dans les locaux fermés. Il arriva aux résultats suivants : la mortalité par la phtisie et d'autres maladies des poumons ayant été supposée égale à 100 pour les hommes de 15 à 55 ans, dans les districts agricoles de l'Angleterre, elle s'éleva à : 163 à Coventry, 167 à Blackburn et Skipton, 168 à Congleton et Bradford, 171 à Leicester, 182 à Leek, 181 à Macclesfield, 190 à Bolton, 192 à Nottingham, 193 à Rochdale, 198 à Derby, 203 à Salford et Ashton-under-Lyne, 218 à Leeds, 220 à Preston, 263 à Manchester (p. 24). Un exemple plus frappant est donné par le tableau suivant, qui exprime la mortalité sur 100.000 séparément pour les deux sexes et pour des individus âgés de 15 à 25 ans. Les districts choisis sont ceux où les femmes ne travaillent que dans des locaux fermés tandis que les hommes sont occupés à toutes sortes de travaux.

District	Industries principales	Mortalité par des maladies des organes respiratoires	
		Hommes	Femmes
Berkhampstead	Tressage de la paille, par des femmes	219	578
Leighton Buzzard	Tressage de la paille, par des femmes	309	554
Newport Pagnell	Fabrication de dentelles, par des femmes	301	617
Towcester	Fabrication de dentelles, par des femmes	239	577
Yeovil	Ganterie, spécialement par des femmes	280	409
Leek	Soierie, principalement par des femmes	437	856
Congleton	Soierie, principalement par des femmes	566	790
Macclesfield	Soierie, principalement par des femmes	593	890
District agricole	Agriculture	331	333

La mortalité des hommes augmente dans les districts de l'industrie de la soie, où leur participation au travail dans les fabriques est plus considérable. Cette mortalité plus grande caractérise, pour les deux sexes, suivant l'expression du rapport, « *les conditions hygiéniques atroces (atrocious) dans lesquelles une grande partie de l'industrie de la soie est exploitée* ». Cependant c'est dans cette même industrie que les fabricants demandèrent et obtinrent jusqu'à un certain point des journées de travail démesurément longues pour les enfants de moins de 13 ans, en invoquant les conditions hygiéniques spécialement favorables de leurs exploitations (Vol. I, chap. X, 6, p. 126).

Aucune des industries qui ont été soumises à l'enquête n'a accusé une situation plus grave que celle que le Dr Smith a constatée dans la confection des vêtements. « *Bien que les ateliers, dit-il, diffèrent beaucoup au point de vue de l'hygiène, presque tous sont remplis à l'excès, mal aérés et très malsains... Il y règne nécessairement une température élevée, qui monte à 80 et même 90 degrés Fahrenheit (27 à 33° C) lorsqu'on allume le gaz par les temps de brouillard et pendant la soirée en hiver ; la condensation de la vapeur sur les vitres provoque un égouttement continuel, qui oblige les ouvriers d'ouvrir des fenêtres, au prix de quelque gros rhume qui en est la conséquence inévitable.* » Voici en quels termes il décrit seize ateliers des plus importants dans le West end de Londres : « *Le cube d'air dans ces chambres mal aérées varie de 270 à 105 pieds par ouvrier, avec une moyenne de 156. Dans un atelier entouré d'une galerie et ne recevant le jour que par des tabatières, sont occupés de 92 à plus de 100 hommes, qui le soir sont éclairés par un grand nombre de becs de gaz. Les cabinets sont immédiatement à côté et le cube d'air ne dépasse pas 150 pieds par individu. Dans un autre atelier, un véritable chenil installé dans une cour éclairée d'en haut et dans lequel l'air peut être renouvelé par une petite lucarne, 5 ou 6 hommes travaillent dans un cube d'air de 112 pieds par personne* ». Et « *dans ces ateliers horribles (airociuous), décrits par le Dr Smith, les tailleurs sont occupés en temps normal 12 à 13 heures par jour et parfois 14 à 16 heures* » (p. 25, 26, 28).

Nombre de personnes employées	Branches d'industrie et localités	Taux de mortalité par 100 000 habitants de		
		25-35 ans	35-45 ans	45-55 ans
<b>958.265</b>	Agriculture, Angleterre et Galles.	743	805	1145
<b>22.301 hommes</b> <b>12.377 femmes</b>	Vêtement, Londres.	958	1262	2093
<b>13083</b>	Typographie (compositeurs et imprimeurs)	894	1747	2367

Il faut remarquer, et le fait a été mis en évidence par John Simon, chef du département de l'hygiène et rédacteur du rapport, que les chiffres indiqués, dans le tableau ci-dessus, pour la mortalité des tailleurs et des typographes de Londres âgés de

25-35 ans, sont inférieurs à la réalité, parce que dans ces deux branches d'industrie les patrons occupent, jusqu'à l'âge de 30 ans, un grand nombre de jeunes gens qui leur arrivent de la campagne, comme apprentis et « *improvers* », désirant se perfectionner. Ces jeunes gens grossissent le nombre des travailleurs auquel on rapporte la mortalité, mais ne contribuent pas de la même manière à la statistique des décès ; ils ne résident à Londres que temporairement et lorsqu'ils deviennent malades, retournent à la campagne où leur décès est enregistré. Les chiffres renseignés pour les âges inférieurs ne sont donc pas exacts et ils sont loin de donner la caractéristique vraie de l'état sanitaire de la population industrielle de Londres (p. 30).

La situation des tailleurs a comme pendant celle des typographes, qui souffrent non seulement du manque et de la corruption de l'air, mais des conséquences du travail de nuit. Leur journée est ordinairement de 12 à 13 heures et s'élève parfois à 15 ou 16 heures. « *La chaleur est grande et l'air est étouffant dès que le gaz est allumé... Il n'est pas rare que l'atmosphère des salles supérieures soit empestée par les vapeurs de la fonderie, l'odeur des machines et des fosses d'aisance montant du rez-de-chaussée. L'air est surchauffé par la chaleur transmise par les planchers et devient insupportable dans les salles basses, dès qu'on y fait brûler un grand nombre de becs de gaz. La situation est plus pénible encore lorsque des chaudières installées au rez-de-chaussée répandent dans tout le bâtiment une chaleur désagréable... D'une manière générale on peut dire que partout la ventilation est insuffisante pour éloigner après le coucher du soleil la chaleur et les produits de la combustion du gaz, et que dans beaucoup d'ateliers, principalement dans ceux qui servaient précédemment d'habitation, la situation est hautement déplorable* ». Dans quelques ateliers, surtout ceux qui impriment des journaux hebdomadaires et qui occupent des adolescents de 12 à 16 ans, on travaille deux jours et une nuit presque sans interruption ; dans d'autres, qui se chargent de préférence de travaux urgents, le dimanche n'apporte aucun repos et les ouvriers travaillent sept jours par semaine (p. 26, 28).

Dans notre premier volume (chap. VIII, 3, p. 109), nous nous sommes occupés de l'excès de travail imposé aux ouvrières des magasins de modes (*milliners and dressmakers*), dont les ateliers sont décrits, dans notre rapport, par le Dr Ord. Même quand ils ne sont pas trop mauvais pendant le jour, ces ateliers sont surchauffés, infects (*foul*) et malsains pendant les heures où brûle le gaz. Dans les 34 ateliers les mieux tenus, le Dr Ord constata que le cube d'air atteignait en moyenne par ouvrière plus de 500 pieds dans 4 établissements, de 400 à 500 dans 4, de 200 à 250 dans 5, de 150 à 200 dans 4 et de 100 à 150 dans 9 ; dans le cas le plus favorable, il était à peine suffisant pour un travail permanent dans un local imparfaitement aéré... Or, même lorsqu'ils sont bien aérés, les ateliers deviennent chauds et étouffants le soir à cause du grand nombre de becs de gaz.

Le Dr Ord décrit comme suit un atelier mal tenu, exploité pour compte d'un intermédiaire (*middleman*), qu'il eut l'occasion de visiter :

« *Une chambre de 1280 pieds cubes ; 14 personnes, soit 91,5 pieds cubes par personne. Des ouvrières paraissant succomber au surmenage et au dépérissement, et gagnant d'après leur déposition de 7 à 15 sh. par semaine, y compris le thé... Heures de travail de 8 à 8. La petite chambre où ces 14 personnes étaient entassées était mal aérée ; il y avait deux fenêtres mobiles et une cheminée bouchée. Aucune trace d'un appareil quelconque de ventilation* » (p. 27).

Le même rapport dit au sujet du surmenage des modistes :

« *Dans les beaux magasins de modes, le surmenage des jeunes filles ne sévit que pendant quatre mois de l'année, mais d'une manière tellement monstrueuse que bien des fois il a provoqué l'étonnement et l'indignation du public. Pendant ces mois, l'atelier travaille régulièrement 14 heures par jour, et lorsque les commandes arrivent en grand nombre ou qu'elles sont urgentes, on fait des journées de 17 à 18 heures. Le reste de l'année, l'atelier travaille 10 à 14 heures, et les ouvrières qui sont occupées à domicile sont régulièrement à la besogne pendant 12 à 13 heures. Dans les ateliers qui font la confection de manteaux de dames, de cols, de chemises et où l'on travaille à la machine à coudre, les journées sont moins longues et ne dépassent guère 10 à 12 heures ; [mais, dit le Dr Ord], « à certaines époques, des heures supplémentaires payées spécialement viennent s'ajouter, dans certaines maisons, aux heures régulières, tandis que, dans d'autres, les ouvrières emportent de l'ouvrage qu'elles font chez elles après les heures de l'atelier » et, ajoute-t-il, « ce travail supplémentaire, qu'il soit exécuté d'une manière ou de l'autre, est souvent obligatoire* » (p. 28).

John Simon complète cette page par la note suivante :

« *M. Redcliffe, secrétaire de l'Epidemiological Society, qui avait très souvent l'occasion d'examiner la santé des modistes dans les premières maisons de commerce, trouva, sur vingt jeunes filles qui se disaient elles-mêmes « bien portantes », une seulement en bonne santé ; les autres souffraient à différents degrés de surmenage physique, d'épuisement nerveux et de troubles fonctionnels.* »

Il attribue cette situation : premièrement aux longues journées de travail, qui, d'après lui, comprennent 12 heures au minimum pendant les périodes calmes ; deuxièmement

« *à la présence d'un grand nombre de personnes dans les ateliers, à la mauvaise ventilation, à la corruption de l'air par l'éclairage au gaz, à la nourriture insuffisante ou mauvaise et au mépris du confort intérieur* ».

Le Chef de l'Office sanitaire anglais arrive à la conclusion

« *qu'il est pratiquement impossible aux ouvriers de vivre conformément à ce qui est théoriquement leur premier droit à la santé, le droit, quand ils travaillent en commun, de voir écarter d'eux, autant que possible et aux frais de celui qui les occupe, tous les éléments qui peuvent avoir une influence nuisible sur leur santé. Or, les ouvriers ne sont pas pratiquement en état d'obtenir eux-mêmes cette justice sanitaire et, par le fait, ils ne peuvent pas s'attendre, malgré les intentions du législateur, à un secours efficace quelconque de la part des fonctionnaires chargés de poursuivre l'exécution des Nuisances Removal Acts.* » (p. 29).

« Sans doute on se heurtera à quelques difficultés techniques de détail pour délimiter avec précision la réglementation. Mais... en principe, le droit à la protection de la santé est universel. Et dans l'intérêt des myriades d'ouvriers et d'ouvrières dont l'existence est ruinée et raccourcie inutilement par les innombrables souffrances physiques résultant de leurs occupations, j'ose exprimer l'espoir que les conditions hygiéniques du travail seront l'objet d'une protection légale, universelle et suffisante. J'ose espérer, tout au moins, qu'une ventilation efficace sera exigée pour tous les ateliers fermés et que dans les industries malsaines par leur nature, les influences nuisibles seront combattues dans la mesure du possible. » (p. 63).

### III. Économie dans la production et la transmission de la force mécanique et dans les bâtiments.

Dans son rapport d'octobre 1852, L. Horner cite une lettre du célèbre ingénieur James Nasmyth de Patricoft, l'inventeur du marteau à vapeur, dans laquelle il est dit entre autres :

« Le public connaît très peu l'augmentation énorme de force motrice qui peut être obtenue par des modifications et des améliorations (aux machines à vapeur) comme celles dont je parle. Pendant quarante ans, le développement des machines a été contrarié, dans notre district (Lancashire), par des traditions reposant sur la timidité et le préjugé ; heureusement aujourd'hui nous en sommes émancipés. Pendant ces quinze dernières années, et surtout depuis quatre ans (c'est-à-dire depuis 1848), des changements très importants apportés à la conduite des machines à condensation... ont eu pour résultat... que ces machines travaillent dans de meilleures conditions et avec une consommation moindre de charbon... Pendant de longues années après l'introduction des moteurs dans les fabriques de ce district, on n'osa faire tourner les machines à condensateurs qu'à une vitesse correspondant à une course du piston de 220 pieds par minute ; de sorte que la marche d'une machine à course de 5 pieds était limitée réglementairement à une vitesse de 22 tours. On considérait qu'il n'était pas avantageux de faire tourner les machines plus vite, et comme toutes les installations étaient faites d'après la vitesse de 220 pieds de course à la minute, cette marche lente et irrationnellement limitée domina l'exploitation pendant beaucoup d'années. Enfin, soit par une heureuse ignorance du règlement, soit à la faveur d'une conception rationnelle d'un courageux innovateur, une vitesse plus grande fut essayée, et comme le résultat fut très favorable, l'exemple trouva aussitôt des imitateurs. On lâcha, suivant l'expression du temps, la bride aux machines et on modifia les poulies des transmissions de manière que, les moteurs marchant à des vitesses de 300 pieds et plus par minute, les machines-outils et les métiers eussent leur ancienne vitesse... Cet accroissement de la vitesse de rotation des machines à vapeur est pour ainsi dire d'application générale aujourd'hui, parce qu'il est démontré que non seulement le rendement du moteur est augmenté, mais que sa marche est également plus régulière. La pression de la vapeur et le vide au condenseur restant les mêmes, la simple accélération de la course du piston augmente la puissance de la machine. Si, par ex., par une transformation convenable, la pression et l'échappement restant les mêmes, nous pouvons faire tourner à une vitesse de 400 pieds par minute une machine qui, faisant 200 pieds, donnait 40 chevaux-vapeur, nous en aurons exactement doublé la puissance ; et comme les pressions d'admission et d'échappement n'auront pas varié, les organes de la machine resteront soumis aux mêmes efforts et l'augmentation de vitesse n'aura pas accru les chances d'accidents. Il y aura seulement cette différence que nous aurons une augmentation de consommation de vapeur proportionnelle à l'accélération de la course du piston et une usure un peu plus grande, mais ne valant pas la peine d'être signalée, des coussinets et des autres pièces frottantes... Évidemment pour obtenir d'une même machine plus de travail par une course plus rapide du piston, il faut brûler plus de charbon dans la chaudière et employer peut-être une chaudière plus puissante, en un mot produire plus de vapeur. C'est ce que l'on fit ; des chaudières d'une vaporisation plus énergique furent installées pour l'alimentation des anciennes machines « accélérées », dont le travail fut augmenté de 100 % dans beaucoup de cas. Vers 1842, l'attention fut attirée sur le coût extraordinairement réduit de la production de force par les machines à vapeur des mines de Cornouailles, et vers la même époque la concurrence vint obliger les filateurs de coton de rechercher dans les économies la source principale de leurs profits. Aussi la consommation de charbon, par heure et par cheval-vapeur, relativement inférieure, des machines de Cornouailles ainsi que le fonctionnement extraordinairement avantageux des machines à double expansion de Woolf, ne tardèrent pas à mettre au premier plan, dans notre district, la question de l'économie du combustible. Les machines de Cornouailles et celles à double expansion fournissaient (in cheval-vapeur par heure en consommant de 3 ½ à 4 livres de charbon, tandis que celles des districts du coton en consommaient généralement de 8 à 12. Une différence aussi importante décida nos constructeurs de machines à poursuivre, par des procédés similaires, les résultats remarquablement économiques qui étaient déjà courants en Cornouailles et en France, où le prix élevé du charbon avait contraint les fabricants de réduire le plus possible cette partie importante de leurs dépenses. Les résultats suivants furent aussi obtenus :

1. Beaucoup de chaudières dont la moitié de la surface était exposée à l'air froid au bon vieux temps des grands profits furent maintenant couvertes de couches épaisses de feutre, de maçonnerie ou d'autres matières calorifuges, empêchant la perte par rayonnement de la chaleur qui était obtenue à tant de frais. Les conduites de vapeur furent protégées de la même manière et les cylindres enveloppés de feutre et de bois.
2. Les hautes pressions entrèrent en pratique. Jusque-là les soupapes de sûreté avaient été réglées pour souffler lorsque la pression de vapeur atteignait 11, 6 ou 8 u par pouce carré ; on trouva qu'une économie notable de combustible était réalisée en portant la pression à 14 ou 20 £; de la sorte, le travail de la fabrique fut accompli avec une consommation de charbon beaucoup moindre... Ceux qui eurent les moyens et la hardiesse appliquèrent le système des hautes pressions et de l'expansion dans toute leur étendue et firent construire des chaudières marchant à 30, 40, 60 et 70 lb. par pouce carré, des pressions qui anraient épouvanté un ingénieur de l'ancienne école. Mais comme le résultat économique de cette

*augmentation de la pression... ne tarda pas à se manifester sous la forme bien tangible de livres, shillings et pence, les chaudières à haute pression furent bientôt d'un emploi général pour les machines à condensation. Ceux qui appliquèrent radicalement la réforme installèrent des machines de Woolf : il en fut ainsi pour la plupart de ceux qui eurent à acheter de nouvelles machines. Ils donnèrent la préférence aux moteurs à deux cylindres, dans lesquelles la vapeur travaille à haute pression dans l'un des cylindres, pour s'échapper, non pas dans l'atmosphère comme autrefois, mais dans le deuxième cylindre, celui-ci à basse pression et avec un volume quatre fois plus considérable que le premier, et y travailler à expansion avant de passer au condenseur. Le résultat économique des machines de ce genre est que le cheval-heure ne demande que de 3 ½ à 4 lb. de charbon, tandis que la consommation des machines de l'ancien système, était de 1. à 14 lb. Une combinaison ingénieuse avait permis d'appliquer le système Woolff à deux cylindres, c'est-à-dire la combinaison de la haute et de la basse pression, à des machines anciennes et d'en augmenter la puissance tout en diminuant la consommation. Le même résultat a été obtenu pendant ces dix dernières années en combinant une machine à haute pression avec une machine à condensation, la vapeur d'échappement de la première étant utilisée pour faire tourner la seconde ; ce système est applicable dans beaucoup de cas.*

*« Il ne serait guère possible de dresser un tableau exact des augmentations de rendement qui ont été obtenues par l'application de l'un, de l'autre ou de tous ces perfectionnements à un même système de machine. Je suis cependant certain que, pour un même poids de vapeur, nous obtenons aujourd'hui au moins 50 % en moyenne de travail en plus, et que dans beaucoup de cas la même machine, qui fournissait 50 chevaux-vapeur à l'époque des vitesses réduites de 220 pieds par minute, en fournit actuellement plus de 100. Les résultats économiques de l'emploi de la vapeur à haute pression dans les machines à condensation et le travail plus considérable qui est demandé aux anciennes machines par suite de l'extension des entreprises, a provoqué dans ces trois dernières années l'introduction des chaudières tubulaires, qui ont déterminé une nouvelle et notable diminution du coût de la vaporisation (Rep. Fact., Oct. 1852, p 23-27).*

Ce qui est vrai des machines motrices l'est également des mécaniques qui transmettent le mouvement et des machines-outils.

*« Les progrès rapides de la mécanique dans ces dernières années ont permis aux fabricants de donner de l'extension à leur production sans augmentation de force motrice. Le raccourcissement de la journée de travail a rendu indispensable une application plus économique du travail et a fait naître, dans la plupart des fabriques bien dirigées, la préoccupation d'augmenter la production tout en diminuant les dépenses. J'ai devant moi une statistique, que je dois à l'obligeance d'une personne très intelligente de mon district, qui a relevé pour sa fabrique, depuis 1840 jusqu'à ce jour, le nombre et l'âge des ouvriers, les machines utilisées et les salaires payés. En octobre 1840, sa maison occupait 600 ouvriers, dont 200 de moins de 13 ans ; en octobre 1852, elle n'avait plus que 350 ouvriers, dont 60 seulement âgés de 13 ans et moins. Le nombre des machines en exploitation était à peu près le même et le total des salaires payés n'avait guère varié d'une époque à l'autre ». (Rapport de Redgrave, dans Rep. Fact., Oct. 1852, p 58).*

L'effet des perfectionnements des installations mécaniques ne se fait sentir dans toute son intensité que dans les établissements nouveaux, montés d'une manière rationnelle.

*« En ce qui concerne les perfectionnements des installations mécaniques, je dois faire remarquer qu'avant tout un grand progrès a été réalisé dans la construction des fabriques devant utiliser les mécaniques nouvelles... Je tords tout mon fil au rez-de-chaussée et à cet effet j'y ai installé 29 000 broches à organsiner. J'estime à 10 % au moins l'économie de main-d'œuvre que je réalise dans cette salle, non pas tant à cause du perfectionnement de mon système d'organsinage, que par suite de la concentration des machines sous une seule direction. En outre, un seul arbre de transmission suffit pour actionner toutes mes broches, ce qui représente pour moi une économie de poulies de 60 à 80 % par rapport à mes concurrents. Je réalise de plus une économie d'huile, de graisse, etc... En un mot l'installation rationnelle de ma fabrique et l'emploi de machines perfectionnées m'ont valu au bas mot une économie de 10 % de travail, sans compter l'économie de force, de charbon, d'huile, de suif, d'arbres, de courroies, etc. » (Déposition d'un fileur de coton, Rep. Fact., oct. 1863, p. 110).*

#### **IV. Utilisation des résidus de la production.**

La production capitaliste a pour conséquence de donner plus d'importance à l'utilisation des résidus de la production et de la consommation. Par résidu de la production, nous entendons les déchets de l'industrie et de l'agriculture ; par résidu de la consommation les déjections naturelles de l'homme et les déchets des objets d'usage qu'il consomme. Comme résidu de la production, nous comptons, par exemple, les produits secondaires de l'industrie chimique, dont les petites exploitations ne tirent aucun parti, les copeaux obtenus dans le travail des machines-outils et qui sont utilisés comme matière première dans la production du fer, etc. Comme résidu de la consommation, nous avons la gadoue, les chiffons, etc., dont certains sont de la plus haute importance pour l'agriculture, bien que leur utilisation donne lieu, dans la société capitaliste, à un gaspillage considérable. C'est ainsi qu'à Londres, les déjections de 4 ½ millions d'hommes ne sont employées qu'à empestier la Tamise et cela moyennant une dépense énorme.

C'est naturellement le renchérissement des matières premières qui pousse à l'utilisation des résidus, utilisation pour laquelle il faut :

1. que les résidus soient produits en grande quantité, ce qui ne se présente que dans la production en grand ;
2. que les machines soient perfectionnées, de manière qu'elles puissent donner, à des matières primitivement inutilisables, une forme qui les rende aptes à entrer dans une fabrication nouvelle ;

3. que les sciences, spécialement la chimie, aient fait suffisamment de progrès pour découvrir les propriétés utiles des résidus.

La culture maraîchère, développée comme elle l'est en Lombardie, dans la Chine méridionale et au Japon, rend de très grands services à ce point de vue, bien qu'en règle générale, ce système d'agriculture paie la productivité par un énorme gaspillage de force humaine, enlevée à d'autres sphères de la productivité.

Les soi-disant déchets jouent un rôle important dans la plupart des industries. C'est ainsi que le rapport de l'inspection des fabriques de décembre 1863 signalait qu'en Angleterre et dans beaucoup de parties de Irlande, les fermiers n'aimaient pas à cultiver le lin, parce que la préparation dans les *scutch mills* (les petits peignages à moteur hydraulique) entraînait une perte notable... Ce déchet, qui était relativement petit pour le coton, était très important pour le lin et ne pouvait être diminué que par le rouissage dans l'eau et le peignage mécanique... En Irlande, le lin était généralement peigné d'une façon scandaleuse et on en perdait de 28 à 30 %, ce qui aurait été évité si ou avait eu recours à de meilleures machines. L'étope y était produite en quantité telle que l'inspecteur de fabrique pouvait dire :

*« Il m'est revenu que dans plus d'un peignage les ouvriers emportent les étoupes, de grande valeur cependant, pour les employer comme combustible dans leurs foyers »* (l. c., p. 140).

Nous parlerons plus loin des déchets de coton, lorsque nous nous occuperons de la variation des prix des matières premières.

L'industrie de la laine a été plus intelligente que celle du lin.

*« On y renonçait autrefois à la réutilisation des déchets et des chiffons. Il n'en est plus ainsi depuis que le Shoddy trade, l'industrie de la laine artificielle, est devenue une branche importante de fabrication dans le district de Yorkshire, et il n'y a pas de doute que bientôt il en sera de même du coton, dont la réutilisation des déchets donnera lieu également à une fabrication répondant à un besoin qui sera généralement reconnu. Les chiffons de laine, qui il y a une trentaine d'années valaient en moyenne 4 £ 4 sh. la tonne, ont atteint dans ces dernières années le prix de 44 £, et la demande en est devenue tellement forte qu'on utilise également les tissus mixtes de laine et de coton, dans lesquels on est parvenu à détruire le coton en conservant intacte la laine. Actuellement des milliers d'ouvriers sont occupés à la fabrication du shoddy, au plus grand avantage des consommateurs qui achètent maintenant à un prix très modéré du drap d'une bonne qualité moyenne »* Rep. Fact., déc. 1863, p. 107).

Déjà à la fin de 1862, la laine artificielle intervenait pour un tiers dans le total des matières premières consommées par l'industrie anglaise (Rep. Fact., oct 1862, p. 81). Le « grand avantage » qui en est résulté pour le « consommateur », c'est que ses vêtements de laine s'usent trois fois plus vite et montrent la corde au bout de six fois moins de temps.

L'industrie anglaise de la soie était engagée sur la même pente. De 1839 à 1862, la consommation de soie pure brute avait légèrement diminué, tandis que celle de déchets de soie avait doublé, grâce à des machines perfectionnées, on tirait parti de ces derniers qui étaient autrefois presque sans valeur et on en faisait une soie bonne à différents usages.

C'est l'industrie chimique qui fournit l'exemple le plus remarquable de l'utilisation des résidus. Non seulement elle consomme et réutilise les déchets des fabrications qui lui sont propres, mais elle trouve un emploi à ceux de beaucoup d'autres industries. C'est ainsi que du goudron de gaz, presque inutilisable autrefois, elle tire les couleurs d'aniline, l'alizarine et jusque (dans ces derniers temps) des médicaments.

Il convient évidemment de distinguer l'économie de la production déterminée par l'utilisation des résidus de l'économie dans la production des résidus, cette dernière consistant à ramener à un minimum les déchets de toute production, c'est-à-dire à utiliser directement jusqu'à la dernière limite les matières premières et les matières auxiliaires entrant dans la production. L'économie dans la production des résidus dépend en partie du perfectionnement de l'outillage. On consomme d'autant moins d'huile, d'eau de savon, etc., que les pièces des machines sont fabriquées avec plus de précision et sont mieux polies. Et ce qui est vrai de ces matières auxiliaires est vrai également, mais avec une importance beaucoup plus grande, des matières premières, qui abandonnent d'autant moins de déchets dans la production qu'elles sont travaillées par des machines et des outils de meilleure fabrication. Enfin la qualité des matières premières joue également un rôle dans la diminution des résidus de la production. Cette qualité dépend d'une part du développement des industries extractives et de l'agriculture (C'est-à-dire du progrès de la civilisation dans le sens propre du mot), d'autre part, du perfectionnement des industries préparatoires, qui transforment la matière première avant qu'elle soit livrée à la manufacture.

*« Parmentier a prouvé que, depuis une époque assez rapprochée, le siècle de Louis XIV, par exemple, l'art de moudre a reçu en France de bien grands perfectionnements, que la différence de l'ancienne à la nouvelle mouture peut s'étendre jusqu'à la moitié en sus du pain fourni par la même quantité de blé. En effet, on assigne d'abord 4 setiers, puis 3, enfin 2 setiers de blé pour la consommation annuelle d'un habitant de Paris, qui n'est plus aujourd'hui que de 1 ½ setier ou à peu près 342 livres par individu. J'ajouterai à ces faits mes observations directes et ma propre expérience. Dans le Perche, que j'ai longtemps habité, des moulins grossièrement fabriqués, qui avaient des meules de granit et de trapp, ont été reconstruits d'après les règles de la mécanique, dont les progrès, depuis trente ans, ont été si considérables. On les a pourvus de bonnes meules de La Ferté, on a moulu le grain en deux fois, on a imprimé au bluteau un mouvement circulaire, et le produit en farine de la même quantité de blé s'est accru d'un sixième.*

*« Ainsi s'explique facilement l'énorme disproportion entre la consommation journalière de blé chez les Romains et chez nous ; la raison en est toute dans l'imperfection des procédés de mouture et de panification. Ainsi doit s'expliquer un fait remarquable signalé par Pline (XVIII, XX, 2). et que Al. Boeckh s'est contenté d'indiquer en passant, probablement parce qu'il n'en a pas soupçonné la cause. La farine, se vendait à Rome, suivant sa qualité, 40, 48 ou 96 as le modius. Ces prix, si élevés, relativement aux cours des grains à cette époque, ont*

*leur raison dans l'imperfection des procédés de moulure, qui étaient alors dans l'enfance et devaient entraîner des frais considérables » (Dureau de la Malle, Économie politique des Romains, Paris, 1840, tome I, p. 240).*

## V. Économie due aux inventions.

Cette économie dans l'emploi du capital fixe résulte, ainsi que nous l'avons déjà dit, de ce que les moyens de travail et les matières premières sont mis en œuvre à une grande échelle, c'est-à-dire utilisés par du travail socialisé, agissant coopérativement dans le procès de production. Sans cette condition, les inventions en mécanique et en chimie ne pourraient être appliquées sans renchérissement du prix des marchandises, ce qui est toujours la condition *sine qua non*, de même que l'économie résultant d'une consommation productive commune ne serait pas possible si la production ne se faisait pas à une grande échelle. Enfin il faut l'expérience du travail combiné pour déterminer où et comment les inventions peuvent être appliquées de la matière la plus simple, et quelles sont les frictions à vaincre pour la mise en pratique de la théorie et son application au procès de production.

Signalons en passant la distinction entre le travail général et le travail en commun. L'un et l'autre jouent un rôle important dans le procès de production et bien que l'un se transforme en l'autre, une différence très nette les sépare. Par travail général il faut entendre tout travail scientifique, toute découverte, toute invention, résultant soit de la coopération des vivants, soit de l'utilisation du travail des morts -, quant au travail en commun, il suppose la coopération directe des individus.

Ce que nous venons de dire au sujet de l'économie due aux inventions est confirmé par les observations que nous avons enregistrées à maintes reprises et notamment par :

1. la grande différence qui existe entre le coût de la construction de la première machine d'un nouveau type et celui des machines suivantes (Voir à ce sujet Ure et Babbage).
2. les dépenses plus élevées auxquelles donne lieu l'exploitation d'un établissement installé d'après des inventions récentes, par rapport aux établissements qui s'élèvent plus tard de ses ruines, *ex suis ossibus*<sup>3</sup>.

Alors que les premiers entrepreneurs font le plus souvent faillite, on voit généralement ceux qui leur succèdent et qui ont acquis dans de meilleures conditions leurs bâtiments et leurs machines, faire de bonnes affaires. Il en résulte que c'est le plus souvent la catégorie la moins digne et la plus méprisable des capitalistes d'argent qui tire le plus grand profit des progrès du travail général de l'esprit humain et de son application sociale par le travail combiné.

---

<sup>3</sup> De ses propres ossements. (N.R.)

## Ch. VI : Effets des variations de prix

### I. Oscillations des prix de la matière première. Leurs effets directs sur le taux du profit.

Nous supposons, ainsi que nous l'avons fait jusqu'à présent, qu'aucune variation ne se produise dans le taux de la plus-value, hypothèse nécessaire pour examiner le phénomène dans toute sa pureté. Il se pourrait cependant, le taux de la plus-value étant invariable, que pour un même capital le nombre des ouvriers augmente ou diminue par suite d'une variation du prix de la matière première; dans ce cas, qui est tout à fait spécial et que nous n'avons pas à considérer, la plus-value totale peut varier, alors que le taux en reste constant. Lorsqu'un perfectionnement de l'outillage et une variation du prix de la matière première agissent simultanément, soit pour faire varier le nombre d'ouvriers occupés par un même capital, soit pour modifier le taux du salaire, il faut simplement combiner l'action des variations du capital constant et celle des variations du salaire sur le taux du profit; le résultat s'en déduira tout seul.

Il convient de répéter ici les remarques générales faites précédemment : des variations résultant, soit d'une économie de capital constant, soit d'une variation de prix de la matière première, affectent toujours le taux du profit, même quand elles n'agissent pas sur le salaire et par conséquent sur le taux et la somme de plus-value. Elles font varier  $C$  dans  $pl' v/C$  et par conséquent la valeur de toute l'expression. Contrairement à ce qui se passe pour la plus-value, la nature des industries dans lesquelles se produisent les variations n'a aucune importance, que ces industries produisent ou non des subsistances pour les ouvriers ou du capital constant pour l'obtention de ces subsistances. Ce qui vient d'être dit s'applique également aux variations dans les industries de luxe, et nous considérons comme telles toutes les branches de production qui ne sont pas indispensables pour la reproduction de la force de travail.

Nous étendons ici la dénomination de matières premières aux matières auxiliaires, comme l'indigo, le charbon, le gaz et, pour autant que l'outillage soit à considérer sous la même rubrique, au fer, au bois, au cuir, etc., qui entrent dans sa fabrication. Le prix de l'outillage est en effet affecté par les variations de prix de ces matières, et nécessairement le taux du profit diminue lorsque les matières premières ou les matières auxiliaires viennent augmenter le coût d'emploi de l'outillage.

Les recherches suivantes n'envisageront que les variations de prix des matières premières entrant directement dans le procès de production de la marchandise et ne tiendront pas compte des matières premières et des matières auxiliaires consommées pour et par l'outillage. Nous remarquerons cependant que les richesses naturelles, telles que le fer, le bois, le charbon, qui sont les éléments essentiels de la construction et de la mise en action des machines, sont considérées comme dues à la fécondité naturelle du capital et concourent à la détermination du taux du profit indépendamment du niveau des salaires.

Le taux du profit étant exprimé par  $pl / C$  ou  $pl / (c + v)$ , il est évident qu'il se modifie à la moindre variation de  $c$  et de  $C$ , alors même que  $pl$ ,  $v$  et leur rapport restent invariables. Or, la matière première est une partie essentielle du capital constant et si, dans certaines industries, elle ne joue aucun rôle, les matières auxiliaires et les matières constitutives des machines interviennent toujours pour influencer le taux du profit par les variations de leurs prix. Si une diminution vient affecter le prix de la matière première, l'expression  $pl / C = pl / (c + v)$  se transforme en  $pl / (C - d) = pl / (c - d + v)$  et le taux du profit augmente; inversement, si le prix de la matière première augmente,  $pl / C = pl / (c + v)$  devient  $pl / (C + d) = pl / (c + d + v)$  et le taux du profit baisse. Toutes circonstances égales, le taux du profit varie par conséquent en sens inverse du prix de la matière première. Il s'ensuit que le bas prix de la matière première est d'une importance extrême pour les pays industriels, même si les variations n'en sont pas accompagnées de modifications des débouchés, c'est-à-dire même si l'on fait abstraction du rapport entre l'offre et la demande. Il en résulte également que le commerce étranger exerce une influence sur le taux du profit, même lorsqu'il n'agit pas sur le salaire, en réduisant le prix des subsistances indispensables et qu'il se borne à affecter les prix des matières premières et auxiliaires destinées à l'industrie et à l'agriculture. L'ignorance plus ou moins complète de la nature du taux du profit et de la différence qui le sépare du taux de la plus-value, a été cause que certains économistes, comme Torrens, qui ne considèrent que les faits et mettent au premier plan l'influence considérable des prix de la matière première sur le taux du profit, ont donné une fausse explication théorique du phénomène, tandis que d'autres, comme Ricardo, s'en tenant aux principes généraux, ont visé, par exemple, l'influence du commerce mondial sur le taux du profit.

On comprend de quelle importance doit être pour l'industrie, la question de la suppression ou de la réduction des droits d'entrée sur les matières premières et comment cette question devint un des points principaux de la doctrine du système prohibitif dès qu'il eut pris un développement rationnel. A côté de la suppression des droits sur le blé, elle fut l'objet de la revendication principale des *free traders* anglais qui étaient préoccupés avant tout de l'abolition des droits d'entrée sur le coton.

L'utilisation de la farine dans l'industrie du coton peut être invoquée comme un exemple remarquable de l'importance de la diminution de prix, non d'une matière première proprement dite, mais d'une matière auxiliaire, jouant en même temps, il est vrai, un rôle important dans l'alimentation. En 1837, R. H. Greg<sup>1</sup> estimait que les 100.000 métiers à vapeur et les 250.000 métiers à main que l'industrie du coton exploitait alors en Grande-Bretagne, consommaient annuellement 41 millions de livres de farine pour le collage des chaînes, plus environ le tiers de cette quantité pour le blanchiment et d'autres préparations, et il évaluait à 342.000 £ par an, la valeur de la farine qui avait été ainsi mise en œuvre pendant les dix dernières années. La comparaison avec les prix du continent démontrait que les droits d'entrée sur les céréales imposaient aux fabricants une dépense supplémentaire, rien que pour la farine, de 170.000 £ par an. Greg évalue cette dépense à 200.000 £ au moins pour l'année 1837, et il cite une maison qui, par l'augmentation du prix de la farine, fut entraînée à dépenser 1000 £ de plus par an. Ces faits amenèrent « *de grands fabricants, des hommes d'affaires sérieux et prudents à dire qu'une journée de dix heures de travail suffirait largement, si les droits d'entrée sur le blé étaient abolis* » (*Rep. Fact.*,

<sup>1</sup> *The Factory Question and the Ten Hours Bill*. By R. H. Greg, London 1837, p. 115.

oct. 1898, p. 98). Ces droits ainsi que ceux sur le coton et d'autres matières premières furent en effet supprimés ; mais à peine cette mesure fut-elle prise, que l'opposition des fabricants à la loi des dix heures devint plus violente que jamais, et lorsque la loi abaissant à dix heures la journée de travail dans les fabriques fut votée, les industriels n'eurent rien de plus pressé que de tenter de réduire d'une manière générale les salaires.

La valeur des matières premières et auxiliaires passe tout entière et en une fois dans la valeur du produit, tandis que la valeur du capital fixe n'y passe que petit à petit, au fur et à mesure qu'il s'use. Il en résulte que la matière première affecte beaucoup plus le prix du produit que le capital fixe, bien que le taux du profit soit déterminé par la valeur totale du capital mis en œuvre, quelle que soit la fraction qui en soit consommée. Il est cependant clair - nous n'en parlons qu'en passant, car nous supposons toujours que les marchandises soient vendues à leur valeur, abstraction faite des variations de prix déterminées par la concurrence - que l'étendue du marché dépend du prix de chaque marchandise prise isolément et varie en raison inverse de ce prix. C'est pour cette raison qu'il arrive parfois que la hausse ou la baisse de la matière première n'est pas suivie d'une hausse ou d'une baisse exactement proportionnelle du produit, ce qui a pour conséquence une chute ou une ascension plus grande du taux du profit que si les marchandises s'étaient vendues à leur valeur.

Si l'importance et la valeur de l'outillage croissent en même temps que la productivité du travail, ils n'augmentent pas proportionnellement à celle-ci, c'est-à-dire proportionnellement aux quantités de marchandises produites en plus. Par conséquent, dans les industries qui consomment de la matière première, c'est-à-dire des produits avant déjà nécessité un travail antérieur, l'accroissement de la productivité est caractérisé en ce qu'une même quantité de travail est absorbée par une quantité plus grande de matière première, en ce que la quantité de matière première qui, en une heure par exemple, peut être transformée en marchandise, est plus considérable. A mesure que la productivité du travail augmente, la valeur de la matière première devient un élément de plus en plus important de la valeur du produit, non seulement parce qu'elle y entre tout entière, mais parce que la valeur correspondant à l'usure de l'outillage et celle créée par le nouveau travail y interviennent pour une part de plus en plus petite.

L'importance relative de la matière première dans la valeur du produit augmente donc sans cesse, à moins que la valeur de la matière première elle-même ne vienne à diminuer par suite de la productivité croissante du travail qui l'engendre.

Les matières premières, les matières auxiliaires et le salaire, faisant partie du capital circulant, doivent être entièrement reconstituées par la vente du produit, tandis que pour l'outillage l'usure seule doit être compensée et encore provisoirement, sous forme d'un fonds de réserve (il est sans importance que chaque transaction apporte ou non sa part au fonds de réserve; il suffit que la réserve de l'année soit constituée par la vente de l'année). Une hausse du prix de la matière première peut donc entraver ou arrêter tout le procès de reproduction; il suffit pour cela que la vente ne rapporte pas un prix suffisant pour reconstituer tous les éléments de la marchandise, ou que ce prix ne soit pas assez élevé pour permettre au capitaliste de continuer le procès de production à une échelle en rapport avec son organisation technique, soit qu'il se voie obligé d'arrêter une partie de son outillage, soit qu'il soit forcé de réduire les heures de travail de toute son installation.

Enfin les pertes provenant des déchets varient en raison directe du prix de la matière première, mais dans une certaine limite seulement. En 1850 on pouvait encore dire :

*« L'augmentation du prix de la matière première donne lieu à une perte non sans importance, que seuls les praticiens de la filature peuvent apprécier : c'est la perte due aux déchets. On me rapporte que lorsqu'il y a hausse du coton, les frais du fileur, surtout de celui qui fabrique les qualités inférieures, augmentent plus rapidement que les prix. Pour les fils grossiers, la filature donne un déchet de plus de 15 %, ce qui fait une perte de ½ d. par £, lorsque le prix du coton est de 3 ½ d., et une perte de 1 d. par £, lorsque le prix s'élève à 7 d. par £ ». (Rep. Fact., Avril 1850, p. 17).*

Mais lorsque la guerre civile américaine fit monter le coton à des prix inconnus depuis presque cent ans, le rapport s'exprima tout autrement :

*« Le prix que l'on obtient maintenant du déchet du coton et la réintroduction de celui-ci dans la fabrication comme matière première, compensent quelque peu, entre le coton des Indes et celui d'Amérique, la différence de 12 ½ % environ qui résulte de la perte due au déchet. Le coton des Indes en donne 25 %, de sorte que ce coton coûte au fileur ¼ de plus que ce qu'il le paie. Cette perte fut peu importante, aussi longtemps que le coton américain coûta 5 ou 6 d. la £, car alors elle ne dépassait pas ¾ d. par £; elle est considérable maintenant que le coton coûte 2 sh. la livre, ce qui fait une perte de 6 d. due au déchet<sup>2</sup> » (Rep. Fact., Oct. 1863, p. 106).*

## II. Renchérissement et dépréciation. Dégagement et engagement de capital.

Les phénomènes que nous étudierons dans ce chapitre n'atteignent leur plein développement que sous l'action du crédit et de la concurrence sur le marché mondial, qui constituent en quelque sorte l'atmosphère de la production capitaliste. Ils ne peuvent être exposés clairement sous leurs formes concrètes que pour autant que la nature du capital en général soit bien comprise; sous cet aspect ils sortent du plan de cet ouvrage et l'analyse pourra en être faite plus tard. Nous nous en occuperons cependant d'une manière générale, étant donné qu'ils se rattachent directement à l'étude du profit. Ils doivent, du reste, être exposés brièvement, parce qu'ils donnent aux choses une fausse apparence et qu'ils portent à croire que non seulement le taux, mais la valeur absolue du profit (laquelle est égale à la valeur absolue de la plus-value) peuvent augmenter et diminuer indépendamment des variations de la plus-value.

<sup>2</sup> Il y a une erreur dans la dernière phrase du rapport : il faut 3 d. au lieu de 6 d. pour la perte due au déchet. La perte est, il est vrai, de 25 % pour le coton des Indes; mais elle est seulement de 12 ½ à 15 % pour le coton d'Amérique dont il est question ici et dont le prix fut bien de 5 à 6 d. comme le dit le rapport. Il convient d'ajouter que le déchet augmenta dans une notable proportion pour le coton qui fut envoyé en Europe pendant les dernières années de la guerre.

Faut-il considérer comme des phénomènes différents le dégagement et l'engagement de capital, d'un côté, le renchérissement et la dépréciation, de l'autre ?

Demandons-nous d'abord ce qu'il faut entendre par dégagement et engagement de capital (inutile de dire ce que c'est que le renchérissement et la dépréciation). Ces mots expriment simplement que la valeur du capital a été augmentée ou diminuée (il ne s'agit pas du sort d'un capital particulier) sous l'action de n'importe quelles circonstances économiques générales, par conséquent en dehors de l'augmentation due au surtravail. Nous dirons qu'il y a engagement de capital lorsqu'une partie de la valeur du produit doit être reconvertie en capital constant ou variable, pour que la production puisse continuer à la même échelle ; de même nous dirons qu'il y a dégagement lorsqu'une partie de la valeur du produit, qui jusque là avait dû être reconvertie en capital constant ou variable, devient disponible ou superflue, bien que la production se poursuive à la même échelle. Le dégagement et l'engagement de capital sont donc différents du dégagement et de l'engagement de revenu. Si, par ex., le capital C donne  $x$  de plus-value annuelle, il peut se présenter que, par suite d'une baisse du prix des marchandises que le capitaliste consomme personnellement,  $x - a$  suffise pour acheter la même somme de jouissances que précédemment. Dans ce cas, la partie  $a$  du revenu est dégagée et peut être employée soit à donner plus d'importance à la consommation, soit à être accumulée pour être retransformée en capital. Inversement, si pour continuer son genre de vie, le capitaliste a besoin de  $x + a$ , il faut qu'il se décide soit à réduire ses dépenses, soit à dépenser comme revenu une partie du produit annuel qu'il accumulait précédemment.

Le renchérissement et la dépréciation peuvent affecter ou le capital constant, ou le capital variable, ou l'un et l'autre, et quand ils affectent le capital constant la répercussion peut se faire soit sur la partie fixe, soit sur la partie circulante, soit sur les deux parties de ce capital.

Dans le capital constant il faut considérer, d'une part, les matières premières, les matières auxiliaires et les demi-fabricats que nous réunissons, dans ce chapitre, sous le nom de matières premières ; et d'autre part, l'outillage et le reste du capital fixe.

Plus haut nous avons observé l'influence des variations du prix et de la valeur de la matière première sur le taux du profit, et nous avons posé en loi générale que, les autres circonstances restant les mêmes, le taux du profit varie en raison inverse de la valeur de la matière première. Cette loi est absolument vraie pour tout capital qui est engagé pour la première fois dans une entreprise, pour tout argent qui est transformé pour la première fois en capital productif. Mais si l'on fait abstraction de ce capital qui va être engagé pour la première fois, on voit qu'une grande partie du capital déjà en fonction se trouve dans la sphère de la circulation, pendant qu'une autre partie est engagée dans la sphère de la production. Une fraction se rencontre sur le marché à l'état de marchandises destinées à être converties en argent ; une autre fraction a déjà revêtu la forme argent et attend qu'elle soit reconvertie en éléments de production ; enfin une troisième fonctionne dans la sphère de production, soit comme moyens de production (matières premières, matières auxiliaires, demi-fabricats achetés, outillage et autre capital fixe), soit comme produit non encore achevé. L'influence du renchérissement ou de la dépréciation dépend de l'importance relative de ces diverses fractions. Pour simplifier la question, nous écarterons provisoirement tout le capital fixe et nous n'envisagerons que la partie du capital constant qui se compose de matières premières et auxiliaires, de demi-fabricats, de marchandises inachevées et achevées.

Si le prix de la matière première, du coton par exemple, hausse, le prix des fabricats - tant celui des demi-fabricats comme le fil, que celui des marchandises achevées comme les tissus - hausse également. Il en est de même de la valeur du coton non encore travaillé se trouvant dans les magasins et du coton engagé dans la fabrication ; et comme ce dernier représente, par répercussion, un temps de travail plus considérable, il ajoute au produit une valeur plus grande que celle qu'il possédait lorsque le capitaliste l'a acheté. Si la hausse se produit à un moment où des quantités considérables de marchandises achevées, quel que soit le degré de fabrication auquel elles soient arrivées, se trouvent sur le marché, la valeur de ces marchandises augmente et il en résulte un accroissement de la valeur du capital existant. Il en est de même des provisions de matières premières, etc., possédées par les producteurs. Cette augmentation de valeur peut compenser ou même plus que compenser, pour un capitaliste ou toute une industrie, la baisse du taux du profit qui suit la hausse de la matière première. (Sans détailler ici les effets de la concurrence, nous ferons, pour être complet, les constatations suivantes :

1. lorsque les provisions de matière première sont considérables, elles contrarient la hausse qui tend à prendre naissance dans les centres de production ;
2. lorsque le marché est encombré de demi-fabricats ou de marchandises achevées, le prix de ces produits ne peut pas augmenter dans la même mesure que celui de la matière première.)

L'inverse se produit lorsqu'il y a baisse du prix de la matière première, ce qui, toutes les autres circonstances restant invariables, a pour conséquence une hausse du taux du profit : les marchandises non encore vendues, les articles non encore achevés, les matières premières approvisionnées sont dépréciées et l'augmentation du taux du profit qui se produit en même temps est contrariée.

Par conséquent, une variation de prix de la matière première se manifeste d'une manière d'autant plus significative que les provisions sont moins considérables dans les établissements de production et sur le marché, ce qui se présente notamment à la fin de l'année commerciale - en agriculture, par exemple, après la moisson - lorsque la matière première nouvelle est sur le point d'être livrée en abondance.

Toute notre analyse part de la supposition que le renchérissement et la dépréciation expriment de réelles variations de la valeur. Mais puisqu'il ne s'agit ici que de l'influence, sur le taux du profit, des variations de prix, les causes de celles-ci n'ont aucune importance, et ce que nous avons dit est vrai alors même qu'elles seraient dues, non à des modifications de la valeur, mais à l'action du crédit, de la concurrence, etc. Le taux du profit étant exprimé, par le rapport de l'excédent de valeur du produit à la valeur totale du capital avancé, une augmentation de ce taux résultant de la dépréciation du capital avancé, serait accompagnée d'une perte de valeur du capital, et une diminution, provoquée par un accroissement de valeur du capital avancé pourrait être accompagnée d'un gain.

Quant à la seconde partie du capital constant, l'outillage et le capital fixe, il est indispensable, pour analyser les accroissements de valeurs qui peuvent s'y produire et qui affectent notamment les bâtiments, le sol, etc., de tenir compte de la rente foncière ; pour cette raison il n'y a pas lieu de les étudier ici. Il faut citer cependant, comme ayant une importance générale au point de vue de la dépréciation, les améliorations qui sont apportées continuellement à l'outillage et aux installations, et qui viennent à chaque instant en diminuer la valeur d'usage et, par cela même, la valeur. Elles agissent surtout énergiquement au début de l'application d'un outillage nouveau, lorsque celui-ci n'a pas encore acquis un degré suffisant de perfection, et elles ont pour conséquence de rendre les machines surannées avant qu'elles aient reproduit leur valeur. Elles provoquent généralement une prolongation exagérée de la journée de travail, que les capitalistes font durer jour et nuit, afin d'amortir l'outillage le plus vite possible sans en évaluer la dépréciation à un taux trop élevé. Lorsque cet expédient ne suffit pas pour compenser le raccourcissement (à cause des améliorations éventuelles) de l'existence de l'outillage, l'usure morale intervient pour une part exagérée dans la valeur du produit et celui-ci est incapable de soutenir la concurrence de la fabrication à la main<sup>3</sup>.

Lorsque l'outillage, les bâtiments, en un mot le capital fixe sont arrivés à un degré de perfection tel qu'ils peuvent fonctionner pendant de longues années sans devoir subir une modification fondamentale, il intervient une autre dépréciation, due au perfectionnement des méthodes de reproduction du capital fixe. L'outillage voit alors diminuer sa valeur, non parce qu'il doit être rejeté ou qu'il est déprécié par suite de l'introduction de machines plus récentes et plus productives, mais parce qu'il peut être reproduit dorénavant à meilleur marché. Ceci explique comment il arrive fréquemment que de grands établissements ne prospèrent que lorsqu'ils sont remis en exploitation après que ceux qui les ont possédés en premier lieu ont fait faillite ; les capitalistes qui les reprennent les achètent à bas prix et commencent ainsi leurs entreprises avec des avances moindres de capital.

Il saute aux yeux, principalement dans l'agriculture, que les circonstances qui font varier les prix des produits modifient dans le même sens la valeur du capital, qui d'ailleurs se compose en grande partie de produits, par ex. de céréales, de bétail, etc. (Ricardo).

---

Il nous reste à nous occuper du capital variable.

La Valeur de la force de travail, dont les variations se font dans le même sens que celles de la valeur des subsistances - ce qui revient au renchérissement ou à la dépréciation du capital variable provoque une diminution de la plus-value lorsqu'elle augmente, et inversement une augmentation lorsqu'elle diminue, pourvu que la durée de la journée de travail reste la même. D'autres phénomènes, tels que l'engagement et le dégagement de capital, accompagnent ces variations et vont être rapidement passés en revue.

Si le salaire baisse par suite d'une diminution de valeur de la force de travail (phénomène qui peut être accompagné d'une augmentation du prix réel du travail), une partie du capital engagé pour le salaire est dégagée ; il y a donc dégagement de capital variable. S'il s'agit d'un capital qui est avancé pour la première fois, il se produit simplement une élévation du taux de la plus-value : il faut moins d'argent que précédemment pour mettre en œuvre la même quantité de travail et la fraction non payée du travail augmente aux dépens de la fraction payée. S'il s'agit d'un capital qui a déjà fonctionné, il n'y a pas seulement élévation du taux de la plus-value, mais une partie du capital engagé pour le salaire devient libre. Jusque-là, cette partie était retranchée chaque fois du produit de la vente pour être avancée comme salaire, pour fonctionner comme capital variable, afin de maintenir l'entreprise à la même échelle ; maintenant elle devient disponible et elle peut fonctionner comme capital nouveau, soit pour donner de l'extension à la même entreprise, soit pour alimenter une autre branche de production.

Supposons que pour occuper 500 ouvriers, il fallût précédemment 500 £ par semaine et qu'il n'en faille plus que 400. La valeur produite étant de 1000 £ dans les deux cas, la plus-value hebdomadaire avait, avant la baisse des salaires, une valeur absolue de 500 £ et un taux de  $500/500 = 100\%$  ; maintenant sa valeur absolue est de  $1000 - 400 = 600$  £, et son taux s'est élevé à  $150\%$ .

Cette augmentation du taux de la plus-value est le seul phénomène qui se produise pour le capitaliste qui, dans cette branche d'affaires, commence une entreprise avec un capital variable de 400 £ et un capital constant suffisant. Il n'en est pas de même pour une entreprise déjà en fonction. Pour celle-ci la dépréciation du capital variable a non seulement comme conséquence la majoration de la plus-value absolue, qui passe de 500 à 600 £, et la hausse du taux de la plus-value, qui s'élève de 100 à 150 % ; mais elle provoque un dégagement de 100 £ de capital, qui pourront être employés à exploiter du travail. Non seulement la même quantité de travail sera exploitée à des conditions plus avantageuses, mais par suite du dégagement de 100 £, le même capital variable de 500 £ pourra exploiter dans des conditions plus avantageuses, plus d'ouvriers qu'auparavant.

Voyons maintenant le cas inverse. 500 ouvriers étant occupés et la répartition du produit se faisant suivant  $400v + 600pl = 1000$ , le taux de la plus-value est de 150 %, et le salaire hebdomadaire de chaque ouvrier est de  $400/500$  £ ou 16 shillings. Si, par suite de l'accroissement de valeur du capital variable, le travail des 500 ouvriers coûte désormais 500 £, le salaire hebdomadaire de chacun sera de 1 £, et 400 £ ne permettront de mettre à l'œuvre que 400 ouvriers. Si le nombre des travailleurs reste le même, nous aurons  $500v + 500pl = 1000$  et le taux de la plus-value tombera d'un tiers, de 150 % à 100 %. Le taux du profit, les circonstances restant égales, baissera également, mais dans une proportion moindre. En effet, si  $c = 2000v$ , nous avons, avant la hausse du salaire,  $2000c + 400v + 600pl = 3000$  ;  $pl' = 150\%$ ,  $p' = 600/2400 = 25\%$  ; et après la hausse,  $2000c + 500v + 500pl = 3000$  ;  $pl' = 100\%$ ,  $p' = 500/2500 = 20\%$ . Telles seront les conséquences pour un capital qui commence à fonctionner. Elles seront plus compliquées pour un capital qui est déjà engagé. Un capital variable de 400 £ ne pourra plus occuper que 400 ouvriers, et encore à la condition que le taux de la plus-value ne soit plus

---

<sup>3</sup> Voir les exemples chez Babbage entre autres. L'expédient ordinaire, la réduction des salaires, est également appliqué, et c'est ainsi que cette dépréciation continue agit tout autrement que M. Carey ne l'entrevoit dans son cerveau harmonique.

que de 100 %, ce qui ramènera la plus-value totale à 400 £. D'autre part, comme pour faire produire le capital constant de 2000 il faut 500 ouvriers, les 400 ouvriers qui seront maintenus au travail après la hausse du salaire, ne pourront plus mettre en œuvre qu'un capital de 1600 £. Par conséquent, pour continuer la production à la même échelle et éviter le chômage de 1/5 de l'outillage, il faudra augmenter de 100 £ le capital variable et occuper comme auparavant 500 ouvriers. Du capital disponible jusque-là devra être engagé : une partie de l'argent accumulé en vue de l'extension de l'entreprise sera détournée de sa destination ou une partie du revenu qui devait être dépensé pour la personne du capitaliste devra être ajoutée au capital. Le capital variable ainsi augmenté de 100 produira néanmoins une plus-value inférieure de 100 à la précédente. Plus de capital sera nécessaire pour occuper le même nombre d'ouvriers et la plus-value fournie par chaque ouvrier sera diminuée.

Les avantages résultant du dégagement et les désavantages inhérents à l'engagement du capital variable ne se présentent que pour le capital déjà engagé et se reproduisant dans des conditions déjà données. Un capital nouveau n'est affecté que par la hausse ou la baisse du taux de la plus-value, qui sont accompagnées d'une variation dans le même sens, mais non proportionnelle, du taux du profit.

Le dégagement et l'engagement du capital variable que nous venons d'examiner sont la conséquence d'une dépréciation ou d'un renchérissement des éléments du capital variable, c'est-à-dire des frais de reproduction de la force de travail. Un dégagement de capital variable peut cependant se produire, le taux du salaire restant invariable, lorsqu'un développement de la production a pour conséquence de réduire le nombre des ouvriers nécessaires pour mettre en œuvre un même capital constant, de même qu'inversement un engagement de capital variable peut être provoqué par un recul de la productivité. Si, par contre, une partie du capital variable est transformée en capital constant, c'est-à-dire si une modification survient dans les conditions d'emploi des parties d'un même capital, il en résulte évidemment une altération des taux de la plus-value et du profit, mais ces changements ne rentrent pas dans la catégorie des phénomènes que nous étudions ici comme engagement et dégagement du capital.

Ainsi que nous l'avons vu, du capital constant peut être engagé ou dégagé lorsqu'il se produit un renchérissement ou une dépréciation de ses éléments constitutifs. En dehors de ce cas et de celui où une partie du capital variable est transformée en capital constant, il ne se produit un engagement de capital constant qu'à la suite d'un accroissement de la productivité du travail, c'est-à-dire lorsque la même quantité de travail engendre plus de produits et met par conséquent plus de capital constant en mouvement. Il en est de même, dans certaines circonstances, lorsqu'il y a diminution de la force productive ; par exemple, dans l'agriculture, lorsque, pour produire la même quantité de produits, une même somme de travail exige une plus grande masse de moyens de production, plus de semences, plus de fumier, plus d'installations de drainage.

Du capital constant peut être dégagé, sans qu'il y ait dépréciation, lorsque, par suite d'améliorations, de mise en œuvre de forces naturelles, etc., il devient possible à un capital constant d'importance moindre de rendre les mêmes services techniques qu'un capital de valeur supérieure.

Nous avons vu dans le volume II qu'une partie de l'argent provenant de la vente des marchandises doit être reconvertie en éléments matériels du capital constant, dont l'importance dépend du caractère technique de la branche de production que l'on considère. Parmi ces éléments, le plus important, abstraction faite du salaire, c'est-à-dire du capital variable, est la matière première, rubrique sous laquelle nous comprenons également les matières auxiliaires, qui sont avant tout importantes dans les industries extractives, notamment les mines, qui fonctionnent sans matière première proprement dite. En effet, la partie du prix qui correspond à l'usure de l'outillage constitue plutôt un facteur idéal du calcul, aussi longtemps que l'outillage est en état de fonctionner, et il importe peu qu'elle soit payée et convertie en argent aujourd'hui, demain ou à tout autre moment de la rotation. Il en est autrement de la matière première, dont une augmentation de prix peut avoir pour conséquence de rendre la valeur de la marchandise insuffisante pour payer le renouvellement du salaire et de la matière première renchérie. C'est ainsi que des variations violentes des prix peuvent déterminer, dans le procès de production, des interruptions, des crises intenses et même des catastrophes. C'est le cas notamment des produits de l'agriculture et des matières premières fournies par la nature organique, dont la valeur passe par des hauts et des bas considérables, par suite - nous continuons à faire abstraction du crédit - des imprévus des récoltes, etc. Dans ces productions, une même quantité de travail peut être représentée par des quantités très différentes de valeurs d'usage, suivant la clémence ou l'inclémence des saisons et l'influence favorable ou défavorable de certaines forces naturelles, qui échappent au contrôle de l'homme et qui ont pour conséquence d'assigner des prix très inégaux à une même valeur d'usage. Si une valeur  $x$  est représentée par 100 livres d'une marchandise  $a$ , le prix d'une livre de  $a$  sera de  $x/100$  tandis qu'elle s'abaissera à  $x/1000$  si la valeur  $x$  est représentée par 1000 livres de  $a$ .

Un second facteur de la variation du prix des matières premières, que nous ne citons que pour être complet (car nous continuons à faire abstraction de la concurrence et du crédit) résulte des circonstances suivantes : les matières premières végétales et animales, qui par leur nature sont soumises, dans leur naissance et leur croissance, à l'action de lois naturelles, ne peuvent pas être augmentées subitement et dans la même mesure que les machines, par exemple, ni que ces autres capitaux fixes, les charbons, les minerais, etc., qui, leurs conditions naturelles d'existence étant connues, peuvent être produits en quantités plus ou moins grandes et en délais plus ou moins courts dans les pays développés industriellement. Il est donc possible et là où la production capitaliste est développée, il est même inévitable que la partie (lu capital constant constituée par le capital fixe, l'outillage, etc., augmente beaucoup plus rapidement que la seconde partie du capital constant, qui comprend les matières premières organiques ; il en résulte que la demande de ces matières premières peut augmenter plus rapidement que l'offre et donner lieu à une hausse de leur prix. Cette hausse aura pour conséquences :

1. que des matières premières pourront être amenées de centres plus éloignés, la majoration du prix étant suffisante pour couvrir l'augmentation des frais de transport ;
2. que plus d'extension sera donnée à la production de ces matières premières, mesure dont l'effet, étant donnée la nature des choses, ne se fera sentir qu'un an plus tard ;

3. qu'il sera fait usage de succédanés sans emploi précédemment et dont l'utilisation aura pour conséquence une économie de déchets.

Au moment où la hausse des prix commence à agir très sensiblement sur la production et l'offre, le point culminant est le plus souvent atteint ; la persistance de l'accroissement des prix de la matière première et des marchandises auxquelles elle sert, a fini par déterminer une régression de la demande et par suite un recul des prix. La dépréciation du capital sous toutes ses formes donne lieu alors à des convulsions et à d'autres conséquences dont nous nous occuperons bientôt.

De ce que nous venons de dire nous pouvons conclure que plus la production capitaliste est développée 1°) plus il est possible d'augmenter subitement et d'une manière continue la partie du capital constant constituée par l'outillage, etc. ; 2°) plus rapide est l'accumulation (dans les périodes de prospérité, par exemple) et plus grande la surproduction relative d'outillage et de capital fixe de toute nature ; 3°) plus fréquente est la production relativement insuffisante de matières premières végétales et animales, accompagnée de la hausse de prix et de la réaction que nous venons de décrire, et plus fréquentes sont par conséquent les révolutions déterminées par la variation violente de prix de l'un des éléments principaux de la reproduction.

L'effondrement de ces prix élevés survenant, soit parce que la demande diminue, soit parce que la production prend de l'extension, soit encore parce que l'on fait appel à des produits de centres plus éloignés et qui n'étaient pas utilisés jusque-là (toutes circonstances qui déterminent une offre dépassant la demande) entraîne une série de conséquences intéressantes à observer.

La baisse subite du prix de la matière première en ralentit la production et rétablit, parfois avec certaines restrictions, le monopole des pays qui la livraient dans les conditions les plus favorables. Mais si la production se ralentit, elle se poursuit néanmoins, à cause de l'impulsion qui lui a été communiquée, à une échelle plus grande, surtout dans les pays qui jouissent plus ou moins d'un monopole ; de sorte que grâce au dernier cycle de rotation elle se fait sur une base nouvelle, considérablement élargie, en rapport avec les extensions de l'outillage et qui désormais, lorsqu'elle aura encore subi quelques oscillations, sera, considérée comme la nouvelle base normale, le nouveau point de départ. Cependant il n'en sera pas ainsi dans les centres d'importance secondaire, où la production avait pris un certain essor et où elle subira un ralentissement considérable. C'est ainsi que sur les tableaux d'exportation on peut montrer du doigt, pendant ces trente dernières années (jusqu'en 1865), comment la production du coton a augmenté aux Indes chaque fois qu'il y a eu un déficit dans la production américaine et comment ensuite elle a diminué subitement dans une proportion plus ou moins grande.

Lorsque les prix de la matière première augmentent, les industriels s'associent pour régler la production ; il en fut ainsi, par exemple, à Manchester, en 1848, après la hausse du coton, et il en fut de même en Irlande pour la production du lin. Mais dès que la première secousse est passée, le principe universel de la concurrence - « *acheter au prix le plus avantageux* » redevient souverain et l'on abandonne de nouveau au « prix » le soin de régler l'afflux des marchandises. Toute idée d'un contrôle général et prévoyant de la production des matières premières (contrôle qui est du reste incompatible avec les lois de la production capitaliste et., qui restant à l'état de désir irréalisable, ne pourra jamais se traduire que par quelques mesures exceptionnelles dans les moments de danger imminent) fait place à la croyance que l'offre et la demande doivent se balancer<sup>4</sup>. La superstition des capitalistes sous ce rapport est tellement grossière que même les inspecteurs de fabriques en sont frappés d'étonnement.

Les alternatives de bonnes et de mauvaises années ramènent naturellement la mise en œuvre de matières premières d'un prix moindre, qui viennent influencer le taux du profit et agir directement et indirectement sur la demande. Les phénomènes que nous avons décrits plus haut, le développement de l'outillage plus rapide que celui de la production de matières premières, se reproduisent alors, mais dans un cadre élargi. Une véritable amélioration de la production de la matière première, portant non seulement sur la quantité mais sur la qualité (les Indes, par exemple, étant amenées à fournir du coton valant le coton américain), exigerait une demande continue, ininterrompue et régulièrement croissante de l'Europe (abstraction faite des conditions économiques dans lesquelles est placé le producteur indien). Malheureusement il est loin d'en être ainsi; continuellement la production de matières premières est soumise à des changements brusques ; tantôt elle est largement épanouie, tantôt elle est violemment contractée. Tous ces faits, de même qu'en général la tendance de la production capitaliste, peuvent être étudiés de très près dans la disette de coton de 1861 à 1865, dont le caractère fut d'autant plus accentué qu'il s'agissait d'une matière première constituant un des éléments les plus essentiels de la reproduction et qui fit totalement défaut pendant un certain temps. Les prix peuvent hausser, ou bien parce que l'offre quoique suffisante se produit dans des conditions difficiles, ou bien parce que la matière première fait réellement défaut; ce fut cette dernière éventualité qui se trouva réalisée au début de la crise du coton.

Plus nous nous rapprochons, dans l'histoire de la production, de l'époque actuelle, et plus régulièrement nous constatons, dans les industries importantes et pour les matières premières fournies par la nature organique, la succession de périodes de renchérissement et de périodes de dépréciation. Les exemples qui vont suivre, empruntés aux rapports des inspecteurs de fabriques, constituent une illustration frappante de cette règle. L'observation des phénomènes agricoles montre également que le système capitaliste est en opposition avec une agriculture rationnelle ou que l'agriculture rationnelle est

<sup>4</sup> Depuis que ceci a été écrit (1865), la concurrence sur le marché mondial s'est considérablement accentuée par le développement rapide de l'industrie dans tous les pays civilisés, surtout en Amérique et en Allemagne. Les capitalistes acquièrent de plus en plus la conviction que les forces productives modernes, avec leur développement rapide et gigantesque, échappent tous les jours davantage aux lois de l'échange capitaliste, qui devraient les diriger. Les deux symptômes suivants l'établissent à l'évidence : 1°, la nouvelle et universelle manie des droits de protection, qui se distingue de l'ancienne idée protectionniste en ce qu'elle poursuit avant tout la protection des articles susceptibles d'exportation ; 2°, les cartels et les trusts qui se créent dans les grandes branches de production pour régler la production, les prix et les profits. Il va de soi que ces essais ne sont réalisables que lorsque les circonstances économiques s'y prêtent. Le premier orage les démolit et vient démontrer que si la production a besoin d'une réglementation, ce n'est pas la classe capitaliste qui est appelée à l'organiser. En attendant, les cartels s'arrangent pour que les petits soient mangés plus vite que jamais par les grands. - F. E.

incompatible avec le système capitaliste (bien que celui-ci en provoque le développement technique) et qu'elle réclame ou l'activité du petit cultivateur travaillant lui-même ou le contrôle des producteurs associés.

Nous passons la plume aux inspecteurs de fabriques :

« Les affaires marchent mieux ; mais la durée des bonnes et des mauvaises périodes devient moindre à mesure que l'outillage joue un rôle plus important. Comme il en résulte une demande plus importante de matières premières, les soubresauts se multiplient dans la marche des affaires ... »

« Pour le moment, non seulement la confiance qui avait été ébranlée par la panique de 1857 est rétablie, mais la panique semble être presque totalement oubliée. Cela durera-t-il ? Le prix des matières premières décidera en grande partie de ce qui arrivera. Dès maintenant il est possible de prévoir que, pour certains produits, on est à la veille d'atteindre des prix au-dessus desquels la fabrication deviendra de moins en moins lucrative jusqu'à atteindre le maximum au-dessus duquel tout profit sera impossible. Examinons, par ex., les années 1849 et 1850, qui ont été très bonnes pour l'industrie du worsted. Nous constatons que le prix était de 13 d. pour la laine peignée anglaise et de 14 à 17 d. la livre pour la laine australienne, et que de 1841 à 1850, le prix moyen ne s'éleva jamais au-dessus de 14 d. pour la laine anglaise, ni au-dessus de 17 d. par livre pour la laine d'Australie. Mais au commencement de 1857, l'année terrible, le prix de la laine australienne était arrivé à 23 d.; en décembre, au moment où la panique atteignait toute sa violence, il était tombé à 18 d. et dans le courant de 1858 il était revenu à son niveau actuel de 21 d. De même, la laine anglaise débuta en 1857 par le prix de 20 d., qui s'éleva à 21 d. en avril et en septembre, tomba à 14 d. en janvier 1858, pour remonter depuis à 17 d., c'est-à-dire à 3 d. plus haut que le prix moyen des dix années considérées... Cela montre, à mon avis, ou bien que les faillites de 1857, qui avaient été déterminées par ces prix, sont oubliées ; ou que la production ne fournit que la quantité de laine que les broches existantes peuvent filer ; ou bien encore que les prix des tissus subiront une hausse durable... Cependant l'expérience m'a enseigné qu'il faut un temps incroyablement court pour augmenter non seulement le nombre, mais la vitesse des métiers et des broches. J'ai assisté en outre à la progression de notre exportation de laine en France, alors cependant que, sous l'action de l'accroissement de la population et de l'avidité des éleveurs faisant le plus vite possible argent de leurs étables, l'âge moyen des moutons dans les fermes diminuait de plus en plus dans le pays et à l'étranger. C'est pour cette raison que j'ai été souvent anxieux lorsque je voyais des gens ignorants de ces faits confier leur sort et leur capital à des entreprises, dont le succès dépend d'un produit qui ne peut être augmenté que par l'action des lois biologiques... Le rapport entre l'offre et la demande de toutes les matières premières... semble avoir été la cause d'un grand nombre d'oscillations qui se sont produites dans l'industrie du coton, de même qu'il peut expliquer la situation du marché anglais de la laine en automne 1857 et la crise qui en résulta »<sup>5</sup> (R. Baker, dans *Rep. Fact.*, Oct. 1858, p.56 -61).

Ce fut en 1849-1850 que l'industrie du worsted arriva à sa plus belle prospérité dans le West-Riding du Yorkshire. Alors qu'elle y occupait 29.246 personnes en 1838, 37.000 en 1843 et 48.097 en 1845, elle en utilisait 74.891 en 1850; pendant la même période le nombre des métiers mécaniques avait été de 2.768 en 1838, de 11.458 en 1841, de 16.870 en 1843, de 19.121 en 1845 et de 29.539 en 1850 (*Rep. Fact.*, 1850, p. 60). En octobre 1850, cette prospérité de l'industrie de la laine peignée commença à éveiller des inquiétudes, si bien que dans son rapport d'avril 1851 le sous-inspecteur Baker peut dire en parlant de Leeds et Bradford :

« La situation des affaires est très peu satisfaisante depuis quelque temps. Les filateurs de peigné perdent rapidement les profits de 1850 et la plupart des tisseurs ne vont guère de l'avant. Je crois que le chômage des métiers à laine est plus considérable que jamais et les filateurs de lin congédient des ouvriers et arrêtent des machines. La marche de l'industrie textile est devenue extrêmement incertaine et sous peu nous verrons, je pense, ... qu'il existe une disproportion entre la productivité des fuseaux, la quantité de matière première et l'accroissement de la population » (p. 52).

Les mêmes faits se produisaient dans l'industrie du coton. Dans ce même rapport d'octobre 1858, il est dit :

« Depuis, que les heures de travail sont limitées dans les fabriques, une simple règle de trois fixe, dans toute l'industrie textile, la consommation de matières premières, l'importance de la production et le taux des salaires... J'emprunte le passage suivant à une conférence récente... de Mr. Payns, actuellement maire de Blackburn, sur l'industrie du coton. conférence dans laquelle il a coordonné, avec la plus grande exactitude, la statistique industrielle de sa région : « Chaque cheval-vapeur effectif met en mouvement 450 broches de self-actor avec les filofinisseuses, ou 200 broches de métier continu, ou 15 métiers à drap de 40 pouces de largeur, avec les dévidoirs, les tondeuses et les machines à lustrer. Chaque cheval-vapeur occupe 2 ½ ouvriers dans les filatures et 10 dans les tissages, et le salaire moyen de ces travailleurs est de 10 ½ sh. par semaine. Les numéros fabriqués ordinairement sont du 30, du 31 et du 32 en chaîne, du 34, du 35 et du 36 en trame, de sorte que si nous évaluons à treize onces le rendement hebdomadaire d'une broche, nous arrivons à une production de 821.700 livres de fil par semaine, soit une consommation de 970.000 livres ou de 2300 balles de coton au prix de 28.300 £... Dans notre district (s'étendant sur un rayon de 5 milles anglais autour de Blackburn) la consommation hebdomadaire de coton est de 1.530.000 livres ou de 3650 balles, au prix de revient de 44.625 £, ce qui représente 1/18 du produit global de la filature de coton dans le Royaume-Uni, et 1/16 du tissage mécanique. »

<sup>5</sup> Il va de soi que nous ne voulons pas expliquer, comme Mr. Baker, la crise de l'industrie de la laine en 1857 par la disproportion entre les prix de la matière première et des produits fabriqués. Cette disproportion ne fut qu'un symptôme, et la crise fut générale. - F. E.

*D'après les calculs de Mr. Payns, le nombre des broches à coton s'élèverait donc à 28.800.000 dans le Royaume et il faudrait, pour occuper entièrement cet outillage, 1.432.080. 000 livres de coton par an. Mais en 1856 et 1857, la balance de l'importation et de l'exportation ne donna que 1 022.576.832 livres, de sorte qu'il y eut nécessairement un déficit de 409.503.168 livres. M. Payns, qui a eu l'obligeance de discuter ce point avec moi, considère qu'en prenant pour base du calcul de la consommation annuelle la quantité de coton consommée dans le district de Blackburn, on arrive à un chiffre trop élevé, parce que les numéros des cotons filés et le perfectionnement de l'outillage ne sont pas partout les mêmes. Il évalue à un milliard de livres la consommation totale du Royaume-Uni. Si son évaluation est exacte et si en réalité l'importation dépasse de 22 ½ millions l'exportation, l'équilibre semble devoir exister en ce moment entre l'offre et la demande, abstraction faite des broches et des métiers que, selon M. Payns, on est en train d'installer dans son district et qui le seront vraisemblablement dans d'autres » (p. 59, 60).*

### III. Exemple général : La crise du coton de 1861-1865.

- Période : 1845-1860.

**1845** : Prospérité de l'industrie cotonnière. Prix très bas du coton. Voici ce que dit L. Horner :

*« Il ne m'a pas été donné, pendant ces huit dernières années, d'observer une période d'affaires plus active que celle de l'été et de l'automne derniers. La filature du coton s'est particulièrement distinguée. Pendant toute cette période, il n'y a pas eu une semaine où de nouveaux engagements de capital dans des fabriques ne m'aient été signalés ; tantôt il s'agissait de la construction de nouvelles fabriques, tantôt c'étaient les rares établissements inoccupés qui avaient trouvé de nouveaux locataires, tantôt d'anciennes fabriques étaient agrandies et recevaient de nouvelles machines à vapeur plus fortes et un outillage plus puissant » (Rep. Fact., Nov. 1845, p. 13).*

**1846** : Les plaintes commencent.

*« Depuis quelque temps déjà, un grand nombre de fabricants de coton me communiquent leurs plaintes sur la mauvaise situation des affaires... Pendant ces six dernières semaines, plusieurs fabriques ont diminué les journées de travail et les ont ramenées de 12 à 8 heures; cette exemple paraît devoir être suivi... une hausse considérable s'est produite dans le coton et... non seulement elle n'a pas été suivie d'une hausse correspondante des produits fabriqués, mais... les prix de ceux-ci sont plus bas qu'avant la hausse. La grande extension des fabriques de coton, pendant ces quatre dernières années, doit avoir eu pour conséquences, d'un côté, un accroissement considérable de la demande de matières premières et, d'autre part, une augmentation importante de l'offre de produits fabriqués. Ces deux causes auront fait baisser le profit pendant tout le temps que l'offre de matières premières et de la demande de produits fabriqués seront restées invariables, et leur influence se sera considérablement accentuée dans ces derniers temps, lorsque le coton s'est mis à affluer en quantités insuffisantes et que la demande de produits fabriqués a diminué sur différents marchés du pays et de l'étranger » (Rep. Fact., Déc. 1846, p. 10).*

L'accroissement de la demande de matières premières et l'encombrement du marché des produits fabriqués marchent évidemment d'un pas égal. Disons en passant que l'industrie du coton ne fut pas seule à être éprouvée par cette succession d'une expansion et d'une stagnation des affaires. Dans le district de Bradford, le district de la laine peignée, le nombre des fabriques, qui était de 318 en 1836, s'élevait à 490 en 1846. Mais ces chiffres sont loin d'exprimer l'extension réelle de la production, car pendant la même période les fabriques existantes ont été agrandies considérablement. Il en fut de même des filatures de lin.

*« Toutes ont contribué plus ou moins, pendant ces dix dernières années, à l'encombrement du marché, cause essentielle de la stagnation actuelle des affaires... La situation pénible que nous traversons est la conséquence naturelle d'une extension rapide des fabriques et de l'outillage » (Rep. Fact., Nov. 1846, p. 30).*

**1847** : En octobre, crise monétaire ; le taux de l'escompte atteint 8 %. Symptômes préliminaires : l'effondrement de la spéculation frauduleuse des chemins de fer et de la circulation de complaisance avec les Indes.

*« M. Baker donne des détails très intéressants sur l'augmentation, pendant les dernières années, de la demande de coton, de laine et de lin, déterminée par l'expansion de l'industrie. Cette augmentation s'étant produite pendant une période où l'importation de ces matières premières était loin d'atteindre la moyenne ordinaire, il considère qu'elle permet d'expliquer, sans faire intervenir les troubles du marché financier, la situation précaire dans laquelle se trouvent actuellement les industries des produits textiles et de la laine. Cette opinion est entièrement confirmée par mes observations personnelles et les conversations que j'ai eues avec des personnes compétentes. Ces industries étaient déjà fortement atteintes, lorsqu'il était encore possible d'escompter à 5 %, et moins. Par contre, la soie brute arrivait en quantité considérable et donnait lieu, bien que les prix fussent modérés, à un marché très actif, jusque... dans les deux ou trois dernières semaines, pendant lesquelles la crise monétaire vint frapper non seulement les tisseurs, mais également, et plus énergiquement peut-être, leurs principaux clients, les fabricants d'articles de modes. Un coup d'œil sur les rapports officiels montre que dans les trois dernières années, l'extension de l'industrie du coton a atteint environ 27 %. Il en est résulté que le prix du coton a haussé, en chiffres ronds, de 4 d. à 6 d. à la livre, alors que le fil, grâce à l'augmentation des arrivages, n'est qu'un peu plus cher qu'autrefois.*

« L'industrie de la laine commença à se développer en 1836 et depuis lors son importance s'est accrue de 40 % dans l'Yorkshire et davantage en Écosse. Les progrès de l'industrie du worsted<sup>6</sup> ont été plus grands encore et ont donné lieu, pendant la même période, à une extension de plus de 74 %. La consommation de laine brute a donc dû être énorme. Depuis 1839, l'industrie du lin accuse un accroissement de 25 % environ en Angleterre, de 22 % en Écosse et de presque 90 % en Irlande<sup>7</sup> ; il en est résulté que les mauvaises récoltes de lin ont fait hausser le prix de la matière première de 10 £ à la tonne et que le fil a baissé de 6 d. au paquet » (Rep. Fact., Oct. 1847, p. 30).

**1849** : Il y a une reprise des affaires depuis les derniers mois de 1848.

« Le prix du lin, qui était tellement bas qu'il garantissait un profit acceptable dans toutes les circonstances que l'avenir pouvait réserver, a engagé les fabricants à pousser vivement leurs affaires. Au commencement de l'année, les fabricants de laine ont été très occupés pendant un certain temps... mais je craignais que des consignations de produits fabriqués ne tinsent souvent lieu de commandes réelles et qu'ainsi cette période de prospérité apparente et de pleine occupation, ne fut pas déterminée par une demande effective pendant quelques mois, les affaires en worsted ont été spécialement prospères... Au début de la période mentionnée, la laine était à un prix exceptionnellement bas; les filateurs en avaient fait des approvisionnements à des prix avantageux et probablement en quantités considérables, dont ils profitèrent lorsqu'une hausse se manifesta dans les ventes publiques du printemps et qu'inévitablement se manifesta une demande considérable de produits fabriqués » (Rep. Fact., 1819, p. 30, 31).

« Lorsque nous passons en revue les variations qui ont affecté la situation des affaires depuis trois ou quatre ans, dans les districts industriels, nous devons, je crois, reconnaître qu'il existe quelque part une cause importante de perturbation... Un nouveau facteur n'aurait-il pas été introduit par la productivité extraordinaire et l'extension de l'outillage ? » (Rep. Fact., Avril 1899, p. 42).

L'activité des affaires s'accrut en novembre 1848 et en 1849, pendant le mois de mai et depuis l'été jusqu'en octobre :

« Cela s'applique surtout aux étoffes en laine peignée, dont la fabrication, organisée autour de Bradford et Halifax, ne connut à aucune époque antérieure une prospérité comparable même de loin à celle d'aujourd'hui... De tout temps, l'incertitude quant aux arrivages de matières premières et la spéculation qui en résulte ont provoqué, dans l'industrie du coton, des troubles plus profonds et des variations plus importantes que dans toute autre industrie. Pour le moment, il se crée un stock considérable de produits fabriqués de qualité grossière, qui inquiète les petits filateurs et leur cause déjà du préjudice, au point que plusieurs d'entre eux ont dû réduire leur durée de travail » . (l. c., p. 42, 43).

**1850**. Avril : La prospérité persiste. Il y a cependant

« une grande dépression dans une partie de l'industrie du coton, par suite de l'insuffisance de l'arrivée de la matière première pour les numéros ordinaires de fil et les tissus lourds... On craint que l'importance plus grande donnée récemment à l'outillage de l'industrie du worsted n'entraîne une réaction semblable. L.M. Baker calcule que, rien qu'en 1849, la production a augmenté, dans cette industrie, de 40 % pour les métiers à tisser et de 25 à 30 %, pour les broches à filer, et l'extension continue dans la même mesure » (Rep. Fact., Avril 1850, p. 54).

**1850**. Octobre :

« Le prix du coton continue à causer... une grande dépression dans cette branche d'industrie, surtout pour les marchandises dont le coût de production est déterminé en grande partie par le prix de la matière première. Une dépression s'est manifestée également dans l'industrie de la soie, par suite de la baisse considérable de la soie brute ». (Rep. Fact., Oct. 1850, p. 15).

D'après le rapport du Comité de la société royale pour la culture du lin en Irlande, le haut prix du lin, se produisant concurremment avec une baisse du prix d'autres produits agricoles, permettait de pronostiquer, pour l'année suivante, une recrudescence sensible de la production de lin en Irlande (p. 33).

**1853**. Avril : Grande prospérité.

« Pendant les dix-sept années que je recueille des renseignements officiels sur la situation de l'industrie dans le district du Lancashire, il ne m'a pas été donné d'enregistrer une prospérité générale semblable à celle qui y règne actuellement; l'activité est extraordinaire dans toutes les branches ». L. Horner. (Rep. Fact., Avril 18153, p. 19).

**1853**. Octobre : Dépression de l'industrie du coton.

« Surproduction » (Rep. Fact., Octobre 1853, p. 15).

**1854**. Avril :

« Bien qu'elle ne soit pas très prospère, l'industrie de la laine est pleinement occupée dans toutes les fabriques et il en est de même de l'industrie du coton. Les affaires en worsted ont été irrégulières pendant tout le dernier

<sup>6</sup> On distingue en Angleterre la *Woollen manufacture*, qui file et tisse de la laine courte et cardée (centre principal, Leeds) la *Worsted manufacture*, qui travaille de la laine longue et peignée (centre principal, Bradford dans le Yorkshire). F. E.

<sup>7</sup> C'est cette extension rapide du filage mécanique du lin en Irlande qui donna le coup de mort à l'exportation des produits allemands (de la Silésie, de la Lusace et de la Westphalie) tissés avec du lin filé à la main. F. E.

semestre... La guerre de Crimée, en réduisant les quantités de lin et de chanvre importées de la Russie, est venue jeter la perturbation dans l'industrie du lin » (Rep. Fact., 1854, p. 37).

1859.

« L'industrie du lin est encore dans une situation précaire en Écosse... la matière première étant rare et chère ; la récolte insuffisante de l'année dernière dans les pays de la mer baltique, qui nous approvisionnent en grande partie, exercera une influence nuisible sur les affaires de notre district; par contre, le jute, qui remplace peu à peu le lin pour beaucoup d'articles ordinaires, n'est ni exceptionnellement cher, ni exceptionnellement rare... la moitié environ des machines de Dundee file maintenant du jute » (Rep. Fact., Avril 1859, p. 19 , ).

« Par suite du prix élevé de la matière première, la filature de lin est encore loin d'être lucrative, et alors que toutes les autres fabriques travaillent la journée pleine, nous en comptons plusieurs qui sont arrêtées dans l'industrie linière... La filature de jute... est dans une situation plus satisfaisante, parce que récemment cette matière est tombée à un prix plus modéré ». (Rep. Fact., Octobre 1859, p. 30).

1861-64. La guerre civile américaine et la « Cotton Famine ». L'exemple le plus remarquable de l'interruption de la production par le manque et le renchérissement de la matière première.

1860. Avril :

« Quant à la situation des affaires, je suis heureux de pouvoir vous communiquer que, malgré le prix élevé des matières premières, toutes les industries textiles, à l'exception de la soie, ont été très occupées pendant le dernier semestre... Dans quelques districts du coton, on a demandé des ouvriers par voie d'annonces et on en a vu immigrer de Norfolk et d'autres comtés agricoles... Il paraît que la matière première fait défaut dans toutes les branches d'industrie. C'est uniquement... cette rareté qui nous impose des limites. Dans l'industrie du coton, la création d'établissements nouveaux, l'extension des anciens et la demande de la main-d'œuvre n'ont peut-être jamais été aussi importantes qu'aujourd'hui On lance des affiches dans toutes les directions pour obtenir de la matière première » (Rep. Fact., Avril 1860).

1860. Octobre :

« Les affaires ont bien marché dans les districts du coton, de la laine et du lin ; elles sont même très bonnes en Irlande depuis plus d'un an et elles y auraient été meilleures, si elles n'avaient pas subi l'influence de l'élévation du prix de la matière première. Les filateurs de lin semblent attendre avec plus d'impatience que jamais que les chemins de fer et les progrès de l'agriculture viennent leur ouvrir les ressources de l'Inde et enfin... leur assurer une importation de lin en rapport avec leurs besoins ». (Rep. Fact., Octobre 1860, p. 37).

1861. Avril :

« La situation des affaires est momentanément pénible... quelques fabriques de coton réduisent leurs heures de travail et beaucoup de fabriques de soie ne sont occupées que partiellement. La matière première est chère; dans presque toutes les branches de l'industrie textile, elle dépasse le prix auquel elle peut être mise en œuvre en vue de la consommation » (Rep. Fact., Avril 1861, p. 33).

On voyait maintenant qu'en 1860 il y avait en surproduction dans l'industrie du coton; l'effet s'en faisait encore sentir.

« Il a fallu deux à trois ans pour que la surproduction de 1860 fût absorbée par le marché mondial » (Rep. Fact. Décembre 1863, p. 127).

« La dépression, au commencement de 1860, des marchés de l'Asie, Orientale pour les produits en coton, eut son contre coup sur l'industrie de Blackburn, où 30.000 métiers mécaniques en moyenne sont presque exclusivement occupés pour ces marchés. La demande de main-d'œuvre y était déjà tombée plusieurs mois avant que les conséquences du blocus du coton ne se fissent sentir... ce qui heureusement sauve beaucoup de fabricants de la ruine. Les matières approvisionnées augmentèrent de valeur pendant tout le temps qu'on les retint dans les magasins, et l'on parvint ainsi à éviter la terrible dépréciation qui sans cela se serait produite infailliblement dans une crise pareille » (Rep. Fact., Octobre 1862, p. 28-29).

1861. Octobre :

« Les affaires sont très déprimées depuis quelque temps... Il n'est pas invraisemblable que beaucoup de fabriques diminuent considérablement leur temps de travail pendant les mois d'hiver. C'était d'ailleurs à prévoir... même si les causes qui sont venues interrompre nos importations ordinaires de coton d'Amérique et notre exportation n'avaient pas agi, une réduction du temps de travail se serait imposée l'hiver prochain, par suite de l'accroissement considérable de la production pendant les trois dernières années et des perturbations des marchés indien et chinois » (Rep. Fact., Oct. 1861, p. 19).

Emploi de déchets de coton et de coton des Indes Orientales. (surat), son influence sur les salaires. Perfectionnement de l'outillage. Le coton remplacé par de la fécule et des produits minéraux. Action de la colle de fécule sur les ouvriers. Filateurs de numéros plus fins. Fraudes des fabricants.

« Un fabricant m'écrivit ce qui suit : « En ce qui concerne l'évaluation de la consommation de coton par broche, il me paraît que vous ne tenez pas suffisamment compte de ce fait que lorsque le coton est cher, les fabricants de numéros ordinaires (jusqu'au numéro 40, mais surtout les numéros 12 à 32) filent aussi fin que possible, c'est-à-dire qu'ils font du numéro 16 là où précédemment ils faisaient du 12 et que là où ils faisaient du 16, ils filent du 22 ; il en résulte que le tisserand qui doit travailler ces fils fins, donne à son coton le poids habituel en y ajoutant plus de colle. Cet expédient est appliqué aujourd'hui d'une manière vraiment scandaleuse. J'ai appris de bonne source que des shirtings ordinaires destinés à l'exportation portent 2 g. de colle par pièce

pesant 8 g. D'autres tissus sont chargés jusqu'à 50 % de colle ; de sorte que le fabricant ne ment pas lorsqu'il se vante de faire fortune en vendant la livre de tissu moins cher qu'il n'a acheté le fil qui a servi à la fabriquer (Rep. Fact., Oct. 1863, p. 63).

« J'ai reçu également des dépositions d'après lesquelles les tisserands attribuent la recrudescence de leurs maladies à l'encollage des chaînes filées en coton indien, auxquelles on n'applique plus comme auparavant de la colle faite uniquement de farine. La matière substituée à la farine offre le grand avantage d'augmenter considérablement le poids du tissu, 15 livres de fil donnant après le tissage 20 livres de toile. »

Cette matière était ou du kaolin moulu appelé *China clay*, ou du plâtre appelé *French chalk*.

« Le salaire des ouvriers tisserands est diminué notablement par l'emploi de ces succédanés de la farine pour l'encollage des chaînes. La nouvelle colle fait le fil plus lourd et le rend dur et cassant. Or, dans le métier chaque fil de la chaîne passe par la lice, dont les fils plus forts maintiennent la chaîne dans la bonne position; rendues dures par la colle, les chaînes cassent continuellement dans la lice et la réparation de chacune de ces ruptures entraîne une perte de cinq minutes pour le tisserand. Ces accidents sont actuellement deux fois plus fréquents qu'autrefois et il en résulte que le métier produit d'autant moins pendant une même durée de travail » (l.c., p. 42, 43).

« ... A Ashton, Stralybridge, Mossley, Oldham, etc., la journée de travail a été raccourcie d'un tiers et de nouvelles réductions sont appliquées chaque semaine... Dans beaucoup de branches cette diminution des heures de travail est accompagnée d'une réduction des salaires » (p. 13).

Au commencement de 1861, une grève éclata dans les tissages mécaniques de quelques localités du Lancashire. Plusieurs fabricants avaient annoncé une réduction de salaires de 5 à 7 ½ %. Les ouvriers demandèrent le maintien du taux des salaires avec une réduction de la journée de travail, et comme leur proposition ne fut pas acceptée, la grève éclata ; après un mois ils durent céder. Actuellement les deux mesures leur sont appliquées :

« A la diminution des salaires que les ouvriers ont enfin acceptée, beaucoup de fabriques ajoutent une réduction des heures de travail » (Rep. Fact., Avril 1863, p. 23).

**1862.** Avril :

« Les souffrances des ouvriers ont beaucoup augmenté depuis mon dernier rapport ; mais à aucune époque de l'histoire de l'industrie, des souffrances aussi subites et aussi graves n'ont été supportées avec autant de résignation silencieuse et de dignité patiente » (Rep. Fact., Avril 1862, p. 10).

« Le nombre relatif des ouvriers qui sont complètement inoccupés en ce moment ne semble pas beaucoup plus grand qu'en 1848, année où la panique fut cependant telle qu'elle décida les fabricants inquiets à dresser une statistique de l'industrie du coton, semblable à celle qu'ils publient maintenant toutes les semaines... En mai 1848, à Manchester, 15 % des ouvriers du coton étaient sans travail, 12 % travaillaient des journées incomplètes, et plus de 70 % étaient pleinement occupés. Le 28 mai 1862, 15 % étaient sans travail, 35 % travaillaient des journées incomplètes, 49 % des journées complètes... Dans les localités avoisinantes, à Stockport par exemple, le nombre des ouvriers sans travail et des ouvriers incomplètement occupés est relativement plus élevé et celui des ouvriers complètement occupés plus petit, parce qu'on y file des numéros plus gros qu'à Manchester » (p. 16).

**1862.** Octobre :

« La dernière statistique officielle accuse l'existence dans le Royaume-Uni de 2887 fabriques de coton, dont 2109 dans mon district (Lancashire et Cheshire). Je savais bien qu'en grande partie ces 2109 fabriques étaient de petits établissements, n'occupant que peu de personnes, et cependant j'ai été surpris d'apprendre combien le nombre des petits établissements est important. Dans 392 fabriques, soit 19 %, la force motrice, vapeur ou eau, est inférieure à 10 chevaux-vapeur ; dans 345, soit 16 %, elle est de 10 à 20 chevaux ; dans 1372, elle est de 20 chevaux ou plus... Un très grand nombre de ces petits fabricants, plus du tiers du nombre total, étaient encore des ouvriers il n'y a pas longtemps; ils ne disposent d'aucun capital... La charge principale retombera donc sur les deux autres tiers. » (Rep. Fact., Octobre 1862, p. 18, 19).

Le même rapport signale que parmi les ouvriers du coton dans le Lancashire et le Cheshire, 40 146, soit 11,3 %, étaient alors complètement occupés, 134 767, soit 38 %, partiellement occupés, et 197 721, soit 50,7 %, sans travail. Si l'on retranche de ces chiffres ceux de Manchester et de Bolton, où l'on file surtout des numéros fins et où la production a été relativement peu affectée par la disette de coton, la situation se présente sous un jour encore plus favorable : 8,5 %, complètement occupés, 38 %, incomplètement occupés, 53,3 % sans travail (p. 19, 20).

« Les ouvriers trouvent une grande différence à travailler du bon ou du mauvais coton. Lorsque, dans des premiers mois de l'année, les fabricants voulurent conjurer l'arrêt de leurs exploitations en consommant les matières premières offertes à des prix modérés, beaucoup de mauvais coton fut mis en œuvre dans des fabriques où jusque-là on n'en avait employé que du bon. Il en résulta pour les salaires des différences tellement considérables que dans beaucoup d'établissements les ouvriers firent grève, parce qu'ils ne parvenaient plus à gagner une journée admissible avec l'ancien prix à la pièce... Dans quelques cas, la différence alla jusqu'à la moitié du salaire, la durée du travail restant la même » (p. 27).

**1863.** Avril :

« Pendant cette année, le nombre des ouvriers du coton qui pourront être complètement occupés ne dépassera guère la moitié » (Rep. Fact., Avril 1863, p. 14).

« Un désavantage sérieux du coton indien que les fabriques sont obligées d'employer actuellement, résulte de ce que la vitesse des machines doit être considérablement réduite, alors que pendant ces dernières années tout a été fait pour accélérer cette vitesse et augmenter ainsi la production. Le ralentissement atteint les ouvriers autant que les fabricants, car la plupart d'entre eux sont payés à la pièce, le fileur recevant tant, par livre de matière filée, le tisserand tant par pièce tissée ; et même ceux qui sont payés à la journée voient leurs salaires diminués à cause de la diminution de la production. D'après mes recherches et suivant les statistiques qui m'ont été communiquées sur les salaires des ouvriers du coton pendant cette année... il s'est produit une réduction moyenne de 20 %, et quelque fois même de 50 %, par rapport aux salaires de 1861 » (p. 13).

« La somme gagnée dépend de la qualité de la matière travaillée... La situation des ouvriers en ce qui concerne leur salaire est maintenant (octobre 1863) beaucoup meilleure que l'année dernière, à la même époque. L'outillage a été amélioré, la matière première est mieux connue et les ouvriers triomphent plus aisément des difficultés qu'ils avaient à combattre au début. Au printemps dernier je visitais une école de couture (institution de bienfaisance pour les sans-travail) à Preston ; deux jeunes filles que l'on avait envoyées la veille dans un tissage, où d'après le fabricant elles auraient gagné 4 sh. par semaine, demandaient à rentrer à l'école, se plaignant qu'elles n'avaient pu gagner qu'un shilling. J'ai reçu des dépositions concernant des conducteurs de self-actors qui, conduisant deux métiers, avaient gagné après 14 jours de travail complet 8 sh. 11 d., dont devait être déduit le loyer ; le fabricant (le généreux !) leur ayant fait remise de la moitié de ce dernier, ils purent rapporter à la maison la somme de 8 sh. 11 d. Dans beaucoup de localités, les conducteurs de self-acting gagnaient, pendant les derniers mois de 1862, de 5 à 9 sh. par semaine et les tisserands de 2 à 6 sh. Maintenant la situation est plus favorable bien que dans beaucoup de districts les salaires soient encore fort réduits... La longueur plus petite et la malpropreté du coton indien n'ont pas été les seules causes qui ont provoqué la réduction des salaires. L'habitude s'est introduite de mêler à ce coton de grandes quantités de déchets, ce qui naturellement rend plus difficile le travail du fileur. La fibre étant plus courte, le fil casse plus facilement lorsque le fuseau l'attire à lui et lui imprime la torsion, et le fuseau ne peut pas être maintenu régulièrement en marche... De même une plus grande attention devant être portée sur les fils, il arrive que la plupart des ouvriers ne peuvent surveiller qu'un seul métier, et il n'y en a guère qui puissent en surveiller plus de deux... Dans beaucoup de cas, les salaires ont été réduits de 5, de 7 ½ % et de 10 %... la plupart du temps on laisse l'ouvrier se débrouiller avec, la matière première et s'efforcer d'obtenir le plus de rémunération possible sur la base du prix ordinaire du travail... Une autre difficulté, contre laquelle les tisserands ont quelquefois à se débattre, résulte de ce qu'on leur demande de faire un bon tissu avec du mauvais fil, en les menaçant de réductions de salaire si le travail ne donne pas un résultat convenable » (Rep. Fact., Octobre 1863, p. 41-43).

Les salaires étaient misérables même là où l'on travaillait toute la journée. Les ouvriers du coton offraient leurs bras pour tous les travaux publics, drainages, construction de routes, cassage de pierres, pavage de rues, auxquels les autorités locales les employaient pour leur venir en aide (ces secours étaient payés en réalité par les fabricants, voir vol. I, p. 251). Toute la bourgeoisie avait l'œil sur eux ; s'ils refusaient le salaire plus que misérable qu'on leur offrait, leurs noms étaient rayés des listes des comités de bienfaisance. Cette époque était nécessairement une époque d'or pour messieurs les fabricants, car les ouvriers devaient, oui bien mourir de faim, ou bien accepter de travailler au prix le plus avantageux pour les bourgeois, autour desquels les comités de bienfaisance fonctionnaient comme de dévoués chiens de garde. En outre les fabricants s'assuraient secrètement l'appui du gouvernement pour contrarier l'émigration et ne pas perdre le capital constitué par le sang et la chair des ouvriers, et afin également de ne pas être privés des loyers de leurs maisons ouvrières.

« Les comités de bienfaisance étaient très sévères à ce point de vue. Les ouvriers auxquels du travail était offert étaient rayés en même temps de la liste des secours, de sorte qu'ils devaient accepter toutes les conditions qu'on leur faisait. S'ils refusaient... c'est qu'on leur offrait un salaire purement nominal, le travail étant extraordinairement difficile » (l.c., p. 97).

Les ouvriers acceptaient n'importe quel travail qui leur était offert par application du *Public Works Act*.

« Les travaux industriels furent organisés d'après des principes très différents dans les diverses villes. Mais même là où le travail en plein air n'était pas considéré comme labour test, il ne reçut comme rémunération que le secours prévu par les règlements ou une somme supérieure à celle-ci de si peu qu'il devait être considéré comme labour test » (p. 69).

« Le *Public Works Act* de 1863 fut décrété pour porter remède à cette situation et rendre l'ouvrier à même de gagner sa journée comme journalier indépendant. Cette loi avait un triple but : 1. permettre aux autorités communales d'emprunter de l'argent (avec l'autorisation de l'Administration centrale de bienfaisance de l'État) aux Commissaires d'emprunt du Trésor ; 2. améliorer la situation dans les villes des districts du coton ; 3. procurer aux ouvriers sans travail de l'occupation et un salaire rémunérateur (remunerative wages).»

Les emprunts contractés en vertu de cette loi s'élevaient à 883700 £ à la fin d'octobre 1863 (p. 70). On exécuta principalement des travaux de canalisation, de construction de routes, de pavage de rues, de creusement de réservoirs pour les services d'eau, etc.

M. Henderson, le président du comité de Blackburn, écrit à ce sujet à l'inspecteur Redgrave :

« De toutes mes observations au cours de cette période de souffrances et de misère, aucune ne m'a plus frappé et ne m'a fait plus de plaisir que le bon vouloir avec lequel les ouvriers sans travail de notre district ont accepté l'ouvrage qui leur a été offert par le conseil municipal de Blackburn, en vertu du *Public Works Act*. On se figure difficilement un contraste plus frappant que celui du fileur de coton occupé précédemment comme

*ouvrier qualifié dans une fabrique et du même fileur travaillant maintenant comme journalier dans un égout, à 14 ou 18 pieds sous terre ».*

[Les ouvriers recevaient pour ce travail de 4 à 12 sh. par semaine, selon l'importance de leur famille, 12 sh. étant le salaire énorme alloué à ceux dont la famille se composait de 8 personnes. Pendant ce temps les bourgeois faisaient double profit : ils empruntaient à un taux exceptionnellement bas l'argent pour améliorer leurs villes enfumées et mal entretenues, et ils avaient des ouvriers à un salaire de beaucoup au-dessous du taux ordinaire].

*« Habitué, comme il l'était, à, exécuter dans une température pour ainsi dire tropicale un travail où l'habileté et la précision sont infiniment plus nécessaires que la force musculaire et donnant une rémunération double et même triple de celle qui lui est allouée aujourd'hui, l'ouvrier qui accepte de bon cœur l'occupation qui lui est offerte fait preuve de qualités de renoncement et de conciliation qui lui font le plus grand honneur. A Blackburn les gens ont été mis à l'essai dans presque tous les travaux en plein air : ils ont fouillé à une grande profondeur une terre argileuse, lourde et dure, ils ont fait des travaux de drainage, cassé des pierres, construit des routes, creusé des égoûts à des profondeurs de 14, 16 et parfois 20 pieds. Ils ont travaillé avec les pieds et les jambes dans 10 à 12 pouces d'eau et de boue, dans un climat froid et humide qu'aucun a-titre ne surpasse et peut-être n'égale en Angleterre » (p. 91-92).*

*« L'attitude des ouvriers a été irréprochable... en ce qui concerne l'empressement avec lequel ils ont accepté le travail en plein air » (p. 69).*

1864. Avril.

*« De temps en temps on se plaint dans divers districts de ce que les ouvriers font défaut, surtout dans certaines branches, dans les tissages, par exemple... mais ces plaintes ont autant pour cause l'insuffisance du salaire que les ouvriers touchent, parce qu'ils sont obligés de travailler du fil de mauvaise qualité, que la rareté réelle des travailleurs même dans cette branche spéciale. Quantité de différends se sont élevés, le mois dernier, entre des fabricants et leurs ouvriers au sujet des salaires. Je regrette que les grèves aient été si fréquentes... Les fabricants se ressentent de la concurrence du Public Works Act et il en est résulté que le comité local de Bacup a suspendu son fonctionnement, un manque d'ouvriers s'étant manifesté bien que toutes les fabriques ne fussent pas encore en activité » (Rep. Fact., Avril 1864, p. 9,10)*

Il était grand temps pour messieurs les fabricants. A cause du *Public Works Act*, la demande avait augmenté tellement que quelques ouvriers de fabrique gagnaient maintenant 4 à 5 sh. par jour dans les carrières de Bacup. Aussi on cessa petit à petit les travaux publics, cette nouvelle édition des *Ateliers nationaux* de 1848, établis cette fois au profit de la bourgeoisie.

#### *Expériences in corpore vili.*

*« Bien que les ouvriers entièrement occupés touchent un salaire très réduit dans les différentes fabriques, il ne faut pas en conclure qu'ils gagnent la même somme une semaine dans l'autre. Leur rémunération est soumise à de grandes variations à cause des expériences auxquelles se livrent les fabricants en mettant à l'essai toutes sortes de cotons et de déchets ; les « mélanges », ainsi qu'ils appellent ces matières premières, varient fréquemment, et le gain des ouvriers augmente ou diminue suivant la qualité du mélange. Il s'est élevé parfois à 15 % au-dessus du salaire précédent et pendant une ou deux semaines il est tombé à 50 ou 60 % au-dessous ».*

L'inspecteur Redgrave qui écrit ces lignes, cite quelques chiffres empruntés aux faits, dont voici des exemples :

*« A., tisserand, famille de 6 personnes, travaille 4 jours par semaine, 6 sh. 8 ½ d ; B., tordeur, 4 ½ jours par semaine, 6 sh. ; C., tisserand, famille de 4 personnes, 5 jours par semaine, 5 sh., 1 d. ; E., tisserand, famille de 7 personnes, 3 jours, 5 sh. »,*

et ainsi de suite. Redgrave continue :

*« Ces statistiques méritent qu'on y prête attention, car elles prouvent qu'avoir à travailler peut devenir une calamité pour mainte famille ; non seulement il s'ensuit une réduction du revenu, mais cette réduction peut être tellement importante qu'une petite partie seulement des besoins les plus urgents peut être satisfaite et qu'il faudrait l'allocation de secours dans les cas où le gain de la famille n'atteindrait pas la somme qui lui serait allouée par le comité de bienfaisance si tous ses membres étaient sans travail » (Rep. Fact., Octobre 1863, p. 50-53).*

*« Depuis le 5 juin 1863, les ouvriers n'ont pas été occupés en moyenne plus de 2 jours 7 heures et quelques minutes par semaine » (l. c., p. 121).*

*« Depuis le commencement de la crise jusqu'au 25 mars 1863, presque trois millions de £ ont été dépensées par les Administrations de bienfaisance, le Comité central d'assistance et le Mansion House Comitee » Londres (p. 13).*

*« Dans un district où l'on file probablement les numéros les plus fins... les fileurs subissent une réduction indirecte de salaire de 15 %, par suite de la substitution du coton d'Egypte au Sea Island... Dans un district étendu où l'on travaille le déchet de coton mélangé au coton indien, les fileurs ont subi une réduction de salaires de 5 % et une perte de 20 à 30 % par suite de l'emploi de surat et de déchets. Les tisserands ne conduisent plus que deux métiers au lieu de quatre, et alors qu'ils gagnaient 5 sh. 7 d. par métier en 1860, ils n'ont plus que 3 sh. 4 d. aujourd'hui... Les amendes qui pour les tisserands travaillant le coton américain variaient de 3 à 6 d., s'élèvent maintenant de 1 sh. à 3 sh. 6 d. »*

Dans un district où l'on met en œuvre du coton égyptien mélangé à du coton indien :

« Le salaire moyen aux métiers continus était de 18 à 25 sh. en 1860 ; il n'est plus que de 10 à 18 sh. aujourd'hui. Cette réduction n'est pas due uniquement à la qualité plus mauvaise du coton, mais aussi à la marche plus lente du métier, afin de donner au fil un retordage plus fort, ce qui en temps ordinaire aurait été payé supplémentaires suivant tarif » (p. 43, 41, 45-50).

« Bien que çà et là l'emploi du coton indien soit avantageux pour les fabricants, nous constatons cependant (voir la liste des salaires p. 53) que les ouvriers en pâtissent, si on compare leurs salaires à ceux de 1861. Si l'emploi du surat persiste, les ouvriers réclameront la même rémunération qu'en 1857, ce qui affectera sérieusement le profit du fabricant, si la différence n'est pas compensée par le prix du coton ou des produits fabriqués » (p. 105).

**Loyer.**

« Lorsque les cottages que les ouvriers habitent appartiennent au fabricant, le loyer en est généralement défalqué du salaire, même quand ils ne travaillent qu'une partie de la semaine. Néanmoins la valeur de ces maisons a diminué et on les a maintenant de 25 à 50 % moins cher qu'autrefois ; un cottage qui se louait dans le temps 3 sh. 6 d. par semaine, se loue actuellement 2 sh. 4 d. et souvent moins » (p. 57).

**Émigration.** -- Les fabricants étaient naturellement adversaires de l'émigration, parce qu' « en attendant des temps meilleurs ils voulaient conserver les moyens d'exploiter leurs fabriques au mieux de leurs intérêts. » En outre « beaucoup d'entre eux sont propriétaires des maisons habitées par leurs ouvriers et quelques-uns au moins espéraient récupérer plus tard une partie des loyers qui ne leur avaient pas été payés » (p. 96).

Le 22 octobre 1864, M. Bernall Osborne, s'adressant à ses électeurs, dit que les ouvriers du Lancashire se sont conduits comme de vrais stoïciens. N'a-t-il pas voulu dire comme des moutons ?

## Ch. VII : Considérations complémentaires

En supposant que l'hypothèse que nous avons admise dans cette partie soit vraie, c'est-à-dire que le profit approprié dans chaque branche de production soit égal à la plus-value produite par le capital total de cette branche, le profit ne serait quand même pas considéré par le bourgeois comme étant identique à la plus-value, c'est-à-dire au surtravail non payé. Voici pourquoi :

- I. Quand le capitaliste envisage le procès de circulation, il ne tient pas compte du procès de production. La réalisation de la valeur de la marchandise, opération qui comprend la réalisation de la plus-value, provoque d'après lui la création de la plus-value. [Une page blanche dans le manuscrit indique que Marx avait l'intention de développer ce point. F. E.].
- II. En faisant abstraction de l'influence du crédit, des filouteries auxquelles se livrent les capitalistes entre eux et des avantages résultant du choix d'un marché avantageux, nous avons vu que bien que le degré d'exploitation du travail soit le même, le taux du profit peut être très différent :
  - a. suivant que la matière première est achetée plus ou moins cher, avec plus ou moins d'habileté et de compétence ;
  - b. selon que l'outillage est plus ou moins productif, efficace et coûteux ;
  - c. selon que l'ensemble des installations, pour les différents stades du prix de production, est plus ou moins perfectionné ;
  - d. selon que le gaspillage de matières est plus ou moins supprimé et que la direction et la surveillance sont plus ou moins simples et efficaces.

En un mot la plus-value correspondant à un capital variable étant donnée, la capacité technique, soit du capitaliste, soit de ses surveillants et de ses commis, intervient pour une large part pour décider si cette plus-value se traduira par un profit plus ou moins élevé, tant comme taux que comme valeur absolue. Une même plus-value de 1000 produite par une même dépense en salaires de 1000 peut avoir exigé, dans une entreprise A, un capital constant de 9000 £ et, dans une entreprise B, un capital constant de 11000 £ ; d'où, pour A,  $p' = 1\ 000 / 10\ 000 = 10\%$  et, pour B  $1\ 000 / 12\ 000 = 8\ \frac{1}{3}\%$ . Dans l'entreprise A le capital total produit donc relativement plus de profit que dans l'entreprise B, parce que le taux du profit y est plus élevé, bien que dans les deux cas le capital variable et la plus-value soient de 1000, et que par conséquent le même nombre d'ouvriers y soient soumis à une exploitation d'intensité égale. Une telle différence dans les expressions d'une même quantité de plus-value, c'est-à-dire une telle différence dans les taux et les valeurs absolues du profit donné par une même exploitation du travail, peut aussi être due à d'autres causes. C'est ainsi qu'elle peut résulter uniquement d'une inégalité de capacité entre ceux qui dirigent les deux entreprises, et c'est précisément cette possibilité qui induit le capitaliste en erreur et lui donne la conviction que son profit est dû, non à l'exploitation du travail, mais à d'autres circonstances et surtout à son action personnelle.

---

Le raisonnement et les faits que nous venons d'exposer dans cette première partie démontrent la fausseté de la théorie (de Rodbertus) qui veut que (contrairement à ce qu'elle soutient pour la rente, qui peut croître alors que la surface qui la produit reste invariable) une variation du capital est sans influence sur le taux du profit, parce que la valeur absolue du capital à laquelle on rapporte le profit pour en déterminer le taux, augmente ou diminue en même temps que la valeur absolue du profit. Cette théorie se vérifie cependant dans deux cas.

**Primo.** - Lorsque, toutes les autres circonstances et surtout le taux de la plus-value restant invariables, il intervient un changement dans la valeur de la marchandise qui sert de monnaie (ou dans les signes qui la représentent). Soit un capital de 100 £, donnant un profit de 20 £ ; le taux du profit sera de 20 %. Si la valeur de l'or vient à augmenter de 100 %, ce capital, qui primitivement ne valait que 100 £, en vaudra 200 et donnera un profit d'une valeur de 40 £ ; si la valeur de l'or diminuait de 100 % il ne vaudrait plus que 50 £ et il donnerait comme profit un produit de la valeur de 10 £. Cependant dans les deux cas on a  $200 : 40 = 50 : 10 = 100 : 20 = 20\%$ . A aucun moment il n'est intervenu un changement dans la grandeur de la valeur du capital ; il s'est produit uniquement une modification de l'expression monétaire de cette valeur et de celle de la plus-value, modification qui n'a pu avoir aucune influence sur le taux  $p'/C$  du profit.

**Secundo.** - Lorsque la grandeur de la valeur se modifie réellement, mais sans que ce changement soit accompagné d'une modification du rapport  $v/c$ , c'est-à-dire lorsque le taux de la plus-value restant constant, le rapport entre le capital avancé pour la force de travail (le capital variable étant considéré, comme l'expression de la force de travail mise en œuvre) et le capital avancé pour les moyens de production reste le même. Dans ces conditions, que nous ayons C ou  $n \times C$  ou  $C/n$ , c'est-à-dire 1000, 2000 ou 500, le taux du profit étant de 20 %, le profit sera de 200, de 400 ou de 100, et nous aurons  $200/1000 = 400/2000 = 100/500 = 20\%$ . Le taux du profit est constant, parce que la composition du capital reste invariable malgré les changements qui interviennent dans sa grandeur, et l'augmentation ou la diminution de la valeur absolue du profit correspond simplement à une augmentation ou une diminution de la grandeur absolue du capital engagé. Alors que la grandeur du capital engagé ne varie qu'en apparence dans le premier cas, elle varie réellement ici, mais cette variation n'est accompagnée d'aucune modification de la composition organique du capital, du rapport entre sa partie variable et sa partie constante.

A part ces deux cas, tout changement de grandeur du capital engagé est ou bien la *conséquence* d'un changement préalable de valeur d'un de ses éléments, c'est-à-dire la conséquence d'une modification des grandeurs relatives de ses éléments (à moins que la plus-value ne change en même temps que le capital variable) ; ou bien la *cause* d'une modification des grandeurs relatives des deux éléments qui le constituent (ce qui se présente dans les grands travaux, ou lorsqu'on introduit

des machines nouvelles). Nous pouvons donc dire d'une manière générale qu'une variation de la grandeur du capital engagé doit être accompagnée d'une variation du taux du profit.

Toute augmentation du taux du profit résulte d'une augmentation relative ou absolue de la plus-value par rapport à son coût de production, c'est-à-dire par rapport au capital total, ou d'une diminution de la différence entre le taux du profit et le taux de la plus-value.

Alors qu'aucune modification n'affecte le capital, soit dans sa grandeur absolue, soit dans les éléments qui le constituent, il peut se produire des variations du taux du profit, lorsque la valeur du capital avancé, soit fixe, soit circulant, augmente ou diminue par suite d'une augmentation ou d'une diminution (indépendante du capital déjà existant) du temps de travail nécessaire à sa reproduction. La valeur de toute marchandise - par conséquent la valeur des marchandises qui constituent le capital - est déterminée, non par le temps de travail nécessaire qui y est contenu, mais par le temps de travail social nécessaire pour sa reproduction. Cette reproduction peut s'accomplir dans des circonstances plus ou moins favorables que celles de la production primitive, de sorte qu'un capital ayant originairement une valeur de 100 £ vaudra, la valeur de la monnaie restant invariable, 200 £ ou 50 £, suivant qu'il faudra, d'une manière générale, un temps double ou moitié moindre pour le reproduire. Si cette variation de valeur affecte uniformément toutes les fractions du capital, le profit s'exprimera par une somme d'argent double ou moitié moindre ; mais s'il implique un changement de la composition organique du capital, c'est-à-dire s'il modifie le rapport entre le capital variable et le capital constant, le taux du profit (toutes autres circonstances restant les mêmes) augmentera ou diminuera, selon que le capital variable aura été relativement augmenté ou diminué. S'il ne se produit qu'une modification de la valeur monétaire du capital avancé (par suite d'un changement de valeur de la monnaie), l'expression monétaire de la plus-value variera dans la même proportion, mais le taux du profit restera invariable.

**K. Marx**

Le Capital  
***Livre III – Section II***

La transformation du profit en profit moyen

## **Table des matières**

Chapître VIII :	Différence des taux de profit dans les différentes branches de production par suite des différences de composition du Capital.....	3
Chapître IX :	Formation d'un taux général (moyen) du profit et transformation de la valeur des marchandises en coût de production	8
Chapître X :	Action égalisatrice de la concurrence sur les taux généraux des profits – prix et valeurs de marché – surprofit.	15
Chapître XI :	Effet des oscillations du salaire sur les coûts de production.....	25
1.	Composition moyenne.....	26
2.	Composition inférieure.....	26
3.	Composition supérieure.....	26
Chapître XII :	Considérations complémentaires .....	27
1.	Causes modifiant le coût de production.....	27
2.	Coût de production des marchandises de composition moyenne.....	27
3.	Causes de compensation pour le capitaliste.....	28

## Chapitre VIII : Différence des taux de profit dans les différentes branches de production par suite des différences de composition du Capital

Dans la partie précédente nous avons exposé comment le taux du profit peut varier alors que le taux de la plus-value reste constant. Dans ce chapitre nous admettrons que dans toutes les branches de production d'un pays le travail est soumis à un même degré d'exploitation, c'est-à-dire qu'il fonctionne dans toutes les entreprises pendant des journées de même longueur, avec un même taux de plus-value. A. Smith a démontré que bien des différences se présentant dans l'exploitation du travail n'existent qu'en apparence et passagèrement ; elles n'entrent pas en ligne de compte pour l'analyse des conditions générales de la production, parce qu'elles se compensent pour toutes sortes de raisons, effectives ou imaginaires, acceptées par le préjugé. D'autres différences, par ex. celles relatives aux salaires, se basent en grande partie sur la distinction, dont nous nous sommes occupés dans notre vol. I, page 17, entre le travail simple et le travail qualifié, et n'ont aucune influence sur le degré d'exploitation du travail, bien qu'elles rendent très inégaux les sorts des ouvriers dans les différentes sphères de la production. Si, par ex., le travail d'un joaillier est payé plus cher que celui d'un journalier, le surtravail du joaillier produit aussi relativement -une plus grande quantité de plus-value que celui du journalier. Bien que le nivellement des salaires et des journées de travail et, par conséquent, le nivellement des taux de la plus-value soient entravés par quantité d'obstacles locaux dans les différentes sphères de la production, voire même pour les divers capitaux d'une même branche de production, ils se réalisent cependant de plus en plus à mesure que la production capitaliste fait des progrès et extermine les autres modes de production. Quelqu'importante que soit l'étude de ces faits pour des recherches spéciales sur le salaire, elles sont accessoires et négligeables dans une analyse générale de la production capitaliste. En effet, dans toute analyse générale, il faut admettre au préalable que les conditions réelles correspondent à la conception qu'on en a, ou, ce qui revient au même, il ne faut exposer les conditions réelles que pour autant qu'elles rentrent dans le type général.

Les différences des taux de la plus-value d'un pays à l'autre et par suite le degré de l'exploitation nationale du travail sont absolument indifférents pour l'analyse que nous allons faire. Ce que nous voulons étudier dans cette partie, c'est la manière dont se forme un taux général du profit dans un pays donné. Lorsqu'il s'agira de comparer les taux de profit des divers pays, il suffira de combiner ce que nous avons dit antérieurement avec ce que nous allons exposer maintenant : on observera en premier lieu les différences des taux de la plus-value dans chaque pays et on comparera ensuite, en se basant sur ces taux de plus-value, les différences des taux nationaux du profit. Si ces différences ne résultent pas de différences entre les taux nationaux de plus-value, elles devront être attribuées à des circonstances qui ne peuvent être dégagées qu'en supposant, comme nous le faisons dans ce chapitre, que la plus-value est la même partout et par conséquent constante.

Nous avons démontré dans le chapitre précédent que, le taux de la plus-value étant constant, le taux du profit d'un capital donné peut hausser ou baisser sous l'action de circonstances qui augmentent ou diminuent la valeur de l'un ou l'autre élément du capital constant, et affectent ainsi le rapport entre la partie constante et la partie variable du capital. Nous avons fait remarquer en outre que si des circonstances qui prolongent ou raccourcissent la durée de la rotation peuvent agir d'une manière semblable sur le *taux* du profit, elles n'ont aucune action sur sa *valeur absolue*, celle-ci étant identique à celle de la plus-value. En effet ces circonstances ne font que modifier le rapport entre une plus-value ou un profit de grandeur donnée et la grandeur du capital avancé. Ce n'est que brusque des variations de valeur provoquent un engagement ou un déengagement de capital, qu'il peut en résulter une influence sur la valeur absolue du profit et alors le taux n'est pas affecté. Pareille influence ne se ferait d'ailleurs sentir que sur des capitaux déjà engagés et non sur des capitaux à engager, et l'augmentation ou la diminution de profit résulterait de ce que, par suite des variations de la valeur, un même capital mettrait en œuvre plus ou moins de travail, c'est-à-dire produirait plus ou moins de plus-value, le taux de celle-ci restant constant. Loin d'être en contradiction avec la loi générale ou d'en représenter une dérogation, cette exception apparente en est en réalité un cas spécial.

Nous avons vu dans la partie précédente que, le degré d'exploitation du travail restant constant, toute variation de valeur des éléments du capital constant et toute modification de la durée de rotation du capital modifient le taux du profit ; il en résulte que des branches de production coexistantes doivent donner naissance à des taux de profit différents, lorsque, toutes autres circonstances égales, les périodes de rotation de leurs capitaux sont différentes ou que les rapports entre les valeurs des éléments constituants de leurs capitaux ne sont pas les mêmes. Les modifications successives que nous observions précédemment dans un même capital se présentent maintenant comme des différences coexistantes dans des capitaux engagés dans des branches de production différentes, et nos recherches devront porter sur les différences tant dans la *composition organique* que dans les périodes de rotation des capitaux.

Il va de soi que lorsque dans cette analyse nous parlerons de la composition ou de la rotation du capital dans une branche de production donnée, il s'agira du capital moyen engagé normalement dans cette branche, et qu'il sera fait abstraction des différences accidentelles qui peuvent se présenter pour les capitaux isolés.

De ce que nous avons supposé que le taux de la plus-value, la journée de travail et le salaire sont constants, il résulte qu'une quantité déterminée de capital variable exprime une quantité déterminée de force de travail mise en œuvre et par conséquent une quantité déterminée de travail réalisé. 100 £ représentant le salaire et, en réalité, la force de travail de 100 ouvriers,  $n * 100$  £ représenteront le salaire et la force de travail de  $n * 100$  ouvriers et  $100 \text{ £} / n$  ceux de  $100 / n$  ouvriers. Le capital variable étant l'expression (et il en est toujours ainsi lorsque le salaire est donné d'avarice) de la quantité de travail mise en œuvre par un capital donné, toute variation de la grandeur de ce capital annonce qu'une différence est survenue

dans la masse de force de travail. Si 100 £ représentent 100 ouvriers travaillant une semaine et par conséquent 6000 heures de travail (chaque ouvrier travaillant 60 heures par semaine), 200 £ représenteront 12000 et 50 £ 3000 heures de travail.

Ainsi que nous l'avons énoncé dans notre premier volume, nous entendons par composition du capital le rapport entre les éléments actifs et passifs qui le constituent, le rapport entre le capital variable et le capital constant. Ce rapport doit être considéré à deux points de vue, d'importance inégale, qui dans certaines circonstances se traduisent par les mêmes effets.

En premier lieu, il doit être envisagé au point de vue technique, comme correspondant à un stade déterminé du développement de la productivité. Une quantité donnée de force de travail, représentée par un nombre déterminé d'ouvriers, est nécessaire pour produire, par exemple en une journée, une quantité voulue de produits et mettre en œuvre, consommer productivement, une quantité voulue de moyens de production, de machines, de matières premières, etc. Un nombre déterminé d'ouvriers correspond par conséquent, à une quantité déterminée de moyens de production, une quantité donnée de travail vivant répond à une quantité donnée de travail matérialisé. Le rapport entre ces quantités diffère considérablement d'une industrie à l'autre et souvent même dans la même industrie d'une branche à l'autre, bien que le hasard puisse vouloir qu'il soit le même dans des branches très éloignées l'une de l'autre; il détermine la composition technique du capital et est en réalité la base de sa composition organique.

Mais il arrive également que, dans des industries différentes, il y ait le même rapport entre le capital variable, simple index de la force de travail, et le capital constant, simple index de la masse de moyens de production mis en œuvre. C'est ainsi que certains travaux, qu'ils soient exécutés en cuivre ou en fer, donnent lieu à un même rapport entre la force de travail et la masse de moyens de production ; mais comme le cuivre est plus cher que le fer, le rapport entre les valeurs du capital variable et du capital constant n'est pas le même dans les deux cas et par conséquent la composition de la valeur du capital total est également différente. A une même composition technique peuvent donc correspondre diverses compositions-valeurs, et le fait se manifeste dans chaque branche d'industrie lorsque la composition technique restant constante, le rapport des valeurs des deux parties du capital varie. L'inverse se produit également, mais seulement lorsque la modification du rapport entre les quantités de moyen de production et de force de travail est compensée par une modification en sens inverse de leurs valeurs.

Nous appellerons composition *organique* du capital sa composition-valeur, à condition qu'elle soit déterminée par sa composition technique et qu'elle en soit le reflet<sup>1</sup>.

Nous considérons donc le capital variable comme l'expression d'une quantité déterminée de force de travail, d'un nombre déterminé d'ouvriers, d'une quantité déterminée de travail vivant mis en œuvre. Alors que dans la partie précédente une variation de la valeur du capital variable ne pouvait exprimer qu'une variation du prix d'une quantité donnée de travail, il n'en est plus de même ici, où nous admettons que la journée de travail et le taux de la plus-value sont constants et qu'un salaire déterminé correspond à une durée donnée de travail. Par contre une différence dans la grandeur du capital constant peut être ou l'expression d'une modification de la quantité de moyens de production mis en œuvre par une quantité donnée de force de travail ou le résultat d'une différence entre la valeur des moyens de production d'une industrie et celle des moyens de production des autres.

Le salaire hebdomadaire de 100 ouvriers étant de 100 et la durée de leur travail de 60 heures, supposons que le taux de la plus-value soit de 100 %. Les ouvriers travaillent donc 30 heures par semaine pour eux et gratuitement 30 heures pour le capitaliste. Dans leurs 100 £ de salaire, il ne se trouve incorporé que 30 heures de travail de 100 ouvriers, soit 3000 heures de travail ; les autres 3000 heures sont incorporées dans les 100 £ de plus-value ou de profit accaparées par le capitaliste. Bien que le salaire de 100 £ n'exprime pas la valeur dans laquelle s'est matérialisé le travail hebdomadaire des 100 ouvriers, il indique cependant (puisque la durée de la journée de travail et le taux de la plus-value sont donnés) que le capital a occupé 100 ouvriers pendant 6000 heures. Cette indication est fournie par la valeur 100 £ du capital variable, qui renseigne en premier lieu sur le nombre d'ouvriers occupés (1 £ représentant 1 ouvrier par semaine, 100 £ représentent 100 ouvriers) et ensuite sur la durée de leur travail. (Le taux de la plus-value étant de 100 %, chaque ouvrier accomplit deux fois plus de travail que ce qui est représenté par son salaire, c'est-à-dire que son salaire de 1 £, expression d'une demi-semaine de travail, équivaut à une semaine entière de travail actif; par conséquent les 100 £, tout en n'exprimant que 50 semaines de travail, en représentent 100 de travail actif). Il y a une distinction profonde à établir dans l'expression de la valeur du capital variable suivant qu'elle désigne la somme des salaires, c'est-à-dire une quantité donnée de travail matérialisé ou simplement la quantité de travail vivant qu'elle met en œuvre. Cette quantité de travail vivant est toujours plus grande que la quantité de travail contenue dans le salaire et est représentée par une valeur plus grande que celle du capital variable, car elle est déterminée d'une part par le nombre d'ouvriers occupés par ce capital et d'autre part par le surtravail qu'ils produisent.

Supposons que dans l'industrie A un capital de 700 soit dépensé en 100 de capital variable et 600 de capital constant, et que dans l'industrie B le même capital soit dépensé en 600 de capital variable et 100 de capital constant. Le capital A

<sup>1</sup> Ce qui vient d'être dit est brièvement développé dans la 3<sup>e</sup> édition du 1<sup>er</sup> volume, p. 628, au commencement du chap. XXIII (Trad. franç., p. 2269, chap. XXV). Comme les deux premières éditions ne contiennent pas ce passage nous avons jugé qu'il était nécessaire de le reproduire. - F. E.

de 700 n'occupera donc qu'une force de travail de 100, ce qui représentera, en reprenant nos chiffres de tantôt, 100 semaines ou 6000 heures de travail vivant, tandis que le capital B de 700 occupera 600 semaines ou 36000 heures de travail vivant. Le capital A ne pourra donc s'approprier que 50 semaines, soit 3000 heures, de surtravail, alors que le capital B, sans être plus considérable, accaparera 300 semaines ou 18000 heures. Le capital variable exprime non seulement le travail qu'il contient en lui-même, mais aussi (le taux de la plus-value étant donné) le supplément de travail qu'il peut mettre en œuvre, le surtravail. Le degré d'exploitation du travail étant le même, le profit sera de  $100 / 700 = 1 / 7 = 14 \frac{2}{7} \%$  dans l'industrie A et de  $600 / 700 = 85 \frac{5}{7} \%$  dans l'industrie B, soit un taux de profit six fois plus grand dans B que dans A. Et non seulement le taux du profit, mais le profit lui-même sera six fois plus considérable (600 pour B et 100 pour A), puisque le même capital occupe six fois plus de travail vivant dans l'industrie B que dans l'industrie A et produit six fois plus de plus-value et six fois plus de profit.

Si au lieu d'un capital de 700 £, A en employait un de 7000 (B continuant à opérer avec son capital de 100 £), il dépenserait, en supposant que la composition organique reste la même, 1000 £ en capital variable; il occuperait par semaine 1000 ouvriers, représentant 60000 heures de travail vivant, dont 30000 heures de surtravail. Et cependant, avec 700 £ de capital variable, A ne mettrait en œuvre que  $1/6$  de travail vivant et de surtravail de plus que B et ne produirait que  $1/6$  de profit en plus. Quant au taux du profit, il sera de  $1000 / 7000 = 100 / 700 = 14 \frac{2}{7} \%$  du côté de A, contre  $600 / 700 = 85 \frac{5}{7} \%$  qu'il était pour B. Par conséquent, des capitaux engagés de même importance donnent des taux de profit différents lorsque, pour un même taux de la plus-value, les valeurs absolues de la plus-value et du profit sont différentes, les quantités de travail vivant mis en œuvre étant différentes dans les deux cas.

Le résultat est le même lorsque, les conditions techniques étant identiques dans les deux industries, les valeurs du capital constant sont différentes. Supposons que de part et d'autre il faille 100 £ comme capital variable pour payer 100 ouvriers par semaine et mettre en œuvre des quantités égales de machines et de matières premières. Supposons que ces dernières soient plus chères dans l'industrie B que dans l'industrie A, et que les 100 £ de capital variable exigent, par ex., 200 £ de capital constant dans A et 400 £ dans B. Le taux de la plus-value étant de 100 %, la plus-value et le profit seront de 100 £ dans les deux cas ; mais dans A on aura  $100 / (200 c + 100 v) = 1/3 = 33 \frac{1}{3} \%$ , tandis que dans B le rapport sera de  $100 / (400 c + 100 v) = 1/5 = 20 \%$ , ce qui provient de ce que sur 100 £ de capital engagé, il y a  $1/5$  ou 20 £ de capital variable dans B, et  $1/3$  ou  $33 \frac{1}{3} \text{ £}$  dans A. Sur 100 £, l'industrie B obtiendra donc moins de profit que A, parce que sur 100 £ de capital avancé, elle occupe moins de travail vivant et recueille moins de plus-value.

Entre nos deux exemples, il y a cependant une différence : dans le second il suffirait, pour obtenir un résultat identique dans les deux industries, de modifier le capital, soit du côté de A, soit du côté B, l'organisation technique restant la même ; dans le premier, il faudrait transformer complètement la composition technique des deux industries pour aboutir des deux côtés au même résultat.

La composition organique des capitaux étant indépendante de leur grandeur absolue, tout revient à savoir pour quelles parts relatives y figurent le capital variable et le capital constant. Des capitaux différents au point de vue de la composition centésimale, mais de grandeur absolue égale, produisent des quantités très différentes de plus-value et de profit (le degré d'exploitation et la journée de travail étant les mêmes), lorsque le capital variable n'est pas le même de part et d'autre et que, par conséquent, les quantités de travail vivant mis en œuvre et de surtravail, source de plus-value, sont différentes.

Si un capital ayant comme composition centésimale  $90 c + 10 v$  produisait, avec un même degré d'exploitation du travail, autant de plus-value ou de profit qu'un capital ayant la composition  $10 v + 90 c$ , il serait clair comme le jour que la plus-value et la valeur en général n'auraient pas le travail pour source et que l'économie politique serait privée de toute base rationnelle. Le salaire payé à l'ouvrier pour une semaine de 60 heures de travail étant de 1 £ et le taux de la plus-value étant de 100 %, il est certain que toute la valeur que l'ouvrier peut produire en une semaine est de 2 £. Dix ouvriers ne pourront pas fournir plus de 20 £, et comme dans cette valeur 10 £ servent à payer leurs salaires, il leur sera impossible de produire plus de 10 £ de plus-value. Par contre, 90 ouvriers livrant hebdomadairement un produit de 180 £ et ne recevant comme salaire que 90 £, fourniront une plus-value de 90 £. Le taux du profit sera donc de 10 % d'un côté et de 90 % de l'autre. S'il en était autrement la valeur et la plus-value ne seraient pas du travail matérialisé.

Étant donné que dans les différentes industries la composition centésimale des capitaux assigne des valeurs différentes à leur partie constante et à leur partie variable, et fait par conséquent varier de l'une à l'autre les quantités de travail vivant qu'elles occupent et les quantités de plus-value et de profit qu'elles produisent, le taux du profit, qui n'est autre chose que l'expression du rapport de la plus-value au capital total, doit varier d'une branche de production à l'autre. Or, si des capitaux de même importance, mais engagés dans des industries différentes, produisent des profits inégaux, parce que leur composition organique n'est pas la même, il s'ensuit que le rapport entre les profits de capitaux inégaux appliqués à des industries différentes ne peut pas être égal au rapport des grandeurs de ces capitaux. S'il en était autrement, il faudrait en conclure que, malgré les différences de leur composition organique, des capitaux de même importance donneraient les mêmes taux de profit dans toutes les industries. Ce n'est donc que dans la même industrie ou dans des industries différentes appliquant des capitaux de même composition organique, que la valeur absolue du profit est en raison directe de la valeur du capital engagé. Dire que les profits de capitaux inégaux sont en raison des grandeurs de ceux-ci, serait affirmer que des capitaux de même importance produisent nécessairement des profits égaux, ou encore que le taux du profit est le même pour tous les capitaux, quelles que soient leur importance et leur composition organique.

Ce que nous venons de dire n'est vrai que pour autant que les marchandises se vendent à leurs valeurs. La valeur d'une marchandise est égale à la valeur du capital constant qu'elle contient, plus la valeur du capital variable qui est reproduit en elle, plus la plus-value produite par ce capital variable. Le taux de la plus-value étant constant, la quantité de plus-value dépend évidemment de l'importance du capital variable. La valeur du produit d'un capital de 100 peut être, ou  $90 c + 10 v + 10 pl = 110$ , ou  $10 c + 90 v + 90 pl = 190$  ; si les marchandises sont vendues à leurs valeurs, le prix du premier produit sera de 110 et contiendra 10 de plus-value ou de travail non payé, celui du second sera de 190 et comprendra 90 de plus-value ou de travail non payé.

Cet aspect des choses est surtout important lorsqu'il s'agit de comparer des taux de profit dans des pays différents. Supposons que dans un pays d'Europe le taux de la plus-value soit de 100 %, ce qui revient à dire que les ouvriers y travaillent la moitié de la journée pour eux et l'autre moitié pour les patrons, et admettons que dans un pays d'Asie le taux de la plus-value soit de 25 %, les ouvriers y travaillant les 4/5 de la journée pour eux et 1/5 pour leurs patrons. Supposons en outre que dans le pays européen le capital national ait la composition  $84 c + 16 v$ , alors que dans le pays asiatique, où l'on emploie peu de machines, et où, dans un temps donné, une quantité déterminée de force de travail consomme relativement peu de matières premières, la composition soit  $16 c + 84 v$ . Dans ces conditions, on aura :

1. Dans le pays européen : valeur du produit :  $84 c + 16 v + 16 pl = 116$ . Taux du profit :  $16 / 100 = 16 \%$
2. Dans le pays asiatique : valeur du produit :  $16 c + 84 v + 21 pl = 121$ . Taux du profit :  $21 / 100 = 21 \%$ .

Le taux du profit est donc de plus de 25 %, plus grand en Asie qu'en Europe, bien que le taux de la plus-value y soit quatre fois plus petit. Les Carey, les Bastiat et *tutti quanti* seraient incontestablement arrivés à la conclusion inverse. Disons en passant que dans le plus grand nombre des cas les différences, dans un même pays, entre les taux des profits sont déterminées par des différences entre les taux des plus-values (ce qui ne nous intéresse pas dans ce chapitre, où nous comparons des taux de profit inégaux correspondant à des taux égaux de plus-value).

En dehors des différences dans la composition organique des capitaux, c'est-à-dire en dehors de l'inégalité des quantités de travail et (toutes circonstances égales) de surtravail mises en œuvre par des capitaux égaux dans des branches différentes de production, il existe une autre cause d'inégalité des taux du profit ; c'est la différence, d'une industrie à l'autre, de la longueur de la période de rotation du capital. Nous avons vu, dans le chapitre IV, que, la composition organique des capitaux étant la même, les taux de profit sont en raison inverse des périodes de rotation, et qu'un même capital variable, soumis à des périodes de rotation différentes, produit annuellement des quantités différentes de plus-value. L'inégalité des périodes de rotation est donc une autre cause de ce que des capitaux égaux engagés dans des industries différentes ne rapportent pas le même profit dans le même espace de temps, et donnent des taux de profit différents.

Quant au rapport entre la partie fixe et la partie circulante du capital, il n'a par lui-même aucune action sur le taux du profit, sa variation ne peut se répercuter sur ce dernier que pour autant qu'elle coïncide avec une variation du rapport entre la partie constante et la partie variable du capital et, dans ce cas, c'est exclusivement à cette dernière que sera due l'altération du taux du profit. Une modification du rapport entre la partie fixe et la partie circulante peut aussi agir sur le taux du profit lorsqu'elle provoque une modification de la période de rotation, pendant laquelle un profit déterminé doit être réalisé. Lorsque les rapports des parties fixe et circulante dont se composent les capitaux sont différents, il en résulte toujours, il est vrai, des différences dans les durées des périodes de rotation ; mais il ne s'ensuit nullement que les périodes de rotation pendant lesquelles les mêmes capitaux donnent du profit soient inégales. Peu importe que A doive convertir une plus grande partie de son produit en matières premières que B et que B soit astreint à faire travailler pendant plus de temps les mêmes machines en consommant moins de matières premières ; tous les deux, pendant qu'ils produisent, ont constamment une partie de leur capital engagée : chez l'un, elle l'est sous forme de matières premières, par conséquent de capital circulant ; chez l'autre, elle l'est sous forme de machines, partant de capital fixe. A convertit sans cesse une partie de son capital-marchandise en argent et cet argent en matières premières, tandis que B emploie pendant longtemps une partie de son capital sous forme d'instruments de travail, sans la convertir. S'ils mettent en œuvre la même quantité de travail, ils vendront, il est vrai, pendant l'année des produits de valeurs différentes, mais ces produits contiendront la même quantité de plus-value, et les taux de leurs profits, calculés d'après le capital total avancé, seront les mêmes, bien que les capitaux qu'ils ont engagés ne soient pas composés de la même manière en éléments fixe et circulant et n'aient pas eu la même rotation. Les deux capitaux auront donc produit le même profit dans le même temps, bien qu'ils aient parcouru des rotations de durées différentes<sup>2</sup>. Une différence dans le temps de rotation n'a de l'importance que pour autant qu'elle affecte la quantité de surtravail appropriée et réalisée par un même capital, dans un espace de temps déterminé. Étant donné qu'une variation de la composition en capital fixe et capital circulant n'implique pas nécessairement une modification de la période de rotation, déterminant à son tour une variation du taux du profit, il est clair que si le taux du profit vient à se modifier, ce changement doit être considéré comme résultant, non de ce que le

<sup>2</sup> Il résulte du chap. IV que ce qui vient d'être dit n'est exact que pour autant que les capitaux A et B diffèrent au point de vue de leur composition-valeur et que leurs éléments variables, calculés sur cent, varient en raison directe de leur durée de rotation, c'est-à-dire en raison inverse de leurs nombres de rotations. Si, par exemple, le capital A a la composition  $20 c$  fixe +  $70 v$  circulant, soit  $90 c + 10 v = 100$ , le taux de la plus-value étant de 100 %, les  $10 v$  produiront en une rotation  $10 pl$ , soit un taux du profit de 10 %. Si le capital B a la composition  $60 c$  fixe +  $120 v$  circulant, soit  $80 c + 20 v = 100$ , les  $20 v$  produiront à chaque rotation  $20 pl$ , soit un taux du profit de 20 %, c'est-à-dire un taux double de celui de A. Mais si A fait 2 rotations par an et si B n'en fait qu'une, le profit annuel de A sera de  $2 * 10 = 20 pl$ , et le taux de son profit annuel sera de 20 %, c'est-à-dire le même que celui de B. F. E.

rapport entre la partie fixe et la partie circulante du capital a été altérée, mais de ce qu'une différence est intervenue dans la durée de la période de rotation.

La composition très variée (en partie fixe et partie circulante) du capital constant engagé dans les diverses industries n'a donc aucune importance au point de vue du taux du profit, étant donné que c'est le rapport entre le capital variable et le capital constant qui est le facteur décisif et que ce rapport de même que la valeur du capital constant sont absolument indépendants des parties constituantes (fixe ou circulante) de ce dernier. Il arrivera cependant - et il peut en résulter des conclusions erronées - qu'une grande importance du capital fixe soit l'indice d'une production se faisant à une grande échelle et comportant un capital constant de beaucoup supérieur au capital variable, c'est-à-dire une application de travail vivant relativement inférieure à celle des moyens de production.

Nous avons donc montré que les taux des profits varient d'une industrie à l'autre à cause des différences de la composition organique des capitaux et, jusqu'à un certain point, des inégalités de leurs périodes de rotation. Il en résulte que lorsque les taux de plus-value sont les mêmes, la loi de proportionnalité des profits aux grandeurs des capitaux n'est vraie, du moins comme tendance, que pour des capitaux de même composition organique et de même période de rotation ; ces conditions étant remplies, des capitaux de même importance donnent pendant le même temps des profits égaux, pour autant (ce que nous n'avons pas cessé d'admettre jusqu'à présent) que les marchandises se vendent à leur valeur. D'autre part, il est hors de doute qu'abstraction faite de quelques différences accidentelles et secondaires qui se compensent, il n'existe en réalité et il ne peut exister, à moins que tout le système de la production capitaliste ne prenne fin, de différence entre les taux moyens du profit dans les diverses industries. Il semble donc que la théorie de la valeur soit ici inconciliable avec le mouvement réel et les phénomènes de la production, et qu'il faille renoncer à l'espoir de comprendre ceux-ci.

Il résulte de la première partie de ce volume que les prix de revient sont les mêmes dans des industries différentes lorsque celles-ci comportent des capitaux avancés de même importance, quelle que soit la composition organique de ces derniers. Quand il s'agit du prix de revient, le capitaliste n'établit aucune distinction entre le capital constant et le capital variable ; une marchandise dont la production a exigé une avance de 100 £ lui coûte le même prix, que l'avance se soit faite sous forme de  $90 c + 10 v$ , ou de  $10 c + 90 v$ . Lorsque les capitaux avancés sont égaux, les prix de revient sont les mêmes, quelles que différentes que puissent être les valeurs et les plus-values produites ; cette égalité des prix de revient sert de base à la concurrence des capitaux, qui est le point de départ du profit moyen.

## Chapitre IX : Formation d'un taux général (moyen) du profit et transformation de la valeur des marchandises en coût de production

La composition organique du capital dépend à chaque instant de deux facteurs : 1°) du rapport technique entre la force de travail et la quantité de moyens de production mis en œuvre ; 2°) du prix des moyens de production. Nous déterminerons l'importance relative des parties constituant le capital en supposant celui-ci égal à cent, de sorte que la composition organique d'un capital dont les 4/5 sont du capital constant et 1/5 du capital variable sera exprimée par  $80 c + 20 v$ . En outre, nous supposerons, dans les comparaisons que nous allons établir, que le taux de la plus-value est uniformément égal à 100 %, notre capital de  $80 c + 20 v$ , rapportera donc une plus-value de  $20 p$ , ce qui signifie un taux de profit de 20 %. Ces éléments étant donnés, la valeur réelle du produit ne dépend plus que de l'importance de la partie fixe du capital constant et de son usure, et comme ces facteurs n'ont aucune influence sur le taux du profit et ne présentent par conséquent aucune importance pour notre recherche, nous sommes autorisés à admettre, dans un but de simplification, que le capital constant passe toujours entièrement dans le produit annuel. Nous supposerons également que les capitaux des différentes industries rapportent annuellement des quantités égales de plus-value, c'est-à-dire que nous ferons abstraction provisoirement des différences qui peuvent résulter de l'inégalité des périodes de rotation. (Cette question sera examinée plus loin.)

Supposons cinq industries distinctes, comportant des compositions organiques différentes des capitaux qui y sont engagés :

Capitaux	Taux de la plus-value	Plus-value	Valeur produite	Taux de profit
<i>I.</i> $80 c + 20 v$	100%	20	120	20%
<i>II.</i> $70 c + 30 v$	100%	30	130	30%
<i>III.</i> $60 c + 40 v$	100%	40	140	40%
<i>IV.</i> $85 c + 15 v$	100%	15	115	15%
<i>V.</i> $95 c + 5 v$	100%	5	105	5%

Bien que l'exploitation du travail soit faite au même degré dans ces industries, les taux dit profit y sont très différents, par suite des différences existant dans les compositions organiques des capitaux.

Le total des capitaux engagés est de 500 et la plus-value totale est de 110 ; les marchandises produites valent en tout 610. Supposons que les cinq industries n'en constituent qu'une et que les capitaux I à V soient les différentes parties d'un capital unique, ce qui se présente par exemple dans une fabrique de coton, où les départements de la carderie, de l'étirage, de la filature et du tissage exigent des proportions différentes de capital variable et de capital constant, et où par conséquent le rapport moyen, applicable à l'établissement tout entier, ne peut être déterminé qu'en second lieu. Dans cette hypothèse, notre capital de 500 aurait comme composition moyenne  $390 c + 110 v$ , soit  $78 c + 22 v$  sur 100. Cette composition étant celle de chacun des capitaux de 100 entrant dans le capital total, la plus-value moyenne correspondant à chacun sera de 22, le taux moyen du profit s'élèvera à 22 % et le prix moyen du produit qu'ils fournissent sera de 122. C'est à ce prix de 122 qu'il faudra par conséquent vendre le produit de chaque cinquième du produit du capital total.

Afin d'échapper à des conclusions tout à fait erronées, il conviendra cependant de ne pas égaler à 100 tous les prix de revient. En effet, le capital I, dont la composition est  $80 c + 20 v$ , donnera, le taux de la plus-value étant de 100 %, un produit dont la valeur totale sera de  $80 c + 20 v + 20 p$ , à condition que le capital constant soit consommé tout entier par la production annuelle; ce qui peut arriver dans certaines industries, mais très difficilement là où  $c : v = 4:1$ . Il faut donc tenir compte de ce que les valeurs des marchandises produites par chaque capital de 100 peuvent être différentes; ce qui se présentera lorsque  $c$  comportera un rapport différent entre sa partie fixe et sa partie circulante, et lorsque les éléments fixes des divers capitaux s'usent différemment ajouteront au produit des valeurs inégales, dans les mêmes temps. Mais il n'en résultera aucune influence sur le taux du profit : que les  $80 c$  abandonnent au produit annuel une valeur de 80, de 50 ou de 5, que le produit annuel vaille  $80 c + 20 v + 20 p$ , ou  $50 c + 20 v + 20 p = 90$ , ou  $5 c + 20 v + 20 p = 45$ , la différence entre la valeur du produit et le prix de revient sera toujours de 20 et le taux du profit résultant du rapport de 20 à 100 (valeur du capital) sera uniformément de 20 %. Le tableau suivant, dans lequel les cinq capitaux abandonnent au produit des fractions différentes de capital constant, rend ces conclusions plus intelligibles :

Capitaux	Taux de la plus-value	Plus-value	Taux de profit	Valeur des marchandises	Coût de production
<i>I.</i> $80 c + 20 v$	100%	20	20%	90	70
<i>II.</i> $70 c + 30 v$	100%	30	30%	111	81
<i>III.</i> $60 c + 40 v$	100%	40	40%	131	91
<i>IV.</i> $85 c + 15 v$	100%	15	15%	70	55
<i>V.</i> $95 c + 5 v$	100%	5	5%	20	15

390 c + 110 v	110	Total
78 c + 22 v	22	Moyenne

En considérant de nouveau ces capitaux I à V comme n'en formant qu'un seul, nous constatons que la somme des cinq capitaux est égale à 500 = 390 c + 110 v, soit pour chacun une composition moyenne de 78 c + 22 v, et une plus-value de 22. Cette dernière étant appliquée uniformément aux capitaux I à V, il en résulte les prix de vente suivants :

Capitaux	Plus-value	Valeur des marchandises	Coût de production	Prix des marchandises	Taux de profit	Écart du prix par rapport à la valeur
I. 80 c + 20 v	20	90	70	92	22 %	+2
II. 70 c + 30 v	30	111	81	103	22 %	-8
III. 60 c + 40 v	40	131	91	113	22 %	-18
IV. 85 c + 15 v	15	70	55	77	22 %	+7
V. 95 c + 5 v	5	20	15	37	22 %	+17

Les marchandises seront donc vendues à  $2 + 7 + 17 = 26$  au-dessus et à  $8 + 18 = 26$  au-dessous de leur valeur, c'est-à-dire qu'il y aura compensation des différences qui affectent les prix par suite de la répartition uniforme de la plus-value et de l'addition à chaque capital de 100 d'un même profit (le profit moyen) de 22. C'est uniquement parce qu'une partie des marchandises est vendue au-dessus et l'autre au-dessous de sa valeur et que ces différences se balancent, que le taux du profit est le même (22 %) dans les cinq branches de production, malgré la différence de composition organique des capitaux qui y sont engagés. Le *coût de production* s'obtient en ajoutant au prix de revient dans une sphère de production donnée la moyenne des taux de profit dans les différentes sphères de production. Le calcul du coût de production part donc de la supposition qu'il y a un taux général du profit, ce qui suppose que dans chaque branche de production les divers taux du profit soient ramenés à un taux moyen. Les taux spéciaux de profit sont exprimés par  $p / C$  dans chaque sphère de production et ils dérivent, ainsi qu'on l'a vu dans la première partie de ce volume, de la valeur de la marchandise.

Cette analyse préalable était nécessaire pour donner une idée précise du taux général du profit et par suite du coût de production des marchandises. Celui-ci est donc égal au prix de revient augmenté du profit calculé d'après le taux général du profit ou, plus court, il est le prix de revient augmenté du profit moyen.

Par suite des différences qui existent dans la composition organique des capitaux engagés dans les différentes industries et de, l'inégalité des quantités de travail mises en œuvre par des capitaux de même grandeur, les quantités de surtravail appropriées et de plus-value produites sont très inégales. Il en résulte qu'au début les taux de profit sont très différents dans les diverses industries. Mais la concurrence intervient pour les ramener à un taux général qui représente la moyenne de tous les taux spéciaux. On appelle profit moyen, le profit qui, calculé sur la base du taux général, échoit à un capital de grandeur déterminée, quelle que soit sa composition organique. Le coût de production d'une marchandise est donc aussi égal à son prix de revient, augmenté de la partie du profit annuel moyen qui lui est assignée en raison des conditions de sa rotation et du capital engagé (et pas seulement du capital consommé) pour sa production. Soit, par exemple, un capital de 500, dont la partie fixe (égale à 100) s'use de 10 %, pendant une rotation de sa partie circulante (égale à 400). Si une rotation rapporte un profit moyen de 10 %, le prix de revient du produit sera : 10 c, pour l'usure + 400 (c + v) de capital circulant = 410, et le coût de production sera : 410 (prix de revient) + 50 (10 % de profit sur 500) = 460.

Bien que la vente des marchandises restitue les valeurs des capitaux qui ont été dépensés pour les produire, chaque capitaliste ne reçoit pas exactement la quantité de plus-value et de profit produite par la branche d'industrie à laquelle il appartient; la quantité qui lui tombe en partage est proportionnelle à sa participation au capital total de la société et à l'ensemble de la plus-value et du profit créés par ce capital. Le profit qu'il touche pour 100 de capital avancé (quelle que soit la composition de celui-ci) est le même, qu'il soit calculé pour une année ou toute autre durée, que celui qui échoit à 100 de capital total pendant la même période. Les capitalistes sont donc dans la situation des actionnaires d'une société distribuant tel bénéfice pour cent et leur situation, quant au profit, ne diffère de l'un à l'autre que d'après l'importance de leur participation à l'ensemble des entreprises de la société, d'après le capital qu'ils y ont engagé, d'après les actions qu'ils y ont prises. Alors que la fraction du prix de vente qui rembourse le prix de revient se détermine dans chaque industrie d'après l'avance de capital qui y est faite, l'autre fraction, qui représente le profit et s'ajoute au prix de revient, se calcule, non d'après le profit qui a été produit par ce capital dans un espace de temps donné, mais d'après le profit moyen qui échoit, pendant un temps déterminé, à ce capital considéré comme une fraction du capital total de la société<sup>3</sup>.

En vendant sa marchandise au coût de production, le capitaliste en retire une somme d'argent rigoureusement proportionnelle à la valeur du capital qu'il a dépensé pour la produire et il réalise un profit qui est en rapport avec la part

<sup>3</sup> Cherbuliez.

d'intervention de son capital dans le capital total de la société. Si son prix de revient est spécifique, le profit qui s'y ajoute est indépendant de la nature spéciale de l'industrie dans laquelle il est engendré et représente simplement un tant pour cent du capital avancé.

Supposons que les cinq établissements de notre exemple appartiennent à un capitaliste et que l'on sache quelles sont, sur 100 de capital avancé dans chacun, les quantités de capital variable et de capital constant consommées pour la production des marchandises. Ces quantités constitueront incontestablement une partie du prix des marchandises, car ce prix doit être au moins assez élevé pour reconstituer le capital qui a été avancé et consommé. Les prix de revient seront donc différents pour les établissements I à V et seront établis d'une manière différente dans chacun. Quant aux quantités de plus-value et de profit, le capitaliste pourra les déterminer en bloc en les considérant comme produites par l'ensemble du capital qu'il a avancé, et les répartir uniformément à tant pour cent entre les cinq capitaux partiels. Le prix de revient sera donc différent pour chacune des marchandises I à V, et à ce prix sera ajouté, pour faire le prix de vente, une somme représentant le profit, calculée d'après une base unique, à un taux pour cent uniforme pour les cinq catégories de produits. Le prix total des marchandises I à V sera donc égal à la somme de leurs valeurs, c'est-à-dire à la somme de leurs prix de revient, augmentée de la somme des plus-values (des profits) créées pendant leur production; il sera par conséquent l'expression monétaire du travail matérialisé et vivant contenu dans ces marchandises. Ce qui est vrai pour un capitaliste isolé est vrai lorsqu'on se place au point de vue social, et que l'on considère l'ensemble de toutes les entreprises : la somme des coûts de production des marchandises est égale à la somme de leurs valeurs.

Cette thèse semble en contradiction avec ce fait qu'en régime capitaliste les éléments du capital productif s'achètent ordinairement sur le marché, leurs prix contiennent déjà un profit réalisé, de sorte que le profit d'une industrie passe dans le prix de revient d'une autre. Cependant si nous plaçons d'un côté la somme des prix de revient des marchandises d'un pays et si nous plaçons de l'autre la somme des profits ou des plus-values, il est certain que d'un côté comme de l'autre l'équilibre doit s'établir. Prenons, par exemple, une marchandise A dont le prix de revient contient les profits de B, C et D, qui, à leur tour, voient figurer dans leurs prix de revient le profit de A. Il est évident que le profit de A ne fera pas partie du prix de revient de A et qu'il en sera de même de B, C et D, pour la bonne raison que personne ne compte son profit dans son prix de revient. Si donc il existe  $n$  sphères de production et si dans chacune le profit s'élève à  $p$ , le prix de revient global sera  $K = np$ ; si le profit d'une sphère de production entre dans le prix de revient d'une autre et ainsi de suite, tous ces profits figureront dans le prix final du produit achevé et ne seront pas comptés une seconde fois. Le profit global apparaît par conséquent lorsque la marchandise est un produit achevé, dont le coût de production ne fait pas partie du prix de revient d'une autre marchandise.

Lorsque le prix de revient  $k$  d'une marchandise contient une somme  $p$  représentant les profits des producteurs des moyens de production et donne lieu à un profit  $p$ , le profit total est  $P = p + p1$ , et l'on peut écrire  $k + P = k + p + p1$ . Dans l'étude de la plus-value (vol. 1, chap. IX, 2, p. 94), nous avons vu que le produit d'un capital peut être considéré comme formé de deux parties, dont l'une ne sert qu'à reconstituer le capital et dont l'autre n'exprime que la plus-value. Pour être appliqué au produit total de la société, cette manière de calculer doit être rectifiée, car le profit contenu, par exemple, dans le prix du lin ne peut pas être porté en compte deux fois, d'abord comme profit du producteur du lin et ensuite comme faisant partie du prix de la toile.

Aucune différence n'existe entre le profit et la plus-value, lorsqu'il s'agit, par ex., de la plus-value de A entrant dans le capital constant de B; il est en effet sans importance pour la valeur des marchandises que le travail qu'elles contiennent soit payé ou non. C'est donc B qui paie la plus-value de A et dans le calcul général cette plus-value n'est pas comptée deux fois. Mais le prix du produit du capital B peut différer de sa valeur, parce que la plus-value réalisée peut être plus grande ou plus petite que le profit ajouté au produit, et il peut en être de même des marchandises qui constituent la partie constante et la partie variable (sous forme de subsistances des ouvriers) de ce même capital. En effet, cette partie constante représente un prix de revient augmenté d'une plus-value, par conséquent un prix de revient augmenté d'un profit, et celui-ci peut être plus grand ou plus petit que la plus-value à laquelle il a été substitué. Quant à la partie variable, elle représente le salaire moyen et est toujours égale à la valeur que fournit l'ouvrier pendant les heures qu'il travaille pour produire les subsistances nécessaires; mais ce nombre d'heures lui-même peut être erroné, notamment lorsque les coûts de production des subsistances ne sont pas les mêmes que leurs valeurs. Il y a donc là une source d'erreurs, mais toutes ces différences se balancent parce qu'un excédent de plus-value dans une marchandise est compensé par un manquant dans une autre, et que les inégalités de valeur qui se produisent dans les prix de production des marchandises s'équilibrent. En effet, ce qui caractérise la production capitaliste, c'est que les lois générales ne s'y manifestent que sous une forme tendancielle, d'une manière approximative et vague, comme l'expression moyenne d'oscillations éternelles.

Puisque le taux général du profit est égal à la moyenne des taux de profit des capitaux avancés pendant un temps donné, un an par ex., il n'y a pas lieu de tenir compte des différences résultant de l'inégalité des périodes de rotation; mais ces différences influent sur le taux du profit dans chaque sphère de production et c'est la moyenne de tous ces taux qui constitue le taux général du profit.

Dans l'exemple précédent, nous avons admis qu'un capital de 100 était engagé dans chaque sphère de production, et nous avons fait cette supposition pour mettre en lumière les différences qui existent entre les taux de profit et par suite les différences qui se présentent entre les valeurs des marchandises produites par des capitaux de même importance. Il va de soi que les quantités de plus-value produites dans chaque sphère de production dépendent (la composition du capital étant donnée) de la grandeur des capitaux engagés et que le taux du profit n'est nullement affecté par cette grandeur,

qu'elle soit de 100, de  $m + 100$  ou de  $xm * 100$ . Le taux du profit est de 10 %, que le profit total soit de 10 donné par un capital de 100 ou de 100 donné par un capital de 1000.

Nous avons vu que les taux de profit diffèrent d'une industrie à l'autre parce que les quantités de plus-value (profit) varient d'après les rapports du capital variable au capital total; il en résulte que le profit moyen pour cent du capital social et, par conséquent, le taux moyen ou le taux général du profit doivent être très inégaux suivant les grandeurs relatives des capitaux engagés dans les diverses industries. Prenons quatre capitaux A, B, C, D, ayant un même taux de plus-value égal à 100 %. Si, sur 100 de capital total, le capital variable est représenté, dans A par 25, dans B par 40, dans C par 15 et dans D par 10, la plus-value ou le profit fourni par 100 de capital total sera de 25 pour A, de 40 pour B, de 15 pour C, de 10 pour D, en tout 90, soit un taux *moyen* de profit de  $90 = 22 \frac{1}{2} \%$  (en admettant que les quatre capitaux soient de même importance). Si la valeur du capital total était de 200 pour A, de 300 pour B, de 1000 pour C et de 4000 pour D, les profits obtenus seraient respectivement de 50, 120, 150 et 400, soit en tout 720 sur 5500 de capital, soit un taux moyen de profit de  $13 \frac{1}{11} \%$ .

Les valeurs produites diffèrent d'après les grandeurs des capitaux avancés dans A, B, C, D. Le taux général du profit n'est donc pas simplement la moyenne des divers taux de profit dans les diverses industries, mais il dépend également du « poids » de chacun de ces taux, c'est-à-dire de l'importance relative du capital qui l'a engendré, de la part que celui-ci représente du capital total de la société. Il est évident que le résultat doit être tout différent suivant qu'une plus grande ou une plus petite partie du capital total donne un taux de profit plus grand ou plus petit, par conséquent suivant qu'une quantité plus grande ou plus petite de capital est engagée dans des industries où le rapport du capital variable au capital total est plus grand ou plus petit. Les choses se passent ici comme chez l'usurier qui, prêtant ses capitaux à des taux très différents, 4, 5, 6, 7 %, détermine le taux moyen en tenant compte de l'importance de chaque capital prêté à, chacun de ces taux.

Le taux général du profit est donc déterminé par deux facteurs :

1. la composition organique des capitaux, par conséquent les taux du profit dans les diverses industries ;
2. la répartition du capital total de la société entre les différentes industries, c'est-à-dire l'importance relative du capital engagé dans chaque industrie.

Dans les volumes I et II, nous ne nous étions occupés que de la *valeur* des marchandises, dans ce troisième volume, nous avons isolé une partie de cette valeur, le *prix de revient*, et nous en avons présenté une nouvelle forme, le *coût de production*.

En admettant que la composition moyenne du capital social soit de  $80c + 20v$  et que le taux annuel de la plus-value soit de 100 %, le profit annuel moyen d'un capital de 100 sera de 20 et le taux général annuel du profit sera de 20 %. Quel que soit le prix de revient ( $k$ ) des marchandises produites annuellement par un capital de 100, leur coût de production sera  $k + 20$ . Dans les industries dont le capital aura la composition  $(80 - x)c + (20 + x)v$ , la plus-value (le profit) réellement produite pendant l'année sera de  $20 + x$ , c'est-à-dire supérieure à 20, et la valeur des marchandises sera de  $k + 20 + x$ , c'est-à-dire supérieure au coût de production. Par contre, dans les industries dont le capital aura la composition  $(80 + x)c + (20 - x)v$ , la plus-value (le profit) produite annuellement sera de  $20 - x$ , c'est-à-dire inférieure à 20, et la valeur des marchandises sera de  $k + 20 - x$ , c'est-à-dire inférieure au coût de production. Celui-ci n'est donc égal à la valeur (abstraction faite des différences provenant du temps de rotation) que dans les industries dont le capital a la composition  $80c + 20v$ .

Le développement de la productivité sociale du travail diffère d'une branche de production à l'autre ; il est en rapport avec le quantum de moyens de production qui peut être mis en œuvre par un quantum déterminé de travail, c'est-à-dire par un nombre déterminé d'ouvriers travaillant pendant une journée de durée déterminée. Nous appelons capitaux de composition *supérieure* ceux qui contiennent, pour cent, plus de capital constant et moins de capital variable que le capital social moyen; capitaux de composition *inférieure*, ceux qui présentent le phénomène inverse; et capitaux de composition *moyenne* ceux dont la composition est identique à celle du capital social moyen. Si ce dernier a la composition  $80c + 20v$ , le capital  $90c + 10v$  sera un capital *supérieur* et le capital  $70c + 30v$  sera un capital *inférieur* ; ou d'une manière générale :  $m_c + n_v$  représentant le capital social moyen ( $m$  et  $n$  étant des grandeurs constantes dont la somme est égale à 100),  $(m + x)c + (n - x)v$  représentera un capital isolé ou un groupe de capitaux de composition supérieure et  $(m - x)c + (n + x)v$ , un capital isolé ou un groupe de capitaux de composition inférieure. Le fonctionnement de ces capitaux, le taux moyen du profit étant de 20 % et la durée de la rotation étant d'un an, est donné par le tableau suivant, dans lequel I correspond à la composition moyenne :

Capitaux	Taux de profit	Prix du produit	Valeur
I. $80c + 20v + 20pl$	20%	120	120
II. $90c + 10v + 10pl$	20%	120	110
III. $70c + 30v + 30pl$	40%	120	130

Les marchandises produites par le capital II ont une valeur inférieure à leur coût de production et celles produites par le capital III ont un coût de production inférieur à leur valeur ; seuls les capitaux I, dont la composition est par hasard la même que celle du capital social moyen, produisent des marchandises dont le coût de production est égal à leur valeur. Lorsqu'il

s'agit d'appliquer cette règle à des cas déterminés, il convient naturellement de tenir compte de l'écart qui existe entre le rapport  $c/v$  et la moyenne sociale, non par suite d'une différence dans la composition technique, mais d'une variation de la valeur des éléments du capital constant.

Ce que nous venons de développer vient modifier jusqu'à un certain point le mode de détermination du prix de revient des marchandises. Nous avons admis jusqu'ici que le prix de revient est égal à la valeur des marchandises consommées dans la production. Mais le coût de production et le prix de revient se confondent pour l'acheteur, et ce qui est le coût de production d'une marchandise peut figurer comme prix de revient dans la constitution du coût d'une autre marchandise. Or, le coût de production et la valeur d'une marchandise peuvent différer l'un de l'autre; il se peut donc que le prix de revient d'une marchandise, constitué au moyen du coût de production d'autres marchandises soit supérieur ou inférieur à la valeur des moyens de production qui ont concouru à sa formation. Il convient, par conséquent, de ne pas perdre de vue que l'on risque de faire une erreur chaque fois que, dans une branche de production donnée, on égale le prix de revient des marchandises à la valeur des moyens de production consommés pour les obtenir.

Nous jugeons inutile, pour l'étude que nous poursuivons en ce moment, d'insister sur ce point et nous nous bornons à retenir que le prix de revient des marchandises est toujours plus petit que leur valeur. L'erreur que nous venons de signaler n'a d'ailleurs aucune importance pour le capitaliste, quel que soit l'écart entre le prix de revient de ses marchandises et la valeur de ses moyens de production. Pour lui le prix de revient est une quantité donnée, indépendante de la production, tandis que le résultat de cette dernière est une marchandise qui contient de la plus-value, une valeur en excès par rapport au prix de revient. La proposition que le prix de revient d'une marchandise est plus petit que sa valeur s'est souvent transformée, dans la pratique, en cette autre que le prix de revient est plus petit que le coût de production, et le fait est, qu'au point de vue du capital total de la société, pour lequel le coût de production est égal à la valeur, ces deux propositions sont identiques. Bien que la proposition qui énonce que le prix de revient est moins élevé que la valeur présente des exceptions quand on considère les différentes branches d'industrie, elle repose cependant sur ce fait que lorsqu'on envisage le capital total de la société, le prix de revient de l'ensemble des marchandises est inférieur à leur coût de production, c'est-à-dire à leur valeur. Le prix de revient d'une marchandise n'exprime que le travail payé qu'elle contient; la valeur est constituée par tout le travail, payé et non payé; enfin le coût de production exprime le travail payé augmenté d'un quantum de travail non payé, déterminé pour chaque industrie indépendamment d'elle.

Puisque  $p$  est égal à  $kp'$  ( $p'$  exprimant le taux général du profit) l'expression  $(k + p)$  du coût de production peut s'écrire  $k + kp'$ . Si  $k = 300$  et  $p' = 15\%$ , le coût de production sera  $k + kp' = 300 + 300 * (15 / 100) = 345$ .

Dans chaque industrie, le coût de production peut changer :

1. La valeur des marchandises restant invariable (la même quantité de travail, matérialisé et vivant, concourant à la production), lorsqu'il se produit une modification du taux général du profit ;
2. Le taux général du profit restant constant, lorsque survient une modification de la valeur, soit dans les différentes branches de production, par suite de transformations techniques, soit dans les marchandises qui entrent comme éléments de production dans le capital constant ;
3. Par les deux causes à la fois.

Malgré les changements profonds qui se produisent continuellement (ainsi que nous le verrons plus loin) dans les taux de profit réels des différentes industries, le taux général du profit ne se modifie qu'à la longue, à la suite d'oscillations dont la résultante ne se dessine qu'après des périodes de longue durée, à moins que n'interviennent des événements économiques exceptionnels et imprévus. Lorsqu'une modification du coût de production se manifeste au bout d'une période de courte durée (nous faisons abstraction des oscillations des prix du marché), il faut en chercher l'explication, en tout premier lieu, dans une modification réelle de la valeur des marchandises, c'est-à-dire dans une variation de la quantité de travail nécessaire pour les produire, une variation de l'expression monétaire de la valeur n'étant pas à considérer ici<sup>4</sup>.

Si l'on envisage le capital total de la société, il est évident que la valeur (en monnaie, le prix) de l'ensemble des marchandises qu'il produit, est égale à la valeur du capital constant + la valeur du capital variable + la plus-value. Le degré d'exploitation du travail et la quantité de plus-value étant considérés comme constants, le taux du profit ne peut varier que par une variation de valeur, ou du capital constant, ou du capital variable, ou des deux simultanément, ce qui détermine une variation de  $C$  et, par cela même, de  $p/C$ . Une modification du taux général du profit suppose donc en tout cas un changement de la valeur des marchandises qui entrent comme éléments de production, ou dans le capital constant, ou dans le capital variable, ou dans les deux à la fois.

Le taux général du profit peut aussi varier, la valeur des marchandises restant constante, lorsqu'une variation affecte le degré d'exploitation du travail. Enfin il peut aussi se modifier, le degré d'exploitation du travail restant le même, lorsqu'une transformation technique du procès de travail vient altérer le rapport entre le capital constant et la quantité de travail appliquée directement. Mais de telles transformations, qui modifient la quantité de travail nécessaire pour la production, sont toujours accompagnées d'un changement de valeur des marchandises.

<sup>4</sup> Corbett, p. 174.

Nous avons vu dans la première partie que la plus-value et le profit ont la même valeur absolue, mais que le taux de l'une est différent de celui de l'autre. Cette différence apparaît au début comme si elle avait pour cause les manières différentes dont on calcule les deux taux et elle a pour effet de rendre obscure et de cacher la véritable origine de la plus-value, le taux du profit pouvant varier alors que le taux de la plus-value reste constant et étant le seul, en pratique, à intéresser le capitaliste. Dans le calcul du taux du profit on rapporte la plus-value au capital total ; il en résulte que la différence organique entre le capital constant et le capital variable ne se voit pas dans le profit et qu'en se transformant en celui-ci la plus-value renie son origine, perd son caractère et devient méconnaissable.

Au début, la différence entre la plus-value et le profit résultait uniquement d'une modification qualitative, d'un changement de forme, et si dans ce premier aspect des choses, il s'est manifesté une différence quantitative, elle est apparue entre le taux du profit et le taux de la plus-value, et non entre le profit et la plus-value. Il n'en a plus été ainsi dès que s'est formé un taux général du profit et, avec lui, un profit moyen proportionnel au capital engagé dans les diverses industries. Maintenant la plus-value (le profit) réellement produite dans une industrie ne peut plus qu'accidentellement être égale au profit contenu dans le prix de vente de la marchandise, et non seulement les taux, mais les valeurs absolues du profit et de la plus-value diffèrent quantitativement. Le degré d'exploitation du travail étant donné la valeur absolue de la plus-value dans une industrie déterminée est maintenant plus importante pour le profit moyen du capital social, c'est-à-dire pour toute la classe des capitalistes, que pour le capitaliste exploitant cette industrie; car celui-ci n'y est intéressé<sup>5</sup> que parce que le quantum de plus-value qu'il produit concourt à la formation du profit moyen et encore s'agit-il là, d'une opération à laquelle il ne participe pas directement, qu'il ne voit ni ne comprend et à laquelle il est indifférent. La différence quantitative qui existe en réalité dans chaque industrie entre le profit et la plus-value (et non plus seulement entre leurs taux) finit par dissimuler complètement la nature et l'origine du profit, non seulement au capitaliste qui a un intérêt à s'y tromper, mais aussi à l'ouvrier. La transformation de la valeur en coût de production cache la base de la détermination de la valeur. Enfin, la transformation de la plus-value en profit, qui sépare la partie de la marchandise qui constitue le prix de revient de celle qui représente le profit, a pour conséquence d'effacer du cerveau du capitaliste la notion de la valeur, puisqu'il a devant les yeux, non le travail total que coûte la production, mais seulement la partie qu'il a payée sous forme de moyens de production inanimés et vivants. Le profit lui apparaît ainsi comme existant en dehors de la valeur immanente de la marchandise, et cette vision se précise et prend une forme réelle par ce fait que, dans chaque industrie, le profit qui s'ajoute au prix de revient résulte, non des conditions de création de la valeur dans cette industrie même, mais de circonstances qui lui sont étrangères. Cette étude est la première qui mette en lumière cet aspect des phénomènes; nous établirons dans la suite et spécialement dans notre quatrième volume, que si jusqu'à présent ce côté a été laissé dans l'ombre par les économistes, c'est ou bien parce qu'ils ont supprimé radicalement les différences entre la plus-value et le profit, tant comme valeur absolue que comme taux, afin de conserver intacte leur conception de la formation de la valeur, ou bien qu'ils n'ont signalé que les différences qu'il était impossible de cacher et ont renoncé du coup à la détermination de la valeur et au droit à toute prétention scientifique. Cette confusion des théoriciens explique d'une manière éclatante comment le capitaliste, absorbé par la concurrence dont il est incapable de saisir les phénomènes, se laisse tromper par les apparences et ne pense pas à se rendre compte des faits.

Les lois qui ont été développées dans la première partie sur les variations du taux du profit peuvent être caractérisées comme suit :

1. Ce sont les lois du taux général du profit. On pourrait croire que ce taux doit varier journellement, étant donné la multiplicité des causes qui peuvent affecter les taux de profit. Mais le mouvement dans une branche de production arrête celui dans une autre, et les influences se croisent et se paralysent. Nous examinerons plus tard comment se détermine la résultante de ces oscillations, dont l'action se fait d'ailleurs sentir lentement. Grâce à leur rapidité, leur diversité et leurs durées inégales, les oscillations dans chaque branche de production finissent par se compenser en partie, de sorte que les hausses et les baisses de prix se succèdent et se localisent dans quelques industries, dont les mouvements se neutralisent à leur tour. Dans chaque sphère de production, il se produit des variations qui ne se répercutent plus sur le taux général du profit, soit parce qu'au bout d'un certain temps elles se compensent entre elles, soit parce que d'autres variations se produisant en même temps agissent en sens contraire. Comme le taux général du profit dépend non seulement des taux du profit dans chaque branche de production, mais aussi de la répartition du capital social entre les différentes branches, il est clair qu'il subit l'influence de toute variation affectant cette répartition. Ces variations sont fréquentes, mais comme elles sont diffuses et intermittentes, elles se neutralisent entre elles.
2. Dans chaque sphère de production il faut une amplitude et un temps déterminés, avant qu'une hausse ou une baisse du taux du profit atteigne l'importance et la persistance nécessaires pour que l'influence s'en fasse sentir sur le taux général du profit et que son action soit plus que locale. Les lois du taux du profit développées dans la première partie de ce volume ne sont vraies que dans les limites de cette amplitude et de cette durée.

La théorie qui soutient qu'à la première transformation de la plus-value en profit, chaque partie du capital rapporte une même quantité de profit<sup>6</sup> répond aux faits. Quelle que soit la composition du capital industriel, qu'il occupe un quart de

<sup>5</sup> Il va de soi que nous ne parlons pas des profits extraordinaires et momentanés, obtenus par des réductions de salaire, des prix de monopole, etc.

<sup>6</sup> Malthus.

travail matérialisé et trois quarts de travail vivant, ou un quart de travail vivant et trois quarts de travail matérialisé, qu'il s'incorpore trois fois plus de surtravail et produise trois fois plus de plus-value d'un côté que de l'autre, il n'en rapporte pas moins le même profit, pour autant que le de-ré d'exploitation du travail soit le même et que l'on fasse abstraction des différences accidentelles. (Du reste celles-ci ne comptent pas, puisque nous envisageons de part et d'autre la composition moyenne d'une industrie tout entière). Le capitaliste isolé (ou même l'ensemble des capitalistes d'une industrie), dont la vue est bornée, croit avec raison que son profit ne provient pas exclusivement du travail que lui ou son industrie met cri œuvre, car il en est ainsi de son profit moyen; mais il ignore absolument, et les théoriciens bourgeois ne lui ont rien appris à cet égard, jusqu'à quel point ce profit dérive de l'exploitation de tout le travail social par l'ensemble des capitaux et des capitalistes. Une épargne de travail - non seulement une réduction du travail nécessaire pour obtenir un produit déterminé, mais une diminution de l'ensemble des ouvriers occupés - et une plus grande application de travail matérialisé (capital constant) constituent une opération qui paraît très rationnelle au point de vue économique, mais qui à première vue ne semble devoir affecter ni le taux général du profit, ni le profit moyen. Comment le travail vivant serait-il la source exclusive du profit, puisque non seulement une diminution du travail nécessaire à la production ne paraît pas affecter le profit, mais semble même, dans certaines circonstances, être le moyen le plus efficace pour l'augmenter, du moins pour un capitaliste particulier ?

Lorsque, dans une branche de production, la partie du prix de revient qui représente la valeur du capital constant varie, c'est parce qu'elle provient de la circulation et que la valeur en a été augmentée ou diminuée avant qu'elle entre dans le procès de production. Si, d'autre part, les ouvriers occupés produisent plus ou moins dans le même espace de terrains, c'est-à-dire si le nombre d'ouvriers restant constant, la quantité de travail nécessaire pour produire une même quantité de marchandises varie, il se peut que la partie du prix de revient qui représente le capital variable reste la même et intervienne avec la même grandeur dans le prix de revient du produit total. Mais à chacune des marchandises constituant le produit total, il correspondra plus ou moins de travail (payé et non payé) et par conséquent plus ou moins de salaire : le salaire total payé par le capitaliste restera le même, mais la part afférente à chaque marchandise sera différente, et il en résultera une modification de cette partie du prix de revient. Que le prix de revient de la marchandise (ou de toutes les marchandises produites par un capital déterminé) soit ou non affecté par de pareils changements de valeur, soit de la marchandise elle-même, soit des éléments qui la constituent, le profit moyen, s'il est, par exemple de 10 %, continue à être de 10 %, bien que 10 % de la marchandise en cause représente une grandeur très différente, suivant la modification qu'aura apportée à son prix de revient la variation supposée de la valeur<sup>7</sup>.

En ce qui concerne le capital variable - et ce que nous allons dire est le plus important, car le capital variable est la source de la plus-value, et tout ce qui dissimule son action sur l'enrichissement du capitaliste a pour conséquence de rendre mystérieux tout le système - voici sous quel aspect les choses se présentent au capitaliste. Supposons qu'un capital variable de 100 £ représente le salaire hebdomadaire de 100 ouvriers. Si, avec une journée de travail donnée, ces 100 £ produisent 200 M de marchandise, chaque M coûtera  $100 \text{ £} / 200 = 10 \text{ shillings}$ , abstraction faite de la partie du prix de revient qui est ajoutée par le capital constant. Si la productivité du travail vient à se doubler, le même nombre d'ouvriers produira 400 M par semaine et le prix de revient de 1 M (pour autant qu'il consiste exclusivement en salaire) sera de  $100 \text{ £} / 400 = 5 \text{ shillings}$  ; il sera au contraire de  $200 \text{ £} / 200 = 1 \text{ £}$ , si la productivité du travail diminue de moitié. Les variations du temps de travail nécessaire à la production des marchandises et par conséquent les variations de leur valeur, ont la même action sur le prix de revient et par suite sur le coût de production que des répartitions différentes d'une même quantité de salaire sur plus ou moins de marchandises. Ce que voient le capitaliste et l'économiste, c'est que le travail payé incorporé à chaque M de marchandise et par conséquent la valeur de chaque M varient avec la productivité du travail; ce qu'ils ne voient pas, c'est qu'il en est de même du travail non payé contenu dans chaque M, et ils voient moins encore que le profit moyen ne dépend qu'1 accidentellement du travail non payé absorbé dans sa sphère de production. Même lorsque les faits sont présentés sous cette forme grossière et obscure, ils montrent que la valeur des marchandises est déterminée par le travail qu'elles contiennent.

---

<sup>7</sup> Corbett.

## Chapitre X : Action égalisatrice de la concurrence sur les taux généraux des profits – prix et valeurs de marché – surprofit.

Dans un certain nombre de branches de production, le capital présente en moyenne une composition identique ou à peu près identique à celle du capital social moyen ; le coût de production y est exactement ou approximativement égal à la valeur des marchandises exprimée en argent. Mais la concurrence entraîne une répartition du capital social dans des conditions telles que dans chaque branche d'industrie, les coûts de production ont pour prototype les coûts des branches de composition moyenne, c'est-à-dire  $k + kp'$ , prix de revient + prix de revient multiplié par le taux moyen du profit, ce taux moyen du profit n'étant autre que le profit pour cent des branches de composition moyenne, par conséquent des branches dans lesquelles le profit et la plus-value sont égales. Le taux du profit est donc le même dans toutes les branches de production, et il est égal à celui donné par le capital de composition moyenne. Il en résulte que la somme des profits est égale à la somme des plus-values et que la somme des coûts de production de tous les produits de la société est égale à la somme de leurs valeurs. Il est clair que l'égalisation des taux dans des industries de composition différente doit toujours tendre à rapprocher celles-ci des branches de composition moyenne, que ces dernières représentent exactement ou approximativement la moyenne sociale. Ces branches, plus ou moins rapprochées les unes des autres, tendent à se confondre à leur tour, en se rapprochant davantage de la composition moyenne idéale, qu'elles n'atteignent jamais en réalité et autour de laquelle elles gravitent. C'est ainsi que l'on est inévitablement tenté de considérer le coût de production simplement comme une forme spéciale de la valeur et d'envisager le profit comme une fraction de la plus-value, calculée non d'après la plus-value effective, mais d'après le capital employé, des capitaux égaux, quelle que soit leur composition, participant dans la même mesure à la plus-value produite par l'ensemble du capital social.

Pour les capitaux de composition moyenne ou se rapprochant de la moyenne, le coût de production est égal (absolument ou à peu près) à la valeur, et le profit, à la plus-value. Sous la pression de la concurrence, tous les capitaux tendent à prendre la composition moyenne, et comme celle-ci est égale ou à peu près à celle du capital social moyen, tous les capitaux, quelle que soit la plus-value qu'ils donnent, tendent à réaliser, dans le prix des marchandises qu'ils produisent, non pas cette plus-value, mais le profit moyen, c'est-à-dire le coût de production.

D'autre part on peut dire que chaque fois qu'un profit moyen et par conséquent un taux général du profit prend naissance, de quelque manière que ce résultat soit obtenu, ce profit ne peut être que celui du capital social moyen (la somme des profits étant égale à la somme des plus-values) et que les prix constitués par l'addition de ce profit moyen aux prix de revient ne peuvent être que les valeurs transformées en coûts de production. Cette règle est vraie même si les capitaux de certaines branches de production échappent pour une cause quelconque à la tendance vers l'uniformité de composition, auquel cas le profit moyen est déterminé d'après la partie du capital total qui est comprise dans l'égalisation. Il est clair que le profit moyen ne peut être que le résultat de la répartition de la plus-value totale entre les capitaux des différentes branches de production, proportionnellement à leur importance. Cette plus-value totale représente tout le travail non payé incorporé, au même titre que le travail payé, aux marchandises et à l'argent appartenant aux capitalistes.

La difficulté du problème consiste à déterminer comment les profits s'égalisent pour former le taux général du profit, lequel est évidemment un résultat et non un point de départ.

Tout d'abord il est certain qu'une estimation de la valeur des marchandises, en argent par ex., ne peut résulter que de leur échange, et que si nous admettons pareille estimation, nous devons la considérer comme résultant de l'échange réel de marchandises contre marchandises. Mais comment celles-ci ont-elles pu être échangées à leurs valeurs vraies ?

Supposons que dans toutes les branches de production les marchandises soient vendues à leurs valeurs réelles. Que se passera-t-il ? Les taux des profits seront très différents d'une branche à l'autre ; car dire que des marchandises sont vendues à leur valeur, c'est-à-dire sont échangées en quantités proportionnelles à la valeur qu'elles contiennent, c'est tout autre chose que dire qu'elles sont vendues à des prix tels que des profits égaux retombent sur des quantités égales de capital avancées pour les produire.

Lorsque des capitaux mettent en œuvre des quantités différentes de travail vivant et produisent des quantités inégales de plus-value, on peut admettre, au moins dans une certaine mesure, ou que les degrés d'exploitation et par suite les taux de plus-value sont les mêmes, ou que les différences entre ces éléments sont compensées pour des raisons réelles ou conventionnelles. Ce résultat suppose que les ouvriers sont en concurrence et passent continuellement d'une branche de production à l'autre. Nous admettons l'existence de ce taux général de la plus-value ou la tendance vers ce taux général, afin de simplifier notre exposé théorique et parce que nous savons qu'il est en réalité une condition de la production capitaliste. En effet sa formation n'est guère contrariée dans la pratique que par des frictions qui provoquent des différences locales plus ou moins importantes, comme les *settlement laws*, les lois anglaises sur le domicile des journaliers agricoles, troubles qui peuvent être écartés ; car nous devons admettre en théorie que les lois de la production capitaliste se manifestent dans la plénitude de leur action et ne pas perdre de vue que si la réalité ne nous fait voir que des approximations, celles-ci sont d'autant plus grandes que le régime capitaliste est plus développé et plus complètement dégagé des résidus des situations économiques antérieures.

Toute la difficulté provient de ce que les marchandises sont échangées, non pas simplement comme *marchandises*, mais comme *produits de capitaux* qui revendiquent dans la plus-value totale une part en rapport avec, leur importance. Or c'est le prix total des marchandises produites par un capital déterminé, dans un temps donné, qui doit donner satisfaction à cette revendication, et ce prix n'est que la somme des prix des différentes marchandises produites par ce capital.

Pour mieux faire ressortir le point saillant du problème, supposons que les ouvriers soient propriétaires des moyens de production et qu'ils échangent directement leurs marchandises. Celles-ci ne seront donc pas des produits du capital. Selon la nature technique des entreprises, les moyens et les objets de travail seront de valeurs différentes dans les différentes branches de production, et les quantités de moyens de production mises en œuvre par une même quantité de travail ne seront pas les mêmes. Supposons également que les ouvriers soient astreints, en moyenne, à des durées équivalentes de travail, les longueurs de celles-ci étant déterminées en tenant compte des différences d'intensité, etc.. des travaux. Deux ouvriers trouveront donc, en premier lieu, dans les marchandises représentant le produit de leur journée de travail, la contre-valeur de leurs avances, c'est-à-dire les prix de revient des moyens de production qu'ils ont mis en œuvre. Ces prix seront différents si les branches de production ne sont pas les mêmes. En second lieu, nos ouvriers auront créé la même valeur nouvelle, représentant la journée de travail qu'ils ont incorporée aux moyens de production et comprenant leur salaire avec la plus-value, c'est-à-dire avec le surtravail en excédent sur le travail nécessaire pour leurs besoins indispensables. Ce surtravail leur appartient entièrement, de sorte que si nous nous servons du langage des capitalistes, nous dirons que les deux ouvriers recueillent le même salaire avec le même profit, représentant une même valeur, par exemple le produit de 10 heures de travail.

Admettons que les valeurs des marchandises produites par les deux ouvriers ne soient pas égales ; supposons que la marchandise I ait absorbé des moyens de production d'une valeur plus grande que la marchandise II et qu'elle ait exigé plus de travail vivant, par conséquent une plus longue durée de travail que cette dernière. Les valeurs des deux marchandises seront donc très différentes, et il en sera de même des valeurs-marchandises qui représenteront les produits du travail de chacun des deux ouvriers pendant le même temps. Si, dans ce cas, nous désignons sous le nom de taux du profit le rapport entre la plus-value et la valeur totale des moyens de production engagés, il y aura une différence très grande entre le taux du profit de I et celui de II. Les aliments consommés journalièrement pendant la production et qui représentent le salaire, constitueront ici la partie de l'avance de moyens de production que nous appelons capital variable. Pour une même durée de travail, la plus-value sera la même pour I et pour II ou, plus exactement, déduction faite de la valeur des éléments constants qui auront été avancés, I et II recevront, dans la valeur du produit d'une journée de travail, des valeurs égales, dont une partie remplaçant les aliments qu'ils ont absorbés et l'autre formant la plus-value. Si les avances faites par I ont été plus importantes que celles de II, il y aura dans la valeur de la marchandise qu'il aura produite, une partie plus considérable pour restituer cette partie « constante » et il sera obligé de retransformer en éléments matériels une fraction plus importante de la valeur de son produit. II, au contraire, touchera moins de ce chef, mais aura également moins à reconvertir. Dans ces conditions, une différence dans les taux de profit est sans importance, de même qu'il est sans importance pour le salarié d'aujourd'hui quel est le taux de profit qui correspond à la plus-value qui lui est extorquée, de même que les différences entre les taux de profit des nations qui échangent des marchandises n'intéressent d'aucune manière le commerce international.

L'échange des marchandises à leurs valeurs ou approximativement à leurs valeurs correspond à un stade de développement économique de beaucoup inférieur à celui de l'échange aux coûts de production, qui nécessite déjà un certain progrès du capitalisme. En outre, quel que soit le procédé d'après lequel les prix des marchandises aient été fixés au début pour être opposés les uns aux autres, leur mouvement est dominé par la loi de la valeur. Lorsque le temps de travail nécessaire pour les produire diminue, leurs prix baissent, lorsque ce temps augmente, leurs prix haussent, les autres circonstances restant les mêmes. Abstraction faite de l'action décisive de la loi de la valeur sur les prix et le mouvement des prix, il est donc permis de considérer, non seulement théoriquement mais historiquement, les valeurs comme les points de départ des coûts de production. Ainsi, ce sont les valeurs qui interviennent lorsque l'ouvrier est propriétaire des moyens de production ; ce qui est le cas, dans le monde ancien comme dans le monde moderne, du paysan cultivant la terre qui lui appartient et de l'artisan. Ces faits confirment l'opinion<sup>8</sup> que nous avons exprimée ailleurs, que les produits deviennent marchandises lorsque l'échange, au lieu d'être limité aux membres d'une même communauté, s'étend aux communautés entre elles. Et cette règle s'applique aux sociétés basées sur l'esclavage et le servage et aux métiers organisés en corporations, aussi longtemps que les moyens de production ne sont guère transportables d'une industrie à une autre et que les différentes branches de production sont séparées les unes des autres par des frontières comme des pays étrangers ou des communautés communistes.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour que les prix auxquels les marchandises s'échangent correspondent approximativement à leurs valeurs :

1. L'échange doit cesser d'être un événement exceptionnel ou occasionnel ;
2. Les marchandises, pour autant qu'elles soient échangées par troc, doivent être produites en quantités correspondant approximativement aux besoins des parties en présence (cette condition résultera de l'échange lui-même, car c'est l'expérience qui fera connaître quelles sont les quantités qui seront nécessaires) ;
3. Aucun monopole, soit naturel, soit artificiel, ne doit permettre à l'une des parties de vendre au-dessus de la valeur, ni la contraindre de céder au-dessous (nous entendons par monopole accidentel celui dont profite l'acheteur ou le vendeur lorsque se présente un rapport exceptionnel entre l'offre et la demande).

---

<sup>8</sup> C'était là, en 1865, une simple opinion de Marx, que les recherches sur les communautés primitives, depuis Maurer jusqu'à Morgan, ont fait admettre universellement aujourd'hui. - F. E.

L'hypothèse que, dans chaque branche de production, la marchandise est vendue à sa valeur, signifie que cette valeur est le point autour duquel les prix de cette marchandise oscillent et auquel s'établit l'équilibre de leurs hausses et de leurs baisses continuelles. Il existe donc une distinction entre la valeur du marché (dont nous nous occuperons plus tard) et la valeur de chaque marchandise considérée à part et variant d'un producteur à l'autre. Pour les uns, cette valeur sera inférieure à la valeur du marché (la marchandise aura nécessité moins de temps de travail que celui qui correspond à cette valeur) ; pour les autres, elle sera supérieure. La valeur du marché représentera donc, d'une part, la valeur moyenne des marchandises produites dans une branche d'industrie, d'autre part, la valeur particulière de toute marchandise qui, dans cette branche, est produite d'après les conditions moyennes (la grande masse des marchandises se trouve dans ce cas). Il faut réellement des conjonctures extraordinaires pour que les marchandises produites dans les conditions les plus favorables ou les plus défavorables déterminent la valeur du marché; celle-ci est le centre d'oscillation des prix du marché, qui sont les mêmes pour les marchandises de même nature.

Lorsque l'offre de marchandises ayant la valeur moyenne répond à la demande habituelle, il y a plus-value exceptionnelle ou surprofit pour les marchandises dont la valeur est inférieure à la valeur du marché, tandis que les marchandises dont la valeur est supérieure ne peuvent réaliser qu'une fraction de la plus-value qu'elles contiennent. Dans ce cas, il ne sert à rien d'affirmer que la vente des marchandises produites dans les conditions les moins favorables prouve qu'elles sont nécessaires pour couvrir la demande ; car si le prix avait été supérieur à la valeur moyenne du marché, l'offre aurait été plus grande. Offerte à un certain prix, une marchandise peut prendre sur le marché une importance déterminée, qui échappera à l'action de la variation des prix, à la seule condition que la hausse ou la baisse de ceux-ci coïncide avec une diminution ou une augmentation de l'offre. Lorsque la demande a une intensité telle qu'elle ne se contracte pas lorsque le prix en arrive à être réglé par la valeur des marchandises produites dans les conditions les plus défavorables, ce sont ces dernières qui déterminent la valeur du marché, ce cas ne se présente que lorsque la demande reste au-dessus ou l'offre au-dessous des conditions ordinaires. Enfin, lorsque la quantité de marchandises produites dépasse ce qui peut être écoulé à la valeur moyenne du marché, ce sont les marchandises obtenues dans les conditions les plus favorables qui règlent la valeur du marché, et elles sont vendues exactement ou approximativement à leur valeur. Dans ce cas, les marchandises produites dans les conditions les plus défavorables ne parviennent pas à réaliser leur prix de revient, et les marchandises obtenues dans des conditions moyennes ne réalisent qu'une fraction de la plus-value qu'elles contiennent.

Ce que nous venons de dire de la valeur du marché s'applique évidemment au coût de production dès qu'il se substitue à celle-ci. Chaque industrie a un coût de production qui lui est propre, qui varie selon les circonstances et qui est le point autour duquel oscillent les prix quotidiens du marché et auquel ils s'équilibrent en des périodes déterminées (Voir Ricardo sur la détermination des coûts de production par les producteurs travaillant dans les conditions les plus défavorables).

Quels que soient les facteurs qui règlent les prix :

1. La loi de la valeur domine leur mouvement, étant donné que toute diminution ou toute augmentation du temps de travail nécessaire à la production fait hausser ou baisser le coût de production. C'est dans ce sens que Ricardo (qui sent bien que ses coûts de production s'écartent des valeurs des marchandises) dit que « la recherche sur laquelle il désire attirer l'attention du lecteur, porte sur l'effet des variations de la valeur relative, et non de la valeur absolue des marchandises ».
2. Le profit moyen qui détermine les coûts de production doit toujours être approximativement égal à la plus-value qui échoit à un capital donné, considéré comme partie aliquote du capital total de la société. Supposons que la valeur argent du taux général du profit et par conséquent du profit moyen, soit plus élevée que la valeur-argent de la plus-value moyenne. Dans ce cas, il importe peu aux capitalistes qu'ils se portent mutuellement en compte soit 10, soit 15 % de profit ; l'un de ces taux ne représente pas plus de valeur réelle que l'autre, l'exagération de l'expression monétaire étant la même de part et d'autre. Il n'en est pas de même des ouvriers, pour autant qu'ils reçoivent leur rémunération normale, c'est-à-dire que la hausse du profit moyen, exprimant la plus-value normale du capitaliste, ne résulte pas d'une réduction réelle du salaire. Pour que leur situation ne change pas, il faut qu'à la hausse du prix des marchandises, résultant de la hausse du profit moyen, corresponde une hausse de la valeur-argent du capital variable. En effet, une hausse nominale universelle du taux du profit et du profit moyen au-dessus du taux donné par le rapport entre la plus-value réelle et le capital total, n'est possible que si elle est accompagnée d'une augmentation des salaires et des prix des marchandises qui constituent le capital constant. Et puisque c'est la valeur totale des marchandises qui détermine la plus-value totale et par suite le profit moyen et le taux général du profit, c'est bien la loi de la valeur qui règle les coûts de production. Quant à la concurrence, si on la considère dans une industrie déterminée, elle a pour effet de confondre les différentes valeurs (selon les producteurs) d'une même marchandise en une valeur du marché uniforme, un prix du marché unique. Si on l'observe dans les différentes industries, elle détermine d'abord le coût de production, qui ramène ensuite à un taux unique les taux de profit des différentes branches de production ; mais pour que ce dernier phénomène se produise, la production capitaliste doit avoir atteint un degré de développement assez élevé.

Deux conditions sont nécessaires pour que des marchandises de même genre et de qualités à peu près égales, produites par la même industrie, se vendent à leur valeur :

*Primo*. - Les valeurs de ces marchandises doivent être ramenées à une valeur sociale *unique*, la valeur du marché, ce qui exige la concurrence entre les producteurs ainsi que l'existence d'un marché. Pour que des marchandises identiques, mais produites dans des circonstances différentes, aient un prix du marché égal à la valeur du marché, il faut que la

pression qu'exercent les vendeurs les uns sur les autres soit suffisante pour faire arriver au marché la quantité de marchandises que réclame le besoin social et dont la société est à même de payer la valeur du marché. Si la quantité de produits fournis dépassait ce besoin, les marchandises se vendraient au-dessous de la valeur du marché, de même qu'elles se vendraient au-dessus, si la quantité était insuffisante, ou ce qui revient au même, si la concurrence entre les vendeurs n'était pas assez énergique pour les forcer à apporter cette quantité au marché. Toute modification de la valeur du marché a pour conséquence une altération des conditions auxquelles la quantité totale de marchandises peut être vendue: si cette valeur baisse, il en résulte une extension du besoin social (des consommateurs capables de payer) et une absorption plus grande de marchandises; si elle hausse, l'effet est inverse. Donc, s'il est vrai que l'offre et la demande règlent les prix du marché ou plutôt déterminent les écarts entre ces prix et la valeur du marché, de son côté, la valeur du marché règle le rapport entre l'offre et la demande, c'est-à-dire fixe le point autour duquel gravitent les prix du marché sous l'action de l'offre et de la demande.

En regardant les choses de près, on voit que les règles qui sont vraies pour la valeur d'une marchandise sont applicables à la valeur de toutes les marchandises de même genre. Il doit en être ainsi, parce qu'il est de la nature de la production capitaliste, de produire par grandes quantités à la fois, et que dans les productions qui n'ont pas encore atteint ce stade de développement, les marchandises - du moins les articles importants - sont produites par un grand nombre de petits fabricants éparpillés et affluent aux mains de quelques commerçants, qui les portent au marché comme le produit global ou du moins une partie du produit de toute une branche de production.

N'oublions pas de dire en passant que le « besoin social » qui règle la demande résulte essentiellement des rapports qui existent entre les classes sociales et de la relativité de leur situation économique, c'est-à-dire dépend à la fois du rapport entre la plus-value totale et le salaire et du rapport entre les divers éléments de la plus-value (profit, intérêt, rente foncière, impôts, etc.). Nous voyons ainsi une fois de plus que la loi de l'offre et de la demande n'explique rien, tant que la base sur laquelle elle repose n'est pas mise en lumière.

Bien que la marchandise et la monnaie soient à la fois valeurs d'échange et valeurs d'usage, nous avons vu (vol. I, chap. 1, 3) que dans la vente-achat leurs qualités apparaissent aux pôles opposés, la marchandise (le vendeur) représentant la valeur d'usage et la monnaie (l'acheteur) la valeur d'échange. L'une des conditions de la vente, c'est que la marchandise ait une valeur d'usage et réponde à un besoin social; l'autre, c'est que le quantum de travail qui y est contenu représente du travail socialement nécessaire, afin que la valeur de la marchandise (et, ce qui dans cette hypothèse est la même chose, son prix de vente) soit égale à sa valeur sociale<sup>9</sup>.

Appliquons ce raisonnement à l'ensemble des marchandises d'une branche de production se trouvant sur le marché et, pour simplifier les choses, considérons ces différentes marchandises comme n'en formant qu'une, dont le prix est égal à la somme des prix des produits qu'elle représente. Ce que nous avons dit d'une marchandise s'appliquera donc à l'ensemble des produits d'une branche de production. La valeur individuelle de chaque marchandise sera égale à sa valeur sociale, car l'ensemble des produits contient le travail social qui a été nécessaire pour les produire et la valeur en est égale à la valeur du marché.

Supposons que la plus grande partie des marchandises que nous considérons ait été produite dans les conditions normales et ait, par conséquent, une valeur égale à la valeur des différentes marchandises qui la constituent; admettons également que les quelques marchandises obtenues en dehors (au-dessus ou au-dessous) des conditions normales aient des valeurs, les unes au-dessus, les autres au-dessous de la valeur moyenne de la plus grande partie de la production, mais dans des conditions telles que ces différences se compensent. La valeur du marché ou la valeur sociale sera donc déterminée par la valeur des marchandises produites dans des conditions moyennes<sup>10</sup>, et la valeur de l'ensemble des marchandises sera égale à la somme des valeurs de toutes les marchandises isolées, tant de celles produites dans les conditions moyennes que de celles obtenues dans des conditions exceptionnelles.

Supposons, au contraire, le quantum des marchandises versées au marché restant le même, que les valeurs des produits obtenus dans des conditions exceptionnellement favorables n'équilibrent pas celles des produits obtenus dans des conditions exceptionnellement défavorables, à tel point que celles-ci aient une importance notable dans l'ensemble; dans ce cas, la valeur du marché, c'est-à-dire la valeur sociale résultera de la valeur des marchandises obtenues dans des conditions défavorables.

Supposons enfin que l'inverse ait lieu et que les marchandises produites dans des conditions plus favorables que la moyenne, représentent une masse beaucoup plus considérable que celles obtenues dans des conditions plus défavorables et d'une certaine importance par rapport à celles fabriquées dans les conditions normales. Ce seront les marchandises produites dans les meilleures conditions qui régleront la valeur du marché. Nous faisons abstraction, dans notre raisonnement, des cas où il y a encombrement du marché et où nécessairement le prix du marché est déterminé par les marchandises produites dans les conditions les plus avantageuses; d'ailleurs nous ne nous occupons pas ici

<sup>9</sup> K. Marx, *Critique de l'Econ. pol.* (1859), trad. franç., Paris, 1899.

<sup>10</sup> K. Marx, *Critique de l'économie politique*.

des écarts qui peuvent se produire entre le prix du marché et la valeur du marché, mais uniquement des facteurs qui fixent cette dernière<sup>11</sup>.

Rigoureusement - la réalité n'est jamais qu'approximative et présente des modifications de toute nature - la valeur du marché de l'ensemble des marchandises doit être égale, dans le premier cas, à la somme des valeurs des différentes marchandises, bien que la valeur moyenne soit imposée aux produits obtenus de la manière la plus favorable ou la plus défavorable, les produits obtenus dans les meilleures conditions étant vendus au-dessus de leur valeur et les autres étant vendus au-dessous de leur valeur. Dans le deuxième cas, les valeurs des marchandises produites au-dessus et au-dessous des conditions moyennes ne s'équilibrent pas et ce sont les dernières qui prédominent. A la rigueur le prix moyen ou la valeur du marché devrait résulter, pour chaque marchandise, de la somme des valeurs des marchandises produites dans les diverses conditions, divisée par la quantité de ces marchandises. La valeur du marché qu'on obtiendrait de la sorte serait plus élevée que la valeur des marchandises obtenues tant dans les conditions les plus favorables que dans les conditions normales, et elle serait moins élevée que la valeur des marchandises fabriquées dans les conditions défavorables ; l'écart qu'elle présenterait par rapport à la valeur de ces dernières dépendrait évidemment de la quantité de celles-ci. Si, dans le deuxième cas, la demande ne dépasse guère l'offre, le prix du marché sera déterminé par les marchandises produites dans les conditions les plus défavorables. Enfin, dans le troisième cas, où la quantité des marchandises produites dans les conditions les plus favorables est plus grande non seulement que celle des marchandises obtenues dans les conditions les plus défavorables, mais aussi que celles fabriquées dans les conditions moyennes et où la valeur du marché tombe au-dessous de la valeur des produits moyens, la valeur moyenne obtenue par l'addition des valeurs des trois catégories de marchandises serait inférieure à la valeur des produits moyens et s'en écarterait d'autant plus que la quantité de marchandises produites dans des conditions favorables serait plus importante. Si la demande est faible relativement à l'offre, les produits obtenus dans les conditions les plus favorables s'empareront du marché, parce que leurs prix pourront se rapprocher de leurs valeurs. La valeur du marché ne sera cependant jamais égale à la valeur des marchandises produites dans les conditions les plus favorables, à moins que l'offre ne dépasse considérablement la demande.

Cette détermination de la valeur du marché, que nous venons d'exposer sous une forme abstraite, se réalise en fait sous l'action de la concurrence des acheteurs, à condition que la demande soit suffisante pour absorber, à la valeur ainsi déterminée, toutes les marchandises offertes.

*Secundo* : Dire que la marchandise a une valeur d'usage, c'est dire uniquement qu'elle répond à un besoin social. Tant que nous avons parlé des marchandises considérées chacune à part, nous avons pu admettre que chacune correspondait à un besoin (la quantité en étant exprimée dans le prix) et nous n'avons pas eu à nous préoccuper de la quantité qui en était réellement exigée par les besoins à satisfaire. Il n'en est plus de même dès que l'on envisage, d'un côté, les produits d'une industrie tout entière et, de l'autre, le besoin social ; la quantité des produits devient alors un facteur essentiel.

En étudiant précédemment les éléments qui déterminent la valeur du marché, nous avons supposé que la quantité totale des produits reste constante et que seule varie l'importance relative des différents genres de marchandises. (Chaque genre de marchandise étant obtenu dans des conditions qui lui sont propres, une modification de la quantité produite entraîne une modification de la valeur du marché de l'ensemble.) Supposons que la quantité totale de marchandises produites représente l'offre ordinaire, abstraction faite des produits qui provisoirement sont tenus éloignés du marché. Si, dans ce cas, la demande se maintient à son importance habituelle, les marchandises seront vendues à la valeur du marché, de quelque manière (l'un ou l'autre des trois cas envisagés plus haut) que cette valeur ait été déterminée ; la quantité de marchandises ne répond pas seulement à un besoin, mais elle satisfait ce besoin dans toute son importance sociale. Si cette quantité est plus petite ou plus grande que la demande, il y aura un écart entre le prix du marché et la valeur du marché : si elle est plus petite, ce seront les marchandises produites dans les conditions les moins favorables qui fixeront la valeur du marché, et l'inverse se produira si elle est plus grande. Dans les deux cas, ce seront les produits s'écartant le plus de la production moyenne qui détermineront la valeur du marché, bien que le simple rapport des quantités produites dans les diverses conditions dût aboutir à un autre résultat. Quant à l'écart entre le prix et la valeur du marché, il sera d'autant plus considérable que la différence entre la demande et la quantité de marchandises produites sera plus importante.

---

<sup>11</sup> Dans la discussion entre Storch et Ricardo au sujet de la rente foncière, discussion tout à fait objective sur le point de savoir si la valeur du marché (chez eux, plutôt le prix du marché, c'est à-dire le coût de production) est déterminée par les marchandises produites dans les conditions les plus défavorables (l'opinion de Ricardo) ou par celles obtenues dans les conditions les plus favorables (la thèse de Storch), ils ont tous les deux tort et raison, parce que tous les deux ont perdu de vue les marchandises produites dans des conditions moyennes. Écoutons Corbett sur le cas où le prix est réglé par les marchandises produites dans les conditions les plus favorables : « Il ne faut pas croire qu'il (Ricardo) ait prétendu que deux marchandises isolées, par exemple un chapeau et une paire de bottes, s'échangent lorsqu'elles sont produites par des quantités égales de travail. Par « marchandises » il faut entendre ici « genre de marchandises » et non une marchandise déterminée, un chapeau ou une paire de bottes. C'est le travail tout entier consacré à la production totale des chapeaux en Angleterre, qui doit être considéré, dans ce cas, comme réparti entre tous les chapeaux. C'est ce qui me paraît ne pas être exprimé ni dans l'exposé de la doctrine, ni dans ses commentaires généraux » (*Observations on some verbal disputes in Pol. Econ., etc.*, London, 1821, pp. 53, 54).

Différentes causes peuvent provoquer une différence entre la quantité de marchandises produites et la quantité de marchandises demandées : 1° Une modification de la quantité produite, devenue trop petite ou trop grande parce que la reproduction se fait à une autre échelle que la production qui déterminait jusque-là la valeur du marché. L'offre est altérée bien que la demande reste la même. 2° Une modification de la demande, devenant plus intense ou plus faible pendant que la reproduction (l'offre) reste la même. Les conséquences seront inverses de celles du cas précédent. 3° Enfin, des variations affectant à la fois l'offre et la demande, soit en sens opposé, soit dans le même sens et dans des mesures différentes. Dans les deux cas, le rapport qui existait primitivement entre l'offre et la demande est altéré et l'une des conséquences envisagées aux 1° et 2° se manifeste.

La définition de l'offre et de la demande est difficile, parce qu'elle semble être une tautologie. Considérons d'abord l'offre, c'est-à-dire les produits se trouvant sur le marché ou qui doivent y être envoyés, et pour ne pas entrer dans des détails inutiles, envisageons uniquement les quantités reproduites annuellement dans les diverses industries, en faisant abstraction des produits qu'on tient éloignés du marché et qu'on emmagasine en vue de la consommation de l'année suivante, par exemple. Il s'agit donc non seulement de valeurs d'usage propres à satisfaire des besoins humains, mais de quantités nettement déterminées de valeurs d'usage. En outre, ces quantités de marchandises ont une valeur marchande donnée, multiple de la valeur unitaire de chaque marchandise en particulier.

Aucun rapport n'existe nécessairement entre les quantités de marchandises se trouvant sur le marché et les valeurs du marché, la valeur spécifique des marchandises variant de l'une à l'autre, une quantité très petite de l'une pouvant représenter une valeur très élevée, alors qu'une valeur peu importante peut correspondre à une quantité très grande d'une autre. La productivité du travail étant donnée, la production d'un quantum voulu d'articles exige dans chaque industrie un quantum déterminé de temps de travail social, qui varie considérablement d'une industrie à l'autre et ne dépend ni de la nature (en tant que valeur d'usage) ni de l'utilité du produit auquel il est consacré. Toutes les autres circonstances restant les mêmes, si une quantité  $a$  d'un produit coûte  $b$  temps de travail, une quantité  $n * a$  du même produit coûtera  $n * b$  temps de travail.

La société doit nécessairement payer les objets qu'elle crée pour donner satisfaction à ses besoins, et auxquels elle consacre, la production étant basée sur la division du travail, une fraction du temps de travail disponible ; ceux de ces membres auxquels elle assigne l'obligation de produire ces objets doivent par conséquent en recevoir l'équivalent en travail social, sous forme d'articles propres à satisfaire leurs besoins. Mais il n'existe aucun rapport nécessaire entre le quantum de travail social consacré à un produit social, c'est-à-dire l'importance de la production de cet objet dans l'ensemble de la production sociale, et l'intensité du besoin social auquel il doit donner satisfaction. Bien que chaque article ou chaque quantum d'une marchandise prise isolément ne puisse contenir que le travail socialement nécessaire à sa production et que par conséquent sa valeur du marché, considérée à ce point de vue, ne représente que du travail nécessaire, une partie du temps de travail social est néanmoins gaspillée dès que la marchandise est produite en plus grande quantité que ne l'exige le besoin social ; dans ce cas la marchandise représente sur le marché une quantité de travail social beaucoup plus petite que celle qu'elle contient en réalité (Ce n'est que lorsqu'elle contrôle efficacement la production de manière à pouvoir la déterminer d'avance, que la société fait correspondre le temps de travail consacré à la production d'un article à l'importance du besoin que cet article doit satisfaire). Aussi la marchandise doit-elle être vendue au-dessous de sa valeur marchande et même arrive-t-il qu'une partie ne peut pas en être vendue. L'inverse a lieu lorsque le travail social consacré à la production d'un article est insuffisant, étant donné l'importance du besoin qui réclame satisfaction. Enfin lorsque l'un de ces éléments a une valeur correspondant à celle de l'autre, la marchandise est vendue à la valeur du marché. Or l'équivalence de deux marchandises exige qu'elles soient échangées ou vendues à leurs valeurs ; c'est sur cette loi rationnelle qu'il faut se baser pour en éclaircir les exceptions et non sur celles-ci pour expliquer la loi elle-même.

Considérons maintenant la demande. Les marchandises sont achetées pour servir, soit à la consommation productive, soit à la consommation personnelle, soit à ces deux genres de consommation ; la demande émane donc, ou des producteurs (des capitalistes, lorsque les moyens de production sont du capital), ou des consommateurs. Les deux formes de la demande semblent supposer un quantum donné de besoins sociaux, auquel correspond une production déterminée dans les diverses industries. Pour que l'industrie du coton puisse faire sa reproduction annuelle à une échelle donnée, il lui faut la quantité habituelle de coton, ou une quantité plus considérable, si une extension de la reproduction est rendue possible par l'accumulation de capital. Il en est de même des aliments : pour que la classe ouvrière puisse continuer son existence, il faut qu'elle trouve devant elle la même quantité de subsistances qu'auparavant (celles-ci seront peut-être réparties d'une autre manière) et même qu'il y en ait davantage s'il y a accroissement de la population. La même règle plus ou moins modifiée est évidemment applicable aux autres classes de la société.

La demande semble donc représenter un besoin social d'une grandeur déterminée, exigeant l'existence sur le marché d'une quantité donnée d'articles. Cependant son importance n'est fixe qu'en apparence, et en réalité elle est essentiellement élastique et fluctuante. En effet, il suffit que le salaire en argent monte ou que le prix des subsistances diminue, pour que les achats des ouvriers augmentent et que par conséquent le « besoin social » des marchandises qu'ils consomment devienne plus grand (même quand on fait abstraction des pauvres, dont la demande reste inférieure aux besoins physiques les plus urgents). De même, lorsque le prix du coton diminue, les capitalistes donnent plus d'extension à leur demande et engagent plus de capital dans leur industrie. En outre, la demande en vue de la consommation productive émane, d'après notre hypothèse, du capitaliste, dont le seul objectif est de recueillir de la plus-

value et qui ne produit des marchandises que dans ce but. (Ce qui n'empêche que lorsqu'il se présente sur le marché en qualité d'acheteur de coton, par exemple, il représente la demande de coton, demande à laquelle le marchand de coton répond sans qu'il ait à se demander si la marchandise qu'il fournira sera convertie en chemises, en fulmi-coton, ou en tampons pour boucher ses oreilles et celles du monde entier.) L'écart entre la demande, c'est-à-dire le besoin représenté sur le marché, et le véritable besoin social, par conséquent l'écart entre la quantité demandée et la quantité qui serait demandée si la marchandise avait un autre prix ou si les acheteurs vivaient dans d'autres circonstances, varie naturellement beaucoup d'une marchandise à une autre.

Rien n'est plus facile que de voir les inégalités de l'offre et de la demande et les écarts qu'ils déterminent entre le prix et la valeur du marché ; par contre il y a une véritable difficulté à donner la définition de ce qu'il faut entendre par l'équilibre de l'offre et de la demande.

On dit que l'offre et la demande se font équilibre lorsque leur rapport est tel que les produits d'une industrie peuvent être vendus exactement à leur valeur du marché (ni au-dessus, ni au-dessous) ; on dit également que cet équilibre existe lorsque les marchandises sont vendables à leurs prix du marché.

L'équilibre de l'offre et de la demande, c'est-à-dire l'action de deux forces agissant en sens inverse avec la même intensité et se paralysant, ne peut donner lieu à aucune manifestation extérieure, et si pareille manifestation est constatée, elle doit être attribuée à une autre cause. Cet équilibre n'influence donc pas la valeur du marché et n'intervient pas pour décider si elle sera exprimée par telle somme d'argent plutôt que par telle autre. De même, il ne peut pas être invoqué (il devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie, dont il ne peut être question ici) pour expliquer les lois de la production capitaliste, puisque ces lois ne se manifestent sous leur forme pure que lorsque l'offre et la demande s'équilibrent, c'est-à-dire lorsqu'aucune résultante ne peut être attribuée à leur action.

L'équilibre de l'offre et de la demande ne se manifeste que par hasard, ce qui revient à dire qu'il n'a aucune importance scientifique. Et cependant l'Économie politique suppose qu'il existe. Pourquoi ? D'abord, pour étudier les phénomènes sous leur forme régulière, conformément à la conception qu'elle en a, indépendamment des apparences que leur mouvement de l'offre et de la demande ; ensuite pour constater et fixer pour ainsi dire la vraie tendance de ce mouvement. Entre l'offre et la demande se manifestent des inégalités de sens contraire, qui se suivent sans interruption et finissent par s'équilibrer au bout d'une période plus ou moins longue. De sorte que s'il ne se présente pas un seul cas dans lequel l'équilibre de l'offre et de la demande se produit réellement, on peut néanmoins considérer le phénomène comme existant, en admettant qu'il soit le résultat moyen d'un mouvement d'une certaine durée. C'est ainsi que les prix du marché, bien qu'ils s'écartent, des valeurs du marché, ont après un certain nombre d'oscillations une valeur moyenne égale à ces dernières. La fréquence de ces oscillations et des équilibres est loin d'avoir une importance purement théorique, car le placement des capitaux se fait en tenant compte pendant une période déterminée.

L'influence du rapport entre l'offre et la demande se traduit, d'une part, par des écarts entre les prix du marché et les valeurs du marché, d'autre part, par la tendance à l'équilibre de ces deux éléments, qui n'est en réalité que la tendance à la suppression de l'action réciproque de l'offre et de la demande. Cette influence peut être annihilée de différentes manières. Ainsi une diminution de la demande, entraînant une baisse des prix, peut avoir pour conséquence des retraits de capitaux et par suite une diminution de l'offre ; mais il peut également en résulter que, par suite de l'application d'inventions diminuant le temps de travail nécessaire, la valeur du marché elle-même diminue et tombe au niveau du prix du marché. Si, au contraire, la demande augmente et fait monter le prix du marché au-dessus de la valeur du marché, il peut arriver que trop de capital soit engagé, dans l'industrie considérée, d'où une augmentation telle de la production que le prix du marché tombe au-dessous de la valeur du marché, à moins que la hausse du prix n'aboutisse à une diminution de la demande. Enfin, il se peut aussi que dans l'une ou l'autre branche de production, la valeur du marché monte pendant une période plus ou moins longue, parce qu'une partie des marchandises demandées est produite dans des conditions défavorables.

S'il est vrai que l'offre et la demande déterminent le prix, il est vrai, d'autre part, que le prix et en dernière analyse la valeur du marché déterminent l'offre et la demande. Cela est évident pour la demande, puisqu'elle varie en sens inverse des prix. Il en est de même de l'offre, car le prix des moyens de production détermine la demande de ceux-ci et provoque par conséquent l'offre des marchandises auxquelles ils doivent être incorporés, et cette offre implique à son tour une demande des moyens de production. C'est ainsi que les prix du coton déterminent l'offre des étoffes de coton.

A cette première cause de confusion - la détermination des prix par l'offre et la demande, et d'autre part la détermination de l'offre et de la demande par les prix - s'en ajoute une seconde, résultant de ce que l'offre est déterminée par la demande et la demande par l'offre, le marché par la production et la production par le marché<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Le passage suivant dans lequel l'auteur croit avoir fait preuve de beaucoup de sagacité, montre cette confusion : « Lorsque la quantité de salaire, de capital et de sol nécessaire à la production d'un article varie, ce qu'Adam Smith appelle son prix naturel varie également et devient, étant donnée cette variation, son prix du marché ; car bien que l'offre, ni la demande aient peut-être changé (elles varient dans ce cas toutes les deux précisément parce qu'une variation de la valeur entraîne une variation de la valeur du marché ou plutôt, suivant A. Smith, du prix de production), l'offre ne correspond plus exactement (elle est supérieure ou inférieure) à la demande des personnes qui peuvent et désirent payer ce qui est maintenant le coût de production, de sorte que le rapport entre l'offre et la demande vraie - vraie en tenant compte du nouveau coût de production - n'est plus le même qu'avant. A moins qu'un obstacle s'y oppose, une modification interviendra dans l'offre et amènera, la marchandise à son nouveau prix naturel. Certains peuvent donc se croire autorisés à dire que, la

Même l'économiste vulgaire (Voir la note) voit que le rapport entre l'offre et la demande peut varier par suite d'une variation de la valeur du marché, sans qu'aucune circonstance extérieure n'intervienne, et il doit même admettre que quelle que soit cette valeur, elle ne se fixe que lorsque l'offre et la demande sont en équilibre. En d'autres termes, ce n'est pas le rapport entre l'offre et la demande qui explique la valeur du marché, c'est celle-ci qui explique les oscillations de l'offre et de la demande. L'auteur des *Observations* que nous citons en note dit en un autre passage : « Cependant ce rapport (entre l'offre et la demande), les termes *demande* et *prix naturel* conservant le sens que leur donne Adam Smith, doit toujours être un rapport d'égalité, car ce n'est que lorsque l'offre est égale à la demande vraie, c'est-à-dire à la demande qui n'accepte que *le prix* naturel et ne désire payer ni plus ni moins que le prix naturel est réellement payé. Par conséquent, une même marchandise peut avoir, à deux époques différentes, des prix naturels très différents, le rapport entre l'offre et la demande étant cependant le même (l'égalité) dans les deux cas ». Notre auteur admet donc qu'alors même que le prix naturel d'une marchandise présente de très grandes différences à deux époques différentes, l'offre et la demande peuvent et doivent néanmoins s'équilibrer chaque fois, pour que la marchandise se vende à son prix naturel. Le rapport entre l'offre et la demande reste donc le même, tandis que le prix naturel varie ; il est par conséquent évident que celui-ci ne dépend nullement de ce rapport.

Pour qu'une marchandise se vende à la valeur du marché (c'est-à-dire à un prix en rapport avec le travail social nécessaire qu'elle contient) il faut que la quantité de travail social consacrée à toutes les marchandises du même genre soit en rapport avec le besoin social capable de les payer. La concurrence ainsi que les oscillations des prix du marché qui correspondent aux variations du rapport entre l'offre et la demande, tendent continuellement à ramener à cette limite la quantité de travail consacrée à chaque genre de marchandises.

Le rapport entre l'offre et la demande reproduit d'abord le rapport entre la valeur d'échange et la valeur d'usage, entre l'argent et la marchandise, le vendeur et l'acheteur ; ensuite, le rapport entre le producteur et le consommateur, ceux-ci pouvant être représentés par des commerçants. Pour étudier le rapport qui existe entre le vendeur et l'acheteur, il suffit de les considérer isolément. Trois personnes seulement sont nécessaires pour la métamorphose complète de la marchandise, pour l'acte de vente-achat : A vend sa marchandise à B ; celui-ci la transforme en argent qu'il reconvertit en une marchandise, qu'il achète à C. Tout le procès se déroule entre ces trois personnes. Lorsque précédemment nous nous sommes occupés de la monnaie, nous avons supposé que les marchandises se vendaient à leur valeur ; nous n'avions alors aucune raison d'établir une distinction entre le prix et la valeur, puisque nous nous plaçons exclusivement au point de vue des changements de forme que la marchandise subit en devenant argent et que l'argent subit en devenant marchandise. La marchandise étant vendue et l'argent produit par cette vente étant reconverti en marchandise, nous avons devant nous tout le phénomène de transformation que nous voulions observer et nous n'avions pas à nous inquiéter si le prix de la marchandise avait été supérieur ou inférieur à sa valeur. Cependant dans ce phénomène la valeur de la marchandise joue un rôle important, car c'est d'après elle seulement qu'on peut comprendre la monnaie et le prix, qui n'est que la forme-argent de la valeur. Il est vrai que l'étude de l'argent comme moyen de circulation suppose de nombreuses transformations de la même marchandise, et c'est seulement en considérant celles-ci que l'on se rend compte de la circulation de l'argent et de l'origine de sa fonction d'instrument de la circulation. Mais autant cet enchaînement est important pour établir la transition qui amène l'argent à jouer le rôle d'agent de la circulation et prendre une forme adéquate à ce rôle, autant il est sans intérêt au point de vue des transactions entre les acheteurs et les vendeurs.

Dans l'étude de l'offre et de la demande, au contraire, l'offre représente la totalité, des vendeurs ou producteurs d'un genre de marchandises, et la demande, la totalité des acheteurs ou consommateurs, et elles agissent l'une sur l'autre comme masses, comme agrégats de forces. L'individu ne compte que comme un élément de la force sociale, comme un atome de la masse, et c'est par cet aspect et par l'antagonisme des masses que s'affirme le caractère social de la production et de la consommation.

Cet antagonisme est faible (ceci montre combien les uns sont dépendants des autres), lorsque des individus agissent indépendamment de la masse, soit pour opérer seuls dans la même direction qu'elle, soit, ce qui arrive plus souvent, pour opérer directement contre elle ; au contraire elle est forte lorsque la masse reste une de part et d'autre. Lorsque pour un genre déterminé de marchandises la demande dépasse l'offre, chaque acheteur renchérit dans une certaine mesure sur les autres et fait monter la marchandise au-dessus du prix du marché, d'autant plus que les vendeurs agissent avec ensemble pour vendre au prix le plus élevé possible. Au contraire, lorsque l'offre est supérieure à la demande, l'un ou l'autre vendeur commence à vendre meilleur marché que les autres, bientôt ceux-ci doivent suivre et tous cèdent devant la pression des acheteurs, qui de commun accord cherchent à faire tomber le prix du marché bien au-dessous de la valeur

---

marchandise parvenant à son prix naturel par suite d'une modification de l'offre, le prix naturel est le résultat de tel rapport entre l'offre et la demande, alors que le prix du marché est le résultat de tel autre ; ce qui revient à affirmer que le prix naturel dépend, comme le prix du marché, du rapport entre l'offre et la demande. (Le grand principe de l'offre et de la demande intervient aussi bien pour déterminer ce qu'Adam Smith appelle les prix naturels que pour déterminer les prix du marché. Malthus) » (*Observations on certain verbal disputes*, etc. London, 1821, p. 60, 61) Le brave homme ne voit pas que, dans le cas qu'il envisage, c'est précisément la variation du coût de production et de la valeur qui produit la variation de la demande et modifie ainsi le rapport entre l'offre et la demande. Or cette variation de la demande peut produire une variation de l'offre, ce qui établirait le contraire de ce que notre penseur veut prouver et démontrerait par conséquent que la variation des coûts de production n'est nullement réglée par le rapport entre l'offre et la demande, et que c'est, au contraire, celui-ci qui est réglé par celle-là.

du marché. Dans cette lutte chacun ne fait cause commune avec les autres qu'aussi longtemps qu'il y va de son intérêt personnel. L'entente cesse dès qu'elle n'est plus efficace et que chacun peut se tirer d'affaire en opérant isolément. D'ailleurs s'il arrive qu'un producteur parvienne à fabriquer à meilleur compte et à vendre moins cher, par conséquent à occuper plus de place sur le marché, ses concurrents se voient obligés, l'un après l'autre, d'appliquer également un procédé plus économique, apportant une nouvelle réduction de la quantité de travail socialement nécessaire. Lorsque dans la lutte l'avantage s'affirme d'un côté, tous ceux qui se trouvent de ce côté en profitent et les choses se passent comme s'ils exploitaient un monopole en commun. En même temps, du côté le plus faible, chacun travaille pour son compte et cherche à être le plus fort (à être celui dont les frais de production sont les plus bas) ; chacun s'efforce de s'en tirer le mieux possible, sans s'inquiéter de son voisin, bien que sa tactique fasse sentir ses effets, non-seulement pour lui, mais pour tous ses compagnons<sup>13</sup>.

L'offre et la demande supposent que la valeur se transforme en valeur du marché et elles comportent, dans une société capitaliste où les marchandises sont des produits du capital, des conditions autrement compliquées que la simple vente-achat. Quand elles interviennent, il ne s'agit plus seulement d'un changement de forme de la valeur devenant le prix ; il s'agit des écarts quantitatifs qui s'établissent entre les prix du marché et les valeurs du marché et entre les prix du marché et les coûts de production. Tant qu'il n'est question que de la vente-achat, il n'y a à considérer que des producteurs de marchandises ; l'offre et la demande, au contraire, supposent l'existence de différentes classes avec leurs subdivisions se partageant le revenu social et représentant la demande correspondant à celui-ci ; elles exigent la connaissance de la structure complète de la production capitaliste.

Dans une société capitaliste, le but n'est pas seulement d'obtenir en échange de la valeur mise en circulation sous forme de marchandise, une valeur équivalente sous une autre forme (monnaie ou marchandise) ; mais, quelle que soit la branche de production, de faire produire à un capital déterminé la même somme de plus-value ou de profit qu'à un autre capital de même importance. Les marchandises doivent être vendues au moins à des prix donnant le profit moyen, restituant les cours de production. C'est lorsqu'il est vu sous cet aspect que le capital apparaît comme une *puissance sociale*, dont chaque capitaliste est un élément d'autant plus important qu'il possède un capital plus considérable.

La production capitaliste en elle-même n'est nullement intéressée à la nature des valeurs d'usage, ni aux caractères particuliers des marchandises qu'elle produit. Toute industrie a pour unique objectif de produire de la plus-value, de s'approprier dans le produit du travail une certaine quantité de travail non payé. De même, le travail salarié asservi au capital reste de par sa nature indifférent à ses caractères spécifiques ; il se modifie d'après les exigences du capital et il passe sans résistance d'une industrie à l'autre.

Toute branche de production n'est ni meilleure, ni plus mauvaise qu'une autre ; chacune rapporte le même profit et celle qui ne fournirait pas une marchandise répondant à un besoin social quelconque, serait inutile.

Si les marchandises se vendaient à leurs valeurs, les taux du profit seraient très différents d'une branche de production à l'autre et varieraient d'après la composition organique des capitaux qui les produisent. Mais le capital abandonne les branches de production où le taux du profit est bas pour se lancer dans celles où il est plus élevé, et cette migration incessante a pour effet que les profits moyens s'égalisent dans les différentes entreprises et que les valeurs se transforment en coûts de production. Cette égalisation se réalise d'autant plus facilement dans un pays que le capitalisme y a pris plus d'extension et que l'organisation économique y est mieux adaptée au mode capitaliste de production. Plus celui-ci se développe, plus complexes deviennent les conditions de son existence, plus complètement il soumet à ses lois et à sa manière d'être les organes de la société dans laquelle il existe.

L'égalisation des diverses industries se réalise d'autant plus vite que le capital et la force de travail sont plus mobiles, c'est-à-dire se transportent plus facilement d'une industrie et d'un lieu à l'autre. La mobilité du capital a pour conditions :

1. La liberté complète du commerce et la suppression de tous les monopoles, à part ceux qui résultent de la production capitaliste elle-même ;
2. Le développement du crédit, effectuant la concentration des capitaux disponibles pour les mettre à la disposition des capitalistes qui en ont besoin ;
3. L'accaparement des différentes branches de production par les capitalistes. (Cette condition est comprise dans les prémisses, puisque nous avons admis qu'il s'agit de la transformation des valeurs en coûts de production dans toutes les branches de production exploitées en mode capitaliste. A ce point de vue, l'égalisation des industries rencontre cependant des obstacles sérieux, lorsque des exploitations non capitalistes - par exemple, la culture de la terre par de petits paysans - s'intercalent en grand nombre entre les exploitations capitalistes et se lient intimement à elles).
4. Enfin, comme dernière condition, il faut une grande densité de la population.

<sup>13</sup> « Si chaque membre d'une classe ne pouvait jamais obtenir qu'une part proportionnelle des gains de toute la classe, il agirait énergiquement pour élever ces gains (c'est ce qu'il fait dès que le rapport entre l'offre et la demande le permet) ; c'est le cas du monopole. Mais lorsque chacun considère qu'il lui est permis de pousser à l'augmentation de sa part par n'importe quel moyen, même en diminuant le gain total, il le fera généralement ; c'est le régime de la concurrence. » (*An inquiry into those principles respecting the nature of demand*, etc. London 1821, p. 105).

Pour que la mobilité de la, force de travail se manifeste, il faut que toutes les lois qui empêchent l'ouvrier de changer d'industrie ou de domicile soient supprimées; que le travailleur soit devenu indifférent à son travail en lui-même et que dans toutes les branches de production celui-ci soit ramené le plus possible à du travail simple (non qualifié) ; que tous les préjugés professionnels aient disparu du cerveau des ouvriers ; enfin et surtout que les travailleurs soient soumis à la production capitaliste. Nous insisterons davantage sur ces points lorsque nous nous occuperons spécialement de la concurrence.

De ce qui a été dit, il résulte que chaque capitaliste et par conséquent l'ensemble des capitalistes de chaque branche de production sont intéressés à l'exploitation et au degré d'exploitation de la classe ouvrière tout entière par le capital tout entier, non seulement par sympathie de classe, mais par intérêt immédiat, étant donné que le taux moyen du profit dépend (toutes les autres circonstances et notamment la valeur du capital constant restant les mêmes) du degré d'exploitation du travail social par le capital social. Mais la valeur du capital avancé n'est que l'un des facteurs qui déterminent le taux du profit; à côté d'elle en figure un autre qui résulte de ce qu'un capitaliste (ou tout le capital d'une industrie) n'est intéressé spécialement à l'exploitation des ouvriers qu'il occupe directement, que s'il lui est possible de réaliser un surprofit (un profit dépassant le profit moyen), soit par du surtravail exceptionnel, soit par la, réduction des salaires au-dessous de la moyenne, soit par une productivité exceptionnelle du travail. En effet, si ces inégalités dans l'exploitation du travail n'existaient pas, un capitaliste qui dans la branche de production à laquelle il appartient n'a engagé aucun capital variable et par conséquent n'occupe (hypothèse exagérée) aucun ouvrier, aurait le même intérêt à l'exploitation de la classe ouvrière par le capital et retirerait le même profit du surtravail non payé, qu'un capitaliste qui n'engage que du capital variable, c'est-à-dire avance tout son capital en salaires (ce qui est également une hypothèse exagérée). Le degré d'exploitation du travail dépend, pour une journée d'une durée donnée, de l'intensité moyenne du travail, de même que, pour une intensité donnée, il dépend de la durée de la journée; il détermine le taux de la plus-value, par conséquent la quantité de plus-value et le profit correspondant à un capital variable d'une importance donnée.

D'une part, chaque capitaliste (et tout le capital d'une industrie donnée) est intéressé, au même titre que tous les autres, à la productivité de tout le travail social mis en œuvre par le capital total de la société ; car de cette productivité dépendent :

1. la quantité des valeurs d'usage auxquelles s'incorpore le profit moyen (ce qui est doublement important, puisque le profit moyen alimente le fonds d'accumulation de capital pour les entreprises nouvelles et le fonds de revenu pour la consommation personnelle) ;
2. la valeur du capital avancé (constant et variable) qui, lorsque la plus-value totale est donnée, détermine le taux du profit, c'est-à-dire le profit afférent à chaque capital particulier.

D'autre part, il profite de la productivité spéciale du travail dans l'industrie ou dans l'entreprise qu'il exploite directement, puisque c'est à lui seulement et non à tous les capitalistes de cette industrie ou des entreprises similaires, que cette surproductivité permet de faire un surprofit. Nous voyons ainsi, à la lumière d'un raisonnement pour ainsi dire mathématique, pourquoi les capitalistes, qui se conduisent en faux frères lorsqu'ils se font la concurrence, s'entendent comme des francs-maçons lorsqu'il s'agit d'exploiter la classe ouvrière.

Le coût de production contient le profit moyen. Nous avons donné le nom de coût de production à ce qui est appelé « *natural price* » par A. Smith, « *price of production* » ou « *cost of production* » par Ricardo et « prix nécessaire » par les Physiocrates (dont aucun n'a développé la différence entre le coût de production et la valeur), parce que cet élément devient à la longue la condition de l'offre, c'est-à-dire de la reproduction<sup>14</sup>. On comprend pourquoi les économistes qui n'admettent pas que la valeur des marchandises est déterminée par le travail qu'elles contiennent, ne cessent de signaler que les coûts de production sont les centres autour desquels gravitent les prix du marché. Ils peuvent se le permettre parce que le coût de production est déjà une forme extériorisée et à première vue incompréhensible de la valeur, qu'ils connaissent sous l'aspect qu'elle revêt dans la concurrence et dans la conscience du capitaliste vulgaire.

---

De ce qui vient d'être développé il résulte que la valeur du marché (il en est de même, avec les restrictions nécessaires, du coût de production) comprend un surprofit en faveur de ceux qui, dans chaque sphère de production, produisent dans les meilleures conditions. Sauf les cas de crise ou de surproduction, cette règle s'applique à tous les prix du marché, quel que soit l'écart qui les sépare des valeurs du marché ou des coûts de production. Le prix du marché s'applique en effet à toutes les marchandises d'un même genre, bien qu'elles soient produites dans des conditions très différentes et soient loin d'avoir le même prix de revient. (Nous faisons abstraction des surprofits qui résultent de monopoles, artificiels ou naturels, dans le sens ordinaire du mot). Cependant un surprofit peut aussi prendre naissance, lorsque des industries sont en état de se soustraire à la transformation des valeurs de leurs marchandises en coûts de production et, par conséquent à la réduction de leur profit au profit moyen. Nous nous en occuperons lorsque nous traiterons de la rente foncière.

---

<sup>14</sup> Malthus.

## Chapitre XI : Effet des oscillations du salaire sur les coûts de production

Supposons que le capital social ait comme composition moyenne  $80c + 20v$ , et donne 20 % de profit. Le taux de la plus-value est donc de 100 %. Nous savons qu'une hausse générale des salaires, toutes les autres circonstances restant les mêmes, provoque une baisse du taux de la plus-value, et que pour le capital moyen le profit et la plus-value ont la même valeur. Admettons que les salaires haussent de 25 %. La quantité de travail qui était payée 20 précédemment, coûte, maintenant 25, et, au lieu de notre valeur de rotation  $80c + 20v + 20p$ , nous avons  $80c + 25v + 15p$ . Le travail mis en œuvre par le capital variable continue à produire 40. Si  $v$  s'élève de 20 à 25, il ne reste pour  $p$  ou  $p'$  que 15, et le taux du profit moyen tombe à  $15/105 = 14 \frac{2}{7}$  %. Le coût de production des marchandises ne sera pas modifié, car pour le capital moyen ce coût est égal à la valeur. La hausse du salaire a donc entraîné une réduction du profit, mais n'a apporté aucune modification à la valeur, ni au prix des marchandises.

Lorsque le profit moyen était de 20 %, le coût de production des marchandises produites dans une période de rotation était égal à leur prix de revient plus un profit de 20 % sur ce prix de revient, c'est-à-dire égal à  $k + kp' = k + 20k/100$ . Dans cette expression,  $k$  est une grandeur variable selon la valeur des moyens de production et l'usure du capital fixe. Lorsque survient la hausse des salaires, le coût de production devient  $k + (14 \frac{2}{7}) * k/100$ .

Considérons maintenant un capital  $50c + 50v$ , ayant une composition inférieure à la composition ( $80c + 20v$ ) que nous avons attribuée au capital moyen (lequel, après la hausse des salaires, a eu la composition  $76 \frac{4}{21}c + 23 \frac{17}{21}v$ ). Supposons, dans un but de simplification, que le capital fixe soit usé entièrement à la fin de chaque année et que le temps de rotation soit le même que dans notre premier exemple, avant la hausse des salaires. Le coût de production du produit annuel est donc de  $50c + 50v + 20p = 120$ . Une hausse des salaires de 25 % exigera, pour la même quantité de travail, un capital variable de  $62 \frac{1}{2}$  au lieu de 50, et si le produit annuel continue à être vendu au même prix (120) qu'avant la hausse, ce prix aura pour expression  $50c + 62 \frac{1}{2}v + 7 \frac{1}{2}p$ , d'où un taux du profit de 6 ? %. Mais le nouveau taux moyen du profit est de  $14 \frac{2}{7}$  %, et puisque nous avons admis que toutes les autres circonstances restent égales, notre capital de  $50c + 62 \frac{1}{2}v + 16 \frac{1}{4}p = 128 \frac{7}{12}$  devra également réaliser ce profit. Or un capital de  $112 \frac{1}{2}$  donne, lorsque le taux du profit est de  $14 \frac{2}{7}$  %, un profit de  $16 \frac{1}{12}$ , en chiffres ronds. Le coût de production des marchandises produites dans ces conditions doit donc être de  $50c + 62 \frac{1}{2}v + 16 \frac{1}{14}p = 128 \frac{7}{12}$ , de sorte qu'une hausse des salaires de 25 % a comme conséquence de faire monter le prix de la marchandise de 120 à  $128 \frac{7}{12}$ , c'est-à-dire de plus de 7 %.

Considérons enfin une branche de production de composition supérieure à celle du capital moyen, soit  $92c + 8v$ , donnant également un profit moyen de 20 et un coût de production de 120 (nous supposons, comme dans l'exemple précédent, que le capital fixe passe tout entier dans le produit d'une année et que le temps de rotation soit le même que dans le premier cas). Lorsque surviendra une hausse des salaires de 25 %, le capital variable, pour la même quantité de travail, s'élèvera de 8 à 10 et le prix de revient passera de 100 à 102. Par contre, le taux moyen du profit tombera de 20 % à  $14 \frac{2}{7}$  %, soit un profit de  $14 \frac{4}{7}$  (approximativement) pour le capital de 102. Le prix de vente du produit sera, donc  $k + kp' = 102 + 14 \frac{4}{7} = 116 \frac{4}{7}$ ; d'où une baisse du coût de production de 120 à  $116 \frac{4}{7}$ , soit de plus de 3 %.

Une hausse de 25 % des salaires entraîne donc les conséquences suivantes :

1. Lorsque le capital a la composition moyenne, le coût de production reste le même;
2. Lorsque le capital est de composition inférieure, le coût de production augmente, mais pas dans la même mesure que le profit tombe;
3. Lorsque le capital est de composition supérieure, le coût de production diminue, et également dans une proportion moindre que le profit.

Le coût de production des marchandises produites par le capital moyen ne s'étant pas modifié et étant resté égal à la valeur du produit, la somme des coûts de production des produits de tous les capitaux reste également la même et est égale à la somme des valeurs produites par le capital total ; la hausse d'un côté et la baisse de l'autre se compensent quand on considère l'ensemble.

Si le coût de production monte dans le deuxième exemple et tombe dans le troisième, ces effets opposés de la baisse du taux de la plus-value montrent qu'une hausse générale des salaires ne peut pas trouver sa compensation dans le prix, car dans le troisième cas la baisse du coût de production ne peut évidemment fournir aucune compensation pour éviter la diminution du profit, et celle-ci n'est pas empêchée non plus dans le deuxième, malgré la hausse du prix. Dans les deux cas, bien que le coût de production ait haussé d'un côté et baissé de l'autre, le profit est le même que celui du capital moyen, pour lequel le coût de production est resté constant, et la hausse des salaires a en pour effet de le réduire de  $5 \frac{5}{7}$ , soit d'un peu plus de 25 %. Il en résulte que si le coût de production ne montait pas dans le deuxième exemple et ne tombait pas dans le troisième, le capital II vendrait au-dessous et le capital III au-dessus du nouveau profit moyen. Il est évident que suivant que le travail absorbe 50, 25 ou 10 % d'un capital, une hausse des salaires doit avoir des effets très différents. L'élévation des coûts de production d'un côté, leur réduction de l'autre, selon que le capital est de composition supérieure ou inférieure à la moyenne, n'est réalisée que par leur adaptation au nouveau profit moyen.

Pour déterminer l'influence d'une baisse de tous les salaires, suivie d'une hausse de tous les taux de profit et du faux moyen du profit, sur les prix de production des marchandises produites par des capitaux s'écartant de la composition moyenne, nous n'avons qu'à renverser le raisonnement précédent. (Cet aspect du problème n'a pas été examiné par Ricardo).

### 1. Composition moyenne.

Capital =  $80 c + 20 v = 100$  ; taux de la plus-value = 100 % coût de production = valeur de la marchandise =  $80 c + 20 v + 20 p = 120$  ; taux du profit = 20 %. Si le salaire se réduit d'un quart, le même capital constant est mis en œuvre par  $15 v$  au lieu de  $20 v$  et la valeur de la marchandise est de  $80 c + 15 v + 25 p = 120$ . Le quantum de travail accompli par  $v$  reste le même, mais la nouvelle valeur qu'il crée se partage autrement entre le capitaliste et les ouvriers. La plus-value s'augmente de 20 à 25 et son taux, qui était de  $20/20$ , devient  $25/15$ , c'est-à-dire passe de 100 % à  $166 \frac{2}{3}$  %. Le profit d'un capital de 95 est maintenant de 25, ce qui correspond à un taux du profit de  $26 \frac{6}{19}$  % et la nouvelle composition centésimale du capital est  $89 \frac{4}{19} c + 15 \frac{15}{19} v = 100$ .

### 2. Composition inférieure

Le capital est d'abord de  $50 c + 50 v$ . Le salaire étant réduit d'un quart,  $v$  tombe à  $37 \frac{1}{2}$  et le capital total a pour expression  $50 c + 37 \frac{1}{2} v = 87 \frac{1}{2}$ . Le taux du profit étant maintenant de  $26 \frac{6}{19}$  %, nous avons  $100 : 26 \frac{6}{19} = 87 \frac{1}{2} : 23 \frac{1}{38}$ . Les marchandises qui coûtaient précédemment 120, coûtent maintenant  $87 \frac{1}{2} + 23 \frac{1}{38} = 110 \frac{10}{19}$ , soit environ 10 % en moins.

### 3. Composition supérieure

Capital originaire :  $92 c + 8 v$ . Une réduction du salaire d'un quart ramène  $8$  à  $6 v$  et le capital total à 98. D'où :  $100 : 26 \frac{6}{19} = 98 : 25 \frac{15}{19}$ . Le coût de production, qui était d'abord de 120, est maintenant de  $98 + 25 \frac{15}{19} = 123 \frac{15}{19}$ , soit une augmentation de près de 4 %.

La baisse générale des salaires a donc pour conséquences une augmentation générale de la plus-value et, par suite, la hausse du taux de la plus-value, et si les autres circonstances restent les mêmes, la hausse du taux du profit (mais dans une proportion différente). Elle entraîne également la diminution du coût de production pour les capitaux de composition inférieure et son augmentation pour les capitaux de composition supérieure, c'est-à-dire le résultat inverse d'une hausse générale des salaires<sup>15</sup>. Dans les deux cas - hausse et baisse des salaires - nous avons admis que la journée de travail ainsi que les prix des subsistances nécessaires restent invariables. Le cas de la baisse des salaires suppose donc, ou que des salaires s'élevant au-dessus du prix normal du travail aient été réduits, ou que des salaires aient été ramenés sous ce niveau. Nous examinerons plus loin (en partie dans la partie traitant de la rente foncière) comment les choses se modifient lorsque la variation des salaires résulte d'une variation des valeurs et, par conséquent, des coûts de production des marchandises consommées habituellement par les ouvriers. Remarquons cependant une fois pour toutes que si la variation des salaires provient d'une variation des valeurs des subsistances indispensables, les modifications que nous avons envisagées plus haut ne peuvent se produire que pour les marchandises dont les variations de prix font varier le capital variable et qui sont en même temps des éléments du capital constant (qui, par conséquent, n'agissent pas exclusivement sur les salaires).

Dans tout ce chapitre, nous avons admis l'existence d'un taux général du profit et, par conséquent, la transformation des valeurs en coûts de production -, nous n'avons donc eu à discuter que l'influence d'une hausse ou d'une baisse générale des salaires sur des coûts de production admis d'avance. Mais cette question est d'importance très secondaire à côté des autres que nous avons passées en revue, et c'est cependant la seule qui ait été examinée par Ricardo, et encore, très incomplètement, ainsi qu'on le verra plus loin.

<sup>15</sup> Il est très singulier que Ricardo (qui évidemment raisonne autrement que nous puisqu'il n'a pas vu que les valeurs se ramènent aux coûts de production) n'a pas examiné cette hypothèse, alors qu'il a considéré le premier cas, la hausse des salaires et son influence sur les coûts de production. Et naturellement le *servum pecus imitatorum* (troupeau servile des imitateurs) n'est pas allé plus loin que lui et n'a pas pensé un instant à faire cette application si naturelle et, on peut dire, toute logique.

## Chapitre XII : Considérations complémentaires

### 1. Causes modifiant le coût de production.

Le coût de production d'une marchandise ne peut varier que dans deux circonstances :

*Primo.* Lorsque le taux général du profit se modifie, ce qui n'est possible que lorsque le taux moyen de la plus-value varie ou que le rapport entre la plus-value et le capital avancé varie.

A moins qu'elle ne provienne d'une hausse ou d'une baisse du salaire par rapport à son niveau normal (donc de simples oscillations du salaire), la variation du taux de la plus-value ne peut dériver que d'un changement de valeur de la force de travail, changement qui implique une variation de la productivité du travail qui fournit les subsistances, c'est à-dire une variation de la valeur des marchandises consommées par l'ouvrier.

Quant à la variation du rapport entre la plus-value et le capital avancé, comme elle ne peut pas résulter, dans ce cas, du taux de la plus-value, elle doit provenir du capital total et, en réalité, de sa partie constante. Or, si on se place au point de vue technique, on voit que le capital constant varie d'après la force de travail qui est achetée par le capital variable, et que par conséquent sa valeur varie à la fois d'après l'augmentation ou la diminution de sa quantité (en tant que capital constant) et d'après la valeur du capital variable. Si le même travail met en œuvre plus de capital constant, sa productivité augmente, tandis qu'elle diminue dans le cas contraire ; il en résulte nécessairement une modification de la valeur de certaines marchandises.

Dans les deux cas, la loi suivante est vraie : la valeur d'une marchandise peut rester invariable lorsque son coût de production varie par suite d'une variation du taux général du profit ; pour qu'il en soit ainsi il faut que d'autres marchandises aient en leur valeur modifiée.

*Secundo.* - Lorsque le taux général du profit reste constant. Dans ce cas le coût de production de la marchandise ne peut varier que par suite d'une variation de sa valeur, c'est-à-dire parce qu'il faut plus ou moins de travail pour la produire elle-même ou pour reproduire les marchandises nécessaires à sa production. C'est ainsi que le prix de production du fil de coton peut diminuer, ou bien parce que le coton brut se fabrique à meilleur marché, ou bien parce que de nouvelles inventions ont rendu les métiers à filer plus productifs.

Ainsi que nous l'avons établi plus haut, le coût de production est égal à  $k + p$  = prix de revient + profit. Cette expression revient à  $k + kp'$ , dans laquelle le prix de revient  $k$  est une grandeur déterminée, qui varie d'une branche de production à l'autre et est égale dans chacune à la valeur des capitaux constant et variable mis en œuvre, et dans laquelle  $p'$  représente le taux ( $p$  %) moyen du profit. Si  $k = 200$  et  $p' = 20\%$ , le coût de production  $k + kp' = 200 + 200 * 20\% = 200 + 40 = 240$ .

Il est clair que ce coût de production peut rester constant alors que la valeur des marchandises varie.

Toutes les variations du coût de production des marchandises se ramènent en dernière analyse à des variations de la valeur; mais toutes les variations de la valeur ne se traduisent pas par des variations du coût de production, celui-ci étant déterminé, non par la valeur d'une marchandise, mais par celle de toutes. Une différence dans la valeur de la marchandise A peut être compensée par une différence en sens inverse dans la valeur de la marchandise B ; ce qui a pour résultat de laisser le rapport général intact.

### 2. Coût de production des marchandises de composition moyenne.

Nous avons montré que l'écart entre le coût de production et la valeur provient :

1. De ce que pour faire le coût de production, on ajoute au prix de revient de la marchandise le profit moyen et non la plus-value ;
2. De ce que le coût de production d'une marchandise peut devenir un élément du prix de revient d'autres marchandises et par conséquent y introduire l'écart qui existe entre le prix et la valeur des moyens de production auxquels il correspond.

Il en résulte que même les marchandises produites par des capitaux de composition moyenne peuvent présenter une différence entre leur prix de revient et la valeur totale des éléments qui le constituent. La composition moyenne étant  $80c + 20v$ , il suffira pour que  $80c$  soit plus grand ou plus petit que la valeur du capital constant  $c$ , que le coût de production des marchandises représentées par  $c$  soit différent de leur valeur. De même  $20v$  peut s'écarter de sa valeur, lorsque les ouvriers consomment des marchandises dont les coûts de production diffèrent de leurs valeurs, ou en d'autres termes lorsque pour acheter ces marchandises, les ouvriers doivent accomplir plus ou moins de travail qu'il n'en faudrait si les coûts de production étaient égaux aux valeurs.

Ces considérations ne modifient pas nos conclusions quant aux marchandises de composition moyenne. La part de profit qui leur est attribuée est égale à la plus-value qu'elles contiennent. Dans notre capital  $80c + 20v$ , la plus-value est déterminée, moins par les valeurs  $80c$  et  $20v$  en elles-mêmes, que par le rapport qui existe entre elles ; elle résulte donc essentiellement de ce que  $v$  est égal à  $1/5$  et  $c$  aux  $4/5$  du capital total, et chaque fois qu'il en sera ainsi, la plus-value produite par  $v$  sera égale au profit moyen. Mais de ce que la plus-value est égale au profit moyen, nous avons: coût de production = prix de revient + profit =  $k + p = k + pl$ , c'est-à-dire égal à la valeur de la marchandise. Dans ce cas, une variation des salaires n'influence pas plus  $k + p$  que la valeur de la marchandise, et elle provoque uniquement une variation en sens inverse du taux du profit ; de sorte que si la, hausse ou la baisse des salaires détermine une variation

des prix des marchandises, il en résulte un taux de profit au-dessus ou au-dessous du niveau des profits dans les autres sphères, tandis que si elle ne modifie pas ce prix, le niveau des taux de profit reste uniforme. Les choses se passent donc en pratique comme si les produits des branches de production de composition moyenne se vendaient à leurs valeurs, car c'est seulement dans ce cas que, toutes circonstances égales, une variation du salaire provoque une variation inverse du profit, sans entraîner une variation de la valeur des marchandises, et se borne à affecter la grandeur de la plus-value.

### 3. Causes de compensation pour le capitaliste.

Nous avons dit que la concurrence ramène le profit à un taux uniforme (le taux moyen) dans les différentes branches de production et transforme ainsi les valeurs des produits en coûts de production. Ce phénomène s'accomplit grâce à la migration du capital qui, tout en tenant compte des oscillations qui atteignent le profit dans une même branche par suite de la succession des années grasses et des années maigres, passe continuellement des industries donnant moins de profit à celles qui en rapportent plus. Il en résulte un mouvement oscillatoire du taux du profit dont la résultante tend vers la formation d'un taux uniforme et de même niveau pour toutes les productions.

La migration des capitaux est provoquée en premier lieu par les prix du marché qui élèvent le profit au-dessus ou l'abaissent au-dessous de la ligne moyenne. (Nous faisons abstraction provisoirement du capital commercial, que nous ne connaissons pas encore et que la spéculation se complait à retirer brusquement en grandes masses de telle branche d'affaires pour la, lancer dans telle autre). Cette migration - dans l'industrie, l'agriculture, l'exploitation des mines - ne va pas sans rencontrer de sérieux obstacles, notamment de la part du capital fixe ; d'autant plus que l'expérience apprend que si une industrie, l'industrie cotonnière par ex., rapporte pendant un certain temps des profits extraordinaires, elle en donne de très petits et se trouve même en perte pendant la période suivante, de sorte qu'elle parcourt des cycles dont chacun donne un profit moyen d'importance à peu près égale à celui des autres branches.

Ce que la concurrence *ne montre pas*, ce sont les valeurs qui, cachées derrière les coûts de production, déterminent ceux-ci et dominent la production. Ce qu'elle montre, ce sont :

1. les profits moyens, indépendants de la composition organique du capital dans les diverses sphères de production, indépendants, par conséquent, du quantum de travail vivant approprié par un capital donné dans une exploitation déterminée ;
2. la variation des coûts de production par suite de la variation des salaires, phénomène qui, à première vue, est en contradiction complète avec celui de la valeur relative des marchandises ;
3. les oscillations des prix du marché, ramenant le prix moyen d'une période, non à la *valeur* du marché, mais à un coût de production qui s'en écarte considérablement.

Tous ces phénomènes *semblent* contredire aussi bien à la détermination de la valeur par le temps de travail qu'à la nature de la plus-value constituée par le travail non payé. *La concurrence fait donc voir tout sous un faux aspect* : les rapports économiques ont une forme apparente qui diffère considérablement et indique en réalité le contraire de leur constitution interne, et ceux qui en sont les représentants et les agents en ont une conception absolument erronée.

Dès que la production capitaliste est arrivée à un certain développement, l'égalisation des taux du profit ne résulte plus simplement des mouvements d'attraction et de répulsion que les prix du marché communiquent au capital ; les prix moyens et les prix du marché qui y correspondent étant bien fixés, chaque capitaliste *se rend compte* de ce que l'uniformité de ces prix résulte de la *compensation de certaines différences* et il en tient note dans ses calculs.

L'idée fondamentale est celle du profit moyen, c'est-à-dire que des capitaux d'importance égale doivent donner dans le même espace de temps des profits égaux. Elle se base à son tour sur la conception que le capital engagé dans chaque branche de production doit participer, en raison de son importance, à la plus-value extorquée aux ouvriers par le capital total de la société ; c'est-à-dire que chaque capital ne compte que comme une fraction du capital social et que chaque capitaliste n'est qu'un actionnaire de l'entreprise totale de la société.

C'est d'après cette conception que le capitaliste fait ses comptes et qu'il calcule, par exemple, qu'un capital dont le temps de rotation est plus long, soit parce que son procès de production dure plus longtemps, soit parce que ses produits se vendent sur des marchés plus éloignés, n'a pas moins droit au profit qu'il perd de la sorte et doit le trouver dans un renchérissement correspondant du prix. Il en est de même des capitaux exposés à de grands dangers, ceux placés dans les entreprises maritimes par exemple, bien que les assurances, qui se développent parallèlement à la production capitaliste, aient pour effet de rendre le risque égal pour toutes les industries (voir Corbett), en faisant payer, il est vrai, aux plus dangereuses une prime plus élevée, remboursée par le prix des marchandises. En pratique, toute circonstance qui rend un placement plus favorable et un autre moins favorable (jusqu'à un certain point, tous les placements sont considérés comme également nécessaires) est portée en compte une fois pour toutes comme facteur de compensation et il n'est pas nécessaire que la concurrence intervienne chaque fois pour en justifier l'application. Seulement les capitalistes oublient - ou plutôt ne voient pas, la concurrence ne le leur montrant pas - que toutes ces causes de compensation portées en compte dans le calcul des prix des différentes branches de production, établissent que tous réclament, avec une égale énergie, une part du butin commun, une part de la plus-value totale en rapport avec leur capital. Parce que le profit qu'ils encaissent est différent de la plus-value qu'ils extorquent à leurs ouvriers, ils se *figurent* que les facteurs de compensation, loin d'égaliser les parts de tous dans la plus-value totale, *créent le profit*, celui-ci ayant simplement pour cause l'économie que chacun d'eux parvient, par un procédé ou l'autre, à réaliser sur le prix de revient.

D'ailleurs, ce qui a été dit au chap. VII sur les idées des capitalistes quant à la source de leur plus-value s'applique également au profit moyen, avec cette seule différence que, pour un prix déterminé des marchandises et une exploitation donnée du travail, les qualités personnelles (habileté, perspicacité, etc.) des capitalistes interviennent pour fixer l'économie qu'ils peuvent réaliser sur le prix de revient.

**K. Marx**

Le Capital  
***Livre III – Section III***

**Loi tendancielle de la baisse du taux de profit**

**Table des matières**

**Chapître VIII : La loi en elle-même .....3**

**Chapître IX : Facteurs antagonistes..... 11**

- 1. L'accroissement de l'exploitation du travail..... 11
- 2. La réduction du salaire au-dessous de la valeur de la force de travail..... 12
- 3. La dépréciation des éléments du capital constant. .... 12
- 4. La surpopulation relative ..... 12
- 5. Le commerce international. .... 12
- 6. L'accroissement du capital par actions..... 13

**Chapître X : Le développement des contradictions immanentes de la loi..... 15**

- 1. Considérations générales ..... 15
- 2. Le conflit entre l'extension de la production et la mise en valeur ..... 16
- 3. Pléthore de capital et surpopulation..... 18
- 4. Considérations complémentaires..... 21

## Chapitre VIII : La loi en elle-même

Le salaire et la journée de travail étant donnés, un capital variable déterminé, un capital de 100 par exemple, correspond à l'emploi d'un nombre déterminé d'ouvriers et est la caractéristique de ce nombre. Supposons que le salaire de 100 ouvriers soit de 100 £ pendant une semaine; si ces ouvriers fournissent autant de surtravail que de travail (c'est-à-dire s'ils travaillent une moitié du temps pour reproduire leur salaire et l'autre moitié pour créer de la plus-value pour le capitaliste), ils produiront une valeur de 200 £, comprenant 100 £ de plus-value. Le taux de la plus-value sera donc de 100 % et il donnera lieu, ainsi que nous l'avons vu, à des taux de profit  $p'$  très différents, suivant l'importance du capital constant  $c$  et du capital total  $C$ , car le taux du profit est exprimé par  $p'/C$ .

Si  $c = 50$   $v = 100$ ;  $p' = 100/150 = 66\frac{2}{3}\%$

Si  $c = 100$  et  $v = 100$ ;  $p' = 100/200 = 50\%$

Si  $c = 200$  et  $v = 100$ ;  $p' = 100/300 = 33\frac{1}{3}\%$

Si  $c = 300$  et  $v = 100$ ;  $p' = 100/400 = 25\%$

Si  $c = 400$  et  $v = 100$ ;  $p' = 100/500 = 20\%$

Un même taux de plus-value, avec un même degré d'exploitation du travail, donne lieu à un taux de profit allant en décroissant, lorsque la valeur du capital constant et par conséquent la valeur du capital total vont en augmentant.

Si l'on admet que cette variation du capital se manifeste, non seulement dans quelques industries, mais plus ou moins dans toutes les branches de la production ou du moins dans les plus importantes, de telle sorte que la composition organique du capital social moyen s'en trouve affectée, cet accroissement général du capital constant relativement au capital variable, entraînera nécessairement une *baisse graduelle du taux général du profit*, bien que le taux de la plus-value, c'est-à-dire l'exploitation du travail par le capital, reste invariable. Or, à mesure que la production capitaliste se développe, le capital variable perd en importance relativement au capital constant et au capital total : un même nombre d'ouvriers met en œuvre, grâce au perfectionnement des méthodes de production, une quantité sans cesse croissante de moyens de travail, de matières premières et de matières auxiliaires, c'est-à-dire un capital constant de valeur de plus en plus grande. Cette diminution progressive du capital variable relativement au capital constant et au capital total correspond au perfectionnement de la composition organique du Capital social moyen et est l'indice du progrès de la productivité du travail social. Grâce à l'emploi de plus en plus considérable de machines et de capital fixe, un même nombre d'ouvriers peut mettre en œuvre, dans le même temps, une masse de plus en plus grande de matières premières et auxiliaires. Cette importance croissante de la valeur du capital constant, à laquelle ne correspond nullement une augmentation quantitative des valeurs d'usage, éléments matériels du même capital, entraîne une baisse progressive des prix : chaque produit contient une moindre quantité de travail que dans les stades antérieurs de la production, où le capital avancé pour le travail était plus grand relativement à celui consacré aux moyens de production. La série de chiffres que nous avons établie au commencement de ce chapitre exprime donc la vraie tendance de la production capitaliste, qui est caractérisée par une diminution progressive du capital variable par rapport au capital constant et une baisse correspondante des taux de profit pour des taux de plus-value, (une exploitation du travail) constants ou même croissants. (Nous verrons plus loin que cette baisse est tendancielle et non absolue.) La tendance à une baisse du taux général des profits est donc la *caractéristique capitaliste* du progrès de la productivité du travail social; ce qui ne veut pas dire que d'autres facteurs ne puissent pas déterminer la baisse des taux de profit, mais ce qui exprime qu'il est de l'essence de la production capitaliste d'entraîner par son développement progressif une transformation du taux de la plus-value en des taux de profit de plus en plus petits. Puisque l'importance du travail vivant diminue continuellement par rapport au travail matérialisé (moyens de production) qu'il met en œuvre, il est évident que la quantité de travail vivant non payé, la quantité de plus-value, doit diminuer continuellement par rapport au capital total. Le rapport entre la plus-value et le capital total étant l'expression du taux du profit, celui-ci doit donc diminuer progressivement.

Autant cette loi paraît simple d'après ce que nous venons de développer, autant il a été impossible, ainsi que nous le montrerons plus loin, aux économistes de la découvrir. Le phénomène brutal n'échappa pas à leurs observations; mais toutes les tentatives qu'ils firent pour l'expliquer échouèrent. Et cependant la loi que nous avons énoncée a une importance capitale pour la production capitaliste, au point que l'on peut dire qu'elle est le problème dont la solution a occupé toute l'économie politique depuis Ad. Smith et qui a servi de base à la ligne de démarcation entre les différentes écoles. Il devait en être nécessairement ainsi, si l'on considère que jusqu'aujourd'hui l'économie politique n'était pas parvenue à formuler en termes précis la différence entre le capital constant et le capital variable, à distinguer la plus-value du profit, à concevoir le profit en lui-même indépendamment des différentes formes (profit industriel, profit commercial, intérêt, rente) qu'il revêt, à observer à fond les différences qui se présentent dans la composition organique des capitaux et à analyser la formation du taux général du profit.

C'est à dessein que nous formulons la loi avant de procéder à l'étude des différentes catégories de profits; nous démontrerons ainsi qu'elle est indépendante de ces subdivisions. Le profit, tel que nous l'étudions en ce moment, n'est que la plus-value sous un autre nom, la plus-value rapportée au capital total au lieu de l'être au capital variable qui lui a donné naissance; la baisse du taux du profit n'est donc que la baisse du rapport de la plus-value au capital total et elle est indépendante de toute subdivision de la plus-value en catégories.

Nous avons vu que lorsque le développement capitaliste est arrivé à un stade où la composition du capital répond à la formule  $c : v = 50 : 100$ , un taux de plus-value de 100 %, s'exprime par un taux de profit de 66 ⅔ %, et que lorsque le développement est arrivé à un stade plus élevé, exprimé par la formule  $c : v = 400 : 100$ , le même taux de la plus-value correspond à un taux de profit de 20 % seulement. Ce que nous avons constaté de la sorte pour des capitaux d'un même pays, arrivés à des stades différents de développement, s'applique évidemment aux situations relatives de différents pays inégalement avancés au point de vue de la production capitaliste; et c'est ainsi que dans le pays le moins développé, le taux général du profit s'élève à 66 ⅔ %, alors qu'il n'est plus que de 20 %, dans un pays beaucoup plus avancé.

Cette différence entre les taux de profit d'une nation à l'autre peut s'effacer et même devenir inverse, lorsque le travail est moins productif dans le pays le moins développé, c'est-à-dire lorsqu'une plus grande quantité de travail y produit une quantité moindre de marchandises et qu'une plus grande quantité de valeurs d'échange y est représentée par une moindre quantité de valeurs d'usage. Dans pareil pays, l'ouvrier devrait donner une plus grande partie de son temps de travail à la reproduction de ses moyens de subsistance et consacrer une moindre partie à la production de plus-value, ce qui aurait pour conséquence de faire baisser le taux de cette dernière.

Si, par exemple, dans le pays le moins développé l'ouvrier travaillait ⅔ de la journée pour lui-même et ⅓ pour le capitaliste, sa force de travail, dans l'exemple précédent, serait payée 133 ⅓ et ne laisserait qu'un excédent de 66 ⅔. Au capital variable de 133 ½ correspondrait un capital constant de 59, d'où un taux de plus-value de  $66 \frac{2}{3} / 133 \frac{1}{2} = 50 \%$  et un taux de profit de  $183 \frac{1}{3} \% / 66 \frac{2}{3} \% = 36 \frac{1}{2} \%$  environ.

Comme nous n'avons pas encore étudié les différentes parties du profit et que, par conséquent, elles n'existent pas encore pour nous, notons ce qui suit pour éviter des malentendus : lorsque l'on compare des pays inégalement développés - surtout lorsque l'on met en parallèle un pays de production essentiellement capitaliste avec un autre où le travail n'est pas encore formellement subordonné au capital, mais où le travailleur est réellement exploité par le capitaliste (tel, par exemple, l'Inde où le ryot, pas encore asservi au capital, travaille en paysan indépendant et se voit extorquer par l'usurier, sous forme d'intérêt, non seulement tout son surtravail, mais une part de son salaire) - il est absolument inexact d'apprécier le taux national du profit d'après le taux national de l'intérêt. Dans les pays peu développés l'intérêt englobe tout le profit et même davantage, tandis que dans les pays développés au point de vue capitaliste, il ne représente qu'une partie de la plus-value et par conséquent du profit. Dans ces derniers, le taux de l'intérêt se détermine avant tout par des éléments (avances de l'usurier aux grands propriétaires) qui n'ont rien à voir avec le profit et il exprime seulement quelle est la part prélevée par l'usurier sur la rente foncière.

Lorsque l'on compare deux pays inégalement développés au point de vue capitaliste (dans lesquels le capital a des compositions organiques différentes), il peut se présenter que le taux de la plus-value (l'un des facteurs du taux du profit) soit le plus élevé dans le pays ayant la journée normale de travail la plus courte. Si, par exemple, par suite de l'intensité plus forte du travail, la journée de 10 heures en Angleterre équivaut à la journée de 14 heures en Autriche, il se peut que 5 heures de surtravail de l'ouvrier anglais représentent sur le marché mondial une valeur plus grande que 7 heures de surtravail de l'ouvrier autrichien; sans compter qu'en Angleterre, le surtravail peut-être fourni par une plus grande partie de la journée qu'en Autriche.

On peut également exprimer comme suit la tendance à la baisse du taux du profit correspondant à un taux de plus-value restant constant ou allant même en augmentant : une fraction de plus en plus grande du capital moyen de la société se convertit en moyens de travail tandis que une fraction de plus en plus petite est consacrée au travail vivant. Il en résulte que le travail vivant ajouté aux moyens de travail diminue sans cesse relativement à ceux-ci et que la valeur du travail non payé devient de moins en moins grande par rapport à la valeur du capital total. On peut dire aussi : une partie de plus en plus petite du capital total est convertie en travail vivant. Le capital total absorbe, par conséquent, une quantité de surtravail de, plus en plus petite eu égard à son importance, bien qu'en même temps puisse s'accroître le rapport de la partie non payée à la partie payée du travail. Cette diminution du capital variable relativement au capital constant alors que tous les deux augmentent en valeur absolue, n'est qu'une autre expression de la productivité croissante du travail.

Considérons un capital de 100, ayant la composition  $80 c + 20 v$  et occupant 20 ouvriers; le taux de la plus-value étant de 100 %, ces ouvriers travaillent une demi-journée pour eux et une demi-journée pour le capitaliste. Considérons, dans un pays moins développé, un capital  $20 c + 80 v$  occupant 80 ouvriers, travaillant ⅔ de la journée pour eux et ⅓ pour le capitaliste. Les ouvriers du premier pays produiront une valeur de 40, ceux du second une valeur de 120. Le produit du premier capital est  $80 c + 20 v + 20 p = 120$ , d'où un taux de profit de 20 %; le produit du second est  $20 c + 80 v + 40 p = 140$ , soit un taux de profit de 40 %. Le taux du profit est donc deux fois plus grand dans le second pays que dans le premier, bien que le taux de la plus-value soit deux fois plus élevé dans le premier (100 %) que dans le second (50 %). C'est que le capital a la même valeur dans les deux pays, mais que dans le premier il s'approprie le surtravail de 20 ouvriers seulement, tandis qu'il s'empare de celui de 80 dans le second.

La loi de la baisse progressive du taux du profit ou de l'appropriation décroissante de la plus-value eu égard à la quantité de travail matérialisé mis en œuvre par le travail vivant, n'exclut point l'accroissement absolu du travail occupé et exploité par le capital social, ni l'accroissement absolu du surtravail approprié par ce capital; elle n'empêche pas non plus que les masses de travail et de surtravail asservis aux capitaux individuels aillent en croissant, ni même que le surtravail augmente alors que le nombre de travailleurs reste constant.

Soit une population ouvrière de deux millions, ayant une journée de travail de longueur et d'intensité données, jouissant d'un salaire déterminé et présentant, par conséquent, un rapport donné entre le travail nécessaire et le surtravail. Le travail de ces deux millions d'ouvriers et leur surtravail, source de plus-value, produiront constamment la même valeur. Le rapport de cette dernière au capital constant (rixe et circulant) diminuera à mesure que se produira un accroissement de ce dernier et cette diminution, qui sera accompagnée de la baisse du taux du profit, aura lieu bien que le travail vivant mis en œuvre reste le même et que la même somme de surtravail soit absorbée par le capital. Ce rapport se modifie, non parce que le travail vivant diminue, mais parce que le travail matérialisé, mis en œuvre par le travail vivant augmente. Sa diminution est relative, non absolue, et elle est indépendante de la somme absolue de travail et de surtravail. La baisse du taux du profit résulte, non d'une diminution absolue, mais d'une diminution relative de la partie variable du capital total.

Ce que nous venons de dire de la quantité de travail et de surtravail s'applique à l'augmentation du nombre des travailleurs et, par conséquent, dans les limites de notre hypothèse, à l'accroissement du travail vivant en général et du surtravail en particulier. Supposons que la population ouvrière s'élevant de 2 à 3 millions, le capital variable avancé pour les salaires monte de 2 à 3 millions et que le capital constant passe de 4 à 15 millions. La quantité de plus-value augmentera de moitié, étant données les circonstances que nous avons admises (constance de la journée de travail et du taux de la plus-value), et elle s'élèvera à, 3 millions. Le rapport du capital variable au capital constant qui était 2/4 deviendra 3/15, et le rapport de la plus-value au capital total sera le suivant pour chacun des cas :

I.  $4c + 2v + 2p$ ;  $C = 6$ ,  $p' = 33\%$

II.  $15c + 3v + 3p$ ;  $C = 18$ ,  $p' = 16\%$ .

Par conséquent, bien que la plus-value ait augmenté de moitié, le taux du profit a baissé et il n'est plus que la moitié de ce qu'il était précédemment. Le profit étant la plus-value rapportée au capital de la société, sa grandeur absolue, considérée au point de vue social, est égale à la grandeur absolue de la plus-value; elle a par conséquent subi une augmentation de 50 %, bien que l'expression de son rapport au capital total, c'est-à-dire le taux général du profit, ait diminué considérablement. La baisse progressive du taux du profit *peut* donc se produire alors même qu'il y a augmentation du nombre des ouvriers occupés, accroissement de la quantité absolue de travail mis en œuvre et de surtravail accaparé par le capital, extension de la quantité absolue de plus-value et de profit recueillis. Et non seulement il *peut* en être ainsi, mais, à part les oscillations passagères, il *doit* en être ainsi en régime capitaliste.

Le procès capitaliste de production est de par sa nature un procès d'accumulation. Nous avons vu qu'à mesure que la production capitaliste progresse, la valeur qui devrait être simplement reproduite et conservée augmente par suite de la productivité croissante du travail, alors même que la quantité de travail mise en œuvre reste constante.

A plus forte raison s'accroissent la production quantitative de valeurs d'usage et avec elle la quantité de moyens de production. Le travail supplémentaire nécessaire pour reconvertir en capital cette richesse supplémentaire dépend, non de la valeur, mais de la quantité des moyens de production (y compris les subsistances), car dans le procès de travail c'est la valeur d'usage et non la valeur des moyens de production qui intéresse l'ouvrier. Or, l'accumulation du capital et la concentration capitaliste qui l'accompagne, sont des facteurs matériels de l'extension de la productivité, laquelle ne va pas sans l'accroissement de la population ouvrière, sans la création d'une masse de travailleurs correspondant au capital supplémentaire et dépassant sans cesse les besoins, par conséquent sans une surpopulation ouvrière. Lorsque le capital supplémentaire est momentanément en excès par rapport à la population ouvrière, il se produit une augmentation des salaires qui pousse à l'accroissement de la population ouvrière, en facilitant les mariages et en diminuant la mortalité; cette influence est renforcée par l'application de nouvelles méthodes de création de plus-value (extension et perfectionnement du machinisme) qui hâtent la formation d'une surpopulation artificielle, allant en s'amplifiant à mesure que la misère - en régime capitaliste la misère pousse à la reproduction - qui en est la conséquence devient plus considérable. L'accumulation capitaliste (qui n'est qu'un aspect de la production capitaliste) n'accroît donc pas seulement la quantité de moyens de production devant être convertis en capital; elle provoque en même temps une extension de la population ouvrière en rapport avec l'augmentation des moyens de production et parfois en excès sur elle.

Le développement de la production et de l'accumulation capitalistes entraînent donc nécessairement du surtravail qui peut être approprié et qui l'est en réalité, par conséquent une augmentation de la valeur absolue du profit accaparé par le capital social. Mais ces mêmes lois de la production et de l'accumulation font croître la *valeur* du capital constant plus rapidement que celle du capital variable, et c'est ainsi que tout en attribuant au capital social une quantité de profit plus considérable, elles déterminent la baisse du taux du profit.

Nous faisons abstraction en ce moment de ce que le développement de la production capitaliste et l'accroissement de la productivité du travail social qui en résulte, ont pour conséquence de faire correspondre à une même valeur une quantité sans cesse croissante de valeurs d'usage et de jouissance.

A mesure que se développent la production et l'accumulation capitalistes, le procès du travail prend des proportions plus considérables et exige, dans chaque entreprise, des avances de capital de plus en plus grandes. Ce développement a donc comme condition et comme résultat une concentration croissante des capitaux, accompagnée, mais dans une proportion moindre, d'une augmentation du nombre des capitalistes; il entraîne nécessairement une expropriation progressive des producteurs plus ou moins immédiats. Chaque capitaliste occupant ainsi une masse d'ouvriers de plus en plus considérable (bien que son capital variable diminue par rapport à son capital constant), il en résulte que la somme de plus-value (de profit) qu'il recueille augmente malgré la baisse du taux du profit. Les mêmes causes qui

ramènent les armées ouvrières sous les ordres de quelques capitalistes accentuent sans cesse la disproportion entre la masse de capital fixe, de matières premières et de matières auxiliaires et la masse de travail leurs qui les mettent en œuvre.

Nous pouvons nous borner à signaler que la population ouvrière restant constante, tout accroissement du taux de la plus-value, qu'il résulte d'une prolongation ou d'une intensification de la journée de travail ou d'une baisse de la valeur du salaire par suite de la productivité croissante du travail, doit entraîner une augmentation de la plus-value et de la quantité absolue de profit, bien que le capital variable diminue relativement au capital constant.

L'accroissement de la productivité du travail social, l'intervention décroissante du capital variable dans le capital total, l'accumulation de capital, base du développement continu de la productivité et de la décroissance relative du capital variable, marchent donc de pair, à part des oscillations transitoires, avec l'extension continue de la force de travail mise en œuvre et l'accroissement de la valeur absolue de la plus-value et du profit.

Quelle forme devra revêtir cette double loi de la diminution du *taux* et de l'augmentation *absolue* du profit, se présentant simultanément et résultant des mêmes causes, en admettant, ainsi que nous l'avons fait, que la quantité de surtravail (plus-value) appropriée augmente et qu'au point de vue du capital total (ou d'un capital isolé considéré comme une fraction du capital total) le profit et la plus-value soient identiques ?

Considérons un capital de 100, ayant la composition du capital social moyen, soit, par ex.,  $80 c + 20 v$ . Nous avons vu, dans la deuxième partie de ce volume, que le taux moyen du profit dépend, non de la composition particulière du capital d'une branche de production, mais de la composition moyenne du capital social. Nous avons vu également que si dans un capital de 100 le capital variable diminue relativement au capital constant, le taux du profit baisse, lorsque le degré d'exploitation du travail augmente ou reste invariable et qu'en même temps diminue la grandeur relative de la plus-value, c'est-à-dire son importance par rapport au capital total de 100. Et non seulement il y a diminution de la grandeur relative de la plus-value, mais également de sa grandeur absolue et du profit tombant en partage à ce capital de 100. Le taux de la plus-value étant de 100 %, un capital  $60 c + 40 v$  produit 40 de plus-value, un capital  $70 c + 30 v$  en donne 30 et un capital  $80 c + 20 v$  en fournit 20. La plus-value décroît d'un capital à l'autre, parce que pour un même capital de 100 le travail vivant mis en œuvre va en décroissant et que par conséquent le surtravail, le degré d'exploitation étant le même, suit la même régression. Dans toute partie aliquote du capital social (du capital de composition moyenne) prise comme base pour la détermination de la plus-value - et c'est ainsi qu'on calcule toujours le profit - la baisse relative de la plus-value coïncide avec sa baisse absolue. Dans nos exemples, les taux du profit doivent être respectivement de 40 %, de 30 % et de 20 %, parce que les quantités absolues de plus-value et par suite de profit sont respectivement de 40, de 30 et de 20, et que ces quantités sont produites par un même capital de 100. Cette régression du taux du profit résulte, ainsi que nous l'avons démontré, de ce que nous avons considéré des capitaux à des stades différents du développement de la production capitaliste.

Les mêmes causes qui déterminent, pour un capital donné, une diminution absolue de la plus-value et du profit et par conséquent une baisse du taux du profit, entraînent une augmentation de la quantité de plus-value et de profit appropriée par le capital social (c'est à-dire par l'ensemble des capitalistes). Comment cela petit-il et doit-il se produire ? Qu'y a-t-il au fond de cette apparente contradiction ?

Si une partie aliquote = 100 du capital social (un capital de 100 ayant la composition sociale moyenne) est une grandeur donnée et si par conséquent pour elle une diminution du taux du profit correspond à une diminution absolue de ce dernier, il n'en est pas de même du capital total de la société, ni du capital d'un capitaliste quelconque, qui sont au contraire des grandeurs variables et qui, d'après ce que nous avons admis, doivent varier en raison inverse de la diminution du capital variable qui en fait partie.

Dans l'exemple précédent, le capital  $60 c + 40 v$  produisait 40 de plus-value ou de profit, d'où un taux de profit de 40 %. Si le capital total de la société correspondant à cette composition moyenne avait été d'un million, la plus-value et le profit se seraient élevés à 400.000. Plus tard la composition s'est modifiée et est devenue  $80 c + 20 v$ ; comme le degré d'exploitation du travail est resté le même, la plus-value ou le profit n'a plus été que de 20 par 100 de capital. Mais nous avons démontré que la quantité absolue de plus-value augmente malgré la diminution du taux du profit. Supposons donc qu'au lieu d'être de 400.000 elle se soit élevée à 440.000. Il ne pourra en être ainsi que pour autant que le capital total ait été l'objet d'une augmentation correspondante et qu'il soit devenu 2.200.000. Le capital total aura par conséquent augmenté de 220 %, pendant que le taux du profit baissait de 50 %. Si le capital s'était simplement dédoublé, il n'aurait produit, au taux de 20 %, que la plus-value et le profit donnés par l'ancien capital exploité au taux de 40 %. S'il avait augmenté de moins du double, il aurait produit moins de plus-value et de profit que le capital de 1.000.000 qui, en conservant sa composition, n'aurait dû passer de 1.000.000 qu'à 1.100.000 pour donner 440.000 de plus-value au lieu de 400.000.

Nous retrouvons ici la loi que nous avons développée précédemment, en vertu de laquelle une diminution relative du capital variable, c'est-à-dire une augmentation de la productivité du travail social, a pour condition une augmentation continue du capital total, la quantité de force de travail restant constante. A mesure que s'étend la production capitaliste, se marque la possibilité de l'existence d'une population ouvrière relativement surabondante, résultant non d'une *diminution* mais d'une *augmentation* de la productivité du travail, non d'une disproportion entre le travail et les subsistances ou les

moyens de les produire, mais d'une disproportion entre l'accroissement progressif du capital et de la diminution relative de sa demande d'ouvriers.

Lorsque le taux du profit tombe de 50 %, la quantité de profit ne peut être maintenue que pour autant que le capital soit doublé; car elle ne peut rester constante lorsque le taux du profit diminue que pour autant que le capital augmente en raison directe de la baisse du taux. Lorsque le taux du profit tombe de 40 à 20, le capital total doit augmenter de 20 à 40 pour que la quantité de profit reste la même; de même lorsque le taux du profit tombe de 40 à 8, le capital doit augmenter de 8 à 40. Un capital de 1.000.000 à 40 % et un capital de 5.000.000 à 8 % donnent tous les deux 400.000. La quantité de profit ne pourrait augmenter que si le capital s'accroissait plus que proportionnellement à la baisse du taux du profit, ce qui revient à dire que le capital variable, tout en intervenant pour une part plus petite dans le capital total, ne peut augmenter d'une manière absolue que pour autant que le capital total subisse une augmentation relative plus considérable que la diminution relative du capital variable -, cette augmentation du capital total doit être telle que la fraction de sa composition nouvelle affectée à l'achat de la force de travail soit plus grande que l'ancien capital variable. Un capital total de 100 dans lequel le capital variable tombe de 40 à 20, doit atteindre une valeur supérieure à 200 pour pouvoir employer plus de 40 comme capital variable.

Si même la population ouvrière restait constante et que seules la longueur et l'intensité de la journée de travail augmentaient, le capital total devrait s'accroître; car il doit déjà le faire pour employer l'ancienne quantité de travail dans les anciennes conditions, lorsque sa composition change.

En régime capitaliste, le progrès de la productivité du travail se traduit donc par une tendance à la baisse du taux du profit et par l'augmentation de la quantité absolue de plus-value et de profit, de telle sorte que le capital variable et le profit augmentent en valeur absolue pendant qu'ils diminuent en valeur relative. Ce double effet ne peut se manifester, ainsi que nous l'avons dit, que pour autant que l'accroissement du capital total soit plus rapide que la baisse du taux du profit. Un capital variable devenu plus grand ne peut fonctionner avec un capital total dont la composition a atteint un degré plus élevé ou qui comporte un capital constant agrandi, que pour autant que la grandeur du capital total se soit accrue plus que proportionnellement au progrès de sa composition. Il s'ensuit qu'à mesure que la production capitaliste se développe, le capital nécessaire pour mettre en œuvre une force de travail déterminée devient plus considérable; c'est pour cette raison qu'en régime capitaliste, les progrès de la productivité du travail entraînent nécessairement l'existence permanente d'une surpopulation ouvrière apparente. Si au lieu d'intervenir pour la moitié, comme dans notre hypothèse précédente, le capital variable n'intervient plus que pour 1/6 dans le capital total, il faudra, pour que la même force de travail soit mise en œuvre, que le capital total soit triplé et il devra être sextuplé si l'on veut qu'il occupe deux fois plus de travail.

Ne parvenant pas à trouver une explication de la loi de la baisse du taux du profit, l'Économie politique s'est consolée en invoquant l'accroissement absolu du profit, tant pour le capitaliste isolé que pour le capital de la société; elle n'a mis en avant que des probabilités et des lieux communs vulgaires.

Dire que le profit a pour facteurs le taux du profit d'une part et la grandeur du capital d'autre part, c'est énoncer une tautologie. Dire ensuite qu'il est possible que le profit augmente, alors que le taux du profit diminue, n'avance guère, car il est tout aussi possible que le capital s'accroisse sans que le profit augmente et même lorsqu'il diminue. 100 à 25 % donnent 25 tandis que 400 à 5 % ne donnent que 20<sup>1</sup>. Mais si l'on considère que les mêmes causes qui font baisser le taux du profit accélèrent l'accumulation, c'est-à-dire la formation de capitaux nouveaux, et que chaque capital nouveau met en œuvre de nouvelles quantités de travail et augmente la production de plus-value; si, d'autre part, on tient compte de ce que toute baisse du taux du profit implique un accroissement du capital constant et par conséquent du capital total, le procès cesse d'être mystérieux. On verra plus tard comment on fausse intentionnellement les calculs Pour cacher les augmentations absolues du profit coïncidant avec des diminutions du taux du profit.

Nous avons montré que les mêmes causes qui tendent à faire baisser le taux général du profit, déterminent une accélération de l'accumulation de capital et, par conséquent, un accroissement de la quantité absolue de surtravail (de

<sup>1</sup> « On serait ainsi porté à croire que, quelle que soit la diminution des profits du capital occasionné par l'accumulation des capitaux consacrés à la terre et par la hausse des salaires, la somme totale des profits doit cependant augmenter. Supposons que par l'accumulation renouvelée souvent d'un capital de 100.000 £, le taux des profits tombe successivement de 20 à 19, à 18, à 17 pour cent, toujours en diminuant, on croirait que la somme totale des profits retirés par les possesseurs de ces capitaux successifs, doit toujours être progressive, et qu'elle sera plus forte lorsque le capital est de 200.000 £ que quand il n'est que de 100.000 £, et plus forte encore quand il est de 300.000 £, en continuant ainsi à augmenter, quoique dans une proportion moindre, par suite de toute nouvelle augmentation de capital. Cette progression, cependant, n'est exacte que pendant un certain temps; car 19 pour cent sur 200.000 £ sont plus que 20 pour cent sur 100.000 £; et 18 pour cent sur 300.000 £, sont plus que 19 pour cent sur 200.000 £. Mais lorsqu'une grande somme de capital a été déjà accumulée et que les profits ont baissé, une nouvelle accumulation diminue la somme totale des profits. Supposons, par exemple, que l'accumulation soit de 1.000.000 et les profits de 7 pour cent, la totalité des profits montera à 70.000 £ qu'on ajoute ensuite à ce million un capital de 100.000 £, et que les profits baissent à 6 pour cent, les capitalistes ne recevront plus que 66.000 £, c'est-à-dire 4.000 £ de moins, quoique le capital se trouve porté de 1.000.000 £ à 1.100.000 £ » (Ricardo, *Principes de l'Economie politique*, Chap. VII, dans les *Œuvres complètes*, Edition Guillaumin, 1847, p. 95 et 96).

En effet, Ricardo admet ici que le capital augmente de 4.000.000 à 4.106.000 c'est-à-dire de 10 %, tandis que le taux du profit tombe de 7 à 6, c'est-à-dire de 14 2/7 %. *Hinc illae lacrimae.* (« D'où ces larmes » - N.R.)

plus-value, de profit). De même que tout paraît renversé dans la concurrence, ou plus exactement dans la conscience des agents de la concurrence de même les facteurs qui, selon cette loi, sont en concordance, semblent en apparence être en contradiction. Il est manifeste que, dans les conditions énoncées plus haut, un capitaliste disposant d'un grand capital doit réaliser plus de profit qu'un petit capitaliste, dont les profits sont élevés en apparence. L'observation la plus superficielle montre en outre que dans certaines circonstances le grand capitaliste tire parti de cette situation et réduit intentionnellement le taux de son profit, en temps de crise par exemple, pour se tailler de la place sur le marché et en expulser les petits. C'est avant tout le capital commercial, dont nous nous occuperons plus loin en détail, qui présente ces phénomènes, qui font apparaître la baisse du profit comme une conséquence de l'agrandissement de l'entreprise et du capital; nous donnerons plus tard l'expression scientifique véritable de cette fausse conception.

On en arrive à des conclusions tout aussi superficielles lorsque l'on compare les taux de profit dans différentes branches d'affaires, soumises les unes à la libre concurrence, les autres au monopole. Toute la vulgarité de pensée des agents de la concurrence se retrouve chez notre Roscher, lorsqu'il dit que la réduction du taux du profit est « plus humaine et plus sage ». La baisse du taux du profit apparaît ici comme une *conséquence* de l'augmentation du capital et du calcul du capitaliste, attendant de cette baisse une augmentation de la valeur absolue de son profit. Chez tous, sauf chez A. Smith dont nous parlerons plus loin, ces idées ont pour base une ignorance complète de la nature du taux général du profit et cette conception bizarre que les prix sont faits en réalité par l'addition d'un profit plus ou moins arbitraire à la valeur réelle des marchandises. Quelles que singulières que soient ces idées, elles résultent cependant nécessairement de l'intervention apparente que la concurrence communique aux lois immanentes de la production capitaliste.

La loi en vertu de laquelle la baisse du taux du profit provoquée par le développement de la productivité est accompagnée d'une augmentation absolue du profit, a également pour conséquence que toute baisse des prix des marchandises issues de la production capitaliste ne va pas sans une augmentation relative des profits qui y sont contenus et qui sont réalisés par leur vente.

Par suite du développement de la force productive et des progrès correspondants de la composition du capital, une quantité de plus en plus grande de moyens de production est mise en œuvre par une quantité de plus en plus petite de travail; il en résulte que chaque fraction du produit total, chaque marchandise absorbe moins de travail vivant et contient moins de travail matérialisé, que l'on considère ce dernier comme provenant de l'usure du capital fixe ou qu'on l'envisage comme provenant des matières premières et auxiliaires mises en œuvre. Chaque marchandise contenant ainsi moins de travail passé (fourni par les moyens de production) et moins de travail présent (vivant), son prix diminue nécessairement. Cependant la quantité de profit qu'elle représente peut augmenter, et il suffit pour cela que le taux de la plus-value absolue ou relative augmente; la marchandise contiendra, il est vrai, moins de travail nouveau, mais la fraction non payée de celui-ci aura augmenté par rapport à la fraction payée. Pareille conséquence ne se constate cependant que dans certaines limites. En effet, la diminution - cette diminution s'accroît de plus en plus à mesure que la production se développe - de la quantité de travail vivant incorporé à chaque marchandise est accompagnée d'une diminution de la quantité de travail non payé, quel que soit l'accroissement de cette dernière relativement à la quantité de travail payé. Sous l'action des progrès de la productivité du travail, le profit correspondant à chaque marchandise diminue considérablement malgré l'accroissement du taux de la plus-value; et cette diminution (de même que la baisse du taux du profit) n'est ralentie que par la dépréciation des éléments du capital constant et l'action des autres facteurs, dont nous nous sommes occupés dans la première partie de ce volume, qui poussent à l'accroissement du taux du profit alors que le taux de la plus-value reste constant ou même est en décroissance.

Dire que le prix des marchandises dont l'ensemble constitue le produit total diminue, c'est dire qu'une même quantité de travail est incorporée à une quantité plus grande de marchandises ou que chaque marchandise prise isolément contient moins de travail qu'auparavant; ce cas se présente même lorsque le prix d'une partie seulement du capital constant augmente, par exemple, le prix des matières premières. A part quelques exceptions (comme lorsque la production du travail diminue dans une même mesure tous les éléments du capital constant et du capital variable), le taux du profit baisse malgré l'élévation du taux de la plus-value :

1. lorsque le travail vivant nécessaire étant devenu moindre, la fraction non payée de ce travail, bien que représentant une partie plus considérable de ce dernier, est plus petite qu'auparavant;
2. lorsque le capital ayant atteint une composition plus élevée, ce progrès a pour conséquence de faire diminuer, dans chaque marchandise, la fraction de la valeur représentant le travail vivant par rapport à l'autre fraction représentant les matières premières, les matières auxiliaires et l'usure du capital fixe.

Cette modification du rapport des éléments du prix de chaque marchandise exprime une diminution du capital variable par rapport au capital constant, et comme cette diminution est absolue pour une quantité donnée (100 par exemple) de capital, elle est aussi absolue pour toute marchandise considérée comme une fraction du capital reproduit. Cependant, si l'on calculait le taux du profit d'après les éléments des prix de chaque marchandise prise isolément, on s'écarterait sensiblement du taux réel et cela pour la raison suivante :

Le taux du profit est calculé d'après la totalité du capital employé, mais seulement pour une période déterminée, qui est d'un an en pratique; il est égal au quotient, rapporté à 100, de la plus-value (du profit) réalisée en un an divisée par le

capital total. Il n'est donc pas nécessairement égal au taux qui serait calculé, non pour un an, mais pour une période de rotation; les deux taux ne sont égaux que lorsque la période de rotation est exactement d'un an.

Le profit réalisé pendant un an est la somme des profits pendant cette année sur les marchandises produites et vendues. Si nous calculons le profit par rapport au prix de revient, nous trouvons que le taux est exprimé par  $p / K$ , expression dans laquelle  $p$  représente le profit réalisé pendant l'année et  $K$  la somme des prix de revient des marchandises produites et vendues pendant la même période. Il saute aux yeux que le taux  $p / K$  ne peut-être égal à  $p / C$ , le taux réel du profit (le profit total divisé par le capital total), que pour autant que l'on ait  $K = C$ , c'est-à-dire que le capital fasse une rotation par an.

Considérons un capital industriel dans trois situations différentes :

1. Un capital de 8000 £ produit et vend annuellement 5000 pièces de marchandises, à raison de 30 sh. la pièce; d'où une rotation annuelle 7500 £. Le profit sur chaque pièce étant de 10 sh. (soit 2500 £ sur les 5000 pièces produites en une année), chaque pièce contient 20 sh. de capital et 10 sh. de profit, ce qui conduit à un taux de profit de  $10/20 = 50\%$ . La somme de 7500 £, en rotation pendant une année, se décompose en 5000 £ de capital et 2500 £ de profit, d'où pour la rotation, un taux  $p / K$  du profit s'élevant également à  $50\%$ . Par contre le taux de profit  $p / C$  calculé sur le capital total est de  $2500 / 8000 = 31 \frac{1}{4}\%$ .
2. Le capital est maintenant de 10.000 £ et par suite d'une productivité plus grande du travail, il produit annuellement 10.000 pièces, au prix de revient de 20 sh.; il les vend à 24 sh., faisant un profit de 4 sh. par pièce. Le prix du produit annuel est donc de 12.000 £, dont 10.000 de capital et 2000 de profit. Le profit  $p / K$  est maintenant de  $4 / 20 = 20\%$  par pièce et de  $2000 / 10\ 000$ , c'est-à-dire également de  $20\%$ , pour la rotation annuelle; et comme le capital total (10.000 £) est égal à la somme des prix de revient,  $p / C$ , le véritable taux du profit est également de  $20\%$ .
3. La productivité croissante du travail a entraîné une augmentation du capital; celui-ci s'élève maintenant à 15.000 £ et produit annuellement 30.000 pièces, au prix de revient de 13 sh. Ces pièces sont vendues avec 2 sh. de profit, soit à 15 sh. La rotation annuelle est donc de  $30.000 \times 16\ sh. = 225.000$  dont 19.500 de capital et 3000 de profit, et nous avons :  $p / K = 2 / 13 = 3\ 000 / 19\ 000 = 15\ 5/13\%$ ,  $p / C = 3\ 000 / 15\ 000 = 20\%$ .

Nous voyons donc que c'est uniquement dans le cas II, où le capital en rotation est égal au capital total, que le taux du profit par pièce ou par rotation est le même que le taux calculé d'après le capital total. Dans le cas I, où la somme en rotation est plus petite que le capital total, le taux du profit calculé par rapport au prix de revient est plus élevé, et dans le cas III, où le capital total est plus petit que la somme en rotation, ce taux est plus bas que le véritable taux du profit calculé par rapport au capital total. Il en est ainsi d'une manière générale.

Dans la pratique commerciale, la rotation est souvent calculée inexactement. On admet que le capital a fait une rotation dès que la somme des prix des marchandises vendues est égale au capital avancé; cependant le *capital* n'a fait une rotation complète que lorsque la somme des *prix de revient* des marchandises vendues est égale au capital avancé. - F. E.]

Nous voyons ici une fois de plus combien il est important, dans la production capitaliste, de considérer une marchandise ou le produit d'une période, non pas isolément comme une simple marchandise, mais comme un produit en rapport à la fois avec un capital qui a été avancé pour l'obtenir et avec le capital total de la branche de production à laquelle il appartient.

Bien que le *taux* du profit doive être calculé en rapportant la plus-value réalisée, non à la partie de capital qui a été consommée et qui réapparaît dans la marchandise, mais à cette partie augmentée de celle qui a été employée sans être consommée et qui, pour cette raison, continue à fonctionner dans la production, il n'est pas moins vrai que la *quantité du profit* ne peut être égale qu'à la plus-value contenue dans la marchandise et réalisée par la vente.

Lorsque la productivité de l'industrie s'accroît, le prix des marchandises tombe; elles contiennent moins de travail payé et non payé. Si, par exemple, le même travail fabrique trois fois plus de produits, chaque marchandise contient ? de travail en moins et, comme le profit est une fraction du travail contenu dans la marchandise, il doit diminuer par unité de marchandise, même, du moins dans certaines limites, lorsque le taux de la plus-value augmente. Dans tous les cas, le profit sur le produit total ne tombe pas au-dessous de son quantum originaire aussi longtemps que le capital emploie le même nombre d'ouvriers, exploités au même degré. (Le même résultat est obtenu quand on emploie moins d'ouvriers exploités à un degré plus élevé.) En effet, la quantité des produits augmente dans la même proportion que tombe le profit par unité de produit. Ce profit resté le même se répartit maintenant autrement sur les marchandises, ce qui ne change rien à la répartition, entre ouvriers et capitalistes, de la valeur ajoutée par le travail vivant. La somme de profit ne peut augmenter que si le surtravail non payé augmente, la quantité de travail restant la même, ou si le nombre des ouvriers devient plus considérable, le degré d'exploitation du travail restant invariable, ou par ces deux causes à la fois. Dans tous ces cas - qui, selon notre hypothèse, supposent l'accroissement du capital constant par rapport au capital variable et l'accroissement du capital total - chaque marchandise contient moins de profit et le taux du profit baisse même par marchandise; un même quantum de travail correspond à une quantité plus grande de marchandise et chaque marchandise coûte moins cher. Considérée d'une manière abstraite, la baisse du prix de la marchandise par suite d'une augmentation de la productivité (qui entraîne une augmentation de la quantité de marchandise, celle-ci étant moins chère) peut ne pas affecter le taux du profit. Il suffit, par exemple, que l'augmentation de la productivité agisse également et simultanément sur tous les éléments de la marchandise, de manière à faire baisser le prix de celle-ci en raison directe de l'augmentation de la productivité du travail, et que le rapport entre les éléments de la marchandise reste le même. Le taux

du profit pourrait même hausser, si l'élévation du taux de la plus-value était accompagnée d'une dépréciation considérable des éléments du capital constant et surtout du capital fixe; cette hausse ne se maintiendrait pas cependant et disparaîtrait à la longue. Dans aucun cas, la baisse du prix d'une marchandise ne permet à elle seule de formuler une conclusion quant au mouvement du taux du profit; car tout dépend de l'importance du capital qui est engagé dans la production. Supposons que le prix d'une aune de tissu tombe de 3 sh. à 1 ? sh., et que l'on sache que le prix, qui avant la baisse était composé de 1 ? sh. de capital constant (fil, etc.), ? sh. de salaire et ? sh. de profit, comprenne après celle-ci 1 sh. de capital constant, ? de sh de salaire et ? sh. de profit. Rien ne permettra de conclure à une variation ou au maintien du taux du profit; pour pouvoir le faire, on devrait savoir si et de combien le capital total a augmenté et combien d'aunes il produit en plus dans le même temps.

Cette action de la productivité du travail, résultant de la nature même de la production capitaliste, qui fait tomber le prix des marchandises en en accroissant la quantité, baisser le profit pour chaque marchandise et le taux du profit pour l'ensemble tout en en augmentant la somme totale, se manifeste à la surface uniquement par la réduction du profit par marchandise, la baisse des prix et l'augmentation du profit sur l'ensemble (augmenté) des produits. Aussi le vulgaire se figure-t-il que c'est par un simple acte de volonté que le capitaliste prend moins de profit sur chaque marchandise et se dédommage en en produisant un plus grand nombre; d'où également la théorie du profit *upon alienation* (profit par la vente), que l'observation du capital commercial a fait naître.

Nous avons vu précédemment, dans les quatrième et septième parties du premier volume, que la productivité croissante du travail, en augmentant la quantité et en diminuant le prix des marchandises, n'affecte pas le rapport entre le travail payé et le travail non payé entrant dans un produit, sauf lorsqu'il s'agit de marchandises jouant un rôle décisif dans le prix de la force de travail.

Comme dans la concurrence tout apparaît à rebours, le capitaliste peut s'imaginer :

1. qu'en diminuant les prix, il réduit son profit par unité de marchandise, mais qu'il augmente son profit total en vendant plus de marchandises;
2. qu'il fixe lui-même le prix de chaque marchandise et obtient par une simple multiplication le prix du produit total, alors que les faits se suivent dans un ordre inverse, c'est-à-dire que la première opération est une division (vol.1, chap. XII, p. 137) et que la multiplication, qui arrive seulement en second lieu, n'est exacte que si elle a cette division pour base.

Quant à l'économiste vulgaire, il ne fait rien d'autre que de traduire en un langage en apparence plus théorique et plus général, les idées bizarres des capitalistes engagés dans la concurrence et de s'éreinter pour donner à ses propositions une structure scientifique.

En réalité, la baisse des prix, accompagnée de l'accroissement du profit à mesure que les marchandises deviennent moins chères et plus abondantes, n'est qu'une autre expression de la loi de la baisse du taux du profit se produisant concurremment avec une augmentation de la quantité de profit. Nous n'avons pas plus à rechercher ici jusqu'à quel point la baisse du taux du profit peut marcher de pair avec une hausse des prix que nous n'avons eu à le faire dans le vol. 1, p. 137 à propos de la plus-value relative. Le capitaliste qui applique des méthodes de production perfectionnées et non encore généralisées, vend. au-dessous du prix du marché et au-dessus de son coût de production, et profite d'un taux de profit plus élevé jusqu'à ce que la concurrence ramène ce dernier au niveau commun. Mais pendant qu'il est ramené à la période de l'égalité des taux de profit, il a donné plus d'importance à son capital engagé, et suivant la, mesure de cet accroissement, il est à même d'utiliser soit le même nombre, soit plus d'ouvriers qu'avec l'ancienne méthode et de produire une quantité de profit égale ou plus grande.

## Chapitre IX : Facteurs antagonistes

Lorsque l'on compare le développement énorme de la productivité du travail social, même en ne considérant que ces trente dernières années, à la productivité des périodes antérieures, lorsque l'on considère notamment la masse énorme de capital fixe que la production sociale absorbe en dehors de ce qui est représenté par l'outillage proprement dit, on voit qu'il ne s'agit plus seulement de résoudre la difficulté qui a occupé les économistes et qui consiste à déterminer la cause de la baisse du taux du profit, mais qu'il importe bien plus d'expliquer pourquoi cette baisse n'est pas plus grande, ni plus rapide. Des facteurs antagonistes interviennent pour paralyser l'action de la loi générale et la ramener à une simple influence tendancielle, ce qui nous a amené à parler non pas de la baisse mais de la tendance à la baisse du taux général du profit. Parmi ces facteurs antagonistes les plus importants sont les suivants :

### 1. L'accroissement de l'exploitation du travail

Pour exploiter davantage le travail, pour s'appropriier plus de surtravail et de plus-value, le capitaliste prolonge la journée de travail et intensifie celui-ci. Nous avons étudié longuement ces deux questions en nous occupant, dans notre premier volume, des plus-values absolue et relative. Souvent l'intensification du travail est réalisée par un accroissement du capital constant par rapport au capital variable, par conséquent au prix d'une baisse du taux du profit; tel est le cas lorsqu'on augmente le nombre des machines-outils ou des métiers conduits par chaque ouvrier. On constate alors le fait qui accompagne généralement la production de la plus-value relative, c'est-à-dire que les causes qui font hausser le taux de la plus-value provoquent une réduction de la masse de plus-value rapportée à l'ensemble du capital engagé. Le travail peut aussi être rendu plus intense par d'autres procédés, notamment une accélération de la marche des machines, leur permettant de mettre en œuvre pendant le même temps une plus grande quantité de matières premières, ce qui il est vrai hâte leur usure, mais n'affecte pas le rapport entre leur valeur et le salaire des travailleurs qui les conduisent. Mais c'est la prolongation de la journée de travail, cette invention de l'industrie moderne, qui est avant tout l'arme dont se sert le capitaliste, parce qu'elle lui permet de s'approprier une plus grande quantité de surtravail, tout en ne modifiant que fort peu le rapport entre le travail en action et le capital constant en mouvement, et en diminuant en réalité la valeur relative de ce dernier. Nous avons démontré - et c'est là le vrai mystère de la baisse du taux du profit - que tous les procédés pour produire la plus-value relative tendent d'une part à retirer d'une quantité donnée de travail le plus de plus-value possible, d'autre part à faire correspondre le moins de travail possible à une avance donnée de capital; de telle sorte que les mêmes causes interviennent pour augmenter le degré d'exploitation du travail et diminuer la quantité de travail mise en activité par un même capital. Tels sont les facteurs antagonistes qui, tout en augmentant le taux de la plus-value, réduisent la quantité de plus-value produite par un capital déterminé et réduisent par conséquent le taux du profit. A côté d'eux, il convient de citer encore l'emploi en masse de femmes et d'enfants, car la famille entière doit venir grossir le tribut de surtravail à payer au capital, dût-il en résulter, ce qui cependant n'est pas généralement le cas, une augmentation du total de salaires qui lui est alloué. Tout ce qui augmente la plus-value relative par un simple perfectionnement des procédés et sans accroissement du capital engagé, tend au même but, même lorsque ce perfectionnement ne se traduit pas, comme c'est le cas dans l'agriculture, par une extension du capital constant par rapport au capital variable et s'affirme uniquement par un accroissement du produit par rapport à la force de travail mise en œuvre. Enfin le même effet est atteint lorsque la force de travail (qu'elle produise des objets de consommation ou des moyens de production) est affranchie des obstacles qui en contrarient la circulation, des entraves et des atteintes qui en restreignent le libre fonctionnement, à condition toutefois qu'il n'en résulte aucune modification du rapport entre le capital constant et le capital variable.

Il faut également comprendre parmi les influences accélérant la baisse du taux du profit, les augmentations passagères de la plus-value qui se produisent continuellement, tantôt dans une branche, tantôt dans une autre, parce que des capitalistes mettent en application des inventions avant qu'elles ne soient tombées dans le domaine public.

La quantité de plus-value produite par un capital déterminé est le produit de deux facteurs : le taux de la plus-value et le nombre d'ouvriers occupés, c'est-à-dire la quantité absolue de capital variable. Or les causes qui font monter le taux de la plus-value relative font diminuer en général la quantité de force de travail mise en œuvre; mais ces mouvements opposés ne se font pas toujours dans la même mesure, et la tendance à la baisse du taux du profit est souvent enrayée, notamment par la hausse du taux de la plus-value résultant de la prolongation de la journée de travail.

Nous avons vu qu'un accroissement du capital total engagé, tout en déterminant la baisse du taux du profit, provoque une augmentation de la masse de celui-ci, et que pour un même capital variable, la plus-value est égale au profit. Nous avons vu également que la masse et le taux de la plus-value augmentent parallèlement, la société ayant une tendance à mettre en œuvre une quantité de plus en plus grande de force de travail (ce qui augmente la masse de, la plus-value) et à rendre de plus en plus intense le degré d'exploitation des travailleurs (ce qui en augmente le taux). Cependant quand on considère un capital déterminé, il peut arriver que la plus-value hausse comme taux alors qu'elle baisse comme quantité, ce qui provient de ce que le taux résulte de la mise en valeur du capital variable, tandis que la quantité dépend du rapport entre le capital variable et le capital total.

Le taux de la plus-value augmente alors que le capital constant ne croit pas ou ne croit guère par rapport au capital variable; il en résulte qu'il détermine directement la masse de la plus-value et, par conséquent, le taux du profit. Ce fait n'infirme pas la loi générale, mais a pour conséquence de lui assigner une action tendancielle, que des facteurs antagonistes peuvent affaiblir, ralentir et même arrêter. Mais comme les causes qui augmentent le taux de la plus-value (même la prolongation du travail est un résultat de la grande industrie) sont les mêmes que celles qui tendent à réduire la

quantité de force de travail mise en œuvre par un capital déterminé, les mêmes influences interviennent pour accélérer et pour retarder la diminution du taux du profit. Lorsqu'un ouvrier est astreint à faire le travail de deux, dans des circonstances où ces deux occupés rationnellement pourraient faire le travail de trois, il fournira autant de plus-value que les deux (d'où une augmentation du taux de celle-ci), mais moins de plus-value que les trois. Dans ce dernier cas, la plus-value aura diminué comme quantité et augmenté comme taux. Lorsque le taux de la plus-value augmente pour toute la population occupée, il y a accroissement de la quantité de plus-value, bien que la population reste stationnaire. Cet accroissement est plus rapide lorsque la population augmente, bien que dans ce cas il y ait une diminution du rapport du capital total au nombre d'ouvriers occupés.

Avant de nous éloigner de ce point, insistons encore sur ce fait que pour un capital déterminé, le *taux* de la plus-value peut augmenter, alors que la *quantité* diminue et inversement. La quantité est égale, il est vrai, au taux multiplié par le nombre d'ouvriers; mais le taux est calculé non d'après le capital total, mais d'après le capital variable, c'est-à-dire par journée de travail. Au contraire, pour un capital déterminé le *taux du profit* ne peut varier que pour autant que la *quantité de plus-value* varie, et il varie dans le même sens que cette dernière.

## **2. La réduction du salaire au-dessous de la valeur de la force de travail.**

Nous ne faisons que mentionner ce facteur qui, de même que beaucoup d'autres, n'a rien à voir avec l'analyse générale du capital et doit être étudié dans le chapitre de la concurrence, dont nous ne nous occupons pas dans cet ouvrage. Il figure cependant parmi ceux dont l'action est la plus énergique pour enrayer la tendance à la baisse du taux du profit.

## **3. La dépréciation des éléments du capital constant.**

Tout ce qui a été dit, dans la première partie de ce volume, des causes qui augmentent le taux du profit indépendamment du taux de la plus-value s'applique ici, notamment que le capital constant augmente moins rapidement en valeur qu'en importance matérielle. C'est ainsi que la quantité de coton qu'un ouvrier fileur met journellement en œuvre dans une fabrique moderne est incomparablement plus considérable que celle que le fileur du siècle dernier travaillait au rouet, alors que la valeur du coton est loin d'avoir augmenté dans la même mesure. Il en est de même des machines et de tout le capital fixe.

L'évolution qui pousse à l'augmentation du capital constant par rapport au capital variable tend à faire baisser, par la productivité croissante du travail, la valeur des éléments qui le constituent et à empêcher que sa valeur absolue augmente aussi rapidement que son importance matérielle. Il peut même arriver que la masse des éléments du capital constant s'accroisse alors que sa valeur reste invariable ou même diminue.

La dépréciation des éléments matériels du capital sous l'action du développement de l'industrie est également un des facteurs qui agissent sans cesse pour contrarier la baisse du taux du profit, bien qu'elle puisse aussi diminuer dans certaines circonstances la masse de profit, notamment lorsqu'elle a pour effet de réduire l'importance du capital engagé. Une fois de plus nous constatons que les mêmes causes provoquent et entraînent la baisse du taux du profit.

## **4. La surpopulation relative**

La formation d'une surpopulation relative est activée par le développement de la productivité du travail et la baisse du taux du profit qui le caractérise. Elle est cause que dans nombre de branches de production le travail reste plus ou moins subordonné au capital et que cette subordination persiste plus longtemps que ne le comporte, à première vue, le degré général du développement; il en est ainsi à cause de l'avalissement du prix et de l'augmentation croissante de la force de travail disponible ainsi que de la résistance qu'opposent certaines branches de production à la substitution des machines au travail manuel.

Mais, d'autre part, cette surpopulation relative devenue inoccupée à cause de la prépondérance prise par le capital constant dans certaines branches de production, pousse à la création de nouvelles industries, surtout dans le domaine de la consommation de luxe. Dans les deux cas, le capital variable constitue une partie considérable du capital total et le salaire reste au-dessous de la moyenne, de sorte que dans ces branches de production la plus-value est exceptionnellement élevée comme taux et comme quantité. Comme le taux général du profit résulte du nivellement des taux de profit dans les différentes industries, nous constatons de nouveau que la cause qui provoque la tendance à la baisse du taux du profit paralyse en même temps son effet.

## **5. Le commerce international.**

Le commerce international, en diminuant le prix des éléments du capital constant et des aliments pour lesquels est dépensé le capital variable, fait hausser à la fois le taux de la plus-value et le taux du profit. D'autre part, en poussant à l'agrandissement de l'échelle de la production, en accélérant l'accumulation, il provoque une diminution de l'importance du capital variable par rapport au capital constant et par conséquent la baisse du taux du profit. De même, le commerce international qui était un facteur de la production capitaliste lorsqu'elle commençait à se développer, en devient un produit dès qu'un marché international est indispensable pour l'écoulement des marchandises. (Cet aspect double du commerce international a complètement échappé à Ricardo).

Ici se pose une question qui à proprement parler sort du cadre de nos recherches : Le taux de profit plus élevé que réalisent les capitaux engagés dans le commerce international et surtout dans le commerce colonial, a-t-il pour conséquence l'augmentation du taux général du profit ?

Le commerce international rapporte un profit dont le taux est plus élevé parce qu'il offre des marchandises à des pays moins avancés au point de vue des procédés de fabrication et qu'il peut, tout en les leur cédant à un prix inférieur au leur, les vendre au-dessus de leur valeur. Le travail des pays avancés compte dans ce cas comme travail d'un poids spécifique plus élevé et est porté en compte comme travail de qualité supérieure, bien qu'il ne soit pas payé comme tel; d'où nécessairement une hausse du taux du profit. Ce qui n'empêche pas que le produit soit fourni au pays dans lequel on l'exporte à un prix moins élevé que celui auquel ce dernier pourrait le produire, la quantité de travail qui y est incorporé par le pays exportateur étant beaucoup moindre que celle que le pays moins avancé devrait y consacrer; de même un fabricant qui applique une nouvelle invention avant qu'elle soit généralisée, peut profiter de la productivité spécifique plus élevée du travail qu'il met en œuvre et réaliser un surprofit en vendant ses marchandises moins cher que ses concurrents, bien qu'à un prix qui en dépasse notablement la valeur.

D'autre part, les capitaux engagés dans les colonies rapportent des profits d'un taux plus élevé, parce que telle est la règle dans les pays peu avancés au point de vue économique, où l'on fait travailler des esclaves et des coolies et où l'on exploite le travail avec plus d'âpreté. A moins que des monopoles ne fassent sentir leur influence, rien ne s'oppose sous un régime de libre concurrence à ce que ces taux plus élevés contribuent à une majoration du taux général du profit<sup>2</sup>. Cependant Ricardo n'est pas de cet avis. D'après lui l'argent des marchandises vendues aux pays étrangers sert à importer des marchandises provenant de ces pays et qui, vendues dans les pays qui les importent, rapportent tout au plus un bénéfice exceptionnel et passager aux producteurs qui ont été les points de départ de l'échange. L'erreur de Ricardo apparaît dès qu'on fait abstraction de la monnaie. Le pays qui expédie aux colonies échange moins de travail contre plus de travail, bien que la différence, comme dans tout échange entre le capital et le travail, ne profite qu'à une classe. Mais le taux du profit est plus élevé dans les colonies, ce qui, dans des conditions naturelles défavorables, correspond à une dépréciation de la valeur des marchandises; par conséquent s'il y a compensation, elle n'a pas lieu au niveau primitif, comme le croit Ricardo.

D'un côté, le commerce international développe la production capitaliste et, par conséquent, la diminution du capital variable par rapport au capital constant; d'autre part, en exagérant les besoins de l'étranger, il provoque la surproduction et entraîne ainsi à la longue un effet opposé.

Nous voyons donc qu'en général les causes qui déterminent la baisse du taux général du profit mettent en jeu des facteurs antagonistes, qui retardent, ralentissent et paralysent en partie cette chute, qui ne suppriment pas la loi, mais en affaiblissent l'action, si bien que celle-ci ne frappe les yeux que dans des circonstances spéciales et lorsqu'on l'observe pendant une période de longue durée.

Avant d'aller plus loin et afin d'éviter tout malentendu, nous énoncerons de nouveau deux principes que nous avons déjà mis en évidence à plusieurs reprises :

*Primo*. - Le même procès, qui au cours du développement de la production capitaliste détermine la baisse des prix des marchandises, entraîne la modification de la composition organique du capital productif de la société et, par conséquent, la baisse du taux du profit. La diminution du coût relatif de chaque marchandise, même en y comprenant l'usure de l'outillage, ne doit donc pas être identifiée avec l'augmentation de la valeur du capital constant par rapport à celle du capital variable, bien que toute diminution du coût relatif du capital constant, l'importance de ses éléments matériels restant invariable ou augmentant, entraîne la baisse du taux du profit, c'est-à-dire une diminution de la valeur du capital constant par rapport à celle du capital variable.

*Secundo*. - De ce que le travail vivant contenu dans les différentes marchandises représentant le produit du capital diminue de plus en plus par rapport aux matières et aux moyens de production qui y sont incorporés, il ne résulte nullement que le travail non payé qu'elles contiennent diminue relativement au travail payé. Le contraire est vrai; la partie non payée augmente par rapport à la partie payée, par suite de la diminution soit absolue, soit relative de cette dernière, par suite de l'accroissement de la plus-value absolue ou relative. A la tendance à la baisse du taux du profit se rattache une tendance à la hausse du taux de la plus-value, c'est à-dire du degré d'exploitation du travail. Rien de plus absurde donc que d'expliquer la baisse du taux du profit par une hausse du taux des salaires, bien que le fait puisse se présenter exceptionnellement. La statistique ne parvient à analyser d'une manière intelligente les salaires aux différentes époques et dans les différents pays que si elle part d'une saine compréhension des rapports qui déterminent le taux du profit. Celui-ci baisse, non parce que le travail devient moins productif, mais parce que sa productivité augmente; la baisse du taux de la plus-value et celle du taux du profit ne sont que des expressions capitalistes de l'accroissement de la productivité du travail.

## 6. L'accroissement du capital par actions.

---

<sup>2</sup> Dans le passage suivant où il vise surtout A. Smith, Ricardo a tort : « Nous ne différons qu'en ceci : ils prétendent que la hausse générale des profits doit en amener l'égalité; et moi, je soutiens que les profits de la branche de commerce favorisée doivent retomber promptement au niveau général ». Ricardo, *Œuvres complètes*, p. 101. Edit. Guillaumin, 1847.

Aux cinq facteurs dont nous venons d'analyser l'influence, il convient d'ajouter le suivant sur lequel nous ne nous appesantirons guère pour le moment. A mesure que la production capitaliste et l'accumulation du capital se développent, une partie de ce dernier n'est utilisée que pour produire des intérêts; non pas des intérêts comme ceux qui accompagnent les prêts d'argent et qui n'ont rien à voir avec le taux général du profit, qui part de l'expression : intérêt + profits de toute nature + rente; mais des dividendes comme ceux qu'abandonnent, déduction faite de tous les frais, grands et petits, les capitaux engagés dans les grandes entreprises industrielles, telles que les chemins de fer, etc. Bien que ces capitaux ne contribuent pas à l'égalisation des taux de profit, puisqu'ils donnent un profit inférieur à la moyenne, on peut cependant les faire entrer théoriquement en ligne de compte pour le calcul du taux général. Celui-ci, devient alors plus petit que celui qui existe en apparence et qui attire les capitalistes, car c'est précisément dans ces entreprises que le capital constant est le plus grand par rapport au capital variable.

## Chapitre X : Le développement des contradictions immanentes de la loi

### 1. Considérations générales

Nous avons vu, dans la première partie de ce volume, que le taux du profit est toujours inférieur à celui de la plus-value et nous venons d'exposer que même l'accroissement du taux de la plus-value a une tendance à se traduire par une baisse du taux du profit. Les deux taux ne sont égaux que dans le seul cas où  $c$  est égal à zéro, c'est-à-dire lorsque le capital est exclusivement avancé pour le salaire. La baisse du taux du profit n'est accompagnée d'une baisse du taux de la plus-value que lorsque le rapport entre la valeur du capital constant et la quantité de force de travail reste invariable ou que cette dernière augmente par rapport à la première. Si Ricardo confond le taux du profit avec le taux de la plus-value, c'est parce qu'il assigne une grandeur constante à la journée de travail, qu'elle soit intensive ou extensive.

La baisse du taux du profit et l'accélération de l'accumulation sont des manifestations d'un même phénomène, puisqu'elles expriment l'une et l'autre le développement de la productivité. L'accumulation accentue la baisse du taux du profit, parce qu'elle détermine la concentration des travaux et une composition supérieure du capital. A son tour, la baisse du taux du profit active la concentration et la centralisation du capital parce qu'elle pousse à la mise hors combat des petits capitalistes et à l'expropriation des derniers survivants de la production directe, accélérant ainsi l'accumulation en tant que masse, la faisant tomber en tant que taux.

Cependant la plus-value étant le but de la production capitaliste, la baisse du taux du profit ralentit la formation de capitaux nouveaux et favorise la surproduction, la spéculation, les crises, la surabondance de capital et la surpopulation. Aussi les économistes comme Ricardo, qui considèrent la production capitaliste comme une forme définitive, constatent-ils qu'elle se crée elle-même ses limites et attribuent-ils cette conséquence, non pas à la production, mais à la Nature (dans la théorie de la rente). Ce qui les épouvante surtout dans la baisse du taux du profit, c'est le sentiment que le régime capitaliste rencontre dans le développement des forces productives, des bornes qui n'ont rien à voir avec la production de la richesse en elle-même, des limites qui établissent le caractère historique, passager, du mode capitaliste et montrent qu'à un moment donné il doit forcément se trouver en conflit avec les conditions mêmes de son développement.

Il est vrai que Ricardo et son école ne considèrent que le profit industriel (qui comprend l'intérêt). Mais le taux de la rente foncière a également une tendance à baisser bien qu'il puisse augmenter relativement au taux du profit industriel et que la rente puisse s'accroître d'une manière absolue (Voir Ed. West, qui avant Ricardo a développé la loi de la rente foncière). Considérons le capital total  $C$  de la société et appelons  $pl$  le profit industriel, déduction faite de l'intérêt et de la rente foncière,  $i$  l'intérêt et  $r$  la rente foncière. Nous avons :

$$pl / C = p / C = (pi + i + r) / C = pi / C + i / C + r / C$$

Nous avons vu que si le développement de la production capitaliste a pour effet de faire augmenter  $pl$ , la masse de plus-value, il n'en est pas de même de  $pl / C$ , qui décroît d'une manière continue, parce que  $C$  augmente plus rapidement que  $pl$ . Il n'y a donc aucune contradiction à ce que  $pi$ ,  $i$  et  $r$  augmentent sans cesse l'un indépendamment de l'autre, pendant que  $pl / C = p / C$ ,  $pi / C$ ,  $i / C$  et  $r / C$  diminuent de même continuellement, ni à ce que  $pi$  augmente par rapport à  $i$ , ou  $r$  par rapport à  $pi$ , ou  $r$  par rapport à  $pi$  et  $i$ . Lorsque la plus-value ou le profit ( $pl = p$ ) augmente pendant que le taux du profit  $pl / C = p / C$  baisse, les valeurs de  $pl$ ,  $pi$ ,  $i$  et  $r$  peuvent se modifier l'une par rapport à l'autre, sans que les grandeurs de  $pl$  et de  $pl / C$  en soient affectées.

Les variations réciproques de  $pl$ ,  $i$  et  $r$  expriment simplement que  $pl$  se répartit de différentes manières entre le profit, l'intérêt et la rente. Les rapports  $pi / c$ ,  $i / c$  et  $r / c$  peuvent augmenter l'un par rapport à l'autre pendant que  $pl / C$ , le taux général du profit, baisse, pourvu que leur somme reste égale à  $pl / C$ .

Le taux de la plus-value étant de 100 %, supposons qu'une modification de la composition du capital, de  $(50 c + 50 v)$  devenant  $(75 c + 25 v)$ , entraîne une chute du taux du profit, tombant de 50 % à 25 %. Avec la première composition, un capital de 1000 fournira 500 de profit, tandis qu'avec la seconde un capital de 4000 n'en donnera que 1000;  $pl$  ou  $p$  aura doublé, alors que  $p'$  sera réduit de moitié. En supposant que dans le premier cas, les 50 % se soient divisés en 20 de profit, 10 d'intérêt et 20 de rente, c'est-à-dire que l'on ait  $pi / C = 20 \%$ ;  $i / C = 10 \%$ ;  $r / C = 20 \%$ , on obtiendra dans le second (la répartition restant la même) :  $pi / C = 10 \%$ ;  $i / C = 5 \%$ ;  $r / C = 10 \%$ . Il est certain que si la répartition donnait  $pi / C = 8 \%$ ;  $i / C = 4 \%$ , on aurait  $r / C = 13 \%$ ; la grandeur de  $r$  se serait accrue par rapport à  $pi$  et  $i$ , mais  $p'$  serait resté constant.

L'hypothèse de Ricardo qu'à l'origine le profit industriel (plus l'intérêt) absorbe toute la plus-value, est fautive historiquement et logiquement. Ce n'est que lorsque la production capitaliste a atteint un certain développement que le profit tout entier afflue d'abord aux capitalistes, industriels et commerçants, pour être reparté, et que la rente se ramène à ce qui reste après déduction du profit. Cette base capitaliste étant établie, la rente, qui est une partie du profit (c'est-à-dire de la plus-value, du produit du capital total) et non une partie du produit que le capitaliste empoche, recommence à croître.

Les moyens de production, c'est-à-dire une accumulation suffisante de capital, étant donnés, la formation de la plus-value n'a d'autre borne que la population ouvrière, si le degré d'exploitation du travail est déterminé, et que le degré d'exploitation du travail, si la population ouvrière est donnée. L'obtention de cette plus-value, qui est le but et le motif de l'organisation capitaliste, constitue le procès immédiat de production. Dès que tout le surtravail qu'il est possible d'extorquer est matérialisé sous forme de marchandise, la plus-value est produite. Mais à ce moment le premier acte seulement du procès de production capitaliste, la production proprement dite, est terminé, et le second acte doit commencer. Les

marchandises produites, qu'elles incorporent le capital constant et le capital variable ou qu'elles représentent la plus-value, doivent être vendues. Si cette vente est impossible, ou si elle ne peut être faite qu'en partie, ou encore si elle a lieu à des prix au-dessous des coûts de production, l'exploitation de l'ouvrier, qui existe en tout cas, est sans profit pour le capitaliste; la plus-value extorquée n'est pas réalisée ou n'est réalisée qu'en partie; peut-être même le capital est-il partiellement ou totalement perdu.

Les conditions de l'exploitation du travail et de sa mise en valeur ne sont pas les mêmes et elles diffèrent, non seulement au point de vue du temps et du lieu, mais en elles-mêmes. Les unes sont bornées exclusivement par la force productive de la société, les autres par l'importance relative des diverses branches de production et la puissance de consommation de la masse. Quant à cette dernière, elle dépend non de ce que la société peut produire et consommer, mais de la distribution de la richesse, qui a une tendance à ramener à un minimum, variable entre des bornes plus ou moins étroites, la consommation de la grande masse -, elle est limitée en outre par le besoin d'accumulation, d'agrandissement du capital et d'utilisation de quantités de plus en plus fortes de plus-value. Elle obéit ainsi à une loi qui trouve son origine dans les révolutions incessantes des méthodes de produire et la dépréciation constante du capital qui en est la conséquence, dans la concurrence générale et la nécessité, dans un but de conservation et sous peine de ruine, de perfectionner et d'étendre sans cesse la production. Aussi la société capitaliste doit-elle agrandir continuellement ses débouchés et donner de plus en plus aux conditions qui déterminent et règlent le marché, les apparences d'une loi naturelle indépendante des producteurs et échappant au contrôle, afin de rendre moins apparente la contradiction immanente qui la caractérise. Seulement plus la puissance productive se développe, plus elle rencontre comme obstacle la base trop étroite de la consommation, bien qu'au point de vue de cette dernière, il n'y ait aucune contradiction dans la coexistence d'une surabondance de capital avec une surabondance croissante de population. Car il suffirait d'occuper l'excès de population par l'excès de capital pour augmenter la masse de plus-value; mais dans la même mesure s'accroîtrait le conflit entre les conditions dans lesquelles la plus-value est produite et réalisée.

Pour un taux déterminé, la masse du profit dépend de la grandeur du capital. L'accumulation est la fraction de cette masse qui est convertie en capital; elle est égale, par conséquent, au profit moins le revenu et elle dépend non seulement de la valeur absolue du profit, mais des prix des marchandises que le capitaliste achète, soit pour sa consommation personnelle, soit pour son capital constant (nous supposons que le salaire reste invariable).

La quantité de capital que l'ouvrier met en œuvre et dont il conserve la valeur en la transformant en produit, diffère absolument de la valeur qu'il y ajoute. Si ce capital est, par exemple, égal à 1000 et si le travail y ajoute 100, le capital reproduit a une valeur de 1100; si le capital est de 100 et si le travail y ajoute 20, le capital reproduit est de 120. Dans le premier cas le taux du profit est de 10 %, dans le second il est de 20 %, et, pourtant, des 100 ajoutés dans le premier cas, on peut accumuler davantage que des 20 du second cas. Abstraction faite de la dépréciation résultant du progrès de la force productive, le potentiel d'accumulation du capital est donc en raison de l'élan que celui-ci possède déjà et non en raison du taux du profit. Un taux élevé du profit marche de pair avec un taux élevé de la plus-value, lorsque la journée de travail bien que peu productive est très longue, lorsque les besoins des ouvriers sont très modestes et par suite le salaire très bas. Le capital s'accumule alors lentement, malgré le taux élevé du profit; la population est stagnante et le temps de travail que coûte le produit est considérable bien que le salaire soit peu élevé.

Le taux du profit baisse, non parce que l'ouvrier est moins exploité, mais parce que moins de travail est mis en œuvre par un capital déterminé.

La baisse du taux du profit marchant parallèlement à une augmentation de la masse du profit, une quantité plus grande du produit annuel du travail est appropriée par le capitaliste comme capital (pour renouveler le capital consommé) et une partie relativement plus petite comme profit. D'où cette fantaisie du pasteur Chalmers, que moins est considérable la partie du produit annuel que les capitalistes dépensent comme capital, plus est grande la quantité de profit qu'ils empochent, opération pour laquelle ils sont, il est vrai, assurés du concours des églises d'Etat, qui s'entendent à merveille à consommer et non capitaliser une grande partie du surproduit. Le pasteur confond la cause et l'effet. Même lorsqu'il diminue comme taux, le profit augmente comme masse, à mesure que le capital avancé devient plus considérable. Mais il faut pour cela, d'abord la concentration du capital et par conséquent l'engloutissement des petits capitalistes par les grands; ensuite la séparation des producteurs des conditions du travail, l'intervention personnelle dans la production, assez importante chez les petits capitalistes, s'effaçant d'autant plus chez les grands que la masse de capital qu'ils engagent devient plus considérable. C'est cette séparation qui engendre la notion dur capital et qui, point de départ de l'accumulation (vol. 1, chap. XIV), continuera à se manifester dans la concentration des capitaux jusqu'au moment où leur accumulation aux mains de quelques-uns aboutira à l'expropriation, c'est-à-dire la décapitalisation. Cette suite logique des choses aurait vite fait de déterminer l'effondrement de la production capitaliste, si d'autres facteurs n'opposaient leur effort centrifuge (décentralisateur) à sa tendance centripète.

## **2. Le conflit entre l'extension de la production et la mise en valeur**

Le développement de la productivité sociale du travail se manifeste de deux manières : d'une part les forces productives (valeur et masse des éléments de la production et grandeur absolue du capital accumulé) deviennent plus considérables, d'autre part le salaire diminue d'importance par rapport au capital total, c'est-à-dire la quantité de travail vivant nécessaire pour reproduire et mettre en valeur un capital déterminé devient de plus en plus petite. Ces conséquences impliquent en même temps la concentration du capital.

En ce qui concerne spécialement la force de travail, l'action de l'extension de la production s'affirme également sous un double aspect : elle pousse à l'accroissement du surtravail, c'est-à-dire à la diminution du temps indispensable à la reproduction de la force de travail; elle restreint le nombre d'ouvriers nécessaires pour mettre en mouvement un capital déterminé. Non seulement ces deux effets se font sentir simultanément, mais l'un détermine l'autre : ce sont les manifestations d'une même loi, ce qui n'empêche qu'ils agissent en sens inverse sur le taux du profit. En effet, celui-ci est exprimé par  $p/C = \text{plus-value} / \text{capital total}$ , expression dans laquelle le numérateur dépend du taux de la plus-value et de la quantité de travail mise en œuvre, c'est-à-dire de l'importance du capital variable. Or, l'un de ces facteurs, le taux de la plus-value, augmente tandis que l'autre, le nombre d'ouvriers, diminue (en valeur absolue ou en valeur relative), car d'une part le développement de la productivité diminue la partie payée du travail mis en œuvre, et d'autre part elle restreint la quantité de travail qui est appliquée par un capital déterminé. Même s'ils pouvaient vivre d'air et par conséquent s'ils ne devaient rien produire pour eux-mêmes, deux ouvriers en travaillant 12 heures par jour ne fourniraient pas autant de plus-value que vingt-quatre ouvriers dont le travail quotidien ne serait que de 2 heures. Il existe une limite infranchissable, au-delà de laquelle il est impossible de poursuivre la réduction du nombre de travailleurs en augmentant le degré d'exploitation du travail; la baisse du taux du profit peut être contrariée, mais non supprimée.

Le développement de la production capitaliste provoque donc la baisse du taux du profit, mais comme il a pour effet la mise en œuvre de capitaux de plus en plus considérables, il augmente la masse de profit; quant à l'accroissement du capital, il dépend à la fois de sa masse et du taux du profit. Directement l'accroissement de la productivité (qui ne va pas sans une dépréciation du capital constant) ne peut augmenter la valeur du capital que si, par la hausse du taux du profit, elle donne plus de valeur à la partie du produit annuel qui est reconvertie en capital; ce qui, en considérant la puissance de production du travail (qui n'a directement rien à faire avec la valeur du capital existant) ne peut arriver que pour autant qu'il y ait augmentation de la plus-value relative ou diminution de la valeur du capital constant, c'est-à-dire dépréciation des marchandises nécessaires à la reproduction de la force du travail ou du capital constant. Dans les deux cas, il y a diminution de valeur du capital existant et réduction du capital variable par rapport au capital constant, résultats qui ont pour conséquence, d'une part de faire tomber le taux du profit, d'autre part d'en ralentir la chute. En outre, toute hausse du taux du profit, par le fait qu'elle augmente la demande de bras, pousse au développement de la population ouvrière, c'est-à-dire de la matière exploitable sans laquelle le capital n'est pas capital.

Indirectement le progrès de la productivité du travail pousse à l'augmentation de la valeur du capital existant, car il multiplie la masse et la diversité des valeurs d'usage qui correspondent à une même valeur d'échange et qui fournissent la matière du capital, c'est-à-dire les objets qui constituent directement le capital constant et indirectement le capital variable. Un même capital mis en œuvre par une même quantité de travail crée, sans que leur valeur d'échange augmente, plus d'objets convertibles en capital et augmente ainsi la masse des produits capables de s'incorporer au travail, de fournir de la plus-value et d'être le point de départ d'une extension du capital. La masse de travail que le capital peut mettre en œuvre dépend, non de sa valeur, mais de la quantité de matières premières et auxiliaires, de machines et d'aliments qu'il représente. Si cette quantité s'accroît, et si en même temps augmente la masse de travail et de surtravail qui lui est appliquée, il y a extension de la valeur du capital reproduit et du capital nouveau qui y est ajouté.

Il importe de ne pas considérer, comme le fait Ricardo, les deux facteurs de l'accumulation, l'un indépendamment de l'autre; ils impliquent une contradiction, qui se traduit par des tendances et des phénomènes opposés se manifestant simultanément. Pendant que l'augmentation du capital pousse à l'augmentation effective de la population ouvrière, d'autres facteurs interviennent pour ne créer qu'une surpopulation simplement relative. La baisse du taux du profit est concomitante d'un accroissement de la masse des capitaux et d'une dépréciation des capitaux existants, qui agissent pour l'enrayer et activer l'accumulation. Enfin le progrès de la productivité ne va pas sans un relèvement de la composition du capital, c'est-à-dire d'une diminution de la partie variable relativement à la partie constante.

L'action de ces influences contradictoires se manifeste tantôt dans l'espace, tantôt dans le temps et s'affirme périodiquement par des crises, qui sont des irruptions violentes après lesquelles l'équilibre se rétablit momentanément. En termes généraux elle peut être exposée comme suit : la production capitaliste est caractérisée par sa tendance au développement absolu des forces productives, sans préoccupation ni de la valeur, ni de la plus-value, ni des conditions sociales au milieu desquelles elle fonctionne, bien qu'elle ait pour but et pour caractère spécifique la conservation et l'accroissement le plus rapide possible de la valeur-capital qui existe. Sa méthode comprend : la baisse du taux du profit, la dépréciation du capital existant et le développement des forces productives du travail aux dépens de celles qui fonctionnent déjà.

La dépréciation périodique du capital existant, qui est un moyen immanent de la production capitaliste pour retarder la baisse du taux du profit et accélérer l'accumulation grâce à la formation de capital nouveau, trouble les procès de circulation et de reproduction, et détermine des arrêts subits et des crises de la production. Le recul du capital variable relativement au capital constant, qui accompagne le développement des forces productives, stimule l'accroissement de la population ouvrière et la formation d'une surpopulation artificielle. Quant à la baisse du taux du profit, elle ralentit l'accumulation du capital en tant que valeur pendant qu'elle multiplie les valeurs d'usage, effet dont le contre-coup se manifeste bientôt par une reprise de l'accumulation de valeur-capital. Sans cesse la production capitaliste s'efforce de vaincre ces entraves qui lui sont inhérentes et elle ne parvient à les surmonter que par des moyens qui les font réapparaître et les renforcent.

C'est le capital *lui-même* qui fixe une *borne* à la production capitaliste, parce qu'il est le point de départ et le point d'arrivée, la raison et le but de la production et qu'il veut qu'on produise exclusivement pour lui, alors que les moyens de production devraient servir à une extension continue de la vie sociale. Cette borne, qui limite le champ dans lequel la valeur-capital peut être conservée et mise en valeur par l'expropriation et l'appauvrissement de la masse des producteurs, se dresse continuellement contre les méthodes auxquelles le capital a recours pour augmenter la production et développer ses forces productives. Si historiquement la production capitaliste est un moyen pour développer la force productive matérielle et créer un marché mondial, elle est néanmoins en conflit continu avec les conditions sociales et productives que cette mission historique comporte.

### 3. Pléthore de capital et surpopulation.

A mesure que diminue le taux du profit, augmente le minimum de capital nécessaire pour la mise en œuvre productive du travail, pour l'exploitation de celui-ci dans des conditions telles que le temps qu'il exige pour produire la marchandise ne dépasse pas celui qui est socialement nécessaire. En même temps s'accroît la concentration, l'accumulation se réalisant plus rapidement, du moins dans une certaine limite, par de grands capitaux opérant à un petit taux de profit que par de petits capitaux fonctionnant à un taux élevé, et cette extension de la concentration provoque, à son tour, dès qu'elle a atteint une certaine importance, une nouvelle baisse du taux du profit. Les petits capitaux sont ainsi entraînés dans la voie des aventures, de la spéculation, des expédients du crédit, des trucs financiers et finalement des crises. Quand on dit qu'il y a pléthore de capitaux, l'expression ne s'applique qu'aux capitaux qui sont incapables d'équilibrer par leur masse la baisse du taux du profit - ce sont toujours des capitaux nouvellement formés - ou que leurs possesseurs, inaptes à les faire valoir eux-mêmes, mettent par le crédit à la disposition des grandes entreprises. Cette pléthore naît des mêmes circonstances que la surpopulation relative et figure parmi les phénomènes qui accompagnent cette dernière, bien que ces surabondances de capital inutilisable et de population ouvrière inoccupée se manifestent aux pôles opposés du procès de production.

La surproduction de capital, qu'il ne faut pas confondre avec la surproduction de marchandise - bien que celle-là n'aille jamais sans celle-ci - revient donc simplement à une suraccumulation, et pour se rendre compte de ce qu'elle est (plus loin nous l'examinerons de plus près) il suffit de la supposer absolue et de se demander dans quelles circonstances la surproduction de capital peut se manifester dans toutes les branches de l'activité humaine.

Il y aurait surproduction absolue si la production capitaliste, qui a pour but la mise en valeur du capital, c'est-à-dire l'appropriation du surtravail, la production de la plus-value et la récolte du profit, cessait d'exiger du capital supplémentaire. Il y aurait donc surproduction si le capital avait pris, relativement à la population ouvrière, une importance telle qu'il y aurait impossibilité d'augmenter le temps absolu de travail ou la partie de la journée représentant le surtravail (cette dernière éventualité n'est pas à envisager puisque la demande de travail serait très forte et qu'il y aurait tendance à une hausse des salaires); ce qui aboutirait à cette situation que le capital accru de  $C$  à  $C + \Delta C$  ne produirait pas plus ou produirait même moins de profit que le capital primitif  $C$ . Dans les deux cas, il y aurait une baisse considérable et subite du taux général du profit, due à la modification de la composition du capital et résultant non du développement de la productivité, mais de l'accroissement de la valeur monétaire du capital variable (les salaires ayant haussé) et de la diminution du surtravail par rapport au travail nécessaire.

En pratique, les choses se passeraient de telle sorte qu'une partie du capital resterait entièrement ou partiellement inoccupée et que sous la pression de celle-ci l'autre partie serait mise en valeur à un taux de profit réduit. Peu importe qu'une partie du capital supplémentaire vienne ou non se substituer à une partie égale du capital en fonction; on aurait toujours d'un côté un capital donné en activité et de l'autre un capital donné, supplémentaire. La baisse du taux du profit serait accompagnée d'une diminution de la masse du profit, car selon notre hypothèse la force de travail employée ainsi que le taux et la masse de la plus-value ne peuvent pas augmenter, et cette masse réduite du profit devrait être rapportée à un capital total agrandi. Même si le capital en fonction continuait à rapporter du profit à l'ancien taux et si par conséquent la masse de profit restait invariable, il faudrait rapporter cette dernière à un capital total agrandi, ce qui impliquerait la baisse du taux du profit. Lorsqu'un capital de 1000 rapportant 100 de profit est porté à 1500 rapportant également 100, le taux du profit tombe de 100 à 66  $\frac{2}{3}$  par 1000, ce qui revient à dire qu'un capital de 1000, dans les nouvelles circonstances, ne donne pas plus de profit qu'un capital de 666  $\frac{2}{3}$  engagé dans les conditions primitives.

Il est clair que cette dépréciation effective du capital ancien de même que cette entrée en fonction du capital supplémentaire  $\Delta C$  ne se feraient pas sans lutte, bien que ce ne soit pas celle-ci qui donne lieu à la baisse du taux du profit et que ce soient au contraire la baisse du taux du profit et la surproduction de capital qui provoquent la concurrence.

La partie de  $\Delta C$  se trouvant entre les mains des anciens capitalistes serait laissée inoccupée par ceux-ci, afin d'éviter la dépréciation de leur capital original et son éloignement de la production. Peut-être aussi l'appliqueraient-ils même avec une perte momentanée, afin de contraindre leurs concurrents et les nouveaux capitalistes à laisser leurs capitaux inoccupés. Quant aux nouveaux capitalistes détenant l'autre partie de  $\Delta C$ , ils chercheraient à prendre place aux dépens des anciens, en s'efforçant de substituer leur capital à une partie de celui de ceux-ci.

Dans tous les cas, il y aurait immobilisation d'une partie du capital ancien, qui ne pourrait plus fonctionner comme capital et s'engrosser de plus-value. L'importance de cette partie résulterait de l'énergie de la concurrence. Nous avons vu, en étudiant le taux général du profit, que tant que les affaires marchent bien, la concurrence fait les parts d'une manière fraternelle, en les proportionnant aux sommes risquées. Mais lorsqu'il s'agit de se partager non plus des bénéfices mais

des pertes, chacun cherche à ramener sa part au minimum et à grossir le plus possible celle des autres. La force et la ruse entrent en jeu et la concurrence devient une lutte entre des frères ennemis. L'antagonisme entre les intérêts de chaque capitaliste et de la classe capitaliste s'affirme alors de même que précédemment la concordance de ces intérêts était pratiquement réalisée par la concurrence.

Comment ce conflit s'apaisera-t-il et comment les conditions favorables au mouvement « sain » de la production capitaliste se rétabliront-elles ? Une partie du capital - de l'importance de tout ou d'une partie de  $\Delta C$  - sera immobilisée ou même détruite jusqu'à un certain point. La répartition des pertes ne se fera pas d'une manière égale entre tous les capitalistes, mais résultera d'une lutte dans laquelle chacun fera valoir ses avantages particuliers et sa situation acquise, de sorte que d'un côté il y aura un capital immobilisé, de l'autre un capital détruit, d'un autre côté encore un capital déprécié. Pour rétablir l'équilibre, il faudra condamner à l'immobilisation ou même à la destruction une quantité plus ou moins grande de capital. Des moyens de production, du capital fixe comme du capital circulant cesseront de fonctionner et des exploitations à peine créées seront supprimées; car bien que le temps déprécie tous les moyens de production (excepté le sol), une interruption de fonctionnement les ruine davantage.

L'effet de la crise revêtira cependant son caractère le plus aigu pour les capitaux-valeurs. La partie de ceux-ci qui représente simplement des titres à une plus-value éventuelle, sera dépréciée dès que la baisse du revenu qui lui sert de base sera connue. Une partie de la monnaie d'or et d'argent sera inoccupée et ne fonctionnera plus comme capital. Des marchandises sur le marché subiront une dépréciation considérable - d'où une dépréciation du capital - pour terminer leur circulation et leur reproduction; il en sera de même du capital fixe, et comme la reproduction ne peut se faire qu'à des conditions de prix déterminées, elle sera complètement désorganisée et jusqu'à un certain point paralysée. Ce trouble retentira sur le fonctionnement de l'instrument monétaire; la chaîne des engagements pour les paiements aux différentes échéances sera brisée en mille endroits et le crédit sera ébranlé. Il y aura des crises violentes, des chutes de prix inattendues et une diminution effective de la reproduction.

D'autres facteurs entreront en même temps en jeu. Le ralentissement de la production condamnera au chômage une partie de la population ouvrière et contraindra les ouvriers occupés à accepter une réduction de salaire même au-dessous de la moyenne. (Ce qui, pour le capital, aura le même résultat qu'une augmentation de la plus-value absolue ou relative, sans augmentation de salaire.) Ce résultat se manifestera avec d'autant plus d'intensité que la période de prospérité avait augmenté la matrimonialité et diminué la mortalité. (Ce qui, sans accroître la population effectivement occupée - bien que cette augmentation puisse avoir lieu - aurait le même effet, au point de vue des relations entre travailleurs et capitalistes, qu'une extension du nombre d'ouvriers mis à l'œuvre). D'autre part, la baisse des prix agissant en même temps que la concurrence poussera chaque capitaliste à appliquer de nouvelles machines, des méthodes perfectionnées et des combinaisons plus efficaces pour réaliser une production supérieure à la production moyenne, c'est-à-dire augmenter la productivité du travail, réduire le capital variable relativement au capital constant, en un mot déterminer en supprimant des ouvriers une surpopulation artificielle. Mais bientôt la dépréciation des éléments du capital constant interviendra pour provoquer une hausse du taux du profit, car, à la faveur de sa diminution de valeur, la masse de ce capital ne tardera pas à s'accroître par rapport au capital variable. Le ralentissement de la production aura préparé son épanouissement ultérieur (toujours dans le cadre capitaliste) et le capital, un certain temps déprécié par l'arrêt de son fonctionnement, reprendra son ancienne valeur. Le même cercle vicieux recommencera donc, mais avec des moyens de production plus considérables, un marché plus étendu, une force de production plus importante.

Même dans l'hypothèse poussée à l'extrême que nous venons d'examiner, la surproduction absolue de capital n'est pas une surproduction absolue de moyens de production. Elle n'est qu'une surproduction des moyens de production *fonctionnant comme capital*, devant produire une valeur supplémentaire proportionnelle à leur augmentation en quantité. Et cependant elle est une surproduction, parce que le capital est devenu incapable d'exploiter le travail au degré qu'exige le développement « sain » et « normal » de la production capitaliste, qui veut tout au moins que la masse de profit augmente proportionnellement à la masse de capital et n'admet pas que le taux du profit baisse dans la même mesure ou plus rapidement qu'il augmente le capital.

La surproduction de capital n'est jamais qu'une surproduction de moyens de travail et d'existence pouvant être appliqués, à l'exploitation des travailleurs à un degré déterminé, le recul de l'exploitation au-dessous d'un niveau donné devant provoquer des troubles, des arrêts de production, des crises et des pertes de capital. Il n'y a rien de contradictoire à ce que cette surproduction de capital soit accompagnée d'une surpopulation relative plus ou moins considérable. Car, les circonstances qui accroissent la productivité du travail, augmentent les produits, étendent les débouchés, accélèrent l'accumulation comme masse et comme valeur et font tomber le taux du profit, sont aussi celles qui provoquent continuellement une surpopulation relative d'ouvriers, que le capital en excès ne peut pas occuper parce que le degré d'exploitation du travail auquel il serait possible de les employer n'est pas assez élevé ou que le taux du profit qu'ils rapporteraient pour une exploitation déterminée est trop bas.

Lorsqu'on envoie du capital à l'étranger, on le fait, non parce qu'il est absolument impossible de l'employer dans le pays, mais parce qu'on peut en obtenir un taux de profit plus élevé. Ce capital est alors réellement superflu eu égard à la population ouvrière occupée et au pays; il existe par conséquent à côté d'une population relativement en excès et fournit un exemple de la coexistence et de l'action réciproque des deux phénomènes de la surabondance de capital et de la surabondance de population.

La baisse du taux du profit provoquée par l'accumulation engendre nécessairement la concurrence. Eu effet, si cette baisse est compensée par l'accroissement de la masse du profit pour l'ensemble du capital social et pour les grands capitalistes complètement installés, il n'en est pas de même pour les capitaux nouveau-venus dans la production et qui doivent y conquérir leur place; pour ceux-ci la lutte s'impose, et c'est ainsi que la baisse du taux du profit appelle la concurrence entre les capitaux et non cette concurrence, la chute du taux du profit. Cette lutte est accompagnée d'une hausse passagère des salaires entraînant une baisse passagère du taux du profit et elle se manifeste par la surproduction de marchandises et l'encombrement du marché. Le capital poursuit, en effet, non la satisfaction des besoins, mais l'obtention d'un profit, et sa méthode consiste à régler la masse des produits d'après l'échelle de la production et non celle-ci d'après les produits qui devraient être obtenus; il y a donc conflit perpétuel entre la consommation comprimée et la production tendant à franchir la limite assignée à cette dernière, et comme le capital consiste en marchandises, sa surproduction se ramène à une surproduction de marchandises. Un phénomène bizarre c'est que les mêmes économistes qui nient la possibilité d'une surproduction de marchandises admettent que le capital puisse exister en excès. Cependant quand ils disent qu'il n'y a pas de surproduction universelle, mais simplement une disproportion entre les diverses branches de production, ils affirment qu'en régime capitaliste la proportionnalité des diverses branches de production résulte continuellement de leur disproportion; car pour eux la cohésion de la production tout entière s'impose aux producteurs comme une loi aveugle, qu'ils ne peuvent vouloir, ni contrôler. Ce raisonnement implique, en outre, que les pays où le régime capitaliste n'est pas développé consomment et produisent dans la même mesure que les nations capitalistes. Dire que la surproduction est seulement relative est parfaitement exact. Mais tout le système capitaliste de production n'est qu'un système relatif, dont les limites ne sont absolues que pour autant que l'on considère le système en lui-même. Comment est-il possible que parfois des objets manquant incontestablement à la masse du peuple ne fassent l'objet d'aucune demande du marché, et comment se fait-il qu'il faille en même temps chercher des commandes au loin, s'adresser aux marchés étrangers pour pouvoir payer aux ouvriers du pays la moyenne des moyens d'existence indispensables ? Uniquement parce qu'en régime capitaliste le produit en excès revêt une forme telle que celui qui le possède ne peut le mettre à la disposition du consommateur que lorsqu'il se reconvertit pour lui en capital. Enfin, lorsque l'on dit que les capitalistes n'ont qu'à échanger entre eux et consommer eux-mêmes leurs marchandises, on perd de vue le caractère essentiel de la production capitaliste, dont le but est la mise en valeur du capital et non la consommation. En résumé toutes les objections que l'on oppose aux phénomènes si tangibles cependant de la surproduction (phénomènes qui se déroulent malgré ces objections), reviennent à dire que les limites que l'on attribue à la production *capitaliste* n'étant pas des limites inhérentes à la *production en général*, ne sont pas non plus des limites de cette production spécifique que l'on appelle capitaliste. En raisonnant ainsi on oublie que la contradiction qui caractérise le mode capitaliste de production, réside surtout dans sa tendance à développer d'une manière absolue les *forces productives*, sans se préoccuper des *conditions* de production au milieu desquelles se meut et peut se mouvoir le capital.

On ne produit pas trop de moyens de subsistance eu égard à la population; on en produit au contraire trop peu pour la nourrir convenablement et humainement. De même on ne fabrique pas trop de moyens de production, étant donnée la partie de la population qui est capable de travailler. Une trop grande partie des hommes est amenée par les circonstances à exploiter le travail d'autrui ou à exécuter des travaux qui ne sont considérés comme tels que dans un système absolument misérable de production. En outre, les moyens de produire que l'on fabrique sont insuffisants pour que toute la population valide puisse être occupée dans les circonstances les plus fécondes au point de vue de la production et par conséquent les plus favorables à la réduction de la durée du travail.

Mais périodiquement on produit trop de moyens de travail et de subsistance pour que leur emploi à l'exploitation du travailleur puisse donner le taux de profit que l'on veut obtenir. On produit trop de marchandises pour que la valeur et la plus-value qu'elles contiennent puissent être réalisées et reconstituées en capital, dans les conditions de répartition et de consommation inhérentes à la production' capitaliste, ou du moins parcourir ce cycle sans catastrophes continues. On peut donc dire que si la production de richesses n'est pas trop abondante, on produit périodiquement trop de richesses ayant la forme capitaliste avec les contradictions qui en sont inséparables.

Les faits suivants assignent une limite à la production capitaliste :

1. En entraînant la baisse continue du taux du profit, le progrès de la productivité du travail donne le jour à une force antagoniste, qui à un moment donné agit à l'encontre du développement de la productivité et ne peut être vaincue que par des crises sans nombre;
2. L'importance de la production, qu'elle doive être accrue ou restreinte, est déterminée, non par les besoins sociaux, mais par l'appropriation par le capitaliste du travail qu'il ne paye pas et le rapport de ce travail au travail matérialisé, en d'autres termes, par le profit et le rapport du profit au capital engagé; d'où il résulte que la production s'arrête, non lorsque les besoins sont satisfaits, mais lorsque l'impossibilité de réaliser un profit suffisant commande cet arrêt.

Lorsque le taux du profit baisse, l'activité du capital redouble; chaque capitaliste s'efforce, en faisant appel à des procédés perfectionnés, à ramener la valeur de sa marchandise au-dessous de la valeur moyenne et à réaliser un profit exceptionnel. Le même phénomène provoque en même temps la fraude, en encourageant l'application incertaine de nouvelles méthodes de production, les engagements hasardés de nouveaux capitaux, en un mot les aventures qui offrent la chance de recueillir un profit exceptionnel.

Le taux du profit et le développement du capital qui y correspond sont importants surtout pour les nouveaux capitaux, qui constituent des entreprises nouvelles et indépendantes. Le feu vivifiant de la production s'étendrait bien vite si cette dernière devenait le monopole de quelques grands capitaux, pour lesquels toute variation du taux du profit serait contrebalancée par la masse de celui-ci. Le taux du profit est le stimulant du régime capitaliste, qui ne produit que lorsqu'il y a un bénéfice à recueillir. On comprend dès lors l'anxiété des économistes anglais en présence de la baisse du taux du profit. L'inquiétude de Ricardo devant la seule possibilité de cette baisse démontre, mieux que toute autre considération, combien est profonde sa compréhension des conditions de la production capitaliste; ce qu'il y a de plus remarquable en lui et ce qui est précisément ce qu'on lui reproche, c'est que dans son étude de la production capitaliste, il n'attache aucune importance aux « hommes » pour s'en tenir exclusivement au développement des forces productives, quels que soient les sacrifices en hommes et en capitaux qu'il faille lui faire. Le développement des forces productives du travail social, voilà la mission historique et la raison d'être du capital, c'est par là qu'inconsciemment il crée les conditions matérielles d'une forme plus élevée de production. Ce qui inquiète Ricardo, c'est que le taux du profit, stimulant de la production et de l'accumulation capitaliste, soit menacé par le développement même de la production et, en effet, le rapport quantitatif est tout ici. Mais la base du système présente un aspect plus profond, dont il se doute à peine. Même au point de vue purement économique et vulgairement bourgeois, limité par l'horizon de la conception de ceux qui exploitent le capital, le régime capitaliste apparaît comme une forme, non pas absolue et définitive, mais relative et transitoire de la production.

#### 4. Considérations complémentaires.

Le développement de la productivité du travail est non seulement inégal dans les différentes industries, il se fait même souvent dans des directions opposées. Il en résulte que la masse du profit moyen (c'est-à-dire de la plus-value) est de beaucoup inférieure à ce qu'elle serait si l'on prenait pour base le développement de la productivité dans les industries les plus avancées. Ces différences dans le développement de la productivité ne résultent pas uniquement de l'anarchie déterminée par la concurrence et du caractère particulier de la production bourgeoise; elles sont provoquées également par des circonstances naturelles, dont l'influence diminue souvent à mesure que la productivité sociale augmente. De là des mouvements en sens inverses dans les différentes branches de la production, mouvements que l'on apprécie clairement en considérant, par exemple, l'influence des saisons sur la majeure partie des matières premières, l'épuisement des forêts, des mines de charbons et de fer, etc.

Si la masse de la partie circulante du capital constant (les matières premières, etc.) ne cesse d'augmenter parallèlement à la productivité du travail, il n'en est pas de même du capital fixe (bâtiments, machines, installations d'éclairage et de chauffage, etc.). Les machines, il est vrai, deviennent tous les jours de plus en plus massives et, d'une manière absolue, de plus en plus coûteuses; ce qui n'empêche que relativement elles deviennent de moins en moins chères. Si cinq ouvriers produisent aujourd'hui dix fois plus de marchandises qu'auparavant, il n'en résulte pas qu'il faille décupler la dépense de capital fixe; la valeur de cette partie du capital constant doit évidemment augmenter avec le développement de la productivité du travail, mais elle est loin de croître proportionnellement à cette dernière. A différentes reprises déjà, nous avons montré comment la variation du rapport entre le capital constant et le capital variable se répercute sur la baisse du taux du profit et sur le prix des marchandises.

[La valeur de la marchandise est déterminée par la somme des temps de travail passé (matérialisé) et actuel (vivant) qui y est incorporée. L'augmentation de la productivité du travail se ramène à une diminution du travail vivant et une augmentation du travail matérialisé dans des conditions telles que le travail total contenu dans la marchandise diminue; elle est donc caractérisée en ce que le travail vivant diminue plus rapidement que le travail matérialisé. Le travail matérialisé contenu dans la valeur de la marchandise (le capital constant) se compose de deux parties : l'usure du capital fixe et le capital constant (matières premières et auxiliaires). La valeur de la dernière partie diminue à mesure que la productivité du travail progresse tandis que celle de la première augmente, étant donné que l'intervention du capital fixe devient de plus en plus importante, ce qui entraîne nécessairement une augmentation de la part qui en représente l'usure. Pour qu'une nouvelle méthode entraîne effectivement un accroissement de la productivité, il faut qu'elle diminue la valeur de la marchandise, c'est-à-dire qu'elle augmente l'intervention du capital fixe dans une telle mesure que l'augmentation de valeur qu'elle provoque soit inférieure à la diminution résultant de l'épargne de travail vivant qu'elle détermine. Il doit en être ainsi même - cela se présente dans certains cas isolés - lorsque la nouvelle méthode entraîne la mise en œuvre de quantités plus grandes ou plus coûteuses de matières premières et auxiliaires. Il faut que l'épargne de travail vivant représente plus en valeur que les dépenses supplémentaires qui l'accompagnent.

Quelles que soient les conditions sociales, la réduction de la quantité de travail incorporée à la marchandise semble être le caractère essentiel d'une augmentation de la productivité du travail. Il en est incontestablement ainsi dans une société où les producteurs règlent leur activité d'après un plan arrêté d'avance et même dans la production simple de marchandises. Mais en est-il de même dans la société capitaliste ?

Considérons une industrie capitaliste produisant normalement dans les circonstances suivantes - l'usure du capital fixe est de  $\frac{1}{2}$  shilling par pièce, les matières premières et auxiliaires représentent  $17 \frac{1}{2}$  sh., le salaire 2 sh. et la plus-value 2 sh., son taux étant de 100 %. La valeur d'une pièce sera donc  $\frac{1}{2} + 17 \frac{1}{2} + 2 + 2 = 22$  shillings. Pour simplifier les choses, supposons que le capital ait la composition moyenne, c'est-à-dire que le coût de production soit égal à la valeur et le profit à la plus-value. Par conséquent, le coût de production est de 22 sh. et le prix de revient, le taux moyen du profit étant de  $\frac{2}{20} = 10\%$ , est exprimé par  $\frac{1}{2} + 17 \frac{1}{2} + 2 = 20$  sh.

Admettons que l'application d'une nouvelle machine vienne réduire de moitié le travail vivant et tripler la valeur représentant l'usure du capital fixe. Celle-ci sera donc de 1 ½ sh. alors que le salaire ne sera plus que de 1 sh., et la plus-value également de 1 sh.; et comme rien n'est modifié quant aux matières premières et auxiliaires, la valeur de la pièce sera de  $1\frac{1}{2} + 17\frac{1}{2} + 1 + 1 = 21$  sh. La nouvelle machine a incontestablement augmenté la productivité du travail. Cependant le capitaliste ne voit pas les choses sous cet aspect. Son prix de revient est maintenant :  $1\frac{1}{2}$  (usure) +  $17\frac{1}{2}$  (matières premières et auxiliaires) + 1 (salaire) = 20 shillings, c'est-à-dire le même que précédemment. Comme il tient à prélever son ancien taux de profit (10 %), il vendra à 2 sh. au-dessus du prix de revient, ce qui conduira à un coût de production de 22 sh. comme avant. Seulement ce prix sera maintenant supérieur de 1 sh. à la valeur. Pour une société capitaliste, cette machine qui ne diminue pas le prix de la marchandise n'est donc pas un progrès. Le capitaliste n'a aucun avantage à l'introduire; comme son application aurait pour conséquence d'enlever toute valeur aux machines qu'il possède et qui ne sont pas encore usées, comme du jour au lendemain elle en ferait de vieilles mitrailles, il se garde bien de donner dans l'utopie, comme il dit, et de faire pareille bêtise.

La loi de la productivité croissante du travail n'a donc pas une portée absolue aux yeux du capitaliste. Pour lui - nous l'avons signalé brièvement vol. I, chap. XV, 2, p. 179.- il y a accroissement de la productivité lorsque l'épargne, non de travail vivant, mais de travail vivant payé est inférieure à l'augmentation de travail matérialisé que cet épargne comporte. La production capitaliste se présente ici avec une nouvelle contradiction. Sa mission historique est le développement brutal et géométriquement progressif de la productivité du travail humain; elle trahit cette mission chaque fois qu'elle oppose, comme dans le cas que nous venons de voir, un obstacle au développement de la productivité. Nouvelle preuve de sa caducité et de sa disparition prochaine<sup>3</sup>.]

Voici quels sont les effets, au point de vue de la concurrence, de la décroissance progressive, sous l'action de la productivité croissante du travail, du capital nécessaire pour l'exploitation avantageuse d'une entreprise industrielle : dès que l'application d'un procédé nouveau et plus coûteux s'est généralisée, les petits capitaux sont exclus de la production où elle a été faite, car ces petits capitaux ne peuvent fonctionner d'une manière indépendante que lorsque les inventions mécaniques sont à leur début. D'autre part, les entreprises de très grande importance, comme les chemins de fer, où la valeur relative du capital constant est considérable, ne donnent pas le profit moyen, mais un intérêt qui n'en représente qu'une fraction. (S'il n'en était pas ainsi, la baisse du taux général du profit serait encore plus profonde. Il est vrai que ces grandes entreprises absorbent sous forme d'actions de grandes masses de capitaux.)

L'accumulation du capital n'entraîne la baisse du taux du profit que pour autant qu'elle soit accompagnée des modifications de la composition organique du capital dont nous nous sommes occupés plus haut. Or, malgré les révolutions continues et journalières des procédés de production, tantôt l'une tantôt l'autre partie plus ou moins grande du capital total est l'objet d'une accumulation, à la faveur d'une composition organique qui reste invariable pendant un temps plus ou moins long et entraîne la baisse du taux du profit. Cette accumulation de capital et par conséquent cette extension de production, poursuivies paisiblement d'après l'ancien mode de produire pendant que de nouveaux procédés commencent à entrer en vigueur, représente encore une de ces actions antagonistes qui empêchent que le taux du profit baisse aussi rapidement qu'augmente le capital social.

L'accroissement absolu de la population ouvrière occupée, qui se poursuit malgré la diminution relative du capital variable consacré aux salaires, ne se vérifie pas dans toutes les branches de production et ne se manifeste pas dans la même mesure dans toutes celles qu'elle atteint. C'est ainsi que dans l'agriculture, il peut y avoir diminution absolue du travail vivant. D'ailleurs c'est uniquement dans la production capitaliste que se rencontre ce besoin d'une augmentation absolue et d'une diminution relative simultanées du nombre des salariés; ceux-ci y sont en excès, dès qu'il n'est plus indispensable de les occuper 12 à 15 heures par jour. Un développement des forces productives qui aurait pour effet de diminuer le nombre absolu des ouvriers et de permettre à la nation tout entière de produire en moins de temps tout ce dont elle a besoin, provoquerait une révolution, parce qu'il mettrait sur le pavé la plus grande partie de la population. Ici se manifeste de nouveau la limite qui est assignée à la production capitaliste et se montre une fois de plus que celle-ci, loin d'être la forme absolue du développement des forces productives, doit nécessairement entrer en conflit avec lui à un moment donné. Ce conflit se traduit en partie par des crises périodiques, résultant d'un excès de population ouvrière, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre industrie. La production capitaliste est indifférente à l'épargne de temps de travail que la société pourrait réaliser et elle n'est intéressée au progrès de la production que pour autant qu'il en résulte une augmentation du surtravail qu'elle prélève sur la classe ouvrière; elle est ainsi en contradiction avec elle-même.

Nous avons vu que l'extension de l'accumulation ne va pas sans une concentration croissante du capital. La simultanéité de ces deux phénomènes accentue l'opposition entre le producteur réel et le capital dont le capitaliste est la personnification. Le capital se manifeste de plus en plus comme une puissance sociale dont le capitaliste est l'agent et qui n'est nullement proportionnelle à ce que l'individu peut produire par son travail; de plus en plus il devient une puissance que la spoliation met aux mains du capitaliste et qui s'oppose comme telle à, la société. La contradiction entre cette puissance sociale à laquelle s'élève le capital et la puissance privée du capitaliste sur les conditions sociales de la production s'affirme de plus en plus; elle doit aboutir nécessairement à la dissolution de cet état de choses et à un

<sup>3</sup> Cette partie est imprimée entre crochets (bien qu'elle reproduise sous une autre forme, il est vrai, une note du manuscrit original), parce qu'elle présente certains développements que Marx ne lui avait pas donnés. - F. E.

système de production générale, commune et socialisée. Cette solution est le résultat inévitable du mode de développement des forces productives dans le système capitaliste.

---

Alors même qu'un procédé nouveau de production est plus productif et qu'il augmente le taux de la plus-value, il ne se trouve aucun capitaliste pour l'appliquer de bon gré s'il diminue le taux du profit. Mais le plus souvent tout nouveau procédé fournit des marchandises moins coûteuses et permet de les vendre au début au-dessus de leur coût de production et parfois au-dessus de leur valeur. Le capitaliste qui l'exploite empêche donc la différence entre le coût de production de ses marchandises et le prix du marché des autres qui sont produites dans des conditions moins avantageuses, et il profite de ce que le temps de travail moyen nécessaire à la production de ces dernières dépasse celui qui est inhérent à l'application du procédé nouveau. Cependant, la concurrence aidant, celui-ci ne tarde pas à être généralisé et alors commence la baisse du taux du profit, qui va se rapprochant du niveau du profit des autres branches, sans que ce mouvement puisse être contrarié par la volonté du capitaliste.

La même loi s'applique aux industries dont les produits ne sont consommés ni directement, ni indirectement par les ouvriers, et ne peuvent par leur dépréciation ni augmenter la plus-value relative, ni réduire le prix de la force de travail. (Il est vrai que dans toutes ces branches une dépréciation du capital constant peut augmenter le taux du profit lorsque l'exploitation des travailleurs reste la même). Dès qu'un nouveau procédé de fabrication commence à gagner du terrain et démontre en fait qu'il permet de produire à meilleur compte, les capitalistes qui en sont encore à l'ancien système de production doivent vendre leurs marchandises au-dessous de leur coût de production, car la valeur de ces marchandises ayant baissé, le temps de travail nécessaire pour les produire est plus considérable que la moyenne sociale. Ils sont donc contraints - et cette solution semble être un effet de la concurrence - d'introduire le procédé nouveau, qui diminue le rapport du capital variable au capital constant.

Tous les facteurs qui permettent aux machines de réduire les prix des produits se ramènent en dernière analyse à la diminution de la quantité de travail et de la valeur de l'usure qui sont incorporées à la marchandise. Moins l'usure de la machine est rapide, plus grande est la quantité de marchandises sur lesquelles elle est répartie, plus important est le travail vivant dont elle accomplit la fonction avant que son renouvellement soit nécessaire. Dans les deux cas, la masse et la valeur du capital constant fixe augmentent par rapport au capital variable.

« *Toutes circonstances égales, une nation peut épargner une fraction d'autant plus grande de ses profits que le taux en est plus élevé; mais lorsque ce taux décline, les circonstances ne restent pas égales. ... Un taux réduit de profit est ordinairement accompagné d'une accumulation rapide relativement à la population, comme en Angleterre, ... tandis qu'un taux élevé est suivi d'une accumulation plus lente, comme en Pologne, en Russie, aux Indes, etc.* » (Richard Jones, *An Introductory Lecture on Pol. Econ.*, London 1833, p. 50 et suiv.). Jones fait remarquer avec raison que malgré la baisse du taux du profit la tendance à l'accumulation et le pouvoir d'accumuler augmentent :

1. parce qu'il y a accroissement de la surpopulation relative;
2. parce qu'avec le progrès de la productivité du travail augmente la masse de valeurs d'usage représentées par une même valeur d'échange, c'est-à-dire la masse des éléments matériels du capital;
3. parce que les branches de production se multiplient;
4. parce qu'il y a développement du crédit, des sociétés par actions, etc., qui permettent aux individus de transformer leur argent en capital sans devenir capitalistes industriels;
5. parce que les besoins et la convoitise de la richesse augmentent;
6. parce que la masse du capital fixe engagé devient plus grande.

---

La production capitaliste est caractérisée avant tout par les trois faits suivants :

1. La concentration en un petit nombre de mains des moyens de produire, qui cessent d'être la propriété des travailleurs immédiats et se transforment en puissances sociales de la production. Les capitalistes qui les possèdent sont des mandataires de la société bourgeoise, mais des mandataires qui empêchent tout le produit.
2. L'organisation sociale du travail par la coopération, la division du travail et l'application des sciences naturelles. Grâce à cette organisation et à la concentration des moyens de produire la production capitaliste supprime l'appropriation individuelle et le travail privé, bien que sous des formes opposées.
3. La constitution du marché mondial.

Le développement extraordinaire relativement à l'accroissement de la population que la production capitaliste communique aux forces productives et - dans une mesure moindre, il est vrai - aux capitaux-valeurs, est hors de proportion avec la base à laquelle elle correspond, et cette disproportion s'accroît de jour en jour en présence de l'accroissement incessant de la richesse. Les crises sont la conséquence inévitable de cette situation.

**K. Marx**

Le Capital  
***Livre III – Section IV***

**La transformation du capital-marchandise et du capital-argent en capital commercial (commerce de marchandises et commerce d'argent)**

**Table des matières**

Chapître XVI : Le capital du commerce de marchandises.....	3
Chapître XVII : Le profit commercial .....	8
Chapître XVIII : La rotation du capital commercial – Les prix.....	16
Chapître XIX : Le capital du commerce d’argent .....	21
Chapître XX : Histoire du Capital commercial .....	24

## Chapitre XVI : Le capital du commerce de marchandises

Le capital commercial se présente sous deux formes : le capital du commerce de marchandises et le capital du commerce d'argent. Nous allons en établir les caractères, d'abord parce que cette étude nous est nécessaire pour l'analyse de la structure intime du capital, ensuite parce que même les meilleurs représentants de l'Économie politique moderne ne distinguent pas les caractères particuliers du capital commercial et confondent celui-ci avec le capital industriel.

Le mouvement du capital-marchandise a été analysé dans notre deuxième volume. Lorsque l'on considère l'ensemble du capital de la société, on constate qu'une partie, dont la composition et l'importance varient sans cesse, se trouve constamment sur le marché sous forme de marchandise devant être convertie en argent et une autre partie, sous forme d'argent demandant à être transformé en marchandise. Le capital est donc toujours en voie de transformation. Lorsque la fonction de circulation devient l'apanage d'un capital spécial, que la division du travail met aux mains d'une catégorie spéciale de capitalistes, le capital-marchandise devient capital du commerce de marchandises ou capital commercial.

Dans le volume II (chapitre VI, *Les Frais de circulation*, 2 et 3) nous avons montré jusqu'à quel point le transport, la conservation et la distribution des marchandises prolongent le procès de production dans le procès de circulation. Ces incidents de la circulation du capital-marchandise sont en partie confondus avec les fonctions du capital commercial, auxquelles ils se relient d'ailleurs en pratique, bien que le progrès de la division du travail ait pour effet de spécialiser et de rendre autonome la fonction du capital du commerce de marchandises. Pour notre étude, dont le but est d'établir les caractères distinctifs de ce dernier, nous devons évidemment faire abstraction de toutes les autres fonctions.

Nous avons vu que l'existence du capital sous forme de capital-marchandise avec les métamorphoses - de marchandise en argent et d'argent en marchandise - qu'il subit comme tel, représente une phase de la reproduction du capital industriel et du procès de production, bien que le capital de circulation et le capital de production aient des fonctions nettement distinctes et soient des formes différentes du capital social. Le capital du commerce de marchandises n'est qu'une partie du capital de circulation, car une autre partie de la vente-achat s'accomplit toujours directement entre les capitalistes industriels. (Nous ferons abstraction de cette dernière, parce qu'elle ne contribue pas à mettre en relief le rôle du capital commercial dont nous voulons nous occuper spécialement et que dans le deuxième volume elle a fait l'objet d'une étude suffisamment complète.)

Étant capitaliste, le commerçant<sup>1</sup> figure d'abord au marché comme représentant d'une somme d'argent qu'il avance comme capital et dont il veut transformer la valeur  $X$  en une valeur  $X + \Delta X$  (la valeur primitive + un profit). Comme commerçant, il doit commencer par envoyer au marché du capital sous forme d'argent, car il n'est pas producteur de marchandises et n'est que l'intermédiaire de leur mouvement; comme tel il doit commencer par les acheter, par conséquent par posséder un capital-argent.

Considérons un commerçant possédant 3000 £, qu'il met en valeur comme capital commercial. Pour ses 3000 £ il achète 30.000 aunes de toile, au prix de 2 sh. l'aune. Si ces 30.000 aunes représentent sa vente annuelle et si, déduction faite des faux frais, il veut réaliser un bénéfice annuel de 10 %, il faudra qu'à la fin de l'année il récupère 3300 £. Comme nous voulons simplement dégager quelle est la forme du mouvement de son capital, nous n'avons pas à nous demander par quels procédés il arrive à réaliser son bénéfice. Il achètera donc tous les ans pour 3000 £ de toile qu'il vendra, répétant continuellement l'opération A-M-A' d'un capital confiné dans le procès de circulation et tenu complètement en dehors du procès de production.

Quelle relation y a-t-il entre ce capital du commerce de marchandises et le capital-marchandise, forme spéciale du capital industriel ? Si l'on considère le fabricant de toile, on voit que l'argent du commerçant lui a permis de réaliser la valeur de son produit, c'est-à-dire d'accomplir la première phase de la métamorphose de son capital-marchandise : il a converti celui-ci en argent et peut reconvertir cet argent en fil, charbon, salaires, etc., d'une part, en objets de consommation pour son usage personnel, d'autre part. En un mot, abstraction faite de ce qu'il dépense comme revenu, il est à même de poursuivre le procès de reproduction.

Mais si pour lui la conversion de la toile en argent est chose faite, il n'en est pas de même de la toile. Elle se trouve encore sur le marché comme capital-marchandise devant être vendue, devant accomplir sa première métamorphose. Rien ne s'est modifié dans sa situation, sauf qu'elle a changé de possesseur. Restant conforme à sa destination. et à son rôle dans le procès, elle est toujours du capital-marchandise, de la marchandise vénale ; seulement, des mains du producteur elle a passé à celles du commerçant, qui a repris la fonction qu'autrefois le producteur devait accomplir lui-même.

Supposons que le commerçant ne parvienne pas à vendre les 30.000 aunes, pendant l'intervalle qu'il faut au fabricant pour amener au marché une nouvelle quantité de 30.000 aunes d'une valeur de 3000 £. N'ayant pas reconverti en argent la toile qu'il a encore en magasin, il ne pourra pas acheter la nouvelle marchandise et il y aura arrêt ou tout au moins interruption de la reproduction. Il est vrai que si le fabricant de toile a du capital-argent en réserve, il pourra continuer à produire en attendant qu'il trouve à vendre ses 30.000 aunes de toile ; mais cette supposition ne résout rien et n'empêche pas que le capital incorporé aux 30.000 aunes ne soit arrêté dans sa reproduction. Les opérations du commerçant sont donc des opérations indispensables pour que la conversion en argent du capital-marchandise du producteur puisse

---

<sup>1</sup> Dans ce chapitre et dans les suivants nous nous servons du mot « commerçant » pour traduire l'expression « *Waarenhändler* » (commerçant faisant le commerce de marchandises), que Marx emploie pour bien marquer la différence entre le *Waarenhändler*, le commerce de marchandises, et le *Geldhändler*, le commerce d'argent. (NdT)

s'accomplir, par conséquent, pour que le capital-marchandise puisse fonctionner dans la circulation et dans la reproduction. Cette conclusion ne ferait l'objet d'aucun doute, si c'était un employé du fabricant qui, au lieu du commerçant autonome, était chargé exclusivement de la vente et de l'achat.

Le capital du commerce de marchandises n'est donc que le capital-marchandise du producteur, au moment où se fait sa conversion en argent et s'accomplit sur le marché sa fonction de capital-marchandise ; mais avec cette différence que cette fonction ne répond plus à une opération secondaire du producteur et qu'elle est devenue l'opération exclusive d'une catégorie spéciale de capitalistes, les commerçants de marchandises. La forme spéciale de la circulation du capital du commerce de marchandises l'établit à l'évidence. Le commerçant achète la marchandise et la revend : A-M-A'. Or la circulation simple de marchandises ou même la circulation telle qu'elle se réalise dans le mouvement M'-A-M du capital industriel, est caractérisée en ce que chaque pièce d'argent change deux fois de possesseur : le producteur de toile vend sa marchandise, ce qui fait passer dans sa main l'argent de l'acheteur ; il achète ensuite du fil, du charbon, du travail, et le même argent lui sert pour reconvertir la valeur de la toile en un élément de production. La marchandise qu'il achète n'est pas la même que celle qu'il a vendue ; celle-ci est un produit, celle-là se compose de moyens de production. Il n'en est pas de même du commerçant. Celui-ci dépense 3000 £ pour acheter 30.000 aunes de toile, qu'il vend pour retirer de la circulation le capital-argent (3000 £ plus le profit) qu'il a avancé. Ce n'est plus l'argent qui change deux fois de place, mais la marchandise qui passe de la main du vendeur à celle de l'acheteur, qui la revend à un autre acheteur. La marchandise est encore vendue deux et même plusieurs fois, et c'est par cette vente répétée que le premier acheteur rentre en possession de l'argent qu'il a avancé. Dans la circulation M'-A-M, le double déplacement de l'argent a pour conséquence que la marchandise est vendue sous une forme et mise en œuvre sous une autre forme ; dans la circulation A-M-A, le double déplacement de la marchandise a pour effet que de l'argent qui a été engagé dans la circulation peut en être retiré. Il en résulte que la marchandise n'est pas définitivement vendue dès qu'elle a quitté la main du producteur pour celle du commerçant ; celui-ci ne fait que continuer l'opération de la vente, qu'assurer le fonctionnement du capital-marchandise. Mais ce qui pour le capitaliste producteur est simplement M-A, le fonctionnement de son capital sous la forme transitoire de capital-marchandise, est A-M-A' pour le commerçant, la mise en valeur spéciale du capital-argent qu'il a avancé, l'évolution d'un capital d'une nature déterminée.

Le commerçant vend la toile définitivement au consommateur productif (le blanchisseur, par ex.) ou au consommateur improductif (celui qui s'en sert pour un usage personnel) ; il récupère (avec profit) l'argent qu'il a avancé et il peut recommencer les mêmes opérations. Si, dans l'achat de la toile, l'argent fonctionne simplement comme moyen de paiement, c'est-à-dire si la marchandise ne doit être payée que dans un délai de six semaines, il suffit que celle-ci soit vendue avant ce délai, pour que le commerçant puisse sans avancer de l'argent s'acquitter envers le producteur ; s'il ne parvient pas à vendre la toile, il devra avancer les 3000 £, non à la date de la livraison, mais à l'échéance convenue, et si une baisse du prix l'oblige de vendre au-dessous du prix d'achat, il devra faire appel à son capital pour combler le déficit.

Où le capital du commerce de marchandises prend-il le caractère d'un capital autonome, alors que dans les mains du producteur écoulant lui-même ses produits il n'est qu'une forme spéciale du capital industriel, correspondant à une phase déterminée du procès de reproduction ?

*Primo*. - Lorsqu'il est capital commercial, le capital marchandise accomplit sa première métamorphose, la fonction qui lui est assignée sur le marché, sa conversion définitive en argent entre les mains d'un agent distinct du producteur et dont les fonctions sont nettement séparées de celles du producteur industriel. La division sociale du travail a transformé en fonction exclusive d'un agent spécial de la circulation une opération qui correspondait à une phase déterminée et spéciale du procès de reproduction.

Cependant cet acte de division du travail n'est pas suffisant pour expliquer comment le rôle du capital commercial est absolument distinct et indépendant de celui du capital industriel. D'autres considérations doivent être invoquées.

*Secundo*. - Ce qui caractérise avant tout le capital commercial, c'est que le commerçant, l'agent autonome de la circulation, avance comme tel un capital-argent. Ce qui pour le capitaliste industriel est simplement M-A, conversion du capital-marchandise en capital-argent, est pour le commerçant A-M-A', achat et vente de la même marchandise et reflux du capital-argent qu'il a avancé.

Lorsqu'il avance du capital pour l'acte de circulation A-M-A et qu'il achète de la marchandise au producteur, le commerçant a toujours, en vue l'opération M-A, la conversion en argent du capital-marchandise, c'est-à-dire la première métamorphose de ce dernier, bien que l'acte qu'il accomplit puisse être, pour le producteur, la seconde métamorphose A-M, la reconversion de l'argent en marchandise (moyen de production). Pour le fabricant de toile, M-A est la première métamorphose, la conversion du capital-marchandise en capital-argent ; pour le commerçant, ce même acte est A-M la conversion de son capital-argent en capital-marchandise. Si le commerçant vend la toile au blanchisseur, il accomplit l'acte M-A, qui a comme pendant du côté du blanchisseur, A-M, conversion du capital-argent en capital productif, soit la seconde métamorphose du capital-marchandise. En réalité, c'est seulement après cette dernière opération que le capital-marchandise du fabricant de toile est définitivement vendu, et l'opération A-M-A du commerçant n'est intervenue que pour permettre l'accomplissement de l'acte M-A entre deux producteurs. Supposons qu'après la vente de sa marchandise, le fabricant de toile achète, pour, une fraction de la valeur de celle-ci, du fil à un commerçant. Il accomplit l'acte A-M, dont le pendant sera M-A pour le marchand de fil ; quant au fil lui-même, il sera sorti de la circulation pour être consommé, passant par la transformation M-A, le but de sa première métamorphose. Que le commerçant achète ou vende au capitaliste industriel, le cycle A-M-A de son capital se ramène à M-A, une des formes transitoires du capital industriel en

voie de production. Si l'acte A-M du capital commercial est M-A pour le capitaliste industriel, il n'en est pas de même au point de vue du capital-marchandise ; en effet, il représente seulement le passage du capital-marchandise de la main de l'industriel à celle d'un agent de la circulation, et il faut que le capital commercial ait accompli M-A (l'acte subséquent de A-M) pour que le M-A du capital-marchandise soit définitif et complet. L'opération A-M-A n'est que la succession de deux M-A, de deux ventes d'un même capital-marchandise aboutissant à sa vente dernière et définitive.

Le capital-marchandise devient donc capital commercial, capital d'une catégorie spéciale et indépendante, par ce fait que le commerçant avance un capital-argent, qui n'engendre de la valeur et n'agit comme capital que parce qu'il fonctionne exclusivement comme agent des métamorphoses du capital-marchandise, dont il assure la conversion en argent par une succession ininterrompue d'achats et de ventes.

Au point de vue du procès de reproduction, le capital du commerce de marchandises, tant qu'il revêt la forme d'une marchandise, représente une fraction du capital industriel dans celle de ses métamorphoses où il existe et fonctionne comme capital-marchandise. Il n'est alors que le capital argent avancé par le commerçant, destiné exclusivement aux opérations de vente et d'achat, prenant uniquement les formes de capital-marchandise ou de capital-argent et jamais celle de capital productif; il est confiné continuellement dans le procès de circulation.

Lorsque le fabricant de toile a vendu ses 30.000 aunes pour 3000 £, il consacre cet argent à l'achat de moyens de production, et son capital peut continuer à produire. Mais, si à son point de vue la marchandise est convertie en argent, il n'en est pas de même, ainsi que nous l'avons dit, pour la toile. Celle-ci n'est pas encore transformée définitivement en argent, puisqu'elle n'est pas encore consommée, ni productivement, ni improductivement; comme capital-marchandise elle se trouve encore sur le marché, représentée maintenant par le marchand de toile, qui a pris la place du fabricant.

Si le producteur de toile devait attendre jusqu'à ce que toute sa toile eût cessé d'être de la marchandise et eût été transmise au dernier acheteur, le consommateur, il serait obligé d'interrompre sa fabrication, à moins qu'il ne prit la décision de restreindre ses opérations, de convertir en capital productif (fil, charbon, travail, etc.) une partie moindre de sa toile et de conserver une partie plus grande comme réserve monétaire, pour continuer la production pendant qu'une fraction de son capital est retenue au marché sous forme de marchandise. L'intervention du commerçant ne lui permet pas de se passer de cet expédient; seulement elle réduit relativement à la partie du capital fonctionnant comme capital productif l'importance de la partie du capital circulant qui doit être tenue en réserve, et elle permet d'agrandir proportionnellement l'échelle de la reproduction. Mais si de la sorte une plus grande partie du capital du capitaliste industriel peut être consacrée à la production, il y a une autre partie du capital social qui est continuellement engagée dans la circulation sous forme de capital commercial. Celle-ci n'est plus utilisée qu'à des ventes et des achats, et les choses se passent comme s'il y avait eu une simple substitution de personnes. En effet, si, au lieu d'acheter de la toile destinée à la vente, le commerçant engageait ses 3000 £ dans une production quelconque, le capital productif de la société serait accru ; mais le fabricant de toile devrait augmenter sa réserve monétaire et le commerçant devenu capitaliste industriel serait obligé d'en faire autant. D'autre part en continuant à faire du commerce, le commerçant épargne au producteur le temps qu'il devrait consacrer à la vente et qu'il peut donner à la surveillance de la production.

Lorsque l'importance du capital commercial ne dépasse pas les proportions indispensables, on peut admettre que la division du travail appliquée au capital social donne les résultats suivants.

1. La partie du capital à affecter à l'achat et à la vente peut être plus petite, parce que les achats et les ventes constituent la fonction d'une catégorie spéciale de capitalistes et que les capitalistes industriels ne doivent plus s'occuper eux-mêmes de toute la partie commerciale de leurs entreprises. (Par capital à affecter à l'achat et à la vente, il faut entendre non seulement celui qui sert à l'échange des marchandises, mais l'argent qui doit être avancé pour les salaires des entreprises commerciales et pour le capital constant des magasins, appareils de transport, etc...).
2. Le producteur voit sa marchandise convertie plus rapidement en argent et toutes les métamorphoses du capital-marchandise sont accélérées, étant donné que toutes ces opérations rentrent dans les attributions d'un agent spécial, le commerçant.
3. La rotation d'un capital commercial peut représenter, non seulement les rotations d'un certain nombre de capitaux d'une même branche de production, mais celles de toute une série de capitaux engagés dans des industries différentes. Le premier cas se présente, par exemple, lorsque le marchand de toile vend les 3000 £ de toile qu'il a achetées à un fabricant, avant que celui-ci ait alimenté le marché d'une quantité équivalente, et achète et vend les produits d'un autre ou de plusieurs autres fabricants. Le second cas arrive lorsque le commerçant, après avoir vendu la toile, achète de la soie, assurant ainsi la rotation du capital d'une autre branche de production.

La rotation du capital industriel trouve une limite, non seulement dans la durée de la circulation, mais également dans celle de la production. La rotation du capital commercial (nous supposons un capital affecté au commerce d'une catégorie déterminée de marchandises) est limitée, non par la rotation d'un capital industriel, mais par celle de tous les capitaux industriels de la même branche. Après avoir acheté et vendu la toile d'un fabricant, le commerçant peut acheter et vendre celle d'un autre, avant que le premier ait fait un second envoi de marchandises au marché. Le même capital commercial peut donc coopérer successivement aux rotations de divers capitaux engagés dans une branche de production ; sa rotation n'est pas liée à celle d'un seul capital industriel et il ne sert pas de réserve monétaire à un capitaliste industriel seulement. Nécessairement, dans une branche de production déterminée, la rotation du capital commercial est limitée

par la production totale de cette branche. Supposons que A fabrique une marchandise dont la production demande trois mois. Si le commerçant qui l'achète parvient à la vendre dans le mois qui suit l'achat, il pourra recommencer la même opération avec un autre fabricant de la même branche de production. Ayant vendu le blé d'un fermier, il peut avec le même argent acheter celui d'un autre, le revendre et recommencer à différentes reprises. La rotation de son capital sera limitée par la quantité de blé qu'il pourra acheter et vendre successivement dans un temps donné, un an par exemple, tandis que la rotation du capital du fermier, abstraction faite du temps qu'exige la circulation, est limitée par la durée de la production, qui est d'un an.

Nous avons vu que la rotation d'un même capital commercial peut coopérer aux rotations de divers capitaux engagés dans des branches de production différentes. Lorsque le capital commercial opère dans ces conditions et que, par une série de ses rotations, il convertit en argent différents capitaux-marchandises, sa fonction comme capital-argent est à celle du capital-marchandise, comme l'argent, caractérisé par la multiplicité de ses rotations, est à la marchandise.

La rotation d'un capital commercial ne s'identifie pas avec la rotation ou la reproduction d'un capital industriel de même grandeur; elle correspond à la somme des rotations de toute une série de capitaux de cette importance, engagés soit dans la même branche de production, soit dans des industries différentes. La fraction du capital social qui doit prendre la forme de capital commercial est d'autant plus petite que celui-ci circule plus rapidement. Moins la production est développée, plus le capital commercial doit être considérable par rapport à la quantité de marchandises qu'il doit mettre en circulation. Aussi dans les sociétés produisant dans des conditions inférieures, la plus grande partie du capital-argent se trouve aux mains des commerçants, qui jouissent d'une puissance d'argent vis-à-vis des autres.

La vitesse de circulation du capital-argent avancé par le commerçant dépend : 1° de la vitesse avec laquelle se renouvelle le procès de production et se suivent les divers procès de production ; 2° de la vitesse de la consommation.

Le capital commercial n'effectue pas toujours sa rotation comme nous l'avons supposé jusqu'ici, c'est-à-dire qu'il n'achète pas toujours des marchandises pour toute sa valeur pour les revendre ensuite. Le commerçant fait généralement deux parts de son capital, dont l'une existe comme capital-marchandise pendant que l'autre fonctionne comme capital-argent. D'un côté, il achète et convertit de l'argent en marchandises ; de l'autre, il vend et transforme du capital-marchandise en argent. Plus la partie de son capital affectée à l'une de ces opérations est grande, plus celle réservée à l'autre est petite ; mais la fraction devant revêtir la forme argent sera d'autant moindre, eu égard aux transactions qu'elle doit accomplir, que le rôle du crédit sera plus important dans la circulation. Si j'achète pour 3000 £ de vin à trois mois de date et si je le vends au comptant avant l'échéance, je n'aurai pas un centime à avancer pour ma transaction. Il est clair que le capital-argent, qui figure dans ce cas comme capital commercial, n'est que le capital industriel dans celle de ses métamorphoses où il reprend la forme argent. (Ce fait que le producteur qui a vendu le vin à 3 mois de date peut escompter la lettre de change qui lui a été souscrite, ne modifie pas les choses en ce qui concerne le capital du commerçant). Si, dans l'intervalle qui sépare l'achat de la vente, le prix baissait d'un dixième, par exemple, non seulement le commerçant ne réaliserait aucun profit, mais il ne toucherait que 2700 £ au lieu de 3000, et il devrait prélever 300, £ sur sa réserve pour compenser la différence des prix. Les faits se seraient évidemment passés de la même manière si la vente avait été faite par le producteur lui-même; c'est lui qui dans ce cas aurait perdu les 300 £ et aurait dû faire appel à son capital de réserve pour pouvoir recommencer la production à la même échelle.

Un commerçant achète pour 3000 £ de toile à un fabricant, qui emploie les deux tiers (2000 £) pour se procurer du fil. L'argent que le fabricant de toile remet au marchand de fil n'est pas celui du commerçant de toile, car ce dernier a reçu de la marchandise en échange de la monnaie qu'il a avancée ; ce que le fabricant de toile débourse, c'est une partie de son propre capital. Au point de vue du marchand de fil, ces 2000 £ semblent être du capital-argent refluant à son point de départ ; mais jusqu'à quel point en est-il ainsi et ces 2000 £ ne sont-elles pas simplement du capital industriel venant d'abandonner la forme de toile ou allant prendre celle de fil ? Si le marchand de fil a acheté à crédit et vendu au comptant, le capital commercial représenté par les 2000 £ qui lui reviennent avant qu'il paye ce qu'il a acheté, ne se différencie d'aucune manière du capital industriel arrivé au point de son cycle où il revêt la forme argent. Lorsque le capital du commerce de marchandises n'est pas, sous la forme marchandise ou sous la forme argent du capital industriel se trouvant entre les mains du commerçant, il est simplement la partie du capital-argent qui appartient au commerçant et circule pour la vente et l'achat des marchandises. Il représente alors, avec une importance moindre, la partie du capital que l'industriel aurait dû avancer pour constituer la réserve monétaire qui lui aurait permis de faire ses achats et qu'il aurait fait circuler comme capital-argent. Cette partie du capital total, ramenée à des proportions moindres, se trouve maintenant aux mains des commerçants qui la font circuler continuellement comme moyen d'achat pour assurer la continuité du procès de reproduction. Elle est d'autant plus petite relativement au capital total, que la reproduction est plus accélérée et que la fonction de l'argent comme moyen de paiement, c'est-à-dire le crédit, est plus développée<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Afin de pouvoir assimiler le capital commercial au capital productif, Ramsay confond le commerce avec l'industrie du transport et l'appelle « *the transport of commodities from one place to another* » (*An Essay on the Distribution of Wealth*, p. 19). La même confusion se rencontre chez Verri (*Meditazioni sulla Ec. Pol.*, § 4), chez J.-B. Say (*Traité d'Ec. Pol.*, 1, 14, 15) et chez J.-P. Newman, qui dit dans ses *Elements of Pol. Ec.* (Andover et New-York 1835) : « *In the existing economical arrangements of society, the very net which is performed by the merchant of standing between the producer and the consumer, in advancing to the former capital and receiving products in return, and handing over these products to the latter, receiving back capital in return, is a transaction which both facilitates the economical process of the community, and adds value to the products in relation to which it is performed* » (p. 174). Ainsi le producteur et le

Le capital commercial fonctionne exclusivement dans la circulation, qui n'est qu'une phase du procès de reproduction. La circulation n'engendre ni valeur, ni plus-value, car elle ne comporte que des changements de formes. Par conséquent, si de la plus-value est réalisée par la vente de la marchandise, c'est qu'elle était d'avance contenue dans celle-ci. Aussi au second acte du procès de production, lorsque le capital-argent est échangé contre des moyens de production, l'acheteur n'encaisse aucune plus-value et se borne à préparer la récolte de cette dernière en convertissant de l'argent en force de travail et en moyens de production. Toutes ces métamorphoses, en tant qu'elles coûtent du temps - un temps pendant lequel le capital ne produit rien et par conséquent n'engendre pas de plus-value - ralentissent la production de la valeur et ont pour effet de diminuer d'autant plus le taux du profit que la durée de la circulation est plus grande. On peut donc dire que si directement le capital commercial ne crée ni valeur, ni plus-value, il peut contribuer indirectement à augmenter celle-ci, lorsqu'il a pour effet d'accélérer la circulation, En intervenant pour étendre le marché et assurer la division du travail des capitaux, en leur permettant d'opérer à une échelle plus grande, il aiguillonne la productivité et l'accumulation du capital industriel. En réduisant la durée de la circulation, il accroît la plus-value par rapport au capital avancé et par conséquent le taux du profit. Enfin en donnant une importance moindre à la partie du capital social qui doit être affectée exclusivement à la circulation sous forme de capital-argent, il renforce la partie qui peut être consacrée directement à la production.

---

consommateur gagnent du temps grâce à l'intervention du commerçant : ce dernier, qui fait une avance de capital et de travail, doit être récompensé, « *since it adds value to products, for the same products, in the hands of consumers, are worth more than in the hands of producers* ». Pour Newmann comme pour J.-B. Say, le commerce est donc « *strictly an act of production* » (p. 175). Cette conception est absolument fautive. La *valeur d'usage* d'une marchandise est plus grande entre les mains du consommateur qu'entre celles du producteur, car c'est là seulement qu'elle entre en fonctions et qu'elle est réalisée, tandis qu'entre les mains du producteur elle n'existe qu'à l'état potentiel. On ne paie pas la marchandise deux fois, d'abord comme valeur d'échange, ensuite comme valeur d'usage. En payant sa valeur d'échange, on s'approprie sa valeur d'usage et rien n'est ajouté à la valeur d'échange par le passage de la marchandise des mains du producteur ou du commerçant à celles du consommateur.

## Chapitre XVII : Le profit commercial

Nous avons vu, dans le deuxième volume, que la fonction du capital dans la circulation - les opérations M'-A-M qui assurent la conversion de la marchandise en argent et de l'argent en éléments de production - loin d'engendrer de la valeur et de la plus-value, en réduit la quantité à cause du temps qui est absorbé par la circulation. Ce que nous avons constaté en étudiant les métamorphoses du capital-marchandise sous sa forme exclusive n'est pas modifié, lorsqu'une partie de ce capital prend la forme de capital du commerce de marchandises et a ses transformations assurées par une partie spéciale du capital-argent et une catégorie déterminée de capitalistes. Par conséquent, si la vente et l'achat des marchandises ne créent ni valeur, ni plus-value lorsqu'elles sont effectuées par les capitalistes industriels, elles n'acquièrent pas plus cette vertu lorsqu'elles sont faites par d'autres personnes ; l'incapacité qui caractérise à ce point de vue la partie du capital social qui doit être disponible en argent pour que la reproduction suive son cours sans interruption, subsiste quelle que soit la personne, le capitaliste industriel ou tout autre capitaliste, qui en fasse l'avance.

Si nous faisons abstraction de toutes les opérations hétérogènes, l'emmagasinage, l'expédition, le transport, la distribution, qui se rattachent au fonctionnement du capital commercial, et si nous ne considérons que la fonction effective de ce dernier, la vente et l'achat, nous pouvons dire qu'il assure uniquement la réalisation de la valeur et de la plus-value, en opérant l'échange social des marchandises. Cependant la circulation du capital industriel est une phase de la reproduction au même titre que la production; par suite, le capital qui fonctionne dans la circulation doit rapporter le même profit annuel moyen que le capital engagé dans les diverses branches de la production. S'il n'en était pas ainsi, si, par exemple, le capital commercial donnait un profit moyen supérieur à celui du capital industriel, on verrait une partie de celui-ci émigrer aux entreprises commerciales, dans le cas contraire, l'inverse se produirait et cela avec d'autant moins d'hésitation qu'aucun capital ne rencontre moins de difficulté que le capital commercial à changer de destination et de fonction. Mais si le capital commercial est incapable d'engendrer par lui-même de la plus-value, il est évident que celle qui lui tombe en partage sous forme de profit moyen doit provenir de la plus-value créée par le capital productif. Comment parvient-il à s'en emparer ?

Et d'abord, constatons que c'est en apparence seulement que le profit du commerçant résulte d'une addition à la valeur de la marchandise, d'une élévation nominale du prix au-dessus de la valeur.

Il est clair que le commerçant ne peut prélever son profit que sur le prix des marchandises qu'il vend, et il est plus clair encore que ce profit est égal à la différence entre le prix de vente et le prix d'achat. Il se peut qu'entre la vente et l'achat viennent s'ajouter des dépenses supplémentaires (des frais de circulation) ; dans ce cas, l'excédent du prix de vente sur le prix d'achat représente à la fois ces frais et le profit. Pour simplifier l'analyse, nous supposons que ces dépenses supplémentaires n'existent pas.

Pour le capitaliste industriel, la différence entre le prix de vente de ses marchandises et leur prix d'achat représente l'écart entre leur coût de production et leur prix de revient. Si nous considérons le capital total de la société, cette différence se ramène à la différence entre la valeur des marchandises et le prix de revient payé par les capitalistes, c'est-à-dire à la différence entre la quantité totale et la quantité payée de travail qu'elles contiennent. Avant que les marchandises achetées par le capitaliste industriel puissent être envoyées au marché comme marchandises vendables, elles doivent parcourir le procès de production, pendant lequel la fraction de leur prix qui sera réalisée plus tard comme profit est produite. Il n'en est pas de même pour le commerçant. Les marchandises ne sont en sa possession que pendant qu'elles sont engagées dans la circulation et il ne fait que poursuivre l'opération de vente qui a été commencée par le capitaliste industriel, opération au cours de laquelle aucune plus-value nouvelle n'est incorporée à la marchandise. Alors que le capitaliste industriel réalise seulement dans la circulation la plus-value qui était déjà produite, le commerçant doit, non seulement réaliser, mais créer son profit au moyen de la circulation. A première vue, cette opération ne paraît possible que s'il vend au-dessus de leur coût de production les marchandises que le capitaliste industriel lui a vendues au coût de production, c'est-à-dire à leur valeur, si nous considérons l'ensemble du capital-marchandise ; par conséquent s'il leur donne un prix nominal supérieur à leur prix et leur assigne une valeur si nous considérons tout le capital-marchandise) plus grande que leur valeur réelle -, en un mot s'il les vend plus cher qu'elles ne valent. Si une aune de toile coûte 2 sh., je la mettrai en vente, pour réaliser 10 % de profit, à  $(2 + 2 / 10)$  sh., soit 2 sh. 2 2/5 d. Je la vendrai donc à un prix qui est en réalité celui de 1 1/10 aune ou, ce qui revient au même, pour les 2 sh., je donnerai 10/11 aune et je garderai pour moi 1/11. De cette manière j'arriverai à participer à la plus-value et au surproduit par un détour, par une majoration du prix nominal de la marchandise.

C'est sous cet aspect que la formation du profit commercial se présente au premier abord à l'esprit et c'est même de là qu'est partie la conception que tout profit résulte d'une augmentation nominale du prix, c'est-à-dire de la vente de la marchandise au-dessus de sa valeur.

Il suffit cependant de regarder les choses de près pour être convaincu que cette explication (il est bien entendu que nous parlons du profit moyen et non de ce qui peut se passer dans un cas particulier) repose sur une apparence. Pourquoi considérons-nous que le commerçant ne peut réaliser 10 % sur sa marchandise qu'en la vendant 10 % au-dessus du coût de production ? Parce que nous avons admis que le producteur, le capitaliste industriel (pour le monde extérieur, c'est le capitaliste industriel, la personnification du capital industriel, qui apparaît comme « producteur ») la lui a vendue au coût de production. Et, en effet, si le coût de production, c'est-à-dire en dernière instance la valeur de la marchandise, est le prix de revient du commerçant, il est évident que celui-ci ne peut profiter d'une différence entre son prix de vente et son prix d'achat - et cette différence seulement peut lui rapporter un profit qu'en vendant la marchandise au-dessus de sa

valeur, en établissant un prix du commerce supérieur au coût de production. Mais pourquoi avons-nous admis que le capitaliste industriel vend au coût de production, supposition qui implique que le capital commercial (nous ne parlons que du capital du commerce de marchandises) n'intervient pas dans la constitution du taux général du profit ? Nous avons été amenés naturellement à faire cette hypothèse dans notre exposé du taux général du profit, d'abord parce que le capital commercial n'existait pas encore pour nous à ce moment, ensuite parce que nous devons nécessairement considérer alors le taux général du profit comme le résultat du nivellement des profits (c'est-à-dire des plus-values) produits réellement par les capitaux industriels des diverses branches. Il n'en est plus de même maintenant que nous avons affaire au capital commercial, qui recueille une part du profit sans intervenir dans la production. Nous devons donc compléter notre exposé précédent.

Supposons que le capital industriel avancé pendant l'année soit  $720 c + 180 v = 900$  (par ex., 900 millions de £) et que,  $p'$  soit de 100 %. Le produit sera  $720 c + 180 v + 180 p' = 1080$ . Désignons ce produit (le capital-marchandise) par M. La valeur de M ou son coût de production (car valeur et coût de production sont identiques quand on considère l'ensemble des marchandises) sera égal à 1080 et le taux du profit, étant donné que le capital avancé est de 900, sera de 20 %. D'après ce que nous avons développé précédemment, ces 20 %, représentent le taux moyen du profit, car nous considérons la plus-value, non isolément pour chaque capital, mais pour l'ensemble des capitaux industriels et nous la rapportons à la composition moyenne de ceux-ci. Supposons qu'aux 900 £ des capitalistes industriels s'ajoutent 100 £ des capitalistes commerçants, devant participer au profit total en proportion de leur importance. Le capital commercial représentera 1/10 du capital total qui sera maintenant de 1000 £, et il recevra 1/10 de la plus-value (180), soit un profit dont le taux sera de 18 %. Le restant (900) du capital total ne touchera plus qu'un profit de 162, ce qui en ramènera le taux également à 18 %. Les capitalistes industriels vendront donc leurs produits aux commerçants au prix de :  $720 c + 180 v + 162 p' = 1062$  et les commerçants les revendront à  $1062 + 18 = 1080$ , c'est-à-dire à leur coût de production, à leur valeur, bien que le profit commercial ne prenne naissance que dans la circulation et qu'il ne soit que la différence entre les prix de vente et d'achat. Les commerçants ne vendent donc pas la marchandise au-dessus de sa valeur, au-dessus de son coût de production; ils l'achètent aux capitalistes industriels au-dessous de sa valeur, au-dessous de son coût de production.

Le capital commercial intervient dans la formation du taux général du profit en raison de son importance par rapport au capital total. Dans notre exemple le taux moyen du profit était de 18 % il aurait été de 20 %, si 1/10 du capital n'avait pas été du capital commercial. Notre définition du coût de production doit donc être modifiée quelque peu. Ce coût, qu'il y ait capital commercial ou non, est le prix de la marchandise, c'est-à-dire son prix de revient (la valeur du capital constant + celle du capital variable) augmenté du profit moyen. Mais ce profit moyen n'est plus le même; s'il résulte encore du profit total engendré par le capital productif, il est calculé non plus d'après ce capital productif, mais d'après celui-ci augmenté du capital commercial. Notre capital productif était de 900 et notre capital commercial de 100 ; notre profit total de 180 a donné, non un taux moyen de  $180 / 900 = 20 \%$ , mais un taux de  $180 / 1000 = 18 \%$ , et le prix de revient étant  $k$ , le coût de production, a été de  $k + 162$  au lieu de  $k + 180$ . La part du capital commercial est donc déjà comprise dans le taux moyen du profit, de sorte que si nous désignons par  $h$  le profit commercial, nous voyons que la valeur réelle, le véritable coût de production du capital-marchandise, est  $k + p + h$ . Le prix de vente du capitaliste industriel est donc inférieur au véritable coût de production, et si l'on considère l'ensemble des marchandises, on peut dire que les prix auxquels elles sont vendues par la classe des capitalistes industriels sont inférieurs à leurs valeurs. Ainsi, dans notre exemple, la marchandise a été vendue par le capitaliste industriel à 900 (prix de revient) + 18 % de 900 =  $900 + 162 = 1062$ . En vendant à 118 la marchandise qui ne lui a coûté que 100, le commerçant augmente, il est vrai, le prix de 18 % ; mais comme la marchandise vaut 118, il ne la vend pas au-dessus de sa valeur. Nous attribuerons dorénavant à l'expression « coût de production » le sens que nous venons de préciser. Le profit des capitalistes industriels sera donc égal à la différence entre le coût de production et le prix de revient, tandis que le profit des commerçants sera exprimé par l'excédent du prix de vente sur le coût de production, ce dernier représentant le prix d'achat des commerçants; enfin le prix des marchandises sera égal à leur coût de production augmenté du profit commercial. De même que le capital industriel ne réalise un profit que parce que de la plus-value a été préalablement incorporée au produit, de même un profit ne tombe en partage au capital commercial que parce que toute la plus-value incorporée au produit n'a pas été réalisée par le capital industriel<sup>3</sup>. Le commerçant vend à un prix supérieur à celui auquel il achète, non parce que son prix de vente est supérieur à la valeur de la marchandise, mais parce que son prix d'achat est inférieur à cette valeur.

Le capital commercial contribuant à ramener la plus-value au niveau du profit moyen sans participer à sa production, il en résulte que le taux général du profit contient d'avance la plus-value qui tombe en partage au capital commercial.

L'exposé que nous venons de faire conduit aux conclusions suivantes :

1. Le taux du profit industriel est d'autant plus petit que le capital commercial est plus important par rapport au capital industriel.
2. L'intervention du capital commercial accentue l'écart entre le taux de la plus-value et celui du profit. Nous avons vu dans la première partie, que le taux du profit est toujours plus petit que celui de la plus-value et qu'il exprime un degré d'exploitation du travail plus petit que la réalité; c'est ainsi que dans notre exemple d'un produit d'une valeur de  $720 c + 180 v + 180 p'$ , le taux de la plus-value était de 100 %, tandis que celui du profit n'était que de 20 %. L'intervention du

<sup>3</sup> John Bellers.

capital commercial a en pour effet d'augmenter cette différence, puisqu'il a fait tomber le taux du profit de 20 % à 18 %. Le taux moyen du profit du producteur immédiat est donc une expression inférieure à la réalité.

Toutes choses égales, l'importance relative du capital commercial (nous faisons abstraction du commerce de détail, qui constitue une catégorie hybride et exceptionnelle) est d'autant plus petite que sa rotation est plus accélérée et, par conséquent, que la reproduction est plus énergique. Dans l'analyse scientifique, le taux général du profit semble prendre naissance dans le capital industriel et sous l'action de la concurrence, pour se modifier et se compléter par l'intervention du capital commercial. L'évolution historique présente les choses sous l'aspect inverse. C'est le capital commercial qui a d'abord déterminé les prix des marchandises plus ou moins d'après leurs valeurs, et c'est dans la circulation servant d'intermédiaire à la reproduction que s'est constitué en premier lieu un taux général du profit. Plus tard, lorsque le système capitaliste s'est généralisé et que le producteur lui-même est devenu commerçant, le profit commercial a été ramené à n'être qu'une fraction de la plus-value, la quote-part assignée au capital commercial considéré comme une partie du capital total engagé dans la reproduction sociale.

Nous avons vu que lorsque se fait l'égalisation des profits par l'intervention du capital commercial, il n'entre dans la valeur des marchandises aucun élément supplémentaire correspondant au capital-argent avancé par le commerçant, et que ce qui est ajouté au prix pour former le profit du commerçant est simplement égal à la partie de la valeur de la marchandise que le capital productif n'a pas pu faire entrer dans le coût de production. Il en est de ce capital-argent comme du capital fixe industriel, tant que celui-ci n'est pas consommé et que sa valeur n'est pas devenue un élément de la valeur de la marchandise. Son prix d'achat équivaut au coût de production  $A$  et son prix de vente est  $A + \Delta A$ , où  $\Delta A$  exprime la somme que le taux général du profit ajoute au prix de la marchandise; de sorte que la vente produit non seulement  $\Delta A$ , mais restitue le capital-argent qui a été avancé pour l'achat. Il se manifeste ici de nouveau que le capital-argent du commerçant n'est que le capital-marchandise du capitaliste industriel transformé en argent, et qu'il n'affecte pas plus la valeur de la marchandise que si celle-ci était vendue directement à celui qui doit la consommer. Sa seule action consiste à en anticiper le paiement, et encore n'en est-il ainsi que pour autant que le commerçant, ainsi que nous l'avons admis, n'est astreint à aucun faux frais et qu'en dehors du capital-argent pour acheter la marchandise au producteur, il n'engage aucun autre capital, soit fixe, soit circulant, dans le procès des métamorphoses de la marchandise. Cette condition ne se présente pas dans la réalité, comme nous l'avons vu dans l'étude des frais de la circulation (vol. II, chap. VI), qui nous a montré que celle-ci donne lieu à des dépenses que le commerçant rencontre directement dans la conduite de ses affaires ou qui proviennent d'autres agents de la circulation.

Quels que soient ces frais, qu'ils soient inhérents directement à l'entreprise commerciale ou qu'ils proviennent d'opérations complémentaires, comme l'expédition, le transport, l'emmagasinage, ils exigent que le commerçant dispose d'un capital supplémentaire à côté du capital-argent qu'il consacre à l'achat des marchandises. Ce capital supplémentaire passe dans le prix de vente, entièrement s'il est du capital circulant, partiellement et proportionnellement à son usure s'il est du capital fixe ; seulement il y passe comme un élément constituant une valeur nominale, même lorsqu'il n'ajoute à la marchandise aucune valeur réelle, comme par exemple, les dépenses purement commerciales de la circulation. Qu'il soit circulant ou fixe, tout le capital supplémentaire contribue à la formation du taux général du profit.

Les frais purement commerciaux, c'est-à-dire ceux qui ne résultent pas de l'expédition, du transport et de l'emmagasinage, sont nécessaires pour réaliser la valeur de la marchandise, pour la convertir de marchandise en argent ou d'argent en marchandise, en un mot pour en permettre l'échange. Il faut donc les distinguer de certains actes de production qui continuent pendant la circulation et qui d'ailleurs peuvent se produire absolument en dehors de l'entreprise commerciale. C'est ainsi que l'industrie du transport et les entreprises d'expédition peuvent être et sont en réalité des branches en dehors du commerce - de même les marchandises à négocier peuvent être emmagasinées dans des docks ou des entrepôts publics, et donner lieu à des frais que des tierces personnes porteront en compte au commerçant. Tous ces faits se présentent couramment dans le grand commerce, où le capital commercial fonctionne dans sa forme la plus pure et se cantonne le plus rigoureusement sur le terrain qui lui est propre. Les entrepreneurs de charriage, les directeurs de chemins de fer, les affréteurs ne sont pas des « commerçants », et les frais dont ils grèvent les produits ne sont pas ceux que nous considérons ici et qui portent exclusivement sur l'achat et sur la vente. Précédemment déjà, nous avons constaté que ces frais consistent uniquement en dépenses de comptabilité, de correspondance, etc., et qu'ils ont pour point de départ un capital constant qui comprend le mobilier de bureau, les registres, le papier, etc., et un capital variable qui sert à payer les salaires des employés. (Les frais d'expédition, de transport, de droits d'entrée, etc., peuvent être considérés en partie comme des avances faites pour l'acquisition des marchandises et doivent comme telles être intégrées au prix d'achat.)

Tous ces frais, qui résultent de ce que la forme économique du produit est la marchandise, prennent naissance, non dans la production de la valeur d'usage, mais au cours de la réalisation de la valeur. Ils sont inhérents, non au procès de production, mais au procès de circulation et par suite au procès de reproduction. La seule partie qui nous intéresse ici est celle qui est dépensée sous forme de capital variable. (Nous aurions en outre à examiner : 1° Comment la loi qui veut que la valeur de la marchandise ne contient que du travail nécessaire, se vérifie dans la circulation ; 2° Comment l'accumulation s'accomplit dans le capital commercial ; 3° Comment le capital commercial fonctionne dans le procès de reproduction sociale.)

Si le temps de travail que les capitalistes industriels perdent lorsqu'ils se vendent leurs produits entre eux - ou objectivement parlant, le temps de rotation - n'ajoute rien à la valeur de la marchandise, il est évident qu'il en est de même

lorsque l'opération est faite par le commerçant se substituant à l'industriel. La transformation de la marchandise (du produit) en argent et de l'argent en marchandise (en moyens de production) est une fonction inévitable du capital industriel et du capitaliste, qui est le capital doué de conscience et de volonté. Cette fonction, bien qu'elle réponde à une opération indispensable du procès de reproduction, n'engendre ni valeur, ni plus-value, et il en est de même lorsque dans la sphère de la circulation le commerçant vient prendre la place de l'industriel. Si le commerçant ne l'accomplissait pas et s'il n'y consacrait pas le temps de travail qu'elle exige, il ne ferait pas de son capital un agent de circulation du capital industriel, et il n'aurait pas à participer, en proportion de l'argent qu'il avance, au profit produit par la classe des capitalistes industriels. Pour participer à la plus-value, pour mettre en valeur son capital, le capitaliste commerçant doit s'abstenir d'occuper des salariés. Lorsque son entreprise et son capital sont de peu d'importance, il doit être le seul travailleur qu'il utilise ; car ce qui lui est payé est la partie du profit qui équivaut à la différence entre le prix auquel il achète les marchandises et leur véritable coût de production.

Lorsque le commerçant opère avec un petit capital, le profit qu'il réalise peut ne pas être supérieur et même être inférieur au salaire d'un ouvrier habile et bien payé. De même, à côté de lui fonctionnent des agents commerciaux dépendant directement de l'entreprise industrielle, chargés de la vente ou de l'achat, ayant autant ou même plus de revenu que lui, sous forme d'un salaire ou d'une commission sur la vente. Il se différencie de ceux-ci en ce qu'il encaisse le profit commercial comme capitaliste autonome, tandis que les autres ne reçoivent qu'un salaire de l'industriel qui empoche alors à la fois le profit industriel et le profit commercial. Dans tous ces cas, le revenu de l'agent de la circulation, qu'il se présente comme un salaire ou comme un profit, résulte uniquement du profit commercial et cela parce que dans ces circonstances le travail n'est pas créateur de valeur.

Toute prolongation des opérations de la circulation constitue : 1° au point de vue du capitaliste industriel, une perte de temps qui l'empêche de vaquer à ses fonctions de directeur du procès de production ; 2° au point de vue du produit, un retard dans sa transformation en argent ou en marchandise et un séjour exagéré dans le procès de circulation, qui n'ajoute rien à sa valeur et qui interrompt le procès de production. Cette interruption ne peut être évitée que par une réduction de la production ou la mise en œuvre d'un capital-argent supplémentaire, ce qui revient à dire, ou bien que le capitaliste doit se résoudre à retirer moins de profit du capital qu'il a engagé ou bien qu'il doit donner plus d'importance à celui-ci s'il veut continuer à toucher le même profit. La substitution du commerçant à l'industriel ne modifie en rien cette situation. C'est le commerçant qui maintenant consacre son temps à la circulation et c'est lui qui avance le capital supplémentaire qu'elle exige ; aussi le capitaliste industriel doit lui abandonner une partie de son profit, à laquelle d'ailleurs il aurait dû renoncer s'il avait affecté à la circulation une fraction de son capital productif. Tant que l'importance du capital commercial ne dépasse pas ce qu'elle doit être, l'intervention du commerçant n'a que ce seul effet que la circulation prend moins de temps, exige moins de capital supplémentaire et détermine une perte moindre de profit. Dans l'exemple dont nous nous sommes servis plus haut, le capital industriel  $720 c + 180 v + 180 p$  servi par un capital commercial de 100, donne à l'industriel 162 ou 18 % de profit ; il est probable que si l'industriel s'était chargé lui-même de la vente, il aurait dû affecter à la circulation un capital de 200 au lieu de 100, ce qui l'aurait conduit à engager un capital de 1100 au lieu d'un capital de 900, qui, pour une plus-value de 180, ne lui aurait donné qu'un profit de 16 4/11 %.

Si outre le capital additionnel qui sert à acheter de nouvelles matières avant que la marchandise en circulation soit reconvertie en argent, l'industriel qui vend lui-même son produit doit encore avancer du capital sous forme de frais de bureau et de salaires pour assurer la circulation de ce qu'il met en vente, ce capital n'est pas producteur de plus-value ; il doit être reconstitué par la vente de la marchandise et doit par conséquent figurer dans la valeur de celle-ci. On peut donc dire qu'une partie du capital total de la société doit servir à des opérations secondaires, qui ne contribuent pas au procès de mise en valeur ; cette partie doit être continuellement reproduite. Il en résulte, tant pour chaque capitaliste considéré individuellement que pour l'ensemble des capitalistes, une réduction du taux du profit, qui est d'autant plus importante que la quantité de capital nécessaire pour faire circuler la même masse de capital variable est plus considérable.

Cette réduction du taux du profit persiste évidemment lorsque les frais inhérents à la circulation sont transférés de l'industriel au commerçant, seulement elle a lieu d'une autre manière et dans une moindre mesure. En effet, le commerçant doit alors avancer plus de capital qu'il n'en engagerait si ces frais n'existaient pas, et son profit est augmenté du profit qui doit être attribué à ce capital additionnel ; le capital commercial intervient donc pour une plus large part dans la constitution du taux du profit moyen et celui-ci devient nécessairement plus petit. Si, dans notre exemple, en dehors du capital commercial de 100 il fallait avancer 50 pour les frais commerciaux supplémentaires, la plus-value de 100 se répartirait sur 900 de capital productif + 150 de capital commercial = 1050, et le taux moyen du profit tomberait à 17 1/7 %. L'industriel aurait cédé sa marchandise au commerçant au prix de  $900 + 154 \frac{2}{7} = 1054 \frac{2}{7}$  et le commerçant l'aurait vendue à 1130, soit  $1080 + 50$  pour les frais qu'il doit payer. Il est vrai que la division du capital en capital industriel et capital commercial entrave inévitablement la centralisation des opérations commerciales et la réduction de leurs frais.

Il s'agit maintenant de caractériser les salaires des ouvriers occupés par le capitaliste commerçant. Ces ouvriers ont des salaires comme tous les autres et leur travail est acheté, par le capital variable du commerçant et non par l'argent de son revenu ; ils sont payés non pour des services personnels, mais pour faire valoir le capital, et leur salaire est déterminé comme celui de tous les salariés, non par le produit de leur travail, mais par les frais de production et de reproduction de leur force de travail. Mais entre eux et les ouvriers occupés directement par l'industrie, il existe la même différence qu'entre le capital industriel et le capital commercial, entre l'industriel et le commerçant. Le commerçant est un simple agent de la circulation, qui ne crée ni valeur ni plus-value (la valeur ajoutée à la marchandise par les frais qu'il supporte est une valeur

qui existait précédemment et la seule question qui soit à résoudre est de savoir comment il conserve la valeur de son capital constant) ; de même les ouvriers que le commerçant occupe comme agent à la circulation ne peuvent produire aucune plus-value pour lui. Nous supposons ici, comme nous l'avons fait pour les ouvriers productifs, que le salaire correspond rigoureusement à la valeur de la force de travail et que le commerçant ne s'enrichisse pas en portant en compte des salaires fictifs, plus élevés que ceux qu'il paie en réalité.

La difficulté ne consiste pas à éclaircir comment le salaire commercial, tout en n'étant pas producteur de plus-value, peut rapporter un profit à celui qui l'occupe; l'analyse générale du profit commercial a fourni la réponse à cette question. De même que le capitaliste industriel réalise un profit parce qu'il vend, incorporé à la marchandise, du travail qu'il n'a pas payé, de même le capitaliste commercial fait un profit parce que, ne payant pas intégralement au capitaliste industriel le travail non payé que celui-ci a intégré au produit, il porte néanmoins cette partie de travail en compte à ses acheteurs. Le rapport entre le capital commercial et la plus-value diffère complètement de celui entre la plus-value et le capital industriel ; ce dernier produit de la plus-value en s'appropriant directement du travail non payé, tandis que le premier se borne à se faire allouer une partie de la plus-value produite par le capital-industriel.

C'est uniquement parce qu'il a pour fonction d'assurer la réalisation de la valeur, que le capital commercial participe au procès de reproduction et recueille une part de la plus-value produite par le capital total. Pour chaque commerçant, cette part dépend du capital qu'il peut consacrer à la vente et à l'achat, et ce capital peut être d'autant plus grand qu'il extorque à ses commis une quantité de travail non payé plus considérable. Le commerçant fait exécuter par des salariés la plus grande partie des opérations qui permettent à son argent d'être un capital; le travail qu'il ne paye pas à ceux-ci ne produit pas de plus-value, mais est recueilli par lui comme plus-value, ce qui revient au même au point de vue du profit qu'il encaisse. S'il n'en était pas ainsi, aucune entreprise commerciale ne pourrait être exploitée en mode capitaliste.

La difficulté est la suivante : le commerçant ne créant pas de la valeur par son travail (bien que celui-ci lui permette de s'assurer une part de la plus-value produite ailleurs), en est-il de même du capital variable qu'il avance pour l'achat de la force de travail ? Ce capital doit-il être ajouté au capital commercial comme avance pour subvenir aux frais de celui-ci ? S'il n'en est pas ainsi, il paraît y avoir contradiction avec la loi de l'égalisation des taux du profit - en effet, quel est le capitaliste qui avancerait 150 s'il sait qu'ils ne peuvent fonctionner que comme un capital de 100 ? Et s'il en est ainsi, la contradiction se reporte sur la nature même du capital commercial, qui fonctionne comme capital, non parce qu'il met en œuvre, comme le capital industriel, le travail d'autrui, mais parce qu'il travaille lui-même, exerce lui-même les fonctions de l'achat et de la vente et recueille à ce titre une partie de la plus-value engendrée par le capital industriel.

(Nous avons donc à analyser : le capital variable du commerçant, la loi du travail nécessaire dans la circulation, la conservation de la valeur du capital constant par le travail commercial, le rôle du capital commercial dans le procès de reproduction, enfin le dédoublement du capital du commerce en capital-marchandise et capital-argent, correspondant à la subdivision en capital du commerce de marchandises et capital du commerce d'argent).

Si chaque commerçant ne possédait que le capital qu'il peut faire valoir par son travail personnel, il y aurait une subdivision à l'infini du capital commercial et cet émiettement s'accroîtrait à mesure que la production capitaliste, prenant plus d'extension, opérerait avec des masses de capitaux de plus en plus considérables. A mesure que le capital se concentrerait dans la sphère de la production, il se décentraliserait dans celle de la circulation. Le cercle d'opérations et par suite les dépenses purement commerciales du capitaliste industriel s'étendraient à l'infini, puisqu'au lieu de cent il aurait mille commerçants en face de lui. Une bonne partie des avantages résultant de l'individualisation et de l'autonomie du capital commercial disparaîtrait, et non seulement il y aurait majoration des frais de vente et d'achat, mais accroissement de toutes les autres dépenses de circulation (échantillonnage, expédition, etc.). Tels seraient les inconvénients en ce qui concerne le capital industriel ; ils ne seraient pas moindres pour le capital commercial. Si calculer avec de grands chiffres ne coûte pas plus de peine que faire des opérations d'arithmétique avec de petits chiffres, il faut au contraire dix fois plus de temps pour faire dix achats de 100 £ qu'un seul de 1000 et de même la correspondance (papier, timbres) coûte dix fois plus avec dix petits commerçants qu'avec un grand. La division du travail dans l'établissement commercial où un commis fait la comptabilité pendant que l'autre tient la caisse et un troisième fait la correspondance, où l'un achète pendant que l'autre vend et un autre voyage, assure une économie de temps considérable, à tel point que le nombre des salariés occupés par le grand commerce est hors de toute proportion avec l'importance des affaires. Il en est ainsi parce que dans le commerce bien plus que dans l'industrie certaines fonctions prennent le même temps, qu'elles soient exercées en grand ou en petit; aussi la concentration apparaît-elle dans le commerce bien avant de se manifester dans l'industrie. Ce que nous avons dit du capital variable est vrai du capital constant : cent petits comptoirs et cent petits magasins coûtent beaucoup plus cher qu'un grand, et les frais de transport augmentent avec l'émiettement.

Le capitaliste industriel aurait, par conséquent, à dépenser beaucoup plus de temps et d'argent pour la partie commerciale de son entreprise; il en serait de même du côté du capital commercial, qui, disséminé entre un grand nombre de petits commerçants, n'assurerait la fonction qui lui est assignée que par le concours d'un très grand nombre de travailleurs et devrait lui-même avoir une importance exagérée pour faire circuler un même capital-marchandise. Si nous appelons  $B$  tout le capital commercial consacré directement à l'achat et la vente des marchandises, et  $b$  le capital variable affecté au paiement des salariés des opérations commerciales,  $B + b$  sera plus petit que le capital  $B'$  qui serait nécessaire si  $b$  n'existait pas, c'est-à-dire si au lieu d'avoir un certain degré de concentration des affaires, chaque commerçant opérait individuellement, sans le concours d'un employé.

Le prix de vente des marchandises doit être suffisant :

1. pour donner le profit moyen correspondant à  $B + b$  (ce qui s'explique par ce fait que  $B + b$  représente un capital plus petit que celui qui serait nécessaire si  $b$  n'existait pas);
2. pour renouveler le capital variable  $b$ , c'est-à-dire le salaire que le commerçant paie à ses employés.

Ce  $b$  constitue-t-il un nouvel élément du prix ou est-il simplement une partie du profit rapporté par  $B + b$ , dans lequel il figure comme élément reconstituant le salaire des employés, c'est-à-dire le capital variable du commerçant ? Dans ce dernier cas, le profit réalisé par le commerçant sur le capital  $B + b$  qu'il avance, ne serait donc que le profit qui d'après le taux général retombe sur  $B$ , augmenté de la quantité  $b$  représentant le salaire des employés, c'est-à-dire une somme qui ne donne aucun profit.

Il s'agit de trouver la limite mathématique de  $b$ . Désignons par  $B$  le capital servant directement à la vente et à l'achat des marchandises, par  $k$  le capital constant (les dépenses de matériel) nécessaire pour ces opérations et par  $b$  le capital-variable que le commerçant doit avancer.

Le renouvellement de  $B$  ne soulève aucune difficulté.  $B$  est le prix d'achat du commerçant, c'est-à-dire le coût de production du fabricant. Le commerçant retrouve ce coût dans son prix de vente, qui lui rapporte en outre le profit correspondant à  $B$ . Si, par exemple, la marchandise lui coûte 100 £ et si le profit est de 10 %, il la revendra 110 £. Le capital commercial de 100 a donc ajouté 10 au prix de la marchandise, qui avant la vente ne coûtait que 100.

Le capital constant  $k$  du commerçant est au maximum aussi grand et en réalité plus petit que le capital constant que le producteur devrait employer pour la vente et l'achat, et qui pour lui représenterait une somme additionnelle au capital constant qu'il consacre à la production. Cette partie doit toujours être reconstituée par le prix de la marchandise ou, ce qui revient au même, une partie correspondante de la marchandise - en considérant tout le capital de la société - doit être constamment reproduite sous cette forme. Cette partie du capital constant, comme tout le capital avancé directement pour la production, aura pour effet de diminuer le taux du profit. Elle n'est plus avancée par l'industriel, dès que celui-ci reporte sur le commerçant la partie commerciale de son entreprise, et c'est alors ce dernier qui en fait l'avance. Mais cette avance n'est que nominale, car le commerçant ne produit ni reproduit le capital constant qu'il utilise ; ce dernier est produit par des capitalistes industriels spéciaux, dont les entreprises sont analogues à celles des industriels qui fournissent le capital constant aux producteurs d'aliments. Le commerçant, qui perçoit un profit sur ce capital reproduit par d'autres, réduit donc doublement le profit de l'industriel ; mais grâce à la concentration et à l'économie résultant de la division du travail, cette réduction est moins importante qu'elle ne le serait si l'industriel devait lui-même avancer le capital (lequel serait, dans ce cas, plus considérable).

Les deux éléments  $B$  et  $k$  du prix de vente que nous avons analysés jusqu'à, présent ne donnent pas lieu à difficulté, ainsi qu'on vient de le voir. Nous avons maintenant à nous occuper de  $b$ , du capital variable avancé par le commerçant. L'intervention de  $b$  ramène l'expression du prix de vente à  $B + k + b +$  le profit sur  $(B + k) +$  le profit sur  $b$ .

$B$  reconstitue le prix d'achat et  $y$  ajoute le profit qui lui correspond. De même  $k$  ne figure dans le prix de vente qu'avec sa valeur et le profit qui lui échoit, et encore peut-on dire que s'il était avancé par l'industriel, au lieu de l'être par le commerçant, il représenterait une somme plus considérable. Jusqu'à présent, le profit moyen n'a donc subi d'autre réduction que celle correspondant au profit de  $B + k$ , c'est-à-dire le profit d'un capital spécial, le capital du commerçant. Il n'est pas de même de  $b +$  le profit sur  $b$ , c'est-à-dire  $b + 1/10 b$ , en supposant un profit de 10 %. C'est ici que se trouve la véritable difficulté.

Ce que le commerçant achète pour  $b$ , c'est selon notre hypothèse du travail appliqué exclusivement à la circulation et indispensable pour qu'un capital puisse fonctionner comme capital commercial, c'est-à-dire assurer la conversion de la marchandise en argent et de l'argent en marchandise. C'est du travail qui réalise des valeurs mais n'en produit pas, et ce n'est que pour autant qu'il fonctionne dans ces conditions, que le capital avancé pour le payer intervient dans la fixation du taux général du profit et participe au profit total. L'expression  $b +$  profit de  $b$  semble cependant exprimer la rémunération du travail que le commerçant doit exécuter lui-même (peu importe que l'industriel lui remette cet argent pour le travail qu'il fait lui-même ou pour celui qu'il confie à des commis) augmentée du profit retombant sur cette rémunération. Le capital commercial récupérerait donc d'abord le paiement de  $b$  et percevrait ensuite un profit sur  $b$ , c'est-à-dire qu'il se ferait d'abord payer le travail en vertu duquel il est capital commercial et qu'il réclamerait ensuite un profit en tant que capital. C'est là la question qui est à résoudre :

Supposons que  $B$  soit égal à 100,  $b$  à 10 et le taux du profit à 10 %. Admettons que  $k$  soit nul, afin de ne pas introduire inutilement dans notre calcul un élément dont le rôle a été éclairci. Le prix de revient sera donc  $B + Bp' + b + bp'$  exprimant le taux du profit, soit  $100 + 10 + 10 + 1 = 121$ .

Si  $b$  n'était pas avancé par le commerçant pour le salaire ( $b$  n'est payé que pour la réalisation de la valeur de la marchandise que le capital industriel jette au marché), les choses se présenteraient comme suit : pour acheter et vendre pour  $B = 100$ , le commerçant donne son temps (et nous supposons qu'il y consacre tout son temps). Le salaire qui était représenté par  $b = 10$  et qui était la rémunération du travail du commerçant devient maintenant un profit, supposant un capital commercial de 100 (étant donné que nous avons admis un taux du profit de 10 %). Il y a donc un second  $B = 100$ , qui n'entrera pas dans le prix de la marchandise, mais y introduira 10 % de sa valeur et nous nous trouvons en présence de deux opérations de 100 chacune (soit en tout 200) qui achèteront des marchandises pour  $200 + 20 = 220$ .

Le capital commercial n'étant qu'une partie du capital industriel devenu autonome pour assurer la circulation, toutes les questions qui s'y rapportent doivent être examinées comme si les phénomènes propres au capital commercial n'étaient pas encore séparés de ceux accompagnant le fonctionnement du capital industriel. Dans le bureau du capitaliste industriel, qui est le pendant de son usine, le capital commercial fonctionne sans interruption dans le procès de circulation et c'est là que nous aurons à étudier en premier lieu le *b* qui nous intéresse. Ce bureau est toujours infiniment petit relativement à l'usine, bien qu'à mesure que la production prend des proportions plus considérables, les opérations commerciales et les travaux de comptabilité deviennent plus importants, tant pour la vente des produits devenus marchandises que pour la conversion en moyens de production de l'argent provenant de leur vente. Le calcul des prix, la comptabilité, la tenue de la caisse, la correspondance, toutes ces opérations acquièrent d'autant plus d'importance que la production se fait à une échelle plus grande, sans que cependant les opérations commerciales du capital industriel, le travail et les frais de circulation pour la réalisation de la valeur et de la plus-value gagnent en importance proportionnellement à l'extension de la production. Le capitaliste industriel se voit donc obligé de confier tous ces travaux à des employés salariés, pour la rémunération desquels il doit avancer un capital qui, tout en servant à payer des salaires, diffère du capital variable avancé pour payer le travail productif, en ce qu'il augmente la masse de capital qui doit être engagée sans fournir un accroissement correspondant de la plus-value. Ce capital supplémentaire sert en effet à payer du travail dépensé uniquement pour la réalisation de valeurs déjà créées et, comme toute avance du même genre qui fait augmenter le capital sans plus-value, il détermine une baisse du taux du profit. (La plus-value *p* restant constante pendant que le capital *C* s'accroît et devient  $C + \Delta C$ , le taux du profit  $p / C$  baisse et devient  $p / (C + \Delta C)$ .) Il s'ensuit que l'industriel cherche à réduire au minimum ces frais de circulation de même qu'il fait pour toutes ses dépenses en capital constant, et qu'il ne se comporte pas de la même manière à l'égard de ses salariés commerciaux qu'à l'égard de ses salariés productifs. Plus il occupe de ces derniers, plus, toutes circonstances égales, sa production est importante et plus considérables sa plus-value et son profit. Mais plus sa production prend de l'extension et par conséquent plus grandes deviennent la valeur et la plus-value qu'il doit réaliser, plus augmentent, d'une manière absolue (non relative), les frais de bureau auxquels il est assujéti et plus ils donnent lieu à une espèce de division du travail. Ces frais ne sont possibles que pour autant que l'entreprise soit lucrative, ce qui apparaît clairement dans ce fait que les salaires commerciaux, à mesure qu'ils deviennent plus importants, sont généralement payés en partie par un prélèvement sur le profit. Il est tout naturel qu'un travail qui se rapporte exclusivement au calcul et à la réalisation des valeurs et à la reconversion de l'argent en moyens de production, dont l'importance dépend des valeurs produites et à réaliser agisse, non comme cause à l'exemple du travail productif, mais comme conséquence de ces valeurs. Il en est de même des autres frais de circulation. L'importance des travaux de mesurage, de pesage, d'emballage et de transport dépend de la masse des marchandises qui doivent être l'objet de ces opérations.

Le travailleur du commerce ne produit pas directement de la plus-value ; le prix de son travail est déterminé par la valeur de sa force de travail, c'est-à-dire par les frais de production de cette dernière, tandis que l'exercice et l'usure de sa force de travail n'est pas plus limitée par sa valeur que celle de tout autre salarié. Il n'existe donc aucun rapport nécessaire entre son salaire et la masse de profit qu'il aide à réaliser. Ce qu'il coûte au capitaliste diffère absolument de ce qu'il lui rapporte. Il rapporte, non parce qu'il produit directement de la plus-value, mais parce qu'il contribue à diminuer la dépense de réalisation de la plus-value, dans la mesure du travail non payé qu'il accomplit. Les véritables travailleurs du commerce appartiennent à la classe des salariés bien payés, ceux qui font du travail qualifié supérieur au travail moyen. Leur salaire tend à baisser, même par rapport au travail moyen, à mesure que la production capitaliste se développe : d'abord, par suite de la division du travail, qui permet sans qu'il en coûte au capitaliste de développer et de perfectionner les aptitudes des travailleurs dans une direction; ensuite grâce aux progrès de la science et de l'enseignement, qui diffusent plus rapidement et plus complètement l'instruction générale, les connaissances commerciales et linguistiques, et qui sous l'influence du régime capitaliste adoptent des méthodes plus pratiques. Le développement de l'instruction, en permettant le recrutement des salariés du commerce dans des classes qui précédemment ne fournissaient pas des travailleurs de ce genre et étaient habitués à une vie moins aisée, augmente le nombre des candidats et les pousse à la concurrence; par suite, leur force de travail se déprécie et leur rémunération baisse à mesure que leurs capacités et leurs aptitudes se perfectionnent. Le capitaliste en augmente le nombre chaque fois qu'il doit réaliser plus de valeur et par conséquent plus de profit, de sorte que cette augmentation est un effet et non une cause de l'accroissement de la plus-value<sup>4</sup>.

Il se produit donc un dédoublement : d'une part, les fonctions du capital-marchandise et du capital-argent répondent à des formes générales du capital industriel; d'autre part, des capitaux et des capitalistes spéciaux sont exclusivement occupés par ces fonctions qui correspondent à des sphères spéciales de la mise en valeur du capital.

Les fonctions commerciales et les frais de circulation ne sont spécialisés que pour le capital commercial. La partie du capital industriel consacrée aux opérations commerciales est caractérisée, non seulement en ce qu'elle se présente sous forme de capital-marchandise et de capital-argent, mais aussi en ce qu'elle fonctionne dans le bureau à côté de l'atelier.

<sup>4</sup> Cette prédiction faite en 1865 au sujet du sort du prolétariat du commerce s'est complètement vérifiée depuis, et parmi ceux qui peuvent en certifier, il faut citer en première ligne les centaines d'employés allemands qui, connaissant à fond toutes les opérations commerciales et possédant trois ou quatre langues, offrent en vain leurs services dans la Cité de Londres, à raison de 25 shillings par semaine, bien au-dessous du salaire d'un mécanicien habile. Une lacune de deux pages dans le manuscrit indique que ce point avait été détaillé plus longuement. Au surplus qu'on veuille s'en rapporter au volume II, chapitre VI (les frais de circulation) qui s'occupe de différents points qui sont traités ici. - F. E.

Quand elle devient autonome et se transforme en capital commercial, le bureau devient son seul atelier. La partie du capital correspondant aux frais de circulation est beaucoup plus importante chez le grand commerçant que chez l'industriel, parce que les opérations commerciales de toute la classe des industriels sont concentrées aux mains de quelques commerçants qui s'occupent à la fois des fonctions et des frais de la circulation.

Au point de vue du capital industriel, les dépenses de la circulation sont de faux frais ; elles sont, au contraire, la source du profit du commerçant dont elles rendent l'entreprise d'autant plus lucrative - le taux général du profit étant donné - qu'elles sont plus considérables. L'avance pour les frais de la circulation est donc une avance productive pour le capitaliste commerçant et de même le travail qu'il achète est pour lui immédiatement productif.

## Chapitre XVIII : La rotation du capital commercial – Les prix

La rotation du capital industriel comprend la production et la circulation, c'est-à-dire le procès de production tout entier. La rotation du capital commercial, qui n'est que le mouvement du capital-marchandise devenu autonome, ne comporte que la première phase M-A de la métamorphose de la marchandise, c'est-à-dire le cycle (M-A, A-M) d'un capital qui se reconstitue continuellement. Le commerçant achète et convertit son argent en marchandise; il revend et transforme la marchandise en argent, et les mêmes opérations se succèdent continuellement. Dans la circulation le capital industriel subit la métamorphose  $M_1$ -A- $M_2$  : l'argent provenant de la vente du produit  $M_1$  est employé à acheter les moyens de production  $M_2$  et sert d'intermédiaire pour l'échange des deux marchandises  $M_1$  et  $M_2$ . Il en est autrement chez le commerçant ; ici, l'argent après avoir effectué l'opération A-M-A', qui fait changer la marchandise deux fois de possesseur, revient à celui qui l'a avancé.

Lorsque, disposant d'un capital de 100 £, le commerçant achète pour 100 £ de marchandises et les revend pour 110 £, il fait accomplir une rotation à son capital, qui effectuera autant de rotations par an que se répétera de fois l'opération A-M-A'. Nous faisons abstraction des frais du commerçant qui, le cas échéant, interviennent dans la différence entre le prix de vente et le prix d'achat; ces frais ne peuvent modifier d'aucune manière le phénomène que nous voulons étudier.

Il y a analogie entre les rotations successives d'un capital commercial déterminé et la circulation de l'argent considéré simplement comme l'instrument des échanges. De même qu'un thaler, lorsqu'il circule dix fois, achète des marchandises qui représentent dix fois sa valeur, de même 100 de capital-argent d'un commerçant, lorsqu'ils font dix rotations, achètent des marchandises d'une valeur de 1000. Les deux opérations présentent cependant une différence. Lorsque l'argent fonctionne comme instrument de la circulation, ce sont les mêmes pièces de monnaie qui, passant d'une main à l'autre, accomplissent toujours la même fonction, de sorte que plus vite elles circulent moins leur quantité doit être considérable. Chez le commerçant, au contraire, c'est le même capital-argent, quelles que soient les pièces de monnaie qui le constituent, qui achète et vend continuellement des marchandises pour l'import de sa valeur et qui reflue continuellement à son point de départ en quantité  $A + \Delta A$ , valeur + plus-value. Ce qui fait de ce cycle une rotation de capital, c'est que l'argent que la circulation ramène est toujours plus abondant que celui qui y a été versé. Il va de soi que plus la rotation du capital commercial est rapide (pour qu'il en soit ainsi, il faut un développement considérable du crédit, et dans ce cas l'argent fonctionne comme moyen de paiement), plus accélérée est la circulation d'une même somme d'argent.

La répétition de la rotation du capital du commerce de marchandises n'exprime que la répétition de l'achat et de la vente, tandis que la répétition de la rotation du capital industriel exprime la périodicité et le renouvellement de tout le procès de reproduction (qui comprend, ainsi qu'on le sait, le procès de consommation). Le capital industriel doit envoyer continuellement des marchandises au marché et continuellement lui en retirer, pour qu'une rotation rapide du capital commercial soit possible ; la lenteur du procès de reproduction entraîne la lenteur de la rotation du capital commercial. Il est vrai que de son côté le capital commercial, en diminuant la durée de la rotation, active la rotation du capital productif ; mais il n'influence pas directement la durée de la production, qui limite également le temps de rotation du capital industriel. Nous connaissons donc un premier élément qui peut entraver la rotation du capital commercial. Celle-ci peut être influencée également par la masse et la vitesse de la consommation personnelle, qui agit évidemment sur la partie du capital-marchandise qui l'alimente.

Si nous faisons abstraction des rotations dans le monde même des commerçants, qui ont pour effet, surtout lorsque la spéculation est développée, qu'une même marchandise se vend un grand nombre de fois, nous voyons que le capital commercial a pour conséquence de raccourcir la phase M-A de la rotation du capital productif. L'organisation moderne du crédit met à la disposition du commerçant une grosse partie du capital-argent de la société ; elle lui permet de renouveler ses commandes avant qu'il ait vendu toutes les marchandises de ses achats précédents (peu importe qu'il vende directement aux consommateurs ou qu'il passe par une douzaine d'intermédiaires), sans que pour ces opérations, étant donné l'élasticité extraordinaire du procès de reproduction, il rencontre un obstacle infranchissable dans la production. La séparation des actes M-A et A-M, qui découle de la nature de la marchandise, entraîne donc une demande fictive. Malgré son autonomie, le mouvement du capital commercial ne diffère pas, dans la sphère de la circulation, de celui du capital industriel ; mais grâce à elle, il est indépendant jusqu'à un certain point des limites de la reproduction et il peut même entraîner celle-ci au delà de ses bornes normales, au point que l'antagonisme entre la dépendance interne et l'indépendance extérieure devient telle qu'une crise doit intervenir pour rétablir violemment l'harmonie. C'est ainsi qu'il faut expliquer que les crises éclatent, non pas dans le commerce de détail qui est directement en rapport avec les consommateurs, mais dans les sphères du grand commerce et de la banque. Que le fabricant vende ses marchandises à un exportateur qui les revend à des clients étrangers, que l'importateur alimente de matières premières le fabricant qui fournit ses produits au marchand de gros, à un moment donné il y a toujours quelque part des marchandises restant invendues ou encombrant les magasins des producteurs et des intermédiaires. Il n'est pas rare, dans des circonstances pareilles, de voir la consommation atteindre des proportions extraordinaires, la production étant très active et les ouvriers largement occupés étant à même de dépenser plus que d'habitude. En même temps s'accroît, abstraction faite de l'accumulation (voir vol. II, troisième partie), la circulation de capital constant à capital constant, qui bien qu'elle ne dépende pas de la consommation individuelle, est cependant accélérée par elle. Stimulées par la perspective des commandes, les affaires marchent très bien pendant un certain temps et la crise n'éclate que lorsque les rentrées d'argent des commerçants, qui ont vendu à des clients éloignés ou qui ne sont pas parvenus à écouler leurs marchandises, se font

avec une telle lenteur et une telle difficulté que les banques perdent patience et que les traites arrivent à échéance avant que les marchandises soient vendues. Alors se produit le krach et en même temps prend fin le semblant de prospérité.

La rotation du capital commercial est d'autant plus difficile à pénétrer et à analyser, que la rotation d'un seul capital assure les rotations simultanées ou successives de plusieurs capitaux productifs. Elle peut déterminer également la phase opposée de la métamorphose d'un capital-marchandise. Lorsqu'un commerçant achète de la toile à un fabricant pour la revendre à un blanchisseur, son capital a une rotation M-A qui représente deux phases opposées pour les deux capitaux industriels entre lesquels il agit, et il en est de même de tout commerçant qui vend à des consommateurs productifs : son M-A est A-M pour le capital industriel auquel il vend, et son A-M est M-A pour le capital industriel auquel il achète.

Nous avons dit que nous ferons abstraction des frais de circulation  $k$ , que le commerçant doit avancer en surplus de la somme qu'il dépense pour l'achat de la marchandise ; pour constater logiquement et mathématiquement quelle est l'influence du profit et de la rotation du capital commercial sur les prix, nous devons également ne pas tenir compte du profit à  $\Delta k$  réalisé sur les frais de circulation.

Le coût de production d'une livre de sucre étant d'une £, le commerçant peut en acheter 100 pour 100 £, et si telle est la quantité qu'il achète et vend pendant une année, avec un profit moyen de 15 %, ses 100 £ deviennent 115 £. Il vendra donc la livre de sucre à raison de 1 £ 3 sh. Si le coût de production d'une livre de sucre tombait à 1 sh., 100 £ lui permettraient d'en acheter 2000, qu'il revendrait à 1 sh. 1 4/5 d. Dans les deux cas, son profit serait de 15 £, mais d'une part il devrait vendre 100 livres et de l'autre 2000. Le coût de production, qu'il soit élevé ou bas, n'a aucune influence sur le taux du profit, mais il agit d'une manière décisive sur la partie du prix de vente de chaque livre de sucre qui représente le profit commercial, c'est-à-dire sur la majoration de prix que subit une quantité déterminée de produits du fait de l'intervention du commerçant. Plus le coût de production d'une marchandise est bas, plus petit est le prix d'achat que le commerçant doit avancer pour en acheter une quantité déterminée et moindre est le profit qu'il peut réaliser à un taux donné. La productivité plus ou moins grande du capital industriel dont il vend les produits a donc une influence sur le profit qu'il peut réaliser par unité de marchandise. L'idée vulgaire qu'il dépend du commerçant de vendre beaucoup avec peu de profit ou peu avec beaucoup de profit est donc absurde, à moins qu'il ne s'agisse d'un monopole à la fois du commerce et de la production, comme celui dont jouissait en son temps la Compagnie néerlandaise des Indes. Deux facteurs sur lesquels le commerçant n'a aucune action limitent le prix de vente - d'un côté le coût de production et de l'autre le taux moyen du profit. Le seul point où sa volonté puisse intervenir - et encore doit-il tenir compte de l'importance de son capital et d'autres circonstances - c'est le choix entre un commerce de marchandises chères ou un commerce de marchandises à bon marché. Or le coût de production des marchandises dépend du degré de développement de la production capitaliste et non du bon vouloir du commerçant, et seule une compagnie purement commerciale, comme l'ancienne Compagnie néerlandaise des Indes, qui avait, en même temps un monopole de production, a pu s'imaginer qu'il lui serait possible de maintenir, dans des circonstances tout à fait modifiées, une méthode qui correspondait tout au plus aux débuts de la production capitaliste<sup>5</sup>.

Le préjugé populaire au sujet du profit commercial résulte d'une observation superficielle et de certaines idées erronées ayant cours dans le monde des commerçants, où elles sont entretenues par les faits suivants :

*Primo*. - Certains phénomènes de la concurrence, qui ne se rapportent qu'à la répartition du profit commercial entre les divers commerçants et qui se manifestent, par exemple, lorsqu'un négociant s'obstine à vendre à meilleur marché pour éliminer ses concurrents.

*Secundo*. - La naïveté d'économistes du calibre du professeur Eöseber de Leipzig, qui s' imagine que les prix de vente se sont modifiés par des raisons de sagesse et d'humanité et non par une révolution des modes de production.

*Tertio*. - Alors même que les coûts de production et par conséquent les prix de vente baissent par suite d'une augmentation de la productivité du travail, il peut arriver que les prix du marché haussent parce que la demande croît plus rapidement que l'offre, ce qui permet au prix de vente de donner un profit supérieur au profit moyen.

*Quarto*. - Il se peut qu'un commerçant réduise le prix de vente et renonce à une partie du profit usuel, afin d'accélérer la rotation d'un capital plus considérable; mais c'est là un fait qui ne concerne que la concurrence entre commerçants.

Nous avons établi, dans notre premier volume, que le prix des marchandises n'a aucune influence sur la masse et le taux de la plus-value produite par un capital déterminé, bien que le prix de chaque marchandise et la plus-value qu'il contient soient plus ou moins grands suivant le travail qui y est incorporé. Lorsque les prix des marchandises correspondent à leurs valeurs, ils sont déterminés par les quantités de travail qui y sont contenues, de sorte que si peu de travail est contenu dans beaucoup de marchandise, le prix de celle-ci est bas et la plus-value qu'elle renferme minime. Cette quantité de travail qui détermine le prix est absolument indépendante de la manière dont elle se subdivise en travail payé et travail non payé, par conséquent de la plus-value qu'elle donne. Quant au taux de la plus-value, il dépend non de la grandeur absolue de cette dernière, mais de son rapport au salaire qui a été dépensé pour produire la marchandise, il peut donc être élevé alors que la grandeur absolue de la plus-value à laquelle il correspond est petite. Enfin la grandeur absolue de la plus-value dépend, pour une marchandise déterminée, en premier lieu de la productivité du travail et en second lieu de sa subdivision en travail payé et travail non payé.

Les prix de vente du commerce partent toujours des coûts de production. S'ils étaient élevés autrefois, il faut l'attribuer :

1. aux coûts de production qui étaient élevés eux-mêmes à cause du peu de productivité du travail;
2. à l'inégalité des taux du profit, qui permettait au capital commercial de s'emparer d'une part de plus-value beaucoup plus considérable que celle qui lui serait revenue si tous les capitaux avaient eu une égale mobilité.

<sup>5</sup> « En thèse générale, le profit est toujours le même quel que soit le prix ; que le commerce prospère ou décline, il se maintient comme un élément inévitable. Aussi le commerçant élève ses prix lorsque les prix montent et les diminue lorsqu'ils baissent » (Corbet, *An Inquiry into the Causes, etc. of the Wealth of Individuals*, London 1845, p. 15). Dans ce passage comme dans notre texte, il est question du commerce ordinaire et non de la spéculation, que nous laissons en dehors de nos recherches relatives au capital commercial. « Le profit du commerçant est une valeur qui s'ajoute au capital, lequel est indépendant du prix ; le profit donné par la spéculation se base sur les variations de la valeur du capital ou du prix lui-même » (*l.c.*, p. 12).

C'est donc au développement de la production capitaliste qu'il faut attribuer la suppression de cet état de choses.

Les rotations du capital commercial varient en durée d'une branche de commerce à l'autre ; dans une même branche, elles sont plus ou moins rapides suivant la phase du cycle économique que l'on considère. Il y a cependant, pour une année, un nombre moyen de rotations que l'expérience permet de déterminer.

Nous avons vu que la rotation du capital commercial n'est pas la même que celle du capital industriel. La nature des choses le veut ainsi : ce qui n'est qu'une phase de la rotation du capital industriel est la rotation entière du capital commercial. Ces rotations diffèrent en outre en ce qui concerne la détermination des profits et des prix.

La rotation d'un capital industriel indique que la reproduction est périodique. Elle fixe la quantité de marchandises qui peut être envoyée au marché en un temps déterminé et trace une limite, extensible il est vrai, à la production et par suite à la création de valeur et de plus-value. Elle intervient donc, non pour engendrer de la plus-value, mais pour en limiter la quantité et pour fixer le taux général du profit. Le capital commercial, au contraire, pour lequel le taux moyen du profit est une grandeur donnée d'avance, ne participe ni à la création du profit, ni à celle de la plus-value; il n'intervient dans la fixation du taux général du profit que pour autant qu'il prélève sur le profit produit par le capital industriel une part qui est en rapport avec sa coopération à la formation du capital total.

Un capital industriel donne d'autant plus de profit que le nombre de ses rotations, dans les conditions énoncées dans la deuxième partie du volume II, est plus grand. L'action du taux général du profit, qui a pour effet de répartir le profit entre les divers capitaux d'après leur importance et non d'après leur participation à la formation de ce taux, n'infirme en rien cette conclusion. Les choses ne se passent pas de même pour le capital commercial. Le taux du profit de celui-ci est une grandeur donnée, qui dépend d'une part de la masse de profit produite par le capital industriel, et d'autre part du rapport du capital commercial au capital total avancé pour la production et la circulation. Il est vrai que sa grandeur absolue est en raison inverse de sa vitesse de rotation et que par conséquent celle-ci a une influence décisive sur sa grandeur relative, c'est-à-dire sur son rapport au capital total. Le capital commercial étant, par exemple, le dixième du capital total, s'élève à 1000 lorsque ce dernier est de 10.000 et à 100 s'il est de 1000, c'est-à-dire que sa valeur absolue varie alors que sa valeur relative reste constante. Mais la valeur relative peut varier avec la rapidité de la rotation. C'est ainsi qu'avec une rotation accélérée, la valeur absolue du capital commercial peut être de 1000 pour un capital total de 10.000 et de 100 pour un capital total de 1000, soit un rapport de 1/10, tandis qu'avec une rotation lente elle serait de 2000 et de 200, soit un rapport de 1/5. Le ralentissement de la rotation aurait donc augmenté la grandeur relative dans le rapport de 1/5 à 1/10. Les facteurs qui diminuent la durée de la rotation moyenne du capital commercial, tel le progrès des moyens de transport, permettent de réduire la grandeur absolue de ce capital et font hausser le taux général du profit. Le développement de la production capitaliste agit doublement sur le capital commercial. D'une part, il faut moins de capital commercial pour faire circuler la même quantité de marchandise; en effet, l'accélération du processus de reproduction détermine une rotation plus rapide du capital commercial et permet de diminuer sa grandeur relativement au capital total. D'autre part, la production capitaliste se développant, tous les produits affectent la forme de marchandises et passent par l'intermédiaire des agents de la circulation. Il n'en était pas de même autrefois lorsque la production se faisait en petit et lorsque, abstraction faite des produits qui étaient consommés directement par leurs producteurs et des prestations en nature, une bonne partie des marchandises étaient produites sur commande ou vendues directement aux consommateurs. Bien qu'à cette époque le capital commercial fût plus grand relativement au capital-marchandise qu'il devait faire circuler, il avait une grandeur absolue plus petite, parce que la partie du produit total qui circulait comme marchandise et passait par les mains des commerçants était incomparablement moins importante. Le capital commercial était relativement plus grand parce que la rotation était plus lente et parce qu'une même valeur correspondait à moins de marchandises, le prix de celles-ci étant plus élevé à cause de la moindre productivité du travail.

Le système capitaliste n'a pas seulement pour conséquence une production plus abondante de marchandises, mais la même quantité de produits, de blé par exemple, fournit une plus forte proportion de marchandises, c'est-à-dire de produits faisant l'objet d'un commerce. Il en résulte un accroissement, non seulement de la masse de capital commercial, mais de tous les capitaux agissant dans la circulation et engagés, par exemple, dans les constructions navales, les chemins de fer, la télégraphie, etc. Enfin - et ce côté des choses regarde la « concurrence des capitaux » - la quantité de capital commercial qui reste inoccupée ou qui ne parvient à fonctionner qu'à moitié augmente à mesure que la production capitaliste se développe, qu'elle trouve plus de facilité à s'introduire dans le commerce de détail et que la spéculation joue un rôle plus important.

La grandeur du capital commercial relativement au capital total étant donnée, la variation de la rotation d'après les branches de commerce où on l'observe n'agit ni sur le profit total du capital commercial, ni sur le taux général du profit. Le profit d'un commerçant dépend, non de la masse de capital-marchandise qu'il fait circuler, mais du capital-argent qu'il avance pour cette circulation. L'avance d'un commerçant étant de 100 £ et le taux général des profits étant de 15 % par an, il vendra pour 115 £ de marchandises si son capital fait une rotation en une année, et il en vendra pour 415 £ si le nombre annuel de rotations s'élève à cinq. La variation du nombre de rotations d'une branche de commerce à l'autre affecte donc directement le prix de vente des marchandises. Le surenchérissement de leur coût de production pour constituer le profit du commerçant est en raison inverse de la vitesse du capital commercial. Un capital faisant cinq rotations par an n'augmente un capital-marchandise d'une valeur donnée que d'un cinquième de ce que l'augmente un autre capital faisant une rotation seulement en une année.

Selon la vitesse moyenne de rotation des capitaux dans les différentes branches du commerce, la masse du profit qui, pour un taux général déterminé, est indépendante du caractère spécial des opérations mercantiles qui l'engendrent - se répartit de différentes manières sur des masses de marchandises de même valeur, augmentant, par exemple, le prix de 15 %, quand le capital ne fait qu'une rotation par an, l'augmentant de  $15/5 = 3$  % quand le nombre de rotations est de cinq. Un même taux de profit commercial renchérit donc les prix de vente dans des mesures très différentes suivant les durées des rotations.

Il en est tout autrement du capital industriel. Le temps de rotation de celui-ci n'a aucune influence sur les valeurs des marchandises produites, bien qu'il affecte, en faisant varier la masse de travail exploité, les quantités de valeur et de plus-value qu'un capital déterminé peut produire dans un temps donné. Il semble ne pas en être ainsi, lorsque l'on considère les coûts de production de différentes marchandises ; mais, ainsi que nous l'avons développé précédemment, les coûts de production des différentes marchandises considérées individuellement s'écartent de leurs valeurs, alors que la loi générale se vérifie dès que l'on envisage l'ensemble du procès de production, c'est-à-dire la masse de marchandises produites par le capital industriel tout entier.

Alors qu'une observation rigoureuse de l'influence du temps de rotation du capital industriel sur la création de la valeur, ramène à la loi générale qui constitue la base de l'économie politique et d'après laquelle les valeurs des marchandises sont déterminées par le temps de travail qu'elles contiennent, l'étude de l'influence des rotations du capital commercial sur les prix semble prouver que ceux-ci s'établissent d'une manière arbitraire, pour autant qu'on ne pousse pas à fond l'analyse des rouages intermédiaires. C'est ainsi que les prix semblent dépendre du profit annuel que le capitaliste a décidé de s'attribuer, quelles que soient, du moins dans certaines limites, les conditions du procès de production. Ces conceptions erronées que l'observation du capital commercial a fait germer dans les cerveaux des agents de la circulation, ont conduit à toutes les idées superficielles et fausses qui ont cours au sujet du procès de reproduction.

Ainsi que le lecteur a pu s'en convaincre, l'analyse des rapports internes du procès de production capitaliste est excessivement compliquée et il faut faire appel à la science pour en séparer les mouvements apparents des mouvements réels. Il n'est donc pas étonnant que les agents de la production et de la circulation se fassent des idées inexactes sur les lois de la production; ce fait est en quelque sorte inévitable pour les commerçants, les spéculateurs et les banquiers, et il s'explique facilement chez les industriels quand on pense aux phénomènes de circulation dans lesquels leur capital est engagé et à la formation du taux général du profit<sup>6</sup>. Ces agents se font nécessairement aussi une conception fautive du rôle de la concurrence. Les limites de la valeur et de la plus-value étant données, il est facile de voir comment, sous l'action de la concurrence, les valeurs se transforment en coûts de production et prix du commerce, et comment la plus-value devient le profit moyen. Mais lorsqu'on ne tient pas compte de ces limites, il est impossible de comprendre pourquoi la concurrence assigne au profit tel taux général plutôt que tel autre, 15 %, au lieu de 1500 %.

Il semble donc que pour le capital commercial ce soit la rotation qui détermine les prix. D'autre part, le taux du profit qu'il peut recueillir lui est assigné d'avance par ce fait que c'est la vitesse de rotation du capital industriel qui, fixant la quantité de travail que ce dernier peut exploiter, détermine et limite la masse et le taux général du profit. Le capital industriel qui, sa composition organique et les autres circonstances restant les mêmes, fait en une année quatre rotations au lieu de deux, produit deux fois plus de plus-value et de profit, et ce fait se manifeste clairement aussi longtemps que ce capital est seul à produire d'après la nouvelle méthode qui accélère sa rotation. Dans le commerce, au contraire, des différences dans la durée de rotation ont pour effet que le profit réalisé par rotation d'un capital-marchandise est en raison inverse du nombre de rotations que fait le capital-argent qui sert à faire circuler ce capital marchandise. « De petits profits souvent répétés », tel est le principe des détaillants.

Il va de soi que la loi des rotations du capital commercial ne s'applique, dans chaque branche du commerce (abstraction faite des rotations, tantôt courtes, tantôt longues, dont les inégalités se compensent), qu'à la moyenne des rotations accomplies par tout le capital commercial engagé dans cette branche. Que le capital A fasse plus ou moins de rotations que la moyenne, cet écart sera neutralisé par un autre capital qui en fera moins ou plus, et il n'en résultera aucune anomalie pour l'ensemble du capital de la branche que l'on considère. Il n'en sera pas de même pour le capitaliste A considéré individuellement. Si son capital fait plus de rotations que la moyenne, il y aura pour lui une source de surprofit, absolument comme pour les capitalistes industriels, lorsqu'ils produisent dans des conditions plus favorables que la moyenne, et il pourra, si la concurrence l'y oblige, vendre à meilleur marché que ses concurrents sans voir descendre son profit au-dessous de la moyenne. Si les conditions qui le mettent en état de supériorité peuvent faire l'objet d'un commerce, par exemple, un emplacement favorable pour un magasin, il sera obligé de les payer et une partie de son surprofit passera à la rente foncière.

<sup>6</sup> « L'observation suivante montre avec une naïveté remarquable comment pour certains auteurs la fixation des prix devient purement théorique, c'est-à-dire abstraite : il est évident que si une même marchandise est vendue par divers commerçants à des prix très différents, il ne peut en être ainsi que par suite d'erreurs de calcul. » (Feller et Oldermann, *Das Ganze der kaufmännischen Arithmetik*, 7<sup>e</sup> édit., 1859).

## Chapitre XIX : Le capital du commerce d'argent

Les mouvements purement techniques de l'argent dans le procès de circulation du capital industriel et du capital commercial<sup>7</sup> peuvent être assurés par un capital spécial, dont la fonction consiste exclusivement à effectuer ce genre d'opérations. Ce capital devient alors un capital du commerce d'argent et il est constitué par une partie du capital total, qui s'en détache et devient autonome sous forme de capital-argent, avec la mission de faire des opérations d'argent tant pour la classe des capitalistes industriels que pour celle des capitalistes commerçants. Comme le capital commercial, cette partie est en réalité un fragment du capital industriel, qui se spécialise pour accomplir, pour tout le reste du capital, certains actes de circulation faisant partie du procès de reproduction.

Ce n'est que dans sa première rotation, c'est-à-dire quand il commence à fonctionner comme capital - il en est de même lorsqu'il y a accumulation - que le capital affecte la forme argent au point initial et au point final de son mouvement ; les rotations suivantes ne présentent plus que des points de passage. Dans la métamorphose M-A-M, qui s'intercale entre le moment où le capital industriel sort du procès de production et le moment où il y rentre, A représente en réalité la fin de l'une des phases de cette métamorphose et le commencement de l'autre, et bien que l'opération M-A du capital industriel soit continuellement A-M-A pour le capital commercial, le procès de ce dernier, dès qu'il suit son cours, a pour formule M-A-M. Le capital commercial accomplit simultanément les actes M-A et A-M : non seulement un capital se trouve dans le stade M-A pendant qu'un autre est dans le stade A-M, mais, à cause de la continuité du procès de reproduction, un même capital achète en même temps qu'il vend. Pendant qu'une partie se convertit en argent pour se retransformer plus tard en marchandise, un autre devient marchandise pour se reconvertir en argent.

Dans ces opérations, l'argent fonctionne soit comme moyen de circulation, soit comme moyen de paiement, et le capitaliste se trouve continuellement dans le cas de remettre de l'argent à un grand nombre de personnes et d'en recevoir. Il en résulte pour lui un travail spécial d'établissement et de calcul de comptes, donnant lieu à des dépenses de temps et d'argent, qui sont moins importantes lorsqu'une catégorie spéciale de capitalistes s'en charge pour les autres.

Une partie du capital doit se trouver sous forme de trésor, de capital potentiel, vers lequel refluent sans interruption les réserves de moyens d'achat et de paiement et le capital-argent momentanément inoccupé. Elle donne lieu à des opérations d'encaissement, de paiement, de comptabilité et de garde. Sans cesse le trésor se décompose pour fournir les moyens de circulation et de paiement que le procès de reproduction réclame et sans cesse il se reconstitue par l'argent venant des ventes et des paiements arrivés à échéance. Ce mouvement de la partie du capital, qui ne fonctionne plus comme capital et qui existe à l'état d'argent, donne lieu à du travail et à des dépenses qui constituent des frais de circulation.

La division du travail intervenant, ces opérations nécessitées par les fonctions du capital sont accomplies, dans la mesure du possible, par une catégorie de capitalistes qui s'en charge pour les autres. De même que pour le capital commercial, cette application de la division du travail se fait à deux degrés : d'une part, il se constitue une branche de capitalistes qui spécialise, concentre et accomplit à une grande échelle toutes les opérations techniques relatives à l'argent ; d'autre part, dans cette branche intervient une nouvelle division qui assigne à des catégories spéciales d'agents les différents travaux qui doivent être exécutés. Les paiements et les encaissements, la rédaction des bilans, l'établissement des comptes-courants, la garde de l'argent sont ainsi séparés des actes qui les rendent nécessaires, et c'est cette autonomie assignée à toutes ces opérations qui fait que le capital qui est avancé pour les accomplir devient du capital du commerce d'argent.

J'ai montré dans la *Critique de l'Économie politique*, p. 27, comment l'argent commença à fonctionner dans les échanges de produits entre les communautés. Ce sont les rapports internationaux qui ont donné naissance au commerce d'argent. Dès qu'il a existé des monnaies différentes d'après les pays, les commerçants qui achetaient à l'étranger ont été obligés de convertir la monnaie de leur pays en monnaie du pays avec lequel ils trafiquaient, ou tout au moins à la convertir en lingots d'or ou d'argent. Alors se sont établis des changeurs, dont les opérations doivent être considérées comme une des origines du commerce moderne d'argent<sup>8</sup>. Plus tard vinrent les banques de change, où l'argent (ou l'or) fonctionna

<sup>7</sup> Nous rappelons encore que nous nous servons de l'expression « capital commercial » pour traduire *Waarenhandlungskapital*, capital du commerce de marchandises. (NdT)

<sup>8</sup> « De la grande variété des monnaies, tant au point de vue du titre que de l'effigie soit des princes soit des villes, résulta la nécessité de se servir partout de la monnaie locale pour les transactions commerciales qui devaient être soldées en argent. Pour faire leurs paiements, les commerçants qui se rendaient aux marchés étrangers, se munissaient d'argent ou d'or en barre, et de même ils convertissaient en lingots, dès leur rentrée, les monnaies étrangères qu'ils rapportaient de leur voyage. C'est ainsi que les établissements de change, qui servaient d'intermédiaires pour l'échange des métaux précieux non monnayés et la monnaie locale et inversement, acquirent une grande importance et devinrent très lucratifs. - (Hüllmann, *Städewesen des Mittelalters*, Bonn, 1826-29, 1, p. 437). - « La banque de change ne tient pas sa dénomination de la lettre de change, mais de ce qu'on y changeait des monnaies, Longtemps avant la fondation en 1609 de l'*Ainsterdamsche Wisselbank*, on avait dans les villes commerciales néerlandaises, des changeurs, des maisons de change et même des banques de change L'entreprise de ces changeurs avait pour but de changer les nombreuses monnaies que les commerçants étrangers apportaient dans le pays, contre des pièces ayant cours légal. Peu à peu le champ de leur activité prit de l'extension... ils devinrent les caissiers et les banquiers de leur époque. Mais le gouvernement d'Amsterdam ne tarda pas à voir un danger dans cette association des opérations de caisse et de change, et il décida pour le prévenir de créer un grand établissement public chargé des deux fonctions. Cet établissement fut la célèbre Banque de change d'Amsterdam, qui fut fondée en 1609. De même les banques de change de Venise, de Gênes, de Stockholm, de Hambourg ont dû leur naissance au change des pièces de monnaie. De toutes ces banques, celle de Hambourg

comme monnaie mondiale (aujourd'hui appelée monnaie de banque ou de commerce) distincte de la monnaie courante, et déjà à Rome et en Grèce on vit les opérations de change proprement dites donner lieu à des relations entre les changeurs des deux pays pour les remises d'argent à faire aux voyageurs.

Le commerce de l'or et de l'argent considérés comme marchandises servant de matières premières pour les articles de luxe est la base naturelle du commerce de lingots (*bullion trade*), qui rend possible le fonctionnement de la monnaie comme monnaie mondiale. Ce fonctionnement, ainsi que nous l'avons montré précédemment (Vol. I, Chap. III, 3 c), présente un double aspect : d'une part, la monnaie doit exécuter un mouvement de va-et-vient entre les circulations nationales des différents pays, afin d'assurer le paiement des transactions internationales et des intérêts du capital quand il se déplace; d'autre part, partant des pays producteurs de métaux précieux, elle doit se répandre de par le monde afin d'alimenter la circulation de chaque pays. Pendant la plus grande partie du XVII<sup>e</sup> siècle, on vit encore en Angleterre les orfèvres fonctionner comme banquiers. Le règlement des paiements internationaux engendra plus tard le commerce des lettres de change, etc. ; mais cette question ne nous intéresse pas en ce moment de même que tout ce qui se rapporte aux papiers-valeurs et aux formes spéciales du crédit.

Devenant monnaie mondiale, la monnaie nationale perd son caractère local ; elle peut être ramenée à celle de tout autre pays et sa valeur répond à son titre en or ou en argent, c'est-à-dire à la valeur commerciale de ces deux métaux. C'est pour cette raison que le commerce de monnaie est devenu un commerce spécial. Le changeur et le commerçant de lingots ont donc été les premiers agents du commerce d'argent et leurs fonctions sont résultées du double caractère national et international de la monnaie.

La production capitaliste et, même avant le régime capitaliste, le commerce en général nécessitent l'accumulation sous forme de trésor d'une certaine quantité d'argent, qui dans l'organisation actuelle est constituée par la partie du capital tenue en réserve à l'état de monnaie, comme moyen de paiement et d'achat. Le trésor réapparaît donc dans la production capitaliste et c'est toujours sous cette forme que se constitue le capital commercial dès qu'il se développe. Il en est ainsi tant pour la circulation nationale que pour la circulation internationale. Ce trésor est continuellement en mouvement; tantôt il est versé à la circulation, tantôt il est restitué par elle. Parfois aussi il est formé par le capital-argent momentanément inoccupé ainsi que par le capital-argent nouvellement accumulé et non encore placé. Il donne lieu à des travaux de garde, de comptabilité, etc.

L'argent tenu en réserve doit être mis en circulation pour payer les achats de même que de l'argent doit être encaissé après les ventes. Ces opérations de paiement et de recette, d'établissement de comptes, etc., le commerçant d'argent les exécute comme simple caissier pour les capitalistes industriels et commerçants<sup>9</sup>.

Le commerce d'argent atteint son plein développement, même lorsqu'il est à peine institué, dès qu'aux fonctions que nous venons de passer en revue s'ajoutent le prêt, l'emprunt et le crédit, dont nous nous occuperons dans la cinquième partie de ce volume, en traitant du capital productif d'intérêt.

Le commerce de lingots, qui transporte l'or et l'argent d'un pays à un autre, a pour origine le commerce de marchandises et résulte des variations du change, dont le cours exprime la situation des transactions internationales et correspond au taux de l'intérêt sur les divers marchés. Le commerçant de lingots n'est donc qu'un intermédiaire.

En étudiant (vol. I, chap. III) comment les mouvements et les formes de la monnaie résultent de la circulation des marchandises, nous avons vu que la quantité d'argent en circulation comme moyen de paiement est déterminée par l'importance et la célérité des métamorphoses des marchandises, qui, d'après ce que nous avons vu depuis, ne

---

est la seule qui existe encore. parce que dans cette ville commerçante, qui n'a pas de monnaie à elle, la nécessité d'une pareille institution se fait toujours sentir, etc. » (S. Vissering, *Handboek van Praktische Staathuishoudhunde*, Amsterdam, 1860, 1, p. 247).

<sup>9</sup> « L'institution des caissiers n'a peut-être conservé son caractère originaire et autonome nulle part avec autant de pureté que dans les villes commerciales néerlandaises (Voir sur l'origine des caissiers à Amsterdam, E. Lusac, *Holland's Rijkdom*, 3<sup>e</sup> volume). Le caissier reçoit des commerçants qui ont recours à ses services. une certaine somme d'argent pour laquelle il leur ouvre un « crédit » dans ses livres. Il touche leurs créances et les en crédite : il reçoit d'eux des ordres de paiement (*kassiers brieljes*) qu'il exécute et qu'il porte à leur débit. Il compte pour ces opérations une légère commission, qui ne constitue une rémunération suffisante pour son travail que parce qu'elle se répète sur un grand nombre de transactions. Lorsque deux commerçants ayant le même caissier ont réciproquement des paiements à se faire, les opérations se l'ont d'une manière très simple par des inscriptions aux livres du caissier, qui journalièrement établit le compte de l'un et de l'autre. Le caissier a donc en réalité pour rôle de servir d'intermédiaire pour ces paiements ; il doit rester étranger aux entreprises industrielles, aux spéculations, aux ouvertures de crédit en blanc, ayant pour règle de ne faire, pour ceux à qui il a ouvert un compte dans ses livres, que des paiements à concurrence de leur crédit. » (Vissering. *l.c.*, p. 134.) - Voici ce que Hullmann écrit au sujet des institutions analogues qui fonctionnèrent à Venise : « Tenant compte des dispositions locales qui font qu'à Venise il est plus gênant que n'importe où de transporter des valeurs en espèces, les commerçants vénitiens fondèrent des unions de banques, offrant une sécurité suffisante et soumises à une surveillance et une administration rigoureuses. Les affiliés à ces institutions y déposaient des sommes déterminées, qui leur permettaient de transmettre à la banque des ordres de paiement à leurs créanciers. Des inscriptions aux livres établissaient ce qui avait été déboursé et encaissé pour chaque participant. Ces établissements, qui furent le point de départ des banques de virement, sont très anciennes. Il convient cependant de ne pas les faire remonter au douzième siècle et surtout de ne pas les confondre avec la Banque des emprunts d'État fondée en 1171 » (Hüllmann, *l.c.*, p. 550).

constituent qu'une phase du procès de reproduction. Quant à la manière de s'approvisionner de métaux précieux pour en faire de la monnaie, elle se ramène à un simple échange de la marchandise or ou argent contre d'autres marchandises; elle ne diffère pas de la manière dont on se procure du fer ou d'autres métaux. Le mouvement des métaux précieux sur le marché mondial (nous faisons abstraction des prêts et des emprunts qui transmettent également les capitaux comme s'il s'agissait de marchandises) est déterminé par l'échange international des marchandises, de même que dans un pays le mouvement de la monnaie servant aux achats et aux paiements dépend de l'échange intérieur des marchandises. Le déplacement des métaux précieux d'un pays à un autre, lorsqu'il est la conséquence du système monétaire ou de la dépréciation de la monnaie, n'a rien à voir avec la circulation monétaire et résulte simplement d'erreurs voulues des gouvernements. Enfin il faut considérer comme des sédiments de la circulation les trésors, c'est-à-dire les fonds de réserve constitués pour les paiements soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, ou fournis par le capital momentanément inoccupé. La circulation monétaire n'étant que le résultat de la circulation de marchandises, c'est-à-dire, dans une société capitaliste, le résultat de la circulation du capital (qui comprend l'échange du capital contre le revenu et du revenu contre le revenu, celui-ci étant dépensé dans le commerce de détail), il va de soi que le commerce d'argent n'a pas pour seul résultat de faire circuler l'argent; il assure également les opérations techniques de la circulation monétaire, qu'il simplifie, raccourcit et centralise. Le commerce d'argent ne crée pas les trésors; il fournit le moyen de les réduire au minimum pour autant qu'ils soient volontaires et ne résultent pas d'un manque de débouchés pour le capital ou d'un trouble du procès de reproduction. Il n'achète pas les métaux précieux, mais en assure la répartition dès qu'ils ont été acquis par l'intervention du commerce de marchandises; s'il réalise la balance des comptes et s'il réduit l'importance de la masse d'argent qui est nécessaire pour liquider ceux-ci, il n'a aucune action sur leur importance et leurs rapports. Les lettres de change et les chèques qui sont échangés dans les banques et les *Clearing Houses*, représentent des transactions tout à fait indépendantes et sont les résultats d'opérations isolées qu'il s'agit de rapprocher pour en rendre les résultats meilleurs. Lorsque la monnaie circule comme moyen d'achat, l'importance et le nombre des ventes et des achats sont absolument indépendants du commerce d'argent, qui ne joue d'autre rôle que de raccourcir les opérations techniques qui accompagnent les transactions commerciales et de diminuer la quantité d'espèces qu'elles exigent.

Le commerce d'argent séparé du crédit, tel que nous le considérons ici, ne correspond donc qu'à la technique de l'une des phases de la circulation des marchandises, comprenant la circulation monétaire et les diverses fonctions de la monnaie qui y correspondent. Par là, il se distingue essentiellement du commerce de marchandises, qui poursuit l'échange (la métamorphose) de celles-ci et montre le procès du capital-marchandise comme celui d'un capital distinct du capital industriel. Alors que le capital commercial a une forme de circulation qui lui est propre, la forme A-M-A, dans laquelle la marchandise change deux fois de place et qui est l'opposé de la forme M-A-M, dans laquelle l'argent change deux fois de main, il est impossible d'attribuer au capital du commerce d'argent aucune forme particulière de circulation.

Lorsque le capital-argent devant servir d'intermédiaire à la circulation est avancé par une catégorie spéciale de capitalistes, la formule générale A-A' du capital lui est applicable; le capital A devient A +  $\Delta A$  pour celui qui l'avance; mais la transformation A-A' correspond non à l'aspect matériel, mais à l'aspect technique d'une métamorphose. Il est évident que la masse d'argent qui est maniée par les agents du commerce d'argent est le capital-argent des commerçants et des industriels, et que ce sont les opérations de ceux-ci qu'elle effectue. De même il est clair que le profit qu'ils recueillent n'est qu'un prélèvement sur la plus-value, étant donné qu'ils n'opèrent que sur des valeurs réalisées, même quand il s'agit de créances.

Pour le commerce d'argent comme pour le commerce de marchandises, il y a dédoublement de la fonction : malgré l'intervention des commerçants d'argent, une partie des opérations techniques de la circulation monétaire se maintient dans les attributions des producteurs et des commerçants de marchandises.

## Chapitre XX : Histoire du capital commercial

Nous réservons à la cinquième partie de ce volume l'étude de la forme spéciale qu'affecte l'accumulation pour le capital du commerce d'argent et le capital du commerce de marchandises.

De ce que nous venons de développer, il résulte qu'il n'y a rien de plus absurde que de considérer le capital, tant du commerce d'argent que du commerce de marchandises, comme une forme spéciale du capital industriel et de l'envisager comme l'exploitation des mines, l'agriculture, les manufactures, l'industrie du transport, qui sont des branches spéciales que la division sociale du travail a introduites dans la mise en valeur du capital industriel. Cette conception grossière tombe devant cette simple constatation que tout capital industriel, pendant qu'il se trouve engagé dans la circulation sous forme de capital-marchandise ou de capital-argent, remplit absolument les mêmes fonctions que le capital du commerçant sous l'une ou l'autre de ses formes. Inversement, la différence entre le capital industriel fonctionnant dans la production et ce même capital engagé dans la circulation est fixée dans le capital du commerce de marchandises et du commerce d'argent, qui montre les formes et les fonctions du capital industriel engagé dans la circulation comme des formes et des fonctions propres à une partie détachée de ce capital.

Un abîme sépare les formes que le capital industriel revêt dans la circulation des formes qu'il affecte dans la production suivant les branches d'industrie dans lesquelles il est engagé. Cependant ces deux aspects sont confondus par les économistes, qui ont l'habitude de juger les choses superficiellement, par leur côté matériel, le seul qui puisse les intéresser, et qui dans ce cas ont été conduits à une confusion :

1. par leur incapacité de dégager les caractères du profit commercial ;
2. par leur tendance apologétique de faire dériver du procès de production les formes du capital-marchandise et du capital-argent, et plus tard celles du capital du commerce de marchandises et du commerce d'argent, alors que ces formes découlent du mode capitaliste de production, qui a pour condition la circulation de marchandises et la circulation d'argent.

Si, entre le capital du commerce de marchandises ou d'argent et l'agriculture il n'y a d'autre différence que celle qui existe entre l'agriculture et la manufacture, il est clair que la production capitaliste ne peut pas différer de la production en général, et que la répartition des produits sociaux, soit entre les consommateurs productifs, soit entre les consommateurs improductifs, a été assurée de toute éternité par des commerçants et des banquiers, absolument comme il a fallu élever des bestiaux pour manger de la viande et confectionner des vêtements pour se vêtir<sup>10</sup>.

Les grands économistes comme Smith et Ricardo, qui envisagent le capital sous sa forme fondamentale, c'est-à-dire le capital industriel, et qui ne s'occupent du capital de circulation (argent et marchandise) que pour autant qu'il corresponde à une phase de la reproduction du capital, sont intéressants quand ils ont devant eux le capital commercial comme une catégorie spéciale, et qu'ils constatent qu'ils ne peuvent pas lui appliquer les théories de la valeur et du profit qu'ils ont déduites de l'étude du capital industriel. Aussi ont-ils soin de faire du capital commercial une variété du capital industriel et quand ils s'en occupent spécialement, comme Ricardo lorsqu'il parle du commerce international, s'efforcent-ils de démontrer qu'il n'est pas créateur de valeur (par conséquent, qu'il ne crée pas de la plus-value). Cependant ce qui est vrai du commerce extérieur doit l'être du commerce intérieur.

---

Jusqu'ici nous avons étudié le capital commercial au point de vue et dans les limites de la production capitaliste. Cependant non seulement le commerce, mais aussi le capital commercial sont plus anciens que la production capitaliste et ils correspondent au mode d'existence historiquement le plus éloigné du capital.

Le commerce d'argent et le capital qu'il comporte ayant pour condition d'existence le commerce de gros et le capital du commerce de marchandises, c'est de ce dernier dont nous nous occuperons exclusivement.

Le capital commercial est relégué dans la sphère de la circulation et il n'a d'autre fonction que d'assurer l'échange des marchandises ; il en résulte que pour qu'il puisse exister, il faut uniquement, abstraction faite du troc, qu'il y ait circulation de marchandises et d'argent, ou plus exactement qu'il y ait simplement circulation d'argent. Quel que soit le mode de production qui alimente la circulation - que les produits soient fournis par des communautés primitives, des esclaves, des petits paysans ou des petits bourgeois, des capitalistes - la marchandise, parce qu'elle est marchandise, doit passer par l'échange et subir les transformations que l'échange comporte. Les formes extrêmes entre lesquelles le capital

---

<sup>10</sup> Le sage Roscher a découvert cette subtilité que si certains caractérisent le commerce comme étant l'« intermédiaire » entre le producteur et le consommateur, « on » peut considérer avec autant de raison la production comme étant l'intermédiaire de la consommation (et ....?), ce qui a naturellement pour conséquence que le capital commercial fait partie du capital productif au même titre que les capitaux engagés dans l'agriculture et l'industrie. Et puisqu'en raisonnant ainsi, on peut dire que l'homme doit se servir de l'intermédiaire de la production pour consommer (ce qu'il doit faire même sans la science de Leipzig) ou que le travail est nécessaire - et l'« intermédiaire » nécessaire - pour prendre possession des produits de la nature, on est autorisé à conclure qu'un « intermédiaire » qui résulte d'une forme spéciale de la production sociale - parce qu'il est un intermédiaire - a le même caractère de nécessité absolue. C'est le mot intermédiaire qui décide tout. D'ailleurs, les commerçants ne sont pas des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs (ceux-ci distincts de ceux-là et abstraction faite des consommateurs qui ne produisent pas), mais des intermédiaires de l'échange des produits entre producteurs, c'est-à-dire les intermédiaires d'un échange qui s'opère des millions de fois sans leur intervention.

commercial évolue sont données de même que celles de la circulation de l'argent; la condition essentielle c'est qu'à ces points extrêmes le produit soit à l'état de marchandise, c'est-à-dire que la production soit exclusivement une production de marchandises ou que les producteurs n'envoient au marché que l'excédent de produits qui ne leur est pas nécessaire. Le capital commercial ne sert donc que d'intermédiaire au mouvement des marchandises, qui sont là avant lui.

L'étendue du rôle du commerce et des commerçants dépend du mode de production ; elle atteint son plein épanouissement dans la production capitaliste largement développée, où le produit est une marchandise et non un objet de consommation immédiate. Inversement le commerce pousse la production capitaliste à prendre une intensité excessive et à livrer des produits qui ont de plus en plus le caractère de valeurs d'échange.

Le mouvement et les transformations des marchandises consistent, au point de vue matériel, dans l'échange de marchandises de natures diverses et, au point de vue de la forme, dans la conversion de la marchandise en argent et de l'argent en marchandise, c'est-à-dire la vente et l'achat. L'accomplissement de ces fonctions constitue le rôle du capital commercial, qui effectue donc simplement l'échange des marchandises, sans que cet échange ait lieu nécessairement entre producteurs immédiats. Alors que sous les régimes de l'esclavage, du servage et des communautés primitives, c'est le maître, le seigneur ou l'État qui est propriétaire et vendeur du produit, le commerçant, au contraire, achète et vend pour beaucoup d'autres -, il concentre dans ses mains les achats et les ventes, qui cessent ainsi d'être rattachés directement aux besoins des acheteurs.

Quelle que soit l'organisation sociale des branches de production dont il fait circuler les marchandises, le commerçant ne dispose que d'argent et cet argent fonctionne comme capital. La formule de ses opérations est A-M-A', ayant pour point de départ l'argent, la forme autonome de la valeur, et pour but l'accroissement de cette valeur. Cet échange des marchandises, effectué en dehors de la production et par des individus qui ne sont pas des producteurs, non seulement augmente la richesse comme telle, mais l'accroît sous sa forme sociale de valeur d'échange. Il a pour but de transformer A en A + ΔA, les actes A-M et M-A' étant seulement des opérations intermédiaires. La formule A-M-A', qui caractérise le mouvement du capital commercial, le distingue du commerce de marchandises entre producteurs, qui est exprimé par la formule M-A-M et qui a pour but l'échange de valeurs d'usage.

Moins la production est développée, plus l'argent se concentre dans les mains des commerçants et plus il est la forme spécifique de la fortune commerciale. Aussi ce n'est que lorsque la production devient capitaliste que le capital commercial cesse d'affecter la forme d'un capital chargé d'une fonction spéciale, alors que dans les régimes antérieurs il est le capital par excellence et joue un rôle d'autant plus important que l'activité des producteurs se porte davantage sur la production d'objets directement nécessaires à la vie.

On comprend donc facilement que le capital ait fonctionné dans le commerce longtemps, avant qu'il s'empare de la production, et que même il ait fallu que le capital commercial acquière une certaine importance pour que la production capitaliste puisse naître ; car celle-ci, outre qu'elle exige une certaine concentration de l'argent, a pour condition la production en vue du commerce, la vente en gros et l'achat, non pas seulement pour la satisfaction des besoins personnels de ceux qui produisent, mais pour les besoins d'un grand nombre d'autres. En outre toute extension du capital commercial a pour effet de développer de plus en plus la production de valeurs d'échange, de marchandises, bien que cette extension ne soit pas suffisante pour expliquer le passage d'un système de production à un autre.

Dès que la production eut pris la forme capitaliste, le capital commercial dut renoncer à l'existence indépendante qu'il avait eue jusque là pour devenir une émanation du capital ; alors aussi le taux du profit qu'il réalise fut ramené au taux général moyen. Les circonstances sociales qui avaient assuré son développement n'existèrent plus et il ne parvint à se maintenir sous une forme autonome que dans des milieux surannés, disparaissant même dans les pays où survécurent des villes essentiellement commerciales, beaucoup plus aptes cependant à conserver les traditions du passé que les villes industrielles<sup>11</sup>.

Le développement autonome et prédominant du capital commercial correspond par conséquent à un système de production dans lequel le capital ne joue aucun rôle, et à ce point de vue on peut dire qu'il est en raison inverse du développement économique de la société.

Lorsque le capital est concentré d'une manière prédominante aux mains de commerçants autonomes, les producteurs restent étrangers à la circulation, et c'est par le commerce que les produits deviennent des marchandises et non par le mouvement des produits que le commerce se constitue. Alors le capital fonctionne avant tout dans le procès de circulation, et celui-ci jouit de la propriété de transformer l'argent en capital et le produit en valeur d'échange, en marchandise, en argent. Le capital dut donc se développer dans le procès de circulation avant de pouvoir dominer la production, et c'est grâce à la circulation de l'argent et des marchandises que des branches de production, présentant les

---

<sup>11</sup> M. W. Kiesselbach (*Der Gang des Welthandels in Mittelalter*, 1860) continue à vivre dans la conception d'un monde où le capital commercial est la seule forme du capital. Il n'a pas la moindre notion de l'idée moderne du capital, de même que M. Mommsen lorsqu'il parle dans son *Histoire romaine* du « capital » et de la domination du capital. L'histoire moderne de l'Angleterre nous montre cependant la classe des commerçants et les villes commerciales politiquement réactionnaires et alliées à l'aristocratie foncière et financière contre le capital industriel. Il suffit pour en être convaincu de comparer le rôle politique de Liverpool à celui de Manchester et de Birmingham. Le capital commercial et l'aristocratie financière (*moneyed interest*) anglais ne se sont rendus à l'évidence et n'ont reconnu la suprématie du capital industriel que depuis la suppression des droits d'entrée sur les céréales, etc.

organisations les plus différentes et ayant encore pour objet principal l'obtention de valeurs d'usage, purent être mises en rapport les unes avec les autres. Cette indépendance du procès de circulation par rapport aux branches de production auxquelles il servait d'intermédiaire, caractérise une période où la circulation ne s'est pas encore emparée de la production et où la production ne s'est pas encore incorporée la circulation. Les choses changent d'aspect dès que le régime capitaliste fait son apparition ; la production repose alors entièrement sur la circulation et celle-ci n'est plus qu'une phase de la production, pendant laquelle le produit est vendu comme marchandise et remplacé par d'autres marchandises destinées à reconstituer les éléments qui ont servi à le produire. Le capital commercial n'est plus alors qu'une forme du capital poursuivant son mouvement de reproduction.

La loi d'après laquelle le développement autonome du capital commercial est en raison inverse du développement de la production capitaliste se vérifie le plus clairement chez les peuples dont le commerce était un commerce d'intermédiaires (*carrying trade*). Les Vénitiens, les Génois, les Hollandais réalisaient avant tout du profit, non pas en exportant les produits de leur pays, mais en assurant l'échange entre des nations ou des communautés peu développées aux points de vue économique et commercial, par conséquent en exploitant les pays producteurs<sup>12</sup>. Leur capital commercial avait une existence propre et était nettement séparé des branches de production auxquelles il servait d'intermédiaire. Le monopole de ce rôle d'intermédiaire et le commerce auquel il donnait lieu déclinerent à mesure que se développèrent économiquement les peuples dont l'exploitation l'alimentait et ce fait, qui se manifesta, non seulement par le déclin de quelques branches de commerce, mais par la décadence des peuples purement commerçants, prouve incontestablement que le développement de la production capitaliste a pour conséquence la subordination du capital commercial au capital industriel. Le système colonial en général et la Compagnie hollandaise des Indes orientales en particulier fournissent d'autres exemples du fonctionnement du capital commercial dominant la production.

Le mouvement du capital commercial étant A-M-A', le profit du commerçant prend naissance dans des opérations d'achat et de vente qui ont lieu exclusivement dans la circulation ; il est réalisé dans la dernière opération, la vente et il est, comme disent les Anglais, un « *profit upon alienation* », un profit sur aliénation. A première vue le profit commercial semble impossible lorsque les produits sont vendus à leur valeur. Le commerce a pour loi, non pas d'échanger des équivalents, mais d'acheter à bon compte pour vendre cher. Les produits dont il assure l'échange ont de la valeur et ont un équivalent en argent, puisqu'ils résultent tous et au même titre du travail social, mais leurs valeurs ne sont pas quantitativement égales et les rapports quantitatifs suivant lesquels ils s'échangent sont tout à fait accidentels. Ce caractère s'efface cependant à mesure que l'échange devient plus continu et la reproduction plus régulière, si bien que l'équivalence se réalise, non pas tant sous l'influence du producteur et du consommateur, mais par l'action de celui qui leur sert d'intermédiaire, le commerçant qui compare les prix en argent et en empoche la différence.

Au début, le capital commercial n'est que l'intermédiaire entre des productions qu'il ne domine pas et dont il ne crée pas les conditions.

De même que dans la circulation M-A-M des marchandises, l'argent agit non seulement comme mesure des valeurs et comme instrument de la circulation, mais aussi comme forme absolue de la marchandise et de la richesse, c'est-à-dire comme trésor, de même dans la circulation A-M-A' du capital commercial, l'argent apparaît comme un trésor qui se conserve et s'augmente à la suite de simples opérations d'aliénation.

Les peuples commerçants de l'antiquité existaient comme les dieux d'Épicure dans les entrailles de la terre ou plutôt comme les juifs dans les pores de la société polonaise. Le commerce des premières grandes villes ou grands peuples commerçants s'appuyait sur la barbarie des peuples producteurs entre lesquels ils servaient d'intermédiaires.

Avant la production capitaliste, c'est le commerce qui domine l'industrie ; l'inverse se présente dans la société moderne. Naturellement le commerce réagit plus ou moins sur les individus entre lesquels il fonctionne ; il fait dépendre la satisfaction des besoins avant tout de la vente et par là engage de plus en plus la production dans la fabrication de valeurs d'échange. Il brise les anciens rapports et assigne plus d'importance à la circulation monétaire ; il ne se contente plus de ne faire circuler que les produits que les producteurs ne consomment pas eux-mêmes, mais s'attache de plus en plus à la production et parvient à, tenir dans sa dépendance des branches entières de fabrication. Cette influence ne se manifeste cependant que là où elle rencontre des conditions favorables.

Aussi longtemps que le capital commercial assure l'échange des produits de communautés peu développées, il réalise, non seulement en apparence, mais presque toujours en réalité, des profits exagérés et entachés de fraude. Il ne se borne pas à exploiter la différence entre les coûts de production des divers pays, en quoi il pousse à la fixation et à l'égalisation des valeurs des marchandises, mais il s'approprie la plus grande partie de la plus-value. Il y parvient en servant d'intermédiaire entre des communautés qui produisent avant tout des valeurs d'usage et pour qui la vente et la valeur de ces produits sont d'une importance secondaire, ou en traitant avec des maîtres d'esclaves, des seigneurs féodaux, des gouvernements despotiques, qui représentent la richesse jouisseuse, tendant des pièges au commerçant, ainsi qu'A.

<sup>12</sup> « Les habitants des villes commerçantes, en important des pays plus riches des ouvrages raffinés et des objets de luxe d'un grand prix, offrirent un aliment à la vanité des grands propriétaires, qui en achetèrent avec empressement, moyennant de grandes quantités de produits bruts de leurs terres. Le commerce d'une grande partie de l'Europe, à cette époque, consistait dans les échanges du produit brut du pays contre le produit manufacturé d'un autre pays plus avancé en industrie. Quand ce goût fut devenu assez général pour donner lieu à une demande considérable, les marchands, pour épargner les frais de transport, tâchèrent naturellement d'établir dans leur propre pays des manufactures du même genre. » A. Smith, *Richesse des Nations*, Livre III, Chapitre III.

Smith nous le montre dans son passage relatif à la féodalité que nous avons reproduit. Partout où il prédomine, il représente un système de pillage<sup>13</sup> et son développement, tant dans l'antiquité que dans les temps modernes, tant chez les Carthaginois et les Romains que chez les Vénitiens, les Portugais et les Hollandais, est accompagné de piraterie sur terre et sur mer, de vol d'esclaves et d'annexion violente.

A mesure que le commerce et le capital commercial prennent de l'extension, la production fournit de plus en plus des valeurs d'échange, gagne en importance et en variété, devient de plus en plus cosmopolite et universalise l'emploi de la monnaie. Le commerce a donc une action dissolvante sur les anciennes formes de la production, qui quelles qu'elles soient sont dirigées principalement sur les valeurs d'usage et ne résistent que dans la mesure de leur solidité et de leur organisation. Le résultat de cette influence du commerce, qui doit aboutir à la substitution d'un nouveau système de production à l'ancien, dépend non du commerce, mais du caractère de l'ancienne production elle-même. Dans l'antiquité l'action du commerce et du développement du capital commercial aboutit toujours à l'esclavage, à moins que, les esclaves existant déjà, elle ne se traduise par la transformation d'un système d'esclavage patriarcal, produisant des objets à consommer immédiatement, en un système ayant pour objet la production de la plus-value. Dans la société moderne elle aboutit toujours à la production capitaliste, ce qui montre que les résultats ne sont pas déterminés exclusivement par le développement du capital commercial.

Il est de la nature des choses que l'industrie des villes, dès qu'elle se sépare de l'industrie agricole, produise des marchandises pour la vente desquelles l'intervention du commerce est indispensable. Le commerce a donc besoin des villes pour se développer et réciproquement; mais il faut que d'autres circonstances interviennent pour que l'industrie se développe d'un pas égal. L'ancienne Rome voit pendant les dernières années de la république le capital commercial atteindre un développement que l'antiquité n'avait pas connu jusque là, et aucun progrès de l'industrie n'accompagne cet épanouissement; au contraire, à Corinthe et dans d'autres cités grecques de l'Europe et de l'Asie mineure, les progrès de l'industrie et du commerce marchent de front. Par opposition au développement des villes et à ses conditions, l'esprit commercial et le développement du capital commercial sont souvent le propre des peuples nomades.

Bien que les conceptions fausses n'aient pas manqué à ce sujet, il est hors de doute que la révolution profonde que les découvertes géographiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles firent subir au commerce et au capital commercial, a été le facteur principal du passage de la production féodale à la production capitaliste. L'extension si subite du marché mondial, la diversité des marchandises en circulation, la rivalité entre les nations européennes pour s'emparer des produits de l'Asie et des trésors de l'Amérique, la colonisation eurent pour effet de faire tomber les retranchements de la production féodale, bien qu'il soit juste d'ajouter que la production manufacturière, la première forme de la production moderne, ne se développa que là où les conditions nécessaires pour son application avaient été préparées par le Moyen-Age. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la Hollande et le Portugal<sup>14</sup> et de considérer que si au XVI<sup>e</sup> et en partie au XVII<sup>e</sup> siècle, l'extension soudaine du commerce et la création d'un nouveau marché mondial ont exercé une influence décisive sur la ruine de l'ancien mode de production et l'essor du mode capitaliste, il en a été ainsi parce que la production capitaliste existait déjà. Si le marché mondial sert de base à la production capitaliste, inversement cette dernière, dans son besoin de développer son importance, pousse à une extension continue du marché mondial et fait dépendre la puissance du commerce de celle de l'industrie. Que l'on compare, par exemple, l'Angleterre et la Hollande; l'histoire de la décadence de la souveraineté en Hollande est l'histoire de la subordination du capital commercial au capital industriel. La résistance qu'oppose à l'action dissolvante du commerce, la solidité de l'organisation interne de certains modes de production

---

<sup>13</sup> « Les plaintes sont maintenant générales chez les marchands au sujet des nobles, qui sont devenus des brigands; ils doivent trafiquer au milieu des plus grands dangers et sont en outre faits prisonniers, battus, rançonnés et pillés. S'ils consentaient à endurer tout cela au nom de la justice, ils seraient réellement des saints... Mais ces injustices si criantes, ces vols et ces pillages si peu chrétiens sont pratiqués, de par le monde entier, par les marchands eux-mêmes, qui vont jusqu'à s'en rendre coupables entre eux. Faut-il donc s'étonner de ce que Dieu estime que tant de biens acquis par l'injustice doivent être de nouveau perdus et volés, et qu'à leur tour les commerçants doivent être frappés à la tête et faits prisonniers?... Il appartient aux princes de punir par la violence régulière et de prévenir un commerce aussi malhonnête, afin que leurs sujets ne soient pas volés aussi scandaleusement par les commerçants. Mais ils ne le font pas; aussi Dieu se sert-il des chevaliers et des brigands pour punir les injustices des commerçants et en fait-il ses démons, de même qu'il déchaîne des démons sur l'Égypte et le monde entier, ou les ruine par des ennemis. C'est ainsi qu'il atteint un malfaiteur par un autre, sans qu'il pense à faire entendre par là que les chevaliers soient moins brigands que les commerçants; seulement les commerçants pillent tous les jours le monde entier, tandis qu'un chevalier ne dévalise qu'une ou deux fois par an, une ou deux personnes ». - « Écoutez la parole d'Esau: les princes sont, devenus les compagnons des voleurs. Ils font pendre des voleurs qui ont volé un florin ou un demi-florin, et fraient avec des voleurs qui pillent le monde entier et voient plus sûrement que les autres, afin que le proverbe reste vrai: les grands voleurs font pendre les petits, et comme disait le sénateur romain Caton: les voleurs maladroits gémissent dans les prisons et sous les chaînes, alors que les voleurs publics sont couverts d'or et de soie. Mais que fera Dieu dans tout cela? Il fera comme il disait à Ézéchiël, il fondra ensemble, comme du plomb et de l'airain, les princes et les commerçants, les voleurs d'une espèce et ceux de l'autre, afin que, comme lorsqu'on brûle une ville, il ne reste plus ni princes, ni commerçants. » (Martin Luther, *Bücher vom Kauffhandel und Wucher*, 1527).

<sup>14</sup> Déjà les écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle, Massey entre autres, signalent le rôle important que jouent, abstraction faite d'autres circonstances, la pêche, la manufacture et l'agriculture, dans le développement de la Hollande. Contrairement aux appréciations antérieures, qui n'attribuaient pas au commerce dans l'antiquité et le moyen âge toute l'importance qu'il mérite, il est de mode aujourd'hui d'en exagérer extraordinairement le rôle. Pour en revenir à un jugement, rigoureux, il suffit de comparer les exportations et les importations anglaises du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle à celles d'aujourd'hui. Et cependant elles étaient incomparablement plus importantes que celles de n'importe quel peuple commercial aux époques antérieures. (Voir Anderson, *History of Commerce*.)

nationaux et précapitalistes apparaît d'une manière frappante dans les transactions de l'Angleterre avec les Indes et la Chine. Dans ces pays la production a pour base l'union de l'agriculture et de l'industrie à domicile, existant concurremment avec la propriété commune du sol, ce qui fut aussi la forme primitive en Chine. Pour faire sauter ces petites communautés économiques<sup>15</sup>, les Anglais se servent aux Indes à la fois de leur puissance politique et de leur puissance économique, et agissent comme dominateurs et comme propriétaires fonciers. Par le bas prix de leurs produits contre lesquels ne peuvent lutter les fileurs et les tisserands indigènes, ils brisent l'unité de la production semi-agricole, semi-industrielle du pays, et du coup détruisent les communautés. Mais c'est très lentement qu'ils parviennent à accomplir cette œuvre de destruction, et il en est de même en Chine où la, puissance politique ne leur vient pas en aide. La grande économie et l'épargne de temps, qui sont la conséquence de l'union de l'agriculture et de la manufacture, y opposent une résistance opiniâtre à l'introduction des produits de la grande industrie, dont le prix comprend tous les faux frais d'une circulation comptant un grand nombre d'intermédiaires. Contrairement au commerce anglais, le commerce russe se garde bien de toucher à la base économique de la production asiatique<sup>16</sup>.

La transition de la production féodale à la production capitaliste s'est faite de deux manières : ou bien c'est le producteur qui est devenu commerçant et capitaliste, rompant avec l'économie agricole naturelle et l'industrie des villes du moyen-âge basée sur le travail manuel et la corporation, ce qui a été la voie révolutionnaire ; ou bien c'est le commerçant qui s'est emparé de la production. C'est le plus souvent de cette dernière manière que la transition s'est opérée, et c'est ainsi, par exemple, que le drapier anglais du XVII<sup>e</sup> siècle a assujéti à son contrôle le tisserand, qui restait il est vrai indépendant, mais à qui il vendait la laine et dont il achetait le drap. Ce dernier procédé révolutionne beaucoup moins que le premier l'ancien mode de production et même il le conserve et s'appuie sur lui. C'est ainsi que jusque vers le milieu de notre siècle, les fabricants de soieries en France et les fabricants de bas et de dentelles en Angleterre n'ont été fabricants que de nom ; ils étaient en réalité des commerçants, qui faisaient travailler pour leur compte des tisserands d'après l'ancien système du travail éparpillé<sup>17</sup>. Cette organisation s'est maintenue partout en face de la production capitaliste et elle ne disparaît que par le développement de celle-ci. Elle ne modifie en rien la production en elle-même, mais elle rend plus défavorable la position des producteurs immédiats, qu'elle transforme en salariés et prolétaires de la pire des conditions et qu'elle frustre de la plus-value qu'ils produisent. On la rencontre encore bien qu'un peu modifiée à Londres, pour une partie de la fabrication des meubles par des artisans et elle fleurit surtout à Tower Hamlets. La production comprend plusieurs catégories de travailleurs, dont les uns ne font que des chaises, les autres des tables ou des armoires. Ils travaillent par petits groupes sous les ordres d'un petit patron qui, produisant trop pour alimenter une clientèle privée, ne peut écouler ses meubles que dans les grands magasins. Le samedi est son jour de vente ; il se rend au magasin et y débat le prix de son produit absolument comme au mont-de-piété on discute pour obtenir quelques sous de plus sur l'objet qu'on engage. Ces petits patrons sont obligés de vendre chaque semaine afin de pouvoir payer les salaires et acheter des matières premières pour la semaine suivante. A vrai dire ils ne sont que des intermédiaires entre leurs ouvriers et les commerçants, qui en véritables capitalistes empochent la plus grande partie de la plus-value<sup>18</sup>. Le même procédé de transition marque le passage à la manufacture de la production à la main par des artisans et de la production associée accessoirement à l'agriculture. A mesure qu'elles progressent au point de vue technique - il y en a qui utilisent des machines - ces petites industries accessoires sont accaparées par la grande industrie, et les outils dont elles se servent cessent d'être mis en action à la main pour être entraînés par des machines à vapeur, ainsi que nous l'a montré dans ces derniers temps la fabrication des bas en Angleterre.

La transition peut donc se faire de trois manières :

1. Le commerçant se transforme directement en industriel. C'est le cas des industries qui ont le commerce pour base, notamment les industries de luxe, dont les ouvriers et les matières premières sont importés de l'étranger par les commerçants, ainsi que cela se faisait, par exemple, au XV<sup>e</sup> siècle de Constantinople en Italie.
2. Le commerçant s'adresse à de petits patrons, qui sont en réalité ses intermédiaires, ou achète directement à des producteurs. Il laisse indépendants ceux à qui il s'adresse et maintient intact leur mode de production.
3. L'industriel devient commerçant et produit directement en gros pour le commerce.

Au moyen-âge le commerçant était simplement « débitant », comme dit avec raison Poppe, des marchandises produites par les corporations et les paysans. Plus tard il est devenu industriel, ou plus exactement il a fait travailler pour son compte

---

<sup>15</sup> Plus que l'histoire d'aucun peuple, la politique économique des Anglais aux Indes fournit l'exemple d'expériences manquées, absurdes et infâmes. Dans le Bengale, ils établirent une caricature de la grande propriété foncière anglaise et dans le sud-est (les Indes un semblant de propriété parcellaire ; dans le nord-ouest ils transformèrent autant que possible la communauté indienne basée sur la propriété commune du soi et en tirent nue caricature de ce qu'elle était avant leur arrivée.

<sup>16</sup> La Russie commence à s'écarter de cette politique depuis qu'elle fait les plus grands efforts pour se créer une production capitaliste à elle, ayant exclusivement pour objectif son marché intérieur et celui des pays asiatiques qui l'avoisinent. - F. E.

<sup>17</sup> Il en était de même, dans la province rhénane, de la fabrication du ruban, de la passementerie et de la soierie. Dans les environs de Crefeld on avait même établi un chemin de fer pour faciliter les communications entre les tisserands des villages et les « fabricants » des villes; cette ligne ferrée ne fait plus d'affaires depuis que le tissage mécanique a été substitué au tissage à la main. - F. E.

<sup>18</sup> Ce système a pris beaucoup d'extension depuis 1865, ainsi qu'on peut s'en assurer par la lecture de *First Report of the Select Committee of the House of Lords on the Sweating System*, London, 1888. - F. E.

la petite industrie manuelle et surtout la petite industrie des campagnes. Mais en même temps le producteur est devenu commerçant ; au lieu de recevoir du commerçant, par petites quantités à la fois, la laine qu'il devait travailler avec ses compagnons, le maître tisserand a acheté lui-même la matière première et il a vendu le drap au commerçant. Ce furent des marchandises que lui-même achetait qui constituèrent alors ses éléments de production et, au lieu de fabriquer pour un commerçant ou quelques clients déterminés, il produisit pour le monde du commerce.

Aujourd'hui le capital commercial n'est plus engagé que dans le procès de circulation, alors qu'à l'origine c'est lui qui a transformé en production capitaliste l'agriculture féodale et la petite industrie exercée par les corporations et accessoirement par les paysans, en faisant de leurs produits des marchandises, en leur ouvrant des marchés, en développant l'échange par l'importation de marchandises nouvelles et en leur fournissant des matières premières et des matières auxiliaires. Dès que la manufacture et encore plus la grande industrie eurent acquis une certaine puissance, elles se créèrent elles-mêmes un marché et le dominèrent par leurs marchandises. Le commerce devint alors le serviteur de l'industrie, qui eut besoin de ses services pour donner une extension de plus en plus grande au marché, et il cessa (en tant qu'expression de la demande) de fixer les limites de la production, qui dépendit désormais de la grandeur du capital en fonction et de la productivité du travail.

Le capitaliste industriel a continuellement devant les yeux le marché mondial ; sans cesse il compare et sans cesse il doit comparer ses prix de revient aux prix du marché de son pays et du monde entier. Au début cette comparaison était la tâche des commerçants et c'est ainsi que le capital commercial conserva pendant un certain temps la prédominance sur le capital industriel.

La première conception théorique de la production moderne, le système mercantile, partit nécessairement des phénomènes superficiels du procès de circulation, tels qu'ils se manifestent dans le mouvement du capital commercial, et elle ne rendit compte que de l'apparence des choses. Il devait en être ainsi parce que le capital commercial est la forme sous laquelle le capital existe d'abord d'une manière indépendante et que c'est lui qui joue le rôle prépondérant dans la transformation de la production féodale. L'économie moderne ne devint réellement scientifique que lorsqu'elle passa de l'observation théorique de la circulation à celle de la production. Il est vrai que le capital productif d'intérêts est également une forme très ancienne du capital. Nous verrons plus loin pourquoi l'école mercantile ne l'a point pris comme point de départ et a eu plutôt une attitude agressive à son égard.

**K. Marx**

**Le Capital**  
***Livre III – Section V***

***Subdivision du profit en intérêt et profit d'entreprise. Le capital productif d'intérêts.***

Section V : Subdivision du profit en intérêt et profit d'entreprise. Le capital productif d'intérêts. **Error! Bookmark not defined.**

Chapître XXI :	Le capital productif d'intérêts. ....	3
Chapître XXII :	Le partage du profit. – Le taux et le taux « naturel » de l'intérêt.....	9
Chapître XXIII :	L'intérêt et le profit d'entreprise .....	14
Chapître XXIV :	L'extériorisation du rapport capitaliste par le capital productif d'intérêts.....	21
Chapître XXV :	Le crédit et le capital fictif.....	25
Chapître XXVI :	L'accumulation du capital-argent. Son influence sur le taux de l'intérêt.....	32
Chapître XXVII :	Le rôle du crédit dans la production capitaliste .....	41
Chapître XXVIII :	L'instrument de circulation et le capital. Théories de Tooke et Fullarton. ....	44
Chapître XXIX :	Les éléments constitutifs du capital de banque.....	51
Chapître XXX :	Capital-argent et capital effectif (I).....	56
Chapître XXXI :	Capital-argent et capital effectif (II).....	63
Chapître XXXII :	Capital-argent et capital effectif (III).....	67
Chapître XXXIII :	L'instrument de circulation et le crédit .....	72
Chapître XXXIV :	Le « currency principle » et la législation bancaire anglaise de 1844.....	84
Chapître XXXV :	Le métal précieux et le cours du change .....	93
Chapître XXXVI :	La période précapitaliste.....	104

## Chapitre XXI : Le capital productif d'intérêts.

L'étude que nous avons faite dans la deuxième partie de ce volume du taux général ou moyen du profit ne nous a pas fait connaître la forme définitive de celui-ci ; nous n'avions, en effet, envisagé que le capital industriel et les différentes branches de production dans lesquelles il peut être engagé. Nous savons maintenant qu'il y a également un profit commercial et que le capital commercial intervient dans l'égalisation des taux des profits. La notion du taux moyen et du taux général est donc enserrée dans des limites plus étroites, et il conviendra dans la suite de cette étude de ne pas perdre de vue que c'est de cette notion que partiront dorénavant nos raisonnements, de sorte que lorsque nous parlerons du taux moyen du profit, nous ne penserons plus à une distinction entre le capital commercial et le capital industriel. (Que le capital fonctionne industriellement dans la production ou commercialement dans la circulation, il est soumis au même taux moyen du profit et il rapporte un profit annuel moyen qui est en rapport avec sa grandeur.)

Une somme d'argent - qu'elle existe en espèces ou sous forme de marchandises - peut être transformée en capital dans la production capitaliste, et cette transformation fait d'une valeur déterminée une valeur capable de s'augmenter d'elle-même. Cet argent devenu capital rapporte du profit et permet au capitaliste d'extraire des ouvriers du travail non payé et de s'approprier du surproduit et de la plus-value. A sa valeur d'usage comme argent s'ajoute ainsi une autre valeur d'usage, résultant de ce qu'il fonctionne comme capital et consistant dans le profit qu'il rapporte comme tel. Considéré à ce point de vue, envisagé comme une valeur susceptible de devenir un capital et de rapporter du profit, il devient une marchandise d'un genre spécial. On peut donc dire que le capital en tant que capital est une marchandise<sup>1</sup>.

Supposons que le taux moyen du profit annuel soit de 20 %. Appliquée comme capital dans les conditions ordinaires, par un capitaliste d'une intelligence moyenne et d'une activité suffisante, une machine d'une valeur de 100 £ donnera un profit de 20 £. Un homme qui dispose de 100 £ détient donc la puissance d'en faire 120 £. S'il cède son argent à un autre qui l'applique comme capital, il lui transmet la puissance de produire 20 £ de profit et de recueillir une plus-value qui ne lui coûte rien, pour laquelle il ne paie pas d'équivalent. Si cet autre lui remet pour ce service 5 £ par an, c'est-à-dire une fraction du profit qu'il recueille, il lui paie la valeur d'usage des 100 £, la valeur d'usage de leur fonction comme capital. Cette fraction du profit constitue l'intérêt, qui n'est donc que la partie du profit que celui qui fait fonctionner le capital paie au propriétaire de ce dernier au lieu de l'empocher lui-même.

Il est évident que celui qui possède les 100 £, par le fait qu'il en est le propriétaire, a le pouvoir de prélever l'intérêt, de se faire remettre une partie du profit que produit son capital. S'il ne remettait pas ses 100 £ à un autre, celui-ci ne pourrait pas recueillir le profit et ne serait pas capitaliste, du moins pour ces 100 £<sup>2</sup>. Il est absurde d'invoquer ici la justice naturelle comme le fait Gilbart (voir la note). Les transactions entre les agents de la production sont justes parce qu'elles sont des conséquences naturelles des conditions de la production, et leur valeur n'est pas déterminée par les formes juridiques sous lesquelles elles apparaissent comme l'expression de la volonté commune de ceux qui y participent et comme un contrat dont le pouvoir judiciaire peut exiger l'exécution. Leur teneur est juste ou injuste suivant qu'elles sont adéquates ou non au système de production : l'esclavage et la tromperie sur la qualité de la marchandise sont également injustes dans le système capitaliste de production.

Les 100 £ donnent un profit de 20 £ parce qu'elles fonctionnent comme capital, soit industriel, soit commercial, et elles ne peuvent fonctionner comme tel qu'à la condition d'être avancées, soit pour l'achat de moyens de production (capital industriel), soit pour l'achat de marchandises (capital commercial). Si X dépensait pour ses besoins personnels les 100 £ dont il est propriétaire ou s'il les conservait simplement dans son coffre-fort, elles ne pourraient pas être engagées comme capital par le capitaliste Y, qui ne dépense pas son capital mais celui de X, et qui ne peut le faire qu'avec le consentement de X. En remontant à l'origine des choses, on peut donc dire que c'est X qui dépense les 100 £ comme capital, sa fonction de capitaliste s'arrêtant là, et que c'est à cette condition que Y peut agir comme capitaliste.

Nous étudierons d'abord la circulation particulière du capital productif d'intérêts ; nous examinerons ensuite comment il est vendu comme marchandise, c'est-à-dire prêté au lieu d'être aliéné définitivement.

Le point de départ est l'argent que X avance à Y. Cette avance peut être couverte par un gage ; mais cette forme est surannée, à moins qu'il ne s'agisse d'un prêt sur marchandises ou sur titres de crédit (lettres de change, actions, etc.), et en tout cas elle ne nous intéresse pas ici, où nous ne nous occuperons que de la forme ordinaire du capital produisant des intérêts.

Utilisé comme capital par Y, l'argent parcourt la circulation A-M-A' et revient à X en quantité A + ΔA, l'intérêt étant représenté par ΔA. Pour simplifier le raisonnement, nous ne considérons pas le cas où l'argent reste aux mains de Y pendant un temps assez long et où celui-ci paie périodiquement les intérêts.

Le mouvement est donc :

A-A-M-A'-A'

L'argent A dépensé comme capital figure deux fois dans cette expression, de même que le capital réalisé A' = A + ΔA.

La circulation A-M-A' du capital commercial fait passer la même marchandise par au moins deux et souvent plusieurs possesseurs, chaque changement de possesseur correspondant à une vente et les choses se répétant de la sorte jusqu'à ce

<sup>1</sup> Nous aurions à reproduire ici quelques passages dans lesquels les économistes considèrent les choses sous cet aspect. Bornons-nous à citer la question suivante qui fut posée à un directeur de la Banque d'Angleterre au cours de l'enquête pour le *Report on Bank Acts. House of C. 1857* : « Vous (la Banque d'Angleterre) êtes des commerçants très importants de la *merchandise capital* ? »

<sup>2</sup> « C'est un principe évident de justice naturelle que celui qui emprunte de l'argent pour en retirer un profit, doit céder une partie de ce dernier au prêteur. » Gilbart, *The History and Principles of Banking*, London, 1834, p. 163.

que la marchandise soit achetée par celui qui la consommera. Dans la circulation M-A-M l'argent change deux fois de place et la transformation de la marchandise, qui devient d'abord argent et redevient ensuite marchandise, est complète. Au contraire, dans le mouvement du capital productif d'intérêts, l'argent change d'abord de possesseur, et ce transfert ne correspond ni à la transformation d'une marchandise, ni à la reproduction d'un capital. Cette dernière opération ne se présentera qu'au dernier déplacement de A, lorsqu'il sera dépensé par un capitaliste, industriel ou commerçant en action. Le premier mouvement de A est son transfert de X à Y, sous certaines formes et réserves juridiques.

Cette avance en deux actes de l'argent à engager comme capital (le premier acte est la remise de l'argent de X à Y) a son pendant lorsque la circulation le restitue. Il revient d'abord à Y en quantité  $A' = A + \Delta A$  et Y le restitue à X en quantité  $A + \Delta A$ , dans laquelle à A ne représente plus qu'une partie du profit, l'intérêt. L'argent reste aux mains de Y aussi longtemps qu'il fonctionne comme capital et il cesse d'agir comme tel dès qu'il est restitué à X qui n'a pas cessé un instant d'en être le propriétaire légal. L'argent a donc été prêté à Y et non pas vendu ; cette forme du prêt qui se substitue à la vente est caractéristique (bien qu'elle se rencontre aussi dans d'autres transactions) de ce que le capital est ici une marchandise ou de ce qu'en devenant capital l'argent devient une marchandise.

Dans le chapitre I de notre deuxième volume, nous avons vu que dans le procès de circulation l'argent agit comme capital-marchandise et comme capital-argent ; mais sous aucune de ces formes il n'est marchandise. Lorsque le capital productif transformé en capital-marchandise est envoyé au marché, il fonctionne simplement comme marchandise, et le capitaliste est vendeur de marchandise absolument comme l'acheteur est acheteur de marchandise. Engagé dans le procès de circulation, le produit doit être vendu et reconverti en argent, et il est sans importance qu'il soit acheté comme objet de consommation ou comme moyen de production. C'est donc uniquement comme marchandise et non comme capital que le capital-marchandise fonctionne dans la circulation ; mais il est *capital-marchandise* par opposition à la marchandise pure et simple

1. parce qu'il contient déjà de la plus-value et que la réalisation de sa valeur comporte celle de la plus-value (ce qui ne modifie pas son état de marchandise, de produit d'une valeur donnée) ;
2. parce qu'en fonctionnant comme marchandise, il accomplit une phase de sa reproduction comme capital et que par conséquent sa vente comme marchandise fait partie de son mouvement comme capital.

De même, lorsque dans la circulation il a la forme de capital-argent, le capital productif agit simplement comme argent, c'est-à-dire comme moyen d'achat d'une marchandise (les moyens de production). Que cet argent soit en même temps capital-argent, cela ne résulte nullement de la fonction acquisitive qu'il accomplit en tant qu'argent, mais de la connexion de cet acte (qui ouvre le procès de production) avec le mouvement d'ensemble du capital.

Par conséquent, dans le procès de circulation le capital-marchandise et le capital-argent fonctionnent uniquement comme marchandise et comme argent ; à aucun moment le capitaliste ne vend la marchandise comme capital à l'acheteur et ne remet l'argent comme capital au vendeur, bien que dans les deux cas la marchandise et l'argent représentent pour lui du capital. Ce n'est qu'au moment où une rotation s'enchaîne à l'autre, lorsque le point terminus de l'une est le point initial de l'autre, que le capital en rotation apparaît comme capital ; mais alors les intermédiaires ont disparu, on se trouve en présence de  $A' = A + \Delta A$  ( $\Delta A$  en argent, en marchandise ou en moyens de production), c'est-à-dire une somme d'argent égale à la somme avancée plus un excédent. A ce moment - que ce soit un instant de repos réel ou fictif - le capital, sous forme de capital réalisé, n'est plus en circulation ; il représente le résultat de l'ensemble du procès. Si alors il est de nouveau dépensé, il n'est jamais aliéné comme capital, mais vendu comme marchandise ou donné en paiement comme argent. Dans la circulation, le capital productif apparaît donc exclusivement comme marchandise et comme argent, et ce sont les seules formes sous lesquelles il existe pour les autres. La marchandise et l'argent y représentent le capital, non parce que la marchandise se convertit en argent et l'argent en marchandise, non à cause de leurs rapports réels avec l'acheteur, mais à cause de leurs rapports idéaux, au point de vue subjectif, avec le capitaliste et, au point de vue objectif, avec le procès de reproduction. Le capital est capital, non dans la circulation, mais uniquement dans la production où se fait l'exploitation de la force de travail.

Il en est autrement du capital productif d'intérêts et c'est ce qui le caractérise. Celui qui veut faire de son argent un capital rapportant un intérêt, le lance dans la circulation, l'aliène à un tiers, en fait une marchandise. Alors l'argent n'est pas seulement capital pour lui, il l'est pour d'autres ; il est cédé à des tiers comme une valeur d'usage ayant la propriété d'engendrer de la plus-value et du profit, comme une valeur qui se conserve pendant qu'elle circule et qui lorsqu'elle a fonctionné revient à celui qui l'a avancée. L'argent ne passe ainsi que temporairement de celui qui le possède à celui qui le fera valoir comme capital ; ni remis en paiement, ni vendu, simplement prêté, il doit faire retour au bout d'un certain temps à celui qui l'a émis, à l'état de capital réalisé, augmenté d'une plus-value.

Alors qu'une marchandise ne peut être prêtée, selon sa nature, que sous forme de capital fixe ou de capital circulant, l'argent peut être prêté sous les deux formes et entre autres comme capital fixe, lorsqu'il doit être restitué en rentes viagères, remboursant chaque année avec l'intérêt une partie du capital. Certaines marchandises, comme une maison, un navire, une machine, ont une valeur d'usage telle qu'elles ne peuvent faire l'objet que d'un prêt de capital fixe. Elles doivent néanmoins, comme tout capital prêté, quelle qu'en soit la forme et quel qu'influence celle-ci puisse avoir sur le mode de remboursement, être considérées comme capital-argent, car c'est toujours d'après une somme d'argent que se calcule l'intérêt. Quant au remboursement, s'il s'agit d'un prêt qui n'a été fait ni en argent, ni en capital circulant, il doit être effectué suivant les règles qui président à la reconstitution du capital fixe : le prêteur reçoit périodiquement, outre l'intérêt, l'équivalent de l'usure de l'objet prêté. Si le capital prêté est du capital circulant, il fait retour au prêteur suivant les règles que nous avons étudiées pour le reflux du capital. Or ce reflux dépend, dans chaque cas particulier, de la nature et du mode de reproduction. Quand il s'agit d'un capital prêté, il doit évidemment avoir la *forme* d'un remboursement, étant donné que l'avance a la forme d'un prêt.

Dans ce chapitre, nous ne nous occuperons que du capital-argent proprement dit, dont dérivent d'ailleurs les autres formes sous lesquelles il est possible de prêter du capital.

Le capital prêté reflue à deux personnes : d'abord, par le procès de reproduction, au capitaliste qui l'a fait valoir; ensuite au prêteur, au capitaliste d'argent, qui en est resté propriétaire.

Dans la circulation, le capital existe ou comme marchandise ou comme argent, et son mouvement, qui consiste en une série d'achats et de ventes, se ramène à la transformation de la marchandise. Il en est autrement lorsque l'on envisage l'ensemble du procès de reproduction. Quand nous partons de l'argent ou de la marchandise (celle-ci devant être considérée au point de vue de sa valeur, doit être en définitive ramenée à l'argent), nous pouvons dire qu'une somme d'argent est dépensée pour parcourir un cycle déterminé, après lequel elle revient à son point de départ, non seulement conservée, mais augmentée de plus-value. Ce mouvement circulatoire avec l'accroissement de valeur qui l'accompagne caractérise également l'argent prêté comme capital. Mais cet argent n'est dépensé ni comme argent servant à acheter des marchandises, ni comme marchandise devant être convertie en argent; il est dépensé comme capital. Alors que la conception de l'argent engagé dans la production ne va pas sans l'idée de tous les mouvements intermédiaires qui lui permettent d'engendrer de l'argent, cette dernière propriété est considérée simplement comme caractéristique du capital prêté et c'est pour cette raison qu'il peut être aliéné comme capital-argent.

Proudhon a une singulière conception du rôle du capital-argent (*Gratuité du crédit. Discussion entre M. F. Bastiat et M. Proudhon*, Paris 1850). Prêter lui paraît mauvais, parce que prêter n'est pas vendre. Prêter à intérêt

*« est la faculté de vendre toujours de nouveau le même objet et d'en recevoir toujours de nouveau le prix sans jamais céder la propriété de ce qu'on vend » (p. 9)<sup>3</sup>.*

L'objet prêté, que ce soit de l'argent ou une maison, ne change pas, il est vrai, de propriétaire comme dans la vente-achat; mais - et c'est ce que Proudhon ne voit pas - celui qui remet à un autre de l'argent comme capital devant lui rapporter un intérêt n'en reçoit aucun équivalent. Dans la vente-achat on donne l'objet et on en cède la propriété, mais on n'en donne pas la valeur : lorsqu'il s'agit d'une vente, on reçoit en échange de la marchandise cédée sa contre-valeur sous forme d'argent ou d'une créance, et lorsqu'il est question d'un achat, on ne remet l'argent qu'en échange d'une marchandise. De sorte que pendant tout le procès de reproduction, le capitaliste industriel retient en sa possession la même valeur (abstraction faite de la plus-value) sous des formes différentes.

De ce qu'il y a échange d'objets, il ne résulte pas qu'il y a changement de valeurs : le même capitaliste détient toujours la même valeur. De même l'échange n'est pas créateur de plus-value, car lorsqu'il a lieu la plus-value est déjà incorporée à la marchandise. Lorsque l'on considère, non des actes isolés d'échange, mais l'ensemble du capital social dans la circulation A - M - A', on voit que continuellement une valeur est engagée dans la circulation pour en être retirée plus tard, lorsqu'elle est augmentée de plus-value ou de profit. Les opérations qui déterminent ce résultat ne sont pas visibles dans les simples actes d'échange, bien qu'elles soient l'origine et la base de l'intérêt du prêteur.

*« En effet, dit Proudhon, le chapelier qui vend des chapeaux ne s'en prive pas. Non, car il reçoit de ses chapeaux, il est censé du moins en recevoir immédiatement la valeur, ni plus ni moins. Mais le capitaliste prêteur non seulement n'est pas privé, puisqu'il rentre intégralement dans son capital; il perçoit plus que le capital, plus que ce qu'il apporte à l'échange ; il reçoit, en sus du capital, un intérêt. » (p. 169)*

Le chapelier représente, dans l'exemple, le capitaliste producteur par opposition au prêteur. Proudhon n'a évidemment pas pénétré le mystère qui fait que le capitaliste producteur peut vendre la marchandise à sa valeur (l'égalisation des prix de production est sans importance pour sa conception) et recevoir un profit en sus du capital qu'il verse à l'échange. Supposons que le prix de production de 100 chapeaux soit de 115 £ et que le hasard veuille que ce prix soit égal à la valeur des chapeaux, c'est à-dire que le capital produisant ces derniers ait la composition moyenne. Si le taux du profit est de 15 %, le chapelier réalisera un profit de 15 £ en vendant ses chapeaux à 115 £, ce qui indiquera qu'ils ne lui ont coûté que 100 £. S'il a opéré avec un capital qui lui appartient, il empochera les 15 £; sinon il devra remettre 5 £ comme intérêt à celui qui lui a avancé l'argent. La valeur des chapeaux reste la même dans les deux cas, mais la répartition de la plus-value ne se fait plus de la même manière, et comme la valeur n'est pas affectée par le paiement de l'intérêt, Proudhon a tort de s'écrier :

*« Il est impossible que l'intérêt du capital s'ajoutant, dans le commerce, au salaire de l'ouvrier pour composer le prix de la marchandise, l'ouvrier puisse racheter ce qu'il a lui-même produit. Vivre en travaillant est un principe qui, sous le régime de l'intérêt, implique une contradiction. » (p. 105)<sup>4</sup>.*

La phrase suivante dans laquelle le mouvement du capital est décrit comme mouvement d'un capital productif d'intérêts, démontre combien peu Proudhon s'est rendu compte de la nature du capital.

*« Comme par l'accumulation des intérêts, le capital-argent, d'échange en échange, revient toujours à sa source il s'ensuit que la relocation toujours faite par la même main, profite toujours au même personnage ».*

Mais quel est donc l'aspect qui lui échappe dans le mouvement spécial du capital productif d'intérêts ? Ce sont les catégories achat, prix, cession d'objets, et la forme immédiate de la plus-value, en un mot ce fait que le capital est devenu marchandise, que la vente s'est transformée en prêt et que le prix représente une part du profit.

La circulation de tout capital a pour caractéristique de le ramener à son point de départ, et ce retour au point initial n'est pas une propriété spéciale du capital productif d'intérêts; mais ce qui caractérise ce dernier c'est la forme du retour, indépendante de la circulation intermédiaire. Le capitaliste prêteur remet son capital au capitaliste industriel, sans en recevoir l'équivalent.

<sup>3</sup> Cette phrase n'est pas de Proudhon. Elle est de F. Chevè qui a signé la première lettre à Bastiat sur la gratuité du crédit.

<sup>4</sup> « Une maison », « de l'argent », etc., doivent donc, selon Proudhon, non pas être prêtés comme « capital », mais aliénés comme « marchandise » ... au prix de revient (p. 44). Luther avait une conception un peu plus élevée que lui. Il savait déjà que le profit est indépendant de ce qu'il y a prêt ou achat : « Ils transforment également le commerce en usure. Mais ne nous occupons pas de tout en une fois. Considérons d'abord l'usure qui accompagne le prêt et quand nous aurons réprimé celle-ci (à la fin du monde), nous censurerons à son tour l'usure dans le commerce ». (M. Luther, *An die Pfarherrn wider den Wucher zu predigen*, Wittenberg, 1525).

Cette cession ne fait pas partie du cycle du capital : elle n'en est que la préparation. Rien n'est modifié non plus quant à la propriété du capital, car il n'y a pas eu échange ; l'acte de cession est complété par la restitution au prêteur du capital qu'il a prêté. Le procès de reproduction fait, il est vrai, refluer l'argent au capitaliste industriel ; mais comme l'argent ne lui appartenait pas lorsqu'il a été engagé, il n'est pas sien non plus quand le cycle le rend, et il doit être restitué au prêteur. La remise du capital par le prêteur à l'emprunteur est une transaction juridique, qui reste en dehors du procès de reproduction ; il en est de même de sa restitution par l'emprunteur au prêteur. La première de ces transactions prépare le procès de reproduction ; l'autre en est le complément, et au point de vue de la reproduction en elle-même, il est indifférent que le capital appartienne ou non au capitaliste industriel qui le fait valoir. Quant à la transaction entre le prêteur et l'emprunteur - si l'on fait provisoirement abstraction de l'intérêt - on peut dire que le mouvement du capital prêté comprend uniquement la remise de l'argent par le prêteur et sa restitution par l'emprunteur, ces deux opérations étant séparées par un temps plus ou moins long pendant lequel a lieu la reproduction. Et cette cession à charge de restitution est la forme spécifique de l'aliénation conditionnelle de l'argent ou de la marchandise.

Le retour de l'argent au point initial, au capitaliste, qui caractérise le mouvement du capital en général, présente, quand il s'agit du capital productif d'intérêts, une forme extérieure ne répondant nullement au mouvement réel. X donne son argent, non comme argent, mais comme capital. Cependant l'argent ne se transforme réellement en capital que dans les mains de Y, ce qui n'empêche que pour X il soit devenu capital par ce seul fait qu'il a été remis à Y. C'est à ce dernier que l'argent reflue du procès de production et de circulation ; mais Y le restitue à X, qui voit donc rentrer son argent sous la même forme qu'il l'a donné. La cession de l'argent pour un temps donné, sa restitution avec un intérêt (une plus-value) déterminé, tel est tout le mouvement du capital productif d'intérêts ; quant au mouvement de l'argent agissant comme capital, il s'effectue en dehors des transactions entre le prêteur et l'emprunteur, et n'y apparaît même pas.

Comme marchandise d'une nature spéciale, le capital productif d'intérêts est caractérisé par une forme particulière d'aliénation. Il fait retour à celui qui l'a prêté, non parce que ce retour est la finale d'une série d'opérations économiques, mais parce que la convention juridique conclue entre l'acheteur et le vendeur le veut ainsi. Cependant cette convention dépend nécessairement de la durée du procès de reproduction et c'est seulement *en apparence* qu'elle est une stipulation arbitraire entre le prêteur et l'emprunteur. En réalité les transactions entre ces derniers sont déterminées par les conditions de la reproduction, mais rien dans ces transactions n'indique qu'il en est ainsi et parfois la pratique révèle le contraire. C'est ainsi que le capital peut ne pas revenir au point initial dans le délai qui avait été prévu, ce qui mettra l'emprunteur dans la nécessité de faire appel à d'autres ressources pour pouvoir tenir ses engagements.

La cession d'un capital A et son retour après un certain temps en quantité  $A + (A / x)$ , sans que rien n'apparaisse des opérations intermédiaires qui ont amené cette transformation, n'est donc que le mouvement apparent du capital. Dans le mouvement effectif le retour est une phase du procès de circulation. En effet, l'argent est converti d'abord en moyens de production ; le procès de production en fait ensuite une marchandise, que la vente reconvertit en argent, qui reflue au capitaliste qui l'a avancé. Dans le mouvement du capital productif d'intérêts, au contraire, l'avance et le retour de l'argent sont simplement provoqués par une transaction juridique, dans laquelle n'apparaît aucune des opérations intermédiaires. Il peut en être ainsi parce que le prêteur remet son argent à un capitaliste et que l'argent engagé comme capital a la propriété de retourner à celui qui l'avance, A-M-A' étant la forme immanente du mouvement du capital revenant augmenté à son point de départ. Le prêteur donne donc son argent comme capital, parce que comme tel il a la propriété de revenir à son point de départ, c'est-à-dire au capitaliste emprunteur qui l'a appliqué et qui, lorsqu'il est revenu, peut le restituer.

Lorsque de l'argent est prêté comme capital, la condition est qu'il soit réellement appliqué comme capital, c'est-à-dire qu'il revienne à son point de départ. Le cycle du capital est donc la base de la transaction juridique qui intervient entre le prêteur et l'emprunteur. Il est loisible, il est vrai, à l'emprunteur de ne pas utiliser comme capital l'argent qu'il emprunte ; il n'est pas moins vrai que le prêteur le lui avance comme capital, c'est-à-dire à la condition qu'il fasse retour, sous forme d'argent, à son point de départ.

Les actes de circulation A-M et M-A', dans lesquels la valeur fonctionne comme argent ou comme marchandise, ne sont que des phases du mouvement d'ensemble. Comme capital la valeur accomplit tout le mouvement A-A' : avancée comme valeur en argent ou sous toute autre forme, elle revient comme valeur. Le prêteur ne la dépense pas pour acheter des marchandises ou la convertir en argent ; il l'avance comme capital, comme valeur devant, après un certain temps, revenir à son point de départ. Il la prète et le prêt est la forme qu'il choisit pour l'aliéner comme capital, ce qui ne veut pas dire que le prêt ne puisse pas être la forme adoptée pour d'autres transactions qui n'ont rien à voir avec la reproduction capitaliste.

Jusqu'ici nous n'avons considéré que le mouvement que le capital prêté accomplit entre le propriétaire et le capitaliste industriel. Nous avons maintenant à nous occuper de *l'intérêt*.

La somme que le prêteur remet à l'emprunteur est un capital et comme tel elle a la propriété de lui revenir. Mais ce simple retour ne suffit pas pour en faire un capital ; il faut encore que le mouvement dans lequel elle se trouvera engagée, non seulement la conserve, mais l'augmente et la restitue avec une plus-value à A. Cette plus-value porte le nom d'intérêt ; c'est la partie du profit moyen qui ne reste pas à l'industriel et qui va au prêteur.

Le fait que l'argent A a été prêté comme capital signifie donc qu'il doit être restitué en quantité  $A + \Delta A$ . Nous examinerons plus tard la forme de prêt qui admet que l'intérêt étant payé périodiquement, le capital ne soit restitué qu'après une période plus longue.

C'est l'acte d'aliénation qui fait de l'argent prêté un capital, une marchandise ; plus exactement, le prêt a pour conséquence que la marchandise (argent) du prêteur est remise à un tiers comme capital.

Qu'aliène-t-on dans la vente ordinaire ? Évidemment pas la valeur de la marchandise vendue, car celle-ci ne fait que changer de forme ; avant de devenir argent dans la main du vendeur, elle existait idéalement dans le prix de la marchandise et la vente l'a fait simplement passer de la forme marchandise à la forme argent. Ce qui est aliéné réellement c'est la valeur

d'usage de la marchandise; c'est elle que le vendeur cède à l'acheteur avec la faculté de la faire passer dans sa consommation productive ou improductive.

Quelle est maintenant la valeur d'usage que le capitaliste d'argent aliène pour la durée du prêt au capitaliste industriel ? C'est la valeur d'usage que l'argent acquiert par ce fait que par l'aliénation il devient capital, ayant la propriété, non seulement de conserver sa valeur primitive, mais d'engendrer de la plus-value, de produire le profit moyen. Dans la marchandise ordinaire la valeur d'usage finit par être consommée et par ce fait s'évanouissent la substance de la marchandise et sa valeur. La marchandise-capital, au contraire, présente ce caractère que non seulement la consommation de sa valeur d'usage conserve celle-ci et par conséquent sa valeur, mais en outre l'augmente.

C'est cette valeur d'usage de l'argent devenu capital, cette propriété de donner du profit moyen, que le capitaliste d'argent aliène au capitaliste industriel, pendant le temps qu'il lui prête son argent.

L'argent prêté a donc une certaine analogie avec la force de travail en ce qui concerne son rapport avec le capitaliste industriel, avec cette différence cependant que celui-ci paie la valeur de la force de travail, alors qu'il ne fait que restituer la valeur du capital emprunté. La force de travail est une valeur d'usage pour l'industriel parce qu'en la consommant il en retire plus de valeur (le profit) qu'elle n'en contient et qu'elle n'en coûte; sa valeur d'usage consiste précisément dans l'excédent de valeur qu'elle fournit. De même la valeur d'usage du capital-argent prêté réside dans sa propriété d'augmenter de valeur.

L'analogie est complète entre la marchandise et la valeur d'usage qu'aliène le capitaliste prêteur lorsqu'il prête son argent. D'abord, c'est bien une valeur qui passe d'une main à une autre, avec cette différence que lorsqu'il s'agit de la vente d'une marchandise, une même valeur, en changeant, il est vrai de forme, reste au vendeur et à l'acheteur, tandis que dans le prêt d'argent, le capitaliste prêteur est seul à remettre une valeur et l'emprunteur seul à en recevoir une. En second lieu, d'un côté comme de l'autre, l'une des parties aliène une valeur d'usage que l'autre reçoit et consomme ; mais quand il s'agit du prêt, cette valeur d'usage est elle-même une valeur, en ce qu'elle représente le surcroît de valeur que rapportera le fonctionnement de l'argent comme capital; c'est le profit qui constitue cette valeur d'usage.

L'argent prêté est une valeur d'usage en ce qu'il a la propriété de pouvoir fonctionner comme capital et de produire, dans les circonstances moyennes, le profit moyen<sup>5</sup>. Mais que paie l'industriel qui l'emprunte et quel est, d'après cela, le prix du capital prêté ?

« *L'intérêt qu'on paie, dit Massie, pour l'usage de ce que l'on emprunte, est une partie du profit que ce que l'on emprunte peut produire* »<sup>6</sup>.

En devenant acquéreur d'une marchandise ordinaire, l'acheteur en achète la valeur d'usage et en paie la valeur. L'emprunteur achète également la valeur d'usage de l'argent qu'on lui prête ; mais que paie-t-il ? Certainement pas, comme pour une autre marchandise, le prix et la valeur ; en passant du prêteur à l'emprunteur, la valeur ne change pas de forme comme lorsqu'elle passe du vendeur à l'acheteur, entre lesquels de marchandise elle devient argent et réciproquement. L'identité de ce qui est donné avec ce qui est reçu se manifeste ici d'une autre manière ; l'argent est donné sans qu'un équivalent soit cédé en échange et il est restitué après un certain temps. Le prêteur ne cesse d'en être propriétaire, même après qu'il l'a remis à l'emprunteur. Dans l'échange simple de marchandises, l'argent est toujours du côté de l'acheteur; dans le prêt il est toujours du côté du vendeur et celui-ci le cède pour une durée déterminée à l'acheteur de capital qui le reçoit comme marchandise. Évidemment il n'en est ainsi que pour autant que l'argent soit avancé pour être utilisé, comme capital. Au moment où il est cédé par le prêteur il n'est qu'un capital virtuel, comme tout capital à l'instant où il est avancé ; par l'usage, il devient réellement un capital et c'est comme capital réalisé, comme valeur augmentée de plus-value, que l'emprunteur doit le restituer ; seulement la plus-value (l'intérêt) qu'il remet au prêteur n'est qu'une partie du profit qu'il a recueilli, car l'argent qu'il a emprunté n'a été pour lui une valeur d'usage qu'à la condition qu'il lui laisse un profit. Il va sans dire que tout le profit ne peut pas être retenu par l'emprunteur; sinon il ne paierait rien pour l'usage de la valeur qui lui a été aliénée et il se bornerait à restituer l'argent simplement comme de l'argent et non comme un capital réalisé, un capital devenu  $A + \Delta A$ .

Le prêteur et l'emprunteur avancent tous les deux une somme comme capital, mais cette somme, la même pour les deux, ne fonctionne comme capital que dans les mains du dernier. Aussi le profit n'est-il pas double, bien que deux personnes aient fait une avance, de capital. Au contraire, la somme prêtée ne peut fonctionner comme capital pour les deux qu'à la condition que le profit soit partagé entre elles et qu'une part, appelée intérêt, soit attribuée au prêteur.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, nous admettons que la transaction que nous venons d'analyser se passe entre deux capitalistes, un capitaliste d'argent et un capitaliste industriel ou commerçant. Dans cette transaction, le capital en tant que capital est une marchandise et la marchandise est un capital. Les rapports que nous avons passés en revue seraient irrationnels, si on les appliquait à la marchandise simple ou au capital fonctionnant dans le procès de reproduction comme capital-marchandise. S'il a été question de prêt et d'emprunt et non de vente et d'achat, d'intérêt et non de prix, c'est que nous avons considéré une marchandise - le capital - d'une nature spéciale, et il serait irrationnel et contraire à la conception du prix de la marchandise, d'appeler l'intérêt le prix du capital-argent<sup>7</sup>. Le prix est ramené ici à une forme purement abstraite ;

<sup>5</sup> « L'équité de l'intérêt dépend, non de ce qu'un profit est réalisé ou non, mais de ce que la somme prêtée est capable d'en produire un lorsqu'elle est bien employée. » (*An Essay of the Governing Causes of the Natural Rate of Interest, wherein the Sentiments of Sir W. Petty and Mr. Locke, on that head, are considered*, Londres, 1750, p. 49. (L'auteur de cet écrit anonyme est J. Massie).

<sup>6</sup> « Les gens riches, au lieu d'employer leur argent eux-mêmes... le prêtent à d'autres pour que ceux-ci en retirent un profit, dont ils leur abandonnent une part. » (*op. cit.*, p. 23).

<sup>7</sup> « L'expression valeur (value) employée quand il s'agit de la circulation a trois sens ... 2° Circulation actuelle (*currency actually*) comparée à ce que sera la circulation à une date ultérieure. Alors la valeur dépend du taux de l'intérêt, du rapport entre l'offre et la demande de Capital ». R. Torrens, *On the Operation of the Bank Charter Act of 1844*, etc., D1 édition, 1847.

il exprime une somme d'argent qui est payée pour quelque chose qui figure comme valeur d'usage de telle ou de telle manière, alors que le prix, dans sa conception vraie, est l'expression de la valeur d'une valeur d'usage.

Faire de l'intérêt le prix du capital reviendrait à assigner deux valeurs à une marchandise, d'abord sa valeur et ensuite un prix (or celui-ci est l'expression en argent de la valeur) différent de cette valeur. Le capital-argent n'est qu'une somme d'argent ou la valeur exprimée en argent d'une quantité déterminée de marchandises. Lorsqu'une marchandise est prêtée comme capital, c'est comme s'il s'agissait d'une somme d'argent; ce ne sont pas tant ou tant de livres de coton qui sont données en prêt, mais autant d'argent existant sous forme de coton. Le prix du capital se calcule donc d'après la somme d'argent qu'il représente et non d'après la *currency*, comme le croit M. Torrens (voir la note 1, p.390.) Comment une valeur pourrait-elle avoir un prix autre que son propre prix, celui qui lui vient de ce qu'elle existe en argent ? Le prix n'est-il pas la valeur de la marchandise, différente de sa valeur d'usage, et même n'en est-il pas ainsi du prix du marché qui diffère de la valeur quantitativement et non qualitativement ? Un prix, qui qualitativement serait différent de la valeur, serait un non sens<sup>8</sup>.

Le capital ne devient capital que lorsqu'il est mis en valeur et il est d'autant plus capital que sa mise en valeur est plus productive ; le taux de la plus-value ou du profit qu'il produit ne peut donc être apprécié que pour autant que l'on rapporte la masse de plus-value ou de profit à la valeur du capital avancé. Cette règle s'applique évidemment au capital productif d'intérêts, dont le degré de mise en valeur doit être mesuré en rapportant au capital prêté la somme payée comme intérêt, c'est-à-dire la part du profit que l'emprunteur doit céder au prêteur. Par conséquent si le prix exprime la valeur de la marchandise, l'intérêt exprime la mise en valeur du capital-argent et il est le prix que le prêteur paie pour ce capital. On voit dès lors combien Proudhon est absurde lorsqu'il applique directement, dans cette circonstance, le rapport simple de la vente-achat opérée par l'intermédiaire de l'argent. La condition fondamentale est que l'argent fonctionne comme capital et c'est parce qu'il est capital en soi, capital potentiel, qu'il peut être transféré à une tierce personne.

Le capital se présente cependant ici comme une marchandise, étant donné qu'il fait l'objet d'une offre sur le marché et que c'est la valeur d'usage de l'argent qui est aliénée comme capital. Cette valeur d'usage réside dans la propriété de produire du profit. La valeur de l'argent ou des marchandises faisant office de capital n'est pas déterminée par leur valeur comme argent ou comme marchandise, mais par la quantité de plus-value qu'ils produisent pour celui qui les possède. Le produit du capital est le profit et, dans la production capitaliste, dépenser de l'argent comme argent et l'avancer comme capital sont deux opérations absolument différentes. L'argent, de même que la marchandise, de même que le travail est du capital à l'état potentiel, car :

1. il est susceptible d'être converti en éléments de production et il est par conséquent l'expression abstraite, le représentant de la valeur de ces éléments ;
2. il trouve à côté de lui, dans une société capitaliste, le travail salarié qui a la vertu de transformer en capital les éléments matériels de la richesse.

Déjà l'appropriation individuelle du capital exprime, sans l'intervention du procès de production, l'opposition entre la richesse matérielle et le travail salarié. En effet, l'argent et également la marchandise peuvent être vendus comme capital, ayant la puissance de commander au travail d'autrui et de s'en approprier le produit, d'agir par conséquent comme valeur capable de produire de la valeur.

Et c'est ce caractère et non *un* travail qu'il accomplirait qui constitue pour le capitaliste les titres et les moyens qui lui permettent de s'approprier le travail des autres.

La qualité de marchandise doit encore être attribuée au capital, parce que le partage du profit entre l'intérêt et le profit proprement dit est réglé par l'offre et la demande, par la concurrence, de même que les prix des marchandises. Mais à cette analogie correspond une différence qui est non moins frappante. Lorsque l'offre est égale à la demande, le prix du marché de la marchandise équivaut à son coût de production, et il est déterminé par les lois immanentes de la production capitaliste, indépendamment de la concurrence. Il en est de même du salaire, qui lorsque l'offre et la demande se paralysent, est égal à la valeur de la force de travail. Mais les choses se passent autrement pour l'intérêt. Ici la concurrence ne provoque aucune déviation de la loi, pour la bonne raison qu'elle règne en souveraine pour fixer la règle suivant laquelle se fait le partage, et qu'il n'existe pas, ainsi que nous le verrons plus loin, un taux « naturel » de l'intérêt. (Ce que l'on appelle « taux naturel » est plutôt le taux déterminé par la libre concurrence.)

Tout est apparence dans le capital productif d'intérêts l'avance du capital se présente comme un simple transfert d'argent du prêteur à l'emprunteur et le retour du capital se réalise comme une simple restitution, avec intérêt. On ne voit nullement que le taux du profit dépend, non seulement, du rapport entre la masse de profit réalisé pendant une rotation et le montant du capital avancé, mais aussi de la durée de la rotation ; le prêteur reçoit simplement un intérêt après un temps déterminé.

Avec sa pénétration profonde de la connexion intime des choses, le romantique Adam Muller, dit dans ses *Elemente der Staatskunst* (Berlin, 1809, p. 37) :

« Le temps, dont on ne s'inquiète pas quand il s'agit de fixer le prix des choses, est un facteur essentiel pour la fixation de l'intérêt ».

Il ne voit pas que le temps de production et le temps de circulation sont des éléments du prix des marchandises, et que le taux du profit, qui dépend de la durée de la rotation, détermine le taux de l'intérêt. Sa perspicacité s'arrête, ici comme partout, à la poussière qui recouvre les choses et elle en fait prétentieusement un phénomène mystérieux et important.

<sup>8</sup> « L'ambiguïté des expressions valeur de la monnaie ou valeur de la *currency* employées indifféremment, ainsi qu'on le fait pour désigner la valeur d'échange des marchandises et la valeur d'usage du capital, est une source permanente de confusion » (Tooke, *Inquiry into the Currency Principle*, p. 77). - Tooke ne voit pas que la confusion provient avant tout de ce que la valeur proprement dite (l'intérêt) est considérée comme valeur d'usage du capital.

## Chapitre XXII : Le partage du profit. – Le taux et le taux « naturel » de l'intérêt

Nous ne pouvons pas étudier ici en détail les questions qui font l'objet de ce chapitre, pas plus que les problèmes du crédit que nous aurons à examiner plus tard. La concurrence entre les prêteurs et les emprunteurs et les perturbations passagères du marché financier qui en résultent, sortent du cadre de nos recherches; il en est de même du cycle du taux de l'intérêt, qui suppose l'étude du cycle industriel, que nous ne pouvons pas aborder, ainsi que de la question de l'égalisation approximative des taux de l'intérêt sur le marché mondial. Nous ne nous occuperons que de la forme propre du capital productif d'intérêts et du rapport entre l'intérêt et le profit.

L'intérêt étant une partie du profit que le capitaliste industriel doit abandonner au capitaliste d'argent, il doit avoir pour limite supérieure le profit, car lorsqu'il devient égal à ce dernier la part de l'industriel est nulle. Si nous faisons abstraction des cas anormaux où l'intérêt est effectivement plus élevé que le profit (et où par conséquent il ne peut pas être payé au moyen de ce dernier), nous pouvons admettre que le maximum de l'intérêt ne peut pas dépasser le profit moins une partie (dont nous nous occuperons plus loin) représentant les *wages of superintendence*, le salaire de surveillance. Quant à la limite inférieure de l'intérêt, elle ne peut pas être fixée.

« Le rapport entre la somme qui est payée pour l'usage d'un capital et ce capital lui-même constitue le taux de l'intérêt exprimé en argent ».

« Le taux de l'intérêt dépend : 1° du taux du profit; 2° de la base d'après laquelle le profit entier est partagé entre le prêteur et l'emprunteur » (Economist, 22 janvier 1853).

« Etant donné que ce que l'on paie comme intérêt pour l'usage de ce qu'on emprunte est une partie du profit que l'objet emprunté peut produire, l'intérêt doit dans tous les cas être déterminé par ce profit » (Massie H., op. cit., 49).

Supposons d'abord qu'il y ait un rapport invariable entre le profit total et la partie de celui-ci qui doit être payée, à titre d'intérêt, au capitaliste d'argent. L'intérêt variera en même temps que le profit total, dont les oscillations sont déterminées, à leur tour, par celles du taux général du profit. Si, par ex., le taux moyen du profit est de 20 % et si l'intérêt est égal au quart du profit, le taux de l'intérêt sera de 5 % ; dans les mêmes circonstances, à un taux du profit de 16 %, correspondra un taux de l'intérêt de 4 %. Les taux du profit et de l'intérêt étant respectivement de 20 et de 8 %, l'industriel fera le même profit que lorsque ces taux sont respectivement de 16 et de 4 % ; il fera un profit plus considérable si au taux du profit de 20 % correspond un taux de l'intérêt de 7 ou de 6 %. Lorsque l'intérêt est une quote-part constante du profit moyen, il varie proportionnellement à ce dernier. Si, par exemple, il est admis que l'intérêt représente le cinquième du profit moyen, il sera de 2 lorsque le profit sera de 10, de 4 lorsque le profit sera de 20, de 5 lorsque le profit sera de 25, de 6 lorsque le profit sera de 30 et de 7 lorsque le profit sera de 35, et les différences entre le taux du profit et celui de l'intérêt seront respectivement de 8, de 16, de 20, de 24 et de 35. Des taux différents, 4, 5, 6, 7 %, de l'intérêt expriment donc une même quote-part du profit, celui-ci variant dans les limites de 20, 25, 30, 35 et, dans ces circonstances, le profit industriel (la différence entre le profit total et l'intérêt) est d'autant plus élevé que le taux général du profit est plus grand,

Toutes circonstances égales, c'est-à-dire le rapport entre le profit total et l'intérêt restant à peu près invariable, le capitaliste industriel pourra payer et payera un taux d'intérêt directement en rapport avec le taux du profit<sup>9</sup>. Or le taux du profit est en raison inverse du développement de la production capitaliste ; le taux de l'intérêt, pour autant qu'il se règle effectivement sur celui du profit, variera donc également en raison inverse du développement industriel.

Nous verrons plus tard qu'il n'en est pas toujours ainsi. Nous dirons cependant que l'intérêt, même l'intérêt moyen, se fixe d'après le profit ou plus exactement d'après le taux général du profit, et que dans tous les cas le taux moyen du profit peut être considéré comme la limite supérieure de l'intérêt.

La grandeur du profit qui doit être partagé entre le capitaliste industriel et le capitaliste d'argent, est déterminée par le taux moyen du profit. Ce taux étant donné, l'intérêt qui sera payé au capitaliste prêteur varie en raison inverse de la partie du profit qui est retenue par le capitaliste emprunteur; les circonstances qui règlent le partage entre les deux diffèrent complètement et agissent souvent en sens inverse<sup>10</sup> de celles qui fixent l'importance du profit, c'est-à-dire de la valeur produite par du travail non payé qui est à partager.

Lorsque l'on considère les cycles, dans lesquels se meut l'industrie moderne, - accalmie, reprise des affaires, prospérité, surproduction, krach, dépression, accalmie, etc., évènements dont l'analyse sort du cadre de notre étude, - on voit que l'intérêt est généralement bas dans les périodes de grande prospérité et de profits extraordinaires, qu'il monte lorsque la prospérité arrive à son point culminant, et qu'il atteint son maximum et s'élève à un taux usuraire lorsque la crise bat son plein<sup>11</sup>. C'est ainsi que la prospérité s'étant affirmée d'une manière décisive pendant l'été 1813, on vit l'intérêt, qui au printemps 1842 avait été de 4 %, tomber à 2 %<sup>12</sup> et même à 1 ½ % au mois de septembre 1843 (Gilbart, I, p. 166), pour

<sup>9</sup> « Le taux naturel de l'intérêt est réglé par les profits des industriels ou commerçants » (Massie, op. cit., p. 51).

<sup>10</sup> Le manuscrit porte ici la remarque suivante : Ce chapitre montre qu'il vaut mieux, avant d'étudier les lois du partage du profit, développer comment le partage quantitatif se transforme en un partage qualitatif. Pour rattacher cette étude au chapitre précédent il suffit d'admettre provisoirement que l'intérêt est une fraction non encore définie du profit.

<sup>11</sup> « Dans la période qui suit immédiatement une crise, l'argent abonde et la spéculation est nulle; puis vient la seconde période dans laquelle l'argent est abondant et la spéculation intense suit la troisième où la spéculation ralentit et où l'argent est demandé enfin, dans la quatrième, l'argent est rare et la crise commence. » (Gilbart, op. cit., I, p. 144).

<sup>12</sup> Tooke explique cela « par l'accumulation du capital en excès, qui n'a pas trouvé dans les années précédentes l'occasion d'être employé lucrativement, par la diminution des trésors, et par le relèvement de la confiance dans les entreprises commerciales. » (*History of Prices from 1839 till 1817*, London, 1844, p. 54.)

remonter à 8 % et plus durant la crise de 1847. Ce qui n'empêche pas que parfois un taux réduit de l'intérêt corresponde à un arrêt des affaires et qu'un relèvement en accompagne la reprise.

L'intérêt atteint son taux le plus élevé pendant les crises, lorsque de l'argent doit être emprunté coûte que coûte. La hausse provoque alors la baisse des valeurs et fournit l'occasion aux gens qui ont de l'argent disponible d'acheter à un prix ridiculement bas des titres portant intérêt, qui remonteront tout au moins à leur prix moyen dès que la baisse de l'intérêt se manifesterait<sup>13</sup>.

Deux causes principales agissent cependant pour que le taux de l'intérêt tende à baisser indépendamment des variations du taux du profit.

1. « Si même nous admettons que le capital ne soit emprunté que pour des entreprises productives, une variation du faux de l'intérêt est possible alors que le taux du profit brut reste invariable. A mesure qu'un peuple se développe dans la voie de la richesse, il compte une classe de plus en plus nombreuse de gens qui, grâce au travail de leurs ancêtres, sont en possession d'un fonds dont les intérêts sont suffisants pour les faire vivre. A ceux-ci s'ajoutent les personnes qui s'étant occupées activement d'affaires pendant la première partie de leur vie se sont retirées pour vivre de leurs rentes. Ces deux catégories ont une tendance à devenir de plus en plus nombreuses à mesure que le pays devient plus riche, car ceux qui commencent avec un capital moyen arrivent plus facilement à la fortune, que ceux qui débutent avec rien. Dans les pays vieux et riches la fraction du capital national, qui n'est pas appliquée directement par ceux qui la possèdent, intervient donc dans le capital productif de la société pour une plus large part que dans les pays pauvres et récents. Combien de rentiers ne comptons-nous pas en Angleterre ! Et à mesure qu'augmente cette classe des rentiers, augmente aussi la classe des prêteurs de capital, car l'une est constituée par l'autre. » (Ramsay, *Essay on the Distribution of Wealth*, p. 201).
2. La baisse du taux de l'intérêt est également influencée par le développement du crédit, par l'accaparement par les industriels et les commerçants - aidés en cela par les banquiers - de l'argent épargné par toutes les classes de la société et par la concentration de ces épargnes en masses qui leur permettent de fonctionner comme capital. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

D'après Ramsay le taux de l'intérêt « dépend en partie du taux du profit brut et en partie de la proportion suivant laquelle celui-ci est partagé en intérêt et profit d'entreprise (profits of enterprise). Cette proportion dépend de la concurrence entre les prêteurs et les emprunteurs, laquelle est influencée, mais non déterminée exclusivement, par le taux probable du profit brut<sup>14</sup>. Si la concurrence ne se règle pas exclusivement d'après le taux probable, c'est que d'un côté il y a beaucoup d'emprunteurs dont l'argent ne doit pas servir à une entreprise productive, et que d'autre part le total du capital qui peut être prêté dépend de la richesse du pays et non des variations quelles qu'elles soient du profit brut. » (Ramsay, *op. cit.*, pp. 206, 207.)

Pour déterminer le taux moyen de l'intérêt, il faut calculer :

1. la moyenne du taux de l'intérêt, en tenant compte de ses variations aux différentes périodes de prospérité et de dépression de l'industrie ;
2. le taux de l'intérêt dans les entreprises qui empruntent du capital pour de longues durées.

Aucune loi ne règle le taux moyen de l'intérêt dans un pays déterminé, et l'on peut dire qu'il n'y a pas un taux naturel de l'intérêt analogue aux taux naturels du profit et des salaires dont parlent les économistes. Massie dit à ce sujet avec infiniment de raison (p. 49) :

« Le seul point sur lequel on puisse discuter est de savoir quelle est la part de ces profits qui revient équitablement au prêteur et quelle est celle qui doit rester à l'emprunteur ; pour être fixé à cet égard, il n'y a guère d'autre méthode que de s'en rapporter à l'opinion des emprunteurs et des prêteurs en général, car l'équité en cette matière n'est que ce que le consentement commun veut qu'elle soit ».

Le taux moyen du profit étant donné d'avance, aucune influence ne peut être attribuée à la formule de l'équilibre de l'offre et de la demande. Il n'est fait appel à cette formule (et pratiquement on a raison d'agir de la sorte) que pour trouver les limites qui règlent la concurrence et en déterminent l'importance, et elle est surtout mise à contribution par les praticiens qui, mêlés directement aux phénomènes de la concurrence, désirent se faire une idée - superficielle, il est vrai - de la connexion intime des rapports économiques qu'elle abrite; dans ces conditions, elle sert à déterminer la limite des variations qui accompagnent la concurrence. Mais tel n'est pas le cas quand il s'agit du taux de l'intérêt ; ici il n'y a aucune raison pour que ce soient la concurrence dans son allure ni moyenne et l'équilibre entre la demande des emprunteurs et l'offre des prêteurs qui déterminent qu'un intérêt au taux de 3, de 4 ou de 5 % soit alloué au capital du prêteur ou que celui-ci pi-élève 20 ou 50 %, du profit brut. Lorsqu'il arrive que la concurrence décide, c'est simplement par accident, et seuls les pédants et les fantaisistes peuvent considérer comme inévitable ce qui alors est uniquement l'effet du hasard<sup>15</sup>. Rien n'est amusant comme

<sup>13</sup> « Un ancien client d'un banquier se vit refuser un prêt contre une garantie de 200.000 £ en papier ; il se décidait à suspendre ses paiements, lorsque le banquier lui fit dire qu'il pouvait ne pas recourir à cette mesure extrême et qu'il consentait à lui acheter ses titres pour 15 000 £ » (*The Theory of the Exchanges. The Bank Charter Act of 1844 etc.*, Londres, 1869, p. 80).

<sup>14</sup> Le taux de l'intérêt général étant déterminé par le taux moyen du profit, il arrive très souvent que des tripotages sans nom se produisent lorsque l'intérêt est à un taux réduit. Tels furent en 1844 les tripotages sur les valeurs de chemins de fer. Ce ne fut que le 16 octobre 1844 que la Banque d'Angleterre éleva le taux de l'intérêt à 3 %.

<sup>15</sup> Dans son *Treatise on Pol. Econ.* New-York, 1851, B. J. G. Opdyke essaie vainement d'établir que l'intérêt à un taux uniforme de 5 % résulte de lois éternelles. Mais incomparablement plus naïf est M. Kart Arnd, qui écrit tout au long dans *Die natugemässe Volkswirtschaft gegen über dem Monopoliengeste und dem Communismus*, etc., Hanau, 1815 : « Dans la marche naturelle de la production il n'y a qu'un phénomène qui, dans les pays entièrement civilisés, semble devoir régler quelque peu le taux de l'intérêt ; c'est la proportion dans laquelle le cube de bois des forêts européennes augmente par la croissance annuelle des arbres. Cette croissance se fait, indépendamment de la

les rapports parlementaires de 1857 et de 1858 sur la législation des banques et la crise commerciale, dans lesquels les directeurs de la Banque d'Angleterre, des banquiers de Londres et de la province et des professionnels de la théorie bavardent sur le « *real rate produced* » (le taux réel) sans avancer autre chose que des lieux communs comme « *le prix du capital prêté varie d'après l'offre* » ou « *il est impossible qu'à la longue des taux élevés de l'intérêt coexistent avec de faibles taux du profit* »<sup>16</sup>. La coutume, la tradition en matière de jurisprudence et d'autres facteurs interviennent autant que la concurrence pour déterminer le taux moyen de l'intérêt, pour autant que sous cette dénomination on désigne, non seulement une moyenne, mais une grandeur factice. C'est ainsi que dans les contestations en justice, on est obligé d'admettre un faux moyen légal. Mais quand on se demande s'il n'y a pas des lois générales qui limitent le taux moyen de l'intérêt, on constate qu'une réponse ne peut être formulée que si, remontant à l'origine de l'intérêt, on considère que celui-ci est une fraction du profit moyen. C'est un seul et unique capital qui fonctionne d'un côté comme capital donné en prêt, de l'autre comme capital industriel ou commercial; mais il ne fonctionne qu'une fois et ne produit qu'une fois du profit (en tant que capital prêté, il ne joue aucun rôle dans le procès de production). Le partage de ce profit entre les deux personnes qui y ont droit est une question empirique dont la solution dépend du hasard autant que le partage du profit entre les actionnaires d'une société anonyme. La *répartition quantitative* de la valeur produite entre la plus-value et le salaire, répartition qui fixe en réalité le taux de profit, repose sur la *différence qualitative* entre la force de travail et le capital, deux variables indépendantes qui se fixent réciproquement leurs limites, il en est de même, ainsi qu'on le verra plus loin, du partage de la plus-value entre la rente et le profit. Les choses se passent tout autrement quand il s'agit de l'intérêt; ici nous nous trouvons en présence d'une *différence qualitative* résultant du *partage purement quantitatif* d'une même partie de la plus-value.

De ce qui vient d'être dit il résulte qu'il n'existe pas de taux « naturel », de l'intérêt. Alors que, contrairement au taux général du profit, la limite du taux moyen de l'intérêt (qu'il ne faut pas confondre avec le taux sans cesse décroissant du marché) ne peut pas être fixée par une loi générale, puisqu'il s'agit uniquement du partage du profit brut entre deux possesseurs du capital, on voit au contraire que le taux de l'intérêt, autant le taux moyen que le taux du marché, affecte une grandeur déterminée, tangible et régulière, que l'on ne rencontre pas dans le taux général du profit<sup>17</sup>.

Le taux de l'intérêt est relié au taux du profit par la même relation que le prix de la marchandise à la valeur. Pour autant que le taux de l'intérêt, dépende du taux du profit, il est déterminé par le taux général du profit et non par les taux spéciaux qui se rencontrent dans des industries spéciales, et encore moins par le profit extraordinaire qu'un capitaliste donné réalise dans une entreprise déterminée<sup>18</sup>. Il en résulte que le taux général du profit se répercute effectivement comme un élément déterminé et empirique sur le taux moyen de l'intérêt, bien que ce dernier ne l'exprime pas entièrement et fidèlement.

Il est vrai que le taux de l'intérêt varie selon les garanties offertes par les emprunteurs et les durées des prêts, mais cette différence n'empêche pas que le taux soit fixe et uniforme à des moments donnés, pour des garanties et des durées égales<sup>19</sup>.

---

valeur d'échange, [Quels drôles d'arbres qui arrangent leur croissance sans se préoccuper de leur valeur d'échange !] dans le rapport de 3 à 4 %. Par conséquent, [la croissance des arbres étant indépendante de leur valeur d'échange, bien que celle-ci puisse dépendre dans une large mesure de la croissance] il ne faut pas s'attendre à ce qu'il [le taux de l'intérêt] tombe au-dessous du niveau qu'il occupe actuellement dans les pays les plus riches » (p. 124). - Voilà ce que l'on peut appeler le « taux d'intérêt d'origine forestière », découverte qui n'étonnera pas quand on saura que celui qui l'a faite, acquiert dans le même ouvrage un autre titre à la reconnaissance de « notre science » comme « philosophe de l'impôt sur les chiens ».

<sup>16</sup> Tout en tenant compte du taux du marché, la Banque d'Angleterre élève ou abaisse le taux de l'escompte suivant que l'or est abondant ou se fait rare. « C'est pour cette raison que la spéculation sur les escomptes, basée sur les variations éventuelles du taux de la Banque d'Angleterre, occupe plus de la moitié de ceux qui sont à la tête du marché monétaire », c'est-à-dire du marché financier de Londres (*The Theory of the Exchanges*, etc., p. 413.)

<sup>17</sup> « Le prix des marchandises varie continuellement; elles sont des tinées à des usages très différents, tandis que l'argent convient à tous les usages. Alors que des marchandises, même du même genre, se différencient d'après leur qualité, la monnaie métallique a toujours la même valeur ou doit tout au moins l'avoir. D'où il résulte que le prix de l'argent, que nous désignons sous le nom d'intérêt, présente plus de fixité et d'uniformité que tout autre chose », (J. Stuart, *Principles of Pol. Econ.*, trad. franç., 1789, IV, p. 27).

<sup>18</sup> « Cette règle du partage du profit est applicable, non pas à chaque prêteur ou emprunteur en particulier, mais aux prêteurs et emprunteurs en général ... des gains extraordinairement grands ou petits étant la récompense d'une grande habileté ou la punition d'un manque de connaissance, choses dans lesquelles les prêteurs n'ont rien à voir, car s'ils ne veulent pas pâtir de l'un ils ne doivent pas bénéficier de l'autre. Le même raisonnement est applicable aux entreprises. Si les commerçants et les industriels d'une branche réalisent avec l'argent qu'ils ont emprunté, plus que les profits ordinaires des commerçants et des industriels des autres branches de la même contrée, la différence, bien qu'il ait suffi de l'habileté et des connaissances ordinaires pour l'obtenir, revient à eux et non aux capitalistes qui leur ont avancé de l'argent ... car ceux-ci ne leur auraient consenti aucun prêt pour exploiter une entreprise moins lucrative que celles qui peuvent payer le taux ordinaire de l'intérêt; aussi les emprunteurs ne doivent-ils que le taux ordinaire quel que soit le profit qu'ils réalisent avec l'argent qu'on leur avance » (Massie, *op. cit.*, p. 50, 51).

<sup>19</sup> Le tableau suivant que nous empruntons au *Daily News* du 10 décembre 1887 et qui donne les taux de l'intérêt à la Bourse de Londres du 9 décembre, montre quelles différences énormes - de 1 à 5 % - ce taux peut présenter le même jour.

Taux en banque : 5 %.  
 Taux du marché, escompte à 60 jours : 3 5/8 %.  
 Ditto (à 3 mois) : 3 1/2 %.  
 Ditto (à 6 mois) : 3 5/16 %.  
 Prêts aux courtiers de change, au jour le jour : 1 à 2 %.  
 Ditto pour une semaine : 3 %.  
 Prêts aux agents de change, pour quinze jours : 4 1/2 à 5 %  
 Provision déposée dans une banque : 3 1/2 %  
 Ditto dans un comptoir d'escompte : 3 1/2 %

Lorsqu'on embrasse des périodes assez longues, le taux moyen de l'intérêt semble constant dans chaque pays ; il en est ainsi parce que le taux général du profit, malgré la variation continue des profits particuliers, ne se modifie qu'au bout de durées très longues et a lui-même une constance relative, qui se répercute dans le taux moyen de l'intérêt (*average rate or common rate of interest*). Quant au taux du marché, bien que variant d'un jour à l'autre, il doit être considéré à chaque moment comme une grandeur fixe au même titre que le prix de marché des marchandises, étant donné qu'à chaque moment le taux de l'intérêt est déterminé par le rapport entre l'offre et la demande de capital. Cet aspect des choses se vérifie d'autant plus exactement que le développement de la concentration du crédit accentue le caractère social du capital offert aux emprunteurs et l'amène plus spontanément et en masses plus considérables au marché financier. Il n'en est pas de même, le taux général du profit n'existant qu'à l'état de tendance comme un mouvement vers l'égalisation des profits individuels, de la concurrence entre capitalistes ; celle-ci se manifeste lentement, les capitaux ne se retirant qu'à la longue des entreprises donnant un bénéfice au-dessous de la moyenne pour se reporter sur des entreprises plus lucratives, et le capital supplémentaire ne s'engageant que petit à petit, dans des proportions différentes, entre ces deux catégories d'affaires. Aussi, alors que la fixation du taux de l'intérêt résulte d'une action en masse, voit-on dans les sphères de la production le capital se transporter lentement d'une industrie à l'autre.

Le capital productif d'intérêts, en sa qualité de marchandise - marchandise *sui generis*, d'une catégorie absolument distincte de la marchandise ordinaire a donc un prix, l'intérêt, et un prix du marché, déterminé comme celui de toute marchandise par l'offre et la demande. Ce taux du marché de l'intérêt, bien que variant continuellement, est à un moment donné aussi fixe et aussi uniforme que le prix du marché de n'importe quelle marchandise. Les capitalistes d'argent apportent leur argent au marché et les capitalistes producteurs l'achètent : d'un côté l'offre, de l'autre la demande. Les choses ne se passent pas aussi simplement pour le taux général du profit. Lorsque, dans une branche de production, le prix de la marchandise est au-dessus ou au-dessous du coût de production, l'égalité se rétablit entre les deux par une extension ou une réduction de la production : le capital en fonction est augmenté ou diminué et la marchandise est envoyée au marché en plus grande ou en plus petite quantité. Le rétablissement de l'égalité entre le prix moyen du marché et le coût de production efface l'écart qui s'était produit entre le taux spécial du profit et le taux général ou moyen, et dans cette opération le capital industriel ou commercial n'affecte pas *comme tel* la forme d'une marchandise ainsi que le fait le capital productif d'intérêts. Le taux général du profit est déterminé :

1. par la plus-value produite par l'ensemble du capital ;
2. par le rapport de la plus-value au capital total ;
3. par la concurrence, pour autant que l'on entende par là l'action des capitaux engagés dans les différentes sphères de production, s'efforçant de participer à cette plus-value en raison directe de leur importance.

Le taux général du profit procède donc de causes tout autres et beaucoup plus compliquées que le taux du marché de l'intérêt, qui dépend directement de l'offre et de la demande ; il n'est par conséquent pas un élément saisissable et donné comme le taux de l'intérêt. Même les taux particuliers de l'intérêt dans les diverses branches de production sont plus ou moins incertains et pour autant qu'ils apparaissent, ce sont leurs différences et non leur uniformité que l'on constate. Quant au taux général du profit, il est la limite inférieure vers laquelle tend le profit et non une mesure empirique et directement visible du taux réel du profit.

En établissant cette différence entre le taux de l'intérêt et le taux du profit, nous faisons abstraction des deux circonstances suivantes qui favorisent la consolidation du taux de l'intérêt : 1° la préexistence historique du capital productif d'intérêts et l'existence traditionnelle d'un taux général de l'intérêt ; 2° l'influence immédiate du marché mondial, beaucoup plus considérable sur le taux de l'intérêt que sur celui du profit, abstraction faite des conditions de production propres à un pays donné.

Le profit moyen n'est pas un élément donné d'avance, mais le résultat de l'équilibre d'une série de variations antagonistes. Il en est autrement du taux de l'intérêt qui est un facteur fixé journallement, servant de point de départ aux capitalistes industriels et commerçants pour le calcul de leurs opérations. Toute somme de 100 £ a le pouvoir de donner 3, 4 ou 5 % d'intérêt. Les bulletins météorologiques ne renseignent pas plus exactement sur les hauteurs du baromètre et du thermomètre que la cote de la bourse sur le taux de l'intérêt, non pas de tel ou tel capital, mais de tout le capital offert à ceux qui désirent emprunter.

Le marché financier met l'emprunteur en face du prêteur. La marchandise n'y a qu'une forme, l'argent, et toutes les différences qui peuvent caractériser le capital suivant les branches de production ou de circulation où il est engagé, y sont effacées. De même il n'y a aucune trace de la concurrence qui existe entre les producteurs ; ils sont confondus en une masse et sont simplement des emprunteurs devant le capital, qui a ce moment est absolument indifférent à l'application à laquelle il peut être destiné et est uniquement le capital commun *de la classe* figurant dans un phénomène d'offre et de demande. A mesure que la grande industrie se développe, le capital-argent se présente de moins en moins sur le marché sous forme de petites sommes appartenant à un nombre plus ou moins grand de capitalistes isolés ; il y arrive en masses agglomérées et organisées, qui bien autrement que la production sont soumises au contrôle des banquiers, représentants du capital socialisé. Si bien que le capital à prêter qui du côté de l'offre affecte la forme d'une masse, subit du côté de la demande le poids d'une classe.

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles le taux général du profit apparaît comme une image nébuleuse à côté du taux de l'intérêt, dont la grandeur, il est vrai, varie également, mais se présente cependant comme fixe aux yeux des emprunteurs, parce qu'elle varie dans la même mesure pour tous. De même que les variations de valeur de la monnaie ne l'empêchent pas d'avoir la même valeur par rapport à toutes les marchandises, de même que malgré leurs variations quotidiennes les prix du marché des marchandises sont relatés jour par jour dans les mercuriales, de même le taux de l'intérêt est noté régulièrement comme « prix de la monnaie ». C'est parce que le capital lui-même sous forme d'argent est offert comme marchandise et que son prix comme celui de toutes les marchandises est un prix du marché, que le taux de l'intérêt est toujours un taux général de l'intérêt, déterminé quantitativement, s'élevant à autant pour autant d'argent. Par

contre, même dans les mêmes prix du marché, les taux du profit peuvent être différents, si les conditions dans lesquelles les capitaux produisent la même marchandise sont différentes; car le taux du profit de chaque capital est déterminé, non par le prix du marché de la marchandise, mais par la différence entre le prix du marché et le prix de revient. Et ces taux de profit, différents dans la même branche de production et différents d'une branche à l'autre, ne peuvent être ramenés à un taux unique que par leurs variations incessantes.

---

Points à développer ultérieurement : *Primo*. Une forme spéciale du crédit. On sait que lorsque la monnaie sert de moyen de paiement et non de moyen d'achat, la marchandise est aliénée, mais que sa valeur n'est réalisée que plus tard. Si le paiement n'a lieu qu'après que la marchandise est revendue, cette vente n'est pas une conséquence de l'achat, mais la condition de sa réalisation ; elle est par conséquent un moyen d'achat. *Secundo*. Des titres de créance, des lettres de change, etc., deviennent des moyens de paiement pour les créanciers. *Tertio*. La compensation des titres de créance remplace la monnaie.

## Chapitre XXIII : L'intérêt et le profit d'entreprise

Ainsi que nous l'avons vu dans les deux chapitres précédents, l'intérêt n'est en apparence et en réalité qu'une partie du profit, c'est-à-dire de la plus-value que le capitaliste industriel ou commerçant, employant du capital emprunté, doit payer à celui qui le lui a prêté. Il garderait pour lui tout le profit s'il ne mettait en œuvre que du capital lui appartenant ; aussi ceux qui n'appliquent à la production que leurs capitaux n'interviennent pas pour déterminer le taux de l'intérêt, et ce fait suffit pour démontrer que l'intérêt - impossible sans qu'il y ait un taux de l'intérêt - reste étranger au mouvement du capital industriel.

*« On peut dire que le taux de l'intérêt est la somme proportionnelle que le prêteur accepte de recevoir et l'emprunteur de payer pour l'usage, pendant une année ou une période plus ou moins longue, d'une quantité déterminée de capital-argent... Le propriétaire d'un capital qu'il applique lui-même à une production reste en dehors de la catégorie de capitalistes dont le nombre relativement à celui des emprunteurs détermine le taux de l'intérêt. » (Th. Tooke, History of Prices, éd. Newmarch, London, 1857, 11, p. 355).*

En effet, c'est parce qu'il y a deux catégories de capitalistes, les capitalistes d'argent et les capitalistes industriels, qu'une partie du profit se transforme en intérêt et que l'intérêt existe ; c'est la concurrence entre ces deux catégories de capitalistes qui crée le taux de l'intérêt.

Aussi longtemps que le capital fonctionne dans le procès de reproduction, il est rivié à celui-ci et il cesse d'être à la disposition du capitaliste industriel alors même que celui-ci en est le propriétaire. Pendant tout ce temps le capitaliste ne dispose que du profit, qu'il lui est loisible de dépenser comme revenu. Il en est de même du capitaliste d'argent. Aussi longtemps que son capital est prêté et fonctionne comme capital-argent, il ne peut pas en disposer et il doit se contenter d'en toucher l'intérêt. Son capital lui est-il restitué, il est obligé de chercher un nouvel emprunteur s'il veut que son argent continue à fonctionner comme capital-argent. Par conséquent, tant qu'il détient son argent, celui-ci ne rapporte pas d'intérêts et ne fonctionne pas comme capital, et tant que son argent est appliqué comme capital et produit des intérêts, il en est séparé. Le capital peut donc être prêté pour des temps éternels et à ce sujet on peut dire que les observations suivantes que Tooke oppose à Bosanquet sont absolument sans fondement. Il cite le passage suivant de Bosanquet (*Metallic, Paper and Credit Currency*, p. 73) :

*« Si le taux de l'intérêt tombait à 1 %, le capital emprunté irait presque de pair (on a par) avec le capital appliqué directement par celui qui en est le propriétaire »,*

et le fait suivre de la critique que voici :

*« Dire que le capital emprunté à ce taux ou même à un taux inférieur irait de pair avec le capital mis en œuvre par celui qui le possède, est une affirmation tellement étrange qu'on n'y ferait guère attention si elle n'était émise par un écrivain aussi intelligent et si bien au courant de la question qu'il traite. Aurait-il perdu de vue ou considérerait-il comme peu important ce fait que l'emprunt implique la restitution ? » (Th. Tooke, An Inquiry into the currency principle, 2<sup>e</sup> éd., Londres, 1844, p. 80).*

Si l'intérêt tombait à zéro, le capitaliste industriel ayant emprunté son capital serait sur le même pied que celui qui travaillerait avec son propre capital ; tous deux encaisseraient le même profit moyen et la condition de la restitution ne changerait rien aux choses.

Plus le taux de l'intérêt se rapproche de zéro - s'il descend par exemple à 1 % - et plus le capital emprunté se rapproche de la situation où il est sur le même pied que le capital non-emprunté. Tant que le capital-argent existera comme tel, il devra être prêté sans interruption au taux existant, 1 % par exemple, à la même classe des capitalistes industriels et commerçants. Et tant que ceux-ci fonctionneront comme capitalistes, il n'y aura d'autres différences entre eux et les capitalistes opérant avec leurs propres capitaux, que ce fait qu'ils auront à payer un intérêt dont ces derniers seront affranchis et qu'au lieu d'encaisser comme ceux-ci tout le profit (1), ils n'en retiendront qu'une partie  $p - i$ , qui sera d'autant plus grande que  $i$  se rapprochera davantage de zéro. Si les premiers doivent restituer le capital qu'ils ont emprunté et en emprunter immédiatement un autre, les seconds doivent laisser leur capital engagé dans le procès de production, et aussi longtemps que durera celui-ci les uns ne peuvent pas plus disposer de leur capital que les autres. La seule différence qui les sépare est que les uns sont propriétaires du capital et les autres pas.

Comment se fait-il que ce partage purement quantitatif du profit en profit net et en intérêt prenne un aspect qualitatif ? En d'autres termes quelles sont les considérations qui amènent le capitaliste opérant avec son propre capital à envisager comme intérêt une partie de son profit brut, et par conséquent comment se fait-il que tout capital, emprunté ou non, soit considéré comme rapportant un profit net et un intérêt ?

On voit immédiatement que la question dont nous cherchons la solution ne s'applique pas à tous les partages quantitatifs quels qu'ils soient du profit. Il se peut que plusieurs industriels s'associent pour une entreprise dont ils se partageront le profit d'après les bases d'un contrat arrêté d'avance, de même qu'il arrive qu'un capitaliste s'engage seul, sans associé. Dans ce dernier cas il n'y a pas partage du profit et par conséquent il ne peut pas être question d'un partage quantitatif prenant un aspect qualitatif, ce qui n'a lieu que lorsque plusieurs personnes juridiques sont engagées dans l'entreprise.

Pour trouver la solution, nous devons remonter au point de départ de l'intérêt et admettre que le capitaliste d'argent et le capitaliste producteur sont non seulement des personnes juridiques différentes, mais qu'ils jouent des rôles absolument différents dans le procès de reproduction et qu'ils impriment à un même capital des mouvements complètement séparés, l'un le donnant en prêt, l'autre l'appliquant productivement.

Le capitaliste producteur opérant avec un capital emprunté doit faire deux parts de son profit brut : l'intérêt, qu'il paiera à son bailleur de fonds et le surplus qui sera son profit réel. Ce dernier sera déterminé par le taux de l'intérêt si le taux général du profit est donné d'avance, et inversement il se déduira du taux général du profit si le taux de l'intérêt est fixé au préalable. Quel que soit dans chaque cas particulier l'écart entre le profit brut et le profit moyen, la part qui reste réellement au capitaliste producteur est déterminée par l'intérêt, puisque, sauf le cas de stipulations spéciales, l'intérêt résulte du taux

général de l'intérêt, qui est fixé et admis avant que le procès de production commence, avant par conséquent que le résultat de celui-ci, le profit brut, soit obtenu. Pour le capitaliste opérant avec un capital emprunté, le produit de ce dernier n'est pas la plus-value, C'est-à-dire le profit, mais le profit moins l'intérêt, et c'est ce restant qui a ses yeux personnifié le capital en fonction. Il fait donc une distinction entre l'intérêt qu'il doit prélever sur le profit brut pour le remettre au bailleur de fonds et la partie restante du profit brut qui constitue pour lui le profit industriel ou commercial, ou pour employer une expression générique, le profit d'entreprise. Lorsque le profit brut est égal au profit moyen, le profit d'entreprise dépend exclusivement du taux de l'intérêt. Il n'en est pas de même lorsque ces profits diffèrent ; alors interviennent toutes les circonstances qui déterminent un écart transitoire, soit entre le taux du profit dans une industrie déterminée et le taux général du profit, soit entre le profit d'un capitaliste d'une branche de production donnée et le profit moyen de tous les capitalistes de cette branche. Nous avons vu, en outre, que dans le procès de production-même le taux du profit ne dépend pas seulement de la plus-value, mais de quantité d'autres éléments : du prix d'achat des moyens de production, du perfectionnement des méthodes de travail, de l'économie de capital constant, etc. Abstraction faite du coût de production, il est influencé par la conjoncture et par l'habileté et l'activité plus ou moins grandes de chaque capitaliste, qui parvient à retirer, par la circulation, une part d'autant plus grande de la plus-value qu'il est plus adroit à acheter au-dessous et vendre au-dessus du coût de production. Le partage quantitatif du profit brut prend ici un aspect qualitatif, qui est d'autant, plus accentué que le partage quantitatif dépend lui-même de ce qui est à partager, de la *manière* dont le capitaliste producteur applique le capital et de l'*importance* du profit brut que son activité rapporte.

Le capitaliste producteur n'étant pas propriétaire du capital qu'il met en œuvre - telle est notre supposition - l'intérêt qu'il paie à son bailleur de fonds lui apparaît comme une part du profit brut qui revient nécessairement à celui qui possède le capital ; par opposition la partie du profit brut qui lui reste est à ses yeux le profit d'entreprise, la rémunération des opérations et des fonctions qu'il accomplit dans l'industrie ou dans le commerce. L'intérêt est donc pour lui le fruit de l'appropriation du capital, le produit du capital en soi, éloigné du procès de production, ne « travaillant », ne fonctionnant pas ; par contre le profit d'entreprise est le fruit du capital en activité, activité qu'il fait sienne par opposition à l'oisiveté du capitaliste d'argent, qui ne prend aucune part au procès de production.

Cette distinction qualitative entre les deux parts du profit brut, l'intérêt, fruit du capital en soi, et le profit d'entreprise, fruit du capital en fonction, n'est pas seulement une conception subjective des capitalistes d'argent d'un côté et des capitalistes industriels de l'autre ; elle répond aux faits eux-mêmes, qui font affluer l'intérêt aux capitalistes d'argent, qui représentent la propriété du capital en dehors du procès de production, et qui attribuent le profit d'entreprise aux capitalistes producteurs, qui représentent le capital en fonction sans qu'ils en aient la propriété.

Le partage purement quantitatif du profit brut entre les deux personnes qui ont des droits sur le capital qui l'a engendré, prend donc un aspect qualitatif autant pour le capitaliste industriel qui travaille avec un capital emprunté que pour le capitaliste d'argent qui ne met pas directement son capital en œuvre. L'une des parts, l'intérêt, apparaît comme le fruit du capital dans *une* fonction, l'autre, le profit d'entreprise, comme le fruit du capital dans une fonction opposée ; l'une échoit à la simple propriété du capital, l'autre au capital en fonction. Ces deux parts du profit brut prennent corps indépendamment l'une de l'autre, comme si elles découlaient réellement de deux sources absolument différentes, et leur distinction s'impose à toute la classe des capitalistes, que le capital en fonction soit emprunté ou non. Il en résulte que le profit de tout capital et par suite le profit moyen est décomposé en deux parties qualitativement différentes et indépendantes l'une de l'autre, l'intérêt et le profit d'entreprise, déterminées d'après des lois spéciales. Qu'il opère ou non avec du capital emprunté, tout capitaliste fait deux parts du profit brut, l'une revenant à titre d'intérêt au propriétaire du capital, l'autre revenant comme profit d'entreprise à celui qui met le capital en œuvre. Peu importe au point de vue qualitatif qu'en réalité ce partage ait lieu ou non ; si le capitaliste opère avec un capital qui lui appartient, il considère qu'il y a deux personnes en lui, l'une qui possède le capital et l'autre qui le met en œuvre ; il admet que son capital lui-même a cette double personnalité et qu'il est d'une part du capital-propriété produisant de l'intérêt et d'autre part du capital producteur engendrant du profit d'entreprise.

L'intérêt prend donc une existence telle qu'il apparaît seulement comme une partie du profit brut, sans importance au point de vue de la production, n'existant que lorsque l'industriel travaille avec un capital qui ne lui appartient pas ; par contre, le profit brut se fractionne en intérêt et en profit d'entreprise même lorsque le capitaliste met en œuvre un capital dont il est propriétaire. C'est ainsi que le partage quantitatif prend un aspect qualitatif et existe que le capital soit emprunté ou non ; le profit ne se partage plus en deux parts destinées à des personnes différentes, il se scinde en deux catégories ayant des rapports différents avec le capital, par conséquent en rapport avec des fonctions différentes du capital.

Il n'est pas difficile maintenant de dégager les raisons pour lesquelles une fois ce caractère qualitatif attribué au partage du profit brut entre l'intérêt et le profit d'entreprise, l'application en a été faite au capital en général et à toute la classe des capitalistes.

*Primo.* - Il en a été ainsi parce que la plupart des capitalistes industriels travaillent avec du capital qui leur appartient et du capital emprunté, le rapport entre les deux variant d'une période à l'autre.

*Secundo.* - Par le fait qu'une partie du profit brut prend la forme d'intérêt, l'autre devient du profit d'entreprise, car celui-ci n'est que ce qui reste du profit brut dès que l'intérêt s'érige en catégorie spéciale. La question revient donc simplement à rechercher comment une partie du profit brut a pris une existence autonome et est devenue l'intérêt. Or le capital produisant de l'intérêt et l'intérêt, forme dérivée de la plus-value, existent historiquement longtemps avant la production capitaliste et les notions de capital et de profit que celle-ci comporte ; c'est pour cette raison que dans la conception populaire le capital productif d'intérêts est le capital par excellence, et que jusqu'à Massie a prévalu cette idée que c'est l'argent comme tel que l'intérêt sert à payer. Le capital productif d'intérêts a été considéré d'autant plus facilement comme une forme spéciale du capital que l'argent. Prêté rapporte un intérêt, qu'il soit utilisé réellement comme capital ou non, alors même qu'il est emprunté en vue d'une consommation improductive. Rien ne démontre plus clairement que pendant les premières périodes de la production capitaliste l'intérêt et le capital productif d'intérêts avaient une existence bien distincte du profit et du capital industriel, que ce fait qu'il a fallu découvrir et que la découverte n'a été faite qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (par Massie et plus tard par Hume), que l'intérêt est simplement une partie du profit brut.

*Tertio*. - Que le capitaliste industriel travaille avec son capital ou celui d'un autre, la classe des capitalistes d'argent ne lui apparaît pas moins comme une classe spéciale de capitalistes, le capital-argent comme un genre spécial de capital et l'intérêt comme la plus-value correspondant à ce genre spécial de capital.

Au point de vue *qualitatif*, l'intérêt est une plus-value qu'un capital rapporte indépendamment de la production à laquelle il participe et qui échoit à celui qui est propriétaire de ce capital, uniquement parce qu'il en est le propriétaire. Considérée *quantitativement*, la fraction du profit qui constitue l'intérêt semble résulter, non du capital industriel ou commercial, mais du capital-argent ; cette apparence est renforcée par le taux de l'intérêt, qui a une existence indépendante bien qu'il résulte du taux général du profit, qui apparaît comme le prix du marché des marchandises et se présente, non pas sous une forme insaisissable comme le taux du profit, mais sous la forme d'un rapport fixe, uniforme, tangible et déterminé. Si tout le capital était aux mains des capitalistes industriels, il n'y aurait ni intérêt, ni taux de l'intérêt; c'est donc le partage quantitatif du profit brut qui en engendre l'aspect qualitatif. Le capitaliste industriel ne se différencie du capitaliste d'argent que par le profit d'entreprise, l'excédent du profit brut sur l'intérêt moyen, qui grâce au taux de l'intérêt, apparaît comme une quantité donnée d'avance; il ne se distingue du capitaliste industriel travaillant avec un capital qui lui appartient qu'en ce que ce dernier est en même temps capitaliste d'argent, empochant lui-même l'intérêt au lieu de le payer à un bailleur de fonds. D'un côté comme de l'autre, l'intérêt est à ses yeux une plus-value que le capital rapporte comme tel et qu'il produirait alors même qu'il ne serait pas appliqué productivement, et le profit d'entreprise est constitué par la différence entre le profit brut et l'intérêt.

Cet aspect des choses se vérifie complètement quand on considère un capitaliste en particulier, qui a évidemment le droit, soit de prêter son capital, soit de l'appliquer lui-même à la production. Il n'en est plus de même quand on se place, ainsi que le font quelques économistes vulgaires, au point de vue du capital social. Il est alors absurde d'admettre que tout le capital de la société puisse être transformé en capital-argent sans qu'il se trouve des individus pour acheter et mettre en valeur les moyens de production, qui représentent tout le capital à part la fraction relativement petite existant en argent. Et il est encore plus absurde d'admettre que dans la production capitaliste le capital puisse donner un intérêt sans qu'il fonctionne comme capital productif, sans qu'il engendre de la plus-value, dont l'intérêt n'est qu'une partie. Si des capitalistes en nombre très considérable se décidaient à transformer leur capital productif en capital-argent, il en résulterait une dépréciation énorme du capital-argent et une baisse extraordinaire du taux de l'intérêt; une bonne partie d'entre eux serait dans l'impossibilité de vivre du produit des intérêts et se verrait dans la nécessité de redevenir capitalistes industriels. Ainsi que nous l'avons dit, les choses ne se passent pas de la sorte pour un capitaliste en particulier. Celui-ci admet, même quand il opère avec un capital lui appartenant, que la partie de son profit moyen représentant l'intérêt moyen est le produit de son capital comme tel, abstraction faite du procès de production, et que la partie du profit brut qui excède l'intérêt, est le profit d'entreprise.

*Quarto*. - (Ce point est indiqué, mais non développé dans le manuscrit.)

Nous avons donc vu que la partie du profit que le capitaliste producteur doit abandonner à celui qui lui a prêté le capital, prend une forme autonome et doit être produite sous le nom d'intérêt par tout capital, qu'il soit emprunté ou non. L'importance de cette partie dépend du taux moyen de l'intérêt et son origine ne se décèle plus que par ce fait que le capitaliste opérant avec un capital qui lui appartient n'intervient pas - du moins activement - pour la fixation de ce taux. Le partage purement quantitatif du profit entre les deux personnes qui y ont droit a pris un aspect qualitatif, semblant résulter de la nature même du capital et du profit. L'une des parties du profit ayant pris d'une manière générale la forme d'intérêt, l'autre est devenue par opposition le profit d'entreprise. Ni l'une ni l'autre ne se rapporte à la plus-value, bien qu'elles en soient des fractions classées en différentes catégories et sous différentes rubriques; elles existent par leur opposition : parce qu'une partie du profit se transforme en intérêt, l'autre devient du profit d'entreprise.

Dans toute cette étude nous appliquons le mot profit au profit moyen; les différences qui peuvent en résulter, soit pour un capitaliste en particulier, soit dans une branche déterminée de production, n'ont aucune importance au point de vue de nos recherches. L'intérêt est maintenant, ainsi que le dit Ramsay, le profit net qui échoit en sa qualité de propriétaire à celui qui possède le capital, soit qu'il le donne en prêt, soit qu'il l'applique lui-même à la production. (Dans ce dernier cas il perçoit le profit net, non comme capitaliste producteur, mais comme capitaliste d'argent.) Pour que la production capitaliste soit possible, le capital doit exister continuellement sous forme d'argent ; sous cette forme il a la propriété de se convertir en moyens de production, qui se présentent comme puissance autonome devant la force de travail, et il a le pouvoir des approprier du travail non payé, l'ouvrier n'étant pas le propriétaire des instruments et des objets de travail qu'il met en œuvre. Cependant cette opposition du capital-argent et du salaire n'apparaît pas dans l'intérêt, car dans le procès de reproduction le capitaliste d'argent se trouve en face, non de l'ouvrier salarié qui n'a pas la propriété des moyens de production, mais du capitaliste producteur. Le capital productif d'intérêts s'oppose au capital-fonction, parce qu'il est le capital-propriété; comme tel il n'exploite pas les ouvriers et ne peut pas être opposé au travail.

De même le profit d'entreprise n'est pas en opposition avec le travail salarié; il l'est avec l'intérêt pour les raisons suivantes :

*Primo*. - Le profit moyen étant donné, le taux du profit d'entreprise découle, non du salaire, mais du taux de l'intérêt; il varie en raison inverse de ce dernier<sup>20</sup>.

*Secundo*. - Le capitaliste producteur base son droit au profit d'entreprise, non sur ce qu'il est propriétaire du capital, mais sur ce que le capital fonctionne. Ce qui le démontre à l'évidence, c'est que l'intérêt et le profit d'entreprise tombent en partage à deux personnes différentes, dès que le capital n'appartient pas à celui qui le met en œuvre. Le profit d'entreprise découle de la fonction du capital dans le procès de reproduction, par conséquent de l'activité du capitaliste, soit industriel, soit commerçant. Représenter le capital en fonction n'est pas une sinécure comme représenter le capital productif d'intérêt. Le capitaliste a la direction et du procès de production et du procès de circulation; l'exploitation du travail productif lui coûte de la peine, qu'il s'en, charge lui-même ou qu'il la confie à d'autres. Aussi, et contrairement à l'intérêt, le profit d'entreprise est

<sup>20</sup> « Les profits d'entreprise dépendent des profits nets du capital et non ceux-ci de ceux-là ». Ramsay, *op. cit.*, p. 214 (Ramsay désigne toujours l'intérêt sous le nom de « profits nets »).

considéré par lui comme étant indépendant de sa qualité de propriétaire de capital, comme la rémunération de fonctions qu'il exerce comme non-propriétaire, comme *travailleur*.

Il se pénètre donc nécessairement de l'idée que son profit d'entreprise, loin d'être en opposition avec le travail salarié et de ne représenter que du travail d'autrui non payé, est au contraire un *salaire*, un salaire de surveillance, le *wages of superintendence of labour*. Et ce salaire doit être plus élevé que le salaire ordinaire, d'abord parce qu'il paie du travail plus compliqué, ensuite parce que celui qui le paie se le paie à lui-même. Continuellement on perd de vue que la fonction du capitaliste consiste à produire, dans les conditions les plus économiques possibles, de la plus-value et à s'approprier du travail non payé; il en est ainsi parce que l'intérêt lui est attribué alors même qu'il ne fonctionne pas comme capitaliste, qu'il agit simplement comme propriétaire de capital, tandis que le profit d'entreprise est perçu par le capitaliste producteur alors qu'il n'est pas propriétaire du capital qu'il met en œuvre. En mettant en opposition les deux catégories qui se partagent le profit, on perd de vue que leurs parts proviennent l'une comme l'autre de la plus-value, dont la nature, l'origine, les conditions d'existence restent les mêmes quel que soit le partage auquel on la soumet.

Dans le procès de reproduction le capitaliste producteur représente le capital-propriété d'un autre, et le capitaliste d'argent participe à l'exploitation du travail parce qu'il est représenté par le capitaliste producteur. L'opposition entre le capital en fonction active dans le procès de reproduction et le capital fonctionnant comme propriété en dehors du procès de production fait oublier que le capitaliste producteur n'est, dans ses rapports avec les ouvriers, que le représentant des moyens de production, exerçant la fonction de faire travailler les ouvriers et de mettre en œuvre les moyens de travail. En effet, ni l'intérêt, ni le profit d'entreprise ne révèlent dans leur forme aucun rapport existant entre eux et le travail; ils ne sont en connexion qu'avec le profit, c'est-à-dire la plus-value, dont ils sont les deux parties et qui doit évidemment exister avant qu'il ne puisse être question d'en faire le partage. Si le capitaliste producteur est propriétaire du capital qu'il met en œuvre, la plus-value lui revient tout entière, et il est indifférent pour l'ouvrier qu'il en soit ainsi au lieu que ce soient le capitaliste producteur et le capitaliste d'argent qui se partagent le profit. Néanmoins les causes qui servent de base à ce partage entre les deux capitalistes se transforment tacitement en causes d'existence de la plus-value faisant l'objet du partage, alors cependant que la plus-value, qu'elle soit partagée ou non, a pour seule cause d'existence le procès de reproduction. De sorte que l'intérêt étant opposé au profit d'entreprise et le profit d'entreprise à l'intérêt, sans que ni l'un ni l'autre ne soit opposé au travail, les choses ont une apparence telle que la plus-value, c'est-à-dire le profit, c'est-à-dire la somme de l'intérêt et du profit industriel, semble reposer sur l'opposition de ces deux derniers. Cependant il faut bien que le profit soit produit avant qu'il puisse être question de le partager.

L'argent prêté ne rapporte un intérêt que pour autant qu'il soit réellement employé comme capital et qu'il produise un profit, dont l'intérêt est une partie, ce qui n'empêche que cette propriété de produire de l'intérêt lui soit acquise en dehors du procès de production. Il diffère en cela de la force de travail, qui manifeste également sa puissance créatrice de valeur quand elle est engagée dans le procès de production, mais qui est par elle-même une puissance créatrice de valeur et qui, loin de prendre naissance dans le procès de travail, en est au contraire la condition. Le capitaliste qui achète, soit la force de travail, soit le capital, peut les employer productivement ou non ; le prix qu'il en donne est en raison de la plus-value qu'ils peuvent engendrer.

---

Approfondissons l'examen du profit d'entreprise.

L'intérêt étant considéré comme la partie de la plus-value qui doit son origine au caractère spécifique du capital dans la production capitaliste - le capital en tant que propriété, ayant comme tel le droit de commander au travail - l'autre partie de la plus-value, le profit d'entreprise, ne peut plus résulter du capital comme tel, mais du procès de production. Or, lorsqu'on le considère indépendamment du capital, le procès de production n'est plus que le procès de travail. Il en résulte que le capitaliste producteur, lorsqu'il n'est pas propriétaire du capital, par conséquent lorsqu'il est distinct du capitaliste d'argent, apparaît comme un simple fonctionnaire du procès de travail, comme un travailleur, un salarié.

L'intérêt exprime que c'est le capital qui domine les conditions du travail et que celui qui possède le capital détient le moyen de s'approprier le produit du travail d'autrui. Mais il représente ce caractère du capital comme ayant son origine en dehors du procès de production et comme ne résultant nullement de la forme capitaliste de ce dernier. Loin de mettre le droit de propriété sur le capital en opposition avec le travail, il le montre comme absolument étranger et indifférent au rapport entre le capital et le travail, comme donnant lieu à un simple rapport entre un capitaliste et un autre. Par conséquent dans l'intérêt s'efface complètement le caractère d'opposition du capital et du travail; l'intérêt met en présence deux capitalistes et non un capitaliste et un ouvrier. Ce caractère de l'intérêt donne à l'autre partie du profit le caractère de profit d'entreprise, de salaire de surveillance. Les fonctions spéciales que le capitaliste producteur exerce comme tel, qui le distinguent des ouvriers et l'opposent à eux, prennent l'apparence de simples fonctions de travail. Il produit de la plus-value non parce qu'il fonctionne comme capitaliste, mais parce qu'en étant capitaliste il travaille aussi. La partie de la plus-value qui constitue le profit d'entreprise n'est donc plus de la plus-value, mais au contraire l'équivalent d'un travail accompli. Le capital en tant que propriété - et c'est ce caractère qui l'oppose au travail - se trouvant comme capital productif d'intérêts en dehors du véritable procès d'exploitation, celui-ci apparaît comme n'étant plus qu'un procès de travail, dans lequel le capitaliste producteur fait simplement un travail autre que celui des ouvriers. Capitaliste exploitant et ouvriers exploités sont donc mis sur le même pied en ce qui concerne le travail. L'intérêt correspond à la forme sociale - mais sous un aspect neutre et indifférent - du capital -, le profit d'entreprise correspond à sa fonction économique, mais dépouillée de son caractère capitaliste.

Le cerveau du capitaliste voit ici les choses absolument de la même manière que lorsqu'il considère (voir la deuxième partie de ce volume) les causes compensatrices qui agissent pour déterminer le profit moyen. Les causes compensatrices qui sont déterminantes pour fixer le partage de la plus-value, deviennent à ses yeux les causes qui font naître et justifient le profit. La conception qui fait du bénéfice d'entreprise un salaire de surveillance du travail est étayée par ce fait qu'une partie du profit peut être et est effectivement isolée comme salaire, ou plus exactement qu'une partie du salaire semble dans la production capitaliste être un élément du profit. Cette partie, qui ainsi qu'A. Smith l'avait signalé se distingue du profit (intérêt + profit

d'entreprise) et du profit d'entreprise, est constituée par la rémunération du directeur dans les entreprises dont l'importance permet une division suffisante du travail et un salaire spécial pour celui qui les dirige.

Le travail de surveillance et de direction devient indispensable partout où la production prend un caractère social et cesse d'être aux mains de producteurs isolés et autonomes<sup>21</sup>. Il présente un double aspect.

Tous les travaux auxquels beaucoup d'individus coopèrent exigent, pour être exécutés avec ensemble et unité, que quelqu'un ayant le pouvoir de commander s'occupe, non des opérations partielles, mais de l'activité totale de l'entreprise, comme fait le chef conduisant un orchestre. A ce point de vue la direction est un travail productif, nécessaire dans toute production combinée. D'autre part, le travail de surveillance se développe inévitablement dans toutes les productions, abstraction faite des entreprises commerciales, qui ont pour base l'antagonisme entre l'ouvrier, producteur immédiat, et le propriétaire des moyens de production ; il acquiert une importance d'autant plus grande que cet antagonisme est plus profond et il atteint son maximum dans l'esclavage<sup>22</sup>. Cette surveillance a une seconde raison dans la production capitaliste, résultant de ce fait que le procès de production est en même temps le procès de consommation de la force de travail par le capitaliste. Elle rappelle ainsi l'organisation des états despotiques où la surveillance et l'intervention du gouvernement s'exercent sur tous les points, tant pour administrer les affaires publiques, comme dans tout gouvernement, que pour exercer les fonctions spéciales résultant de l'antagonisme entre le peuple et celui qui le gouverne.

Les auteurs anciens, qui avaient l'esclavage sous les yeux et qui exposent en théorie ce que la pratique leur faisait voir, décrivent les deux aspects du travail de surveillance absolument de la même manière que les économistes, pour qui la production capitaliste est la forme absolue de la production. De même que les apologistes de l'esclavage moderne invoquent le travail de surveillance pour justifier l'esclavage, de même les économistes le citent comme justification du travail salarié.

Considérons le *villicus* du temps de Caton :

« A la tête des esclaves (*familia rustica*) était l'intendant (*villicus de villa*), qui recevait et dépensait, achetait et vendait, allait chercher les instructions du maître, et, en son absence, donnait des ordres et punissait... L'intendant est naturellement plus libre que les autres valets ; les livres de Magon lui conseillent le mariage, l'éducation des enfants et une caisse particulière, et Caton l'engage à épouser l'intendante ; il avait seul quelque chance, s'il se conduisait bien, d'obtenir de son maître, la liberté. Sous d'autres rapports, ils formaient tous ensemble une famille... Tout esclave et l'intendant lui-même étaient pourvus des choses nécessaires à la vie à certaines époques, suivant des mesures fixes, et ils devaient ainsi se suffire à eux-mêmes... La quantité était réglée selon le travail ; l'intendant ayant moins à faire était moins nourri. » (Mommsen, *Histoire romaine*, traduction Guérle, III, p. 309).

Aristote : « [Texte en grec dans le volume original - MIA] ». (Car le maître - capitaliste - se manifeste comme tel non en achetant des esclaves - en possédant du capital qui lui donne le pouvoir d'acheter du travail - mais en employant des esclaves - en occupant des ouvriers, des salariés, dans le procès de production.) « [Texte en grec dans le volume original non reproduit - MIA] ». (Car ce que l'esclave doit savoir faire, l'autre doit savoir le commander.) « [Texte en grec dans le volume original non reproduit - MIA] » (Lorsque les maîtres ne désirent pas s'en occuper eux-mêmes, le surveillant se charge de cet honneur, et eux s'occupent des affaires de l'État ou philosophent). Arist., *Républ.*, éd. Bekker, liv. I, 7.

Aristote dit donc crûment que la domination tant économique que politique impose à ceux qui en sont investis la fonction de dominer, notamment, dans le domaine économique, de savoir consommer la force de travail, et il ajoute qu'il ne convient pas d'attacher grande importance à ce travail de surveillance, puisque le maître, dès qu'il est assez riche, en confie « l'honneur » à un surveillant.

Le travail de direction et de surveillance, ayant pour seule base l'opposition entre celui qui fournit la force de travail et celui qui possède les moyens de production, basé par conséquent, non sur la fonction de direction du travail combiné, mais sur l'asservissement des producteurs immédiats, esclaves ou salariés, a été invoqué assez souvent pour justifier cet asservissement et pour faire de la plus-value un salaire dû au propriétaire du capital. Dans cette manière d'exposer les choses, la palme revient incontestablement à un monsieur O'Connor, avocat, défenseur de l'esclavage, qui s'exprima comme suit à New-York le 19 décembre 1859, dans un meeting demandant la « *Justice pour le Sud* » : « *Now, gentlemen*, dit-il aux applaudissements de l'assemblée, *la Nature elle-même a destiné le nègre à l'esclavage. Le noir est fort et bien membré -, mais en lui donnant cette force la Nature l'a privé de toute volonté, tant pour gouverner que pour travailler.* (Applaudissements.) *Et cette même Nature qui lui a refusé la volonté de travailler, lui a donné un maître pour le contraindre et en faire sous le climat, ou il est né un serviteur utile autant pour lui-même que pour celui qui le commande. Je considère qu'il n'y a aucune injustice à laisser le nègre dans la situation que la Nature lui a assignée. Celle-ci lui a donné un maître, qui le dirige ; est-ce donc le priver d'un droit que de l'obliger à travailler pour ce maître, que de le forcer à fournir une juste indemnité à celui qui dépense son activité et son talent à en faire un être utile à la société et à lui-même ? »*

Il va sans dire que pour les économistes l'ouvrier salarié, de même que l'esclave, doit avoir un maître pour le faire travailler et le diriger. Et nécessairement, ce rapport de maître à serviteur étant admis, il est dans l'ordre que l'ouvrier salarié soit contraint à produire, non seulement son salaire, mais le salaire de celui qui est son maître et son surveillant, « *la juste indemnité de celui qui dépense son activité et son talent à en faire un être utile à la société et à lui-même* ».

Dans le système capitaliste le travail de direction et de surveillance présente les deux aspects que nous avons signalés plus haut - non seulement il est la conséquence de l'antagonisme de classes, conséquence de l'asservissement du travail au capital, mais il est directement et indissolublement lié aux fonctions productives, qui doivent être assignées à quelques

<sup>21</sup> « La surveillance y est absolument superflue » [dans la propriété paysanne] (J. E. Cairnes. *The Slave Power*, London, 1862, p. 48.)

<sup>22</sup> « Lorsque la nature du travail demande la dispersion des travailleurs (c'est-à-dire des esclaves) sur une grande superficie, le nombre des surveillants et, par conséquent, le coût du travail de surveillance augmentent dans la même mesure. » (Cairnes, *op. cit.*, p. 44.)

individus dans toute production sociale basée sur le travail combiné d'un grand nombre. Le salaire de *l'epitropos*, du « régisseur » comme disait la France féodale, est entièrement distinct du profit et est réellement le salaire d'un travail qualifié, dès que l'entreprise est assez importante pour payer un directeur, bien que nos industriels soient bien éloignés de « *conduire les affaires de l'État; ou de philosopher.* » Et c'est ce directeur et non plus le capitaliste industriel qui devient alors, comme le dit M. Ure<sup>23</sup> « *l'âme de l'industrie* », abstraction faite de la partie commerciale, dont nous nous sommes occupés dans le chapitre précédent.

C'est la production capitaliste elle-même qui est cause que le travail de surveillance, considéré en dehors de l'idée de propriété du capital, est invoqué à chaque instant et qui a dégagé entièrement le capitaliste de ce travail. Il est absolument inutile qu'un chef de musique soit propriétaire des instruments de son orchestre, tout comme il peut parfaitement diriger ses musiciens en restant étranger à la question de leur « salaire ». Les fabriques coopératives démontrent qu'en tant que fonctionnaire de la production, le capitaliste est devenu tout aussi superflu que l'est suivant lui-même le propriétaire foncier. Son travail est complètement indépendant du capital du moment qu'il ne résulte pas du caractère capitaliste de la production, qu'il ne répond pas à la fonction qui a pour seul but l'exploitation du travail des autres et qu'il a pour point de départ le travail social, dans lequel la coopération de plusieurs est nécessaire pour atteindre un résultat déterminé. Dire que ce travail répond à une fonction nécessaire du capital, c'est dire que le vulgaire ne parvient pas à se représenter les formes qui se sont développées au sein de la production capitaliste lorsqu'elles sont affranchies de certains caractères capitalistes qui leur sont opposées. Le capitaliste industriel est, il est vrai, un travailleur aux yeux du capitaliste d'argent, mais un travailleur en tant que capitaliste, en tant qu'exploiteur du travail des autres. Le salaire qu'il demande et reçoit est exactement égal à la quantité de travail d'autrui qu'il s'est approprié et est directement en rapport, pour autant qu'il assume lui-même la peine de faire travailler les autres, avec le degré d'exploitation de ce travail et non avec, l'effort que lui coûte cette exploitation, effort dont il peut, au prix d'une rémunération relativement modeste, se décharger sur un directeur. Après chaque crise on voit en Angleterre nombre d'ex-fabricants devenir directeurs des fabriques dont ils étaient précédemment propriétaires et qu'ils dirigent ensuite, moyennant un traitement peu élevé, pour le compte de leurs créanciers<sup>24</sup>.

La rémunération des directeurs des entreprises commerciales comme des entreprises industrielles est toujours distinguée du profit d'entreprise, tant dans les fabriques coopératives appartenant à des ouvriers que dans les sociétés par actions créées par les capitalistes. Dans les fabriques coopératives le travail de surveillance est dépouillé de tout caractère d'antagonisme, le directeur étant payé par les ouvriers et n'étant pas le représentant du capital contre les ouvriers. Quant aux sociétés par actions, dont le nombre va grandissant à mesure que le crédit se développe, elles ont en général la tendance de séparer de plus en plus la fonction de direction de la possession du capital, que celui-ci soit emprunté ou non; elles suivent en cela la loi d'évolution de la société bourgeoise, qui a séparé les fonctions judiciaires et administratives de la propriété foncière, dont elles étaient l'apanage aux temps féodaux. Alors que le capitaliste producteur s'oppose au propriétaire de capital et au capitaliste d'argent et que, concentré dans les banques., le capital-argent revêt lui-même un caractère social; alors que le simple directeur, qui ne possède le capital à aucun titre, exerce toutes les fonctions qui incombent au capitaliste producteur, le procès de production ne met plus en évidence qu'une seule personne, le fonctionnaire, le directeur, et laisse dans l'ombre le capitaliste qui est devenu un personnage superflu.

Les comptes<sup>25</sup> publiés par les fabriques coopératives anglaises accusent, après déduction de la rémunération du directeur qui fait partie du capital variable au même titre que les salaires, un profit plus élevé que le profit moyen, bien que ces sociétés paient pour leurs capitaux un intérêt bien plus élevé que les capitalistes. Il en est ainsi parce que ces associations sont obligées de faire des économies de capital constant. Ce qui nous intéresse dans leurs comptes, c'est que le profit moyen (l'intérêt + le profit d'entreprise) y apparaît complètement séparé du salaire de surveillance. Il est évident que si le profit de ces sociétés est supérieur au profit moyen, le profit d'entreprise y est également plus élevé que chez leurs concurrents.

Le fait que nous signalons pour les fabriques coopératives se constate également pour quelques entreprises capitalistes, par ex. les banques par actions (*les joint stock banks*). La *London and Westminster Bank* distribua en 1863 un dividende de 30 %, et la *Union Bank of London* ainsi que d'autres donnèrent 15 %, les traitements des directeurs et les intérêts payés aux déposants ayant été défalqués du profit brut. Ces dividendes élevés s'expliquent par ce fait que le capital versé est relativement petit par rapport aux dépôts; c'est ainsi qu'en 1863, à la *London and Westminster Bank*, le capital versé était de 1.000.000 £ alors que les dépôts s'élevaient à 14.540.275 £ et qu'à la *Union Bank of London* le capital et les dépôts étaient respectivement de 600.000 et de 12.384.173 £.

La confusion du profit d'entreprise avec le salaire de surveillance ou d'administration résulta d'abord de l'opposition entre l'intérêt et ce qui reste du profit, lorsqu'on en a retranché l'intérêt. Elle se développa ensuite grâce à la définition fautive que l'on donna du profit, en le représentant non comme de la plus-value, c'est-à-dire du travail non payé, mais comme un salaire revenant au capitaliste pour un travail fait par lui. Les socialistes invoquèrent cette conception pour soutenir que le profit devait être réduit en fait à ce qu'il est d'après la théorie. c'est-à-dire un simple salaire de surveillance. Cette revendication fut d'autant plus désagréable aux théoriciens, que le salaire de surveillance, grâce au développement d'une classe de plus en plus nombreuse de directeurs<sup>26</sup> industriels et commerciaux, avait fini comme tous les salaires par avoir un prix du marché,

<sup>23</sup> A. Ure. *Philosophie des manufactures*, édit. franç., I, p. 68, où ce Pindare des fabricants leur déclare en même temps que la plupart d'entre eux n'ont pas la moindre idée des mécanismes qu'ils emploient.

<sup>24</sup> Je connais un cas où un fabricant ayant fait faillite après la crise de 1868 devint directeur salarié pour compte de ses anciens ouvriers, qui s'étaient constitués en société coopérative et avaient repris la fabrique après la faillite. - F. E.

<sup>25</sup> Les comptes dont il est question sont antérieurs à cet écrit, qui date de 1865. - F. E.

<sup>26</sup> « Les maîtres sont des travailleurs au même titre que leurs ouvriers, et à ce point de vue ils ont les mêmes intérêts. Mais les maîtres sont en même temps des capitalistes ou des agents de capitalistes et à cet égard leurs intérêts sont nettement opposés à ceux de leurs ouvriers » (p. 27). « Le développement de l'instruction parmi les mécaniciens de ce pays fait que le travail et les connaissances de la plupart des

allant en fléchissant sous l'action de la loi générale d'évolution, qui fait baisser les frais de production de la force de travail dans toutes les branches exigeant un apprentissage spécial<sup>27</sup>. Le développement de la coopération, du côté des ouvriers, et des sociétés par actions, du côté des bourgeois, fit s'évanouir le dernier prétexte qui était invoqué pour confondre le profit d'entreprise avec le salaire d'administration, et montra qu'en pratique le profit est ce qu'il est indéniablement en théorie, c'est-à-dire de la plus-value, du surtravail, une valeur dont l'équivalent n'a pas été payé. Il fut alors bien établi que le capitaliste producteur exploite le travail et que le produit de cette exploitation se divise, lorsque le capital est emprunté, en intérêt et profit d'entreprise, ce dernier représentant l'excédent du profit sur l'intérêt.

Les sociétés par actions qui se développent à la faveur de la production capitaliste donnent lieu à une autre exploitation sollicitée par le salaire d'administration : à côté et au-dessus des directeurs effectifs viennent se placer des conseils d'administration et de surveillance, qui servent uniquement à enrichir ceux qui en font partie et à spolier les actionnaires. *The City or the Physiology of London Business ; with sketches on Change, and the Coffee Houses* (London, 1845) donne des détails édifiants à cet égard :

« L'exemple suivant donne une idée de ce que peuvent gagner ces banquiers et ces commerçants qui participent à la direction de huit ou neuf sociétés différentes. Le compte privé de M. Timothy Abraham Curtis, établi par les curateurs de sa faillite, signale sous la rubrique « Directions » un revenu annuel de huit à neuf cents livres; ce qui s'explique par ce fait que M. Curtis ayant été directeur de la Banque d'Angleterre et de la Compagnie des Indes Orientales, toutes les sociétés par actions s'estimaient heureuses de l'avoir comme directeur. » (p. 82).

Les jetons de présence des directeurs de ces compagnies sont d'au moins une guinée et les débats devant les tribunaux de commerce montrent que leur salaire de surveillance est généralement en raison inverse de la surveillance qu'ils exercent en réalité.

---

maîtres perd journellement en valeur en présence de l'accroissement du nombre des personnes qui possèdent leurs connaissances spéciales. » Hodgskin, *Labour defended against the claims of Capital*, etc., p. 30, London 1825.

<sup>27</sup> « L'abaissement général des barrières conventionnelles, la facilité chaque jour plus grande avec laquelle on peut acquérir l'instruction tendent à produire, entre tant de bons effets, un effet fâcheux, l'abaissement du prix du travail intelligent. » (J. St. Mill, *Principes d'Économie politique*, édit. Guillaumin, 1873, I., p. 453.)

## Chapitre XXIV : L'extériorisation du rapport capitaliste par le capital productif d'intérêts

C'est dans le capital productif d'intérêts que le rapport capitaliste s'extériorise le plus complètement et prend le plus la forme d'un fétiche. La formule est A-A', l'argent engendrant de l'argent, sans qu'aucune opération intermédiaire ne soit apparente. La formule A-M-A' du capital commercial a au moins la forme générale de l'expression du mouvement capitaliste, bien que les phénomènes qu'elle exprime restent confinés dans le procès de circulation ; si elle représente le profit comme résultant de l'aliénation, elle le montre aussi comme produit d'un *rapport* social et non pas comme produit d'un simple *objet*. Le capital commercial comprend toujours dans son fonctionnement deux phases opposées, deux opérations en sens inverse, la vente et l'achat de marchandises. Il n'en est plus de même dans la formule A-A' du capital productif d'intérêts. Lorsqu'un capitaliste prête 1000 £ à 5 %, la valeur de ce capital devient à la fin de l'année  $1000 + 1000 * (5 / 100) = 1.050$  £, ou sous une forme générale  $C + C'$ , C étant le capital et *i'* le taux de l'intérêt. La nouvelle valeur 1050 du capital n'est pas une simple grandeur, c'est un rapport de grandeurs ; elle exprime qu'une valeur déterminée s'est augmentée d'elle-même, a produit de la plus-value. Cette propriété du capital de s'augmenter de lui-même peut être mise à profit par tous les capitalistes producteurs, qu'ils opèrent avec un capital leur appartenant ou avec un capital emprunté.

L'expression A-A' part de la forme originale du capital et elle ramène la formule A-M-A' à ses deux termes extrêmes A et A', ce dernier étant égal à  $A + \Delta A$ , l'argent transformé en plus d'argent ; la formule générale du capital est ainsi condensée en une expression dénuée de sens. Alors que la formule générale comprend les procès de production et de circulation donnant une plus-value déterminée dans un temps donné, la formule du capital productif d'intérêts nous montre la plus-value surgissant spontanément, sans l'intermédiaire de la production et de la circulation ; le capital s'augmentant ainsi de lui-même devient une source mystérieuse dont découle l'intérêt. L'*objet*, qu'il soit argent, marchandise ou valeur, est capital par lui-même, le capital n'est plus qu'un objet, et le résultat de tout le procès de reproduction est une qualité inhérente à l'objet ; dès lors il dépend uniquement du caprice de celui qui possède l'argent que celui-ci soit simplement dépensé ou loué comme capital.

Le capital productif d'intérêts est donc le capital fétiche, engendrant automatiquement de la valeur, substituant plus d'argent à de l'argent, sans qu'aucune trace en révèle le secret de l'opération, faisant du rapport social le rapport d'un objet (l'argent) à lui-même. La transformation effective de l'argent en capital cesse d'être visible. L'argent devient une valeur d'usage ayant comme la force de travail la propriété de faire naître de la valeur, de rendre plus qu'il ne contient, et c'est parce, qu'il a cette vertu qu'il peut être prêté, ce qui est la forme de la vente pour cette marchandise d'une nature spéciale. Il produit de l'intérêt comme un poirier produit des poires ; comme tel il est mis en vente et la projection au dehors de sa propriété caractéristique est si pénétrante que le capital réellement productif, appliqué dans l'industrie ou le commerce, semble produire de l'intérêt, non parce qu'il est capital fonctionnant, mais parce qu'il est capital en soi, parce qu'il est capital-argent. L'intérêt, bien qu'il ne soit qu'une fraction du profit, de la plus-value que le capitaliste prélève sur l'ouvrier, apparaît, ainsi comme le produit immédiat du capital, et le profit devenu profit d'entreprise ne semble plus être qu'un accessoire, un ingrédient introduit dans le procès de reproduction. La transformation du capital en fétiche est alors complète. Il est exprimé par la formule A-A' qui en donne une expression inintelligible, qui dénature complètement le phénomène de production et qui montre le capital productif d'intérêts comme étant la forme la plus simple du capital, puisqu'il porte en lui-même les éléments du procès de reproduction, devenu inutile pour la mise en valeur de l'argent, c'est-à-dire de la marchandise. C'est la mystification capitaliste dans sa forme la plus brutale, sur laquelle les économistes vulgaires se sont jetés comme sur une proie, étant donné qu'elle fait perdre la trace de l'origine du profit et qu'elle rend celui-ci indépendant du procès de production, dont il est c~pendant le résultat.

Ce n'est qu'en devenant capital-argent que le capital devient une marchandise, dont le prix (l'intérêt) résulte de la propriété qu'elle possède d'augmenter d'elle-même sa valeur. Il devient une marchandise parce qu'il se présente continuellement à l'état d'argent, une forme indécise dans laquelle aucun des éléments qui le constituent réellement n'apparaît. L'argent est en effet la forme dans laquelle sont effacées toutes les différences entre les marchandises considérées comme valeurs d'usage, par conséquent les différences entre les divers capitaux industriels qui se composent de ces marchandises et ont pour but leur production ; il est la forme sous laquelle la valeur - dans ce cas, le capital - existe comme valeur d'échange autonome. Alors que dans le procès de reproduction l'argent n'apparaît que transitoirement, il est la forme permanente du capital sur le marché financier. Le capital-argent devient également une marchandise, parce que la plus-value qu'il engendre naît en argent et comme une vertu qui lui est inhérente, de même qu'il est du propre des arbres de croître.

Le capital productif d'intérêts ramène au minimum le mouvement du capital : un capital de 1000 est considéré comme valant 1100, parce qu'en une certaine période il doit se transformer en 1100, absolument comme la valeur d'usage du vin devient plus grande à mesure qu'il a de la cave. Le capital productif d'intérêts est un objet et comme objet il est un capital. Il est prolifique ; à peine est-il donné en prêt ou engagé dans la production (il produit alors de l'intérêt et du profit d'entreprise), qu'il engendre de l'intérêt, soit qu'il dorme, soit qu'il veille, qu'il soit à la maison ou en voyage, que ce soit la nuit ou le jour ; il est l'idéal du capitaliste thésauriseur.

C'est l'incorporation de l'intérêt au capital-argent qui préoccupe avant tout Luther dans ses philippiques naïves contre l'usure. Il admet qu'un intérêt puisse être exigé lorsque le remboursement de la somme prêtée n'ayant pas lieu dans le délai prescrit, le prêteur en souffre parce que lui-même avait besoin de l'argent pour effectuer un paiement ou faire une acquisition, acheter un jardin, par exemple, qui lui échappe à cause du retard ; mais il ajoute ensuite : « *Alors que je te les (100 florins) ai prêtés, tu me causes un double dommage, puisque je suis dans l'impossibilité de payer ici, d'acheter là, ce que l'on appelle duplex interesse, damni emergentis et lucri cessantis*<sup>28</sup>... Maintenant que tu as appris que Jean a subi un dommage à cause des cent florins qu'il a prêtés et qu'il en exige une réparation équitable, tu t'empares lourdement de la chose et tu portes en

<sup>28</sup> Intérêt double : celui de la perte qui en résulte et celui du profit manqué. (N.R.)

compte sur chaque centaine de florins un double dommage du même genre, savoir, les frais de paiement et l'impossibilité dans laquelle tu as été d'acheter un jardin, comme si deux dommages de ce genre poussaient naturellement sur chaque centaine de florins, de telle sorte que chaque fois que tu es cent florins tu les places, en portant en compte deux dommages que tu n'as cependant pas subis... C'est pour cela que tu es un usurier, car tu fais payer par l'argent de ton prochain un dommage que tu inventes, que personne ne t'a causé et que tu ne peux ni démontrer, ni évaluer. Pareil dommage, les juristes l'appellent un *non verum sed phantasticum interesse*<sup>29</sup>. C'est un dommage que chacun peut s'attribuer en rêve... et dont on ne peut pas dire qu'il ait pour cause que l'on n'ait pas pu payer, ni acheter. Autrement dit ce serait faire *ex contingente necessarium*, faire de ce qui n'est rien ce qui devrait être, faire de ce qui est incertain une chose absolument certaine. Une usure pareille ne dévorerait-elle pas le monde en quelques années ! ... Par accident il peut arriver malheur au prêteur, ce qui le met dans la nécessité de se rattraper ; mais dans le commerce c'est l'inverse ou plutôt la contre-partie : on y cherche et on y invente des dommages qu'on met à charge d'un prochain moins puissant, afin de devenir plus important et plus riche, paresseux et désœuvré, et de pouvoir sans souci et sans risque parader et mener la vie avec le produit du travail des autres. Qui n'accepterait de rester les pieds sur les chenets pendant que ses cent florins produisent pour lui, sans qu'il ait ni souci, ni risque, l'argent restant dans sa bourse puisqu'il est prêté ? » (M. Luther, *An Die Pfarrhern wider den Wucher zu predigen*, etc., Wiltenberg, 1540.)

L'idée que le capital est une valeur qui se reproduit d'elle-même et qui s'augmente dans la production en vertu d'une qualité innée et éternelle - la qualité cachée des Scolastiques - a donné lieu aux élucubrations fantaisistes du D<sup>r</sup> Price, qui dépassent de loin celles des alchimistes et auxquelles Pitt croyait si sérieusement qu'il les prit pour base de sa science financière lorsqu'il fit ses lois sur le *sinking fund*. « L'argent placé à intérêts composés, dit Price, s'accroît d'abord lentement; mais comme cet accroissement s'accélère continuellement, il devient tellement rapide au bout d'un certain temps qu'il dépasse toute imagination. Un penny prêté à 5 % d'intérêts composés à la naissance de notre rédempteur serait devenu actuellement une somme telle qu'il faudrait pour la représenter cent cinquante millions de globes terrestres en or pur ; prêté à intérêt simple il serait devenu simplement 7 sh. 4 1/2 d. jusqu'à présent notre gouvernement a préféré cette seconde voie à la première pour améliorer la situation de ses finances »<sup>30</sup>.

Ses *Observations on reversionary payments*, etc. (London, 1782) sont plus fantaisistes encore :

« Un shilling avancé le jour de la naissance de notre Rédempteur » (sans doute dans le temple de Jérusalem)  
« à 6 % d'intérêts composés serait devenu une somme plus grande que celle que pourrait contenir tout notre système solaire transformé en une sphère d'un diamètre égal à celui de l'anneau de Saturne. »

« Aussi un État ne devrait-il jamais être embarrassé : les plus petites épargnes lui permettraient de payer la plus grosse dette quelque court que soit le temps qu'il est de son intérêt de consacrer à l'extinction de ce qu'il doit » (p. 136).

Quelle belle introduction théorique pour la dette publique anglaise !

Price fut simplement ébloui par la grandeur des nombres auxquels conduisent les progressions géométriques. Comme Malthus dans son théorème de la population, il considéra, sans tenir compte des conditions de la reproduction et du travail, le capital comme un automate grossissant de lui-même, et il put se figurer avoir exprimé ce développement par la formule  $S = C(1+i)^n$ , dans laquelle S représente la somme du capital et des intérêts accumulés, C le capital prêté, *i* le taux de l'intérêt et *n* la durée en années du prêt.

Pitt prit au sérieux la mystification du docteur Price. La Chambre des Communes avait voté en 1786 un impôt d'un million de £ pour des dépenses d'utilité publique. D'après Price il n'y avait rien de mieux à faire que de lever un impôt pour « accumuler » la somme perçue et de faire appel au mystère de l'intérêt composé pour faire disparaître par enchantement la dette publique.

« Le vote de la Chambre des Communes ne tarda pas à être suivi d'une loi de Pitt ordonnant l'accumulation de 250.000 £ jusqu'au moment où cette somme avec les rentes viagères arrivant à échéance s'élevât à 4.000.000 £ » (Act 26, Georg. III. Chap. 22).

Dans son discours de 1792, dans lequel il proposa d'augmenter la somme affectée au fonds d'amortissement, Pitt cita parmi les causes de la prépondérance commerciale, de l'Angleterre, les machines, le crédit, « mais surtout l'accumulation, la cause la plus puissante et la plus durable. Ce principe, ajoutait-il, est maintenant complètement développé et clairement expliqué dans l'œuvre de Smith, ce génie.... Cette accumulation du capital s'effectue lorsqu'on prélève une partie du revenu annuel pour l'appliquer à des achats de rentes et qu'on utilise annuellement de la même manière les intérêts de ces rentes. » Grâce

<sup>29</sup> Pas un intérêt véritable mais imaginaire. (N.R.)

<sup>30</sup> Richard Price : *An Appeal to the Public on the Subject of the National Debt*, 2<sup>e</sup> éd., London, 1774, livre dans lequel il écrit avec une naïveté touchante : « Il faut emprunter de l'argent à intérêt simple pour l'augmenter en le prêtant à intérêts composés. » (R. Hamilton, *An Inquiry into the Rise and Progress of the National Debt of Great Britain*, 2<sup>e</sup> éd., Edinburgh, 1814), méthode d'après laquelle emprunter serait pour les particuliers le moyen le plus sûr de s'enrichir. Cependant lorsque j'emprunte, par exemple, 100 £ à 5 %, je dois payer 5 £ à la fin de l'année; j'aurai beau renouveler cette opération pendant cent millions d'années, je n'emprunterai chaque année que 100 £, pour lesquelles j'aurai à payer chaque fois 5 £. Je ne vois pas comment dans ces conditions je parviendrais à prêter 105 £, étant donné que je n'emprunte que 100. Et puis où prendrai-je les 5 £ pour payer l'intérêt ? En faisant un nouvel emprunt ou, si je suis l'État, en ayant recours à l'impôt ? Lorsqu'un industriel emprunte de l'argent et qu'il réalise un profit de 15 %, il doit payer 5 %, pour l'intérêt et dépenser 5 % pour vivre (bien que son appétit augmente en même temps que son revenu) ; il lui reste 5 %, qu'il pourra capitaliser. Il lui faut donc 15 % de profit pour pouvoir payer constamment 5 % d'intérêt - or pour peu que le genre de production qu'il fait continue, le taux de profit ira en baissant, ainsi que nous l'avons établi plus haut, et tombera probablement de 15 à 10 %. Price perd absolument de vue qu'il faut un profit de 15 %, pour pouvoir servir un intérêt de 5 %, et il raisonne comme si le profit de 15 % se maintenait pendant que le capital s'accumule. Il ne se préoccupe pas de cette accumulation et il pense qu'il suffit de prêter de l'argent pour le voir revenir ensuite avec les intérêts des intérêts. Quant à rechercher comment cela est possible, il juge inutile de s'en préoccuper puisqu'il s'agit d'une qualité innée du capital productif d'intérêts.

au Dr Price, Pitt fit de la théorie de l'accumulation de Smith la théorie de l'enrichissement des peuples par l'accumulation des dettes, c'est-à-dire la théorie de l'endettement indéfini afin d'amortir un emprunt par un autre emprunt.

Déjà dans Josias Child, le père des banquiers modernes, nous trouvons que

« 100 £ placées à 10 %, intérêt composé, se transforment en 102.400 £ en 70 ans. » (Traité sur le commerce, etc., par J. Child, traduit, etc., Amsterdam et Berlin, 1754, p. 115. Écrit en 1669.)

De son côté, *l'Economist*, dans le passage suivant de son numéro du 19 juillet 1859, nous montre comment la conception du Dr Price s'est infiltrée pour ainsi dire naturellement dans l'économie politique moderne :

« Le capital économisé augmenté de ses intérêts composés représente une somme tellement forte que toute la richesse du monde dont dérive le revenu serait insuffisante pour payer l'intérêt de cette somme. La rente n'est plus que le paiement de l'intérêt du capital qui a été engagé antérieurement dans la terre. »

Par conséquent toute la richesse qui pourra encore être produite appartient de droit au capital comme intérêts qui lui sont dus, et tout ce qu'il a reçu jusqu'à présent n'est qu'un acompte sur ce qui lui est dû. A ce Moloch appartient tout le surtravail que l'humanité pourra encore produire.

Pour finir, reproduisons quelques phrases du galimatias du « romantique » Muller :

« Pour que l'intérêt composé puisse s'amplifier dans les proportions énormes définies par le Dr Price et que les forces humaines s'activant d'elles-mêmes puissent atteindre les effets considérables qu'il a signalés, il faut que durant plusieurs siècles l'ordre règne d'une manière uniforme et ininterrompue. Dès que le capital se partage en tranches poursuivant individuellement leur développement, l'accumulation générale des forces entre de nouveau en scène. La nature a assigné une durée de 20 à 25 ans en moyenne à la période pendant laquelle la force de l'ouvrier (!) progresse. A la fin de cette période l'ouvrier abandonne la carrière et transfère le capital gagné par l'intérêt composé du travail à un autre ouvrier, ou plus généralement à plusieurs ouvriers ou enfants, qui ne pourront profiter de l'intérêt composé du capital qui leur est transmis que lorsqu'ils auront appris à se servir de celui-ci. D'un autre côté, une partie considérable du capital produit par la société bourgeoise s'accumule lentement durant de longues années, même dans les pays les plus agités, et ce capital, qui n'est pas appliqué directement à l'extension du travail, est transféré sous le nom de prêt, dès qu'il a atteint une certaine importance, à un ouvrier, à une banque, à l'État. Lorsque celui qui le reçoit le met réellement en œuvre, il en retire un intérêt composé qui lui permet de payer sans difficulté un intérêt simple à celui qui le lui a prêté. Enfin intervient la loi du désir, de la dépense, de la prodigalité pour réagir contre la progression énorme suivant laquelle s'amplifieraient la force et les produits des hommes si la loi de la production et de l'économie régnait en maîtresse. » (A. Müller, op. cit., II, pp. 147-149.)

Il serait impossible d'accumuler plus d'absurdités en autant de lignes. Une confusion grotesque est établie entre l'ouvrier et le capitaliste, entre la valeur de la force de travail et l'intérêt du capital, et par-dessus le marché la baisse de l'intérêt composé est expliquée par ce fait que le capital est prêté pour rapporter de l'intérêt composé. La méthode de Müller caractérise bien le romantisme dans tous les domaines; elle consiste à recueillir tous les préjugés vulgaires, n'enregistrer que la partie la plus superficielle des choses, donner à cet ensemble faux et trivial une forme mystérieuse et le couvrir de phrases « élevées » et poétiques.

Le procès d'accumulation du capital peut être considéré comme une accumulation d'intérêts composés, étant donné que l'on peut désigner sous le nom d'intérêt la partie du profit (de la plus-value) qui est reconvertie en capital et qui sert à une nouvelle extorsion de plus-value. Cependant cette conception donne lieu aux observations suivantes :

1. Même quand on fait abstraction des troubles accidentels, on constate que pendant le procès de reproduction une grande partie du capital engagé est plus ou moins dépréciée, parce que la valeur des marchandises est déterminée, non par le temps de travail que leur production a coûté à l'origine, mais par le temps de travail que coûte leur reproduction, temps qui va en diminuant à mesure que grandit la productivité du travail social. C'est pour cette raison que lorsque la productivité sociale atteint un stade élevé de développement, le capital apparaît, non comme le résultat d'un long procès d'accumulation, mais comme le résultat d'un temps relativement court de reproduction<sup>31</sup>.
2. Ainsi que nous l'avons démontré dans la troisième partie de ce volume, le taux du profit diminue à mesure qu'augmentent l'accumulation du capital et la productivité du travail social, c'est-à-dire que diminue le capital variable par rapport au capital constant. Pour que le taux du profit reste invariable lorsque le capital constant mis en œuvre par un ouvrier se décuple, la durée du surtravail doit aussi devenir dix fois plus grande, si bien que les vingt-quatre heures de la journée finiraient par être insuffisantes. L'hypothèse d'un taux de profit échappant à la baisse sert cependant de base à la progression de Price et en général à toutes les théories de l'« *engrossing capital, with compound interest* »<sup>32</sup>.

La plus-value dépendant du surtravail, l'accumulation du capital est limitée qualitativement par la *journée totale de travail*, c'est-à-dire la somme des journées exploitables simultanément pour un développement donné des forces productives et de la population. Il n'en est pas de même si l'on confond la plus-value avec l'intérêt (une forme dénuée de sens); alors la limite est simplement quantitative et absolument fantaisiste.

Le capital productif d'intérêts représente la plus haute expression du capital fétiche, de la conception qui attribue à l'accumulation en argent des produits du travail la vertu mystérieuse et innée d'engendrer de la plus-value, automatiquement

<sup>31</sup> Voir Mill et Carey ainsi que le commentaire de Roselier, qui ne les a pas compris.

<sup>32</sup> « il est certain qu'aucun travail, aucune puissance productive, aucun esprit d'invention, aucun art ne peuvent engendrer assez de richesses pour satisfaire l'appétit de l'intérêt composé. Mais toutes les épargnes sont faites sur les revenus des capitalistes, de sorte que si les exigences de l'intérêt composé se renouvellent continuellement, la productivité du travail déclare sans cesse qu'elle ne peut y satisfaire. Et c'est ainsi qu'une espèce d'équilibre existe toujours » (Hodgskin, *Labour defended against the claims of Capital*, p. 23.)

et en progression géométrique, au point que d'avance lui appartiennent de droit, comme dit *l'Economist*, toutes les richesses que l'humanité pourra produire. Les produits du travail passé, le travail passé lui-même sont autorisés à réclamer leur part du surtravail actuel ou futur. Heureusement que nous savons que la conservation et la reproduction de la valeur des produits du travail passé *ne sont possibles* que si ces produits sont mis en contact avec du travail vivant, et que la domination des produits du travail passé sur le surtravail vivant n'aura que la durée de l'organisation capitaliste.

## Chapitre XXV : Le crédit et le capital fictif

Le plan de notre étude n'embrasse pas l'analyse détaillée du crédit et des instruments au moyen desquels il fonctionne; nous n'entendons nous occuper que des points qui sont absolument nécessaires pour caractériser la production capitaliste en général. A ce point de vue le crédit commercial et le crédit en banque sont seuls intéressants pour nous et encore n'avons-nous pas à les envisager en ce qui concerne le rapport de leur développement avec celui du crédit public.

J'ai exposé dans le premier volume (chap. III, 3, b) comment la circulation simple des marchandises appelle l'argent fonctionnant comme moyen de paiement et fait naître un rapport de créancier à débiteur entre le producteur et le commerçant. Cette base naturelle du crédit s'élargit, se généralise et se perfectionne à mesure que se développent le commerce et la production capitaliste, qui ainsi qu'on le sait ne travaille qu'en vue de la circulation. L'argent finit par fonctionner uniquement comme moyen de paiement, la marchandise n'étant plus vendue contre espèces sonnantes, mais sur un engagement écrit de la payer à un jour déterminé. Pour ne pas compliquer notre exposé nous appliquerons le nom général de traites ou d'effets à tous les engagements quels qu'ils soient qui interviennent entre les acheteurs et les vendeurs. Jusqu'au jour de l'échéance ces traites circulent comme moyens de paiement, et elles sont en réalité la monnaie du commerce. Elles fonctionnent intégralement comme monnaie lorsqu'elles soldent définitivement les comptes entre un débiteur et un créancier, puisque dans ce cas la monnaie métallique ne doit, intervenir d'aucune façon. De même que les avances réciproques des producteurs et des commerçants sont la base du crédit, de même la traite est en réalité la base de la monnaie de crédit, des billets de banque, etc. ; car ceux-ci reposent, non sur la circulation monétaire (espèces ou papier), mais sur la circulation des lettres de change.

W. Leatham (banquier en Yorkshire), *Letters on the Currency*, 2<sup>e</sup> éd., Londres 1840 :

« Je trouve que pendant l'année 1838 les traites ont représenté un total de 528.493.842 £ (il évalue les lettres de change étrangères à environ 1/5 de cette somme) et que le montant des traites simultanément en circulation a été de 132.123.460 £. » (p. 56.)

« Les lettres de change constituent une partie de la circulation qui dépasse toutes les autres réunies. » (p. 3.)

« Cet énorme édifice de traites repose (!) sur une base constituée par les billets de banque et l'or et sa solidité et même son existence peuvent être mises en danger, si dans le cours des événements cette base se rétrécit. » (p. 8.)

« Lorsque je fais l'évaluation de tous les engagements des banques dont aux termes de la loi le paiement peut être exigé immédiatement en espèces, je trouve une somme de 153 millions alors que l'encaisse pour faire face à ces paiements n'est que de 14 millions en or. » (p. 11.)

« Le contrôle des traites ne serait possible que si l'on mettait des obstacles à la surabondance de l'argent et à la réduction du taux de l'escompte qui produit en partie et favorise cette expansion considérable et dangereuse. Il est impossible de savoir quelle est l'importance totale des traites qui répondent à des transactions réelles et quelle est celle des effets fictifs, de la « cavalerie », ayant pour but de créer un capital fictif par la mise en circulation d'effets ne correspondant à aucune opération commerciale. Je sais que dans les périodes où la monnaie est abondante et à bon marché, de pareilles manœuvres sont très fréquentes. » (p. 43, 44.)

J. W. Bosanquet, *Metallic, Paper, and Credit Currency*, Londres, 1842 :

« La moyenne des paiements faits journellement au Clearing House de Londres dépasse 3 millions de £ et la monnaie nécessaire pour solder ces comptes est d'un peu plus de 200.000 £. » (p. 36.)

(En 1889 le chiffre des affaires traitées au Clearing House fut de 7618  $\frac{3}{4}$  millions de £, ce qui pour 300 jours ouvrables fait une moyenne de 25  $\frac{1}{2}$  millions par jour. - F. E.)

« Les lettres de change sont incontestablement un instrument de circulation (currency) indépendant de la monnaie, car grâce à l'endossement elles sont un moyen de transmission de la propriété. » (p. 92.)

« On peut admettre qu'en moyenne chaque traite est endossée deux fois et effectue deux paiements avant d'arriver à échéance Il en résulte que l'endossement a eu pour effet pendant l'année 1839 de permettre des transferts de créances pour deux fois 528 millions, soit 1056 millions £, c'est-à-dire plus de 3 millions par jour. Il est certain que les traites et les dépôts fonctionnent comme monnaie pour au moins 18 millions de livres par jour. » (p. 93)

Voici en quels termes Tooke parle du crédit en général :

« Ramené à son expression la plus simple, le crédit est la confiance fondée ou non qui amène quelqu'un à confier à un autre un capital, en argent ou en marchandise évaluée en argent, à condition d'en avoir la restitution dans un délai déterminé. Lorsque ce capital est prêté en argent, soit en billets de banque, soit en espèces, soit en une, remise sur un correspondant, il sera restitué augmenté d'un certain pour cent pour l'usage qui en aura été fait. Lorsqu'il est avancé en marchandises, dont la valeur est alors fixée en argent de commun accord entre les parties, la somme à restituer comprend une indemnité pour l'usage du capital et le risque jusqu'à l'échéance. Des engagements écrits fixent dans les opérations de ce genre les dates aux quelles les restitutions doivent être faites, et ces engagements, qui sont transmissibles, procurent aux prêteurs le moyen, lorsque l'occasion s'en présente, d'utiliser leur capital avant qu'il soit restitué, d'emprunter ou d'acheter à des conditions avantageuses, parce que leur crédit est renforcé par la deuxième signature apposée sur la traite. » (Inquiry into the Currency Principle, p. 87.)

Ch. Coquelin, *Le Crédit et les Banques* (Edit. Guillaumin, 1876, p. 60) :

« Dans tout pays, le plus grand nombre des actes de crédit se consomment dans le cercle même des relations industrielles, c'est-à-dire de travailleur à travailleur, de commerçant à commerçant. Le producteur de la matière première en fait l'avance au fabricant qui doit la mettre en œuvre, en acceptant de lui une obligation payable à terme. Ce dernier, après avoir exécuté le travail qui le concerne, avance à son tour et aux mêmes conditions cette matière déjà préparée à quelque autre fabricant, qui doit lui faire subir une préparation nouvelle, et le crédit s'étend ainsi de proche en proche, d'un producteur à l'autre, jusqu'au consommateur. Le marchand en gros fait des avances de marchandises au marchand en détail, après en avoir reçu lui-même du fabricant ou du commissionnaire. Chacun emprunte d'une main et prête de l'autre, quelquefois de l'argent, mais bien plus souvent des produits. Ainsi se fait, dans les relations industrielles, un échange continu d'avances qui se combinent et s'entrecroisent dans tous les sens. C'est surtout dans la multiplication et l'accroissement de ces avances mutuelles que consiste le développement du crédit, et c'est là qu'est le véritable siège de sa puissance. »

L'autre aspect du crédit se rattache au développement du commerce d'argent, qui dans la production capitaliste marche naturellement d'un pas égal avec le commerce de marchandises et qui, ainsi que nous l'avons vu dans la partie précédente (chapitre XIX), comprend la garde du fonds de réserve, les opérations d'encaissement et de paiement, les paiements internationaux et le commerce de lingots. La seconde fonction des commerçants d'argent se rattache à l'administration du capital productif d'intérêts et du capital-argent; ils sont les intermédiaires entre les prêteurs et les emprunteurs. A ce point de vue, les opérations du banquier consistent à concentrer de grandes masses d'argent et de représenter, d'une part, l'ensemble des bailleurs de fonds et, de l'autre, l'ensemble des emprunteurs. Les profits qu'elles rapportent proviennent de ce que le banquier emprunte à un taux plus bas qu'il ne prête.

Le capital dont les banquiers disposent pour leurs prêts leur afflue de différentes manières. En premier lieu se concentrent dans leurs mains, en leur qualité de caissiers des capitalistes industriels, le capital-argent que les producteurs et les commerçants doivent tenir en réserve et celui qui leur est remis en paiement; ces capitaux deviennent des capitaux empruntables. Grâce à cette opération de concentration, le fonds de réserve du commerce est réduit au minimum et une partie du capital-argent, qui aurait dormi comme fonds de réserve, est prêtée et fonctionne comme capital productif d'intérêts. Le capital disponible dans les banques est constitué, en second lieu par les dépôts de capitalistes d'argent, qui s'en rapportent aux banquiers du soin de trouver un placement pour leurs fonds ; ces dépôts, qui représentent les épargnes et l'argent momentanément inoccupé de toutes les classes, ont pris de l'importance dès que les banques ont atteint un certain degré de développement et surtout dès l'instant où elles ont payé un intérêt aux dépôts qui leur étaient confiés. De petites sommes, insuffisantes pour fonctionner isolément comme capital-argent, se groupent en grandes masses et représentent une puissance financière considérable. Cette action de la banque, qui consiste à, grouper de petits capitaux, ne doit pas être confondue avec son rôle d'intermédiaire entre les véritables capitalistes d'argent et les emprunteurs. Enfin le capital dont les banquiers disposent pour leurs prêts est constitué également par la partie des revenus qui n'est pas dépensée.

Lorsqu'il s'agit du crédit commercial, les prêts se font par l'escompte des traites et les avances sous différentes formes : avances sur crédit personnel, avances sur gages (titres portant intérêts, fonds publics, actions de toute nature), avances sur connaissements, sur warrants et autres titres de propriété de marchandises, sur récépissés de dépôts, etc. Ces avances se font ou par une ouverture de crédit ou par la remise d'effets ou de chèques sur d'autres banques, ou par la remise de billets de banque quand la banque qui fait l'avance est une banque d'émission. Le billet de banque est simplement une traite payable à vue, que le banquier tire sur lui-même et qu'il remet en échange de la traite qu'il escompte. Cette forme du crédit frappe le vulgaire, d'abord parce que le titre de crédit qui y correspond franchit le cercle étroit de la circulation commerciale pour se répandre dans la circulation générale et y fonctionner comme monnaie; ensuite parce que dans la plupart des pays la banque principale d'émission a un caractère indéfini, qui lui permet de fonctionner à la fois comme banque nationale et banque privée, qui lui assure l'accaparement du crédit national et fait plus ou moins de ses billets des moyens légaux de paiement; enfin parce que le billet de banque, qui est un litre de crédit circulant, établit à l'évidence que le banquier est un commerçant de crédit. (Le banquier fait ce commerce, non seulement quand il émet des billets de banque, mais quand il avance en espèces l'argent déposé chez lui.) En réalité, et le plus bel exemple en est fourni par les banques d'Écosse, le billet de banque ne constitue que la monnaie du commerce de gros et e~e sont les dépôts qui sont l'élément capital dans les banques.

Nous n'avons pas, au point de vue de l'étude que nous avons à poursuivre, à nous occuper davantage des institutions spéciales du crédit, ni des formes spéciales des banques.

« Les banquiers font deux genres d'affaires... 1° ils accumulent les capitaux de ceux qui ne trouvent pas à les employer immédiatement, pour les transmettre et les distribuer à ceux qui en ont emploi . 2° ils gardent les revenus de leurs clients pour les leur restituer à mesure qu'ils en ont besoin. La première de ces opérations constitue la circulation du capital, la seconde, la circulation de l'argent (currency.) L'une est la concentration du capital suivie de sa distribution ; l'autre est l'administration de la circulation pour des usages locaux ». - Tooke, *Inquiry into the Currency Principle*, p. 36, 37.

Nous reviendrons sur ce passage dans le chapitre XXVIII.

*Reports of Committees*. Vol. VIII. *Commercial Distress*. Vol. II Part. 1, 1847-48. *Minutes of Evidence* (que nous citerons désormais sous le titre : *Commercial Distress*, 1847-48). De 1840 à 1850, les traites présentées à l'escompte à Londres furent payées dans un grand nombre de cas, non par des billets de banque, mais par des traites tirées à 21 jours d'une banque sur l'autre (Témoignage de J. Pease, banquier de province, n° 4636 et 4656). D'après le même rapport, dès que la monnaie se faisait rare, les banquiers avaient l'habitude d'employer également ces traites pour payer leurs clients, et si ceux-ci voulaient obtenir des billets de banque, ils devaient de nouveau escompter ces traites. Cette opération équivalait pour les banquiers du privilège de faire de l'argent. Elle était mise en pratique de temps immémorial par la maison Jones, Loyd et Co, qui y avait recours dès que le taux de l'intérêt dépassait 5 %. Les clients étaient très satisfaits d'être payés en traites

provenant de Jones, Loyd et Co, parce qu'ils les escomptaient plus facilement que les leurs, aussi ces traites passaient-elles par vingt, trente mains (ibidem, n° 901, 904, 995.)

Toutes ces formes ont pour but de rendre les titres de crédit transmissibles.

*« Quelle que soit sa forme, le crédit doit fonctionner à un moment donné comme monnaie ; que cette forme soit le billet de banque, la traite ou le chèque, les opérations et leur résultat sont essentiellement les mêmes ».* Fullarton, *On the Regulation of Currencies*, 2° éd., Londres, 1845, p. 88.

*« Les billets de banque sont la monnaie divisionnaire du crédit »* (p. 57).

Les lignes suivantes sont empruntées à J. W. Gilbart, *The History and Principles of Banking*, Londres, 1834 :

*« Le capital d'une banque se compose de deux parties, le capital engagé (invested capital) et le capital de banque (banking capital) qui est emprunté* (p. 117).

*Le capital de banque se constitue de trois manières : 1° en recevant des dépôts ; 2° en émettant des billets de banque ; 3° en tirant des traites. Lorsque quelqu'un consent à me prêter gratuitement 100 £ et que je donne cet argent en prêt à un autre au taux de 4 % par an, je fais une opération qui me rapporte 4 £ à la fin de l'année. De même lorsque celui qui a accepté mon billet de banque, c'est-à-dire ma promesse de paiement, (I promise to pay est la formule habituelle des billets de banque en Angleterre) me le restitue à la fin de l'année en me payant 4% d'intérêt comme si je lui avais prêté 400 £, je gagne 4 £; enfin si dans une ville de province quelqu'un me remet 100 £ à condition que je les paie 21 jours plus tard à une personne de Londres, je touche comme profit l'intérêt que rapportera cet argent pendant les 21 jours. Voilà un exposé succinct des opérations d'une banque et des moyens qui permettent de créer un capital de banque par des dépôts, des billets de banque et des traites* (p. 117).

*En général, le profit d'un banquier est en raison de l'importance de son capital de banque, c'est-à-dire de son capital emprunté, et il faut évidemment pour le déterminer défalquer du profit brut l'intérêt du capital engagé* (p. 148).

*Les avances d'un banquier à ses clients sont faites avec l'argent des autres* (p. 146).

*Seuls les banquiers qui n'émettent pas de billets créent leur capital de banque en escomptant des traites, leurs opérations d'escompte venant grossir leurs dépôts. Les banquiers de Londres n'escomptent qu'aux maisons qui ont un compte-courant chez eux* (p. 119).

*Une firme qui escompte des traites chez son banquier doit laisser en dépôt chez celui-ci sans intérêt une partie du montant de ses traites ; de cette manière le banquier reçoit pour l'argent qu'il a avancé un intérêt plus élevé que l'intérêt courant et il se constitue un capital de banque au moyen de l'argent qu'il retient »* (p. 129)

*« Grâce aux virements de compte, les banques de dépôts font des économies d'instruments monétaires et règlent avec une petite quantité de numéraire des affaires de grande importance. L'argent qui n'est pas employé pour ces opérations sert au banquier à faire des avances à ses clients, en escomptant leurs billets, etc., et c'est ainsi que les virements de compte augmentent la puissance des banques de dépôts »* (p. 123).

*« Peu importe que les clients en relation d'affaires aient ou non le même banquier ; les banques échangent leurs chèques au Clearing House. Les virements de compte pourront donc pousser le système des dépôts à un tel développement que l'emploi de la monnaie métallique deviendra complètement inutile. Si chacun avait un compte-courant chez un banquier et effectuait tous ses paiements en chèques, ceux-ci deviendraient l'exclusif instrument des échanges. Avec une organisation pareille les banquiers devraient posséder la monnaie, car sans cela les chèques n'auraient pas de valeur »* (p. 124) :

La centralisation des transactions locales dans les banques se réalise : 1° par les banques succursales; (Les banques départementales ont des succursales dans les petites villes, de même que les banques de Londres en ont dans les différents quartiers de la ville). 2° par les agences.

*« Chaque banque départementale a un agent à Londres, pour y payer ses traites et rembourser ses billets, et recevoir les paiements d'habitants de Londres pour compte de leurs créanciers de province »* (p. 127). *Chaque banquier reçoit les billets des autres et ne les émet plus ; mais dans chaque grande ville, tous se réunissent une ou deux fois par semaine pour faire l'échange de leurs billets et solder la différence en bons sur Londres* (p. 134).

*« Le but des banques est de faciliter les affaires. Tout ce qui facilite les affaires facilite la spéculation, et souvent les deux sont si intimement liées qu'il est difficile de dire où finissent les affaires et où commence la spéculation. Partout où il existe des banques, on obtient le capital avec plus de facilité et à meilleur compte. Ce bon marché du capital favorise la spéculation, de même que le bon marché de la viande et de la bière encourage la gourmandise et l'ivrognerie »* (p. 137, 138).

*« Étant donné que les banques d'émission paient avec leurs billets, il peut sembler que leurs opérations d'escompte soient faites exclusivement avec le capital constitué par ces billets. Cependant il n'en est rien. Alors même qu'un banquier paie avec ses billets toutes les traites qu'il escompte, il se peut que les 9/10 des traites se trouvant en sa possession représentent un capital réel ; car de ce qu'il a payé les traites au moyen de billets de son émission, il ne résulte pas que ces billets restent en circulation jusqu'à l'échéance des traites. Celles-ci peuvent avoir à courir pendant trois mois, alors que les billets peuvent rentrer à la banque en trois jours »* (p. 172).

*Le dépassement des comptes par les clients se présente régulièrement dans le monde des affaires. C'est pour cela que les ouvertures de crédit doivent être garanties. Les crédits sont ouverts, non seulement sur une garantie personnelle, mais contre un dépôt de titres, de valeurs » (p. 174, 175).*

*Lorsqu'il est avancé sur marchandises données en nantissement, le capital produit les mêmes effets que lorsqu'il est avancé pour des traites présentées à l'escompte. Lorsque quelqu'un emprunte 100 £ en donnant des marchandises en garantie, c'est comme s'il les avait vendues contre une traite de 100 £, qu'il escompterait ensuite chez un banquier. Mais l'avance d'argent lui permet de garder ses marchandises jusqu'à ce que le marché devienne plus favorable et d'échapper au sacrifice qu'il aurait dû s'imposer s'il avait dû se procurer de l'argent à tout prix » (p. 180, 181).*

*The Currency Question Reviewed, etc., p. 61, 63 :*

*« Il est incontestable que les 1000 £ que je dépose aujourd'hui chez A seront mises en circulation demain et constitueront un dépôt chez B. Après-demain elles passeront à C, et ainsi de suite d'une manière indéfinie. Ces 1000 £ de monnaie peuvent donc, grâce à ces transferts successifs, représenter une somme indéterminable de dépôts, et c'est ainsi qu'il est possible que les neuf dixièmes des dépôts n'existent en Angleterre que dans les livres des banquiers, responsables chacun pour leur part... Il en est de même en Écosse où la monnaie en circulation (presqu'exclusivement en papier !) ne dépasse jamais 3 millions de £ alors que les dépôts s'élèvent à 27 millions. Aussi longtemps qu'il ne se produit pas une demande de restitution brusque et en masse des dépôts (a run on the banks), ces mêmes 1000 £ revenant sur leurs pas pourront avec la même facilité solder un nombre indéterminable de comptes. Je les donnerai aujourd'hui à un commerçant à qui je les dois ; celui-ci les emploiera demain pour payer la dette qu'il a à l'égard d'un troisième; ce dernier en fera usage après-demain pour se mettre en règle avec sa banque, et ainsi, passant de main en main et de banque en banque, ces 1000 £ solderont toute somme imaginable. »*

[Nous avons vu que déjà en 1831, Gilbart savait que « *tout ce qui facilite les affaires facilite la spéculation, les deux étant souvent si intimement liées qu'il est difficile de décider où finissent les affaires et où commence la spéculation.* » Plus il est facile d'obtenir des avances d'argent sur des marchandises non vendues, plus de pareilles avances sont demandées, plus on est tenté, dans le seul but d'en obtenir, de fabriquer des marchandises ou d'en inonder des marchés éloignés. L'histoire du commerce anglais nous présente pendant la période allant de 1815 à 1817, un exemple frappant de la manière dont le monde des affaires d'un pays peut tout entier être pris d'un pareil vertige et de la fin qui attend des opérations de ce genre ; elle nous montre en même temps ce dont le crédit est capable. Mais quelques explications préliminaires sont nécessaires.

Dans les derniers mois de 1812 la crise, qui depuis 1837 n'avait cessé de peser sur l'industrie anglaise, commença à prendre fin. Pendant les deux années suivantes la demande de produits anglais par l'étranger alla en croissant et la prospérité atteignit son point culminant en 1845/46. En 1813 la guerre de l'opium était venue ouvrir la Chine au commerce anglais et ce nouveau débouché avait encouragé l'expansion déjà si vivace de l'industrie et surtout de l'industrie du coton. « *Comment pourrions-nous jamais trop produire ? Nous avons 300 millions d'hommes à habiller* », me disait alors un fabricant de Manchester. Toutes les fabriques qu'on bâtissait, toutes les machines à vapeur et tous les métiers à filer et à tisser qu'on installait étaient insuffisants pour absorber le torrent de plus-value qui affluait du Lancashire. On s'était jeté sur la construction des chemins de fer avec la même passion qu'on développait l'industrie, et c'est sur ce terrain que les fabricants et les commerçants commencèrent, déjà dès l'été de 1844, à donner libre carrière à leur passion de la spéculation. On souscrivait des actions tant et plus, pourvu qu'on eût l'argent pour les premiers versements ; l'avenir se chargerait du reste ! D'après la question 1059, C. D. 1849/57, on engagea pendant les années 1846-47 un capital de 75 millions dans les chemins de fer ; aussi quand vint le moment de parfaire les versements, fallut-il recourir au crédit et saigner dans la plupart des cas le capital engagé directement dans les affaires. Or dans beaucoup d'entreprises ce capital était lui-même obéré ; la perspective des profits élevés avait entraîné à des opérations beaucoup plus importantes que ne le permettait l'avoir liquide dont on disposait. Le crédit était cependant abondant et à bon marché. Le taux de l'escompte avait varié de 4  $\frac{3}{4}$  à 2  $\frac{1}{4}$  % en 1844, pour s'élever à 3 % en octobre 1845 et 5 %, en février 1846, et retomber ensuite à 3  $\frac{1}{4}$  % en décembre 1846. Les banques avaient une encaisse en or inconnue jusque-là et la Bourse cotait plus haut que jamais toutes les valeurs du pays. C'eut été de la naïveté de perdre une si belle occasion et de ne pas entrer carrément dans la danse. Pourquoi ne pas fabriquer tant qu'on pouvait et inonder de marchandises les marchés étrangers qui soupiraient après les produits anglais ? Pourquoi ne pas profiter de l'occasion qui s'offrait de faire un double bénéfice en vendant en Extrême-Orient les fils et les tissus et en écoulant en Angleterre les marchandises importées en échange ?

Ainsi se développèrent les consignations en masse sur l'Inde et la Chine, qui ne tardèrent pas à devenir un système ayant pour but exclusif, ainsi que l'établiront les notes suivantes, l'obtention d'avances d'argent et qui devaient nécessairement aboutir à l'encombrement des marchés et au krach. Celui-ci éclata après les mauvaises récoltes de 1846. D'énormes quantités de produits alimentaires, surtout de céréales et de pommes de terre, durent être importées en Angleterre et en Irlande, et les pays qui les fournirent ne purent guère être payés en produits de l'industrie anglaise. On fut obligé d'envoyer à l'étranger au moins neuf millions d'or. La Banque d'Angleterre en fournit 7  $\frac{1}{2}$  millions, mais sa liberté d'action sur le marché financier en fut sérieusement atteinte. Les autres banques, dont les réserves sont déposées à la Banque d'Angleterre et s'identifient en réalité avec celle de la Banque, durent également enrayer leur mouvement monétaire, si bien que le courant des paiements commença par rencontrer des difficultés et finit par s'arrêter complètement. L'escompte, qui en janvier 1847 était encore de 3 à 3  $\frac{1}{2}$  %, s'éleva à 7 %, aux premiers symptômes de la panique qui se manifestèrent en avril ; il retomba momentanément à 6 et même à 5 % pour monter résolument dès que les conséquences de la mauvaise récolte portèrent la panique à son comble. Le taux officiel de l'escompte fut au moins de 7 % en octobre et de 10 %, en novembre, ce qui revient à dire que la plus grande partie des traites fut escomptée à un taux usuraire et même ne fut pas escomptée du tout. Plusieurs maisons de premier ordre et un grand nombre de moyennes et de petites firent faillite, et la Banque elle-même fut menacée. Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement fut obligé de suspendre le 25 octobre le *Bank Act* de 1844 et d'autoriser le cours forcé, ce qui ne pouvait évidemment rien compromettre, le crédit des billets de banque étant garanti en

fait par le crédit de la nation. Le manque de monnaie métallique cessa de faire sentir ses effets et si toute une série de grands et de petits établissements embourbés sans rémission fit encore faillite, la crise cependant put être considérée comme vaincue. En septembre l'escompte était redescendu à 5 % et déjà en 1848 s'esquissait la nouvelle reprise des affaires, qui vint enrayer en 1819 les mouvements révolutionnaires du continent, qui provoqua après 1850 la plus brillante prospérité que l'industrie eût connue jusque-là et se termina... par le krach de 1857. - F. E. ]

1. Une pièce émanant de la Chambre des Lords et publiée en 1848 donne des détails intéressants sur la dépréciation colossale que subirent les fonds publics et les actions pendant la crise de 1847. Elle donne les chiffres suivants sur la perte subie par les valeurs de février à octobre 1847 :

Fonds publics anglais	93.824.217 £
Actions de docks et de canaux	1.358.288 £
Actions de chemins de fer	19.579.820 £
<b>Total</b>	<b>114.762.325 £</b>

2. Le *Manchester Guardian* du 24 novembre 1848 donne les renseignements suivants sur la fièvre d'affaires avec les Indes Orientales, durant laquelle on ne tira pas des traites parce que des marchandises étaient vendues, mais on vendit des marchandises pour avoir des traites à escompter et transformer en argent :

A de Londres achète, par l'intermédiaire de B, au fabricant C de Manchester des marchandises à expédier à D aux Indes. B paie C par une traite à six mois et se couvre par une traite à six mois sur A, qui tire à, six mois sur D dès que les marchandises sont embarquées. « *De cette manière l'acheteur (A) et le vendeur (B) touchent de l'argent longtemps avant qu'ils ne paient la marchandise en espèces, sans compter que très souvent à l'échéance ils ont soin de renouveler leurs traites, sous prétexte que dans des expéditions à si longue distance il faut beaucoup de temps pour voir rentrer son argent. Ce qui était malheureux dans ces opérations c'était qu'au lieu de perdre en importance, elles prenaient de l'extension dès que les pertes survenaient. Plus ceux qui y prenaient part devenaient pauvres, plus ils éprouvaient le besoin d'acheter, afin d'obtenir des avances pour remplacer le capital perdu dans les opérations précédentes, et ils achetaient, non parce que la demande les y engageait, mais uniquement pour faire une opération financière. En outre ce qui se passait en Angleterre se renouvelait aux Indes. Des maisons indiennes dont le crédit était suffisant pour permettre d'escompter leurs traites, achetaient du sucre, de l'indigo, de la soie, du coton, non parce que les prix étaient plus avantageux que les derniers prix de Londres, mais parce que les traites qu'ils avaient à payer à des maisons de Londres approchaient de l'échéance et devaient être couvertes. Quoi de plus simple que d'acheter un chargement de sucre, de le payer par une traite à six mois au profit du vendeur et d'envoyer par poste le connaissance à Londres ? Moins de deux mois après et alors que la marchandise était à peine chargée, le connaissance était gagé à Lombard Street et la maison de Londres avait de l'argent huit mois avant que les traites tirées pour le paiement de la marchandise arrivassent à échéance.* » Et tout cela alla régulièrement, sans interruption ni difficulté, aussi longtemps que les comptoirs d'escompte eurent de l'argent en abondance pour l'avancer contre des connaissances et des warrants, et escompter quel qu'en fut l'import les traites des maisons indiennes sur les « bonnes » firmes de *Mincing Lane*.

[Ces tripotages restèrent en vogue aussi longtemps que les communications avec les Indes se firent par le Cap. Le canal de Suez et les transports par steamers qui en furent la conséquence, sont venus ruiner cette méthode de fabriquer du capital fictif, qui reposait sur la longue durée du transport des marchandises et qui est devenue tout à fait impossible depuis que le télégraphe informe le jour même le négociant de Londres de la situation du marché des Indes et réciproquement. - F. E.]

3. Le rapport sur la *Commercial Distress* 1847-48 dit ce qui suit :

« *Pendant la dernière semaine d'avril 1847 la Banque d'Angleterre fit savoir à la Royal Bank of Liverpool que son ouverture de crédit était réduite de moitié. Cette décision eut des conséquences fâcheuses, étant donné que depuis quelque temps déjà, les paiements se faisaient à Liverpool beaucoup plus en traites qu'en espèces, les négociants remettant en paiement à la banque, non plus de l'argent comme précédemment, mais des effets qu'ils avaient reçus eux-mêmes pour leurs fournitures de coton et autres produits. Les billets que la banque avait à liquider pour les commerçants étaient pour la plupart payables à l'étranger et avaient été soldés en grande partie jusque-là par les sommes dues pour les livraisons des produits. Mais maintenant, au lieu de remettre des espèces, les négociants apportaient des effets de différente nature et à des échéances variées, payables en grande partie à trois mois et correspondant à des ventes de coton. Les unes étaient payables en banque à Londres, les autres étaient tirées directement sur des commerçants de toute espèce, engagés dans les affaires brésiliennes, américaines, canadiennes, indiennes, etc.... Les commerçants de Liverpool ne tiraient pas les uns sur les autres, mais leurs clients du pays qui avaient acheté des produits à Liverpool leur remettaient des traites sur des banques ou des maisons de commerce de Londres ou sur n'importe qui. La décision de la Banque d'Angleterre eut pour conséquence que la circulation, qui précédemment dépassait généralement trois mois, dut être réduite pour les traites données en paiement pour les produits vendus à l'étranger.* » (p. 26, 27).

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la période de prospérité de 1844-47 fut accompagnée en Angleterre des premières grandes spéculations sur les valeurs de chemins de fer. Le rapport que nous venons de citer analyse comme suit les conséquences de ces opérations :

« *En avril 1847, la plupart des maisons de commerce s'étaient décidées à faire languir plus ou moins leurs affaires (to starve their business) en engageant une partie de leur capital dans les chemins de fer (p. 41), qui avaient emprunté en même temps, au taux élevé de 8 %, à des particuliers, des banquiers et des compagnies d'assurances (p. 66). Pour pouvoir continuer les affaires, les maisons de commerce furent obligées de s'adresser aux banques et de leur prendre, par l'escompté de traites, plus de capital qu'il n'aurait fallu (p. 67).* -

*(Question) Entendez-vous dire que les versements qui furent faits sur les actions souscrites aux chemins de fer contribuèrent pour une large part à la dépression dont souffrit le marché financier en avril et octobre 1847 ? - « Je crois qu'ils eurent plus d'influence sur la dépression du mois d'avril. A mon avis ils consolidèrent plutôt la situation des banquiers jusque probablement en été. L'argent ne fut pas dépensé immédiatement après qu'il fut versé, et les banques eurent à leur disposition, au commencement de l'année, une bonne partie des fonds des chemins de fer. »*

(Cette déclaration fut confirmée par de nombreux témoignages de banquiers dans le C.D. 1848/57).

*« Ces fonds furent écoulés petit à petit et se trouvèrent considérablement réduits le 31 décembre. Ce fut précisément cette diminution progressive des fonds des chemins de fer - ils diminuèrent d'un tiers du 22 avril au 31 décembre - qui fut la cause de la dépression du mois d'octobre, dont l'effet se fit sentir dans toute l'Angleterre et soutira petit à petit les dépôts de toutes les banques » (p. 43, 44.).*

Une constatation identique est faite par Samuel Gurney, le chef de la célèbre maison Overend Gurney & Co :

*« En 1846 la demande de capital fut considérable de la part des compagnies de chemins de fer ; elle ne fit cependant pas monter le taux de l'intérêt. Beaucoup de petites sommes furent condensées en de grandes et celles-ci furent transportées sur le marché financier, la tactique étant de jeter sur le marché de la City plus d'argent qu'on n'en retirait. »*

M. Hodgson, directeur de la *Liverpool Joint Stock Bank*, établit dans les termes suivants jusqu'à quel point les traites peuvent constituer la réserve des banques :

*« Nous avons l'habitude de retenir dans notre portefeuille les traites échéant au jour le jour, jusqu'à concurrence des neuf dixièmes de nos dépôts et de l'argent qui nous était confié par des tiers... ce qui eut pour conséquence que pendant la crise les traites que nous eûmes à encaisser journalièrement équilibrèrent les paiements que nous eûmes à faire. » (p. 53).*

Les traites de spéculation :

N° 5092. *« Par qui les traites (correspondant à des ventes de coton) étaient-elles principalement acceptées ? - R (Gardner, le filateur de coton dont il est plusieurs fois question dans notre ouvrage). Par des courtiers en marchandises. Un commerçant achète du coton, le remet à un courtier, tire une traite sur celui-ci et la porte à l'escompte.*

N° 5094. *Et ces traites sont présentées aux banques de Liverpool et y sont escomptées ? - A Liverpool et ailleurs... Si cette circulation de complaisance, qui fut admise principalement par les banques de Liverpool, n'avait pas été appliquée, la livre de coton eut été à mon avis de 1 ½ à 2 d. moins chère l'année dernière.*

N° 600. *Vous dites que des traites en nombre considérable, tirées par des spéculateurs sur des courtiers en coton, ont circulé à Liverpool. En a-t-il été de même pour des traites se rapportant à d'autres produits coloniaux que le coton ? - (A. Hodgson, banquier à Liverpool). Oui ; mais l'opération a porté principalement sur le coton.*

N° 601. *Comme banquier, aimez-vous mieux ne pas recevoir de ces traites ? - D'aucune manière ; nous les considérons comme des effets absolument réguliers, pour autant que la masse n'en devient pas trop considérable... Ces traites sont souvent renouvelées ».*

*Tripotages sur le marché de l'Extrême-Orient en 1847. - Charles Turner, chef d'une des premières firmes de Liverpool faisant le commerce avec les Indes Orientales :*

*« Nous connaissons tous ce qui s'est produit dans les affaires avec l'île Maurice et d'autres affaires du même genre. Les courtiers, qui avaient l'habitude de faire des avances sur les connaissements et sur les marchandises dès qu'elles étaient arrivées à destination, ce qui est tout à fait dans l'ordre s'étaient mis également à faire des avances sur des produits qui n'étaient pas encore embarqués et même qui n'étaient pas encore fabriqués. C'est ainsi que j'avais acheté à Calcutta des traites pour six à sept mille livres, dont le montant devait être appliqué à des plantations de sucre dans l'île Maurice. Les traites furent présentées en Angleterre et plus de la moitié fut protestée. Quand le sucre qui devait permettre de les payer nous arriva, il se trouva qu'il avait été gagé à des tiers avant d'être embarqué, presque avant d'être raffiné (p. 78). Les marchandises en destination des Indes Orientales doivent maintenant être payées au comptant au fabricant. Mais cela n'a guère d'importance, car si l'acheteur jouit de quelque crédit à Londres, il tire sur Londres, y escompte sa traite (l'escompte y étant à bon marché) et paie le fabricant avec l'argent qu'il obtient ... Il faut au moins douze mois pour que celui qui embarque des marchandises pour les Indes en reçoive l'argent ... Celui qui veut traiter avec ce pays et qui dispose de 10 ou 15.000 £ quand il commence les affaires, se fera ouvrir un crédit suffisant dans une maison de Londres; il lui payera 4 % pour pouvoir tirer sur elle, le produit des marchandises vendues aux Indes devant être adressé directement à cette maison et celle-ci ayant l'assurance en vertu d'une convention secrète que ses traites seront renouvelées jusqu'au moment où ce produit lui aura été payé. Des traites de ce genre sont escomptées à Liverpool, à Manchester, à Londres ; les banques écossaises en possèdent un certain nombre (p. 79).*

N° 730. *L'examen des livres d'une maison de Londres qui fit faillite il n'y a pas longtemps, fit découvrir ce qui suit : Deux firmes, l'une à Manchester, l'autre à Calcutta, s'étaient fait ouvrir un crédit de 200.000 £ dans une maison de Londres, Les fournisseurs de la maison de Manchester, qui de Manchester ou de Glasgow envoyèrent des marchandises en consignment à, la maison de Calcutta, tirèrent sur la maison de Londres jusqu'à concurrence de 200.000 £, mais en même temps, en vertu de la convention, la maison de Calcutta tira également sur la maison de Londres pour une somme de 200.000 £. Ces dernières traites furent vendues à*

*Calcutta et le produit de la vente fut employé à acheter d'autres traites, qui furent envoyées à Londres pour permettre à la maison de Londres de payer les traites tirées par les fournisseurs de Glasgow et de Manchester. Cette combinaison permet de mettre pour 600. 000 £ de traites en circulation.*

*N° 971. À présent, lorsqu'une maison de Calcutta a payé avec ses propres traites tirées sur son correspondant de Londres un chargement en destination de l'Angleterre, il suffit qu'elle envoie le connaissance à Londres, pour qu'il puisse être utilisé comme gage dans Lombard Street pour obtenir des avances d'argent ; celles-ci seront donc faites huit mois avant que les traites viennent à échéance ».*

4. En 1848 un comité de la Chambre haute fut chargé de poursuivre en secret une enquête sur les causes de la crise de 1847 ; les témoignages qu'il recueillit furent publiés en 1857 sous le titre de *Minutes of Evidence taken before the Secret Committee of the H. of L. opposed to inquire into the causes of distress, etc.* Nous y trouvons la déposition suivante faite par M. Lister, directeur de la *Union Bank Liverpool* :

*« 2444. Il y eut, au printemps 1847, une expansion irrationnelle du crédit due à ce que des commerçants qui avaient retiré une partie de leur capital du commerce pour l'engager dans les chemins de fer, voulaient conserver quand même leur ancienne importance à leurs affaires. Tous espéraient sans doute vendre à profit leurs actions de chemins de fer et reconstituer ainsi leur capital ; mais tous trouvèrent que cela n'était pas possible et ils durent faire appel au crédit pour des paiements que précédemment ils pouvaient faire au comptant. De là, l'expansion du crédit ».*

*« 2500. Ces traites qui mirent en perte les banquiers qui en étaient porteurs, étaient-elles tirées principalement pour payer des achats de céréales ou de coton ? - Elles correspondaient à des achats de toute nature, des céréales, du colon, du sucre. Aucun produit, sauf peut-être l'huile, n'échappa à la dépression des prix.*

*« 2506. Un courtier se garde bien d'accepter une traite s'il n'est pas suffisamment couvert, même contre une dépréciation de la marchandise qui lui sert de garantie.*

*« 2512. Deux espèces de traites sont tirées contre des produits. La première catégorie comprend les traites tirées de là-bas sur les importateurs. Elles arrivent généralement à échéance avant que les produits ne soient arrivés à destination. Aussi le commerçant doit-il, s'il ne dispose pas d'un capital suffisant, donner sa marchandise en gage à un courtier jusqu'à ce qu'il ait trouvé à la vendre. Dans ce cas, le commerçant de Liverpool tire immédiatement sur le courtier une traite de la seconde catégorie, garantie par sa marchandise... il appartient ensuite au banquier de s'assurer si le courtier est en possession de la marchandise et de s'informer de ce qu'il a avancé sur elle. Il doit s'assurer si le courtier est suffisamment couvert pour la perte qu'il pourrait éventuellement subir.*

*« 2516. On nous envoie également des traites de l'étranger. Quelqu'un achète là-bas une traite sur l'Angleterre et l'envoie à une maison anglaise; nous ne pouvons pas nous rendre compte de ce que la traite est sérieuse ou non, ni contrôler si elle représente des produits ou du vent.*

*« 2533. Vous disiez que des produits étrangers pour ainsi dire de toute nature avaient été vendus à grande perte. Croyez-vous qu'il en fut ainsi parce qu'on avait fait des spéculations aventureuses sur ces produits ? . - La cause fut qu'il y eut une importation considérable alors qu'il n'y avait pas une consommation correspondante pour l'absorber. Il semble que la consommation diminua énormément.*

*« 2537. En octobre... les produits furent à peu près invendables ».*

Dans le même rapport, un connaisseur de premier ordre, le très digne et très roué quaker Samuel Gurney de Overend Guerney et Co, nous montre comment le krach arrivant à son point culminant, ce fut un *sauf-qui-peut* général :

*« 1262. Lorsqu'une panique se produit, l'homme d'affaires ne se demande pas à quel taux il peut placer son argent, ni s'il perdra 1 ou 2 %, en vendant ses bons du trésor ou son trois pour cent. Une fois qu'il est sous le coup de la frayeur, il se préoccupe peu de perdre ou de gagner ; il se sauve, que le reste du monde se débrouille.*

5. En ce qui concerne l'encombrement de deux marchés l'un par l'autre, voici un extrait de la déposition que fit M. Alexander, commerçant s'occupant d'affaires avec les Indes Orientales, devant la Commission de la Chambre des communes faisant en 1857 une enquête sur les banques :

*« 4330. Si en ce moment j'avance 6 sh. à Manchester, on m'en restitue 5 aux Indes, et si j'en avance 6 aux Indes, j'en retrouve 5 à Londres ».*

Le marché des Indes était donc encombré par des produits expédiés d'Angleterre et le marché anglais l'était par des produits venant des Indes. Et cela se passait pendant l'été de l'année 1857, à peine dix ans après la cruelle expérience de 1847 !

## Chapitre XXVI : L'accumulation du capital-argent. Son influence sur le taux de l'intérêt.

« En Angleterre la richesse s'accumule d'une manière incessante et a une tendance à se présenter finalement sous forme d'argent. Le premier désir est d'acquérir de l'argent, mais à celui-ci succède le désir plus intense de se dessaisir de cet argent, pour l'engager dans une entreprise rapportant de l'intérêt ou du profit ; car l'argent en tant qu'argent ne rapporte rien. Or, si la production de capital en excès n'est pas accompagnée d'un développement des sphères d'activité où il peut être employé, il faut que périodiquement nous nous trouvions en présence d'accumulations plus ou moins importantes d'argent en quête d'un placement. Pendant de longues années la dette publique absorba la plus grande partie de la richesse disponible en Angleterre. Mais depuis qu'elle a atteint son maximum en 1816, il s'est trouvé chaque année une somme de 27 millions en moyenne qui a dû se chercher un autre placement. De plus plusieurs remboursements de capital ont été effectués.

.. Des entreprises exigeant de grands capitaux et drainant périodiquement la masse de capital en excès... sont absolument indispensables dans notre pays, afin de réduire les accumulations de richesse qui se font périodiquement parce l'argent n'est pas entièrement absorbé par les entreprises ordinaires. » (The Currency Question Reviewed, London, 1845, p. 32).

En ce qui concerne l'année 1845 :

« Une période très courte a suffi pour imprimer une augmentation très rapide aux prix qui étaient tombés au point le plus bas de la dépression... le 3 pour cent est au pair... l'or est entassé en quantité plus grande que jamais dans les caves de la Banque d'Angleterre. Les actions quelles qu'elles soient sont à des taux qui dépassent tout ce qui a été coté jusqu'aujourd'hui et le taux de l'intérêt est tellement bas qu'il est presque nominal... Tout démontre que l'Angleterre est de nouveau en présence d'une énorme accumulation de richesse qui ne trouve pas à se placer, et qu'une nouvelle fièvre de spéculation est imminente » (ibid., p. 36).

« Bien qu'une importation d'or ne soit pas un indice certain de profit dans le commerce extérieur, en l'absence de toute autre explication elle indique néanmoins *prima facie* que le profit existe. » (J. G. Hubbard, The Currency and the Country, Londres 1843, p. 41).

« Supposons que pendant une période d'affaires prospères, de prix rémunérateurs et de circulation d'argent abondante, une mauvaise récolte entraîne une exportation de 5 millions d'or et une importation équivalente de céréales. La « circulation » (on verra plus loin que ce mot désigne, non les moyens de circulation, mais le capital-argent inoccupé. - F. E.) sera diminuée dans la même mesure. Les particuliers posséderont la même quantité de moyens de circulation qu'avant, mais les dépôts des commerçants chez les banquiers, les soldes des banquiers chez leurs courtiers d'argent et les réserves dans leurs caisses seront diminués, et le résultat de cette réduction du capital inoccupé sera la hausse du taux de l'intérêt, qui montera, par exemple, de 4 à 5 %. Les affaires étant prospères, la confiance ne sera pas ébranlée, mais le crédit sera plus cher » (ibid. p. 42).

« Lorsque survient une baisse générale des prix des marchandises, l'argent en excès reflue sous forme de dépôts dans les banques, l'intérêt descend à un taux minimum, et cet état de choses dure jusqu'à ce que des prix plus rémunérateurs ou une reprise des affaires rappelle l'argent à l'activité ou que celui-ci trouve, un placement dans des valeurs ou des marchandises étrangères » (p. 68.)

Le passage suivant relatif aux importations de denrées alimentaires qui accompagnèrent la mauvaise récolte et la famine de 1846-47, est encore emprunté au Rapport parlementaire sur la *Commercial Distress 1847-48*.

« Il en résulta que l'importation dépassa de beaucoup l'exportation... ce qui eut pour conséquence un retrait considérable de l'argent déposé dans les banques et une affluence plus considérable dans les comptoirs d'escompte des gens qui devaient faire argent de leurs traites. Aussi les effets de commerce furent-ils examinés de plus près. La circulation de complaisance pour laquelle on avait été très tolérant jusqu'alors ne fut plus guère admise et des maisons qui n'étaient pas solides firent faillite. De même celles qui s'étaient fiées exclusivement au crédit succombèrent. Il en résulta une accentuation de l'inquiétude qui s'était déjà manifestée. Les banquiers trouvèrent que pour s'acquitter de leurs obligations, ils ne pouvaient plus s'attendre à échanger aussi facilement qu'avant leurs traites et autres valeurs contre des billets de banque ; ils limitèrent de plus en plus et finirent par couper net la circulation de complaisance, réservant même, dans beaucoup de cas, les billets de banque pour l'acquittement de leurs obligations personnelles. L'inquiétude et le trouble augmentèrent de jour en jour et sans la lettre de lord John Russell la banqueroute générale aurait éclaté » (p. 74, 75).

(Cette lettre de Russell vint suspendre le *Bank Act*). - Charles Turner, dont nous avons parlé plus haut, déposa comme suit :

« Bien des maisons avaient des moyens de paiement, mais non liquides. Tout leur capital était représenté par des propriétés foncières - des fabriques d'indigo ou de sucre - dans l'île Maurice. Ayant contracté des engagements pour 5 à 600.000 £, elles n'avaient, à défaut d'argent liquide pour payer leurs traites, que le crédit dont elles disposaient » (p. 81).

S. Guerliey :

« Il y a en ce moment (1848) une restriction des échanges et une surabondance d'argent. - N° 1763. A mon avis l'intérêt fut poussé à un taux si élevé, non parce que le capital faisait défaut, mais parce qu'on craignait de ne pas obtenir de billets de banque. »

En 1847, l'Angleterre paya à l'étranger au moins neuf millions de £ en or pour solder ses importations de denrées alimentaires : 7 ½ millions furent avancées par la Banque d'Angleterre et 1 ½ million par d'autres établissements (p. 245.) - Morris, gouverneur de la Banque d'Angleterre :

« Le 23 octobre 1847 la dépréciation des fonds publics et des actions de chemins de fer et de canaux se chiffrait par 114 752 221 £. » (p. 312.)

Lord G. Bentinck pose au même Morris la question suivante :

« Est-il à votre connaissance que la dépréciation avait atteint tous les capitaux, en valeurs comme en produits, que les matières premières, le coton, la soie, la laine étaient dirigés sur le continent à des prix également bas et qu'il y eut des ventes forcées de sucre, de café et de thé ? - La nation dut nécessairement faire un sacrifice considérable pour contrebalancer l'exportation d'or qui avait été la conséquence de l'énorme importation de denrées alimentaires. - Ne croyez-vous pas qu'il eût été préférable de recourir aux 8 millions de £ déposées dans les coffres-forts de la Banque que de tenter de rentrer en possession de l'or au prix de sacrifices pareils ? - Je ne le crois pas. »

L'interrogatoire par Disraeli de M. W. Cotton, directeur et ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, fournit le commentaire de cet acte d'héroïsme :

« Quel dividende les actionnaires de la Banque touchèrent-ils en 1847 ? - Neuf pour cent - La Banque paie-t-elle cette année l'impôt sur le revenu pour ses actionnaires ? - Oui. - Le fit-elle en 1814 ? - Non<sup>33</sup>. - Le Bank Act de 1841 a donc été favorable aux actionnaires. Il a eu pour effet de faire monter leurs dividendes de 7 à 9 %, sans compter que l'impôt sur le revenu qu'ils devaient précédemment payer eux-mêmes est acquitté maintenant par la Banque. - C'est absolument ainsi. » (N° 4356-4361)

En ce qui concerne l'accumulation de l'or dans les banques pendant la crise de 1817, écoutons M. Pease, un banquier de province :

« 4605. La Banque d'Angleterre ne cessant d'augmenter le taux de l'escompte, l'appréhension devint générale. Les banques provinciales renforcèrent leur encaisse métallique et leur portefeuille de billets, et beaucoup d'entre elles, qui en temps ordinaire disposaient à peine de quelques centaines de livres en or et en billets, en accumulèrent des milliers en présence de l'incertitude, tant de l'escompte que de la circulation des effets. C'est ainsi que la monnaie s'accumula chez les banquiers. »

Un membre de la Commission fait suivre cette déposition de l'observation suivante .

« 4691. Par conséquent, quelles qu'aient été les causes pendant ces douze dernières années, les résultats ont été en tout cas plus favorables aux juifs et à ceux qui font le commerce d'argent qu'aux producteurs en général. »

Tooke montre dans la phrase suivante comment les crises sont exploitées par les financiers :

« En 1847 les métallurgistes du Warwickshire et du Staffordshire durent refuser quantité de commandes parce que l'escompte aurait dévoré plus que leur profit. » (N° 5451)

Compulsons maintenant un autre rapport parlementaire, le *Report of Select Committee on Bank Acts, communicated from the Commons to the Lords*, 1857. (Dans nos citations ultérieures nous le désignerons par C. A. 1857.) Voici la déposition de M. Norman, directeur de la Banque d'Angleterre et une des grandes lumières du *currency principle* :

« 3635. Vous disiez que d'après vous le taux de l'intérêt dépend, non de la masse des billets de banque, mais de l'offre et de la demande de capital. Voulez-vous nous dire ce que vous entendez par capital en dehors des billets de banque et de la monnaie métallique ? - Je crois que l'on appelle ordinairement capital les marchandises et les services utilisés dans la production.

3636. Quand vous parlez d'intérêt, englobez-vous toutes les marchandises dans le mot « capital » ? - Oui. Un fabricant qui a besoin de coton pour sa fabrique, demandera une avance à son banquier et avec les billets de banque que celui-ci lui remettra, il ira acheter à Liverpool la marchandise qui lui est nécessaire. Ce qu'il lui faut c'est du coton, et l'or et les billets de banque ne sont que les moyens d'atteindre ce but. Mais il doit aussi payer ses ouvriers; il emprunte donc de nouveau des billets pour payer les salaires, billets que les ouvriers dépenseront en achetant des aliments et en acquittant le loyer de leurs habitations.

3638. Cet argent est-il avancé à intérêt ? Évidemment, dans l'exemple que nous avons choisi. Mais considérons un autre cas. Supposons que le fabricant achète à crédit, sans recourir à une avance de la banque ; la différence entre le prix de la marchandise payée au moment de la vente et le prix de la marchandise achetée à crédit représente alors l'intérêt. L'intérêt existerait donc même s'il n'y avait pas d'argent ».

Ce galimatias est bien digne de cet homme, l'une des colonnes du *currency principle*. Et d'abord cette découverte géniale que les billets de banque et l'or sont des moyens d'acheter quelque chose et qu'on ne les emprunte pas pour eux-mêmes ! Et ce principe étant admis, le taux de l'intérêt est déterminé par quoi ? Par l'offre et la demande, dont on savait jusqu'à présent cette seule chose que c'est par eux que le prix du marché des marchandises est déterminé. Or des taux très différents de l'intérêt sont compatibles avec des prix du marché égaux. Mais la finesse n'apparaît que plus loin, lorsqu'est posée la

<sup>33</sup> Avant 1844, on fixait d'abord le dividende et on en retranchait l'impôt sur le revenu au moment du paiement ; depuis, la Banque prélève d'abord l'impôt sur le profit total et calcule ensuite le dividende « *free of income tax* ». De sorte que si l'on veut comparer les dividendes nominaux des deux époques, il faut majorer du montant de l'impôt les dividendes de la seconde période. - F. E.

question : « *Cet argent est-il avancé à intérêt ?* », question qui embrasse les suivantes : l'intérêt que touche un banquier qui ne fait pas le commerce de marchandises, quel rapport a-t-il avec les marchandises ? Les fabricants n'obtiennent-ils pas l'argent au même taux, alors qu'ils consacrent cet argent à des fabrications très différentes et utilisent des marchandises pour les quelles les rapports entre l'offre et la demande sont loin d'être les mêmes ? Et à ces questions notre solennel génie répond que lorsque le fabricant de coton achète à crédit, « *l'intérêt est mesuré par la différence entre le prix de la marchandise achetée au comptant et le prix de la marchandise achetée à crédit* ». Mais retournons les choses. Le taux de l'intérêt dont le génial Norman doit -expliquer la détermination est la mesure de la différence entre le prix au comptant et le prix à crédit, en tenant compte de la durée du crédit. Or le prix du coton est fixé en premier lieu en supposant la vente au comptant et en tenant compte du prix du marché, lequel est réglé par l'offre et la demande lorsque ce prix a été fixé, à 1000 £ par exemple, la transaction est terminée en tant que vente et achat entre le fabricant et le courtier. Mais alors intervient une seconde transaction, celle-ci entre le prêteur et l'emprunteur. La valeur de 1000 £ a, été avancée au fabricant sous forme de coton, à payer, par exemple, dans un délai de trois mois. Un intérêt doit être payé pour ces 1000 £ pendant trois mois, et cet intérêt calculé d'après le taux du marché représente ce qui doit être ajouté au prix au comptant; de sorte que si le prix du coton est déterminé par l'offre et la demande, le prix de l'avance de la valeur (1000 £) du coton résulte du taux de l'intérêt. Ce fait que le coton est ainsi converti en capital-argent démontre, d'après M. Norman, que l'intérêt existerait même s'il n'y avait pas d'argent, alors qu'il démontre au contraire que s'il n'y avait pas d'argent, il n'y aurait pas de taux général de l'intérêt.

Ce raisonnement part de la conception vulgaire qui appelle capital les « *marchandises employées dans la production* ». Pour autant que ces marchandises interviennent comme capital, leur valeur s'exprime comme *capital* - par opposition à leur valeur comme *marchandises* - dans le profit réalisé par leur application à l'industrie et au commerce. Le taux du profit est influencé incontestablement par le prix du marché ainsi que par l'offre et la demande des marchandises achetées, mais bien d'autres circonstances interviennent pour le déterminer; d'autre part, ce qui ne souffre aucune discussion c'est que le taux de l'intérêt a pour limite en général le taux du profit. M. Norman va nous dire comment cette limite est fixée. Elle est déterminée par la demande et l'offre de capital-argent, *se distinguant* ainsi des autres formes du capital. Mais cette offre et cette demande de capital-argent comment sont-elles déterminées elles-mêmes ? Qu'il y ait un rapport intime entre l'offre de capital-marchandise et l'offre de capital-argent, il n'y a pas à en douter, de même qu'il est indiscutable que la demande de capital-argent par les industriels dépend des circonstances de la production. Au lieu d'éclaircir ces points, M. Norman nous dit que la demande de capital-argent n'est pas identique avec la demande d'argent et il débite cette profonde vérité parce que lui, Overstone et les autres prophètes du *currency principle* sont continuellement poursuivis par l'idée de faire appel à la loi pour transformer artificiellement l'instrument de circulation en capital et élever le taux de l'intérêt.

Écoutons maintenant Lord Overstone, alias Samuel Jones Lloyd, qui va nous expliquer qu'il prend 10 % pour son « argent », parce que le « capital » est très rare dans le pays.

« 3653. *Les variations du taux de l'intérêt résultent de l'une des deux causes suivantes : une variation de la valeur du capital ou une variation de la quantité de monnaie existant dans le pays* ».

[Une variation de la valeur du capital ! Mais d'une manière générale la valeur du capital est le taux de l'intérêt. La variation du taux de l'intérêt résulte donc de la variation du taux de l'intérêt. Théoriquement, ainsi que nous l'avons établi plus haut, la « valeur du capital » n'est jamais conçue d'une autre manière, à moins que M. Overstone n'entende par valeur du capital le taux du profit, et alors ce penseur profond en arrive à dire que le taux de l'intérêt est réglé par le taux du profit !]

« *Toutes les variations du taux de l'intérêt, importantes au point de vue de la durée ou de l'étendue, découlent nettement de variations de la valeur du capital ; la hausse du taux de l'intérêt pendant l'année 1847 et pendant ces deux dernières années (1855-56) en fournit une preuve éclatante. Par contre, les oscillations du taux de l'intérêt ayant pour point de départ une variation de la quantité de monnaie affectée à la circulation ne sont jamais longues, ni profondes ; mais elles sont nombreuses, et plus elles sont fréquentes, plus elles sont efficaces pour le but qu'elles doivent atteindre* » (notamment l'enrichissement des banquiers à la Overstone).

Notre ami Samuel Gurney s'exprime très naïvement à ce sujet devant le *Committee of Lords*, C. D. 1848 :

« 1324. *D'après vous les grandes oscillations du taux de l'intérêt qui se sont produites l'année dernière, ont-elles profité aux banquiers et aux financiers ? - Je crois que les financiers en ont profité. Toutes les oscillations des affaires rapportent à ceux qui s'y connaissent (to the knowing men). - 1325. A la longue, le banquier ne perd-il pas à une hausse du taux de l'intérêt, quia pour effet d'appauvrir ses meilleurs clients ? - Non, je ne suis pas d'avis que pareille conséquence se manifeste d'une manière sensible* ».

Voilà ce que parler veut dire.

Nous reviendrons sur l'influence de la, quantité de monnaie sur le taux de l'intérêt. Mais mettons d'abord en évidence le quiproquo commis par Overstone. En 1847 la demande de capital-argent (avant le mois d'octobre il n'y eut aucune inquiétude au sujet de la « *quantité de monnaie existante* », comme il dit) s'accrut pour différentes raisons. La cherté des blés, le renchérissement du coton, la surproduction du sucre, la spéculation et le krach des chemins de fer, l'encombrement des marchés étrangers par les produits de l'industrie textile, la circulation de traites de complaisance alimentées par un commerce forcé d'exportations et d'importations avec l'Inde, toutes ces causes augmentèrent la demande de capital-argent, par conséquent la demande de crédit et de monnaie. L'accroissement de la demande de capital-argent eut donc son origine dans le procès de production. D'ailleurs quelqu'en fut la cause, ce fut la demande de *capital-argent* qui fit hausser le taux de l'intérêt, la valeur du capital-argent. Si Overstone entend dire que la valeur du capital-argent monta *parce qu'elle* monta, il énonce une simple tautologie, et si son expression « *valeur du capital* » répond à une augmentation du taux du profit considéré comme cause de l'augmentation du taux de l'intérêt, il raisonne d'une manière absolument inexacte. La demande de capital-argent et par suite la « *valeur du capital* » peuvent croître, bien que le profit baisse; mais dès que l'offre relative de capital-argent diminue, on en voit augmenter la « *valeur* ». Ce qu'Overstone veut démontrer c'est que la crise de 1847 et l'élévation du taux de l'escompte qui l'accompagna sont indépendantes de la « *quantité de monnaie existante* », par conséquent des dispositions du *Bank Act* de 1844 qu'il avait inspiré lui-même, alors qu'il est indéniable qu'il y a une

corrélation entre ces faits, étant donné que la crainte de voir s'épuiser la réserve de la Banque - une création d'Overstone - est venue compliquer d'une panique financière la crise de 1847-48. Mais ce point n'est pas en question pour le moment. On se trouvait en présence d'une pénurie de capital-argent, provoquée par des opérations dont l'importance était hors proportion avec les moyens dont on disposait et qui s'était manifestée à la suite d'une mauvaise récolte, d'entreprises de chemins de fer exagérées, d'une surproduction principalement dans l'industrie cotonnière, de tripotages dans les relations commerciales avec l'Inde et la Chine, de spéculations, d'importations trop considérables de sucre, etc. Lorsque le grain qui avait été acheté à 120 sh. le quarter tomba à 60 sh., il manqua 60 sh. à ceux qui l'avaient acheté trop cher, et le défaut de crédit les empêcha d'obtenir de leur blé le prix qu'ils en avaient donné, c'est-à-dire 120 sh. en argent. Il en fut de même de ceux qui avaient importé du sucre et ne parvinrent pas à le vendre, ainsi que de ceux qui avaient engagé leur capital roulant (*floating capital*) dans les chemins de fer et durent recourir au crédit pour leurs affaires « légitimes ». Tout cela, pour Overstone, découle d'un *moral sense of the enhanced value of his money*, de ce que l'on a l'impression morale que la valeur de la monnaie que l'on possède a augmenté. Cette valeur accrue du capital-argent n'en eut pas moins pendant la baisse de la valeur monétaire du capital réel (marchandises et moyens de production), de sorte que la valeur du capital augmenta sous une forme et diminua sous l'autre. Mais Overstone cherche à ramener ces deux valeurs de deux espèces différentes de capitaux à une valeur unique du capital en général, et cela en les opposant l'une et l'autre à un déficit de moyens de circulation. Une même somme de capital-argent peut cependant être prêtée par des quantités très différentes de moyens de circulation.

Examinons son exemple de 1847. Le taux officiel de l'intérêt était de 3 à 3 ½ % en Janvier, 4 à 4 ½ %, en Février, presque continuellement 4 % en Mars, 4 à 7 ½ % en Avril (au moment de la panique), 5 à 5 ½ % en Mai, 5 % en Juin, 5 % en Juillet, 5 à 5 ½ % en Août, 5 % en Septembre (avec de légères variations passant par 5 ¼, 5 1/2, et 6 %) 5, 5 ½ % et 7 % en Octobre, 7 à 10 % en Novembre, 7 à 5 % en Décembre. L'intérêt monta parce que les profits diminuèrent et qu'il y eut une baisse énorme de la valeur (en argent) des marchandises. Par conséquent lorsque Overstone dit qu'en 1847 il y eut hausse du taux de l'intérêt parce qu'il y eut hausse de la valeur du capital, il ne peut envisager que la valeur du capital-argent, qui est exprimée par le taux de l'intérêt et rien de plus. Mais plus loin le renard est trahi par sa queue et la valeur du capital est identifiée avec le taux du profit.

En ce qui concerne le taux élevé de l'intérêt qui fut exigé en 1856, Overstone devait ignorer en effet qu'il fut jusqu'à un certain point le symptôme de l'avènement de cette catégorie de chevaliers du crédit, qui paient l'intérêt, non au moyen de leurs profits, mais au moyen des capitaux des autres. A peine deux mois avant la crise de 1857, il considérait que « *les affaires étaient absolument saines* ».

Plus loin Overstone dit :

« 3722. *L'opinion que le profit d'entreprise disparaît lorsque le taux de l'intérêt monte, est complètement erronée : d'abord parce qu'une hausse du taux de l'intérêt est rarement de longue durée ; ensuite parce que si elle est de longue durée et en même temps importante, elle signifie une augmentation de valeur du capital. Or pourquoi le capital augmente-t-il de valeur ? Parce qu'il y a eu hausse du taux du profit* ».

Cette réponse nous apprend enfin quel sens nous devons attacher à l'expression « *valeur du capital* ». Le taux du profit peut cependant rester élevé très longtemps pendant que le profit d'entreprise baisse et que le taux de l'intérêt monte, l'intérêt absorbant la majeure partie du profit.

« 3724. *La hausse du taux de l'intérêt a été une conséquence de l'énorme extension des affaires et de la hausse considérable du taux du profit ; de sorte que c'est soutenir une absurdité que se plaindre de ce que le taux élevé de l'intérêt détruit les deux éléments dont il est la cause.* »

Ce raisonnement est aussi logique que si l'on disait : la hausse du taux du profit a été la conséquence de l'augmentation des prix des marchandises par la spéculation ; c'est soutenir une absurdité que se plaindre de ce que l'augmentation des prix détruit la spéculation qui en est la cause. Qu'un phénomène détruise à la longue le facteur qui en est la cause, ce résultat ne peut être une absurdité que pour l'usurier hypnotisé par le taux élevé de l'intérêt. La grandeur des Romains fut la cause de leurs conquêtes et leurs conquêtes provoquèrent la décadence de leur grandeur. La richesse est la cause du luxe et le luxe a une action dissolvante sur la richesse. Quel rusé compère ! Pourrait-on mieux mettre en relief la bêtise de la bourgeoisie qu'en signalant le respect que la « logique » de ce millionnaire, de ce *dung-hill aristocrat* inspira à toute l'Angleterre. Du reste, de ce que la hausse du taux de l'intérêt a été déterminée par la hausse du taux du profit et l'extension des affaires, il ne résulte nullement que la hausse du taux de l'intérêt soit la cause de la hausse du taux du profit. Or il s'agit précisément de savoir si le taux élevé de l'intérêt (ce qui s'est présenté dans la crise) n'a pas perduré et même n'a pas atteint son point culminant, après que la hausse du taux du profit avait cessé depuis longtemps.

« 3718. *En ce qui concerne la hausse notable du taux de l'escompte, on peut dire qu'elle résulte entièrement de l'augmentation de valeur du capital, augmentation dont tout le monde, je crois, peut facilement découvrir la cause, j'ai déjà signalé que pendant les treize années que le Bank Act est en vigueur, le commerce de l'Angleterre s'est accru de 45 à 120 millions de £. Qu'on réfléchisse à tous les événements qui sont exprimés par ces chiffres ; qu'on pense surtout à l'énorme demande de capital qui a été provoquée par une extension aussi gigantesque du commerce, et que l'on considère en même temps que pendant ces trois ou quatre dernières années l'épargne nationale, la source qui doit alimenter cette demande, a été consacrée à des dépenses militaires sans profit. J'avoue que je suis étonné de ce que le taux de l'intérêt ne soit pas beaucoup plus élevé, c'est-à-dire que ces opérations gigantesques n'aient pas déterminé une pénurie d'argent plus considérable que celle que vous avez trouvée.* »

Quelle belle salade de mots que ce raisonnement de notre logicien de l'usure ! Il revient avec son augmentation de la valeur du capital ! Il semble qu'il se figure qu'il y eut d'un côté une énorme extension du procès de reproduction, par conséquent accumulation de capital effectif, pendant que de l'autre côté se trouvait un « capital », qui fut l'objet d'une « *énorme demande* » pour assurer cette extension gigantesque du commerce ! Cette augmentation gigantesque de la production n'impliquait-elle pas l'augmentation du capital, et en même temps qu'elle provoquait la demande, ne créait-elle pas l'offre et

même une offre exagérée de capital-argent ? Si l'intérêt atteignit un taux très élevé, c'est que la demande de capital-argent augmenta plus rapidement que l'offre et que le développement industriel ne put se poursuivre que sur la base du crédit. L'expansion effective de l'industrie détermina une demande plus grande d'avance d'argent et c'est évidemment cette demande que notre banquier appelle une « *énorme demande de capital* ». Il est certain que ce n'est pas une simple *demande* de capital qui a fait passer le commerce d'exportation de 45 à 120 millions. Mais qu'est-ce qu'Overstone veut bien dire lors qu'il énonce que l'épargne nationale engloutie dans la guerre de Crimée représente la source naturelle qui alimente la demande ? Comment l'Angleterre a-t-elle fait pour accumuler de 1792 à 1815, durant une autre guerre que celle de Crimée ? Si la source naturelle était tarie, d'où vint donc le capital ? Cependant l'Angleterre n'a pas emprunté à l'étranger. Peut-être y eût-il une source artificielle, et alors on ne peut qu'admirer le système qui mit à la disposition de la nation la source naturelle pour la guerre et la source artificielle pour les affaires. Et si cependant l'ancien capital a dû suffire à tout, est-ce par l'augmentation du taux de l'intérêt qu'il a pu doubler son efficacité ? M. Overstone croit évidemment que l'épargne annuelle du pays (qui selon lui fut consommée dans ce cas) se convertit uniquement en capital-argent. Mais lorsqu'il ne se produit aucune accumulation réelle, c'est-à-dire aucune extension ni de la production, ni des moyens de production, quelle peut être l'utilité au point de vue productif d'une accumulation de créances à payer en argent ?

Overstone confond l'augmentation de « *valeur du capital* », résultant d'une hausse du taux du profit, avec l'augmentation ayant pour cause une extension de la demande de capital-argent. Cette dernière peut cependant se produire pour des motifs absolument étrangers au taux de profit, et lui-même cite l'exemple de 1847 où elle fut provoquée par une dépréciation du capital effectif ; ce qui montre que, suivant les circonstances, il applique l'expression valeur du capital, soit au capital effectif, soit au capital-argent.

Le passage suivant donne une nouvelle preuve du peu de probité et de l'étroitesse de vues de notre Lord banquier :

3728. (Question) « *Vous disiez qu'à votre avis le taux de l'escompte est de peu d'importance pour le négociant ; voulez-vous dire ce que vous entendez par taux ordinaire du profit ?* »

M. Overstone ayant répondu qu'il lui était « impossible » de répondre, la Commission lui pose la question suivante :

3629. « *Le taux moyen du profit étant de 7 à 10 %, ne considérez-vous pas qu'une variation de 2 % du taux de l'escompte doive modifier de 7 à 8 % le taux du profit ?* »

(Posée de la sorte la question confond le taux du profit d'entreprise avec le taux du profit et perd de vue que le profit est la source commune de l'intérêt et du profit d'entreprise ; le taux de l'intérêt eut ne pas affecter le taux du profit, mais il influence toujours le profit d'entreprise). Réponse d'Overstone :

« *Plutôt que de payer un escompte qui absorbe leur profit, les entrepreneurs suspendront leurs affaires.* »

(Oui, pour autant qu'ils puissent agir de la sorte sans se ruiner. Tant que leur profit est élevé ils paient l'escompte parce qu'ils le veulent, mais quand il est bas, ils paient l'escompte parce qu'ils le doivent).

« *Qu'est-ce que l'escompte ? Pourquoi quelqu'un escompte-t-il une traite ? ... Parce qu'il se propose de grossir son capital.* »

(Non pas ; c'est parce qu'il veut rentrer plus rapidement en possession d'un capital qu'il a avancé et éviter l'arrêt de son entreprise. Il ne se propose de grossir son capital que lorsque les affaires vont bien ou qu'il spéculé avec le capital des autres, même quand les affaires ne vont pas. L'escompte n'a jamais pour but exclusif une extension de l'entreprise.)

« *Et pourquoi désire-t-il disposer d'un capital plus considérable ? Parce qu'il veut engager ce capital. Et pourquoi veut-il engager ce capital ? Parce qu'il en retirera un profit, ce qui ne serait pas le cas si l'escompte absorbait le profit.* »

Ce logicien suffisant admet donc que l'on n'escompte des traites que pour donner de l'extension aux entreprises et que l'on n'étend les entreprises que parce qu'elles rapportent du profit. L'homme d'affaires ordinaire escompte pour rentrer plus vite en possession de son capital-argent et éviter l'interruption de la reproduction, pour équilibrer le crédit qu'il donne par le crédit qu'il obtient et non pas pour se procurer un capital supplémentaire. S'il voulait donner plus d'importance à ses affaires en faisant appel au crédit, l'escompte, qui n'est qu'une transformation d'un capital-argent qu'il possède, lui serait de peu d'utilité ; il serait préférable pour lui de faire un emprunt ferme à long terme. Seul le chevalier du crédit peut penser à escompter sa « cavalerie » pour donner du souffle à son entreprise, pour couvrir une affaire malpropre par une autre qui ne l'est pas moins, pour escroquer le capital d'autrui et non pas faire du profit.

A peine M. Overstone a-t-il identifié l'escompte avec l'emprunt d'un capital supplémentaire, qu'il revient sur cette assimilation lorsqu'on le serre de plus près.

« 3730. (Question) : *Une fois engagé dans une affaire, le commerçant ne doit-il pas la continuer un certain temps, malgré la hausse du taux de l'intérêt ? - (Overstone) Il n'y a pas de doute que lorsqu'on se place à ce point de vue étroit il est plus agréable pour quelqu'un d'obtenir un capital à un intérêt inférieur qu'à un intérêt élevé.* »

Par contre, M. Overstone est loin de se placer à un point de vue étroit lorsque sans crier gare il entend par « capital » son capital de banquier et considère comme étant dépourvu de capital celui qui lui présente une traite à escompter, alors que cette traite est la contre-valeur d'un capital-marchandise que l'on demande à M. Overstone de faire passer d'une forme argent à une autre forme argent.

« 3732. *En ce qui concerne le Bank Act de 1844, pouvez-vous dire quel était approximativement le rapport du taux de l'intérêt à la réserve métallique de la Banque ? Est-il juste que lorsque cette réserve était de 9 à 10 millions, le taux de l'intérêt s'élevait à 6 ou 7 %, alors qu'il ne fut que de 3 à 4 % lorsque l'encaisse était de 16 millions ? (La question a pour but de l'amener à déclarer que le taux de l'intérêt est influencé par la valeur du capital, étant donné qu'il est influencé par la masse d'or en réserve à la Banque).* - Je ne dis pas qu'il en est

*ainsi... cependant si tel était le cas, je considère que nous devrions recourir à des mesures plus rigoureuses qu'en 1841. En effet s'il était vrai que le taux de l'intérêt, est d'autant plus bas que la réserve métallique est plus importante, nous devrions nous efforcer de pousser la réserve à une valeur infinie afin que le taux de l'intérêt tombe à zéro. »*

Cette échappatoire de mauvais goût n'ayant guère impressionné M. Cayley, celui-ci continue :

*« 3733. Admettons qu'on tente cet effort et supposons qu'il rentre 5 millions d'or dans les caves de la Banque ; la réserve sera de 16 millions pendant les six mois à venir et le taux de l'escompte tombera, mettons, à 3 ou 4 %. Comment pourra-t-on expliquer que cette baisse du taux de l'intérêt est la conséquence d'une dépression des affaires ? - J'ai parlé de la hausse récente du taux de l'intérêt et non pas de la baisse, et j'ai dit que cette hausse était liée intimement à la grande expansion des affaires. »*

Overstone a soin de ne pas répondre au raisonnement de Cayley, qui dit que si une hausse du taux de l'intérêt se produisant en même temps qu'une contraction de la réserve métallique est un signe d'expansion des affaires, une baisse du taux de l'intérêt concomitante d'un accroissement de la réserve métallique doit être le symptôme d'une dépression.

*« 3736. (Question). Je remarque que votre Seigneurie (Your Lordship, comme ne cesse de dire le texte) dit que la monnaie est l'instrument pour obtenir du capital. (L'absurdité consiste précisément à considérer comme un instrument ce qui est une forme du capital.) Lorsque la réserve métallique de la Banque d'Angleterre diminue, la grande difficulté ne consiste-elle pas au contraire en ce que les capitalistes ne peuvent pas se procurer de la monnaie ? - (Overstone) Non ; ce ne sont pas les capitalistes, mais ceux qui ne sont pas capitalistes qui cherchent à se procurer de l'argent. Et pourquoi demandent-ils de l'argent ? .... Parce que cet argent leur permet de disposer du capital des capitalistes pour exploiter les entreprises des gens qui ne sont pas des capitalistes. »*

Ce qui est affirmer que les fabricants et les négociants ne sont pas des capitalistes et que le capital des capitalistes n'est que du capital-argent.

*« 3737. Les personnes qui tirent des traites ne sont-elles donc pas des capitalistes ? Ces personnes peuvent être comme elles peuvent ne pas être des capitalistes. »*

Ici Your Lordship s'enferme.

Les questions suivantes portent sur le point de savoir si les traites des commerçants représentent les marchandises, qu'ils ont vendues ou embarquées. Il nie (3740, 3741) - ce qui est quelque peu audacieux - que les effets représentent la valeur des marchandises au même titre que les billets de banque représentent celle de l'or.

*« 3742. Le but du négociant n'est-il pas d'obtenir de l'argent ? - Non ; pour obtenir de l'argent le négociant ne tire pas, mais escompte des traites. »*

Tirer une traite c'est transformer une marchandise en une monnaie de crédit et escompter c'est échanger cette monnaie de crédit contre une autre, des billets de banque, par exemple. M. Overstone veut bien concéder ici qu'on escompte des traites pour obtenir de l'argent, alors que précédemment il considérait que l'escompte a pour but d'obtenir un capital supplémentaire et non de faire passer le capital d'une forme à une autre.

*« 3743. Que désire avant tout le monde des affaires lorsqu'il est sous le coup d'une panique, comme celles qui se sont produites d'après vous en 1825, 1837 et 1839 ? Demande-t-il du capital ou de la monnaie ayant cours légal ? - Il désire du capital pour pouvoir continuer les affaires ».*

Ce que ceux qui font des affaires demandent ce sont des moyens de paiement pour faire honneur à leurs traites et pour ne pas être obligés de vendre leurs marchandises au-dessous du prix. Mais en obtenant ces moyens de paiement, ils obtiennent en même temps du capital, même ceux qui n'en ont pas, puisqu'on leur avance une valeur sans équivalent. Par conséquent ce qu'ils désirent c'est de convertir en argent une valeur existant sous forme de marchandise ou de créance ; d'où la grande différence - abstraction faite des crises - entre un emprunt de capital et l'escompte, qui a pour seul objectif de transformer un titre de crédit en monnaie métallique ou en un autre titre de crédit.

[Je - Engels - me permets de présenter ici une observation. Pour Norman et Loyd-Overstone le banquier est toujours quelqu'un qui « avance du capital » et le client, quelqu'un qui demande du « capital ». C'est ainsi qu'Overstone dit (3729) qu'on escompte des traites « pour obtenir un capital » et (3730) qu'il est agréable de « pouvoir disposer d'un capital » à bas intérêt. De même (3736) « l'argent est l'instrument pour obtenir du capital » et (3743) en temps de panique le plus grand désir du monde des affaires est « d'avoir du capital à sa disposition ». De tout ce qu'il y a de confus dans la conception de Loyd-Overstone sur ce qu'il faut entendre par capital, il ressort cependant clairement que ce que le banquier remet à ses clients sous le nom de capital est un capital que ceux-ci ne possédaient pas encore, qui leur est avancé et qui vient s'ajouter à celui dont ils disposaient déjà.

Le banquier a tellement pris l'habitude de se considérer comme le distributeur et le prêteur du capital-argent disponible dans la société, qu'il n'est plus aucune opération dans laquelle il avance de l'argent qui ne soit à ses yeux un prêt. Tous les paiements qu'il effectue sont pour lui des avances, et cependant il n'en est ainsi que si l'argent est donné réellement en prêt ou s'il est payé pour une traite présentée à l'escompte, cas dans lequel l'avance n'est faite que jusqu'au moment de l'échéance. Tous ses paiements sont pour lui des avances, non seulement dans le sens d'avances à intérêt ou à profit qu'un particulier en tant que propriétaire d'argent se fait à lui-même en tant qu'industriel, mais dans le sens de remises à des tiers de capitaux venant s'ajouter à ceux dont ils disposent. C'est cette conception qui, en passant des bureaux de banque dans les traités d'économie politique, a donné lieu à la discussion embrouillée sur le point de savoir si les avances en espèces que le banquier fait à ses clients représentent un capital ou simplement de la monnaie, des moyens de circulation, de la *currency*. Pour éclaircir la question nous devons nous placer au point de vue des clients et nous demander ce qu'ils demandent et ce qu'ils obtiennent.

Lorsque la banque fait une avance uniquement sur crédit personnel, sans exiger un gage, la chose est claire. Le client obtient une avance d'une valeur déterminée, qui vient grossir le capital qu'il a engagé. Cette avance lui est faite en argent; elle ne représente pas seulement de la monnaie, mais aussi du *capital-argent*.

Lorsque l'avance est faite sur nantissement de valeurs, etc., elle constitue une remise d'argent à, charge de restitution. Il n'y a pas avance de capital, car les valeurs données en gage sont aussi un capital et leur valeur est même supérieure à celle du capital emprunté. L'emprunteur fait donc l'affaire, non pas parce qu'il a besoin de capital - puisque ses valeurs sont un capital - mais parce qu'il a besoin de monnaie. Il y a donc avance de *monnaie* et non de capital.

Enfin lorsque l'avance est faite contre des traites admises à l'escompte, la *forme* même de l'avance disparaît. Nous nous trouvons alors en présence d'un simple acte de vente-achat. L'endossement transmet la propriété de la traite à la banque, dont l'argent devient la propriété du client, sans qu'il soit question de restitution. Obtenir de la monnaie en espèces contre une traite ou tout autre titre de crédit n'est pas plus contracter un emprunt que d'obtenir de la monnaie en espèces contre des marchandises, du coton, du fer, du blé. D'aucune façon il ne peut être question dans cette opération d'avance de *capital*. Toute vente-achat entre commerçants est une transmission de capital et il ne peut y avoir avance que lorsqu'au lieu d'être réciproque la transmission est unilatérale et à terme.

L'escompte ne peut donner lieu à une avance de capital que lorsque la traite est une traite de complaisance, ne correspondant à aucune vente de marchandises, et pareille traite est refusée par tout banquier qui en devine la nature. Les opérations d'escompte se faisant régulièrement, le client n'obtient une avance, ni en capital, ni en monnaie. Il reçoit des espèces pour une marchandise qui est vendue.

Les cas où les clients demandent et obtiennent du capital sont donc nettement distincts de ceux où la banque leur avance ou leur vend de la monnaie. Comme M. Loyd-Overstone ne consentait que dans les cas les plus rares (je fus son client à Manchester) à avancer ses fonds sans qu'il fut couvert, nous sommes autorisés à conclure que ses belles descriptions des masses de capitaux que les généreux banquiers avancent aux fabricants qui en sont privés, se ramènent à une vulgaire fanfaronnade.

Dans le passage suivant du chapitre XXXII, Marx voit les choses comme nous : « *La demande de moyens de paiements n'est qu'une demande de convertir en monnaie, lorsque les négociants et les industriels offrent des garanties suffisantes; elle devient une demande de capital-argent, lorsque cette condition n'est pas remplie, c'est-à-dire lorsque l'avance n'a pas seulement pour but de leur remettre les moyens de paiement sous la forme qu'ils doivent présenter, mais également l'équivalent qui leur est indispensable pour faire leurs paiements* ». Plus loin, dans le chapitre XXXIII, il dit encore : « *Lorsque par suite du développement du crédit l'argent est concentré dans les -banques, ce sont celles-ci qui du moins nominalement l'avancent. Cette avance ne concerne pas l'argent se trouvant en circulation; c'est une avance de circulation et non de capitaux* ». - De son côté. M. Chapman, qui est compétent en la matière, confirme ce que nous disons des opérations d'escompte : C. A. 1857 : « *Le banquier a acheté la traite* ». Evid. Question 51,39. Nous reviendrons du reste sur cette question dans le chapitre XXVIII. - F. E.]

« 3741. Voulez-vous dire ce que vous entendez réellement par le mot *capital* ? - (Réponse d'Overstone). *Le capital se compose de différentes marchandises, au moyen desquelles l'industrie est maintenue en activité (capital consists of various commodities, by the means of which trade is carried on); il y a du capital fixe et du capital circulant. Vos navires, vos docks, vos chantiers sont du capital fixe ; vos denrées alimentaires, vos vêtements, etc., sont du capital circulant* ».

« 3745. *Le drainage de l'or par l'étranger a-t-il eu des conséquences nuisibles pour l'Angleterre ? - Non, pour autant qu'on donne à ce mot un sens rationnel* ».

(Puis vient la vieille théorie de Ricardo sur la monnaie)....

*Dans la situation naturelle des choses la monnaie est répartie dans des proportions déterminées entre les différents pays du monde, et ces proportions sont telles que le commerce entre un pays quelconque et tous les autres se ramène uniquement à des échanges. De temps en temps des facteurs perturbateurs viennent modifier cette répartition et déterminer le transfert d'une partie de monnaie d'un pays à d'autres.*

3746. *Vous vous servez maintenant du mot monnaie. Si je vous ai bien compris tantôt, vous avez appelé cela une perte de capital. - Qu'est-ce que j'ai appelé une perte de capital ?*

3747. *Le drainage de l'or. - Non, je n'ai pas dit cela. Lorsque vous considérez l'or comme un capital, c'est incontestablement une perte de capital, c'est la cession d'une certaine quantité du métal précieux dont est composée la monnaie mondiale.*

3748. *Ne disiez-vous pas précédemment qu'une variation du taux de l'escompte est simplement l'indice d'une variation de la valeur d-i capital ? - Oui.*

3749. *Et qu'en général le taux de l'escompte varie d'après la réserve métallique de la Banque d'Angleterre ? - Oui; mais j'ai déjà dit que les oscillations du taux de l'intérêt résultant de variations de la quantité de monnaie (par là il entend cette fois la quantité de l'or effectif) d'un pays sont très peu sensibles....*

« 3750. *Entendez-vous donc dire qu'une diminution de capital s'est produite lorsque l'escompte s'est élevé passagèrement, mais plus longtemps, au-dessus du taux ordinaire - Oui, une diminution dans un certain sens. Le rapport entre le capital et la demande de capital s'est modifié, mais probablement par suite d'une augmentation de la demande et non à cause d'une diminution de la quantité de capital* ».

[Or, il n'y a qu'un instant, la monnaie ou l'or sous le nom de capital, et un peu plus haut l'augmentation du taux de l'intérêt expliqué par une hausse du taux du profit résultaient, non d'une dépression, mais d'une expansion des affaires, c'est-à-dire du capital].

« 3751. Quel est donc le capital que vous visez spécialement en ce moment ? - Cela dépend du capital dont chacun a besoin. C'est le capital dont dispose la nation pour ses entreprises, de sorte que si l'importance de celles-ci devient double, il doit intervenir une augmentation considérable dans la demande de capital ».

(Ce malin banquier dédouble d'abord les entreprises et ensuite la demande de capital qui doit leur permettre de rendre cette importance deux fois plus grande. Il ne parvient pas à détacher les regards de ses guichets où les clients arrivent pour demander à M. Loyd un capital plus grand pour pouvoir dédoubler leurs affaires).

« Le capital est comme toute autre marchandise (d'après M. Loyd lui-même il n'est rien autre que l'ensemble des marchandises) « son prix varie » (le prix des marchandises varie donc doublement, une fois comme marchandises, une fois comme capital) « selon l'offre et la demande ».

« 3752. Les oscillations du taux de l'escompte sont généralement en rapport avec les variations de la réserve métallique de la Banque. Est-ce là le capital dont vous parlez ? - Non.

3753. Pourriez-vous donner un exemple d'une hausse du taux de l'escompte correspondant à un renforcement de la provision de capital de la Banque d'Angleterre ? - La Banque d'Angleterre accumule de la monnaie et non du capital.

3754. Nous disiez que le taux de l'escompte dépend de la quantité de capital ; voulez-vous dire de quel capital vous entendez parler et citer un exemple où la réserve d'or étant considérable à la Banque le taux de l'intérêt était en même temps élevé ? - Il est très probable » (ah, ah !) « que l'accumulation de l'or à la Banque coïncide avec un taux réduit de l'escompte, étant donné qu'une période de faible demande de capital » (de capital-argent, car la période 1844-45 dont il parle fut une période de prospérité~ « se prête naturellement à l'accumulation de l'instrument qui permet de disposer du capital.

3755. Vous admettez donc qu'il n'y a aucune corrélation entre le taux de l'escompte et la réserve métallique de la Banque ? - Il est possible qu'il y ait une corrélation, mais en principe il n'y en a pas » ; (le Bank Act de 1844, dont il est le père, impose cependant à la Banque de régler le taux de l'intérêt d'après sa réserve métallique) ; « les deux faits peuvent se produire simultanément (there may be a coincidence of time).

3758. Entendez-vous donc dire que lorsque l'argent est rare à cause du taux élevé de l'escompte, la difficulté, pour les commerçants de notre pays, consiste à obtenir du capital et non à se procurer de la monnaie ? - Vous confondez deux choses que je ne rapproche pas sous cette forme ; il y a à la fois difficulté de se procurer du capital et difficulté d'obtenir de l'argent et ces deux difficultés se ramènent à une difficulté unique se présentant à deux moments différents ».

Notre homme s'est de nouveau enfermé. La première difficulté est d'escompter un effet ou d'obtenir une avance sur nantissement, car il s'agit de convertir en monnaie un capital ou un titre de crédit ; cette difficulté s'exprime entr'autres par le taux élevé de l'intérêt. La monnaie étant obtenue, où la seconde difficulté gît-elle ? Est-il difficile de se dessaisir de son argent, quand il s'agit de faire un paiement ? Et s'il s'agit d'acheter, quelqu'un a-t-il jamais éprouvé des difficultés à se procurer des marchandises en temps de crise ? Supposons même que l'on se trouve en présence d'un renchérissement exceptionnel du blé ou du coton ; la difficulté ne proviendra pas de la valeur du capital-argent, c'est-à-dire du taux de l'intérêt, mais du prix de la marchandise, et cette difficulté disparaît dès que notre homme a l'argent pour acheter.

« 3760. La hausse du taux de l'escompte n'augmente-t-elle par la difficulté de se procurer de l'argent ? - Elle accroît cette difficulté, mais celle-ci ne porte pas sur l'obtention de l'argent, mais sur la forme » (c'est cette forme qui met du profit dans les poches des banquiers) « sous laquelle l'argent doit être obtenu, et cette difficulté devient de plus en plus grande en présence des complications de notre civilisation ».

« 3763 (Réponse d'Overstone). Le banquier est l'intermédiaire, qui, d'un côté, reçoit des dépôts, de l'autre, les applique, en les confiant sous forme de capital à des personnes qui, etc... »

Enfin nous savons ce qu'il entend par capital. Il transforme l'argent en capital en le « confiant » ou, sans euphémisme, en le prêtant à intérêt.

Après avoir dit qu'une variation du taux de l'escompte ne dépend pas en réalité d'une variation de la réserve métallique de la Banque ou de la quantité de monnaie existante, il répète :

« 3804. Lorsque par suite d'un drainage la monnaie existant dans un pays diminue en quantité, la valeur en augmente et la Banque d'Angleterre doit s'adapter à cette variation de la valeur de la monnaie » ; (donc à la variation de la valeur de la monnaie comme capital, c'est-à-dire à la variation du taux de l'intérêt, car la valeur de la monnaie comme monnaie (relativement aux marchandises) reste invariable) « ce que l'on exprime en langage technique en disant que le taux de l'intérêt monte ».

« 3819. Je ne confonds pas les deux. »

(Savoir la monnaie et le capital ; pour cette raison bien simple qu'il ne les distingue pas.)

« 3831. La somme très élevée qui dut être payée pour les subsistances nécessaires au pays (du blé en 1846) et qui fut en réalité du capital. »

« 3811. Les oscillations du taux de l'intérêt sont intimement liées à la situation de la réserve métallique (de la Banque d'Angleterre), car cette situation renseigne sur l'augmentation, ou la diminution de la quantité de monnaie existant dans le pays ; or suivant que cette quantité diminue ou augmente, la valeur de l'argent et le taux de l'escompte croissent ou décroissent. »

Il concède donc ici ce qu'il n'admettait pas à la question 3755.

« 3842. Il y a une étroite corrélation entre les deux »,

savoir entre la quantité d'or à l'*issue department* (département de l'émission) et la réserve de billets au *banking department* (département de la banque). « Cette fois il explique la variation du taux de l'intérêt par la variation de la quantité de monnaie, ce qui est inexact. La réserve peut diminuer lorsque la quantité de monnaie en circulation dans le pays augmente -, ce qui est le cas lorsque le public prend plus de billets sans que le trésor augmente d'une manière correspondante) ; mais alors le taux de l'intérêt augmente, la loi de 1841 assignant un import déterminé au capital de la Banque d'Angleterre. Il se garde bien de parler de ces faits, parce que la loi de 1844 décide précisément que les deux départements de la Banque doivent rester indépendants l'un de l'autre.

« 3859. *Un taux élevé du profit provoquera toujours une demande considérable de capital et par suite un accroissement de la valeur de celui-ci.* »

Cette phrase nous dit enfin comment Overstone comprend la corrélation entre la hausse du taux du profit et la demande de capital. En 1844-45 le taux du profit fut élevé dans l'industrie du coton, parce que malgré une demande considérable de produits la matière première resta à bas prix. La valeur du capital (antérieurement Overstone a appelé capital ce que chacun emploie dans son entreprise), c'est-à-dire la valeur du coton brut, ne haussa pas pour les fabricants, et le profit élevé qui en résulta engagea beaucoup de ceux-ci à emprunter de l'argent pour donner plus d'importance à leur entreprise. C'est là et non ailleurs qu'il faut chercher la cause de leurs demandes de capital-argent.

« 3889. *L'or peut être ou ne pas être de la monnaie, comme le papier peut être ou ne pas être un billet de banque.* »

« 3896. - *Vous ai-je bien compris ? Abandonnez-vous votre thèse de 1840, d'après laquelle les variations de la circulation de billets de la Banque d'Angleterre dépendent des variations de la réserve métallique ? - J'y renonce pour autant que... dans l'état actuel de nos connaissances nous devions ajouter aux billets en circulation les billets faisant partie de la réserve de la Banque.* »

Voilà qui dépasse tout. La disposition arbitraire qui permet à la Banque d'émettre autant de billets qu'elle a de réserve métallique, 14 millions et plus, a naturellement pour conséquence que son émission varie d'après les variations de sa réserve. Or « l'état actuel de nos connaissances » établit que la quantité de billets que la Banque peut fabriquer et faire passer de son *issue department* à son *banking department* (circulation qui varie suivant l'importance de la réserve métallique) ne détermine pas les variations de la circulation de billets en dehors de la Banque. Il en résulte que cette dernière - qui est la vraie circulation - est sans importance au point de vue de l'administration de la Banque, pour laquelle est seule décisive la circulation entre ses deux départements, et celle-ci ne se distingue de la circulation réelle que par la réserve. Quant à cette dernière, elle sert au public en ce qu'elle le renseigne sur l'importance que peut atteindre légalement l'émission de la Banque et par conséquent sur ce que le *banking department* peut fournir à ses clients.

Voici un exemple frappant de la mauvaise foi d'Overstone :

« 4243. *D'après vous la quantité de capital varie-t-elle d'un mois à l'autre dans des proportions telles que les changements de valeur qui en résultent, soient de nature à provoquer les oscillations du taux de l'escompte dont nous avons été témoins pendant ces dernières années ? - Le rapport entre la demande et l'offre de capital peut indubitablement varier dans une période très courte... Si la France annonçait demain qu'elle a décidé de contracter un emprunt très important, il en résulterait inévitablement en Angleterre une grande modification de la valeur de l'argent, c'est-à-dire de la valeur du capital.* »

« 4245. *Si la France annonçait que pour un motif ou l'autre elle a immédiatement besoin de 30 millions de marchandises, il y aurait une demande considérable de capital, pour me servir d'une expression plus scientifique et plus simple.* »

« 4246. *Le capital que la France se proposerait d'acheter avec la somme qu'elle aurait empruntée est une chose; la monnaie qu'elle consacrerait à cet achat est une autre chose ; est-ce la monnaie qui change de valeur ? - Nous retombons donc toujours sur la même question et, à mon avis, elle rentre plus dans le domaine de ce que le savant étudie dans son cabinet de travail que de ce que votre Commission recherche dans ses séances.* »

Et là-dessus M. Overstone se retire, mais non dans un cabinet d'études<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> A la fin du chapitre XXXII nous reviendrons sur les idées troubles d'Overstone en matière de capital.

## Chapitre XXVII : Le rôle du crédit dans la production capitaliste

L'étude du crédit nous a conduit jusqu'à présent aux observations générales suivantes :

①

Le crédit est indispensable pour l'égalisation des taux des profits, base de la production capitaliste.

②

Le crédit réduit les frais de la circulation. En effet :

1. Il permet d'économiser la monnaie métallique :

- a) en se substituant à elle pour une grande partie des transactions ;
- b) en multipliant l'emploi de la monnaie de papier ;
- c) en accélérant la circulation de l'instrument des échanges<sup>35</sup>. D'une part, cette accélération dépend purement de la technique des banques, qui avec une quantité moindre de monnaie d'argent et de papier parviennent à faire circuler une même masse de marchandises ; d'autre part, elle résulte de ce que le crédit active les métamorphoses des marchandises et par suite la vitesse de la circulation monétaire.

2. Il accélère les différentes phases de la métamorphose des marchandises et du capital, et par suite de la reproduction en général. (D'autre part il permet de distancer davantage les opérations d'achat et de vente et, à ce point de vue, il sert de base à la spéculation). Il permet une réduction du fonds de réserve, qui se traduit soit par une diminution des instruments d'échange en circulation, soit par une diminution de la partie du capital qui doit exister continuellement sous forme d'argent<sup>36</sup>.

③

Le crédit pousse à la création de sociétés par actions. D'où :

1. Une extension énorme de la production et des entreprises, qui prennent des proportions qui auraient été impossibles avec des capitalistes agissant isolément. Des entreprises dont primitivement les gouvernements seuls pouvaient se charger sont faites par des sociétés.
2. La transformation du capital privé en capital social (concentration des moyens de production et de la force de travail) et des entreprises privées en entreprises sociales, c'est-à-dire la suppression du capital en tant que propriété privée dans le cadre de la production capitaliste.
3. La transformation du capitaliste opérant lui-même en un dirigeant exploitant le capital d'autrui, et du capitaliste propriétaire en un simple propriétaire, un simple capitaliste d'argent. Même lorsque le dividende est égal au profit total, c'est-à-dire englobe l'intérêt et le profit d'entreprise (la rémunération du dirigeant n'est qu'un salaire), il est considéré comme intérêt, comme rémunération de la propriété du capital, qui dans le procès de reproduction est séparée de la fonction du capital, absolument comme dans la personne du dirigeant la fonction est séparée de la propriété. Dans ces conditions, le profit - et non plus la partie du profit, l'intérêt, qui est le profit du bailleur de fonds - est simplement l'accaparement du surtravail d'autrui, résultant de ce que les moyens de production sont transformés en capital et n'appartiennent pas aux producteurs véritables, depuis le directeur jusqu'au dernier des manœuvres. De même que dans les sociétés par actions ceux qui mettent le capital en œuvre ne sont pas ceux qui le possèdent, de même ceux qui travaillent ne sont pas ceux qui possèdent les instruments de travail et prélèvent la plus-value. Ce résultat ultime du développement de la production capitaliste est un stade qui doit être atteint inévitablement pour que le capital puisse redevenir la propriété des producteurs, non plus la propriété privée de quelques producteurs isolés, mais la propriété sociale de tous les producteurs. Ce stade sera également le point de départ de la transformation en fonctions sociales de l'appropriation individuelle du capital des fonctions qui jusque-là avaient été le corollaire des producteurs associés.

Avant d'aller plus loin, constatons encore que puisque le profit se présente exclusivement sous forme d'intérêt dans les sociétés par actions, les entreprises qui en font l'objet restent possibles même lorsqu'elles rapportent simplement l'intérêt des capitaux qui y sont engagés, ce qui est une des raisons qui s'opposent à la baisse du taux général du profit ; en effet ces entreprises ne contribuent pas nécessairement à la formation du taux général à cause de l'énorme disproportion qui s'y rencontre entre le capital constant et le capital variable.

---

<sup>35</sup> « La circulation moyenne de billets de la Banque de France était de 106 538 000 francs en 1812 et de 101 205 000 francs en 1818, alors que la circulation totale, l'ensemble des entrées et des sorties de caisse. Pendant les mêmes années, était respectivement de 2 837 712 000 et de 9 665 030 000 francs. La circulation de 1818 a donc été à celle de 1812 dans le rapport de 3 à 1. Le grand régulateur de la vitesse de la circulation est le crédit... Aussi une dépression énergique du marché financier coïncide généralement avec une circulation très abondante. » (*The Currency Question reviewed*, etc., p. 165).

« De septembre 1833 à septembre 1843, environ 300 banques d'émission ont été fondées en Grande-Bretagne ; il en est résulté une réduction de 2 ½ millions de la circulation de billets, qui de 36 035 244 £ fin septembre 1833 tomba à 33 518 544 £ fin septembre 1813. » (*l. c.*, p. 53.)

« L'activité de la circulation écossaise est telle que 100 £ lui suffisent pour liquider la même quantité d'affaires qu'en Angleterre avec 420 £ » (*op. cit.*, p. 55). Ce dernier fait se rapporte à la technique des opérations.

<sup>36</sup> « Avant l'existence des banques le capital devant fonctionner comme intermédiaire des échanges était plus considérable que ce qui était nécessaire pour la circulation des marchandises. » *Economist*, 1845, p. 238.

[Depuis que Marx a écrit ce qui précède, l'industrie a adopté de nouvelles formes d'association ; elle crée maintenant des sociétés par actions à la deuxième et à la troisième puissance. Dans tous les domaines de la grande industrie la capacité de produire se développe avec une rapidité extraordinaire et rencontre comme obstacle la lenteur de l'extension du marché, qui met des années à absorber ce qui est produit en quelques mois. De là la politique protectionniste par laquelle chaque pays cherche à se défendre contre les autres et surtout contre l'Angleterre, politique qui a pour conséquence d'augmenter artificiellement l'activité de la production intérieure. Le grand principe de la libre concurrence, tant vanté et tant adulé, en est réduit à annoncer lui-même sa banqueroute. Dans chaque pays on voit dans telle et telle branche de la production les industriels s'entendre, créer un cartel pour régler là, production et instituer une commission assignant à chaque établissement la quantité qu'il peut produire et répartissant les commandes entre tous. Cette entente entre producteurs ne se limite pas à un pays ; les cartels deviennent internationaux, comme c'est le cas du cartel anglo-allemand de l'industrie du fer. Mais cette forme de socialisation de la production est devenue elle-même insuffisante dans beaucoup de cas, où l'antagonisme des intérêts parvenait quand même à rompre l'association. On en est arrivé alors dans quelques branches à concentrer toute la production en une seule société par actions, recevant son impulsion d'une direction unique. Ce système a déjà reçu de multiples applications en Amérique et il a comme exemple le plus remarquable en Europe l'*United Alkali Trust*, qui réunit en une seule firme toute la production anglaise des alcalis. Les usines existantes, au nombre de plus de trente, ont été taxées et d'après cette évaluation leurs propriétaires ont reçu des actions du trust, dont le montant s'élevait à 5 millions de £ constitue le capital fixe de la nouvelle société. La direction technique est continuée par ceux qui l'exerçaient précédemment, mais la direction des affaires est centralisée en une direction générale. Le public a été invité à souscrire le capital circulant, le *floating capital*, d'un million de £ environ, de sorte que le trust fonctionne au capital de 6 millions de £. Dans cette branche, qui constitue la base de toute l'industrie chimique, le monopole a donc pris en Angleterre la place de la concurrence et préparé de la manière la plus satisfaisante l'expropriation par la société entière, la nation. - F. E. ]

La transformation de la production capitaliste sous l'influence des sociétés par actions exerce une influence dissolvante sur la production capitaliste elle-même. Elle provoque dans certaines industries le monopole et appelle ainsi l'intervention de l'État. Elle fait surgir une nouvelle aristocratie de la finance et une nouvelle catégorie de parasites sous forme de faiseurs de projets, lanceurs d'affaires et directeurs purement nominaux ; en un mot, tout un système de filouteries et de tromperie ayant pour base le lancement de sociétés, l'émission et le commerce d'actions. C'est la production privée sans le contrôle de la propriété privée.

#### 4

Dans une certaine limite, le crédit met à la disposition des capitalistes isolés et de ceux qui sont considérés comme tels, le capital, la propriété et le travail des autres<sup>37</sup>. (Nous faisons abstraction des sociétés par actions qui, ainsi que nous l'avons vu, ont une influence dissolvante sur la production capitaliste et exterminent l'industrie privée à mesure qu'elles envahissent de nouvelles sphères de production). Le capital qu'ils possèdent en réalité ou tout au moins aux yeux du public devient la base d'un crédit exagéré, particulièrement dans le grand commerce dont les transactions portent sur la plus grande partie des produits sociaux. Tous les ménagements et toutes les justifications plus ou moins plausibles usitées dans la production capitaliste disparaissent ici. Ce que le grand commerçant risque dans ses spéculations appartient non à lui, mais à la société, et l'on voit là combien est absurde la thèse qui fait résulter le capital de l'épargne, puisque le spéculateur désire que d'autres épargnent pour lui. [C'est ainsi que récemment toute la France avait épargné un milliard et demi pour les tripoteurs du Panama, dont les manœuvres et les opérations sont parfaitement exposées dans ces lignes, que Marx écrivait il y a plus de vingt ans. - F. E. ] L'autre thèse qui fait dériver le capital du renoncement n'est pas moins absurde en présence du luxe des hommes du grand commerce, luxe qui est même un moyen d'obtenir du crédit. Des conceptions qui se justifient jusqu'à un certain point dans une production capitaliste moins développée, perdent toute signification ici. L'échec comme le succès aboutit à la centralisation des capitaux et à l'expropriation la plus vaste, non seulement des producteurs immédiats, mais des petits et moyens capitalistes. Mais cette expropriation, qui est l'aboutissement de la production capitaliste, dont le but est d'enlever aux producteurs isolés les moyens de production pour les transférer aux producteurs associés, revêt en même temps dans la société capitaliste l'aspect opposé, puisqu'elle est le renforcement de la propriété aux mains de quelques-uns et que le crédit intervient sans cesse pour faire de plus en plus de ceux-ci de simples chevaliers de la chance. La propriété étant représentée par des actions, son mouvement et sa transmission se font par des opérations de bourse, dans lesquelles les goujons sont avalés par les brochets et les moutons dévorés par les loups. Bien qu'elle soit déjà en opposition avec l'ancienne forme, où le moyen de production social se présente comme propriété individuelle, la valeur en bourse, l'action ne sort pas du cadre de la production capitaliste, car elle ne fait que représenter sous un autre aspect l'opposition entre les deux caractères de la richesse, propriété sociale d'une part, propriété privée de l'autre.

Même les fabriques coopératives créées par les ouvriers sont destructives de l'ancienne forme, bien que leur organisation doive nécessairement reproduire partout tous les défauts du système existant. Elles suppriment cependant l'antagonisme entre le capital et le travail, étant donné que les ouvriers y sont eux-mêmes capitalistes et y appliquent les moyens de production à la mise en valeur de leur propre capital. Elles montrent comment, à un stade déterminé du développement des forces productives et des formes de production que la société y fait correspondre, un mode de production doit naturellement donner naissance à un autre. Sans la fabrique capitaliste la fabrique coopérative n'aurait pas pu se développer. Et de même

<sup>37</sup> Qu'on lise, par exemple, dans le *Times* la liste des faillites pendant une année de crise comme 1857, et que l'on compare la fortune réelle des faillis et le montant de leurs dettes. - « En réalité la capacité d'achat de ceux qui disposent d'un capital et de crédit dépasse de loin ce que peuvent concevoir ceux qui n'ont aucune accointance avec les marchés où l'on spéculé. » (Tooke, *Inquiry into the Currency Principle*, p. 73). « Un homme qui possède de nom assez de capital pour conduire régulièrement ses affaires et qui dans sa branche dispose d'un bon crédit, peut lorsqu'il a une conception optimiste de la conjoncture de l'article dont il s'occupe et s'il est favorisé par les circonstances au début et dans le cours de sa spéculation, conclure des achats dépassant de beaucoup le capital dont il dispose » (*ibidem*, p. 436.) - « Les commerçants, les fabricants, etc., font tous des affaires bien plus considérables que leur capital... Aujourd'hui, le capital est bien plus la base d'un bon crédit que la limite des transactions de n'importe quelle entreprise commerciale » (*Economist*, 1847, p. 333.)

le système capitaliste du crédit lui a été nécessaire, car celui-ci n'est pas seulement la base principale de la transformation de l'entreprise capitaliste privée en société capitaliste par actions, mais également un moyen de développement des entreprises coopératives. Les sociétés capitalistes par actions sont, comme les fabriques coopératives, des formes intermédiaires de la transformation de la production capitaliste en production associée, seulement les unes résolvent l'antagonisme entre le capital et le travail négativement et les autres positivement.

Jusqu'à présent nous avons étudié, principalement au point de vue du capital industriel, le problème du développement du crédit et de la suppression de l'appropriation du capital qui y est virtuellement inhérente. Dans les chapitres suivants nous envisagerons le crédit, tant en ce qui concerne ses effets que sa forme, au point de vue du capital productif d'intérêts, et nous aurons l'occasion de faire quelques observations économiques caractéristiques. Mais avant, notons encore ce qui suit :

Si le crédit est le levier principal de la surproduction et de la spéculation à l'excès, il en est ainsi parce que le procès de reproduction, naturellement très élastique, est forcé à l'extrême, ce qui est dû à ce que une grande partie du capital social est appliquée par des individus qui n'en sont pas propriétaires et qui s'en servent avec bien moins de prudence que les capitalistes produisant avec leurs propres capitaux. Les entraves et les limites immanentes que la mise en valeur du capital oppose à la production dans la société capitaliste, sont donc continuellement brisées<sup>38</sup> par l'organisation du crédit, qui accélère le développement matériel des forces productives et la création du marché mondial, base matérielle de l'avènement de la nouvelle forme de production. La dissolution de l'ancienne forme est d'autre part activée par les crises, dont le crédit accentue la fréquence.

Le crédit a donc ce double caractère d'être, d'une part, le pivot de la production capitaliste, le facteur qui transforme en un colossal jeu de spéculation l'enrichissement par le travail d'autrui et qui ramène à un nombre de plus en plus restreint ceux qui exploitent la richesse nationale ; d'être, d'autre part, un agent préparant la transition de la production actuelle à une forme nouvelle. C'est ce double aspect qui fait des prêchers du crédit, depuis Law jusque Isaac Pereire, à la fois des charlatans et des prophètes.

---

<sup>38</sup> Th. Chalmers.

## Chapitre XXVIII : L'instrument de circulation et le capital. Théories de Tooke et Fullarton.

Tooke<sup>39</sup>, Wilson et d'autres, qui confondent à plaisir l'argent, instrument de circulation, avec l'argent, capital-argent sous une forme générale et avec l'argent productif d'intérêt (*moneyed capital*), établissent deux distinctions entre l'instrument de circulation et le capital.

L'instrument de circulation circule comme *monnaie* lorsqu'il est affecté à la *dépense du revenu*, c'est-à-dire aux transactions entre les consommateurs improductifs et les petits négociants, dénomination sous laquelle il faut comprendre tous ceux qui vendent des produits à la consommation improductive, à l'exclusion de la consommation productive, c'est-à-dire la production. Bien que dans cette fonction l'argent circule comme monnaie, il ne contribue pas moins au *renouvellement incessant du capital*. Dans chaque pays une quantité déterminée d'argent est affectée à cette fonction.

Par contre l'argent est *capital* dès qu'il sert à la *transmission du capital*, soit comme moyen d'achat (instrument de circulation), soit comme moyen de paiement. Ce n'est donc pas sa fonction de moyen d'achat ou de paiement qui le distingue de la monnaie, car il peut servir de moyen d'achat dans les transactions à argent comptant entre négociants et négociants et il peut servir de moyen de paiement entre négociant et consommateur, du moment que le crédit intervient et que le revenu est dépensé avant d'être perçu.

La différence réside dans ce fait que lorsque l'argent est capital il ne renouvelle pas seulement le capital du vendeur, mais est dépensé comme capital par l'acheteur. Elle provient donc de ce que, d'une part, l'argent est une *forme du revenu*, de l'autre, une *forme du capital*, et non de ce que d'un côté il serait question de circulation et de l'autre de capital. Qu'il s'agisse de transactions entre négociants ou de transactions entre négociants et consommateurs, il faut dans un cas comme dans l'autre qu'une quantité suffisante d'argent *circule* et cette *circulation* est la même pour les *deux* fonctions.

La théorie de Tooke donne lieu à plusieurs confusions, parce que :

1. elle confond les caractères fonctionnels ;
2. elle tient compte de la quantité d'argent en circulation pour les deux fonctions confondues en une seule ;
3. elle se préoccupe du rapport des quantités d'instruments de circulation nécessaires pour les deux fractions, par conséquent pour les deux sphères du procès de reproduction.

1/ Que l'argent serve à dépenser un revenu ou à transmettre un capital, il fonctionne pour permettre un achat, une vente ou un paiement, il agit comme moyen d'achat ou de paiement, en un mot comme instrument de circulation. Peu importe à ce point de vue le rôle qu'il joue dans les comptes de ceux qui le dépensent ou de ceux qui le reçoivent, qu'il soit pour eux un capital ou un revenu. Bien que les catégories d'argent circulant dans les deux sphères soient différentes, c'est la même monnaie, par exemple un billet de cinq livres, qui passe d'une sphère à l'autre et accomplit alternativement les deux fonctions; ce qui est d'ailleurs inévitable, le petit commerçant ne pouvant donner à son capital d'autre forme que celle de la monnaie qu'il reçoit de ses clients. On peut admettre que la véritable monnaie divisionnaire a son centre de circulation dans la sphère du petit commerce, ce qui ne veut pas dire que le petit commerçant ne reçoive pas également de la monnaie à pouvoir libérateur absolu, des livres sterling et des billets de 5 à 10 £ ; mais ces pièces d'or et ces billets ainsi que la monnaie divisionnaire dont il n'a pas l'emploi direct, il les dépose journalièrement ou hebdomadairement chez le banquier qui opère pour lui le paiement de ses achats. Ces pièces d'or et ces billets sortent ensuite des banques, se distribuent dans le public qui les reçoit en qualité de consommateur ou comme revenu, et reviennent à la caisse du petit commerçant dont ils renouvellent le capital ou reconstituent le revenu. Ce dernier fait, qui est important, est complètement perdu de vue par Tooke. Dès que l'argent est avancé comme capital-argent pour commencer un procès de reproduction (Vol. II, première partie) la valeur capital existe comme telle : dans les marchandises produites, il n'y a plus seulement le capital, mais aussi la plus-value, il n'y a plus le capital primitif, mais le capital transformé, portant en lui une source de revenu. La marchandise que le petit négociant donne en échange de l'argent qui reflue dans sa caisse, est à son point de vue un capital augmenté de profit, son capital plus son revenu. Cet argent reconstitue en même temps son capital sous forme de monnaie.

Il est donc contraire aux faits de transformer en une différence entre la circulation et le capital une distinction qui existe entre la circulation du revenu et la circulation du capital. Tooke donne dans cette erreur parce qu'il se place uniquement au point de vue des banques d'émission. Les billets que celles-ci mettent en circulation ne leur coûtent que des dépenses de papier et d'impression. Ce sont des titres de crédit sur leur caisse, qui leur rapportent de l'argent et sont un moyen de mise en

---

<sup>39</sup> Nous reproduisons ici le texte original de Tooke dont nous avons donné un extrait p. 447 : « *The business of bankers, setting aside the issue of promissory notes payable on demand, may be divided into two branches, corresponding with the distinction pointed out by Dr. Smith of the transactions between dealers and dealers, and between dealers and consumers. One branch of the bankers' business is to collect capital from those who have not immediate employment for it, and to distribute or transfer it to those who have. The other branch, is to receive deposits of the incomes of their customers, and to pay out the amount, as it is wanted for expenditure by the latter in the objects of their consumption the former being a circulation of capital, the latter of currency* » (Tooke, *Inquiry into the Currency Principle*, p. 36) - La première branche est « *the concentration of capital on the one hand and the distribution of it on the other* », la seconde est « *administering the circulation for local purposes of the district* », *ibid.*, p.37.- Kinnear se rapproche bien plus de la conception exacte dans le passage suivant : « L'argent est employé à deux opérations distinctes. Comme instrument d'échange entre commerçants il accomplit des transferts de capitaux, c'est-à-dire l'échange d'un capital déterminé en argent contre un capital égal en marchandise. Mais l'argent consacré au paiement des salaires ou aux ventes-achats entre les négociants et les consommateurs n'est pas du capital, mais du revenu ; il représente la fraction du revenu social qui est employée aux dépenses journalières. Cet argent est employé journalièrement à la circulation et c'est lui seul que dans le sens strict du mot on peut appeler moyen de circulation (*currency*). Les avances de capital dépendent exclusivement de la volonté des banquiers et des autres possesseurs de capitaux, car on trouve toujours des emprunteurs ; mais l'importance des moyens de circulation dépend des besoins de la société, au sein de laquelle l'argent est consacré aux dépenses quotidiennes » (J. G. Kinnear, *The Crisis and the Currency*, London, 1847).

valeur de leur capital ; mais ils sont distincts de leur capital, que celui-ci leur appartienne ou soit emprunté, et c'est pour cette raison qu'elles font une distinction entre la circulation et le capital, distinction qui doit rester en dehors de la conception théorique, surtout de celle exposée par Tooke.

2/ Le caractère de l'argent comme instrument de circulation n'est pas influencé par la fonction qui lui est assignée, qu'il représente le revenu ou le capital. Lorsqu'il est dépensé comme revenu, il fonctionne surtout comme *instrument de circulation* (monnaie), parce que les ventes et les achats sont divisés et éparpillés et que les ouvriers, qui constituent la plus grande partie de ceux qui dépensent du revenu, ne peuvent guère acheter à crédit. Lorsqu'il s'agit au contraire de transactions dans le monde du commerce, où l'instrument de circulation représente le capital, l'argent fonctionne avant tout comme *moyen de paiement*, tant à cause de la concentration que du rôle important joué par le crédit. Mais cette distinction entre l'argent, moyen de paiement, et l'argent, moyen d'achat (instrument de circulation), appartient à l'argent en propre et ne provient pas d'une distinction entre l'argent et le capital ; de même que ce n'est pas parce que dans le petit commerce il circule avant tout du cuivre et de l'argent et dans le grand commerce avant tout de l'or, que la différence entre le cuivre et l'argent d'une part et l'or de l'autre puisse correspondre à une différence entre la circulation et le capital.

L'argent circulant, soit comme moyen d'achat, soit comme moyen de paiement - quelle que soit la sphère dans laquelle il circule, qu'il fonctionne comme capital ou comme revenu - est soumis, en ce qui concerne sa masse, aux lois que nous avons développées (Vol. I, chap. III, 2 b) en étudiant la circulation simple de la marchandise. Dans les deux cas la quantité d'argent en circulation (la *currency*) est déterminée par la rapidité de la circulation, l'activité du fonctionnement des pièces de monnaie dans un temps donné, le nombre d'achats et de ventes ou de paiements s'effectuant simultanément, le prix global des marchandises en circulation, enfin les comptes qui sont à balancer. La quantité d'argent nécessaire est déterminée exclusivement par sa fonction de moyen d'achat et de paiement et n'est influencée d'aucune manière par la fonction de capital ou de revenu que l'argent accomplit pour celui qui le dépense ou le reçoit.

3/ Un rapport interne relie les deux sphères du procès de reproduction, étant donné que d'une part la masse des revenus détermine l'importance de la consommation, et que d'autre part la masse du capital circulant dans la production et le commerce caractérise la rapidité du procès de reproduction. Cependant des circonstances identiques ont des effets différents et même opposés sur les quantités d'argent circulant dans les deux sphères ou sur les quantités de la circulation, comme disent les Anglais dans le langage des banques. De nouveau ce fait donne lieu à la distinction erronée que Tooke établit entre la circulation et le capital ; mais ce n'est pas parce que ces messieurs de la théorie du *currency principle* confondent deux choses bien distinctes, qu'il est permis d'introduire cette confusion dans la science.

Lorsque le procès de reproduction traverse une période d'accélération et d'énergie. lorsque la prospérité règne, les ouvriers trouvent facilement à s'occuper et voient leurs salaires monter. En même temps augmentent les revenus des capitalistes et s'élargit d'une manière générale la consommation. Les prix s'élèvent régulièrement pour les produits essentiels. Il en résulte que la quantité de monnaie en circulation doit suivre parallèlement une marche ascendante, du moins dans certaines limites, l'accélération de la circulation pouvant jusqu'à un certain point suppléer à l'extension de l'instrument monétaire. La partie du revenu social, qui est représentée par les salaires et qui est constituée par le capital variable que les capitalistes doivent avancer en argent, ne peut circuler alors qu'à la condition que la quantité de monnaie soit renforcée. Mais il faut bien se garder de porter cette quantité deux fois en compte, une fois comme argent nécessaire pour la circulation du capital variable et une seconde fois comme argent indispensable pour la circulation du revenu des ouvriers. En effet, le salaire payé aux ouvriers est dépensé en achats au petit commerce, qui le fait rentrer assez régulièrement toutes les semaines dans les banques, après l'avoir utilisé à un certain nombre de petites transactions ; l'argent reflue donc sans difficulté aux capitalistes industriels, et les besoins d'argent de ceux-ci n'augmentent nullement parce qu'ils ont plus de salaires à payer et qu'il faut plus de monnaie pour la circulation de leur capital variable.

Le résultat d'une période de prospérité est de faire augmenter dans une large mesure la masse des instruments de circulation servant à la dépense des revenus.

Quant à la circulation intervenant exclusivement entre capitalistes et servant à la transmission du capital, elle est réglée directement comme rapidité par le crédit ; aussi la masse d'instruments de circulation nécessaire pour solder les comptes et même pour les achats au comptant est soumise à une diminution relative. Alors même qu'elle augmente d'une manière absolue et quelles que soient les circonstances, elle diminue relativement à l'expansion du procès de reproduction : d'une part les paiements sans l'intervention de la monnaie augmentent en importance ; d'autre part le mouvement de la même quantité d'argent fonctionnant comme moyen d'achat et de paiement est accéléré. Une même quantité d'argent assure le reflux d'une masse plus considérable de capitaux.

---

En somme, pendant les périodes de prospérité, la circulation monétaire est abondante (*full*), parce que la dépense de revenu augmente d'une manière absolue, bien que la transmission des capitaux se contracte relativement.

Ainsi que nous l'avons vu dans la première partie du deuxième volume, le reflux de l'argent correspond à la transformation A-M-A' du capital-marchandise en argent. L'intervention du crédit a pour effet de rendre le reflux en espèces indépendant du reflux effectif, tant pour le capitaliste industriel que pour le commerçant. Vendant tous les deux à crédit, leurs marchandises sont aliénées avant que l'équivalent leur soit remis en argent ; mais comme ils achètent également à crédit, la valeur de leurs marchandises leur est déjà restituée, soit sous forme de capital productif, soit sous forme de capital-marchandise, avant qu'elle soit réellement reconvertie en argent et que les paiements soient arrivés à échéance. Lorsque les affaires prospèrent le reflux se fait facilement et sans obstacle : le petit commerçant paie régulièrement le négociant de gros, celui-ci le fabricant, et ce dernier l'importateur de matières premières. Et ce reflux rapide et assuré se maintient en apparence longtemps après que la prospérité a disparu, grâce au crédit qui continue à fonctionner et qui substitue des rentrées d'argent sur le papier aux rentrées réelles. Les banques devinent la situation (voir plus haut, p. 457, la déclaration du directeur de la Banque de Liverpool) dès que leurs clients leur remettent plus de traites que d'argent.

Je répéterai encore ici ce que j'ai déjà écrit en 1859 dans *Zur Kritik der politischen Ökonomie* (p. 83, 84.) :

« Pendant les périodes où le crédit domine, la rapidité de la circulation monétaire augmente plus que les prix des marchandises, tandis que la régression du crédit est accompagnée d'une baisse des prix plus lente que la diminution de la vitesse de la circulation. »

Pendant les périodes de crise le contraire se passe de ce que nous venons de constater pour les périodes de prospérité. La circulation des moyens d'achat (pour la dépense du revenu) se contracte, les prix et les salaires baissent, le nombre des ouvriers occupés diminue et la masse des transactions devient plus petite. Par contre, dans la circulation des moyens de paiement le besoin d'avances d'argent devient plus grand à mesure que le crédit devient plus difficile, un point sur lequel nous reviendrons plus loin.

Il est hors de doute que la baisse du crédit, qui est le résultat d'un ralentissement du procès de reproduction, entraîne une diminution de la masse d'instruments de circulation nécessaire pour la dépense du revenu et une augmentation de celle indispensable pour la transmission du capital. Mais il convient d'examiner jusqu'à quel point cette conclusion est d'accord avec celle formulée par Fullarton et d'autres :

« Une demande d'emprunt de capital et une demande d'instruments de circulation supplémentaires sont des choses toutes différentes et qui ne se produisent guère simultanément »<sup>40</sup>.

D'abord il est évident qu'en temps de prospérité la demande d'instruments de circulation doit augmenter. Mais il est non moins vrai que si un fabricant, qui est amené à augmenter sa dépense de capital sous forme d'argent, demande à la banque où il dispose d'un crédit une plus grande quantité d'or ou de billets de banque, sa demande ne porte pas sur du capital, mais sur la forme spéciale sous laquelle il veut dépenser son capital ; sa demande se rapporte exclusivement à la forme technique sous laquelle il met son capital en circulation. C'est ainsi que suivant le développement du crédit, le même capital variable, le paiement de la même masse de salaires, exige dans tel pays une plus grande masse d'instruments de circulation que dans tel autre, une plus grande masse, par ex., en Angleterre qu'en Écosse, et une plus grande en Allemagne qu'en Angleterre. De même en agriculture, le même capital en activité dans le procès de reproduction exige suivant les saisons des quantités différentes de monnaie pour l'exercice de sa fonction.

L'opposition signalée par Fullarton n'est donc pas fondée. Ce n'est pas, comme il le dit, le renforcement de la demande d'emprunts qui distingue les périodes de dépression des périodes de prospérité, mais la facilité avec laquelle cette demande est accueillie lorsque les affaires sont prospères et la difficulté qu'elle rencontre lorsqu'elles sont dans le marasme. Et ce sont précisément le développement extraordinaire du crédit pendant les périodes de prospérité et l'énorme condescendance avec laquelle les demandes considérables d'emprunt sont accueillies, qui sont les causes des difficultés que rencontre le crédit dans les périodes de crise. Les deux périodes ne se différencient donc pas par l'importance des demandes d'emprunt ; mais bien, ainsi que nous l'avons constaté plus haut, en ce que dans les temps prospères c'est la demande d'instruments de circulation pour les transactions entre consommateurs et commerçants qui prédomine, et que dans les périodes de crise c'est la demande d'instruments de circulation pour les transactions entre capitalistes qui sévit, alors que l'autre diminue.

<sup>40</sup> « A demand for capital on loan and a demand for additional circulation are quite distinct things, and not often found associated. » (Fullarton, op. cit., p. 82. En tête du chapitre V). - « C'est en effet une grande erreur de s'imaginer que la demande d'avance d'argent (c'est-à-dire la demande d'emprunt d'un capital) est la même chose que la demande de moyens de circulation supplémentaires, ou de croire que les deux sont fréquemment associées. Chacune prend naissance dans des circonstances qui l'affectent particulièrement et qui sont loin d'être les mêmes pour l'une et l'autre. Lorsque tout annonce la prospérité, lorsque les salaires, sont élevés, lorsque les prix montent et que les fabriques sont occupées, il se produit généralement une demande de moyens de circulation supplémentaires, parce que les paiements deviennent plus considérables et plus nombreux. Au contraire, c'est principalement à un stade plus avancé du cycle commercial, lorsque les difficultés commencent à surgir, lorsque les marchés sont encombrés et que l'argent rentre difficilement, que l'intérêt hausse et que la Banque est assaillie de demandes d'avances de capital. Il est vrai que la Banque ne peut avancer du capital qu'au moyen de ses billets et que refuser ceux-ci c'est refuser de faire l'avance. Une fois l'avance accordée tout s'adapte aux nécessités du marché ; le prêt persiste et le moyen de circulation, lorsqu'il n'est plus nécessaire, retourne à la Banque qui l'a émis. Aussi un examen même superficiel des Rapports parlementaires convaincra tout le monde que les *securities* détenues par la Banque d'Angleterre sont plus fréquemment en raison inverse qu'en raison directe de la circulation ; de sorte que l'exemple de ce grand établissement ne contredit pas à la théorie que défendent avec tant d'insistance les banquiers de province et d'après laquelle aucune banque ne peut élargir sa circulation lorsque celle-ci est déjà adéquate aux buts auxquels répond généralement une circulation de billets de banque. En effet, toute avance au-delà de cette limite ne pourrait être prise que sur le capital de la banque, qui serait obligée soit de vendre une partie des garanties qu'elle a en réserve, soit de renoncer à faire de nouveaux placements contre des garanties de cette espèce. Le tableau concernant la période 1838 à 1840, qui accompagne les Rapports parlementaires et auquel je me suis rapporté dans une page précédente, fournit de nombreux exemples qui confirment ce principe, mais il y en a deux sur lesquels je désire insister. Le 3 janvier 1837, alors que la Banque faisait appel à toutes ses ressources pour maintenir le crédit et tenir tête aux difficultés du marché financier, ses avances pour des opérations de prêt et d'escompte s'élevaient à la somme énorme de 17 022 000 £, un chiffre qui n'avait guère été atteint depuis la guerre et qui représentait presque l'ensemble de l'émission. Et cependant sa circulation de billets n'était à cette date que de 17 076 000 £ ! D'autre part, le 4 juin 1833, la circulation atteignait 18 892 000 £ alors que le montant des garanties n'était que de 972 000 £, la somme probablement la plus faible qui se soit présentée pendant ce dernier demi-siècle ! » (Fullarton, *l.c.*, p. 97, 98). Qu'une *demand for pecuniary accommodation* (une demande d'emprunt de capital) n'est nullement identique à une *demand for gold* (une demande de monnaie, que Wilson, Tooke et d'autres appellent une demande de capital), c'est ce qui résulte clairement de la déclaration suivante de M. Weguelin, gouverneur de la Banque d'Angleterre : « L'escompte de traites jusqu'à ce montant (un million par jour, trois jours durant) ne diminuerait pas la réserve (de billets de banque) si le public ne désirait pas un renforcement de la circulation active. Les billets émis en échange des traites escomptées nous reviendraient par le canal des banques et des déposants. Si ces transactions n'ont pas pour but l'exportation de l'or ou si, la panique ne se déclarant pas dans le pays, le public conserve ses billets au lieu de les présenter aux banques, la réserve ne sera pas affectée par ces événements. » - « La Banque peut escompter journalièrement un million et demi - et cela se présente couramment - sans que sa réserve en souffre le moins du monde. Les billets de banque rentrent par les déposants, et la seule différence qui se manifeste, c'est le simple report d'un compte à l'autre. » (*Report on Bank Acts, 1857. Evidence*, n° 241, 500). Les billets servent donc exclusivement dans ce cas comme moyen de reports de crédits.

Fullarton et d'autres signalent comme très important ce fait que lorsque les *securities*, les gages et les traites, affluent en masse à la Banque d'Angleterre, la circulation en billets de celle-ci diminue et réciproquement. La quantité de *securities* dépend de l'importance des escomptes et des avances sur gages. C'est ainsi que Fullarton dit dans le passage que nous reproduisons en note à la page 503 : les *securities* varient généralement à la Banque d'Angleterre en sens inverse de la circulation en billets, et ceci confirme le principe admis de tout temps par les banques privées qu'aucune banque ne peut pousser son émission de billets au delà d'une limite déterminée par les besoins du public; veut-elle faire des avances au delà de cette limite, il faut qu'elle les prenne sur son capital, soit en convertissant des titres, soit en y affectant des rentrées d'argent que sans cela elle aurait converties en titres.

Ce passage nous fait voir en même temps ce que Fullarton entend par capital. Lorsque la banque ne parvient plus à faire des avances avec ses propres billets - qui ne lui coûtent rien - à quoi a-t-elle recours ? Elle vend les *securities* qu'elle a en réserve, des fonds publics, des actions, des titres quelconques portant intérêts. Mais pourquoi vend-elle ces titres ? Pour se procurer de l'argent, de l'or ou des billets de banque, comme ceux de la Banque d'Angleterre, ayant cours légal. Ce qu'elle avance dans cette opération est en tout état de cause de la monnaie et cette monnaie constitue dès lors une partie de son capital. La chose est évidente quand elle avance de l'or ; il en est de même quand elle avance des billets, puisque pour les obtenir, elle a dû vendre des titres portant intérêts. Lorsqu'il s'agit d'une banque privée, elle n'obtient, en échange des titres qu'elle vend, que des billets de la banque d'Angleterre ou des billets de sa propre émission, car elle accepterait difficilement en paiement des billets d'une autre banque; quand il s'agit de la Banque d'Angleterre, elle se voit forcée de donner en échange de ses propres billets, c'est-à-dire du capital, des titres portant intérêts, sans compter qu'elle retire par là ses propres billets de la circulation si elle remet ensuite ces billets en circulation ou si elle émet un lot de nouveaux billets du même import, ces billets représentent du capital : ils seront remis comme avances à des capitalistes ou seront reconvertis en titres ou fonds publics lorsque plus tard la demande qui les a rendus nécessaires n'existera plus. Dans toutes ces opérations le mot capital a le sens qu'on lui donne dans le langage des banques, où l'on dit que le banquier touche à son capital lorsqu'il se voit obligé de prêter plus d'argent que son crédit ne le comporte.

Tout le monde sait que la Banque d'Angleterre fait toutes ses avances en billets de son émission. Or, d'après la règle énoncée par Fullarton, la Banque voit diminuer sa circulation en billets à mesure qu'augmentent ses escomptes et ses prêts sur gages, c'est-à-dire ses avances.

Comment les billets refluent-ils donc à la Banque ?

La réponse est très simple lorsque la situation résulte d'une balance défavorable et qu'elle a pour but de permettre une exportation d'or. Les traites sont escomptées en billets, ceux-ci sont échangés à la Banque même, à son *issue department*, contre de l'or et cet or est envoyé à l'étranger. C'est absolument comme si la Banque escomptait directement en or. Une situation de ce genre, qui dans certaines circonstances donne lieu à des demandes de 7 à 10 millions de livres sterling, n'ajoute pas même un billet de cinq livres à la circulation intérieure du pays, et si parlant de l'opération de la Banque, on dit qu'elle a avancé du capital et non des instruments de circulation, cette phrase a un double sens. Elle dit : d'abord que la Banque a avancé, non des titres de crédit, mais une valeur réelle, une partie de son capital ou des capitaux qu'elle a en dépôt; ensuite que la Banque a avancé de l'argent, non pour la circulation intérieure, mais pour la circulation internationale, laquelle ne se contente pas d'une monnaie ayant la forme d'une valeur, mais veut une monnaie ayant une valeur intrinsèque, l'or. Bien que cet or représente du capital tant pour la Banque que pour ceux qui l'exportent, il a été demandé, non à titre de capital, mais à titre de monnaie. La demande en est devenue nécessaire à un moment où les marchés étrangers regorgeaient de marchandises anglaises qu'ils ne parvenaient pas à écouler; ce qu'il fallait alors en Angleterre, ce n'était pas du capital en tant que *capital*, mais du capital en tant que *monnaie*, sous la forme qui en fait une marchandise universelle, sous la forme de métal précieux. Les exportations d'or ne sont donc pas, comme le disent Fullarton, Tooke et d'autres, *a mere question of capital*, une simple question de capital, mais *a question of money*, une question de monnaie (de monnaie dans une fonction spécifique). Le fait qu'elles ne sont pas une question de circulation *intérieure* comme le prétendent les gens du *currency principle* ne démontre pas, comme le croient Fullarton et d'autres qu'il s'agit d'une simple question de capital. « Que le capital (il s'agit de l'argent servant à, payer des millions de *quarters* de blés étrangers qu'on avait dû acheter parce que la récolte avait manqué en Irlande) soit transmis en marchandises ou en espèces, la nature de la transaction n'en est nullement affectée » (Fullarton, *op. cit.*, p. 131). Ce qui est affecté, c'est le point de savoir si de l'or sera exporté ou non ; or le capital devra être transmis en or, parce qu'il ne peut pas du tout ou qu'il ne peut qu'avec une très grande perte être transmis en marchandises.

Les banques modernes éprouvent pour les exportations d'or une peur qui dépasse tout ce qu'a pu rêver le système monétaire, pour lequel les métaux précieux représentent la seule vraie richesse. Écoutons l'interrogatoire de M. Morris, gouverneur de la Banque d'Angleterre, dans l'enquête faite par le Comité parlementaire sur la crise de 1847-48 :

*Question 3846. Au sujet de la dépréciation des produits en stocks et du capital fixe, n'est-il pas à votre connaissance que tout le capital engagé dans les stocks et les produits de toute nature a été déprécié dans la même mesure, que des laines, des cotons et des soies brutes ont été expédiés sur le continent à des prix dérisoires et que le sucre, le café et le thé n'ont pu être écoulés qu'au prix de grands sacrifices comme dans les ventes forcées ? - Le pays dut inévitablement s'imposer un sacrifice considérable pour compenser l'exportation de l'or, qui avait été la conséquence de l'énorme importation de matières alimentaires.*

*Question 3848. N'êtes-vous pas d'avis qu'il aurait mieux valu recourir aux 8 millions de £ constituant le trésor de la Banque, que de chercher à rentrer en possession de l'or au prix de pareils sacrifices ? - Non, je ne suis pas de cet avis ».*

C'est donc bien l'or qui est considéré ici comme la seule vraie richesse.

La découverte de Tooke que signale Fullarton (p. 121), savoir « qu'à part une ou deux exceptions pouvant être expliquées d'une manière satisfaisante, chaque baisse du change suivie d'un drainage de l'or a coïncidé partout, pendant le dernier demi-siècle, avec une restriction de l'instrument circulatoire et vice versa », démontre que ces drainages de l'or se produisent

le plus généralement après une période de fièvre et de spéculation « comme un signal d'affaissement ... annonçant que le marché est encombré, que l'étranger cesse de demander nos produits, que les rentrées d'argent sont retardées, et comme la suite inévitable du marasme du commerce, de la fermeture des usines, de la misère de la classe ouvrière et d'une stagnation générale de l'industrie et des entreprises » (p. 129).

Cette explication répond victorieusement à la thèse des gens du *currency principle* qui soutiennent « qu'une circulation intense chasse l'or tandis qu'une circulation faible l'attire », thèse qui est d'ailleurs contredite par les faits, étant donné que la Banque d'Angleterre dispose toujours d'une forte réserve d'or pendant les périodes de prospérité et que cette réserve se constitue toujours pendant les périodes d'abatement et de stagnation qui suivent les crises.

La vérité, en ce qui concerne les drainages de l'or, c'est que la demande de moyens *internationaux* de circulation et de paiement est différente de la demande de moyens de circulation et de paiement pour *l'intérieur* (« *the existence of a drain does not necessarily imply any diminution of the internal demand for circulation* », dit Fullarton, p. 112) et que l'exportation de métaux précieux, leur incorporation à la circulation internationale, diffère totalement de l'introduction de billets et de monnaie dans la circulation intérieure. Au surplus j'ai démontré précédemment que le mouvement du trésor constitué comme fonds de réserve pour les paiements internationaux est en lui-même complètement indépendant du mouvement de l'argent comme moyen de circulation. De sorte que si une complication se produit, elle résulte de ce que les fonctions très différentes du trésor résultant de sa qualité de monnaie ont pour base un fonds de réserve unique, fournissant les moyens de paiement pour l'intérieur, les moyens de circulation et la monnaie mondiale, ce qui a pour conséquence que dans des conditions données un drainage de l'or de la Banque pour la circulation à l'intérieur peut coïncider avec une exportation de métaux précieux. Elle résulte en outre de ce que dans des pays où le crédit et les instruments de crédit sont largement développés, on a sans raison assigné au trésor la fonction de servir de fonds de garantie pour la conversion des billets de banque, cause à laquelle il faut ajouter :

1. la concentration du fonds de réserve national en une banque unique ;
2. la réduction au minimum de ce fonds de réserve.

D'où cette plainte de Fullarton (p. 143) :

*« On ne peut comparer le silence parfait et la condescendance avec lesquelles les variations de l'échange, sont accueillies dans les pays du continent avec l'inquiétude fiévreuse et la panique qui s'emparent de l'Angleterre chaque fois que le trésor de la Banque semble approcher du point où il sera épuisé, sans être frappé du grand avantage qu'une circulation métallique présente sous ce rapport ».*

Abstraction faite du drainage de l'or, comment une banque d'émission, telle la Banque d'Angleterre, peut-elle augmenter ses avances d'argent sans renforcer son émission ?

Tous les billets de banque sortis du portefeuille de la Banque, qu'ils circulent ou qu'ils dorment dans les coffres-forts des particuliers, sont considérés par la banque comme étant en circulation, comme ne lui appartenant plus. La banque donne-t-elle plus d'importance à ses opérations d'escompte et de prêt, à ses avances sur gages, les billets de banque qu'elle émet à cet effet doivent lui faire retour, car sans cela ils renforceraient la circulation, ce qui ne doit pas être. Ce retour des billets à la banque peut se faire de deux manières :

*Primo*. - La banque remet à A des billets contre un dépôt de titres ; A les emploie pour solder des traites qu'il doit à B et B les dépose à la banque. La circulation des billets est donc terminée, mais l'emprunt de A persiste. (*The loan remains, and the currency, if not wanted, finds us way back to the issuer*. Fullarton, p. 97). Les billets que la Banque avait remis à A sont rentrés dans son portefeuille ; par contre elle est créancière de A ou des personnes sur lesquelles sont tirées les traites escomptées par A, et elle est débitrice de B de la somme représentée par les billets qu'il lui a restitués. B dispose donc d'une partie du capital de la banque.

*Secundo*. - A paie B et B lui-même ou C, à qui il a remis les billets en paiement, emploie ces billets pour payer directement ou indirectement des traites à la banque. Cette fois la banque reçoit en paiement ses propres billets et la transaction est terminée (sauf que A doit restituer à la banque l'argent qu'elle lui a prêté).

Cette avance que la banque fait à A, doit-elle être considérée comme une avance de capital ou comme une simple avance de moyens de paiement<sup>41</sup> ?

[La réponse à cette question dépend de la nature même de l'avance, pour laquelle trois cas sont à distinguer :

*Premier cas*. - L'avance a été faite à A sur crédit personnel, sans aucune autre garantie. Dans ce cas la banque lui a avancé, non seulement des moyens de paiement, mais un nouveau capital qu'il peut employer et mettre en valeur comme capital supplémentaire jusqu'au moment où il en fera la restitution.

*Deuxième cas*. - A a donné en nantissement à la banque des valeurs, des fonds publics ou des actions, et a reçu comme avance en espèces les deux tiers, par exemple, de leur valeur à la cote du jour. Cette fois il a reçu des moyens de paiement dont il avait besoin, mais non un capital supplémentaire, car il a remis à la banque un capital d'une valeur supérieure à celui qu'il en a reçu. Ce capital d'une valeur plus grande revêtait une forme, celle de capital productif d'intérêt, qui n'était pas celle, de la forme de moyens de paiement, qui était indispensable pour l'usage qui devait en être fait momentanément, étant donné que A n'avait aucune raison pour le convertir par la vente en moyens de paiement. Ces valeurs que A a données en nantissement avaient entre autres destinations celle de servir de capital de réserve et c'est ce rôle qu'il leur a fait jouer. Il y a donc eu entre A et la banque un échange réciproque et momentané de capitaux, dont le résultat a été non de procurer à A un capital supplémentaire (au contraire), mais de lui faire obtenir des moyens de paiement dont il avait besoin. En ce qui

<sup>41</sup> Le passage qui suit était incompréhensible dans le manuscrit et a dû être remanié entièrement (il s'agit de la partie entre parenthèses). La question qui y est traitée a déjà été examinée à un autre point de vue dans le chapitre XXVI. - F. E.

concerne la banque, l'opération a abouti à une immobilisation momentanée du capital-argent qu'elle a prêté et à une transformation de capital-argent qui répond à la véritable fonction de la banque.

*Troisième cas.* - A a escompté un billet à la banque, qui lui en a remis le montant en espèces, déduction faite de l'escompte. Il lui a donc vendu une valeur non liquide pour obtenir en échange une valeur payable à vue ; contre des espèces sonnantes il a donné une traite, qui est maintenant la propriété de la banque. Peu importe qu'à défaut de paiement ce soit le dernier endosseur qui soit responsable devant la banque ; cette responsabilité il la partage avec les autres endosseurs et le tireur, contre lesquels il peut prendre son recours. Dans ce cas, il n'est donc pas question d'une avance ; il y a vente-achat ordinaire. A n'aura plus rien à restituer à la banque, car celle-ci rentrera dans ses fonds le jour de l'échéance de la traite. Il y a eu échange réciproque de capitaux entre A et la banque comme dans une vente ordinaire de marchandises, et c'est pour cette raison que A n'a pas reçu un capital supplémentaire. Ce qu'il désirait et ce qu'il a obtenu c'étaient des moyens de paiement, et la banque les lui a procurés en transformant, son capital-argent, en le faisant passer de la forme traite à la forme argent.

Il n'y a donc réellement avance de capital que dans le premier cas ; dans le deuxième et le troisième il n'y a « avance de capital » que dans le sens vulgaire, c'est-à-dire que la banque avance à A du capital-argent, qui n'est *capital* pour A que dans ce sens qu'il s'agit d'un partie de son capital en général. En outre cette avance que lui fait la banque il ne la demande, ni l'emploie comme capital, mais spécialement comme moyen de paiement. S'il n'en était pas ainsi il faudrait considérer toute vente de marchandises, par laquelle on se procure des moyens de paiement, comme une avance de capital. - F. E.]

Les banques d'émission privées ont pour obligation d'échanger contre de l'or ou des billets de la Banque d'Angleterre les billets de leur émission dont le paiement est réclamé à leurs guichets. Lorsqu'elles avancent de leurs billets c'est donc en réalité comme si elles avançaient des billets de la Banque d'Angleterre, ou ce qui revient au même à leur point de vue, de l'or, c'est-à-dire une partie de leur capital de banque. Il en est de même lorsque la Banque d'Angleterre ou une banque quelconque, dont l'émission ne peut dépasser un maximum fixé par la loi, se voit obligée de vendre des valeurs pour retirer de la circulation une partie de ses propres billets, qu'elle consacre ensuite à des avances ; ces billets représentent alors une partie de son capital de banque rendu liquide.

Même si la circulation était purement métallique on pourrait avoir simultanément : 1°) un drainage de l'or [il s'agit évidemment ici d'un drainage au moins en partie vers l'extérieur. F. E.] ; 2°) une augmentation des avances d'or contre des titres et des valeurs, devant servir à des paiements et revenant à la banque sous forme de dépôts ou de recettes pour des traites échues. Il en résulterait que d'une part la banque verrait diminuer son trésor à mesure que les valeurs augmenteraient dans son portefeuille, et que d'autre part elle détiendrait, comme débitrice de ses déposants, des sommes dont elle était précédemment propriétaire ; enfin la masse totale des instruments de circulation aurait diminué.

Nous avons admis que les avances sont faites en billets et qu'elles peuvent entraîner une augmentation au moins momentanée et sans durée de l'émission. Les choses ne se passent pas nécessairement de la sorte. Au lieu de lui remettre des billets, la banque peut ouvrir un crédit à A, qui devient ainsi un déposant fictif. A paiera alors ses créanciers en chèques sur la banque, et les porteurs de ces chèques les donneront en paiement à leurs banquiers qui les porteront au *Clearing House*. Dans ce cas, les billets de banque n'interviennent pas dans les opérations et toute la transaction se ramène à ceci que l'on paie à la banque une créance qu'elle avait à récupérer au moyen d'un chèque sur elle-même et qu'elle inscrira au compte de A. La banque a donc avancé à A une partie de son capital.

Pour autant que cette demande d'avance d'argent soit une demande de capital, elle est une demande de capital-argent, de capital en ce qui concerne le banquier. c'est-à-dire une demande d'or quand il y a drainage de l'or par l'étranger, ou de billets de la Banque nationale, qui représentent du capital puisque les banques privées ne peuvent se les procurer qu'en les achetant. Nous avons vu que dans certains cas les banques et même la Banque d'Angleterre peuvent être obligées de vendre des valeurs, des fonds publics, des actions portant intérêt, afin de se procurer de l'or ou des billets. Lorsque ces valeurs sont des titres de la dette publique, elles représentent un capital uniquement pour celui qui les achète et à concurrence de la somme qu'il débourse pour les acquérir, tandis qu'en elles-mêmes elles sont simplement des titres de créance. Si elles sont représentées par des cédules hypothécaires, elles sont des titres à des rentes foncières éventuelles et si elles consistent en actions, elles sont des titres de propriété donnant droit à la perception d'une part de plus-value. Tous ces titres ne sont donc à proprement parler ni un capital, ni une partie de capital, et ils ne sont pas en eux-mêmes des valeurs. Il se peut aussi que par des transactions de ce genre de l'argent appartenant à la banque soit transformé en dépôt, de sorte qu'elle cesse d'en être propriétaire pour en devenir débitrice et qu'elle le détienne à un autre titre. Autant des faits de ce genre sont importants pour la banque, autant leur importance est minime au point de vue de la provision de capital et même de capital-argent dont le pays dispose. Le capital ne figure ici que comme capital-argent, même simplement à titre de capital s'il n'existe pas sous forme d'argent, ce qui est très important puisqu'il s'agit d'une confusion de la rareté et la demande pressante du capital de *banque* avec une réduction du capital réel, qui dans des circonstances pareilles existe au contraire en grande abondance sous forme de moyens de production et de produits, au point qu'il déprime les marchés.

Ces considérations expliquent très simplement comment la banque peut voir s'accroître la masse de valeurs qui lui servent de couverture et par conséquent donner satisfaction à des demandes croissantes d'avances d'argent, alors que la masse de moyens de circulation reste constante ou diminue. Dans les périodes où la monnaie fait défaut, la masse des moyens de circulation est limitée – 1° parce l'or est drainé ; 2° parce que la monnaie n'est demandé que pour des paiements, situation qui a comme conséquence que les billets émis font immédiatement retour à la banque et qu'un grand nombre de transactions se liquident par des virements de comptes sans l'intervention de billets de banque, par conséquent par de simples opérations de crédit. La monnaie, lorsqu'elle fonctionne exclusivement pour solder des comptes - en temps de crise on emprunte de l'argent pour payer et non pour acheter, pour terminer des affaires, et non pour en commencer - est caractérisée par une circulation fugace, même lorsque les paiements ne se font pas exclusivement par des virements aux livres ; il en résulte que lorsque la demande d'argent est intense, une quantité considérable de ces transactions peut être faite sans que plus d'extension soit donnée à la circulation. Cependant de ce que la circulation de la Banque d'Angleterre reste stationnaire et même diminue à des époques où elle donne plus d'importance à des avances d'argent, on ne peut pas

inférer à première vue, comme le font Fullarton, Tooke et d'autres (qui confondent les avances d'argent avec les avances de capital) que la circulation de la monnaie ou des billets de banque fonctionnant comme moyens de paiement n'augmente et ne se développe pas. Car, étant donné que la circulation des billets fonctionnant comme moyen d'achat diminue lorsque les demandes d'avances augmentent, il se peut très bien que leur circulation comme moyens de paiement augmente alors que la circulation totale (celle des moyens de paiement et des moyens d'achat) reste stationnaire ou même diminue. La circulation des billets de banque servant de moyens de paiement et refluant immédiatement à la banque qui les a émis ne constitue une circulation aux yeux d'aucun de ces économistes.

Lorsque la circulation des moyens de paiement augmente plus rapidement que ne diminue celle des moyens d'achat, la circulation totale augmente, alors même que la masse d'argent fonctionnant comme moyens de paiement diminue dans une large mesure. Ce fait se présente à certains moments des crises, lorsque le crédit est radicalement suspendu, lorsque non seulement les marchandises et les valeurs sont invendables, mais que les traites ne sont plus admises à l'escompte et que seuls les paiements au comptant ou, comme dit le négociant, la « caisse », sont encore écoutés. Or Fullarton et d'autres ne comprennent pas que dans de pareils moments la disette d'argent est caractérisée par la circulation de billets fonctionnant comme moyens de paiement. Aussi considèrent-ils le phénomène comme accessoire :

*« En ce qui concerne ces exemples d'ardente compétition pour la possession des billets de banque, qui caractérise les moments de panique et qui conduit parfois, comme à la fin de l'année 1825, à une extension, soudaine mais temporaire de l'émission, même lorsque le drainage de l'or continue encore, je considère qu'ils ne sont pas à considérer comme devant accompagner naturellement et nécessairement un ralentissement de l'échange; dans ce cas il n'y a pas demande de circulation (de moyens d'achat) mais demande de trésor de la part de banquiers et de capitalistes alarmés, demande qui se produit au dernier acte de la crise (donc comme réserve pour des moyens de paiement) après que le drainage a continué longtemps, et qui annonce qu'il va prendre fin » (Fullarton, p. 130).*

En étudiant dans le premier volume (Chap. III, page 57) la monnaie comme moyen de paiement, nous avons montré comment une rupture violente de la chaîne des paiements fait passer la monnaie d'une forme purement idéale (de monnaie d'escompte) à une forme matérielle et absolue de la valeur, et les notes 1 et 2 au bas de la page 57 ont donné des illustrations de ce phénomène. Cette rupture est en partie la conséquence et en partie la cause de l'ébranlement du crédit et des circonstances qui l'accompagnent, c'est-à-dire l'encombrement des marchés, la dépréciation des marchandises, l'interruption de la production, etc. Il est clair que Fullarton, partant de la conception étroite que les banquiers ont de la circulation, substituée à la différence entre l'argent, moyen d'achat, et l'argent, moyen de paiement, la différence sans fondement entre la *currency* et le capital.

On pourrait encore poser la question : Que manque-t-il dans ces périodes des crises, du capital ou de la monnaie devant fonctionner comme moyen de paiement ? Cette question donne lieu à une controverse. Lorsque la crise résulte d'un drainage de l'or, il est évident que la demande a pour objet le moyen international de paiement. Or, la monnaie capable de fonctionner dans les paiements internationaux est l'or, la monnaie ayant une valeur intrinsèque. Mais cette monnaie est en même temps capital, non pas capital sous forme de marchandise, mais capital sous forme de monnaie (de monnaie dans le sens le plus élevé du mot, de monnaie sous une forme qui en fait la marchandise générale du marché mondial). De sorte qu'il n'y a pas opposition entre la demande de monnaie, moyen de paiement, et la demande de capital, mais entre le capital sous sa forme de monnaie et le capital sous sa forme de marchandise. C'est la forme de monnaie qui dans ce cas est demandée et qui seule peut fonctionner.

Abstraction faite de cette demande d'or (ou d'argent), il est incontestable que dans ces périodes le capital ne fait défaut d'aucune manière. Il ne pourrait en être ainsi que dans des circonstances extraordinaires, par exemple, s'il y avait renchérissement des céréales, disette de coton, etc. ; mais ces événements n'accompagnent pas nécessairement, ni régulièrement les crises, et l'on ne peut pas inférer que le capital fait défaut de ce qu'il y a une recrudescence des demandes d'avances de monnaie. Au contraire ; les marchés sont encombrés et submergés de marchandises, de sorte que ce n'est d'aucune manière le manque de capital-*marchandise* qui est cause de la gêne. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

## Chapitre XXIX : Les éléments constitutifs du capital de banque

Nous avons maintenant à étudier de plus près la composition du capital de banque.

Nous venons de voir que Fullarton et d'autres font de la différence entre la monnaie, instrument de circulation, et la monnaie, moyen de paiement (monnaie mondiale, si l'on tient compte des exportations de l'or), une différence entre la circulation (*currency*) et le capital. C'est à la particularité du rôle du capital dans ces phénomènes qu'il faut attribuer cette insistance des banquiers économistes à faire de la monnaie le capital par excellence, insistance qui est au moins aussi tenace que celle qui détermine les économistes éclairés à déclarer que la monnaie n'est pas du capital. Il est vrai - et nous ne tarderons pas à l'établir - que le capital-argent est confondu ici avec le *moneyed capital*, capital productif d'intérêts, alors que l'expression capital-argent s'applique à une forme transitoire du capital, différente de ses deux autres formes, le capital-marchandise et le capital productif.

Le capital de banque se compose : 1° de monnaie d'or ou de billets; 2° de titres fiduciaires. Ces derniers comprennent, d'une part, des effets de commerce, c'est-à-dire des valeurs flottantes, à échéance variable, dont l'escompte répond à la véritable fonction du banquier; d'autre part, des valeurs publiques, telles que des ventes d'État, des bons du trésor, des actions de toute espèce, des contrats hypothécaires, en un mot des valeurs produisant des intérêts et se distinguant nettement des effets de commerce.

Toutes ces valeurs constituant le capital de banque se groupent en deux parties formant, l'une, le capital engagé par le banquier, l'autre, les dépôts, le *banking capital*, c'est-à-dire le capital prêté au banquier. Quand il s'agit de banque d'émission, il convient d'y ajouter encore les billets de banque, mais provisoirement nous ferons abstraction de ceux-ci ainsi que des dépôts. Il va de soi qu'il est sans importance, en ce qui concerne la composition du capital de banque, que les éléments - monnaie, effets de commerce, valeurs en dépôt - qui le constituent, soient ou non la propriété du banquier; peu importe à ce point de vue que le banquier opère exclusivement avec son capital ou avec celui des autres.

La notion du capital productif d'intérêts entraîne cette conséquence que tout revenu touché régulièrement en monnaie est considéré comme un intérêt, qu'il soit produit ou non par un capital; elle part de la forme monétaire du revenu pour en faire un intérêt et elle fait correspondre cet intérêt à un capital. De même, et sous l'influence de la même conception, toute somme est considérée comme un capital du moment qu'elle n'est pas dépensée comme revenu; elle devient le « principal » par opposition aux « intérêts » qu'elle rapporte ou peut rapporter.

Supposons que le taux moyen de l'intérêt soit de 5 %. Une somme de 500 £ transformée en capital productif d'intérêts rapportera 25 £ par an. Parce qu'il en est ainsi, tout revenu annuel fixe de 25 £ sera considéré comme l'intérêt d'un capital de 500 £. Cependant, cette conception est purement illusoire, sauf dans le cas où ce qui produit 25 £ est directement transmissible ou peut le devenir, comme par exemple un titre de propriété, une créance, un élément de production, un lopin de terre. Prenons comme exemples la dette publique et le salaire. L'État doit payer annuellement un intérêt déterminé à ceux qui lui prêtent du capital, mais ceux-ci ne peuvent pas se faire restituer directement leur argent par leur débiteur; ils ne peuvent que vendre leur créance, leur titre de propriété. Quant au capital qu'il ont remis à l'État, il est dépensé, il n'existe plus. Tout ce qu'un créancier de l'État possède, c'est un titre de créance (de 100 £, par ex.), qui lui donne le droit de prélever annuellement une part de 5 % (de 5 £) sur le revenu (le produit des contributions) de l'État, et qu'il peut vendre à toute autre personne. Le crédit de l'État étant solide, A obtiendra généralement 100 £ en vendant son titre de créance à B, car pour celui-ci il sera indifférent qu'il prête 100 £ à 5 % par an, ou que moyennant 100 il s'assure le paiement annuel par l'État d'un tribut de 5 £. Cette opération n'empêchera pas que le capital dont les 5 seront le rejeton sera un capital illusoire, un capital fictif. En effet, la somme qui a été prêtée à l'État n'existe plus; elle n'avait pas été avancée comme capital, seule condition qui aurait pu en faire une valeur durable. Aux yeux de A, le créancier originaire, la part de l'impôt que l'État lui abandonne annuellement représente l'intérêt de son capital, de même que l'usurier considère comme intérêt la part qu'il prélève sur la fortune du dissipateur, bien que dans les deux cas l'argent prêté n'ait pas été avancé comme capital. La récupération éventuelle de son principal est représentée pour A par la faculté qu'il a de vendre son titre de la dette publique.

Quant à B, s'il se place à son point de vue personnel, il peut considérer qu'il a placé son capital comme capital productif d'intérêts, alors qu'objectivement il s'est simplement substitué à A, en achetant sa créance sur l'État. De pareilles transactions auront beau se répéter à l'infini, le capital de la dette n'en sera pas moins fictif et son apparence de capital s'évanouira dès l'instant où les titres qui le représentent deviendront invendables; ce qui n'empêche qu'il ait son mouvement propre, ainsi que nous le verrons dans un instant.

A la dette publique qui fait d'une quantité négative un capital - ce qui est une des absurdités inhérentes au capital productif d'intérêts, qui présente cette autre bizarrerie que les dettes se transforment en marchandises dans la conception des banquiers - opposons la force de travail, en la considérant comme un capital dont le salaire est l'intérêt. Le salaire annuel étant de 50 £ et le taux de l'intérêt de 5 %, la force de travail d'une année serait équivalente à un capital de 1.000 £. Dans cette assimilation, l'absurdité de la conception capitaliste atteint son sommet le plus élevé, car au lieu de déduire la mise en valeur du capital de l'exploitation de la force de travail, elle explique au contraire la productivité du travail en faisant de la force de travail cette chose mystérieuse qu'on appelle le capital productif d'intérêts.

Cette conception fut surtout à la mode dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (on la rencontre chez Petty, par exemple) et elle est encore développée aujourd'hui avec le plus grand sérieux par les économistes vulgaires et particulièrement par les statisticiens allemands<sup>42</sup>. Malheureusement, deux faits viennent en établir l'inanité : d'abord, l'ouvrier doit travailler pour obtenir cet intérêt; ensuite, il ne peut pas transformer en argent, en le transférant à autrui, le capital constitué par sa force de

<sup>42</sup> « L'ouvrier dispose d'un capital si l'on considère comme un intérêt la valeur en argent de son salaire annuel... Si l'on capitalise à 4 % le salaire moyen, on trouvera que la valeur moyenne d'un ouvrier agricole est de 1.500 thalers dans l'Autriche allemande, de 1.500 en Prusse, de 3.750 en Angleterre, de 2.000 en France et de 750 dans la Russie centrale. » Von Reden, *Vergleichende Kulturstatistik*, Berlin, 1848, p. 134.

travail. Bien plus, la valeur annuelle de sa force de travail est égale à son salaire moyen annuel, et il doit fournir à celui qui la lui achète, non seulement cette valeur, mais la plus-value. Dans le système esclavagiste, le travailleur est un capital, dont la valeur est égale au prix auquel il est acheté ; celui qui prend un esclave en location doit payer, non seulement l'intérêt du prix d'achat, mais l'usure annuelle du capital.

Constituer un capital fictif s'appelle capitaliser. On capitalise tout revenu qui se répète d'une manière régulière, en calculant quel serait le capital qui, placé au taux moyen d'intérêt, donnerait ce revenu. Soit, par exemple, un revenu annuel de 100 £. Si le taux de l'intérêt est de 5 %, 100 £ seront l'intérêt annuel de 2.000 £ et ces 2.000 £ seront la valeur capitalisée du titre de propriété qui donne droit à un revenu annuel de 100 £. Celui qui achètera le titre de propriété sera donc autorisé à considérer les 100 £ comme l'intérêt à 5 % du capital qu'il aura avancé pour son achat. Toute trace du procès de mise en valeur du capital disparaît dans ce raisonnement et la conception du capital-automate, engendrant de la valeur par lui-même, y atteint son plus haut degré de pureté.

Même lorsque le titre fiduciaire ne représente pas un capital purement illusoire comme lorsqu'il s'agit de la dette publique, la valeur comme capital de ce titre est illusoire. Nous avons vu comment le crédit provoque l'association des capitaux. Les papiers-valeurs sont les titres de propriété de ces capitaux fusionnés. Les actions de chemins de fer, de charbonnages, de sociétés de navigation représentent un capital réel, soit le capital engagé et fonctionnant dans ces entreprises, soit l'argent avancé par les participants pour y être dépensé comme capital (ce qui n'empêche évidemment pas qu'elles puissent également reposer sur la fraude). Mais ce capital n'existe pas deux fois, une fois comme capital dont la valeur réside dans les titres de propriété, dans les actions, et une fois comme capital engagé ou à engager réellement dans ces entreprises. Il existe sous cette dernière forme seulement, et l'action est simplement un titre de propriété donnant droit à une part proportionnelle de la plus-value qui sera réalisée dans l'entreprise. Peu importe que A vende son action à B et que celui-ci la cède à C ; ces transactions n'auront d'autre conséquence que de permettre à A et B de transformer en capital leur titre de propriété et à C de convertir son capital en un titre de propriété lui donnant droit à une plus-value éventuelle à obtenir du capital des actions.

La transmutabilité comme valeurs, non seulement des titres de la dette publique, mais des actions, leur donne l'apparence d'un capital réel existant à côté du capital ou de la créance qu'ils représentent. Ce sont des marchandises ayant au prix fixé, qui varie d'une manière qui leur est propre ; leur valeur marchande s'écarte de leur valeur nominale sans que la valeur du capital réel (même lorsqu'il y a variation de la mise en valeur) se modifie, et elle dépend de l'importance et de la sûreté du revenu auquel le titre donne droit. Supposons que la valeur nominale d'une action, c'est-à-dire que l'avance primitive de capital qu'elle représente, soit de 100 £. Le taux de l'intérêt étant de 5 %, la valeur marchande de cette action s'élèvera à 200 £, si au lieu de 5 % l'entreprise donne 10 %, car le revenu qu'elle produira étant capitalisé à 5 % correspondra à un capital fictif de 200 £. Celui qui achètera l'action à ce dernier prix touchera 5 % de revenu du capital qu'il aura avancé. Mais la valeur marchande de ces titres dépend aussi jusqu'à un certain point de la spéculation, et à ce point de vue elle est déterminée, non seulement par le revenu assuré, mais par le revenu espéré. Lorsque le produit du capital effectif est constant ou lorsque, aucun capital n'existant comme dans la dette publique, le produit annuel est fixé par la loi et suffisamment garanti, le prix des papiers-valeurs varie en raison inverse du taux de l'intérêt. Si celui-ci monte de 5 à 10 %, un titre à revenu fixe de 5 £ ne représente plus qu'un capital de 50 £ ; au contraire, si le taux de l'intérêt tombe à 2 ½ %, le même titre représente un capital de 200 £.

La valeur du titre est donc toujours déterminée par la capitalisation du revenu qu'il donne ; elle est égale à un capital fictif calculé d'après ce revenu et le taux de l'intérêt. Lorsqu'une crise atteint le marché financier, les prix des papiers-valeurs tombent pour deux raisons : d'abord, parce que le taux de l'intérêt monte ; ensuite, parce que ces papiers sont jetés en masse sur le marché pour être convertis en argent. Cette dépréciation des titres se produit aussi bien lorsque leur revenu est constant et assuré, comme c'est le cas des fonds publics, que lorsque la productivité du capital qu'ils représentent peut être affectée, comme dans les entreprises industrielles, par la perturbation du procès de reproduction ; si ce dernier effet se réalise, un troisième facteur de dépréciation vient ajouter son action à celle des deux autres. Dès que la crise est passée, les titres remontent à leur ancienne valeur, pour autant que les entreprises qu'ils représentent aient résisté à l'orage ; leur dépréciation pendant la dépression est un puissant agent de la centralisation de la fortune mobilière<sup>43</sup>.

Lorsque les variations de valeur des titres fiduciaires sont indépendantes du mouvement de la valeur du capital réel auquel ils correspondent, elles n'affectent d'aucune manière la richesse du pays.

*« Le 23 octobre 1847, les fonds publics et les actions de canaux et de chemins de fer étaient déjà dépréciés de 114.725.225 £. » (Déposition de Morris, Gouverneur de la Banque d'Angleterre, dans le rapport sur la Commercial Distress 1847-48).*

La nation ne perd pas un centime à ces hauts et bas d'un capital purement nominal, pour autant que la dépréciation des titres ne soit pas l'indice d'un arrêt de la production, d'un ralentissement du trafic sur les chemins de fer et les canaux, d'une interruption d'entreprises en cours ou d'un gaspillage de capitaux dans des affaires sans objet sérieux.

Les papiers-valeurs ne sont en réalité que des titres de créance sur une production éventuelle ; leur valeur-argent ou bien ne représente aucun capital, tel est le cas des titres de la dette publique, ou bien varie indépendamment de la valeur du capital effectif auquel ils correspondent. Dans tous les pays de production capitaliste il existe une masse énorme de ce *moneyed capital*, de ce soi-disant capital productif d'intérêts ; l'accumulation du capital-argent n'est en grande partie que l'accumulation

<sup>43</sup> [Immédiatement après la Révolution de Février, au moment où à Paris les marchandises et les valeurs étaient dépréciées à l'extrême et complètement invendables, un commerçant suisse habitant Liverpool, M. R. Zwilchenbart (qui le raconta plus tard à mon père) convertit en argent tout ce qu'il put et se rendit à Paris pour proposer à Rothschild une affaire à poursuivre en commun. Rothschild le regarda dans les yeux et le prenant aux épaules : Avez-vous de l'argent sur vous ? - Oui, M. le Baron. - Alors vous êtes mon homme ! Ils firent une brillante affaire. - F. E.]

de ces créances éventuelles sur la production, l'accumulation du capital illusoire ayant pour base ces créances et les prix du marché.

Une partie du capital de banque est représentée par ces valeurs produisant des intérêts, qui constituent jusqu'à un certain point le capital de réserve qui ne fonctionne pas dans les opérations réelles du banquier. Une autre partie, la plus importante, consiste en traites et promesses de paiement, émanant d'industriels et de commerçants. Ces billets sont pour le banquier qui les prend contre argent des papiers productifs d'intérêt, et il a soin, lorsqu'il les achète, de retenir l'intérêt pour la durée qu'ils ont encore à courir. Cette opération constitue l'escompte et la réduction dont elle frappe l'import de la traite dépend du taux de l'intérêt. Enfin, le capital de banque comprend une dernière partie, formée par la réserve de monnaie en or et en billets de banque. Quant aux dépôts, à moins qu'un contrat ne stipule qu'ils ne peuvent être retirés qu'à long terme, ils sont continuellement à la disposition des déposants ; les uns sont retirés, d'autres sont effectués, de sorte que lorsque les affaires suivent leur cours normal, il n'intervient pas de fluctuation sensible de la somme moyenne qui les représente.

Dans les pays où la production capitaliste est développée, le fonds de réserve des banques exprime l'importance moyenne de l'argent existant sous forme de trésor, et une partie de ce trésor se compose de papier donnant droit à de l'or, mais n'ayant pas de valeur en lui-même. La partie la plus importante du capital des banques est donc purement fictive et se compose de traites (représentant des créances), de titres de la dette publique (correspondant à du capital consommé) et d'actions (donnant droit à un revenu éventuel), sans compter que la valeur-argent du capital que ces papiers représentent dans les coffres blindés des banquiers est également fictive, la valeur des actions se réglant indépendamment du capital effectif auquel elles correspondent et celle des titres de la dette publique (qui donnent droit à un revenu et ne représentent pas un capital) se réglant d'après les fluctuations d'un capital fictif sans cesse en mouvement. Enfin, il importe de ne pas perdre de vue que la plus grande partie de ce capital fictif du banquier ne lui appartient pas et qu'elle est la propriété du public qui la lui confie avec ou sans intérêt.

Les dépôts se font toujours en monnaie, soit en or, soit en billets, soit en titres payables en monnaie. A part le fonds de réserve qui est constitué et qui se développe d'après les besoins de la circulation effective, les dépôts se trouvent, soit entre les mains des industriels et des commerçants auxquels ils sont avancés ou dont ils servent à escompter les traites, soit des boursiers et des particuliers qui ont vendu leurs papiers-valeurs, soit de l'État lorsqu'il a émis des bons du trésor ou contracté un emprunt. Ou bien ils sont prêtés comme capital productif d'intérêts, sont sortis du coffre-fort de la banque et figurent simplement dans les livres à l'actif des déposants ; ou bien ils sont la contre-valeur des chèques que les déposants ont tirés sur la banque et n'existent en réalité que par leur inscription dans les livres. (A ce point de vue, il est sans importance que ce soit un seul banquier qui détienne tous les dépôts et établisse tous les comptes, ou que plusieurs banques interviennent, échangeant leurs chèques et se paient les différences).

A mesure que le rôle du capital productif d'intérêts et du crédit gagne en importance, le capital semble doubler et même tripler, parce que le même capital ou la même créance apparaît sous plusieurs formes et dans plusieurs mains<sup>44</sup>. La plus grande partie de ce « capital-argent » est purement fictive. Tous les dépôts, sauf le fonds de réserve, n'existent pas dans la banque et sont simplement inscrits au passif du banquier ; ceux qui servent aux opérations de virement fonctionnent comme capital bien que les banquiers les aient prêtés, ceux-ci se remettant mutuellement en compte les créances sur ces dépôts qui n'existent pas.

Voici en quels termes A. Smith caractérise le rôle de capital employé comme argent prêté à intérêt :

*« Cependant, même dans l'intérêt de l'argent, l'argent n'est pour ainsi dire que le contrat de délégation qui transporte d'une main dans une autre ces capitaux que les possesseurs ne se soucient pas d'employer eux-mêmes. Ces capitaux peuvent être infiniment plus grands que la somme d'argent qui sert comme d'instrument pour en faire le transport ; les mêmes pièces de monnaie servant successivement. Pour plusieurs différents prêts, tout comme elles servent pour plusieurs différents achats. Par exemple, A prête à X 1.000 livres, avec lesquelles X achète immédiatement de B pour la valeur de 1.000 livres de marchandises. B n'ayant pas besoin de cet argent pour lui-même prête identiquement les mêmes pièces à Y, avec lesquelles Y achète aussitôt de C pour 1.000 livres d'autres marchandises. C de même, et pour la même raison, prête cet argent à Z, qui en achète aussi d'autres marchandises de D. Par ce moyen, les mêmes pièces, soit de métal, soit de papier-peuvent, dans le courant de quelques jours, servir d'instrument à trois différents prêts et à trois différents achats, chacun desquels est de valeur égale au montant de toutes ces pièces. Ce que les trois capitalistes A, B, C, transportent aux trois emprunteurs X, Y, Z, c'est le pouvoir de faire ces achats : c'est dans ce pouvoir que consiste la valeur du prêt et son utilité. Le capital prêté par ces trois capitalistes est égal à la valeur des marchandises qu'on peut acheter avec, et il est trois fois plus grand que la valeur de l'argent avec lequel se font les achats. Cependant, ces prêts peuvent être tous parfaitement bien assurés ; les marchandises achetées par les différents débiteurs étant employées de manière à rendre, au terme convenu, une valeur*

<sup>44</sup> [Cette multiplication du capital s'est développée considérablement dans ces dernières années, notamment par les trusts financiers qui ont déjà une rubrique spéciale à la cote de la Bourse de Londres. Il se crée, par exemple, une société pour l'achat de certaines valeurs, de titres de la dette publique d'un pays étranger, d'obligations de villes anglaises, de titres de la dette américaine, d'actions de chemins de fer, etc. Cette société est constituée par actions, mettons au capital de 2 millions de £. Elle achète les valeurs pour lesquelles elle a été formée, en fait une spéculation plus ou moins active et distribue à la fin de l'année un dividende à ses actionnaires. - D'autre part, l'usage s'est introduit dans certaines sociétés de subdiviser les actions en actions privilégiées (*preferred*) et en actions de jouissance (*deferred*) ; les premières ont droit à un intérêt fixe (5 % par ex.) pour autant que les bénéficiaires le permettent, et les autres se partagent ce qui reste. Ce système met plus ou moins le capital « solide », représenté par les titres privilégiés, en dehors de la spéculation, qui se porte sur les titres de jouissance. Mais certaines grandes entreprises n'ont pas voulu adopter ce mode d'émission ; il s'est formé alors des sociétés qui ont acheté pour un ou plusieurs millions de £ d'actions de ces entreprises et qui à leur tour ont émis des actions, moitié privilégiées, moitié de jouissance, jusqu'à concurrence de la valeur nominale de leur participation à ces entreprises. Les actions de ces dernières, qui servent ainsi de base à une nouvelle émission, sont doublées par le fait. - F. E.]

*égale en argent ou en papier, avec un profit en plus. Si ces mêmes pièces de monnaie peuvent ainsi servir d'instrument à différents prêts pour trois fois, et par la même raison pour trente fois leur valeur, elles peuvent pareillement servir autant de fois successivement d'instrument de remboursement. » (Livre II, chap. IV, p. 410-442. Edit. Guillaumin, 1843.)*

De même qu'une pièce d'argent peut effectuer un nombre plus ou moins grand d'achats suivant que sa circulation est plus ou moins rapide, de même elle peut servir à plusieurs prêts, car si les achats la transportent d'une main à une autre, les prêts ne sont que des transferts sans l'intervention d'aucune opération d'achat. De même que pour chaque vendeur d'argent représente la marchandise qu'il a vendue, de même dans la série des emprunts il représente différents capitaux (étant donné qu'aujourd'hui toute valeur est considérée comme un capital), ce qui exprime sous une autre forme ce que nous énoncions en disant que l'argent réalise une série de valeurs-marchandises. Dans l'opération du prêt, l'argent ne fonctionne pas comme moyen de circulation, car pour le prêteur il est uniquement l'expression d'un capital et c'est comme tel qu'il est remis à l'emprunteur. Si l'argent avait été prêté par A à B et par B à C sans qu'aucune vente ne fût intervenue entre eux, il représenterait non trois mais *un* capital, alors que chaque fois qu'il exprime la valeur d'un capital-marchandise, il représente un capital.

Ce qu'A. Smith dit des prêts est vrai des dépôts, qui sont sous un autre nom des prêts faits par le public aux banquiers. Les mêmes pièces de monnaie peuvent servir d'instrument pour un nombre quelconque de dépôts.

*« Il est indéniable que les 1.000 £ déposées aujourd'hui chez A peuvent être mises en circulation demain et être déposées chez B ; après-demain elles peuvent sortir de la caisse de B pour aller en dépôt chez C, et ainsi de suite à l'infini. Une somme d'argent de 1.000 £ peut donc par une série de transferts constituer une somme indéterminée de dépôts. Il en résulte qu'il est possible que les neuf-dixièmes des dépôts du Royaume-Uni n'existent que dans les livres des banquiers, qui en sont il est vrai responsables... C'est ainsi qu'en Écosse les dépôts s'élèvent à 27 millions de £, alors que la circulation monétaire n'est que de 3 millions. Et de même, si les déposants ne se présentent pas en masse aux guichets des banques, la même somme de 1.000 £, revenant sur ses pas, peut effectuer une série indéterminée de paiements. Aujourd'hui, le détaillant s'en servira pour payer le commerçant, demain, le commerçant l'utilisera pour régler son compte avec la banque, et ainsi de suite indéfiniment; passant de main en main et de banque en banque, les mêmes 1.000 £ liquideront n'importe quelle somme de dépôts. » The Currency Question Reviewed, p. 162, 163.*

Même le « fonds de réserve », que l'on croirait cependant être quelque chose de solide, n'échappe pas à cette œuvre du crédit qui double, triple, multiplie tout et en fait des chimères. Écoutons M. Morris, le Gouverneur de la Banque d'Angleterre :

*« Les réserves des banques privées sont déposées à la Banque d'Angleterre. Un drainage de l'or devrait donc atteindre en premier lieu cette dernière ; cependant il frappe également les réserves des autres banques, car il se ramène à un drainage des réserves qu'elles ont déposées chez nous. Toutes les banques provinciales sont donc atteintes dans leurs réserves. » (Commercial Distress 1847-48).*

Tous les fonds de réserve se ramènent ainsi au fonds de réserve de la Banque d'Angleterre<sup>45</sup>; mais même celui-ci a une double existence. Le fonds de réserve du *banking department* est égal à l'excédent des billets que la Banque est autorisée à émettre sur les billets en circulation. Le maximum de l'émission est fixé à 14 millions (qui ne sont pas couverts par une réserve métallique, parce qu'ils représentent la créance de la Banque sur l'État) plus une somme égale à la réserve

<sup>45</sup> [Le relevé officiel suivant, donnant d'après le *Daily News* du 15 décembre 1892 l'évaluation des fonds de réserve des quinze plus grandes banques de Londres, en novembre 1892, montre combien cette situation s'est accentuée depuis que Marx écrivait ces lignes :

Nom de la banque	Passif (£)	Réserves en espèce (£)	En pourcentage
City	9 317 629	746 551	8,01
Capital and Counties	11 392 744	1 307 483	11,47
Imperial	3 987 400	447 157	11,21
Lloyds	23 800 937	2 966 806	12,46
London and Westminster	24 674 559	3 818 885	15,50
London and S. Western	5 570 268	812 353	14,58
London Joint Stock	12 127 993	1 288 977	10,62
London and Midland	8 814 499	1 127 280	12,79
London and County	37 111 035	3 600 374	9,70
National	11 163 829	1 426 225	12,77
National Provincial	41 907 384	4 614 780	11,01
Parrs and the Alliance	12 794 489	1 532 707	11,98
Prescott & Co	4 041 058	538 517	13,07
Union of London	15 502 618	2 300 084	14,84
Williams, Deacon & Manchester & Co	10 452 381	1 317 628	12,60
<b>En Somme.</b>	<b>232 655 823</b>	<b>27 845 807</b>	<b>11,97</b>

Sur ces 28 millions environ de réserve, 25 millions étaient déposés à la Banque d'Angleterre et tout au plus 3 millions se trouvaient en espèces dans les coffres des 45 banques. Quant à la réserve métallique du *banking department* de la Banque d'Angleterre, elle n'atteignait pas même 16 millions ! - F. E.]

métallique. Lorsque cette dernière s'élève, par exemple, à 14 millions, la Banque peut émettre pour 28 millions de billets, et si sa circulation est alors de 20 millions, la réserve du *banking department* n'est plus que de 8 millions. Ces huit millions représentent alors et le capital de banque dont la Banque peut disposer légalement et le fonds de réserve devant faire face à ses dépôts. Survienne un drainage de l'or, réduisant de six millions la réserve métallique (une même somme de billets devra être anéantie), et la réserve du *banking department* ne sera plus que de 2 millions. D'une part, la Banque devra hausser le taux de l'intérêt; d'autre part, les déposants, y compris les banques qui ont des dépôts chez elle, verront diminuer d'une manière notable les dépôts qui assurent leur crédit auprès de la Banque. C'est ainsi qu'en 1857, les quatre plus grandes banques par actions de Londres mirent la Banque d'Angleterre en demeure de provoquer un décret du gouvernement suspendant<sup>46</sup> le *Bank Act* de 1844, faute de quoi elles auraient exigé la restitution de leurs dépôts, ce qui aurait entraîné la faillite du *banking department*. Il est donc possible que le *banking department* fasse faillite, comme en 1847, alors que des millions (8 millions en 1817) se trouvent à l'*issue department* comme garantie des billets en circulation. Mais cela encore est de l'illusion !

*« La majeure partie des dépôts dont les banquiers n'ont pas l'emploi immédiat passe aux mains des billbrokers (littéralement « courtiers de change », en réalité des demi-banquiers), qui remettent en garantie des effets de commerce qu'ils ont escomptés à des personnes de Londres ou de la province. Le billbroker est responsable devant le banquier pour la restitution de la money at call (argent à restituer à la première demande) qui lui a été avancée, et les opérations de ce genre ont pris une telle importance que M. Neave, le gouverneur actuel de la Banque d'Angleterre, dit dans sa déposition : « Nous savons qu'un broker avait 5 millions et nous avons de bonnes raisons pour admettre qu'un second en avait de 8 à 10 millions ; d'autres en avaient l'un 4 millions, l'autre, 3 ½, un troisième, plus de 8. Je parle des dépôts chez les brokers. » (Report of Committee on Bank Act, 1857-58, p. 5).*

*« Les billbrokers de Londres faisaient leurs énormes affaires sans aucune réserve en espèces ; ils comptaient sur les paiements de leurs traites arrivant successivement à échéance, ou, en cas de besoin, sur les avances que la Banque d'Angleterre consentait à leur faire sur dépôt des traites escomptées par eux. »*

*« Deux billbrokers de Londres suspendirent leurs paiement en 1847, mais recommencèrent les affaires un peu plus tard. En 1857, ils firent de nouveau faillite. En 1847, le passif de l'une des maisons était de 2.683.000 £ pour un capital de 180.000 £ ; en 1857, son passif fut de 5.300.000 £ alors que son capital n'était vraisemblablement que le quart de ce qu'il était en 1817. Le passif de l'autre firme fut chaque fois de 3 à 4 millions, pour un capital qui ne dépassait pas 45.000 £. » (ibidem, p. 21).*

---

<sup>46</sup> La suspension du *Bank Act* de 1841 permet à la Banque d'émettre n'importe quelle quantité de billets sans qu'elle doive disposer d'une réserve métallique pour couvrir son émission. Elle peut donc créer une quantité indéterminée de capital fictif en papier-monnaie et l'utiliser en avances aux banques, aux agents de change et aux commerçants.

## Chapitre XXX : Capital-argent et capital effectif (I)

Les seules questions difficiles que nous ayons à examiner maintenant en ce qui concerne le crédit sont les suivantes :

*Primo.* - Jusqu'à quel point l'accumulation du capital-argent proprement dit, est-elle un indice d'accumulation de capital, c'est-à-dire de reproduction à une échelle progressive ? La soi-disant pléthore de capital, une expression qui n'est appliquée qu'au capital-argent, n'est-elle qu'une manifestation de la surproduction industrielle ou est-t-elle un phénomène spécial autre que cette dernière ? Cette pléthore, cette offre surabondante de capital-argent se produit-elle lorsqu'il y a des masses de monnaie stagnantes (lingots, monnaie d'or, billets de banque) et exprime-t-elle qu'il y a réellement pléthore de capital à prêter ?

*Secundo.* - Jusqu'à quel point la pénurie d'argent, le manque de capital à prêter exprime-t-il le manque de capital effectif (capital-marchandise et capital productif) ? Jusqu'à quel point cette pénurie coïncide-t-elle avec un manque de monnaie ?

Jusqu'à présent nous avons considéré l'accumulation de capital-argent uniquement comme une accumulation de moyens permettant à la propriété d'exploiter le travail. L'accumulation du capital de la dette publique n'est, ainsi que nous l'avons établi, que l'extension d'une classe de créanciers de l'État, ayant le droit de réclamer une part des impôts<sup>47</sup>, et ce fait qu'une accumulation de dettes peut prendre l'apparence d'une accumulation de capital montre d'une manière frappante comment le crédit bouleverse les choses. Les titres de la dette publique, qui représentent un capital dépensé depuis longtemps et qui ne sont que la reproduction en papier d'un capital anéanti, fonctionnent cependant comme capital pour ceux qui les possèdent, car ils sont une marchandise marchande et comme telle peuvent être reconvertis en capital.

Les valeurs industrielles (actions de chemins de fer, de mines, etc.) représentent, il est vrai, un capital effectif, mais ne donnent pas la faculté de disposer de celui-ci. Bien qu'elles donnent droit à une part de la plus-value que l'entreprise peut rapporter, elles sont simplement des duplicata en papier du capital effectif, semblables en cela aux connaissements qui ont une valeur à côté de celle de la cargaison. Elles sont les représentants nominaux d'un capital qui n'existe pas ; le capital effectif a son existence à côté de la leur et il reste en dehors des transferts auxquels leur vente donne lieu. Les valeurs industrielles sont une forme du capital productif d'intérêts, non seulement parce qu'elles assurent un certain revenu, mais parce qu'en les vendant on peut reconstituer le capital qu'on a avancé pour les obtenir. Pour autant que leur accumulation exprime l'accumulation de chemins de fer, de mines, de navires, etc., elle est l'indice d'une extension réelle du procès de reproduction, de même qu'un accroissement du rendement des impôts sur la propriété mobilière indique que celle-ci a pris plus d'importance ; mais il n'en est plus de même lorsqu'on les considère comme des duplicata du capital effectif, comme des marchandises négociables, dont le prix peut hausser et baisser indépendamment des variations de valeur de ce capital effectif. Leur valeur, c'est-à-dire leur cote au cours de la Bourse, tend à monter lorsque le taux de l'intérêt baisse (pour autant que cette baisse soit uniquement la conséquence de la baisse du taux du profit et ne résulte pas du mouvement du capital-argent), de sorte que cette richesse imaginaire, dont-chacune des parties a une valeur déterminée à l'origine, s'accroît avec l'expansion de la production capitaliste<sup>48</sup>.

Les gains et les pertes auxquels donnent lieu les oscillations de prix de ces titres de même que leur concentration aux mains des « rois des chemins de fer » et d'autres sont de plus en plus le résultat du jeu, se substituant dans l'acte d'appropriation du capital au travail et à la violence. Cette espèce de fortune imaginaire constitue une bonne partie, non seulement de l'avoir des particuliers, mais du capital des banques.

Mentionnons pour finir que l'on pourrait également considérer comme accumulation de capital-argent, l'accumulation que font certains banquiers, prêteurs par profession, qui servent d'intermédiaires entre les capitalistes d'argent et l'État, les communes et les industriels, et qui, grâce au développement extraordinaire du crédit, peuvent conduire leur exploitation comme s'ils opéraient avec des capitaux leur appartenant. Ces messieurs possèdent le, capital et le revenu sous forme d'argent ou de créances exigibles en argent ; l'accumulation de leur fortune se fait généralement d'une manière très différente de celle de l'accumulation effective, ce qui n'empêche qu'elle absorbe une grande partie de cette dernière.

Les fonds publics, les actions et les papiers de toute espèce constituent des moyens de placement pour le capital prètable, destiné à devenir un capital productif d'intérêts, bien qu'en eux-mêmes ils ne soient pas le capital prètable qu'ils représentent. D'autre part, ce que l'industriel ou le commerçant demande lorsqu'il présente des traites à l'escompte ou désire contracter un emprunt, ce ne sont pas des actions ou des titres de la dette publique, c'est de l'argent, et s'il engage ou vend des titres fiduciaires, c'est parce qu'il ne peut pas se procurer de l'argent d'une autre manière. Or, c'est de l'accumulation de ce capital et spécialement du capital-argent empruntable que nous avons à nous occuper ici. Il ne s'agit donc pas de la location de maisons, de machines ou de toute autre capital fixe, ni des avances que se font les industriels et les commerçants sous forme de marchandises, point que nous aurons également à examiner de plus près ; il s'agit exclusivement des prêts d'argent qui sont faits aux industriels et commerçants par l'intermédiaire des banquiers.

---

<sup>47</sup> « Les fonds publics ne sont autre chose que le capital imaginaire qui représente la partie annuelle du revenu affectée à payer la dette. Un capital équivalent a été dissipé ; c'est lui qui sert de dénominateur à l'emprunt, mais ce n'est pas lui que le fonds public représente ; car le capital n'existe plus nulle part. De nouvelles richesses, cependant, doivent naître du travail de l'industrie ; une portion annuelle de ces richesses est assignée par avance à ceux qui ont prêté celles qui ont été détruites ; cette portion sera ôtée par les impôts à ceux qui les produisent, pour être donnée aux créanciers de l'État, et d'après la proportion usuelle dans le pays entre le capital et l'intérêt, on suppose un capital imaginaire équivalent à celui dont pourrait naître la rente annuelle que les créanciers doivent recevoir. » (Sismondi, *Nouveaux Principes*, II, p. 230.)

<sup>48</sup> Une partie du capital-argent accumulé et offert aux emprunteurs ne représente que du capital industriel. Lorsqu'en 1857, par exemple, l'Angleterre plaça 80 millions de £ dans les chemins de fer américains et dans d'autres entreprises, cette avance de capitaux fut faite presque exclusivement par l'exportation de marchandises anglaises que les Américains n'eurent pas à payer directement. Les exportateurs anglais tirèrent des traites sur l'Amérique, les vendirent aux souscripteurs, anglais d'actions américaines et ceux-ci s'en servirent pour effectuer leurs versements.

## I. Le crédit commercial.

Analysons donc en premier lieu le crédit commercial, le crédit que se font entre eux les capitalistes participant au procès de reproduction. L'instrument est la traite, la reconnaissance d'une dette à payer à une échéance déterminée, le *document of deferred payment*; chacun donne crédit d'une main et obtient crédit de l'autre. Nous ferons abstraction provisoirement du crédit de banque. L'escompte n'intervenant pas, la traite circule uniquement comme moyen de paiement, passe par endossement d'un commerçant à un autre et transfère simplement à B la créance de A. Une personne se substitue à une autre et très souvent les transactions se liquident sans que la monnaie doive intervenir. Par exemple, le filateur A doit payer une traite au courtier en coton B et celui-ci doit en payer une à l'importateur C. Si C exporte également du fil, ce qui se présente assez fréquemment, il est possible qu'il l'achète à A. S'il en est ainsi, il paiera A au moyen d'une traite. Il suffira ensuite que A remette cette traite en paiement à B, pour que toute la série des transactions soit liquidée et n'exige comme monnaie que ce qui est nécessaire pour solder la différence des imports des traites. Tout s'est donc ramené à un échange de coton contre du fil, dans lequel l'exportateur a représenté le filateur et le courtier, le planteur.

Ce cycle simple du crédit commercial donne lieu aux deux constatations suivantes :

*Primo.* - La liquidation des créances réciproques dépend du reflux du capital, c'est-à-dire de l'opération M-A se faisant dans un délai déterminé. La traite remise au filateur par le fabricant de coton sera payée par ce dernier s'il parvient à vendre sa marchandise pendant que le billet est en circulation. Le spéculateur en céréales ayant tiré une traite sur le courtier en grains, celui-ci pourra payer à l'échéance, si avant celle-ci il est parvenu à vendre au prix espéré. Tous les paiements dépendent par conséquent de la manière dont se déroule la reproduction, c'est-à-dire les procès de production et de consommation. Les transacteurs se faisant crédit mutuellement, la solvabilité de l'un dépend de celle de l'autre; celui qui accepte une traite compte sur une rentrée d'argent dans son entreprise ou dans celle d'un autre qui s'est engagé à lui payer un effet. L'intervention de ces rentrées d'argent est indispensable ; sans elles, le paiement des traites ne pourrait se faire qu'au moyen d'un capital de réserve.

*Secundo.* - Le crédit n'élimine pas entièrement les paiements en espèces. En effet, une bonne partie des dépenses doit toujours être faite en monnaie ; tel est le cas des paiements des salaires, des impôts, etc. Ensuite, il se peut que B, qui possède une traite souscrite par C, doive en payer une à D avant que celle de C arrive à échéance. Un cycle complet allant du planteur au filateur et du filateur au planteur, comme celui que nous avons supposé plus haut, ne se présente qu'exceptionnellement. En étudiant le procès de reproduction (vol. II, troisième partie), nous avons vu, il est vrai, que les producteurs de capital constant échangent du capital constant entre eux; de sorte que les traites créées pour ces transactions peuvent se compenser, jusqu'à un certain point. Il en est de même lorsque l'on suit la série des transacteurs intervenant dans la production et que l'on considère, par exemple, les traites tirées par le courtier en coton sur le filateur, par le filateur sur le fabricant, par le fabricant sur l'exportateur et par l'exportateur sur l'importateur (de coton, très probablement). Mais, la ligne des transactions et des créances n'est jamais une courbe fermée. C'est ainsi, par exemple, que la créance du filateur sur le tisseur ne sera pas soldée par celle du marchand de charbon sur le fabricant de machines ; car le fil, produit du filateur, n'est pas un élément du procès de reproduction du constructeur de machines. L'argent doit donc intervenir pour solder une partie des créances.

L'étendue du crédit commercial est limitée :

1. par la fortune des industriels et des commerçants, c'est-à-dire par la réserve de capital dont ils disposent pour payer lorsque les rentrées d'argent sont en retard ;
2. par ces rentrées elles-mêmes, qui peuvent ne pas se faire au moment voulu, ou qui peuvent être altérées parce que les marchandises sont en baisse ou même que la, vente en est momentanément impossible.

Plus le délai d'échéance des traites est long, plus la réserve de capital doit être importante, et plus grandes sont les chances de déficits ou de retards dans les rentrées d'argent, à cause de la baisse des prix ou des fluctuations du marché; en outre, les rentrées sont d'autant plus incertaines que la spéculation joue un rôle plus considérable dans les transactions qui servent de points de départ aux traites. D'autre part, à mesure que la productivité du travail se développe et que la production se fait à une échelle plus vaste, on voit :

1. les marchés s'étendre et s'éloigner des lieux de production;
3. le crédit s'accorder à plus longue échéance ;
4. la spéculation dominer de plus en plus les transactions.

Lorsque la production se fait sur une grande échelle et pour des marchés éloignés, l'écoulement des produits ne peut se faire que par l'intervention du commerce; or, il est impossible qu'en vue de cette opération le capital d'une nation acquière une importance double, et que la partie mise à la disposition du commerce soit suffisante pour acheter tout le produit national et le revendre. Le crédit est donc indispensable, et il l'est d'autant plus que la valeur des richesses produites est plus grande et que l'éloignement des marchés augmente. Il y a ainsi action et réaction : le développement du procès de production étend l'organisation du crédit ; à son tour, l'extension du crédit détermine l'épanouissement des entreprises industrielles et commerciales.

Si nous faisons abstraction du crédit en banque, nous voyons que le crédit commercial joue un rôle d'autant plus important que le capital industriel devient plus considérable. Le capital prêté et le capital industriel se confondent ici ; les capitaux prêtés sont des capitaux-marchandises destinés, soit à la consommation improductive, soit au renouvellement des éléments constants du capital productif. Le capital qui intervient dans les opérations de crédit comme capital prêté est du capital qui se trouve dans une phase déterminée du procès de reproduction, que la vente-achat fait passer d'une main à une autre et dont l'acheteur ne touchera l'équivalent que plus tard, dans un délai déterminé. Par exemple, le coton est fourni contre une traite au filateur, le fil passe en échange d'une traite au fabricant de coton, le coton est vendu moyennant une traite au commerçant, et ainsi de suite, le coton passant du commerçant à l'exportateur et de l'exportateur à un négociant des Indes,

qui le vend et achète en échange de l'indigo qu'il expédie en Europe. Grâce au crédit, les différentes phases du procès de reproduction ont été possibles, sans que le filateur ait payé le coton, le fabricant le fil, l'exportateur le coton, etc. La marchandise (le coton) a d'abord franchi, le crédit intervenant, la série des stades de la production; dès qu'elle est devenue un produit achevé, elle a passé par les mains des différents commerçants qui l'ont transportée jusqu'au marché éloigné, où elle a été vendue au consommateur et ou a été achetée une autre marchandise destinée à un nouveau procès de reproduction. Dans une première série d'opérations, le crédit a donc servi d'intermédiaire aux phases successives d'une production; dans une seconde série d'opérations, il a été un des facteurs de l'opération M-A, c'est-à-dire qu'il a contribué au transfert (y compris le transport) du produit d'un commerçant à un autre.

Ce qui est prêté dans les transactions commerciales, ce n'est jamais un capital inoccupé, mais un capital qui doit changer de forme entre les mains de celui qui le possède et qui, existant comme capital-marchandise doit être converti en argent. C'est donc une transformation de la marchandise qui est rendue possible par le crédit, et il s'agit non seulement de l'opération M-A, mais de A-M, c'est-à-dire du procès de reproduction. Lorsqu'on fait abstraction du crédit en banque, une large intervention du crédit signifie, non pas que beaucoup de capital se trouve sans emploi et est offert en vue d'une application profitable, mais que le procès de reproduction a besoin d'une grande quantité de capital. Le crédit est alors :

1. au point de vue des industriels, un moyen pour faire passer le capital d'une phase à une autre, pour relier entre elles des sphères de production appartenant à un même ensemble;
5. au point de vue des commerçants, un facteur de la transmission des marchandises jusqu'au moment de leur échange définitif contre de l'argent ou une autre marchandise.

Dans ces conditions le crédit atteint son apogée lorsque le capital industriel est au maximum de son activité et que sa force de production poussée à sa tension extrême fonctionne sans préoccupation des limites assignées à la consommation. Il est vrai que ces limites sont alors reculées par l'expansion même du procès de reproduction, qui donne plus d'importance non seulement à la consommation productive, mais à la consommation improductive, à la dépense de revenu par les ouvriers et les capitalistes.

Aussi longtemps que la reproduction est continue et que le reflux du capital est assuré, le crédit purement commercial se développe en raison de l'extension du procès de reproduction. Mais survient-il un encombrement des marchés, une baisse des prix, le capital industriel devient-il surabondant, le capital-marchandise invendable et le capital fixe inoccupé par suite du ralentissement de la reproduction, aussitôt le crédit se contracte :

1. parce que du capital fixe ne parvenant pas à continuer la série de ses métamorphoses est arrêté dans une des phases de la reproduction ;
6. parce que la confiance en la continuité de la reproduction est ébranlée ;
7. parce qu'il y a diminution de la demande de crédit commercial.

Ni le filateur qui se voit forcé de réduire la production et ne parvient pas à vendre son fil, ni le négociant qui est surchargé de marchandises, n'éprouvent le besoin d'acheter à crédit.

Un trouble de l'expansion ou seulement du déroulement normal du procès de reproduction est donc caractérisé par un affaiblissement du crédit et la difficulté d'obtenir des marchandises autrement que contre espèces sonnantes. Cette exigence de paiements au comptant et cette prudence dans les ventes à crédit caractérisent surtout la période qui suit immédiatement un krach. Pendant la crise, chacun désire vendre, éprouve des difficultés à le faire et doit s'y résoudre à tout prix pour faire face à ses engagements. Il en résulte que la masse de capital, non pas inoccupé mais arrêté dans la reproduction, est très considérable, bien qu'au même moment le crédit soit le plus difficile et l'escompte dans les banques le plus élevé. Des fabriques sont arrêtées, des matières premières s'accumulent, des produits achevés encombrant les marchés ; loin de faire défaut, le capital productif est en excès, tant parce que la reproduction normale est momentanément contractée que parce que la consommation est paralysée.

Supposons que la société ne compte que des capitalistes industriels et des ouvriers salariés, et faisons abstraction des variations de prix qui, dans les conditions ordinaires, entravent la reconstitution d'une bonne partie du capital et mettent des obstacles à l'enchaînement général du procès de reproduction. Admettons également qu'il n'y ait ni affaires fictives ni spéculation. Dans ces conditions, une crise ne pourra éclater que si les différentes industries produisent d'une manière désordonnée ou s'il y a disproportion entre la consommation des capitalistes et leur accumulation. Il n'en est pas de même dans la société actuelle, où la reconstitution du capital engagé dans la production dépend en grande partie du pouvoir de consommer des classes non productives et où la consommation des ouvriers est limitée, d'une part, par les lois du salaire et, d'autre part, par l'occupation des travailleurs, les capitalistes ayant pour principe de ne faire travailler qu'aussi longtemps qu'ils en retirent du profit. Actuellement, la cause ultime d'une crise réelle se ramène toujours à l'opposition entre la misère, la limitation du pouvoir de consommer des masses, et la tendance de la production capitaliste à multiplier les forces productives, comme si celles-ci avaient pour seule limite l'étendue absolue de la consommation dont la société est capable. D'un manque réel de capital productif, il ne peut être question, du moins dans les nations capitalistes, que lorsqu'il y a disette imprévue, soit de denrées alimentaires, soit de matières premières essentielles pour l'industrie.

Le crédit commercial dont nous venons de nous occuper se complète par le crédit d'argent proprement dit ; aux avances que se font entre eux les industriels et les commerçants viennent se souder les avances d'argent que leur font les banquiers et autres prêteurs. Dans l'escompte, ces avances sont purement nominales. En effet, lorsqu'un négociant escompte la traite qu'il a obtenue en paiement de sa marchandise, le *billbroker* lui fait simplement l'avance du crédit qu'il a chez le banquier. Or, le banquier ne fait qu'avancer au *billbroker* les dépôts de sa banque, lesquels sont constitués ou par des valeurs appartenant aux industriels et aux négociants eux-mêmes, ou par l'épargne des ouvriers et des propriétaires improductifs. Grâce à ce mécanisme, chaque fabricant comme chaque commerçant est dispensé de se constituer une réserve considérable et est affranchi de la nécessité d'avoir des rentrées d'argent régulières; mais, grâce à ce mécanisme, la circulation de traites de complaisance et les affaires ayant pour but le développement de pareille circulation prennent une telle importance et

compliquent tellement le procès, que des entreprises conservent jusqu'au moment du krach l'apparence de la solidité et semblent reposer sur un renouvellement régulier du capital, alors que depuis longtemps déjà ce renouvellement se fait au détriment de prêteurs ou de producteurs trompés. La meilleure preuve de cette influence est fournie par les *Reports on Bank Acts* de 1857 et 1858, dans lesquels on voit les directeurs de banques, les négociants et tous les hommes experts, à commencer par Lord Overstone, se féliciter de la prospérité et de la vitalité des affaires, juste un mois avant l'explosion de la crise du mois d'août 1857. (Chose curieuse, dans son *History of Prices*, Tooke cite comme fait historique ce qui n'était qu'illusion chez ces personnes.) Les affaires sont toujours saines jusqu'à la moelle et leur allure annonce toujours la prospérité, jusqu'à ce que d'un coup la débâcle éclate.

## II. Le capital-argent et le capital effectif dans les différentes phases du cycle industriel.

Revenons maintenant à l'accumulation du capital-argent.

Un accroissement du capital empruntable n'est pas toujours l'indice d'une accumulation réelle de capital ou d'une extension du procès de reproduction. Rien ne le démontre plus clairement que la phase du cycle industriel qui suit immédiatement une crise et pendant laquelle du capital empruntable est disponible en masse. A ce moment la production est déprimée (elle avait diminué d'un tiers dans les districts industriels anglais après la crise de 1847), les prix sont descendus à leur limite inférieure et l'esprit d'entreprise est paralysé ; en même temps le taux de l'intérêt est bas, l'inactivité du capital industriel ayant pour conséquence l'abondance de capital empruntable. Il faut alors moins de moyens de circulation parce qu'il y a baisse des prix des marchandises, contraction des transactions et diminution du capital dépensé en salaires; il n'y a pas nécessité d'augmenter la masse de monnaie fonctionnant comme moyen de paiement mondial parce que les dettes à l'étranger viennent d'être liquidées par le drainage de l'or et les banqueroutes ; de même il faut escompter moins parce que le nombre et l'import des traites sont moins considérables, La demande de capital empruntable, soit comme moyen de circulation, soit comme moyen de paiement, diminue donc nécessairement et nécessairement la masse et l'offre de ce capital ne tardent pas à devenir importantes.

C'est ainsi qu'après la crise de 1847, il y eut « diminution des transactions et, surabondance d'argent » (*Comm. Distress, 1847-48, EVid. n° 1664*), en même temps que baisse du taux de l'intérêt par suite de « l'anéantissement presque complet du commerce et l'impossibilité presque absolue de placer de l'argent » (*l. c.*, p. 45, déposition de Hodgson, directeur de la *Royal Bank of Liverpool*). Le raisonnement insensé par lequel messieurs les financiers (Hodgson est un des meilleurs) expliquent cette situation, est caractérisé par la phrase suivante :

*« La crise (1847) résulta d'une diminution réelle du capital-argent, déterminée en partie par la nécessité de payer en or les produits importés de tous les coins du globe, en partie par la conversion du capital de circulation (floating capital) en capital fixe. »*

On ne voit guère comment la conversion de ce capital de circulation en capital fixe ait pu diminuer le capital-argent du pays. Les chemins de fer dans lesquels on engagea surtout du capital à cette époque ne fabriquèrent certainement pas des rails et des viaducs en or ou en papier, et l'argent qui fut versé pour payer les actions, ou bien fonctionna comme dépôts dans les banques et vint à ce titre renforcer momentanément le capital empruntable, ou bien fut dépensé réellement pour la construction et circula dans le pays comme moyen d'achat et de paiement. Le capital fixe ne peut avoir aucune influence sur le capital-argent d'un pays, étant donné qu'il n'est pas un article exportable et que par suite il ne peut pas déterminer l'importation de sa contre-valeur en espèces ou en lingots. A cette époque les produits exportés par l'Angleterre s'accumulaient en masses sur les marchés étrangers, sans y trouver acheteurs ; les négociants et les fabricants de Manchester, qui avaient engagé dans des entreprises de chemins de fer une partie du capital que réclamaient leurs affaires et dépendaient du crédit pour ces dernières, avaient réellement fixé une partie de leur *floating capital* et en supportaient les conséquences. Mais la situation eût été la même s'ils avaient engagé le capital qu'ils avaient retiré de leurs affaires, non pas dans des entreprises de chemins de fer, mais dans des exploitations de mines, dont les produits, la houille, le fer, le cuivre, sont eux-mêmes du *floating capital*. La diminution du capital-argent disponible, due aux mauvaises récoltes, à l'importation de céréales et à l'exportation d'or, fut naturellement un événement qui n'eut rien à voir avec les spéculations sur les chemins de fer.

*« Presque toutes les maisons de commerce s'étaient mises à réduire plus ou moins le capital engagé dans leurs affaires pour le placer dans des entreprises de chemins de fer. »*

*« Les sommes considérables qu'elles engagèrent dans les chemins de fer, amenèrent les maisons de commerce à s'appuyer trop sur les banques par l'escompte et avoir recours à ce système pour continuer leurs affaires. » (Hodgson, op. cit., p. 67).*

*« A Manchester, il y eut des pertes immenses dues à la spéculation sur les chemins de fer. » (R. Gardner, cité dans notre vol. I, chap. XIII, 3, c, et en d'autres passages).*

Une des causes principales de la crise de 1847 fut l'encombrement extraordinaire du marché et les tripotages sans bornes dans les affaires avec les Indes Orientales. Cependant d'autres circonstances intervinrent pour déterminer la ruine de quelques maisons très importantes :

*« Les moyens étaient loin de leur faire défaut, mais elles ne parvinrent pas à les rendre liquides. Tout leur capital était engagé dans des propriétés foncières à l'île Maurice ou dans des fabriques d'indigo ou de sucre. Lorsqu'elles contractaient des engagements pour 5 à 600.000 £, elles n'avaient pas les moyens liquides pour payer leurs traites, et à la fin il fut connu qu'elles devaient faire appel exclusivement au crédit pour payer leurs effets. » (Ch. Turner, grand négociant de Liverpool, faisant des affaires avec les Indes Orientales, n° 730, l. c.).*

*« Immédiatement après le traité avec la Chine, la prévision d'une extension de nos relations commerciales avec ce pays fut tellement optimiste, que nombre de grandes fabriques furent établies uniquement dans le but de produire des tissus de coton pour le marché chinois ; ces établissements vinrent renforcer ceux existant*

*déjà dans le pays. - Quelle a été l'issue de ces affaires ? - Elles ont été ruineuses au possible ; je ne crois pas que nous ayons récupéré plus des deux tiers de la contre-valeur des produits qui furent embarqués pour la Chine en 1844 et 1845 ; le thé étant la marchandise qui nous donnait le plus d'espoir pour nos importations, nous avions compté sur une réduction considérable des droits d'entrée sur ce produit. » (R. Gardner, n° 1872, 4874, op. cit.).*

Enfin, voici dans son expression naïve, le *credo* du fabricant anglais :

*« Notre commerce avec un pays étranger est limité, non par la capacité de celui-ci d'acheter nos marchandises, mais par notre capacité de consommer les produits que nous obtenons en échange des nôtres. »*

(Les pays relativement pauvres avec lesquels l'Angleterre fait le commerce peuvent naturellement payer et consommer les produits anglais en quantités illimitées, mais la riche Angleterre est incapable de digérer les marchandises qu'ils lui envoient en retour !)

*« 4876. Au commencement les quelques marchandises que j'exportai furent vendues avec environ 15 % de perte, parce que j'avais la conviction que la vente en Angleterre du thé que mes agents devaient acheter, donnerait un profit suffisant pour couvrir cette perte ; mais au lieu de faire ce profit, je perdis plus d'une fois 25 et même 50 %. - 4877. Les fabricants exportèrent-ils pour leur compte ? - Pour la plus grande partie. Les commerçants n'avaient pas tardé à s'apercevoir que la chose n'était pas lucrative et au lieu de s'en occuper encore, ils engagèrent les fabricants à expédier en consignment. »*

En 1857, ce fut le contraire; ce furent principalement les commerçants qui supportèrent les pertes et les banqueroutes, les fabricants leur ayant cette fois abandonné « à leur compte » les marchés étrangers.

Un accroissement du capital-argent se produisant sous l'action du développement des banques (voir plus loin l'exemple d'Ipswich où en quelques années et immédiatement avant 1857 les dépôts des fermiers quadruplèrent) qui transforment pour un certain temps en capital empruntable ce qui était précédemment réserve privée ou réserve monétaire, ne correspond pas plus à un accroissement du capital productif que pareil accroissement ne résulta de l'extension des dépôts dans les banques par actions de Londres, le jour où elles payèrent des intérêts aux déposants. Tant que l'échelle de la production reste la même, cet accroissement indique simplement que le capital empruntable est plus abondant que le capital productif, ce qui entraîne nécessairement la baisse du taux de l'intérêt.

Lorsque le procès de reproduction est engagé dans la phase de prospérité qui précède la période d'expansion à l'excès, le crédit commercial arrive à un très grand développement, qui est alors la base « saine » d'une reconstitution régulière du capital et d'une extension de la production ; le taux de l'intérêt, bien qu'au-dessus du minimum, continue à être réduit. C'est la *seule* période où l'on puisse dire qu'un taux réduit de l'intérêt et une abondance relative de capital empruntable correspondent à un accroissement réel du capital industriel. La reconstitution facile et régulière du capital allant de pair avec l'extension du crédit commercial assure alors, malgré l'accroissement de la demande, une offre suffisante de capital empruntable et empêche la hausse du taux de l'intérêt; ce résultat est d'autant plus certain que c'est seulement à partir de ce moment que s'accroissent les opérations de ceux qui travaillent sans capital de réserve et même sans capital, et basent toutes leurs affaires sur le crédit. Alors aussi se développe le capital fixe sous toutes ses formes et naissent les grandes entreprises dans tous les domaines. Mais bientôt l'intérêt s'élève au-dessus de son taux moyen et il atteint son niveau le plus élevé au moment où, la crise éclatant, le crédit est coupé brusquement, les paiements suspendus et le procès de reproduction paralysé. C'est le moment où, sauf les exceptions signalées plus haut, le capital empruntable se fait rare et le capital industriel inoccupé devient abondant.

En général, le mouvement du capital empruntable, reflété par le taux de l'intérêt, se poursuit en sens inverse de celui du capital industriel. Une abondance de capital empruntable ne coïncide avec une grande expansion du capital industriel que dans les deux seules phases où le taux réduit (mais au-dessus du minimum) de l'intérêt correspond à « l'amélioration » et la renaissance de la confiance qui suivent une crise, et où l'intérêt atteint son taux moyen, à égale distance de son maximum et de son minimum. Au contraire, au point de départ du cycle industriel, le taux réduit de l'intérêt correspond à une contraction du capital productif, tandis qu'au point terminus la surabondance de ce capital est caractérisée par une surélévation de l'intérêt. Si ce dernier est à un taux réduit lorsque « l'amélioration » se dessine, c'est que le crédit commercial ne sollicite pas encore le secours du crédit en banque.

Une fois que l'impulsion qui le détermine lui a été communiquée, le cycle industriel doit se reproduire périodiquement<sup>49</sup>. Pendant la dépression, la production tombe au-dessous de la puissance à laquelle elle s'était élevée pendant le cycle

<sup>49</sup> [Ainsi que je l'ai constaté en d'autres passages, l'allure des choses s'est modifiée depuis la dernière crise. Il semble que le procès périodique, qui avait été caractérisé jusqu'à présent par des cycles de dix ans, ait fait place à un procès de plus longue durée, s'étendant à des époques différentes sur les différents pays industriels et s'affirmant par des alternatives de reprises relativement courtes des affaires et de dépressions relativement longues. Peut-être ne s'agit-il que d'une prolongation de la durée du cycle. Dans les premiers temps du commerce mondial, durant la période de 1815 à 1847, les crises se répétaient de cinq en cinq ans environ ; de 1847 à 1867 les cycles furent visiblement de dix ans; serions-nous dans la phase préparatoire d'un nouveau krach mondial d'une violence inouïe ? Plus d'un symptôme semble l'annoncer. Depuis la crise de 1867 de grands changements se sont produits. le développement colossal des moyens de communication - les steamers, les chemins de fer, le télégraphe, le canal de Suez - ont établi le véritable marché mondial. L'Angleterre, qui jusque-là avait eu le monopole de l'industrie, a vu naître à côté d'elle toute une série de nations industrielles concurrentes ; le capital en excès en Europe a trouvé dans tous les pays du monde des placements dans les domaines les plus vastes et les plus variés, et cet éparpillement a pour effet que la surspéculation a des conséquences locales moins sensibles. Aussi la plupart des anciens foyers et anciennes causes (les crises ont disparu ou sont considérablement affaiblis. D'autre part, la concurrence s'efface de plus en plus sur les marchés intérieurs par suite des cartels et des trusts, alors que sur les marchés extérieurs elle rencontre comme obstacles les droits

précédent et pour laquelle la base technique est établie ; pendant la prospérité - la période intermédiaire - elle continue à se développer sur cette base, et pendant la phase de la surproduction elle pousse l'action des forces productives jusqu'à l'extrême, bien au-delà de ses limites capitalistes.

Il va de soi que les moyens de paiement font défaut pendant une crise. Le besoin de convertir des traites s'est substitué à celui d'échanger des marchandises, et cette situation s'accuse d'autant plus que pendant pareille période une partie des maisons de commerce s'appuie exclusivement sur le crédit. Aussi des lois absurdes sur les banques, comme celle de 1841-45, peuvent-elles aggraver une crise financière ; aucune ne peut la supprimer.

Dans un système de production dont la cohérence repose entièrement sur le crédit, une crise et une demande violente de moyens de paiement doivent inévitablement surgir lorsque le crédit est supprimé brusquement et que seuls les paiements en espèces sont admis. A première vue tout doit se ramener à une crise de crédit et d'argent, étant donné qu'il n'est question que de la possibilité de convertir des traites en argent. Mais ces traites représentent, d'une part - et c'est la plus grande masse - des ventes et des achats réels dépassant de loin les besoins de la société et par cela même causes de la crise ; d'autre part, des affaires véreuses qui alors seulement viennent au jour, des spéculations malheureuses faites avec les capitaux des autres, des marchandises dépréciées et invendables. Dans ces circonstances, le système artificiel auquel a abouti l'expansion violente du procès de reproduction, ne peut naturellement pas être rendu normal par l'intervention d'une banque, la Banque d'Angleterre par exemple, qui emploierait son papier pour constituer aux tripoteurs le capital qui leur manque et acheter à leur première valeur nominale toutes les marchandises dépréciées. D'ailleurs, tout semble renversé dans ce monde du papier, où nulle part ne se rencontrent les prix réels avec leurs moments réels et où il n'est jamais question que de lingots, espèces, billets, traites, valeurs, principalement dans les centres, comme Londres, où se concentrent toutes les affaires financières du pays.

En ce qui concerne la surabondance du capital industriel dans les temps de crises, il convient de remarquer, le prix de la marchandise correspondant à une valeur déterminée, que le capital-marchandise est en même temps un capital-argent. Si, comme valeur d'usage, il représente une quantité donnée d'objets d'usage dont il y a surabondance pendant la crise, comme capital-argent potentiel, il est soumis continuellement à expansion et à contraction.

Immédiatement avant et pendant la crise il est contracté ; pour ceux qui le possèdent ou en sont créanciers, il représente moins de capital-argent qu'au moment où il fut acheté ou servit de gage pour une avance, ou qu'au moment où fut escomptée la traite qui le représente. Si c'est cette contraction qu'ont en vue ceux qui prétendent que le capital-argent d'un pays diminue pendant une période de crise, c'est comme s'ils disaient qu'il y a baisse des prix ; or, cette baisse ne fait que compenser la hausse des prix de la période précédente.

Les classes improductives ont en grande partie les mêmes revenus pendant que montent les prix et s'accroissent la surproduction et la spéculation à l'excès ; il s'ensuit que leur pouvoir de consommer diminue relativement et qu'elles ne peuvent pas contribuer à la reproduction générale comme elles le faisaient normalement. Leur demande d'objets de consommation, même si elle ne varie pas nominalement, diminue effectivement.

Quant à l'importation et à l'exportation, il convient de remarquer que tous les pays sont affectés tour à tour par la crise et qu'ayant, à peu d'exceptions près, trop exporté et importé, la *balance des paiements leur est défavorable* ; celle-ci ne peut donc pas être mise en cause. Ainsi, si l'or est drainé en Angleterre, parce que l'importation y a été trop forte, les autres pays en ressentent le contre-coup parce qu'ils sont surchargés de produits anglais et que leurs importations ont été exagérées. (Il faut évidemment distinguer entre les pays qui exportent à crédit et ceux dont la plus grande partie des exportations se fait au comptant, ce qui n'empêche que ceux-ci importent à crédit.) La crise éclatera d'abord en Angleterre (qui vend le plus à crédit et qui en demande le moins), parce que la balance des paiements devant être acquittés immédiatement lui sera *défavorable*, bien que la balance générale du commerce lui soit *favorable*. (Cette situation s'explique à la fois par le crédit que l'Angleterre a fait et les capitaux qu'elle a prêtés à l'étranger, avances qui donnent lieu à des paiements en marchandises venant s'ajouter aux marchandises faisant l'objet des transactions ordinaires. Cependant, il est déjà arrivé que la crise a éclaté d'abord en Amérique, le pays qui a le plus recours au crédit de l'Angleterre, en marchandises et en capital). La balance défavorable des paiements sera liquidée en Angleterre par le krach, c'est-à-dire par la banqueroute des importateurs, par l'exportation à vil prix de marchandises, par la vente de valeurs étrangères et l'achat de valeurs anglaises, etc. Mais alors viendra le tour d'un autre pays, qui, ayant eu momentanément une balance des paiements favorable, sera obligé de liquider tous ses paiements en une fois, verra se dérouler tous les faits dont nous venons de décrire la succession et assistera au drainage de son or pendant que celui-ci refluera en Angleterre. Par conséquent, lorsqu'il y a importation à l'excès dans un pays, il y a exportation à l'excès dans l'autre ; mais en temps de crise générale (nous ne parlons pas des conséquences d'une mauvaise récolte, etc.) la surimportation et la surexportation affectent tous les pays, c'est-à-dire que partout il y a surproduction et hausse des prix.

En 1857, la crise éclata aux Etats-Unis. L'or anglais fut drainé et exporté en Amérique ; mais dès que la hausse des prix eut pris fin aux Etats-Unis, il y eut crise en Angleterre et le drainage de l'or se fit en sens inverse. Il en fut ensuite de même entre l'Angleterre et le continent. Lorsqu'il y a crise générale, la balance des paiements est successivement défavorable à chaque nation, du moins à chaque nation ayant un commerce développé ; une fois que la crise a éclaté en Angleterre, il faut une période très courte pour faire passer tous les autres pays par l'épreuve. On voit alors que toutes les nations avaient simultanément surexporté et surimporté, et que toutes avaient poussé à la hausse des prix et abusé du crédit. La même débâcle les frappe toutes. Tour à tour elles sont éprouvées par l'exportation de leur métal précieux, et la généralité de ce

---

protecteurs, qui sont appliqués par tous les grands pays industriels à l'exception de l'Angleterre. Il est vrai que ces droits ne sont que les armements en vue de la grande bataille industrielle qui décidera définitivement de la suprématie sur le marché mondial. Et c'est ainsi que chaque élément qui agit à l'encontre de la reproduction des anciennes crises porte en lui le germe d'une crise future beaucoup plus violente. - F. E.]

phénomène montre que le drainage de l'or est non la cause mais une conséquence de la crise, qui se manifeste dans chaque pays lorsque l'orage lentement préparé se déchaîne et que le moment est venu de régler ses comptes avec le ciel.

Un fait caractéristique, c'est que les économistes anglais - dont, depuis 1830, les écrits n'ont guère porté que sur la circulation (la *currency*) le crédit et les crises - considèrent les exportations de métal précieux, malgré les variations du cours du change, comme un phénomène purement national, devant être étudié en temps de crise du seul point de vue de l'Angleterre. Ils perdent systématiquement de vue que lorsque la Banque d'Angleterre hausse le taux de l'escompte, toutes les banques d'Europe imitent son exemple et que lorsque le drainage de l'or la décide à pousser le cri d'alarme, celui-ci retentit le lendemain en Amérique et le surlendemain en Allemagne et en France.

En 1847, « l'Angleterre avait à faire face à des engagements (en grande partie pour des importations de céréales) qu'elle liquida malheureusement par la faillite. » (La riche Angleterre se donna de l'air en faisant banqueroute !) « Mais ce qui ne put pas être liquidé par la faillite, le fut par des exportations de métal précieux » (*Report of Committee on Bank Acts, 1857*). Les lois anglaises sur les banques, qui contribuent à accentuer les crises, sont donc un excellent moyen en temps de famine de frustrer les pays exportateurs de céréales, d'abord, en leur prenant leur grain, ensuite, en ne leur payant pas l'argent qui leur revient. Aussi ces pays, qui souffrent eux-mêmes de la hausse des prix, feraient-ils chose sage s'ils défendaient la sortie des céréales, afin de rendre inopérant ce système de la Banque d'Angleterre qui consiste à « s'acquitter de ses engagements par la banqueroute. » Mieux vaut que leurs producteurs et leurs spéculateurs renoncent à une partie de leurs profits pour le plus grand bien de leur pays que d'aller perdre leur capital pour la plus grande jouissance de l'Angleterre.

De ce que nous venons de dire il résulte que pendant les crises et en général pendant les périodes d'arrêt des affaires, le capital-marchandise perd en grande partie sa propriété de capital-argent à l'état potentiel, et il en est de même du capital fictif, du papier produisant des intérêts et circulant en bourse comme capital-argent. Leur prix baisse lorsque le taux de l'intérêt monte et lorsque, le crédit devenant rare, leur vente en masse s'impose à, ceux qui les possèdent; il tombe en ce qui concerne spécialement les actions, lorsque le revenu qu'elles rapportent diminue ou qu'elles représentent des entreprises véreuses. Ce capital fictif perd considérablement en importance pendant les crises et réduit dans la même mesure le crédit et la solvabilité de ceux qui le possèdent; toutefois, la radiation de ces valeurs des cours officiels de la Bourse n'a rien à voir avec le capital effectif qu'elles représentent.

## Chapitre XXXI : Capital-argent et capital effectif (II)

Nous n'avons pas encore donné la solution complète de la question que nous nous sommes posée - Jusqu'à quel point l'accumulation du capital sous forme de capital empruntable est-elle une accumulation effective et correspond-elle à une extension du procès de reproduction ?

La transformation de l'argent en capital empruntable est beaucoup plus simple que la transformation de l'argent en capital productif. Elle se présente sous deux aspects :

1. la simple transformation de l'argent en capital empruntable ;
8. la transformation du capital ou du revenu en argent, devenant ensuite capital empruntable.

Seule cette dernière peut donner lieu à une accumulation réelle, se rattachant à une accumulation de capital industriel.

### 1. Transformation de l'argent en capital empruntable.

Nous avons vu qu'il peut se produire une accumulation, une surabondance de capital empruntable et qu'elle a pour caractère d'être en raison inverse de l'accumulation de capital productif. Il en est ainsi dans deux phases du cycle industriel ; d'abord au commencement du cycle, immédiatement après la crise, dans la période de contraction du capital productif et du capital-marchandise; ensuite, lorsque le relèvement commence, mais que le crédit commercial n'a guère recours encore au crédit des banques. Dans le premier cas, le capital-argent, appliqué antérieurement dans la production et le commerce, s'offre comme capital empruntable ne trouvant pas à s'occuper ; dans le second cas, le capital est occupé davantage, mais à un intérêt très bas, les capitalistes industriels et commerçants imposant leurs conditions au capitaliste d'argent. D'un côté, l'abondance de capital empruntable est l'indice d'une stagnation du capital industriel, de l'autre, elle exprime que le crédit commercial est relativement affranchi du crédit des banques, parce que les rentrées d'argent se font facilement et régulièrement et que les capitalistes opèrent avec des capitaux à eux et du crédit à courte échéance. Les spéculateurs qui ont besoin du capital des autres ne sont pas encore entrés en campagne, et les industriels et commerçants travaillant avec des capitaux leur appartenant n'ont pas encore recours aux véritables opérations de crédit. Dans la première phase, l'abondance de capital empruntable exprime l'opposé d'une accumulation effective ; dans la seconde, elle se produit en même temps qu'une expansion du procès de reproduction, sans en être la cause, et elle diminue déjà relativement à la demande. Dans les deux cas, le procès d'accumulation effective prend de l'extension, parce que, malgré les prix réduits ou lentement croissants, le profit d'entreprise augmente grâce au taux de l'intérêt. Cette situation s'accroît dans la période de prospérité, bien que l'intérêt s'élève à son taux moyen, parce qu'alors l'accroissement du profit est plus rapide que celui de l'intérêt.

Nous avons vu également qu'une accumulation de capital empruntable peut se produire en dehors de toute accumulation effective, par des moyens purement techniques, tels que l'extension et la concentration des banques, l'économie de la réserve de la circulation et l'économie du fonds de réserve servant de moyens de paiement aux particuliers. Ce capital empruntable ne fonctionne comme tel que pendant de courtes périodes (il n'est escompté qu'à des délais très courts) ; on l'appelle capital flottant (*floating capital*) parce qu'il est soumis à un va et vient continu ; l'un le retire, l'autre l'amène. Il en résulte que le capital empruntable (avancé pour peu de temps contre des traites et des dépôts, et non à long terme) augmente réellement avant qu'il y ait accumulation effective.

C. A. 1857. Question 501.

« *Qu'entendez-vous par floating capital ?* »

(M. Weguelin, Gouverneur de la Banque d'Angleterre) :

« *Le capital consacré aux prêts d'argent à courte échéance... (502) les billets de la Banque d'Angleterre des banques provinciales et l'argent existant dans le pays. - (Question) Si par floating capital vous entendez la circulation active (notamment les billets de la Banque d'Angleterre), il ne semble pas, d'après les rapports qui sont parvenus à la Commission, que des fluctuations très importantes se présentent dans cette circulation.*

(La situation est cependant très différente suivant que la circulation active a pour point de départ des prêteurs d'argent ou les capitalistes producteurs.)

(Réponse de Weguelin) « *Je comprends dans le floating capital la réserve des banques, qui est soumise à des fluctuations considérables.* »

D'après cette déclaration, des fluctuations importantes se présentent dans la partie des dépôts que les banquiers ne consacrent pas aux prêts et qui constitue leur réserve en même temps qu'une grande partie de la réserve de la Banque d'Angleterre, où elle est déposée. M. Weguelin dit également que le *floating capital* comprend le *bullion*, c'est-à-dire les lingots et les espèces (503). Ce qui est stupéfiant, c'est la manière dont le baragouin du marché financier met sens dessus dessous toutes les catégories de l'économie politique. Il appelle *floating capital* ce qui est *circulating capital* et *capital* ce qui est *money* et *bullion* ; les billets de banque sont de la circulation, le capital est une *commodity*, les dettes sont des *commodities* et enfin le *fixed capital* est de l'argent sous forme de papier dont la vente n'est rien moins que facile !

« *Les banques par actions de Londres... ont vu leurs dépôts augmenter de 8.850.774 £ en 1817 à 43.100.721 £ en 1857... Les documents et les témoignages recueillis par la Commission établissent que cette somme énorme provient en grande partie d'une origine qu'elle n'avait pas précédemment, l'habitude d'avoir un dépôt et un compte ouvert chez le banquier ayant été prise par quantité de personnes qui autrefois ne plaçaient pas leur capital (!) de cette manière. M. Rodwell, président et délégué de l'Association des banques provinciales privées (qu'il ne faut pas confondre avec les banques par actions), déclare que dans ces derniers temps cette habitude s'est développée dans la proportion de 1 à 4 parmi les fermiers et les détaillants de la région d'Ipswich, presque tous les fermiers, même ceux dont le fermage n'est que de 50 £, ayant maintenant des*

dépôts à la banque. Ces dépôts vont naturellement aux affaires et gravitent nécessairement vers Londres, le centre de l'activité commerciale, où ils servent à l'escompte et aux autres avances que les banques font à leurs clients, ou passent aux billbrokers qui en échange remettent aux banquiers les traites qu'ils ont escomptées à des personnes de Londres et de la province. » (C. A. 1858, p. 8.)

En réalité, le banquier réescompte les billets que le billbroker lui remet contre l'argent qu'il lui avance, et il arrive fréquemment que ces traites ont déjà été réescomptées chez le billbroker; de sorte que ce dernier réescompte des effets avec l'argent provenant des effets que le banquier lui a réescomptés. Aussi peut-on dire qu'une large extension a été donnée au crédit fictif par des traites de complaisance et du crédit en blanc, ce qui a été facilité par les procédés des banques provinciales par actions, qui ayant escompté des traites de cette espèce, les réescomptaient chez les billbrokers de Londres, sans se préoccuper de leur qualité. » (l.c.)

Le passage suivant de *l'Economist* est intéressant au sujet du réescompte et des ressources que présente cette augmentation purement technique du capital empruntable pour les tripotages en matière de crédit :

« Pendant plusieurs années le capital (il s'agit du capital empruntable) s'accumula, dans quelques districts, plus vite qu'il ne fut possible de l'appliquer, tandis que l'effet inverse se produisit dans d'autres. Alors que les banquiers des districts agricoles ne trouvaient pas à appliquer lucrativement et sûrement leurs dépôts dans leurs régions, ceux des districts industriels et des villes de commerce étaient assaillis de plus de demandes de capitaux qu'ils ne pouvaient en satisfaire. Cet état de choses a donné naissance dans ces dernières années à une catégorie nouvelle de maisons s'occupant de la répartition du capital et qui, bien que désignées sous le nom de billbrokers, sont en réalité des banques dans toute la force du terme. Elles reprennent, pour des temps donnés et à un intérêt déterminé, le capital en excès et inoccupé dans les banques de district ainsi que le capital momentanément disponible dans les sociétés par actions et les grandes maisons de commerce, pour l'avancer pour des opérations de réescompte aux banques de district où le capital fait défaut ... Lombard street est devenu ainsi le grand centre de transmission des capitaux disponibles, passant d'une région à une autre ou d'un individu à un autre. A l'origine, ces opérations se faisaient exclusivement sur nantissement de valeurs bancaables. Mais à mesure que le capital augmenta dans le pays et fut épargné davantage par suite du développement des banques, les fonds mis à la disposition de ces maisons devinrent tellement considérables qu'elles se décidèrent à faire des avances, d'abord sur des warrants, ensuite sur des connaissements représentant des produits non encore arrivés à destination et pour lesquels bien souvent (et irrégulièrement) des traites étaient déjà tirées sur les courtiers.

Cette pratique ne tarda pas à altérer complètement le caractère du commerce anglais. Les facilités offertes dans Lombard street renforcèrent la situation des courtiers de Mincing Lane et cet effet se reporta sur les importateurs. Ceux-ci, dont le crédit eût été ruiné il y a vingt-cinq ans s'ils avaient demandé une avance sur warrant ou sur connaissement, se lancèrent tellement dans ces opérations que celles-ci cessèrent d'être l'exception et devinrent la règle ; le système prit une extension telle que de fortes sommes furent empruntées dans Lombard street contre des traites tirées sur des récoltes sortant à peine de terre dans des colonies éloignées. Il en est résulté que les importateurs ont donné plus d'importance à leurs affaires avec l'étranger et ont appliqué leur capital flottant (floating capital) aux placements les plus aléatoires, les plantations dans les colonies qu'ils ne peuvent guère contrôler. Ces opérations montrent clairement l'enchaînement des crédits. Le capital épargné dans nos districts agricoles est déposé par petites sommes dans nos banques de province et de là centralisé dans Lombard street. Il est d'abord appliqué à donner de l'extension à la production de nos districts miniers et industriels, dont il sert à réescompter les traites : il est utilisé ensuite à faire des avances aux importateurs sur des warrants ou des connaissements, et à permettre aux maisons faisant le commerce avec l'étranger et les colonies de dégager leur capital commercial « légitime » pour l'appliquer aux placements les plus condamnables dans les plantations d'outre-mer. » (*Economist*, 1847, p. 1334.)

Voilà le « bel » entrelacement des crédits. Le campagnard se figure que le banquier chez lequel il fait un dépôt ne prête l'argent qu'il lui confie qu'à des personnes qu'il connaît. Il ne se doute pas un instant que son banquier met le dépôt à la disposition d'un *billbroker* de Londres, sur les opérations duquel ils n'ont ni l'un ni l'autre le moindre contrôle.

Nous avons déjà vu quelle importance les grandes entreprises publiques, par exemple les chemins de fer, peuvent donner momentanément au capital empruntable, par la partie de leurs versements qui reste pendant un certain temps disponible dans les banques.

La masse de capital empruntable est loin d'être égale à l'importance de la circulation, laquelle est représentée par la quantité totale de billets de banque, de monnaie métallique et de lingots d'un pays (dont une partie, de grandeur variable, constitue la réserve des banques).

« Le 12 novembre 1857 (le jour de la suppression du Bank Act de 1814) la réserve totale de la Banque d'Angleterre et de toutes ses succursales n'était que de 580.751 £ et le total des dépôts était de 22 ½ millions de £, dont environ 6 ½ millions appartenant aux banquiers de Londres » (C.B. 1858, p. LVII.)

Lorsque l'on fait abstraction des variations se produisant au bout de longues périodes et qui sont provoquées par des variations du taux général du profit, ainsi que des différences qui se présentent d'un pays à l'autre par suite de différences existant entre les taux des profits et dans le développement du crédit, on trouve que le taux de l'intérêt (à confiance, etc. égales) varie suivant l'offre de capital empruntable, c'est-à-dire de capital offert aux emprunteurs sous forme de monnaie métallique et de billets. Ce capital diffère du capital industriel que les agents de la reproduction industrielle se prêtent entre eux sous forme de marchandises, par l'intermédiaire du crédit commercial, et il est indépendant comme masse de la quantité de monnaie en circulation.

Lorsque, par exemple, 20 £ sont prêtées à cinq reprises en un jour, l'opération se ramène à un prêt de 100 £ de capital-argent, à condition que les 20 £ fonctionnent au moins quatre fois comme moyen d'achat et de paiement. Si cette condition n'est pas remplie, si les 20 £ n'ont pas revêtu au moins quatre fois la forme de capital (marchandise et force de travail), les 100 £ représenteront, non pas un capital, mais cinq créances de 20 £.

Nous pouvons admettre que dans les pays où le crédit est développé, tout le capital-argent empruntable existe sous forme de dépôts chez les banquiers et les prêteurs d'argent. Dans les périodes de prospérité et avant que la spéculation soit déchaînée, la confiance étant générale et le crédit facile, la plus grande partie des opérations de circulation se fait par de simples transferts de crédits, sans l'intervention ni de la monnaie métallique, ni de la monnaie de papier. La masse des dépôts dans les banques peut alors être considérable avec une quantité réduite de moyens de circulation, si le nombre d'achats et de ventes effectués par les mêmes pièces de monnaie est important et si les mêmes pièces de monnaie reviennent fréquemment à la banque pour fonctionner comme moyens d'achat et de vente. Supposons, par exemple, qu'un petit commerçant dépose chaque semaine 100 £ en monnaie chez un banquier et que celui-ci les remette hebdomadairement à un fabricant, qui s'en sert pour payer ses ouvriers ; admettons également que ces derniers s'approvisionnent chez le commerçant et lui permettent de la sorte de faire son versement hebdomadaire à la banque. Les 100 £ du petit commerçant serviront par conséquent à faire une avance au fabricant, à liquider le salaire des ouvriers, à payer le petit commerçant lui-même et enfin à permettre à ce dernier de faire un dépôt à la banque, dépôt qui en vingt semaines s'élèvera à 2.000 £, à condition que le banquier n'ait dû faire aucune avance à son déposant.

Les variations des fonds de réserve des banques renseignent sur la rareté du capital-argent empruntable, ce qui permet à M. Weguelin, Gouverneur de la Banque d'Angleterre, de dire que l'or de la Banque d'Angleterre est le « seul » capital de réserve :

*« 1258. A mon avis, le taux de l'escompte est déterminé en fait par la quantité de capital disponible dans le pays, et cette quantité est représentée par la réserve de la Banque d'Angleterre, qui est effectivement en or. Par conséquent lorsque l'or est drainé, la masse de capital disponible dans le pays diminue et la valeur de la quantité de capital restant augmente.*

*- 1364. La réserve d'or de la Banque d'Angleterre est en réalité la réserve centrale, le trésor métallique servant de base à toutes les affaires du pays. C'est sur ce trésor que se reporte l'influence des cours du change avec l'extérieur. »* (Report on Bank Acts, 1857.)

La statistique des exportations et des importations donne une mesure de l'accumulation du capital effectif, c'est-à-dire du capital productif et du capital - marchandise. Elle montre que dans la série de cycles de dix ans chacun, qui caractérisent le développement de l'industrie anglaise de 1815 à 1870, la prospérité maximum qui a été atteinte dans chaque cycle immédiatement avant la crise se retrouve comme prospérité minimum dans le cycle suivant, qui donne lieu ensuite à une prospérité maximum plus considérable.

En 1824, une année de prospérité, la valeur déclarée des produits exportés par la Grande-Bretagne et l'Irlande s'élève à 40.326.300 £; la crise de 1825 la fait diminuer et la ramène pendant les années suivantes à un chiffre variant de 35 à 39 millions. La prospérité renaît en 1834 et avec elle les exportations remontent au niveau maximum du cycle précédent (41.649.191 £), mais le dépassent bientôt pour atteindre, en 1836, un nouveau maximum, cette fois, de 53.368.571 £. En 1837, éclate la crise ; la valeur des produits exportés tombe à un minimum de 42 millions, plus élevé que le maximum de 1824, et oscille ensuite entre 50 et 53 millions. Le retour de la prospérité fait monter l'exportation à 58 ½ millions en 1841 et lui fait dépasser le maximum de 1836. Elle atteint 60.111.082 £ en 1845, tombe à 57 millions en 1846, remonte à 59 millions en 1847, retombe à 53 millions en 1848, s'élève à 63 ½ millions en 1849, à 99 millions en 1853, à 97 millions en 1854, à 94 ½ millions en 1855, à 116 millions en 1856, pour atteindre le point culminant de 122 millions, en 1857. Elle tombe ensuite à 116 millions en 1858, et passe successivement par 130 millions en 1859, 136 millions en 1860, 125 millions (un nouveau minimum plus grand que le maximum précédent) en 1861 et 146 ½ millions en 1863.

Nous pourrions refaire un tableau analogue pour l'importation, qui donnerait l'expression de l'extension du marché; mais nous n'avons à nous occuper que de la production. [Il va sans dire que les faits qui viennent d'être exposés ne sont vrais que pour la période où l'Angleterre avait le monopole de l'industrie ; ce qui n'empêche que les conclusions s'appliqueront à tous les pays de la grande industrie moderne aussi longtemps que l'expansion du marché mondial continuera. - F. E.]

## **2. - La transformation du capital ou du revenu en argent et de l'argent en capital empruntable.**

Nous avons vu que l'accumulation de capital-argent peut résulter d'une interruption du courant du crédit commercial ou d'une économie des moyens de circulation et du fonds de réserve consacré à la reproduction. Elle peut être déterminée également par un afflux extraordinaire d'or, ainsi que cela se produisit en 1852 et 1853, lors de la découverte de nouvelles mines en Australie et en Californie. Cet or fut déposé à la Banque d'Angleterre et ceux qui en firent le dépôt reçurent en échange des billets qu'ils ne déposèrent dans aucune autre banque. Il en résulta une augmentation extraordinaire de la masse de moyens de circulation (Déposition de Weguelin, C. A. 1857, n° 1329). La Banque essaya de mettre ces dépôts en valeur en réduisant le taux de l'escompte, ce qui n'empêcha que pendant six mois de l'année 1853 l'or entassé dans ses caves s'éleva à 22-23 millions.

L'accumulation se fait évidemment sous forme d'argent chez les capitalistes prêteurs, alors que chez les capitalistes industriels - et là il s'agit d'accumulation effective - elle se réalise généralement par l'augmentation des éléments du capital reproductif. Le développement du crédit et la concentration des opérations de prêt dans les grandes banques accélèrent l'accumulation du capital empruntable et la différencient nettement de l'accumulation effective. Le profit, source de l'accumulation des capitalistes d'argent, étant une partie de la plus-value obtenue par les capitalistes producteurs (il est en même temps une partie de l'intérêt des épargnes d'autrui), on peut dire que le développement rapide du capital empruntable est un résultat du développement du procès de reproduction et par conséquent de l'accumulation effective.

Le capital empruntable s'accumule à la fois aux dépens des industriels et des commerçants. En effet, dans les phases de dépression des cycles industriels, l'intérêt monte à un taux tellement élevé qu'il absorbe momentanément tout le profit des entreprises fonctionnant dans des conditions défavorables ; en même temps baissent les prix des fonds publics et des autres valeurs. C'est le moment dont profitent les capitalistes d'argent pour acheter à vil prix des titres, qui ne tardent pas à remonter à leurs anciens cours et qu'ils vendent alors, s'appropriant par ces opérations une partie du capital-argent du public (à moins qu'ils ne les gardent pour profiter des intérêts élevés qu'ils donnent eu égard aux prix d'achat). Tout le profit qu'ils réalisent de la sorte est converti en capital, en passant d'abord par l'état de capital empruntable. L'accumulation de ce dernier, bien qu'elle ait pour source l'accumulation effective, est donc poursuivie par une catégorie spéciale de capitalistes, les financiers, les banquiers, etc., et elle doit nécessairement devenir plus importante à mesure que grandit le rôle du crédit.

Lorsque le taux de l'intérêt est bas, la dépréciation du capital-argent est supportée par les déposants et non par les banquiers. Avant que les banques par actions ne se fussent développées en Angleterre, les trois quarts des dépôts ne rapportaient pas d'intérêt; lorsqu'aujourd'hui un intérêt est alloué, il est inférieur d'au moins 1 % au taux du jour.

En ce qui concerne l'accumulation d'argent par les autres capitalistes, nous faisons abstraction de ce qui est engagé et accumulé en titres rapportant un intérêt, et nous ne tenons compte que de la partie qui arrive sur le marché sous forme de capital-argent empruntable. Elle comprend en premier lieu la part du profit qui n'est pas dépensée comme revenu et dont les capitalistes industriels n'ont pas emploi immédiatement dans leurs entreprises. Ce profit est une fraction du capital-marchandise et sa valeur est réalisée en argent par la vente de ce dernier; de sorte que s'il n'est pas reconverti immédiatement en éléments de production, il doit rester un certain temps sous forme d'argent. Il augmente en quantité à mesure qu'augmente la masse du capital, même si le taux du profit vient à diminuer. Quant à la part du profit qui doit être consommée comme revenu, elle n'est dépensée que petit à petit et peut être déposée comme capital empruntable dans une banque, d'où l'industriel la retire au fur et à mesure de ses besoins. On peut donc dire que tout le revenu fonctionne comme capital empruntable et que l'accumulation de celui-ci, grâce au développement du crédit, est activée par l'accroissement de la consommation des capitalistes industriels et commerçants. Il en est ainsi de tous les revenus qui ne sont pas consommés en une fois, par conséquent de la rente foncière, du salaire du travail sous sa forme la plus élevée, du revenu des classes improductives, etc. ; tous existent à l'état d'argent pendant un certain temps et peuvent être convertis en dépôts, en capital empruntable.

Que le revenu soit destiné à la consommation ou à l'accumulation, du moment qu'il existe en argent, il résulte de la conversion d'une partie de la valeur du capital-marchandise, et il est alors l'expression et le résultat, non du capital productif même, mais de l'accumulation effective. Lorsqu'un filateur échange une partie de son fil contre du coton et une autre partie, représentant son revenu, contre de l'argent, c'est le fil passant au tisserand ou à quelqu'autre consommateur privé qui incarne son capital industriel et qui représente la valeur-capital avec la plus-value qu'elle contient. La plus-value qui peut être convertie en argent dépend de la plus-value incorporée dans le fil; mais dès que celui-ci est converti en argent, cet argent ne représente plus que la valeur de la plus-value et comme tel il devient un élément du capital empruntable. Pour lui donner la forme de celui-ci il suffit de le déposer dans une banque ou de le prêter directement ; au contraire pour le retransformer en capital productif, il est indispensable qu'il atteigne en quantité un minimum donné.

## Chapitre XXXII : Capital-argent et capital effectif (III)

La masse d'argent à reconvertir en capital est le résultat de l'ensemble du procès de reproduction ; considérée en elle-même, comme capital-argent empruntable, elle n'est pas une masse de capital reproductif.

Le point essentiel de ce que nous avons développé jusqu'à présent, c'est que l'augmentation de la partie du revenu qui est destinée à la consommation (nous faisons abstraction des ouvriers dont le revenu est égal au capital variable) est accumulée d'abord comme capital-argent. L'accumulation de cet argent est nettement distincte de celle du capital industriel, car la fraction du produit annuel qui est destinée à la consommation ne devient capital d'aucune manière, bien qu'une partie serve à *reconstituer* du capital, notamment le capital constant des producteurs d'objets de consommation (mais pour cette fonction elle revêt la forme naturelle du revenu des producteurs de ce capital constant). L'argent du revenu, bien qu'il doive simplement servir d'intermédiaire pour la consommation, se transforme régulièrement, pendant un certain temps, en capital-argent empruntable. S'il est destiné aux salaires, il représente en même temps le capital variable ; s'il est destiné à renouveler le capital constant des producteurs d'objets de consommation, il représente momentanément ce capital, jusqu'au moment où il aura servi à l'achat des éléments qui doivent le reconstituer. Sous aucune de ces deux formes, il ne constitue une accumulation réelle, bien qu'il augmente en quantité à mesure que le procès de reproduction prend de l'extension. Cependant, il fonctionne temporairement comme argent empruntable, donc comme capital-argent, et, à ce point de vue, l'accumulation de capital-argent reflète toujours une accumulation de capital plus grande que celle qui existe en réalité, car une partie de cette accumulation correspond uniquement à une extension de la consommation individuelle, bien qu'elle fournisse l'argent pour de nouvelles entreprises et, par conséquent pour une accumulation réelle.

Jusqu'à un certain point l'accumulation de capital empruntable n'exprime donc que ce fait que tout l'argent produit par le cycle du capital revêt la forme, non d'argent *avancé*, mais d'argent *emprunté* par les producteurs, de sorte que l'avance d'argent qui doit être faite dans le procès de reproduction apparaît comme une avance d'argent prêté. En effet, l'intervention du crédit commercial a pour résultat que l'un prête à l'autre l'argent dont il a besoin pour sa production, ces opérations se faisant généralement par l'intermédiaire des banquiers qui reçoivent l'argent des uns pour le passer aux autres et qui, non seulement apparaissent ainsi comme des bienfaiteurs, mais sont les dispensateurs réels des capitaux.

Il nous reste à mentionner quelques formes spéciales de l'accumulation de capital-argent. Lorsque survient, par exemple, une baisse des prix des éléments de production, des matières premières, etc., et que l'industriel ne peut pas donner immédiatement de l'extension à son procès de reproduction, une partie de son capital-argent devient disponible et est convertie en capital empruntable. De même lorsque le commerçant se voit obligé d'interrompre certaines de ses affaires pour les reprendre plus tard, l'argent qu'il a réalisé dans ses opérations devient momentanément un capital inoccupé, qui vient grossir l'accumulation de capital empruntable. Dans le premier cas, cette accumulation correspond à la continuation du procès de production dans des conditions plus avantageuses ; dans le second, elle marque son interruption. D'un côté comme de l'autre, l'argent devenu disponible fait sentir son influence sur le marché et sur le taux de l'intérêt. De même interviennent dans le phénomène d'accumulation de capital-argent toutes les personnes qui se retirent des affaires, après y avoir fait fortune, personnes dont le nombre est d'autant plus grand que le cycle industriel donne plus de profit. L'accumulation de capital-argent empruntable qu'elles déterminent correspond, en ce qui concerne sa grandeur relative, à une accumulation effective et elle renseigne sur l'importance de la transformation des capitalistes industriels en simples capitalistes d'argent.

Quant à la partie du profit qui n'est pas destinée à être consommée comme revenu, elle ne se transforme en capital-argent que lorsqu'elle ne peut pas être appliquée immédiatement à l'extension des entreprises dans la branche de production où elle est réalisée, soit parce que ces branches sont saturées de capital, soit parce que le capital accumulé ne peut y entrer en fonctions que lorsqu'il a acquis une certaine importance. Toutes les autres circonstances étant égales, la partie du profit destinée à être reconvertie en capital est d'autant plus grande que le profit et par conséquent l'étendue du procès de reproduction sont plus considérables. Si le capital accumulé qui en résulte éprouve des difficultés à être appliqué, parce que les branches de production ne lui offrent aucun débouché, cette pléthore de capital empruntable ne peut donner lieu qu'à cette seule déduction, qu'il y a des limites à la production capitaliste. Les tripotages en matière de crédit qui suivent immédiatement une situation pareille montrent qu'il n'y a aucun obstacle positif à l'application de ce capital superflu, mais uniquement une difficulté résultant des lois de la mise en valeur du capital comme capital. La pléthore de capital-argent n'indique pas nécessairement qu'il y a surproduction, ni même que les sphères d'application du capital font défaut.

L'accumulation de capital empruntable, qui consiste uniquement dans ce fait que de l'argent est déposé comme argent pouvant être prêté et transformé en capital, est essentiellement différente de la conversion effective en capital et peut être déterminée par des facteurs différents de ceux de l'accumulation effective. En effet, si l'extension de l'accumulation de capital-argent est jusqu'à un certain point, le résultat de l'extension de l'accumulation effective, elle est aussi déterminée en partie par des facteurs qui accompagnent cette dernière, mais en diffèrent absolument et en partie par des interruptions de l'accumulation effective. Il en résulte, l'accumulation de capital empruntable pouvant être accélérée par des causes indépendantes, mais concomitantes de l'accumulation effective, qu'il doit y avoir pléthore continue de capital-argent dans des phases déterminées du cycle, pléthore qui doit être d'autant plus intense que le crédit joue un rôle plus important. La conséquence de cette situation doit être nécessairement l'extension du procès de production au-delà, de ses bornes capitalistes, c'est-à-dire l'exagération des opérations de commerce, de production, de crédit, avec la réaction qui l'accompagne inévitablement.

Enfin, en ce qui concerne l'accumulation de capital-argent résultant de la rente foncière, du salaire, etc., nous jugeons superflu de nous en occuper. Nous signalerons cependant qu'ici également, et pour autant que l'épargne et le renoncement puissent donner lieu à accumulation, la production capitaliste applique la division du travail, en faisant un devoir d'accumuler et aussi de perdre leurs épargnes (dans des faillites de banques, etc.) aux ouvriers et à ceux qui en sont le moins capables. Non seulement les épargnes des autres alimentent les entreprises des capitalistes industriels, mais elles constituent le capital des capitalistes d'argent, qui ont une source d'enrichissement dans le crédit que le public fait aux capitalistes

producteurs et que ceux-ci s'accordent entre eux. Ainsi s'évanouit la dernière illusion que peuvent avoir sur le système capitaliste ceux qui considèrent que le capital est le fruit du travail et de l'épargne de ceux qui le possèdent. Non seulement le profit résulte de l'appropriation du travail d'autrui, mais le capital, l'instrument qui permet de mettre en œuvre et d'exploiter ce travail, appartient lui-même à d'autres que le capitaliste d'argent et le capitaliste industriel qu'il enrichit.

L'activité du capital empruntable, c'est-à-dire la fréquence des opérations de prêt auxquelles peut servir une même somme d'argent, dépend :

1. du nombre et de l'importance des transactions effectives qu'elle permet de réaliser, c'est-à-dire du nombre de fois qu'elle passe d'une main à une autre en réalisant la valeur d'un capital ou d'un revenu ;
2. de l'économie des paiements, de l'organisation et du développement du crédit ;
3. de l'activité du crédit, c'est-à-dire de la rapidité avec laquelle un capital restitué trouve un nouveau placement.

Une grande partie du capital empruntable est toujours fictive et se compose simplement de signes de valeur, même lorsque ce capital existe sous forme de monnaie métallique, or ou argent, servant de commune mesure des échanges. Ainsi la monnaie fonctionnant dans le cycle du capital existe à certains moments sous forme de capital-argent ; mais elle ne se transforme pas alors en capital empruntable, car elle doit être échangée contre de nouveaux éléments du capital productif ou servir comme instrument de circulation à la dépense du revenu. L'argent qui se transforme en capital empruntable et se présente comme tel à différentes reprises, n'existe jamais qu'en un endroit sous forme de monnaie ; partout ailleurs il se présente sous forme de titres sur un capital. D'après notre hypothèse, l'accumulation de ces titres résulte de l'accumulation effective, c'est-à-dire de la conversion de la valeur du capital-marchandise en argent, etc., ce qui n'empêche que cette accumulation de titres est différente tant de l'accumulation effective dont elle découle que de l'accumulation future (du nouveau procès de production) que le prêt de l'argent rend possible.

Le capital empruntable existe d'abord sous forme d'argent<sup>50</sup> ; mais dès qu'il est remis à l'emprunteur, il devient, pour le prêteur, un titre de propriété donnant droit à de l'argent ; il en résulte qu'une même somme d'argent peut correspondre à différentes masses de capital-argent. Qu'il soit le produit de la réalisation d'un capital ou d'un revenu, l'argent devient un capital empruntable par le simple acte du prêt, par sa simple transformation en dépôt, si nous nous plaçons au point de vue d'une organisation où le crédit est développé. Le dépôt est donc un capital-argent pour le déposant, alors que pour le banquier qui l'a reçu il peut être uniquement un capital potentiel, momentanément inoccupé, se trouvant dans sa caisse au lieu d'être dans celle de celui qui en est le propriétaire<sup>51</sup>.

A mesure que la richesse augmente le nombre des capitalistes d'argent s'accroît : d'une part, le nombre et la fortune des rentiers deviennent plus considérables, d'autre part les banquiers, les prêteurs d'argent, les financiers de toute nature deviennent plus nombreux, par suite du développement du crédit. En même temps on voit se multiplier les valeurs produisant de l'intérêt, les fonds publics, les actions, etc., ainsi que les appels au capital disponible, aux agioteurs dont les spéculations alimentent une bonne partie des opérations du marché financier. Si toutes les ventes et achats de valeurs en bourse représentaient réellement des placements de capitaux, on pourrait dire que leur influence est nulle sur la demande de capital empruntable, car A, en vendant une valeur en retire exactement la somme que B y engage. Mais alors même que le capital que le titre représente n'existe plus - du moins comme capital-argent - le titre ne représente pas moins une demande de

<sup>50</sup> C. B, 1857. Déposition du banquier Twells : « 4516. Comme banquier, faites-vous des affaires en capital ou en argent ? - En argent. - 4517. Comment les dépôts sont-ils versés à votre banque ? - En argent. - 4518. Comment les restituez-vous ? - En argent. - Pourrait-on dire qu'ils sont autre chose que de l'argent ? - Non. »

Overstone (voyez le chap. XXVI) confond continuellement « capital » et « *money* ». Il appelle *value of money* (valeur de l'argent) l'intérêt rapporté par l'argent et *value of capital* (valeur du capital) l'intérêt produit par les prêts de capital productif et déterminé, par conséquent, par le profit donné par celui-ci. Il dit : « 4140. Il est très dangereux de se servir du « capital » - 4143. Le drainage de l'or anglais aboutit à une diminution de la masse d'argent du pays et il doit en résulter naturellement un renforcement de la demande sur le marché de l'argent (par conséquent, pas sur le marché du capital). - « 4112. A mesure que l'argent s'exporte la masse en diminue dans le pays et cette diminution fait monter la valeur de l'argent restant ». (Ce qui veut dire, d'après lui, que la contraction de la circulation détermine une hausse de la valeur de l'argent en tant qu'argent relativement à la valeur des marchandises, une augmentation de la valeur de l'argent correspondant par conséquent à une baisse de la valeur des marchandises. Mais comme ensuite il fut démontré d'une manière indiscutable, même pour Overstone, que ce n'est pas la masse de l'argent en circulation qui détermine les prix, il dit maintenant que la diminution de l'argent comme moyen de circulation fait hausser sa valeur en tant que capital productif d'intérêts et fait par conséquent hausser le taux de l'intérêt). « Et cette hausse de la valeur de l'argent restant enraie le drainage et se maintient jusqu'à ce qu'elle ait fait refluer suffisamment d'argent pour rétablir l'équilibre ».

<sup>51</sup> Ce fait donne lieu à une confusion qui fait considérer le dépôt comme « argent », à la fois pour le déposant, qui a le droit d'en réclamer le paiement au banquier, et pour le banquier, qui en fait dispose de l'argent déposé. Le banquier Twells cite l'exemple suivant devant la Commission d'enquête de 1857 : « 4528. Je commence les affaires avec un capital de 10.000 £. Si j'en utilise 5.000 pour acheter des marchandises et si j'en dépose 5.000 chez un banquier pour en disposer en cas de besoin, je ne considère pas moins le tout comme étant mon capital, bien que 5.000 £ se trouvent à l'état de dépôt ou d'argent. - 4531. Vous avez donc donné à un autre ces 5.000 £ en billets de banque ? - Oui. - 4532. Celui-ci a donc reçu ces 5.000 £ en dépôt ? - Oui. - 4533. Et vous, vous disposez d'un dépôt de 5.000 £ ? - Absolument. - 4534. Lui a donc 5.000 £ en argent et vous également vous avez 5.000 £ ? - Certainement. - 4535. Tout cela existe par conséquent en argent ? - Ah ! non ». La confusion vient en partie de ceci : Lorsque A fait un dépôt de 5.000 £, il peut disposer de cet argent comme s'il l'avait encore ; mais chaque fois qu'il envoie un ordre de paiement à son banquier, il annule une partie de son dépôt. Si le banquier a fait une opération au moyen de celui-ci, il donnera suite aux demandes d'argent de A au moyen de l'argent d'un autre dépôt. Lorsque A paie B par un chèque sur son banquier et que B remet ce chèque à son banquier, il suffira que le banquier de A ait un chèque sur le banquier de B, pour que l'échange de ces deux chèques fasse fonctionner deux fois comme argent le dépôt de A : une fois aux mains du banquier de A, une fois aux mains de A lui-même. Il est vrai que dans l'une des opérations le dépôt intervient pour solder une créance de A sur son banquier et une créance de celui-ci sur le banquier de B sans que de l'argent soit mis en circulation, de sorte que si le dépôt a agi deux fois, il l'a fait une fois sous forme d'argent effectif et une autre fois sous forme de titre donnant droit à de l'argent. Les titres de crédit tiennent lieu d'argent chaque fois qu'on fait la compensation des créances.

capital-argent, car, dans la transaction dont nous venons de parler, il a déterminé le passage de l'argent de B aux mains de A.

*C. B. 1857. No 4886. « A votre avis, suis-je dans la vérité, lorsque je dis que le taux de l'escompte est déterminé par la masse des capitaux disponibles sur le marché et applicables à l'escompte des effets de commerce, à l'exclusion des autres ? - (Chapmann) : Non; je considère que le taux de l'intérêt est affecté par toutes les valeurs facilement convertibles (all convertible securities of a current character). Il serait inexact de limiter la question à l'escompte des traites ; car notre monde commercial est sérieusement impressionné, lorsqu'il y a une forte demande d'argent sur des consolidés ou même des bons du trésor, comme c'était le cas récemment, et cela à un taux d'intérêt beaucoup plus élevé que le taux commercial. - 4890. Il est incontestable que lorsque de l'argent est demandé sur du bon papier, reconnu comme tel par les banquiers, l'action de cette demande doit se faire sentir sur les effets de commerce. Je ne puis puis admettre qu'un homme me donnerait son argent à 5 % contre des traites, alors qu'il m'en demanderait 6 % contre des consolidés ; personne ne peut me demander d'escompter ses effets à 5 ½ % quand je puis prêter mon argent à 6 %.*

*- 4892. Je ne dis pas que des personnes qui achètent pour 2.000, 5.000 ou 10.000 £ de valeurs de tout repos influencent en réalité le marché financier. Lorsque vous me parlez du taux de l'intérêt des avances sur consolidés, je pense à ceux qui font des affaires pour des centaines de mille, aux agioteurs qui souscrivent d'énormes sommes aux emprunts publics ou achètent en bourse et qui doivent garder leurs valeurs jusqu'à ce qu'ils puissent les vendre avec profits. Ceux-ci sont obligés d'emprunter de l'argent ».*

Le développement du crédit fait naître de grands marchés financiers, comme Londres, qui deviennent des centres du commerce des valeurs et où se multiplie la tourbe des agioteurs, grâce à l'intervention des banquiers qui mettent à leur disposition toute la masse du capital-argent du public. « L'argent est ordinairement moins cher à la bourse des effets que partout ailleurs », disait, en 1818, le Gouverneur de la Banque d'Angleterre devant le Comité des Lords (C. D. 1848, *printed* 1857, n° 219).

En étudiant le capital productif d'intérêts, nous avons démontré que le taux de l'intérêt sur une longue série d'années est déterminé par le taux moyen du profit et non par le profit d'entreprise, qui est le profit moins l'intérêt. Nous avons établi également, et nous y reviendrons dans la suite, que lorsque l'on envisage les variations de l'intérêt commercial - l'intérêt des escomptes et des prêts aux commerçants - il se présente dans le cycle industriel une phase où, sous l'action de la hausse du profit, le taux de l'intérêt s'élève au-dessus du minimum pour atteindre le taux moyen et même le dépasser. Ces faits donnent lieu aux remarques suivantes :

*Primo.* - Lorsque l'intérêt reste pendant longtemps à un taux élevé (ce qui se présente dans les pays comme l'Angleterre, où le taux moyen est donné pour une longue période et constitue ce qu'on peut appeler l'intérêt privé) on peut en inférer à première vue que pendant cette durée le taux du profit, mais non le taux du profit d'entreprise, est élevé. Cependant cette distinction entre les deux profits disparaît jusqu'à un certain point pour les capitalistes qui opèrent constamment avec des capitaux leur appartenant et qui paient l'intérêt à eux-mêmes. L'intérêt peut donc se maintenir longtemps à un taux élevé - nous faisons abstraction des périodes de dépression - lorsque le taux du profit est élevé, ce qui peut avoir pour conséquence un taux très bas du profit d'entreprise, celui-ci étant l'expression de la différence entre le profit et l'intérêt. Le taux du profit d'entreprise peut même diminuer alors que la hausse du taux du profit persiste, ce qui est dû à ce que des entreprises commencées devaient être continuées et ne peuvent l'être qu'au moyen de l'emprunt. Il peut donc se présenter qu'alors que le taux de l'intérêt et le taux du profit sont élevés, le profit d'entreprise diminue, de même qu'il peut arriver - par exemple lorsque la spéculation bat son plein - que l'on paie un taux élevé d'intérêt, non parce que le profit est considérable, mais parce que l'on est forcé de travailler avec du capital emprunté.

*Secundo.* - Aucune assimilation ne peut être faite entre la hausse du taux de l'intérêt due à une hausse du taux du profit et la hausse du taux de l'intérêt due à une simple extension de la demande de capital industriel.

Lorsqu'une crise sévit, la demande de capital empruntable et le taux de l'intérêt atteignent leur maximum, alors que le taux du profit et la demande de capital industriel sont pour ainsi dire nuls. Chacun ne cherche à emprunter que pour pouvoir payer et faire honneur à ses engagements. Au contraire, dès que les affaires reprennent, chacun demande à emprunter pour acheter et pour convertir du capital-argent en capital productif et commercial. La demande part alors tant du commerçant que l'industriel qui veut acquérir des moyens de production et de la force de travail.

L'accroissement de la demande de force de travail n'est pas en lui-même une cause d'augmentation du profit, ni une cause de hausse du taux de l'intérêt provoquée par une hausse du profit. Lorsque la demande de force de travail augmente, parce que l'exploitation du travail se fait dans des conditions spécialement avantageuses, l'augmentation de la demande de capital variable qui en résulte a pour conséquence de diminuer et non d'augmenter le profit. Si dans ces circonstances il se produit une hausse du taux de l'intérêt, elle est due à ce que les salaires et le nombre d'ouvriers occupés s'élevant au-dessus de la moyenne, l'accroissement de la demande de capital variable se traduit par une demande de capital-argent. Ce dernier, comme toute marchandise, augmente alors de prix, et ce fait ne peut évidemment pas entraîner une hausse du profit, parce que celui-ci dépend en grande partie du bon marché de l'argent. Si, dans un moment pareil, le capitaliste d'argent, au lieu de jouer le rôle de prêteur, se faisait industriel, il verrait diminuer son profit d'autant plus que l'élévation du prix de la main-d'œuvre serait plus considérable. Le jeu des circonstances pourrait cependant être tel qu'il vit quand même augmenter son profit; mais cette augmentation ne pourrait d'aucune manière être attribuée à la hausse du prix du travail. Si, pour une cause quelconque, cette hausse se produisait dans des circonstances défavorables, elle ferait incontestablement baisser le taux du profit et elle augmenterait d'autant plus le taux de l'intérêt que la demande de capital-argent qu'elle déterminerait serait plus importante.

Lorsqu'on fait abstraction du travail, la « demande de capital », dans le sens que lui donne Overstone, se ramène à une demande de marchandises, se traduisant par une augmentation des prix, soit qu'elle résulte de ce que les marchandises sont plus demandées, soit qu'elle provienne de ce qu'elles sont moins offertes. Lorsque l'industriel ou le commerçant est

obligé de donner 150 £ pour des marchandises que précédemment il ne payait que 100 £, il est amené à emprunter 150 £ au lieu de 100 et de payer 7 ½ £ d'intérêt au lieu de 5. Il paie plus d'intérêt puisqu'il emprunte plus de capital. M. Overstone s'efforce de faire admettre que l'intérêt du capital empruntable est identique à celui du capital industriel, son *Bank Act* étant combiné précisément pour permettre aux capitalistes d'argent de tirer le plus grand profit de la différence qui existe entre ces deux intérêts. Il est possible que la demande de marchandises, lorsqu'elle est la conséquence d'une diminution de l'offre au-dessous de la moyenne, n'absorbe pas plus de capital-argent que précédemment. La même somme ou peut-être une somme plus petite qu'auparavant est payée, mais une quantité moindre de valeurs d'usage est obtenue en échange. La demande de capital empruntable et le taux de l'intérêt restent donc les mêmes, bien que la demande et le prix des marchandises aient augmenté.

Mais il peut arriver que l'offre d'un produit descende au-dessous de la moyenne, par exemple l'offre du grain ou du coton dans le cas d'une mauvaise récolte, et qu'en même temps augmente la demande de capital empruntable, le prix étant poussé à un niveau très élevé par des spéculateurs qui tiennent le produit momentanément éloigné du marché. Pour payer les marchandises sans les vendre, on se procure alors de l'argent au moyen de la « *Wechselwirtschaft* » commerciale (le jeu des traites de complaisance). Il en résulte une augmentation de la demande de capital empruntable, et, par suite, une hausse du taux de l'intérêt, déterminée par une diminution artificielle de l'offre.

La demande d'un produit peut augmenter bien qu'il y ait accroissement de l'offre, parce que le prix est tombé au-dessous du prix moyen. Dans ce cas, la demande de capital empruntable peut rester invariable ou même diminuer, étant donné qu'une même somme d'argent permet d'obtenir une plus grande quantité de produits. Il se peut aussi que des spéculateurs fassent des provisions de ce produit, soit pour l'appliquer à la production dans des moments plus favorables, soit pour le vendre lorsque les prix seront plus rémunérateurs. Il pourrait y avoir alors une extension de la demande de capital empruntable suivie d'une hausse du taux de l'intérêt, qui serait l'indice de l'application d'un capital à la constitution d'une provision superflue d'éléments du capital productif. Nous ne considérons en ce moment que l'action de l'offre et de la demande de capital-marchandise sur la demande de capital empruntable; précédemment nous avons examiné comment cette dernière est influencée par les différents phénomènes que présente le procès de reproduction au cours du cycle industriel. En homme rusé, Overstone accouple l'affirmation triviale que le taux de l'intérêt est déterminé par l'offre et la demande de capital (empruntable) à sa propre déclaration que le capital empruntable ne se distingue pas du capital, cherchant ainsi à faire admettre qu'il n'y a d'autre capitaliste que l'usurier et d'autre capital que celui fonctionnant pour l'usage.

Dans les périodes de crise, la demande de capital empruntable est une demande de moyens de paiement et non une demande de moyens d'achat. L'intérêt peut donc atteindre un taux très élevé, que le capital effectif - capital productif ou capital-marchandise - soit abondant ou rare. La demande de moyens de paiement exprime simplement le désir de convertir en *argent*, lorsque les négociants et les industriels offrent de bonnes garanties ; elle est une demande de *capital-argent*, lorsque l'avance de moyens de paiement ne doit pas seulement fournir la *forme argent*, mais aussi l'*équivalent* (sous n'importe quelle forme) nécessaire pour payer. C'est sur ce point que les deux explications vulgaires des crises ont toutes les deux tort et raison. Ceux qui disent qu'il y a uniquement pénurie de moyens de paiement, ou bien ne considèrent de bonne foi que les industriels et les commerçants offrant de bonnes garanties, ou bien sont des fous, s'ils se figurent qu'il est du devoir et du pouvoir d'une banque de transformer, au moyen de ses bouts de papier, des banqueroutiers véreux en capitalistes honnêtes et solvables. Au contraire, ceux qui soutiennent qu'il y a uniquement manque de capital, ou bien jouent sur les mots, car dans des moments pareils, le capital *inconvertible* existe en masse tant par l'excès d'importation que par la surproduction, ou bien ne pensent qu'à ces chevaliers du crédit qui dans ces périodes voient le bon public cesser de leur fournir des capitaux pour continuer leurs aventures et s'adressent sérieusement aux banques, non seulement pour qu'elles les aident à restituer les capitaux qu'ils ont engloutis, mais leur fournissent les moyens de continuer leurs tripotages.

La production capitaliste exige qu'à la marchandise soit opposé l'argent, forme autonome de la valeur, c'est-à-dire que la valeur d'échange ait dans l'argent une forme autonome. Pour cela il est indispensable qu'une marchandise donnée soit la commune mesure de toutes les autres, la marchandise par excellence pouvant leur être opposée à toutes. Il doit en être ainsi pour deux raisons, surtout dans les nations où le développement du capitalisme a pour effet de substituer en grande partie à l'argent les opérations et la monnaie de crédit. D'abord, parce que dans les périodes de dépression, lorsque le crédit s'obtient difficilement et même ne s'obtient pas, l'argent devient brusquement le seul moyen de paiement, la seule valeur à opposer à la marchandise; d'où l'impossibilité de convertir celle-ci en argent et d'où par conséquent sa dépréciation. Ensuite, parce que la monnaie de crédit n'est de la monnaie que pour autant qu'elle soit substituée à de l'argent réel pour toute l'importance de sa valeur nominale. Or lorsqu'il y a drainage de l'or, la convertibilité de la monnaie de papier devient problématique, d'où des mesures de rigueur, hausse du taux de l'intérêt, etc., pour assurer cette convertibilité. Bien que ces mesures puissent être plus ou moins exagérées sous l'action de lois inspirées par des théories fausses sur la monnaie ou par l'intérêt des commerçants d'argent, comme les Overstone et autres, elles sont cependant en connexion directe avec le mode de production pour lequel elles sont appliquées. Une dépréciation de la monnaie de crédit - nous ne parlons pas d'une démonétisation qui, d'ailleurs, ne pourrait être qu'imaginaire) ébranlerait tous les rapports existants ; aussi, préfère-t-on sacrifier la valeur des marchandises et perdre plusieurs millions de ce côté pour sauver deux millions d'argent. Des faits pareils, qui sont inévitables dans la production capitaliste et en forment une des beautés, ne se présentent pas dans les modes antérieurs de production, dont la base étroite ne permet le développement ni du crédit, ni de la monnaie de crédit. Les crises monétaires, indépendantes des crises réelles ou aggravant ces dernières, sont inévitables dès l'instant où le caractère social du travail fait de la marchandise une *monnaie*, un *objet* en dehors de la production effective. D'autre part, il est certain que la banque, tant que son crédit n'est pas ébranlé, calme la panique en élargissant sa circulation fiduciaire et l'accroît en la réduisant. L'histoire de l'industrie moderne montre à chaque page que si la production nationale était organisée, la monnaie métallique ne serait nécessaire que pour solder les différences du commerce international. Ce qui établit à l'évidence que la monnaie métallique n'est nullement nécessaire pour les transactions intérieures, c'est le cours forcé auquel ont recours les banques nationales, comme seule ressource, dans les cas extrêmes.

En parlant des transactions entre deux individus, il serait évidemment ridicule de dire que la balance des paiements est défavorable à l'un et à l'autre, car il est évident que lorsqu'on aura fait le compte des créances et des dettes de chacun, il

faudra que l'un des deux soit débiteur de l'autre. Il n'en est nullement, ainsi des nations, et les économistes sont unanimes sur ce point quand ils disent que la balance des paiements peut être favorable ou défavorable à un pays, bien que sa balance du commerce doive finalement s'équilibrer. La balance des paiements se différencie de la balance du commerce en ce qu'elle est une balance du commerce qui doit être liquidée à un moment donné. Or, les crises ont pour effet de raccourcir le temps qui peut séparer la balance du commerce de la balance des paiements, et la réduction de ce temps est activée par toutes les circonstances qui accompagnent la crise, savoir : le drainage du métal précieux, la vente à tout prix des marchandises consignées, l'exportation des marchandises et leur vente à vil prix afin d'obtenir des avances dans le pays, la hausse de l'intérêt, la suppression du crédit, la baisse des valeurs et la vente au rabais des valeurs étrangères, l'appel au capitaux étrangers attirés par la dépréciation des actions, enfin, la banqueroute qui se charge de laver une grande partie des dettes ; faits auxquels il convient d'ajouter cet autre, en ce qui concerne spécialement les relations des nations capitalistes avec l'Asie, que toutes en sont directement ou indirectement débitrices.

Dans le commerce, la différence entre les achats à terme et les achats au comptant n'affecte la valeur de la marchandise que pour autant que la circulation de la traite soit exceptionnellement longue, et il en est ainsi parce que chacun fait crédit d'un côté et en reçoit de l'autre. [Cette affirmation est en contradiction avec mon expérience. F. E.] L'escompte, qui joue un rôle dans le prix, est déterminé, non par le crédit commercial, mais par le marché financier.

Si la demande et l'offre de capital-argent (qui fixent le taux de l'intérêt) étaient identiques, comme le prétend Overstone, à la demande et à l'offre de capital effectif, l'intérêt devrait être à la fois réduit et élevé d'après les différentes marchandises que l'on considère ou d'après les différents états (matière première, demi-fabricat, produit achevé) d'une même marchandise. En 1844, le taux de l'intérêt oscilla à la Banque d'Angleterre entre 4 % (de janvier à septembre) et 2 ½ et 3 % (de novembre à la fin de l'année). En 1.815, il s'éleva à 2 ½, 2 ¾ et 3 % de janvier à octobre et varia de 3 à 5 % pendant les derniers mois. Le prix moyen du coton *fair Orléans* fut de 6 ¼ d. en 184 et 4 7/8 d. en 1845. Le 3 mars 1844, le stock de coton à Liverpool était de 627.042 balles et, le 3 mars 1845, il atteignait 773.800 balles. Si l'on considère le prix du coton, qui fut moins élevé en 1845 qu'en 1841, le taux de l'intérêt devait être relativement plus bas en 1845, ce qu'il fut effectivement. Mais si l'on part du prix du fil, dont le prix fut relativement élevé pendant cette année et qui donna un profit relativement plus grand, le taux de l'intérêt aurait dû être relativement plus haut. Du coton à 4 d. la livre donnait en 1845 un fil (n° 40, bon *mule twist* de seconde qualité) qui revenait à 8 d. au filateur et qu'en septembre et octobre de la même année il put vendre de 10 ½ à 11 ½ d. la livre. (Voir plus loin le témoignage de Wylie.)

La question peut être tranchée de la manière suivante : La demande et l'offre de capital empruntable seraient identiques à la demande et à l'offre de capital en général (bien qu'il soit absurde de parler de demande et d'offre de capital en général, l'industriel ou le commerçant ne demandant jamais du capital comme tel, mais du capital sous forme d'une marchandise nettement déterminée), si les capitalistes prêteurs, au lieu de prêter de l'argent, prêtaient ou louaient aux industriels des machines, des matières premières, etc., de même qu'ils louent maintenant les maisons dont ils sont propriétaires. Dans des conditions pareilles, il n'y aurait aucune différence entre l'offre de capital empruntable et l'offre d'éléments de production à l'industriel et de marchandises au commerçant; mais dans ce cas, le profit serait partagé entre le prêteur et l'emprunteur en proportion de la partie du capital qui appartient au premier et de celle qui est la propriété du second.

D'après M. Weguelin (C. B. 1857) le taux de l'intérêt est déterminé par « la masse de capital inoccupé » (252) et est « simplement un index du capital qui cherche un placement » (271). Le capital inoccupé, il l'appelle également « *floating capital* » (185), en comprenant sous cette dénomination « les billets de la Banque d'Angleterre et les autres instruments de circulation du pays, par ex. les billets des banques provinciales et le numéraire ainsi que la réserve des banques » (502, 503), et aussi l'or en barre (503). Il affirme également que la Banque d'Angleterre a une grande influence sur le taux de l'intérêt aux époques « où nous (la Banque d'Angleterre) avons effectivement entre les mains la plus grande partie du capital inoccupé » (1198), ce qui est en opposition avec la déposition reproduite plus haut de M. Overstone, qui déclare qu'à la Banque d'Angleterre « il n'y a pas de place pour le capital ». Plus loin, M. Weguelin dit encore :

« A mon avis, le taux de l'escompte se règle d'après la masse de capital inoccupé dans le pays, et cette masse est représentée par la réserve de la Banque d'Angleterre, qui est en réalité une réserve métallique. Lorsque cette réserve diminue, la masse de capital inoccupé dans le pays, diminue également et la valeur du restant augmente » (1258).

De son côté, J. Stuart Mill déclare (1102) :

« Pour assurer la solvabilité de son banking department, la Banque est obligée de faire tout son possible pour maintenir la réserve de celui-ci, ce qui l'oblige, dès qu'elle constate que cette réserve diminue, de restreindre ses escomptes ou de vendre du papier. »

La réserve, pour autant qu'il n'est question que du *banking department*, est uniquement une réserve pour les dépôts, car d'après les Overstone, le *banking department* opère exclusivement en banquier, sans préoccupation de l'émission « automatique » des billets. Mais dans les périodes de dépression, la Banque n'a pas à s'occuper seulement de son *banking department*, dont la réserve est constituée uniquement par des billets ; si elle veut ne pas faire faillite, elle doit aussi avoir l'œil largement ouvert sur sa réserve métallique. En effet, à mesure que cette réserve disparaît, diminue la réserve de billets, et personne n'est mieux en situation de le savoir que M. Overstone, qui a si sagement combiné toutes ces choses par son *Bank Act* de 1844.

## Chapitre XXXIII : L'instrument de circulation et le crédit

« *Le grand régulateur de la, vitesse de la circulation est le crédit. C'est ce qui explique comment une sérieuse dépression du marché financier coïncide généralement avec une circulation bien remplie* » (*The Currency Question Reviewed*, p. 65).

En effet, tous les systèmes qui ont pour but d'épargner l'instrument de circulation sont basés sur le crédit.

Supposons que A paie aujourd'hui une traite à B au moyen d'un billet de 500 £. Le même jour, B dépose l'argent chez son banquier, qui, quelques instants après, s'en sert pour escompter une traite à C. Celui-ci dépose les 500 £ dans une banque, qui les remet comme avance à un *billbroker* et ainsi de suite. La vitesse avec laquelle le billet de 500 £ circulera, c'est-à-dire servira à acheter et à payer, dépendra de la rapidité avec laquelle il fonctionnera alternativement comme dépôt et Comme avance. Cette simple économie du moyen de circulation se réalise avec le plus de perfection dans le *clearing house*, où l'échange des traites se pratique sur la plus grande échelle et où le rôle de l'argent se trouve le plus réduit, parce qu'il a pour unique fonction de liquider des différences. Mais les traites qu'on échange dans le *clearing house* ont pour base le crédit que les industriels et les commerçants se font entre eux; lorsque le crédit diminue, les traites, surtout celles à longue échéance, deviennent moins nombreuses, et aussitôt un ralentissement se manifeste dans le système des compensations. Abstraction faite de la technique plus ou moins perfectionnée de la concentration des paiements, l'élimination de l'argent des transactions et par suite une économie d'instruments de circulation, économie qui repose exclusivement sur la fonction de l'argent comme moyen de paiement et par conséquent sur le crédit, peut être faite de deux manières ou bien des créances réciproques, représentées par des traites ou des chèques, sont compensées chez un même banquier, qui ne fait que reporter les créances du compte de l'un à celui de l'autre; ou bien les différents banquiers font les compensations entre eux<sup>52</sup>.

C'est ainsi que la concentration de 8 à 10 millions de traites dans le portefeuille d'un *billbroker*, comme la maison Overend, Gurney & Co, fut le moyen principal de donner plus d'extension. à la compensation locale. Un pareil système a évidemment pour effet de réduire la quantité d'argent nécessaire pour solder les comptes et d'accroître l'activité du moyen de circulation. D'autre part, la rapidité de la circulation de l'argent dépend entièrement du courant des ventes et des achats et de l'enchaînement des paiements en espèces. Or, le crédit facilite et accélère la circulation. En effet, une même pièce de monnaie, qui peut, par exemple, assurer tout au plus cinq circulations, perd nécessairement beaucoup de temps en route, si, le crédit n'intervenant pas, elle ne peut passer d'une main à une autre qu'à la condition que le transfert soit nécessité chaque fois par une vente-achat ; si émise, par exemple par A, elle ne peut passer à B, C, D, E et F que pour autant que A achète à B, B à C, C à D, D à E et E à F. Il n'en est pas de même si B dépose chez son banquier l'argent qu'il reçoit en paiement de A; si le banquier emploie cet argent pour escompter une traite à C et si (A s'en sert pour faire un achat à D; si D, à son tour, le dépose chez soit banquier, et si celui-ci le prête à E, qui le remet à F pour solder un achat. Dans ce cas, quatre opérations de crédit (deux opérations de dépôt et deux opérations d'escompte) interviennent pour accélérer la circulation de l'argent.

Nous avons vu que le même billet de banque peut constituer des dépôts chez différents banquiers. Il peut aussi être utilisé à faire différents dépôts chez un même banquier ; il suffit pour cela que le banquier qui a reçu un dépôt de A, l'emploie pour escompter une traite à B, que B se serve de l'argent pour payer C et que C vienne mettre le billet en dépôt chez le banquier de A.

En étudiant (Liv. I, chap. III, 2) la circulation simple de l'argent, nous avons démontré que la vitesse de la circulation et l'économie des paiements étant données, la masse de l'argent effectivement en circulation est déterminée par les prix des marchandises et le nombre des transactions. Cette loi est vraie pour la circulation des billets.

Le tableau suivant donne, année par année, l'import annuel moyen exprimé en milliers de £, des billets de la Banque d'Angleterre, de 5 et 10 £, de 20 à 100 £ et de 200 à 1.000 £, qui ont été en circulation dans le public de 1844 à 1857 :

Années	Billets de 5-10 £		Billets de 20 à 100 £		Billets de 200 à 1000 £		Total £
	Import	%	Import	%	Import	%	
1844	9 263	45,7	5 735	28,3	5 253	26,0	20 241
1845	9 698	46,9	6 082	29,3	4 942	23,8	20772
1846	9 918	48,9	5 778	28,5	4 590	22,6	20 286
1847	9 591	50,1	5 498	28,	4 066	21,2	19 155
1848	8 691	47,2	5 046	28,	4 307	23,8	18 085
1849	9 732	48,3	5 234	28,5	4 646	24,3	18 403
1850	9 164	47,2	5 587	28,8	4 646	24,0	19 398

<sup>52</sup> Durée moyenne de la circulation d'un billet de banque.

Années	5 £	10 £	20 à 100 £	200 à 500 £	1000 £
	Jours	Jours	Jours	Jours	Jours
1798	?	236	209	31	22
1818	148	137	121	18	13
1846	79	71	34	12	8
1856	70	58	27	9	7

(Statistique du caissier de la B. d'A., 51. Marshall, dans le *Report on Bank Acts*, 1857, II, Appendix, p. 301-302).

1851	9 362	48,1	5 554	28,5	4 557	23,4	19 473
1852	9839	45,0	6 161	28,2	5 856	26,8	21 856
1853	10 699	47,3	6 393	28,2	5 541	24,5	22 653
1854	10 565	51,0	5 910	28,5	4 234	20,5	20 709
1855	10 628	53,6	5 706	28,9	3 459	17,5	19 793
1856	10 680	54,4	5 645	28,7	3 323	16,9	19 648
1857	10 659	54,7	5 367	28,6	3 241	16,7	19 467

(C. B. 1858, p. I, II). Ce tableau montre que l'import total des billets de banque en circulation a diminué d'une manière absolue de 1844 à 1857, bien que les transactions, ainsi que l'établissement des chiffres des importations et des exportations, aient plus que doublé. La circulation des billets de 5 et 10 £ a été en augmentant - elle était de 9.263 000 £ en 1844 et s'élevait à 10.659.000 £ en 1857 - et cette augmentation s'est faite en même temps que celle, beaucoup plus considérable, de l'or en circulation. Par contre, il y a diminution pour les billets de 200 à 1.000 £, dont la circulation totale était de 5.865.000 en 1852 et était tombée à 3.241.000 £ en 1857. Voici l'explication de ces faits. « Le 8 juin 1854, les banques privées de Londres admirent les banques par actions au *clearing house* et bientôt après le *clearing* fut définitivement installé à la Banque d'Angleterre. Le solde des comptes fut alors établi régulièrement par des transcriptions dans des registres que les différentes banques tiennent à la Banque d'Angleterre. Il en est résulté que les billets de banque d'import élevé dont les banques se servaient précédemment pour régler leurs comptes, sont devenus inutiles » (C. B. 1858, p. V).

Pour se rendre compte de la manière dont l'intervention de l'argent a été réduite dans le commerce de gros, il suffit de revoir le tableau que nous avons reproduit dans notre premier volume (chap. III, note 1, p. 58) et qui fut fourni au *Committee on the Bank Acts* par la grande maison Morrison Dillon et Co de Londres, qui approvisionne de marchandises de toute nature les détaillants de Londres.

D'après la déposition de M. W. Newmarch devant le C. B. 1857 (n° 1741) d'autres circonstances intervinrent pour déterminer une économie de l'instrument de circulation : la réduction du port des lettres à un penny, les chemins de fer, les télégraphes, en un mot le perfectionnement des moyens de circulation, ce qui permit à l'Angleterre de faire cinq à six fois plus de transactions avec la même circulation de billets. Mais, d'après W. Newmarch, ce résultat fut dû avant tout à, l'élimination des billets de plus de 10 £, explication qui lui paraît d'autant plus naturelle qu'en Écosse et en Irlande, où il circule des billets de 1 £, la circulation des billets a augmenté d'environ 31 % (1747). La circulation de billets, y compris ceux de 1 £, s'élève en tout à 30 millions de £ dans le Royaume-Uni (17.19), tandis que la circulation d'or est de 70 millions de £ (1750). En Écosse, la circulation de billets était de 3. 120.000 £ en 1834, de 3.020.000 en 1844 et de 4.050.000 en 1854 (1752).

De tous ces faits, il résulte qu'il n'est pas au pouvoir des banques d'émission d'augmenter la circulation de billets tant que ceux-ci peuvent être échangés contre de l'argent. [Dans toute cette étude, il n'est pas question de billets non convertibles; ceux-ci ne peuvent servir d'une manière générale d'instrument de circulation que là où ils reposent en fait sur le crédit de l'État, comme c'est le cas actuellement en Russie. Les lois développées dans le premier volume (chap. III, 2, c) leur sont alors applicables. - F. E.]

La masse de billets en circulation est en rapport avec les besoins des échanges; tout billet inutile reflue à celui qui l'a émis. Comme les billets de la Banque d'Angleterre circulent comme moyens de paiement légaux dans tout le Royaume-Uni, nous pouvons faire abstraction de la circulation locale des billets des banques provinciales.

M. Neave, Gouverneur de la Banque d'Angleterre, dépose comme suit devant le C. B. 1858 :

« n° 947. (Question) Vous dites que quelques mesures que vous prenez, le montant des billets circulant dans le public reste le même, 20 millions de £ environ ? - En temps ordinaire, les besoins du public semblent en exiger environ 20 millions. A certains moments, qui reviennent périodiquement dans l'année, la masse augmente de 1 à 1 ½ million. Le public, quand il lui en faut davantage, peut s'en procurer à la Banque, ainsi que je l'ai dit. - 948. Vous disiez que pendant la panique le public ne vous a pas permis de diminuer votre circulation de billets; voulez-vous en donner les raisons ? - Lorsque la panique sévit, le public a, d'après moi, le plein droit de se procurer des billets, et naturellement aussi longtemps qu'il y a obligation pour la Banque, le public peut, en vertu de cette obligation, lui réclamer des billets. - 949. Il semble donc qu'en temps ordinaire il faille 20 millions de billets de la Banque d'Angleterre ? - Oui, 20 millions dans les mains du public, bien que ce soit tantôt 18 ½, tantôt 19, tantôt 20, etc.; nous pouvons dire une moyenne de 19 à 20 millions. »

Déposition de Thomas Tooke devant la Commission des Lords sur la *Commercial Distress* (C. D. 1848/57/5~) n° 3094 :

« La Banque n'a pas le pouvoir d'augmenter à volonté le montant des billets circulant dans le public. Tout ce qu'elle peut, c'est diminuer ce montant, mais par une opération très violente. »

Après avoir démontré au long et au large qu'il est impossible aux banques provinciales de maintenir en circulation plus de billets que le public n'en veut, J. C. Wright, banquier depuis trente ans à Nottingham, dit en ce qui concerne les billets de la Banque d'Angleterre (C. D. 1848/57) n° 2844 :

« Je ne sache pas qu'il y ait des limites à l'émission de billets par la Banque d'Angleterre, mais tout billet superflu pour la circulation devient un dépôt ou prend une autre forme. »

Il en est de même en Écosse, où il n'y a pour ainsi dire que du papier en circulation, parce qu'on y dispose, comme en Irlande, de billets d'une livre et que « *the scotch hate gold* ». M. Kennedy, directeur d'une banque écossaise, déclare que les banques ne peuvent pas diminuer leur circulation de billets et il est d'avis

*« qu'aussi longtemps que les transactions intérieures réclament de l'or ou des billets, les banquiers doivent en fournir autant que les affaires en exigent, soit à la demande de leurs déposants, soit autrement... Les banques écossaises peuvent restreindre leurs opérations, mais elle ne peuvent contrôler d'aucune manière leur émission de billets » (Ibid. n° 3446-48).*

De même, M. Anderson, directeur de la *Union Bank of Scotland* (ibid. n° 3578) :

*« Le système de l'échange réciproque des billets (entre les banques d'Écosse) empêche-t-il qu'une banque donnée puisse forcer son émission ? - Oui; mais nous avons un moyen plus efficace que l'échange des billets » (qui en réalité n'a rien à voir dans l'affaire. puisqu'il a pour seul but d'assurer la circulation dans toute l'Écosse des billets de chaque banque) « et ce moyen consiste dans la pratique qui est admise d'une manière générale en Écosse, d'avoir un compte à la banque. Quiconque a un peu d'argent a un compte chez un banquier; il verse journellement l'argent dont il n'a pas immédiatement emploi, de sorte qu'à la fin de chaque journée d'affaires tout l'argent, sauf ce que chacun garde en poche, est rentré dans les banques. »*

Et il en est de même en Irlande d'après les dépositions de M. Mac Donnell, Gouverneur de la Banque d'Irlande et de M. Murray, directeur de la *Provincial Bank of Ireland*.

Si la circulation de billets est indépendante de la volonté de la Banque d'Angleterre, elle ne l'est pas moins du trésor métallique qui est déposé dans ses caves pour garantir la conversion de l'émission.

*« Le 18 septembre 1846, la circulation de billets de la Banque d'Angleterre était de 20.900.000 £ et l'encaisse métallique de 16.273.000 £; le 5 avril 1847, la circulation était de 20.815.000 £ et l'encaisse de 10.246.000 £. L'exportation de 5 millions de £ de métal précieux ne réduisit donc nullement la circulation » (J. G. Kinnear, *The Crisis and the Currency, Londres, 1847, p. 5*).*

Il va de soi qu'il n'en a été ainsi que grâce à la situation admise en Angleterre et qu'il n'en pourra être de même que dans les pays où ces faits ne seront pas en opposition avec la loi fixant le rapport entre la circulation et l'encaisse métallique.

Ce sont donc exclusivement les besoins des affaires qui influent sur la quantité de monnaie - or et billets - qui doit être en circulation. A ce point de vue il convient de tenir compte des variations qui se présentent périodiquement au cours de chaque année, quelle que soit l'allure générale des affaires, et qui font que depuis vingt ans « la circulation est intense pendant un mois donné, faible pendant un autre et moyenne pendant un troisième » (Newmarch, C. B. 1857, n° 1650). C'est ainsi que chaque année, au mois d'août, quelques millions, généralement en or, sortent de la Banque d'Angleterre pour être versés dans la circulation intérieure et payer les dépenses de la récolte; comme ils doivent être affectés en grande partie à des paiements de salaires, la Banque ne peut guère les avancer en billets. Cet argent rentre à la Banque à la fin de l'année. En Écosse, où le *sovereign* est remplacé par le billet d'une livre, on voit régulièrement en mai et en novembre la circulation de billets augmenter de 3 à 4 millions; quinze jours après les billets commencent déjà à refluer aux banques, pour y être rentrés en totalité au bout d'un mois (Anderson, J. c. n° 3595-3600).

La circulation de billets de la Banque d'Angleterre est également influencée tous les trois mois par le paiement des « dividendes », c'est-à-dire les intérêts de la dette publique; des billets sont alors retirés de la circulation, puis jetés à nouveau dans le public; ils ne tardent pas à refluer à la Banque. Weguelin (C. B. 1857 n° 38) évalue à 2 ½ millions la variation qui affecte dans ces circonstances la circulation de billets; mais M. Chapman de la maison Overend Gurney and Co l'évalue à une somme beaucoup plus élevée.

*« Lorsque vous retirez de la circulation 6 à 7 millions pour payer les dividendes, il faut que quelqu'un soit là qui dans l'entretemps avance cette somme » (C. B. 1857. n° 5196).*

Bien plus importantes et plus profondes sont les variations de la masse des moyens de circulation qui accompagnent les péripéties du cycle industriel. Écoutons à ce sujet le révérend quaker Samuel Gurney, associé de la firme Overend Gurney and Co (C. D. 1848-57, n° 2645) :

*« A la fin d'octobre 1847, il y avait pour 20.800.000 £ de billets en circulation. Il était alors très difficile d'obtenir des billets sur le marché financier, ce qui provenait de ce que l'on craignait en général de ne pas pouvoir s'en procurer par suite de la restriction apportée au Bank Act de 1844. Actuellement (mars 1848) le montant des billets répandus dans le public est de ... 1.770.000 £, mais comme rien ne menace le commerce, cette circulation est plus que suffisante. Il n'y a pas, à Londres, un banquier qui n'ait plus de billets que ce qui lui est nécessaire. - 2650. Le montant des billets ... abstraction faite de ceux que la Banque d'Angleterre garde en portefeuille, est un index insuffisant de l'activité de la circulation, si l'on ne tient pas compte en même temps de la situation du commerce et du crédit. - 2651. Nous avons l'impression que le montant des billets actuellement en circulation est trop élevé, parce qu'il y a en ce moment une sérieuse stagnation des affaires. Si les prix étaient élevés et les affaires prospères, une circulation de 17.700.000 £ nous semblerait insuffisante. »*

[Aussi longtemps que la situation est telle que l'argent avancé rentre régulièrement et que le crédit n'est pas ébranlé, l'expansion et la contraction de la circulation suivent simplement les besoins des industriels et des commerçants. La circulation des billets de la Banque d'Angleterre donne alors assez exactement la mesure de ces variations, étant donné que l'or n'entre guère en ligne de compte pour le commerce de gros et que sa circulation, abstraction faite des oscillations saisonnières, reste constante pendant une période assez longue. Pendant le calme qui suit une crise, la circulation est faible; elle devient plus forte à mesure que les affaires reprennent et elle atteint son maximum dans la période de tension et de spéculation à l'excès. Bientôt la crise éclate et du jour au lendemain les billets disparaissent du marché, et avec eux les escompteurs de traites, les prêteurs sur valeurs et les acheteurs de marchandises. On fait alors appel à la Banque

d'Angleterre, dont les forces ne tardent pas à être épuisées et qui, à cause du *Bank Act* de 1841, se voit obligée de restreindre sa circulation de billets précisément au moment où, tout le monde en demande, où ceux qui ont des marchandises ne parviennent pas à les vendre et sont prêts à tous les sacrifices pour obtenir des billets pour les paiements qu'ils ont à faire.

*« Pendant la panique, dit le banquier Wright (C. B. n° 2930) le pays a besoin d'une circulation double de celle des temps normaux, parce que les instruments de circulation sont retenus par les banquiers et d'autres. »*

Lorsque la crise éclate, la demande porte exclusivement sur les moyens de paiement. Mais comme l'un dépend de l'autre et que personne ne sait si celui qui lui doit paiera le jour de l'échéance, il y a une véritable course au clocher pour s'emparer des moyens de paiement, c'est-à-dire des billets de banque se trouvant sur le marché. Chacun prend tout ce qu'il peut prendre et ainsi les billets disparaissent au moment où on en a le plus grand besoin. Samuel Guerny estime (C. D. 1848/57, n° 1116) qu'au moment de la panique d'octobre 1847, on mit ainsi sous clef 4 à 5 millions de 2 de billets de banque. - F. E.]

Dans cette question il est très intéressant d'écouter M. Chapman, l'un des associés de Guerny, parlant devant le C. B. de 1857. Je reproduis sa déposition en entier bien qu'il s'y trouve certains points dont je ne m'occuperai que plus tard.

*« 4963. Je n'hésite pas à déclarer qu'à mon avis il est regrettable que le marché financier se trouve sous la coupe d'un capitaliste quelconque (comme il y en a à Londres), ayant le pouvoir de provoquer une pénurie énorme d'argent et la dépression, lorsque la circulation est déjà très réduite... Et cependant cela est possible ... il y a plus d'un capitaliste à même de retirer de la circulation pour un à deux millions de billets quand il s'agit d'un but qu'il veut atteindre. »*

*4995. Un grand spéculateur peut vendre un ou deux millions de consolidés et retirer ainsi l'argent du marché. Le fait s'est présenté il n'y a pas longtemps ;*

*« il en est résulté une dépression extrêmement violente. »*

*4967. Il est vrai que les billets sont alors improductifs.*

*« Mais peu importe, puisqu'il s'agit d'atteindre un grand but, qui consiste à déprécier les fonds et à provoquer une dépression monétaire, et il a tout le pouvoir pour le faire. »*

Un exemple : un jour la demande d'argent était considérable à la bourse des fonds, sans que personne en connût la cause. Quelqu'un demanda à Chapman de lui prêter 50.000 £ à 7 %, ce que celui-ci s'empressa de faire, son taux étant beaucoup moins élevé. Un instant après, son emprunteur revint et emprunta encore 50.000 £, cette fois à 7 ½ %, puis 100.000 £ à 8 % et voulut encore en avoir à 8 ½ %. Mais Chapman fut pris de peur et refusa. Plus tard on apprit qu'une somme considérable d'argent avait été brusquement retirée du marché.

*« J'ai quand même, dit Chapman, prêté une belle somme à 8 %. Je n'ai pas osé aller plus loin; je ne savais ce qui pouvait advenir. »*

Bien qu'il y ait pour ainsi dire continuellement de 19 à 20 millions de billets dans les mains du public, la proportion entre le montant qui circule effectivement et celui qui séjourne comme réserve dans les banques est loin de rester la même; elle varie constamment et d'une manière considérable. Lorsque la réserve est importante et par conséquent la circulation effective faible, on dit en se plaçant au point de vue du marché financier, que la circulation est abondante (*the circulation is full, money is plentiful*); lorsqu'au contraire la réserve est petite et la circulation considérable, le marché financier dit que la circulation est Pare (*the circulation is low, money is scarce*), c'est-à-dire que la partie qui constitue le capital inoccupé et empruntable est sans importance.

Si l'on fait abstraction de l'influence des phases du cycle industriel, on voit qu'une expansion ou une contraction de la circulation - les besoins du public restant les mêmes - ne peut résulter que de ruses techniques, par exemple l'échéance de la dette publique ou le paiement des impôts. Aux époques où les impôts sont perçus, les billets et l'or affluent en quantité extraordinaire à la Banque d'Angleterre, ce qui donne lieu à une contraction factice de la circulation ; l'inverse se produit lorsque se fait le paiement des intérêts de la dette publique. Dans le premier cas des demandes d'emprunt sont adressées à la Banque; dans le second, le taux de l'intérêt baisse dans les banques privées, dont la réserve grossit momentanément. Ces faits n'ont rien à voir avec la masse absolue des instruments de circulation ; ils intéressent uniquement les banques au point de vue de leurs opérations de prêt et des profits qu'elles en retirent. Ils donnent lieu à un déplacement temporaire des instruments de circulation, que la Banque d'Angleterre neutralise en faisant des avances à courte échéance et à faible intérêt quelque temps avant l'échéance trimestrielle des impôts et des coupons d'intérêt. Le superflu de billets qu'elle met ainsi en circulation remplit d'abord les vides occasionnés par le paiement des impôts, et lorsque se fait le remboursement de ces avances, les billets rentrant à la banque neutralisent l'autre superflu de circulation auquel a donné lieu le paiement trimestriel des coupons.

Il en est tout autrement des circulations « abondantes » et « rares », qui impliquent la variation continue de la répartition d'une même masse d'instruments de circulation entre la circulation active et les dépôts (instruments d'emprunt).

Lorsque l'afflux d'une quantité déterminée d'or a pour effet de faire sortir des billets du portefeuille de la Banque d'Angleterre, ces billets sont utilisés à l'escompte en dehors de la Banque, mais ils ne tardent pas à revenir à celle-ci lorsqu'on lui fait le remboursement de ses avances. Ici encore la masse absolue des billets en circulation n'est que momentanément augmentée.

Lorsque par suite d'une expansion des affaires (ce qui peut se produire même quand les prix sont relativement bas) la circulation est abondante, le taux de l'intérêt peut être relativement élevé à cause de la demande de capital empruntable, provoquée par la hausse des profits et l'extension des entreprises. Au contraire, lorsque la contraction des affaires a pour conséquence de rendre la circulation rare, le taux de l'intérêt peut être bas, même avec des prix élevés. (Voir Hubbard.)

La quantité absolue de la circulation n'influe sur le taux de l'intérêt que dans les périodes de dépression. Dans ces moments la demande de circulation abondante se ramène à une demande de moyens de thésaurisation déterminée par la suppression du crédit, ainsi que cela se produisit en 1847 où la suspension du *Bank Act* ne détermina pas une expansion de la circulation, mais eut pour effet de faire apparaître au jour et de jeter dans la circulation les billets mis sous clef par les thésauriseurs. Il se peut aussi que le renforcement de la demande de moyens de circulation ait pour cause des événements comme ceux de 1857, où la circulation augmenta effectivement pendant quelque temps après la suspension du *Bank Act*.

A part des circonstances de ce genre, la masse absolue de la circulation n'a aucune influence sur le taux de l'intérêt, d'abord parce que l'économie et la vitesse de la circulation étant supposées constantes, elle est déterminée par les prix des marchandises, la masse des transactions (deux facteurs dont l'un paralyse l'action de l'autre) et la situation du crédit; ensuite parce qu'il n'y a pas un rapport nécessaire entre l'intérêt et les prix des marchandises.

Pendant le *Bank Restriction Act* (1797-1820) la circulation fut surabondante et l'intérêt se maintint à un taux beaucoup plus élevé que lorsque les paiements recommencèrent à se faire en espèces; il baissa dès que l'émission de billets fut réduite et que les cours du change haussèrent. En 1822, 1823, 1832, la circulation fut généralement rare et le taux de l'intérêt également bas. En 1824, 1825, 1836, la circulation fut abondante et le taux de l'intérêt relativement élevé. Pendant l'été de 1830 la circulation fut abondante et le taux de l'intérêt bas. Les découvertes des mines d'or augmentèrent la circulation monétaire dans toute l'Europe et le taux de l'intérêt monta. Ces faits montrent que le taux de l'intérêt ne dépend pas de la masse de monnaie en circulation.

C'est dans le procès de reproduction que se marque le mieux la différence qui existe entre une émission d'instruments de circulation et un prêt de capital. Dans la troisième partie de notre deuxième volume nous avons vu comment se fait l'échange des différents éléments de la production. Le capital variable, par exemple, se compose matériellement des subsistances des ouvriers, une partie de ce qu'ils produisent. Ce capital, qui est remis aux ouvriers par fractions et en argent, doit être avancé par le capitaliste et il dépend de l'organisation du crédit que la même somme d'argent puisse ou ne puisse pas servir chaque semaine au paiement des salaires. Il en est de même de l'échange des divers éléments du capital social, par exemple, de l'échange des objets de consommation contre les moyens de production de ces objets. L'argent qui doit les faire circuler doit être avancé, ainsi que nous l'avons vu, par l'une des deux parties ou les deux parties qui interviennent dans l'échange. Cet argent reste dans la circulation, mais retourne, lorsque les transactions sont complètes, à celui qui l'a avancé, étant donné que ce dernier en a fait l'avance en dehors du capital industriel qu'il exploite effectivement (Voir vol. II, chap. XX). Lorsque le crédit est développé, l'argent se concentre dans les banques et ce sont elles qui l'avancent, du moins nominalement; cette opération est une avance pour la circulation et non une avance de capital.

Chapman :

« 5062. Il se présente des moments où le montant des billets répandus dans le public est très élevé et où il n'y a pas moyen d'en avoir ».

Il y a aussi de l'argent en temps de panique; mais chacun se garde d'en faire du capital empruntable; chacun le tient pour ses paiements.

« 5099. Les banques des districts agricoles envoient-elles à vous ou à d'autres maisons de Londres les excédents dont elles ne peuvent tirer parti ? - Oui.

- 5100. D'un autre côté, les districts industriels du Lancashire et du Yorkshire escomptent-ils leurs traites chez vous ? - Oui.

- 5101. De sorte que l'argent en excès dans une partie du pays sert aux besoins d'une autre ? - Absolument ».

D'après Chapman l'habitude des banques de convertir pour peu de temps leur superflu de capital en consolidés et en bons du trésor a disparu en grande partie dans ces derniers temps, depuis que s'est introduit le système des prêts *at call* (des prêts à rembourser au premier appel, du jour au lendemain). Lui-même considère que l'achat de ces valeurs est peu profitable et il préfère convertir son argent disponible en bonnes traites, dont les échéances se suivent de jour en jour, de sorte qu'il sait sur combien d'argent liquide il peut compter journalièrement (5001-5005).

Même le développement des exportations a plus ou moins pour conséquence, surtout dans les pays qui vendent à crédit, de faire peser sur le marché financier des engagements de plus en plus importants, dont l'action se fait surtout sentir dans les périodes de crise. Lorsque les exportations prennent de l'extension, des produits anglais sont expédiés en consignation contre des traites à longue échéance tirées par les fabricants sur les exportateurs., (5126).

« 5127. N'intervient-il pas souvent une convention aux termes de laquelle ces traites peuvent être renouvelées de temps en temps ? - (Chapman) C'est là un fait qu'on nous cache. Nous n'admettrions pas de traites de ce genre .... Cela doit certainement se présenter, mais je ne puis rien vous dire à cet égard ».

(Le naïf Chapman !)

« 5123. Lorsque les exportations prennent un grand développement, lorsqu'elles augmentent de 20 millions de £ comme dans ces dernières années, n'en résulte-t-il pas nécessairement une grande demande de capital pour l'escompte des traites qui représentent les produits exportés ? - Indubitablement. - 5130. Comme il est de règle que l'Angleterre fasse crédit à l'étranger pour tout ce qu'elle exporte, cette situation ne donne-t-elle pas lieu, pendant tout le temps qu'elle dure, à une absorption de capital supplémentaire ? - S'il est vrai que l'Angleterre fait crédit pour des sommes énormes, il est vrai aussi qu'elle achète ses matières premières à crédit. On tire sur nous d'Amérique à 60 jours et des autres pays à 90 jours, Quand nous exportons en Allemagne, nous vendons à deux ou trois mois de crédit ».

Wilson demande alors à Chapman (5131) si au moment où l'on embarque ces matières premières et ces produits coloniaux destinés à l'Angleterre, on ne met pas déjà en circulation les traites et si même celles-ci n'arrivent pas en même temps que

les connaissances. Chapman répond qu'il ne s'entend guère en affaires « commerciales » et que l'on fera bien de s'adresser à des professionnels. - Dans les exportations vers l'Amérique, dit Chapman, « les marchandises sont symbolisées en transit », ce qui veut dire que l'exportateur anglais tire à quatre mois sur une des grandes banques américaines de Londres, laquelle est couverte par l'Amérique.

« 5136. - N'est-il pas de règle que les affaires avec les pays éloignés soient faites par le commerçant, qui attend pour rentrer dans ses fonds que les marchandises soient vendues ? - Il se peut qu'il y ait des négociants, disposant d'une grande fortune privée, qui soient en état de faire de pareilles avances de capital, sans exiger une avance sur les marchandises. Généralement les avances sur ces marchandises sont faites sous forme d'acceptations signées de firmes bien connues.

- 5137. Ces maisons sont établies.... à Londres, Liverpool et ailleurs.

- 5138. Que le fabricant fasse lui-même l'avance ou que celle-ci soit faite par un coinmerçant de Londres ou de Liverpool, le résultat n'est-il pas le même ? Dans un cas comme dans l'autre, ne s'agit-il pas d'une avance faite en Angleterre ? - Absolument. L'avance est rarement faite par le fabricant. »

(En 1847, c'était le contraire dans presque tous les cas.)

« Un négociant en produits fabriqués, de Manchester par exemple, achète des marchandises et les embarque par l'intermédiaire d'une maison respectable de Londres. Dès que celle-ci s'est assurée que le chargement est en règle, elle autorise le négociant de Manchester à tirer sur elle à six mois pour ces marchandises partant pour les Indes, la Chine ou tout autre pays éloigné. Alors intervient le banquier qui escompte la traite et qui en payant le montant de celle-ci au négociant de Manchester, le met en état de payer les marchandises qu'il a exportées. - 5139. Le banquier a donc dû avancer l'argent qu'il a donné au négociant de Manchester ? - Le banquier a la traite ; le banquier a acheté la traite. C'est à des opérations de ce genre, entr'autres en faisant l'escompte d'effets de commerce, qu'il emploie son capital ».

[Donc Chapman considère également l'escompte d'une traite, non comme une avance d'argent, mais comme l'achat d'une marchandise. -F. E.]

« 5140. Mais cela représente cependant une partie des engagements du marché financier de Londres ? - Indubitablement ; c'est là le rôle essentiel du marché financier et de la Banque d'Angleterre. Cette dernière est aussi désireuse que nous de se procurer de ces traites, qu'elle sait être un bon placement pour son argent. - 5141. La demande sur le marché financier augmente-elle à mesure que les affaires d'exportation gagnent en importance ? - Nous (les Chapman) participons en général au développement de la prospérité du pays. - 5142. Par conséquent l'extension soudaine des différents champs de placement des capitaux a comme conséquence naturelle la hausse du taux de l'intérêt Sans aucun doute ».

5143. Chapman « ne comprend pas tout à fait pourquoi nos grandes exportations ont nécessité tant d'or ».

5144. (Question de Wilson.)

« N'arrive-t-il pas que sur nos exportations nous fassions plus de crédit que nous en obtenons sur nos importations ? - Personnellement j'en doute : Lorsque quelqu'un reçoit une acceptation contre des marchandises de Manchester expédiées aux Indes, cette acceptation est au moins à dix mois. Ce qui est certain c'est que nous avons dû payer les colons importés d'Amérique quelque temps avant que l'Inde nous eût payés ; mais il est très difficile d'analyser l'influence de cet état de choses. - 5145. Pour que nous ayons, comme l'année dernière, une augmentation de 20 millions de £ à l'exportation de nos produits manufacturiers, ne faut-il pas, pour produire ces marchandises, que nous ayons eu précédemment une augmentation considérable de notre importation de matières premières ? (Ainsi s'explique que surexportation et surimportation sont identiques, de même que surproduction et commerce à l'excès). - Incontestablement ; nous devons avoir eu une balance très défavorable à solder. Pendant un certain temps la balance nous aura été défavorable, puis à la longue le cours avec l'Amérique nous sera devenu favorable. Depuis longtemps nous recevons d'Amérique d'énormes quantités de métal précieux ».

5148. Wilson demande à l'archi-usurier Chapman s'il ne considère pas que les hauts intérêts qu'il prélève sont un indice de grande prospérité et de grands profits. La naïveté de cette question étonne visiblement Chapman, qui naturellement répond affirmativement, mais ne peut cependant s'empêcher de faire la restriction suivante :

« Ceux qui ont contracté des engagements doivent évidemment s'acquitter, qu'il y ait pour eux profit ou non ; mais s'il (le taux élevé de l'intérêt) se maintient, c'est un signe de prospérité ».

L'un et l'autre perdent de vue que l'intérêt à un taux élevé peut aussi indiquer tel fut le cas en 1857 - que les affaires ont été rendues incertaines par les chevaliers du crédit qui, eux, ne sont guère embarrassés de payer des intérêts considérables puisqu'ils les prennent dans les poches des autres et qu'ils vivent en escomptant des profits à venir. Il est vrai qu'il peut en résulter une situation très profitable pour les fabricants. Mais le système des avances a pour conséquence de rendre très aléatoires les rentrées d'argent, ce qui résulte clairement de ce qui va suivre et ce qui justifie les agissements de la Banque d'Angleterre, qui escompte à un taux plus bas que les autres lorsque l'intérêt est à un taux élevé.

« 5156. Je suis autorisé à dire, répond Chapman, qu'en ce moment nos affaires d'escompte atteignent leur maximum, bien que l'intérêt se maintienne depuis si longtemps à un taux élevé ».

(Chapman faisait cette réponse le 21 juillet 1857, deux mois avant le krach).

« 5157. En 1852 (lorsque le taux de l'intérêt était bas) nous escomptions beaucoup moins ».

Ce qui s'explique, puisque les affaires étaient alors beaucoup plus saines.

« 5159. S'il y avait surabondance d'argent sur le marché... et si l'escompte en banque était bas, nous aurions moins de traites... En 1852 nous étions dans une phase toute différente; nos exportations et nos importations d'alors ne sont pas à comparer à celles d'aujourd'hui. - 5161. Bien que le taux de l'escompte soit élevé, l'importance de nos escomptes est égale à celle de 1854 » (où l'intérêt fut de 5 à 5 ½ %).

Il est amusant de noter dans la déposition de Chapman la naïveté avec laquelle les gens de son espèce considèrent que l'argent du public est leur propriété et comment ils se figurent qu'ils ont le droit de compter à chaque instant sur la convertibilité des traites qu'il ont escomptées. Il est du devoir de la législature de rendre convertibles en toute circonstance les billets escomptés par les grandes maisons et de prendre des mesures pour que la Banque d'Angleterre ne refuse jamais de réescompter les traites qui lui sont présentées par les *billbrokers*. (N'oublions pas qu'en 1857 trois de ces *billbrokers* firent faillite, laissant un passif de huit millions environ couvert par un actif dérisoire.)

« 5177 Entendez-vous dire que d'après vous ces acceptations (des acceptations de Baring ou de Lloyd) devraient être admises obligatoirement à l'escompte de même qu'il y a actuellement obligation pour la Banque d'Angleterre, par exemple, de donner de l'or en échange des billets qu'on lui présente ? - Je suis d'avis qu'il serait très regrettable qu'elles fussent refusées à l'escompte et que ce serait en arriver où une situation extraordinaire que de mettre quelqu'un dans la nécessité de suspendre ses paiements parce qu'il ne pourrait pas escompter des acceptations de Smith, Payne & Co ou de Jones, Loyd & Co.

- 5178. MM. Baring, par le fait qu'ils acceptent une traite, ne contractent-ils pas l'engagement de payer une somme déterminée à l'échéance ? - Certainement ; mais en contractant pareil engagement MM. Baring, pas plus qu'aucun commerçant s'engageant de la même manière, ne pensent même en rêve à devoir s'acquitter en *sovereigns*; ils comptent bien payer au clearing house.

- 5180. Vous considérez donc qu'on devrait combiner un mécanisme qui donnerait au public le droit de recevoir l'argent de ses traites avant l'échéance, quelqu'un ayant l'obligation de les lui escompter ? - Non ; il n'en serait pas ainsi, pour ceux qui acceptent des traites. Cependant si d'après vous nous ne devons pas avoir la possibilité d'obtenir l'escompte des traites commerciales, tout serait à refaire.

- 5182. Vous admettez donc qu'une traite commerciale devrait être convertible en argent absolument comme un billet de la Banque d'Angleterre ? - Oui, dans certaines circonstances.

- 5184. Vous considérez donc que la circulation (la *currency*) devrait être organisée de telle sorte qu'un effet de commerce d'une solidité incontestable devrait être convertible en tout temps en argent comme un billet de banque ? - Je suis de cet avis.

- 5185. Cependant vous n'allez pas jusqu'à dire que la Banque d'Angleterre ou tout autre établissement serait tenue par la loi à en faire l'escompte ? - En tout cas je vais jusqu'à dire que si nous faisons une loi pour régler la *currency*, nous devrions y introduire des dispositions qui empêcheraient que des traites du pays ne fussent inconvertibles alors qu'aucun doute ne plane sur leur sincérité et leur solidité ». - C'est donc la convertibilité des effets de commerce faisant pendant à la convertibilité des billets de banque. »

« 5189. Ceux qui dans le pays font le commerce d'argent ne représentent en fait que le public » - comme le dira plus tard M. Chapman appelé à déposer devant la Cour d'assises dans l'affaire Davison (voir les *Great City Frauds*).

« 5196 Aux échéances trimestrielles (l'État paie alors les coupons de la Dette)... nous devons absolument avoir recours à la Banque d'Angleterre. Lorsque vous retirez de la circulation 6 à 7 millions sous forme de contributions dues à l'État, il faut, en attendant qu'ils soient rendus à la circulation, que quelqu'un soit là pour les mettre à notre disposition ».

(Il s'agit ici d'un mouvement de monnaie et non d'un mouvement de capital ou de capital empruntable.)

« 5169. Tous ceux qui connaissent le monde des affaires savent que lorsque la situation est telle que les bons du Trésor sont invendables, que les obligations de la Compagnie des Indes orientales sont inconvertibles en argent et que les meilleures traites ne trouvent pas à s'escompter, une grande inquiétude doit s'emparer de ceux - c'est le cas de tous les banquiers - que leur profession met dans la nécessité de faire immédiatement et sur simple réquisition des paiements en monnaie du pays. Tous s'empressent alors de doubler leurs réserves et vous voyez immédiatement ce qui doit se passer lorsque chaque banquier de province - il y en a environ cinq cents - donne ordre à son correspondant de Londres de lui envoyer 5000 £ en billets de banque. Même en ne prenant comme moyenne que cette somme absurdemment petite, nous trouvons que 2 ½ millions de livres seront enlevés à la circulation. Comment fera-t-on pour les remplacer ? »

D'autre part les capitalistes privés, etc., qui ont de l'argent à leur disposition, ne veulent s'en dessaisir à aucun prix ; car ils disent d'après Chapman :

« 5194. Nous préférons ne pas toucher d'intérêts que d'être exposés à être sans argent quand nous en aurons besoin. »

« 5173. Notre situation est la suivante : Nous sommes engagés pour 300 millions de £ dont on peut exiger le paiement en monnaie du pays à un moment donné et nous ne disposons que de 23 millions ou de tout autre somme. N'est-ce pas là une situation qui à chaque instant peut nous jeter dans des convulsions ? »

C'est ce qui explique comment en temps de crise la question de crédit devient brusquement une question de monnaie. Cependant si on fait abstraction de la panique qui s'empare du pays lorsque la crise sévit, il ne peut être question que de la quantité de monnaie ayant cours dans le monde entier, c'est-à-dire de la monnaie métallique. Or c'est précisément celle-là dont Chapman ne s'occupe pas, car il parle de 23 millions de *billets de banque*.

« 5218 (*Encore Chapman*). *La cause première du trouble du marché financier (avril et octobre 1817) fut incontestablement la masse d'argent qui fut indispensable pour régler le cours du change, étant donnée l'importance extraordinaire des importations pendant l'année.* »

En effet, à cette époque, la réserve de monnaie mondiale était réduite à son minimum et elle devait servir en outre à garantir la convertibilité des billets de banque. La monnaie métallique répondait alors à deux fonctions bien distinctes, basées sur sa nature même : elle servait de monnaie mondiale et elle servait de garantie à la monnaie de crédit.

Si, en 1847, le *Bank Act* de 1841 n'avait pas été suspendu, « les *clearing houses* n'auraient pas pu fonctionner » (5221).

Chapman avait cependant le pressentiment que la crise était imminente :

« 5236. *Le marché financier présente des situations (et nous sommes bien près d'une situation pareille) où il est difficile de se procurer de l'argent et où l'on doit avoir recours à la Banque.* »

« 5239. *En ce qui concerne les sommes qui nous furent remises par la Banque les vendredi, samedi et lundi, 19, 20 et 22 octobre 1847, nous eussions été très heureux si le mercredi suivant on nous avait restitué nos traites ; en effet, l'argent rentra à flot dans nos caisses dès que la panique fut passée.* »

(Le *Bank Act* fut suspendu le 23 octobre et il n'en fallut pas plus pour conjurer immédiatement la crise.)

D'après Chapman (5271) les traites en circulation simultanément sur Londres, non compris les traites locales sur des villes de province, représentent 100 à 120 millions de £.

« 5287. *Alors qu'en octobre 1857, l'import des billets en circulation dans le public était de 21.155.000 £, il y avait une difficulté extraordinaire à se procurer de l'argent ; bien que le public en eût une telle quantité dans les mains, nous ne parvenions pas à en obtenir de lui.* »

(Il en était ainsi en grande partie à cause de l'inquiétude qu'avait provoquée la situation, pendant un certain temps difficile, de la *Eastern Bank*).

5290-92. Dès que la panique cesse, « les banquiers qui tirent leur profit de l'intérêt, recommencent à faire produire leur argent. »

5302. Chapman explique que si l'inquiétude s'empare des esprits dès que la réserve de la Banque diminue, ce n'est pas parce qu'on a des appréhensions au sujet des dépôts, mais parce tous ceux qui se trouvent dans le cas de devoir payer des sommes importantes d'un instant à l'autre savent très bien que c'est la Banque qui est leur dernière ressource lorsque le marché financier est déprimé. Or, « la Banque n'est pas heureuse, au contraire, de nous recevoir, lorsque sa réserve est réduite ».

Il est intéressant d'observer comment cette réduction de la réserve se réalise. Les banquiers ne gardent, en partie chez eux, en partie à la Banque d'Angleterre, que le minimum d'argent qu'exigent leurs affaires courantes et les *billbrokers* détiennent sans réserve « l'argent de banque disponible dans le pays ». Pour faire face aux créances résultant des dépôts dans les banques, il ne reste donc que la réserve de la Banque d'Angleterre, qui comprend les réserves que les banquiers ont déposées chez elle, ses *public deposits*, etc., soit une somme qu'elle ramène au plus petit minimum possible, deux millions par exemple. En dehors de ces deux millions de papier, tout cet état major de financiers ne dispose en temps de crise (et alors cette réserve va encore en diminuant, parce que les billets qu'on vient échanger contre de la monnaie métallique doivent être annulés) d'aucune autre réserve que du trésor métallique. Aussi la crise s'accroît à mesure que le drainage de l'or se poursuit.

« 5306. *S'il n'y avait plus d'argent pour solder les différences au clearing house, il ne nous resterait qu'une chose à faire : convenir de nous faire nos paiements en traites de premier ordre, des traites sur le Trésor, sur Smith, sur Payne & Co, etc.* »

- 5307. *Par conséquent, si le gouvernement ne mettait pas à votre disposition les moyens de circulation nécessaires, vous vous en procureriez vous-mêmes ? - Que pouvons-nous faire ? Le public arrive et nous retire des mains les moyens de circulation ; ceux-ci n'existent pas.*

- 5308. *Vous feriez donc simplement à Londres ce que l'on fait quotidiennement à Manchester ? Oui.* »

Interrogé par Cayley (le *Birmingham-man* de l'Ecole d'Attwood) sur la manière dont Overstone conçoit le capital, Chapman répond très bien comme suit :

« 5315. *Il a été dit devant la Commission que lorsque sévit une crise comme celle de 1857, ce n'est pas de la monnaie qui est demandée, mais du capital. Qu'en pensez-vous ? - Je ne vous comprends pas. Qu'entendez-vous dire ?*

- 5316. *Si vous entendez par là (par capital commercial), si vous appelez capital la quantité d'argent lui appartenant qu'un homme a engagée dans son entreprise, cette quantité ne représente qu'une très petite partie de l'argent que le public lui fournit pour ses affaires par l'intermédiaire du crédit »,*

(lequel se transmet par l'intermédiaire de Chapman).

« 5339. *Est-ce à un manque de richesse qu'il faut attribuer l'arrêt de nos paiements au comptant ? - Aucunement... Il n'y a pas de manque de richesse, mais nous nous mouvons dans un système extrêmement artificiel ; lorsque nous sommes menacés d'une demande excessive de moyens de circulation, il peut surgir des circonstances qui nous rendent incapables de satisfaire à cette demande. Devrions-nous, pour faire face à celle-ci, paralyser toute la partie commerciale de l'industrie du pays ? Devrions-nous enlever les moyens de travailler à ceux qui désirent le faire ? - 5338. Si un jour nous avons à choisir entre maintenir les paiements au comptant ou maintenir l'industrie nationale, je sais bien quelle décision j'aurais à prendre.* »

En ce qui concerne l'accaparement des billets de banque « dans le but d'accentuer la crise et d'en tirer parti », je sais, dit-il, qu'il peut être réalisé très facilement ; il suffit que trois grandes banques s'en chargent.

*« 5383. Au courant, comme vous l'êtes, des grandes affaires qui se traitent dans la capitale, n'est-il pas à votre connaissance que certains capitalistes profitent de ces crises pour retirer d'énormes profits de la ruine de ceux qui en sont les victimes ? - Il n'y a pas de doute à cela. »*

Et nous pouvons en croire M. Chapman, bien qu'il ait fini par se casser commercialement le cou en essayant « de réaliser d'énormes profits par la ruine des victimes ». Alors que son associé M. Gurney prétend que tout changement dans les affaires profite à celui qui sait quelle décision prendre, lui, M. Chapman, dit :

*« Ceux qui sont d'un côté des affaires ne savent rien de ce qui se passe de l'autre ; le fabricant, par exemple, qui exporte ses produits sur le continent ou qui importe des matières premières, ne connaît rien des opérations de celui qui fait le commerce de lingots »*

(5046). Et c'est ainsi qu'un beau jour Gurney et Chapman eux-mêmes ne surent « quelle décision prendre » et firent une banqueroute sensationnelle.

Nous avons vu précédemment qu'une émission de billets ne constitue pas toujours une avance de capital. La déposition suivante de Tooke faite en 1848 devant la Commission des Lords sur le C. D. démontre qu'une avance de capital, même lorsqu'elle résulte d'une nouvelle émission de billets par une banque, ne se traduit pas immédiatement par un accroissement de la masse de billets en circulation :

*« 3099. Croyez-vous qu'il serait possible à la Banque d'Angleterre de donner beaucoup plus d'importance à ses prêts sans qu'elle dût recourir à une extension de son émission de billets ? - Quantité de faits démontrent qu'il peut en être ainsi. Un des exemples les plus concluants est celui de 1835, lorsque la Banque se servit des dépôts des Indes occidentales et de l'emprunt à la Compagnie des Indes orientales pour donner plus d'importance à ses avances au public; on vit en même temps diminuer légèrement le montant des billets en circulation dans le public.... A peu près le même fait se constate en 1816, lorsque furent effectués à la Banque les versements des dépôts des chemins de fer; les titres fiduciaires, à l'escompte et en dépôt, montèrent à environ 30 millions, sans qu'on en ressentit guère l'influence sur la masse de billets en circulation dans le public. »*

Mais à côté des billets de banque le grand commerce dispose d'un second instrument de circulation, autrement important pour lui : les traites. M. Chapman nous a montré combien il importe à la marche régulière des affaires que les bons effets de commerce soient acceptés en paiement partout et dans toutes les circonstances : comme le dit le rabbin dans le poème célèbre de Heine, « si le Tausves Jontof ne fait plus foi, qu'est-ce qui fera foi encore ! » Comment ces deux instruments de circulation se comportent-ils l'un par rapport à l'autre ?

Gilbart dit :

*« La réduction de la circulation de billets augmente régulièrement la circulation d'effets. Ceux-ci sont de deux espèces : les effets des commerçants et les effets des banquiers. Lorsque l'argent se fait rare, les prêteurs d'argent disent : « Tirez sur nous et nous accepterons », et lorsqu'un banquier de province escompte une traite à un client, il lui remet en paiement, non des espèces, mais une traite qu'il tire à 21 jours sur son agent de Londres. Des traites de ce genre servent d'instruments de circulation. » (G. W. Gilbart, An Inquiry into the Causes of the Pressure. etc., p. 31.)*

Le même fait est constaté dans des termes un peu différents par Newmarch, C. B. 1857, n° 1426 :

*« Il n'y a aucune connexion entre les oscillations de la circulation d'effets et celles de la circulation de billets de banque... Le seul résultat quelque peu régulier.... c'est que dès que la moindre dépression affecte le marché financier, ce qui est indiqué par une hausse du taux de l'escompte, la circulation d'effets gagne en importance, et inversement. »*

Les traites tirées dans des circonstances pareilles ne sont cependant pas les traites à courts jours tirées sur les banques, dont parle Gilbart. Au contraire, ce sont en grande partie des traites qui ne correspondent à aucune transaction ou qui répondent à des affaires conclues uniquement pour permettre de lancer des traites, opérations dont nous avons cité suffisamment d'exemples. Comparant la solidité de ces traites à celle des billets de banque, *l'Economist* (Wilson) dit ce qui suit : Les billets de banque étant payables à vue, leur circulation ne peut pas dépasser la limite de ce qui est nécessaire; ceux qui sont émis en excès reviennent à la banque et y sont échangés contre de l'argent. Il n'en est pas de même des traites à deux mois sur l'émission desquelles aucun contrôle n'est possible jusqu'au moment de l'échéance, et qui alors sont fréquemment remplacées par d'autres. Nous ne comprenons pas qu'une nation puisse considérer comme sûre la circulation de traites payables à terme et élever des difficultés contre la circulation de monnaie de papier, payable à vue » (*Economist*, 1817, p. 1572).

La circulation des traites est donc déterminée comme la circulation des billets de banque par les besoins des transactions ; pendant la période de 1850 à 1860, il circula en temps normal dans le Royaume-Uni 39 millions de billets de banque et 300 millions de traites, dont 100 à 120 millions tirées sur la place de Londres. L'importance de la circulation de traites n'a aucune influence sur celle de la circulation de billets et elle est influencée par cette dernière uniquement aux époques où l'argent se fait rare et où les traites augmentent en quantité, mais non en qualité. Dans les moments de crise elle devient nulle ; les promesses de paiement sont alors sans utilité, tout le monde n'acceptant de traiter qu'au comptant ; seul le billet de banque reste en circulation, du moins jusqu'à présent en Angleterre, parce que la nation avec toute sa richesse couvre la Banque d'Angleterre.

Nous avons vu que même M. Chapman, qui était cependant en 1857 un des magnats de la finance, se plaint amèrement qu'il y a sur la place de Londres plus d'un grand capitaliste assez puissant pour jeter, à un moment donné, le trouble dans le

marché financier et en profiter pour exploiter de la manière la plus ignoble ceux qui font en petit le commerce d'argent. Il y a donc plus d'un requin en état d'aggraver considérablement une crise, en vendant pour un à deux millions de consolidés afin de retirer de la circulation une somme équivalente de billets de banque et de capital empruntable disponible. Il suffit que trois grandes banques s'entendent pour qu'une manœuvre de ce genre transforme une crise en une panique.

A Londres, l'établissement le plus considérable est naturellement la Banque d'Angleterre; mais elle est jusqu'à un certain point une institution de l'État et par suite dans l'impossibilité de faire sentir sa puissance avec autant de brutalité -, ce qui ne l'empêche pas, surtout depuis le *Bank Act* de 1844, de réaliser de beaux bénéfices.

La Banque d'Angleterre a un capital de 14.553.000 £; elle dispose en outre d'environ 3 millions de £ de « solde », c'est-à-dire de profits mis à la réserve ainsi que du produit des impôts que le gouvernement lui remet en dépôt jusqu'à ce qu'il en ait besoin. Si l'on ajoute à ces sommes le montant des dépôts (qui en temps ordinaire s'élève à 30 millions de £) et l'émission non couverte, on trouve que l'évaluation de Newmarch est passablement modérée lorsqu'il dit (C. B. 1857, n° 1889) :

*« J'ai la conviction qu'on peut estimer à 120 millions de £ environ le total des fonds engagés sur le marché financier de Londres, et la Banque d'Angleterre dispose d'une partie importante, environ 15 à 20 % de cette somme. »*

Chaque fois que la Banque émet des billets non couverts par son trésor métallique, elle crée des signes de valeur, qui non seulement servent comme moyens de circulation, mais constituent pour elle un capital supplémentaire - fictif il est vrai - qui lui rapporte un bénéfice additionnel. - C. B. 18-57. Wilson demande à Newmarch :

*« 1563. Les billets en circulation, c'est-à-dire l'import moyen des billets répandus dans le public, ne représentent-ils pas un supplément au capital effectif de la banque qui les a émis ? - Certainement.*

*- 1564. Tout profit réalisé par une banque sur sa circulation est donc un bénéfice provenant de son crédit et non du capital lui appartenant ? - Absolument. »*

Il en est de même naturellement des billets émis par les banques privées. Dans ses réponses n° 1866-1868 Newmarch considère que les deux tiers de ces billets - l'autre tiers doit être couvert par une encaisse métallique - correspondent à la « création d'autant de capital », puisqu'ils permettent de faire l'économie d'une quantité équivalente de monnaie métallique. Donc, si les profits d'un banquier ne sont pas plus élevés que ceux de tout autre capitaliste, il n'est pas moins vrai qu'il les réalise sur l'économie de monnaie d'or et d'argent que fait le pays. Il va de soi que cette transformation d'une économie nationale en bénéfice privé n'est nullement faite Pour choquer les économistes bourgeois; le profit en général n'est-il pas l'appropriation du travail de la nation ? Pourrait-on citer un exemple plus grotesque que celui de la Banque d'Angleterre, dont les billets ne jouissent de crédit que grâce à l'État, se faisant payer pendant la période 1797-1817, sous forme d'intérêts pour des sommes avancées au Trésor, le pouvoir que lui accorde l'État de transformer ses billets de papier en argent afin d'avancer ce dernier à la caisse publique ?

Les banques ont d'autres moyens encore de créer du capital. D'après Newmarch les banques provinciales ont l'habitude d'envoyer leurs fonds disponibles (en billets de la Banque d'Angleterre) à des *billbrokers* de Londres, qui leur remettent en échange des traites escomptées. Elles passent ensuite ces traites à leurs clients, étant donné qu'elles ont pour règle de ne pas remettre en circulation les effets qu'elles reçoivent de ces derniers, afin de ne pas divulguer dans la ville et dans ses environs les opérations d.- ceux avec qui elles font des affaires. Quant aux clients, ils utilisent les traites venues de Londres, soit aux paiements qu'ils ont à faire dans la capitale (à moins qu'ils ne préfèrent demander à la Banque un billet de la banque même sur Londres), soit à leurs paiements en province, des traites endossées par leurs banquiers leur assurant le crédit local. L'utilisation de ces traites a pris une telle importance que dans le Lancashire, par exemple, elles ont expulsé de la circulation non seulement tous les billets des banques locales, mais une bonne partie des billets de la Banque d'Angleterre (*ibidem*, 1568-74).

Nous venons donc de voir que les banques se procurent du crédit et du capital .

1. en émettant des billets de banque;
2. en créant des traites à 21 jours sur Londres, qui leur sont payées en espèces le jour où elles les mettent en circulation ;
3. en payant en traites escomptées, qui circulent sans difficulté, parce qu'elles sont endossées par les banques.

La puissance de la Banque d'Angleterre s'affirme par ce fait que c'est elle qui règle le taux de l'intérêt sur le marché. Cependant les affaires ayant leur allure normale, il peut arriver que, désirant protéger son encaisse métallique, elle ne puisse pas élever le taux de l'escompte<sup>53</sup>, parce que la demande de moyens de paiement est satisfaite par les banques privées, les banques par actions et les *billbrokers*, dont la puissance capitaliste a pris une importance notable dans ces trente dernières années; il faut alors qu'elle ait recours à d'autres moyens. Mais dans les moments critiques la déposition du banquier Glyn (de Glyn, Mills, Currie & Co) devant la C. D. 1848/57 est toujours vraie :

*« 1709. Lorsque le pays est éprouvé par une grande crise, c'est la Banque d'Angleterre qui règle le taux de l'intérêt.*

<sup>53</sup> Le 17 janvier 1894, à l'assemblée générale des actionnaires de la *Union Bank of London*, le président, M. Ritchie, signalait qu'en 1893 la Banque d'Angleterre avait élevé le taux de l'escompte de 2 ½ % qu'il était en juillet à 3 et 4 % en août et ensuite à 5 %, la première hausse n'ayant pas empêché que 4 ½ millions de £ d'or ne sortissent en quatre semaines de la caisse de la Banque. Peu après l'or reflua, si bien que le taux de l'escompte put être abaissé à 4 % en septembre et à 3 % en octobre. Mais ces taux ne devinrent pas ceux du marché. « Lorsque le taux de la Banque fut à 5 %, le taux du marché resta à 3 ½ % et le taux de l'argent à 2 ½ %; lorsque le taux de la Banque fut abaissé à 4 %, le taux de l'escompte resta à 2 3/8 %, et celui de l'argent à 1 ¾ %; enfin, lorsque le taux de la Banque fut à 3 %, le taux de l'escompte se maintint à 1 ½ %, et l'intérêt à un taux un peu moindre. » (Daily News, 18 janvier 1894.) - F. E.

- 1710. Lorsque sévit une crise extraordinaire... qui réduit dans une proportion importante l'escompte chez les banquiers et les billbrokers, ceux-ci se tournent du côté de la Banque d'Angleterre, qui dispose alors du pouvoir de fixer le taux de l'intérêt sur le marché. »

Ce qui n'empêche qu'étant une institution publique sous la protection et avec toutes sortes de privilèges de l'État, elle n'ose pas tirer parti sans merci de sa puissance, comme les établissements privés osent se le permettre. Aussi, Hubbard a-t-il pu dire devant la Commission des banques. C. B. 1857 :

« 2841 (Question) -. N'est-il pas vrai que l'on est servi au prix le plus bas par la Banque d'Angleterre lorsque le taux de l'escompte atteint son maximum et par les billbrokers lorsque le taux est à son minimum ? - (Hubbard). Il en est toujours ainsi, car la Banque d'Angleterre n'abaisse jamais le taux autant que ses concurrents et lorsqu'ils poussent le taux à son minimum, elle ne les suit jamais jusqu'à cette limite. »

Cependant le monde des affaires est sérieusement impressionné lorsqu'en temps de crise la Banque serre la vis, comme on dit dans le langage vulgaire, et qu'elle hausse l'intérêt alors qu'il se trouve déjà au-dessus de son taux moyen.

« Dès que la Banque d'Angleterre serre la vis, tous les achats en vue de l'exportation cessent les exportateurs attendent jusqu'à ce que la dépression ait ramené les prix au point le plus bas, et alors seulement ils se mettent à acheter. Mais lorsque ce niveau est atteint, les cours sont de nouveau réglés, l'exportation de l'or ayant pris fin avant. Des achats en vue de l'exportation peuvent faire rentrer dans le pays une partie de l'or qui a été exporté, mais ils se font trop tard pour éviter le drainage du métal précieux. » G. W. Gilbart, *An Inquiry into the Causes of the Pressure on the Money Market, London, 1810, p. 37.*

« Un autre effet de l'action du cours du change sur l'instrument de circulation, c'est qu'en temps de crise il pousse à la hausse du taux de l'intérêt. » (op. cit., p. 40.)

« Les frais du rétablissement du cours du change retombent sur l'industrie productive du pays, tandis que la Banque d'Angleterre en profite, étant donné qu'elle peut continuer ses opérations avec une quantité moindre de métal précieux. »

Mais, dit notre ami Samuel Guerneys,

« les grandes oscillations du taux de l'intérêt profitent aux banquiers et à ceux qui font le commerce d'argent - toutes les oscillations des affaires étant avantageuses pour ceux qui savent en tirer parti. »

Et bien que les Guerneys s'emparent de la crème des bénéfices que rapporte l'exploitation du marasme des affaires et que la Banque d'Angleterre n'ose pas se permettre pareille liberté, il reste cependant à cette dernière de beaux profits, sans compter ce qui tombe pour ainsi dire spontanément dans les poches de ses directeurs, que leur position exceptionnelle met parfaitement au courant de l'allure générale des affaires. D'après les dépositions devant le *Lords Committee* de 1817, les bénéfices de la Banque d'Angleterre furent les suivants pendant la période (1797-1817) de la suspension du paiement des billets en espèces :

<i>Bonuses and increased dividends</i>	7.411.136
<i>New stock divided among proprietors</i>	7.276.500
<i>Increased value of capital</i>	14.553.000
<b>Soit en tout</b>	<b>29.280.636</b>

en 19 ans, sur un capital de 11.642.100 £ (D. Hardcastle, *Bank and Bankers*, 2<sup>e</sup> édit., Londres 1843, p. 120). Si nous évaluons sur les mêmes bases le total des bénéfices de la Banque d'Irlande, qui suspendit également les paiements en espèces en 1797, nous arrivons au résultat suivant :

<i>Dividends as by returns due 1821</i>	4.736.085
<i>Declared bonus</i>	1.225.000
<i>Increased assets</i>	1.214.800
<i>Increased value of capital</i>	4.185.000
<b>en tout</b>	<b>11.360.885</b>

sur un capital de 3 millions de £ (ibid., p. 163.)

Que l'on parle encore de centralisation ! Le système du crédit, qui a son centre dans les banques dites nationales et dans les grands établissements de prêts et d'usure qui gravitent autour d'elles, est une vaste centralisation. Il crée une classe de parasites, qui sans rien connaître de la production et sans y prendre aucune part, dispose d'une puissance fabuleuse, qui lui permet non seulement de décimer périodiquement les capitalistes industriels, mais de s'immiscer de la manière la plus dangereuse dans la production elle-même. Les *acts* de 1844 et de 1845 témoignent de l'extension de la puissance de ces bandits et de celle des financiers et des agioteurs qui vivent autour d'eux. Cependant s'il se trouvait quelqu'un qui pût croire que ces honnêtes voleurs exploitent la production nationale et internationale dans un autre but que l'intérêt des producteurs et des exploités, il suffira de lui citer le passage suivant sur la valeur morale des banquiers :

« Les établissements de banque sont des institutions morales et religieuses. Que de fois la crainte d'être vu et désapprouvé par son banquier a éloigné le jeune commerçant de la société d'amis tapageurs et débauchés, et quel n'est pas son souci de jouir de son estime et de passer à ses yeux pour un homme respectable ! Une marque de mécontentement de sa part a plus d'influence sur lui que les exhortations de ses amis. Comme il tremble lorsqu'il croit s'être rendu coupable d'une irrégularité ou d'une parole injuste qui pourrait avoir pour conséquence de limiter ou de réduire son crédit à la banque ! Il attache plus d'importance aux conseils du

*banquier qu'à ceux du prêtre. » (G. M. Bell, directeur d'une banque écossaise, The Philosophy of Joint Stock Banking, London 1840, pp. 46, 47.)*

## Chapitre XXXIV : Le « currency principle » et la législation bancaire anglaise de 1844

[Dans un écrit antérieur<sup>54</sup> nous avons examiné la théorie de Ricardo sur le rapport entre la valeur de la monnaie et le prix des marchandises ; nous pouvons donc nous borner à en dire ce qui est absolument nécessaire. D'après Ricardo la valeur de la monnaie métallique est déterminée par le temps de travail qui est incorporé en elle, mais pour autant seulement que la quantité de monnaie soit exactement proportionnée à la masse et au prix des marchandises à échanger. Si cette proportion n'est pas observée, si la monnaie est trop abondante, sa valeur diminue et les prix des marchandises augmentent ; si au contraire elle est insuffisante en quantité, sa valeur s'accroît et les prix des marchandises baissent. Dans le premier cas, le pays dans lequel l'or sera en excès exportera son or déprécié et importera des marchandises ; dans le second cas, l'or affluera dans le pays où il est estimé au-dessus de sa valeur normale, pendant que les marchandises dépréciées dans ce pays seront exportées vers d'autres marchés où elles se vendront à leurs prix. Puisque d'après ce raisonnement

*« l'or sous forme de monnaie ou sous forme de lingots peut devenir un signe de valeur d'une valeur plus grande ou plus petite que sa valeur intrinsèque, il est évident qu'il doit en être de même de tous les billets de banque convertibles en circulation. Et bien que ceux-ci soient convertibles, bien que leur valeur réelle soit égale à leur valeur nominale, la masse de monnaie, or et billets, en circulation (the aggregate currency consisting of metal and of convertible notes) peut avoir une valeur supérieure ou inférieure à sa valeur suivant qu'en quantité elle s'élève au-dessus ou se tient au-dessous du niveau déterminé par la valeur des marchandises en circulation et la valeur du métal or... Cette dépréciation, non du papier par rapport à l'or, mais de la masse totale des moyens de circulation, or et papier, d'un pays est l'une des découvertes capitales de Ricardo, dont s'emparèrent Lord Overstone et Cie pour en faire le principe fondamental des lois de 1844 et 1845 de Sir Robert Peel sur la Banque » (op. cit., p. 248).*

Il est inutile que nous répétions ici la démonstration que nous avons faite dans le même passage de l'erreur de la théorie de Ricardo ; il est surtout intéressant pour nous de voir comment cette théorie a été accommodée par l'école de théoriciens banquiers qui inspira le *Bank Act* de Peel :

*« Les crises commerciales pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier les grandes crises de 1825 et de 1836, n'exigeaient pas que la théorie monétaire de Ricardo fût développée, mais bien qu'on en fit un nouvel emploi. On n'étudie plus des phénomènes économiques isolés, comme Hume, la dépréciation des métaux précieux au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, ou, comme Ricardo, celle du papier-monnaie, au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais bien le grand orage qui s'est abattu sur le marché du monde et qui a découvert l'antagonisme de tous les éléments du procès de production bourgeois, et on en cherche l'origine et le remède dans la sphère la plus superficielle et la plus abstraite de ce procès, dans celle de la circulation monétaire. L'hypothèse de théorie pure d'où part l'école des astrologues économiques revient à un dogme : il faut croire que Ricardo a découvert les lois de la circulation purement métallique. Ce qui leur restait à faire, c'était de soumettre la circulation fiduciaire ou celle du papier-monnaie à ces lois.*

*« Le phénomène le plus universel et le plus sensible des crises commerciales est la chute soudaine et générale des prix des marchandises succédant à une hausse longue et générale de ces mêmes prix. Une chute générale des prix des marchandises peut s'exprimer en une hausse de la valeur relative de l'argent comparé à toutes les autres marchandises, et réciproquement, une hausse générale des prix peut s'interpréter comme baisse de la valeur relative de l'argent. Ces deux expressions traduisent le phénomène sans l'expliquer. Que je pose le problème : expliquer la hausse générale périodique des prix alternant avec la baisse générale de ceux-ci, ou cet autre : expliquer la baisse et la hausse périodiques de la valeur relative de l'argent comparée avec les marchandises, cela revient au même ; une phraséologie différente laisse intact le problème, comme le laisserait sa traduction de l'allemand en anglais. La théorie de l'argent de Ricardo semble peu commune, parce qu'elle donne à une tautologie l'apparence d'un rapport causal.*

*« D'où vient la baisse périodique générale des prix ? De la hausse périodique de la valeur relative de l'argent. D'où provient, au contraire, la hausse générale périodique des prix ? De la baisse périodique de la valeur relative de l'argent. On pourrait dire aussi exactement que la hausse et la baisse périodiques des prix découlent de leur hausse ou de leur baisse périodique. Le problème est posé dans l'hypothèse que la valeur immanente de l'argent, c'est-à-dire sa valeur déterminée par les coûts de production des métaux précieux, reste invariable. Si cette tautologie est mieux qu'une tautologie, elle repose sur la méconnaissance des notions les plus élémentaires. Si la valeur d'échange de A, mesurée en B, baisse, nous savons que cela peut parvenir aussi bien d'une baisse de la valeur de A que d'une hausse de celle de B, et il en est de même réciproquement quand la valeur de A mesurée en B monte. La transformation de la tautologie en un rapport causal étant accordée, tout le reste suit avec facilité. La hausse des prix des marchandises provient de la baisse de la valeur de l'argent ; mais la baisse de la valeur de l'argent comme nous le savons de Ricardo, provient d'une circulation surabondante, c'est-à-dire du fait que la masse de l'argent en circulation dépasse le niveau déterminé par sa propre valeur immanente et les valeurs immanentes des marchandises. De même et réciproquement, la baisse générale des prix provient de la hausse de la valeur de l'argent au-dessus de sa valeur immanente, à la suite d'une circulation insuffisante. Les prix montent donc et baissent périodiquement parce que périodiquement il y a trop ou trop peu d'argent en circulation. Si l'on prouve maintenant que la hausse des prix correspond à une circulation moindre de l'argent et que leur baisse répond à une augmentation de cette dernière, on peut prétendre cependant qu'à la suite d'une diminution ou d'une augmentation quelconque de la masse des marchandises en circulation, quand même on ne pourrait prouver*

<sup>54</sup> Karl Marx, *Critique de l'Économie politique*, traduction française, Paris, 1889, p. 241 et suivantes.

ces mouvements par la statistique, la quantité de l'argent en circulation augmente ou diminue sinon absolument, du moins relativement. Nous avons vu que, d'après Ricardo, ces oscillations générales des prix doivent se produire dans une circulation purement métallique, mais qu'elles se compensent par leur alternance, puisque, par exemple, une circulation insuffisante amène une baisse des prix des marchandises et l'exportation. de celles-ci, laquelle exportation détermine une importation d'argent et avec elle une hausse des prix. Le contraire est vrai dans le cas d'une circulation surabondante ; les marchandises sont alors importées, et l'argent exporté. Bien que ces oscillations générales des prix découlent de la nature de la circulation métallique suivant Ricardo, leur forme violente et aiguë, leur forme de crise appartient aux périodes où le système de crédit est développé. Il est, dès lors, clair comme le jour, que l'émission des banknotes n'est pas réglée exactement par les lois de la circulation métallique. Cette circulation trouve son remède dans l'importation et l'exportation des métaux précieux, qui entrent aussitôt en activité comme monnaie, et font monter les prix des marchandises par leur afflux ou leur reflux. Les banques exercent artificiellement la même action sur les prix des marchandises en imitant les lois de la circulation métallique. Si l'or rentre de l'extérieur, c'est une preuve que la circulation est insuffisante, que la valeur de la monnaie est trop haute et qu'il faut, par suite, jeter dans la circulation des banknotes proportionnellement à la quantité d'or nouvellement importé. Ces banknotes doivent être retirées de la circulation proportionnellement à l'écoulement de l'or hors du pays. En d'autres termes, l'émission de banknotes doit être réglée d'après l'importation et l'exportation de métaux précieux ou d'après le cours du change. L'hypothèse fautive de Ricardo, d'après laquelle l'or n'est que de la monnaie et que, par suite, tout l'or importé augmente la monnaie circulante et fait hausser les prix, que tout l'or exporté diminue la monnaie et fait tomber les prix, cette hypothèse théorique se change ici en une expérience pratique qui consiste à faire circuler autant de monnaie qu'il y a d'or. Lord Overstone (le banquier Joues Loyd), le colonel Torrens, Norman, Clay, Arbuthnot et un nombre énorme d'autres écrivains connus en Angleterre sous le nom d'école du « currency principle », ne se sont pas contentés de prêcher cette doctrine, mais en ont fait par l'intermédiaire des Bank- Acts de Sir Robert Peel de 1844 et de 1845, la base de la législation des banques en Angleterre et en Écosse. Leur fiasco lamentable, tant théorique que pratique, après des expériences faites sur les échelles nationales les plus grandes, ne peut être exposé que dans la théorie du crédit » (op. cit., p. 264-269).

Thomas Tooke, James Wilson (dans *l'Economist* de 1844-47) et John Fullarton se chargèrent de faire la critique de cette école, bien qu'ils fussent loin, ainsi que nous l'avons montré dans le chapitre XXVIII de ce livre d'avoir une notion exacte de la nature de la monnaie et du rapport qui existe entre la monnaie et le capital. Voici encore quelques faits empruntés aux travaux de la commission nommée en 1857 par la Chambre des Communes pour étudier les effets du *Bank Act* de Peel (C. A. 1857) - F.E.]

J.G. Hubbard, ancien Gouverneur de la Banque d'Angleterre, dépose en ces termes :

« 2100. L'influence de l'exportation de l'or ne se fait nullement sentir sur les prix des marchandises. Elle se répercute au contraire d'une manière très sensible sur la valeur des titres fiduciaires, parce qu'à mesure que le taux de l'intérêt varie, la valeur des marchandises dans lesquelles cet intérêt se trouve incorporé est nécessairement affecté profondément ».

Il produit deux tableaux se rapportant aux périodes 1834-43 et 1845-56, qui démontrent que le mouvement des prix de quinze des principaux articles de commerce n'a été nullement influencé par le va-et-vient de l'or, ni par le taux de l'intérêt, mais qu'il y a une corrélation directe entre le mouvement de l'or, « le représentant du capital en quête de placements » et les variations du taux de l'intérêt.

*En 1847 des valeurs américaines et russes furent renvoyées en masse en Amérique et en Russie et d'autres valeurs continentales aux pays dont nous importons les céréales ».*

Les quinze articles aux prix desquels se rapportent les tableaux ci-dessous de Hubbard sont les suivants : le coton, le fil de coton, le tissu de coton, la laine, le drap, le lin, la toile, l'indigo, le fer brut, le fer-blanc, le cuivre, le suif, le sucre, le café et la soie.

### I. - 1834-1843.

Date	Trésor métallique de la banque	Taux de l'escompte sur le marché	Nombre d'articles dont les prix étaient		
			En hausse	En baisse	Sans changement
1 <sup>o</sup> mars 1834	9.104.000 £	2 ¾ %			
1 <sup>o</sup> mars 1835	6.274.000 £	3 ¾ %	7	7	1
1 <sup>o</sup> mars 1836	7.918.000 £	3 ¼ %	11	3	1
1 <sup>o</sup> mars 1837	4.079.000 £	5 %	5	9	1
1 <sup>o</sup> mars 1838	10.471.000 £	2 ¾ %	4	11	
1 <sup>o</sup> septembre 1839	2.684.000 £	6 %	8	5	2
1 <sup>o</sup> juin 1840	4.571.000 £	4 ¾ %	5	9	1
1 <sup>o</sup> décembre 1840	3.642.000 £	5 ¾ %	7	6	2

<b>1<sup>o</sup> décembre 1841</b>	4.873.000 £	5 %	3	12	
<b>1<sup>o</sup> décembre 1842</b>	10.603.000 £	2 ½ %	2	13	
<b>1<sup>o</sup> juin 1843</b>	11.566.000 £	2 ¼ %	1	14	
<b>II - 1844-1853.</b>					
<b>Date</b>	<b>Trésor métallique de la banque</b>	<b>Taux de l'escompte sur le marché</b>	<b>Nombre d'articles dont les prix étaient</b>		
			<b>En hausse</b>	<b>En baisse</b>	<b>Sans changement</b>
<b>1<sup>o</sup> mars 1844</b>	16.162.000 £	2 ¼ %			
<b>1<sup>o</sup> décembre 1845</b>	13.237.000 £	4 ½ %	11	4	
<b>1<sup>o</sup> septembre 1846</b>	16.366.000 £	3 %	7	8	
<b>1<sup>o</sup> septembre 1847</b>	9.140.000 £	6 %	6	6	3
<b>1<sup>o</sup> mars 1850</b>	17.126.000 £	2 ½ %	5	9	1
<b>1<sup>o</sup> juin 1851</b>	13.705.000 £	3 %	2	11	2
<b>1<sup>o</sup> septembre 1852</b>	21.853.000 £	1 ¾ %	9	5	1
<b>1<sup>o</sup> décembre 1853</b>	15.093.000 £	5 %	14		1

Hubbard fait suivre ce tableau de la remarque suivante :

*« Tant pendant la période 1834-43 que pendant celle 1841-53, les variations de l'encaisse métallique de la Banque furent accompagnées d'augmentations ou de diminutions de l'intérêt de l'argent avancé pour les opérations d'escompte ; d'autre part, les variations des prix des marchandises restèrent indépendantes de celles de la circulation, reflétées par les oscillations de l'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre » (Bank Acts Report 1857, II p. 290 et 291).*

Le prix du marché des marchandises étant déterminé par l'offre et la demande, il est erroné, comme le fait Overstone, d'identifier la demande de capital-argent empruntable (ou plutôt les variations de l'offre), exprimée par le taux de l'escompte, avec la demande de « capital » effectif. La thèse que les prix des marchandises sont en rapport avec les variations de l'importance de la *currency* s'abrite alors derrière celle phrase que les oscillations du taux de l'escompte expriment des variations de la demande de capital effectif et non de capital-argent. C'est sous cet aspect que les choses furent présentées devant la Commission tant par Norman que par Overstone qui, ainsi que nous l'avons vu (chapitre XXVI), se retrancha derrière une série de subterfuges jusqu'à ce qu'il fut définitivement acculé. C'est l'ancienne absurdité qui fait hausser ou baisser les prix des marchandises suivant que les variations de la masse de monnaie métallique font augmenter ou diminuer dans un pays la quantité de moyens de circulation. L'or est-il exporté il faut, d'après cette théorie de la *currency*, que dans les pays dans lesquels l'or est exporté il y ait hausse des prix des marchandises et par suite hausse des prix des produits qui y sont envoyés par le pays exportateur d'or ; par contre, il faut qu'il y ait baisse dans ce dernier de la valeur des marchandises qui lui sont envoyées par les autres pays. L'effet immédiat des variations de la masse de monnaie métallique, c'est qu'une diminution ou une augmentation de celle-ci augmente ou diminue le taux de l'intérêt. Or, les variations du taux de l'intérêt entrent en ligne de compte pour le calcul des prix de revient et la détermination de l'offre et de la demande, et c'est par cette répercussion seulement que les variations de la masse de monnaie métallique peuvent avoir une influence sur les prix des marchandises.

Dans le même rapport, N. Alexander, chef d'une grande maison d'exportation aux Indes, s'exprime de la manière suivante au sujet des exportations énormes d'argent qui se firent en 1855 vers les Indes et la Chine, en partie à cause de la guerre civile qui en Chine entrava l'importation des tissus anglais, en partie à cause de la maladie des vers à soie, qui frappa sérieusement la sériciculture en France et en Italie :

*« 4337. L'argent est-il exporté en Chine ou aux Indes ? - Ils envoient l'argent aux Indes et le consacrent en partie à acheter de l'opium qui est ensuite échangé en Chine contre de la soie. Malgré l'accumulation de l'argent aux Indes, la situation des marchés y est telle que les commerçants réalisent plus de profit en y envoyant de l'argent qu'en y exportant des tissus ou d'autres produits anglais.*

*- 4388. La France ne nous envoya-t-elle pas une grande quantité d'argent ? - Oui, une très grande quantité.*

*- 4344. Au lieu d'importer de la soie de France et d'Italie, nous exportons dans ces pays de grandes quantités de ce produit, que nous achetons au Bengale et en Chine ».*

On envoyait donc en Asie de l'argent - la monnaie de cette partie du monde - au lieu de marchandises, non parce que les prix de celles-ci avaient augmenté dans le pays (l'Angleterre) qui les produisait, mais parce que ces prix avaient baissé par suite d'importations exagérées dans les pays où on aurait pu les importer ; on envoyait en Asie de l'argent anglais, de l'argent français et même jusqu'à un certain point de l'or. D'après le *currency principle* de pareilles importations auraient dû aboutir à une baisse des prix en Angleterre et à une hausse aux Indes et en Chine.

Un autre exemple nous est fourni par la déposition devant la Commission des Lords (C. D. 1848-1857) de Al. Wylie, un des principaux commerçants de Liverpool :

« 1994. A la fin de 1845, aucune entreprise ne rapportait plus de profit que la filature de coton. La provision de matière première était abondante et du bon coton brut à 4 d. la livre permettait de filer du bon mule twist n° 40 de seconde qualité, revenant toutes dépenses comptées à environ 8 d. au fileur. Ce fil fut vendu en grandes quantités en septembre et octobre 1845 et donna lieu à, des marchés très importants à 10 ½ et 11 ½ d. la livre, et même il arriva que des filateurs firent un profit égal au prix de revient.

1996. L'affaire resta lucrative jusqu'au commencement de 1846.

2000. Le 3 mars 1844 la provision (627.042 balles) de coton était plus du double de celle (301.070 balles) d'aujourd'hui (7 mars 1848) et cependant la livre coûtait 1 ¼ d. (6 ¼ d. au lieu de 5) de plus.

2021, 2023. En octobre 1847, le prix du fil (du bon mule twist n° 40 de seconde qualité) était tombé de 11 ½ - 12 d. à 9 ½ d. ; à la fin de décembre, il était descendu à 7 ¾ et du fil fut vendu au prix de revient du coton brut qui avait servi à le filer. »

Cet exemple vient à l'appui de la science intéressée d'Overstone, qui prétend que l'argent est « cher » lorsque le capital est « rare ». Le 3 mars 1811 l'intérêt en banque était à 3 % ; en octobre et novembre 1847 il s'élevait à 8 et 9 % et le 7 mars 1848 il était descendu à 4 %. Le manque de débouchés et la panique avec la hausse du taux de l'intérêt qu'elle avait entraînée, avaient fait descendre le prix du coton considérablement au-dessous du niveau auquel il aurait dû se maintenir eu égard à l'offre. Il en résulta une diminution notable des importations en 1848 et un recul de la production en Amérique, ce qui entraîna un relèvement des prix en 1849. D'après Overstone les marchandises furent trop chères parce qu'il y avait trop d'argent dans le pays.

« 2002. Si depuis quelque temps la situation de l'industrie du coton est devenue plus mauvaise, il ne faut pas l'attribuer à ce que la provision de coton brut est considérablement réduite ; la matière première existe en quantité suffisante, car le prix en a baissé ».

Overstone confond agréablement le prix, c'est-à-dire la valeur des marchandises, avec la valeur de l'argent, c'est-à-dire le taux de l'intérêt. Mais c'est dans sa réponse à la question 2026 que Wylie nous donne dans son intégralité son appréciation sur le *currency principle*, que Cardwell et Sir Charles Wood avaient invoqué en mai 1817 « pour justifier la nécessité d'appliquer sans restriction le *Bank Act* de 1844 » :

« Ce principe me semble devoir aboutir à attribuer à l'argent une valeur artificiellement élevée et où, toutes les marchandises une valeur artificiellement basse et ruineuse ».

Parlant ensuite des conséquences du *Bank Act* pour les affaires en général :

« Puisque les traites à quatre mois, qui sont les traites tirées ordinairement par les industriels sur les commerçants et les banquiers pour des marchandises destinées aux États-Unis, ne pouvaient plus être escomptées qu'au prix de grands sacrifices, l'exécution des ordres fut notablement entravée jusqu'à la lettre du gouvernement du 25 octobre (suspendant le *Bank Act*), qui rendit de nouveau possible l'escompte des traites à quatre mois ». (2097)

La suspension du *Bank Act* fut donc aussi le salut pour la province.

« 2102. En octobre dernier (1847) presque tous les négociants américains qui nous achètent des marchandises ont brusquement suspendu leurs ordres dans la mesure du possible, et ceux-ci cessèrent complètement dès que la nouvelle du renchérissement de la monnaie fut connue en Amérique.

2134. Le blé et le sucre formèrent des cas spéciaux. Le marché des céréales fut influencé par les prévisions des récoltes et celui du sucre par l'importance des stocks et des importations.

2163. Une bonne partie de ce que nous avons à payer à l'Amérique fut liquidée par la vente forcée de marchandises consignées et je et crois bien qu'une partie non moins considérable fut annulée par la faillite.

2196. Si je me souviens bien, on paya à notre Bourse des fonds jusque 70 % d'intérêts, en octobre 1847 ».

[D'une part la crise de 1837, dont les suites se firent si longuement et si péniblement sentir et à laquelle se rattacha une véritable crise en 1842, d'autre part l'aveuglement intéressé des industriels et des commerçants qui s'obstinaient à ne pas voir la surproduction - impossible et absurde d'après l'économie vulgaire - finirent par jeter un tel trouble dans les cerveaux que l'école du *emergency principle* put se permettre de faire une application nationale de son dogme. Les lois de 1844-45 sur les banques furent votées.

Le *Bank Act* de 1844 créa à la Banque d'Angleterre un département de l'émission et un département des opérations de banque. Le département de l'émission reçut 14 millions de £ de valeurs constituées pour la plus grande partie par la créance de la Banque sur le gouvernement et il dispose de toute l'encaisse métallique de la Banque, dont le quart seulement peut exister en argent; il peut émettre des billets jusqu'à concurrence de la valeur totale de ces deux garanties. Le département des opérations de banque détient les billets qui ne sont pas en circulation dans le public, et ces billets augmentés de la petite quantité de monnaie métallique (un million environ) nécessaire pour les opérations quotidiennes constitue sa réserve. Le public peut échanger au département de l'émission de l'or contre des billets et des billets contre de l'or ; il est en rapport avec le département de la banque pour toutes les autres opérations. Les banques provinciales ayant la faculté d'émettre du papier gardent ce privilège, mais leur émission est limitée ; lorsque l'une d'elles cesse d'émettre, la Banque d'Angleterre peut augmenter sa propre émission jusqu'à concurrence des deux tiers de l'émission supprimée. (Grâce à cette clause l'émission de la Banque d'Angleterre, qui était de 14 millions en 1814, s'élevait à 16.450.000 £ en 1892.)

Chaque fois que 5 £ en or sont détachées de l'encaisse métallique de « la Banque, il rentre au département de l'émission un billet de 5 £ qui y est anéanti, et pour chaque pièce de 5 sovereigns venant s'ajouter au trésor, un billet de valeur équivalente est mis en circulation. Ainsi se trouve mis en pratique l'idéal d'Overstone, la circulation de papier rigoureusement conforme

aux lois de la circulation métallique, et ainsi aussi les crises allaient être à jamais impossibles d'après les théoriciens du *currency principle*.

En réalité, cette subdivision de la Banque en deux départements indépendants enleva à la direction la faculté de mettre en jeu tous ses moyens d'action dans les moments décisifs, si bien qu'il se présenta des cas où le département de la banque fut sur le point de faire faillite pendant que le département de l'émission possédait plusieurs millions en or et quatorze millions de garanties. Des faits de ce genre pouvaient se renouveler d'autant plus facilement qu'au cours de presque chaque crise il y a un moment de forte exportation d'or devant être couverte en grande partie par le trésor métallique de la Banque. Or, pour chaque pièce de 5 £ en or qui sort alors du pays, un billet de 5 £ est retiré de la circulation intérieure, de sorte que l'instrument de circulation diminue en quantité précisément au moment où il devrait être le plus abondant. L'Act de 1844 incite donc le monde du commerce à se faire une réserve de billets de banque dès que la crise éclate et par conséquent à accélérer et aggraver celle-ci. Il se produit alors une extension artificielle de la demande de moyens de paiement au moment même où l'offre en est réduite, ce qui a pour effet de faire monter l'intérêt à un taux extraordinairement élevé : de sorte que les crises, loin d'être atténuées ou écartées, arrivent à un degré d'acuité tel qu'il faut ou bien que tout le monde industriel sombre ou bien que le *Bank Act* saute. Deux fois, d'abord le 25 octobre 1817 et ensuite le 12 novembre 1857, on vit la crise atteindre cette gravité ; chaque fois le gouvernement dut intervenir en suspendant l'Act de 1844 et il n'en fallut pas davantage pour couper court à la crise. En 1847, il suffit que l'on eût la certitude que des billets de banque pouvaient être obtenus contre des garanties de premier ordre, pour que 4 à 5 millions de billets retenus à la Banque entrassent immédiatement en circulation ; en 1857 on émit, mais pour très peu de temps, environ un million de plus que ne le permettait la limite légale.

Signalons encore que l'on retrouve dans l'Act de 1844 l'empreinte des événements des vingt premières années de ce siècle, pendant lesquelles la Banque supprima les paiements en espèce et assista à la dépréciation de ses billets. La crainte de voir les billets de banque perdre de leur crédit est loin d'être dissipée. Cependant, cette crainte n'a pas de raison d'être : déjà, en 1825, on conjura la crise en mettant en circulation un lot d'anciens billets d'une livre que l'on avait retrouvés par hasard, ce qui démontre qu'à cette époque déjà et dans une période de méfiance générale et surexcitée, le crédit des billets ne fut pas ébranlé. Il doit d'ailleurs en être ainsi, puisque le crédit de la nation tout entière couvre les billets. - F. E.]

Écoutons maintenant quelques témoignages sur les conséquences du *Bank Act*. J. St. Mill considère qu'il a eu pour effet d'empêcher les excès de la spéculation. Heureusement que l'avis de cet homme sage date du 12 juin 1857 ; quatre mois plus tard la crise éclata. Il félicite littéralement

*« les directeurs de banque et les commerçants en général de ce que beaucoup mieux qu'autrefois ils comprennent la nature des crises commerciales et de ce qu'ils se rendent mieux compte du dommage énorme qu'ils se font à eux-mêmes et au public en encourageant les excès de la spéculation. » (B. C. 1857, n° 2031.)*

Le sage Mill croit que lorsque des billets d'une £ sont émis

*« pour servir d'avances à des fabricants, etc., qui paient des salaires... ces billets peuvent passer à d'autres qui les dépensent pour acheter des objets de consommation ; dans ce cas ces billets impliquent une demande de marchandises et ils peuvent dans certaines circonstances tendre à provoquer une hausse des prix ».*

M. Mill admet-il que les fabricants allouent des salaires plus élevés lorsqu'ils les paient en papier au lieu d'or ? Ou bien croit-il que lorsque l'industriel convertit en or son avance de 100 £ en billets, cette manière de payer les salaires donne lieu à une demande d'ouvriers moindre que lorsqu'il fait usage de *banknotes* d'une livre ? Et ne sait-il pas que dans certains districts miniers, des salaires ont été payés en billets des banques locales dans des conditions telles que plusieurs ouvriers recevaient pour eux tous un billet de 5 £ ? En est-il résulté une extension de la demande ? Les banquiers remettent-ils plus d'argent aux industriels lorsqu'ils leur font des avances en petits billets au lieu de grands ?

[Cette peur singulière de Mill des billets d'une livre serait inexplicable si tout son ouvrage d'Économie politique ne dégagait un éclectisme ne reculant devant aucune contradiction. D'une part, il se range du côté de Tooke contre Overstone, d'autre part, il croit que c'est la masse de monnaie en circulation qui détermine les prix des marchandises. Il n'est donc nullement convaincu de ce qu'un *sovereign* vient grossir le trésor de la Banque chaque fois qu'un billet d'une £ est émis, et il craint que cette émission n'ait pour effet d'augmenter et de déprécier la masse de moyens de circulation et de faire hausser les prix des marchandises. Ses hésitations n'ont pas d'autre raison. - F. E.]

Voici comment Tooke s'exprime devant la C. D. 1848/57 sur la subdivision de la Banque et sur la préoccupation exagérée d'assurer le remboursement des billets :

*Les oscillations du taux de l'intérêt plus grandes en 1847 qu'en 1837 et 1839 sont dues exclusivement à la subdivision de la Banque en deux départements (3010).*

*- La sûreté des billets de banque resta entière en 1820, 1837 et 1839 (3015).*

*- La demande de monnaie métallique qui se manifesta en 1825 eut uniquement pour but de combler le vide résultant du discrédit frappant les billets d'une £ des banques provinciales ; cette demande se maintint jusqu'au moment où la Banque d'Angleterre émit elle-même des billets d'une livre (3022).*

*-- En novembre et décembre 1825 il n'y eut pas la moindre demande d'or pour l'exportation (3023).*

Quant au crédit dont jouit la Banque dans le pays ou à l'étranger, je pense qu'une suspension du paiement des dividendes et des dépôts aurait des conséquences bien plus graves qu'une suspension de la conversion des billets (3028).

*« 3035. N'êtes-vous pas d'avis que tout événement qui menacerait la convertibilité des billets pendant une crise commerciale pourrait compliquer sérieusement la situation ? - D'aucune façon. »*

Pendant l'année 1847 « une extension de l'émission aurait peut-être contribué à reconstituer le trésor métallique de la Banque, comme en 1825 » (3058).

Newmarck déposa comme suit devant la C. B. 1857 :

« 1357. La division de la Banque en deux départements et le partage de sa réserve métallique qui en fut la conséquence eurent pour première influence nuisible que ses opérations de banque, c'est-à-dire ce qui la met directement en contact avec le commerce du pays, durent être poursuivies avec la moitié seulement de la réserve antérieure. Il en est résulté que la Banque a été obligée de relever le taux de l'escompte chaque fois que sa réserve a été quelque peu atteinte, d'où une série de variations brusques du coût de l'escompte.

1358. Depuis 1844 (jusque juin 1857) ces variations se sont répétées plus de soixante fois alors qu'avant 1844 et pendant une période de même durée elles ont été constatées à peine douze fois ».

Une déposition très intéressante fut également celle que fit devant la Commission des Lords C. D. (1848-1857), M. Palmer, depuis 1811 directeur et pendant quelque temps gouverneur de la Banque d'Angleterre :

« 828. En décembre 1825, il ne restait à la Banque qu'environ 1.100.000 £ en or; elle aurait dû faire inévitablement faillite, si à cette époque l'Act (de 1844) avait été en vigueur. En décembre, elle émit, je crois, 5 ou 6 millions de billets en une semaine et la panique fut considérablement soulagée.

« 825. La première fois (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1825) que la législation actuelle aurait sombré si la Banque s'était avisée de mener à bonne fin toutes les transactions qu'elle avait entreprises, c'aurait été le 28 février 1837; la Banque disposait alors de 3.900.000 à 4 millions de £ et elle n'aurait conservé que 650.000 £ de réserve. Une seconde période aurait été celle qui dura du 9 juillet au 5 décembre 1839.

826. A combien s'élevait alors la réserve ? - Le 5 septembre elle consistait en un déficit de 200.000 £ (the reserve was minus altogether 200.000 £); elle remonta à 1 million, 1 ½ million le 5 novembre.

830. En 1837, l'Act de 1844 aurait empêché la Banque de venir au secours des affaires américaines.

831. Trois des plus importantes maisons américaines firent faillite... Le crédit avait été coupé à presque toutes les firmes faisant des affaires en Amérique, et si la Banque n'était pas intervenue je ne pense pas que plus d'une ou de deux maisons auraient résisté.

836. La crise de 1837 ne peut pas être comparée à celle de 1847; elle fut pour ainsi dire entièrement circonscrite aux affaires américaines. »

838 (Dans les premiers jours de juin 1837, la direction de la Banque discuta les moyens de faire cesser la crise.)

« Quelques membres défendirent l'opinion... que le vrai remède consistait dans la hausse du taux de l'intérêt, qui devait avoir pour effet de faire diminuer les prix des marchandises; il fallait rendre l'argent cher et faire baisser les prix des marchandises, ce qui aurait permis d'effectuer les paiements à l'étranger (by which the foreign payment would be accomplished).

906. L'Act de 1844, en limitant artificiellement la puissance de la Banque alors que cette puissance était réglée naturellement par l'encaisse métallique, complique artificiellement les affaires et agit sur les prix des marchandises, difficultés dont on pouvait parfaitement se passer.

968. L'application de l'Act de 1844 ne permet pas, dans les circonstances ordinaires, de réduire la réserve métallique à moins de 9 ½ millions. Si l'on dépassait cette limite, il en résulterait une action sur les prix et le crédit, qui entraînerait une variation telle des cours étrangers que l'importation d'or et la réserve métallique du département de l'émission augmenteraient.

996. Avec la limitation actuelle la Banque n'a pas la haute main sur la monnaie d'argent; or, à certains moments, cette monnaie est nécessaire, là où l'on en fait usage pour influencer les cours étrangers.

999. Quel était le but de la prescription qui limite la réserve en monnaie d'argent à 1/5 de l'encaisse métallique ? - Je ne puis répondre à cette question. »

Le but était de rendre l'argent plus cher, ce que fut aussi le but - *currency principle* à part - de la division de la Banque en deux départements et de l'obligation pour les banques écossaises et irlandaises de couvrir leurs émissions, à partir d'une certaine limite, par une réserve en or; il y eut ainsi une décentralisation du trésor métallique de la nation, qui devint moins capable de corriger les changes défavorables.

Toutes les dispositions de l'Act convergent à élever le taux de l'intérêt : la Banque ne peut émettre pour plus de 14 millions de billets à moins qu'une réserve d'or ne garantisse le surplus; le département des opérations de banque est exploité comme une banque ordinaire, c'est-à-dire qu'il abaisse le taux de l'intérêt lorsque l'argent est abondant et qu'il l'élève lorsqu'il est rare; la réserve en monnaie d'argent est limitée, alors que cette réserve est le moyen le plus efficace de rectifier les cours du change avec le continent et l'Asie; les banques écossaises et irlandaises, qui n'ont jamais besoin de monnaie métallique pour l'exportation, sont astreintes à avoir une réserve métallique, sous prétexte d'une éventualité absolument illusoire de conversion de leurs billets. (En 1857, l'Act, de 1844 eut la première fois pour conséquence que les banques écossaises furent assaillies de demandes d'or.) Le *Bank Act* n'établit aucune distinction entre l'or qui sort des caves de la Banque pour être exporté et celui qui est destiné à la circulation intérieure, bien que les conséquences de ces deux applications soient très différentes; de là des oscillations violentes affectant continuellement le taux de l'intérêt sur le marché. En ce qui concerne la monnaie d'argent, Palmer dit à deux reprises (992 et 994) que la Banque ne peut en acheter au moyen de billets que lorsque le cours du change est favorable à l'Angleterre, c'est-à-dire lorsque l'argent existe en surabondance; car :

« 1003. le seul but pour lequel on puisse constituer une partie notable du trésor métallique en monnaie d'argent est de faciliter les paiements à l'étranger aux époques où le cours du change est défavorable à l'Angleterre. - 1008. L'argent est une marchandise et de plus il est employé comme monnaie dans tout le reste

*du monde ; il est par conséquent la marchandise la plus convenable pour cet usage (les paiements à l'étranger). Seuls les États-Unis ont exigé exclusivement de l'or, dans ces derniers temps. »*

En temps de crise la Banque pouvait, à son avis, s'abstenir d'élever l'intérêt au-dessus de l'ancien taux de 5 %, aussi longtemps que le cours défavorable du change ne drainait pas l'or vers l'étranger, et elle pouvait ainsi, l'Act de 1844 n'étant pas appliqué, escompter sans difficulté tous les effets de premier ordre (*first class bills*) qui lui seraient présentés (1018-20). Au contraire, au mois d'octobre 1847, l'application de l'Act eut pour conséquence

*« que les maisons les plus solvables étaient prêtes à payer à la Banque les taux d'intérêt les plus élevés pour pouvoir continuer leurs paiements. »*

Et il est évident que cette hausse de l'intérêt répondait au but de l'Act.

*« 1029. Je dois faire une distinction très nette entre l'effet du taux de l'intérêt quand il s'agit de la demande (de métal précieux) pour l'extérieur et l'élévation du taux de l'intérêt ayant pour but de protéger le trésor de la Banque dans une période où le crédit est difficile à l'intérieur du pays.*

*1023. Avant l'Act de 1844, il n'y avait, lorsque les cours étaient favorables et que l'inquiétude et même la panique régnaient dans le pays, aucune limite à l'émission des billets de banque, qui dans pareille circonstance était le seul moyen d'alléger la crise. »*

Voilà comment s'exprime un homme qui a siégé pendant trente-neuf ans à la direction de la Banque d'Angleterre. Écoutons maintenant un banquier, M. Twells, associé depuis 1801 de Spooner, Attwood & Co, le seul de tous les témoins entendus par la C. A. 1857 qui nous fasse entrevoir la situation vraie du pays et ait le pressentiment de l'imminence d'une crise. M. Twells appartient jusqu'à un certain point à l'école des « *little shillingmen* » de Birmingham, fondée par ses associés, les frères Attwood (*V. Critique de l'Économie politique*, p. 94.)

*« 4488. D'après vous, quels ont été les effets de l'Act de 1844 ? - Si je devais vous répondre en banquier, je dirais qu'il a eu les effets les plus heureux, car il a permis aux banquiers et aux capitalistes (d'argent) de toute nature de faire ample moisson de bénéfices. Mais il a eu des conséquences désastreuses pour le commerçant honnête et actif, qui ne peut faire des combinaisons prudentes que pour autant que le taux de l'escompte soit stable... L'Act a rendu très lucratives les opérations de prêt d'argent.*

*4489. Est-il vrai qu'il permet aux banques par actions de Londres de distribuer des dividendes de 20 à 22 % à leurs actionnaires ? - L'une d'elles distribua récemment 18 % et une autre, je crois, 20 %. Elles ont des raisons sérieuses pour défendre chaleureusement la loi.*

*4490. Les petits commerçants et des négociants respectables ne disposant pas de grands capitaux... souffrent beaucoup des dispositions de l'Act... Le seul moyen que j'ai de m'en rendre compte, c'est le nombre étonnant de leurs acceptations que je vois revenir impayées. Ces acceptations sont toujours de petit import, 20 à 100 £ ; de grandes quantités en sont renvoyées impayées de tous les coins du pays, ce qui est toujours un signe de gêne chez... les petits commerçants. »*

Le passage suivant de sa déposition est important, parce que mieux qu'aucun autre il y signale la crise à l'état latent. Dans sa réponse à la question 4194, il commence par déclarer qu'en ce moment les affaires ne sont pas lucratives, puis il continue :

*« 4194. Les prix se maintiennent encore dans Mincing Lane, mais on ne parvient à vendre à aucun prix, les prix sont purement nominaux. »*

*4195. Il raconte qu'un Français avait expédié pour 3.000 £ de marchandises à un courtier de Mincing Lane, qui devait les vendre à un prix déterminé. Le courtier ne parvint pas à réaliser ce prix et le Français ne pouvant pas vendre à meilleur compte, les marchandises restèrent là. Ayant besoin d'argent, le Français tira une traite de 1.000 £ à 3 mois sur le courtier. À l'échéance les marchandises n'étant pas vendues, le courtier dut payer la traite et bien qu'il eût en garantie pour 3.000 £ de marchandises, il ne parvint pas à rentrer dans son avance (les marchandises étant invendables). De là des difficultés.*

*4496. Le marasme des affaires à l'intérieur du pays pousse nécessairement à une exportation considérable.*

*4497. D'après vous, la consommation a-t-elle diminué à l'intérieur du pays ? - Considérablement... d'une manière absolument étonnante les petits commerçants le savent le mieux.*

*4498. Cependant, l'importation est considérable. N'est-ce pas l'indice d'une forte consommation ? - Oui, lorsque l'on parvient à vendre. Mais les magasins regorgent et dans l'exemple que je vous citais tout à l'heure, on a importé pour 3.000 £ de marchandises qui sont restées invendables.*

*4511. L'argent étant cher, diriez-vous que le capital est à bon compte ? - Oui. »*

Notre homme n'est donc nullement de l'avis d'Overstone pour qui l'intérêt élevé et le capital cher sont la même chose.

En ce qui concerne la manière dont on fait actuellement des affaires :

*-4516. « D'autres s'engagent sans compter, font en exportation et en importation des affaires gigantesques, nullement en rapport avec leur capital. La chance peut leur être favorable et leur permettre de tout payer et de réaliser une grande fortune. C'est en grande partie d'après ce système que les affaires sont faites aujourd'hui. Ces gens perdent sans broncher 20, 30, 40 % sur une cargaison; la prochaine affaire les dédommagera peut-être. Mais si la chance leur est infidèle plusieurs fois de suite, ils sont ruinés, et c'est ce que nous avons vu le plus souvent dans ces derniers temps. Des maisons ont fait faillite, sans qu'il restât un shilling à leur actif.*

« -4791. L'abaissement du taux de l'intérêt (pendant ces dix dernières années) va en effet à l'encontre des profits des banquiers ; mais à moins de dépouiller avec vous nos registres de comptabilité, je puis difficilement vous dire de combien notre profit est actuellement plus élevé qu'autrefois. Lorsqu'une émission exagérée de banknotes fait baisser le taux de l'intérêt, nos dépôts augmentent ; lorsque l'intérêt est à un taux élevé, nous en retirons un bénéfice direct.

-4794. Lorsque l'argent peut être obtenu à petit intérêt, la demande augmente ; nous faisons de plus grosses affaires en prêts et c'est de cette manière que nous (les banquiers) en profitons. Lorsque le taux de l'intérêt hausse, notre part devient plus grosse qu'elle ne devrait être. »

Nous avons vu comment aux yeux de tous les professionnels le crédit des billets de la Banque d'Angleterre est inébranlable. Cependant le *Bank Act* immobilise neuf à dix millions en or pour en garantir la convertibilité. La sainteté et la violabilité du trésor sont donc autrement assurées que chez les anciens thésauriseurs.

« Quant à l'utilité qu'eut cet argent (le trésor métallique) à ce moment, on aurait pu tout aussi bien le jeter à la mer ; il était impossible, à moins de violer la loi, d'en appliquer la moindre parcelle. » (2311.W. Brown (Liverpool) devant C. D. 1847/58.)

L'entrepreneur E. Capps, que nous avons déjà cité et à la déposition duquel nous avons emprunté (vol. II, chap. XII) l'exposé du système de construction de maisons dans la Londres moderne, résume comme suit son appréciation sur le *Bank Act* de 1844 (C. B. 1857) :

« 5508. En général, vous êtes donc d'avis que le système actuel est une institution parfaitement appropriée pour faire passer périodiquement les profits de l'industrie dans les coffres-forts des usuriers ? - Tel est mon avis et je sais que tel a été l'effet dans l'industrie de la construction. »

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, l'Act de 1845 vint imposer aux banques écossaises un système analogue à celui de la Banque d'Angleterre. Il les obligea d'avoir une réserve en or pour tous les billets dépassant une émission déterminée pour chaque banque. Les quelques témoignages suivants faits devant la C. B. 1857 rendent compte des effets de cette loi :

Kennedy, directeur d'une banque écossaise :

« 3375. Y avait-il en Écosse, avant l'Act de 1845, une circulation d'or quelconque ? - Rien de ce genre.

3376. Depuis lors pareille circulation a-t-elle été introduite ? - Pas le moins du monde; les gens n'aiment pas avoir de l'or (the people distike gold) ».

3450. D'après lui, les 900.000 £ d'or que les banques écossaises doivent avoir en caisse depuis 1845 sont nuisibles et « absorbent sans profit une partie du capital de l'Écosse. »

Anderson, directeur de la *Union Bank of Scotland* :

« 3558 La seule demande importante d'or adressée par les banques écossaises à la Banque d'Angleterre n'eut-elle pas pour point de départ les cours du change étranger ? - Il en est ainsi, et cette demande ne fut pas moindre parce que nous tenons de l'or à Édimbourg.

3590. Tant que l'import du papier que nous avons dans le portefeuille de la Banque d'Angleterre (et des autres banques privées anglaises) reste le même, nous avons le même pouvoir qu'avant de faire sortir de l'or des caves de la Banque d'Angleterre. »

Enfin, un article de l'*Economist* (Wilson) :

« Les banques écossaises gardent, afin de pouvoir en disposer, des sommes en métal immobilisées chez leurs agents de Londres, et ceux-ci gardent ces sommes à la disposition à la Banque d'Angleterre. Les banques écossaises disposent donc, dans ces limites du trésor métallique de la Banque et ils y ont recours quand des paiements doivent être faits à l'étranger. »

L'Act de 1845 vint déranger ce système :

« Par suite de l'application de l'Act de 1815, une quantité considérable d'or est sortie de la Banque d'Angleterre, pour faire face à une demande qui peut devenir possible en Écosse et qui probablement ne se présentera jamais... Depuis, une somme importante est continuellement immobilisée en Écosse et une autre non moins importante fait continuellement la navette entre Londres et l'Écosse. Arrive-t-il un moment où un banquier écossais s'attend à un renforcement de la demande de ses billets, aussitôt une caisse d'or part de Londres; l'événement est-il passé, la même caisse reprend le chemin de la capitale, le plus souvent sans qu'elle ait été ouverte. » (Economist, 23 octobre 1847.)

[Et maintenant que dit de tout cela le banquier Samuel Jones Loyd, alias Lord Overstone, le père des *Bank Acts* ?

En 1848, déjà, il a répété devant la Commission des Lords C. D.

« qu'il ne peut pas être porté remède par une extension de l'émission de banknotes à une crise monétaire ni à une surélévation du taux de l'escompte provoquées par l'insuffisance de capital » (1514),

bien que la simple autorisation donnée par la lettre du 27 octobre 1847 du Gouvernement eût suffi pour enlever à la crise son caractère aigu.

Il persiste à soutenir que le

« taux élevé de l'intérêt et la situation précaire de l'industrie furent les conséquences inévitables de la diminution du capital matériel disponible pour les entreprises industrielles et commerciales » (1604).

Et, cependant, depuis des mois les affaires industrielles allaient mal, parce que les magasins regorgeaient de marchandises invendables, malgré que du capital industriel fût là entièrement ou à moitié inoccupé, à cause de l'impossibilité de vendre les produits.

Enfin, il dit devant la Commission des banques de 1857 :

*« Grâce à l'application rigoureuse et prompte des principes de l'Act de 1844, tout s'est passé régulièrement et sans difficulté ; le système monétaire n'a pas été ébranlé, la prospérité du pays est incontestée et la confiance du public dans l'efficacité de l'Act croit de jour en jour. Si la Commission désirait d'autres preuves de la rectitude des principes qui servent de base à cette loi et des effets bienfaisants qu'elle développe, je ne pourrais lui faire que cette réponse vraie et suffisante : Regardez autour de vous, observez la situation des affaires et le contentement du peuple, considérez la richesse et la prospérité de toutes les classes de la société, et décidez si vous devez maintenir une loi qui a de pareilles conséquences. » (C. B. 1857, n° 4189)*

La réponse à ce dithyrambe, chanté le 14 juillet par Overstone, ne se fit pas attendre : le 13 novembre suivant parut la lettre du Gouvernement qui suspendit l'application de la loi miraculeuse de 1844, afin de sauver ce qui pouvait encore l'être. - F. E.]

## Chapître XXXV : Le métal précieux et le cours du change

### 1. Le mouvement du trésor métallique.

La thésaurisation des *banknotes* en temps de crise n'est que la thésaurisation des métaux précieux dans les sociétés primitives, pendant les périodes d'incertitude. A ce point de vue l'Act de 1844 est intéressant à observer en ce qui concerne ses conséquences, étant donné qu'il a été édicté dans le but de transformer en moyens de circulation tout le métal précieux du pays et qu'il cherche à identifier la contraction ou l'expansion des moyens de circulation avec le drainage ou l'afflux de l'or. L'expérience démontre que le contraire se produit. A part une seule exception, que nous citerons dans un instant, la masse de billets que la Banque d'Angleterre a eue en circulation depuis 1844 n'a jamais atteint le maximum de l'émission qu'elle est autorisée à faire, et, d'autre part, la crise de 1857 a démontré que dans certaines circonstances ce maximum est insuffisant. Du 13 au 30 novembre 1857, la circulation dépassa journalièrement de 488.830 £ en moyenne le maximum légal (C. B. 1858, p. XI), lequel était à cette époque de 14.475.000 £, plus l'encaisse métallique se trouvant dans les caves de la Banque.

Le mouvement du métal précieux donne lieu aux remarques suivantes :

*Primo.* - Il faut distinguer le va-et-vient du métal dans les contrées qui ne produisent ni or ni argent, du mouvement de l'or et de l'argent des pays où ils sont produits vers les autres pays et de leur distribution entre ceux-ci.

Avant l'entrée en scène des mines d'or de la Russie, de la Californie et de l'Australie, l'afflux de métal précieux suffisait à peine pendant ce siècle au renouvellement des pièces usées, à la fabrication des objets de luxe et aux exportations d'argent en Asie. Le développement du commerce de l'Europe et de l'Amérique avec l'Asie vint renforcer considérablement ces exportations et il fallut suppléer en grande partie par de l'or à l'argent, qui ne tarda pas à devenir insuffisant. En même temps, une partie de l'or nouvellement importé fut absorbé petit à petit par la circulation intérieure, et c'est ainsi qu'en 1857 on évalua à 30 millions la quantité d'or qui avait été incorporée à la circulation de l'Angleterre<sup>55</sup>. Vint ensuite l'Act de 1841 qui poussa à l'augmentation de la réserve métallique de toutes les banques centrales de l'Europe et de l'Amérique du Nord. En outre, l'extension de la circulation monétaire intérieure eut pour effet que pendant les périodes d'accalmie suivant les paniques, la réserve de la Banque s'augmenta chaque fois plus rapidement sous l'action du numéraire qui avait été retiré de la circulation et immobilisé. Enfin, les nouvelles découvertes de mines d'or, en augmentant la richesse, renforcèrent la consommation de métal précieux pour la fabrication d'objets de luxe.

*Secundo.* - Entre les pays qui ne produisent ni or ni argent, il y a un va-et-vient continu de ces métaux. Chaque pays en importe et en exporte constamment, et c'est la différence entre ces deux mouvements - souvent ils se neutralisent - qui décide si dans un pays déterminé il y a afflux ou exportation de métal précieux. Toujours ces résultats sont considérés comme l'expression et la conséquence des rapports entre les importations et les exportations de marchandises, alors qu'ils sont déterminés en même temps par des exportations et des importations de métal précieux entièrement indépendantes du commerce.

*Tertio.* - La différence en plus ou en moins de l'importation par rapport à l'exportation est mesurée par l'augmentation ou la diminution de la réserve métallique dans les banques centrales. Le degré d'exactitude de cette mesure dépend du degré de centralisation de l'organisation des banques, c'est-à-dire de la fidélité plus ou moins exacte avec laquelle l'encaisse métallique des banques dites nationales représente le trésor métallique de la Nation. Et même en admettant que cette représentation fut fidèle, l'unité de mesure ne serait pas rigoureuse puisque, dans des circonstances données, un afflux de métal précieux peut être absorbé par la circulation intérieure ou la fabrication d'objets de luxe, de même que sans qu'il y ait afflux, l'absorption de la monnaie d'or par la circulation intérieure peut devenir plus considérable et par conséquent le trésor métallique diminuer sans qu'il y ait en même temps un accroissement de l'exportation.

*Quarto.* - Une exportation de métal devient un drainage lorsque se prolongeant longtemps elle est l'indice d'un mouvement dans une direction déterminée et qu'elle abaisse la réserve métallique de la Banque jusqu'à son minimum moyen. Ce dernier varie d'une banque à l'autre et dépend des dispositions légales relatives à l'encaisse nécessaire pour garantir la convertibilité des billets, etc. En ce qui concerne la Banque d'Angleterre, voici ce que Newmarch en dit devant la C. B. 1857, *Evid. n° 1494* :

« A en juger par l'expérience, il est très invraisemblable que l'exportation de métal par suite d'une oscillation quelconque du commerce extérieur puisse dépasser 3 à 4 millions de £. »

En 1847, la réserve métallique de la Banque d'Angleterre descendit à son minimum le 23 octobre, et elle fut inférieure de 5.198.156 £ au minimum et de 6.453.748 £ au maximum de l'année 1846 (respectivement le 26 décembre et le 29 août.)

*Quinto.* - La réserve métallique de la banque dite nationale - réserve qui ne règle nullement l'importance du trésor national, qui peut augmenter par un simple ralentissement du commerce intérieur ou extérieur - a une triple destination : 1° elle est un fonds de réserve pour les paiements internationaux, c'est-à-dire une réserve de monnaie mondiale ; 2° elle est un fonds de

<sup>55</sup> La déposition de W. Newmarch indique quelle fut l'influence de cette arrivée de l'or sur le marché financier :

« 1509. Vers la fin de 1853 le public fut vivement impressionné. En septembre, la Banque d'Angleterre haussa trois fois de suite le taux de l'escompte et dans les premiers jours d'octobre, le public se montra très inquiet et alarmé.

Cette inquiétude disparut en grande partie à la fin de novembre et s'effaça complètement après que 5 millions de métal précieux furent arrivés d'Australie. Le même fait se renouvela pendant l'automne de l'année 1854, lorsqu'environ 6 millions furent importés en octobre et en novembre, et il en fut encore ainsi en automne 1855, qui fut, ainsi qu'on le sait, une période d'émotion et d'incertitude qui revint au calme après que les mois de septembre, d'octobre et de novembre eurent vu affluer environ 8 millions de métal précieux. Enfin, le même événement fut constaté à la fin de 1856. L'expérience de chacun des membres de la Commission le conduira, je n'en doute pas, à dire avec moi que nous sommes maintenant habitués à attendre, dans toute crise financière, le salut naturel et complet de l'arrivée d'un navire chargé d'or. »

réserve pour la circulation métallique- intérieure et doit faire face aux expansions et contractions de celle-ci ; 3° elle est un fonds de réserve garantissant le remboursement des dépôts et la convertibilité des billets, ce qui lui assigne un rôle dans les opérations de banque et non dans le fonctionnement de la monnaie métallique.

La réserve peut donc être affectée par des événements qui se rattachent à chacune des trois fonctions qu'elle doit remplir. Comme fonds international elle peut subir le contre-coup de la balance des paiements, quels que soient les facteurs qui déterminent celle-ci et quelle que soit la corrélation de cette balance avec la balance du commerce. Comme fonds de réserve de la circulation monétaire intérieure, elle se ressent de toutes les variations de cette dernière. Quant à sa troisième fonction, bien qu'elle ne détermine pas les mouvements propres du métal constituant la réserve, elle se manifeste de deux manières :

1. Lorsque la banque émet des billets remplaçant la monnaie métallique dans la circulation intérieure, la deuxième fonction du fonds de réserve disparaît, et une partie du métal précieux qui était requis pour cette fonction peut passer à l'étranger ; dans ce cas, le fonds de réserve ne doit rien avancer pour la circulation intérieure de même qu'il ne peut rien en recevoir.
2. Lorsqu'un minimum de réserve métallique doit être maintenu, quelles que soient les circonstances, pour le remboursement des dépôts et la conversion des billets, l'action s'en fait sentir sur le va-et-vient du métal, sur la partie du trésor que la Banque est obligée de posséder continuellement ou sur celle dont elle cherche à se débarrasser à certains moments, parce qu'elle est inutile. Lorsque la circulation est exclusivement métallique et que l'organisation des affaires de banque est concentrée, le trésor métallique doit être considéré également comme une garantie du remboursement des dépôts, ce qui, en cas de sortie du métal, peut donner lieu à une panique comme celle qui se produisit à Hambourg en 1857.

*Sexto.* - A l'exception peut-être du cas de 1837, les crises ont toujours éclaté après le revirement des cours du change, lorsque les importations de métal précieux avaient repris le dessus sur les exportations. En effet : en 1825, le krach éclata réellement lorsque l'exportation d'or eut pris fin ; en 1839, il y eut exportation de métal précieux sans que la situation des affaires en arriva à un désastre ; en 1847, l'or cessa d'être exporté en avril et la crise eut lieu en octobre; en 1857, l'exportation d'or avait cessé au commencement de novembre et le krach éclata à la fin du mois. L'exemple le plus frappant est celui de 1847 : l'exportation de l'or avait déjà pris fin en avril, déterminant une crise anodine, alors qu'en octobre seulement survint le krach véritable.

Les dépositions suivantes ont été recueillies par le *Secret Committee of the House of Lords on Commercial Disstress 1848* (c'est la même série de dispositions, publiées en 1857, que nous avons désignée précédemment par C. D. 1848/57.)

*Tooke.* - *En avril 1847, éclata une crise ou à proprement parler une panique, qui fut de courte durée et qui ne fut, pas accompagnée de faillites de quelque importance. En octobre, la crise fut beaucoup plus intense qu'en avril et il y eut un nombre inouï de faillites (2196).*

*En avril, nous fûmes contraints par les cours du change, surtout le cours avec l'Amérique, à exporter une masse considérable d'or pour payer des importations d'une importance extraordinaire, et ce ne fut qu'au prix d'un violent effort que la Banque parvint à arrêter la sortie du métal précieux et à relever le cours (2197).*

*En octobre, les cours du change étaient favorables à l'Angleterre (2198).*

*Le revirement des cours se manifesta dès la troisième semaine d'avril (3000).*

*Ils vacillèrent en juillet et en août, mais depuis le commencement d'août, ils nous furent continuellement favorables (3001).*

*La sortie de l'or au mois d'août fut provoquée par les besoins de la circulation intérieure.*

*J. Morris*, gouverneur de la Banque d'Angleterre.

En 1847, bien que depuis le mois d'août le cours fut devenu favorable à l'Angleterre et que de l'or fut importé, la réserve métallique de la Banque diminua

*« 2.200.000 £ en or sortirent des caves de cette dernière pour satisfaire la demande à l'intérieur. » (137).*

Ce fait trouve son explication, d'une part, dans l'extension de la demande d'ouvriers pour la construction des chemins de fer, d'autre part, dans le

*« désir des banquiers d'avoir dans les temps de crise une réserve d'or leur appartenant » (117).*

*Palmer*, ex-gouverneur et directeur depuis 1811 de la Banque d'Angleterre.

*« 684. Pendant toute la période allant de mi-avril 1847 jusqu'au jour de la suspension du Bank Act les cours du change furent en faveur de l'Angleterre. »*

La sortie de l'or qui provoqua en avril 1847 une panique ne fut donc, comme toujours, qu'un phénomène précurseur de la crise et ce mouvement s'était déjà renversé avant que la crise éclatât. En 1839, il y eut une forte dépression des affaires et en même temps une énorme exportation d'or pour payer des importations de céréales, etc. ; mais il n'y eut ni crise, ni panique.

*Septimo.* - Dès qu'une crise générale prend fin, l'or et l'argent - abstraction faite de l'afflux de métal précieux arrivant fraîchement des pays producteurs - se répartissent, entre les différents pays, dans les mêmes proportions qu'ils y existaient comme réserve métallique avant la rupture de l'équilibre ; eu effet, les circonstances restant les mêmes, la grandeur relative de cette réserve est en rapport dans chaque pays avec l'importance de son rôle sur le marché mondial. Le métal précieux sort donc des pays qui en ont des quantités plus grandes que leurs parts normales, pour se diriger sur les autres, jusqu'à ce que la répartition primitive soit rétablie, ce retour à la répartition normale est déterminé par l'action de facteurs qui seront

signalés lorsque nous nous occuperons du cours du change. La répartition normale rétablie, on voit croître la réserve pendant un certain temps, puis la sortie du métal précieux recommence. [Cette dernière constatation ne s'applique évidemment qu'à l'Angleterre, le centre du marché financier du monde. - F. E.]

*Octavo.* - Les exportations de métal précieux sont le plus souvent des symptômes d'une modification de la situation du commerce extérieur, qui annoncent qu'une crise est imminente<sup>56</sup>.

*Nono.* - La balance des paiements peut être en faveur de l'Asie contre l'Europe et l'Amérique<sup>57</sup>.

L'importation de métal précieux a lieu principalement à deux moments : d'une part, dans la phase qui suit immédiatement la crise, pendant laquelle le taux de l'intérêt est bas et la production restreinte ; d'autre part, dans la phase où le taux de l'intérêt monte, tout en restant au-dessous de son niveau moyen, c'est-à-dire la phase pendant laquelle les rentrées d'argent se font régulièrement, le crédit commercial est grand et la demande de capital empruntable nullement en proportion avec l'extension de la production. Dans ces deux périodes, qui sont caractérisées par une abondance relative de capital empruntable, l'importation excessive de capital, sous forme d'or et d'argent, influence sensiblement le taux de l'intérêt et l'allure générale des affaires.

Une exportation forte et continue de métal précieux se manifeste dès que les rentrées d'argent ne sont plus régulières, que les marchés s'encombrent et que l'on ne parvient plus que par le crédit à donner une apparence de prospérité aux affaires, par conséquent, dès que la demande de capital empruntable devient intense et que l'intérêt a déjà atteint un niveau moyennement élevé. Dans ces conditions l'influence de la rareté du capital sous forme d'argent empruntable se fait directement sentir sur le taux de l'intérêt ; mais au lieu que la hausse de l'intérêt ait pour conséquence la restriction des affaires à crédit, elle en provoque l'extension au point de les amener à une tension excessive. Aussi cette période précède immédiatement le krach.

Déposition de Newmarch (C. B. 1857) :

*« 15120. Le montant des effets en circulation augmenta donc parallèlement à la hausse du taux de l'escompte ? - Il paraît.*

*1522. En temps ordinaire, le grand livre est le véritable instrument des échanges ; mais lorsque des difficultés surgissent, lorsque, par exemple, des circonstances comme celles que j'ai signalées font hausser le taux de l'escompte... les affaires se ramènent d'elles-mêmes à l'émission de traites. Ces traites ne servent pas tant à liquider des transactions ; elles sont tirées plutôt pour permettre de nouveaux achats et sont donc avant tout des moyens de crédit pour emprunter du capital »*

Au surplus, cette situation va en s'accroissant dès que des circonstances quelque peu menaçantes décident la Banque à élever le taux de l'escompte, ce qui fait prévoir qu'elle limitera également le temps de circulation des traites qu'elle consentira à escompter. Chacun - et en tout premier lieu les chevaliers du crédit - cherche alors à assurer l'avenir et à avoir à sa disposition, pour en tirer parti au moment opportun, le plus de moyens de crédit possible ; ce qui démontre que les quantités de métal importées ou exportées agissent en premier lieu par le caractère spécifique que possède le métal précieux d'être à la fois monnaie et capital et interviennent ensuite comme la plume qui fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Si l'on ne tenait pas compte de ces considérations, il serait impossible d'expliquer comment une sortie de 5 à 8 millions de £ d'or, - et jusqu'à présent cette limite n'a pas été franchie - insignifiante en présence des 70 millions de £ d'or qui circulent en Angleterre, peut avoir une influence sensible<sup>58</sup>. C'est précisément le développement du crédit et des banques qui communique à tout l'organisme cette sensibilité excessive en mettant, d'une part, tout le capital-argent à la disposition de la production et, d'autre part, en réduisant à certains moments la réserve métallique à un minimum qui ne lui permet plus d'accomplir la fonction qui lui est assignée. En effet, une augmentation ou une diminution du trésor métallique par rapport à sa situation moyenne n'a guère d'influence lorsque la production est peu développée, de même qu'une sortie considérable d'or est relativement sans action lorsqu'elle se produit en dehors de la période critique du cycle industriel.]

Cette explication ne tient pas compte de l'exportation de métal précieux qui accompagne une récolte mauvaise ; il est inutile, en effet, d'analyser d'une manière détaillée les conséquences d'une pareille rupture brusque de l'équilibre de la production et nous pouvons nous borner à dire que ces conséquences sont d'autant plus graves que l'intensité de la production est plus grande au moment où elles se font sentir.

Nous avons fait abstraction également de la fonction de la réserve métallique servant de garantie à la convertibilité des billets et formant la pierre angulaire de tout l'édifice du crédit<sup>59</sup>. Ainsi que nous l'avons établi en étudiant l'instrument de paiement

<sup>56</sup> D'après Newmarch, trois causes peuvent déterminer une exportation d'or. Celle-ci peut se produire : 1° lorsque les importations ont dépassé les exportations, ce qui fut le cas de 1836 à 1844 et encore en 1847, lorsqu'il y eut de fortes importations de céréales ; 2° lorsque des capitaux anglais sont engagés dans des entreprises à l'étranger, comme en 1857, lors de la construction de chemins de fer aux Indes ; 3° lorsque des dépenses doivent être faites définitivement à l'étranger, comme en 1853 et 1854, lorsqu'il fallut faire face aux dépenses de la guerre en Orient.

<sup>57</sup> 1918. Newmarch. Lorsque vous considérez l'Inde et la Chine d'une part et que vous envisagez ensuite les transactions entre l'Inde et l'Australie et celles plus importantes encore la Chine et les États-Unis, le schéma des affaires forme un triangle dans lequel l'Angleterre est le point où la liquidation des paiements doit se faire et vous verrez que la balance du commerce devait être défavorable, non seulement à l'Angleterre, mais aussi à la France et aux États-Unis. (C. B. 1857.)

<sup>58</sup> Que l'on considère, par exemple, la réponse ridicule de Weguelin, lorsque, signalant la sortie de 5 millions d'or comme la disparition d'autant de capital, il a la prétention d'expliquer des phénomènes qui ne se produisent pas lorsque le véritable capital industriel est soumis à des fluctuations infiniment plus considérables ; réponse qui n'est pas moins ridicule lorsqu'elle essaie de faire de ces phénomènes les symptômes d'une expansion ou d'une contraction des éléments matériels du capital.

<sup>59</sup> Newmarch (C. B. 4857) : « 1364. La réserve métallique de la Banque d'Angleterre est en réalité la réserve centrale ou le trésor métallique central servant de base à toutes les affaires du pays ; elle est pour ainsi dire le pivot sur lequel tourne tout le commerce de la nation. Toutes

(vol. I, chap. III) le système du crédit doit pouvoir être transformé en un système monétaire. Tooke est d'accord avec Loyd-Overstone pour reconnaître que dans les moments critiques il n'est pas de sacrifice qu'il ne faille s'imposer pour maintenir la base métallique ; ils sont en discussion simplement sur une question de plus ou de moins, sur la manière plus ou moins rationnelle suivant laquelle il faut sacrifier à l'inévitable<sup>60</sup>.

Ce principe qu'une quantité déterminée de métal - insignifiante lorsqu'on la rapporte à l'ensemble de la production - doit former la base du système, est le point de départ de l'un des plus beaux dualismes que l'on rencontre dans la théorie. Tant qu'elle parle *ex professo* du « capital », l'Économie officielle affecte le plus profond dédain pour l'or et l'argent, pour ces formes sans importance et sans utilité que le capital peut revêtir. Mais s'agit-il de l'organisation des banques, immédiatement elle fait volte face ; l'or et l'argent sont alors le capital par excellence, à la conservation duquel toute autre forme du capital et du travail doit être sacrifiée. Cependant, comment l'or et l'argent se différencient-ils des autres formes de la richesse ? Nullement au point de vue de la valeur, car celle-ci est déterminée par la quantité de travail qui leur est incorporée ; uniquement comme incarnation, comme expression du caractère social de la richesse. La richesse de la société est constituée par les richesses appartenant aux individus. Elle n'a un caractère social que parce que les individus échangent les valeurs d'usage qu'ils possèdent, dans le but de satisfaire leurs besoins. Or, dans la société capitaliste cet échange n'est possible que par l'intermédiaire de la monnaie ; c'est celle-ci qui permet à la richesse individuelle d'agir comme richesse sociale et c'est par conséquent en elle que se trouve le caractère social de la richesse. - F. E.] L'or et l'argent existent donc socialement comme une chose, une marchandise en dehors des éléments effectifs de la richesse sociale. Tant que le procès de production se déroule sans encombre, cet aspect est perdu de vue ; le crédit - une autre forme sociale de la richesse - usurpe la place de la monnaie et la foi au caractère social de la production fait que l'argent apparaît comme une forme fugace et idéale du produit. Mais dès que l'édifice du crédit est ébranlé - et cette phase est inévitable dans le cycle de l'industrie moderne - l'or et l'argent deviennent soudain la seule forme que doit prendre la vraie richesse. Et pour cette métamorphose brusque et considérable se présentent les quelques millions d'or et d'argent en réserve dans les caves de la Banque<sup>61</sup>. Rien ne montre mieux que la production est dénuée de tout caractère social et échappe à tout contrôle organisé par la société, que ce fait que les exportations de métal précieux ont pour conséquence de donner à ce qui est la forme sociale de la richesse l'aspect d'une chose existant en dehors d'elle. Ce caractère est commun au système capitaliste et aux modes de production basés sur le commerce et l'échange privé qui l'ont précédé, mais il se présente beaucoup plus dans le système capitaliste comme un non-sens et une contradiction absurde :

1. parce que le procès de production, qui n'y est qu'un enchevêtrement de production et de circulation, y a beaucoup moins pour but l'obtention de valeurs d'usage destinées directement aux producteurs ;
2. parce qu'en développant le crédit, le système capitaliste s'efforce continuellement - mais sans y réussir - d'abattre la barrière métallique, à la fois réelle et fantastique, qui s'oppose à l'épanouissement et au mouvement de la richesse.

Lorsqu'une crise surgit, traites, valeurs, marchandises, tout ce qui circule demande à être converti en monnaie de banque, et toute la monnaie de banque voudrait être convertie en or.

## 2. Le cours du change.

On sait que le cours du change est le baromètre du mouvement international du métal précieux. L'Angleterre a-t-elle plus de paiements à faire à l'Allemagne que l'Allemagne à l'Angleterre, le prix du mark exprimé en sterling hausse à Londres et le prix de la livre sterling exprimé en marks baisse à Hambourg et à Berlin ; si la balance des paiements reste défavorable à l'Angleterre, le prix en sterlings des traites en marks sur l'Allemagne haussera jusqu'au point où il sera plus avantageux d'envoyer en paiement d'Angleterre en Allemagne de l'or en espèces ou en ligots que des traites. Il y aura alors en Angleterre une exportation de métal précieux -, si cette exportation acquiert une certaine importance et se poursuit pendant une durée assez longue, le marché monétaire anglais en sera affecté et en tout premier lieu la Banque d'Angleterre, qui devra prendre des mesures pour se défendre. Ainsi que nous l'avons vu, elle se protégera en haussant le taux de l'intérêt. Lorsque l'exportation d'or est considérable, le marché financier s'en ressent : la demande de capital empruntable en espèces dépasse notablement l'offre, et la hausse du taux de l'intérêt en résulte naturellement ; le taux de l'escompte établi par la Banque d'Angleterre correspond alors à la situation et devient le taux du marché. Il se présente cependant des cas où l'exportation de métal précieux a d'autres causes que les combinaisons ordinaires des affaires (par exemple, lorsque le pays alimente un emprunt dans un autre pays ou engage des capitaux à l'étranger) et où, par conséquent, la situation du marché financier de Londres ne justifie nullement la hausse du taux de l'intérêt. Dans des circonstances pareilles, la Banque d'Angleterre doit commencer par « rendre l'argent rare » en faisant de gros emprunts à « marché ouvert », afin de créer artificiellement une situation qui justifie et rende nécessaire la hausse de l'intérêt. Pareille manœuvre devient plus difficile d'année en année. - F. E. ]

Les dépositions suivantes faites devant la Commission nommée en 1857 par la Chambre des Communes pour étudier les effets de la législation en matière de banques (nous l'avons désignée jusqu'à présent par C. A. 1857) établissent quelle est l'influence de la hausse du taux de l'intérêt sur le cours du change.

---

les autres banques du pays considèrent la Banque d'Angleterre comme le réservoir qui doit les alimenter de monnaie métallique, et c'est sur ce réservoir que se rejette toute l'action des variations des cours avec l'étranger. »

<sup>60</sup> « Tooke et Loyd sont d'accord pour dire qu'en pratique il faut combattre une demande exagérée d'or en réduisant préventivement le crédit par la hausse du taux de l'intérêt et la diminution des avances de capital. Seulement l'illusion de Loyd peut donner lieu à des dispositions (légal)es vexatoires et même dangereuses. » (*Economist*, 1847, p. 1417.)

<sup>61</sup> « Vous êtes absolument d'avis que la hausse du taux de l'intérêt est le seul moyen d'agir sur la demande d'or ? - Chapman (associé de la firme des *billbrokers* Overend Gurney et Co) : Tel est mon avis. Lorsque la diminution de notre or atteint un certain niveau, le mieux que nous ayons à faire c'est de sonner la cloche d'alarme et de dire : Nous sommes en décadence ; que celui qui désire envoyer de l'or à l'étranger, le fasse à ses risques et périls. » - C. B. 1857, *Evid.* n° 5057.

John Stuart Mill :

« 2176. Lorsque les affaires deviennent difficiles ... le prix des papiers-valeurs diminue notablement... Des étrangers font acheter en Angleterre des actions de chemins de fer ou des Anglais font vendre à l'étranger les actions de chemins de fer étrangers qu'ils possèdent... de cette manière les transferts d'or sont évités.

2182. Une classe nombreuse et riche de banquiers et de financiers, qui règle habituellement le taux de l'intérêt et la pression du baromètre commercial entre les différents pays... est toujours aux aguets pour acheter des valeurs dont la hausse est probable. Le pays le plus favorable pour leurs achats est celui qui exporte de l'or.

2183. Ces placements de capitaux se firent en 1847 en quantité suffisante pour diminuer le drainage de l'or. »

J. G. Hubbard, ex-gouverneur et directeur depuis 1838 de la Banque d'Angleterre :

« 2515. Il y a une grande quantité de valeurs européennes... qui circulent sur les différents marchés de l'Europe et qui, dès que leur prix tombe de 1 à 2 %, sont achetées immédiatement pour être envoyées aux marchés où leur prix se maintient.

2565. N'y a-t-il pas des pays étrangers qui doivent des sommes considérables au commerce anglais ? - ... Oui, des sommes très considérables.

2566. La liquidation de ces créances aurait donc été suffisante à elle seule pour justifier une forte accumulation de capital en Angleterre ? - En 1847, notre situation finit par redevenir normale, après que nous eûmes passé l'éponge sur quantité de millions que l'Amérique et la Russie devaient à l'Angleterre. »

[L'Angleterre devait aussi à ces pays « quantité de millions » pour des céréales qu'elle leur avait achetées et elle aussi ne manqua pas de « passer l'éponge » de la faillite sur une bonne partie de ce qu'elle devait. Voir plus haut, chap. XXX, p. 37, le rapport sur le *Bank Act* de 1857.]

« 2572. En 1817, le cours entre l'Angleterre et Saint-Pétersbourg était très élevé. Lorsque parut la lettre du gouvernement permettant à la Banque d'émettre des billets sans tenir compte de la limite de 14 millions, il avait été convenu que le taux de l'escompte serait maintenu à 8 %. C'était donc une bonne opération d'envoyer de l'or de Saint-Pétersbourg à Londres et de le prêter à 8 % jusqu'à l'échéance à trois mois des traites tirées pour liquider ces achats d'or.

2573. Beaucoup de points sont à considérer dans toutes les opérations sur l'or ; il faut tenir compte du cours du change et des taux de l'intérêt auquel on peut prêter l'or jusqu'à l'échéance des traites tirées pour en assurer le paiement. »

### **Le cours du change avec l'Asie**

Les faits que nous allons exposer sont importants, d'abord parce qu'ils montrent comment l'Angleterre, lorsque le cours du change avec l'Asie lui est défavorable, se refait par d'autres pays qui importent d'Asie par son intermédiaire ; ensuite, parce que nous nous trouvons de nouveau devant une tentative puérile de M. Wilson de confondre, en ce qui concerne le cours du change, l'action d'une exportation de métal précieux avec l'action d'une exportation de Capital en général, l'exportation se rapportant dans l'un et l'autre cas, non à des moyens de paiement et d'achat, mais à des placements de capitaux. Il va de soi que l'envoi aux Indes d'un nombre donné de millions à consacrer à la construction de chemins de fer, qu'il se fasse en métal précieux ou en rails, n'est que le transfert d'un capital déterminé d'un pays à un autre. Pareil envoi ne joue aucun rôle dans les comptes auxquels donnent lieu les transactions commerciales ordinaires, et le pays qui l'effectue ne peut entrevoir d'autres rentrées d'argent que le revenu annuel résultant des recettes des chemins de fer. Si ces millions sont envoyés en métal précieux, ils agiront comme capital empruntable directement sur le marché financier et sur le taux de l'intérêt dans le pays qui les exporte, non pas dans toutes les circonstances, mais dans celles que nous avons signalées précédemment. Ils agiront également sur le cours du change, car on ne fait de pareils envois de métal précieux que pour autant que les traites sur les Indes offertes sur le marché de Londres ne suffisent pas pour ces remises extraordinaires, par conséquent, sans que la demande de traites ne dépasse l'offre et que le cours ne devienne momentanément défavorable à l'Angleterre (non parce qu'elle doit aux Indes, mais parce qu'elle se trouve dans le cas d'y envoyer des sommes très élevées). A la longue, de pareils envois de métal précieux doivent déterminer un accroissement de la demande indienne de marchandises anglaises, étant donné qu'ils donnent plus d'extension à la puissance de consommation des Indes. Si, au contraire, les millions sont expédiés sous forme de rails, il n'en résulte aucune influence ni sur le cours du change, puisque l'Inde n'aura aucun paiement à faire de ce chef à l'Angleterre, ni sur le marché financier. Wilson soutient cependant qu'il n'en est pas ainsi et il dit que le taux de l'intérêt doit être nécessairement influencé, puisque des avances aussi extraordinaires doivent entraîner une demande extraordinaire d'argent. Il peut en être ainsi, mais c'est une erreur profonde de soutenir qu'il doit en être ainsi dans toutes les circonstances. Que ces rails soient mis en œuvre aux Indes ou en Angleterre, ils ne représentent qu'une extension déterminée de la production anglaise dans une sphère déterminée, et il est évidemment absurde de dire qu'un accroissement, même considérable, de la production ne peut pas se produire sans être accompagné d'une hausse du taux de l'intérêt. La somme des opérations assises sur le crédit peut augmenter, mais ce fait peut se produire sans que le taux de l'intérêt monte ; il en fut ainsi lorsque de 1840 à 1850 l'Angleterre fut saisie de la folie des chemins de fer. Que les marchandises soient destinées à la consommation étrangère ou à la consommation intérieure, l'influence sur le marché financier reste la même; elle ne pourrait se faire sentir d'une manière spéciale que si les placements de capitaux anglais à l'étranger avaient pour conséquence de restreindre l'exportation commerciale de l'Angleterre - l'exportation qui donne lieu à des paiements, à des rentrées d'argent - ou s'ils étaient les symptômes d'une tension excessive du crédit et d'un commencement d'opérations frauduleuses.

Voici un interrogatoire que Wilson fait subir à Newmarch :

« 1786. En ce qui concerne les demandes d'argent pour l'Asie orientale, vous avez dit que d'après vous le cours du change avec les Indes reste favorable à l'Angleterre bien que des sommes énormes d'argent soient

exportées de notre pays. Avez-vous des raisons pour soutenir cette thèse ? - En effet, je trouve qu'en 1851 la valeur des exportations du Royaume-Uni aux Indes s'éleva en réalité à 7.420.000 £, somme à laquelle il convient d'ajouter l'import des traites de l'India House, c'est-à-dire les fonds que la Compagnie des Indes orientales tire de l'Inde pour faire face à ses dépenses. Le montant de ces traites fut de 3.200.000 £, de sorte qu'il faut évaluer à 10.690.000 £ la valeur totale de nos importations aux Indes. En 1855 la valeur des exportations proprement dites fut de 10.350.000 £ et les traites de l'India House s'élevèrent à 3.700.000 £, de sorte que le montant de l'exportation fut de 14.050.000 £. Il ne nous est pas possible, je pense, de déterminer pour l'année 1851 la valeur réelle des importations que nous fîmes des Indes en Angleterre. Il n'en est pas de même pour les années 1854 et 1855 : en 1855 cette valeur fut de 12.670.000 £, ce qui donne, si nous la rapportons au chiffre (14.050.000 £) de nos exportations, une balance du commerce direct entre les deux pays se soldant par 1.380.000 £ en faveur de l'Angleterre. »

Là-dessus, Wilson fait remarquer que le cours du change est influencé également par le commerce indirect. C'est ainsi, par exemple, que les exportations des Indes en Australie et dans l'Amérique du Nord sont couvertes par des traites sur Londres, d'où une action sur le cours du change comme si les marchandises étaient importées directement des Indes en Angleterre. En outre, si l'on considère l'ensemble des transactions avec l'Inde et la Chine, la balance devient défavorable à l'Angleterre, étant donné que d'une part, la Chine a continuellement de fortes sommes à payer à l'Inde pour ses importations d'opium et que d'autre part, l'Angleterre a des paiements à faire en Chine, ce qui fait que ces derniers prennent réellement le chemin de l'Inde (1787, 88.)

1789. Wilson ayant demandé si l'influence sur le cours du change serait la même si le « capital était exporté soit sous forme de rails ou de locomotives, soit sous forme de monnaie métallique », Newmarch répond avec raison : les 12 millions de £ qui ont été envoyés dans ces dernières années aux Indes pour la construction de chemins de fer ont servi à l'acquisition d'une rente annuelle, que l'Inde doit payer périodiquement à l'Angleterre.

« Une pareille avance de 12 millions de £ ne peut avoir une action immédiate sur le marché du métal précieux que pour autant qu'elle donne lieu à une exportation de métal pour des placements qui se font effectivement en monnaie. »

1797. (Question de Weguelin) :

« Si cette exportation de rails ne donne lieu à aucune rentrée d'argent, comment peut-elle influencer le cours du change ?

- Je ne pense pas que la partie de l'avance faite en marchandises exportées puisse affecter le cours du change, celui-ci, d'après la théorie rationnelle, étant uniquement influencé par la différence entre la quantité de traites ou d'engagements que l'on offre dans un pays et la quantité que l'on offre dans l'autre. En ce qui concerne l'envoi de 12 millions, ceux-ci ont été d'abord souscrits ici. Si les affaires s'étaient engagées dans des conditions telles que ces 12 millions dussent être acquittés en monnaie métallique à Calcutta, Bombay et Madras, cette demande brusque aurait agi violemment sur le prix de l'argent et le cours du change, qui auraient été affectés absolument comme si la Compagnie des Indes orientales annonçait demain qu'elle porte de 3 à 12 millions l'import de ses traites. Mais la moitié de ces 12 millions est avancée... en marchandises achetées en Angleterre... sous forme de rails, de bois et d'autres matières... de sorte qu'elle se ramène à une avance de capital anglais en Angleterre pour des marchandises à envoyer aux Indes.

- 1798 (Weguelin) Mais la production de ces marchandises en fer et en bois destinées aux chemins de fer donne lieu à une forte consommation de produits achetés à l'étranger ; celle-ci ne peut-elle pas influencer le cours du change ?

- Certainement. »

Wilson, qui est d'avis que le fer représente pour la plus grande partie du travail, dont le salaire est représenté pour la plus grande partie par des marchandises importées (1799), pose alors la question suivante :

« 1801. Lorsque les produits obtenus par la consommation de ces marchandises importées sont exportés dans des conditions telles que nous n'obtenons rien en retour, ni en marchandises, ni d'aucune autre manière, ne peut-on pas dire que l'opération a pour effet de nous rendre le cours défavorable ?

- Les faits dont vous parlez se sont passés en Angleterre à l'époque où des capitaux furent engagés en masse dans la construction des chemins de fer (1845). Pendant trois, quatre ou cinq années consécutives 30 millions de £ furent avancés pour ces entreprises et dépensés en grande partie en salaires, pendant trois ans la population ouvrière occupée à la construction de voies ferrées, de locomotives, de wagons et de stations fut plus considérable que celle de toutes nos fabriques réunies.

Ces gens... dépensèrent leurs salaires en thé, café, spiritueux et autres produits importés ; or, les faits démontrent que pendant que se firent ces grandes dépenses, le cours du change entre l'Angleterre et les autres pays ne fut guère troublé ; au lieu d'une exportation nous eûmes une importation de métal précieux. »

1802. Wilson soutient que la balance du commerce étant en équilibre et le cours au pair entre l'Inde et l'Angleterre, des envois exceptionnels de fer et de locomotives « doivent influencer le cours du change ». Newmarch répond que cette conclusion est inadmissible tant que cette exportation de rails se ramène à un engagement de capital et que l'Inde ne doit la payer ni sous une forme, ni sous une autre.

« Je pose en principe, dit-il, qu'à la longue le cours du change n'est jamais défavorable à un pays, si l'on considère l'ensemble des pays avec lesquels il fait du commerce ; un cours défavorable avec un pays entraîne nécessairement un cours favorable avec un autre. »

Ce qui lui vaut l'objection triviale de Wilson :

*« 1803. Une transmission de capital n'est-elle pas toujours une transmission de capital, que le capital soit envoyé sous telle forme ou sous telle autre ?*

*- Oui, si l'on se place au point de vue de la dette.*

*1804. Donc, que vous exportiez du métal précieux ou des marchandises, la construction de chemins de fer aux Indes aura le même effet sur le marché du capital, et la valeur de celui-ci augmentera comme si l'exportation était faite en métal précieux. »*

Le fait que le prix du fer n'augmenta pas démontra en tout cas que la « valeur » du « Capital » existant dans les rails n'était pas devenue plus considérable. Mais il s'agit du taux de l'intérêt, de la valeur du capital-argent qui ne peut pas être identifié avec le capital en général comme Wilson veut le faire. Les choses se ramènent à ce que l'Angleterre a souscrit 12 millions pour des chemins de fer dans l'Inde. C'est là un fait qui directement n'a rien à voir avec le cours du change. Quant au marché financier, s'il est dans une situation favorable, il reste également indifférent à cette souscription, ainsi que le montrent les souscriptions de 1844 et de 1845 pour les chemins de fer anglais; s'il est dans une situation quelque peu difficile, il se peut que le taux de l'intérêt soit affecté, mais dans le sens de la hausse, ce qui, d'après la théorie de Wilson, doit tendre à rendre le cours du change favorable à l'Angleterre et empêcher l'exportation de métal précieux, si ce n'est pour l'Inde au moins pour un autre pays. M. Wilson confond tout. D'après sa question 1802, c'est le cours du change qui serait affecté; d'après sa question 1804, c'est la « valeur du capital ». S'il est vrai que le taux de l'intérêt peut agir sur le cours du change et que celui-ci peut à son tour influencer le taux de l'intérêt, il est également vrai que le taux de l'intérêt peut rester constant pendant que varie le cours du change, de même que le cours du change peut rester invariable pendant que hausse ou baisse le taux de l'intérêt. Le cerveau de Wilson se refuse à comprendre que dans une exportation de capital la forme que revêt ce dernier - surtout s'il est exporté à l'état de monnaie - est de la plus haute importance. Il est vrai que Newmarch ne lui a pas répondu avec toute l'ampleur voulue, et qu'il ne lui a pas fait remarquer que sans raison il a sauté directement du cours du change sur le taux de l'intérêt. La réponse de Newmarch à la question 1804 a été également faible et peu catégorique :

*« Sans doute, lorsqu'il s'agit de 12 millions, il est sans importance, au point de vue du taux général de l'intérêt, que ces 12 millions soient exportés en métal précieux ou en matériaux. Je pense cependant (quelle belle transition, pour dire le contraire !) que cela n'est pas tout à fait sans importance »*

(Cela est sans importance, cependant cela n'est pas tout à fait sans importance !)

*« étant donné que d'un côté 6 millions de £ nous reviendront immédiatement, tandis que de l'autre, il faudra un certain temps avant que cette rentrée se fasse. C'est pourquoi il y aura quelque (quelle précision !) différence, suivant que ces 6 millions seront dépensés dans le pays ou qu'ils seront simplement exportés. »*

Qu'entend-il dire par ces 6 millions qui reviendront immédiatement ? Si ces 6 millions sont dépensés en Angleterre, ils seront transformés en rails, locomotives, etc., qui seront envoyés dans l'Inde, d'où ils ne reviendront plus, mais d'où leur valeur rentrera à la longue, par l'amortissement; si, au contraire, ils sont envoyés en métal précieux, ils reviendront probablement très vite et en nature. La partie de ces 6 millions qui sera dépensée en salaires sera mangée, il est vrai; mais l'argent qui aura servi à payer ceux-ci circulera dans le pays après comme avant, à moins qu'il ne soit accumulé comme réserve; et il en sera de même des profits des fabricants de rails et de la partie des 6 millions qui reconstitue le capital constant. Newmarch n'a donc recours à une phrase ambiguë que parce qu'il ne veut pas dire directement : l'argent reste dans le pays et s'il y fonctionne comme capital empruntable, il n'y a d'autre différence (à part la petite quantité engloutie par la circulation) que ce fait qu'il est avancé maintenant pour le compte de A au lieu de l'être pour le compte de B. Des avances qui ont pour but l'exportation d'un capital en marchandises et non en métal précieux ne peuvent influencer les cours du change (et non le cours avec le pays dans lequel on importe) que pour autant que la production des marchandises à exporter impose une importation extraordinaire d'autres marchandises; dans ce cas, la production n'est pas appelée à, liquider cette importation extraordinaire. La même situation se présente pour toute exportation sur crédit, qu'il s'agisse d'un placement de capital ou d'une opération commerciale ordinaire. L'importation extraordinaire peut d'ailleurs avoir pour contre-coup une demande extraordinaire de marchandises anglaises, par exemple, de la part des colonies ou des États-Unis.

Newmarch ayant dit, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, que si l'on tient compte des traites de la Compagnie des Indes orientales, l'Angleterre exporte plus aux Indes qu'elle n'en importe, Sir Charles Wood le prend vivement à partie sur ce point. La différence est due en réalité à ce que l'Angleterre importe quelque chose des Indes dont elle ne paie pas l'équivalent : le tribut prélevé par les traites de la Compagnie (actuellement le gouvernement) des Indes orientales. C'est ainsi qu'en 1855, les importations en Angleterre s'élevèrent à 12.670.000 £ alors que les exportations anglaises furent de 10.350.000 £, ce qui donna une balance favorable à l'Inde de 2 millions 250.000 £.

*« La situation aurait donc dû se résoudre par l'envoi à l'Inde de 2.250.000 £ sous une forme quelconque. Mais alors intervint l'India House, qui annonça qu'elle était en situation de mettre en circulation pour 3.250.000 £ de traites sur les différents districts de l'Inde. (Cette somme était prélevée pour couvrir les frais de la Compagnie orientale à Londres et payer les dividendes des actionnaires.) Il en résulta, non seulement la liquidation de la balance (22.250-000 £) du commerce, mais un excédent de 1.000.000 £. » (1917.)*

*1922 (Wood) : « Alors l'effet de ces traites de l'India House n'est pas d'augmenter nos exportations vers l'Inde, mais de les diminuer ? »*

(Il entend dire diminuer la nécessité de faire des exportations aux Indes pour contrebalancer les importations.) Newmarch répond qu'en échange des 3.700.000 £, l'Angleterre importe aux Indes un « bon gouvernement » (1925), ce qui lui vaut une répartie ironique de Wood, qui, en sa qualité de ministre des Indes, connaissait bien le « bon gouvernement » importé par les Anglais :

1926. « *L'exportation qui, suivant votre expression, est provoquée par les traites de l'India House est donc une exportation de bon gouvernement et non de marchandises.* »

L'Angleterre exporte « de cette manière « beaucoup de bon gouvernement » et place beaucoup de capitaux à l'étranger, et en échange de ces exportations de « bon gouvernement » et de capitaux elle fait des importations absolument indépendantes des affaires ordinaires, véritables tributs levés sur les colonies, pour lesquels elle ne paie aucun équivalent. On comprend dès lors facilement que des importations de ce genre ne puissent pas affecter le cours du change, soit que l'Angleterre les consomme simplement chez elle, soit qu'elle les convertisse en placements productifs ou improductifs à l'étranger (comme les munitions qu'elle envoie en Crimée). D'ailleurs, l'Angleterre est toujours libre de consommer ou de placer comme capital les importations qui constituent une partie de son revenu, soit qu'elles lui parviennent sous forme de tribut, soient qu'elles lui arrivent par la voie ordinaire du commerce, et il ne peut en résulter aucune influence sur le cours du change, ce que le sage Wilson ne remarque pas. La consommation productive ou improductive du revenu, que celui-ci soit constitué par des produits indigènes ou qu'il soit formé par des produits exotiques (obtenus par l'échange contre des produits nationaux), agit sur l'échelle de la production, mais n'a aucune action sur le cours du change.

1934. Wood ayant demandé dans quelle mesure le cours du change sera affecté par l'envoi de munitions de guerre en Crimée, Newmarch répond :

« *Je ne vois pas comment cet envoi pourra agir sur le cours du change, mais celui-ci serait certainement affecté par un envoi d'argent.* »

Il fait donc une distinction entre le capital-argent et le capital sous une autre forme. Sa réponse lui vaut la question suivante de Wilson :

1935. *Lorsque vous exportez en grand un article pour lequel il n'y a pas d'importation correspondante, vous ne payez pas la dette que vous avez à l'étranger pour vos importations, et, par conséquent, votre transaction doit affecter le cours du change, puisque ce fait que l'article que vous exportez ne donne pas lieu à une importation correspondante, n'éteint pas votre dette à l'étranger. - Cela est vrai en général.*

(En énonçant sa question, M. Wilson oublie que l'Angleterre fait beaucoup d'importations sans exportations correspondantes, sauf quand celles-ci ont la forme de « bon gouvernement » ou de placements de capitaux. Ces importations peuvent donner lieu, par exemple, à des échanges avec l'Amérique, et les produits américains peuvent être exportés sans importation correspondante; l'intervention des produits américains n'empêchera pas que la valeur de ces importations ne soit consommée sans qu'il y ait une exportation correspondante et, par conséquent, sans que la balance du commerce s'en ressente. De même quand il parle de la dette que le pays contracte à l'étranger par suite de ses importations, il perd de vue que lorsque ces importations ont été précédées, par exemple, d'avances faites à l'étranger, la dette n'existe pas ; dans ce cas, la question n'intéresse pas la balance internationale et elle se ramène à une dépense productive ou improductive quelle que soit l'origine indigène ou exotique des produits.)

La thèse de Wilson revient à dire que toute exportation sans importation correspondante est en même temps une importation sans exportation correspondante, puisqu'il faut des matières importées pour produire les marchandises exportées. Il suppose donc que pareille exportation repose sur une importation non payée, c'est-à-dire sur une dette à l'étranger. Ce point de départ est faux, même si l'on fait abstraction : 1° de ce que l'Angleterre a des importations gratuites, une partie de ses importations indiennes, par exemple, pour lesquelles elle ne paie aucun équivalent, qu'elle peut échanger contre des produits américains qu'elle exportera ensuite sans importation correspondante, le tout se ramenant à, l'exportation d'une valeur qui ne lui a rien coûté ; 2° de ce qu'ayant payé, par exemple, des importations américaines qui constituent un capital supplémentaire pour elle, l'Angleterre peut les consommer improductivement, en munitions de guerre, par ex., sans qu'il en résulte pour elle une dette à l'égard de l'Amérique et sans que le cours du change en soit affecté. Les réponses de Newmarch aux questions 1934 et 1935 sont en contradiction et Wood le lui signale en lui posant la question 1938 :

« *Lorsque dans la production des objets que nous exportons sans importation correspondante (des dépenses de guerre) il n'entre aucune matière provenant du pays dans lequel nous exportons, que se passe-t-il en ce qui concerne le cours du change avec ce pays ? Ainsi, je suppose qu'en temps ordinaire la balance de notre commerce avec la Turquie soit en équilibre -, comment l'exportation de munitions de guerre en Crimée affectera-t-elle le cours du change entre l'Angleterre et la Turquie ?*

Newmarch perd patience; il oublie que sa réponse à la question 1934 répond à cette question et il dit :

« *Nous avons, me semble-t-il, épuisé la question au point de vue pratique et nous nous engageons maintenant dans une région très élevée de la métaphysique.* »

[Wilson a encore une théorie pour défendre sa thèse que le cours du change est affecté par toute transmission de capital d'un pays à un autre, que le transfert ait lieu sous forme de métal précieux ou de marchandises. Il sait naturellement que le cours du change est influencé par le taux de l'intérêt et surtout par la différence entre les taux de l'intérêt dans les deux pays dont les cours du change sont en cause. Si, donc, il parvient à démontrer qu'un excédent de capital en marchandises quelconques, le métal précieux compris, exerce une influence déterminante sur le taux de l'intérêt, il se rapproche du point qu'il veut établir. La transmission d'un capital considérable d'un pays à un autre doit donc modifier en sens opposé le taux de l'intérêt dans les deux pays, et il doit en résulter une modification correspondante du cours du change. - F. E.] Voici comment il développe cette théorie dans *l'Economist* (p. 175), qu'il rédigeait à cette époque (1847) :

« *Il est clair qu'un pareil excédent de capital, mis en évidence par de grands stocks de toute nature, métal précieux compris, doit nécessairement donner lieu, non seulement à une dépréciation des marchandises, mais à une baisse du taux de l'intérêt (1). Lorsque nous disposons d'un stock de marchandises suffisant pour approvisionner le pays pour deux ans, tout titre sur ces marchandises rapportera en un temps donné moins d'intérêt que si le stock était suffisant pour deux mois à peine (2). Les prêts d'argent sous n'importe quelle forme se ramenant à des transmissions d'un individu à un autre de titres sur des marchandises, il en résulte*

*que le taux de l'intérêt doit être bas lorsque les marchandises sont abondantes et élevé lorsqu'elles sont rares (3). Lorsque les marchandises affluent en grandes masses, le nombre des vendeurs augmente relativement à celui des acheteurs, et plus la quantité dépasse ce qui est nécessaire pour la consommation, plus le stock à tenir en magasin pour une consommation ultérieure devient considérable. Lorsque pareille situation existe, ceux qui ont des marchandises les vendent à crédit à des conditions plus modérées que s'ils étaient certains de pouvoir les écouler en totalité en quelques semaines. » (4).*

En ce qui concerne la proposition 1, il convient de remarquer qu'un afflux considérable de métal précieux peut correspondre à une *restriction* de la production, ainsi que cela se passe toujours dans la période qui suit immédiatement une crise. Dans la période suivante, le métal précieux peut affluer de pays où il représente une partie importante de la production, alors que l'importation et l'exportation des autres marchandises se balancent habituellement. Pendant ces deux périodes le taux de l'intérêt est bas et n'a qu'une faible tendance à monter, et cette situation peut être expliquée partout sans l'intervention de « grands stocks de toute nature ». D'ailleurs, comment cette intervention se produirait-elle ? Lorsque le coton est à bas prix, le profit du filateur peut être élevé ; pourquoi l'intérêt est-il alors à un taux réduit ? Évidemment pas parce que le profit qu'il est possible de faire avec des capitaux empruntés est élevé ; mais uniquement parce que dans ces circonstances la demande de capital empruntable n'a pas augmenté proportionnellement au profit et que, par conséquent, le mouvement du capital empruntable est différent de celui du capital industriel. Or, *l'Economist* veut démontrer le contraire ; il désire établir que les mouvements des deux capitaux sont les mêmes.

La supposition de la proposition 2 - un stock suffisant pour alimenter le pays pendant deux ans - est absurde, et si nous voulons la rendre sensée, nous devons supposer simplement un encombrement du marché des marchandises, entraînant une baisse des prix. Une balle de coton coûtera donc moins cher ; mais il n'en résultera nullement qu'il sera possible de se procurer à meilleur compte l'argent pour l'acheter. Cette dernière conséquence dépendra de la situation du marché financier, et s'il est possible d'emprunter à un prix moins élevé, c'est que le crédit commercial est dans une situation telle qu'il peut se passer plus facilement du crédit de banque qu'en temps ordinaire. Les marchandises qui encombrer le marché sont des objets de consommation ou des moyens de production. Leur dépréciation augmente le profit du capitaliste industriel. Pourquoi réduirait-elle le taux de l'intérêt, si ce n'est par l'opposition (et non l'identité) entre l'abondance de capital industriel et la demande d'argent ? Les circonstances sont telles que le commerçant et l'industriel ont plus de facilité de se faire crédit mutuellement ; l'un et l'autre sont moins obligés d'avoir recours au crédit de banque ; il en résulte que le taux de l'intérêt est réduit. Ce bas prix de l'intérêt n'a rien à voir avec l'afflux de métal précieux, bien que les deux phénomènes puissent se produire en même temps et avoir les mêmes causes. Si le marché d'importation était réellement encombré, il faudrait l'attribuer à ce que la demande de marchandises importées aurait diminué, ce qui, étant donnés les bas prix, ne pourrait être expliqué que par une restriction de la production nationale ; mais alors celle-ci serait inexplicable en présence de l'importation exagérée à des prix réduits. On invoque donc un tissu d'absurdités pour démontrer que la baisse des prix est égale à la baisse de l'intérêt. Les deux faits peuvent coexister, mais comme expression de l'opposition et non de l'identité des mouvements du capital industriel et du capital empruntable.

La proposition 3, qui dit que le taux de l'intérêt est bas lorsque les marchandises existent en abondance, ne se vérifie pas plus que les précédentes. Les marchandises étant à bas prix, il me faut, pour en acheter une quantité déterminée, 1.000 £ alors qu'il m'en fallait 2.000 précédemment. Mais très probablement je continuerai à avancer 2.000 £, ce qui me permettra d'acheter deux fois plus de marchandises et de donner deux fois plus d'importance à mes affaires. Ma demande sur le marché financier restera donc la même, mais ma demande sur le marché des marchandises augmentera à mesure que les prix diminueront. Si, cependant, la production n'augmentait pas parallèlement à la baisse des prix - ce qui contredirait à toutes les lois de *l'Economist* - la demande de capital-argent empruntable diminuerait, malgré la hausse du profit, mais celle-ci provoquerait une demande de capital empruntable. Trois causes peuvent déterminer la dépréciation des marchandises. D'abord l'absence de demande ; l'intérêt est alors à un taux réduit, parce que la production est paralysée et non parce que les marchandises sont à bas prix, la dépréciation des produits n'étant que l'expression du ralentissement de la production. Ensuite, l'excès de l'offre par rapport à la demande, ce qui peut être déterminé soit par un encombrement du marché précédant une crise, pendant laquelle l'intérêt peut être à un taux élevé, soit par une baisse de la valeur des marchandises. Pourquoi le taux de l'intérêt doit-il baisser dans ce dernier cas ? Est-ce parce que le profit augmente ? S'il baisse parce que moins de capital-argent est nécessaire pour obtenir le même capital productif ou le même capital-marchandise, c'est que le profit et l'intérêt sont en raison inverse l'un de l'autre. Dans tous les cas, la phrase générale de *l'Economist* est erronée. Le bas prix en argent des marchandises n'est pas nécessairement corrélatif du taux réduit de l'intérêt. Si cette corrélation était inévitable, le taux de l'intérêt devrait être le plus bas dans les pays les plus pauvres, puisque les prix en argent des marchandises y sont les plus bas et il devrait être le plus élevé dans les pays les plus riches où les prix en argent des produits de l'agriculture sont les plus élevés. *L'Economist* admet d'une manière générale qu'une diminution de la valeur de l'argent n'a aucune répercussion sur le taux de l'intérêt. 100 £ deviennent en une année 105 £ ; si la valeur des 100 £ diminue, il en de même des 5 £ d'intérêt. Le rapport n'est donc pas affecté par une augmentation ou une diminution de valeur de la somme primitive. La valeur d'une quantité déterminée de marchandise est exprimée par une somme donnée d'argent, laquelle augmente ou diminue suivant que la valeur de la marchandise augmente ou diminue. Si cette valeur est de 2.000, le taux de 5 % donnera 100 ; si elle est de 1.000, le même taux donnera 50. Par conséquent, que le produit soit 100 ou 50, le taux reste 5 %. Il faut évidemment un roulement d'argent plus considérable lorsqu'il faut 2.000 £ au lieu de 1.000 pour acheter la même quantité de marchandise ; mais ce fait montre uniquement que le mouvement du profit est en sens inverse de celui de l'intérêt. En effet, le profit augmente et l'intérêt diminue à mesure que le bas prix des éléments du capital constant et du capital variable s'accroît, bien que l'inverse puisse également se constater et se présente même souvent. C'est ainsi que le coton peut être à bon marché parce que la demande de fil et de tissus est nulle ; il peut être relativement cher parce qu'il est très demandé en présence de profits considérables réalisés dans l'industrie du coton. D'autre part, le profit des filateurs et des tisseurs peut être élevé parce que le prix du coton est bas. Les chiffres de Hubbard démontrent que le mouvement du taux de l'intérêt est absolument indépendant de celui des prix, alors qu'il est absolument adéquat à celui de l'encaisse métallique et du cours du change.

« *Donc, dit l'Economist, lorsqu'il y a surabondance de marchandises, le taux de l'intérêt doit être bas.* »

C'est absolument le contraire qui se produit dans les crises. Les marchandises sont alors abondantes ; il est impossible de les convertir en argent et le taux de l'intérêt monte. Mais dans une autre phase du cycle la demande de marchandises est considérable et les rentrées d'argent sont faciles ; les prix ont une marche ascendante et le taux de l'intérêt baisse.

« *Les marchandises sont-elles rares, le taux de l'intérêt doit être élevé.* »

Encore une fois l'inverse se produit dans la période de dépression qui suit une crise. Les marchandises sont rares d'une manière absolue et non relativement à la demande ; le taux de l'intérêt est réduit.

Enfin, la proposition 4, qui dit que lorsque le marché est encombré les marchandises - pour autant qu'on puisse les vendre - sont vendues à meilleur marché que lorsqu'on prévoit pouvoir les écouler rapidement, est assez claire ; ce qui est moins clair, c'est qu'il doive en résulter une baisse du taux de l'intérêt. Lorsque le marché est surchargé de marchandises importées, il se peut très bien que l'intérêt hausse, parce que ceux qui détiennent les marchandises évitent de les vendre et demandent du capital empruntable. L'intérêt baissera si le crédit commercial continue à être accordé assez facilement, pour que le crédit de banque reste relativement moins indispensable.

L'*Economist* signale qu'en 1847 la hausse du taux de l'intérêt et d'autres troubles du marché financier se répercutèrent rapidement sur le cours du change. Il convient de ne pas perdre de vue que malgré le revirement du cours le drainage de l'or continua jusqu'à fin avril et que les choses ne changèrent d'aspect qu'au commencement de mai.

Le 1<sup>o</sup> janvier 1847, le trésor métallique de la Banque était de 15.066.691 £, l'intérêt était à 3 ½ %, et les cours du change étaient de 25,75 sur Paris, 13,10 sur Hambourg et 12,3 ¼ sur Amsterdam. Le 5 mars, l'encaisse métallique n'était plus que de 11.595.535 £, le taux de l'escompte atteignait 4 % et les cours du change étaient tombés à 25,67 ½ sur Paris, 13,9 ¼ sur Hambourg et 12,2 ½ sur Amsterdam. Le drainage de l'or continuait.

1847	Trésor métallique de la banque d'Angleterre	Marché monétaire	Cours maxima des 3 mois		
			Paris	Hambourg	Amsterdam
20 mars	11.231.630 £	Escompte bancaire 4 %	25,671 ½	19,9 ¾	12,2 ½
3 avril	10.246.410 £	Escompte bancaire 5 %	25,80	13,10	12,3 ½
10 avril	9.867.053 £	Argent très rare.	25,90	13,10 ½	12,4 ½
17 avril	9.329.941 £	Escompte bancaire 5 ½ %	26,02 ½	13,10 ¾	12,5 ½
24 avril	9.213.890 £	Lourd.	26,05	13,12	12,6
1 <sup>o</sup> mai	9.337.716 £	Plus lourd.	26,15	13,12 ¾	12,6 ½
8 mai	9.588.759 £	Excessivement lourd.	26,27 ½	13,15 ½	12,7 ¾

En 1847, l'Angleterre exporta 8.602.597 £ de métal précieux, soit 3.226.411 £ aux États-Unis, 2.479.892 en France, 958.781 £ aux villes hanséatiques et 247.743 en Hollande. Bien qu'il y eut un revirement du change dans les derniers jours de mars, le drainage de l'or - probablement par les États-Unis - continua encore un mois.

« *Nous voyons ici, dit l'Economist (1847, p. 981) avec quelle rapidité et quelle énergie l'influence de la hausse de l'intérêt et de la crise financière qui en fut la conséquence se fit sentir sur le cours du change et le drainage de l'or, en rendant le premier favorable et en provoquant le reflux du métal précieux vers l'Angleterre. Cette influence fut absolument indépendante de la balance des paiements. La hausse de l'intérêt déprécia les valeurs tant anglaises qu'étrangères qui furent achetées en grande quantité pour compte de l'étranger. Il en résulta une augmentation des traites tirées par l'Angleterre, mais en même temps une diminution de la demande de ces traites, par suite de la difficulté de se procurer de l'argent en présence de la hausse de l'intérêt. La même cause eut pour effet de faire annuler des commandes de marchandises passées à l'étranger et de faire rentrer en Angleterre des capitaux engagés dans des entreprises en dehors du pays. C'est ainsi que nous lisons dans le Rio de Janeiro Prices Current du 10 mai : « Le cours du change (sur l'Angleterre) a subi un nouveau recul, dû en grande partie à ce que le marché a été influencé par la vente pour compte de l'Angleterre de fonds de l'État brésilien. »*

Du capital anglais qui avait servi à acheter différentes valeurs lorsque le taux de l'intérêt était ici très bas rentra dans le pays lorsque ce taux haussa.

#### **La balance du commerce anglais**

A elle seule l'Inde doit payer un tribut de 5 millions pour le « bon gouvernement », les intérêts et les dividendes des capitaux anglais, sans compter les sommes provenant des économies des fonctionnaires et des profits des commerçants qu'elle envoie et place annuellement en Angleterre. De même, chaque colonie anglaise doit faire continuellement de fortes remises à la mère-patrie. La plupart des banques de l'Australie, des Indes occidentales, du Canada fonctionnent avec des capitaux anglais et ont des dividendes à payer en Angleterre. Celle-ci possède en outre des fonds d'État de presque tous les pays de l'Europe et de l'Amérique, dont elle doit toucher les intérêts, et des actions de chemins de fer, de canaux, de mines de ces

mêmes pays, qui lui rapportent des dividendes. Les remises pour tous ces postes ajoutées à celles correspondant à l'exportation anglaise se font presque exclusivement en produits et elles dépassent de loin ce que l'Angleterre doit remettre à l'étranger pour payer des intérêts ou des dividendes à ceux qui possèdent des valeurs anglaises et solder les dépenses des anglais hors de leur pays.

La question de la balance du commerce et du cours du change est

*« à chaque instant une question de temps. Ordinairement... l'Angleterre accorde du crédit à long terme pour ses exportations et paie ses importations au comptant. A certains moments cette différence dans l'usage<sup>62</sup> a une influence marquée sur le cours du change. Aux époques, comme en 1850, où nos exportations augmentent dans une mesure considérable, il faut une extension ininterrompue des placements de capitaux anglais... alors il est possible de faire en 1850 des remises pour des marchandises exportées en 1849. Mais si les exportations de 1850 dépassent de 5 millions celles de 1849, cette situation doit avoir comme conséquence pratique que pendant cette année le pays envoie à l'étranger 6 millions d'argent de plus qu'il n'en reçoit ; d'où une influence sur les cours du change et le taux de l'intérêt. Au contraire, dès qu'une crise vient déprimer nos affaires et réduire notre exportation, les remises pour les exportations plus considérables des années précédentes dépassent de loin la valeur de nos importations ; les cours se modifient alors en notre faveur, le capital s'accumule dans le pays et le taux de l'intérêt baisse. » (Economist, 11 janvier 1851.)*

Le cours du change étranger peut être modifié :

1° par la balance des paiements, quelle que soit la cause qui la détermine, que celle-ci ait une origine purement commerciale, qu'elle soit due à des placements de capitaux à l'étranger ou qu'elle résulte de dépenses de l'Etat nécessitant, en cas de guerre par exemple, des paiements en espèces à l'étranger ;

2° par la dépréciation de la monnaie - de métal ou de papier - dans un pays, ce qui conduit à une modification purement nominale : si une £ ne représente aujourd'hui que la moitié de l'argent qu'elle représentait antérieurement, elle sera comptée à 12,50 francs au lieu de 25 ;

3° par la variation du rapport entre la valeur de l'or et celle de l'argent, quand il s'agit du cours entre deux pays dont l'un a l'étalon d'or et l'autre l'étalon d'argent.

C'est ainsi qu'en 1850, la valeur de l'argent ayant momentanément augmenté par rapport à celle de l'or, les cours furent défavorables à l'Angleterre, bien qu'il y eut une augmentation énorme de son exportation ; malgré cette situation l'or anglais ne fut pas exporté. (Voir l'*Economist* du 30 novembre 1857.)

Le cours du change est au pair quand 1 £ vaut fr. 25,20 à Paris, 11 florins 97 cents à Amsterdam et que 10 ½ sh. valent 13 marks en argent à Hambourg. A mesure que le cours du change sur Paris s'élève au-dessus de fr. 25,20, il devient plus favorable aux anglais qui doivent de l'argent en France et aux acheteurs de marchandises françaises ; moins de livres sterling sont nécessaires pour acquitter la dette. Dans les pays éloignés où il n'est pas facile de se procurer du métal précieux, la rareté ou l'insuffisance des traites pour les remises à faire en Angleterre a pour effet de pousser à la hausse des prix des marchandises qui sont habituellement exportées dans le Royaume-Uni; ces marchandises - tel est le cas dans l'Inde - tiennent alors lieu de traites.

Un cours défavorable du change et même un drainage de l'or peuvent se produire lorsque le métal précieux est surabondant en Angleterre, le taux de l'intérêt réduit et le prix des papiers-valeurs élevé.

Pendant l'année 1848, l'Inde envoya de grandes quantités d'argent en Angleterre, parce que les bonnes traites étaient rares et que les traites à moitié bonnes étaient reçues avec difficulté, à cause de la crise de 1847 et du peu de confiance dans les affaires indiennes. A peine arrivé, cet argent prit le chemin du continent où la révolution provoquait la thésaurisation dans tous les coins. En 1850, il fut en grande partie réexpédié vers l'Inde, le cours du change rendant cette opération lucrative.

Le système de la monnaie est essentiellement catholique, celui du crédit essentiellement protestant. *«The Scotch hate gold.* » La marchandise, lorsqu'elle est représentée par la monnaie de papier, a une existence purement sociale. C'est la foi qui sauve : la foi en la valeur monétaire considérée comme l'âme de la marchandise, la foi dans le système de production et son ordonnance prédestinée, la foi dans les agents de la production personnifiant le capital ayant le pouvoir d'augmenter par lui-même sa valeur. Mais, de même que le protestantisme ne s'émancipe guère des fondements du catholicisme, de même le système du crédit ne s'élève pas au-dessus de la base du système de la monnaie.

<sup>62</sup> Dans les coutumes. (NdT)

## Chapitre XXXVI : La période précapitaliste

Le capital productif d'intérêts - le capital usuraire, si nous lui appliquons le nom qui correspond à sa forme primitive - appartient avec son frère, le capital commercial, aux formes antédiluviennes du capital, aux formes antérieures de loin à la production capitaliste et contemporaines des organisations économiques les plus différentes de la Société.

Pour que le capital usuraire prenne naissance, il suffit qu'une partie des produits se présente comme marchandises et qu'en même temps les différentes fonctions de l'argent se soient développées. L'existence du capital usuraire se lie donc intimement à celle du capital commercial et spécialement à celle du capital du commerce d'argent. Dans l'ancienne Rome, dès les derniers temps de la République, alors que la manufacture était loin d'avoir atteint la moyenne du développement qu'elle prit dans l'antiquité, le capital des commerces de marchandises et d'argent ainsi que le capital usuraire - sous sa forme antique - fonctionnaient au plus haut degré.

Nous avons vu comment à côté de l'argent se rencontre nécessairement la thésaurisation ; le thésauriseur de profession ne prend cependant de l'importance que le jour où il devient un usurier.

Le commerçant emprunte de l'argent pour en retirer un profit en l'engageant comme capital, par conséquent, pour le dépenser. Déjà, dans les formes antérieures, il a avec le prêteur d'argent les mêmes rapports que le capitaliste moderne, et ce rapport n'échappa pas à l'attention des universités catholiques.

*« Les universités d'Alcala, de Salamanque, d'Ingolstadt, de Fribourg-en-Brisgau, de Mayence, de Cologne et de Trèves reconnurent l'une après l'autre la légitimité de l'intérêt de l'argent avancé pour le commerce. Les approbations des cinq premières sont déposées aux Archives du Consulat de la ville de Lyon et sont reproduites en annexes dans le Traité de l'Usure et des intérêts de Bruyset-Ponthus. » (M. Augier, Le crédit public, etc., Paris 1842, p. 206.)*

Partout où l'esclavage - non sous la forme patriarcale, mais tel qu'il exista dans les derniers temps de la Grèce et de Rome - fonctionne comme un moyen d'enrichissement, l'argent consacré à l'achat d'esclaves, de terres, etc., permet de s'approprier le travail d'autrui et devient un capital productif d'intérêts.

Les formes caractéristiques - dans la production capitaliste, ces formes sont secondaires et ne déterminent plus le caractère du capital productif d'intérêts - sous lesquelles fonctionne le capital usuraire dans la période précapitaliste, sont au nombre de deux : l'usure est prélevée soit sur les prêts aux grands, généralement des propriétaires fonciers qui dissipent leur fortune, soit sur les prêts aux petits producteurs, propriétaires de leurs instruments de travail, c'est-à-dire les artisans et surtout les paysans, qui représentaient à cette époque la classe la plus importante. C'est par la ruine de ces deux catégories d'emprunteurs que se constituent et se concentrent les grands capitaux, dont le rôle dans la disparition de l'ancien mode de production et son remplacement par la production capitaliste dépend du développement historique et des circonstances qui en résultent.

L'usure caractérise le capital productif d'intérêts aux époques où prédomine la petite production, avec ses artisans et ses paysans cultivant eux-mêmes leurs terres. Lorsque la production capitaliste est développée, les moyens de travail et les produits existent comme capital indépendamment de l'ouvrier, et si celui-ci se voit contraint d'emprunter, ce n'est pas en sa qualité de producteur, mais comme consommateur obligé de s'adresser au mont-de-piété. Il en est tout autrement lorsque le travailleur est propriétaire effectif ou nominal de ses instruments de travail et de ses produits ; alors c'est comme producteur qu'il est en rapport avec le capital du prêteur d'argent, et ce capital devient nécessairement un capital usuraire. Newman caractérise la situation lorsqu'il dit que le banquier est considéré et l'usurier haï et méprisé, parce que le premier prête aux riches et le second aux pauvres. (J.-W. Newman, *Lectures on Pol. Econ.*, London, 1851, p. 44.) Il ne voit pas qu'il ne s'agit pas simplement d'une question de riches et de pauvres, mais de la différence entre deux systèmes de production et entre les organisations sociales qui y correspondent. L'usurier qui pressure le petit producteur marche la main dans la main avec celui qui exploite le riche propriétaire. L'usure cessa à Rome dès que les patriciens usuriers eurent ruiné totalement les plébéiens et les petits paysans ; mais en même temps l'esclavage se trouva installé.

Dans la société précapitaliste l'usurier peut s'emparer sous le nom d'intérêt de tout ce qui dépasse cet excédent deviendra plus tard le profit et la rente - ce qui est absolument indispensable à l'existence (ce qu'on appelle plus tard le salaire) de celui à qui il prête. Il est donc insensé de comparer cet intérêt, qui absorbe toute la plus-value à part ce qui revient à l'État, à l'intérêt moderne, qui, du moins à son taux normal, ne représente qu'une partie de la plus-value, le capitaliste extorquant à l'ouvrier le profit, l'intérêt et la rente. Carey établit cette comparaison absurde dans le but de démontrer que l'ouvrier retire de grands avantages du développement du capital et de la baisse du taux de l'intérêt qui l'accompagne. Il perd de vue que s'il est vrai que l'usurier ne se contente pas de prendre tout le surtravail de ses victimes et fait tout son possible pour les exproprier petit à petit de leur terre, de leur maison, etc., il est non moins vrai que cette expropriation des instruments de travail se présente également dans la société capitaliste, et non seulement comme le résultat, mais comme le point de départ et la base du système. L'esclave salarié n'est pas plus exposé que l'esclave effectif à contracter des dettes en tant que producteur, c'est seulement en tant que consommateur qu'il peut s'endetter. Le système de la petite production décentralisée, dans lequel les producteurs sont propriétaires de leurs moyens de travail et où le travail n'est pas subordonné au capital, permet donc au capitaliste usurier de s'emparer de la totalité de la plus-value ; il en résulte que le capital usuraire paralyse les forces productives au lieu de les développer et éternise cette situation misérable dans laquelle, contrairement à ce qui se passe dans la production capitaliste, la productivité sociale du travail est incapable de se développer par le travail et aux dépens du travail lui-même.

Pendant l'antiquité et durant la période féodale, l'usure exerce une action dissolvante tant sur la richesse que sur la propriété, en même temps qu'elle ruine la production par les petits paysans et les petits bourgeois ; elle détruit tous les organismes où le producteur apparaît comme le propriétaire de ses moyens de production. Il n'en est plus de même dans la production capitaliste développée, où le travailleur ne possède plus la terre qu'il cultive, ni la matière première qu'il met en œuvre. Ici l'expropriation des producteurs a transformé le système de production même, les ouvriers sont réunis dans de vastes

ateliers, leur travail est divisé et combiné et leur outil est la machine. L'éparpillement des instruments de travail, corollaire de la petite propriété, n'est plus possible et l'usurier ne peut plus séparer le producteur de ses moyens de production.

L'usure agglomère l'argent là où les instruments de travail sont éparpillés. Elle ne modifie pas les procédés de production, mais s'y attache en parasite ; elle les presse et les énerve, et rend de plus en plus misérables les conditions de la production. De là la haine du peuple pour les usuriers, haine qui atteignit son apogée dans l'antiquité, lorsque la propriété était le point de départ des droits politiques et la base de l'autonomie du citoyen.

Tant que l'esclavage existe, tant que la plus-value est absorbée par les seigneurs féodaux et que ceux-ci sont la proie des usuriers, le système de production reste le même et devient de plus en plus dur pour les travailleurs. Le maître d'esclaves et le seigneur féodal pressurent d'autant plus qu'ils sont plus pressurés eux-mêmes, jusqu'à ce qu'ils finissent par céder la place à l'usurier, qui devient alors propriétaire foncier et maître d'esclaves, comme les chevaliers à Rome. A l'ancien exploitateur, dont les procédés étaient plus ou moins patriarcaux dans un but politique, se substitue ainsi un parvenu dur et avide ; mais le système de production ne change pas. L'action de l'usurier n'est révolutionnaire dans la période précapitaliste que parce qu'elle trouble et détruit les formes de la propriété, qui servent de base à l'organisation politique. Dans une société asiatique elle peut se faire sentir pendant de longues périodes, sans avoir d'autres conséquences que la décadence économique et la corruption politique. Mais lorsque les autres conditions favorables à l'éclosion de la production capitaliste ont pris naissance, l'usure agit également pour provoquer le développement du système nouveau, en assurant la ruine des seigneurs féodaux et des petits producteurs et en favorisant la centralisation des moyens de production.

Aucun pays du moyen-âge ne connut un taux général de l'intérêt. L'Église défendant toutes les opérations donnant lieu à intérêt, les lois et les tribunaux n'accordant guère leur appui aux prêteurs, le taux de l'intérêt fut nécessairement élevé dans chaque cas où un emprunt était contracté. Cependant le peu d'importance de la circulation monétaire, la nécessité de faire la plupart des paiements en espèces et le peu de développement des opérations de change rendaient les emprunts inévitables. Les taux de l'intérêt étaient aussi variés que les théories sur l'usure étaient différentes. Du temps de Charlemagne, l'intérêt devenait usuraire dès qu'il s'élevait à 100 %. En 1344, des citoyens de Lindau sur le lac de Constance prélevèrent 216 ⅔ %. A Zurich, le taux légal fut fixé à 43 ⅓ % par le Conseil. En Italie, on paya parfois 10 %, bien que du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle le taux ordinaire ne dépassât pas 20 %. Vérone admit 12 ½ % comme taux légal et l'empereur Frédéric II, qui ne voulait prendre aucune décision quant aux chrétiens, fixa le taux à 10 % pour les juifs, tel fut aussi l'intérêt ordinaire dans l'Allemagne du Rhin, déjà au XIII<sup>e</sup> Siècle. (Hüllmann, *Geschichte des Städtewesens*, II, p. 55-57.)

Le capital usuraire exploite mais ne produit pas comme le capital ; le fait se constate encore dans l'économie des industries arriérées et dans celle des industries qui résistent à l'application des procédés de la production moderne. C'est ainsi que pour établir une comparaison entre les taux de l'intérêt dans l'Inde et en Angleterre, il ne faut pas prendre comme point de comparaison le taux de la Banque d'Angleterre, mais, par exemple, celui qui est appliqué par ceux qui louent de petits moteurs aux producteurs de l'industrie à domicile.

L'usure a une importance historique parce qu'elle est un facteur de la formation du capital. En effet, le capital consacré à l'usure de même que celui engagé dans le commerce permettent l'édification de fortunes d'argent indépendantes de la propriété foncière. Moins le produit est marchandise, moins la production fournit de valeurs d'échange, plus (relativement aux valeurs d'usage) l'argent représente la richesse. Même si l'on fait abstraction de son rôle de monnaie et d'agent de la thésaurisation, l'argent apparaît, parce qu'il matérialise le moyen de paiement, comme la forme absolue de la marchandise. Or, c'est précisément sa fonction de moyen de paiement qui détermine le développement de l'intérêt et du capital-argent. Ce qu'il faut à la richesse dissipatrice et corrompue, c'est de l'argent sous forme d'argent, de l'argent ayant le pouvoir d'acheter tout et ... de payer des dettes. De même l'argent est avant tout nécessaire au petit producteur pour payer. (Ce rôle devient de plus en plus important à mesure que les prestations en nature se transforment en rentes et en impôts devant être acquittés en espèces). D'autre part, ce que rêve le thésauriseur ce n'est pas le capital, mais l'argent en tant qu'argent ; or, l'intérêt lui fournit le moyen de faire fonctionner son trésor comme un capital, de s'approprier au moyen de l'argent qu'il entasse la totalité ou une partie du surtravail et même une partie des moyens de production, bien que nominalement ceux-ci ne lui appartiennent pas.

L'usure est dans les pores de la production comme les dieux dans les intermondes d'Épicure. L'argent est d'autant plus difficile à obtenir que la marchandise est moins la forme générale du produit. Les petits paysans et les petits bourgeois ont besoin d'argent comme moyen d'achat lorsqu'un accident ou un événement extraordinaire vient leur enlever leurs moyens de production (qui dans la période précapitaliste leur appartiennent le plus souvent) ou que la reproduction ne se fait pas dans les conditions normales. Ces moyens de production étant constitués en grande partie par des objets de consommation et des matières premières, un renchérissement de ceux-ci peut avoir pour effet que la vente du produit ne permet pas de les renouveler, de même qu'une mauvaise récolte peut empêcher le paysan d'avoir des semences pour la culture prochaine. Les guerres, qui permirent aux patriciens romains de ruiner les plébéiens, de les astreindre au service militaire, de les appauvrir en rendant plus difficiles et même impossibles les conditions de leur travail, leur donnèrent l'occasion de remplir leurs caves et leurs greniers de cuivre, la monnaie de cette époque. Puis, au lieu de venir en aide aux plébéiens en leur fournissant le blé, les chevaux, le bétail et les marchandises dont ils avaient besoin, ils leur prêtèrent ce cuivre dont ils ne pouvaient se servir et leur extorquèrent des intérêts usuraires, qui en firent des esclaves. De même sous Charlemagne les paysans francs furent ruinés par la guerre et leurs dettes les obligèrent à accepter le servage. Plus d'une fois, dans l'empire romain, la famine eut pour conséquence que des enfants et même des hommes libres furent vendus comme esclaves aux riches. Et si de ces exemples généraux nous passons aux cas particuliers, nous pouvons dire que pour chaque petit producteur la conservation ou la perte de ses moyens de production dépend de mille circonstances, dont chacune peut être une cause d'appauvrissement et une occasion pour l'usurier d'entrer en scène comme parasite. Il suffit que le petit paysan perde une vache pour qu'il tombe pour ne plus en sortir dans les griffes du trafiquant de l'usure.

C'est sur la fonction de l'argent dans les paiements que repose surtout l'activité de l'usurier. Le paiement de la rente, d'un tribut, de l'impôt oblige à la remise d'une somme d'argent à une époque déterminée. Aussi depuis Rome jusqu'aux temps modernes voit-on les grands usuriers n'en former qu'un avec les fermiers d'impôts, les fermiers et les receveurs généraux.

De même le développement du commerce et la généralisation de la production de marchandises, qui séparent dans le temps l'achat et le paiement, sont venus établir des échéances auxquelles de l'argent doit être avancé, et il en est résulté que dans bien des circonstances - les crises monétaires le démontrent à satiété - une seule et même personne incarne le capitaliste d'argent et l'usurier. Si la fonction de l'argent comme moyen de paiement sert de base à l'activité de l'usure, inversement cette dernière étend le champ d'action de l'argent dans les paiements. En effet, le producteur s'endettant de plus en plus est empêché par les intérêts qu'il doit acquitter de produire dans des conditions normales et par conséquent de recueillir les moyens de paiement qui lui sont nécessaires. Ceux-ci lui sont alors avancés par l'usurier qui par le fait augmente la masse d'argent chargée de cette fonction.

Le crédit en se développant réagit de plus en plus contre l'usure, non pas dans le sens de la réaction des Pères de l'Église, de Luther et des premiers socialistes, mais en subordonnant le capital productif d'intérêts aux conditions et aux nécessités de la production capitaliste. De cette adaptation du capital productif d'intérêts à la production capitaliste, il résulte que non seulement l'usure continue d'exister, mais qu'elle est affranchie des entraves que toutes les anciennes législations lui avaient imposées. Le capital productif d'intérêts garde la forme de capital usuraire dans les circonstances où l'emprunt ne se contracte pas et ne peut pas se contracter en vue de la production capitaliste. Il maintient ce caractère au mont-de-piété. C'est la misère qui emprunte ; dans les prêts faits à la richesse jouisseuse et dissipatrice ; dans les avances aux petits paysans, aux artisans, qui ne produisent pas en mode capitaliste et sont encore propriétaires de leurs moyens de travail ; enfin, dans les emprunts contractés par des producteurs capitalistes, dont les entreprises ont si peu d'importance qu'on peut les assimiler aux travailleurs de la catégorie précédente.

Le capital productif d'intérêts, pour autant qu'il apparaisse comme un élément essentiel de la production capitaliste, ne diffère du capital usuraire que par les conditions dans lesquelles il fonctionne et le rapport qu'il crée entre le prêteur et l'emprunteur. Même lorsqu'un homme sans fortune obtient du crédit comme industriel ou commerçant, l'affaire se conclut parce que l'on admet qu'il fonctionnera comme capitaliste, c'est-à-dire qu'il se servira du capital qu'il emprunte pour s'approprier du travail non payé. C'est donc comme capitaliste potentiel qu'il obtient du crédit et ce fait qu'un homme sans fortune, mais doué d'énergie, d'aptitudes et de connaissances en affaires puisse devenir un capitaliste, fait l'objet de l'admiration de tous les économistes. Cette création de capitalistes, bien qu'elle augmente le nombre de ceux qui existent, renforce la domination du capital, élargit la base de celui-ci et lui permet de puiser sans cesse de nouvelles forces dans les couches inférieures de la société. Il en fut de même de l'Église catholique au moyen-âge; elle recruta ses dignitaires sans considération d'état ou de naissance, faisant appel aux intelligences les plus puissantes du peuple, ayant recours ainsi au moyen le plus sûr d'assurer son pouvoir. Plus une classe dominante parvient à faire entrer dans ses rangs les hommes marquants des classes sur lesquels elle règne, plus sa domination est solide et dangereuse.

Loin de lancer l'interdit sur le capital productif d'intérêts, les initiateurs modernes de l'organisation du crédit sont pris comme point de départ.

Nous ne parlerons pas de la réaction contre l'usure ayant pour but de protéger les pauvres contre les usuriers en créant des monts-de-piété (en 1350 à Sarlins en Franche-Comté et plus tard en Italie, en 1400 à Pérouse et en 1479 à Savone). Elle n'est intéressante que parce qu'elle met en évidence l'ironie de l'histoire, qui dans la réalisation va souvent à l'encontre des intentions les plus pieuses. D'après une évaluation modeste la classe ouvrière paie 100 % aux lombards<sup>63</sup>. Nous ne nous occuperons pas davantage des fantaisies d'un Dr Hugh Chamberlayne ou d'un John Briscoe qui vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle cherchèrent à tirer l'aristocratie anglaise des griffes des usuriers par la création d'une banque rurale émettant du papier-monnaie reposant sur la propriété foncière<sup>64</sup>.

Les associations de crédit qui furent fondées aux XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles à Venise et à Gênes eurent pour but d'affranchir le commerce maritime et le commerce de gros de la domination des usuriers et de ceux qui monopolisaient le commerce d'argent. Si les banques qui furent créées dans ces républiques furent en même temps des institutions de crédit public faisant des avances à l'État sur ses impôts, il convient de ne pas perdre de vue que les négociants qui établirent ces associations étaient les citoyens les plus importants de leur pays, ayant autant d'intérêt à soustraire leur gouvernement qu'eux-mêmes à l'usure<sup>65</sup> et trouvant dans l'institution qu'ils créaient le moyen de dominer plus complètement et plus sûrement l'État. Lorsque fut fondée la Banque d'Angleterre, les Tories protestèrent en disant : « Les banques sont des institutions républicaines. Elles sont florissantes à Venise, Gênes, Amsterdam et Hambourg. Mais qui a entendu parler d'une banque de France ou d'Espagne ? »

<sup>63</sup> « Si dans les lombards l'intérêt atteint un taux tellement élevé, il faut l'attribuer à, la fréquence des engagements et des déagements pendant le même mois, et à l'habitude d'engager un objet pour en dégager un autre et obtenir en même temps une légère différence en argent. Les monts-de-piété autorisés sont au nombre de 240 à Londres et de 1450 en province, et le capital engagé est évalué à un million environ. Ce capital fonctionne au moins trois fois par année et chaque fois à 33 ½ %, de telle sorte qu'en Angleterre la classe pauvre paie annuellement 100 %, pour l'avance temporaire d'un million, sans compter ce qu'elle perd par les objets qui ne sont pas dégagés à temps. » (J.-T. Tuetlett, *A history of the past and present State of the labouring Population*, London, 1846, p. 114.)

<sup>64</sup> Déjà dans les titres de leurs livres ils annonçaient qu'ils avaient pour but « d'assurer le salut des propriétaires, d'accroître la valeur de la propriété foncière, de soustraire la noblesse et la haute bourgeoisie aux impôts, d'augmenter leur revenu annuel, etc. ». Seuls les usuriers devaient perdre, ces pires ennemis de la nation, qui avaient causé plus de tort aux nobles et aux propriétaires que n'aurait pu le faire l'invasion d'une armée française.

<sup>65</sup> « Charles II d'Angleterre, par exemple, dut encore payer des intérêts énormes, 20 à 30 %, « aux orfèvres » (les précurseurs des banquiers). Des opérations lucratives amenèrent « les orfèvres » à faire aux rois des prêts de plus en plus considérables, à leur avancer par anticipation tout le produit des impôts, à accepter en gage tous les crédits votés par le Parlement, à acheter les marchandises et les traites, de telle sorte que toutes les recettes de l'État passaient en réalité par leurs mains. » (John Francis, *History of the Bank of England*, Londres, 1848, 1, p. 31.) « Déjà, à plusieurs reprises on avait proposé de fonder une banque. Elle avait fini par devenir indispensable. » *op. cit.*, p. 38). « La nécessité de la banque se justifiait rien que par le besoin qu'éprouvait le gouvernement épuisé par les usuriers de se procurer de l'argent à un taux raisonnable, sur la garantie des crédits votés par le Parlement » *op. cit.*, p. 59, 60).

Pas plus que la Banque de Hambourg (1619), la Banque d'Amsterdam (1609) ne marque une époque dans le développement du crédit moderne. Elle fut simplement une banque de dépôts, et les bons qu'elle émit et qui circulèrent revêtus de l'endossement de ceux qui les avaient reçus n'étaient que des certificats attestant le dépôt de quantités déterminées de métal précieux monnayé ou non. Mais en Hollande, l'extension du commerce et de la manufacture entraîna le développement du crédit commercial et du commerce d'argent, en même temps que le capital industriel et commercial, en prenant de l'extension, se subordonna le capital productif d'intérêts. De là le bon marché de l'intérêt et le remarquable épanouissement économique du pays, qui au XVII<sup>e</sup> siècle était cité en exemple comme l'Angleterre aujourd'hui. Le monopole de l'ancienne usure, basé sur la misère, y avait disparu de lui-même.

Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle on demande à cor et à cri, en invoquant l'exemple de la Hollande - la législation en subit l'influence - que le taux de l'intérêt soit réduit de force, afin de subordonner le capital productif d'intérêts au capital commercial et industriel. Le chef du mouvement est Josiah Child, le père de l'organisation des banques privées en Angleterre. Il déclame contre le monopole des usuriers avec autant de virtuosité que le chef de la grande maison de confection Moses and Son contre le monopole des « tailleurs ». Ce Josiah Child est en même temps le père de l'agiotage anglais et l'un des autocrates de la Compagnie des Indes Orientales, dont il défend le monopole au nom de la liberté du commerce. Voici ce qu'il écrit contre Thomas Manley (*Interest of Money mistaken*) :

« *Ce champion de la bande peureuse et trembleuse des usuriers dresse ses batteries au point que j'ai signalé comme le plus faible... il nie que la réduction du taux de l'intérêt soit la cause de la richesse et il prétend qu'elle en est le résultat* ». (Traité sur le Commerce, etc., 1669. Trad., Amsterdam et Berlin, 1754.)

« *Du moment que c'est le commerce qui enrichit les pays et que c'est la réduction du taux de l'intérêt qui développe le commerce, il est évident que cette réduction, c'est-à-dire la restriction de l'usure, est un facteur de la richesse des nations. Il n'est nullement absurde de dire que le même élément peut être une cause dans certaines circonstances et un effet dans d'autres* » (op. cit., p. 55).

« *L'œuf est le point de départ de la poule, et celle-ci le point de départ de l'œuf. La réduction du taux de l'intérêt peut déterminer un accroissement de la richesse et celui-ci peut provoquer une réduction plus importante encore de l'intérêt* » (op. cit., p. 156).

« *Je suis le défenseur de l'industrie et mon adversaire, celui de la paresse et de l'oisiveté* » (p. 179).

Ces attaques violentes contre l'usure et cette revendication de la subordination du capital productif d'intérêts au capital industriel ne font que préparer l'organisation qui réalise ces desiderata dans les banques modernes et qui, d'une part, supprime le monopole des usuriers en concentrant tout l'argent inoccupé et, d'autre part, réduit le monopole du métal précieux en créant la monnaie fiduciaire.

Dans tous les écrits anglais qui furent publiés sur les banques pendant le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVIII<sup>e</sup>, on rencontre la même hostilité que chez Child contre l'usure et la même tendance à affranchir de son joug le commerce, l'industrie et l'État. D'autre part, ces écrits reflètent des illusions, extraordinaires sur les effets du crédit et sur la suppression du monopole du métal précieux et de son remplacement par le papier. L'écossais William Patterson, le fondateur de la Banque d'Angleterre et de la Banque d'Écosse, est incontestablement Law I<sup>o</sup>.

« *Tous les orfèvres et prêteurs sur gages firent entendre des cris de rage contre la Banque d'Angleterre.* » (Macaulay, History of England, IV, p. 499.)

« *Pendant les dix premières années, la Banque eut de grandes difficultés à surmonter et à lutter contre l'hostilité. Ses billets ne furent acceptés que bien au-dessous de leur valeur nominale... les orfèvres (entre les mains desquels le commerce des métaux précieux était la base d'opérations rudimentaires de banque) intriguèrent contre la Banque, qui faisait baisser le taux d'escompte qu'ils avaient prélevés jusqu'alors et qui s'était emparée des affaires qu'ils faisaient avec le gouvernement.* » (J. Francis, op. cit., p. 73.)

Déjà en 1683, longtemps avant la création de la Banque d'Angleterre, on avait conçu le projet d'une *National Bank of Credit*, qui avait pour but

« *de permettre aux commerçants, disposant d'une quantité importante de marchandises, de mettre celles-ci en dépôt et d'obtenir contre ce dépôt du crédit leur permettant de continuer à occuper leurs employés et de donner de l'extension à leurs affaires, jusqu'au moment où le marché leur serait favorable.* »

Après beaucoup de peines cette *Bank of Credit* fut installée dans le *Devonshire House* à *Bishopsgate Street*. Elle avançait sous forme de traites aux industriels et aux commerçants les trois quarts de la valeur des marchandises qu'ils déposaient en gage, et pour permettre la circulation de ce papier elle avait constitué dans chaque centre d'affaires des associations dont les membres s'engageaient à l'accepter en paiement dans les mêmes conditions que la monnaie métallique. Cette banque ne fit pas de brillantes affaires ; son mécanisme était trop compliqué et le risque dû à la dépréciation des marchandises, trop considérable.

Tous les écrits qui en Angleterre défendent en théorie et accompagnent l'organisation du crédit moderne ne font en réalité que revendiquer la subordination du capital productif d'intérêts et du prêt en général à la production capitaliste, dont ils sont une condition. Si l'on envisage ces écrits au point de vue de la forme on est frappé de leur concordance, même dans le choix des expressions, avec les illusions saint-simoniennes en matière de banque et de crédit.

De même que le « laboureur » des physiocrates est, non pas l'homme qui laboure la terre, mais le gros fermier, de même le « travailleur » de Saint-Simon et encore plus de ses disciples est, non pas l'ouvrier, mais le capitaliste industriel ou commerçant.

« Un travailleur a besoin d'aides, de seconds, d'ouvriers ; il les cherche intelligents, habiles, dévoués ; il les met à l'œuvre et leurs travaux sont productifs. » (Religion Saint-Simonienne. Economie politique et Politique. Paris 1831, p. 104.)

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que c'est seulement dans son dernier écrit, *Le Nouveau Christianisme*, que Saint-Simon s'est constitué le défenseur de la classe ouvrière et s'est assigné son émancipation comme but. Tous ses écrits antérieurs ne font que glorifier la société bourgeoise moderne comparée à la société féodale et exalter les industriels et les banquiers relativement aux maréchaux et fabricants de lois de la période napoléonienne. Quelle différence avec les écrits d'Owen<sup>66</sup>, qui sont de la même époque ! Pour les disciples, ainsi que le montre le passage que nous avons reproduit, le capitaliste industriel reste le « travailleur par excellence ». Aussi celui qui les étudie de près n'est nullement étonné quand il voit leurs rêves sur le crédit et la banque aboutir à la fondation du Crédit mobilier d'Émile Pereire, une organisation qui ne pouvait acquérir de l'importance qu'en France, où à cette époque le crédit et la grande industrie étaient loin d'avoir atteint un grand développement. En Angleterre et en Amérique ce Crédit mobilier eût été impossible, déjà dans les passages suivants de la Doctrine de Saint-Simon (*Exposition. Première année, 1828-29, 3<sup>e</sup> éd.*, Paris, 1831) nous trouvons le germe du Crédit mobilier. Les banquiers peuvent, cela se comprend, prêter à plus bas prix que les banquiers et les usuriers ; par conséquent

« il leur est possible de procurer aux industriels des instruments à bien meilleur marché, c'est-à-dire à plus bas intérêt que ne pourraient le faire les propriétaires et les capitalistes, plus exposés à se tromper dans le choix des emprunteurs » (p. 202).

Mais les auteurs ont soin de mettre en note :

« L'avantage qui devrait résulter de l'intermédiaire des banquiers entre les oisifs et les travailleurs est souvent contre-balancé, et même, détruit, par les facilités que notre société désorganisée offre à l'égoïsme, pour se produire sous les formes diverses de la fraude et du charlatanisme : les banquiers se placent souvent entre les travailleurs et les oisifs, pour exploiter les uns et les autres, au détriment de la société tout entière ».

« Travailleur » veut dire ici capitaliste industriel. Il est inexact de considérer les moyens dont disposent les banquiers modernes comme de simples moyens à l'usage des oisifs. D'abord leur capital est constitué par l'argent que les industriels et les commerçants ne peuvent pas momentanément occuper ; il est donc du capital oisif et non du capital d'oisifs. Ensuite ce capital est constitué par la partie du revenu et de l'épargne de tous qui est destinée définitivement ou provisoirement à l'accumulation.

Nous devons ne pas perdre de vue que la monnaie métallique reste la base dont, par la nature même des choses, le crédit ne peut pas s'affranchir. Nous devons considérer également que le crédit suppose que les moyens de production - sous forme de capital ou de propriété foncière soient l'objet d'un monopole privé, et que s'il est une forme immanente de la production capitaliste, il est également un des ressorts qui déterminent le mouvement de cette dernière.

La banque, ainsi qu'on le constatait déjà en 1697 dans *Some Thoughts of the Interests of England*, est en ce qui concerne l'organisation et la concentration le produit le plus artificiel et le plus perfectionné du système capitaliste. On comprend dès lors qu'une institution telle que la Banque d'Angleterre puisse avoir une influence énorme sur le commerce et l'industrie, tout en ne participant pas à leur mouvement effectif. Elle tient, il est vrai, une comptabilité générale de la répartition sociale des moyens de production, mais il ne s'agit que d'une comptabilité pour la forme. Nous avons vu que pour chaque capitaliste, le profit moyen résulte, non du surtravail qu'il s'approprie directement et de première main, mais du surtravail total qu'accapare le capital productif, tout entier. Ce caractère social du capital n'existe intégralement que lorsque le crédit et la banque sont arrivés à leur plein épanouissement. Alors également ils mettent à la disposition des industriels et des commerçants tout le capital disponible et potentiel de la société, de sorte que ceux qui prêtent l'argent et ceux qui le mettent en œuvre ne sont pas ceux qui en sont les propriétaires et ceux qui l'ont produit. Par là s'efface le caractère privé du capital et se développe le germe qui doit le faire disparaître. La banque enlève aux capitalistes privés et aux usuriers les opérations de répartition du capital et en fait une fonction sociale ; mais aidée du crédit elle devient en même temps un levier puissant pour pousser la production au delà de ses limites et engendrer les crises et la fraude.

En substituant des instruments de crédit à la monnaie, la banque montre que cette dernière exprime sous une forme particulière le caractère social du travail et de ses produits, lesquels, par opposition à ce qui se passe dans la production privée, doivent se présenter toujours sous forme de marchandises à côté d'autres marchandises.

Enfin, il est incontestable que le crédit sera un des facteurs puissants de la transition de la production capitaliste à la production par travailleurs associés ; mais son action ne se fera pleinement sentir dans cette direction que lorsque d'autres révolutions auront modifié l'organisation de la production. Par contre, il existe des illusions sur les résultats merveilleux que promettent, au point de vue socialiste, la banque et le crédit, illusions qui résultent d'une ignorance complète de la production capitaliste. En effet - et les Saint-Simoniens eux-mêmes le constatent - le crédit perd toute raison d'être dès que les moyens de production cessent d'être du capital (ce qui suppose également la suppression de la propriété privée du sol). Par contre, tant que durera la production capitaliste, le capital productif d'intérêts en sera une des manifestations et sera la base réelle du crédit. Seul, Proudhon, cet écrivain extraordinaire qui voulait supprimer l'argent tout en maintenant la production de

<sup>66</sup> Il est certain que ce passage eût été modifié si Marx avait eu le temps de revoir son manuscrit. Cette phrase a été inspirée par le rôle que jouèrent certains Saint-Simoniens sous le second empire, au moment, où Marx rédigeait ses notes et où les fantaisies de l'école en matière de crédit se réalisaient avec un accompagnement de tripotages comme on n'en avait pas encore vus jusque là. Plus tard, Marx témoigna toujours de son admiration pour le génie et le cerveau encyclopédique de **Saint-Simon**. Si celui-ci dans ses écrits antérieurs ne parle pas de l'antagonisme entre la bourgeoisie et le prolétariat qui commençait seulement à se développer alors en France, s'il compte parmi les travailleurs la partie de la bourgeoisie prenant part à la production, c'est qu'il subit l'influence de la conception de **Fourier** qui prétendait réconcilier le capital et le travail et qu'il juge d'après la situation économique et politique de la France de son temps. Si Owen vit plus loin et plus large, c'est qu'il vivait dans un autre milieu, en pleine révolution industrielle et dans un pays où l'antagonisme des classes commençait à prendre un caractère aigu. - F. E.

marchandises<sup>67</sup>, pouvait être capable de rêver la bizarrerie du crédit gratuit et de chercher à réaliser le désir sacré des petits bourgeois.

Dans *Economie politique et Politique* (Religion saint-simonienne) nous lisons page 45 :

*« Le crédit a pour but, dans une société où les uns possèdent des instruments d'industrie sans avoir capacité ou volonté de les mettre en œuvre, et où d'autres, qui sont industriels, ne possèdent pas d'instruments de travail, de faire passer le plus facilement possible ces instruments des mains des premiers, qui les possèdent, dans celles des seconds, qui savent les mettre en œuvre. Remarquons, d'après cette définition, que le crédit est une conséquence de la manière dont la propriété est constituée. »*

Et plus loin page 98 - Les banques

*« se considèrent comme destinées à suivre le mouvement que les transactions opérées hors de leur sein leur impriment et non à le donner elles-mêmes; en d'autres termes les banques remplissent près des travailleurs auxquels elles prêtent des capitaux le rôle de capitalistes. »*

Dans la pensée que les banques doivent prendre elles-mêmes la direction et se distinguer

*« par le nombre et l'utilité des établissements commandités et des travaux exécutés par elles » (p. 101)*

se trouve à l'état latent le germe du crédit mobilier. De son côté, Charles Pecqueur, qui est en réalité un Saint-Simonien très radical, veut que les banques - ce que les Saint-Simoniens appellent le « système général des banques » - régissent la production et que « l'institution de crédit... gouverne tout le mouvement de la production nationale. »

*« Essayez de créer une institution nationale de crédit qui commandite la capacité et le mérite non-proprétaires, sans relier forcément les commandités par une intime solidarité dans la production et la consommation, mais, au contraire, en les laissant gouverner eux-mêmes leurs échéances et leurs productions. Vous n'obtiendrez que ce qu'obtiennent jusqu'à présent les banques privées : l'anarchie, la disproportion entre la production et la consommation, la ruine subite des uns et la fortune subite des autres; de telle sorte que votre institution n'ira jamais au-delà de produire une somme de prospérité pour les uns égale à la somme de la ruine supportée par les autres ..... Seulement vous aurez offert, aux salariés que vous commanditez, les moyens de se livrer entre eux à, une concurrence analogue à celle que se livrent les maîtres bourgeois. » (Ch. Pecqueur, Théorie nouvelle d'Economie soc. et pol., Paris 1842, p. 433-434.)*

Nous avons vu que le capital commercial et le capital productif d'intérêts sont les formes les plus anciennes du capital. Dans la conception populaire le capital productif d'intérêts est le capital par excellence, le capital ayant la propriété occulte de se reproduire lui-même et d'engendrer de la plus-value, tandis que le capital commercial n'a. qu'une activité d'intermédiaire, que l'on considère comme un travail quand ce n'est pas comme une opération de fraude. Aussi voit-on dans les pays imparfaitement développés au point de vue industriel, en France notamment, certains économistes faire du capital productif d'intérêts le capital fondamental, dont la rente foncière, par exemple, n'est qu'une autre forme parce qu'elle implique également le prêt. Pareille conception méconnaît évidemment l'enchaînement intime de la production capitaliste et perd entièrement de vue que le sol de même que le capital ne sont prêtés qu'à des capitalistes. Les moyens de production, les machines, les maisons de commerce, etc. peuvent être prêtés absolument comme l'argent ; ils représentent alors une somme déterminée, pour laquelle il faut payer non seulement l'intérêt mais l'usure. Mais ici comme dans le prêt en argent l'essentiel est de savoir s'ils sont prêtés à des producteurs immédiats, ce qui suppose que la production capitaliste n'existe pas, du moins dans la branche à laquelle appartient l'emprunteur, ou s'ils sont prêtés à des capitalistes industriels, ce qui implique le régime capitaliste. Il est évident qu'il est absurde de ranger sous cette forme du prêt la location des maisons destinées simplement à l'habitation.

La classe ouvrière elle aussi est nécessairement victime de ces opérations, de même qu'elle est frustrée par les petits détaillants qui lui vendent ses objets de consommation. Mais il ne s'agit là que d'une exploitation secondaire, prenant place à côté de l'exploitation essentielle qui a lieu dans le procès de production. Ainsi que nous l'avons établi, il n'y a ici entre vendre et prêter qu'une différence de forme sans importance, qui ne peut paraître essentielle qu'à ceux qui ignorent le véritable enchaînement des choses.

L'usure et le commerce exploitent un procédé déterminé de production, qu'ils ne créent pas et auquel ils restent étrangers ; l'usure cherche à conserver ce procédé intact, afin de perpétuer son exploitation. Moins les éléments de production affectent la forme de marchandises dans leur mouvement dans le procès de production, moins il faut faire intervenir l'argent pour les obtenir; moins important est le rôle de la circulation dans le procès de reproduction, plus florissante est l'usure.

Le développement des fortunes mobilières est un indice de ce que l'usure fonctionne par l'argent ; cette dernière agit d'autant plus activement dans un pays que la production s'y traduit davantage par des prestations en nature, des valeurs d'usage.

L'usure est un facteur puissant de la constitution du capitalisme industriel parce qu'elle tend à créer une fortune d'argent en dehors de la fortune commerciale et qu'elle exproprie à son bénéfice les moyens de production en ruinant ceux qui les possèdent.

### **L'intérêt au moyen-âge**

*« Au moyen-âge, la population était essentiellement agricole, et de même que sous le gouvernement féodal, le trafic était sans importance et le profit réduit. Aussi les lois sur l'usure y étaient pleinement justifiées. D'ailleurs, dans un pays agricole, il est rare que quelqu'un soit dans le cas de devoir emprunter, sauf quand il est dans la misère... Henri VIII limite le taux de l'intérêt à 10 %, Jacques I<sup>er</sup> à 8, Charles II à 6 et Anne à 5... Dans ces temps, les prêteurs d'argent jouissaient d'un monopole, sinon légal, du moins effectif, et il était indispensable*

<sup>67</sup> Karl Marx, *Philosophie de la Misère*, Bruxelles et Paris 1847. - Karl Marx, *Critique de l'Economie politique*, p. 101.

de réglementer leurs opérations comme celles de tout monopole... De nos jours, le taux du profit détermine le taux de l'intérêt; alors c'était le contraire. Lorsque le prêteur exigeait du commerçant un intérêt élevé, le commerçant devait prélever un profit élevé sur sa marchandise. C'est ainsi que de grosses sommes d'argent étaient prises dans les poches des acheteurs pour être remises aux prêteurs. » (Gilbart, *History and Princ. of Banking*, p. 164-165.)

« Je me laisse dire que l'on prend actuellement dix florins par an sur chaque marché de Leipzig, ce qui fait 30 pour cent; certains citent le marché de Naumbourg où cela devient 40 pour cent : je ne sais s'il en est ainsi. Fi donc, où diable cela aboutira-t-il ? ... Donc, celui qui à Leipzig possède 100 florins, prend 40 par an; cela s'appelle manger un paysan ou un bourgeois en un an. A-t-il 1000 florins, il prend 400 par an, ce qui s'appelle manger un chevalier ou un riche gentilhomme en un an. En a-t-il 10.000, il prend 4.000 par an, ce qui s'appelle manger un riche comte en un an. En a-t-il 100.000, ce qui doit se présenter souvent chez les grands commerçants, il prend 40.000 par an, ce qui s'appelle manger un grand et riche prince en un an. En a-t-il 1.000.000, il prend 400.000 par an, ce qui s'appelle manger un grand roi en un an. Et pour cela il ne court aucun risque, ni pour son corps, ni pour son bien; il ne travaille pas, reste derrière son poêle et cuit des pommes - c'est comme un brigand qui resterait chez lui sur sa chaise et mangerait tout un monde en dix ans. » (Extrait des « Bücher vom Kaulhandel und Wucher ». (Œuvres de Luther, Wittenberg, 1589, 6<sup>e</sup> partie.)

« Il y a quinze ans, j'ai écrit contre l'usure, alors qu'elle était si profondément enracinée que je n'osais espérer la moindre amélioration. Depuis lors, elle a tellement levé la tête, qu'elle prétend ne plus être un vice, un péché ou une honte, mais se vante d'être une vertu et un honneur, comme si elle était pratiquée par amour pour les gens et pour leur rendre chrétiennement service. A quoi bon prêcher du moment que la honte est l'honneur, et le vice, la vertu. » (An die Pfarherrn wider den Wucher zu predigen, Wittenberg 1540.)

« Des juifs, des prêteurs sur gage, des usuriers et des sangsues furent nos premiers banquiers, nos premiers trafiquants de banque ; leur caractère était presque infâme... A eux s'acoquinèrent alors les orfèvres de Londres. En général... nos premiers banquiers... formaient une bande très mauvaise d'usuriers avides et de sangsues sans cœur. » (J. Hardcastle, *Bank and Bankers*, 2<sup>e</sup> édit., Londres 1843, p. 19-20.)

« L'exemple de Venise (où une banque avait été créée) fut vite imité ; toutes les villes maritimes et toutes les villes en général, qui s'étaient fait un nom par leur indépendance et leur commerce, fondèrent des banques. Le retour irrégulier de leurs navires fit naître inévitablement le crédit, qui prit plus d'extension par la découverte de l'Amérique et le commerce avec cette partie du monde. (C'est un point important.) Les transports par navires rendirent indispensables de fortes avances, ce qui se présentait déjà dans l'antiquité à Athènes et en Grèce. En 1380, Bruges, une des villes hanséatiques, avait une chambre d'assurance ». (M. Augier, op. cit. , p. 202, 203.)

Sir Dudley North, qui fut à la fois un des plus grands négociants anglais et un des théoriciens de l'Économie politique les plus remarquables de son époque, nous montre quelle importance avait encore en Angleterre, dans le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, avant le développement du crédit moderne, les prêts aux propriétaires fonciers et aux riches en général « Il s'en faut de beaucoup qu'un dixième de l'argent prêté à intérêt dans notre pays soit avancé à des hommes d'affaires pour exploiter leurs entreprises; l'argent est prêté avant tout pour des achats de luxe et les dépenses de gens qui tout en étant de grands propriétaires dépensent plus d'argent que leurs terres ne rapportent et préfèrent les hypothéquer que les vendre. » (Discourses upon Trade, Londres 1691, p. 6-7.)

Voici quelle était la situation en Pologne au XVIII<sup>e</sup> siècle :

« A Warschau les opérations de change avaient une grande importance, mais avaient pour base et pour but l'usure pratiquée par les banquiers. Ceux-ci se procuraient de l'argent qu'ils prêtaient aux riches dissipateurs au taux de 8 % et plus, en cherchant et en trouvant à l'étranger du crédit en blanc qu'ils obtenaient en souscrivant des traites, qui ne répondaient nullement à un commerce de marchandises et dont les prêteurs étrangers acceptaient le renouvellement aussi longtemps que les remises auxquelles donnait lieu cette circulation artificielle étaient acquittées régulièrement. Aussi ces étrangers ont été sérieusement atteints par la banqueroute d'un Tapper et d'autres banquiers très estimés à Warschau. ». (J.-G. Büsch, *Theoretisch-praktische Darstellung der Handlung*, etc., 3<sup>e</sup> édition, Hambourg 1808, Tome II, p. 232, 233.)

#### **Avantages pour l'Église de la prohibition de l'intérêt**

« L'Église avait défendu de prélever un intérêt, mais elle n'avait pas défendu de vendre ce que l'on possédait pour se tirer du besoin; elle n'avait même pas interdit de céder au prêteur une propriété pour un temps déterminé, non seulement pour lui remettre une garantie, mais pour lui permettre de jouir de l'usufruit jusqu'au moment où son argent lui serait restitué... L'Église et les communes lui appartenant, de même que les corporations pieuses retirèrent leurs plus grands profits d'opérations de ce genre, surtout à l'époque des croisades. Une partie de la richesse nationale devint ainsi propriété de « mainmorte », d'autant plus que les juifs ne pouvaient, pas pratiquer l'usure de cette manière, la possession de garanties comme celles qu'elle entraînait lie pouvant pas être dissimulée... S'ils n'avaient pas prohibé l'intérêt, l'Église et les cloîtres ne seraient jamais devenus riches ». (Op. cit., p. 55.)

**K. Marx**

**Le Capital**  
***Livre III – Section VI***

***La transformation d'une partie du profit en rente foncière***

## Table des matières

Chapître XXXVII : Introduction .....	3
Chapître XXXVIII : La rente différentielle. Considérations générales.....	12
Chapître XXXIX : La première forme de la rente différentielle (la rente différentielle I).....	15
Chapître XL : La seconde forme de la rente différentielle (la rente différentielle II) .....	25
Chapître XLI : La rente différentielle II. Premier cas : prix de production constant .....	29
Chapître XLII : La rente différentielle II. Deuxième cas : le coût de production décroît .....	32
1. Les avances additionnelles de capital ont la même productivité que l'avance primitive.....	32
2. La productivité des avances additionnelles va en décroissant.....	35
3. La productivité des avances additionnelles va en augmentant.....	36
Chapître XLIII : La rente différentielle II. Troisième cas : le coût de production augmente.....	39
Chapître XLIV : Une rente différentielle sur la terre la plus mauvaise.....	51
Chapître XLV : La rente foncière absolue .....	54
Chapître XLVI : La rente des terrains à bâtir. La rente des mines. Le prix de la terre .....	62
Chapître XLVII : La genèse de la rente foncière capitaliste .....	66
1. Introduction.....	66
2. La rente payée en travail.....	68
3. La rente payée en produits.....	69
4. La rente payée en argent.....	70
5. Le métayage et la propriété parcellaire.....	72

## Chapitre XXXVII : Introduction

L'analyse des formes historiques de la propriété foncière ne rentre pas dans le cadre de cet ouvrage. Nous ne nous occupons ici de ce genre de propriété qu'au point de vue de la partie de la plus-value engendrée par le capital qui tombe en partage au propriétaire foncier. Nous supposons donc que l'agriculture est dominée, comme la manufacture, par la production capitaliste et qu'elle est exploitée par des capitalistes ne différant essentiellement des autres capitalistes que par la nature de l'élément et le genre de travail salarié auxquels ils appliquent leur capital. A nos yeux le fermier produit du blé comme l'industriel fabrique du fil ou des machines. Nous admettons par conséquent que le régime capitaliste est étendu à toutes les sphères de production de la société bourgeoise et que les conditions qui en assurent le fonctionnement, tels que la libre concurrence des capitaux, leur transmissibilité d'une branche à une autre, le nivellement des taux de profit, sont arrivées à leur plein épanouissement.

C'est une forme historique de la propriété foncière, une forme *acquise* sous l'action du capital et de la production capitaliste, qui nous sert de point de départ. Cette forme est le résultat de la transformation soit de la propriété féodale, soit de la petite culture, dans laquelle la production a pour condition la *possession* du sol par le producteur immédiat et qui est avant tout féconde lorsque la terre est la propriété de celui qui la cultive. D'une manière générale la production capitaliste suppose que les travailleurs soient expropriés de leurs moyens de travail ; en agriculture elle a pour condition que la terre n'appartienne pas aux ouvriers agricoles et que ceux-ci soient subordonnés à des capitalistes exploitant en vue d'un profit. Notre étude n'a donc pas à rencontrer cette objection que d'autres formes de la culture du sol ont existé ou existent encore. Cette objection ne s'adresse qu'aux économistes qui considèrent l'exploitation capitaliste de l'agriculture et la forme de la propriété foncière qui y est adéquate, non comme une phase historique, mais comme une phase définitive et éternelle.

Nous devons partir de la forme moderne de la propriété foncière, parce que notre but est de dégager les conditions de production et de circulation qui sont inhérentes à l'application du capital à l'agriculture. Nous considérerons cette application au point de vue de l'agriculture proprement dite, c'est-à-dire de la production des végétaux formant la base essentielle de l'alimentation d'un peuple. C'est donc la production du blé, l'aliment principal des peuples de la société capitaliste moderne, que nous envisageons. (Au lieu de l'agriculture nous pourrions considérer l'exploitation des mines, les lois étant les mêmes pour les deux.)

Un des grands mérites d'A. Smith est d'avoir démontré que la rente foncière du capital appliqué aux différentes productions agricoles, au lin, aux plantes tinctoriales, au bétail, est déterminée par la rente du capital employé à produire l'aliment essentiel. Aucun progrès n'a été fait depuis lui dans cette direction, et ce que nous aurions à dire pour préciser et étendre sa doctrine aurait sa place dans une étude spéciale de la propriété foncière, ce dont il ne peut être question ici. Nous ne parlerons donc pas *ex professo* de la partie de l'agriculture qui ne concerne pas directement la production du froment et nous ne l'invoquerons que de loin en loin à titre d'exemple.

Pour être complet, nous étendrons l'expression sol à l'eau, pour autant que celle-ci, considérée comme une dépendance du sol, soit l'objet d'une appropriation.

La propriété foncière suppose que certaines personnes exercent un monopole sur des parties déterminées de la surface terrestre, avec le privilège d'en disposer au gré de leur volonté à l'exclusion de toutes les autres<sup>1</sup>. Cela étant, tout revient à développer quelle est la valeur économique de ce monopole dans la production capitaliste. L'aspect juridique de la question ne résout rien à cet égard, car les conséquences du droit d'user et d'abuser de certaines parties du globe terrestre dépendent de circonstances économiques et nullement de la volonté de ceux qui en sont investis. Ce droit en lui-même n'a d'autre portée que de reconnaître au propriétaire foncier le pouvoir juridique de disposer de la terre comme tout possesseur de marchandise peut disposer de sa marchandise. Il ne fait son apparition dans le monde antique qu'au moment où se dissout l'organisation de la société et il n'est admis dans la société moderne qu'à la faveur du développement de la production capitaliste. Les Européens l'ont introduit en Asie en quelques endroits seulement.

En étudiant l'accumulation primitive (vol. I, chap. XXVI de la traduction française) nous avons vu que la production capitaliste suppose que le producteur immédiat soit sorti de la situation où il est lié directement au sol en qualité d'esclave, de serf, etc., et que le droit de propriété de la terre soit confisqué à la masse du peuple. A ce point de vue l'appropriation individuelle du sol est une condition historique et une base permanente de la production capitaliste, de même que l'exploitation des masses est l'assise des modes de production antérieurs. Cependant la propriété foncière ne revêt pas au début de la production

---

<sup>1</sup> Rien n'est comique comme la justification de la propriété individuelle du sol par Hegel. L'homme en tant que personnalité doit donner une réalité à sa volonté en en faisant l'âme de la nature extérieure ; il doit par conséquent s'emparer de cette nature et en faire sa propriété privée. Si telle est la destinée de la « personne » humaine, il est nécessaire que chaque homme soit propriétaire foncier, afin d'affirmer sa personnalité. La propriété du sol et du sous-sol - une institution moderne - ne repose pas d'après Hegel sur un rapport social, mais découle d'un rapport de l'homme comme personnalité à la « nature », du droit absolu de l'homme de disposer de toutes choses. (Hegel, *Philosophie des Rechts*, Berlin 1840, p. 79.) Tout d'abord il est évident qu'un individu ne peut pas par sa « volonté » s'imposer comme propriétaire à tout autre individu qui a la volonté de s'emparer de la même terre que lui. Ensuite il est impossible de voir jusqu'à quel point la « personnalité » veut réaliser sa volonté, si pour cette réalisation tout un pays est suffisant ou s'il faut toute une série de pays pour que « la souveraineté de ma volonté puisse se manifester à l'égard de quelque chose ». Ici Hegel nage en pleine absurdité. « La prise de possession est d'une nature à part ; je ne m'approprie pas plus que ce que je touche de mon corps ; mais les choses extérieures sont plus étendues que ce que je puis toucher. A la chose que je m'approprie de la sorte s'en rattache une autre. J'exerce la prise de possession par la main ; mais la portée de celle-ci peut être étendue ». (p. 90). Cependant à cette autre chose en est reliée une troisième, et ainsi devient illimitée la partie de la terre à laquelle je puis incorporer mon âme en tant que volonté. « Lorsque je possède quelque chose, mon esprit considère immédiatement que non seulement la chose que je possède est mienne, mais également celle qui s'y rattache. C'est pour cette raison que le droit positif doit intervenir ici, car la notion ne conduit à aucune autre déduction » (p. 91). Voilà un aveu d'une extraordinaire naïveté au sujet de la « notion », un aveu qui démontre que la notion qui commence par commettre la bévue de considérer comme absolue une conception juridique de la propriété inhérente à la société bourgeoise, ne comprend « rien » aux conditions réelles de cette propriété. Il établit en même temps que le « droit positif » doit évoluer à mesure que se déroulent les différentes phases du développement économique et social.

capitaliste une forme adéquate à cette dernière, et c'est la production capitaliste elle-même, en subordonnant l'agriculture au capital, qui se charge de la lui donner, en assurant la transformation de la propriété féodale, de la propriété du clan et de la petite propriété paysanne combinée avec la communauté de la terre. Un des plus beaux résultats de la production capitaliste est d'avoir fait du travail purement empirique de la terre, transmis mécaniquement de père en fils dans la partie la plus arriérée de la société, une agronomie consciente et scientifique autant qu'elle peut l'être sous un régime basé sur la propriété privée<sup>2</sup>. D'une part, elle a affranchi la propriété foncière de tout rapport de domination et d'esclavage, d'autre part, elle a séparé entièrement le travail de la propriété de la terre, qui n'est plus pour le propriétaire foncier que la source d'un tribut que son monopole lui permet de prélever sur le fermier, le capitaliste agricole. Cette séparation est tellement complète que rien ne s'oppose à ce que le propriétaire d'une terre en Écosse passe toute sa vie à Constantinople. La propriété foncière acquiert ainsi sa forme purement économique, et se dépouille de toutes les enveloppes politiques et sociales et de tous les compléments traditionnels qui sont dénoncés, comme nous le verrons plus tard, par les capitalistes industriels et par les théoriciens qui leur servent de porte-parole comme une superfétation inutile et absurde. La production capitaliste aura eu le grand mérite d'avoir rendu l'agriculture rationnelle et capable d'être exploitée socialement, et d'avoir démontré l'absurdité de la propriété foncière. Comme tous les autres progrès historiques, celui-ci fut payé de la ruine complète des producteurs immédiats.

Avant d'aborder l'étude de notre sujet faisons encore quelques remarques afin d'éviter tout malentendu.

Le point de départ de la production agricole capitaliste est l'existence d'ouvriers salariés travaillant la terre pour le compte d'un capitaliste, le fermier, pour lequel l'agriculture est une branche spéciale de production permettant l'exploitation de son capital. Ce fermier-capitaliste paie à des échéances déterminées, annuellement par exemple, au propriétaire foncier, le propriétaire de la terre qu'il exploite, une somme d'argent fixée contractuellement (comme l'intérêt), afin de pouvoir appliquer son capital à cette production spéciale. Cette somme d'argent constitue la rente foncière, qu'elle soit payée pour une terre arable, un terrain à bâtir, une mine, une pêcherie, une forêt, et elle doit être acquittée pendant toute la durée du contrat par lequel le propriétaire foncier loue son fonds au fermier. La rente foncière est donc la forme sous laquelle se fait la réalisation économique, la mise en valeur de la propriété foncière, et nous avons de nouveau devant nous les trois classes qui se trouvent en opposition dans le cadre de la société moderne 4 les travailleurs salariés, les capitalistes industriels et les propriétaires fonciers.

Du capital peut être incorporé à la terre, soit d'une manière plutôt transitoire, lorsque par exemple on améliore le sol par des amendements chimiques ou des engrais, soit d'une manière plutôt permanente, lorsqu'on l'irrigue, draine, nivelle ou couvre de bâtiments d'exploitation. Ce capital, que j'ai désigné ailleurs<sup>3</sup> sous le nom de terre-capital, appartient à la catégorie du capital fixe ; l'intérêt auquel il donne lieu peut faire partie de la rente que le fermier paie au propriétaire foncier<sup>4</sup>, mais ne constitue pas la rente foncière proprement dite qui est payée pour l'usage du sol, qu'il soit cultivé ou non. Nous aurions à examiner en détail cette partie du revenu du propriétaire foncier si nous nous étions imposé une étude systématique de la propriété foncière. Mais pareille recherche sort du cadre que nous nous sommes tracé et nous pouvons nous borner à en dire quelques mots seulement. Les avances de capital incorporé plutôt temporairement sont faites sans exception par le fermier. Elles améliorent la terre<sup>5</sup> et en augmentent le produit au même titre que la culture, lorsque celle-ci est faite d'une manière rationnelle et n'aboutit pas - danger contre lequel messieurs les propriétaires s'assurent dans leurs contrats - à un épouement brutal comme en Amérique à l'époque de l'esclavage ; elle fait de la terre-matière une terre-capital. De même les capitaux fixes incorporés à la terre d'une manière plutôt permanente sont avancés en grande partie, dans certaines sphères, exclusivement par les fermiers. Or toutes les améliorations apportées à la terre, par le fait qu'elles en sont inséparables, deviennent la propriété du propriétaire foncier à l'expiration du bail. Aussi les propriétaires ont-ils soin, à mesure que la production agricole capitaliste se développe, de raccourcir la durée des baux et de majorer leurs prix de location, à chaque renouvellement de contrat, de l'intérêt des capitaux qui ont été incorporés à la terre, que ceux-ci aient été avancés par eux ou par les fermiers. Il en résulte que la rente s'accroît et que les prix de vente des terres augmentent. Les propriétaires ne vendent donc pas seulement la terre, mais la terre améliorée, la terre avec le capital qui lui a été incorporé et qui ne leur a rien coûté. C'est là un des secrets - abstraction faite du mouvement de la rente foncière proprement dite - de l'enrichissement

<sup>2</sup> Des conservateurs s'occupant de chimie agricole, tels que Johnston, reconnaissent que l'agriculture vraiment rationnelle rencontre partout dans la propriété privée un obstacle insurmontable. Il en est de même de certains professeurs, défenseurs *ex professo* du monopole de la propriété foncière, tels que Charles Comte, qui a écrit un ouvrage en deux volumes dans le but spécial de défendre l'appropriation individuelle : « Un peuple, dit-il, ne peut atteindre le degré de bien-être et de puissance que comporte sa nature, qu'autant que chacune des parties du sol qui le nourrit reçoit la destination la plus conforme à l'intérêt général. Pour donner à ses richesses un grand développement, il faudrait, s'il était possible, qu'une volonté unique et surtout éclairée présidât à la disposition de chacune des parties de son territoire et la rit concourir à la prospérité de toutes les autres. Mais l'existence d'une telle volonté... ne saurait se concilier avec la division du sol en propriétés privées... et avec la faculté garantie à chacun de disposer de ses biens d'une manière à peu près absolue ». Ch. Comte, *Traité de la propriété*. Brux., 1835 p. 83). En signalant l'incompatibilité de la propriété et d'une agronomie rationnelle, Johnston, Comte et d'autres n'ont en vue que la nécessité de cultiver le sol d'un pays comme un tout. Ils ne signalent pas que l'agriculture, qui doit pourvoir aux conditions d'existence de toute la chaîne des générations qui se suivent dans l'humanité, rencontre d'autres obstacles provenant de ce que l'obtention des divers produits de la terre est influencée par les variations des prix du marché et tout l'aspect de la production capitaliste, qui a pour objectif le prélèvement d'un profit immédiat. Un exemple frappant est fourni par la sylviculture, qui n'est organisée en vue de l'intérêt général que là où les forêts ne font pas l'objet d'une appropriation privée, mais font partie du domaine de l'État.

<sup>3</sup> *Misère de la philosophie*, p. 465. J'y fais une distinction entre la terre-matière et la terre-capital. « Rien qu'à appliquer à des terres déjà transformées au moyen de production de secondes mises de capital on augmente la terre-capital sans rien ajouter à la terre-matière, c'est-à-dire à l'étendue de la terre... La terre-capital n'est pas plus éternelle que tout autre capital... La terre-capital est un capital fixe, mais le capital fixe s'use aussi bien que les capitaux circulants ».

<sup>4</sup> Je dis « peut » parce que dans certaines circonstances cet intérêt est déterminé par la loi de la rente foncière et peut disparaître, par exemple, sous l'action de la concurrence de terres nouvelles d'une grande fertilité naturelle.

<sup>5</sup> Voir James Anderson et Carey.

progressif des propriétaires fonciers, de l'augmentation continue de leurs rentes et de l'accroissement de la valeur en argent de leurs terres, sous l'action des progrès du développement économique, dont ils s'annexent les résultats sans y avoir contribué pour la moindre part - *fruges consumere nati*<sup>6</sup>. Mais c'est là aussi un des grands obstacles à l'application d'une agriculture rationnelle, parce qu'il en résulte que le fermier s'abstient de toutes les améliorations et de toutes les avances qui ne lui sont pas remboursées intégralement avant l'expiration de son bail. Cet obstacle était déjà signalé au siècle dernier par James Anderson, le véritable père de la théorie de la rente, à la fois fermier pratique et agronome distingué pour son époque, et il est mis en évidence de nos jours par tous les adversaires de la constitution actuelle de la propriété en Angleterre.

Voici en quels termes A. A. Walton caractérise cette situation dans son *History of the Landed Tenures of Great Britain and Ireland*, London 1865, p. 96, 97 :

*« Tous les efforts des nombreuses institutions agricoles de notre pays ne feront pas progresser effectivement et d'une manière très sensible notre agriculture, aussi longtemps qu'ils auront pour résultat d'accroître la valeur de la propriété foncière et le taux de la rente plus qu'elles n'améliorent la situation des fermiers et des ouvriers agricoles. En général les fermiers savent aussi bien que le propriétaire, son régisseur ou même le président d'une société agricole, qu'un bon drainage, une fumure abondante, un labourage profond, un sarclage soigné sont suivis de résultats merveilleux tant en ce qui concerne l'amélioration de la terre que l'augmentation du rendement. Mais tous ces travaux demandent des avances considérables, et les fermiers savent parfaitement que la plus grande partie des améliorations qu'ils apportent à la terre profitera à la longue au propriétaire qui prélèvera une rente plus élevée ou vendra sa terre plus cher... Ils sont assez malins pour observer ce que ces orateurs (les propriétaires et les régisseurs parlant dans les banquets) oublient toujours soigneusement de dire et pour constater que la part du lion de toutes les améliorations réalisées par les fermiers passe toujours aux propriétaires... Quelle qu'ait été la participation du fermier précédent à l'amélioration de la terre, son successeur verra toujours le propriétaire augmenter la rente en raison de l'accroissement de valeur que ces améliorations auront communiqué au sol ».*

Ces faits sont cependant moins apparents pour la terre cultivée que pour celle que l'on couvre de constructions. En Angleterre la majeure partie des terrains destinés à la bâtisse sont, non pas vendus définitivement, mais loués pour nonante neuf ans au moins si possible, durée après laquelle le terrain avec les bâtiments qui le couvrent fait retour au propriétaire.

*« Ils (les fermiers) sont obligés, lorsque leur bail expire, de laisser la maison en bon état d'entretien, bien qu'ils aient payé jusque-là une rente exagérée. A peine le bail est-il arrivé à son terme, qu'un agent ou un inspecteur du propriétaire vient visiter la maison, exiger qu'elle soit mise en bon état et en prendre possession pour l'annexer à la propriété de son maître. Les choses prennent un tel développement que si le système fonctionne pendant un temps assez long, toutes les maisons du royaume appartiendront comme les terres aux propriétaires fonciers. Tout le Westend de Londres, au nord et au sud de Temple Bar, appartient presque exclusivement à une demi-douzaine de grands propriétaires, est loué, au prix de rentes foncières énormes et les contrats de location qui sont encore en cours ne tarderont pas à expirer l'un après l'autre. Il en est plus ou moins de même de toutes les autres villes du royaume. Mais là ne s'arrête pas l'avidité du système de l'exclusivisme et du monopole. Presque toutes les installations de nos docks ont été accaparées d'après la même méthode par le grand léviathan de la terre. » (op. cit., p. 93.)*

Le recensement de 1861 accuse pour l'Angleterre et le Pays de Galles, sur une population totale de 20.066.221 habitants, 36.032 propriétaires de maisons ; il est évident que si l'on mettait d'un côté les grands propriétaires et de l'autre les petits, les rapports du nombre de propriétaires au nombre de maisons et à la population seraient tout différents de ce que ces chiffres indiquent au premier abord.

Cet exemple de la propriété immobilière est important :

1. Il établit nettement la différence qui existe entre la rente foncière proprement dite et l'intérêt du capital fixe incorporé au sol, lequel peut devenir un supplément de la rente foncière. L'intérêt des constructions, de même que l'intérêt du capital que le fermier incorpore à la terre, revient pendant la durée du bail au capitaliste industriel, soit le spéculateur en immeubles, soit le fermier : il est complètement indépendant de la rente foncière, qui doit être payée annuellement, à une époque déterminée, pour l'usage de la terre.
2. Il montre comment le capital incorporé au sol finit par devenir la propriété du propriétaire foncier et comment l'intérêt de ce capital vient au bout d'un certain temps augmenter la rente.

Quelques écrivains, les uns comme défenseurs de la propriété foncière contre les attaques des économistes bourgeois, les autres, tels que Carey, dans le but de substituer aux antagonismes de la production capitaliste un système d'« harmonies », ont essayé d'identifier la rente, l'expression économique de la propriété foncière, avec l'intérêt ; par là se serait apaisée l'opposition entre les propriétaires fonciers et les capitalistes. Le procédé inverse fut suivi au début de la production capitaliste. A cette époque la propriété foncière représentait encore, dans la conception populaire, la forme primitive de la propriété privée, tandis que l'intérêt du capital était méprisé et considéré comme un produit de l'usure. C'est alors que Dudley North, Locke et d'autres intervinrent et assimilèrent l'intérêt du capital à la rente foncière, en même temps que Turgot se basait sur l'existence de cette dernière pour justifier l'intérêt. Les écrivains modernes oublient, - sans compter que la rente foncière peut exister et existe pure, sans addition de l'intérêt du capital incorporé à la terre - que le propriétaire foncier qui profite de ce capital, non seulement prélève l'intérêt d'une avance qui ne lui a rien coûté, mais devient gratuitement propriétaire de ce capital lui-même.

<sup>6</sup> Nés pour consommer les fruits de la terre. Horace : *Épîtres*, 1.1, *épîtres* 2, 27. (NdT)

La propriété foncière se justifie, comme toutes les autres formes de propriété inhérentes à un système déterminé de production, par ce fait que le système de production lui-même, avec les rapports d'échange qu'il engendre, a une nécessité historique et transitoire. Signalons cependant - nous l'établirons plus loin - que la propriété foncière se distingue de toutes les autres en ce que, même au point de vue de la production capitaliste, elle devient superflue et nuisible dès qu'elle atteint un certain degré de développement.

A un autre point de vue, la rente foncière peut être confondue avec l'intérêt et être dépouillée de son caractère spécifique. Elle se présente sous forme d'une somme déterminée d'argent, que le propriétaire foncier reçoit annuellement comme fermage d'un lopin de terre. Or tout revenu touché en argent peut être capitalisé et considéré comme l'intérêt d'un capital fictif. Le taux de l'intérêt étant de 5 %, par exemple, une rente de 200 £ peut être considérée comme l'intérêt d'un capital de 4000 £. C'est la rente ainsi capitalisée qui fixe le prix d'achat ou la valeur de la terre, laquelle valeur constitue, au premier abord, une catégorie aussi irrationnelle que le prix du travail, puisque la terre n'est pas un produit du travail et n'a par conséquent pas de valeur. Cependant cette forme irrationnelle abrite un réel rapport de production. Lorsqu'un capitaliste achète pour 4000 £ une terre donnant une rente annuelle de 200 £, il encaisse un intérêt annuel de 5 % sur 4000 £, absolument comme s'il avait acheté des valeurs ou prêté son capital. Il met donc en valeur un capital de 4000 £ au faux de 5 % et il lui suffira d'en toucher le revenu pendant 20 ans pour récupérer le prix de sa terre. C'est pour cette raison qu'en Angleterre le prix d'acquisition des terres est exprimé en tant ou tant d'*years' purchase*, ce qui n'est qu'une autre expression de la capitalisation de la rente. En calculant de la sorte on envisage le prix d'achat, non de la terre, mais de la rente, d'après le taux ordinaire de l'intérêt, c'est-à-dire qu'on se donne d'avance la rente.

Il résulte de là, la rente étant donnée d'avance comme une quantité constante, que le prix des terres peut varier en raison inverse du taux de l'intérêt. Si, par exemple, le taux de l'intérêt tombe de 5 à 4 %, une rente annuelle de 200 £ correspond à un capital de 5000 £ au lieu de 4000 £ et le prix d'une même terre passe, dans ce cas, de 4000 à 5000 £, c'est-à-dire de 20 à 25 *years' purchase*. Pareille variation du prix de la terre est donc déterminée par le taux de l'intérêt, indépendamment du mouvement de la rente foncière. Il en résulte que si l'on fait abstraction de ce mouvement ainsi que de la variation des prix des produits du sol, dont la rente est une partie, le prix de la terre a une tendance à hausser, étant donné :

1. qu'à mesure que la société progresse, le taux du profit et avec lui le taux de l'intérêt, pour autant que celui-ci se règle d'après celui-là, ont une tendance à baisser ;
2. que même indépendamment du mouvement du taux du profit, le taux de l'intérêt diminue par suite de l'accroissement de la masse de capital empruntable.

La confusion de la rente foncière avec l'intérêt, dont elle revêt la forme aux yeux de ceux qui achètent des terres, repose sur une ignorance absolue de la nature de la rente et conduit aux conclusions les plus singulières. Dans les pays anciens la propriété foncière est considérée comme une forme distinguée de la propriété, et un achat de terres est envisagé comme un placement de tout repos. Il en résulte que l'intérêt dont on prend le taux comme base quand il s'agit d'acheter des rentes foncières, est généralement moins élevé que celui que l'on compte pour d'autres placements à long terme, et que l'acheteur d'une terre établit son prix d'achat en partant, par exemple, d'un intérêt de 4 % alors qu'un autre placement lui aurait donné 5 %, ce qui revient à dire qu'il paie plus cher une rente foncière qu'un autre revenu. Dans son archi-mauvaise brochure sur « La Propriété », M. Thiers part de cette considération pour conclure que la rente est réduite, alors qu'il en résulte simplement que son prix d'achat est élevé.

Certains apologistes de la propriété foncière cherchent à justifier celle-ci en invoquant que la capitalisation de la rente fixe le prix ou la valeur de la terre, qui fait ainsi l'objet de transactions comme toute autre marchandise et dont l'équivalent a par conséquent été payé par ceux qui la possèdent. Si pareil raisonnement justifie l'appropriation de la terre il doit justifier également l'esclavage, car le produit du travail des esclaves, d'après cette manière de voir, n'est que l'intérêt du capital que leur maître a engagé en les achetant. Justifier la rente foncière par les transactions auxquelles elle donne lieu, c'est dire qu'elle est légitime parce qu'elle existe.

Autant il est important au point de vue de l'analyse scientifique de la rente - la forme économique spécifique de la propriété foncière dans la production capitaliste - de la considérer pure et dégagée de toutes les additions qui la faussent et la défigurent, autant il est important pour la compréhension des conséquences pratiques de la propriété foncière de connaître les éléments qui viennent en obscurcir la théorie.

La pratique fait considérer comme rente foncière tout ce que les fermiers paient sous forme de fermages aux propriétaires fonciers pour être autorisés à cultiver la terre.

Quelles que soient la nature et la source de ce tribut, il a ceci de commun avec la rente foncière proprement dite :

1. qu'il est prélevé parce que le propriétaire-foncier dispose du monopole d'une partie de la surface de la terre;
2. qu'il fixe le prix de la terre, qui n'est que le revenu capitalisé du prix de location de cette dernière.

Nous avons vu que l'intérêt du capital incorporé à la terre vient s'ajouter à la rente ; cette partie additionnelle, étrangère à la rente proprement dite, devient de plus en plus importante à mesure que le développement économique du pays fait des progrès. Indépendamment de cet intérêt, le fermage peut comprendre une autre partie, prélevée, soit sur le profit moyen, soit sur le salaire normal, soit sur les deux à la fois, et qui, dans certains cas, notamment lorsque la terre est sans valeur, représente la totalité de la rente. Cette partie provenant du profit ou des salaires prend la forme de la rente foncière parce qu'au lieu d'être remise, ainsi que normalement il devrait en être, au capitaliste industriel ou à l'ouvrier salarié, elle est payée comme fermage au propriétaire foncier. Au point de vue économique, elle ne fait même pas partie de la rente foncière ; pratiquement elle contribue au revenu du propriétaire, à la mise en valeur de son monopole au même titre que la rente proprement dite et elle intervient comme cette dernière, dans la fixation du prix de la terre.

Nous faisons abstraction en ce moment des circonstances où la rente foncière, qui caractérise un mode d'appropriation du sol inhérent à la production capitaliste, existe sans que la production capitaliste soit appliquée et sans que le fermier soit un

capitaliste industriel ou que son système de culture soit capitaliste. C'est ce qui se présente, par exemple, en Irlande. Le fermier y est en général un petit paysan, payant au propriétaire un fermage qui souvent absorbe, non seulement une partie de son profit, c'est-à-dire de son surtravail, auquel il aurait droit comme possesseur de ses instruments de travail, mais une partie du salaire normal que, dans d'autres conditions, il obtiendrait pour la même quantité de travail. Le propriétaire, qui ne fait rien pour l'amélioration du sol, exproprie en outre le fermier du petit capital qu'il a pu incorporer et la terre à force de travail personnel, agissant ainsi comme l'usurier, mais avec cette différence que celui-ci risque son capital. Cette spoliation ininterrompue alimente sans discontinuer les procès auxquels donne lieu la législation rurale irlandaise, qui consacre que le propriétaire qui donne congé ait fermier doit indemniser celui-ci des améliorations qu'il a apportées à la terre ; elle a donné lieu également à cette réponse cynique de Palmerston : « La Chambre des Communes est une chambre de propriétaires fonciers ».

De même nous ne tenons pas compte des circonstances exceptionnelles qui, même dans des pays de production capitaliste, permettent aux propriétaires d'extorquer des fermages absolument en disproportion avec le rapport de la terre. C'est ce qui se présente, par exemple, en Angleterre dans les districts industriels, pour de petits coins de terre donnés en location à des ouvriers, qui y font du jardinage ou de l'agriculture en dilettantes pendant leurs heures perdues (*Reports of Inspectors of Factories*).

Nous entendons nous occuper de la rente agraire dans des pays de production capitaliste développée. L'agriculture anglaise, par exemple, compte nombre de petits capitalistes que leur éducation, leur instruction, la tradition, la concurrence et d'autres circonstances ont décidé à se faire fermiers et obligé à appliquer leur capital à la culture de la terre. Ils se trouvent dans la nécessité de se contenter d'un profit plus petit que le profit moyen et d'en abandonner une partie au propriétaire foncier ; à cette condition seulement, il leur est permis d'engager leur capital dans l'agriculture. Partout les propriétaires fonciers ont une grande influence sur la législation - cette influence est décisive en Angleterre, - et ils en profitent pour perfectionner leur système d'exploitation. Nous en trouvons un exemple dans les lois de 1815 sur les céréales, créant un impôt sur le pain, votées, on en convint, pour assurer aux propriétaires oisifs les rentes exagérées imposées, pendant la guerre contre les Jacobins. Abstraction faite de quelques années exceptionnellement fertiles, ces lois maintinrent, il est vrai, les prix des céréales au-dessus du niveau auquel ils seraient tombés si l'entrée avait été libre ; mais elles n'eurent pas pour conséquence de les élever d'une manière continue à la hauteur que les propriétaires siégeant au Parlement avaient décrétée comme une espèce de prix normal, comme une barrière légale contre l'importation. Ce fut cependant sous l'impression que ces prix normaux seraient atteints que les baux furent conclus. Lorsque la réalité eut chassé l'illusion, on fit une nouvelle loi pour fixer de nouveaux prix normaux, qui de même que les premiers ne furent que l'expression de la fantaisie avide et impuissante des propriétaires fonciers. Aussi, de 1815 jusqu'après 1830, *l'agricultural distress* fut le thème de tous les jours. Les fermiers ne cessèrent d'être spoliés, si bien que la ruine et l'expropriation firent disparaître toute une génération, qui fut remplacée par une nouvelle classe de capitalistes<sup>7</sup>.

Un fait beaucoup plus général et plus important est l'abaissement du salaire de l'ouvrier agricole proprement dit au-dessous du niveau normal moyen, fait qui a pour conséquence qu'une partie du salaire est enlevée à l'ouvrier, devient une fraction de l'argent du fermage et est empochée, sous le couvert de la rente, par le propriétaire foncier. C'est ce qui se présente en général en Angleterre et en Écosse, à part quelques comtés dont la situation est exceptionnelle. Les travaux des commissions d'enquête parlementaires qui furent instituées en Angleterre avant le vote des lois sur les céréales, constituent les recherches les plus précieuses (presqu'inexplorées) que nous ayons jusqu'à présent sur l'histoire des salaires au XIX<sup>e</sup> siècle ; ils sont en même temps un monument de honte que l'aristocratie et la bourgeoisie anglaises se sont élevés à elles-mêmes. Ils démontrent à l'évidence que les rentes élevées et l'augmentation correspondante du prix de la terre qui caractérisèrent la période de la guerre contre les Jacobins, eurent en partie leur source dans la réduction des salaires et leur abaissement au-dessous du minimum physique, par conséquent, dans la spoliation des ouvriers par les propriétaires fonciers. Différentes circonstances, entre autres la dépréciation de l'argent, l'application de la loi des pauvres dans les districts agricoles, facilitèrent l'obtention de ce résultat, qui fut atteint pendant que les revenus des fermiers ne cessaient de monter et que les propriétaires s'enrichissaient fabuleusement. Les fermiers autant que les propriétaires en arrivèrent à invoquer comme argument en faveur des lois sur les céréales qu'il était matériellement impossible de réduire davantage les salaires des ouvriers agricoles.

Cette situation ne s'est pas essentiellement modifiée. En Angleterre et dans tous les pays de l'Europe une partie du salaire normal continue à passer à la rente. Lorsque le comte Shaftesbury, alors Lord Ashley, un aristocrate philanthrope, fut si extraordinairement ému par la situation des ouvriers des fabriques et se fit leur champion au Parlement dans l'agitation des dix heures, les défenseurs des industriels se vengèrent en publiant la statistique des salaires des ouvriers agricoles dans les villages appartenant au comte (vol. I chap. XXVII, 5, p. 296). Ils démontrèrent ainsi qu'une partie des rentes de ce philanthrope était le produit des vols de salaires que ses fermiers opéraient pour son compte dans les poches des ouvriers, et ils fournirent en même temps des données qui purent être mises en parallèle avec les pires révélations des commissions de 1814 et 1815. Chaque fois que les circonstances déterminent un relèvement momentané des salaires des journaliers agricoles, retentissent les plaintes des fermiers, criant qu'une hausse des salaires au-dessus de leur niveau normal, comme dans les autres industries, est impossible et doit entraîner leur ruine si elle n'est pas accompagnée d'un abaissement de la rente. Ce fait est l'aveu que la rente que les fermiers paient aux propriétaires est constituée en partie par une réduction des salaires. De 1849 à 1859, le salaire des ouvriers agricoles haussa en Angleterre par suite d'une série de circonstances dont les principales furent l'émigration des Irlandais, qui supprima l'offre de travailleurs agricoles qui avait son siège en Irlande, une absorption extraordinaire d'ouvriers ruraux par l'industrie, la demande de soldats pour la guerre et des émigrations en masses vers l'Australie et la Californie. En même temps il y eut une baisse de plus de 16 % du prix des céréales (sauf

---

<sup>7</sup> Voir les *Anti-Corn-Law Prize Essays*. Les lois sur les céréales eurent pour effet de maintenir artificiellement les prix à un niveau élevé. Cette situation fut favorable aux fermiers qui produisaient dans les conditions les plus avantageuses et qui profitèrent de la situation invariable que les lois avaient établie pour la grande masse des fermiers, qui à tort ou à raison comptaient sur ce prix moyen exceptionnel.

pendant les années 1851-56, pendant lesquelles les récoltes furent mauvaises). Aussi les fermiers demandèrent à cor et à cri l'abaissement de la rente. Ils y réussirent dans quelques cas, mais en général leur demande fut repoussée. Ils cherchèrent le salut dans la diminution des frais de production, notamment en introduisant des locomobiles et des machines, ce qui supprima en partie l'emploi des chevaux et rendit disponible une partie des journaliers agricoles, créant une surpopulation artificielle, qui ne tarda pas à provoquer une nouvelle baisse des salaires. Celle-ci se produisit malgré la diminution relative de la population agricole pendant ces dix années et malgré sa diminution absolue dans quelques districts purement agricoles<sup>8</sup>. Ces faits sont confirmés par le discours qui fut prononcé le 12 octobre 1865 au Congrès des sciences sociales par M. Fawcett, alors professeur d'Economie politique à Cambridge, mort en 1884 comme ministre des postes. « Les journaliers agricoles commencèrent à émigrer et les fermiers se mirent à se plaindre et à dire qu'ils ne seraient plus à même de payer des rentes aussi élevées que précédemment, l'émigration ayant pour effet de rendre le travail plus cher ». Dans cette phrase la hausse de la rente est nettement identifiée avec l'abaissement des salaires, et comme la circonstance qui augmente la rente augmente par le fait même le prix de la terre, on peut dire que le renchérissement de la propriété foncière marche de pair avec la dépréciation des salaires et réciproquement.

Les mêmes faits sont constatés en France.

*« Les fermages augmentent lorsque croissent les prix du pain, du vin, de la viande, des légumes et des fruits, pendant que le coût du travail reste invariable. Lorsque nos vieillards consultent les comptes de leurs parents, ce qui nous ramène d'environ cent ans en arrière, ils constatent qu'à cette époque le prix de la journée de travail dans la France agricole était exactement le même qu'aujourd'hui. Depuis lors, le prix de la viande a triplé... Qui est la victime de cette révolution ? Est-ce le riche, qui possède la ferme, est-ce le pauvre, qui la cultive ?... La hausse des fermages est un indice d'une calamité publique. » (Rubichon, Du Mécanisme de la Société en France et en Angleterre. 2<sup>e</sup> édit., Paris 1837, p. 101.)*

Voici des exemples de l'influence sur la rente d'une diminution du profit moyen d'une part et du salaire moyen d'autre part :

Morton, ingénieur agricole, que nous avons cité plus haut, rapporte que l'on a constaté dans quantité d'endroits que la rente est moins élevée pour les grandes fermes que pour les petites, étant donné que

*« la concurrence est généralement plus grande pour ces dernières que pour les premières et que les petits fermiers, qui sont rarement en état de s'occuper autrement que dans l'agriculture, sont obligés, afin de se créer une situation passable, d'accepter de payer une rente qu'eux-mêmes savent être trop élevée. » (John. C. Morton, The Resources of Estates, Londres 1858, p. 116.)*

A son avis, cette différence s'effacera cependant à la longue en Angleterre, du moins jusqu'à un certain point, sous l'action de l'émigration des petits fermiers. Il cite un exemple démontrant qu'une réduction du salaire du fermier et à plus forte raison une réduction du salaire des gens qu'il occupe fournissent une partie de la rente. Il s'agit des fermes de moins de 70 à 80 acres (30 à 34 hectares) qui sont insuffisantes pour une charrue à double attelage.

*« Si le fermier ne travaille pas de ses mains aussi activement que n'importe quel ouvrier, sa ferme ne peut pas lui assurer l'existence. S'il abandonne l'exécution du travail à ses gens et se borne à les surveiller, il est plus que probable qu'il ne tardera pas à constater qu'il n'est pas en état de payer la rente. » (op. cit., p. II 8.)*

Morton en conclut qu'à moins que les fermiers de la région ne soient très pauvres, les fermes ne devraient pas être de moins de 70 acres, afin que le fermier puisse tenir de deux à trois chevaux.

Un homme d'une science extraordinaire est M. Léonce de Lavergne, membre de l'Institut et de la Société Centrale d'Agriculture. Dans son *Économie rurale de l'Angleterre* (que je cite d'après la traduction anglaise, Londres 1855) il fait la comparaison suivante des avantages que rapporte annuellement le bétail en France et en Angleterre (il tient compte de ce qu'en France les bestiaux sont aussi des animaux de trait, ce qui n'est pas le cas en Angleterre) (p. 42) :

France		Angleterre	
Lait	4 millions de £	Lait	16 millions de £
Viande	16 millions de £	Viande	20 millions de £
Travail	8 millions de £	Travail	
	28 millions de £		36 millions de £

La différence qu'il signale provient de ce qu'il a estimé le lait à un prix deux fois plus élevé en Angleterre qu'en France, alors qu'il a admis le même prix pour la viande dans les deux pays (p. 35). Le montant de la production du lait en Angleterre doit donc être réduit de 8 millions, et alors le produit total devient le même pour les deux pays. M. Lavergne est réellement très fort; il introduit simultanément dans ses calculs les quantités de produits et les différences de leurs prix; le fait que l'Angleterre produit certains articles plus cher que la France, ce qui signifie simplement que ses fermiers et ses propriétaires prélèvent des profits plus élevés, apparaît ainsi comme un avantage à l'actif de l'agriculture anglaise. L'économiste français montre en outre (p. 48) que non seulement il connaît les résultats économiques de l'agriculture anglaise, mais qu'il ajoute foi aux préjugés, tant des fermiers que des propriétaires.

*« Un grand inconvénient se rattache ordinairement à la culture des céréales... celles-ci épuisent le sol sur lequel elles poussent. »*

Non seulement M. Lavergne croit qu'il n'en est pas de même des autres plantes, mais il admet que les fourrages verts et les racines enrichissent le sol.

<sup>8</sup> John C. Morton, *The Forces uses in Agriculture*, conférence faite en 1860 à la *Society of Arts* de Londres et basée sur des documents authentiques recueillis chez 400 fermiers environ dans 12 comtés écossais et 33 comtés anglais.

*« Les plantes à fourrages tirent de l'atmosphère les éléments principaux de leur croissance et restituent au sol plus qu'elles ne lui enlèvent; elles contribuent doublement, tant par leur action directe que par leur transformation en engrais animal, à réparer le dommage causé par les céréales et d'autres récoltes épuisantes. Il est donc de principe de faire alterner les cultures, ce qui constitue la rotation de Norfolk. » (p. 50-51.)*

Rien d'étonnant à ce que M. Lavergne, qui croit ces contes qui sont répandus en Angleterre parmi les cultivateurs naïfs, admet également que la suppression des droits d'entrée sur les céréales a eu pour effet de faire sortir le salaire des journaliers anglais de la situation anormale qui le caractérisait. Que l'on s'en rapporte, en ce qui concerne ce point, à ce que nous avons dit précédemment dans notre premier volume (chap. XXV, 5). Mais écoutons le discours de M. John Bright à Birmingham, le 14 décembre 1865. Ayant parlé des cinq millions de familles qui ne sont pas représentées au Parlement, il continue .

*« Parmi elles il y en a un million ou plus d'un million qui sont portées sur la liste des pauvres et un autre million, côtoyant le paupérisme, qui ne sont pas dans une situation plus favorable, ni plus rassurante. Jetez les yeux sur les couches inférieures et ignorantes de cette partie de la société. Considérez leur situation de réprouvés, leur misère, leurs souffrances, leur désespérance. Même aux États-Unis, même dans les États du sud pendant le règne de l'esclavage, le dernier des nègres pouvait espérer qu'un jour s'ouvrirait devant lui une ère de bonheur. Pour la masse qui constitue les couches les plus inférieures de notre pays - je suis ici pour le dire - n'existe ni l'espoir, ni même la vision d'une amélioration. Avez-vous lu dans les journaux de ces derniers jours l'histoire de John Cross, un journalier agricole du Dorsetshire ? Il travaillait six jours par semaine et le fermier qui vingt-quatre ans durant l'avait occupé à raison de huit shillings par semaine lui avait délivré le meilleur certificat. Avec ce salaire John Cross devait faire vivre une famille de sept enfants. Pour chauffer sa femme malade et l'enfant qu'elle allaitait, il prit - d'après la loi, je crois, il vola - un fagot de bois de la valeur de 6 d. et pour ce délit il fut condamné à 14 ou 20 jours de prison. J'ose dire que des milliers de situations comme celle de John Cross existent dans le pays, principalement dans le Sud, et que les investigations les plus habiles n'ont pas permis de découvrir comment ces malheureux parviennent à vivre. Jetez maintenant les yeux sur tout le pays et considérez les cinq millions de familles dont je parlais tantôt. La vérité ne vous oblige-t-elle pas à dire que la masse de la nation qui est exclue du droit de suffrage, peine et peine toujours sans connaître le repos ? Comparez-la à la classe dirigeante - si j'établis cette comparaison on m'accusera de communisme -, comparez la grande nation qui s'étendue au travail et qui n'a pas le droit de vote à la partie qu'on peut considérer comme constituant la classe dirigeante. Voyez leur opulence, leur étalage de richesse, leur luxe. Voyez leur fatigue - car les dirigeants aussi sont fatigués, mais fatigués d'ennui - et voyez les courir d'un endroit à un autre, comme s'il ne s'agissait que de découvrir de nouvelles jouissances. » (Morning Star du 15 décembre 1865.)*

Plus loin nous montrerons comment le surtravail et par conséquent tout le surproduit est confondu avec la rente foncière, qui, du moins dans la production capitaliste et tant au point de vue qualitatif qu'au point de vue quantitatif, est une fraction du surproduit. La base naturelle du surtravail en général, la condition naturelle qui est indispensable pour qu'il puisse exister, est que la nature fournisse - sous forme de produits animaux ou végétaux de la terre, sous forme de produits de la pêche, etc. - les moyens d'existence indispensables pendant un temps de travail plus court que la journée de travail. Cette productivité naturelle du travail agricole, résultant de la cueillette, de la chasse, de la pêche, de l'élevage du bétail, est la base du surtravail, tout travail ayant pour but à l'origine l'appropriation et la production de la nourriture.

La confusion entre le surproduit et la rente foncière est exprimée d'une autre manière par M. Dove. A l'origine le travail agricole et le travail industriel ne sont pas séparés et le second se rattache au premier. Le surtravail et le surproduit de la tribu agricole, de la commune domestique ou de la famille comprennent à la fois du travail agricole et du travail industriel, l'un n'allant pas sans l'autre. La chasse, la pêche, la culture sont impossibles sans des instruments qui y sont appropriés; le filage, le tissage sont à l'origine des travaux qui accompagnent secondairement les travaux agricoles.

Nous avons établi précédemment que de même que le travail de chaque ouvrier se décompose en travail nécessaire et surtravail, de même le travail total de la classe ouvrière peut être envisagé comme si une partie des ouvriers produisait l'ensemble des moyens d'existence (y compris les moyens de production de ceux-ci) de toute la classe ouvrière, c'est-à-dire fournissait le travail nécessaire pour toute la société, pendant que l'autre partie fournirait le surtravail, le travail nécessaire se composant non seulement du travail agricole, mais du travail qui engendre tous les autres produits entrant dans la consommation moyenne des ouvriers. Socialement, on peut donc envisager les choses comme si une division du travail chargeait les uns exclusivement du travail nécessaire et les autres du surtravail. Il en est de même de la division du travail entre les ouvriers agricoles et les ouvriers industriels, le caractère purement industriel du travail des uns ayant pour conséquence le caractère purement agricole du travail des autres. Le travail purement agricole est un produit (même un produit moderne et nullement réalisé dans toute la société) du développement social ; il correspond à un stade nettement déterminé de la production. De même qu'une partie du travail agricole produit des articles de luxe et des matières premières pour l'industrie qui ne sont d'aucune manière destinés à l'alimentation de la masse, de même une partie du travail industriel donne des produits qui constituent des objets de consommation indispensables tant pour les ouvriers agricoles que pour les ouvriers industriels. Ce serait commettre une erreur que de considérer, au point de vue social, ce travail industriel comme du surtravail. Il est en partie du travail nécessaire autant que la partie nécessaire du travail agricole ; il représente, sous une forme autonome, le travail industriel qui précédemment se rattachait naturellement au travail agricole et qui maintenant est le complément nécessaire du travail agricole pur. (Au point de vue purement matériel cinq cents tisserands conduisant des métiers mécaniques produisent bien plus de tissus constituant des surproduits qu'ils ne fabriquent d'étoffes nécessaires pour leur habillement).

En étudiant les formes sous lesquelles apparaît la rente, c'est-à-dire le fermage que paie au propriétaire celui qui utilise le sol dans un but de production ou de consommation, il convient de ne pas perdre de vue que des combinaisons très accidentelles peuvent déterminer les prix des objets qui n'ont pas de valeur en eux-mêmes, soit parce qu'ils ne sont pas le produit du travail (C'est le cas de la terre), soit parce que le travail ne peut plus les reproduire (les antiquités, les œuvres d'art de maîtres réputés, etc.). Pour qu'un objet soit susceptible d'être vendu, il suffit qu'il puisse être monopolisé et aliéné.

Trois erreurs sont avant tout à éviter dans l'analyse de la rente foncière :

1° La confusion des formes différentes que revêt la rente suivant les stades de l'évolution de la production sociale.

Les différentes formes spécifiques de la rente ont ce caractère commun que le prélèvement de cette dernière est la forme économique sous laquelle la propriété foncière est réalisée et qu'inversement la rente a pour condition la propriété foncière, c'est-à-dire l'appropriation par des individus déterminés de parties déterminées du globe terrestre. Peu importe la manière dont se fait cette appropriation, qu'elle soit réalisée au profit de la personne qui représente la communauté, comme en Asie ou en Égypte, qu'elle soit un corollaire du droit de propriété de certains individus sur la personne des producteurs immédiats, comme dans l'esclavage ou le servage, qu'elle résulte d'un simple droit de propriété de non producteurs sur la nature ou le sol, enfin qu'elle soit la conséquence de ce que dans la production isolée et socialement peu développée, comme dans la colonisation et la petite propriété paysanne, celui qui cultive lui-même une partie de terre s'en approprie directement le produit.

Les différences entre ces diverses formes de la rente peuvent être perdues de vue en présence du caractère qui leur est commun, c'est-à-dire ce fait que la rente, quelle que soit sa forme, est la réalisation économique de la propriété foncière, la fiction juridique qui permet à des individus déterminés de posséder exclusivement des parties *déterminées* du globe terrestre.

2° Toute rente foncière représentée de la plus-value, est le produit d'un surtravail; même sous sa forme simple de rente naturelle, elle est un surproduit. De là cette erreur que pour expliquer la rente dans la production capitaliste, où elle vient en surplus du profit, qui est lui-même de la plus-value (du surtravail), il suffit d'élucider les conditions générales d'existence de la plus-value et du profit. Ces conditions sont : au point de vue subjectif, que les producteurs immédiats fournissent du surtravail, c'est-à-dire travaillent pendant un temps plus long que celui qui est nécessaire pour la reproduction de leur force de travail ; au point de vue objectif, qu'ils puissent fournir du surtravail, c'est-à-dire que les conditions naturelles soient telles qu'une partie de leur temps de travail suffise à leur conservation et leur reproduction comme producteurs, par conséquent que la production de leurs moyens d'existence indispensables ne consume pas toute leur force de travail. La fertilité de la nature, d'une part, le développement de la productivité sociale du travail, d'autre part, constituent par conséquent la limite, le point de départ, la base. La première condition de l'existence des producteurs et de toute production en général étant l'obtention des aliments nécessaires, il faut que le travail consacré à la production des aliments - le travail agricole dans le sens économique le plus étendu - soit assez productif pour qu'il ne soit pas entièrement absorbé par la production des moyens d'existence nécessaires pour les producteurs immédiats, c'est-à-dire que du surtravail et du surproduit agricoles soient disponibles. Bien qu'ils ne soient exécutés que par une partie de la société, le travail agricole nécessaire et le surtravail agricole doivent être suffisants pour la production des moyens d'existence nécessaires pour toute la société, par conséquent pour que la grande division du travail soit possible à la fois entre les ouvriers agricoles et les ouvriers industriels et entre les agriculteurs qui produisent des aliments et les agriculteurs qui produisent des matières premières. Si le travail des producteurs d'aliments se divise, en ce qui les concerne directement, en travail nécessaire et surtravail, il ne représente au point de vue social que le travail nécessaire indispensable pour la production des moyens d'existence. Il en est ainsi de toute division du travail, suivant qu'on la considère au point de vue de la société tout entière ou du travail dans un atelier; dans le premier cas, il s'agit du travail nécessaire pour la production d'un article spécial, devant donner satisfaction à un besoin spécial de la société. Si cette division est bien proportionnée, les produits des différentes sphères se vendent à leurs valeurs - à leurs coûts de production dans une situation plus développée - ou à des prix dérivés de ces valeurs ou de ces coûts d'après des lois générales déterminées. La loi de la valeur a, en effet, ce caractère qu'elle fait sentir son effet, non sur les marchandises isolées, mais sur l'ensemble des produits de chaque sphère de production rendue autonome par la division du travail, de telle sorte que non seulement chaque marchandise n'absorbe que la quantité de travail nécessaire, mais que chaque sphère n'absorbe que la part nécessaire du travail social total. De même que la valeur d'usage d'une marchandise résulte de ce que celle-ci donne satisfaction à, un besoin, de même la masse des produits sociaux doit être adéquate aux besoins sociaux déterminés quantitativement pour chaque genre de produits, ce qui exige que le travail soit réparti entre les différentes sphères de production proportionnellement à ces besoins. (Cette considération ne doit pas être perdue de vue lorsqu'il s'agit de répartir les capitaux entre les diverses sphères de production.) Ce sont donc les besoins sociaux, les masses de valeurs d'usage que la société réclame, qui déterminent la répartition du temps de travail pour autant qu'ils soient obtenus, non pour être consommés directement comme moyens de subsistance par ceux qui les produisent, mais pour être utilisés comme valeurs d'échange, ne devenant valeurs d'usage que par leur aliénéation. Le marché de ces marchandises s'étend à mesure que la division sociale s'accroît, car la subdivision du travail producteur a pour effet de transformer les produits en marchandises devant être échangées entre elles. Or ces phénomènes ne sont pas propres exclusivement aux produits de l'agriculture.

La rente ne peut se développer sous forme de rente payable en argent que dans la production de marchandises et plus encore dans la production capitaliste. Son développement est parallèle à la transformation de la production agricole en production de marchandises et il progresse à mesure que la culture du sol se sépare des autres productions. Le développement de la production de marchandises et par conséquent de valeurs, qui marche de pair avec l'extension de la production capitaliste, a pour effet de faire augmenter les quantités de plus-value et de surproduit ; mais à mesure que celles-ci augmentent, le propriétaire foncier peut profiter davantage de son droit de monopole sur la terre, prélever une part plus importante de la plus-value, augmenter la valeur de la rente et hausser le prix de la terre. Alors que le capitaliste est un agent de l'accroissement de la plus-value et du surproduit, le propriétaire foncier n'a d'autre rôle que de percevoir sa part de cet accroissement, qui se réalise en-dehors de son intervention. C'est précisément ce fait qui constitue la caractéristique de

sa situation et non ce résultat que la valeur de la terre et de ses produits augmente à mesure que la demande et le marché s'étendent et que par contre coup la masse des producteurs et des marchandises non agricoles devient plus considérable. Mais de ce que ces faits s'accomplissent en dehors de son intervention, il semble que cette création de valeur et de plus-value et cette transformation d'une partie de la plus-value en rente foncière sous l'action exclusive du procès social de production et du développement de la production de marchandises forment son caractère spécifique. C'est en s'inspirant de ces considérations que Dove développe que la rente dépend, non de la masse des produits agricoles, mais de la valeur de ceux-ci, laquelle résulte de la masse et de la productivité de la population non agricole. Il perd de vue qu'il en est ainsi de tout autre produit, car un produit ne se développe comme marchandise que sous l'influence tant de la masse que de la variété des autres marchandises qui peuvent lui être opposées comme équivalents. Ces faits ont été exposés dans la théorie générale de la valeur, où il a été établi que l'échangeabilité d'un produit dépend de la diversité des marchandises qui existent à côté de lui, laquelle détermine la masse dans laquelle il sera produit comme marchandise.

Aucun producteur considéré isolément, qu'il soit industriel ou agriculteur, ne produit de la valeur ni de la marchandise. Son produit ne revêt ces caractères que dans des circonstances sociales déterminées, savoir :

1. que pour autant qu'il représente du travail social, c'est-à-dire que le temps de travail qui a été nécessaire pour l'obtenir soit une fraction du temps de travail social en général ;
2. que pour autant que ce caractère social du travail s'affirme par un caractère monétaire, par un prix, exprimant que le ]? roduit peut prendre part d'une manière générale aux échanges.

Par conséquent, si pour expliquer la rente on explique la plus-value en général ou même simplement le surproduit, on commet cette erreur que l'on attribue exclusivement aux produits agricoles un caractère qui est commun à tous les produits lorsqu'ils sont marchandises et valeurs. Cette analyse devient encore plus superficielle lorsqu'au lieu de la détermination générale de la valeur on se borne à considérer la réalisation de la valeur d'une marchandise déterminée. En effet, toute marchandise ne peut réaliser sa valeur que dans le procès de circulation et ce sont à chaque instant les conditions du marché qui déterminent si elle réalisera sa valeur et dans quelle mesure.

Il ne faut donc pas faire remonter à une propriété caractéristique de la rente foncière le fait que les produits de l'agriculture deviennent des valeurs, c'est-à-dire peuvent être opposés comme marchandises aux marchandises des productions non agricoles, ou encore qu'elles se développent comme des expressions spéciales du travail social. Ce qui caractérise la rente c'est que les conditions qui font de plus en plus des produits agricoles des valeurs (des marchandises) et qui en assurent la réalisation, sont aussi les conditions qui permettent au propriétaire foncier de s'approprier une part de plus en plus grande de ces valeurs, bien qu'il n'intervienne pas dans leur production. Ce sont ces conditions qui permettent la transformation en rente foncière d'une partie de plus en plus grande de la plus-value.

## Chapitre XXXVIII : La rente différentielle. Considérations générales

Dans l'étude qui va suivre nous considérons les produits de l'agriculture et de l'exploitation des mines, et nous admettons que ceux de ces produits qui donnent une rente foncière, dont par conséquent une partie du prix se résout en une rente, sont vendus à leurs coûts de production, de même que toutes les autres marchandises. Le coût de production étant égal au prix de revient, (la valeur du capital constant et du capital variable dépensés dans la production) augmenté du profit (déterminé par le taux général du profit), la question à résoudre revient à rechercher comment une partie du profit se transforme en rente foncière, c'est-à-dire comment une partie du prix de la marchandise tombe en partage au propriétaire foncier.

Pour dégager le caractère général de cette rente, supposons que dans le pays que nous considérons les fabriques soient actionnées pour la plupart par des machines à vapeur, alors que dans un certain nombre la force motrice est fournie par des chutes d'eau naturelles. Admettons que dans les branches d'industrie utilisant les moteurs à vapeur, le coût de production soit de 115 pour une quantité de marchandise dont la fabrication a absorbé un capital de 100. Le profit de 15 % est calculé, non d'après ce capital de 100, mais d'après le capital total appliqué dans toute la branche produisant la marchandise en question. En effet, d'après ce que nous avons exposé antérieurement, le coût de production est réglé, non d'après le prix de revient de chaque industriel participant à la production, mais d'après le prix de revient moyen de la marchandise dans toute la branche de production, par conséquent d'après les conditions moyennes de fonctionnement du capital. Ce coût de production est le coût du marché, le prix moyen du marché, et se distingue du prix, lequel est soumis à des oscillations. C'est sous cette forme et à la longue sous la forme de prix régulateur du marché que se dégage la nature de la valeur de la marchandise, valeur qui dépend non du temps de travail nécessaire à la production d'une quantité déterminée de marchandises ou d'une marchandise déterminée par un producteur déterminé, mais du temps de travail socialement nécessaire, c'est-à-dire du temps nécessaire, dans les conditions moyennes de la production sociale, pour fournir l'ensemble des marchandises se trouvant sur le marché et dont la société a besoin.

Supposons - les chiffres dont nous nous servons n'ont pas d'importance - que le coût de production soit de 90 au lieu de 100 dans les fabriques actionnées par des moteurs hydrauliques. Le coût de production régulateur du marché étant de 115, c'est également à ce prix que vendront les industriels qui utilisent les chutes d'eau. Il en résultera que leur profit sera de 25 au lieu de 15, c'est-à-dire que le coût de production régulateur leur permettra de réaliser un profit supplémentaire de 10 %, qui proviendra de ce qu'ils vendent au coût de production alors qu'ils produisent ou que leur capital fonctionne dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Ce fait donne lieu aux constatations suivantes.

*Primo.* - Le surprofit dont profitent les producteurs qui appliquent une force motrice naturelle (une chute d'eau dans ce cas) ne se distingue pas à première vue de tous les autres surprofits (nous nous en sommes occupés en étudiant le coût de production), qui ne résultent pas d'événements accidentels des transactions qui se font dans le procès de circulation ou d'oscillations accidentelles des prix du marché. Ce profit supplémentaire est égal à la différence entre le coût de production général (social) et régulateur de toute la branche de production et le coût de production spécial de ces producteurs privilégiés ; il a par conséquent pour limites, d'une part, le prix de revient individuel et par suite le coût de production de ces derniers, d'autre part, le coût de production général. La marchandise produite dans la fabrique qui utilise une chute d'eau a une valeur plus petite, parce que la quantité totale de travail nécessaire pour la fabriquer est moindre et notamment parce qu'elle exige moins de travail matérialisé, c'est-à-dire moins de capital constant. Le travail appliqué dans cette fabrique est donc plus productif que celui qui fonctionne dans l'ensemble des fabriques produisant la même marchandise, et sa productivité plus grande s'affirme par ce fait que, pour fournir la même masse de marchandise, il doit utiliser une moindre quantité de capital constant, de travail matérialisé, en même temps qu'une moindre quantité de travail vivant, la machine hydraulique ne devant pas être chauffée comme la machine à vapeur.

Cette productivité plus grande du travail mis en œuvre diminue la valeur, le prix de revient et par conséquent le coût de production de la marchandise. L'industriel doit payer moins de travail matérialisé et moins de travail vivant, et cette diminution de son prix de revient entraîne la diminution de son coût de production individuel. Son prix de revient étant de 90 au lieu de 100, son coût de production est de  $103 \frac{1}{2}$ , au lieu de 115 ( $100 : 115 = 90 : 103 \frac{1}{2}$ ). La différence entre son coût de production et le coût de production général est limitée par la différence entre son prix de revient et le prix de revient général, et cette différence est l'un des deux facteurs qui limitent son surprofit. L'autre facteur qui intervient pour fixer une borne à ce dernier est le coût de production général, dont l'un des éléments régulateurs est le taux général du profit. Il suffit, en effet, que le prix du charbon diminue pour que la différence entre le prix de revient général et le prix de revient particulier du fabricant utilisant un moteur hydraulique devienne plus petite et que du coup diminue son profit supplémentaire. Celui-ci disparaîtrait même entièrement si les circonstances l'obligeaient à vendre sa marchandise à un coût de production égal à leur valeur. Le surprofit de l'industriel qui utilise une chute d'eau provient donc, d'une part, de ce qu'il vend sa marchandise au prix général du marché, d'autre part de ce que la productivité plus grande du travail qu'il met en œuvre ne rejait pas sur les ouvriers, mais est attribuée comme force productive au capital.

Ce surprofit étant limité par le coût de production général, dont le taux général du profit est un facteur, il ne peut résulter que de la différence entre le coût général et les coûts particuliers de production, par conséquent d'une différence entre le taux général et le taux particulier du profit. Si le surprofit dépassait cette différence, c'est que la marchandise aurait été vendue au-dessus du coût de production déterminé par le marché.

*Secundo.* - Jusqu'à présent le surprofit du fabricant qui utilise comme force motrice une chute d'eau au lieu de la vapeur, ne se distingue pas de tous les autres surprofits. Car tout surprofit normal, c'est-à-dire tout surprofit supplémentaire qui n'est pas le résultat du hasard ou des oscillations du prix du marché, est déterminé par la différence entre le coût de production général et le coût de production spécial de la marchandise qui donne le surprofit. Mais voici où git la différence.

A quelle circonstance le fabricant que nous considérons doit-il son surprofit, le profit supplémentaire que lui rapporte à lui spécialement le coût de production résultant du taux général du profit ?

En premier lieu à ce qu'il utilise la force motrice de la chute d'eau, une force que lui fournit directement la nature et qui n'est pas en elle-même, comme la bouille qui transforme l'eau en vapeur, un produit du travail, c'est-à-dire une force qui a de la valeur, qui doit être payée, qui coûte. Ce qu'il utilise c'est un agent naturel de la production, qui est obtenu sans travail.

Mais le fabricant qui fait usage d'un moteur à vapeur applique également des forces naturelles qui ne lui coûtent rien, qui rendent le travail plus productif et qui augmentent la plus-value et le profit, lorsqu'elles ont pour effet de diminuer les prix des subsistances nécessaires aux ouvriers. Ces forces naturelles peuvent être monopolisées par le capital au même titre que les forces sociales naturelles du travail, résultant de la coopération, de la division, etc. Le fabricant paie le charbon, mais non pas la capacité que possède l'eau de changer d'état et de devenir de la vapeur, de même il ne paie pas l'élasticité de celle-ci. Cette monopolisation des forces naturelles, qui augmente la productivité du travail, appartient à, tous les capitaux qui appliquent des moteurs à vapeur. Elle peut augmenter la partie du produit qui représente la plus-value relativement à celle qui correspond au salaire et faire hausser de la sorte le taux général du profit, mais elle ne crée pas de surprofit, c'est-à-dire un profit supplémentaire par rapport au profit moyen tombant en partage à un certain nombre d'individus. Par conséquent lorsque l'application d'une force naturelle, d'une chute d'eau, crée du surprofit, il en est ainsi non pour cette seule cause qu'elle augmente la productivité du travail, mais parce que d'autres circonstances interviennent.

Inversement, la simple mise en œuvre de forces naturelles dans l'industrie peut faire sentir son influence sur le taux général du profit, étant donné qu'elle agit sur la masse de travail nécessaire pour la production des subsistances indispensables ; mais elle ne provoque pas des écarts de ce taux général, dont il est question ici. En outre, le surprofit qu'un capital déterminé peut réaliser dans une branche de production déterminée - car les différences entre les taux de profit des différentes branches de production s'équilibrent dans l'expression du taux moyen - provient, abstraction faite des déviations accidentelles, d'une diminution du prix de revient, c'est-à-dire des frais de production. Et cette diminution peut résulter, soit de ce que le capital est appliqué à une échelle plus grande que la moyenne, ce qui diminue les faux frais de la production et étend le champ d'action des facteurs (la coopération, la division, etc.) qui augmentent la productivité du travail, soit de ce que, la quantité de capital en fonction restant la même, on applique de meilleures méthodes de travail, des inventions nouvelles, des machines perfectionnées, des secrets de chimie industrielle, en un mot des procédés de production plus avantageux que les procédés ordinaires. Dans ce cas, la diminution du prix de revient et le surprofit qui en est la conséquence, résultent du mode d'application du capital, soit de ce que celui-ci est concentré en une masse exceptionnellement grande chez celui qui en profite, une circonstance qui disparaît dès que de pareilles applications deviennent la règle, soit de ce qu'un capital d'une grandeur donnée fonctionne d'après des procédés spécialement productifs, une situation qui cesse dès que ces procédés se généralisent ou sont distancés par des méthodes plus perfectionnées.

Ici le surprofit trouve son origine dans le capital même et dans le travail que celui-ci met en œuvre ; il provient de différences, soit dans la masse, soit dans le fonctionnement du capital. Or, rien ne s'oppose à ce que, dans une même branche de production, tous les capitaux soient appliqués de la même façon ; au contraire, sans cesse la concurrence agit pour effacer les différences qui existent à cet égard et la fixation de la valeur d'après le temps de travail socialement nécessaire exige que les marchandises soient produites dans des conditions également avantageuses. Il en est tout autrement du surprofit du fabricant qui tire parti d'une chute d'eau naturelle. La productivité plus grande du travail qu'il met en œuvre ne résulte ni du capital, ni du travail en lui-même, ni de la simple utilisation d'une force naturelle incorporée au capital. Elle provient d'une plus grande productivité naturelle du travail due à la mise en œuvre d'une force naturelle, qui, loin d'être comme l'élasticité de la vapeur à la disposition de tous ceux qui engagent du capital dans une branche de production déterminée, peut au contraire faire l'objet d'un monopole, comme la chute d'eau, et n'être appliquée que par ceux qui disposent de certaines parties du globe terrestre. Le capital n'a pas le pouvoir, comme dans la transformation de l'eau en vapeur, que l'avance d'un capital suffisant peut toujours déterminer, de faire surgir de pareilles conditions naturelles d'une productivité plus grande du travail ; ces conditions ne se rencontrent qu'en des endroits déterminés de la terre et il n'est pas possible de les créer où elles n'existent ; pas, ni au moyen du capital, ni au moyen du travail (comme les machines, le charbon, etc). Les fabricants qui détiennent les chutes d'eau excluent de l'utilisation de cette force naturelle ceux qui ne les possèdent pas, car la surface de la terre - et encore plus la surface qui présente des chutes d'eau est limitée, ce qui ne veut pas dire que cette limitation du nombre de chutes d'eau dans un pays implique que dans ce pays la quantité de force hydraulique appliquée à l'industrie ne puisse pas être augmentée. En effet, la chute d'eau peut être conduite artificiellement de manière à rendre possible l'utilisation intégrale de sa force motrice ; la chute étant donnée, la roue peut être perfectionnée dans le but d'augmenter son rendement et là où la roue ne convient pas il peut être fait usage d'une turbine. La possession de cette force naturelle constitue un monopole et est le point de départ d'un surcroît de productivité du capital qui ne peut pas être réalisé par le capital lui-même<sup>9</sup>. Quant à la force en elle-même, elle fait toujours partie du sol, et pour une sphère de production déterminée, elle est en dehors des conditions générales qui peuvent être réalisées par tous ceux qui veulent y participer.

Supposons maintenant que les chutes d'eau avec les terres sur lesquelles elles existent soient aux mains d'individus reconnus propriétaires de ces parties du globe et pouvant par conséquent en permettre ou en interdire l'utilisation. Le capital ne pouvant créer ces chutes, le surprofit auquel elles donneront lieu résultera, non du capital, mais de ce que ce dernier sera appliqué à des forces monopolisables et monopolisées. Ce surprofit se transformera donc en une rente foncière au profit des propriétaires des chutes. Si le fabricant dont nous avons parlé plus haut et qui produit à un prix de revient de 90 £, paie 10 £ pour la chute d'eau qu'il utilise, ses frais de production s'élèveront à 100 et il fera 15 £ de profit, le prix du marché étant de 115 £. Son profit sera donc de 15 % et il exploitera dans des conditions aussi avantageuses et peut-être plus favorables que ses concurrents utilisant des moteurs à vapeur. Nos conclusions restent les mêmes si le capitaliste est lui-même propriétaire de la chute d'eau. Dans ce cas, il touchera le surprofit de 10 £, non comme capitaliste, mais comme propriétaire, et ce surprofit sera une rente foncière, puisqu'il aura pour origine, non le capital comme tel, mais la possession d'une force naturelle, limitée, monopolisable et indépendante du capital.

<sup>9</sup> Voir sur le surprofit *Inquiry* contre Malthus.

*Primo.* - Il est évident que cette rente est toujours une rente différentielle, car elle est un résultat et non un facteur du coût général de production ; elle résulte de la différence entre le coût général de production correspondant à l'ensemble du capital engagé dans une branche déterminée et le coût de production spécial du capitaliste qui dispose d'une force naturelle.

*Secundo.* - Cette rente foncière résulte, non de l'augmentation absolue de la productivité du travail que le capital engagé met en œuvre (car seul ce travail peut diminuer la valeur de la marchandise, mais de la productivité plus grande dont bénéficient certains capitaux relativement aux autres, grâce aux conditions exceptionnellement favorables dans lesquelles ils sont appliqués. En effet, si l'utilisation d'un moteur à vapeur, malgré que le charbon ait de la valeur et que la chute d'eau n'en ait pas, présentait des avantages plus considérables que l'application d'un moteur hydraulique, la chute d'eau ne serait pas utilisée et elle ne produirait ni surprofit, ni rente.

*Tertio.* - La force naturelle est, non la source, mais une base naturelle du surprofit, car elle est une base naturelle de la productivité exceptionnellement plus grande du travail. C'est ainsi que la valeur d'usage est le support de la valeur d'échange et non sa cause, car si elle était obtenue sans travail, elle n'aurait pas de valeur d'échange et elle garderait quand même son utilité, qui en fait une valeur d'usage ; d'autre part, un objet sans valeur d'usage est sans valeur d'échange. Si les différentes valeurs n'étaient pas ramenées aux coûts de production et si les coûts de production variant d'un producteur à un autre n'étaient pas ramenés au coût général de production réglant le prix du marché, la productivité plus grande du travail dans la fabrique utilisant la chute d'eau n'aurait pour effet que de diminuer le prix des marchandises produites dans cette fabrique ; elle n'augmenterait pas le profit qui y est contenu, de même que la productivité plus grande du travail ne se transformerait pas en plus-value, si le capital ne s'appropriait pas la productivité naturelle et sociale du travail qu'il met en œuvre.

*Quarto.* - L'appropriation individuelle de la chute d'eau reste en dehors de la création de la plus-value (profit) et de la détermination du prix de la marchandise. Le surprofit existerait si la propriété foncière n'était pas établie « il existerait, par exemple, si la terre sur laquelle la chute d'eau est utilisée n'appartenait à personne. Ce n'est donc pas l'appropriation individuelle qui crée la valeur qui devient du surprofit ; mais c'est elle qui autorise le propriétaire foncier, le propriétaire de la chute d'eau, de faire passer le surprofit de la poche de l'industriel dans la sienne, ce qui transforme le surprofit en rente foncière.

*Quinto.* - Il est évident que le prix de la chute d'eau - en supposant que celui qui la possède, la vende à une tierce personne ou au fabricant lui-même - n'entre pas dans le coût de production de la marchandise, bien qu'il fasse partie du prix de revient du fabricant qui l'utilise ; car, dans la situation que nous considérons, la rente résulte du coût de production des marchandises produites dans les fabriques actionnées par des moteurs à vapeur. En, outre, lorsqu'on parle du prix d'une chute d'eau, on se sert d'une expression irrationnelle, cachant un réel rapport économique. Une chute d'eau, de même que la terre ou toute autre force naturelle, n'a pas de valeur, puisqu'il n'y a pas de travail matérialisé en elle ; par conséquent elle n'a pas de prix, le prix n'étant que la valeur exprimée en argent. Ce qu'on appelle le prix de la chute est le capital correspondant à la rente qu'elle rapporte, c'est-à-dire la capitalisation de la différence entre le profit moyen et le profit exceptionnel que fait la fabrique qui utilise la chute. Si ce surprofit est de 10 £ par an, il correspond à un capital de 200 £ si le taux de l'intérêt est de 5 %. C'est cette capitalisation des 10 £ que le propriétaire de la chute peut se faire payer par le fabricant, qui apparaît comme la valeur-capital de la chute. Que celle-ci n'a pas de valeur en elle-même et que son prix n'est que le surprofit capitalisé, c'est ce qui résulte clairement de ce fait que le prix de 200 £ représente le surprofit de 10 £ durant 20 ans, alors que celui qui devient à ce prix propriétaire de la chute acquiert le droit de toucher annuellement 10 £ (toutes circonstances égales) pendant 30, 100, x ans, de même que ce surprofit (cette rente) disparaîtrait si une nouvelle méthode de production, ne s'appuyant pas sur les moteurs hydrauliques, ramenait de 100 à 90 £ le prix de revient des marchandises produites dans les usines à vapeur.

Ces considérations générales sur la rente différentielle étant développées, nous passons à l'étude de cette rente dans l'agriculture ; ce que nous en dirons s'applique entièrement à l'exploitation des mines.

## Chapitre XXXIX : La première forme de la rente différentielle (la rente différentielle I)

*Ricardo dit avec raison que la rente [la rente différentielle, car il admet qu'il n'y en a pas d'autre] est toujours la différence entre les produits obtenus par l'emploi de deux quantités égales de capital et de travail ». (Œuvres complètes, édit. Guillaumin, 1847, p. 43.)*

« Sur des terres de même superficie », aurait-il dû ajouter, étant donné qu'il parle de la rente de la terre et non du surprofit en général.

Le surprofit recueilli normalement - et non par suite de circonstances accidentelles - dans le procès de circulation correspond toujours à une différence entre les produits de l'application de quantités égales de capital et de travail; il devient la rente foncière lorsque les mêmes quantités de capital et de travail appliquées à des terres de même surface donnent des résultats inégaux. Il n'est pas indispensable que les capitaux appliqués soient d'égale importance ; ils peuvent être inégaux -c'est même ce qui se présente le plus souvent - mais il faut que les mêmes parties, 100 £ par exemple, de chacun donnent des résultats, des taux de profit différents. A côté de cette condition générale de l'existence d'un surprofit, condition qui s'applique à toutes les branches de production, une seconde condition est nécessaire au point de vue de la question dont nous nous occupons spécialement : le surprofit doit se présenter transformé en rente foncière, en rente distincte du profit. Dans chaque cas, l'analyse doit porter sur le moment, la manière, les circonstances dans lesquelles se produit cette transformation.

Ricardo a encore raison dans le passage suivant, pour autant qu'il n'envisage que la rente différentielle :

*« Tout ce qui diminue l'inégalité entre les produits obtenus au moyen de portions successives du capital employé sur le même ou sur de nouveaux fonds de terre, tend à faire baisser la rente, tandis que tout ce qui augmente cette inégalité produit l'effet opposé, et tend à la faire hausser ». (Œuvres complètes, Edit. Guillaumin, 1847, p. 56.)*

Au nombre de ces facteurs déterminants, il faut compter, non seulement la fertilité et la situation, mais :

1. la répartition des impôts, suivant qu'elle est égale ou inégale ; c'est ainsi qu'elle est toujours inégale lorsque - tel est le cas en Angleterre - elle n'est pas centralisée et que l'impôt est prélevé sur le fonds et non sur la rente ;
2. le développement inégal de l'agriculture dans les différentes régions du pays, l'influence de la tradition étant plus forte dans cette branche d'industrie et le nivellement s'y faisant moins rapidement que dans la manufacture ;
3. l'inégalité de la répartition du capital entre les fermiers, inégalité qui est d'autant plus accentuée que l'application de la production capitaliste à l'agriculture et la transformation du paysan cultivant lui-même en ouvrier salarié sont relativement récentes.

Ces remarques préliminaires faites, je commence par résumer les particularités qui distinguent ma conception de celle de Ricardo et d'autres.

---

Considérons d'abord le cas où des capitaux égaux étant appliqués à des terres d'égale superficie ou à des parties égales de terres de surfaces inégales, donnent des rendements inégaux.

Les deux causes générales dont l'influence se fait sentir en pareille circonstance sont :

1. la fertilité (c'est-à-dire tous les facteurs qui déterminent la fertilité naturelle des terres) ;
2. la situation (celle-ci est décisive dans les colonies et d'une manière générale quand on considère des terres qui sont mises successivement en culture).

Ces deux causes peuvent agir inversement l'une de l'autre, une terre pouvant être située très favorablement et être très peu fertile, et réciproquement. Cette considération est importante, car elle explique comment il est possible que dans la mise en culture des terres d'un pays, on commence par les meilleures pour finir par les plus mauvaises ou inversement. Enfin il est certain que les progrès de la production sociale, en créant des marchés locaux et en développant les moyens de transport et de communication, tendent à faire disparaître les inégalités des terres au point de vue de leur situation, mais peuvent aussi accentuer ces inégalités en poussant à la séparation de l'agriculture et de la manufacture, en créant d'un côté de grands centres de production et en provoquant la dépopulation de l'autre.

Étudions d'abord la fertilité naturelle. Abstraction faite de l'influence du climat, etc., les inégalités des terres au point de vue de la fertilité naturelle se ramènent à des inégalités de composition chimique, c'est-à-dire des inégalités de teneur en matières propres à nourrir les plantes. Cependant, les compositions chimiques et les fertilités à ce point de vue étant les mêmes, les fertilités effectives peuvent être différentes si les matières constitutives des terres sont différemment assimilables, différemment utiles au point de vue de la nourriture des végétaux. A côté du développement chimique de l'agriculture il faut donc considérer son développement mécanique, et l'on peut dire que la fertilité, bien qu'étant une propriété objective de la terre, comporte toujours un aspect économique en rapport avec les progrès de l'agriculture dans les deux domaines de la chimie et de la mécanique, C'est ainsi que des procédés chimiques (l'écobuage sur des terres argileuses lourdes et l'emploi d'engrais liquides sur des terres argileuses dures) ou des moyens mécaniques (l'emploi de charrues spéciales et le drainage) peuvent supprimer des différences entre les rendements de terres de fertilités naturelles égales, et même modifier l'ordre de succession de la mise en culture des terres, ainsi que cela s'est présenté à un moment donné en Angleterre pour les terres sablonneuses légères et les terres argileuses lourdes. Les mêmes résultats peuvent être obtenus par des améliorations artificielles de la composition des terres, par de simples changements de la méthode de culture ou par une interversion des couches du sol ayant pour effet d'incorporer le sous-sol à la terre arable, ce qui peut être réalisé soit par l'application de nouvelles cultures, la production de plantes à fourrages par exemple, soit par des moyens mécaniques ramenant le sous-sol à la surface, ou le mélangeant à la terre qui le recouvre, ou le mettant en culture sans le changer de place.

Il résulte de là qu'au point de vue de la fertilité économique, la productivité du travail, C'est-à-dire la capacité de l'agriculture de rendre immédiatement exploitable la fertilité naturelle de la terre - une capacité qui est en rapport avec le progrès en général - est un facteur de cette fertilité naturelle au même titre que la composition chimique et les autres propriétés naturelles.

Nous prendrons comme point de départ un stade déterminé de l'agriculture et nous admettrons que la classification des terres - il en est naturellement ainsi pour les applications des capitaux - est en rapport avec cette situation de l'industrie agricole. La rente différentielle peut dans ces conditions se présenter en série ascendante ou en série descendante, car bien que la classification soit faite pour l'ensemble des terres réellement en culture, il y a en un mouvement dont elle est la résultante.

Supposons les terres réparties en quatre catégories A, B, C, D et admettons que le prix d'un quarter de froment soit de 3 £ = 60 sh. Puisqu'il s'agit de rente différentielle simple, le prix de 60 sh. est le coût de production de la terre la plus mauvaise et est égal pour cette terre à la dépense de capital augmentée du profit moyen.

Supposons :

1. que A, la plus mauvaise terre, nécessite une dépense de 50 sh. pour produire 1 quarter (d'une valeur de 60 sh.) et donne lieu, par conséquent, à un profit de 10 sh., soit 20 % ;
2. que B, pour la même dépense, rende 2 quarts = 120 sh., soit un profit de 70 sh. ou un surprofit de 60 sh. ;
3. que C donne 3 quarts = 180 sh., d'où un profit de 130 sh., soit un surprofit de 120 sh.;
4. enfin, que D produise 4 quarts == 240 sh., ce qui représente un surprofit de 180 sh.

Nous avons donc la classification suivante :

**Tableau I**

Terres	Production		Avance de capital	Profit		Rente	
	Quarters	Shillings		Quarters	Shillings	Quarters	Shillings
<b>A</b>	1	60	50	1/6	10		
<b>B</b>	2	120	50	1 1/6	70	1	60
<b>C</b>	3	180	50	2 1/6	130	2	120
<b>D</b>	4	240	50	3 1/6	190	3	180
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>600</b>				<b>6</b>	<b>360</b>

Par conséquent, la rente s'élève :

1. pour D, à  $190 - 10 = 180$  sh., ou la différence entre le profit de D et celui de A;
2. pour C, à  $130 - 10 = 120$  sh. ou la différence entre les profits de C et de A;
3. pour B, à  $70 - 10 = 60$  sh. ou la différence entre les profits de B et de A.

Soit en tout une rente de 360 sh.

Cette série, dont chaque nombre représente un même produit dans une situation déterminée, peut, lorsqu'on la considère abstraitement - ainsi que nous l'avons démontré, les choses se présentent parfois ainsi dans la réalité, - être descendante (de D à A, de la terre la plus fertile à celle qui l'est le moins), ou être ascendante (de A à D, de la terre la moins fertile à la plus fertile), ou être alternante, tantôt descendante, tantôt ascendante, par ex. de D à C, de C à A, de A à B.

La série descendante correspond à un procès se déroulant de la manière suivante : Supposons que le prix du quarter ait été au début de 15 sh. Dès que les quatre quarts (nous disons 4 comme nous pourrions dire 4 millions) produits par la terre D n'ont plus été suffisants pour donner satisfaction à toute la demande, le prix du quarter à augmenté jusqu'à un niveau (20 sh. par ex.) où il a été possible à la terre C de compléter l'offre, qui était insuffisante. La demande prenant plus d'importance, le prix est monté petit à petit jusqu'à 30 sh., ce qui a permis la mise en culture de B, puis il a fini par atteindre 60 sh., niveau où la terre A a pu être cultivée dans des conditions telles que le capital qui y a été appliqué a été assuré d'un profit de 20 %, au moins. La rente de D, qui au début était de 5 sh. par quarter, soit 20 sh. pour les 4 quarts, s'est donc élevée successivement à 15 sh. et à 45 sh. par quarter.

Au commencement, le taux du profit de D n'était que de 20 % comme pour A maintenant, et son profit total sur les 4 quarts n'était également que de 10 sh. ; mais ce profit représentait plus de froment, le prix étant de 15 sh., qu'il n'en représente maintenant, le prix étant de 60 sh. Or, c'est le froment qui assure la reproduction de la force de travail et c'est sur chaque quarter que sont prélevées les parts nécessaires pour la reconstitution du salaire et le renouvellement du capital constant; il en résulte qu'au commencement la plus-value était plus élevée et qu'il en était de même (toutes conditions égales) du taux du profit. (La question sera examinée spécialement et plus en détail en ce qui concerne le taux du profit).

Si la série s'était développée en sens inverse, si le procès avait commencé par la mise en culture de la terre A, le prix du quarter aurait dépassé 60 sh. à un moment donné et s'y serait maintenu aussi longtemps que la terre A aurait été seule à produire pour une demande dépassant ce qu'elle pouvait offrir. Mais bientôt la terre B aurait été mise en culture et le prix serait revenu à 60 sh. ; B, dont le coût de production n'est que de 30 sh., aurait donc vendu à 60 sh. et aurait touché, en admettant que sa production fut de 2 quarts, une rente de 60 sh.. Puis les terres C et D seraient entrées en scène et bien que leurs coûts de production fussent respectivement de 20 et de 15 sh., le prix du marché se serait quand même maintenu

à 60 sh., étant donné que le quarter produit par A est nécessaire pour donner satisfaction à la demande tout entière. Dans ce cas, l'accroissement de la demande, celle-ci dépassant successivement ce que A peut produire, puis ce que A et B peuvent fournir, n'aurait pas eu pour conséquence que les terres B, C et D eussent été mises successivement en culture ; mais il en serait résulté une extension générale de la culture, qui accidentellement et plus tard aurait englobé les terres les plus fertiles.

Dans la première série, les prix vont en augmentant et en même temps augmente la rente et baisse le taux du profit. Nous montrerons plus loin que cette baisse peut être contrariée jusqu'à un certain point par des causes antagonistes ; car il convient de ne pas oublier que la plus-value ne détermine pas dans une égale mesure, dans toutes les branches de la production, le taux général des profits et que ce n'est pas le profit agricole qui détermine le profit industriel, mais inversement.

Dans la seconde série, le taux du profit reste invariable et la masse du profit est représentée par moins de blé ; mais le prix de celui-ci est plus élevé relativement aux autres marchandises. Là où une augmentation du profit pourra se produire, elle ne sera pas perçue par le fermier, mais elle sera distraite du profit sous forme de rente. L'hypothèse que nous avons faite admet cependant que le prix du blé reste stationnaire.

Le développement et l'accroissement de la rente différentielle restent les mêmes, que les prix restent invariables ou haussent, que l'on passe progressivement de la terre la plus mauvaise à la plus fertile ou que le mouvement de la mise en culture soit inverse.

Dans l'exemple que nous venons d'étudier nous avons supposé :

1. que le prix progresse dans une série et reste invariable dans l'autre;
2. que continuellement on parte des terres les moins fertiles pour arriver aux meilleures ou réciproquement.

Supposons maintenant que de 10 quarts qu'elle était au commencement, la demande s'élève à 17 quarts et que la terre la plus mauvaise A soit éliminée par une autre terre A', qui, pour des frais de production de 60 sh. (50 sh. de prix de revient +10 sh. de profit, au taux de 20 %), fournit  $1 \frac{1}{3}$  quarter, soit un coût de production de 45 sh. par quarter. Admettons également que l'ancienne terre A ait été améliorée ou cultivée d'une manière plus productive, de telle sorte que pour une même avance de capital elle produise également  $1 \frac{1}{3}$  quarter. Enfin, supposons que la productivité des terres B, C et D n'ait pas varié, mais qu'on ait mis en culture une terre A' d'une fertilité comprise entre celles de A et de B et des terres B' et B'' de fertilités intermédiaires entre celles de B et de C. Les faits suivants vont se passer :

*Primo.* - Le coût de production du quarter de froment. c'est-à-dire le coût de production réglant le prix du marché, tombera de 60 à 45 sh., soit une baisse de 25 %.

*Secundo.* - Simultanément on aura passé de terres moins fertiles à des terres plus fertiles et réciproquement. C'est ainsi qu'on aura mis en culture la terre A' plus fertile que A, mais moins fertile que les terres B, C, D déjà en culture; de même on aura cultivé B', B'' plus fertiles que A, A', B et moins fertiles que C et D.

*Tertio.* - Les rentes données par les terres B, C et D auront diminué, mais le total des rentes données par toutes les terres aura augmenté et sera de  $7 \frac{2}{3}$  quarts au lieu de 6. La surface des terres cultivées et produisant de la rente aura augmenté, de même que le produit total, qui de 10 quarts se sera élevé à 17. Tout en restant invariable pour la terre A, le profit exprimé en quarts aura augmenté et le taux du profit peut également avoir haussé, une augmentation de la plus-value relative étant possible. Le prix des subsistances ayant diminué, les salaires ont baissé et l'avance pour le capital total et par suite l'avance totale sont devenues moindres. Enfin, la rente totale exprimée en argent est tombée de 360 sh. à 345.

**Tableau II**

Terres	Production		Avance de capital	Profit		Rente		Coût de production par quarter
	Quarters	Shillings		Quarters	Shillings	Quarters	Shillings	
<b>A</b>	$1 \frac{1}{3}$	60	50	$2/9$	10			45
<b>A'</b>	$1 \frac{2}{3}$	75	50	$5/9$		$\frac{1}{3}$	15	36
<b>B</b>	2	90	50	$8/9$	70	$\frac{2}{3}$	30	30
<b>B'</b>	$2 \frac{1}{3}$	105	50	$12/9$		1	45	$25 \frac{5}{7}$
<b>B''</b>	$2 \frac{2}{3}$	120	50	$15/9$		$1 \frac{1}{3}$	60	$22 \frac{1}{2}$
<b>C</b>	3	135	50	$18/9$	130	$1 \frac{2}{3}$	75	20
<b>D</b>	4	180	50	$28/9$	190	$2 \frac{2}{3}$	120	15
<b>Total</b>	<b>17</b>					<b><math>71 \frac{2}{3}</math></b>	<b>345</b>	

Si les terres A, B, C et D étaient restées seules en culture, mais si leur productivité avait augmenté dans des conditions telles que le rendement de A fût de 2 quarts au lieu de 1, celui de B de 4 au lieu de 2, celui de C de 7 au lieu de 3 et celui de D de 10 au lieu de 4 - les mêmes causes ayant agi différemment sur les diverses terres - le produit total aurait été de 23 quarts au lieu de 10. Et si par suite de l'accroissement de la population et de la baisse des prix, la demande avait absorbé l'offre de ces 23 quarts, les résultats auraient été les suivants :

Tableau III

Terres	Production		Avance de capital	Profit		Rente		Coût de production par quarter
	Quarters	Shillings		Quarters	Shillings	Quarters	Shillings	
<b>A</b>	2	60	50	$\frac{1}{3}$	10	0	0	30
<b>B</b>	4	120	50	$2\frac{1}{3}$	70	2	60	15
<b>C</b>	7	210	50	$5\frac{1}{3}$	160	5	150	$8\frac{4}{7}$
<b>D</b>	10	300	50	$8\frac{1}{3}$	250	8	240	6
<b>Total</b>	<b>17</b>							

Les chiffres de ces tableaux sont arbitraires, mais les hypothèses sont absolument rationnelles.

Nous avons admis que les améliorations n'ont pas le même effet sur toutes les terres et qu'elles agissent avec plus d'efficacité sur les bonnes terres C et D que sur les mauvaises A et B. L'expérience enseigne qu'il en est ainsi généralement bien que l'inverse puisse également se constater. Si les améliorations avaient donné de meilleurs résultats sur les mauvaises terres que sur les bonnes, la rente donnée par ces dernières aurait baissé au lieu d'augmenter. Nous avons supposé une augmentation absolue de la fertilité de toutes les terres et en même temps une augmentation de la fertilité relative des meilleures terres C et D, c'est-à-dire une plus grande accentuation de leur productivité par rapport aux autres terres pour les mêmes avances de capital ; il en est résulté nécessairement la hausse de la rente différentielle.

Nous avons supposé également que les besoins augmentent aussi rapidement que la production. Cette augmentation ne doit pas être considérée comme se produisant subitement, mais comme se faisant petit à petit jusqu'à ce que la série III soit réalisée. D'autre part, c'est une erreur de croire que les subsistances nécessaires ne donnent pas lieu à une consommation d'autant plus grande qu'elles deviennent moins chères. L'abolition des *corn laws* (voir Newman) a démontré le contraire en Angleterre ; la thèse opposée a été inspirée uniquement par ce fait que des hausses et des baisses démesurées se produisent dans les prix des céréales sous l'influence de différences énormes et brusques dans les récoltes, dues exclusivement à des influences météorologiques. Ces variations, par le fait qu'elles sont subites et peu durables, n'ont pas le temps d'agir de tout leur poids sur la consommation, tandis qu'il en est autrement lorsque la dépréciation des céréales résulte d'une baisse normale du coût de production régulateur. L'augmentation de consommation peut être due également - et cette augmentation n'est pas étroitement limitée - à ce qu'une partie des céréales est employée dans la fabrication de la bière et de l'alcool. De plus, la demande n'est pas déterminée exclusivement par la consommation nationale, c'est-à-dire la population; elle peut être influencée également par l'exportation, comme cela a été le cas en Angleterre jusque dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, le froment produit en plus grande quantité et à meilleur compte peut prendre la place du seigle ou de l'avoine dans l'alimentation de la grande masse du peuple et devenir ainsi l'objet d'un marché plus étendu, alors que l'inverse doit évidemment se constater si la production du froment diminue et si le prix de celui-ci augmente.

Nos suppositions étant admises, nous voyons que dans le tableau III le prix du quarter est tombé de 60 à 30 sh., soit de 50 %, et que la production, qui était de 10 dans le tableau I, s'est élevée à 23 quaters, soit une augmentation de 130 %. Quant à la rente, elle reste stationnaire pour la terre B; elle devient deux fois plus grande pour la terre C et plus que deux fois plus grande pour la terre D ; en tout elle augmente de 18 à  $22\frac{1}{2}$  £, c'est-à-dire de  $22\frac{1}{9}$  %.

Nos trois tableaux - dans le premier, la série doit être considérée comme ascendante de A à D et descendante de D à A - représentent, soit trois situations différentes (la situation dans trois pays différents) à une même époque de l'histoire, soit trois situations qui se sont présentées successivement dans le développement d'un pays. Ils permettent de tirer les conclusions suivantes.

1. Une fois que la série est constituée, quel qu'ait été son procès de formation, elle se présente invariablement comme une série descendante ; en observant la rente on partira toujours de la terre qui donne la rente la plus forte pour finir par celle qui n'en donne pas.
2. Le prix régulateur du marché est toujours le coût de production de la terre la moins fertile, de la terre qui ne donne pas de rente. Ce prix reste stationnaire lorsque la série est ascendante (voir notre seconde hypothèse quant au tableau 1), puisque dans ce cas la mise en culture va de la terre la plus mauvaise à des terres de plus en plus fertiles. Cependant, dans ce cas, le prix du blé récolté sur la terre la plus fertile fait sentir son influence, en ce sens que l'action régulatrice de la terre A dépend de la quantité produite par la terre la meilleure ; la terre A cesserait même complètement de régler le prix du marché, si B, C et D produisaient plus que ce que les besoins demandent. C'est cette éventualité que Storch considère lorsqu'il dit que c'est la meilleure terre qui règle le prix. D'après cette thèse c'est le blé américain qui fixe le prix du blé anglais.
3. Pour un stade déterminé du progrès, la rente différentielle résulte de l'inégalité de fertilité naturelle des terres (nous faisons abstraction des inégalités de situation), c'est-à-dire de la limitation de l'étendue des terres les plus fertiles. Il en résulte que des capitaux égaux doivent être avancés pour la culture de terres inégalement productives, la même avance de capital donnant des produits différents.
4. Une rente différentielle et une rente progressivement différentielle peuvent provenir, soit d'une mise en culture partant des terres les plus fertiles pour se rapprocher des terres les plus mauvaises, soit d'une mise en culture ayant pour point d'arrivée les terres les plus productives, soit d'une mise en culture dans laquelle ces deux mouvements se croisent.

5. Suivant le processus de mise en culture donnant lieu à une rente différentielle, celle-ci peut se former alors que les prix des produits du sol restent stationnaires, ou haussent, ou baissent. Lorsque la formation de la rente est accompagnée de la baisse des prix, la quantité de produits obtenus et le montant total de la rente peuvent augmenter, et des rentes peuvent prendre naissance sur des terres qui n'en avaient pas donné jusqu'alors, malgré l'élimination ou l'amélioration de la terre la plus mauvaise A et bien que les rentes données par des terres meilleures et même les terres les plus productives baissent (tableau II) ; à ces résultats peut également se rattacher une diminution de l'import total (en argent) de la rente. La baisse des prix est due à une amélioration générale de la culture et a pour conséquence de faire diminuer le rendement en argent de la terre la plus mauvaise ; elle peut donc avoir pour effet de faire rester stationnaires ou de faire baisser les rentes données par une partie des terres meilleures que la terre la plus mauvaise et de faire hausser celles des terres les plus productives. Il est vrai que pour chaque terre dont la production en quantité est donnée par rapport à la terre la plus mauvaise, la rente différentielle dépend du prix du quarter de froment. Mais lorsque le prix du blé est donné, la rente dépend de la différence entre la production de la terre que l'on considère et celle de la terre la moins fertile, de sorte que si un accroissement général de la fertilité a pour effet d'augmenter plus la productivité, des meilleures terres que celle des autres, cette différence devient plus grande. C'est ainsi que dans le tableau I où le prix du quarter est de 60 sh., la rente de la terre D résulte de la différence entre ce que produit cette terre et ce que donne la terre A, différence qui est de 3 quaters ; cette rente est donc de  $3 \times 60 = 180$  sh. Dans le tableau III, où le prix est de 30 sh. et la différence de 8 quaters, la rente est de  $8 \times 30 = 240$  sh.

Ce raisonnement montre l'erreur de la théorie que l'on rencontre encore chez West, Malthus et Ricardo, qui admettent que la rente différentielle a pour condition indispensable la décroissance progressive de la fertilité des terres mises en culture. Ainsi que nous l'avons vu, la rente peut prendre naissance alors que l'on met successivement en culture des terres de plus en plus fertiles ; elle peut être connexe des progrès de l'agriculture. Elle a pour seule condition l'inégalité des terres, et pour autant que le développement de la productivité doive être considéré, elle exige que l'accroissement général de la fertilité n'ait pas pour conséquence de faire disparaître cette inégalité.

La période qui s'étend du commencement jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle est caractérisée en Angleterre par une baisse ininterrompue du prix des céréales, malgré la baisse des prix de l'or et de l'argent, et par une augmentation (en envisageant toute la période) de la rente, de l'étendue des terres cultivées, de la production agricole et de la population. Cette situation correspond à notre tableau I combiné avec le tableau II en ligne ascendante, avec la condition que la terre la plus mauvaise A a été améliorée ou exclue de la culture des céréales. (Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'ait pas été utilisée autrement, pour l'agriculture ou pour l'industrie).

Du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle (date à préciser) jusqu'en 1815, le prix des céréales ne cessa d'augmenter et cette hausse est accompagnée d'une augmentation continue de la rente, de la superficie des terres cultivées, de la production agricole et de la population. Cet enchaînement de faits est reflété par notre Tableau I en ligne descendante. (Ajouter ici une citation sur la mise en culture à cette époque de terres de moins bonne qualité).

Du temps de Petty et de Davenant, les gens de la campagne et les propriétaires fonciers se plaignaient des améliorations et des défrichements. Cette époque est caractérisée par la baisse de la rente des meilleures terres et l'augmentation du produit total de la rente par suite de l'extension de l'étendue des terres donnant de la rente.

(Ajouter plus tard des citations au sujet de ces trois points et également au sujet de l'inégalité de fertilité des différentes parties cultivées d'un pays).

Au point de vue de la rente différentielle il convient de remarquer d'une manière générale que la valeur du marché est toujours plus élevée que le coût de production total de l'ensemble des produits. Ainsi, dans notre Tableau I, les 10 quaters qui constituent le produit total sont vendus 600 sh., puisque le prix du marché est déterminé par le coût de production (60 sh.) de A, et cependant leur coût de production est de 240 sh., ainsi que le montre le tableau suivant :

<b>A</b>	1 quarter = 60 sh.	1 quarter = 60 sh.
<b>B</b>	2 quaters = 60 sh.	1 quarter = 30 sh.
<b>C</b>	3 quaters = 60 sh.	1 quarter = 20 sh.
<b>D</b>	4 quaters = 60 sh.	1 quarter = 15 sh.
<hr/>		
10 quaters = 240 sh.		Moyenne : 1 quarter = 24 sh.

Les 10 quaters, dont le coût de production est de 240 sh., étant vendus à 600 sh., leur prix du marché dépasse de 250 % leur coût de production. Ce prix du marché représente la valeur marchande déterminée par la concurrence, conformément au fonctionnement de la production capitaliste. Cette valeur est une fausse valeur sociale - il en est de même pour tous les produits - parce qu'elle résulte d'un acte social s'accomplissant d'une manière inconsciente et qu'elle a nécessairement pour base, non le sol avec ses différences de fertilité, mais la valeur d'échange du produit. Dans une société (non capitaliste) organisée sous forme d'une association méthodique et consciente, les 10 quaters représenteraient une quantité de travail égale à celle qui est contenue dans 240 sh., et ils ne seraient pas achetés à un prix représentant 2 ½ fois le travail qui y est incorporé ; cet élément de l'existence d'une classe de propriétaires fonciers serait donc supprimé. Les choses se passeraient de la même manière que si la concurrence étrangère venait abaisser les prix au même niveau. Par conséquent, s'il est exact de dire que les prix des produits de la terre ne seraient pas modifiés (toutes circonstances égales) si avec le système actuel de production la rente différentielle était attribuée à l'État, il est absolument erroné de soutenir que la valeur des produits resterait la même si l'association était substituée à la société capitaliste. Dans la production capitaliste et en général dans toute production basée sur l'échange de marchandises entre les individus, le caractère social de la valeur s'affirme par ce fait que toutes les marchandises de même espèce ont le même prix de marché. Ce que la société en sa qualité de

consommatrice paie en trop pour les produits de la terre, ce qui représente un déficit de la réalisation de son temps de travail dans la production agricole, constitue un excédent pour une partie de la société, les propriétaires fonciers.

Un second fait important pour la rente différentielle et dont nous nous occuperons dans le chapitre suivant, doit être mis en évidence. Il ne s'agit pas seulement de la rente par acre ou par hectare, de la différence entre le prix du marché et le coût de production ou entre le coût de production général et chaque coût de production particulier par acre, mais aussi du nombre d'acres de chaque catégorie de terre en culture. Cet aspect de la question est important au point de vue de la totalité de la rente que donnent toutes les terres cultivées; en outre il nous conduit à l'étude de la hausse du *taux de la rente* alors que les prix n'augmentent pas, ou que, les prix baissant, les différences entre les fertilités des différentes terres ne s'accroissent pas, Nos exemples précédents nous ont donné :

**Tableau I**

Terres		Frais de production	Production	Rente	
Catégories	Étendues			En blé	En argent
A	1 acre	3 £	1 quarter	0 quarter	0 £
B	1 acre	3 £	2 quarter	1 quarter	3 £
C	1 acre	3 £	3 quarter	2 quarter	6 £
D	1 acre	3 £	4 quarter	3 quarter	9 £
<b>Total</b>	<b>4 acres</b>		<b>10 quarter</b>	<b>6 quarter</b>	<b>18 £</b>

Si l'étendue des terres double dans chaque catégorie, nous avons :

**Tableau Ia**

Terres		Frais de production	Production	Rente	
Catégories	Étendues			En blé	En argent
A	2 acres	6 £	2 quarter	0 quarter	0 £
B	2 acres	6 £	4 quarter	2 quarter	6 £
C	2 acres	6 £	6 quarter	4 quarter	12 £
D	2 acres	6 £	8 quarter	6 quarter	18 £
<b>Total</b>	<b>8 acres</b>		<b>20 quarter</b>	<b>12 quarter</b>	<b>36 £</b>

Si ensuite l'étendue cultivée devient plus grande pour les deux plus mauvaises catégories de terres, et si enfin les étendues cultivées et la production se modifient différemment pour les quatre catégories, la situation devient la suivante :

**Tableau Ib**

Terres		Frais de production		Production	Rente	
Catégories	Étendues	Par acre	Totaux		En blé	En argent
A	4 acres	3 £	12 £	4 quarter	0 quarter	0 £
B	4 acres	3 £	12 £	8 quarter	4 quarter	12 £
C	2 acres	3 £	6 £	6 quarter	4 quarter	12 £
D	2 acres	3 £	6 £	8 quarter	6 quarter	18 £
<b>Total</b>	<b>8 acres</b>		<b>36 £</b>	<b>26 quarter</b>	<b>14 quarter</b>	<b>42 £</b>

**Tableau Ic**

Terres		Frais de production		Production	Rente	
Catégories	Étendues	Par acre	Totaux		En blé	En argent
A	1 acres	3 £	3 £	1 quarter	0 quarter	0 £
B	2 acres	3 £	6 £	4 quarter	2 quarter	6 £
C	5 acres	3 £	15 £	15 quarter	10 quarter	30 £
D	4 acres	3 £	12 £	16 quarter	12 quarter	36 £
<b>Total</b>	<b>8 acres</b>		<b>36 £</b>	<b>36 quarter</b>	<b>24 quarter</b>	<b>42 £</b>

Dans les quatre cas que nous envisageons, la rente par acre reste la même pour chaque catégorie de terre, c'est-à-dire que pour chaque catégorie le rendement du capital reste le même. Nous avons uniquement supposé - ce qui se présente

journallement dans chaque pays - que les terres des différentes classes interviennent pour des étendues différentes dans la surface cultivée et que les rapports entre ces étendues varient, ce qui se constate continuellement quand on compare deux pays ou les situations d'un même pays à des époques différentes.

La comparaison des tableaux I et la montre que lorsque l'étendue cultivée augmente dans la même proportion pour les quatre catégories de terres, la production et la rente tant en blé qu'en argent augmentent dans la même proportion.

En Ib et le l'étendue cultivée est trois fois plus grande qu'en I. En Ib les trois quarts de cette augmentation sont dus aux terres des catégories A et B, dont les premières ne donnent pas de rente et les secondes donnent la rente différentielle la plus petite ; un quart est dû aux terres C et D. Il en résulte que bien que l'étendue cultivée soit 3 fois plus grande qu'en I, la production n'est pas 3 fois plus considérable : triplée, elle aurait dû être de 30 ; elle n'est que de 26. De même la rente totale ne s'est pas accrue proportionnellement à l'extension de la culture : de 6 quarts elle est devenue 14 quarts et de 18 £ elle est montée à 42.

En Ic l'étendue cultivée n'augmente pas du tout pour la catégorie la plus mauvaise ; elle se développe peu pour la catégorie B et relativement beaucoup pour les catégories C et D. Aussi, bien que l'étendue cultivée n'ait fait que tripler, la production est devenue plus que trois fois plus grande (de 10 elle est devenue 36) et la rente totale a quadruplé (de 6 quarts elle est devenue 24 et de 18 £ elle est devenue 72).

Le prix des produits de la terre restant le même dans les trois cas, on voit que la rente totale augmente quand la superficie des terres cultivées s'accroît, à moins que cet accroissement ne porte exclusivement sur la terre la plus mauvaise, qui ne donne pas de rente. L'augmentation de la rente ne se fait pas toujours dans la même mesure. Lorsque l'extension de la surface cultivée provient proportionnellement plus des terres de bonne qualité que des terres mauvaises, ce qui a pour effet de faire augmenter la production plus rapidement que l'étendue des terres en culture, la rente en blé et en argent s'accroît dans les mêmes conditions. Au contraire, lorsque ce sont les terres de mauvaise qualité qui participent principalement à l'extension (en supposant que la terre la plus mauvaise continue à rester la plus mauvaise), la rente totale n'augmente pas dans la même mesure que l'étendue des terres cultivées. Par conséquent, si l'on compare deux pays où les terres A qui ne donnent pas de rente sont de même qualité, on voit que la rente totale est la plus petite dans celui où la terre A et les terres de qualité médiocre représentent la surface la plus grande par rapport à l'étendue totale des terres cultivées, c'est-à-dire que les rentes sont en raison inverse des quantités produites lorsque pour des étendues égales de terres cultivées les avances de capital sont les mêmes. L'influence sur la rente totale du rapport entre l'étendue des terres les plus mauvaises et celle des terres les plus fertiles est donc inverse de l'influence sur la rente par acre (et toutes circonstances égales sur la rente totale), du rapport entre la qualité des terres les moins productives et celles qui le sont le plus. La confusion de ces influences a donné lieu à quantité de considérations objectées à la rente totale.

La rente totale augmente par la simple extension de la culture et par l'accroissement, qui en est la conséquence, du capital et du travail appliqués à la terre. Bien que - et ce point de vue est des plus importants - les rapports entre les rentes par acre des différentes terres restent invariables d'après notre hypothèse, et qu'il en soit de même des taux des rentes calculés d'après les avances de capital par acre, nous voyons en faisant la comparaison de la et de I que les surfaces cultivées ayant été doublées, il en a été de même, non seulement de la production, mais de la rente totale : de 18 £ celle-ci s'est élevée à 36 £ lorsque l'étendue cultivée est passée de 4 à 8 acres.

Si dans le tableau I nous rapportons la rente totale (18 à l'étendue cultivée (4 acres), nous voyons que la rente (en comprenant dans le calcul la terre qui ne donne pas de rente) a été en moyenne de  $4\frac{1}{2}$  £ par acre. C'est de cette manière que l'on établit dans les statistiques la rente moyenne pour tout un pays. La rente de 18 £ a été obtenue pour une avance de capital de 10 £ et a donc été de 180 %. Ce rapport (180 %) est ce que nous appelons le taux de la rente.

Le même taux est donné par le tableau Ia, dans lequel l'étendue cultivée est de 8 acres au lieu de 4 et dans lequel toutes les terres ont participé dans la même mesure à l'extension. La rente totale y est de 36 £, la superficie des terres en culture de 8 acres et l'avance de capital de 20 £. D'où une rente moyenne de  $4\frac{1}{2}$  £ par acre et un taux de la rente de 180 %.

Dans le tableau Ib, où l'extension de la culture a porté principalement sur les terres de qualité médiocre, la rente totale est de 42 £ pour une étendue de 12 acres, soit une rente moyenne de  $3\frac{1}{2}$  £ par acre. L'avance de capital est de 30 £, d'où un taux de la rente de 140 %. La rente moyenne par acre a donc diminué de 1 £ et le taux de la rente s'est abaissé de 180 à 140 %. Par conséquent, si la rente totale s'est élevée de 18 £ à 42 £, la rente moyenne a diminué tant par acre que par unité de capital. Il en a été ainsi, bien que sur chaque terre la rente soit restée la même par acre et par avance de capital, parce que les trois quarts de l'extension de la culture résultent de la terre A qui ne donne pas de rente et de la terre B qui donne la rente minimum.

Si, dans le tableau Ib, l'extension était résultée exclusivement de la terre A, c'est-à-dire si la surface cultivée s'était composée de 9 acres de terre A, 1 acre de terre B, 1 acre de terre C et 1 acre de terre D, la rente totale aurait été de 18 £, soit une rente moyenne de  $18/30 = 60$  %. La rente totale aurait donc été la même que dans le tableau I, et la rente moyenne ainsi que la rente rapportée à l'acre et au capital auraient été de beaucoup inférieures.

Enfin, faisons la comparaison de Ic avec I et Ib. Dans le tableau Ic la surface cultivée et l'avance de capital sont trois fois plus grandes que dans I. La rente totale est de 72 £ pour 12 acres, soit 6 £ par acre, alors qu'elle n'était que de  $4\frac{1}{2}$  £ dans le tableau I ; le taux de la rente est de 240 %, au lieu de 180 %, et la production est de 36 quarts au lieu de 10.

Dans Ib et Ic les étendues cultivées, les avances de capital et les différences entre les terres sont les mêmes, mais les surfaces sont différentes pour les différentes catégories de terres. La production a été de 36 quarts au lieu de 26, la rente moyenne par acre de 6 £ au lieu de  $3\frac{1}{2}$  et le taux de la rente de 240 % au lieu de 140 %.

Dans les tableaux Ia, Ib et Ic, qui peuvent représenter des situations différentes coexistant dans différents pays ou des situations qui se sont présentées successivement dans un même pays, nous avons admis : que le prix du blé reste stationnaire, le rendement de la terre la moins fertile (la terre qui ne donne pas de rente) restant stationnaire ; que les inégalités des terres quant à la fertilité se maintiennent invariables ; que pour chaque catégorie de terre une même avance

de capital par acre fournit la même quantité de produits, la rente par acre et le taux de la rente par capital avancé par acre restant constants. Ces conditions étant réalisées, nous voyons :

1. que la rente augmente à mesure que l'étendue cultivée et par conséquent l'avance de capital s'accroissent, sauf le cas où l'extension se fait exclusivement par les terres qui ne donnent pas de rente ;
2. que la rente moyenne par acre (la rente totale divisée par l'avance de capital) varient dans une très large mesure, dans le même sens, mais d'une manière différente.

Si l'on fait abstraction des cas où toute l'extension de la culture se fait sur la terre la moins fertile, la rente moyenne par acre et le taux moyen de la rente dépendent de la participation des différentes terres à la surface cultivée ou, ce qui revient au même, de la manière dont l'avance totale de capital se répartit entre les différentes catégories de terres. Quelle que soit l'étendue de la surface cultivée et quelle que soit l'importance de la rente totale (nous faisons abstraction du cas où l'extension de la culture se reporte exclusivement sur la terre la plus mauvaise), la rente moyenne par acre et le faux moyen de la rente restent constants aussi longtemps que la surface de chacune des catégories de terres représente la même fraction de l'étendue cultivée. Bien que l'extension de la culture et l'augmentation de l'avance de capital aient pour effet de faire augmenter la rente totale, on constate une diminution de la rente moyenne par acre et du taux moyen de la rente lorsque cette extension se fait davantage par les terres ne donnant pas de rente et en donnant peu que par les terres fertiles. Inversement, la rente moyenne et le taux de la rente augmentent d'autant plus que les meilleures terres interviennent pour une partie plus prédominante dans l'extension et par conséquent dans l'avance de capital.

Par conséquent, lorsque l'on considère la rente moyenne par acre ou par hectare de l'ensemble des terres cultivées, ainsi qu'on le fait généralement dans les statistiques comparant différents pays à la même époque ou le même pays à des époques différentes, on constate que la rente moyenne par acre et par suite la rente totale augmentent en même temps - et généralement plus que proportionnellement que la productivité, non pas relative, mais absolue de l'agriculture. En effet, la masse de produits récoltés par unité de surface et par unité de capital avancé est d'autant plus considérable que les terres de bonne qualité représentent une fraction plus importante de l'étendue totale cultivée. C'est pour cette raison que la rente totale semble déterminée non par la fertilité relative mais par la fertilité absolue, et que la loi de la rente différentielle semble supprimée. Il en résulte que l'on nie certains phénomènes ou que l'on cherche à les expliquer par des différences qui n'existent pas entre les prix moyens des céréales ou les fertilités des terres en culture ; or, la fertilité de la terre la plus mauvaise et par suite les coûts de production restent les mêmes et les différentes catégories de terres continuant à différer de la même manière, ces phénomènes résultent uniquement de ce que le rapport de la rente totale à l'étendue cultivée et son rapport à l'avance totale sont déterminés, non seulement par la rente par acre ou par le taux de la rente, mais également par les étendues relatives des différentes catégories de terres ou, ce qui revient au même, par la manière dont l'avance de capital est répartie entre les différentes terres. Jusqu'à présent ce fait a été totalement perdu de vue. En tout cas nous constatons - et cette constatation est importante pour la suite de notre étude - que la rente moyenne et le taux moyen de la rente (le rapport de la rente totale à l'avance totale de capital) peuvent varier alors que les prix restent les mêmes, que les différences entre les fertilités des terres ne changent pas et que la rente par acre et le taux de la rente par acre restent invariables.

---

Nous ferons encore les constatations suivantes, vraies intégralement pour la rente différentielle I et applicables en partie à la rente différentielle II dont nous parlerons plus loin.

*Primo* - Nous avons vu que la rente moyenne par acre ou le taux moyen de la rente peut s'accroître lorsque la culture prend de l'extension, bien que les prix restent stationnaires et que les différences de fertilité restent les mêmes. Dès que toutes les terres d'un pays ont trouvé un possesseur et que les avances de capital pour le travail de la terre, la culture et la population sont arrivées à un certain degré de développement - circonstances qui doit être réalisées pour que la production capitaliste devienne dominante et s'empare de l'agriculture - le prix d'une terre cultivée d'une qualité donnée est déterminé par celui des terres de situation équivalente déjà en culture. Cette terre a donc un prix - dans la fixation de celui-ci il est tenu compte nécessairement des frais de défrichement - bien qu'elle ne donne pas de rente, et ce prix est la capitalisation de sa rente future. Il en est de même dans l'achat d'une terre qui est déjà en culture ; l'acquéreur paie en une fois les rentes qu'il touchera dans la suite, par exemple les rentes d'une série de vingt années, lorsqu'il base son opération sur l'intérêt au taux de 5 %. Toute terre lorsqu'elle est vendue est donc considérée comme produisant une rente, et le fait que cette rente existe seulement en perspective quand il s'agit d'une terre qui n'a pas encore été cultivée, n'établit aucune différence entre cette dernière et une terre déjà en culture. De même que pour un pays donné la rente moyenne effective est déterminée par le rapport de la rente annuelle totale à l'étendue totale des terres cultivées, de même le prix des terres non cultivées résulte de celui des terres déjà en culture et reflète l'importance et les résultats des avances de capital faites pour ces dernières. De ce que toutes les terres sauf les plus mauvaises sont capables de donner une rente - celle-ci s'accroît à mesure qu'augmentent la masse de capital avancé et l'intensité de la culture - il résulte qu'un prix nominal peut être assigné aux terres non cultivées et que celles-ci deviennent une marchandise et une richesse pour ceux qui les possèdent. Ce fait explique pourquoi le prix de l'ensemble des terres d'un pays, des terres non cultivées comme des terres cultivées, augmente (Opdyke), et il rend compte des spéculations sur les terres telles qu'elles sévissent aux États-Unis, par exemple.

*Secundo* - L'extension de l'agriculture se fait soit en incorporant au sol cultivé des terres de moins en moins fertiles, soit en y ajoutant des terres de même qualité que celles déjà en culture. Le premier système est appliqué, la production capitaliste étant établie, lorsque les prix augmentent, et, dans tout système de production, il peut être imposé simplement par la nécessité. La règle n'est cependant pas absolue. Des terres moins bonnes peuvent prendre le pas sur des terres meilleures parce qu'elles sont mieux situées que ces dernières, ce qui est un facteur décisif dans les pays jeunes. D'autre part, il peut arriver que dans une région comportant essentiellement des terres de première qualité, des lopins de qualité secondaire soient enchevêtrés en certains endroits dans les parcelles fertiles et doivent être mis en culture en même temps que ces

dernières Cette situation assure aux terres moins bonnes un avantage par rapport aux terres meilleures, qui ne se trouvent pas dans la zone des terres déjà cultivées ou à cultiver.

C'est grâce à une circonstance de ce genre que le Michigan a été un des premiers dans les États de l'Ouest à faire l'exportation des céréales. Le sol y est en général pauvre ; mais le voisinage de l'État de New-York et ses communications avec les lacs et le canal de l'Érié l'avantagent par rapport à d'autres États plus fertiles, situés plus à l'Ouest. Cet État fournit également un exemple du passage d'un sol plus fertile à un sol qui l'est moins. Les terres de l'État de New-York, notamment celles situées dans la partie ouest, étaient plus productives, surtout pour le froment, que celles du Michigan. Un mauvais système de culture leur fit perdre leur fertilité et le sol du Michigan devint relativement plus productif.

*« En 1836 la ville de Buffalo embarquait pour l'Ouest des farines qui provenaient principalement des régions à froment de l'État de New-York et du Canada supérieur. Aujourd'hui, à peine douze ans après, l'Ouest envoie par les lacs et le canal Erié du froment et de la farine à Buffalo et à Blackrock, un port voisin, d'où ils sont réexpédiés vers l'Est ; cette exportation fut spécialement stimulée par la famine qui régna en Europe en 1847. Ces faits ont eu pour conséquence de faire baisser les prix des céréales dans la région ouest de l'État de New-York, d'y rendre la culture du froment peu lucrative et de décider les fermiers à y donner la préférence à l'élevage des bestiaux, à la production laitière, à la culture des fruits, en un mot aux branches dans lesquelles ils espèrent que le Nord-Ouest ne pourra pas leur faire la concurrence. » (J. W. Johnston, Notes on North America, London 1851, I. p. 222.)*

*Tertio* - C'est une erreur de croire que si les colonies et en général les pays jeunes peuvent exporter des céréales à des prix plus avantageux, il en est ainsi parce que leur sol est d'une fertilité naturelle plus grande. Ils vendent le blé non seulement au-dessous de sa valeur, mais au-dessous de son coût de production, c'est-à-dire au-dessous du coût de production déterminé dans les pays plus anciens par le taux moyen du profit.

Comme le dit Johnston (p. 223)

*« si nous sommes habitués à rattacher aux expéditions considérables de froment que ces pays jeunes dirigent annuellement sur Buffalo, l'idée d'une fertilité naturelle plus grande et de l'existence d'étendues illimitées de sol riche »,*

c'est que ces phénomènes dépendent en premier lieu de conditions économiques spéciales. Au commencement toute la population d'un pays pareil, du Michigan par exemple, est adonnée exclusivement à l'agriculture et poursuit l'obtention des produits que celle-ci fournit en masse et qui sont les seuls qui puissent être échangés contre ceux de l'industrie et des pays tropicaux. Tout ce qu'une pareille population produit au-delà de ce qu'elle consomme directement se présente donc sous forme de froment. C'est par ce caractère que les colonies modernes organisées en vue du marché mondial se distinguent de celles des périodes antérieures et surtout de celles de l'antiquité. Le marché mondial leur fournit entièrement finis - c'est grâce à cette division du travail que les États du Sud parent se consacrer presque exclusivement à la production du coton - des produits tels que les vêtements, les outils, que sans cela elles devraient fabriquer elles-mêmes. Il en résulte que si, en présence de leur existence récente et de la densité relativement faible de leur population, elles *semblent* fournir une masse de produits qui dépasse de loin leur consommation, ce fait doit être attribué, non à la productivité de leur sol et de leur activité, mais à la spécialisation de leur travail.

En outre les terres, même lorsqu'elles sont relativement peu fertiles, offrent, pendant les premiers temps de leur mise en culture (à moins qu'elles ne soient situées sous des latitudes absolument défavorables), des couches superficielles dans lesquelles se sont accumulées des matières nutritives pour les plantes et sur lesquelles de nombreuses récoltes peuvent être obtenues sans engrais et par un labourage tout à fait sommaire. C'est ainsi que la nature a tellement bien préparé les prairies de l'Ouest qu'il est pour ainsi dire inutile d'y appliquer aucun travail préparatoire<sup>10</sup>. D'autre part, dans des régions moins fertiles, l'excédent de la production provient, non de la grande fertilité du sol, c'est-à-dire du rendement par acre, mais de la quantité énorme d'acres qui peuvent être mis en culture superficiellement, le sol ne coûtant rien à celui qui le cultive ou presque rien comparativement aux pays anciens. Il en est ainsi, par exemple, dans certaines parties de l'État de New-York, du Michigan, du Canada, où fonctionne le système de la métairie. Une famille cultive superficiellement cent acres ; si la production par acre n'est guère élevée, les cent acres fournissent néanmoins un excédent considérable de produits pour la vente. De même le bétail peut être élevé sans frais sur des prairies naturelles. Dans les entreprises de ce genre le facteur décisif est non la qualité mais la quantité du sol. La possibilité de pareille culture superficielle a nécessairement une durée d'autant moins longue que la fertilité des terres nouvelles auxquelles on l'applique est moins grande ; en outre, elle dépend directement de la possibilité de l'exportation des produits qu'elle fournit.

*« Et cependant les premières récoltes que donnera pareil pays seront excellentes, même en froment ; celui qui profitera de cette première crème du sol pourra envoyer au marché un riche excédent de froment » (op. cit., p. 224).*

Cette culture intensive est impossible dans les pays d'exploitation plus ancienne où les conditions de la propriété ont pour effet que le prix des terres non encore en culture est déterminé par celui des terres cultivées.

Contrairement à ce que croit Ricardo, ces terres ne doivent pas être très fertiles et d'égale fertilité ; c'est ce qui résulte des chiffres suivants : en 1848, dans l'État de Michigan, 465.900 acres furent emblavés et produisirent 4.739.300 bushels de froment, soit en moyenne 10 1/5 bushels par acre et moins de 9 bushels si l'on décompte le grain nécessaire pour les

<sup>10</sup> [C'est l'extension rapide de la mise en culture de ces régions de prairies et de steppes qui a mis en évidence le ridicule de la théorie de Malthus, « la population presse sur les moyens d'existence », et a provoqué les lamentations des agrariens, annonçant la ruine de l'agriculture et de l'Allemagne, si des mesures énergiques ne viennent empêcher l'arrivée de ces moyens d'existence, « pressant sur la population ». La mise en culture des steppes, prairies, pampas, llanos, etc., n'en est cependant qu'à ses débuts ; elle est appelée à révolutionner l'agriculture européenne autrement qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. - F. E.]

semences. Sur les 29 comtés de cet État, 2 produisirent en moyenne 7 bushels, 3 en moyenne 8, 2 en moyenne 9, 7 en moyenne 10, 6 en moyenne 11, 3 en moyenne 12, 1 en moyenne 13, 1 en produisit 16 et 1 en donna 18 (op. cit., p. 226).

Au point de vue pratique, il faut considérer non seulement la fertilité plus grande, mais aussi la possibilité plus grande d'exploiter immédiatement cette fertilité. Cette dernière condition peut être remplie plus complètement par un sol naturellement plus pauvre que par un sol naturellement plus riche ; c'est le premier que, faute de capital, le colonisateur mettra et devra mettre d'abord en culture.

*Quarto.* - Abstraction faite du cas que nous venons d'examiner et dans lequel il faut avoir recours à des terres moins bonnes que celles cultivées jusqu'alors, l'extension de la culture par des terres de même qualité que celles des catégories B et C n'a nullement pour condition une hausse du prix des céréales, pas plus que l'extension annuelle de la filature de coton n'exige une hausse continue du prix du fil. Bien que les variations des prix du marché se répercutent sur l'importance de la production, l'agriculture présente continuellement, comme toute branche de production capitaliste et alors même que les prix sont les prix moyens qui n'ont guère d'influence sur la production, cette surproduction relative, identique à l'accumulation, qui dans d'autres modes de production est le résultat direct de l'augmentation de la population et qui, dans les colonies, a pour cause l'immigration. Le besoin ne cesse de croître, et la perspective de son accroissement a pour effet que continuellement de nouveaux capitaux sont avancés pour la production agricole, ce qui est une conséquence de ce que continuellement il se crée des capitaux nouveaux. Chaque capitaliste règle l'importance de sa production d'après le capital qu'il a disponible et d'après ce qu'il peut surveiller directement. Son but est d'occuper autant de place que possible sur le marché. Si cette tendance a pour résultat la surproduction, il ne s'en attribue pas la responsabilité, mais la rejette sur ses concurrents. Pour donner plus d'extension à sa production, il peut soit s'emparer d'une partie plus grande du marché, soit élargir celui-ci.

## Chapitre XL : La seconde forme de la rente différentielle (la rente différentielle II)

Jusqu'à présent nous n'avons considéré que la rente différentielle résultant des différences de productivité d'avances égales de capital pour des terres de même étendue et de fertilités différentes, c'est-à-dire déterminée par la différence entre le produit du capital engagé dans la terre la plus mauvaise ne donnant pas de rente, et celui du capital appliqué à des terres plus fertiles. Nous avons considéré toutes les avances de capital comme se faisant pour des terres situées l'une à côté de l'autre, de sorte qu'à toute nouvelle avance de capital correspondaient la culture d'une terre nouvelle et une extension de l'étendue cultivée. En définitive, la rente différentielle que nous avons étudiée est matériellement le résultat des inégalités de productivité de capitaux de même importance appliqués à la terre. Y aurait-il une différence si ces capitaux de productivités inégales étaient appliqués successivement à la même terre au lieu de l'être avec les mêmes résultats à des terres différentes ?

Il est indéniable qu'en ce qui concerne le surprofit, il est indifférent que 18 £ de surprofit soient obtenues en appliquant successivement 12 £ de frais de production (dont 10 £ de capital) à un acre d'une seule et même terre ou en appliquant 3 £ de frais de production à un acre d'une terre A produisant 1 quarter, 3 £ de frais de production à un acre d'une terre B produisant 2 quarts et par conséquent 3 £ de surprofit, 3 £ de frais de production à un acre d'une terre C produisant 3 quarts et 6 £ de surprofit, enfin 3 £ de frais de production à une terre D produisant 4 quarts et 9 £ de surprofit. D'un côté, un capital de 10 £ sera avancé par 4 parties de 2 ½ £ appliquées à 4 acres d'inégales fertilités, situés l'un à côté de l'autre ; de l'autre côté, le capital de 10 £ sera appliqué en quatre fois sur un seul et même acre. De part et d'autre les surprofits et les taux des surprofits se forment de la même manière pour les différentes parties du capital avancé. Mais il n'en est pas de même de la transformation du surprofit en rente - la rente n'est qu'une autre forme du surprofit - et celle-ci présente, quand la première méthode est appliquée, des difficultés qui expliquent l'opposition opiniâtre des fermiers anglais à l'établissement d'une statistique agricole officielle et leurs discussions avec les propriétaires quand il s'agit de constater les résultats réels de leurs avances de capitaux (Morton). La rente étant fixée au moment de la signature du bail, les fermiers empochent pendant toute la durée de celui-ci les surprofits résultant de leurs avances successives de capital ; de là leur tendance à contracter des baux à long terme, tendance qui entre en conflit avec le désir des landlords de ne conclure que des contrats pouvant être dénoncés d'année en année.

Il est donc certain que s'il est indifférent au point de vue de la formation du surprofit que des capitaux égaux soient appliqués simultanément avec des résultats inégaux sur des terres d'étendues égales ou qu'ils soient appliqués successivement sur une même terre, les deux systèmes présentent une différence importante en ce qui concerne la transformation du surprofit en rente foncière ; cette transformation se fait pour le dernier système dans des limites plus étroites et plus variables. C'est ce qui explique que dans les pays de culture intensive - nous entendons par là la concentration du capital sur une seule et même terre au lieu de son application à plusieurs terres situées l'une à côté de l'autre la profession des taxateurs, comme le constate Morton dans ses *Ressources of Estates*, devient très importante, très compliquée et très difficile. Lorsque les avances faites ont entraîné avant tout des améliorations permanentes du sol, l'augmentation artificielle de la fertilité différentielle se confond à la fin du bail avec la fertilité naturelle, et la rente peut être évaluée comme s'il s'agissait de terres de fertilités inégales. Au contraire, lorsque le surprofit dépend de l'importance du capital d'exploitation, la rente est déterminée, pour un capital d'exploitation donné, d'après la rente moyenne du pays, et il est indispensable que le nouveau fermier dispose d'un capital suffisant pour continuer la culture d'une manière également intensive.

Les points suivants doivent encore être mis en évidence pour l'étude de la rente différentielle II :

*Primo.* - La rente différentielle II a pour base et pour point de départ, non seulement dans la suite des temps, mais à chaque époque déterminée, la rente différentielle I, c'est-à-dire l'exploitation de terres de fertilités et de situations différentes cultivées en même temps.

Qu'il en soit ainsi historiquement, cela va de soi. Ceux qui fondent des colonies disposent de peu de capital et n'ont guère comme éléments de production que la terre et leur travail. Chaque chef de famille cherche à établir pour lui et les siens un champ d'occupation indépendant de ceux de ses compagnons. Il doit en être de même dans l'agriculture proprement dite, avant l'application de la production capitaliste. Chez les peuples pasteurs et en général chez ceux où l'élevage du bétail est érigé en branche de production indépendante, la terre est plus ou moins exploitée en commun et cette exploitation est extensive dès le début. La production capitaliste part de systèmes dans lesquels les moyens de production étaient en fait et en droit la propriété de ceux qui cultivaient la terre, et c'est lentement que les moyens de produire se transforment en capital, pendant que les producteurs immédiats deviennent des salariés. La première apparition bien caractéristique de la production capitaliste a lieu dans l'élevage des moutons et des bestiaux, et elle est suivie de la concentration du capital, non sur des terres d'étendues relativement restreintes, mais dans l'exploitation sur une grande échelle, où cette concentration permet de faire des économies de chevaux et d'autres éléments de production. Le point de départ n'est donc pas l'application de plus de capital sur la même étendue de terre, d'autant plus qu'il est conforme aux lois naturelles de l'agriculture que le capital ne devient un élément décisif de la productivité du sol que lorsque l'exploitation agricole a atteint un certain degré de développement et qu'elle a épuisé le sol jusqu'à un certain point C'est donc bien la rente différentielle I qui est le point de départ historique. D'autre part, lorsqu'on limite l'observation à un moment déterminé, on constate toujours que la rente différentielle II ne fait son apparition que sur des terres où le barriolage de la rente différentielle I est déjà en vigueur.

*Secundo.* - Dans la rente différentielle II apparaissent, à côté des différences de fertilité, les inégalités des fermiers au point de vue du capital et du crédit dont ils jouissent. Dans la manufacture, il ne tarde pas à s'établir pour chaque branche de production, un minimum d'importance des affaires, un minimum des avances de capital, au-dessous duquel aucune entreprise n'est possible. Un capital dépassant ce minimum représente le capital moyen dont doivent disposer ceux qui veulent réaliser le profit moyen, alors qu'un capital plus considérable assure un profit exceptionnel et qu'un capital moindre donne un profit moins élevé que le profit moyen. Ce n'est que lentement et inégalement, ainsi que le montre l'Angleterre, que la production capitaliste s'empare de l'agriculture. Aussi longtemps que la libre importation des céréales est interdite ou sans

influence, ce sont les producteurs qui cultivent les terres les plus mauvaises et produisent dans des conditions plus défavorables que les conditions moyennes, qui fixent le prix du marché et disposent d'une grande partie du capital consacré à l'agriculture.

Le fait que le paysan cultivant une petite parcelle et y appliquant une grande quantité de travail met en œuvre un travail isolé, dépourvu des conditions tant sociales que matérielles de la productivité, a pour effet que les fermiers capitalistes peuvent s'approprier une partie du surprofit. Il n'en serait pas de même, du moins dans une mesure sensible, si la production capitaliste était développée dans l'agriculture autant que dans la manufacture.

Examinons d'abord comment se forme le surprofit dans le cas de la rente différentielle II, sans nous préoccuper des conditions qui sont nécessaires pour que ce surprofit se transforme en rente. Nue de cette manière, la rente différentielle II n'est qu'une autre expression de la rente différentielle I. Les différences de fertilité donnent lieu à la rente différentielle I, parce que l'application de capitaux égaux fournit des résultats inégaux. Que cette inégalité se produise lorsque des capitaux différents sont appliqués successivement à la même terre ou lorsque des capitaux sont avancés pour différentes terres de qualité inégale, il n'est pas moins vrai que la rente différentielle a pour base des différences de fertilité ou de productivité et qu'elle résulte de ce que pour une même avance de capital la fertilité n'est pas la même pour les différentes espèces de terres.

Si, dans le tableau I, le capital de 10 £, qui est avancé par quatre parties de 2 ½ £ employées sur les quatre terres A, B, C, D, de fertilités inégales et d'un acre chacune, était appliqué par quatre parties successives sur la seule terre D, de telle sorte que celle-ci donnât 4 quarts après la première avance, 3 quarts après la deuxième, 2 après la troisième et 1 quarter après la dernière, ce serait le prix (3 £ par quarter) correspondant à l'avance la moins productive qui déterminerait le coût de production aussi longtemps qu'il y aurait demande pour du froment à ce prix; de plus, le lopin cultivé dans ces conditions ne donnerait pas de rente différentielle. Ce prix de 3 £, étant donné que notre hypothèse implique la production capitaliste, comprendrait le profit moyen fourni par le capital de 2 ½ £; les trois autres avances de capital donneraient lieu à des surprofits et ces surprofits ne se formeraient pas autrement que ceux dont il a été question dans le tableau I. Ce qui est une preuve nouvelle de ce que la rente différentielle II a pour point de départ la rente différentielle I.

Nous avons admis qu'un capital de 2 ½ £ appliqué à la terre la plus mauvaise produit au moins 1 quarter. Supposons qu'outre les 2 ½ £ qui lui donnent 4 quarts (dont il doit céder 3 quarts comme rente), le fermier de la terre D applique à celle-ci 2 ½ £, et que ces 2 ½ £ ne produisent qu'un quarter, comme le fait le même capital avancé pour la terre la plus mauvaise A. Cette avance ne rapportera donc que le profit moyen et, ne donnant pas lieu à surprofit, elle ne donnera pas de rente. De même elle n'aura aucune influence sur le taux du profit, et les choses se passeront comme si les 2 ½ £ avaient été avancées pour mettre en culture un acre de plus de la terre A, ce qui ne pourrait influencer ni le surprofit, ni les rentes différentielles d'aucune des terres D, C, B. Cependant le fermier retirera de cette nouvelle avance de 2 ½ £ le même profit que de son avance primitive de 2 ½ £, bien que le produit de celle-ci ait été de 4 quarts. S'il faisait encore deux avances de 2 ½ £ chacune, dont l'une augmenterait son produit de 3 quarts et l'autre de 2, ces avances seraient, il est vrai, moins productives que la première qui a donné 4 quarts (dont 3 quarts de surprofit), mais il en résulterait uniquement, pour chacune de ces avances, un surprofit moins grand que celui de l'avance primitive, sans que cette réduction eût une influence quelconque, ni sur le profit moyen, ni sur le coût de production. Ceux-ci ne seraient affectés que si la production supplémentaire de la terre D rendait inutile la production de A et éliminait celle-ci des terres en culture; dans ce cas il y aurait une baisse du coût de production et celui-ci tomberait par exemple de 3 £ à 1 ½ £, la terre B devenant la terre ne produisant pas de rente et fixant le prix du marché. La terre D, qui primitivement produisait 4 quarts, donnerait alors 4 + 1 + 3 + 2 = 10 quarts et la différence entre sa production et celle de B serait de 10 - 2 = 8 quarts, ce qui, au prix du marché, qui est maintenant égal au coût de production de B, soit 1 ½ £, représenterait 1 ½ x 8 = 12 £. Or, primitivement, la rente de D était de 9 £. La rente par acre aurait donc augmenté de 33 ⅓ %, malgré la diminution du taux du surprofit sur les deux capitaux supplémentaires de 2 ½ £.

Cet exposé montre à quelles complications donnent lieu la rente différentielle en général et surtout la combinaison des rentes I et II, alors que Ricardo, par exemple, n'examine les choses qu'à un point de vue et sous un aspect très simple. Il peut arriver, ainsi que le suppose notre exemple, que le prix du marché baisse en même temps que hausse la rente des terres fertiles, de sorte qu'il y a augmentation absolue du produit et du surproduit. (Dans le cas de la rente différentielle I en ligne décroissante, il peut y avoir augmentation du surproduit relatif et de la rente par acre pendant que le surproduit absolu par acre reste constant ou même diminue.) Mais en même temps les nouvelles avances de capital, qui sont faites successivement pour la même terre, voient diminuer leur productivité, bien qu'elles soient consacrées pour la plus grande partie aux terres fertiles. Quant à la productivité du travail, elle augmente si l'on se place au point de vue des quantités produites et des coûts de production; elle diminue si l'on considère que le taux du surprofit et le surproduit par acre diminuent pour les avances successives de capital pour la même terre.

La productivité des avances successives allant en diminuant, la rente différentielle II ne serait accompagnée nécessairement d'un relèvement du coût de production et d'une diminution absolue de la productivité, que si les avances de capital ne pouvaient être faites que pour la terre la plus mauvaise (A). En effet, cette terre, avec une première avance de 2 ½ £ produit un quarter de blé, dont le coût de production est de 3 £. Après une nouvelle avance de 2 ½ £, soit une avance totale de 5 £, elle produirait en tout 1 ½ quarter, dont le coût de production serait de 6 £, soit un coût de production de 4 £ par quarter. Dans ce cas, la diminution de productivité qui accompagne chaque nouvelle avance de capital se traduirait par une diminution relative de la production par acre, alors que pour les terres les plus fertiles elle n'entraînerait qu'une diminution du surproduit.

La pratique montre que ce sont de préférence les terres les meilleures qui sont l'objet de la culture intensive, c'est-à-dire des avances successives de capital pour les mêmes parcelles. (Nous ne parlons pas des améliorations permanentes qui permettent la culture de terres précédemment inutilisables.) Il en est ainsi parce que ces terres contiennent en plus forte proportion que les autres les éléments naturels de la fertilité, éléments dont les avances de capital permettent de tirer parti et qui rendent ainsi ces avances productives. Lorsqu'après la suppression des lois sur les céréales, l'agriculture fut rendue

encore plus intensive en Angleterre, quantité de terres qui avaient servi jusqu'alors à la culture des céréales reçurent une autre destination et furent notamment transformées en pâturages, alors que celles qui convenaient le mieux pour la production du blé furent drainées et améliorées. Le capital appliqué à la culture des céréales fut ainsi concentré sur une zone plus étroite. Dans les applications de ce genre - où tous les surprofits possibles entre le surproduit de la meilleure terre et le produit de la plus mauvaise, sont l'expression de l'augmentation, non relative, mais absolue du surproduit par acre - tout nouveau surprofit (rente éventuelle) représente, non une partie de l'ancien profit, mais un surprofit supplémentaire transformé en rente.

Par contre, ce n'est que dans le cas où la demande serait telle que le prix du marché dépasserait le coût de production de A et qu'en même temps sur les terres A, B ou une autre, le surproduit ne pourrait être fourni qu'à un prix plus élevé que 3 £, ce n'est que dans ce cas que la décroissance du rendement correspondant aux avances supplémentaires de capital pour l'une quelconque des terres A, B, C, D, serait accompagnée d'une hausse du coût de production et du prix du marché. Si cette situation durait longtemps sans qu'une extension de la culture se fit sur des terres d'une qualité au moins égale à celle de A ou que d'autres circonstances eussent pour conséquence une offre à des prix moins élevés, le renchérissement du pain aurait pour effet de faire hausser les salaires et baisser le taux du profit. Il serait indifférent alors que pour donner satisfaction à l'extension de la demande on mit en culture des terres plus mauvaises que A ou qu'on appliquât des avances supplémentaires de capital à l'une quelconque des quatre catégories de terres : la rente différentielle augmenterait à mesure que le taux du profit baisserait.

Ce cas - où la décroissance de la productivité des avances successives de capital pour des terres déjà en culture peut avoir pour effet la hausse du coût de production, la baisse du taux de la rente et l'augmentation de la rente différentielle - est considéré par Ricardo comme le cas normal et est le seul qu'il invoque pour expliquer la formation de la rente différentielle II. Il en serait ainsi si les terres de la catégorie A étaient les seules en culture et si des avances successives de capital pour ces terres n'étaient pas accompagnées d'un accroissement proportionnel de la production, c'est-à-dire si la rente différentielle II était la seule opérante et si la rente différentielle I n'existait pas.

A part le cas où la production des terres cultivées est insuffisante et où par conséquent le prix du marché se maintient au-dessus du coût de production, soit jusqu'à ce que de nouvelles terres, plus mauvaises, soient mises en culture, soit jusqu'à ce que de nouvelles avances pour les terres cultivées fassent sentir leur effet et augmentent les quantités produites par celles-ci (à un coût de production plus élevé), la décroissance de la productivité des avances supplémentaires n'a aucune influence ni sur le coût de production, ni sur le taux de profit. D'ailleurs, trois autres cas sont possibles :

- a. Il se peut que le capital additionnel avancé pour l'une quelconque des catégories A,B,C,D, ne donne que le profit correspondant au coût de production de A. Dans ces circonstances il n'y a pas plus lieu à surprofit et à rente que lorsqu'une extension de culture est faite par des terres de la catégorie A.
- b. Il peut arriver que le capital additionnel détermine un rendement plus grand. Il en résultera évidemment, si le prix du marché ne varie pas, un nouveau surprofit (la possibilité d'une rente). Mais ce résultat n'est pas inévitable; il ne se réalise pas lorsque l'accroissement de la production a pour effet d'éliminer les terres de la catégorie A des terres en culture et par conséquent de faire baisser le prix du marché. Dans ce cas, on constaterait une hausse du taux du profit, pour autant que la variation du prix du marché fut accompagnée d'une baisse des salaires ou que le produit devenu moins cher fut un élément constitutif du capital constant. Si l'accroissement de la productivité dû à l'avance additionnelle de capital se manifestait sur les terres les plus fertiles C et D, l'augmentation du surprofit (de la rente) due à la baisse du prix et à la hausse du taux de profit, dépendrait du degré d'augmentation de cette productivité et de l'importance de l'avance additionnelle de capital. Quant au taux du profit, il peut hausser par la seule dépréciation des éléments du capital constant, par conséquent sans qu'il y ait diminution des salaires.
- c. Enfin, les avances additionnelles de capital peuvent être accompagnées d'une diminution des surprofits, mais dans des conditions telles qu'elles donnent lieu à une production plus grande que celle que donnerait le même capital appliqué à la terre A. Dans ce cas, il y aurait toujours formation de surprofits, possibles à la fois sur D,C,B et A, à moins que l'augmentation de l'offre n'ait pour conséquence d'éliminer la terre A des terres en culture. Si cette éventualité se réalisait, il y aurait diminution du coût de production régulateur et ce serait la quantité de quarters, constituant le surprofit qui déterminerait s'il y aura hausse ou baisse de la valeur argent du surprofit et par conséquent de la rente différentielle. Quoi qu'il en soit, on voit qu'en tout cas - et c'est là le point essentiel - le coût de production peut baisser au lieu de devoir hausser, comme on le croirait à première vue, lorsque les avances successives de capital sont accompagnées de la baisse des surprofits.

Dans ces avances additionnelles de capital accompagnées d'une baisse des surprofits, les choses se passent de la même manière que si pour quatre terres de fertilité plus grande que A et moindre que B, plus grande que B et moindre que C, plus grande que C et moindre que D, plus grande que D, on avançait quatre capitaux de 2 ½ £ chacun, rapportant respectivement 1 ½, 2 ⅓, 2 ⅔, et 3 quarters. Sur chacune de ces terres l'avance de capital additionnel donnerait un surprofit (la possibilité d'une rente), bien qu'il y aurait baisse du taux du surprofit relativement à l'application du capital à une terre meilleure, et le résultat serait le même, que les quatre capitaux fussent avancés pour D, etc., ou repartis entre D et A.

Nous arrivons maintenant à une différence essentielle entre les deux formes de la rente différentielle.

Lorsque le coût de production est invariable et que les différences entre les terres en culture restent les mêmes, la rente différentielle I rapportée à l'acre ou au capital ne varie pas, mais la rente par acre peut hausser alors que le taux de la rente (par rapport au capital avancé) reste invariable.

Supposons, la fertilité relative restant la même, qu'une avance de capital de 5 £ au lieu de 2 ½ £ pour chacune des terres A, B, C, D, c'est-à-dire une avance totale de 20 £ au lieu de 10 £, donne lieu à une production double. Les choses se passeront comme si, avec l'ancien coût de production, on avait cultivé 2 acres au lieu de 1 acre de chaque terre, et le taux de profit ainsi que le rapport entre ce taux et le surprofit ou la rente resteront les mêmes. En effet, si d'après notre hypothèse, A, B, C, D donnent respectivement 2, 4, 6, 8 quarts au lieu de 1, 2, 3, 4 quarts, cette augmentation est due, non à un dédoublement de la productivité, l'avance de capital restant la même, mais à un dédoublement de l'avance de capital, la productivité restant proportionnellement la même ; il en résulte que le coût de production reste également invariable et se maintient à 3 £ par quarter. L'avance de capital étant deux fois plus grande, le profit pour les quatre catégories est deux fois plus élevé et de même la rente est deux fois plus considérable : elle est de 2 quarts au lieu de 1 quarter pour la terre B, de 4 quarts au lieu de 2 pour la terre C, de 6 quarts au lieu de 2 pour la terre D, soit en argent 6, 12 et 18 £. Il en résulte que le prix de la terre, qui est la capitalisation de la rente, a également doublé ; par contre si l'on considère le taux de la rente, c'est-à-dire si l'on rapporte la rente au capital avancé, on voit que ce taux est resté invariable. En effet, le rapport entre la nouvelle rente totale (36) et l'avance de capital (20) est le même que celui entre la rente totale primitive (18) et la première avance de capital (10). Il en est de même du rapport de la rente en argent à l'avance de capital ; c'est ainsi que pour la terre C, le rapport entre la nouvelle rente (12 £) et la nouvelle avance (5 £) est le même que celui entre la rente primitive (6 £) et la première avance (2 ½ £). Il ne se crée donc aucune nouvelle différence entre les capitaux avancés, mais il se forme de nouveaux surprofits ; il en est ainsi parce que l'avance additionnelle de capital sur une quelconque des terres donnant lieu à rente ou sur toutes se fait avec la même productivité proportionnelle. Si l'avance était doublée exclusivement pour la terre C, les différences entre le taux de la rente différentielle de C et les taux de B et de D resteraient néanmoins les mêmes, car la rente doublée sur la terre C devrait être rapportée à un capital également doublé.

Le coût de production, le taux du profit et les différences (par conséquent le taux de la rente) restant les mêmes, la rente (en produits ou en argent) par acre et avec elle le prix de la rente peuvent augmenter.

Ce que nous avons dit de la hausse du taux de la rente se vérifie de même lorsque par suite d'une décroissance de la productivité des avances additionnelles, il y a baisse du taux du surprofit et par conséquent de la rente. Si après la seconde avance de 2 ½ £ la terre B ne rendait que 3 ½ quarts, la terre C n'en donnait que 5 et la terre D n'en produisait que 6, les rentes différentielles correspondant à l'avance additionnelle seraient de ½ quarter au lieu de 1 sur la terre B, de 1 quarter au lieu de 2 sur la terre C et de 2 quarts au lieu de 3 sur la terre D, et les rapports entre la rente et le capital seraient les suivants pour chacune des deux avances

	<i>Première avance</i>		<i>Seconde avance</i>	
	<i>Rente</i>	<i>Capital</i>	<i>Rente</i>	<i>Capital</i>
<b>B</b>	3 £	2 ½ £	1 ½ £	2 ½ £
<b>C</b>	6 £	2 ½ £	3 £	2 ½ £
<b>D</b>	9 £	2 ½ £	6 £	2 ½ £

Malgré la baisse de la productivité relative du capital et par conséquent la, baisse du surprofit, la rente (en blé et en argent) aurait augmenté sur chaque terre : sur la terre B elle serait de ½ quarter au lieu de 1, soit de 4 ½ £ au lieu de 3 ; sur la terre C elle serait de 3 quarts au lieu de 2, soit 9 £ au lieu de 6 ; sur la terre D elle serait de 5 quarts au lieu de 3, soit 15 £ au lieu de 9. Les différences par rapport au capital avancé pour la terre A auraient diminué pour les capitaux de la seconde avance, le coût de production serait resté le même et la rente par acre ainsi que le prix de la terre auraient augmenté.

## Chapitre XLI : La rente différentielle II. Premier cas : prix de production constant.

Nous supposons que le coût de production reste constant, c'est-à-dire que le prix du marché ne cesse d'être réglé par la productivité du capital avancé pour la plus mauvaise terre A. Les cas suivants peuvent se présenter :

1. L'avance additionnelle de capital faite pour les terres à rente, B,C,D, ne produit que ce que donne la même avance sur la terre A, c'est-à-dire ne rapporte que le profit moyen et ne fournit pas de surprofit. Dans ces conditions, l'avance n'a aucune influence sur la rente, et les choses se passent comme si à l'étendue déjà cultivée on ajoutait un nombre déterminé d'acres de la catégorie A.
2. Les avances additionnelles accroissent le rendement de chaque terre proportionnellement à leur importance, c'est-à-dire que pour chaque terre l'augmentation de la production est en raison de la fertilité du sol et de la grandeur de l'avance de capital.

Dans le chapitre XXXIX, nous sommes partis du tableau suivant :

Tableau I

Classes	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de production (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Taux de surprofit
								Quarters	£	
<b>A</b>	1	2 ½	½	3	1	3	3	0	0	0
<b>B</b>	1	2 ½	½	3	2	3	6	1	3	120 %
<b>C</b>	1	2 ½	½	3	3	3	9	2	6	240 %
<b>D</b>	1	2 ½	½	3	4	3	12	3	9	360 %
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>10</b>		<b>12</b>	<b>10</b>		<b>30</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	

Ce tableau se modifie maintenant comme suit :

Tableau II

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de production (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Taux de surprofit
								Quarters	£	
<b>A</b>	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	2	3	6	0	0	0
<b>B</b>	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	4	3	12	2	6	120 %
<b>C</b>	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	6	3	18	4	12	240 %
<b>D</b>	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	8	3	24	6	18	360 %
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>20</b>			<b>20</b>		<b>60</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	

Il n'est pas indispensable que l'avance de capital devienne deux fois plus grande, comme le tableau l'indique, pour toutes les catégories de terres. La loi se vérifie dès qu'une avance de capital, quelle qu'en soit la grandeur, est faite pour une ou plusieurs des terres à rente, à condition toutefois que la production augmente chaque fois proportionnellement à l'avance. La rente ne devient plus grande que parce que l'avance de capital devient plus importante et elle s'accroît proportionnellement à l'augmentation de cette avance. Les choses se passent comme si de plus grandes étendues de terres à rente étaient mises en culture, avec des avances de capital égales à celles appliquées en premier lieu, c'est-à-dire que dans le tableau II le résultat resterait le même si l'avance additionnelle de 2 ½ 2 £ se faisait pour un deuxième acre de chacune des terres B,C et D.

Notre hypothèse suppose donc, non pas une application plus productive du capital, mais l'application de plus de capital sur les mêmes surfaces, avec le même succès que précédemment.

Tous les rapports restent les mêmes. Si au lieu d'envisager les différences proportionnelles on partait des différences arithmétiques, on pourrait constater des variations de la rente différentielle pour les différentes catégories de terres. C'est ainsi, par exemple, que si une avance additionnelle de capital était faite seulement pour les terres B et D, la différence de D par rapport à A serait de 7 quarts au lieu de 3, celle de B par rapport à A, de 3 quarts au lieu de 1, celle de C par rapport à B, de 1 quarter au lieu de -1, etc. Ces différences arithmétiques, qui sont décisives pour la rente différentielle I, puisqu'elles représentent les inégalités des productivités pour des avances égales de capital, n'ont aucune importance dans ce cas, parce qu'elles résultent d'avances additionnelles de capital qui ont été faites pour certaines terres seulement, les différences restant les mêmes pour les mêmes avances.

3. Les avances additionnelles augmentent la production et créent des surprofits, dont les taux vont décroissant mais pas proportionnellement à l'augmentation des surprofits.

Tableau III

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de prod. (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Taux de surprofit
								Quarters	£	
<b>A</b>	1	2 ½	½	3	1	3	3	0	0	0
<b>B</b>	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	2 + 1 ½ = 3 ½	3	10 ½	1 ½	4 ½	90 %
<b>C</b>	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	3 + 2 = 5	3	15	3	9	180 %
<b>D</b>	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	4 + 3 ½ = 7 ½	3	22 ½	5 ½	16 ½	330 %
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>17 ½</b>	<b>3 ½</b>	<b>21</b>	<b>17</b>		<b>51</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	

Dans ce cas encore il est sans importance que les avances additionnelles soient faites également ou inégalement pour les différentes terres, et que les diminutions du surprofit se fassent ou ne se fassent pas d'après une proportion invariable ; la seule condition indispensable est que les avances additionnelles donnent un surprofit pour n'importe quelle terre à Petite sur laquelle on les applique et que ce surprofit décroisse à mesure que l'avance augmente. Dans l'exemple figuré dans notre tableau la diminution du surprofit peut se faire de 4 quarts = 12 £ (la production qui, sur la meilleure terre D, est donnée par la première avance de capital), à 1 quarter = 3 £ (le produit obtenu sur la terre la plus mauvaise A par la même avance de capital). Les choses se passent comme si aux terres cultivées s'en ajoutaient d'autres moins fertiles que D et plus fertiles que A. Si les avances additionnelles étaient appliquées exclusivement à D, le surprofit pourrait être limité d'abord par la différence entre D et A, puis par la différence entre D et B, puis par celle entre D et C ; si les avances successives étaient reportées entièrement sur la terre C, les différences à considérer seraient celles entre C et A et C et B ; enfin si elles étaient appliquées à la terre B, la différence entre B et A serait la seule à envisager.

La loi est la suivante : la rente augmente d'une manière absolue pour toutes les catégories de terres, mais elle n'augmente pas en proportion des avances additionnelles de capital.

Le taux du surprofit, soit par rapport au capital additionnel, soit par rapport au capital total, diminue pendant que la grandeur absolue du surprofit augmente, de même que dans la plupart des cas le taux du profit diminue pour le capital en général à mesure que la grandeur absolue du profit s'accroît. C'est ainsi qu'après l'avance additionnelle le surprofit moyen représente 90 % du capital pour la terre B, alors qu'il était de 120 % après la première avance ; en valeur absolue, ce surprofit qui était de 1 quarter = 3 £ après l'avance primitive, est devenu 1 ½ quarter = 4 ½ £ après l'avance additionnelle. La rente totale a donc augmenté également en valeur absolue. Des variations peuvent intervenir dans les différences entre les rentes des différentes terres ; ces variations sont la conséquence et non la cause de l'accroissement d'une rente par rapport à une autre.

4. Sur les meilleures terres, la production correspondant aux avances additionnelles est plus grande que celle obtenue par la première avance. Ce cas ne demande pas à être analysé de près. Il va de soi que les rentes par acre doivent augmenter dans une proportion plus grande que l'avance de capital, quelle que soit la catégorie de terre pour laquelle cette avance est faite. Cette dernière comporte par conséquent une amélioration du sol, et il peut arriver qu'une avance additionnelle moindre que l'avance primitive ait le même effet ou plus d'effet que celle-ci. Cependant les deux cas, faire une avance additionnelle égale à l'avance primitive et faire une avance additionnelle moindre que l'avance primitive, la productivité de l'avance additionnelle étant plus grande dans les deux cas que celle de l'avance primitive, ne sont pas identiques. Lorsque, par exemple, une avance de 100 donne un profit de 10 et une avance de 200, appliquée dans les mêmes conditions, un profit de 40, il y a augmentation du profit ; celui-ci passe du taux de 10 % au taux de 20 %, et à ce point de vue les choses se déroulent de la même manière que lorsqu'un capital de 50 qui donnait 5, produit 10 quand il est appliqué d'une manière plus fructueuse. Seulement, dans l'un des cas, le capital doit être doublé tandis que, dans l'autre, c'est le résultat qui double pour le même capital. Les choses ne sont évidemment pas identiques suivant qu'on obtient le même produit que précédemment avec moitié moins de travail vivant ou matérialisé, ou que le même travail fournit un produit double, ou encore que d'un travail double on retire un produit quatre fois plus considérable. Dans le premier cas, du travail matérialisé et vivant devient disponible et peut être affecté à une autre production. Il y a donc augmentation de la richesse et l'effet est le même que si du capital avait été obtenu par accumulation, mais par accumulation réalisée sans dépense de travail.

Supposons qu'un capital de 100 produise 10 mètres, la somme de 100 comprenant le capital constant, le travail vivant et le profit. Le prix du mètre est donc de 10. Si avec le même capital on peut produire 20 mètres, le prix du mètre ne sera plus que de 5. Mais si avec un capital de 50 on peut fabriquer 10 mètres, le prix sera également diminué de moitié et un capital de 50 deviendra disponible. Enfin, le prix du mètre sera également de 5, si pour produire 40 mètres on doit appliquer un capital de 200. Ni le prix, ni la valeur, ni l'avance de capital par unité de produit ne permettent de différencier ces trois cas. Cependant, dans le premier, il faut moins de capital que dans la production primitive ; dans le second, on serait dispensé d'avoir recours à du capital additionnel s'il fallait produire deux fois plus ; dans le troisième, on a dû faire une avance de capital plus grande pour obtenir plus de produits, mais l'augmentation de l'avance n'a pas dû être faite dans la même proportion que si l'on avait continué à produire dans les conditions de la production initiale. (A rapprocher de l'hypothèse I.)

La mise en œuvre de capital constant est toujours moins coûteuse que celle de capital variable, si l'on se place au point de vue de la production capitaliste et que l'on considère, non l'augmentation de la plus-value, mais la diminution du prix de revient. (Une économie de travail - bien que le travail crée la plus-value - augmente le profit du capitaliste tant que le coût de production reste le même). Cette conclusion suppose nécessairement le développement du crédit et l'abondance du capital empruntable, c'est-à-dire les conditions inhérentes à la production capitaliste. Le produit du travail annuel de 5 ouvriers étant de 100 £, je ferai une avance additionnelle de 100 £, d'un côté sous forme de capital constant, de l'autre sous forme de

capital variable. Le taux de la plus-value étant de 100 %, la valeur créée par les 5 ouvriers sera de 200 £ ; par contre la valeur de 100 £ de capital constant est de 100 £ et peut être de 105 £ comme capital, si le taux de l'intérêt est de 5 %. Les mêmes sommes d'argent, suivant qu'elles sont avancées dans la production comme capital constant ou comme capital variable, expriment des valeurs très différentes lorsqu'on les considère dans les produits qu'elles engendrent. En outre, en ce qui concerne les coûts des marchandises au point de vue du capitaliste, il y a encore cette différence qu'alors que les 100 £ dépensées en salaires sont reproduites entièrement par la valeur de la marchandise, n'est que l'usure des 100 de capital constant qui passe dans le produit, pour autant que tout le capital constant soit appliqué sous forme de capital fixe.

Pour les colonisateurs et en général pour les petits producteurs qui opèrent sans capital ou avec un capital grevé d'intérêts énormes, la partie du produit qui représente le salaire constitue leur revenu, alors que pour les capitalistes cette partie est une avance de capital. Pour les premiers, l'avance pour le travail est une condition indispensable pour recueillir le produit de celui-ci, produit qui les intéresse avant tout, le surtravail étant réalisé par eux sous forme de surproduits, lesquels, lorsqu'ils sont vendus ou réutilisés, sont considérés comme n'ayant rien coûté. Il en est tout autrement d'une avance pour du travail matérialisé, qui représente à leurs yeux une aliénation de richesse. Ces petits producteurs cherchent naturellement à vendre aussi cher que possible, bien que la vente au-dessous de la valeur et du coût de production capitaliste leur rapporte encore un profit, à moins que celui-ci ne soit mangé d'avance par les dettes, l'hypothèque, etc. Pour les capitalistes au contraire, la dépense sous forme de capital variable est une avance de capital au même titre que la dépense sous forme de capital constant, et plus cette dernière est grande relativement à l'autre, plus diminuent, toutes circonstances égales, le coût de production et la valeur de la marchandise. Bien que le profit soit engendré exclusivement par la plus-value et découle uniquement de l'application de capital variable, le capitaliste peut avoir cette impression que le travail vivant représente la partie la plus onéreuse de ses frais de production, l'élément dont il importe le plus de réduire l'importance. Il s'agit là d'une de ces illusions dont sont victimes ceux qui observent les choses par le prisme de la concurrence et qui ne voient pas que la prépondérance de l'application du travail matérialisé par rapport à celle du travail vivant est l'expression d'un accroissement de la productivité du travail social et d'une extension de la richesse.

Dans l'hypothèse que le coût de production reste constant, les avances additionnelles de capital, que la productivité augmente, diminue ou soit invariable, peuvent être faites pour toutes les terres meilleures que la plus mauvaise, par conséquent, pour toutes les terres à partir de B. Ces avances pourraient même être faites pour A, soit qu'il n'en résulte aucune augmentation de la productivité, cas dans lequel la terre continuerait à ne pas donner de rente, soit que la productivité devienne plus grande, ce qui aurait pour conséquence de faire rapporter une rente par une partie du capital avancé pour la terre A. Ces avances seraient impossibles s'il y avait diminution de la productivité de A, car, dans ce cas, le coût de production cesserait de rester constant et hausserait. Que le surproduit soit directement proportionnel ou non à l'avance additionnelle, c'est-à-dire que le taux du surprofit reste constant ou varie en plus ou en moins lorsque l'avance de capital augmente, on constate un accroissement du surproduit et du surprofit par acre et, par conséquent, la possibilité d'un accroissement de la rente en blé ou en argent. La hausse de la rente par acre a donc uniquement pour cause l'augmentation du capital avancé pour la terre, et cette hausse se produit alors que le coût de production reste constant, c'est-à-dire quelle que soit la productivité de l'avance additionnelle par rapport à l'avance primitive, qu'elle soit égale à cette dernière, plus grande ou plus petite. (L'importance de la hausse varie évidemment en raison de la productivité du capital additionnel.) Ce phénomène est caractéristique pour la rente différentielle II et la distingue de la rente différentielle I. En effet, si, au lieu d'être faites dans le temps, successivement l'une après l'autre pour les mêmes terres, les avances additionnelles de capital étaient faites dans l'espace, pour de nouvelles terres de même qualité que celles en culture, on aurait, il est vrai, une augmentation de la rente totale et de la rente moyenne pour toute l'étendue cultivée, mais il n'en résulterait pas un accroissement de la rente par acre. Si le résultat est le même au point de vue de la masse et de la valeur de l'ensemble de la production et du surproduit, tant pour la concentration des avances sur des étendues étroites que pour leur éparpillement sur de grandes surfaces, le premier système a pour effet d'augmenter la rente par acre, ce qui n'est pas obtenu par le second. Or, le développement du système de la production capitaliste pousse à l'extension de la concentration du capital sur les mêmes étendues de terre en culture et par conséquent à la hausse de la rente par acre. De deux pays, ayant les mêmes coûts de production, présentant les mêmes différences entre les terres qui y sont cultivées, faisant pour ces dernières les mêmes avances de capitaux, mais dont l'un applique le capital par voie intensive et l'autre par voie extensive, le premier se distinguera, du second en ce que la rente par acre et par conséquent le prix de la terre y seront plus élevés, bien que la rente totale soit la même dans les deux. La différence aura pour cause, non des différences entre les fertilités naturelles des terres où les dépenses de travail, mais uniquement la différence entre les manières d'appliquer le capital.

Lorsque nous parlons ici de surproduit, nous entendons désigner la fraction du produit qui représente le surprofit et non pas, comme il nous arrive de le faire, la fraction du produit qui représente toute la plus-value ou même le profit moyen. La signification spéciale qui doit être attribuée à l'expression lorsqu'il s'agit du capital produisant de la rente peut donner lieu à des malentendus, ainsi que nous l'avons déjà dit.

## Chapitre XLII : La rente différentielle II. Deuxième cas : le coût de production décroît

Il peut y avoir baisse du coût de production, que les avances additionnelles de capital aient une productivité égale, plus grande ou plus petite que l'avance primitive.

### 1. Les avances additionnelles de capital ont la même productivité que l'avance primitive.

D'après cette hypothèse, la production propre à chaque catégorie de terre augmente en proportion du capital appliqué à cette terre, ce qui revient à dire que le surproduit augmente proportionnellement à l'accroissement des avances de capital. Comme nous prenons comme point de départ que la productivité reste constante, c'est-à-dire que la productivité du capital additionnel est la même que, celle du capital primitif et que le taux du surprofit reste invariable, il ne peut pas être question d'avances additionnelles pour la terre A : le taux du surprofit est égal à zéro sur cette terre; il doit rester égal à zéro.

D'après ces prémisses, le coût de production ne peut décroître que pour autant que le coût de production de la terre A cesse d'être le coût régulateur, c'est-à-dire que l'on cesse d'avancer du capital pour A. On pourra également cesser d'avancer du capital pour B, de telle sorte que le coût de production de C devienne le coût régulateur. La marche des événements dépendra de l'augmentation de productivité que les avances additionnelles communiqueront aux meilleures terres et de la mesure dans laquelle la production de celles-ci donnera satisfaction à la demande.

Reprenons le tableau II en y introduisant cette condition que 18 quarts au lieu de 20 sont suffisants pour les besoins. La terre A sera donc éliminée des terres en culture et le coût de production de B, soit 30 sh. par quart, deviendra le coût régulateur. La rente différentielle résultera du tableau suivant :

Tableau IV

Terres		Capital	Profit	Prix de prod.	Production			Rente		Taux de surprofit
Classes	Acres	£	£	£	Quarters	Prix de Vente (£)	Total	Blé	Argent	
B	1	5	1	6	4	1 ½	6	0	0	
C	1	5	1	6	6	1 ½	9	2	3	60%
D	1	5	1	6	8	1 ½	12	4	6	120%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>18</b>		<b>27</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	

En comparant ce tableau au tableau II, on constate qu'alors que la production totale n'est diminuée que de 2 quarts (de 20 elle est tombée à 18), la rente totale n'est plus que de 6 quarts au lieu de 12, soit 9 £ au lieu de 36, et que le taux du surprofit est diminué de moitié (de 188 il est tombé à 90 %). La baisse du coût de production a donc entraîné une diminution de la rente en blé et en argent.

La comparaison avec le tableau I n'indique qu'une diminution de la rente en argent, qui de 18 £ a été réduite à 6 £, mais qui est de 6 quarts de part et d'autre ; les rentes en blé sont restées les mêmes pour C et D. Les avances additionnelles ont eu pour effet d'augmenter la production et de rejeter du marché les produits de la terre A; celle-ci a cessé d'être cultivée et il s'est constitué une nouvelle rente différentielle I., pour laquelle B joue le rôle qui était dévolu précédemment à A. La terre B ne donne donc plus de rente et la fraction du produit total se transformant en rente a diminué.

Le résultat aurait été différent si, dans le but de satisfaire la demande sans le concours de A, ou avait plus que doublé l'avance de capital pour l'une des terres C ou D. Supposons, par exemple, que l'avance de capital ait été triplée pour C.

Tableau IV a

Terres		Capital	Profit	Prix de prod.	Production			Rente		Taux de surprofit
Classes	Acres	£	£	£	Quarters	Prix de Vente (£)	Total	Blé	Argent	
B	1	5	1	6	4	1 ½	6	0	0	
C	1	7 ½	1 ½	9	9	1 ½	13 ½	3	4 ½	60%
D	1	5	1	6	8	1 ½	12	4	6	120%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>17 ½</b>	<b>3 ½</b>	<b>21</b>	<b>21</b>		<b>31 ½</b>	<b>7</b>	<b>10 ½</b>	

De 6 quarts qu'elle était dans le tableau IV, la production de la terre C s'est élevée à 9 quarts, de 2 quarts le surproduit est passé à 3 quarts et de 3 £ la rente en argent est devenue à 4 ½ £, tout en étant moins importante que dans les tableaux II et I où elle était respectivement de 12 et de 6 £. Quant à la rente totale, elle est maintenant de 7 quarts alors qu'elle était de 12 quarts dans le tableau II et de 6 quarts dans le tableau I, soit en argent 10 ½ £ dans notre nouvelle hypothèse tandis que précédemment elle était de 18 £ (tableau I) et de 36 £ (tableau II).

Si la troisième avance de 2 ½ £ de capital avait été faite pour la terre B, la production totale aurait été modifiée, mais la rente serait restée la même, étant donné que d'après notre hypothèse les avances successives de capital ne font pas varier la productivité et que B ne donne pas de rente.

Supposons maintenant que l'avance de capital ait été triplée pour D.

Tableau IV b

Terres		Capital	Profit	Prix de prod.	Production			Rente		Taux de surprofit
Classes	Acres	£	£	£	Quarters	Prix de Vente (£)	Total	Blé	Argent	
B	1	5	1	6	4	1 ½	6	0	0	
C	1	5	1	6	6	1 ½	9	2	3	60%
D	1	7 ½	1 ½	9	12	1 ½	18	6	9	120%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>17 ½</b>	<b>3 ½</b>	<b>21</b>	<b>22</b>		<b>33</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	

La production totale est maintenant de 22 quaters, soit plus que le double de celle du tableau I, bien que l'avance de capital soit loin d'être doublée ; elle est de 17 ½ £ alors qu'elle était de 10 £ dans le tableau I. De même la production est plus élevée de 2 quaters que dans le tableau II, où l'avance de capital était de 20 £.

Pour la terre D, la rente en blé, qui était de 12 quaters dans le tableau I, s'est élevée à 6, tandis que la rente en argent (9 £) est la même dans les deux cas ; par rapport au tableau II, aucune différence n'est intervenue quant à la rente en blé, mais la rente en argent est tombée de 18 £ à 9 £.

La rente totale (8 quaters) du tableau IVb est plus grande que celle du tableau I (6 quaters) et que celle du tableau IVa (7 quaters), mais elle est plus petite que celle du tableau II (12 quaters). Exprimée en argent (12 £), elle est plus élevée que celle du tableau IVa (10 ½ £) et moindre que celle du tableau I (18 £) et celle du tableau II (36 £).

La terre B ne donnant pas de rente, il faudrait pour que la rente du tableau IVb fût égale à celle du tableau I, que le surproduit y augmentât de 6 £, c'est-à-dire de 4 quaters. Il faudrait donc que de nouvelles avances de capital fussent faites soit pour C, soit pour D, soit pour les, deux à la fois. Si l'on faisait la nouvelle avance pour la terre C seulement, il faudrait un capital additionnel de 10 £, étant donné que sur C, un capital de 5 £ fournit 2 quaters de surproduit; si la nouvelle avance se faisait sur la terre D, un capital de 5 £ sera suffisant. Dans ces deux cas, les résultats de la production seraient les suivants :

Tableau IV c

Terres		Capital	Profit	Prix de prod.	Production			Rente		Taux de surprofit
Classes	Acres	£	£	£	Quarters	Prix de Vente (£)	Total	Blé	Argent	
B	1	5	1	6	4	1 ½	6	0	0	
C	1	15	3	18	18	1 ½	27	6	9	60%
D	1	7 ½	1 ½	9	12	1 ½	18	6	0	120%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>27 ½</b>	<b>5 ½</b>	<b>33</b>	<b>34</b>		<b>51</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	

Tableau IV d

Terres		Capital	Profit	Prix de prod.	Production			Rente		Taux de surprofit
Classes	Acres	£	£	£	Quarters	Prix de Vente (£)	Total	Blé	Argent	
B	1	5	1	6	4	1 ½	6	0	0	
C	1	5	1	6	6	1 ½	9	2	3	60%
D	1	12 ½	2 ½	15	20	1 ½	30	10	15	120%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>22 ½</b>	<b>4 ½</b>	<b>27</b>	<b>30</b>		<b>45</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	

La rente totale serait donc exactement la moitié de ce qu'elle est dans le tableau II où les avances additionnelles de capital sont faites alors que le coût de production reste constant. Mais la comparaison est surtout intéressante avec le tableau I.

Nous voyons que bien que la rente totale en blé soit devenue deux fois plus grande (12 quaters au lieu de 6), la rente en argent est restée la même (18 £), par suite de la diminution du coût de production, qui de 60 sh. est tombé à 30. La terre B ne donne plus de rente ; pour la terre C la rente en argent est moitié plus grande dans IVc et moitié plus petite dans IVd; pour la terre D, elle est restée la même (9 £) dans IVc et elle a augmenté de 6 £ (15 £ au lieu de 9) dans IV d. La production, qui était de 10 quaters dans le tableau I, est de 34 dans IVc et de 30 dans IVd, et le profit, qui s'élevait à 2 £, est devenu 5 ½ £ dans IVc et 4 ½, dans IVd; quant à l'avance de capital, qui était de 10 £ dans notre premier exemple, elle s'est accrue jusqu'à 27 ½ £ et 22 ½ £ dans nos deux derniers.

Le taux de la rente reste invariable dans tous les tableaux depuis IV jusque IVd, ce qui est inévitable en présence de l'hypothèse qui nous a servi de point de départ, savoir que les avances additionnelles de capital ne peuvent pas avoir pour effet de faire varier la productivité. Ce taux est moins élevé que dans le tableau I, soit que l'on considère chaque catégorie de terre individuellement, soit que l'on envisage la moyenne de toutes les terres. En ce qui concerne le taux moyen, il était de 180 % dans le tableau I, tandis qu'il n'est plus que de 80 % dans IVd et de 65 5/11 % dans IVc. La rente moyenne en argent par acre s'est accrue ; elle était de 4 ½ £ dans I alors qu'elle est de 6 £ dans IVc et IV d. La valeur en argent de la rente par acre a suivi une augmentation correspondante et correspond maintenant à deux fois plus de blé que précédemment ; mais les 12 quarts qui constituent la rente en blé représentent moins de la moitié de la production (31 et 30 quarts), tandis que dans le tableau I les six quarts de rente constituent les 3/5 de la production (10 quarts). Par conséquent, bien que la rente représente dans IVc et IVd une fraction moindre de la production et qu'elle ait diminué également comme taux, elle a augmenté en valeur-argent par acre et plus encore en valeur-produit. Si nous considérons la terre D dans le tableau IVd, nous voyons qu'elle a fait l'objet d'une avance de 12 ½ £ et que les frais de production ont été de 15 £ ; elle donne une pente de 15 £. Dans le tableau I, la même terre a donné lieu à une avance de 2 ½ £ et à des frais de production de 3 £ ; la rente a été de 3 £, c'est-à-dire égale à trois fois les frais de production et à presque quatre fois le capital, tandis que la rente du tableau IVd a été égale seulement aux frais de production et aux 6 % du capital. Ce qui n'empêche que dans le tableau IV d la rente en argent par acre a été de 15 £ tandis qu'elle n'a été que de 9 £ dans le tableau I et qu'alors que dans ce dernier tableau la rente en blé était de 3 quarts, soit les ¾ de la production totale (4 quarts), elle s'élevait dans le premier à 10 quarts, soit la moitié du produit total (20 quarts) de l'acre de la terre D. Ces chiffres montrent que la rente par acre peut augmenter tant comme valeur en argent que comme valeur en céréales, bien qu'elle représente une partie moindre de la production totale et qu'elle ait diminué relativement au capital avancé.

Alors que dans le tableau I la rente = 18 £ représente plus de la moitié du produit total = 30 £, dans le tableau IVd, la rente = 18 £ s'élève à moins de la moitié du produit total = 45 £.

De ce qui vient d'être dit, il résulte que bien que le prix du blé baisse de 1 ½ £, soit de 50 % par quarter et que l'étendue des terres cultivées soit de 3 acres au lieu de 4, la rente en blé double et la rente totale en argent reste la même pendant que la rente en blé et la rente en argent par acre augmentent. Ces résultats sont tels, parce que la production de surproduit est plus considérable : alors que le prix du blé tombe à 50 % le surproduit augmente de 100 %. Mais, pour qu'il en soit ainsi, il faut que dans les conditions que nous avons posées, la production totale devienne trois fois plus grande et que les avances de capital pour les meilleures terres s'accroissent de plus du double (L'augmentation qui devra être attribuée aux avances de capital pour les meilleures terres dépendra de la répartition des avances additionnelles entre les bonnes et les mauvaises terres.)

Si le coût de production baissait moins que de 50 %, l'avance additionnelle de capital pourrait être moins grande pour obtenir la même rente en argent. Si, pour éliminer A des terres cultivées - pour cette élimination il faut tenir compte, non seulement de la production de A par acre, mais de l'étendue de A relativement à l'étendue de toutes les terres cultivées - il fallait faire produire davantage par les terres plus fertiles que A et par conséquent augmenter pour celles-ci les avances additionnelles, l'augmentation de la rente en argent et en blé serait encore plus accentuée (toutes circonstances égales), bien que B ne donnât aucune de ces espèces de rente.

En supposant que le capital avancé pour la terre A soit de 5 £, l'élimination de cette terre nous amène à comparer les tableaux II et IVd. Nous voyons que pendant que la production totale s'élève de 20 à 30 quarts, la rente en argent diminue de moitié (de 36 £ elle tombe à 18 £) et la rente en blé reste invariable. Pour ramener dans IVd la rente en argent à ce qu'elle était dans II, il faudrait obtenir sur la terre D une production de 44 quarts, ce qui, à raison d'une productivité de 4 quarts par 2 ½ £ de capital, nécessiterait un capital de 27 ½ £. Les choses se passeraient alors de la manière suivante :

Type de terrain	Capital	Production	Rent en blé	Rente en argent
	£	quarters	quarters	£
B	5	4	0	0
C	5	6	2	3
D	27 ½	44	22	33
<b>Total</b>	<b>37 ½</b>	<b>54</b>	<b>24</b>	<b>36</b>

La production totale serait donc de 54 quarts alors qu'elle n'était que de 20 quarts dans le tableau II et le capital serait de 37 ½ £ au lieu de 20 £, c'est-à-dire que le capital serait devenu presque deux fois plus grand et aurait donné une production presque trois fois plus considérable ; quant à la rente en blé, elle serait doublée. Par conséquent, si les avances additionnelles de capital pour toutes les terres meilleures que A (toutes les terres à rente) ont pour conséquence, la productivité restant la même, de faire baisser le prix, le capital total a la tendance à ne pas croître dans la même mesure que la production et la rente en blé, de sorte que l'augmentation de la rente en blé peut à un moment équilibrer le déchet qui se produit dans la rente en argent par suite de la baisse du prix. La même loi se manifeste dans ce fait que l'avance de capital doit être d'autant plus élevée qu'elle se fait pour une terre de productivité moins grande. Les facteurs qui agissent pour déterminer cette avance sont les suivants :

- 1- l'importance de la baisse du prix, c'est-à-dire la différence entre le coût de production de B, qui devient la terre ne donnant pas de rente, et le coût de production de A, qui précédemment jouait le même rôle ;
- 2- les différences de fertilité entre les terres B, C et D ;
- 3- la masse du capital additionnel ;
- 4- la répartition de ce capital entre les différentes catégories de terres.

En fait, la loi exprime uniquement ce que nous avons développé en étudiant le premier cas dans le chapitre précédent, savoir que lorsque le coût de production est donné et quelle que soit sa grandeur, la rente peut s'accroître sous l'influence d'avances additionnelles de capital. En effet, l'élimination de la terre A n'a fait que substituer une nouvelle rente différentielle 1 à la rente primitive et introduire un nouveau coût de production (1 ½ £). Ce qui est vrai pour le tableau II est vrai pour, le tableau IV, avec cette seule différence que les points de départ sont maintenant la terre B au lieu de la terre A et un coût de production de 1 au lieu de 3 £.

Le seul point qui ait de l'importance c'est que l'avance additionnelle de capital qui serait nécessaire, à défaut de la production de la terre A, pour donner satisfaction à la demande, peut être accompagnée d'une variation de la rente par acre, sinon pour toutes les terres, au moins pour quelques-unes. Nous avons vu que la rente en blé et la rente en argent ne se comportent pas de la même manière ; mais ce n'est que par tradition que la rente en blé joue encore un rôle dans l'économie. Autant vaudrait démontrer, par exemple, qu'un fabricant peut, avec son profit de 5 £, acheter beaucoup plus de son propre fil qu'autrefois avec un profit de 10 £. Tout cela montre que MM. les propriétaires fonciers, lorsqu'ils sont en même temps propriétaires ou actionnaires de manufactures, de sucreries, de distilleries, etc., ne perdent guère lorsque la rente foncière baisse, puisqu'ils gagnent alors comme industriels sur les matières premières que leur fournit l'agriculture<sup>11</sup>.

## 2. La productivité des avances additionnelles va en décroissant.

Ce cas ne présente rien de neuf en ce sens qu'ici comme dans le cas précédent, le coût de production ne peut baisser que pour autant que l'avance de capitaux additionnels pour les terres meilleurs que A ait pour effet de rendre superflue la production de A et, par conséquent, de déterminer une mobilisation ou une autre utilisation du capital avancé pour cette terre. Nous avons montré que si cette éventualité se réalise, la rente par acre, soit en blé, soit en argent, peut ou croître, ou décroître, ou rester constante.

Pour la facilité de nos comparaisons, nous reproduirons le tableau I.

Tableau I

Classes	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de production (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Taux de surprofit
								Quarters	£	
A	1	2 ½	½	3	1	3	3	0	0	0
B	1	2 ½	½	3	2	3	6	1	3	120 %
C	1	2 ½	½	3	3	3	9	2	6	240 %
D	1	2 ½	½	3	4	3	12	3	9	360 %
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>10</b>		<b>12</b>	<b>10</b>		<b>30</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	

Si nous admettons qu'une production de 16 quarts recueillis sur les terres B, C et D est suffisante pour éliminer la terre A, nous trouvons que le tableau III se modifie comme suit :

Tableau V

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de prod. (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Taux de surprofit
								Quarters	£	
B	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	2 + 1 ½ = 3 ½	1 5/7	6	0	0	0
C	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	3 + 2 = 5	1 5/7	8 4/7	1 ½	2 4/7	51 3/7 %
D	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	4 + 3 ½ = 7 ½	1 5/7	12 6/7	4	6 6/7	137 1/7 %
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>15</b>		<b>21</b>	<b>16</b>		<b>27 3/7</b>	<b>5 ½</b>	<b>9 3/7</b>	<b>94 2/7 % en moyenne</b>

Sous l'action de la décroissance de la productivité des capitaux additionnels, décroissance inégale pour les différentes terres, le coût de production est tombé de 3 £ 1 5/7 £. L'avance de capital est devenue une et demie fois plus grande (de 10 £ elle s'est élevée à 15 £) et la rente a baissé en argent de 18 £ à 9 3/7 £, soit environ de moitié, et en blé de 6 quarts à 5 ½ quarts, c'est-à-dire de 1/12. La production a augmenté de 160 % (de 10 elle est devenue 16) et la rente en blé en

<sup>11</sup> Les tableaux IVa à IVd auraient dû être refaits pour en éliminer une anomalie qui, sans nuire d'aucune manière aux déductions théoriques qui en sont tirées, conduit à des nombres monstrueux en ce qui concerne la production par acre. Au fond, ces nombres ne présentent rien de choquant. Dans toutes les cartes figurant des profils en relief on en hauteur, on trace les ordonnées à une échelle beaucoup plus grande que les abscisses. D'ailleurs, ceux qui seraient atteints dans leur cœur d'agriculteur pourront, si cela leur fait plaisir, multiplier les nombres d'acres par tel coefficient qu'il leur plaira d'adopter. Ils pourront, par exemple, dans le tableau I substituer 10, 129, 14, 16 bushels à 1, 29, 3, 4 quarts (8 bushels = 1 quarter), ce qui rendra vraisemblables les chiffres qui en seront déduits dans les tableaux suivants, mais ne modifiera en rien le résultat théorique en ce qui concerne le rapport entre l'accroissement de la rente et l'accroissement du capital. Toutefois, j'ai modifié dans ce sens les tableaux du chapitre suivant. - F. E.

absorbe un peu plus d'un tiers. L'avance de capital est à la rente en argent dans le rapport de 15 à 9 3/7, alors que précédemment le rapport était 10 : 18.

### 3. La productivité des avances additionnelles va en augmentant.

Ce cas ne se distingue du cas I, dans lequel les avances additionnelles sont supposées avoir la même productivité que l'avance primitive, que par ce fait que l'élimination de A des terres en culture se fait plus rapidement.

L'influence de l'augmentation ou de la diminution de la productivité des avances additionnelles dépend de la manière dont l'avance de capital est répartie entre les différentes catégories de terres. Cette répartition peut, en effet, atténuer ou accentuer les différences, faire baisser ou hausser la rente différentielle des meilleures terres et, par conséquent, déterminer la diminution ou l'augmentation de la rente totale, influence que nous avons déjà constatée en étudiant la rente différentielle I. Au surplus, tout dépend de l'importance de la surface cultivée et du capital qui disparaîtront par l'élimination de A et de l'importance relative de l'avance de capital qui sera nécessaire, la productivité allant en croissant, pour produire la quantité supplémentaire de blé nécessaire pour faire face à la demande.

Nous avons vu que dans le premier cas (le coût de production restant constant) une avance additionnelle pour la terre A ne modifie en rien le taux de la rente, puisque la terre A ne donne pas plus une rente après qu'avant cette avance et que son coût de production, qui reste constant, continue à être le prix du marché.

Dans le deuxième cas (coût de production décroissant) la terre A est nécessairement éliminée dans la supposition I, c'est-à-dire lorsque la productivité reste constante, et elle l'est a fortiori dans la supposition II, lorsque la productivité décroît, car sans cela une avance additionnelle sur A ferait hausser le coût de production. Il n'en est pas de même dans l'hypothèse III que nous examinons maintenant et où l'augmentation de la productivité, qui est admise comme point de départ, rend possible, dans certaines circonstances, une avance de capital pour la terre A comme pour les terres les plus fertiles.

Supposons qu'après une avance additionnelle de 2 1/2 la terre A produise 1 1/5 quarter au lieu de 1 quarter.

**Tableau VI**

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de prod. (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente	Taux de surprofit	
								<b>Quarters</b>	<b>£</b>	
<b>A</b>	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	1 + 1 1/5 = 2 1/5	2 8/11	6	0	0	0
<b>B</b>	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	2 + 2 2/5 = 4 2/5	2 8/11	12	2 1/5	6	120 %
<b>C</b>	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	3 + 3 3/5 = 6 3/5	2 8/11	18	4 2/5	12	240 %
<b>D</b>	1	2 1/2 + 2 1/2 = 5	1	6	4 + 4 4/5 = 8 4/5	2 8/11	24	46 3/5	18	360 %
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>22</b>		<b>60</b>	<b>13 1/5</b>	<b>36</b>	<b>240 %</b>

Ce tableau doit être comparé au tableau fondamental I et également au tableau II, où, la productivité restant constante, la production devient deux fois plus grande lorsque l'avance de capital est doublée.

D'après notre hypothèse le coût de production décroît. S'il n'en était pas ainsi, si le coût de production restait constant, la terre A, qui n'a pas donné de rente avec l'avance primitive de 2 1/2 £, en donnerait une après l'avance additionnelle, sans que pour cela il soit nécessaire qu'une terre plus mauvaise soit mise en culture. En effet, la productivité augmente pour l'avance additionnelle ; les 3 £ de frais de production dépensés en premier lieu ont produit 1 quarter, les 3 £ dépensés ensuite ont donné 1 1/5 quarter et le produit total (2 quarts) est vendu maintenant à son prix moyen. L'accroissement de la productivité après l'avance additionnelle implique une amélioration, résultant soit de ce que plus de capital (plus d'engrais, plus de travail mécanique, etc.) a été dépensé par acre, soit de ce que l'augmentation de l'avance de capital a permis d'appliquer celui-ci d'une manière plus productive. En tout cas, l'avance de 5 £ par acre a donné un produit de 2 1/5 quarts, tandis que l'avance de 2 1/2 £ ne produisait qu'un quarter. Abstraction faite de circonstances exceptionnelles et passagères, le blé récolté sur les terres A ne pourra continuer à être vendu à un coût de production plus élevé que le nouveau prix moyen, que si une grande partie des terres de cette catégorie continue à être exploitée avec une avance de 2 1/2 £ par acre. Le coût de production s'abaissera à 2 8/11 £ dès que l'amélioration de la culture sera généralisée sur les terres A et que la plus grande partie de celles-ci sera mise, en valeur à raison d'une avance de 5 £ par acre. Alors, l'avance de 2 1/2 £ par acre ne correspondra plus aux nouvelles conditions de la production, et la différence quant au produit entre les deux espèces de terres A ne résultera plus de ce que des parties différentes de capital auront été appliquées sur le même acre, mais de ce que d'un côté on a avancé un capital suffisant et de l'autre un capital insuffisant.

Il résulte de là :

1. Lorsqu'un grand nombre de fermiers - en petit nombre, ils seraient simplement obligés de vendre au-dessous du coût de production - ne disposent pas d'un capital suffisant, l'effet est le même que s'il se produisait une différenciation des terres en ligne décroissante. A mesure que les terres mauvaises sont plus mal cultivées la rente des terres meilleures augmente et les terres mauvaises, qui ne rapportaient pas de rente, peuvent en donner une si elles sont relativement mieux cultivées.
2. La rente différentielle, lorsqu'elle résulte d'avances successives de capital pour une même terre, se ramène en réalité à une moyenne dans laquelle on ne reconnaît et ne distingue plus les effets des différentes avances. Les terres les plus mauvaises ne donnent pas de rente ; le prix moyen déterminé d'après la production d'un acre, par exemple, de la terre A

devient le nouveau prix régulateur; une nouvelle quantité de capital, dans laquelle les avances successives sont confondues, apparaît comme la quantité nécessaire pour une culture convenable du sol dans les nouvelles conditions. Il en est alors de même des rentes différentielles des terres de qualité supérieure, qui dans chaque cas particulier sont déterminées par la production moyenne de la catégorie de terre que l'on considère, rapportée à la production que donne la terre la plus mauvaise lorsqu'on y applique le capital augmenté, devenu le nouveau capital normal.

Aucune terre ne donne un produit lorsqu'aucun capital n'est avancé pour la mettre en valeur. Même lorsqu'il n'est question que de la rente simple, de la rente différentielle I, et que l'on dit qu'un acre de la terre A donne autant de produit à tel prix et que les terres meilleures B, C, D fournissent telle et telle rente, il est toujours sous-entendu qu'un capital déterminé, considéré comme capital normal, doit être appliqué dans des conditions de production déterminées. Il en est de la culture de la terre comme de l'industrie, où chaque branche de production exige un certain minimum de capital, pour produire les marchandises à leur coût de production. Ce n'est qu'à la longue et sous l'action d'améliorations résultant d'avances successives de capital que ce minimum se modifie pour chaque catégorie de sol. Aussi longtemps, par exemple, que le capital additionnel n'a pas été appliqué à un nombre suffisant d'acres de la terre A, les terres les mieux cultivées de cette catégorie donnent une rente (car pendant tout ce temps se maintient l'ancien coût de production) et les terres meilleures B, C, D ont leurs rentes augmentées. Mais dès que l'application du nouveau mode d'exploitation a pris assez d'extension pour que cette manière d'exploiter soit devenue normale, le coût de production baisse, la rente des meilleures terres diminue et les produits des terres de la catégorie A, auxquelles le nouveau capital moyen n'est pas appliqué, doivent être vendus au-dessous de leur coût de production, par conséquent avec un profit plus petit que le profit moyen.

Le même fait se présente lorsqu'il y a baisse du coût de production (même quand la productivité du capital additionnel est moindre que celle du capital primitif) et que la production des terres de bonne qualité devient suffisante, par suite de l'accroissement du capital qu'on y applique, pour faire face à la demande. Les terres de la catégorie A sont éliminées alors de la culture et le capital moyen avancé pour les terres de la catégorie B, dont le coût de production détermine maintenant le prix du marché, devient le nouveau capital normal, celui dont il sera question chaque fois qu'on parlera des différences de productivité des différentes catégories de terres.

C'est ce capital moyen - il était, en Angleterre, de 8 par acre avant et de 12 £ après 1848 - qui sert de base pour tous les contrats de fermage. Lorsque le fermier dépense davantage, son surprofit ne se transforme pas en rente pendant toute la durée du bail, et à l'expiration de celui-ci ce sera la concurrence entre les fermiers en état de faire les mêmes avances extraordinaires qui décidera s'il en sera encore ainsi. Il n'est pas question ici des améliorations permanentes qui assurent une augmentation de la production, même lorsque les avances de capital restent constantes ou diminuent ; bien que résultant d'une dépense de capital, ces améliorations agissent absolument comme les différences entre les qualités naturelles du sol.

La rente différentielle II comporte donc un facteur qui ne se rencontre pas dans la rente différentielle I, laquelle peut continuer à exister sans qu'aucune variation n'intervienne dans l'avance normale de capital par acre. Ce facteur se manifeste, d'une part, par la confusion des résultats des différentes avances de capital faites pour les terres de la catégorie A, confusion qui se traduit par un produit moyen, un produit normal par acre ; d'autre part, il apparaît dans la variation de l'avance moyenne (le minimum normal) de capital nécessaire par acre, variation qui se présente comme une propriété de la terre; enfin, il se constate dans les manières différentes dont se fait la conversion du surprofit en rente.

La comparaison du tableau VI et des tableaux I et II montre que dans le tableau VI la rente en blé est double de la rente de I et plus grande de 1 1/5 quarter que celle de II, alors que la rente en argent, deux fois plus grande également que celle de I, reste la même que celle de II. La rente aurait été beaucoup plus élevée si les avances additionnelles de capital avaient été appliquées dans une plus large mesure aux meilleures terres, ou si l'avance additionnelle ayant été moins efficace pour A, le prix moyen régulateur de A avait été plus élevé.

Lorsque l'accroissement de productivité par suite des avances additionnelles de capital n'est pas le même pour les différentes catégories de terres, il doit en résulter une modification de leurs rentes différentielles.

En tout cas, il est démontré que la rente par acre augmente plus rapidement que l'avance de capital (pour avance de capital double la rente est plus que double), lorsque le coût de production diminue par suite de la productivité plus grande des avances additionnelles, c'est-à-dire lorsque l'accroissement de la productivité est proportionnellement plus grand que celui de l'avance de capital.

Mais la rente peut aussi baisser lorsque la diminution du coût de production est beaucoup plus considérable par suite d'un accroissement plus rapide de la productivité de la terre A.

Supposons que les avances additionnelles de capital n'augmentent pas la productivité des terres B et C dans la même proportion que celle de la terre A, de telle sorte que les différences proportionnelles diminuent pour B et C et que l'accroissement de la production ne contrebalance pas la baisse des prix. Comparativement au tableau II, la rente augmentera pour D et diminuera pour B et C.

**Tableau VIa**

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de prod. (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente	
<b>A</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$1 + 3 = 4$	$1\frac{1}{2}$	6	Quarters	£
<b>B</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$2 + 2\frac{1}{2} = 4\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{2}$	$6\frac{3}{4}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{3}{4}$

<b>C</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$3 + 5 = 8$	$1\frac{1}{2}$	12	4	6
<b>D</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$4 + 12 = 16$	$1\frac{1}{2}$	24	12	18
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b><math>32\frac{1}{2}</math></b>	<b>60</b>	<b><math>16\frac{1}{2}</math></b>	<b><math>24\frac{3}{4}</math></b>		

Enfin, la rente en argent augmente, lorsque, l'accroissement de la productivité se faisant dans la même proportion pour toutes les terres, les avances additionnelles de capital sont faites dans une plus large mesure pour les bonnes terres que pour les terres de la catégorie A, ou que les avances additionnelles donnent lieu à un accroissement relativement plus grand de la productivité sur les bonnes terres. Dans les deux cas les différences s'accroissent.

Il y a décroissance de la rente en argent lorsque l'amélioration due aux avances additionnelles est plus importante pour A que pour B et C, et que toutes les différences ou une partie d'entre elles s'atténuent. Cette diminution, est d'autant plus grande que l'accroissement de la productivité est moindre pour les meilleures terres. Quant à la rente en blé, elle augmente, diminue ou reste invariable suivant les inégalités d'action des avances additionnelles sur les différentes terres.

Les rentes en blé et en argent augmentent lorsque les différences proportionnelles restent les mêmes entre les terres après l'accroissement de leur fertilité, l'avance additionnelle de capital est plus grande pour les terres à rente que pour la terre A, ou plus grande pour les terres dont la rente est relativement élevée que pour celles dont la rente est relativement faible. Elles augmentent également lorsqu'une même avance additionnelle accroît plus la fertilité des bonnes terres que celle de la terre A ; l'augmentation est alors proportionnelle à la différence entre les accroissements de fertilité.

Dans tous les cas, il y a augmentation relative de la rente chaque fois que l'augmentation de la productivité est due, non à un simple accroissement de la fertilité sans avance supplémentaire de capital, mais à une augmentation de l'avance de capital. C'est ce point de vue absolu qui démontre qu'ici, comme dans tous les cas précédents, la rente et l'accroissement de la rente par acre sont la conséquence d'une augmentation du capital appliqué à la culture de la terre. En effet, notre hypothèse de l'invariabilité et de la baisse du prix, que la productivité reste stationnaire, augmente ou diminue, se ramène à la productivité stationnaire, croissante ou décroissante du capital additionnel, que les prix restent les mêmes ou baissent. Bien que dans tous ces cas la rente puisse rester invariable ou décroître, elle décroîtrait davantage si le capital additionnel, toutes circonstances égales, n'était pas une condition de l'accroissement de la fertilité. L'augmentation du capital détermine encore une hausse relative de la rente, alors même que celle-ci diminue en valeur absolue.

### Chapitre XLIII : La rente différentielle II. Troisième cas : le coût de production augmente.

[L'accroissement du coût de production suppose que la productivité de la terre la plus mauvaise, de la terre qui ne donne pas de rente, diminue. Dans notre exemple, le coût par quarter peut dépasser 3 £ dès qu'avec l'avance de capital de 2 ½ £, la terre A ne produit plus un quarter, ou qu'avec l'avance de 5 £ sa production tombe au-dessous de 2 quarts, ou bien encore qu'il devient nécessaire de mettre en culture une terre de qualité, plus mauvaise que A. Il en serait encore ainsi, alors que pour la seconde avance de capital la productivité restait la même ou même augmentait, si la productivité de l'avance primitive de 2 ½ £ diminuait. Ce fait se présente assez fréquemment. On le constate par exemple, lorsqu'une terre labourée d'abord superficiellement et ayant perdu en productivité après un certain temps de cette culture rudimentaire, devient plus productive quand elle est soumise à un labourage plus profond et est travaillée d'une manière plus rationnelle. Dans ce cas, qui n'appartient pas à proprement parler à la question dont nous nous occupons en ce moment, la diminution de la productivité de la première avance de 2 ½ £ détermine, même pour les terres de qualité supérieure et en supposant que les conditions soient les mêmes pour toutes les catégories de terres, une baisse de la rente différentielle I. Pareil fait ne peut évidemment se réaliser que si la rente différentielle II existe ; celle-ci subit alors la répercussion de la modification de la rente différentielle I. Nous croyons intéressant d'en donner un exemple :

Tableau VII

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de prod. (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente	Taux de la rente	
								Quarters	£	
A	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	½ + 1 ¼ = 1 ¾	3 3/7	6	0	0	0 %
B	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	1 + 2 ½ = 3 ½	3 3/7	12	1 ¾	6	120 %
C	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	1 ½ + 3 ¾ = 5 ½	3 3/7	18	3 ½	12	240 %
D	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	2 + 5 = 7	3 3/7	24	5 ¼	18	360 %
<b>Total</b>	<b>20</b>				<b>17 ½</b>		<b>60</b>	<b>10 ½</b>	<b>36</b>	<b>240 %</b>

La rente est égale en argent à celle du tableau II. Il en est de même de la valeur en argent de la production, ce qui est dû à ce que le prix a varié en raison inverse de la quantité produite, laquelle est devenue plus grande par suite de l'accroissement de la productivité.

Nous avons supposé la productivité de la deuxième, avance de capital plus grande que l'avance primitive ; le résultat est le même lorsque la deuxième avance a la même productivité que celle que la première avait précédemment.

Tableau VIII

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de prod. (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente	Taux de la rente	
								Quarters	£	
A	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	½ + 1 ¼ = 1 ¾	4	6	0	0	0 %
B	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	1 + 2 = 3	4	12	1 ½	6	120 %
C	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	1 ½ + 3 = 4 ½	4	18	3	12	240 %
D	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	2 + 4 = 6	4	24	4 ½	18	360 %
<b>Total</b>	<b>20</b>				<b>15</b>		<b>60</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>240 %</b>

Ici également l'augmentation du coût de production compense la diminution de la productivité au point de vue de la valeur en argent tant de la rente que de la production.

Examinons maintenant, dans toute sa pureté, le troisième cas qui fait l'objet de ce chapitre. Supposons donc que la productivité diminue pour la seconde avance de capital, alors qu'elle reste constante pour la première. La rente différentielle I restera intacte et seule la rente différentielle II sera affectée. Prenons deux exemples, l'un dans lequel la productivité de la deuxième avance n'est plus que la moitié de celle de l'avance primitive, l'autre où elle n'en est plus que le quart.

Tableau IX

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de prod . (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Taux de la rente
								Quarters	£	
<b>A</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$1 + \frac{1}{2} = 1\frac{1}{2}$	4	6	0	0	0 %
<b>B</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$2 + 1 = 3$	4	12	$1\frac{1}{2}$	6	120 %
<b>C</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$3 + 1\frac{1}{2} = 4\frac{1}{2}$	4	18	3	12	240 %
<b>D</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$4 + 2 = 6$	4	24	$4\frac{1}{2}$	18	360 %
<b>Total</b>		<b>20</b>			<b>15</b>		<b>60</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>240 %</b>

Le tableau IX ne diffère du tableau VIII qu'en ce que la diminution de la productivité accompagne la première avance de capital dans VIII et la deuxième dans IX.

Tableau X

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de prod . (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Taux de la rente
								Quarters	£	
<b>A</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$1 + \frac{1}{4} = 1\frac{1}{4}$	$4\frac{4}{5}$	6	0	0	0 %
<b>B</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$2 + \frac{1}{2} = 2\frac{1}{2}$	$4\frac{4}{5}$	12	$1\frac{1}{4}$	6	120 %
<b>C</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$3 + \frac{3}{4} = 3\frac{3}{4}$	$4\frac{4}{5}$	18	$2\frac{1}{2}$	12	240 %
<b>D</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$4 + 1 = 5$	$4\frac{4}{5}$	24	$3\frac{3}{4}$	18	360 %
<b>Total</b>		<b>20</b>		<b>24</b>	<b><math>12\frac{1}{2}</math></b>		<b>60</b>	<b><math>7\frac{1}{2}</math></b>	<b>36</b>	<b>240 %</b>

Dans ce tableau, la production et les rentes en argent et en blé sont les mêmes que dans les tableaux II, VII et VIII, ce qui s'explique lorsque l'on considère que la production et le prix de vente ont varié proportionnellement en sens inverse et que l'avance de capital est restée la même dans tous les cas.

Supposons maintenant qu'une terre a moins productive que A puisse être mise en culture, ce qui revient à dire que la terre A donnera une rente. Les tableaux VII, VIII et X se transformeront comme suit :

Tableau VII a

	Acres	Capital (£)	Profit (£)	Frais de prod . (£)	Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Accroissement (£)
								Quarters	£	
<b>a</b>	1	5	1	6	$1\frac{1}{2}$	4	6	0	0	0
<b>A</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$\frac{1}{2} + 1\frac{1}{4} = 1\frac{3}{4}$	4	7	$\frac{1}{4}$	1	1
<b>B</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$1 + 2\frac{1}{2} = 3\frac{1}{2}$	4	14	2	8	$1 + 7$
<b>C</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$1\frac{1}{2} + 3\frac{3}{4} = 5\frac{1}{4}$	4	21	$3\frac{3}{4}$	15	$1 + 2 \times 7$
<b>D</b>	1	$2\frac{1}{2} + 2\frac{1}{2} = 5$	1	6	$2 + 5 = 7$	4	28	$5\frac{1}{2}$	22	$1 + 3 \times 7$
<b>Total</b>				<b>30</b>	<b>19</b>		<b>76</b>	<b><math>11\frac{1}{2}</math></b>	<b>46</b>	

Tableau VIII a

	Acres	Capital (£)	Frais de prod . (£)		Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Accroissement (£)
			Profit (£)					Quarters	£	
a	1	5	1	6	1 ¼	4 4/5	6	0	0	0
A	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	½ + 1 = 1 ½	4 4/5	7 1/5	¼	1 1/5	1 1/5
B	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	1 + 2 = 3	4 4/5	14 2/5	1 ¾	8 2/5	1 1/5 + 7 1/5
C	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	1 ½ + 3 = 4 ½	4 4/5	21 3/5	3 ¼	15 3/5	1 1/5 + 2 x 7 1/5
D	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	2 + 4 = 6	4 4/5	28 4/5	4 ¾	22 4/5	1 1/5 + 2 x 7 1/5
<b>Total</b>			<b>30</b>		<b>16 ¼</b>		<b>78</b>	<b>10</b>	<b>48</b>	

Tableau X a

	Acres	Capital (£)	Frais de prod . (£)		Produit (quarter)	Prix de vente (£)	Rapport (£)	Rente		Accroissement (£)
			Profit (£)					Quarters	£	
a	1	5	1	6	1 ⅛	5 ⅓	6	0	0	0
A	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	1 + ¼ = 1 ¼	5 ⅓	6 ⅔	⅛	⅓	⅓
B	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	2 + ½ = 2 ½	5 ⅓	13 ⅓	13/8	7 ⅓	⅓ + 6 ⅔
C	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	3 + ¾ = 3 ¾	5 ⅓	20	2 ⅝	14	⅓ + 2 x 6 ⅔
D	1	2 ½ + 2 ½ = 5	1	6	4 + 1 = 5	5 ⅓	26 ⅔	3 ⅞	20 ⅓	⅓ + 3 x 6 ⅔
<b>Total</b>			<b>30</b>		<b>13 ⅝</b>		<b>72 ⅔</b>	<b>8</b>	<b>42 ⅔</b>	

La mise en culture de la terre a donné lieu à une nouvelle rente différentielle I et entraîne une modification de la rente différentielle II. La fertilité de A varie d'un tableau à l'autre et la série des productivités proportionnellement croissantes ne commence qu'avec A. Il en résulte que la rente de cette dernière est constante et que pour mettre nettement en évidence les différences entre les rentes des terres plus productives que A, il faut retrancher des valeurs absolues de ces rentes la valeur constante de celle de A ; cette opération fera ressortir en même temps comment le développement des rentes est parallèle au développement de la fertilité des terres qui les engendrent. En effet, dans les trois tableaux, les fertilités des quatre catégories de terres, depuis A jusqu'à D, sont dans les rapports de 1 : 2 : 3 : 4 ; de même les rapports des rentes sont :

- dans VIIa : 1 : 1 + 7 : 1 + 2 x 7 : 1 + 3 x 7
- dans VIIIa : 1 1/5 : 1 1/5 + 7 1/5 : 1 1/5 + 2 x 7 1/5 : 1 + 3 x 7 1/5
- dans Xa : ⅓ : ⅓ + 6 ⅔ : ⅓ + 2 x 6 ⅔ : ⅓ + 3 x 6 ⅔

Sous une forme abstraite, on peut dire que si la rente de la terre A est égale à  $n$ , et que si  $m$  représente l'accroissement de la rente pour une terre de fertilité immédiatement supérieure, la série des rentes sera :  $n : n + m : n + 2m : n + 3m$ , etc. - F : E.]

[Le cas qui vient d'être discuté n'était pas développé dans le manuscrit ; il y était indiqué seulement par le titre. Je l'ai exposé de mon mieux et il me reste encore comme tâche de tirer les conclusions générales de toute l'étude de la rente différentielle II avec ses trois cas principaux et ses neuf cas secondaires. Malheureusement les exemples choisis par Marx ne peuvent guère servir pour ce travail. D'abord, parce qu'ils mettent en parallèle des terres dont les productions, sur des étendues égales, sont dans les rapports de 1 : 2 : 3 : 4 et présentent, par conséquent, des différences exagérées, qui dans la suite des calculs conduisent à des nombres par trop énormes. Ensuite, parce que ces exemples donnent aux choses une apparence absolument trompeuse. Ils admettent que les fertilités sont dans les rapports 1 : 2 : 3 : 4... pendant que les rentes sont comme 0 : 1 : 2 : 3 .. Or, le choix de ces chiffres a pour effet que l'on est tenté de déduire les seconds des premiers et d'admettre qu'à une production double, triple, quadruple, etc., doit correspondre une rente double, triple, quadruple, etc., alors que les rentes peuvent parfaitement être dans les rapports 0 : 1 : 2 : 3 : 4 pendant que les fertilités sont comme  $n : n + 1 : n + 2 : n + 3 : n + 4$ . Les rentes sont entre elles, non comme les degrés de fertilité, mais comme les différences de fertilité, en attribuant une fertilité égale à zéro à la terre qui ne donne pas de rente.

J'ai reproduit les tableaux du manuscrit parce que cette reproduction est nécessaire pour l'intelligence du texte. Afin de donner une base objective aux conclusions que je vais développer, je commencerai par établir une nouvelle série de tableaux, dans laquelle la production sera exprimée en shillings et en bushels (1 bushel = ⅛ de quarter = 36,35 litres).

Le tableau XI correspond au tableau I. Il exprime la production et la rente pour cinq catégories de terres, après une première avance de capital de 50 sh. et avec un profit de 10 sh. soit 60 sh. de frais de production par acre. Les productions en blé ne

sont guère considérables et se montent à 10, 12, 14, 16, 18 bushels par acre ; le coût de production régulateur est de 6 sh. par bushel.

Les treize tableaux qui suivent correspondent aux trois cas de la rente différentielle II auxquels sont consacrés ce chapitre et les deux précédents ; nous supposons que l'avance *additionnelle* soit de 50 sh. par acre sur chaque terre et nous envisageons les trois hypothèses du coût de production stationnaire, croissant et décroissant, en admettant successivement que la productivité de l'avance additionnelle soit égale, plus petite et plus grande que celle de l'avance primitive. Nous arrivons ainsi à discuter les exemples suivants :

**Premier cas : Le coût de production reste constant**

**1° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est la même que celle de l'avance primitive (Tableau XII).

**2° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est plus petite que celle de l'avance primitive, ce qui implique qu'il n'est pas fait d'avance additionnelle pour la terre A. Deux cas sont possibles :

- a) la terre B ne donne pas de rente (Tableau XIII).
- b) la terre B donne une rente (Tableau XIV).

**3° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est plus grande que celle de l'avance primitive (Tableau XV). Ici encore il ne peut être question d'une avance additionnelle pour la terre A.

**Deuxième cas : Le coût de production décroît**

**1° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est la même que celle de l'avance primitive (Tableau XVI).

**2° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est plus petite (Tableau XVII). Cette hypothèse comme la précédente implique que la terre A est éliminée, que la terre B ne donne plus de rente et que c'est son coût de production qui devient le prix régulateur.

**3° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est plus grande (Tableau XVIII). C'est le coût de production de la terre A qui est le prix régulateur.

**Troisième cas : Le coût de production augmente**

Deux éventualités sont possibles : 1) la terre A continue à ne pas donner de rente et son coût de production reste le prix régulateur ; 2) la mise en culture d'une terre plus mauvaise que A devient possible : la terre A donne une rente et le coût de production de la terre la plus mauvaise devient le prix régulateur.

- A) Première éventualité. La terre A ne donne pas de rente.

**1° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est la même que celle de l'avance primitive (Tableau XIX), ce qui, avec nos prémisses, n'est possible que lorsque la productivité de l'avance primitive diminue.

**2° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est plus petite (Tableau XX). Cette hypothèse est conciliable avec l'invariabilité de la productivité de l'avance primitive.

**3° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est plus grande (Tableau XXI). Cette fois encore, l'hypothèse implique la décroissance de la productivité de l'avance primitive.

- B) Deuxième éventualité. La terre A donne une rente.

**1° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est la même que celle de l'avance primitive (Tableau XXII).

**2° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est plus petite (Tableau XXIII).

**3° Hypothèse.** - La productivité de l'avance additionnelle est plus grande (Tableau XXIV). Cette hypothèse de même que les deux précédentes ne donne pas lieu à remarque.

**Tableau XI**

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>A</b>	60	10	6	60	0	0
<b>B</b>	60	12	6	72	12	12
<b>C</b>	60	14	6	84	24	2 x 12
<b>D</b>	60	16	6	96	36	3 x 12
<b>E</b>	60	18	6	108	48	4 x 12
<b>Total</b>					<b>120</b>	<b>10 x 12</b>

Les treize tableaux suivants admettent qu'une seconde avance de capital est faite pour chacune des terres A, B, C, D, E.

**Tableau XII**

La productivité de l'avance additionnelle est la même que celle de l'avance primitive.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>A</b>	60 + 60 = 120	10 + 10 = 20	6	120	0	0
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 12 = 24	6	144	24	24
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 14 = 28	6	168	48	2 x 24
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 16 = 32	6	192	72	3 x 24
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 18 = 36	6	216	96	4 x 24
<b>Total</b>					<b>240</b>	<b>10 x 24</b>

**Tableau XIII**

La productivité de l'avance additionnelle est plus petite. Il n'est pas fait d'avance additionnelle pour la terre A et la terre B ne donne pas de rente.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>A</b>	60	10 + 10 = 20	6	60	0	0
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 8 = 20	6	120	0	0
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 9 $\frac{1}{3}$ = 23 $\frac{1}{3}$	6	140	20	20
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 10 $\frac{2}{3}$ = 26 $\frac{2}{3}$	6	160	40	2 x 20
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 12 = 30	6	180	60	3 x 20
<b>Total</b>					<b>120</b>	<b>6 x 20</b>

**Tableau XIV**

La productivité de l'avance additionnelle est plus petite. Il n'est pas fait d'avance additionnelle pour la terre A et la terre B donne une rente.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>A</b>	60	10 + 10 = 20	6	60	0	0
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 9 = 21	6	126	6	6
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 10 $\frac{1}{2}$ = 24 $\frac{1}{2}$	6	147	27	6 + 21
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 12 = 28	6	168	48	6 + 2 x 21
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 13 $\frac{1}{2}$ = 31 $\frac{1}{2}$	6	189	69	6 + 3 x 21
<b>Total</b>					<b>150</b>	<b>6 x 20</b>

**Tableau XV**

La productivité de l'avance additionnelle est plus grande. Pas d'avance additionnelle pour la terre A.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>A</b>	60	10	6	60	0	0
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 15 = 27	6	162	42	42
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 17 $\frac{1}{2}$ = 31 $\frac{1}{2}$	6	189	69	42 + 27
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 20 = 36	6	216	96	42 + 2 x 27
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 22 $\frac{1}{2}$ = 40 $\frac{1}{2}$	6	243	123	42 + 3 x 27
<b>Total</b>					<b>330</b>	<b>4 x 42 + 6 x 27</b>

**Tableau XVI**

La productivité de l'avance additionnelle est la même que celle de l'avance primitive. La terre A est éliminée et la terre B ne donne plus de rente.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 12 = 24	5	120	0	0
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 14 = 28	5	140	20	20
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 16 = 32	5	160	40	2 x 20
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 18 = 36	5	180	60	3 x 20
<b>Total</b>					<b>120</b>	<b>6 x 20</b>

**Tableau XVII**

La productivité de l'avance additionnelle est plus petite. La terre A est éliminée et la terre B ne donne plus de rente.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 9 = 21	5 5/7	120	0	0
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 10 ½ = 24 ½	5 5/7	140	20	20
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 12 = 28	5 5/7	160	40	2 x 20
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 13 ½ = 31 ½	5 5/7	180	60	3 x 20
<b>Total</b>					<b>120</b>	<b>6 x 20</b>

**Tableau XVIII**

La productivité de l'avance additionnelle est plus grande. La terre A est maintenue en culture. La terre B donne une rente.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>A</b>	60 + 60 = 120	10 + 15 = 25	4 4/5	120	0	0
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 18 = 30	4 4/5	144	24	24
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 21 = 35	4 4/5	168	48	2 x 24
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 24 = 40	4 4/5	192	72	3 x 24
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 27 = 45	4 4/5	216	96	4 x 24
<b>Total</b>					<b>240</b>	<b>10 x 24</b>

**Tableau XIX**

La productivité de l'avance additionnelle est égale à celle de l'avance primitive, mais la productivité de l'avance primitive diminue.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>A</b>	60 + 60 = 120	7 ½ + 10 = 17 ½	6 6/7	120	0	0
<b>B</b>	60 + 60 = 120	9 + 12 = 21	6 6/7	144	24	24
<b>C</b>	60 + 60 = 120	10 ½ + 14 = 24 ½	6 6/7	168	48	2 x 24
<b>D</b>	60 + 60 = 120	12 + 16 = 28	6 6/7	192	72	3 x 24
<b>E</b>	60 + 60 = 120	13 ½ + 18 = 31 ½	6 6/7	216	96	4 x 24
<b>Total</b>					<b>240</b>	<b>10 x 24</b>

**Tableau XX.**

La productivité de l'avance additionnelle est plus petite. La productivité de l'avance primitive reste la même.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>A</b>	60 + 60 = 120	10 + 5 = 15	8	120	0	0
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 6 = 18	8	144	24	24
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 7 = 21	8	168	48	2 x 24
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 8 = 24	8	192	72	3 x 24
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 9 = 27	8	216	96	4 x 24
<b>Total</b>					<b>240</b>	<b>10 x 24</b>

**Tableau XXI.**

La productivité de l'avance additionnelle est plus grande. La productivité de l'avance primitive diminue.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>A</b>	60 + 60 = 120	5 + 12 ½ = 17 ½	6 6/7	120	0	0
<b>B</b>	60 + 60 = 120	6 + 15 = 21	6 6/7	144	24	24
<b>C</b>	60 + 60 = 120	7 + 17 ½ = 24 ½	6 6/7	168	48	2 x 24
<b>D</b>	60 + 60 = 120	8 + 20 = 30	6 6/7	192	72	3 x 24
<b>E</b>	60 + 60 = 120	9 + 22 ½ = 31 ½	6 6/7	216	96	4 x 24
<b>Total</b>					<b>240</b>	<b>10 x 24</b>

**Tableau XXII.**

La productivité de l'avance additionnelle est égale à celle de l'avance primitive.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>a</b>	120	16	7 ½	120	0	0
<b>A</b>	60 + 60 = 120	10 + 10 = 20	7 ½	150	30	30
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 12 = 24	7 ½	180	60	2 x 30
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 14 = 28	7 ½	210	90	3 x 30
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 16 = 32	7 ½	240	120	4 x 30
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 18 = 36	7 ½	270	150	5 x 30
<b>Total</b>					<b>450</b>	<b>15 x 30</b>

**Tableau XXIII**

La productivité de l'avance additionnelle est plus petite.

	<i>Frais de production (sh.)</i>	<i>Produit (bushels)</i>	<i>Prix de vente</i>	<i>Rapport (shil.)</i>	<i>Rente</i>	<i>Accroissement (£)</i>
<b>a</b>	120	15	8	120	0	0
<b>A</b>	60 + 60 = 120	5 + 12 ½ = 17 ½	8	140	20	20
<b>B</b>	60 + 60 = 120	6 + 15 = 21	8	168	48	20 + 28
<b>C</b>	60 + 60 = 120	7 + 17 ½ = 24 ½	8	196	76	20 + 2 x 28
<b>D</b>	60 + 60 = 120	8 + 20 = 30	8	224	104	20 + 3 x 28
<b>E</b>	60 + 60 = 120	9 + 22 ½ = 31 ½	8	252	132	20 + 4 x 28
<b>Total</b>					<b>380</b>	<b>5 x 20 + 10 x 28</b>

Tableau XXIV

La productivité de l'avance additionnelle est plus grande.

	Frais de production (sh.)	Produit (bushels)	Prix de vente	Rapport (shil.)	Rente	Accroissement (£)
<b>a</b>	120	15	7 ½	120	0	0
<b>A</b>	60 + 60 = 120	10 + 12 ½ = 22 ½	7 ½	168 ¾	48 ¾	15 + 33 ¾
<b>B</b>	60 + 60 = 120	12 + 15 = 27	7 ½	202 ½	82 ½	15 + 2 x 33 ¾
<b>C</b>	60 + 60 = 120	14 + 17 ½ = 31 ½	7 ½	236 ¼	116 ¼	15 + 3 x 33 ¾
<b>D</b>	60 + 60 = 120	16 + 20 = 36	7 ½	270 ¾	150	15 + 4 x 33 ¾
<b>E</b>	60 + 60 = 120	18 + 22 ½ = 40 ½	7 ½	303 ¾	183 ¾	15 + 5 x 33 ¾
<b>Total</b>					<b>581 ¼</b>	<b>5 x 15 + 15 x 33 ¾</b>

Ces tableaux conduisent aux observations suivantes :

Lorsque la fertilité du sol qui ne donne pas de rente est égalée à zéro, la série des rentes se comporte comme la série des différences entre les fertilités, de sorte que ce ne sont pas les productions absolues mais les différences entre les productions qui déterminent les rentes. Que les diverses catégories de terres donnent 1,2,3,4,5, ou 11,12,13,14,15 bushels par acre, la série des rentes est 0,1,2,3,4, en blé ou en argent.

Les résultats les plus importants sont ceux relatifs au montant total des rentes lorsque des avances successives de capital sont faites pour chaque terre. Dans cinq cas sur treize (tableaux XII, XVIII, XIX, XX et XXI) la somme des rentes *double*, devient 10 x 21 sh. au lieu de 10 x 12 sh., lorsque l'avance de capital double ; dans quatre cas (tableaux XV, XXII, XXIII et XXIV) elle devient *plus que deux fois plus grande* et dans un cas (tableau XVI) elle *augmente* sans atteindre le double de ce qu'elle était après l'avance primitive. Enfin, dans trois cas seulement (tableaux XIII, XVI et XVII), l'avance additionnelle n'apporte aucune modification à la somme des rentes : celle-ci reste ce qu'elle était après l'avance primitive (tableau XI).

Par conséquent, dans la grande majorité des cas possibles, les avances additionnelles de capital ont pour effet, sur les terres à rente, de faire augmenter la rente aussi bien par acre que sur l'ensemble de ces terres. Les trois seuls cas sur les treize que nous avons examinés où la somme des rentes n'augmente pas, sont ceux où la terre la plus mauvaise est éliminée et où la terre immédiatement moins mauvaise, cesse de produire une rente. Même dans ces cas, les meilleures terres donnent des rentes plus élevées que celles qu'elles produisaient avant l'avance additionnelle, si bien que lorsque sur la terre C la rente tombe de 24 à 20, elle s'élève sur les terres D et E de 36 et 48 à 40 et 60 sh. La somme des rentes ne pourrait après l'avance additionnelle devenir plus petite que ce qu'elle était avant cette avance, que si les terres A et B étaient éliminées et si C devenait la terre qui ne produit pas de rente.

Plus le capital est appliqué à la culture de la terre, plus un pays est avancé en agriculture et en civilisation, plus augmente la somme des rentes produites par le sol, plus grand devient le tribut que la société paie sous forme de surprofits aux propriétaires fonciers, pour autant que les terres déjà mises en culture puissent continuer à être cultivées.

Cette loi explique la vitalité merveilleuse de la classe des grands propriétaires. Aucune classe de la société n'est plus gaspilleuse, aucune ne jette comme elle l'argent par portes et fenêtres pour un luxe de caste auquel seule elle prétend, aucune n'entasse d'un cœur aussi léger dettes sur dettes. Et cependant elle revient toujours à flot, grâce au capital que d'autres engagent dans le sol et qui lui rapporte des rentes de beaucoup supérieures aux profits qu'empochent les capitalistes. Mais cette loi montre aussi que la vitalité de la classe des grands propriétaires doit s'épuiser à la longue.

Lorsqu'en 1846 les droits sur les céréales furent abolis en Angleterre, les industriels se figurèrent que l'aristocratie des grands propriétaires fonciers allait être réduite à la misère. Cependant celle-ci devint plus riche que jamais. Comment put-il en être ainsi ? Très simplement. D'abord, on inscrivit dans les baux que les fermiers auraient à appliquer annuellement à la terre 12 £ au lieu de 8 ; ensuite les propriétaires, qui siégeaient en très grand nombre à la Chambre des communes, s'allouèrent une très forte subvention de l'État pour faire des travaux de drainage et d'améliorations permanentes sur leurs terres; enfin il n'y eut nullement abandon en masse des terres les plus mauvaises, tout au plus furent-elles utilisées provisoirement d'une autre manière. Il en résulta que les rentes augmentèrent en proportion de l'accroissement des avances de capital et que l'aristocratie terrienne se trouva mieux du nouveau régime que de l'ancien. Malheureusement rien n'a une durée éternelle. Les lignes transatlantiques et les voies ferrées établies aux Indes, dans le Nord et le Sud de l'Amérique permirent bientôt à des régions favorisées spécialement de faire la concurrence aux blés d'Europe. D'une part, arrivèrent les céréales des prairies nord-américaines, des steppes et des pampas de l'Argentine, récoltées sur des terres vierges, capables de produire pendant des années sans engrais et avec une culture rudimentaire; d'autre part, affluèrent les grains des communautés russes et indiennes, obligées de vendre atout prix une partie d'année en année plus grande de leurs récoltes, afin de pouvoir payer l'impôt à leurs gouvernements despotiques. Ayant à lutter contre cette double concurrence, les fermiers et les cultivateurs européens ne purent pas s'en tirer en payant l'ancienne rente. Une partie du sol de l'Europe fut définitivement écartée de la culture des céréales, les rentes baissèrent partout, la deuxième hypothèse de notre deuxième cas (la baisse des prix et la productivité plus petite des avances additionnelles) devint la règle et les lamentations des agrariens retentirent depuis le fond de l'Écosse jusqu'à l'extrémité de l'Italie, depuis le midi de la France jusqu'à l'est de la Prusse. Heureusement, il s'en faut de beaucoup que tout le pays des steppes soit déjà en culture ; il en reste largement assez pour ruiner toute la grande propriété foncière de l'Europe et la petite par dessus le marché. - F. E. ]

Voici les différentes parties que comporte l'étude de la rente :

**A.** La rente différentielle :

- 1) Notion de la rente différentielle (Citer à titre d'exemple l'eau employée comme force motrice et passer de là à l'analyse de la rente foncière proprement dite).
- 2) La rente différentielle I, ayant sa source dans les différences de fertilité des terres.
- 3) La rente différentielle II, résultant de ce que des avances successives de capital sont faites pour la même terre. Examiner la rente différentielle II : a) lorsque le coût de production reste invariable ; b) lorsque le coût de production décroît ; c) lorsque le coût de production augmente. Etudier ensuite : d) la transformation du surprofit en rente.
- 4) L'influence de la rente sur le taux du profit.

**B.** La rente absolue.**C.** Le prix de la terre.**D.** Conclusions.

\*\*\*\*

L'étude de la rente différentielle aboutit aux considérations générales que voici :

*Primo.* - Le surprofit peut être obtenu de différentes manières : d'abord sous forme de rente différentielle I, lorsque tout le capital agricole est avancé pour des terres de fertilités inégales ; ensuite sous forme de rente différentielle II, lorsque des avances successives pour une même terre ont pour effet d'en augmenter la productivité. Quel que soit le procédé qui engendre le surprofit, la transformation de celui-ci en rente, c'est-à-dire sa transmission du fermier au propriétaire foncier, exige comme condition que dans chaque cas particulier les coûts de production correspondant aux différentes avances successives soient ramenés à un coût de production moyen ; la différence entre le coût de production général (le coût de production régulateur) et ce coût de production moyen pour un acre constitue et mesure la rente pour cet acre. Quand il s'agit de la rente différentielle I, ces différences se distinguent immédiatement, parce qu'elles résultent de la production sur des terres différentes, mises en valeur par une avance déterminée de capital, considérée comme normale, et par un procédé normal de culture en rapport avec cette avance. Quand il s'agit de la rente différentielle II, ces différences doivent d'abord être dégagées en les ramenant à la rente différentielle I.

Prenons, par exemple, le tableau III de la page 275. La terre B produit 2 quarts après une première avance de  $2\frac{1}{2}$  £ et  $3\frac{1}{2}$  quarts lorsqu'on applique une avance additionnelle de  $2\frac{1}{2}$  £. Dans le produit de  $3\frac{1}{2}$  quarts il est impossible de distinguer ce qui provient de l'avance primitive de ce qui est dû à l'avance additionnelle. Tout ce que l'on voit, c'est qu'une avance de  $2\frac{1}{2}$  £ a donné 2 quarts et qu'une avance de 5 £ a produit  $3\frac{1}{2}$  quarts et non 4. Le coût de production est de  $1\frac{1}{2}$  £ par quarter pour les 2 quarts résultant de l'avance primitive et il est de 2 £ par quarter pour le  $1\frac{1}{2}$  quarter correspondant à l'avance additionnelle, soit des frais de production de 6 £ pour les  $3\frac{1}{2}$  quarts. Le coût de production moyen, pour la terre que nous considérons, est donc de  $1\frac{3}{4}$  £ (chiffres ronds) par quarter ; d'où un surprofit de  $1\frac{1}{4}$  £ par quarter, puisque le coût de production est de 3 £ sur la terre A qui détermine le coût de production général ; d'où un surprofit total de  $4\frac{3}{8}$  £ pour les  $3\frac{1}{2}$  quarts récoltés sur la terre B. Ce surprofit représente une partie aliquote du produit recueilli sur B ( $1\frac{1}{2}$  quarter de surprofit pour une production de  $3\frac{1}{2}$  quarts). Le produit que la culture d'un acre de B donne en plus que la culture d'un acre de A ne constitue pas nécessairement un surprofit. D'après notre supposition B produit  $3\frac{1}{2}$  quarts par acre et A ne donne que 1 quarter, soit sur B  $2\frac{1}{2}$  quarts de plus que sur A et  $\frac{1}{2}$  quarter de surprofit dû à l'avance additionnelle. Mais pour obtenir ce résultat, on a avancé 5 £ sur la terre B, c'est-à-dire le double du capital appliqué à A. Or, une avance de 5 £ pour la terre A donnerait, si la productivité restait la même, une production de 2 quarts, c'est-à-dire une production plus petite de  $1\frac{1}{2}$  quarter seulement que celle de B. Si l'on faisait une troisième avance de  $2\frac{1}{2}$  £ pour la terre B et si cette avance n'augmentait la production que de 1 quarter, le coût de production de ce quarter serait de 3 £ comme celui du quarter récolté sur A ; pour ce dernier quarter le prix de vente ne ferait que couvrir les frais de production et ne donnerait que le profit moyen sans surprofit, de sorte que toute possibilité de toucher une rente disparaîtrait. Il ne suffit donc pas de comparer superficiellement la production par acre d'une terre quelconque à la production d'un acre de la terre A, car les quantités de produits récoltés n'indiquent pas si l'avance de capital a été la même de part et d'autre, ni si la quantité produite en plus sur la terre comparée à A couvre ses frais de production.

*Secundo.* - De ce qu'il vient d'être dit, il résulte que lorsque les avances additionnelles successives ont une productivité de plus en plus petite, il y a une limite à partir de laquelle l'avance additionnelle cesse de donner un surprofit ; cette limite est atteinte lorsque le coût de production correspondant à l'avance devient égal à celui de la terre A, c'est-à-dire de la terre la plus mauvaise. De même l'avance totale pour la terre B cesserait de produire une rente, dès que le coût de production moyen par acre de terre B s'élèverait au niveau du coût de production par acre de la terre A.

Lorsque sur la terre B on continue d'appliquer des avances additionnelles qui ne font que couvrir le coût de production et qui, par conséquent, ne fournissent pas de surprofit, il en résulte une augmentation du coût de production moyen ; mais le surprofit et éventuellement la rente due aux avances ayant précédé ces avances additionnelles, restent les mêmes. En effet, l'augmentation du coût de production est compensée exactement par l'augmentation de la production, de sorte que la différence entre le prix total de ce qui est récolté sur B et le prix total de ce qui est obtenu sur A reste constante.

Dans notre exemple précédent les deux premières avances (de 2 £ chacune) faites pour la terre B produisent  $3\frac{1}{2}$  quarts, soit une rente de  $1\frac{1}{2}$  quarter ou de  $4\frac{1}{2}$  £. Si une troisième avance n'ajoute qu'un quarter à la production, les frais de production (y compris 20 % de profit) s'élèveront à 9 £ pour  $4\frac{1}{2}$  quarts, soit un coût de production moyen de 2 £. Le surprofit par quarter, qui était auparavant de  $1\frac{2}{7}$  £, n'est donc plus que de 1 £ ; mais le surprofit total continue à être  $1 \times 4\frac{1}{2} = 4\frac{1}{2}$  £, ce qu'il était précédemment ( $1\frac{2}{7} \times 3\frac{1}{2} = 4\frac{1}{2}$  £).

Si nous admettons que l'on fasse ensuite, une quatrième et une cinquième avance additionnelle de  $2\frac{1}{2}$  £, produisant chacune le quarter au coût de production général, la production totale s'élèvera à  $6\frac{1}{2}$  quarts par acre et les frais de

production, à 15 £. Le coût de production moyen par acre atteindra maintenant  $2 \frac{4}{13}$  £ (au lieu de 1 £) et le surprofit ne sera plus que de  $9/13$  £. Quant au surprofit total il sera égal à  $9/13 \times 6 \frac{1}{2} = 4 \frac{1}{2}$  £ =  $1 \frac{2}{7} \times 3 \frac{1}{2}$ .

Il résulte de là que dans ces circonstances l'augmentation du coût de production régulateur n'est pas une condition indispensable pour que des avances additionnelles de capital puissent être faites successivement sur les terres à rente, même jusqu'au moment où la dernière avance additionnelle ne donne plus que le profit moyen et cesse de fournir du surprofit. Notre exemple montre en outre que le surprofit total par acre reste constant, quelle que soit la diminution du surprofit par quarter après chaque avance additionnelle, et que le coût de production moyen sur la terre B ne peut s'élever au-dessus du coût de production régulateur (le coût sur la terre A) que pour autant que le coût de production des avances additionnelles soit plus fort que le coût de production régulateur. Cependant - on le verra plus loin - cette condition n'est pas suffisante pour faire monter le coût moyen de production de B au niveau du coût de production régulateur (sur A).

Supposons maintenant que la production sur un acre de la terre B se décompose comme suit :

1.  $3 \frac{1}{2}$  quarts avec des frais de production de 6 £, obtenus par deux avances de  $2 \frac{1}{2}$  £ chacune, donnant chacune un surprofit, celui de la seconde avance plus petit que celui de la première ;
2. 1 quarter avec des frais de production de 3 obtenus par une avance de capital telle qu'elle donne un coût de production égal au coût de production régulateur
3. 1 quarter avec des frais de production de 4 £, obtenus par une avance de capital déterminant un coût de production s'élevant à 25 % au-dessus du prix régulateur.

L'avance totale de 10 £ aura donc produit  $5 \frac{1}{2}$  quarts, avec des frais de production de 13 £, c'est-à-dire qu'une avance quadruple de la première avance de  $2 \frac{1}{2}$  £ produira moins de trois fois ce qui a été produit par cette première avance.

Ces  $5 \frac{1}{2}$  quarts au coût de production moyen de  $2 \frac{4}{11}$  £, et avec un coût de production régulateur de 3 £, donnent par quarter  $7/11$  £ de surprofit pouvant être converti en rente. Vendus au prix du marché, soit 3 £, ils produisent  $16 \frac{1}{2}$  £, qui après déduction des 13 £ de frais de production, laissent une rente de  $3 \frac{1}{2}$  £, soit une rente de  $1 \frac{25}{52}$  quarter (le coût de production moyen du quarter étant de  $2 \frac{4}{11}$  £). La rente est donc plus petite de 1 £ et d'environ  $\frac{1}{2}$  quarter que dans le cas précédent ; mais il y a une rente, malgré que la quatrième avance de capital non seulement n'ait pas donné de surprofit, mais ait rapporté moins que le profit moyen.

Supposons enfin que pour l'avance *b* le coût de production soit également plus élevé que le coût de production régulateur et que la production totale se compose de  $3 \frac{1}{2}$  quarts à 6 £ et de  $2 \frac{1}{2}$  quarts à 8 £, soit  $5 \frac{1}{2}$  quarts à 14 £. Le coût de production moyen sera de  $2 \frac{6}{11}$  £ et laissera un excédent moyen de  $5/11$  £. Vendus à 3 £, les  $5 \frac{1}{2}$  quarts produiront  $16 \frac{1}{2}$  £, qui, après déduction des 14 £ de frais de production, laisseront une rente de  $2 \frac{1}{2}$  £, soit de  $55/56$  quarter, le coût moyen de production étant de  $2 \frac{6}{11}$  £. Il y a donc toujours une rente.

Ces considérations établissent que sur les terres de bonne qualité la rente se maintient - du moins dans les limites compatibles avec la pratique - lorsque les coûts de production correspondant aux avances additionnelles sont plus élevés que le coût de production régulateur seulement la rente diminue en proportion de l'importance du capital non productif par rapport au capital total et en proportion de la diminution de productivité qui caractérise ce capital.

Supposons qu'après quatre avances successives de  $2 \frac{1}{2}$ ,  $2 \frac{1}{2}$ , 5 et 5 £ de productivité décroissante, le coût de production moyen par acre de la terre B s'élève au niveau du coût de production régulateur.

	Capital	Profit	Rapport.	Prix de production	Prix de vente	Rapport	Surplus pour rente	
	£	£	quartiers	quartiers	£	£	Quartiers	£
<b>a</b>	5	$\frac{1}{2}$	2	$1 \frac{1}{2}$	3	3	1	3
<b>b</b>	$2 \frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	$1 \frac{1}{2}$	2	3	3	$\frac{1}{2}$	$1 \frac{1}{2}$
<b>c</b>	$2 \frac{1}{2}$	1	$1 \frac{1}{2}$	4	6	3	$-\frac{1}{2}$	$-1 \frac{1}{2}$
<b>d</b>	5	1	1	6	6	3	1	-3
	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>6</b>		<b>18</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

Dans ce cas le fermier vendra chaque quarter à son coût de production réel, ce qui revient à les vendre tous au coût de production moyen, qui d'après notre hypothèse est égal au coût de production régulateur (3 £). Le capital avancé de 15 £ continuera à donner le profit moyen (20 %, soit 3 £), mais il ne produira pas de rente. Où sera donc passée la différence entre chaque coût de production et le coût de production régulateur ?

Pour les avances *a* et *b* de  $2 \frac{1}{2}$  £ chacune, le surprofit a été de  $3 + 1 \frac{1}{2} = 4 \frac{1}{2}$  £, soit 90 %. Pour les avances *c* et *d*, au contraire, non seulement il n'y a pas eu de surprofit, mais les produits ont dû être vendus à  $1 \frac{1}{2}$  et 3 £ au-dessous des frais de production. Ces deux avances ont donné lieu à un déficit de  $4 \frac{1}{2}$  £ qui a été compensé par le surprofit ( $4 \frac{1}{2}$  £) des avances *a* et *b*. Grâce à cette compensation, le fermier a pu réaliser le profit moyen, dont on peut donc dire qu'il a été obtenu aux dépens de la rente.

Pour que le coût de production moyen de la terre B puisse s'élever au niveau du coût de production régulateur, c'est-à-dire le coût de production de A, il faut que l'excédent du coût de production régulateur sur les coûts de production correspondant aux premières avances faites pour B, soit équilibré par l'excédent du coût de production correspondant aux dernières avances sur le coût de production régulateur. Ce qui apparaît comme un surprofit aussi longtemps qu'il n'est question que de la vente des produits des premières avances, passe petit à petit au coût de production moyen et au profit moyen, pour finir par être absorbé complètement par ce dernier.

Si l'avance de capital pour la terre B n'avait été que de 5 £ au lieu de 15 et si les 2 ½ quarts fournis par les deux dernières avances (de 5 £ chacune) avaient été récoltés sur la terre A dont l'étendue cultivée aurait été augmentée de 2 ½ acres, avec une avance de 2 ½ £ par acre, l'avance totale, pour produire 6 quarts, aurait été de 5 £ pour B (donnant 3 ½ quarts) et de 6 ¼ £ pour A (donnant 2 ½ quarts), soit en tout 11 ¼ £ au lieu de 15, et les frais de production, y compris le profit, se seraient élevés à 13 ½ £. Les produits auraient été vendus comme avant à 3 £ par quarter, soit à 18 £, et comme l'avance de capital aurait été moindre de 3 ¾ £, la rente par acre de la terre B aurait été de 4 ½ £. Il n'en serait plus ainsi si, au lieu d'étendre la culture sur la terre A, on avait recours à des terres plus mauvaises A' et A'', fournissant l'une 1 ½ quarter moyennant des frais de production de 4 £ et l'autre 1 quarter à des frais de production de 6 £. Dans ce cas, c'est à 6 £ que s'élèverait le coût de production régulateur. Les 3 ½ quarts récoltés sur B seraient vendus pour 21 £ au lieu de 10 ½, et donneraient une rente de 15 £ au lieu de 4 ½ soit de 2 ½ quarts au lieu de 1 ½ quarter. De son côté la terre A, intervenant dans la production totale à concurrence de 1 quarter, produirait une rente de 3 £, soit de ½ quarter.

Avant de discuter ces résultats, signalons encore que le prix moyen du quarter de la terre B devient égal au coût de production régulateur, dès que la partie du capital qui fournit le surproduit de 1 ½ quarter est équilibrée par la partie qui donne lieu à un déficit de 1 ½, quarter. La productivité des avances à surproduit étant donnée, cet équilibre est d'autant plus vite réalisé que la productivité des avances additionnelles donnant lieu à déficit est moindre relativement à celle du capital avancé pour la terre A, ou, ce qui revient au même, que leur coût de production est plus élevé que le coût de production régulateur.

Les conclusions suivantes peuvent être déduites de l'exemple que nous venons d'analyser :

*Primo.* - Aussi longtemps que les avances successives pour une même terre donnent un surproduit, la rente en blé ou en argent par acre croît en valeur absolue, bien que son taux diminue. Cet accroissement arrive à sa limite lorsque la deuxième avance additionnelle ne produit plus que le profit moyen, c'est-à-dire que le coût de production correspondant directement à cette avance est égal au coût de production régulateur. Dans ces conditions, le coût de production reste invariable, à moins que l'extension de la production n'élimine les terres les plus mauvaises. Même lorsque le coût de production baisse, les avances additionnelles peuvent donner jusqu'à un certain point un surprofit, mais celui-ci sera moindre.

*Secundo.* - L'application d'un capital additionnel ne produisant que le profit moyen, ne fournissant pas de surproduit, ne modifie ni le surprofit ni la rente. Cette application a pour effet de faire hausser le coût de production moyen des bonnes terres et de diminuer le surproduit par quarter ; mais l'augmentation du nombre de quarts produits rachète cette différence, de sorte que le total reste le même.

*Tertio.* - Des avances additionnelles auxquelles correspondent des coûts de production plus élevés que le coût de production régulateur et dont par conséquent la productivité est moindre que celle d'avances égales appliquées à la terre A qui règle le prix, relèvent le coût de production moyen du produit total des terres de bonne qualité et le rapprochent de plus en plus du prix régulateur. A mesure que ce rapprochement s'accroît, une fraction de plus en plus grande du surproduit, c'est-à-dire de ce qui constitue le surprofit et la rente, est nécessaire pour assurer le profit moyen, ce qui n'empêche que le capital total avancé par acre de terre B continue à donner du surprofit. Dans ce cas, à mesure que le capital augmente et que la production devient plus grande, la rente par acre diminue en valeur absolue et non pas uniquement par rapport à la grandeur croissante du capital avancé, comme dans le deuxième cas. Elle devient nulle dès que le coût de production moyen du produit total de la terre B devient égal au coût de production régulateur ; à ce moment tout le surprofit correspondant aux premières avances est absorbé par le profit moyen.

Par conséquent, la rente cesse d'être produite, non pas au moment où les avances additionnelles commencent à être moins productives sur la terre B qu'elles le seraient sur la terre A, mais lorsque le déficit inhérent à ces avances devient égal au surproduit donné par les avances antérieures, c'est-à-dire lorsque la productivité du capital total avancé pour la terre B devient égale à celle du capital avancé pour la terre A. Lorsque cette égalité se produit, le coût de production régulateur continue à être égal à 3 £. Il s'élèvera ensuite au-dessus de 3 £, si la productivité des avances additionnelles devient encore plus petite ou s'il faut appliquer plus de capital ayant le degré de productivité de l'avance qui a été faite lorsque la limite a été atteinte. Par exemple, si dans le tableau de la page 322<sup>12</sup>, on était amené à produire 2 ½ quarts au lieu de 1 ½ au coût de production de 4 £, les 7 quarts constituant la production totale donneraient lieu à 22 £ de frais de production. Dans ces conditions, le coût de production du quarter serait de 3 1/7 £ et dépasserait de 1/7 de £ le coût de production de la terre qui jusqu'alors avait déterminé le prix régulateur.

On peut donc pendant longtemps appliquer sur les terres de bonne qualité des avances additionnelles qui y sont moins productives qu'elles ne le seraient sur la terre la plus mauvaise, avant que le prix moyen du quarter sur ces terres ne devienne égal au coût de production régulateur.

Dans notre tableau de la page 322, qui concerne la terre B, c'est-à-dire la dernière des terres qui donnent une rente, 3 ½ quarts sont produits par un capital de 5 £ fournissant un surproduit, tandis que 2 ½ quarts sont produits par un capital de 10 £ dont la production donne lieu, au point de vue de la rente, à un déficit. Ce dernier capital fournit donc les 5/12 de la production totale, et c'est au moment que la culture de la terre B est faite dans ces conditions que le coût de production moyen des 6 quarts devient égal à 3 £ par quarter.

Cependant, sous le régime de l'appropriation individuelle de la terre, les derniers 2 ½ quarts, au coût de production de 3 £, ne seront pas produits sur la terre B mais sur la terre A, dont 2 ½ nouveaux acres seront mis en culture. La limite des avances de capital pour la terre B est atteinte dès que le coût de production de la dernière avance s'élève au niveau du coût de production général. En effet, le fermier qui s'est engagé à payer 4 ½ £ de rente et qui peut les payer sans que son profit

<sup>12</sup> Il s'agit du tableau précédent (MIA).

en souffre tant que la terre produit dans les conditions correspondant aux deux premières avances, verrait son profit diminuer à chaque avance additionnelle donnant lieu à un coût de production plus élevé que 3 £.

Reprenons notre tableau de la page 322.

	<i>Capital</i>	<i>Profit</i>	<i>Rapport.</i>	<i>Prix de production</i>	<i>Prix de vente</i>		<i>Rapport</i>	<i>Différence pour la rente</i>	
	£	£	quarters	quarters	£	£	£	<i>Surprofit (£)</i>	<i>Perte ((£)</i>
<b>a</b>	2 ½	½	2	1 ½	3	3	6	3	
<b>b</b>	2 ½	½	1 ½	2	3	3	4 ½	1 ½	
<b>c</b>	5	1	1 ½	4	6	3	4 ½		1 ½
<b>d</b>	5	1	1	6	6	3	3		3
	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>6</b>		<b>18</b>		<b>18</b>	<b>4 ½</b>	<b>4 ½</b>

Pour les 3 ½ quarters produits par les deux premières avances, notre fermier doit compter également 3 £ par quarter comme coût de production, car il doit payer une rente de 4 ½ £ et ne peut pas empêcher la différence entre le coût de production général et le coût de production vrai de ces 3 ½ quarters. Cette différence, il ne peut donc pas l'utiliser pour compenser le déficit auquel donneraient lieu une troisième et une quatrième avance.

S'il faisait une troisième avance (de 5 £), celle-ci lui rapporterait 1 ½ quarter qui, lui coûterait 6 £ (y compris le profit). Or, le prix régulateur étant de 3 £, il ne pourrait vendre son produit qu'à 4 ½ £. Il perdrait, non seulement tout son profit, mais encore ½ £, soit 10 % du capital qu'il aurait avancé. Sa perte serait donc de 1 ½ £, et il subirait une nouvelle perte de 3 £ s'il faisait une quatrième avance. Si, cependant, la demande de céréales rendait nécessaire la troisième avance, il en résulterait un relèvement du coût de production régulateur qui monterait à 4 £ (le coût de production de la troisième avance). Les deux premières avances faites pour la terre B pourraient alors payer une rente plus élevée et la terre A produirait également une rente.

Par conséquent, lorsque la productivité des avances additionnelles va en décroissant et que le coût de production régulateur reste invariable, l'augmentation successive du capital appliqué à, une même terre doit être arrêtée plus vite qu'elle ne le serait si la rente, le droit du propriétaire au surprofit, n'existait pas. Il en résulte que le coût de production régulateur doit être relevé plus vite que si la rente n'était pas prélevée ; de sorte qu'on peut dire que si la hausse du coût de production régulateur est une cause d'augmentation de la rente, inversement l'existence de la rente provoque la hausse anticipée du coût de production régulateur.

Il est évident que la troisième avance de capital ne se serait pas faite sur la terre B, si l'application d'une seconde avance à la terre A avait permis de récolter sur cette dernière, à moins de 4 £ par quarter, la quantité réclamée par l'extension des besoins, ou si une terre plus mauvaise que A et produisant à plus de 3 £ et à moins de 4 £, avait pu être mise en culture. On voit donc que les rentes différentielles I et II, bien que la seconde ait la première pour base, réagissent continuellement l'une sur l'autre, de telle sorte que tantôt ce sont des avances de capital qui se succèdent sur une même terre et tantôt ce sont des avances qui se font l'une à côté de l'autre sur des terres nouvelles incorporées à la culture. Cette action de l'une des rentes sur l'autre se manifeste aussi dans d'autres circonstances, par exemple, lorsqu'une terre meilleure est mise en culture.

## Chapitre XLIV : Une rente différentielle sur la terre la plus mauvaise

Admettons que la demande de céréales aille en augmentant et qu'il ne soit possible d'y satisfaire que par des avances successives à productivité en déficit (au point de vue de la rente) sur les terres à rente, ou des avances additionnelles à productivité décroissante sur la terre A, ou des avances sur de nouvelles terres plus mauvaises que A. Admettons que les terres à rente soient représentées par la terre B.

Pour que l'avance additionnelle nécessaire pour la production d'un quarter en plus soit faite - nous disons un quarter comme nous dirions un million de quarters - il faut que le prix du marché s'élève au-dessus du coût de production de 3 £ qui a existé jusqu'alors. L'avance sera faite alors pour la terre B, si les conditions sont telles que le quarter puisse être obtenu sur cette terre à un prix plus bas qu'avec la même avance sur la terre A ou sur des terres A', etc. plus mauvaises que A.

Jusqu'à présent la terre A a produit un quarter au coût de production de 3 £ et B a fourni 3 ½ quarters à raison de 6 £ de frais de production. Supposons que le nouveau quarter nécessaire pour satisfaire à la demande puisse être produit sur B à raison de 3 ½ £, alors que le coût de production de ce quarter sur A serait de 3 ¾ £. Le coût de production régulateur s'élèvera donc à 3 ½ £ et les 4 ½ quarters récoltés sur la terre B seront vendus à 15 ¾ £. Si l'on déduit de cette somme les frais de production qui se montent à 9 ½ £ (6 £ pour les 3 ½ premiers quarters et 3 ½ £ pour le dernier), il reste un surprofit de 6 ¼ £ (précédemment ce surprofit n'était que de 4 ½ £) sur lequel pourra être prélevée la rente. Dans ce cas, l'acre de terre A donnera une rente de ½ £ et le coût de production régulateur sera le coût de production, non de la terre la plus mauvaise, mais de la terre B meilleure que cette dernière. Pour qu'il en soit ainsi, il faut évidemment qu'il soit impossible d'incorporer à la culture une nouvelle terre aussi fertile et aussi favorablement située que A, et qu'un capital additionnel appliqué à A ou la mise en culture de terres moins fertiles que A donnent lieu à un coût de production plus élevé que celui de B. Il est donc possible, du moment que la rente différentielle II entre en jeu, que le coût de production régulateur soit fixé par une terre meilleure que la plus mauvaise terre cultivée et que par conséquent cette dernière, la base de la rente différentielle I, produise une rente.

Les deux tableaux suivants expriment les faits que nous venons d'analyser, le premier donnant les conditions de la production avant que celle-ci soit augmentée, le second analysant ces conditions lorsque la quantité produite est plus grande d'un quarter.

Type de terrain	Acres	Coût de production	Produit	Prix de vente	Rapport	Rente en blé	Rente en argent
		£	quarter	£	£	Quarters	£
<b>A</b>	1	3	1	3	3	0	0
<b>B</b>	1	6	3 ½	3	10 ½	1 ½	4 ½
<b>C</b>	1	6	5 ½	3	16 ½	3 ½	10 ½
<b>D</b>	1	6	7 ½	3	22 ½	5 ½	16 ½
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>17 ½</b>		<b>52 ½</b>	<b>10 ½</b>	<b>31 ½</b>

[Encore une fois le calcul n'est pas rigoureusement exact. Les 4 ½ quarters coûtent 14 £ au fermier de la terre B (9 ½ £ de frais de production plus + 4 ½ £ de rente) ; le coût moyen du quarter est donc 3 ½ £ et c'est ce coût de production qui devient le prix du marché. D'après cela, la rente donnée par la terre A sera de 1/9 £ et non de ½ £ et celle fournie par la terre B sera de 4 ½ £ comme précédemment. Malgré cette erreur l'exemple démontre que lorsque le sol produit la rente différentielle II, le prix du marché peut être déterminé par le coût de production d'une terre meilleure que la plus mauvaise, d'une terre qui donnerait déjà une rente ; dans ce cas toutes les terres donnent une rente, même celle qui n'en avait pas encore produite jusqu'alors. - F. E.]

La rente en blé augmente dès que hausse le coût de production régulateur ; les choses se passent comme si toutes les catégories de terres étaient devenues moins productives et ne fournissaient, par exemple, que 5/7 quarter au lieu de 1 quarter pour une nouvelle avance de 9 ½ £. La quantité de blé, que les terres produisent en plus pour la même avance de capital se transforme en surproduit, qui est le surprofit ou la rente sous forme de céréales. Il en résulte que si le taux du profit reste le même, le fermier pourra acheter au moyen de son profit une moindre quantité de blé. Or le taux du profit reste le même lorsque le salaire n'augmente pas, soit parce qu'il est abaissé au minimum physique, c'est-à-dire au-dessous de la valeur normale de la force de travail, soit parce que les objets de consommation que les manufactures produisent pour les besoins de la classe ouvrière sont devenus relativement moins chers, soit parce que la journée de travail est devenue plus longue ou le travail plus intensif, ce qui a empêché la baisse et peut-être provoqué la hausse du taux du profit dans la production non agricole (qui règle le profit de l'agriculture), soit parce que dans l'agriculture l'application du capital constant est devenue relativement plus grande que celle du capital variable.

Nous avons donc examiné une première situation qui peut donner lieu à l'obtention d'une rente sur la terre la plus mauvaise. Si au lieu d'être réalisée par une terre meilleure que la terre A, l'extension de la production avait été obtenue par une terre A plus mauvaise, ne pouvant produire le quarter à moins de 4 £, la rente aurait été de 1 £ par acre sur la terre A. La terre A' aurait donc pris la place de A comme terre ne fournissant pas de rente et la rente différentielle I aurait été modifiée. Ce cas ne fait donc pas partie de l'étude de la rente différentielle II que nous poursuivons en ce moment.

Deux autres situations peuvent donner lieu à une rente différentielle sur la terre A : d'abord, lorsque le coût de production restant le même, une avance additionnelle est caractérisée par une productivité plus grande, ce qui à première vue semble devoir toujours se présenter jusqu'à un certain point pour la terre la plus mauvaise ; ensuite, lorsque les avances faites successivement pour la terre A ont une productivité décroissante. Ces deux cas supposent évidemment qu'une extension de la production est rendue nécessaire par une extension de la demande.

Une difficulté se présente ici. D'après la loi que nous avons développée précédemment, le coût de production à considérer pour chaque catégorie de terre est le coût de production moyen de la production totale, c'est-à-dire le coût de production déduit du total des avances faites pour cette catégorie, et la limite des avances additionnelles apparaît dès que ce coût de production moyen devient égal au coût de production régulateur. Pour les terres meilleures que A il existe donc en dehors d'elles un coût de production régulateur. Il n'en est pas de même de la terre la plus mauvaise, puisque c'est son coût de production qui est le coût de production régulateur fixant le prix du marché.

*Premier cas. Les avances successives ont une productivité de plus en plus grande.* Supposons, la première avance de  $2\frac{1}{2}$  £ ayant produit un quarter, que la production soit de 3 quarts lorsque l'avance s'élève à 5 £, soit 6 £ de frais de production. Le coût de production moyen sera alors de 2 £ par quarter, et si le prix du marché se détermine d'après ce coût moyen, la terre A ne produira pas plus une rente après la seconde avance qu'après la première. Cependant la base de la rente différentielle II aura été modifiée, car le coût de production régulateur est maintenant de 2 £ alors qu'il était de 3 £ précédemment et une avance de  $2\frac{1}{2}$  £ pour la terre la plus mauvaise produit maintenant  $1\frac{1}{2}$  quarter au lieu de 1. Cette production de  $1\frac{1}{2}$  quarter par acre est désormais la jauge de la productivité pour chaque avance de  $2\frac{1}{2}$  £ sur toutes les terres plus fertiles que A : une partie de ce qui était précédemment leur surproduit devient maintenant leur produit nécessaire, de même qu'une partie de leur surprofit est nécessaire pour constituer leur profit moyen.

Mais si l'on établit le compte comme on le fait pour les terres meilleures que A, pour lesquelles un calcul de moyennes ne modifie pas la valeur absolue du surproduit, étant donné que les avances de capital y cessent lorsque le coût de production moyen s'élève au niveau du coût de production régulateur, on voit que le coût de production du quarter correspondant à la première avance est de 3 £ et que celui correspondant à la deuxième avance n'est que de  $1\frac{1}{2}$  £. D'après cette manière de calculer, la terre A donnerait lieu à une rente de 1 quarter en blé et de 3 £ en argent et les 3 quarts seraient vendus au prix de 9 £.

Si la deuxième avance était suivie d'une troisième de même importance ( $2\frac{1}{2}$  £) et de même productivité, la récolte serait de 5 quarts pour 9 £ de frais de production, et si le coût de production moyen de cette récolte devenait le prix régulateur, celui-ci serait de  $1\frac{4}{5}$  £. Le coût régulateur aurait donc encore baissé, non parce que la troisième avance aurait été d'une productivité plus grande que les deux précédentes, mais parce qu'elle est de même productivité que la deuxième. Au lieu de faire hausser la rente sur les autres terres, les avances successives de même productivité ou de productivité croissante faites pour A auraient par conséquent pour effet de faire baisser le coût de production et de diminuer, proportionnellement à la baisse de celui-ci, la rente différentielle sur toutes les autres terres. Mais si le coût de production de 3 £ du premier quarter récolté sur la terre A continuait à déterminer le prix du marché, les 5 quarts obtenus sur A après la troisième avance seraient vendus à 15 £ et les deux avances additionnelles faites pour cette terre donneraient une rente de 6 £. Ces avances additionnelles constitueraient donc une amélioration et rendraient plus productif le capital primitif lui-même, car il serait irrationnel de dire qu'un tiers du capital aurait produit 1 quarter et les autres tiers 4 quarts. (La conclusion serait, au contraire, que des frais de production de 3 £ produisent 1 quarter et que des frais de production de 9 £ par acre donnent une récolte de 5 quarts).

Ce sont les circonstances qui décideront si les avances additionnelles faites pour la terre A donneront lieu ou non à un surprofit et à une rente. Normalement le coût de production régulateur baissera. Il en sera ainsi si le perfectionnement de la culture obtenu par un accroissement des avances est appliqué non seulement à la terre A, mais à toutes les terres meilleures que celle-ci, si par conséquent ce perfectionnement marque une transformation générale de l'agriculture. Dans ce cas, chaque fois qu'on parlera de la fertilité naturelle de la terre A, il sera sous-entendu que la culture de cette terre comporte une avance de 6 ou de 9 £ et non plus une avance de 3 £. Mais encore faut-il que la nouvelle méthode soit déjà appliquée à la plus grande partie des terres de la catégorie A. S'il n'en était pas ainsi, si une petite partie seulement de ces terres était cultivée d'après le procédé perfectionné, il se produirait sur cette partie un surprofit que le propriétaire foncier ne tarderait pas à s'annexer en tout ou en partie sous forme de rente. Et si la demande continuait à se développer en même temps que grandissait la production sous l'influence d'applications de plus en plus nombreuses de la nouvelle méthode sur les terres de la catégorie A, toutes ces terres deviendraient petit à petit des terres à rente, dont le surproduit serait, suivant les circonstances du marché, entièrement ou partiellement confisqué. Le prélèvement de cette rente empêcherait le coût de production des terres A de descendre au niveau du prix moyen établi en tenant compte de toutes les avances additionnelles, et ce serait encore une fois, ainsi que nous l'avons vu précédemment en étudiant l'influence sur les terres de bonne qualité de la productivité décroissante des capitaux additionnels, l'intervention du propriétaire foncier qui déterminerait une hausse du coût de production, alors que la rente différentielle devrait résulter uniquement de la différence entre le coût de production régulateur et le coût de production réel dans chaque cas particulier. Pareil résultat serait même obtenu ou maintenu si des blés étrangers venaient librement faire la concurrence aux blés indigènes ; il suffirait que les fermiers fussent forcés d'affecter à une autre production, de transformer par exemple en pâturages, les terres qui pourraient lutter avec la concurrence étrangère à condition qu'elles n'aient pas à produire une rente, et que seules restassent affectées à la production des céréales les terres dont le coût de production serait moins élevé que le coût de production régulateur, déterminé cette fois par les blés étrangers. En général, dans le cas que nous venons d'examiner, le coût de production régulateur baissera, mais pas au niveau du prix moyen des blés récoltés sur les terres de la catégorie A ; il descendra au-dessous du coût de production des terres les plus mauvaises de cette catégorie et empêchera que la concurrence de ces dernières prenne de l'extension.

*Deuxième cas : La productivité des capitaux additionnels va en décroissant.* - Supposons que le quarter nécessaire pour faire face à l'extension de la demande ne puisse être produit sur la terre A qu'au prix de 4 £, alors qu'il peut être obtenu sur A au prix de  $3\frac{3}{4}$  £, soit à  $\frac{1}{4}$  £ de plus que le quarter récolté après la première avance sur cette terre. Le coût de production moyen sur la terre A sera donc de  $(3 + 3\frac{3}{4})/2 = 3\frac{3}{8}$  £. Si au lieu de produire en faisant une avance additionnelle, on avait appliqué le capital de cette dernière à une nouvelle terre produisant à  $3\frac{3}{4}$  £, le coût de production aurait été de  $3\frac{3}{4}$  £ et il en serait résulté une augmentation correspondante de toutes les rentes différentielles. Dans le premier cas, le coût de production moyen de la récolte sur la terre A aurait été le coût de production régulateur et A n'aurait pas fourni de rente. Si, au contraire, le quarter de la seconde avance avait été vendu au prix de  $3\frac{3}{4}$  £, tous les acres de la terre A produisant le blé à 3

£ auraient donné une rente de  $\frac{3}{4}$  de £. Ce prix de  $3\frac{3}{4}$  £ ne pourrait être maintenu que transitoirement, aussi longtemps qu'il y aurait des terres de la catégorie A non encore incorporées à la culture, et il ne serait acquis définitivement que lorsqu'il n'y aurait plus dans cette catégorie des terres pouvant produire à moins de  $3\frac{3}{4}$  £. C'est du moins ce que nous devons admettre, bien que nous sachions que du moment que le propriétaire foncier est parvenu à prélever une rente sur un acre de terre A, il n'en abandonne plus un autre sans exiger également une rente.

De nouveau il dépendra de l'importance que prendront les secondes avances sur les terres A en culture, que le coût de production régulateur se fixe d'après le prix moyen ou d'après le prix spécial (de  $3\frac{3}{4}$  £) correspondant à la seconde avance. La seconde éventualité se réalisera, si le temps pendant lequel le blé pourra être vendu à  $3\frac{3}{4}$  £ est suffisant pour que le propriétaire foncier puisse imposer comme une rente définitive le surprofit qui sera obtenu pendant cet intervalle.

---

Les travaux de Liebig sont à consulter pour la question de la décroissance de la productivité des avances successives. Nous avons vu que cette décroissance a pour effet de faire augmenter la rente par acre lorsque le coût de production reste le même et qu'elle peut même déterminer cette augmentation lorsque le coût de production baisse.

D'une manière générale, dans la production capitaliste, le prix des produits augmente lorsque pour les obtenir il faut faire une dépense à laquelle on n'était pas astreint précédemment. A ce point de vue, il faut considérer, comme capital dépensé pour la production, uniquement les valeurs constituées par des moyens déterminés de production, à l'exclusion des facteurs naturels qui ne coûtent rien, quel que soit le rôle qu'ils jouent. Par conséquent, une force naturelle gratuite, utilisée dans la production, ne figure pas dans le calcul des prix, aussi longtemps que le produit à l'obtention duquel elle contribue suffit pour satisfaire à la demande. Cette situation cesse dès que la demande dépasse ce qui peut être produit avec le concours de la force naturelle, par conséquent, dès le moment où il faut suppléer à l'insuffisance de la force naturelle par une autre force, le travail humain par exemple, donnant lieu à une dépense. Il faut alors relativement plus de capital pour la même production et, toutes circonstances égales, le produit renchérit.

---

(Extrait d'un cahier « commencé vers la mi-février 1876 ».)

*La rente différentielle et la rente considérées simplement comme intérêt du capital incorporé à la terre.* - Les améliorations dites permanentes, qui modifient la constitution physique et chimique du sol, coûtent des avances d'argent et peuvent être considérées comme des incorporations de capital à la terre. Elles ont pour résultat de communiquer à une pièce de terre déterminée des qualités que ne possèdent pas naturellement d'autres terres situées à côté ou à proximité d'elle. Une terre est nivelée naturellement, une autre exige un nivellement artificiel; sur l'une les eaux sont éloignées par écoulement naturel, une autre doit être drainée; pour l'une la couche arable est profonde, une autre n'acquiert cette qualité que par une opération spéciale; dans l'une la nature a mélangé à l'argile la proportion voulue de sable, une autre doit être amendée -, des pâturages sont dotés d'une irrigation naturelle, d'autres doivent être irrigués par le travail de l'homme ou par l'intervention du capital, comme dit le langage des économistes bourgeois.

Il est incontestablement ridicule de soutenir que la rente est un intérêt lorsque les avantages relatifs sont obtenus artificiellement, tandis qu'il n'en est pas de même quand ces avantages sont directement l'œuvre de la nature, sans compter que même dans ce dernier cas on appelle la rente un intérêt. Cependant la terre pour laquelle du capital a été dépensé donne une rente, non parce que telle avarice de capital a été faite pour elle, mais parce que cette avance l'a rendue plus productive. Si toutes les terres d'un pays nécessitaient une avance de capital, celles pour lesquelles cette avance aurait déjà été faite donneraient, relativement à celles qui ne l'ont pas encore reçue, une rente différentielle et se trouveraient par rapport à celles-ci dans la même situation que si elles possédaient naturellement des qualités que les autres doivent acquérir artificiellement.

D'ailleurs, la rente qui pourrait être considérée comme un intérêt devient une rente différentielle dès que le capital auquel elle est dûe est amorti; sans cela ce capital existerait deux fois.

Un spectacle des plus comiques est la position des théoriciens qui combattent la théorie de Ricardo, considérant le travail comme l'unique facteur déterminant de la valeur, et qui, en ce qui concerne la rente différentielle procédant des différences entre les terres, soutiennent qu'ici la valeur est déterminée non par le travail mais par la nature, ajoutant, il est vrai, que dans ce cas la valeur résulte également de la situation et plus encore de l'intérêt du capital incorporé au sol. Le même travail crée la même valeur lorsqu'il engendre la même quantité de produit dans un temps déterminé; la grandeur de cette quantité, pour une quantité donnée de travail, dépend par conséquent de la productivité de celui-ci. Peu importe que cette productivité soit due à la nature ou à la société, seulement, lorsqu'elle est due au travail, c'est-à-dire qu'elle coûte du capital, elle augmente les frais de production, ce qui n'est pas le cas lorsqu'elle provient uniquement de la nature.

## Chapitre XLV : La rente foncière absolue

Pour notre analyse de la rente différentielle nous sommes parti de l'hypothèse que la terre la plus mauvaise ne paie pas de rente ou, pour nous exprimer d'une manière plus générale, que la rente est payée exclusivement par les terres dont le coût de production est moins élevé que le coût de production régulateur. Constatons d'abord que la loi de la rente différentielle est vraie, que notre hypothèse se vérifie ou ne se vérifie pas.

Désignons par  $P$  le coût de production régulateur, c'est-à-dire le coût de production de la terre A, la plus mauvaise. Pour cette terre,  $P$  représente le capital constant et le capital variable dépensés pour la production, augmentés du profit moyen.

(Profit moyen = Profit d'entreprise + intérêt)

Soit  $P'$  le coût de production de la terre B, immédiatement plus fertile que A. Ce coût de production est moins élevé que  $P$  et la différence  $d$  entre les deux ( $P - P' = d$ ) représente le surprofit réalisé par le fermier de la terre B. Ce surprofit se transforme en rente, prélevée par le propriétaire foncier.

Soit  $P''$  le coût de production de la terre C de la troisième catégorie et supposons que  $P - P'' = 2d$ , c'est-à-dire que la rente soit de  $2d$ . De même, la terre D de la quatrième catégorie, dont le coût de production est  $P'''$ , donne une rente  $3d = P - P'''$ .

Admettons maintenant que la terre A donne également une rente et que celle-ci soit égale à  $r$ . Il en résultera les conséquences suivantes :

*Primo.* - Le blé récolté sur A n'aura plus un prix égal à son coût de production  $P$ , mais un prix égal à  $P + r$ . En effet, si la production capitaliste se fait dans des conditions normales, c'est-à-dire si la rente  $r$  que le fermier doit payer au propriétaire n'est prélevée, ni sur le salaire, ni sur le profit moyen, il est indispensable, pour qu'elle puisse être payée, que le produit soit vendu au-dessus de son coût de production. Le coût de production régulateur ne sera donc plus  $P$ , mais  $P + r$ .

*Secundo.* - Cette modification du coût de production régulateur laisse intacte la loi de la rente différentielle. Désormais, le prix du marché est  $P + r$ , tant pour les terres B, C et D que pour la terre A, et la rente pour chacune de ces catégories est égale comme précédemment à  $d = (P + r) - (P' + r)$  pour la terre B, à  $2d = (P + r) - (P'' + r)$  pour la terre C, à  $3d = (P + r) - (P''' + r)$  pour la terre D. La rente différentielle est donc restée invariable et continue à être réglée par la même loi, bien qu'elle contienne maintenant un élément échappant à cette loi et qu'elle ait augmenté en même temps que haussait le prix du blé. Nous pouvons déduire de là que la loi de la rente différentielle se vérifie quelle que soit, au point de vue de la rente, la situation de la terre la plus mauvaise, et que l'on ne commet aucune erreur - on facilite au contraire le raisonnement - lorsque dans l'étude de la rente différentielle on admet que la terre la plus mauvaise ne donne pas de rente. Pour la même raison, la loi de la rente différentielle peut rester en dehors de la recherche que nous allons poursuivre.

On peut se demander cependant si l'hypothèse qui admet que la terre la plus mauvaise ne donne pas de rente repose sur une base rationnelle. Cette hypothèse est fondée, puisqu'il suffit pour qu'un capitaliste fasse une avance de capital qu'il soit certain d'en retirer le profit moyen; une avance additionnelle se fera donc pour la terre A chaque fois que le prix du marché sera tel que le coût de production correspondant à l'avance rapportera le profit moyen. Toutefois, ce coût de production devra être moins élevé que le prix du marché. En effet, dès que l'offre sera renforcée, le rapport entre elle et la demande se modifiera. Précédemment, l'offre était insuffisante; maintenant, elle répond à la demande; le prix ne tardera donc pas à baisser et pour qu'il puisse en être ainsi, il faut qu'il ait été plus élevé que le coût de production de A. Seulement, dans sa diminution il ne descendra pas au niveau où il s'était arrêté précédemment, lorsque le coût de production des terres B réglait le marché. Le coût de production de A constitue la limite de la hausse relativement permanente du prix du marché. Si la terre nouvellement mise en culture était plus fertile que la terre A et si elle ne produisait cependant que ce qui est nécessaire pour l'extension de la demande, le prix du marché resterait le même. Notre hypothèse serait encore fondée, car le prix du marché serait tel qu'il reconstituerait exactement le capital avancé en y ajoutant le profit moyen.

Mais de ce que les conditions de la mise en valeur sont suffisantes pour le fermier capitaliste, même quand il n'y a pas de rente, il ne résulte nullement que les choses s'arrangent au gré du propriétaire et que celui-ci soit disposé à faire, par pure philanthropie, une opération de crédit gratuit, en prêtant gratuitement sa terre au fermier. Supposer qu'il puisse en être ainsi, ce serait admettre la suppression de la propriété individuelle du sol, l'évanouissement de l'institution qui assigne précisément une limite à l'exploitation de la terre, limite qui apparaît clairement lorsque l'on considère que lorsque la rente n'existe pas l'application du capital à l'agriculture est possible dès que le prix du blé assure le profit moyen. Or, la monopolisation de la terre est une condition de la transformation du surprofit en rente foncière et de son appropriation par le propriétaire au lieu du fermier, et l'obstacle qu'elle oppose à l'application du capital se maintient lorsque la rente n'est plus possible comme sur la terre A.

Il nous suffira de passer en revue les cas où, dans un pays de production capitaliste, des avances de capital peuvent être faites pour l'exploitation de la terre sans qu'elles donnent lieu à une rente, pour établir qu'il en résulte nécessairement une suppression de la propriété foncière, si pas en droit, du moins en fait, suppression qui ne peut d'ailleurs se présenter que dans des circonstances absolument accidentelles.

Un premier cas se constate lorsque les fonctions de propriétaire et de capitaliste sont réunies en une même personne. Dans ce cas, le propriétaire cultivant *lui-même* sa terre peut mettre en culture une terre A dès que le prix du marché est suffisamment élevé pour qu'il couvre le coût de production de A, c'est-à-dire permette le renouvellement du capital et l'obtention du profit moyen. Pourquoi pourra-t-il agir de la sorte? Parce que pour lui la propriété foncière ne sera pas un obstacle au fonctionnement du capital et parce qu'il pourra considérer la terre comme un simple élément naturel et se placer exclusivement au point de vue de la mise en valeur de son capital. Des cas de ce genre ne se rencontrent qu'exceptionnellement en pratique. Par cela même que l'agriculture capitaliste suppose la séparation du capital fonctionnant et de la propriété du sol, elle exclut que la culture de la terre par celui qui la possède soit la règle. D'ailleurs, il suffirait pour que cette règle cesse de fonctionner que la demande de céréales devint plus importante et que les terres A que leurs propriétaires peuvent cultiver devinssent insuffisantes, au point que l'on fût obligé de mettre d'autres terres A en culture et de

les confier à des fermiers locataires. Il serait absurde de partir de la séparation du capital et de la terre, du fermier et du propriétaire, séparation inhérente à la production capitaliste, et de supposer ensuite que l'exploitation par le propriétaire devrait être la règle chaque fois que le capital ne pourrait retirer une rente de la culture. (Voir plus loin le passage d'A. Smith relatif à la rente des mines.)

Un second cas peut se présenter dans les circonstances suivantes. Dans l'ensemble des terres qui constituent l'exploitation d'une ferme, il peut se trouver quelques lopins qui, étant donné le prix du marché, ne rapportent pas de rente; mais ces lopins ne sont pas considérés comme tels par le propriétaire, puisqu'il envisage la rente pour l'ensemble de sa ferme et non pour chacune des pièces de terre qui la composent. Dans ce cas, la limite que la propriété impose à l'application du capital n'existe pas pour le fermier en ce qui concerne les lopins ne produisant pas de rente, et cela en vertu du contrat même qui intervient entre lui et le propriétaire. Il ne paie pas de rente pour ces lopins, uniquement parce qu'il en paie une pour les autres terres dont ils sont les accessoires. La situation est telle que les lopins mauvais doivent être considérés, non comme des terres auxquelles on a forcément recours pour satisfaire à la demande de blé, mais comme des parties indissolublement liées aux bonnes terres. Un cas à examiner de près est cependant celui où des terres de la catégorie A forment une exploitation indépendante et sont affermées comme telle dans les conditions normales de la production capitaliste.

Enfin, Il peut arriver qu'un fermier fasse une avance additionnelle pour les terres qu'il a en location, bien qu'au prix du marché le blé qu'il récolte en plus dans ces conditions ne lui rapporte que le coût de production, c'est-à-dire le profit ordinaire, sans un excédent pour la rente. Une partie du capital incorporé à la terre paiera donc la rente, une autre ne le fera pas. Cette supposition est loin d'être une solution du problème, et ce qui le montre c'est que si le prix du marché devient tel que le capital additionnel rapporte un surprofit comme le capital primitif, ce surprofit est encaissé par le fermier lui-même pendant toute la durée du bail. Et pourquoi ? Parce que tant que dure le bail il ne peut pas être question d'une limite que la propriété opposerait à l'application du capital. Si, dans des circonstances pareilles et dans le but de s'assurer ce surprofit, le fermier prenait en location en même temps que sa ferme des terres plus mauvaises, ce fait prouverait sans qu'une discussion soit possible que l'avance additionnelle de capital pour les terres de la ferme n'est pas suffisante pour faire face à l'extension de la demande.

On pourrait dire que la rente de la terre la plus mauvaise A est elle-même une rente différentielle, si on la rapporte au produit des terres cultivées directement par ceux qui en sont les propriétaires (ce qui est une exception très rare) ou au produit des avances additionnelles qui dans des baux en cours ne produisent pas de rente. Mais pareille rente différentielle ne résulterait pas des différences de fertilité des terres et par conséquent n'aurait pas comme condition que la terre A vende son produit à son coût de production et ne paie pas de rente. Ensuite, le fait que dans une ferme en exploitation des avances additionnelles rapportent ou non une rente n'est d'aucune importance pour cet autre fait que des terres A à mettre en culture paieront ou non une rente, de même qu'il est indifférent au point de vue de l'avance à faire pour une nouvelle fabrique, si un autre fabricant de la même branche place à intérêt une partie de son capital qu'il ne désire pas engager dans son exploitation ou s'il emploie cet argent à faire des agrandissements, qui sans produire le profit moyen, lui rapportent plus que le placement à intérêt. Cependant, les avances additionnelles dans une ferme déjà en exploitation et les avances nouvelles pour la mise en culture de nouvelles terres A se limitent les unes les autres. Les conditions de production étant mauvaises, l'importance des premières dépendra des avances qui seront faites pour les nouvelles terres A ; d'autre part, la rente que celles-ci pourront rapporter dépendra du capital additionnel qui sera dépensé dans les anciennes fermes.

Tous ces subterfuges ne résolvent pas le problème, qui peut être posé dans les termes suivants. Le prix du marché étant suffisamment élevé pour qu'il couvre le coût de production des terres A, c'est-à-dire pour que la vente du blé récolté sur celles-ci permette de renouveler le capital avancé et donne le profit moyen, cette condition est-elle suffisante pour qu'un capital soit engagé pour la culture de ces terres, ou bien faut-il pour que cet engagement se fasse que le prix du marché s'élève à un niveau tel que les terres A (les plus mauvaises) produisent également une rente ? En d'autres termes, le monopole du propriétaire foncier fixe-t-il à l'application du capital aux entreprises agricoles une limite, qui ne se présenterait pas si ce monopole n'existait pas et si l'exploitation pouvait se faire d'après des bases purement capitalistes ? L'énoncé de la question montre que ce n'est pas parce que dans des fermes en exploitation des avances additionnelles de capital ne payant pas de rente sont possibles, que l'on peut conclure que des avances de capital pourraient être faites pour des terres nouvelles A qui ne rapporteraient également que le profit moyen et ne fourniraient pas de rente. Les avances pour les terres A auraient en tout cas pour condition que les avances additionnelles ne payant pas de rente ne produisent pas assez de blé pour donner satisfaction à la demande.

Dans deux cas seulement la mise en culture de nouvelles terres A pourra produire une rente :

- 1- Lorsque le prix du marché est tel que les dernières avances additionnelles dans les fermes en exploitation en donnent une, et cette situation est alors la conséquence de ce que les terres A ne peuvent être mises en culture à moins qu'elles ne paient une rente. En effet, si la culture de ces terres était possible lorsque le prix de vente de leur produit rapporte simplement le profit moyen, elles seraient entrées en concurrence dès que le prix du marché aurait atteint ce niveau et avant, par conséquent, qu'il ne l'eût dépassé.
- 2- Lorsque le prix du marché est tel qu'il couvre exactement le coût de production des dernières avances additionnelles dans les fermes en exploitation et qu'il est plus élevé que le coût de production des nouvelles terres A mises en culture. La condition fondamentale est encore que les terres A ne soient pas mises en culture à moins qu'elles ne produisent une rente, et à cette condition s'ajoute cette autre, que les dernières avances additionnelles dans les fermes en exploitation conduisent à un coût de production (sans rente) égal au coût de production des terres A augmenté d'une rente. Cette fois les terres A paient une rente et les avances additionnelles des fermes en exploitation n'en fournissent pas.

Par rapport à ces dernières, la rente des terres A peut donc être considérée comme une rente différentielle, mais une rente différentielle due, non à des différences entre les terres, mais à ce fait que les terres A n'ont pas pu être cultivées à moins

qu'elles ne paient une rente. Dans les deux cas que nous venons de discuter, la rente des terres A est non la conséquence, mais la cause de la hausse du prix du marché.

La rente différentielle a ceci de particulier que la propriété foncière ne s'empare que du surprofit, qui, si elle n'existait pas, serait perçu par le fermier et que celui-ci touche réellement, dans des circonstances données, au cours de son bail, La propriété foncière a donc pour effet qu'une partie du prix de la marchandise (le surprofit) est transmise du capitaliste au propriétaire, sans qu'elle intervienne dans la création de cette partie du prix, c'est-à-dire dans l'augmentation du prix qui donne lieu à cette partie. Au contraire, lorsque la terre la plus mauvaise ne peut être mise en culture que lorsque le prix du marché est plus élevé que le coût de production et qu'il paie une rente, c'est la propriété foncière elle-même qui provoque cette augmentation de prix et qui *crée cette rente*. Il en est ainsi même lorsque la rente payée par la terre A représente, comme dans notre deuxième cas, une rente différentielle par rapport aux avances additionnelles, qui dans les fermes en exploitation ne produisent que le coût de production. Dans ce cas encore le prix ne dépasse le coût de production de la terre A que parce que celle-ci ne serait pas cultivée si elle ne rapportait pas une rente, et ce prix s'élève nécessairement jusqu'au niveau où il couvre le coût de production correspondant aux dernières avances additionnelles dans les fermes en exploitation.

Lorsque nous disons que la terre A ne paie pas de rente quand le prix du marché est égal à son coût de production, nous employons le mot rente en lui attribuant son sens catégorique, en considérant le fermage comme une fraction autonome du prix de la marchandise et non comme un prélèvement que le fermier ferait soit sur le salaire normal de ses ouvriers, soit sur son propre profit moyen. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, c'est dans ces dernières conditions que les choses se passent fréquemment dans la pratique. Lorsque dans un pays le salaire des ouvriers agricoles est abaissé d'une manière générale au-dessous du salaire moyen, de sorte qu'une partie du salaire sert à payer la rente, cette règle est vraie pour la terre la plus mauvaise comme pour les autres. Ce salaire déprécié constitue donc un élément a priori du coût de production, qui décidera si la terre la plus mauvaise pourra être mise en culture ; de sorte que lorsque le produit de cette terre sera vendu au coût de production il ne laissera aucun excédent au fermier pour payer une rente. Le propriétaire pourrait tout aussi bien louer sa terre à un ouvrier qui consentirait à lui payer sous forme de rente tout ou partie de ce que le prix de vente lui rapporterait en sus de son salaire. Dans des cas pareils, on ne paie pas en réalité une rente, bien qu'on paie un fermage. Cependant, dans les pays où se rencontrent les conditions correspondant à la production capitaliste, la rente et le fermage se confondent, et c'est précisément cet état de choses qui fait l'objet de cette étude.

Si les cas que nous venons d'examiner et dans lesquels des capitaux peuvent être réellement avancés sans que la terre paie une rente ne décident rien pour notre problème, l'exemple des exploitations coloniales le fait encore moins. Ce qui caractérise la colonie agricole, c'est moins la masse de terres vierges qui la constituent, que le fait que ces terres ne sont la propriété de personne. Ainsi que le dit avec raison Wakefield<sup>13</sup> et que l'avaient constaté avant lui Mirabeau, le père, et d'autres économistes, la différence essentielle entre les anciens pays et les colonies, c'est que celles-ci ne sont pas encore soumises au régime de la propriété foncière. Peu importe que les colonisateurs s'emparent simplement du sol, ou qu'ils paient à l'État un tribut qui leur assure le droit de jouir de la terre, ou que déjà établis ils soient propriétaires légaux du sol et du sous-sol. En fait, la propriété n'oppose pas ici une limite à l'application du capital, ni à l'application du travail sans capital; à côté des terres déjà occupées par ceux qui les ont précédés, les nouveaux arrivants en trouvent d'autres auxquelles ils peuvent appliquer leur travail et leurs moyens de production... Il n'est donc pas rationnel d'invoquer les colonies bourgeoises libres, qui ne connaissent ni la production capitaliste, ni la propriété foncière, lorsque l'on veut rechercher comment la propriété foncière influence le prix des produits agricoles et la rente, là où elle limite l'application du capital à la terre. C'est cependant ainsi que procède Ricardo dans le chapitre qu'il consacre à la rente foncière. Il commence par dire qu'il se propose d'étudier les conséquences de l'appropriation du sol au point de vue de la valeur des produits de la terre et immédiatement après il choisit comme exemple les colonies, dont il suppose que l'exploitation n'est pas limitée par le monopole de la propriété foncière.

Le droit de propriété ne crée pas par lui-même la rente, mais il assure au propriétaire foncier le pouvoir de soustraire sa terre à l'exploitation jusqu'au moment où celle-ci donne lieu à un excédent, que la mise en valeur se fasse par l'agriculture proprement dite ou par un autre système de production. Le propriétaire ne peut donc pas augmenter la quantité absolue de sol pouvant être mis en exploitation, mais seulement la quantité agissant sur le marché, et c'est ainsi qu'il se fait, comme le constatait déjà Fourier, que dans les pays civilisés il y a une partie relativement importante du sol qui est continuellement soustraite à l'agriculture. Cela étant, que se passera-t-il lorsque la demande deviendra telle que de nouvelles terres, moins fertiles que celles déjà en exploitation, devront être mises en culture et que le prix du marché sera assez élevé pour payer au fermier son coût de production et par conséquent lui assurer le profit ordinaire ? Le propriétaire affermera-t-il gratuitement ses terres ? D'aucune façon. Il exigera qu'une rente lui soit payée et il faudra que le prix du marché s'élève au-dessus du coût de production  $P$  jusqu'au niveau  $P + r$ , qui rapportera cette rente. Celle-ci ne devra pas être élevée pour les terres nouvelles, plus mauvaises que celles en culture, puisque les terres non cultivées ne rapportent rien à ceux qui les possèdent.

La rente de la terre la plus mauvaise n'a donc pas sa source dans une différence de fertilité. Faut-il en conclure que le prix des produits du sol est nécessairement un prix de monopole dans le sens ordinaire ou faut-il le considérer comme un prix qui se constitue parce que la rente y entre sous forme d'un impôt prélevé par le propriétaire foncier, de même qu'un impôt quelconque prélevé par l'État entre dans le prix de la marchandise, tout en étant un élément indépendant de sa valeur ? Peu importe que dans le cas de la terre cet impôt dépende des avances additionnelles de capital pour les terres en exploitation, de la concurrence des produits agricoles étrangers, de la concurrence des propriétaires entre eux, des besoins et de la solvabilité des consommateurs.

Nous avons vu que le coût de production d'une marchandise n'est pas égal à sa valeur, bien que lorsqu'on envisage l'ensemble des coûts de production on puisse dire qu'ils sont réglés exclusivement par le total des valeurs et bien que pour

<sup>13</sup> Wakefield, *England and America*, London 1833. Voir également notre vol. I, chap. XXV.

chaque espèce de marchandise le mouvement du coût de production résulte uniquement, toutes circonstances égales, du mouvement de la valeur. Ainsi que nous l'avons démontré précédemment, le coût de production d'une marchandise ne se confond qu'exceptionnellement avec sa valeur. Le fait que les produits agricoles sont vendus au-dessus de leur coût de production ne démontre donc nullement qu'ils sont vendus au-dessus de leur valeur; il est possible que dans ces circonstances ils soient vendus au-dessous de cette dernière, de même qu'il arrive que des produits de l'industrie ne rapportent leur coût de production que lorsqu'ils sont vendus au-dessus de leur valeur.

Le rapport entre le coût de production et la valeur d'une marchandise dépend exclusivement de la composition organique du capital qui la produit, c'est-à-dire de l'importance de la partie variable de ce capital relativement à sa partie constante. La valeur est plus élevée que le coût de production chaque fois que la composition du capital est inférieure à la composition sociale moyenne, c'est-à-dire chaque fois que le rapport entre sa partie variable et sa partie constante est plus grand que le même rapport dans le capital social. En effet, la quantité de travail vivant mis en œuvre est plus grande dans ce cas et par conséquent, si les conditions d'exploitation du travail restent les mêmes, la plus-value ainsi que le profit engendré par le capital sont plus considérables. Il en résulte que la valeur du produit doit être plus élevée que son coût de production, puisque celui-ci ne représente que l'avance de capital augmentée du profit moyen, lequel est plus petit que le profit réalisé réellement. L'inverse se rencontre lorsque le capital avancé pour une branche de production déterminée est d'une composition supérieure à celle du capital social moyen ; la valeur du produit est alors au-dessous du coût de production, ce qui est généralement le cas dans les industries les plus développées. L'infériorité de la composition d'un capital par rapport à celle du capital social moyen est un indice de ce que dans la branche de production qui applique ce capital, la productivité du travail social est au-dessous du niveau moyen, de même que l'inverse est vrai pour les capitaux de composition supérieure.

Il va de soi qu'abstraction faite des productions artistiques dont nous n'avons pas à nous occuper ici, le rapport entre le capital variable et le capital constant varie suivant les industries, les unes appliquant le travail vivant relativement plus que les autres. C'est ainsi que dans l'industrie extractive, qu'il convient de distinguer nettement de l'agriculture, le capital constant ne comprend pas de matières premières et les matières. auxiliaires ne jouent qu'exceptionnellement un rôle important ; dans l'industrie minière, l'autre partie du capital constant, le capital fixe, est un élément essentiel. Néanmoins, le progrès du développement de ces industries se mesure à l'augmentation du capital constant par rapport au capital variable.

Si dans l'agriculture proprement dite la composition du capital était inférieure à celle du capital social moyen, il faudrait l'attribuer à première vite à ce que dans les pays de production développée l'agriculture n'a pas progressé dans la même mesure que l'industrie. Abstraction faite de tous les autres facteurs économiques, cette situation résulterait de ce que la mécanique est plus ancienne et plus perfectionnée que les autres sciences d'application, notamment que la chimie, la géologie et la physiologie appliquées à l'agriculture. Depuis longtemps déjà<sup>14</sup> les faits ont établi d'une manière indiscutable que les progrès de l'agriculture sont intimement liés à l'extension du rôle du capital constant par rapport au capital variable. Nous n'avons pas à rechercher ici - cette question relève de la statistique - si dans un pays de production capitaliste, tel que l'Angleterre, la composition du capital agricole est inférieure à celle du capital social moyen. Nous n'avons qu'à constater que la théorie consacre que c'est seulement que lorsque cette condition est remplie que les produits de l'agriculture peuvent avoir une valeur supérieure à leur coût de production et que, par conséquent, la rente dont il est question en ce moment peut exister. Aussi admettons-nous par hypothèse que cette condition est remplie.

Cependant, ce seul fait que des produits agricoles ont une valeur plus élevée que leur coût de production ne suffit pas pour justifier l'existence d'une rente ne résultant pas de différences de fertilité entre différentes terres ou de différences de productivité entre des avances successives sur une même terre, c'est-à-dire l'existence d'une rente autre que la rente différentielle et que nous désignerons sous le nom de *rente absolue*. En effet, quantités de produits manufacturés ont une valeur plus élevée que leur coût de production, sans qu'ils possèdent la propriété de rapporter plus que le profit moyen, de donner un surprofit pouvant être converti en rente. Au contraire, le point de départ de la conception du coût de production et du taux général du profit est que les marchandises ne sont pas vendues à leur valeur. Les coûts de production sont l'aboutissant d'une égalisation des valeurs des marchandises, qui résulte de ce que les capitaux consommés dans les différentes branches de production étant reconstitués, la plus-value totale se répartit entre ces branches, non en proportion de ce que chacune en a créé et incorporé à ses produits, mais en proportion des capitaux qu'elle a avancés. C'est par la concurrence que le capital poursuit cette égalisation de la plus-value et qu'il vainc tout les obstacles qui s'y opposent. Il a par conséquent la tendance à n'admettre d'autres surprofits que ceux qui résultent, non de différences entre les valeurs et les coûts de production, mais d'écart entre le prix du marché et les coûts de production particuliers, par conséquent d'autres surprofits que ceux qui naissent dans chaque sphère de production et qui, loin d'affecter les coûts de production généraux des différentes sphères et le taux général du profit, ont, au contraire, pour point de départ la transformation des valeurs en coûts de production et l'existence d'un taux général du profit. Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut, ainsi que nous l'avons signalé précédemment, que les capitaux soient en migration continuelle, qu'ils puissent passer librement d'une branche de production à une autre et qu'aucune entrave, à moins qu'elle ne soit accidentelle et temporaire, n'empêche que par leur concurrence ils abaissent la valeur au niveau du coût de production là où elle le dépasse et répartissent, entre toutes les branches, la plus-value en excès dans l'une d'elles. Si le capital ne disposait pas de cette liberté, s'il se heurtait à une force étrangère limitant son application dans l'une ou l'autre branche de production on ne la permettant qu'à des conditions empêchant totalement ou jusqu'à un certain point que la plus-value fût ramenée au profit moyen, il se constituerait dans cette branche un surprofit résultant de ce que la valeur de la marchandise est plus élevée que son coût de production ; ce surprofit pourrait être converti en rente et opposé comme tel au profit. C'est en agissant comme une force de ce genre que la propriété foncière dresse des limites à l'application du capital à l'exploitation de la terre.

---

<sup>14</sup> Voir Dombasle et R. Jones.

La propriété foncière agit donc comme une barrière qui empêche, aussi longtemps qu'il n'en résulte pas une rente, toute avance de capital pour des terres non encore cultivées ou non encore affermées, alors même que ces terres appartiennent à une catégorie qui ne rapporte pas de rente différentielle et qu'il suffirait, si la propriété foncière ne réclamait pas son tribut, d'une légère augmentation du prix du marché pour que celui-ci couvre le coût de production et rende la culture économiquement possible. De cette intervention de la propriété foncière il résulte que le prix du marché doit subir une augmentation plus considérable et s'élever à un niveau qui permet le paiement d'une rente. Or d'après notre hypothèse, la valeur des produits agricoles est plus élevée, sauf un cas que nous examinerons tout à l'heure, que leur coût de production. C'est cette différence qui est absorbée par la rente, laquelle s'en empare entièrement ou en partie suivant le rapport entre l'offre et la demande et l'étendue des nouvelles terres mises en culture, de telle sorte que ce n'est que lorsque la rente ne prend pas toute la différence, que celle-ci peut encore par sa partie restante contribuer à l'égalisation générale et à la formation de la plus-value totale répartie entre les différents capitaux. Que la rente absolue s'empare de tout l'excédent de la valeur sur le coût de production ou qu'elle n'en prenne qu'une partie, les produits de l'agriculture sont toujours vendus à un prix de monopole, non parce que leur prix est plus élevé que leur valeur, mais parce qu'il est plus élevé que leur coût de production tout en étant égal ou inférieur à leur valeur, contrairement à ce qui se passe pour les autres produits de l'industrie, dont le prix est ramené au coût de production, alors même que leur valeur est supérieure au coût de production général. Le prix des produits agricoles peut donc s'élever dans une certaine mesure au-dessus de leur coût de production avant de devenir égal à leur valeur, et c'est grâce au monopole de la propriété foncière que l'excédent de leur valeur sur leur coût de production peut contribuer à la détermination de leur prix du marché. Dans ce dernier cas, ce n'est pas le renchérissement des produits qui donne lieu à la rente, mais la rente qui détermine le relèvement du prix. Le prix du produit de la terre la plus mauvaise étant  $P + r$ , le prix du marché est, d'après notre hypothèse,  $P + r$ , et toutes les rentes différentielles augmentent proportionnellement à  $r$ .

Le capital non agricole ayant comme composition moyenne  $85 c + 15 v$ , le coût de production sera de 115, si le taux de la plus-value est de 100 %. Avec le même taux de plus-value, la valeur du produit agricole sera de 125, si le capital agricole a pour composition moyenne  $75 c + 25 v$ . S'il se constituait un prix moyen pour les produits des deux genres de production, les capitaux totaux étant supposés égaux de part et d'autre, ce prix serait de 120 et la plus-value totale s'élèverait à 40 pour un capital de 200, c'est-à-dire à 20 % de ce capital. Le prix du marché commun serait donc plus élevé que la valeur pour le produit non agricole et moins élevé pour le produit agricole, de sorte que si les produits étaient vendus à leur valeur, ceux de l'agriculture coûteraient 5 plus cher et ceux de l'industrie, 5 moins cher que le prix moyen. Si les conditions du marché étaient telles que les produits agricoles ne puissent pas être vendus à leur valeur, il en résulterait que le prix de vente des produits industriels s'élèverait légèrement au-dessus de leur valeur et celui des produits agricoles légèrement au-dessus de leur coût de production.

S'il est vrai que la propriété foncière a le pouvoir de faire monter le prix des produits agricoles au-dessus de leur coût de production, ce n'est pas elle mais la situation générale du marché qui détermine quelle sera la différence entre les deux, de combien le prix se rapprochera de la valeur et dans quelle mesure la plus-value dépassant le profit moyen se convertira en rente ou contribuera au profit moyen. Dans tous les cas, cette rente absolue n'est que l'appropriation par le propriétaire foncier d'une partie de la plus-value agricole, de même que la rente différentielle n'est que l'accaparement du surprofit par le même propriétaire foncier. La rente ne se présente normalement que sous ces deux formes ; en dehors d'elles elle ne peut avoir pour base qu'un prix de monopole, déterminé ni par le coût de production, ni par la valeur des marchandises, résultant des besoins et de la solvabilité des acheteurs et relevant par conséquent du domaine de la concurrence.

Si tout le sol arable d'un pays était affermé - nous supposons que les conditions normales de la production capitaliste soient réalisées - il n'y aurait aucune terre qui ne fournisse une rente, mais certaines avances de capital pourraient ne pas en rapporter; en effet, du moment que la terre est affermée la propriété foncière cesse de fonctionner comme une barrière limitant d'une manière absolue les applications du capital et elle n'est plus qu'une barrière relative, en ce sens qu'elle amène le fermier à restreindre ses avances, étant donné que tout le capital qu'il incorpore au sol fera retour au propriétaire. C'est uniquement dans le cas où tout le sol d'un pays est affermé que toutes les rentes se transforment en rentes différentielles, résultant non de différences de qualité entre les terres, mais des surprofits que donnent par rapport à la rente de la terre la plus mauvaise les dernières avances sur une terre déterminée. L'action limitative de la propriété foncière n'est donc absolue qu'aussi longtemps qu'elle s'oppose, à moins qu'un tribut déterminé ne lui soit payé, à la mise en culture de la terre. Une fois cette opposition levée, il n'est plus au pouvoir du propriétaire de limiter quantitativement et d'une manière absolue les avances de capital pour une terre déterminée. Il peut s'opposer à ce qu'on bâtisse une maison sur le terrain qui lui appartient, mais dès qu'il a loué ce terrain. comme terrain à bâtir, le locataire peut y élever telle maison, haute ou basse, qui lui convient.

Si la composition moyenne du capital agricole était supérieure à celle du capital social moyen, il ne se formerait pas de rente absolue. La valeur du produit agricole ne serait pas plus élevée que le coût de production et le capital agricole ne mettrait pas plus de travail en œuvre, ne réaliserait pas plus de surtravail que le capital non agricole. Il en serait encore ainsi si les progrès de l'agriculture amenaient le capital agricole à avoir la même composition moyenne que le capital social moyen.

A première vue il semble qu'il y ait contradiction à admettre, d'une part, que le capital agricole gagne en composition, c'est-à-dire voit croître sa partie constante relativement à sa partie variable et, d'autre part, que le prix du produit agricole puisse hausser au point que des terres plus mauvaises que celles en culture paient une rente, puisse s'élever par conséquent au-dessus de la valeur et du coût de production, de manière à devenir un prix de monopole.

En étudiant le taux du profit nous avons vu que des capitaux ayant le même fonctionnement technologique, mettant en œuvre les mêmes quantités de travail relativement aux machines et aux matières premières, peuvent avoir des compositions différentes, les valeurs de leurs parties constantes n'étant pas les mêmes. Pour appliquer la même masse de travail et travailler la même quantité de matière première (puisque le fonctionnement technologique est le même), il faut avancer plus de capital pour les uns que pour les autres, si pour les uns la matière première coûte 40 et pour les autres 20. Mais il suffit que les prix des matières premières redeviennent égaux pour que l'identité des compositions technologiques s'affirme immédiatement, et que de part et d'autre les rapports entre les valeurs des capitaux constants et des capitaux variables

soient les mêmes. D'autre part, une simple augmentation de valeur de sa partie constante peut donner à un capital de composition inférieure l'apparence d'un capital de composition supérieure. Considérons un capital  $60 c + 40 v$ , mettant en œuvre beaucoup de machines et de matières premières relativement à la main-d'œuvre, et un autre capital  $40 c + 60 v$ , occupant beaucoup d'ouvriers (60 %), peu de machines (10 %) et, relativement à la main-d'œuvre, peu de matières premières (30 %), tant comme quantité que comme prix. Il suffira que pour ce second capital la valeur des matières premières monte de 30 à 80, pour que, le fonctionnement technologique restant le même, la composition devienne  $90 c + 60 v$ , c'est-à-dire la même que celle du premier capital. Des capitaux de même composition organique peuvent donc avoir des compositions différentes en valeur, de même que des capitaux de même composition centésimale au point de vue de la valeur peuvent être, très différents en ce qui concerne la composition organique et correspondre à des stades très différents de la production du travail social. De ce que le capital agricole se trouve au niveau général comme composition en valeur, on n'est donc pas autorisé à conclure que la production sociale du travail y est arrivée au même développement. Ce qu'on peut en inférer c'est que les produits qu'il fournit et qu'il réutilise comme matières premières sont devenus plus chers ou que les matières premières, les engrais par exemple, qu'il met en œuvre doivent être amenés de plus loin que précédemment.

Lorsque dans l'agriculture - et également dans l'exploitation des mines - les machines, les applications chimiques, etc. se substituent de plus en plus au travail et que le capital constant croît tant en masse qu'en valeur par rapport au capital variable, il convient de considérer non seulement la productivité sociale, mais aussi la productivité naturelle du travail. Il se peut que l'accroissement de la force productrice sociale compense à peine ou même ne compense pas la diminution de la force naturelle - cette compensation n'est jamais que passagère - de sorte que le progrès de la technologie ait pour effet, non de diminuer le prix du produit, mais d'empêcher qu'il ne devienne plus cher. Il se peut qu'il y ait simultanément hausse du prix des céréales et diminution de leur quantité, en même temps qu'augmentation, relative du surproduit, ce qui se présente, par exemple, lorsqu'il y a un accroissement relatif du capital constant (machines ou bétail) dont il ne faut reconstituer que l'usure, et diminution relative du capital variable (salaires) que le produit doit reconstituer en entier. Il se peut aussi que les progrès de l'agriculture aient pour conséquence qu'une légère élévation du prix du marché au dessus de la moyenne soit suffisante pour faire payer une rente pour des terres de qualité inférieure, qui avec une technique moins perfectionnée auraient exigé une hausse plus considérable du prix pour être mises en culture.

Lorsque l'exploitation agricole a pour but, par exemple, l'élevage en grand du bétail, elle applique une quantité de travail vivant très petite relativement au bétail, qui constitue le capital constant. Cet exemple pourrait être invoqué contre ceux qui soutiennent que le capital agricole met en œuvre relativement plus de travail vivant que le capital industriel. Mais il convient de remarquer qu'en entreprenant l'étude de la rente, nous avons pris pour point de départ le capital agricole appliqué à l'obtention du produit, le blé, qui joue le rôle essentiel dans l'alimentation des peuples civilisés. A. Smith - et c'est un de ses mérites - a mis en évidence que dans l'élevage du bétail et en général dans toute production agricole n'ayant pas le blé pour objet, le prix du produit est déterminé tout autrement que dans la culture de la terre pour céréales. Le point de départ est que la partie du sol, une prairie artificielle par exemple, utilisée pour l'élevage doit rapporter la même rente qu'une terre emblavée de même qualité, de sorte que c'est la rente de la terre à blé qui sert de base à la fixation du prix du bétail ; ce qui a permis à Ramsay de dire très judicieusement que le prix de la viande hausse artificiellement sous la poussée de la rente, sous l'action de la propriété foncière.

*« A mesure que la culture s'étend, les terres incultes deviennent insuffisantes pour répondre à la demande de viande de boucherie. Une grande partie des terres cultivées est nécessairement employée à élever et à engraisser du bétail, dont il faut par conséquent que le prix suffise à payer, non seulement le travail de le soigner et de le garder, mais encore les profits et la rente que cette terre mise en labour aurait pu rapporter au fermier et au propriétaire. Lorsqu'on amène les bestiaux au même marché, ceux qui ont été nourris au milieu des friches les plus incultes sont, à proportion du poids et de la qualité, vendus au même prix que ceux qui ont été élevés sur la terre la mieux cultivée. Les propriétaires de ces friches en profitent, et ils haussent la rente de leurs terres en proportion du prix du bétail qu'elles nourrissent ». A. Smith. Richesse des Nations. Livre I, Chapitre XI, Section 1. p. 193, Edit. Guillaumin, 1843.*

La rente absolue permet d'expliquer quelques phénomènes qui à première vue semblent résulter simplement de prix de monopole. Considérons, par exemple, le propriétaire d'une forêt ayant poussé sans l'intervention du travail humain, une forêt située en Norvège, comme dans l'exemple d'A. Smith. Qu'une coupe soit faite dans cette forêt par un capitaliste ou par le propriétaire lui-même agissant en capitaliste, le bois qui en proviendra sera vendu à un prix, qui, outre le profit sur le capital avancé, devra rapporter une rente plus ou moins élevée. Incorporée au prix de ce produit purement naturel, cette rente semble être ajoutée uniquement en vertu du monopole. Si l'on examine les choses de plus près, on voit que le capital avancé dans ce cas est dépensé presque exclusivement en travail et met par conséquent en œuvre plus de surtravail que tout autre capital de même grandeur. Il en résulte que la valeur du bois comprend une plus forte quantité de surtravail, de plus-value que les produits fournis par des capitaux de composition supérieure, le prix du bois laisse donc, après prélèvement du profit moyen, un excédent assez considérable, devenant la rente du propriétaire de la forêt. Inversement, il est très probable, étant donné la facilité avec laquelle les coupes et, par conséquent, la production de bois peuvent être étendues, que la demande atteindra rapidement une grande importance et que le prix du bois s'élèvera au niveau de sa valeur ; tout le travail non payé en excès sur la partie qui constitue le profit moyen du capitaliste, constituera alors une rente ait profit du propriétaire.

Jusqu'à présent nous avons examiné le cas où une rente autre que la rente différentielle est payée par la mise en culture d'une terre plus mauvaise que celles qui avaient été cultivées jusqu'alors. Considérons maintenant le cas où cette terre est aussi bonne que ces dernières.

Ainsi que nous l'avons établi en étudiant la rente différentielle, l'extension de la culture peut se faire aussi bien par des terres de même qualité ou de qualité supérieure que par des terres moins bonnes que celles qui servent déjà à la production. Il en est ainsi pour les raisons suivantes :

*Primo.* - Dans la rente différentielle comme dans la rente en général, deux éléments, la fertilité d'une part, la situation de l'autre, sont à considérer pour apprécier si une terre peut rapporter un profit suffisant, étant donné le prix du marché. Ces

deux éléments agissent dans des directions opposées, de sorte que tantôt ils s'équilibrent, tantôt l'un l'emporte sur l'autre. La hausse du prix - les conditions techniques de la production restant les mêmes - peut permettre la mise en culture de terres plus fertiles, que leur situation plus défavorable avait empêché jusque là de concourir, ou de terres mieux situées, que l'infériorité de leur fertilité avait écartées précédemment. Le prix du marché ne haussant pas, le même effet petit être obtenu par une amélioration des moyens de communication, ainsi que nous l'avons signalé pour certains États de l'Amérique du Nord et ainsi que cela se produit encore dans les pays de civilisation ancienne. Les influences antagonistes de la situation et de la fertilité déterminent donc une extension de la culture par des terres tantôt de même qualité, tantôt plus mauvaises, tantôt meilleures que celles en exploitation.

*Secundo.* - La fertilité du sol se modifie avec les progrès des sciences naturelles et de l'agronomie, qui en se perfectionnant fournissent de nouveaux éléments pour la mettre en valeur. C'est ainsi qu'en France et dans les comtés de l'est de l'Angleterre, des terres légères considérées jusque là comme mauvaises ont été transformées dans ces derniers temps en terres de premier ordre (voir Passy). C'est ainsi encore que des terres bonnes au point de vue chimique mais mauvaises par suite de leur constitution physique, ont gagné en qualité dès que ce dernier défaut à pu être éliminé.

*Tertio.* - Dans les pays de civilisation ancienne, des terres faisant partie du domaine de l'État, appartenant aux communes, etc., qui par tradition ou pour d'autres considérations n'avaient pas été mises en culture, sont livrées petit à petit à l'exploitation. Ces mesures ne sont dictées ni par des raisons de fertilité, ni par des raisons de situation, et il serait souverainement ridicule d'admettre, en prenant pour exemple l'histoire des terres communales anglaises, que l'ordre de leur transformation en propriétés privées par les *Enclosure bills* aient procédé de considérations scientifiques comme aurait pu en formuler un savant moderne, Liebig ou un autre. Ces transformations des domaines communaux ont été décidées dans le plus grand nombre de cas pour permettre aux landlords d'agrandir dans des conditions avantageuses leurs domaines privés, et les considérations juridiques développées pour les justifier peuvent s'exprimer par cette phrase très courte. L'occasion fait le larron.

*Quarto.* - Lorsque l'on fait abstraction de l'arrêt que subit l'extension de l'agriculture chaque fois que l'accroissement de la population et du capital atteint un de ses sommets et que l'on ne tient pas compte des modifications accidentelles du prix du marché, déterminées, par exemple, par une série de récoltes bonnes ou mauvaises, on voit que dans chaque pays l'extension superficielle des terres en culture dépend de la situation générale du marché et des affaires. Dans les périodes de dépression il ne suffit pas, pour que de nouvelles avances de capital soient faites pour l'agriculture, que des terres non encore cultivées soient en état de rapporter au fermier le profit moyen, même s'il ne devait pas payer de rente. Au contraire, dans les périodes où il est abondant, le capital afflue aux exploitations agricoles, alors même que le prix du marché n'est pas en hausse et que seules les conditions normales sont réunies. Des terres meilleures que celles en culture n'étant exclues de la concurrence que lorsqu'elles sont mal situées ou que leur exploitation rencontre des difficultés infranchissables ou encore que le hasard le veut ainsi, nous n'avons à nous occuper que des terres qui sont aussi bonnes que celles déjà cultivées. Entre les terres nouvelles et les dernières mises en culture, il y a toujours la différence des frais de défrichement, et il dépend du prix du marché et des conditions du crédit que ce défrichement soit fait ou évité. Dès que les terres nouvelles entrent effectivement en concurrence, le prix du marché retombe à son ancien niveau et ces terres rapportent alors la même rente que les anciennes de même qualité. Ceux qui soutiennent qu'elles ne produisent pas de rente prétendent, pour justifier leur affirmation, que les terres qui les précèdent immédiatement dans la mise en culture ont commencé également par ne rapporter aucune rente. Le même raisonnement conduirait à démontrer que les maisons construites en dernier lieu, alors même qu'elles sont louées, ne rapportent que l'intérêt du bâtiment et ne produisent aucune rente. En réalité, elles rapportent une rente avant de rapporter un loyer, étant donné que souvent elles restent longtemps inoccupées. De même que les avances subséquentes pour une même terre peuvent rapporter la même rente que l'avance primitive, de même des terres de même qualité que celles déjà en culture peuvent avoir, à frais égaux, le même rapport. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait que les terres de même qualité fussent mises en exploitation toutes à la fois et non successivement ainsi que cela se pratique, ou plutôt que l'on s'abstienne de cultiver aucune de ces terres afin d'éviter la concurrence de toutes les autres. Si le propriétaire est toujours prêt à recevoir une rente, c'est-à-dire un don gratuit, il n'en est pas de même du capital, qui exige que certaines conditions soient remplies pour que le désir du propriétaire s'accomplisse. La concurrence entre les terres ne dépend donc pas du désir du propriétaire de voir cette concurrence se produire, mais de l'offre des capitaux nécessaires pour faire concourir les nouvelles terres avec les anciennes.

Lorsque la rente agricole se ramène à un simple prix de monopole, elle ne peut être que petite, et il en est de même de la rente absolue dans les conditions normales, quelque soit l'écart entre la valeur et le coût de production du produit. La rente absolue résulte donc de ce que des capitaux de même importance appliqués avec un même degré d'exploitation du travail, c'est-à-dire le même taux de plus-value, dans des branches de production différentes, rapportent des quantités différentes de plus-value si leurs compositions moyennes sont différentes. Dans l'industrie, la constitution d'un profit moyen efface ces différences, et la plus-value totale se répartit entre les différents capitaux proportionnellement à l'importance de chacun. Mais dès que la production utilise le sol ou le sous-sol, qu'il s'agisse d'agriculture ou d'extraction de matières premières, la propriété foncière intervient pour empêcher cette répartition égale entre les capitaux avancés et elle prélève une part de la plus-value qui sans cela passerait tout entière au profit général. La rente constitue alors une partie de la valeur et plus spécialement de la plus-value de la marchandise, qui, au lieu d'échoir aux capitalistes qui l'ont prélevée sur les ouvriers, tombe en partage aux propriétaires qui la prélèvent sur les capitalistes. Ces faits supposent que le capital agricole mette en œuvre plus de travail qu'un capital de même importance appliqué à une autre production. Cette différence dans l'application de la force de travail dépend du développement de l'agriculture relativement à l'industrie, et elle doit nécessairement décroître à mesure que l'agriculture progresse, à moins que simultanément et plus rapidement le rapport entre le capital variable et le capital constant décroisse dans la production industrielle.

Le rôle de la rente absolue est plus important encore dans l'industrie extractive proprement dite où un élément du capital constant, la matière première, ne se rencontre pas et où, à part les branches dans lesquelles l'élément fixe (machines, etc.) du capital constant est très considérable, c'est la composition absolument inférieure du capital qui prédomine. Dans ces industries où la rente semble résulter exclusivement d'un prix de monopole, il faut précisément des situations

extraordinairement favorables du marché pour que les marchandises soient vendues à leur valeur ou que la rente absorbe tout l'écart entre leur valeur et leur coût de production. Tel est le cas de la rente des pêcheries, des carrières, des forêts vierges, etc.<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Ricardo traite très superficiellement cet aspect de la question. Voir sa réponse à A. Smith au sujet de la rente des forêts en Norvège, dans ses *Principes de l'Économie politique et de l'impôt*, chapitre II.

## Chapître XLVI : La rente des terrains à bâtir. La rente des mines. Le prix de la terre.

La rente différentielle se manifeste partout et est soumise partout aux mêmes lois que la rente différentielle agricole. Partout où des forces naturelles peuvent être monopolisées et assurer un surprofit à l'industriel qui les exploite, qu'il s'agisse de chutes d'eau, de gisements miniers, d'eaux peuplées de poissons, de terrains à bâtir, ce surprofit peut être réclamé, sous le nom de rente, au capitaliste exploitant par celui qui a un titre de propriété sur ces forces naturelles. A. Smith a exposé (Livre I, chap. XI, sections II et III) que la rente des terrains à bâtir, comme celle de toutes les parties du sol qui ne servent pas à l'agriculture, est réglée par la rente agricole proprement dite. Ces rentes sont caractérisées, en premier lieu, par l'influence prépondérante qu'y joue la situation, surtout quand il s'agit de terres à vignobles et de terrains à bâtir dans les grandes villes ; ensuite, par ce fait que mieux que les autres, elles mettent en évidence la passivité des propriétaires, dont l'activité se borne, principalement dans l'exploitation des mines, à tirer parti du progrès social auquel ils ne contribuent nullement et pour lequel, contrairement à ce que font les capitalistes industriels, ils ne risquent rien ; enfin, parce que dans beaucoup de cas elles résultent de prix de monopole, de l'exploitation de la misère - la misère est pour la rente immobilière une source plus riche que ne le furent les mines du Potosi pour l'Espagne<sup>16</sup> - et de l'association de la propriété foncière et du capital industriel, qui permet d'atteindre l'ouvrier à la fois dans son salaire et dans son logement<sup>17</sup>. Une partie de l'humanité paie un tribut à l'autre afin de pouvoir habiter la terre, la propriété foncière consacrant au profit du propriétaire le droit d'exploiter le globe avec les matières qu'il renferme et l'air qui l'entoure, c'est-à-dire de faire argent de la conservation et du développement de la vie. L'accroissement de la rente immobilière résulte non seulement de l'augmentation de la population et de la demande croissante d'habitations, mais du développement du capital fixe incorporé aux bâtiments industriels, aux chemins de fer, aux entrepôts, aux docks, etc. Toute la bonne volonté de Carey ne suffit pas pour identifier la rente ordinaire de la terre avec le loyer considéré comme intérêt et amortissement du capital engagé dans la bâtisse, surtout, comme c'est le cas en Angleterre, lorsque le propriétaire foncier et le spéculateur en maisons sont deux personnes différentes. Deux éléments bien distincts sont ici en présence : d'un côté, l'exploitation de la terre, dans le but d'extraire les richesses qu'elle renferme ou de reproduire celles qu'elle engendre ; de l'autre côté, l'espace, élément indispensable de l'activité humaine. Des deux côtés la propriété foncière réclame son tribut. La valeur du sol augmente, d'une part, parce que la demande de terrains à bâtir agit sur l'élément espace, d'autre part, parce que la demande de matériaux de construction fait appel aux richesses que la terre renferme<sup>18</sup>.

Déjà dans notre volume II, chap. XII, p. 246, en parlant de la déposition que fit devant la Commission des banques (1857) un grand spéculateur en maisons de Londres, M. Edward Capps, nous avons montré que dans les villes capables d'un développement rapide, c'est la rente foncière et non l'immeuble qui est le véritable objet de la spéculation.

*« Je crois, dit M. Capps (déposition n° 543-5), qu'un homme qui veut arriver dans le monde ne peut guère y réussir s'il se borne à conduire simplement son entreprise... il doit nécessairement bâtir en vue de la spéculation, et le faire en grand. Un entrepreneur gagne peu d'argent par les constructions proprement dites ; le profit lui vient principalement de l'augmentation de la rente foncière. Il prend, par exemple, un terrain à bail emphytéotique moyennant 300 £ par an. S'il construit sur ce terrain des maisons répondant au goût du public, il pourra en retirer annuellement de 400 à 450 £, et son profit de 100 £, 150 £ résultera bien plus de l'accroissement de la rente foncière que des immeubles en eux-mêmes, qui dans beaucoup de cas donneront un bénéfice insignifiant ».*

A cela il convient d'ajouter qu'à l'expiration du bail, lequel est généralement de 99 ans, le terrain avec tous les bâtiments qui le recouvrent et avec sa rente doublée ou triplée doit être restitué par l'entrepreneur ou ses ayants droit au propriétaire foncier.

La rente proprement dite des mines est déterminée comme la rente agricole.

*« Quelques mines de charbon de terre avantageusement situées ne peuvent être exploitées à cause de leur stérilité ; le produit n'en vaut pas la dépense ; elles ne peuvent rapporter ni profit ni rente. Il y en a dont le produit est purement suffisant pour payer le travail et remplacer, avec les profits ordinaires, le capital employé à leur exploitation ; elles donnent quelques profits à l'entrepreneur, mais point de rente au propriétaire. Personne ne peut les exploiter plus avantageusement que le propriétaire, qui, en faisant lui-même l'entreprise, gagne les profits ordinaires sur le capital qu'il y emploie. Il y a en Écosse beaucoup de mines de charbon qui sont exploitées ainsi, et qui ne pourraient pas l'être autrement. Le propriétaire n'en permettrait pas l'exploitation à d'autres sans exiger une rente, et personne ne trouverait moyen de lui en payer une ».* (A. Smith, *Richesse des Nations. Livre I, Chap. XI, section II, p. 211. Edit. Guillaumin, 1843*).

Il convient de distinguer si la rente résulte d'un prix de monopole que possèdent indépendamment d'elle la terre ou ses produits, ou si les produits sont vendus à un prix de monopole déterminé par la rente. Par cette expression, prix de monopole, nous entendons d'une manière générale un prix réglé exclusivement par la demande et la solvabilité des acheteurs, indépendant, par conséquent, du coût de production général et du prix fixé par la valeur des produits. Un vignoble, produisant un crû extraordinaire qui ne peut être obtenu qu'en quantité restreinte, jouit d'un prix de monopole. Ce prix dépasse la valeur du vin d'une quantité qui est en rapport avec l'argent que voudraient et que pourraient en donner ceux qui désirent le boire et il rapporte un surprofit considérable au viticulteur. Ce surprofit se transforme en rente et tombe sous cette forme en partage au propriétaire foncier, cri vertu de son droit de propriété sur un coin de la terre, doué de propriétés spéciales. Dans ce cas, c'est le prix de monopole qui engendre la rente. L'inverse se produit lorsque du blé est vendu, non

<sup>16</sup> Laing, Newman.

<sup>17</sup> Crowington Strike. Engels, *Lage der arbeitenden Klasse in England*, p. 307 (Edition de 1892, p. 259).

<sup>18</sup> « Le pavé des rues de Londres a fourni aux propriétaires de quelques rochers stériles de la côte d'Écosse, le moyen de tirer une rente de ce qui n'en avait jamais rapporté auparavant ». (A. Smith, Livre I, chap. XI, section II).

seulement au-dessus de son coût de production, mais au-dessus de sa valeur, parce que la propriété foncière s'oppose à ce que du capital soit avancé pour une terre qui ne rapporterait pas de rente.

Le privilège qui permet à ceux qui se partagent la propriété du globe de s'emparer d'une partie de plus en plus grande du surtravail de la société, est caché par ce fait que la rente peut être capitalisée, de sorte que la somme déterminée ainsi apparaît comme un prix de la terre et fait de celle-ci un objet de commerce. Pour celui qui achète une pièce de terre, la rente ne semble pas être d'un prélèvement gratuit, auquel restent étrangers le travail, le risque et l'esprit d'entreprise ; elle est à ses yeux, ainsi que nous l'avons constaté plus haut, l'intérêt du capital qu'il a avancé pour en devenir propriétaire. De même, le maître d'esclaves considère que le nègre qu'il vient d'acheter est devenu sa propriété, non en vertu de l'institution de l'esclavage, mais parce qu'il a payé telle somme pour l'acquérir. Cependant la vente ne crée pas le titre de propriété -, elle ne fait que le transmettre. Dans le cas qui nous occupe, le titre a pour point de départ les conditions de la production. Une fois celles-ci arrivées au stade de leur évolution où d'autres conditions prennent leur place, tout le support matériel, économique et historique du titre disparaît et avec lui toutes les transactions auxquelles il sert de base. Lorsque la société actuelle sera arrivée à un degré d'organisation économique plus élevé, le droit de propriété de quelques individus sur les terres constituant, le globe paraîtra aussi absurde que semble insensé, dans la société d'aujourd'hui, le droit de propriété d'un homme sur un autre homme. Ni une nation, ni toutes les nations couvrant le globe ne sont propriétaires de la terre ; elles, n'en sont que les possesseurs, les usufruitiers, ayant pour obligation, en bons pères de famille, de la transmettre améliorée aux générations futures.

---

Dans l'étude que nous allons faire du prix de la terre, nous faisons abstraction des oscillations dues à la concurrence ainsi que de la spéculation ; nous ne tenons pas, compte non plus de la petite propriété constituant en quelque sorte l'instrument de travail de celui qui la cultive et où celui-ci doit acheter la terre à tout prix.

①

Le prix de la terre peut augmenter sans qu'il y ait hausse de la rente, notamment :

1. lorsque le taux de l'intérêt baisse, ce qui a pour conséquence d'assigner un chiffre plus élevé à la rente capitalisée ;
2. lorsque l'intérêt du capital incorporé à la terre augmente.

②

Le prix de la terre peut augmenter parce que la rente augmente. La hausse de la rente peut être due à une hausse du prix des produits du sol, fait qui entraîne toujours un accroissement du taux de la rente différentielle quelle que soit la rente - élevée, faible ou nulle - de la terre la plus mauvaise. Ainsi qu'on le sait, nous entendons par taux de la rente le rapport entre la partie de la plus-value qui se convertit en rente et le capital qui a été avancé pour la production. Ce rapport n'est pas égal à celui du surproduit au produit total, car ce dernier ne comprend pas tout le capital avancé et n'englobe pas le capital fixe, qui persiste à côté du produit. D'autre part, sur les terres qui donnent lieu à une rente différentielle, la partie du produit qui se convertit en surproduit devient de plus en plus grande. Sur la terre la plus mauvaise, la hausse du prix du produit crée d'abord la rente, qui détermine ensuite le prix de la terre.

Il peut y avoir également hausse de la rente alors que le prix du produit reste stationnaire et même quand il baisse. Lorsque le prix du produit reste invariable, une hausse de la rente n'est possible - sauf le cas de prix de monopole - que dans deux circonstances.

- 1- Lorsque, les avances pour les terres cultivées restant les mêmes, de nouvelles terres de qualité meilleure sont mises en culture, en quantités telles que la production ne dépasse pas la demande et que par conséquent le prix du marché reste le même. Dans ce cas il y a augmentation de prix, non pour les anciennes terres, mais pour les terres nouvelles dont la valeur s'élève au-dessus de celle des anciennes ;
- 2- Lorsque, la productivité relative restant la même, le capital consacré à l'exploitation de la terre *augmente*. Puisque le prix du produit reste stationnaire, une seconde avance de capital rapporte comme la première du surprofit, qui devient une rente à l'expiration du bail. De sorte que dans ce cas la rente double, parce qu'elle est produite par deux fois plus de capital et bien que son rapport au capital avancé reste le même. Dire que des avances successives de capital pour une même terre ne peuvent produire une rente que pour autant qu'elles soient de productivité inégale, revient à dire que lorsque deux capitaux de 1000 £ chacun sont appliqués à deux terres de même fertilité, une seule peut donner une rente, bien qu'elles soient toutes deux de qualité supérieure. (La rente totale d'un pays augmente avec l'accroissement de l'avance totale de capital, sans que le prix de chaque terre, le taux et la masse de sa rente doivent suivre nécessairement la même progression et alors même que la rente peut baisser pour certaines propriétés). Cette affirmation reviendrait encore à soutenir que les avances de capital pour deux terres différentes seraient soumises à des lois autres que les avances successives pour la même terre, alors que la rente différentielle est déduite précisément de ce que la loi est la même dans les deux cas. La seule différence qui soit à noter et que l'on perd de vue, c'est que l'application de divers capitaux pour des terres différentes rencontre l'obstacle de la propriété foncière, tandis qu'il n'en est pas ainsi quand il s'agit d'avances successives pour une même terre ; de là il résulte qu'en pratique ces deux systèmes de faire les avances de capital se limitent l'un l'autre. Le capital est le même de part et d'autre. Lorsque la composition du capital et le taux de la plus-value restent les mêmes, le taux du profit reste invariable, de sorte que la quantité de profit double lorsque le capital devient deux fois plus grand. Dans les conditions que nous avons admises, le taux de la rente reste également le même. Un capital de 1000 £ produisant  $x$  rente, un capital de 2000 £ en donne  $2x$ . Mais si l'on se place au point de vue de la superficie, qui est restée la même puisqu'il s'agit d'une seconde avance pour la même terre, on voit que la rente par

unité de surface a augmenté ; alors qu'elle était de 2 £ par acre après la première avance, elle est de 4 £ après la seconde<sup>19</sup>.

Il est irrationnel de rapporter la rente en argent à une surface déterminée du sol, c'est-à-dire de rapporter une valeur, de la plus-value, à une valeur d'usage déterminée, à une pièce de terre de tant ou tant de pieds carrés. Pareil rapport n'exprime rien d'autre que ce fait que, dans des conditions déterminées, le droit de propriété sur ces pieds carrés de terre autorise le propriétaire à s'emparer d'une quantité déterminée du travail non payé, que le capital a réalisé en fouillant ces pieds carrés comme fait un porc dans un champ de pommes de terre. (Le manuscrit porte ici entre parenthèses, mais biffé, le mot Liebig). A première vue l'expression est la même que si l'on exprimait un rapport entre un billet de cinq livres et le diamètre de la terre. Il est vrai que les formes irrationnelles sous lesquelles apparaissent certains rapports économiques, n'offusquent pas ceux qui les représentent dans la pratique ; ils sont habitués à les voir tels, et ils vont et viennent, s'occupant de leurs affaires, sans que leur esprit en soit impressionné. Ils se meuvent au milieu des contradictions avec autant de liberté que le poisson dans l'eau et à eux s'applique ce que Hegel dit de certaines formules mathématiques : l'esprit vulgaire trouve irrationnel ce qui est rationnel, et ce qui pour lui est rationnel, est l'irrationalité même.

Lorsqu'on se place au point de vue de la surface cultivée, l'augmentation de la masse de la rente a donc la même expression que la hausse de son taux. Ainsi s'explique l'embarras dans lequel on se trouve lorsque les circonstances qui expliquent l'augmentation de la masse n'apparaissent pas en même temps que la hausse du taux, et réciproquement.

Mais le prix de la terre peut aussi augmenter alors même que le prix du produit diminue. Il en est ainsi lorsqu'une différenciation plus accentuée vient augmenter la rente et par conséquent le prix des meilleures terres. Ce cas se présente également lorsque la productivité du travail devient plus grande, dans des conditions telles que l'augmentation de la production est relativement plus forte que la diminution du prix. Supposons que le quarter ait coûté 60 sh. Si le même capital permet de récolter sur le même acre de terre deux quaters au lieu d'un et s'il en résulte que le prix du quarter tombe à 110 sh., les deux quaters rapporteront 80 sh. Le même capital aura donc fourni un produit d'un tiers plus considérable bien que le prix ait baissé d'un tiers. Nous avons montré en étudiant la rente différentielle, comment ces faits peuvent se passer sans que le prix de vente du produit en dépasse le coût de production ou la valeur. Il ne peut en être ainsi que dans deux cas, soit que la terre la plus mauvaise soit éliminée et que le prix de la terre la meilleure augmente, parce que l'amélioration générale a agi différemment sur les différentes catégories de terres ; soit que l'accroissement de la productivité du travail ait pour effet d'augmenter la masse du produit sur la terre la plus mauvaise, le coût de production (et la valeur, si une rente absolue est payée) restant constant. Après comme avant, le produit représente alors la même valeur, mais le prix par unité baisse, la masse étant devenue plus grande. Pareil résultat n'est pas possible si l'avance de capital reste la même, car dans ce cas la même valeur est toujours exprimée par n'importe quelle quantité de produit ; il peut être obtenu lorsqu'une avance supplémentaire de capital a été faite pour du gypse, du guano, en un mot pour des améliorations dont l'effet se fait sentir durant plusieurs années. La condition est donc qu'il y ait baisse du prix du quarter, mais que cette diminution soit proportionnellement plus petite que l'augmentation de la quantité de quaters.

### 3

Ces circonstances, qui sont de nature à provoquer une hausse de la rente et une augmentation du prix de la terre en général ou de quelques catégories de terres seulement, peuvent en partie coexister, en partie s'exclure, et n'agissent qu'alternativement. Mais de ce qui vient d'être développé, il résulte que d'une hausse du prix du sol on ne peut pas toujours inférer une hausse de la rente, et que d'une hausse de la rente, qui entraîne toujours une augmentation du prix de la terre, on ne peut pas a priori conclure à une hausse du prix des produits du sol<sup>20</sup>.

Au lieu de remonter aux causes effectives et naturelles de l'épuisement du sol, la plupart des économistes qui se sont occupés de la rente différentielle - à qui d'ailleurs ces causes devaient être inconnues, la chimie agricole n'ayant guère fait de progrès lorsqu'ils écrivaient - en sont restés à la conception superficielle, que la masse de capital qui peut être appliquée à un champ d'une étendue donnée est nécessairement limitée ; ce qui amena, par exemple, la *Westminster Review* à opposer à Richard Jones que la culture de Soho Square serait insuffisante pour nourrir toute l'Angleterre. Des avances successives de capital peuvent être toutes fructueuses en agriculture, parce qu'ici la terre elle-même est un instrument de production, ce qui n'est guère le cas dans une fabrique, où la terre sert simplement d'assise aux bâtiments, aux machines, etc. On peut, il est vrai - telle est la manière d'opérer qui distingue la grande industrie, du travail parcellaire - concentrer sur un espace relativement étroit une production de grande importance. Mais à une productivité donnée correspond un espace donné, et une fois ce rapport atteint, toute extension de la productivité nécessite une extension de la surface de terre couverte par les moyens de production. De même, les machines, etc. qui constituent le capital fixe, ne s'améliorent pas par l'usage ; elles s'usent, finissent par être en retard sur le progrès et doivent être remplacées par d'autres plus perfectionnées. La terre, au contraire, lorsqu'elle est traitée rationnellement, s'améliore sans cesse, et c'est parce que de nouvelles avances de capital

<sup>19</sup> Rodbertus, dont nous examinerons de plus près dans notre livre IV l'écrit si remarquable sur la rente, a le grand mérite d'avoir mis ce point en évidence. Il commet cependant deux erreurs. D'abord, il admet qu'à une hausse du profit correspond toujours une augmentation du capital, de sorte que le rapport entre les deux reste constant. Il n'en est pas ainsi, car le taux du profit peut augmenter, bien que l'exploitation du travail reste la même, lorsque la composition du capital varie, lorsque la valeur du capital constant diminue relativement à celle du capital variable.

Ensuite, il considère le rapport entre la rente en argent et une terre quantitativement déterminée, de la superficie d'un acre par exemple, comme un rapport admis d'une manière générale par l'Économie classique dans ses recherches sur la hausse et la baisse de la rente, alors que celle-ci, lorsqu'elle s'occupe de la rente en nature, détermine le taux en partant du produit, et, lorsqu'elle s'occupe de la rente en argent, discute le taux en partant du capital avancé, ce qui est d'ailleurs rationnel.

<sup>20</sup> Voir dans Passy des exemples de hausse de la rente se produisant en même temps qu'une baisse des prix des produits de la terre.

peuvent venir ajouter un profit à celui que continuent à donner les avances antérieures, que chaque nouvelle avance peut déterminer un accroissement du rendement.

## Chapitre XLVII : La genèse de la rente foncière capitaliste

### 1. Introduction.

Il convient de se rendre compte de la nature de la difficulté que présente l'étude de la rente foncière, quand on l'envisage du point de vue de l'économie moderne et comme l'expression théorique de la production capitaliste. Qu'un grand nombre d'écrivains contemporains ne l'aient pas comprise de cette manière, c'est ce que démontrent les nombreuses tentatives d'une « nouvelle » explication de la rente foncière, tentatives qui pour la plupart ne présentent de nouveau que ce fait, que ceux qui s'y aventurent retombent sur des conceptions surannées. La difficulté ne consiste pas à expliquer le surproduit et la plus-value qu'engendre le capital agricole, problème dont la solution se trouve dans l'analyse de la plus-value que donne tout capital productif, quelle que soit la branche dans laquelle il est appliqué ; il s'agit de déterminer, et c'est là le point difficile, quelle est l'origine du supplément de plus-value qui est payé sous le nom de rente au propriétaire foncier, après que les plus-values des différents capitaux ont été ramenées au profit moyen et après que toute la plus-value produite par le capital social a été répartie, du moins en apparence, entre les différents capitaux proportionnellement à leur importance. La question était importante pour les économistes, non seulement parce qu'elle les intéressait directement en leur qualité de défenseurs attirés du capital industriel contre la propriété foncière, mais parce qu'elle a un aspect théorique de la plus grande importance. Concéder que la rente tombant en partage au capital engagé dans l'agriculture dérive d'une propriété particulière du milieu pour lequel ce capital est avancé, d'une action inhérente à des qualités spéciales de la croûte terrestre, c'était renoncer à la notion même de la valeur et couper court à toute investigation scientifique dans ce domaine. La simple constatation que c'est le prix du produit agricole qui paie la rente - même là où elle est payée en nature - montrait combien il était absurde d'invoquer la supériorité de la productivité naturelle de l'industrie agricole sur la productivité des autres branches, pour expliquer la cherté relative des produits agricoles, l'excédent de leur prix sur le coût de production ordinaire.

Au contraire, plus le travail est productif, moins chère est l'unité de produit, puisque d'autant plus grande est la masse de valeurs d'usage représentant la même quantité de travail et par conséquent de valeur. La difficulté consistait donc à expliquer pourquoi le profit agricole est plus élevé que le profit moyen, à analyser, non pas la plus-value, mais la plus-value plus grande, non pas le « produit net », mais l'excédent du produit net de l'agriculture sur celui des autres industries. Or le profit moyen est lui-même un produit de la vie sociale, avec, ses conditions déterminées de production et ses intermédiaires nombreux ; pour qu'il puisse être question d'un excédent sur ce profit moyen, il faut que celui-ci existe comme mesure et comme régulateur de la production, ainsi que le fait se présente dans la société capitaliste. Il en résulte que dans des sociétés dont l'organisation n'est pas encore celle que le capital y accapare de première main tout le surtravail et toute la plus-value et y ait tout le travail sous son joug, il ne peut être question d'une rente dans le sens moderne, d'une rente recueillie en surplus du profit moyen. Aussi faut-il admirer la naïveté de M. Passy (voir plus loin) lorsqu'il parle d'une rente existant chez les peuples primitifs comme un excédent sur le profit, un excédent se présentant, lorsqu'il n'y a pas encore de société, sous une forme sociale de la plus-value qui ne prend naissance qu'au cours de l'histoire.

Pour les anciens économistes, qui ne connurent la production capitaliste qu'à ses débuts, l'analyse de la rente ne présentait aucune difficulté ou offrait une difficulté d'un autre genre. Petty, Cantillon et tous les écrivains subissant encore l'impression de la période féodale, considèrent la rente foncière comme la forme normale de la plus-value et ne séparent pas le profit du salaire, ou l'envisagent tout au plus comme une partie de la plus-value extorquée par le capitaliste au propriétaire foncier. Leur conception part d'une situation où la population agricole représente de loin la partie prépondérante de la population, où le propriétaire foncier est la personne qui, de par son droit de monopole sur la terre, s'approprie de première main le surtravail des producteurs immédiats et où, par conséquent, la propriété foncière est encore la condition essentielle de la production. Pour eux la question ne se présentait pas et ne pouvait pas se présenter telle qu'elle existe sous le régime capitaliste, où il s'agit de déterminer comment la propriété foncière parvient à enlever au capital une partie de la plus-value que celui-ci a extorquée au producteur immédiat.

La difficulté a un autre caractère chez les Physiocrates, qui sont en réalité les premiers qui aient cherché à interpréter systématiquement le capital. Ils ont voulu analyser la nature de la plus-value en général et cette analyse s'est ramenée à l'étude de la rente, la seule forme sous laquelle la plus-value pouvait exister pour eux, le capital agricole étant, à leurs yeux, le seul capital produisant une plus-value et le travail agricole, le seul travail productif au point de vue capitaliste. Outre les mérites que nous mettrons en évidence dans le livre IV, les physiocrates peuvent revendiquer celui d'avoir rendu à la science ce grand service de ne plus avoir considéré le capital comme fonctionnant exclusivement dans la circulation sous forme de capital commercial et d'avoir dégagé l'existence et la fonction du capital productif. Ils se sont séparés ainsi nettement du système mercantile, qui dans son réalisme grossier représentait l'économie vulgaire de son époque et qui, préoccupé d'intérêts immédiats, avait rejeté au dernier plan les tentatives d'analyse scientifique de Petty et de ses successeurs. Nous ne nous occupons ici de la critique du système mercantile qu'au point de vue de sa conception du capital et de la plus-value. Déjà précédemment nous avons signalé que le système monétaire avait considéré avec raison que la production pour le marché mondial et la transformation des produits en marchandises sont les conditions préalables de la production capitaliste. Plus tard, le système mercantile succédant au système monétaire fit valoir que le facteur décisif n'est pas la conversion des marchandises en argent, mais l'obtention de la plus-value ; malheureusement sa conception resta confinée dans la sphère de la circulation, de telle sorte que la plus-value prit la forme d'un excédent d'argent rapporté par la balance du commerce. Ce système caractérise fidèlement les tendances intéressées des commerçants et fabricants de cette époque ; il est parfaitement adéquat à la période du développement capitaliste dans laquelle il prit naissance, en ce que la transformation qui s'opérait alors de la société agricole et féodale en société industrielle et la lutte des nations sur le marché mondial qui l'accompagnait, nécessitaient un développement rapide du capital, impossible par la voie dite naturelle et sans des moyens forcés. Il y a en effet une différence énorme suivant que le capital national se transforme lentement et petit à petit en capital industriel ou que cette transformation est accélérée par l'impôt, par l'influence des droits protecteurs (principalement en ce qui concerne les propriétaires fonciers, les cultivateurs petits et moyens et les artisans), par l'expropriation plus active des producteurs immédiats, en un mot par l'accumulation et la concentration plus rapides du capital. Le caractère national du

système mercantile n'est donc pas une simple question de mots dans la bouche de ceux qui le défendent. Sous prétexte de se préoccuper exclusivement de la richesse de la nation et des ressources de l'État, ils assignent comme fin à celui-ci l'enrichissement de la classe des capitalistes et opposent la société bourgeoise à l'ancien État élevé au-dessus des choses terrestres. Ils font entrer ainsi dans les consciences que la production capitaliste et le développement des intérêts du capital et de ceux qui le représentent, sont la base de la puissance nationale et de la suprématie dans la société moderne.

Avec raison les Physiocrates considèrent que toute production de plus-value et, par conséquent, tout développement du capital ont pour base naturelle la productivité du travail agricole. Il ne pourrait, en effet, être question de surproduit, ni de plus-value si les hommes n'étaient pas capables de produire en une journée plus d'objets de consommation - dans le sens le plus étroit, plus de produits agricoles - qu'il n'en faut pour la simple reproduction de tous les travailleurs, si la dépense de toute la force de travail de chaque individu ne parvenait qu'à produire les moyens d'existence dont il a personnellement besoin. Pour que la société et surtout pour que la production capitaliste puissent exister, il faut que le travail agricole produise plus que ce qu'exigent les besoins des ouvriers, afin qu'une partie de plus en plus grande des hommes devienne disponible, se transforme en *free hands*, comme dit Stuart, et puisse consacrer son temps à une production autre que celle des objets de consommation.

Que dire des économistes modernes comme Daire, Passy et d'autres qui, au moment où l'Économie politique classique s'éteint et meurt, viennent répéter les théories les plus primitives sur les conditions naturelles du surtravail et de la plus-value, et se figurent qu'ils produisent quelque chose de nouveau et de décisif sur la rente foncière, alors que depuis longtemps il a été établi que celle-ci est une forme spéciale et une partie spécifique de la plus-value ! N'est-ce pas là un des caractères de l'Économie vulgaire, qu'elle ressuscite de loin en loin des idées qui étaient nouvelles, originales, profondes et rationnelles à une période déterminée de l'évolution économique, pour s'en servir au moment où elles sont surannées, banales et fausses, reconnaissant ainsi qu'elle n'a pas la moindre notion des problèmes qui ont occupé l'Économie classique ? C'est ainsi qu'il faut juger également ses répétitions incessantes et suffisantes des phrases physiocratiques sur le libre-échange, phrases qui, si elles peuvent encore intéresser l'un ou l'autre État sur le terrain de la pratique, ont perdu depuis longtemps toute importance théorique.

Dans l'économie naturelle proprement dite, où aucune partie ou seulement une partie insignifiante du produit agricole et même une fraction sans importance de la partie constituant le revenu du propriétaire est mise en circulation, comme par exemple dans les latifundia de l'ancienne Rome, les Villes de Charlemagne et plus ou moins durant tout le moyen âge<sup>21</sup>, le produit et le surproduit des grands domaines ne résultent pas uniquement du travail agricole, mais également du travail industriel. La culture de la terre est incontestablement la base de cette économie, mais à côté d'elle figurent, dans l'Europe antique et médiévale, le métier et la manufacture à domicile, ainsi qu'il en est encore aujourd'hui dans une partie des communes de l'Inde. Il a fallu l'avènement de la production capitaliste pour briser définitivement cette combinaison, que l'on peut encore étudier dans ses grandes lignes dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre et qui paraissait tellement indispensable à certains hommes, Herrenschwand entr'autres, élevés au milieu d'une société encore à moitié féodale, qu'ils considéraient la séparation de l'agriculture et de la manufacture comme une tentative audacieuse et pleine de danger. Même l'économie agricole de l'antiquité, qui est cependant celle qui présente le plus d'analogie, à Rome et à Carthage, avec l'agriculture capitaliste, se rapproche plus du système des plantations que de la culture capitaliste proprement dite<sup>22</sup>. Pour trouver jusqu'à un certain point une identité avec cette dernière, il faut chercher dans l'antiquité, non dans l'Italie continentale, mais en Sicile, pays agricole tributaire de Rome et dont l'agriculture, produisant essentiellement pour l'exportation, comportait des fermiers dans le sens moderne du mot. Encore cette identité est-elle purement (le forme et n'existe-elle guère en réalité, ainsi que s'en aperçoivent immédiatement ceux qui comprennent la production capitaliste et ne jugent pas comme M. Mommsen<sup>23</sup>, qui considère comme telle toute économie monétaire.

Une conception fautive de la rente provient de ce que les contrats ont perpétué et maintenu jusqu'aux temps modernes, en partie dans les dîmes de l'Église, en partie comme curiosité, la rente en nature, adéquate à l'Économie naturelle du moyen âge, mais en complète contradiction avec les conditions de la production capitaliste. Il en résulte que la rente semble découler non du prix, mais de la quantité des produits de l'agriculture, non de rapports sociaux, mais de la terre. Or - nous l'avons établi précédemment - si la plus-value est représentée par un surproduit, par contre un surproduit dans le sens d'une simple addition à la masse du produit ne représente pas, nécessairement une plus-value et peut même représenter une moins-value. Sans cela la situation de l'industrie du coton pendant l'année 1860 devrait représenter une plus-value énorme par rapport à l'année 1810, alors que le prix du fil en 1860 était inférieur à celui de 1840. Une série de mauvaises récoltes entraînant une hausse du prix des céréales peut provoquer une augmentation énorme de la rente, bien que cette augmentation corresponde à une diminution de la masse des produits. Inversement, la production étant grande pendant plusieurs années consécutives, la rente peut diminuer parce que le prix baisse, bien que cette rente plus petite soit représentée par une quantité plus grande de froment à meilleur marché.

Ce qui montre que la rente en nature est incompatible avec la production capitaliste, c'est qu'elle a disparu d'elle-même des contrats privés et que la loi l'a rayée des contrats publics (par ex., la suppression des dîmes de l'Église en Angleterre), sauf dans quelques cas où elle exprime sous une forme moyen-âgeuse la rente en argent. Supposons que le quarter de froment soit à 40 sh. Une partie de ce quarter doit reconstituer le salaire qui a été dépensé pour le produire et être vendue pour

<sup>21</sup> Voir Vinçard, *Histoire du Travail*.

<sup>22</sup> A. Smith fait remarquer que de son temps - il en est de même de nos jours dans les plantations des pays tropicaux et sous-tropicaux - la rente et le profit sont encore confondus. parce que le propriétaire foncier et le capitaliste n'en font qu'un, ainsi que Caton sur ses terres. La séparation de la rente et du profit, du propriétaire et du capitaliste, est la condition de la production capitaliste, qui est incompatible, d'ailleurs, avec l'esclavage.

<sup>23</sup> Dans son *Histoire romaine*, M. Mommsen attribue au mot capitaliste, non le sens qui lui donnent l'Économie et la société modernes, mais le sens que lui attribue encore la conception populaire dans les pays du continent, où la tradition a maintenu dans les cerveaux l'impression de situations qui n'existent plus, conception que l'on ne rencontre plus en Angleterre, ni en Amérique.

qu'une nouvelle avance de salaire devienne possible ; la vente d'une autre partie est nécessaire pour que l'impôt correspondant au quarter puisse être payé. Là où la production capitaliste est développée et où est appliquée la division du travail social, les semences et une partie des engrais sont introduites dans la reproduction sous forme de marchandises et doivent être achetées ; même la où elles sont prélevées sur le produit - ce qui se présente, non seulement en agriculture, mais dans toutes les productions qui engendrent du capital constant - elles sont portées en compte en argent et déduites du prix de revient. L'usure des machines et du capital fixe en général est évidemment évaluée en monnaie ; enfin vient le profit qui est représenté par une partie du produit brut, mais dont la valeur est déterminée par le prix de celui-ci. Ce qui reste après déduction de tous ces éléments, est la rente. Si la quantité de produits stipulée dans le contrat comme devant constituer la rente en nature, représente plus que la quantité correspondant au prix de ce reste, la rente doit être prélevée sur le profit. Aussi peut-on dire que la rente en nature, par le fait qu'elle n'est pas en rapport avec le prix du produit, est une forme surannée ; elle peut être plus grande ou plus petite que la rente effective et elle peut représenter, non seulement une réduction du profit, mais un prélèvement sur la partie du produit qui doit servir à reconstituer le capital. En fait, cette rente, lorsqu'elle n'existe pas seulement de nom, est déterminée exclusivement par l'excédent du prix du produit sur ses frais de production. Mais ce calcul part de cette conception que le prix, qui est essentiellement variable, est une quantité constante et que le produit en nature est suffisant pour nourrir les ouvriers, pour fournir au fermier capitaliste plus de nourriture que ses besoins n'en réclament et laisser un excédent, qui sera la rente en nature. Absolument comme si un fabricant ayant produit 200.000 aunes de calicot, trouvait nécessairement dans sa production de l'étoffe pour habiller ses ouvriers, pour confectionner plus de vêtements qu'il ne faut pour lui, sa femme et ses enfants, pour en mettre une partie en vente, et en outre un restant de calicot pour payer une rente énorme. Que faut-il d'ailleurs pour qu'il en soit ainsi ? Il suffit de déduire des 200.000 aunes le montant des frais de production et il restera du coton pour payer la rente. Les frais de production étant, par exemple, de 10.000 £, on retranchera ces 10.000 £ des 20.000 aunes (dont on ne connaît pas le prix) et l'excédent de ce calicot sur les livres sterling sera la rente, qu'il importe de connaître, comme du Karl Arnd, sous sa forme naturelle et non par toutes sortes de raisonnements « sophistiqués ». Telle est la recette de M. Passy et tel est le résultat insensé, la soustraction d'autant de francs de frais de production d'autant de boisseaux de blé, auquel aboutit la résurrection de la rente en nature.

## 2. La rente payée en travail.

L'identité de, la rente et du surtravail apparaît clairement lorsque l'on considère la rente foncière sous sa forme la plus simple, lorsqu'elle est payée en travail : le producteur immédiat cultive pendant certains jours de la semaine la terre qui lui appartient, au moyen d'instruments de travail (charrues, bestiaux, etc.) qui sont sa propriété, et travaille gratuitement les autres jours sur les terres de son propriétaire. Le surtravail non payé revêt ici la forme de la rente et non celle du profit. Dans pareille organisation, c'est le, rapport entre le temps de travail qu'il dépense pour lui-même et le temps de la corvée qu'il doit au propriétaire, qui détermine ce que le *self-sustaining serf*<sup>24</sup> peut produire en sus des moyens de subsistance qui lui sont indispensables, en sus de ce que nous appelons le salaire dans la production capitaliste. Cet excédent, qui est la forme rudimentaire du profit, est donc déterminé rigoureusement par l'importance de la rente foncière, qui apparaît ici clairement comme du surtravail non payé, dont profite le « propriétaire » des moyens de production. Le produit du corvéable doit être suffisant, pour assurer non seulement son existence, mais le renouvellement de ses moyens de production, ce qui est une condition naturelle de tout travail continu et reproductif. En outre, dans toutes les organisations où le producteur immédiat n'est que le « possesseur » des moyens de production qu'il met en œuvre pour récolter ses moyens de subsistance, le rapport de propriété est un rapport de domination, faisant du producteur immédiat un asservi, dont les obligations à l'égard du propriétaire varient depuis le servage avec corvée jusqu'au simple paiement d'un tribut. Lorsque le producteur immédiat possède les moyens de production nécessaires pour travailler et produire ce que son existence réclame, il exploite son champ en cultivateur autonome et fait dans les mêmes conditions de l'industrie à domicile, liée nécessairement à ses occupations agricoles, et cette autonomie se maintient même lorsque la production de ces petits paysans est plus ou moins communiste comme dans l'Inde. Dans ces circonstances, le propriétaire en titre ne peut s'emparer du surtravail sous aucun prétexte d'ordre économique, et les moyens de contrainte qu'il emploie pour se l'annexer doivent être de toute autre nature<sup>25</sup>. Le système diffère donc nettement de l'esclavage et du système des plantations, dans lesquels l'esclave met en œuvre des moyens de production qui ne lui appartiennent pas, est privé de toute liberté personnelle et est directement attaché au soi. Lorsque c'est l'État qui détient à la fois la propriété du sol et la souveraineté, ainsi que cela se présente en Asie, la rente se confond avec l'impôt ou plutôt il n'existe d'autre impôt que la rente foncière. Dans ce cas la propriété privée du sol n'existe pas, mais il y a possession et usufruit en même temps privés et communs.

La forme économique spéciale sous laquelle le surtravail non payé est extorqué au producteur immédiat détermine le rapport de souveraineté et de dépendance, qui a sa source immédiate dans la production et qui à son tour réagit sur elle. Sur ce rapport se base toute la structure économique de la communauté, résultant des conditions mêmes de la production, et par cela même sa structure politique. C'est dans le rapport direct entre le propriétaire des moyens de production et le producteur immédiat - rapport qui dans chaque cas correspond naturellement à un stade déterminé du développement du procédé de travail et de sa productivité sociale - que nous trouvons chaque fois le secret intime, la base cachée de toute la construction sociale et par conséquent de la forme politique du rapport de souveraineté et de dépendance, en un mot de la forme de l'État. Ce qui n'empêche que la même base économique, du moins dans ses lignes essentielles, ne puisse présenter dans la réalité des variations allant à l'infini, dues à des circonstances empiriques innombrables, aux conditions naturelles, rapports de races, influences historiques, etc., variations qui ne peuvent être comprises que par l'analyse de ces circonstances empiriques.

Il est évident que lorsqu'elle est payée en travail, la rente se confond avec la plus-value. De même il est clair dans ce cas que la plus-value est du travail d'autrui non payé, car le travail que le producteur immédiat dépense pour lui-même est

<sup>24</sup> Serf s'entretenant lui-même.

<sup>25</sup> Ceux qui faisaient la conquête d'un pays maient toujours pour but de s'emparer également de ses habitants. Voir Linguet et Mûser.

nettement distinct, dans le temps et -dans l'espace, de celui qu'il doit à son propriétaire et qui a la forme brutale du travail forcé, accompli pour un tiers. De même la « propriété » de la terre de produire une rente saute ici aux yeux ; la nature, qui fournit la rente, comprend également la force de travail de l'homme attaché à la terre et obligé, par le rapport qui le lie au propriétaire, de dépenser sa force au-delà de ce qu'il faut pour produire ce que réclament ses besoins. La rente consiste exclusivement dans l'appropriation directe par le propriétaire de cet excédent de dépense de force du producteur immédiat. Les conditions naturelles de la rente peuvent être clairement dégagées ici, étant donné que dans ce cas la rente est identique à la plus-value et que celle-ci se présente d'une manière évidente sous forme de surtravail. Il faut que le producteur immédiat ait une force de travail suffisante et puisse l'appliquer dans des conditions naturelles assez productives - au premier rang de ces conditions figure la fertilité du sol - pour qu'il lui reste de la force de travail disponible, après qu'il a dépensé l'énergie nécessaire pour la satisfaction de ses besoins immédiats. Mais ce n'est pas la disponibilité de cette force de travail qui crée la rente ; celle-ci résulte de ce que la contrainte impose l'application de cette force. Or la quantité de force disponible dépend de conditions naturelles objectives et subjectives. Si la force de travail est faible et les conditions naturelles peu favorables, la force de travail disponible (le surtravail) est nécessairement petite ; alors aussi sont restreints les besoins des producteurs, le nombre relatif des exploités de surtravail et la masse de surproduit.

Enfin le système de la rente payée en travail montre clairement que c'est la corvée, c'est-à-dire l'importance du surtravail, qui détermine dans quelle mesure le producteur immédiat peut améliorer sa situation, s'enrichir, produire plus que ce que réclame son existence ou, pour employer l'expression capitaliste, recueillir un profit, un excédent sur son salaire. La rente est ici la forme normale, pour ainsi dire légitime de la plus-value, et loin que ce soit elle qui vienne en excédent sur le profit, c'est au contraire le profit qui n'apparaît, dans le cas où il est possible, que lorsque la rente, le surtravail que s'annexe par contrainte le propriétaire.

Certains historiens ont exprimé leur étonnement de ce qu'un certain développement de richesse ait été possible du côté des corvéables et des serfs, qui ne sont pas propriétaires mais seulement possesseurs, et dont tout le surtravail revient de droit au propriétaire foncier. Il faut remarquer que dans les conditions primitives servant de base à ce mode de production, la tradition joue nécessairement un rôle prépondérant, et que là comme partout il était de l'intérêt de la classe dominante de sanctionner par la loi ce qui avait été établi par la coutume et la tradition, ce qui devait se faire d'ailleurs spontanément, le procès de production, à force de se répéter, prenant dans le cours du temps, une forme parfaitement réglée et ordonnée, condition de la stabilité sociale. Or la corvée a eu pour point de départ un état de la société où la productivité sociale du travail était peu développée et où le travail lui-même était grossier, de sorte qu'elle a absorbé nécessairement au début une partie beaucoup plus petite du travail total des producteurs immédiats que les modes de production plus avancés et surtout que la production capitaliste. Si elle a été fixée à l'origine, par exemple, à deux jours par semaine, cette prestation n'a pas tardé à être sanctionnée définitivement avec cette importance par le droit coutumier ou le droit écrit, ce qui en a fait une quantité restant constante pendant que la productivité des autres jours de la semaine, dont le producteur immédiat disposait librement, a été une quantité variable, se développant par la pratique, par l'extension du marché des produits agricoles et par la garantie de plus en plus grande donnée au corvéable de la libre disposition de cette partie de sa force de travail (consacrée non seulement à l'agriculture, mais à l'industrie rurale à domicile). Un certain progrès économique, dépendant naturellement des circonstances, de la race, etc., a donc été possible.

### 3. La rente payée en produits.

Au point de vue économique la substitution du paiement en produits au paiement en travail ne modifie en rien la nature de la rente foncière. Dans le système que nous étudions ici, cette rente est la seule forme dominante et normale de la plus-value ou du surtravail, ce qui revient à dire qu'elle est l'unique surtravail ou l'unique surproduit que le producteur immédiat, jouissant de la *possession* des moyens de travail nécessaires pour assurer sa reproduction, doit à celui qui est investi de la propriété de la terre, la condition primordiale du travail et la seule se présentant à lui comme propriété d'autrui. La rente en produits, devenue la forme prépondérante de la rente foncière, est toujours accompagnée plus ou moins de résidus de la forme qui l'a précédée immédiatement, de résidus de la rente en travail, que la terre soit la propriété d'un particulier ou de l'État. Elle suppose une culture plus élevée du producteur immédiat, par conséquent un plus haut degré de développement de son travail et de la société en général ; elle diffère de la forme précédente en ce que le surtravail ne doit plus être fourni directement, ni accompli sous la surveillance immédiate et l'autorité du seigneur ou de son représentant, et que le producteur immédiat subit l'influence des circonstances, des dispositions légales et de la notion de sa responsabilité au lieu d'obéir à la contrainte et aux moyens coercitifs. La récolte du surproduit dans un champ de production lui appartenant, sur la terre qu'il exploite lui-même et non plus sur le domaine du seigneur, est maintenant la règle, une règle inévitable. Il en résulte que le producteur immédiat dispose jusqu'à un certain point de tout son temps de travail, bien qu'une partie de celui-ci - à l'origine toute la partie en excès - appartienne gratuitement au propriétaire foncier, qui, il est vrai, ne la prélève plus sous sa forme originale, mais sous forme de produit. Dès que le paiement de la rente en produits est appliqué dans toute sa pureté, les interruptions et les troubles causés par le travail pour le seigneur disparaissent (voir vol. I, chap. X, 2. Boyard et Fabricant), ou du moins se ramènent à quelques prestations de courte durée, là où certaines couvées sont encore maintenues. Le travail du producteur pour lui-même et celui qu'il exécute pour le propriétaire ne sont plus séparés d'une manière apparente dans le temps et dans l'espace.

La rente payée en produits, dont on retrouve des débris dans des modes de production plus avancés, suppose toujours l'économie naturelle, c'est-à-dire exige que les éléments de la production soient reconstitués entièrement ou pour la plus grande partie par le produit brut lui-même. Elle a également pour condition la réunion de l'agriculture et de l'industrie rurale à domicile, de sorte que le surproduit qui la constitue est le fruit de ce double travail familial, soit que la rente soit payée exclusivement en produits de la terre, soit qu'elle comporte également, ainsi que cela se présentait fréquemment au moyen âge, une certaine quantité de produits industriels. Il n'est pas indispensable que la rente absorbe tout le travail en excès de la famille agricole. Comparé au corvéable, le producteur dispose de plus de liberté pour utiliser à son profit une partie du travail qui ne doit pas être consacrée à la satisfaction de ses besoins immédiats, et il en résulte que de plus grandes inégalités sont possibles entre les situations économiques des individus. De même, le producteur immédiat peut acquérir les moyens

d'exploiter à son tour le travail d'autrui. Mais ces questions accessoires ne doivent pas nous occuper ici, pas plus que nous n'avons à analyser les multiples combinaisons suivant lesquelles les différentes formes de la rente peuvent s'unir, se fausser et s'entrelacer.

Les caractères particuliers de la rente que nous étudions en ce moment sont donc qu'elle est liée à, un mode déterminé de production et à un genre déterminé de produits, qu'elle comporte la réunion du travail agricole et de l'industrie à domicile, et qu'elle permet à la famille paysanne de se suffire à elle-même et de vivre indépendante du marché et de l'évolution du reste de la société, humaine. Aussi cette économie naturelle est parfaitement appropriée pour servir de base à des formes sociales stationnaires, telles que nous en rencontrons en Asie. De même que la rente payée en travail, la rente acquittée en produits est la forme normale de la plus-value et du surtravail que le producteur immédiat doit fournir gratuitement et par suite obligatoirement - bien que cette contrainte n'ait plus la forme brutale d'autrefois - au propriétaire de la terre, au défenseur de son moyen essentiel de production. Le profit, expression dont nous nous servons par anticipation pour désigner la partie du travail qui ne sert pas à la production des moyens d'existence indispensables et qui n'est pas remise au propriétaire, détermine tellement peu la rente qu'il n'est possible que lorsque celle-ci est produite et qu'il a, par conséquent, celle-ci comme limite naturelle. La rente peut même prendre une telle importance qu'elle compromette sérieusement la reconstitution des moyens de travail, qu'elle rende plus ou moins impossible l'extension de la production et qu'elle réduise au strict minimum les moyens d'existence des producteurs immédiats. C'est ce qui se présente lors qu'une nation commerçante conquiert un pays où ce système de rente est établi et le maintient pour l'exploiter, comme les Anglais ont fait dans l'Inde.

#### 4. La rente payée en argent.

Par rente en argent nous entendons, non la rente industrielle ou commerciale qui, dans la production capitaliste, est recueillie en surplus du profit moyen, mais la rente foncière qui découle d'un simple changement de forme de la rente payée en produits, de même que celle-ci n'est que la transformation de la rente acquittée en travail. Le producteur immédiat ne remet donc plus un produit à son propriétaire, que celui-ci soit l'État ou un particulier, mais le prix d'un produit ; il ne suffit plus qu'il prélève quelque chose en nature sur sa production, il doit d'abord convertir celle-ci en argent. Bien qu'il continue à produire lui-même, comme précédemment, la plus grande partie de ses moyens de subsistance, une partie de sa production doit être obtenue comme marchandise. Par là, il perd son indépendance comme producteur, et ne peut plus vivre en dehors du mouvement social. Les frais de production, qui comportent plus ou moins de dépenses en argent, jouent maintenant un rôle important, et un rôle décisif est dévolu à la partie du produit brut qui doit être convertie en espèces et qui représente l'excédent de ce produit sur les moyens de reproduction et les subsistances indispensables. Cette rente a cependant la même base que la rente en produits dont elle découle. Le producteur immédiat est, comme dans les formes précédentes, le possesseur par hérédité ou par tradition de la terre, et il doit fournir gratuitement et obligatoirement à celui qui en est le propriétaire une certaine quantité de travail, qui cette fois doit être remise non en nature, non sous forme de surproduit, mais en argent. Déjà précédemment les moyens de travail autres que la terre, les instruments aratoires, le mobilier de la ferme, étaient devenus d'abord en fait, puis en droit, la propriété des producteurs ; cette situation s'impose plus encore lorsque la rente est payée en argent. Celle-ci fait son apparition d'abord à l'état sporadique, puis envahit petit à petit toutes les exploitations agricoles des pays; mais pour qu'il puisse en être ainsi, il faut que le commerce, l'industrie dans les villes, la production de marchandises et la circulation monétaire aient atteint un développement assez considérable. Il faut également que les produits aient déjà un prix de marché et soient vendus approximativement à leur valeur, ce qui n'était pas nécessaire pour les formes antérieures. Nous assistons encore en ce moment, dans certaines parties de l'Europe orientale, à cette transformation de la rente, qui n'est pas possible sans un développement déterminé de la productivité du travail, ainsi que le démontre l'insuccès des tentatives qui furent faites sous l'empire romain de convertir en rente payée en argent la partie de la rente en produits due comme impôt à l'État. Des difficultés analogues se présentèrent avant la Révolution en France, où la transformation de la rente en argent fut inévitablement accompagnée de résidus des formes antérieures.

La rente en argent sous l'aspect qu'elle revêt dans cette étude est la forme dernière' la forme de dissolution de la rente foncière constituée par le prélèvement normal du surtravail non payé, de la plus-value, par le propriétaire des moyens de production. De même que les rentes payées en travail et en produits, elle ne vient pas en surplus du profit ; comme elles, elle est la limite normale de celui-ci, de sorte qu'aucun profit n'est possible que lorsque le surtravail devant se transformer en rente d'argent a été fourni. Le développement ultérieur de la rente en argent aboutit - abstraction faite des formes intermédiaires, comme l'exploitation par de petits fermiers - à la propriété paysanne libre, ou à la rente payée par le fermier capitaliste, c'est-à-dire la forme adéquate à la production capitaliste.

Avec la rente en argent le rapport consacré par le droit coutumier entre le propriétaire foncier et ses sujets possédant et cultivant une partie de la terre, se transforme en un rapport contractuel, défini par des lois précises du droit positif. Le cultivateur possédant devient en fait un simple fermier, et cette transformation, d'une part est mise à profit, lorsque les conditions générales de la production s'y prêtent, pour exproprier successivement les anciens possesseurs et mettre à leur place des fermiers capitalistes, d'autre part aboutit à l'émancipation économique des anciens possesseurs, devenant des cultivateurs indépendants, possédant en pleine propriété la terre qu'ils cultivent, affranchis par conséquent de l'obligation de payer la rente. La transformation de la rente en nature en rente en argent a donc seulement comme complément inévitable la formation d'une classe de journaliers ne possédant rien et obligés de louer leurs bras pour de l'argent, elle est souvent précédée de la création de cette catégorie de travailleurs. Pendant que cette classe se constitue et en attendant qu'elle cesse d'exister à l'état sporadique, les producteurs immédiats les plus avantagés sont amenés nécessairement à exploiter pour leur compte des ouvriers salariés, de même qu'à l'époque féodale les serfs aisés prenaient - à leur service d'autres serfs, et parvenaient petit à petit à se constituer une certaine fortune et à préparer leur transformation future en capitalistes. L'ancienne classe des cultivateurs ayant la possession du sol et le cultivant eux-mêmes devient ainsi une pépinière de fermiers capitalistes, dont le développement dépend des progrès de la production capitaliste non agricole et qui s'élève avec une rapidité extraordinaire, lorsqu'elle est favorisée par des circonstances spéciales. C'est ce qui se présenta au XVI<sup>e</sup> siècle en Angleterre, lorsque la dépréciation progressive de l'argent vint enrichir les fermiers, en les faisant profiter au détriment des propriétaires de la durée excessive des baux.

Du moment que la rente prend la forme de rente en argent et que le contrat devient la foi-me du rapport entre le fermier et le propriétaire - transformation qui n'est possible que pour autant que le marché mondial, le commerce et la manufacture aient atteint un certain développement - il arrive inévitablement que la terre est louée également à des capitalistes, ayant vécu jusqu'alors loin de la campagne, ayant acquis leur capital à la ville et par la production capitaliste, venant se livrer à l'agriculture pour lui faire produire des marchandises et recueillir de la plus-value. Pareille exploitation ne peut devenir la règle que dans les pays qui dominent le marché mondial, au moment où la production abandonne la forme féodale pour devenir capitaliste. Dès que le fermier capitaliste vient s'intercaler entre le propriétaire et le cultivateur travaillant la terre, tous les liens inhérents à l'ancienne production sont rompus. Le fermier devient le patron du travailleur agricole, l'exploiteur de son surtravail, et le propriétaire ne connaît plus que le fermier, avec lequel il n'a que des rapports contractuels et d'argent. En même temps se modifie la nature de la rente, non pas accidentelle ment comme cela se présentait jusqu'à un certain point dans les systèmes antérieurs, mais définitivement. Alors que précédemment elle était la forme normale du surtravail et de la plus-value, elle n'est plus que ce qui reste du surtravail après qu'une partie en a été prélevée comme profit et après que tout le surproduit a été converti en argent. La rente n'est donc plus qu'un restant de la plus-value que le fermier capitaliste extrait au moyen de son capital de l'ouvrier agricole, et elle dépend en moyenne du profit moyen du capital et des coûts de production dans les industries non agricoles. Le profit est maintenant la forme normale de la plus-value et la rente n'est plus qu'une forme - indépendante dans certaines circonstances - du surprofit. Inutile de détailler comment à cette évolution correspond une transformation lente de la production. Celle-ci est nettement caractérisée par ce fait que l'objectif du fermier capitaliste est d'exploiter la terre pour produire des marchandises et qu'alors qu'autrefois c'était uniquement la petite partie du produit qu'il ne consommait pas directement qui était envoyée au marché, aujourd'hui ce qu'il consomme ne représente qu'une infime fraction de la marchandise qu'il récolte. Ce n'est plus la terre, c'est le capital qui tient sous son joug le travail agricole.

Le profit moyen et le coût de production qui en dépend sont déterminés parla manufacture et le commerce des villes et non par l'exploitation de la terre. Entre le fermier payant la rente et le propriétaire foncier il n'y a pas de rapport capitaliste ; aussi le profit du fermier n'intervient pas dans la détermination du profit moyen. Lorsque le fermier recueille un excédent sur ses moyens de subsistance indispensables, soit directement par son travail, soit par J'exploitation du travail des autres, ce n'est pas ce profit qui fixe la rente, mais inversement. Le taux élevé du profit au moyen-âge résultait, non de ce que le capital, de composition inférieure, comportait principalement des avances de salaire, mais de ce que des manœuvres frauduleuses frustraient le seigneur d'une partie de sa rente et ses sujets d'une part de leurs revenus. Si à cette époque, partout où l'influence féodale se maintenait intacte, la campagne exploitait la ville au point de vue politique, partout et sans exception la ville exploitait la campagne au point de vue économique, par ses prix de monopole, ses impôts, ses corporations, sa filouterie commerciale, sa pratique de l'usure.

On pourrait se figurer que l'avènement du fermier capitaliste fournit une preuve de ce que les prix des produits agricoles, qui de tout temps ont payé une rente sous l'une ou l'autre forme, sont plus élevés que les coûts de production de la manufacture, ou du moins l'étaient au moment où le capitalisme fit irruption dans la production agricole,- soit que ces prix s'élevassent à la hauteur de prix de monopole, soit qu'ils atteignissent le niveau de la valeur des produits, laquelle est plus élevée que le coût de production déterminé par le profit moyen. Comment sans cela ces prix auraient-ils été assez rémunérateurs pour permettre au fermier capitaliste de recueillir le profit moyen et d'obtenir en surplus de son profit de quoi payer la rente ? Le taux général du profit qui a guidé le fermier capitaliste lorsqu'il a conclu le contrat avec le propriétaire foncier, n'aurait donc pas compris la rente, de telle sorte que celle-ci aurait apparu dès que ce taux général aurait fait sentir son action régulatrice dans la production agricole. C'est là une explication traditionnelle que Rodbertus a également adoptée. Elle soulève les objections suivantes.

*Primo.* - Ce n'est pas en une fois et d'une manière générale, mais petit à petit et dans des branches de production spéciales que le capital s'empare de l'agriculture. Il commence, non par la culture proprement dite de la terre, mais par l'élevage du bétail, surtout l'élevage des moutons dont le produit principal, la laine, a continuellement, à l'époque où l'industrie se crée, un prix du marché plus élevé que le coût de production, différence qui ne disparaît que plus tard. Il en fut ainsi en Angleterre pendant le XVI<sup>e</sup> Siècle.

*Secundo.* - Cette production capitaliste n'existe dans les premiers temps qu'à l'état sporadique. On peut donc admettre qu'elle s'empare d'abord des terres qui peuvent payer une rente différentielle grâce à leur fertilité exceptionnelle ou à leur situation spécialement favorable.

*Tertio.* - Si nième au moment de l'introduction de la production agricole capitaliste, ce qui suppose une recrudescence de la demande des villes, les prix des produits de la terre étaient plus élevés que le coût (le production - il en fut indubitablement ainsi en Angleterre pendant le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle - cette situation ne devait pas tarder à prendre fin dès que le système avait acquis quelque développement et que se faisaient sentir les effets de l'amélioration de l'agriculture et la réduction des fi-ais de production qui en sont la conséquence. C'est ainsi que les. choses se passèrent en Angleterre dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'explication que nous venons de discuter n'établit donc pas comment la rente vient en surplus du profit moyen. Quelles que soient les circonstances dans lesquelles la rente fait sa première apparition, une fois qu'elle a pris racine elle rie peut plus exister que dans les conditions modernes que nous avons développées précédemment.

Enfin signalons encore que la transformation de la rente en produits en rente en argent est accompagnée de la capitalisation de la rente, c'est-à-dire de la fixation, d'après cette dernière, du prix de la terre, par suite de l'aliénabilité et de l'aliénation de celle-ci. Il en résulte que non seulement le fermier peut se transformer en propriétaire foncier indépendant, mais que des habitants des villes et que d'autres que les hommes des champs peuvent acheter des terres pour les louer et prélever la rente à titre d'intérêt du capital qu'ils ont avancé pour cette opération. Par là encore se trouve accélérée la transformation de l'ancien mode d'exploitation et la modification des rapports entre W propriétaire et le cultivateur.

## 5. Le métayage et la propriété parcellaire.

Nous touchons à la fin de notre étude de l'évolution de la rente foncière.

Dans les formes que nous avons étudiées jusqu'à présent - paiements en travail, en produits et en argent - il a été admis que celui qui paie la rente cultive lui-même et détient comme possesseur la terre, dont il remet directement au propriétaire foncier le surtravail non payé. Même quand la rente payée en argent existe sous sa forme pure, non seulement il est possible qu'à en soit ainsi, mais il en est ainsi réellement.

Comme transition entre ces formes primitives et la rente capitaliste, on peut citer le métayage ou colonage partiaire, système dans lequel le fermier fait l'avance du travail (le sien ou celui d'autres) et d'une partie du capital d'exploitation, où le propriétaire foncier avance outre la terre, une autre partie du capital, les bestiaux par exemple, le produit étant partagé entre les deux dans une proportion déterminée. D'une part, le fermier ne fournit pas tout le capital que nécessite l'exploitation ; d'autre part, la fraction du profit prélevée par le propriétaire n'a pas la forme pure de la rente, soit qu'elle comprenne une partie correspondant à l'intérêt du capital avancé par le propriétaire, soit qu'elle absorbe entièrement ou partiellement le surtravail du fermier. La rente n'est donc plus la forme normale de la plus-value : d'un côté, le métayer a droit à une fraction du produit, non en sa qualité de travailleur, mais comme capitaliste propriétaire d'une partie des instruments de travail ; d'un autre côté, le propriétaire foncier prélève une fraction, non seulement parce que la terre est sa propriété, mais parce qu'il est prêteur du capital<sup>26</sup>.

En Pologne et en Roumanie, des vestiges de l'ancienne propriété commune du sol qui se sont maintenus après l'avènement des paysans autonomes, ont servi de prétexte pour l'application de certaines formes intérieures de la rente. Une partie de la terre est propriété privée et chaque paysan cultive pour son compte ce qui lui appartient, une autre partie est exploitée en commun et le surproduit qu'elle fournit sert à couvrir les dépenses de la commune et à constituer une réserve pour les années de mauvaises récoltes, etc. Mais petit à petit on voit des fonctionnaires de l'État et des particuliers s'emparer d'abord du surproduit de la terre commune, puis de la terre elle-même, prélever sur les paysans une rente en travail ou en produits, et finir par s'accaparer non seulement des terres communes mais de celles qui étaient propriété privée.

Nous jugeons inutile de nous appesantir ni sur l'exploitation par esclaves et ses transformations depuis le système patriarcal produisant pour la consommation directe jusqu'au système de la plantation alimentant le marché mondial, ni sur le faire-valoir direct dans lequel le propriétaire cultive pour son compte, est propriétaire des instruments de production et exploite, en le payant en nature ou en argent, le travail de serviteurs libres ou non affranchis. Dans ces systèmes le propriétaire de la terre et le propriétaire des instruments de travail n'en font qu'un, la rente et le profit se confondent et la plus-value ne se fractionne pas. Les travailleurs se voient extorquer par le propriétaire - qui possède les travailleurs eux-mêmes quand ceux-ci sont des esclaves - tout leur surtravail et par conséquent tout le surproduit, et celui-ci est considéré comme profit dans les pays où la conception capitaliste prédomine (tel est le cas des plantations américaines) et comme rente dans ceux où la production capitaliste n'est pas encore connue. Quelque soit le nom qu'on lui donne, le revenu du propriétaire foncier est constitué ici par le sui-produit disponible, qui est la forme normale et dominante du surtravail dont il s'empare en sa qualité de propriétaire de la terre.

Dans le système de la propriété *parcellaire* le paysan est propriétaire de la terre, qui est son instrument de production principal, l'élément indispensable pour qu'il puisse appliquer son capital et son travail. Il ne paye pas de fermage et la rente n'est plus une forme spéciale de la plus-value, bien que dans les pays capitalistes elle soit considérée comme un surprofit relativement au profit que donnent les autres branches de production ; la rente est alors un surprofit encaissé par le paysan, qui garde pour lui tout le produit de son travail.

La propriété parcellaire suppose, comme les formes qui la précèdent, que la population des champs est beaucoup plus dense que celle des villes, c'est-à-dire que la production capitaliste est relativement peu développée et que la -concentration du capital n'existe encore dans aucune branche de production. La plus grande partie des produits de la terre est consommée directement par ceux qui l'exploitent et une petite partie seulement est envoyée comme marchandise au commerce des villes. Quel que soit, dans ce cas, l'élément qui règle le prix du marché des produits agricoles, les prix des marchandises provenant des terres les meilleures ou les mieux situées doivent fournir une rente différentielle, comme dans la production capitaliste. Cette rente existe même dans les situations sociales qui ne comportent pas encore un prix général du marché, et elle est constituée par un surproduit supplémentaire, tombant en partage aux paysans profitant des conditions de culture les plus favorables. Dans ce système le prix de la terre fait partie des frais de production directs, car pour peu que le système existe depuis quelque temps, la terre représente pour le paysan une somme d'argent, soit qu'elle lui ait été portée en compte dans un partage, soit qu'il l'ait requise contre espèces sonnantes ou sur hypothèque. Ce prix intervient donc comme un élément donné d'avance et il en résulte que la rente, dont il est la capitalisation, semble être indépendante des inégalités de fertilité et de situation qui différencient les terres. En outre, on peut admettre que sous ce régime la rente absolue n'existe pas et que la terre la plus mauvaise ne paie pas de rente. En effet, la rente absolue suppose que le produit soit vendu à sa valeur, c'est-à-dire au-dessus de son coût de production, ou à un prix de monopole supérieur à sa valeur. Or, lorsque domine la propriété parcellaire, la production est faite en grande partie pour la consommation immédiate et la terre est l'élément sur lequel la majeure partie de la population doit appliquer son capital et son travail ; le produit ne peut donc avoir un prix du marché égal à sa valeur que dans des circonstances exceptionnelles ; mais sa valeur sera généralement plus élevée que son coût de production, en présence de la prépondérance des avances pour le travail vivant, bien que l'écart entre les deux soit réduit à cause de la composition inférieure du capital non agricole. L'exploitation de la propriété parcellaire n'est limitée, ni par le profit moyen du capital, ni par la rente, le paysan étant à la fois petit capitaliste et propriétaire foncier. Comme petit capitaliste, il n'a à tenir compte que du salaire qu'il se paie à lui-même, après déduction des frais proprement dits ; aussi longtemps que le prix du produit couvrira ce salaire - et celui-ci descendra souvent jusqu'au minimum - il cultivera sa terre. Étant lui-même propriétaire foncier, il n'a pas à tenir compte des exigences de la propriété, qui ne peut s'opposer aux

<sup>26</sup> Voir Buret, Tocqueville, Sismondi.

avances pour la culture de la terre que lorsqu'elle est séparée du capital. Il est vrai qu'il doit prendre en considération l'intérêt du prix d'achat de la terre, qui, lorsque celle-ci est grevée d'une hypothèque, doit être remis à une tierce personne ; mais cet intérêt peut être payé par la partie du surtravail, qui dans le régime capitaliste constitue le profit. Cette forme embryonnaire de la rente. l'intérêt du prix de la terre, ne peut d'one être que le produit du travail que le paysan dépense en surplus de celui qui est indispensable pour vivre, mais ce surtravail ne représente pas tout le profit moyen et encore moins un sur-profit. La rente peut venir en déduction du profit moyen ou même représenter la seule partie de celui-ci qui soit réalisée. Pour que dans le système de la propriété parcellaire le paysan cultive sa terre ou achète de la terre pour la cultiver, il n'est donc pas nécessaire, comme dans la production capitaliste, que le prix du marché des produits agricoles soit assez élevé pour lui payer le profit moyen et encore moins pour lui payer, cri surplus du profit moyen, un surprofit pour constituer la rente. Il n'est donc pas nécessaire que le prix du -marché devienne égal à la valeur ou au coût de production des produits, et c'est là une des raisons pour lesquelles dans les pays où la propriété parcellaire domine, le prix des céréales est moins élevé que dans les pays de production capitaliste. Une partie du surtravail des paysans travaillant dans les conditions les plus défavorables, est remise gratuitement à la société et n'intervient pas pour déterminer ni le coût de production ni la valeur. Cette infériorité du prix est donc une conséquence de la pauvreté, des producteurs et nullement de la productivité de leur travail.

Ce système du faire-valoir direct et de la propriété morcelée domine et constitue la base économique de la société aux meilleures époques de l'antiquité classique ; il se rencontre chez les peuples modernes comme un résultat de la dissolution de la propriété féodale, par exemple dans la *yeomanry* en Angleterre et chez les paysans de la Suède, de la France et de l'Allemagne occidentale. Il est incontestablement la forme la plus normale de la propriété foncière pour la petite exploitation, c'est-à-dire le mode de production dans lequel il est indispensable que le travailleur possède la terre pour qu'il recueille le produit de son travail et dans lequel, qu'il soit propriétaire indépendant ou sujet, il doit produire lui-même les moyens de subsistance pour lui et sa famille. L'appropriation individuelle de la terre est aussi nécessaire pour le complet épanouissement de ce mode d'exploitation que l'est l'appropriation individuelle de l'instrument de travail pour le libre développement du métier. Ce système, qui est un stade intermédiaire indispensable pour les progrès de l'agriculture, disparaît sous l'action des circonstances suivantes: la ruine de l'industrie rurale à domicile par suite du développement de la grande industrie ; l'appauvrissement et l'épuisement progressif du sol; l'accaparement, par les grands propriétaires, des communaux, qui sont le complément indispensable, comme l'industrie à domicile, de la propriété parcellaire et qui sont nécessaires pour que le cultivateur puisse élever des bestiaux; la concurrence de la grande culture et les progrès de l'industrie agricole qui, d'une part, déterminent la baisse des prix des produits agricoles et qui, d'autre part, entraînent à des avances plus considérables, ainsi qu'on le constate en Angleterre dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La propriété parcellaire exclut, de par sa nature, le développement des forces productives sociales et des formes sociales du travail, c'est-à-dire la concentration des capitaux, l'élevage en grand du bétail et l'application progressive de la science. Elle rencontre comme ennemis l'usure et l'impôt qui l'appauvrissent ; en outre la dépense de capital qu'elle doit s'imposer pour acheter la terre, l'empêche de faire des avances suffisantes pour la culture. Elle est caractérisée par l'éparpillement à l'infini des moyens de production et l'isolement des producteurs eux-mêmes, le gaspillage outré des forces humaines, la dégradation progressive et le renchérissement des conditions de production. Les années fertiles lui sont funestes<sup>27</sup>.

L'un des inconvénients spécifiques de la petite agriculture combinée à la petite propriété résulte de ce que le paysan doit consacrer un capital à l'achat de la terre, inconvénient qui se présente également dans la forme transitoire où le grand propriétaire doit avancer un premier capital pour le même achat et un second pour faire lui-même l'exploitation. Or, la terre étant devenue une marchandise, est soumise à des mutations fréquentes<sup>28</sup>, si bien que chaque nouvelle génération, chaque partage de succession voient se produire de nouvelles avances de capitaux. Il en résulte que le prix du sol greève la production de faux frais considérables et constitue pour chaque cultivateur un élément important de son prix de revient.

Le prix de la terre n'est que la capitalisation anticipée de la rente. Lorsque l'agriculture est exploitée en mode capitaliste, c'est-à-dire lorsque le propriétaire ne fait que toucher la rente que lui paie le fermier, il est évident que le capital dépensé pour l'achat de la terre est simplement un capital productif d'intérêts et nullement un capital avancé pour l'exploitation agricole. Il ne fait partie ni du capital fixe, ni du capital circulant<sup>29</sup> qui fonctionne dans cette dernière; il procure uniquement à celui qui l'avance le droit de toucher annuellement la rente, sans qu'il ait à intervenir dans la production de celle-ci. Celui qui achète la terre remet le capital à celui qui la vend, lequel, moyennant cette remise, lui cède son droit de propriété. Le capital n'existe donc plus comme capital de l'acheteur et il ne fait pas partie du capital qu'il pourrait engager de n'importe quelle manière dans la terre. Qu'il ait acheté la terre cher ou à bon marché, qu'il l'ait reçue sans bourse délier, il n'en résulte aucune conséquence ni pour le capital que le fermier consacre à son exploitation, ni pour la rente; seul le taux de fintérèt que celle-ci représente sera différent.

Considérons, par exemple, l'exploitation par esclaves. Le prix payé pour l'achat de ceux-ci n'est que la capitalisation anticipée de la plus-value ou du profit qui en sera retiré, mais ce capital ne fait partie d'aucune façon de celui qui sert à extraire ce profit et le surtravail qu'il représente. Le premier est du capital que le maître d'esclaves a aliéné et distrait de celui qu'il aurait pu consacrer à la production effective. Il a cessé d'exister pour celle-ci, de même que le capital dépensé pour l'achat d'une terre n'existe plus pour l'agriculteur ; ce qui le démontre clairement c'est que ce capital reprend son existence

<sup>27</sup> Voir dans Tooke le discours du trône du roi de France.

<sup>28</sup> Voir Mounier et Rubichon.

<sup>29</sup> Dans sa brochure *Extensiv oder intensiv ?* (le texte ne dit rien d'autre sur cette brochure. F.E.), le Dr H. Maron part de la même erreur que ceux qu'il combat. Il considère comme « capital engagé » le capital dépensé pour l'achat de la terre et discute ensuite les notions de capital engagé et de capital d'exploitation, c'est-à-dire de capital fixe et de capital circulant. Ses considérations puérides sur le capital en général, excusables chez quelqu'un qui n'est pas économiste et qui subit l'influence de l'état lamentable de la « science économique » en Allemagne, ne lui permettent pas de voir que ce capital n'est pas plus un capital engagé ou un capital d'exploitation, qu'un capital dépensé pour l'achat d'actions ou de titres de la dette publique n'est « engagé » dans une branche de production, bien qu'il soit un capital engagé au point de vue de celui qui fait l'achat de ces valeurs.

pour le maître d'esclaves ou le propriétaire foncier, dès que celui-ci vend ses esclaves ou sa terre. Celui qui achète des esclaves n'est pas en état de les exploiter par ce seul fait qu'il les a achetés ; il faut encore qu'il ait un second capital à consacrer à en faire l'exploitation.

Un même capital n'existe pas deux fois, d'une part dans la main de celui qui a vendu la terre, d'autre part dans la main de celui qui l'a achetée. Il a passé de la main de l'un à celle de l'autre, et l'acheteur dispose après la vente non plus d'un capital mais d'une terre. La nature économique du facteur, la terre, n'est nullement altérée parce que la rente produite par le capital consacré à l'exploiter est considérée par celui qui l'achète comme, l'intérêt du capital qu'il consacre à cet achat ; de même que celui qui paie 1000 £ pour des consolidés 3 pour cent reste étranger au capital dont le revenu permet de payer les intérêts de la dette de l'État.

L'argent dépensé à un achat de terres ou de fonds d'État n'est que du capital *en soi*, du capital potentiel, comme l'est toute valeur dans la société capitaliste. Cet argent est capital en soi parce qu'il peut être converti en capital, ce qui dépendra de l'usage qu'en fera celui qui le possède. Il ne pourra plus fonctionner comme capital pour celui qui l'aura & pensé pour l'acquisition d'une terre ou d'un titre de la dette publique, mais il figurera dans ses comptes comme capital productif d'intérêts ; car le revenu qu'assure la rente de la terre ou le paiement de l'intérêt de la dette de l'État, est considéré par celui qui le reçoit comme l'intérêt de la somme d'argent qu'il a avancée pour acheter cette terre ou ce titre de la dette publique pour que cet argent redevienne capital il faut la vente de ces derniers, et alors c'est celui qui les achète qui joue le rôle que nous venons de définir.

C'est avant tout la petite propriété qui donne l'illusion que la terre a une valeur par elle-même et passe comme capital dans le coût de production, au même titre que la machine ou la matière première. Cependant dans deux cas seulement, la rente et par conséquent le prix de la terre, qui est la rente capitalisée, interviennent pour déterminer le prix du produit agricole. D'abord, quand il y a un prix de monopole ; ensuite, lorsque la composition du capital agricole, un capital qui n'a rien de commun avec celui dépensé pour l'achat de la terre, est telle que la valeur du produit est plus élevée que le coût de production et que les conditions du marché permettent au propriétaire foncier de mettre cette différence en valeur. Or c'est précisément dans le faire-valoir direct combiné avec la propriété parcellaire que ces deux cas sont les plus rares, étant donné que la plus grande partie de la production s'y fait en vue de la consommation immédiate et échappe à l'action régulatrice du faux général du profit. Même lorsque le système parcellaire est combiné avec l'affermage, le fermage absorbe beaucoup plus fréquemment que dans n'importe quel autre système une part du profit et même une part du salaire ; il représente alors une rente simplement nominale et non la rente formant une catégorie indépendante du salaire et du profit.

Les dépenses de capital-argent pour l'achat de terres ne sont donc pas des avances de capital agricole ; elles sont au contraire une diminution du capital que les petits paysans peuvent mettre en œuvre dans leurs exploitations. Elles réduisent l'importance des moyens de production et restreignent la base de la reproduction. Elles font de la petite culture, qui tire parti du crédit proprement dit beaucoup moins que les autres sphères de production, la proie des usuriers, et elles sont une entrave à l'agriculture, même lorsque celle-ci se fait sur une grande échelle. Elles sont en contradiction avec la production capitaliste, qui est indifférente à l'endettement du propriétaire et aux conditions dans lesquelles il acquiert sa propriété, qui n'a pas à considérer si le propriétaire empoche lui-même la rente ou doit l'abandonner à des créanciers hypothécaires.

Nous avons vu que la rente foncière étant donnée, le prix de la terre dépend du taux de l'intérêt, et est d'autant plus élevé que le taux de l'intérêt est plus bas. Normalement le prix de la terre devrait donc varier en sens inverse du taux de l'intérêt, de telle sorte que celui-ci étant bas le paysan paierait cher la terre, mais se procurerait aussi dans des conditions de crédit avantageuses le capital nécessaire pour son exploitation. Les choses se passent autrement lorsque la propriété parcellaire prédomine :

1. Les lois générales du crédit ne sont pas applicables dans ce cas, puisque le petit paysan est à la fois propriétaire et capitaliste.
2. Dans les nations - nous ne parlons pas des colonies - où les petits paysans exploitant en faire-valoir direct constituent la plus grande partie de la population, la formation de capital, c'est-à-dire la reproduction sociale, est relativement faible et plus faible encore est la formation de capital empruntable, qui suppose la concentration et l'existence d'une classe de capitalistes riches et oisifs (Massie).
3. La possession de la terre constituant dans ce cas, pour la majorité des producteurs, une condition d'existence et la terre étant l'élément auquel ils doivent nécessairement appliquer leur capital, le prix de la terre augmente indépendamment des variations du taux de l'intérêt et souvent en sens inverse de la loi énoncée plus haut, la demande dépassant l'offre.

Vendue en petites parcelles, la terre est aliénée ici à un prix beaucoup plus élevé que lorsqu'elle est vendue en grandes masses, le nombre des petits acheteurs étant considérable dans la situation spéciale que nous envisageons, et celui des grands acheteurs étant petit (Rubichon, *Bandes Noires*; Newman). Il y a donc hausse des prix de la terre avec un taux d'intérêt relativement élevé. L'intérêt relativement bas que le paysan retire ici du capital qu'il a avancé pour l'achat de la terre (Mounier), a comme pendant le taux usuraire qu'il doit payer à ses créanciers hypothécaires. Les mêmes faits se rencontrent, mais sous une autre forme, dans le système irlandais.

Le prix de la terre bien qu'étant un élément étranger à la production, peut donc s'élever ici à un niveau tel qu'il rend la production impossible (Dombasle).

Ce rôle du prix de la terre de même que l'importance qu'acquiert la vente et l'achat de celle-ci et sa circulation comme marchandise, sont une conséquence pratique du développement de la production capitaliste dans laquelle la marchandise est la forme générale de tous les produits et de tous les moyens de production. Mais ce rôle ne s'accuse nettement que là où la production capitaliste est incomplètement développée et ne présente pas toutes ses propriétés caractéristiques, c'est-à-dire là où l'agriculture n'est plus ou n'est pas encore soumise à la production capitaliste et est dominée par un mode de production survivant à des formes sociales passées. Les inconvénients de la production capitaliste, qui fait dépendre le producteur du prix en argent de son produit, existent ici en même temps que les inconvénients inhérents à la production

capitaliste imparfaitement développée. Le paysan y est négociant et industriel sans les conditions nécessaires pour qu'il puisse produire des produits sous forme de marchandises.

Ce fait que le prix de la terre est un élément du prix de revient (pour le producteur) et n'intervient pas dans le coût de production (même quand celui-ci est déterminé par la rente, il n'est nullement déterminé par la capitalisation de la rente, c'est-à-dire l'anticipation de celle-ci pour 20 années ou plus, n'est qu'une des formes de l'opposition entre l'appropriation de la terre et une agriculture rationnelle, comportant une exploitation normale et sociale du sol. D'autre part, l'appropriation individuelle de la terre, par conséquent l'expropriation du producteur immédiat, est la base de la production capitaliste.

Dans la petite culture, le prix de la terre, forme et résultat de l'appropriation individuelle du sol, trace une limite à la production. De même dans la grande culture et la grande propriété foncière ayant pour base l'exploitation capitaliste, la propriété a une action limitative, puisqu'elle limite pour le fermier l'avance de capital productif, dont profite en dernière instance, non lui, mais le propriétaire foncier. Dans les deux formes l'exploitation et le gaspillage des forces productives de la terre (exploitation dépendant des conditions accidentelles et inégales des différents producteurs et non du développement social) sont substitués à la culture consciente et rationnelle, traitant la terre comme la propriété éternellement commune, l'instrument inaliénable de l'existence et de la reproduction de toutes les générations qui se succéderont dans l'humanité. Il en est ainsi parce que sous le régime de la petite propriété, les moyens et la science pour appliquer la productivité sociale du travail font défaut, et que sous le régime de la grande propriété, ces moyens sont exploités en vue de l'enrichissement le plus rapide possible des fermiers et des propriétaires. Dans les deux cas, il en est ainsi à cause de l'influence du prix du marché.

Abstraction faite des considérations politiques qui les accompagnent, toutes les critiques de la petite et de la grande propriété foncière se ramènent en dernière instance à mettre en évidence que l'appropriation individuelle du sol trace des limites et des entraves à, l'agriculture. Ces obstacles au traitement rationnel, à la conservation et à l'amélioration de la terre sont développés de part et d'autre sous des formes différentes, et dans la discussion la cause dernière du mal est oubliée.

Le régime de la petite propriété suppose que la vie rurale est la règle pour l'immense majorité de la population et que c'est le travail isolé et non le travail social qui prédomine ; il exclut par conséquent les conditions d'une culture rationnelle, la richesse et les conditions tant intellectuelles que matérielles de la reproduction. D'autre part, la grande propriété foncière décime de plus en plus la population agricole et lui oppose une population industrielle de plus en plus dense, concentrée dans les grandes villes. Elle engendre ainsi des conditions qui provoquent une rupture immédiate de l'équilibre de l'échange social des matières tel qu'il est commandé par les lois naturelles de la vie, et qui aboutissent au gaspillage des forces productives de la terre, gaspillage que le commerce étend bien au delà des frontières d'un pays (Liebig).

Si la petite propriété crée une classe de barbares vivant à moitié en dehors de la société, soumis à toute l'imperfection des formes sociales primitives et à tous les maux et toutes les misères des pays civilisés, la grande propriété mine la force de travail dans le dernier refuge (la campagne) de son énergie native, dans le domaine où elle s'accumule comme réserve pour le renouvellement de la vie des nations. La grande industrie et la grande agriculture exploitée industriellement agissent en commun. Si elles se différencient au début en ce que l'une gaspille et ruine davantage la force naturelle de l'homme et l'autre la force naturelle de la terre, elles se tendent la main plus tard, le système industriel appliqué à la terre venant à son tour exténuer la force de travail, et l'industrie et le commerce intervenant pour procurer à l'agriculture les moyens d'épuiser la terre.

**K. Marx**

Le Capital  
***Livre III – Section VII***

**Les revenus et leur source**

## Table des matières

Chapitre XLVIII : La formule tripartite.....	3
Chapitre XLIX : Analyse complémentaire du procès de production.....	9
Chapitre L : L'apparence de la concurrence.....	16
Chapitre LI : Les rapports de distribution et les rapports de production .....	24
Chapitre LII : Les classes .....	27

## Chapître XLVIII : La formule tripartite<sup>1</sup>

### 1

Capital-Profit (profit d'entreprise + intérêt), Terre-Rente, Travail-Salaire, telle est la formule tripartite qui exprime tous les secrets de la production sociale. Mais l'intérêt est en réalité le produit caractéristique du capital, par opposition au profit d'entreprise, qui en est indépendant et qui est le salaire du travail : la formule se ramène donc à Capital-Intérêt, Terre-Rente, Travail-Salaire, expression de laquelle est heureusement éliminé le profit, la forme caractéristique que revêt la plus-value dans la production capitaliste.

Quand on examine de près cette trinité économique, on constate que les trois sources de la richesse annuellement disponible appartiennent à des sphères disparates et qu'il n'y a pas plus d'analogie entre elles qu'entre la taxe notariale, les betteraves rouges et la musique. Capital, Terre, Travail ! Le capital est non un objet, mais un rapport social de la production, adéquat à une forme historiquement déterminée de la société et représenté par un objet, auquel il communique un caractère social spécifique. Il n'est pas la somme des moyens de production matériels qui ont été produits, mais le résultat de leur transformation, car en eux-mêmes ils sont aussi peu capital que l'or et l'argent sont par eux-mêmes monnaie. Le capital personnifie les moyens de production, parce que ceux-ci, qui sont monopolisés par une partie de la société, constituent une entité en opposition avec la force de travail vivante, et dans cette opposition, figurent non seulement les produits des travailleurs transformés en forces autonomes et dominant ceux qui les produisent, mais encore les forces sociales et la forme future... [?] de ce travail. De sorte que le capital est une forme sociale, mystérieuse à première vue, de l'un des facteurs d'un procès social de production créé par l'Histoire.

Et à côté du capital figure la terre, la nature inorganique, *rudis indigestaque moles*<sup>2</sup>, dans toute sa primordialité. La valeur est constituée par du travail ; la plus-value ne peut donc pas être constituée par de la terre. La fertilité absolue de la terre n'a d'autre effet que de faire produire par un travail donné un produit déterminé, en rapport avec la fertilité naturelle du sol ; de sorte que la différence de fertilité d'une terre à l'autre se marque en ce que des quantités égales de travail et de capital, par conséquent les mêmes valeurs, s'expriment par des quantités différentes de produits, par des produits de valeurs différentes. L'égalisation de ces valeurs sous forme de valeurs du marché a pour effet que *the advantages of fertile over inferior soil... are transferred from the cultivator or consumer to the landlord*<sup>3</sup> (Ricardo, *Principles*, p. 6).

Et enfin comme troisième élément de la trinité, un fantôme, « le » travail, qui n'est qu'une abstraction, qui pris en lui-même n'existe pas ou qui, lorsque nous prenons la (illisible), représente d'une manière générale l'activité productive qui permet à l'homme de réagir sur la nature. Cette activité est non seulement dépouillée de toute forme et de toute caractéristique sociale, mais même dans son affirmation purement naturelle, elle est indépendante de la société, étrangère à toutes les sociétés et une manifestation vitale tant de l'homme primitif que de l'homme vivant en société.

### 2

Capital-Intérêt; Propriété foncière (propriété privée du globe terrestre, adéquate à la production capitaliste)-Rente, Travail salarié-Salaire : c'est sous cette forme qu'existe la connexion entre les sources du revenu. De même que le capital, le travail salarié et la propriété foncière sont des formes sociales historiques du travail et de la terre monopolisée ; toutes deux correspondent au capital et appartiennent à la même formation économique de la société.

Ce qui frappe d'abord dans cette formule, c'est que le capital s'y trouve juxtaposé à la terre et au travail : le Capital, la forme de l'un des éléments d'un système de production déterminé, propre à une phase historique du procès de production sociale ; la terre et le travail, deux éléments du procès de travail en lui-même, appartenant sous cette forme matérielle à tout système et tout procès de production, quelle que soit sa forme sociale. Ensuite le capital, la terre, le travail y figurent respectivement comme sources de l'intérêt (substitué au profit), de la rente et du salaire, leurs produits, leurs fruits. L'intérêt, la rente et le salaire sont trois parties de la valeur du produit : d'une manière générale des parties de valeur, et en argent des parties de prix. La formule : Capital-Intérêt est une formule du capital, bien que ce soit celle qui répond de la notion de ce dernier. Mais comment la terre peut-elle créer une valeur, c'est-à-dire une quantité socialement déterminée de travail et surtout comment peut-elle créer cette partie de la valeur de son produit qui constitue la rente ? La terre fonctionne comme agent de la production d'une valeur d'usage, d'un produit matériel, du blé, par exemple; mais elle n'intervient d'aucune manière dans la formation de la *valeur du blé*. Le blé n'a de la valeur que pour autant qu'il est l'expression matérielle d'une quantité déterminée de travail social, quelle que soit la matière dans laquelle ce travail est incorporé et quelle que soit la valeur d'usage de cette matière. Et ce principe n'est pas en contradiction : 1°) avec ce fait que dans des circonstances égales le bon marché ou la cherté du blé dépend de la fertilité de la terre ; car la productivité du travail agricole dépend de conditions naturelles, qui ont pour effet que la même quantité de travail peut être représentée par beaucoup ou peu de produits, par beaucoup ou peu de valeurs d'usage. La quantité de travail qui est représentée par une gerbe, dépend de la masse de la gerbe fournie par cette quantité de travail. La productivité de la terre intervient pour déterminer la masse de produit qui représente la valeur, mais la valeur est donnée et est indépendante de cette mesure. La valeur est représentée par la valeur d'usage et celle-ci est une condition de la création de la valeur, mais c'est une sottise d'opposer une valeur d'usage, la terre, à une valeur, qui en outre est une valeur spéciale. 2°) [Le manuscrit ne va pas plus loin].

<sup>1</sup> Les trois fragments que nous reproduisons ici se trouvent en différents endroits du manuscrit de la sixième partie. F. E.

<sup>2</sup> « Cette masse de matière brute et chaotique. » (Ovide : *Métamorphoses*, 1, 1, 7.)

<sup>3</sup> « Les avantages d'un sol fertile par rapport à un sol moins fertile... passent du cultivateur ou du consommateur au propriétaire foncier ».

## 3

En réalité l'économie vulgaire ne fait qu'interpréter, systématiser et justifier doctrinalement les conceptions bourgeoises des agents de la production. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'elle ne soit pas frappée par ces absurdes contradictions apparentes des manifestations des rapports économiques - toute science serait superflue si l'apparence répondait directement à la nature des choses - et à ce qu'elle trouve ces rapports d'autant plus compréhensibles qu'elle en saisit moins la connexion intime et que la conception vulgaire les admet plus facilement. Aussi ne se doute-t-elle pas le moins du monde que la trinité (Sol et sous-sol-Rente, Capital-Intérêt, Travail-Salaire ou prix du travail) qui lui sert de point de départ, se compose de trois éléments à première vue incompatibles. En effet, nous avons une valeur d'usage, le sol, qui n'a pas de valeur, accouplée à une valeur d'échange, la *rente* : de sorte qu'un rapport social, considéré comme un objet, est mis en rapport avec la nature, c'est-à-dire qu'on établit un rapport entre deux grandeurs incommensurables. Puis vient *Capital-Intérêt*. Si l'on considère le capital comme une valeur déterminée représentée par de l'argent, il est *prima facie* absurde qu'une valeur ait plus de valeur qu'elle en a en réalité. Aucun terme intermédiaire n'apparaît dans l'expression Capital-Intérêt, qui donne du capital la formule la plus générale et par cela même la moins explicite. Aussi l'économie vulgaire préfère-t-elle à Capital-Intérêt, qui attribue à une valeur la qualité occulte de n'être pas égale à elle-même, la formule Capital - Profit, qui reflète avec plus de précision le rapport capitaliste. Et alors, poursuivie par la notion que 4 n'est pas égal à 5 et qu'il n'est pas possible d'égaliser 100 à 110 thalers, elle passe du capital-valeur au capital-matière, aux machines, aux matières premières, à la valeur d'usage du capital comme condition du fonctionnement du travail. Mais en raisonnant ainsi elle aboutit, comme pour la propriété foncière, à une expression incommensurable, le rapport entre une valeur d'usage, un objet, et un rapport inhérent à une production sociale déterminée, la plus-value. Et une fois arrivée dans le domaine de l'incommensurable, elle trouve que tout est éclairci et qu'il n'y a pas lieu d'aller plus loin ; le « Rationel » de la conception bourgeoise est atteint. Vient enfin *Travail-Salaire*, prix du travail, expression qui, ainsi que nous l'avons montré dans notre premier volume, contredit à première vue à la notion de la valeur et à celle du prix, qui n'est en général qu'une expression déterminée de la valeur. Il est évidemment absurde de parler du « prix du travail » ; mais ici l'économiste vulgaire est tout à fait satisfait, car il est d'accord avec la conviction profonde du bourgeois qui se figure qu'il paie de l'argent pour le travail, et la contradiction entre la formule et la notion de la valeur le dispense de l'obligation de comprendre cette dernière.

Nous<sup>4</sup> avons vu que le procès de production capitaliste est une forme historiquement déterminée du procès de production sociale en général. Ce dernier est autant un procès de production des conditions matérielles de la vie humaine qu'un procès (en voie d'évolution) de production et de reproduction des conditions mêmes de la production, c'est-à-dire de la forme sociale économique qui y correspond. En effet, l'ensemble des rapports que les agents de la production ont entre eux et avec la nature constitue la structure économique de la société. Comme dans tous les systèmes qui l'ont précédé, le procès de production capitaliste se déroule dans des conditions matérielles déterminées, qui règlent en même temps les rapports sociaux de la vie de ceux qui y participent. Ces conditions comme ces rapports sont à la fois des facteurs et des résultats de la production capitaliste, qui les produit et les reproduit. Nous avons vu ensuite que, durant le procès social de production qui lui est adéquat, le capital extrait une quantité déterminée de surtravail du producteur immédiat, surtravail dont il ne paie pas l'équivalent et qui, de par son essence, est du travail forcé, bien qu'il semble être le résultat d'un contrat librement consenti. Ce surtravail revêt la forme d'une plus-value, qui existe à l'état d'un surproduit. D'une manière générale, le surtravail, le travail en quantité plus considérable que ne l'exigent les besoins, est inévitable dans toutes les organisations ; mais dans la société capitaliste comme dans l'esclavage il repose sur un antagonisme, sur l'oisiveté d'une partie de la société. Une quantité déterminée de surtravail est nécessaire pour l'assurance contre les accidents et l'extension progressive et inévitable du procès de production - ce qui constitue l'accumulation dans la société capitaliste - sous l'action du développement des besoins et de l'augmentation de la population.

Le capitalisme contribue au progrès de la civilisation en ce qu'il extrait ce surtravail par des procédés et sous des formes qui sont plus favorables que ceux des systèmes précédents (esclavage, servage, etc.) au développement des forces productives, à l'extension des rapports sociaux et à l'éclosion des facteurs d'une culture supérieure. Il prépare ainsi une forme sociale plus élevée, dans laquelle l'une des parties de la société ne jouira plus, au détriment de l'autre, du pouvoir et du monopole du développement social, avec les avantages matériels et intellectuels qui s'y rattachent, et dans laquelle le surtravail aura pour effet la réduction du temps consacré au travail matériel en général. Lorsque le travail nécessaire et le surtravail sont l'un et l'autre égaux à 3, la journée de travail est égale à 6 et le taux du surtravail est de 100 %, tandis que le taux du surtravail n'est plus que de 33 ⅓ %, lorsque la journée de travail est égale à 12, et se décompose en 9 de travail nécessaire et 3 de surtravail. Or c'est la productivité du travail qui détermine la quantité de valeurs d'usage qui peut être produite dans un temps déterminé de travail nécessaire et de surtravail. La richesse effective de la société et la possibilité d'une extension continue du procès de reproduction dépendent donc, non de la longueur, mais de la productivité du surtravail et des conditions plus ou moins favorables dans lesquelles il est exécuté. Le règne de la liberté ne commence en fait que là où cesse le travail imposé par la nécessité et les considérations extérieures ; de par la nature des choses, il existe donc au-delà de la sphère de la production matérielle proprement dite. La lutte du sauvage contre la nature pour la satisfaction de ses besoins, la conservation et la reproduction de son existence, s'étend à l'homme civilisé, quels que soient la forme de la société et le système de la production. A mesure que l'homme se civilise, s'étendent le cercle de ses besoins et son asservissement à la nature, mais en même temps se développent les forces productives qui lui permettent de s'en affranchir. A ce point de vue la liberté ne peut être conquise que pour autant que les hommes socialisés, devenus des producteurs associés, combinent rationnellement et contrôlent leurs échanges de matière avec la nature, de manière à les réaliser avec la moindre dépense de force et dans les conditions les plus dignes et les plus conformes à la nature humaine. Sans cela le joug de la nécessité ne cessera de peser sur eux et ils ne connaîtront pas le vrai régime de la liberté, dans lequel le

<sup>4</sup> Commencement du chapitre XLVIII, dans le manuscrit.

développement de leurs forces se fera exclusivement pour eux. La condition fondamentale de, cette situation est le raccourcissement de la journée de travail.

Lorsqu'on fait abstraction des irrégularités accidentelles de la répartition pour ne considérer que l'action générale de la loi, on voit que dans la société capitaliste la plus-value ou le surproduit se partage comme un dividende entre les capitalistes au prorata de la fraction de capital social que chacun possède. Elle est représentée par le profit moyen, qui se subdivise en profit d'entreprise et intérêt, et tombe ainsi en partage à deux catégories distinctes de capitalistes. Mais la propriété foncière intervient pour limiter la part de la plus-value que peut s'approprier le capital; car de même que le capitaliste prélève sur l'ouvrier le surtravail et la plus-value sous forme de profit, de même le propriétaire foncier enlève au capitaliste une partie de cette plus-value, qui constitue la rente.

Lorsque nous parlons du profit, de la part de la plus-value qui tombe en partage au capital, nous pensons donc au profit moyen (le profit d'entreprise + l'intérêt), c'est-à-dire à ce qui reste du profit total lorsque la rente en a été déduite. Le profit du capital et la rente foncière ne sont donc que les deux parties dans lesquelles se décompose la plus-value, et il n'y a entre eux que cette différence que l'une représente la part du propriétaire foncier et l'autre, la part du capitaliste. C'est le capital qui extrait directement des ouvriers le surtravail (qui devient la plus-value et le surproduit) et à ce point de vue il doit être considéré comme le producteur de la plus-value. Quant à la propriété foncière, elle reste en dehors du procès réel de production, et son rôle se borne à s'annexer une partie de la plus-value prélevée par le capital. Il n'en résulte pas cependant que le propriétaire foncier reste étranger au procès capitaliste de production ; il y joue un rôle, et ce rôle résulte, non de ce qu'il exerce une pression sur le capital ou de ce que la grande propriété foncière, qui exproprie les travailleurs de leurs moyens de travail, est une prémice et une condition de la production capitaliste, mais de ce qu'il personnifie un des éléments essentiels de la production.

Enfin vient l'ouvrier qui, en sa qualité de propriétaire et de vendeur de sa force de travail, reçoit sous le nom de salaire une part du produit, équivalente à la fraction de son travail que nous appelons le travail nécessaire et devant servir à sa conservation et à sa reproduction quelque aisée ou quelque misérable que soit son existence.

Quelque disparates que puissent paraître les rapports du capital, de la terre et du travail, ils ont cependant quelque chose de commun. Bon an, mal an, le capital produit du profit pour le capitaliste, la terre fournit de la rente au propriétaire et la force de travail - dans des conditions normales et aussi longtemps qu'elle peut être utilisée - rapporte du salaire à l'ouvrier. Ces trois parties de la valeur produite annuellement et les fractions du produit annuel qui les représentent, peuvent être dépensées - nous faisons abstraction de l'accumulation - année par année, sans que la source de leur reproduction tarisse. Ils représentent les fruits annuels d'un arbre perpétuel ou plutôt de trois arbres, les revenus de trois classes - capitalistes, propriétaires, ouvriers - dont la répartition est faite par le capitaliste producteur, qui met le travail en œuvre et prélève directement la plus-value. Le capital, la terre et la force de travail ou plutôt le travail sont pour le capitaliste, le propriétaire et l'ouvrier les trois sources de leurs revenus spécifiques, le profit, la rente et le salaire. En effet, pour le capitaliste, le capital est une pompe qui aspire sans cesse de la plus-value, pour le propriétaire, la terre est un aimant qui attire continuellement une partie de la plus-value, et pour l'ouvrier, le travail est un moyen à action ininterrompue d'obtenir une partie de la valeur qu'il crée, c'est-à-dire le salaire qui doit le faire vivre. En outre ce sont le capital, la terre et le travail qui assignent respectivement la forme de profit, rente et salaire aux trois parties de la valeur et du produit du travail annuel, et en font par cette transformation les revenus des capitalistes, des propriétaires et des ouvriers. Alors que la répartition doit avoir pour point de départ la valeur du produit annuel (qui n'est que du travail social matérialisé), les choses se présentent d'une manière opposée dans l'esprit des agents de la production. Le capital, la terre et le travail leur apparaissent comme trois sources indépendantes, desquelles sortent trois parties distinctes du produit annuel et qui, par conséquent, n'interviennent pas seulement pour donner aux parties de la valeur annuellement produite les formes différentes sous lesquelles elles deviennent les revenus des agents de production, mais donnent naissance à cette valeur elle-même, la substance des revenus.

[Ici il manque un feuillet du manuscrit]

Les inégalités de la rente sont en rapport avec les inégalités de fertilité des terres et dépendent donc de propriétés qui ont leur source dans le sol. Il en est réellement ainsi lorsqu'elles résultent de différences entre les valeurs des produits des différentes terres. Mais lorsqu'elles dérivent de différences entre les valeurs du marché, elles sont la conséquence d'une loi sociale basée sur la concurrence et qui est indépendante de la terre et de ses différents degrés de fertilité.

Il semblerait que tout au moins « Travail-Salaire » devrait être l'expression d'un rapport rationnel. Il n'en est ainsi pas plus que de « Terre-Rente ». Le travail, créateur de valeur et s'extériorisant dans la valeur des marchandises, n'a rien à voir dans la répartition de cette valeur entre différentes catégories, et le travail, caractérisé socialement par le salaire, n'est pas créateur de valeur. Nous avons démontré précédemment que le salaire, le prix du travail, est une expression irrationnelle de la valeur ou du prix de la force de travail, et que les conditions sociales déterminées dans lesquelles se fait la vente de la force de travail, sont complètement indépendantes du travail, agent général de la production. Le travail s'objective dans la partie de la valeur de la marchandise qui, sous forme de salaire, constitue le prix de la force de travail ; il engendre cette partie au même titre que les autres parties du produit, mais il ne s'objective ni plus, ni autrement dans cette partie que dans celles qui constituent la rente ou le profit. D'ailleurs lorsque nous considérons le travail comme créateur de la valeur, nous ne l'envisageons pas sous sa forme concrète comme condition de la production, mais dans sa destination sociale, qui est différente de celle du travail salarié.

Même l'expression « Capital-Profit » est incorrecte. Lorsque l'on prend le capital dans la seule relation où il est producteur de plus-value, c'est-à-dire dans son rapport avec la force de travail, dans lequel il extrait de la plus-value par la pression qu'il exerce sur l'ouvrier, on est amené à considérer la plus-value totale, c'est-à-dire le profit (profit d'entreprise + intérêt) et la rente. Or, dans l'expression « Capital-Profit », il n'est en rapport qu'avec la partie de la plus-value qui représente le revenu du capitaliste, et toute relation s'efface encore davantage dès que l'expression prend la forme « Capital-Intérêt ».

Par conséquent, si nous avons été amenés en premier lieu à signaler le disparate des trois sources, nous sommes conduits maintenant à constater que leurs produits, les revenus, appartiennent tous à la même sphère, celle de la valeur. Le rapport entre des grandeurs, non seulement incommensurables mais incomparables, a donc pu s'établir, parce que l'on a envisagé le capital, de même que la terre, de même que le travail, uniquement au point de vue matériel, comme moyen de production, et que l'on a fait abstraction de ses rapports avec les travailleurs et de son existence comme valeur. Dans ce sens la formule Capital-Intérêt (profit), Terre-Rente, Travail-Salaire, manque de coïncidence. En effet, pour ceux dont la conception est limitée par le cadre de la production capitaliste, le travail salarié n'est pas une forme socialement déterminée du travail, mais tout travail est de par sa nature un travail salarié ; il en résulte que pour eux les formes sociales spécifiques que les conditions matérielles du travail - les moyens de production et la terre - revêtent par opposition au travail salarié, se confondent avec la forme purement matérielle de ces conditions de travail dans le procès de production. La forme des conditions du travail au sein desquelles les moyens de travail se convertissent en capital et la terre en terre monopolisée, en propriété foncière, cette forme caractéristique d'une phase déterminée de l'histoire n'est pas distinguée par eux de la nature et de la fonction des moyens de production et de la terre dans le procès de production en général. A leurs yeux, ces moyens de production sont capital de par leur nature et le mot capital n'est que leur « dénomination économique » ; la terre est de par sa nature la terre monopolisée par un nombre déterminé de propriétaires fonciers. Et de même que dans le capital et sa personnification, le capitaliste, le produit devient une force autonome qui s'oppose au producteur, de même le propriétaire foncier personnifie le sol avec le sous-sol, et se dresse sur ses ergots pour réclamer, en tant que force autonome, sa part du produit qu'il a contribué à obtenir ; de sorte que ce n'est pas la terre qui reçoit la part du produit qui lui revient et qui est nécessaire pour la conservation et l'accroissement de sa productivité, mais le propriétaire qui en trafique et la gaspille. Il est clair que le capital suppose le travail sous forme de travail salarié ; mais il est tout aussi clair que si l'on admet comme évident que le travail salarié est la forme du travail en général, le capital et la terre monopolisée doivent se présenter comme les formes naturelles des conditions du travail. Dès lors le capital est la forme naturelle du moyen de production, la caractéristique de son état et de sa fonction dans le procès de travail : capital et moyen de production sont deux expressions identiques, de même que terre et terre monopolisée par la propriété privée. Le moyen de production, capital de par sa nature, devient ainsi la source du profit et la terre, la source de la rente.

Le travail comme tel, considéré uniquement comme énergie productive, est rapporté au moyen de production, considéré non au point de vue de son rôle social, mais au point de vue de sa substance, et envisagé à la fois comme matière sur laquelle agit le travail et comme moyen par lequel il s'exerce, constituant par conséquent deux valeurs d'usage distinctes, la terre étant un moyen de travail naturel et le moyen de production, un moyen de travail artificiel. Dès que le travail est confondu avec le travail salarié, la forme sociale déterminée que les moyens de travail revêtent par opposition au travail, se confond avec leur forme matérielle ; le moyen de travail en lui-même devient capital et la terre, propriété foncière. La forme spéciale que les moyens de travail personnifiés affectent dans leur rapport avec le travail est alors une propriété inséparable de leur existence matérielle, un caractère immanent, leur appartenant nécessairement en tant qu'éléments de production, et le caractère social qu'une phase déterminée de l'histoire leur assigne dans la production capitaliste devient un caractère matériel qui leur est propre naturellement et pour ainsi dire de toute éternité. Les parts respectives que prennent au procès de production, d'une part les moyens de production artificiels (matières premières, outils, machines, etc.) et d'autre part la terre, champ d'activité primordial du travail, empire des forces naturelles et arsenal spontané des moyens de travail, semblent alors s'exprimer par les parts respectives qui leur sont assignées comme capital et comme propriété foncière, parts qui sont distribuées à leurs représentants sociaux sous forme de profit et de rente, de même que le salaire constitue la part de l'ouvrier. La rente, le profit et le salaire semblent donc résulter du rôle que la terre, les moyens de production artificiels et le travail jouent dans le procès de travail, même si nous considérons ce procès comme se déroulant uniquement entre l'homme et la nature et si nous faisons abstraction de toute cause historique déterminante. Les mêmes choses sont donc exprimées simplement sous une autre forme quand on dit : le produit, qui pour l'ouvrier salarié représente le produit de son travail, son revenu, n'est que le salaire, la partie de la valeur (du produit social mesuré par cette valeur) qui représente celui-ci. Mais par le fait, le travail salarié est confondu avec le travail en général, le salaire avec le produit du travail, et la partie de la valeur que le salaire représente avec la valeur créée d'une manière générale par le travail. Et en même temps les autres parties de la valeur, le profit et la rente, deviennent autonomes et doivent être rapportées à des sources spécifiquement différentes et indépendantes du travail ; elles doivent résulter des autres facteurs de la production et tomber en partage aux agents qui possèdent ceux-ci, le profit résultant des moyens de production, des éléments matériels du capital, et la rente de la terre étant représentée par les propriétaires fonciers ou la nature (Roscher).

La propriété foncière, le capital et le travail salarié se transforment ainsi en trois sources de revenu, dont l'une, le capital, attribue au capitaliste une partie de la plus-value qu'il extrait du travail sous forme de profit, dont l'autre, le monopole de la terre, en assigne une autre partie sous forme de rente au propriétaire foncier, et dont la troisième, le travail, accorde à l'ouvrier la dernière partie disponible de la valeur. Le capital, la rente foncière et le travail salarié deviennent donc les trois sources effectives des parties de la valeur existant respectivement sous forme de profit, de rente et de salaire -, ils sont le point de départ de la valeur du produit même<sup>5</sup>.

Nous avons montré précédemment comment les catégories les plus simples de la production capitaliste et même de la production de marchandises, comment la marchandise et l'argent présentent un caractère mystérieux, qui transforme en propriétés de la marchandise les rapports sociaux dont les éléments matériels de la richesse sont simplement la base dans la production et qui fait même une chose (l'argent) du rapport de la production. Toutes les formes sociales qui contribuent à la production des marchandises et à la circulation de l'argent sont englobées dans cette confusion, mais celle-ci est surtout profonde dans la production capitaliste et dans le capital, qui en est la catégorie dominante et le facteur déterminant. Les

<sup>5</sup> *Wages, profit and rent are the three original sources of all revenue, as well as for all exchangeable value\**. (A. Smith) - C'est ainsi que les causes de la production matérielle sont en même temps les sources des revenus primitifs qui existent (Storch, I, p. 259).

\* *Salaire, profit et rente sont les trois sources premières de tout revenu et de toute valeur d'échange.*

choses se présentent encore sous un aspect simple, lorsque l'on considère le capital, comme extracteur de plus-value, dans le procès de production proprement dit ; dans ce cas leur enchaînement peut encore être saisi par l'intelligence des capitalistes, ainsi que le montre la lutte pour la réduction de la journée de travail. Et cependant même dans la sphère du procès immédiat entre le travail et le capital, cette simplicité est loin de se maintenir. A mesure que se développent, au sein de la production capitaliste proprement dite, la plus-value relative et la productivité sociale du travail, les forces productives et leur enchaînement social semblent transportés du domaine du travail dans celui du capital, et le capital devient un être mystérieux auquel on rapporte et dont on fait provenir toutes les forces socialement productives du travail. Alors intervient le procès de circulation, qui englobe dans ses transformations de matière et ses modifications de formes toutes les parties du capital, même celles du capital agricole et qui met à l'arrière plan les conditions primitives de la production de la valeur. Déjà dans le procès immédiat de production, le capitaliste est producteur de marchandise et dirigeant de la production de marchandises, et le procès ne se déroule pas pour lui comme s'il devait exclusivement lui permettre d'extraire de la plus-value. Quelle que soit la quantité de celle-ci que le procès de production incorpore à la marchandise, le procès de circulation doit intervenir pour assurer la vente du produit, et il en résulte que la reconstitution, tant de la plus-value que de la valeur qu'il contient, semble non pas être réalisée simplement, mais déterminée par le procès de circulation. Cette apparence semble d'autant plus être la réalité que d'une part le profit qui accompagne les opérations de vente dépend de la fraude, de la ruse, de la pratique des affaires, de l'habileté et des mille conjonctures du marché, et que d'autre part un second facteur, le temps de circulation, fait sentir son action à côté du temps de travail. Il est vrai que ce facteur intervient pour limiter la formation de valeur et de plus-value, mais il semble agir aussi positivement que le travail et avoir sa source dans le capital. Dans le Livre II, nous n'avons étudié la sphère de circulation qu'au point de vue des changements de formes qu'elle provoque et de l'évolution morphologique que le capital y subit. En réalité la circulation est le champ d'action de la concurrence, dans lequel le hasard joue le grand rôle et où la loi immanente qui règle ce jeu du hasard, ne peut être dégagée que lorsque l'on considère un grand nombre de cas, ce qui fait qu'elle échappe nécessairement à l'observation et à la compréhension des agents isolés de la production. En outre le procès de production dans son ensemble, qui comprend la production proprement dite et la circulation, engendre de nouvelles formes, qui effacent de plus en plus les traces de la connexion intime des faits, qui font apparaître les facteurs de la production comme indépendants l'un de l'autre et dans lesquelles les éléments de la valeur se figent de plus en plus comme formes autonomes.

Ainsi que nous l'avons vu, la transformation de la plus-value en profit n'est pas plus déterminée par le procès de circulation que par celui de production. Le profit est rapporté non au capital variable qui engendre la plus-value mais au capital total, et son taux est régi par des lois qui lui sont propres, si bien qu'il peut varier indépendamment du taux de la plus-value. Tous ces faits dissimulent la nature vraie de la plus-value et cachent le ressort qui fait agir le capital, ce qui est d'autant plus facile que le profit se transforme en profit moyen et que la valeur devient le coût de production moyen, le prix régulateur du marché. Nous nous trouvons ainsi en présence d'un procès social très compliqué, dans lequel les capitaux sont égalisés, où les prix moyens des marchandises sont différents de leurs valeurs et où les profits moyens dans les différentes branches de production sont indépendants de l'exploitation effective du travail dans chaque entreprise. Et c'est non seulement en apparence, mais bien réellement que le prix moyen des marchandises n'est pas égal à leur valeur et au travail qu'elles contiennent, et que le profit moyen d'un capital déterminé est différent de la plus-value que ce capital a extrait des ouvriers qu'il a mis en oeuvre. La valeur de la marchandise n'apparaît plus directement que dans la variation que communique au coût de production la variation de la productivité du travail, par conséquent dans le mouvement du coût de production et non à sa limite. Le profit ne semble plus être déterminé qu'accessoirement par l'exploitation immédiate du travail, dans les seuls cas où cette exploitation permet à un capitaliste de réaliser un profit différent du profit moyen. Même les profits moyens semblent avoir leur source dans le capital et être indépendants de l'exploitation, même de l'exploitation anormale et de l'exploitation normale dans des conditions exceptionnellement favorables, qui ne paraissent capables d'autres influences que de provoquer des déviations des profits moyens. Enfin la subdivision du profit en profit d'entreprise et intérêt - nous faisons abstraction des profits des commerces de marchandises et d'argent, qui, basés sur la circulation, semblent résulter exclusivement de celle-ci et être étrangers au procès de production. - achève de donner à la plus-value une forme autonome et indépendante de sa substance et de son essence. D'un côté, une partie du profit s'affranchit totalement du rapport capitaliste et semble avoir pour origine le travail salarié du capitaliste et non la fonction de celui-ci d'exploiter le travail des salariés ; de l'autre côté, se présente l'intérêt, indépendant en apparence du travail salarié de l'ouvrier et du travail du capitaliste, semblant découler d'une source qui lui est propre, le capital. Si à la surface de la circulation le capital se présente comme un fétiche, communiquant à la valeur la propriété d'engendrer de la valeur, il revêt, lorsqu'il devient capital productif d'intérêts, sa forme la plus étrange et la plus caractéristique. Aussi le terme « Capital-Intérêt » est beaucoup plus logique que « Capital - Profit » à côté de « Terre - Rente » et « Travail-Salaire », car le profit emporte inévitablement un souvenir de son origine, tandis que la rente, loin de rappeler celle-ci, se dresse en opposition avec elle.

Enfin à côté du capital, engendrant par lui-même de la plus-value, vient se placer la propriété foncière, assignant une limite au profit moyen et transférant une partie de la plus-value à une classe qui ne travaille pas elle-même, qui n'exploite pas directement des travailleurs et qui ne peut même pas, comme le capital productif d'intérêts, s'adresser cette consolation qu'elle court un risque ou s'impose une privation. La partie de la plus-value qui est ici en cause semble avoir pour point de départ, non des rapports sociaux, mais un élément naturel, la terre. Par là s'achève la séparation des différentes parties de la plus-value ; leur connexion intime cesse d'exister et la source dont elles découlent est complètement dissimulée.

La trinité économique Capital-Profit ou mieux Capital - Intérêt, Terre - Rente, Travail - Salaire, qui rapproche de leurs sources les parties constitutives de la valeur et de la richesse, achève la mystification de la production capitaliste, complète l'objectivation des rapports sociaux et marque l'interdépendance des conditions matérielles de la production et de leur rôle historico-social. Elle est la formule de ce monde ensorcelé et renversé, dans lequel Monsieur le Capital et Madame la Terre font les revenants et apparaissent tantôt avec leurs caractères sociaux, tantôt comme de simples objets. Le plus grand mérite de l'Économie classique est d'avoir ramené l'intérêt et la rente à la plus-value, en considérant l'intérêt comme une partie du profit et la rente comme un excédent sur le profit moyen, d'avoir décrit le procès de circulation comme ayant pour objet de simples changements de formes et d'avoir réduit au travail, dans le procès de production proprement dite, la valeur

et la plus-value des marchandises. Agissant ainsi elle a mis en évidence la fausse apparence des éléments sociaux de la richesse, la personnification des objets et l'objectivation des rapports de la production, cette religion de la vie de tous les jours. Cependant - il ne pouvait guère en être autrement dans le monde bourgeois - les meilleurs de ses écrivains n'ont pas pu se dégager entièrement de ce monde des apparences qui a sombré sous leurs critiques, et ils tombent tous plus ou moins dans des inconséquences, des solutions imparfaites et des contradictions. D'autre part il est naturel que les agents effectifs de la production se trouvent très bien de la formule irrationnelle Capital-Intérêt, Terre-Rente, Travail-Salaire, qui reflète fidèlement les apparences au milieu desquelles ils se meuvent et avec lesquelles ils se trouvent journellement en contact. Et il est incontestablement tout aussi naturel que les écrivains de l'Économie vulgaire, qui ne font que mettre sous une forme didactique, plus ou moins doctrinale et systématique, les conceptions journalières des agents de la production, se soient jetés sur cette trinité économique, qui masque la connexion intime des choses, comme sur la base absolument appropriée à leur plate suffisance. Enfin cette formule répond aux intérêts des classes dirigeantes, car elle proclame dogmatiquement la fatalité naturelle et la légitimité éternelle de leurs revenus.

En faisant l'exposé des formes objectives des rapports de la production, nous n'avons pas signalé que les conjonctures du marché, le mouvement des prix, les périodes du crédit, les cycles de l'industrie et du commerce, les alternatives de prospérité et de crise ont pour effet de faire de ces rapports, aux yeux des agents de la production, des lois naturelles et des nécessités inéluctables. Si nous en avons agi ainsi, c'est parce que le mouvement effectif de la concurrence ne rentre pas dans le cadre de notre étude, qui n'a pour but que d'analyser l'organisation interne de la production capitaliste, pour ainsi dire dans sa moyenne idéale.

Dans les formes antérieures de la société nous ne rencontrons guère cette mystification économique, si ce n'est en ce qui concerne l'argent et le capital productif d'intérêts. Et d'abord elle est exclue, Par la nature des choses, des organisations où la production ne fournit que des valeurs d'usage destinées à la consommation immédiate et où l'esclavage et le servage constituent, comme dans l'antiquité et au moyen âge, la base essentielle de la production sociale. Dans ces organisations l'asservissement des producteurs aux conditions de la production est caché par les rapports des sujets à leurs maîtres, rapports qui apparaissent comme les ressorts immédiats du procès de production. Dans les communautés primitives où règne un communisme natif et même dans les cités antiques, c'est la communauté elle-même avec ses conditions d'existence, qui est la base et le but de la production et de la reproduction. Même dans les corporations de métiers du moyen âge, le capital et le travail ne semblent pas être indépendants l'un de l'autre et leurs rapports sont déterminés par la corporation et ses attributs, par la conception du devoir professionnel, de la maîtrise, etc. Ce n'est que dans la production capitaliste....<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Le manuscrit s'interrompt ici (N.R.)

## Chapitre XLIX : Analyse complémentaire du procès de production

Dans l'analyse que nous allons entreprendre nous pouvons ne pas tenir compte de la distinction entre le coût de production et la valeur, étant donné que cette distinction s'efface lorsque l'on considère, ainsi que nous allons le faire, la valeur de l'ensemble du produit annuel du travail, c'est-à-dire le produit de tout le capital social.

Le profit (profit d'entreprise + intérêt) et la rente ne sont que des formes particulières de certaines parties de la plus-value des marchandises, la somme du profit moyen et de la rente étant égale à la plus-value. Il se peut cependant qu'une partie du surtravail et de la plus-value contenus dans les marchandises n'intervienne pas directement pour la formation du profit moyen, et que par conséquent une partie de la valeur des marchandises ne soit pas comprise dans leur prix. Mais cette différence disparaît, d'abord par l'établissement des moyennes, ensuite parce qu'une compensation intervient, soit que la marchandise vendue au-dessous de sa valeur entre comme élément dans le capital constant, ce qui fait hausser le taux du profit, soit qu'elle serve à la consommation improductive, ce qui a pour effet que le profit et la rente sont représentés par une quantité plus grande de produits. En tout cas et alors même qu'une partie de la plus-value n'intervient pas dans le prix, la somme du profit et de la rente ne peut pas dans les conditions normales, c'est-à-dire lorsque le salaire est en rapport avec la valeur de la force de travail, être supérieure à la plus-value totale, mais elle peut être plus petite que celle-ci. Même la rente résultant d'un monopole, lorsqu'elle ne forme pas une catégorie spéciale et n'est pas prélevée sur le salaire, représente toujours une part, parfois indirecte, de la plus-value. En effet, si elle ne résulte pas, comme la rente différentielle, d'un excédent du prix sur le coût de production, ou comme la rente absolue, d'un excédent de la plus-value sur le profit moyen, elle provient de la plus-value d'autres marchandises, par exemple, des marchandises qui sont échangées contre celle qui jouit d'un prix de monopole.

La somme du profit moyen et de la rente ne pouvant pas dépasser la grandeur dont elles sont les deux parties et qui existait avant eux, il est absolument indifférent pour notre étude que toute la plus-value des marchandises, c'est-à-dire tout le surtravail qui leur est incorporé, soit réalisée ou non dans leur prix. Nous savons déjà que le surtravail n'est jamais réalisé entièrement, à cause de la variation continue de la quantité de travail social indispensable pour la production d'une marchandise déterminée, variation résultant des modifications incessantes qui interviennent dans la productivité de la force de travail et qui ont pour effet que continuellement une partie des marchandises est produite dans des conditions anormales et doit être vendue au-dessous de sa valeur. Néanmoins la somme du profit et de la rente est égale à toute la plus-value (surtravail) réalisée, que nous pouvons, dans l'étude que nous poursuivons, évaluer à la plus-value totale (Le profit et la rente sont, en effet, de la plus-value réalisée, c'est-à-dire la plus-value qui fait partie des prix des marchandises, c'est-à-dire, en pratique, toute la plus-value qui représente une partie de ce prix).

D'autre part, le salaire, la troisième forme particulière du revenu, est toujours égal à la partie variable du capital, c'est-à-dire à la partie qui est dépensée pour payer les ouvriers, pour acheter, non des instruments de travail, mais de la force de travail vivante (Le travail payé dans la consommation du revenu est lui-même payé par du salaire, du profit ou de la rente, et ne fait donc pas partie de la valeur des marchandises employées pour le payer; il n'est donc pas à considérer dans l'analyse de la valeur des marchandises et de ses composants). Le salaire est la forme objective de la partie de la journée de travail qui reproduit la valeur du capital variable et par suite le prix du travail; il constitue la partie de la valeur de la marchandise dans laquelle l'ouvrier reproduit la valeur de sa force de travail, c'est-à-dire le prix de son travail. La journée de travail comprend deux parties : l'une, dans laquelle l'ouvrier accomplit la quantité de travail nécessaire pour reproduire la valeur de ses moyens d'existence, correspond à la partie payée de son travail et comprend le travail indispensable pour sa conservation et sa reproduction; l'autre, qui est du surtravail, du travail non payé, est représentée par la plus-value contenue dans les marchandises qu'il produit, plus-value qui se subdivise en profit (profit d'entreprise + intérêt) et rente.

La partie de la valeur des marchandises, dans laquelle se réalise le travail qu'y ont consacré les ouvriers pendant un jour ou une année, la valeur totale du produit créé par ce travail, comprend donc les valeurs du salaire, du profit et de la rente. Les ouvriers n'accomplissent d'autre travail que celui-là et ils ne créent d'autre valeur que la valeur totale du produit, englobant le salaire, le profit et la rente. Cette valeur est égale au salaire, c'est-à-dire la valeur du capital variable augmenté de la plus-value. La valeur du produit créé annuellement ne reproduit donc pas la valeur du capital constant, car le salaire n'est égal qu'à la valeur du capital variable avancé pour la production, et la rente et le profit, égaux à la plus-value, ne sont que la valeur produite en sus de la valeur totale du capital avancé, laquelle comprend les valeurs du capital constant et du capital variable.

Il est sans importance pour la question que nous avons à résoudre qu'une partie de la plus-value devenue profit ou rente soit dépensée comme revenu ou accumulée, car la partie épargnée pour l'accumulation est destinée à être utilisée comme capital nouveau et ne doit nullement servir à renouveler du capital ancien dépensé pour la force ou les moyens de travail. Nous pouvons donc admettre, afin de simplifier le raisonnement, que les revenus passent totalement à la consommation improductive.

Nous nous trouvons devant une double difficulté :

*Primo.* - La valeur du produit annuel, qui sert à la dépense des trois revenus, salaire, profit, rente, contient, outre la partie qui correspond au salaire et celle qui se résout en profit et rente, une autre partie égale à la valeur du capital constant consommé pour obtenir le produit. Elle est donc égale à Salaire + Profit + Rente + C, le dernier terme représentant le capital constant. Comment la valeur créée annuellement, égale à Salaire + Profit + Rente, pourra-t-elle acheter un produit dont la valeur sera (Salaire + Profit + Rente) + C ? Comment la valeur produite annuellement pourra-t-elle acheter un produit d'une valeur plus grande qu'elle-même ?

*Secundo.* - Si nous faisons abstraction de la partie du capital constant qui n'entre pas dans le produit et qui continue à exister, mais avec une valeur réduite, après la production annuelle; si par conséquent nous ne tenons pas compte provisoirement du capital fixe appliqué mais non consommé, nous voyons que le nouveau produit contient toute la partie du capital constant qui a été avancée sous forme de matières premières et de matières auxiliaires, et qu'il renferme une partie

seulement de la partie du capital constant avancé pour les autres moyens de production. Or tout ce qui du capital constant a été consommé pour la production, doit être renouvelé en nature ; en supposant que les circonstances restent les mêmes et notamment que la productivité du travail reste invariable, il faudra dépenser pour le reproduire la même quantité de travail qu'il a fallu pour l'engendrer. Qui accomplira ce travail ? Par qui est-il exécuté ?

La première difficulté (Qui payera et avec quoi payera-t-il la valeur du capital constant incorporée au produit ?) implique que la valeur du capital constant consommé dans la production réapparaisse dans la valeur du produit. En cela elle n'est pas en contradiction avec les prémisses de la seconde difficulté, car nous avons démontré, déjà dans le Livre I, chap. VII (Production de valeurs d'usage et production de plus-value) que la simple addition d'un nouveau travail, bien que celui-ci ne reproduise pas l'ancienne valeur et crée seulement de la valeur supplémentaire, conserve quand même l'ancienne valeur dans le produit, ce qui est dû à ce que le travail fonctionne non comme créateur de valeur, mais comme travail appliqué à une production déterminée. Aucun travail supplémentaire n'est donc nécessaire pour conserver la valeur du capital constant dans le produit qui sera l'objet de la dépense du revenu, c'est-à-dire de la dépense de toute la valeur créée pendant l'année. Mais du travail nouveau et supplémentaire sera nécessaire pour reconstituer le capital constant qui aura été consommé pendant l'année, renouvellement sans lequel la reproduction serait impossible.

Tout le travail nouveau ajouté pendant l'année est représenté par la valeur nouvelle créée pendant l'année, c'est-à-dire par les trois revenus : Salaire, Profit, Rente. D'une part, il ne reste rien de disponible du travail social pour le renouvellement du capital constant consommé et à reconstituer partie en nature et en valeur, partie en valeur seulement (l'usure du capital fixe). D'autre part, la valeur (salaire + profit + rente) créée par le travail annuel ne paraît pas suffisante pour acheter le capital constant qui doit se trouver dans le produit annuel en même temps que le salaire, le profit et la rente.

Ainsi qu'on s'en sera aperçu, la solution du problème a déjà été donnée (Livre II, partie III) dans l'étude de la reproduction du capital total de la société. Si nous nous en occupons encore, c'est que dans le Livre II nous n'avons pas dégagé les formes de revenu, profit (profit d'entreprise + intérêt) et rente, sous lesquelles se présente la plus-value, et également parce que toute l'Économie politique depuis A. Smith a versé dans une erreur incroyable en faisant l'analyse de la forme salaire, profit et rente.

Dans notre étude du Livre II nous avons subdivisé le capital en deux grandes classes : la classe I produisant des moyens de production, la classe II produisant des objets de consommation. Cette classification, qui ne repose pas sur une hypothèse et est l'expression fidèle des faits, ne cesse pas d'être rigoureuse parce que certains produits (le blé, le cheval, etc.) peuvent servir à la fois à la consommation productive et à la consommation improductive. Pour le démontrer, considérons les produits annuels d'un pays. Une partie, quelle que soit sa capacité de servir comme moyens de production, passe à la consommation improductive ; c'est celle pour laquelle sont dépensés le salaire, le profit et la rente. Elle est le résultat de la production d'une section déterminée du capital social. Il est possible que le capital de cette section produise également des produits de la classe I ; s'il en est ainsi, la fraction de ce capital qui fournit les produits consommés productivement dans la classe I, n'est pas la même que celle qui livre les produits consommés improductivement dans la classe II. Tous les produits qui passent à la consommation improductive et pour lesquels sont dépensés les revenus, représente le capital qui a été dépensé pour l'obtenir et l'excédent qui a été produit en même temps. Ils sont les fruits du capital appliqué exclusivement à la production d'objets de consommation. De même les produits, les matières premières et les instruments de travail, obtenus comme moyens de reproduction, quelle que soit leur capacité naturelle de servir comme objets de consommation, sont les fruits du capital appliqué exclusivement à produire des moyens de production. Il est vrai que l'immense majorité des produits qui constituent le capital constant ont une forme matérielle qui les rend impropres à la consommation improductive ; mais lorsqu'il n'en est pas ainsi - un paysan petit, par exemple, manger le blé destiné aux semences, de même qu'il peut tuer, pour s'en nourrir, une bête de trait - le produit obéit néanmoins à la subdivision économique et c'est comme s'il n'était pas consommable.

Ainsi que nous l'avons dit, nous faisons abstraction, dans les deux classes, de la partie fixe du capital constant qui continue à exister en nature et en valeur à, côté du produit annuel.

La valeur des produits de la classe II, qui sont achetés au moyen des revenus (le salaire, le profit et la rente), comprend trois parties, dont l'une est égale à la valeur de la partie du capital constant qui a été dépensée pour les produire, l'autre, à la valeur du capital variable qui a été avancé pour les salaires et la troisième, à la plus-value (profit + rente) qui a été créée dans cette classe. La première de ces parties ne peut être consommée ni par les capitalistes de la classe II, ni par les propriétaires fonciers. Elle ne correspond à aucune partie de leur revenu ; elle doit être renouvelée en nature, et doit être vendue pour qu'il puisse en être ainsi. Les deux autres parties sont égales à la valeur des revenus (salaire + profit + rente) de la classe.

Les produits de la classe I comprennent les mêmes parties au point de vue de la forme, mais la partie qui constitue ici le revenu (salaire + profit + rente), c'est-à-dire le capital variable augmenté de la plus-value, n'est pas consommée improductivement dans la classe I, sous la forme que lui donne la production dans cette classe. Elle doit prendre la forme des produits de la classe II et pour cette raison être échangée contre la partie des produits de cette classe qui correspond à son capital constant. La partie des produits de la classe II, qui doit renouveler le capital constant de cette classe, est donc consommée improductivement et sous sa forme naturelle par les ouvriers, les capitalistes et les propriétaires fonciers, et inversement la partie des produits de la classe I, qui représente le revenu de cette classe, est consommée productivement par la classe II, dont elle reconstitue en nature le capital constant. Quant au capital constant consommé dans la classe I, il est reconstitué par les produits (moyens de production, matières premières, matières auxiliaires, etc.) de cette classe, soit qu'ils soient réutilisés directement par les capitalistes qui les ont produits, soit qu'ils fassent l'objet d'échanges entre les capitalistes de la classe.

Reprenons l'exemple de la reproduction simple, que nous avons analysé livre II, chap. XXII :

$$\begin{array}{l} \text{I. } 4\,000\,c + 1\,000\,v + 1\,000\,pl = 6\,000 \\ \text{II. } 2\,000\,c + 500\,v + 500\,pl = 3\,000 \end{array} \quad \left. \vphantom{\begin{array}{l} \text{I. } \\ \text{II. } \end{array}} \right\} = 9\,000$$

La partie  $500\,v + 500\,pl = 1\,000$  des produits de la classe II est consommée comme revenu par les producteurs et les propriétaires fonciers de cette classe ; quant à la partie  $2\,000\,c$ , qui doit être renouvelée, elle est consommée par les ouvriers, capitalistes et rentiers de la classe I, dont les revenus s'élèvent à  $1\,000\,v + 1\,000\,pl = 2\,000$ . La partie ( $2\,000\,c$ ) des produits de la classe II, qui ne peut pas être consommée par les producteurs et propriétaires de cette classe, est donc consommée improductivement par les producteurs et propriétaires de la classe I, et la partie ( $1\,000\,v + 1\,000\,pl$ ) des produits de cette dernière, qui représente les revenus de la classe, est consommée comme capital constant par la classe II. Il ne reste donc plus à considérer que la partie  $4\,000\,c$ , des produits de la classe I. Cette partie est reconstituée par les produits mêmes de cette classe. Les chiffres de notre exemple sont évidemment hypothétiques, et la coïncidence exacte entre la valeur du revenu de la classe I et la valeur du capital constant de la classe II peut paraître arbitraire. Il est cependant évident que si les circonstances restent invariables et si le procès de reproduction se déroule dans des conditions normales, sans qu'il y ait accumulation, la valeur du salaire, du profit et de la rente de la classe I doit être égale à la valeur du capital constant de la classe II. Sans cela la classe II ne pourrait pas reconstituer en nature son capital constant, et la classe I ne pourrait pas faire passer son revenu de la forme inconsommable à la forme consommable.

La valeur des marchandises produites en une année, comme la valeur des marchandises produites par une entreprise déterminée, comme la valeur de toute marchandise, se subdivise donc en une partie A, qui reconstitue la valeur du capital constant qui a été avancé, et une partie B, qui représente le revenu, sous forme de salaire, de profit et de rente. Toutes circonstances égales, la seconde diffère de la première en ce que celle-ci ne prend jamais la forme de revenu et qu'elle reflue toujours sous forme de capital constant.

La partie B comprend le salaire, le profit et la rente, qui diffèrent en ce que le salaire représente du travail payé tandis que le profit et la rente représentent la plus-value. C'est-à-dire du travail non payé. La partie de la valeur du produit, qui correspond au salaire dépensé dans la production et qui sert à renouveler le salaire, reflue de la circulation comme capital variable, comme partie du capital qui devra être avancé pour la reproduction. Cette partie a une double fonction : elle se présente d'abord sous forme de capital et est échangée comme telle contre la force de travail ; ensuite elle prend, lorsqu'elle est remise aux ouvriers, la forme de revenu et est dépensée à l'achat de moyens d'existence. Cette double fonction apparaît clairement lorsque la circulation est assurée au moyen de la monnaie. D'abord, le capital variable, avancé en argent, paie la force de travail et cet achat aboutit à sa transformation en travail. Ensuite, au moyen de cet argent, les ouvriers achètent une partie des marchandises qu'ils ont produites et la consomment comme revenu. Si la circulation monétaire n'existait pas, une partie du produit des ouvriers représenterait du capital pour le capitaliste qui s'empare de l'ensemble de ce produit ; il avancerait cette partie aux ouvriers en échange d'une nouvelle quantité de force de travail, et de leur côté les ouvriers la consommeraient comme revenu, soit directement, soit en l'échangeant contre d'autres marchandises. La partie de la valeur du produit destinée à prendre dans la reproduction la forme de salaire, de revenu des ouvriers, reflue donc aux capitalistes comme capital variable. S'il n'en était pas ainsi le travail ne conserverait pas son caractère de travail salarié, le moyen de production ne se reproduirait pas comme capital et le procès de production cesserait d'être un procès de production capitaliste.

Pour échapper à des complications inutiles il convient de faire la distinction entre le produit brut et le produit net, d'une part, et le revenu brut et le revenu net, d'autre part.

Le produit brut est l'ensemble du produit fourni par la reproduction. Sa valeur est égale à celle du capital variable et du capital constant (à part la partie du capital fixe qui n'est pas consommée) avancés pour la production, augmentée de la plus-value (profit + rente). On peut dire également, en considérant l'ensemble du capital social, que le produit brut est égal à la somme des éléments matériels qui constituent le capital constant, le capital variable et la plus-value.

Quant au revenu brut, il est ce qui reste du produit brut quand on en déduit les éléments matériels du capital constant, de sorte que sa valeur est égale à celle du produit brut moins celle du capital constant. Le revenu brut est donc égal au salaire (le revenu des ouvriers) + le profit + la rente. Par contre le revenu net est ce qui reste du revenu brut après déduction du salaire ; il est donc égal à la plus-value et par suite au surproduit, qui sont réalisés par le capital et qui sont à partager entre les capitalistes et les propriétaires fonciers.

Nous avons vu que la valeur de toute marchandise comme la valeur du produit de chaque capital se décompose en deux parties, dont l'une renouvelle le capital constant et dont l'autre, à part la fraction qui reflue sous forme de capital variable, est destinée à se transformer en salaire, profit et rente, c'est-à-dire en revenu brut. Nous avons appris également que ce qui est vrai d'une marchandise et d'un capital isolé, est vrai de la valeur du produit annuel de la société. Cependant il y a une distinction à faire entre le produit d'un capital isolé et celui de la société - pour le capitaliste, le revenu brut diffère du revenu net, en ce que le premier comprend le salaire et que le second ne le contient pas ; pour une nation, le revenu se compose du salaire, du profit et de la rente, c'est-à-dire est égal au revenu brut. Il est vrai qu'une société ayant pour base la production capitaliste ramène tout au point de vue capitaliste et ne considère que le revenu constitué par le profit et la rente, c'est-à-dire le revenu net. C'est ce qui explique les considérations fantaisistes de M. Say, qui soutient que tout le revenu brut d'une nation se résout en revenu net, ce qui n'est que l'expression dernière et inévitable du dogme absurde qui se maintient dans l'économie politique depuis A. Smith, dogme qui prétend que la valeur des marchandises se décompose en dernière instance en revenu, salaire, profit et rente<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Ricardo remarque très judicieusement au sujet des vues superficielles de Say : « M. Say dit ce qui suit du produit net et du produit brut : « Le produit brut est toute la valeur produite ; le produit net est ce qui en reste après déduction du coût de production » (Vol. II, p. 491). Le produit net n'existe donc pas, étant donné que, d'après M. Say lui-même, le coût de production comprend la rente, le salaire et le profit. Il dit page 508 : « La valeur d'un produit, la valeur d'un service productif, la valeur des frais de production sont toutes des valeurs similaires quand les choses suivent leur cours naturel. » Quand du tout on retranche le tout, il ne reste rien. » (Ricardo, *Principles*, chap. XXII, p. 512, note).

Il est naturellement très facile de constater qu'une partie du produit de chaque capitaliste doit se reconvertir en capital (même quand on fait abstraction de l'extension de la reproduction ou de l'accumulation), non seulement en capital variable, destiné à se reconvertir à son tour en salaires et à prendre la forme de revenu, mais en capital constant qui ne peut pas être transformé en revenu.

L'observation la plus superficielle du procès de production le fait voir clairement. Il n'en est plus de même et la difficulté commence dès qu'il s'agit du procès de production dans son ensemble. Alors il s'agit d'expliquer comment il se fait que la valeur de la partie du produit qui est dépensée (productivement ou improductivement) comme revenu, sous forme de salaire, de profit et de rente, se ramène effectivement dans l'analyse à la valeur totale des trois revenus, bien que la valeur de cette partie contienne, comme celle qui n'appartient pas au revenu, un élément C égal à la valeur du capital constant qui y est incorporé. Il est évidemment très facile de résoudre la difficulté en disant que ce n'est qu'en apparence que la valeur de la marchandise contient, au point de vue de chaque capitaliste en particulier, un élément différent de ceux qui affectent la forme de revenu, et que ce qui constitue le capital de l'un apparaît comme le revenu de l'autre. Mais cette explication ne montre pas comment le capital primitif peut être reconstitué alors que la valeur de tout le produit peut être consommée comme revenu, ni comment la valeur du produit de chaque capitaliste étant égale à la somme des trois revenus augmentée du capital constant C, la somme des valeurs des produits de tous les capitaux est égale seulement aux totaux des trois revenus. Autant dire que l'analyse est incapable de dégager les éléments simples du prix et qu'elle doit se contenter du cercle vicieux et du progrès à l'infini : ce qui apparaît comme capital constant se ramène au salaire, au profit et à la rente ; les valeurs des marchandises, qui représentent le salaire, le profit et la rente, sont déterminées par le salaire, le profit et la rente, et ainsi de suite à l'infini<sup>8</sup>.

Le principe absolument faux que la valeur des marchandises se ramène à la somme des salaires, du profit et de la rente, est exprimé sous une autre forme quand on dit qu'en dernière analyse le consommateur paie toute la valeur du produit, ou, suivant la phrase de Tooke, que la circulation d'argent entre les producteurs et les consommateurs est égale en dernière instance à la circulation d'argent entre les producteurs. Les difficultés qui conduisent à ces analyses absurdes peuvent être exposées brièvement comme suit :

*Primo*. - Le rapport fondamental entre le capital constant et le capital variable, par conséquent la nature de la plus-value et la base de la production capitaliste, n'ont pas été compris. La valeur de chaque marchandise englobe trois parties, dont l'une est égale au capital constant, l'autre au capital variable (salaire) et la troisième à la plus-value (profit et rente). Or comment est-il possible que l'ouvrier au moyen de son salaire, le capitaliste au moyen de son profit, le propriétaire foncier au moyen de sa rente, achètent des marchandises dont chacune contient, non exclusivement l'une ou l'autre des trois parties constitutives de la valeur, mais toutes les trois simultanément ? Comment est-il possible qu'au moyen de la valeur totale de leurs revenus ils puissent acheter les marchandises nécessaires à leur consommation, alors que ces marchandises contiennent outre la valeur totale des trois revenus, une quatrième partie, la valeur du capital constant ? Comment avec une valeur égale à trois peuvent-ils acheter une valeur égale à quatre ?<sup>9</sup>. Nous avons donné Livre II, deuxième partie, la réponse à cette question.

*Secundo*. - De même il n'a pas été compris comment le travail, lorsqu'il ajoute une nouvelle valeur, conserve l'ancienne sous une nouvelle forme.

*Tertio*. - On a envisagé l'enchaînement du procès de reproduction au point de vue d'un capital isolé et non au point de vue du capital total de la société. En agissant ainsi on a éludé la question comment le produit, qui réalise le salaire et la plus-value,

---

Ainsi qu'on le verra plus loin, Ricardo non plus n'a réfuté nulle part l'erreur de l'analyse de Smith, qui ramène le prix des marchandises à la valeur totale des revenus. Il ne s'en préoccupe pas et la considère comme exacte, étant donné qu'il « fait abstraction » dans ses recherches de la partie constante de la valeur des marchandises. De temps en temps il adopte la même conception.

<sup>8</sup> « Dans toute société le prix de chaque marchandise se résout finalement dans l'une ou l'autre de ces trois parties (salaire, profit, rente) ou se ramène à toutes les trois... On pourrait croire qu'une quatrième partie serait nécessaire pour reconstituer le capital du fermier ou compenser l'usure de ses bêtes de labour ou de ses autres instruments d'exploitation. Mais il faut considérer que le prix de chaque instrument d'exploitation, d'un cheval de labour par exemple, se compose également des trois mêmes parties - la rente de la terre sur laquelle il a été élevé, le travail nécessaire pour l'élever et le profit du fermier qui fait la double avance de la rente de sa terre et du salaire de son travail. Donc, bien que le prix du blé puisse payer tant le prix que l'entretien du cheval, le prix total ne s'en résout pas moins, immédiatement ou finalement, dans les mêmes trois parties : rente, travail (c.-à-d. salaire) et profit » (A. Smith). Nous montrerons encore plus loin comment A. Smith sent lui-même la contradiction et l'insuffisance de son explication, qui n'est qu'une échappatoire qui nous envoie d'Hérode à Pilate, sans nous montrer nulle part une avance de capital pour laquelle le produit se résout finalement en ces trois parties.

<sup>9</sup> Proudhon montre son incapacité de comprendre ce problème par cette niaiserie : l'ouvrier ne peut racheter son propre produit parce que celui-ci contient l'intérêt qui s'ajoute au prix de revient. M Eugène Forcade s'efforce de lui ouvrir les yeux de la manière suivante : « Si l'objection de Proudhon était fondée, elle n'atteindrait pas seulement le profit du capital, elle anéantirait la possibilité même de l'industrie. Si le travailleur est forcé de payer 100 la chose pour laquelle il n'a reçu que 80, si le salaire ne peut racheter dans un produit que la valeur qu'il y a mise, autant vaudrait dire que le travailleur ne peut rien racheter, que le salaire ne peut rien paver. En effet, dans le prix revient, il y a toujours quelque chose de plus que le salaire de l'ouvrier, et dans le prix de vente, quelque chose de plus que le profit de l'entrepreneur, par exemple, le prix de la matière première, souvent payé à l'étranger. Proudhon a oublié l'accroissement continu du capital national ; il a oublié que cet accroissement se constate pour tous les travailleurs, ceux de l'entreprise comme ceux de la main d'œuvre. » (*Revue des deux Mondes*, 1848, t. 24, p. 998). Voilà dans sa plus belle forme l'optimisme inséparable du vide de la conception bourgeoise. D'abord M. Forcade croit que l'ouvrier ne pourrait pas vivre s'il n'obtenait pas une valeur plus grande que celle qu'il produit, alors qu'en réalité le système capitaliste serait impossible si l'ouvrier obtenait effectivement toute la valeur qu'il produit. Ensuite il généralise la difficulté que Proudhon n'avait entrevue que sous un de ses aspects. Le prix de la marchandise comprend un excédent non seulement sur le salaire mais sur le profit, savoir la valeur constante, de sorte que d'après le raisonnement de Proudhon, le capitaliste ne peut pas non plus racheter la marchandise au moyen de son profit. Mais comment M. Forcade résout-il l'énigme ? Par une phrase dépourvue de sens : l'accroissement du capital ; ce qui fait que l'accroissement continu du capital se constaterait entre autres par ce fait que l'analyse du prix des marchandises, dont les économistes sont incapables lorsqu'il s'agit d'un capital de 400 devient superflue lorsque le capital est de 10.000. Que dirait-on d'un chimiste qui à la question : Comment se fait-il que les produits de la terre contiennent plus de carbone que de terre ? répondrait : Il en est ainsi à cause de l'accroissement continu de la production du sol. Avec sa volonté tenace de voir dans le monde bourgeois le meilleur des mondes possibles, l'Économie vulgaire perd tout souci de la vérité et de la science.

c'est-à-dire toute la valeur nouvelle créée pendant l'année, peut reconstituer la partie constante de sa valeur, tout en se convertissant en une valeur exprimée seulement par les revenus, et comment le capital constant consommé dans la production peut être reconstitué en nature et en valeur, bien que le travail nouvellement ajouté ne se réalise que dans le salaire et la plus-value. Or c'est précisément dans cette analyse de la reproduction et du rapport de ses éléments, tant au point de vue matériel qu'au point de vue de la valeur, que gît la difficulté.

*Quarto.* - A ces difficultés s'en ajoute une autre, qui est importante surtout lorsque les différentes parties de la plus-value prennent la forme de différentes catégories de revenus, et qui résulte de ce que les notions de capital et de revenu se modifient, de sorte que les distinctions entre ces éléments ne paraissent être que relatives au point de vue du capitaliste isolé et semblent s'effacer dans l'ensemble du procès de production. C'est ainsi, par exemple, que le revenu des ouvriers et des capitalistes de la classe I, qui produit du capital constant, renouvelle en nature et en valeur le capital constant de la classe II, qui produit des moyens de consommation. On pourrait donc tourner la difficulté en se déclarant que ce qui est revenu pour l'un est capital pour l'autre, et que ces distinctions n'ont par conséquent rien à voir avec la différenciation effective des composants de la valeur des marchandises. En outre, des marchandises qui sont destinées à constituer finalement les éléments matériels des revenus, par conséquent à être des objets de consommation, passent pendant l'année par différents états, sont, par exemple, d'abord fil, ensuite drap, font partie d'abord du capital constant et sont ensuite objets consommables, représentant le revenu. Il est donc possible qu'avec A. Smith on s'imagine que le capital constant est en apparence seulement un élément de la valeur de la marchandise, qui disparaît quand on envisage l'ensemble. De plus il y a échange de capital variable contre du revenu. En appliquant son salaire à l'achat de la partie des marchandises qui représente son revenu, l'ouvrier convertit en argent le capital variable du capitaliste. Enfin, une partie des produits qui constituent le capital constant est renouvelée en nature ou par l'échange, par ceux-mêmes qui produisent le capital constant, opération à laquelle les consommateurs restent étrangers. Or lorsqu'on ne tient pas compte de ces faits, il semble que le revenu du consommateur reconstitue tout le produit, y compris la partie de la valeur qui représente le capital constant.

*Quinto.* - A côté de la confusion résultant de la conversion de la valeur en coût de production en surgit une autre, due à ce que la plus-value se transforme en profit et en rente, des formes différentes du revenu rapportées à des éléments différents de la production. On oublie que la valeur est la notion fondamentale et que sa subdivision en différentes catégories de revenus ne modifie en rien la loi qui la caractérise. De même la loi de la valeur n'est nullement modifiée parce que l'égalisation des profits, c'est-à-dire la répartition de la plus-value entre les divers capitaux, et les obstacles que la rente absolue (par conséquent la propriété foncière) oppose jusqu'à un certain point à cette égalisation, déterminent un écart entre le prix moyen (régulateur) de la marchandise et sa valeur. Ces faits affectent uniquement l'importance relative de la plus-value dans les prix des différentes marchandises, mais ne suppriment pas la plus-value et n'empêchent pas la valeur totale des marchandises d'être la source des divers composants des prix.

Cette confusion, que nous étudierons dans le chapitre suivant, provient nécessairement de ce qu'en apparence la valeur résulte des parties qui la composent. En effet, les composants de la valeur des marchandises se présentent sous des formes autonomes dans les différents revenus et sont rapportés non à la valeur de la marchandise qui est leur source, mais aux différents éléments matériels de la production considérés comme sources de ces revenus ; ils sont envisagés par conséquent comme des parties de la valeur revenant aux agents de la production, les ouvriers, les capitalistes et les propriétaires fonciers. Dès lors ces parties de valeur, au lieu d'être le résultat de la décomposition de la valeur de la marchandise, apparaissent comme les éléments qui par leur réunion constituent la valeur ; d'où ce cercle vicieux que la valeur de la marchandise résulte des valeurs du salaire, du profit et de la rente, et que les valeurs du salaire, du profit et de la rente sont déterminées par la valeur de la marchandise<sup>10</sup>.

Lorsque la reproduction se fait normalement, une partie seulement du travail nouveau est appliquée à la production et par conséquent au remplacement du capital constant ; c'est la partie qui renouvelle le capital constant consommé dans la production de moyens de consommation, d'éléments matériels du revenu ; mais cette dépense est compensée en ce que cette partie constante de la classe II ne coûte aucun travail supplémentaire. Or le capital constant, qui n'est pas un produit du travail nouveau, est exposé matériellement, pendant le procès de reproduction, à des accidents et des dangers qui peuvent le détruire. (Il peut également, mais cela n'intéresse que chaque capitaliste en particulier, être déprécié par suite d'une variation de la productivité du travail). Il en résulte qu'une partie du profit (de la plus-value, du surproduit) doit servir de fonds d'assurance et ne peut pas être dépensée - c'est la seule partie du revenu pour laquelle il en est ainsi - comme revenu, ni

<sup>10</sup> « Le capital circulant employé en matériaux, matières premières et ouvrage fait, se compose lui-même des marchandises dont le prix nécessaire est formé des mêmes éléments ; de sorte qu'en considérant la totalité des marchandises dans un pays, il y aurait double emploi de ranger cette portion de capital circulant parmi les éléments du prix nécessaire. » (Storch, *Cours d'Économie Politique*, II, p. 140). - Par éléments du capital circulant - le capital fixe n'est que du capital circulant sous une autre forme - Storch entend la partie constante de la valeur. « Il est vrai que le salaire de l'ouvrier, de même que cette partie du profit de l'ouvrier qui consiste en salaires, si on les considère comme une portion des subsistances. se composent également de marchandises achetées au prix courant. et qui comprennent de même salaires, rentes des capitaux, rentes foncières et, profits d'entrepreneurs ... cette observation ne sert qu'à prouver qu'il est impossible de résoudre le prix nécessaire dans ses éléments les plus simples. » (ib. *Notes*). Dans sa polémique avec Say, dans ses *Considérations sur la nature du revenu national* (Paris, 1824), Storch signale combien il est absurde, lorsqu'on se place au point de vue d'une nation et non d'un capitaliste en particulier, d'admettre que la valeur des marchandises se compose exclusivement des revenus, mais il ne fait pas faire un pas à l'analyse du prix nécessaire, dont il dit dans son « Cours » qu'il est impossible de le résoudre en ses éléments effectifs. « Il est clair que la valeur du produit annuel se distribue partie en capitaux et partie en profits, et que chacune de ces portions de la valeur du produit annuel va régulièrement acheter les produits dont la nation a besoin, tant pour entretenir son capital que pour renouveler son fonds consommable (p. 134, 135) ... Peut-elle (une famille de paysans suffisant par son propre travail à tous ses besoins) habiter ses granges ou ses étables, manger ses semences et fourrages, s'habiller de ses bestiaux de labour, se divertir de ses instruments aratoires ? D'après la thèse de M. Say, il faudrait affirmer toutes ces questions (135, 136)... Si l'on admet que le revenu d'une nation est égal à son produit brut, c'est-à-dire qu'il n'y a point de capital à déduire, il faut aussi admettre qu'elle peut dépenser improductivement la valeur entière de son produit annuel sans faire le moindre tort à son revenu futur (147). Les produits qui constituent le capital d'une nation ne sont point consommables » (p. 150).

utilisée nécessairement à l'accumulation. (Elle peut cependant, suivant les événements, servir à ce dernier usage ou être employée à couvrir le déficit de la reproduction). Cette partie est aussi la seule, avec celle servant à l'accumulation (à l'extension de la reproduction), qui devra être maintenue après la suppression de la production capitaliste, c'est-à-dire dans une organisation où la consommation régulière des producteurs immédiats ne sera plus limitée au minimum comme dans la société actuelle, et où il n'y aura d'autre surtravail que celui dont profiteront ceux qui à cause de leur âge ne peuvent pas encore ou ne peuvent plus participer à la production.

Reportons-nous à l'origine de la société. Aucun moyen de production artificiel n'existe encore, par conséquent pas de capital constant entrant dans la valeur du produit et devant, la reproduction se faisant à la même échelle, être reconstitué par ce dernier. La nature fournit spontanément les moyens d'existence et laisse au sauvage, qui a peu de besoins, le temps de transformer en moyens de production, arres, couteaux en pierre, canot, certains de ses produits. Considérée exclusivement sous son aspect matériel, cette opération du sauvage correspond absolument à la transformation du surtravail en capital nouveau. Continuellement le procès d'accumulation transforme encore en capital de pareils produits du surtravail, et le fait que tout nouveau capital résulte du profit, de la rente ou du revenu sous toute autre forme, conduit à la conception fautive que la valeur de toutes les marchandises a pour origine un revenu. Une analyse plus profonde de la transformation du profit en capital montre cependant que le surtravail qui se présente toujours sous forme de revenu - sert, non à la conservation et à la reproduction du capital ancien, mais à la création, pour autant qu'il ne soit pas dépensé comme revenu, de capital nouveau et supplémentaire.

Toute la difficulté provient de ce que tout le travail, à part la partie de la valeur nouvelle qu'il crée et qui se résout en salaire, se présente comme profit, c'est-à-dire une valeur qui n'a rien coûté au capitaliste et ne doit par conséquent reconstituer aucun capital qu'il aurait avancé. Cette valeur existe par conséquent sous forme de richesse disponible, supplémentaire, sous forme de revenu pour chaque capitaliste en particulier. Mais cette nouvelle valeur peut être consommée aussi bien productivement qu'improductivement, tant comme capital que comme revenu, et elle doit même, à cause de sa forme naturelle, être en partie consommée productivement. Il est donc évident - et le procès d'accumulation le montre clairement - que le travail de chaque année crée à la fois du capital et du revenu ; mais la partie qui en est appliquée à la création de capital nouveau - par analogie, la partie de la journée que le sauvage consacre, non à s'approprier sa nourriture, mais à confectionner l'instrument qui doit lui permettre de s'emparer de celle-ci - devient invisible parce que tout le produit du surtravail se présente de prime abord sous forme de profit. La plus-value créée par l'ouvrier se ramène donc à du revenu et du capital, à des objets de consommation et des moyens de production nouveaux, et la valeur du capital constant ancien, provenant de l'année précédente, n'est pas reproduite par le travail nouveau. (Nous faisons abstraction de la partie de ce capital qui, avariée et détruite en partie, doit être reproduite et représente les troubles du procès de production qui doivent être couverts par l'assurance).

Nous voyons en outre que continuellement une partie du travail nouveau est absorbée par la reproduction et le renouvellement du capital constant qui a été consommé, bien que ce travail nouveau se résolve exclusivement en revenus (salaires, profits et rentes). Mais on perd de vue :

1. qu'une partie de la valeur du produit engendré par le travail nouveau est constituée par du capital constant mis en œuvre avant l'application de ce travail, et que cette partie qui ne se transforme pas en revenu, reconstitue en nature les moyens de production de ce capital constant ;
2. que la partie de la valeur dans laquelle s'objective effectivement le travail nouveau, n'est pas consommée en nature comme revenu, mais renouvelle le capital constant d'une autre branche, après avoir été échangée contre une autre valeur qui peut être consommée comme revenu, mais n'est pas exclusivement le produit d'un travail nouveau.

Aussi longtemps que la reproduction se poursuit à la même, échelle, tout élément consommé du capital constant doit être remplacé en nature par un élément de même efficacité, sinon de même forme et de même masse. Si la productivité du travail ne change pas, le nouvel élément doit être de même valeur que celui dont il vient prendre la place. Si cette productivité augmente et que les mêmes éléments matériels peuvent être reproduits avec moins de travail, la partie de capital constant à renouveler peut être remplacée par un élément de moindre valeur, et la différence peut être utilisée à constituer un capital supplémentaire ou être consommée improductivement; le surtravail peut aussi être diminué. Si, au contraire, la productivité du travail diminue, il faut une partie plus grande du produit pour renouveler l'ancien capital; d'où une diminution du surproduit.

Lorsque nous faisons abstraction de la forme économique que le moyen de production revêt à une époque donnée de l'histoire, nous voyons que la conversion de la plus-value en capital se ramène à l'opération de l'ouvrier, qui outre le travail nécessaire pour l'acquisition de ses moyens d'existence immédiats, applique du travail pour façonner des moyens de production. En effet, convertir du profit en capital n'est qu'appliquer du surtravail à fabriquer de nouveaux moyens de production, et le fait que ce surtravail doit au préalable prendre la forme de revenu, alors que chez le sauvage il est appliqué directement à obtenir de nouveaux moyens de production, indique simplement que c'est le capitaliste et non pas l'ouvrier qui s'approprie le surtravail. Ce qui est transformé réellement en capital, ce n'est pas le profit - car la conversion de la plus-value en capital signifie simplement que le capitaliste ne la dépense pas comme revenu - c'est une valeur, c'est du travail matérialisé, soit sous la forme du produit dans lequel il a été directement incorporé, soit sous forme d'un autre produit échangé contre ce dernier. Par conséquent lorsque l'on transforme du profit en capital, on fait uniquement passer la plus-value d'une forme à une autre ; mais ce n'est pas ce changement de forme qui fait de la plus-value un capital, c'est la marchandise, la forme matérielle de la plus-value, qui fonctionne désormais comme capital. Que la valeur de cette marchandise ne soit pas payée - et c'est pour cela qu'elle est de la plus-value - cette circonstance est sans importance pour la valeur en elle-même.

Le malentendu s'exprime de différentes manières. Ou bien on dit que les marchandises qui constituent le capital constant contiennent également des éléments de salaire, de profit et de rente ; ou bien on dit que ce qui est revenu pour l'un est capital pour l'autre et que le tout se ramène à des rapports subjectifs. C'est ainsi que pour le filateur, une partie de la valeur

du fil est du profit, tandis que pour le tisserand qui l'achète, le fil est une partie de son capital constant. Cependant, ce qui dans le fil constitue le capital du tisserand, c'est sa valeur, et celle-ci est indépendante, abstraction faite de la modification qu'elle peut subir par la constitution du profit moyen, du rapport entre le travail et le surtravail qu'elle représente, par conséquent de ce qu'elle se résout pour le filateur en telle quantité de capital et telle quantité de revenu. Ceux qui ne se rendent pas à cette manière de voir ont toujours dans la tête que le profit (la plus-value, en général) est un supplément à la valeur de la marchandise, ayant sa source dans la tromperie réciproque, dans un bénéfice réalisé sur la vente. La marchandise étant payée à son coût de production ou à, sa valeur, ce prix - nous faisons naturellement abstraction des prix de monopole - paie toutes les parties de la valeur de la marchandise qui ont la forme de revenus pour celui qui la vend.

D'autre part il est absolument exact que les marchandises formant le capital constant peuvent, comme toutes les autres marchandises, être décomposées en éléments de valeur, qui pour les producteurs et les propriétaires des moyens de production ont la forme du salaire, du profit et de la rente. C'est là l'expression capitaliste de ce fait que la valeur d'une marchandise n'est que la quantité de travail socialement nécessaire qu'elle contient. Mais il n'en résulte nullement, ainsi que nous l'avons établi dans le Livre I, que toute marchandise produite par un capital ne puisse pas être décomposée en différentes parties représentant exclusivement l'une le capital constant, l'autre le capital variable et la troisième la plus-value.

Storch exprime l'avis de beaucoup d'économistes lorsqu'il dit :

*« Les produits vendables qui constituent le revenu national doivent être considérés dans l'économie politique de deux manières différentes, relativement aux individus comme des valeurs et relativement à la nation comme des biens ; car le revenu d'une nation ne s'apprécie pas comme celui d'un individu, d'après sa valeur, mais d'après son utilité ou d'après les besoins auxquels il peut satisfaire. »* (Considérations sur le Revenu national, p. 19).

D'abord c'est une abstraction erronée que de considérer une nation, dont la production repose sur la valeur et qui a l'organisation capitaliste, comme un organisme qui ne travaille que pour les besoins nationaux. Ensuite, la production ayant cessé d'être capitaliste mais continuant à être sociale, le rôle de la valeur continuera néanmoins à être prédominant, car la réglementation du temps de travail et la répartition du travail social entre les différents groupes de producteurs avec la comptabilité qu'elle nécessite, seront plus importantes que jamais.

## Chapitre L : L'apparence de la concurrence

Nous avons vu que la valeur et le coût de production des marchandises se décomposent en trois fractions :

1. Une partie qui reconstitue le capital constant. Elle représente du travail passé, qui a été dépensé sous forme de moyens de production pour produire la marchandise, et elle est la valeur ou le prix de ces moyens de production. (Nous nous plaçons au point de vue non d'une marchandise en particulier, mais du capital-marchandise, c'est-à-dire du produit du capital pendant une période déterminée, un an par exemple, produit dont les marchandises isolées, dont la valeur se décompose d'ailleurs comme le capital-marchandise, ne sont que des éléments) ;
2. Une partie qui représente la valeur du capital variable et donne la mesure du revenu des travailleurs. Elle est la reproduction du salaire qui a été remis aux ouvriers et constitue la valeur de la partie payée du travail nouveau, qui est ajouté dans la production au capital constant ;

Une partie qui représente le surtravail, c'est-à-dire le travail non payé ou plus-value. Elle revêt les formes du revenu, soit celle du profit du capital (profit d'entreprise + intérêt), soit celle de la rente de la propriété foncière. Cette partie et la précédente se distinguent de la première en ce qu'elles constituent toute la valeur dans laquelle s'objective le travail nouveau, qui vient s'ajouter aux moyens de production représentés par le capital constant. Par conséquent, si l'on fait abstraction de la première partie (la partie constante), il est exact de dire que la valeur de la marchandise, constituée exclusivement par le travail nouveau ajouté pendant l'année, se ramène toujours aux trois revenus, le salaire, le profit et la rente<sup>11</sup>, dont les grandeurs dépendent des lois particulières que nous avons développées précédemment. Il serait évidemment erroné de soutenir le contraire et de dire que la valeur du salaire, le taux du profit et le taux de la rente sont des éléments autonomes, dont la réunion engendre la valeur de la marchandise sans le concours de la partie constante, en d'autres mots de dire qu'ils sont les parties composantes de la valeur ou du coût de production de la marchandise<sup>12</sup>.

Supposons qu'un capital de 500 donne un produit de  $400 c + 100 v + 150 pl = 650$ , contenant 150  $pl$  de plus-value, se décomposant en 75 de profit + 75 de rente. Admettons, pour supprimer toute difficulté inutile, que ce capital ait la composition moyenne, c'est-à-dire que le coût de production et la valeur de son produit soient égaux, ce qui se présentera chaque fois que le rapport du produit de ce capital au produit total sera le même que celui de ce capital au capital total.

Le salaire (mesuré par le capital variable) et la plus-value représentent respectivement 20 % et 30 % du capital total, et le profit et la rente s'élèvent chacun à 15 % de ce même capital. La partie de la valeur de la marchandise qui exprime le travail nouveau qui a été incorporé à celle-ci, est égale à  $100 v + 150 pl = 250$ , et cette valeur est indépendante des grandeurs relatives du salaire, du profit et de la rente qui en sont les parties. La force de travail, qui a été payée à raison de 100, mettons 100 £ en argent, a fourni une quantité de travail exprimée par 250 £ en argent, ce qui montre que le surtravail des ouvriers est 1 ½ fois plus grand que le travail qu'ils ont fait pour eux-mêmes, c'est-à-dire que dans une journée de 10 heures, ils ont travaillé 4 heures pour eux et 6 heures pour le capitaliste. La valeur de 250 £ constitue tout ce qu'il y a à partager entre les ouvriers et le capitaliste, et entre le capitaliste et le propriétaire foncier ; elle représente également toute la valeur nouvelle qui vient s'ajouter à la valeur (400) des moyens de production.

Supposons qu'un capital ayant la même composition organique (même rapport entre la force de travail vivante et le capital constant), soit obligé de payer 150 £ au lieu de 100 pour la même force de travail appliquée à un capital constant de 400, et supposons que la répartition de la plus-value entre le profit et la rente soit également différente. Le capital variable de 150 £ mettant en œuvre la même masse de travail que précédemment le capital variable de 100, la valeur nouvelle ajoutée par le travail sera de 250 comme dans le cas précédent, et la valeur du produit sera encore de 650, mais avec la composition suivante :  $400 c + 150 v + 100 pl = 650$ . Admettons que les 100  $pl$  de plus-value se répartissent en 45 de profit + 55 de rente. Dans ce cas, le salaire représente donc 27 3/11 % du capital avancé, le profit 8 2/11 %, la rente 10 % et la plus-value un peu plus de 18 %.

L'augmentation du salaire a eu pour effet de modifier la quantité de travail non payé et par suite la plus-value : pendant une journée de 10 heures, les ouvriers travaillent maintenant 6 heures pour eux et 4 heures seulement pour le capitaliste. De même le rapport entre le profit et la rente a été changé, et la plus-value diminuée n'est plus partagée sur la même base entre le capitaliste et le propriétaire foncier. Enfin, la valeur du capital constant étant restée la même et celle du capitaliste variable ayant augmenté, la baisse du taux du profit brut a été plus accentuée encore que celle de la plus-value.

Quel que soit l'effet de la loi qui règle le partage, entre le salaire, le profit et la rente, de la valeur nouvelle créée pendant l'année, cette valeur est égale à 250 dans les deux cas et elle n'est nullement affectée par la variation du salaire et des taux du profit et de la rente. Il n'en serait autrement que si la rente résultait d'un prix de monopole. Dans ce cas, si l'on se place au point de vue du produit en lui-même, on voit qu'il y a uniquement une différence dans la répartition de la plus-value, et si l'on considère la valeur du produit relativement à celles des autres marchandises, on constate simplement qu'une partie de la

<sup>11</sup> Il va de soi que le salaire, le profit et la rente qui sont ajoutés au capital constant sont des valeurs. On peut naturellement se les figurer comme existant dans le produit constituant la valeur dont ils sont des fractions. par exemple dans le fil, si l'on considère des capitalistes et des ouvriers occupés dans une filature. Mais en fait, ils ne sont pas plus représentés dans ce produit que dans toute autre marchandise, que dans toute autre richesse matérielle ayant la même valeur. En pratique le salaire, comme l'intérêt, comme la rente, est payé en argent, l'expression pure de la valeur, et pour le capitaliste la conversion de son produit en argent est très importante. Il est absolument indifférent que ces valeurs soient reconverties dans la même marchandise que celle fournie par la production dont elles sont issues, que l'ouvrier, par exemple, rachète une partie du produit qu'il a directement fabriqué ou qu'il achète le produit d'un autre travailleur ou d'un autre genre de travail. C'est cependant sur ce point que M. Rodbertus se fatigue bien inutilement.

<sup>12</sup> « Il suffira de remarquer que la même règle générale qui détermine la valeur des produits agricoles et des objets manufacturés, s'applique également aux métaux. Leur valeur ne dépend ni du taux des profits, ni de celui des salaires, ni de la rente des mines, mais de la quantité totale de travail nécessaire à l'extraction du métal et à son transport. » Ricardo, *Œuvres complètes*. Edit. Guillaumin, 180, p. 59.

plus-value de celles-ci est reportée sur ce produit qui se trouve dans la situation spéciale de bénéficier d'un prix de monopole.

Récapitulons en un tableau les constatations que nous venons de faire :

Valeur du produit	Valeur nouvelle	Taux de la plus-value	Taux du profit brut
<b>Premier cas :</b> $400 c + 100 v + 150 pl = 650$	250	150 %	30 %
<b>Second cas :</b> $400 c + 150 v + 100 pl = 650$	250	66 $\frac{2}{3}$ %	18 $\frac{2}{11}$ %

Nous voyons que dans le second cas la plus-value n'est plus que les  $\frac{2}{3}$  de ce qu'elle était dans le premier cas et que le taux du profit, qui de 30 % est tombé à 18  $\frac{2}{11}$  %, a baissé de plus de  $\frac{1}{3}$ . Quant au taux de la plus-value, qui de 150 % est devenu 66  $\frac{2}{3}$  %, il a baissé plus fortement que le taux du profit. La diminution du taux du profit est donc relativement plus grande que celle de la plus-value et celle du taux de la plus-value est relativement plus accentuée que celle du taux du profit. D'autre part, la masse de travail mis en oeuvre étant la même dans les deux cas, le produit est également le même tant en quantité qu'en valeur, bien que la hausse du salaire ait eu pour conséquence de nécessiter une avance plus grande de capital. Cet accroissement du capital à avancer sera incontestablement très sensible pour les capitalistes qui commencent une entreprise ; au point de vue de l'ensemble de la reproduction, l'accroissement du capital variable signifie uniquement qu'une fraction plus grande de la valeur nouvelle créée par le travail nouveau mis en oeuvre, se reconverit en salaire (en capital variable) et une fraction plus petite, en plus-value (en surproduit).

Les deux éléments de la valeur du produit, le capital constant (égal à 400) et la valeur nouvelle (égale à 250), étant restés invariables, la valeur du produit est la même dans les deux cas. Si le produit devait être utilisé à faire du capital constant, il représenterait avant comme après, pour la même valeur, la même quantité de valeurs d'usage, c'est-à-dire la même quantité d'éléments de capital constant. Il en serait autrement, si l'augmentation de l'avance de capital variable était due, non à ce que les ouvriers obtiennent une plus large part de leur travail, mais à ce que la productivité de leur travail aurait diminué. Dans ce cas, la valeur constituée par le travail payé et non payé resterait encore la même ; mais la quantité de produits, dans laquelle serait incorporé ce travail, serait moindre et par conséquent le prix de l'unité de produit, plus élevé. Le salaire de 150 ne représenterait pas plus de produits que précédemment le salaire de 100 ; mais la plus-value de 100 ne représenterait plus que les  $\frac{2}{3}$  des produits, 66  $\frac{2}{3}$  % de la quantité de valeurs d'usage auxquelles elle correspondait précédemment. (jette fois, si le produit était appliqué à faire du capital constant, le prix de celui-ci serait également augmenté. Ce renchérissement ne serait pas dû à la hausse du salaire, mais la hausse du salaire serait la conséquence du renchérissement de la marchandise, dû à la diminution de la productivité du travail. Dans ce cas l'augmentation de prix du produit a pour cause apparente l'augmentation du salaire, alors qu'en réalité il n'en est rien.

Si, la masse de travail restant égale à 250, la valeur des moyens de production venait à varier, la quantité des produits resterait la même, mais il y aurait une variation correspondante de leur valeur. Au lieu d'être de 650, celle-ci serait de  $450 c + 100 v + 150 pl = 700$  ou de  $350 c + 100 v + 150 pl = 600$ , si la valeur des moyens de production passait de 400 à 450 ou à 350. Toutes autres circonstances égales, une augmentation ou une diminution de l'avance de capital due à une augmentation ou une diminution du capital constant, a donc pour conséquence une augmentation ou une diminution de la valeur du produit, tandis que cette valeur reste invariable lorsque la variation de l'avance de capital est due à une variation du capital variable, la productivité du travail restant la même. Il en est ainsi parce que la variation de la valeur du capital constant n'est compensée par aucune variation en sens inverse, tandis que la variation du capital variable, la productivité du travail restant constante, est compensée par une variation opposée de la plus-value, de telle sorte que la somme de la valeur du capital variable et de la plus-value reste invariable.

Si, le capital constant restant le même (égal à 400 c), l'augmentation de l'avance du capital variable (passant de 100 v à 150 v) était due à une diminution de la productivité du travail, non dans la branche, la filature de coton par exemple, dont on considère le produit, mais dans l'agriculture, qui fournit les aliments des ouvriers, la valeur du produit serait de  $400 c + 150 v + 100 pl = 650$  comme précédemment.

Ce que nous avons exposé montre également qu'une économie de capital constant dans les branches qui produisent les objets de consommation des ouvriers, peut agir comme une augmentation de la productivité du travail, c'est-à-dire déterminer une baisse du salaire et par conséquent une augmentation de la plus-value ; de sorte que dans ce cas le taux du profit augmenterait pour deux raisons, d'abord parce qu'il y aurait diminution de la valeur du capital constant, ensuite parce qu'il y aurait augmentation de la plus-value. Dans notre étude de la conversion de la plus-value en profit, dans laquelle nous nous étions proposé d'observer les variations du taux du profit indépendamment de celles du taux de la plus-value, nous avons supposé que le salaire reste invariable. Mais les lois que nous avons dégagées alors sont générales et sont vraies également pour les avances de capital dont les produits ne sont pas consommés par les ouvriers et dont les variations de valeur n'ont par conséquent aucune influence sur le salaire.

La répartition entre le salaire, le profit et la rente, de la valeur nouvelle que le travail de chaque année ajoute au capital constant, ne modifie donc en rien l'importance de cette valeur, et celle-ci n'est pas affectée non plus par une variation du rapport de ces trois éléments entre eux. La somme 100 reste la même, qu'elle se subdivise en 50 + 50 ou en 20 + 70 + 10 ou en 40 + 30 + 30. La partie de la valeur du produit destinée à être répartie entre les trois revenus est déterminée, comme le capital constant, par la valeur des marchandises, c'est-à-dire par la quantité de travail incorporée à celles-ci. La valeur totale des marchandises à distribuer entre le salaire, le profit et la rente est donc donnée d'avance et par conséquent la limite absolue de la valeur totale à partager est également fixée. De même les limites moyennes et régulatrices de chacune des trois catégories sont données, et dans cette fixation de leurs grandeurs extrêmes, la limite du salaire forme le point de

départ. D'un côté, le salaire est réglé par une loi naturelle. Sa limite inférieure est fixée par le minimum physique des moyens d'existence que l'ouvrier doit obtenir pour conserver et reproduire sa force de travail; cette limite est exprimée par une quantité déterminée de marchandises, dont la valeur dépend du temps de travail qui est nécessaire pour les reproduire, c'est-à-dire du temps de travail qui doit être ajouté aux moyens de production pour les obtenir. Si, Par exemple, la valeur des moyens d'existence nécessaires journalièrement à l'ouvrier, correspond en moyenne à 6 heures de travail moyen, il doit consacrer en moyenne à lui-même 6 heures de son travail quotidien. D'autre part, la valeur réelle de la force de travail s'écarte de ce minimum physique et varie avec le climat et le degré du développement social. Elle dépend donc non seulement des besoins physiques, mais des besoins créés par la civilisation, de sorte que dans chaque pays et à chaque période de l'histoire, le salaire moyen et régulateur a une grandeur déterminée. C'est cette grandeur qui fixe la limite des deux autres revenus, limite qui est toujours égale à la différence entre la valeur créée par la journée entière de travail et la partie de celle-ci qui représente le salaire. C'est donc la valeur exprimant la quantité de travail non payé qui limite ces revenus. De même que la limite extrême de la partie de la journée de travail que l'ouvrier doit consacrer à lui-même est fixée par le minimum physique du salaire, de même l'autre partie de cette journée, le surtravail, est limitée par le maximum physique de la journée de travail, c'est-à-dire le total du temps de travail que l'ouvrier peut fournir journalièrement tout en conservant et reproduisant sa force de travail.

Comme il s'agit dans cette étude de la répartition de la valeur nouvelle créée par le travail de l'année, nous pouvons considérer la journée de travail comme une grandeur constante, quel que soit l'écart qu'elle présente en plus ou en moins par rapport à son maximum physique.

La limite absolue de la plus-value est ainsi donnée, et elle est égale à la valeur de la partie du produit qui représente le surtravail. Si nous donnons le nom de profit - ainsi que nous l'avons déjà fait - à la plus-value rapportée au capital total qui a été avancé pour la production, nous voyons que la valeur absolue de ce profit est limitée d'après la même loi que la plus-value. De même, le taux du profit est une grandeur limitée d'une manière déterminée par la valeur des marchandises. Il est égal au rapport entre la plus-value et le capital total, de sorte que si le capital est de 500 et la plus-value de 100, la limite absolue du taux du profit est 20 %. La répartition, d'après ce taux, du profit social entre les différents capitaux engagés dans les différentes sphères de production donne lieu aux coûts de production, qui s'écartent des valeurs des marchandises et qui sont en réalité les prix moyens du marché. Ces écarts n'empêchent pas cependant que les prix soient déterminés par les valeurs et ils ne portent aucune atteinte à la loi assignant des limites au profit. Alors que la valeur d'une marchandise est égale, au capital qui a été consommé pour la produire augmenté de la plus-value qu'elle contient, son coût de production est égal au capital consommé  $K$  augmenté de la plus-value calculée en tenant compte du taux général du profit, augmenté, par exemple, de 20 % de tout le capital qui a été avancé, tant celui qui a été simplement appliqué que celui qui a été consommé, pour la produire. Mais ce taux de 20 % est lui-même déterminé d'après la plus-value produite par le capital total de la société et le rapport de cette plus-value au capital. La conversion des valeurs en coûts de production ne supprime donc pas les limites du profit, mais modifie uniquement la répartition de celui-ci entre les différents capitaux qui constituent le capital total de la société. Quant aux prix du marché, ils sont tantôt plus élevés, tantôt plus bas que les coûts de production régulateurs, mais ces oscillations se compensent entre elles. En effet, lorsqu'on observe les prix pendant une longue période, en faisant abstraction des cas où les valeurs réelles des marchandises ont varié par suite de variations de la productivité du travail et où le procès de production a été troublé par des accidents naturels ou sociaux, on est frappé par le peu d'amplitude que présentent les écarts et par la régularité avec laquelle ils se contrebalancent. On rencontre ici la même loi des moyennes régulatrices que Quetelet a mise en évidence pour les phénomènes sociaux.

Lorsque l'égalisation des valeurs des marchandises et des coûts de production se fait sans obstacle, la rente prend la forme de rente différentielle, et elle a pour limite la moyenne des surprofits que les coûts de production régulateurs rapportent à un certain nombre de capitalistes et qui sont accaparés par les propriétaires fonciers. La limite de la valeur de la rente est déterminée dans ce cas par les écarts -des taux de profit individuels, que rend possible la constitution d'un coût de production régulateur basé sur le taux général du profit. Mais lorsque la propriété foncière s'oppose à ce que les coûts de production soient égaux aux valeurs et qu'elle prélève une rente absolue, celle-ci a pour limite l'excédent de la valeur du produit agricole sur son coût de production, c'est-à-dire l'excédent de la plus-value contenue dans le produit sur le taux de profit assigné aux capitaux d'après le taux général du profit.

Enfin si des monopoles naturels ou artificiels et spécialement le monopole de la propriété foncière s'opposaient à ce que dans les différentes sphères de production la plus-value fut ramenée au profit moyen, c'est-à-dire déterminaient pour certaines marchandises un prix de monopole supérieur à leur coût de production et à leur valeur, les limites fixées par la valeur des marchandises ne seraient quand même pas supprimées. Les producteurs bénéficiant du monopole recueilleraient une partie du profit des producteurs des autres marchandises. Il y aurait indirectement un trouble local dans la répartition de la plus-value entre les différentes sphères de production, mais ce trouble ne modifierait en rien les limites de la plus-value. Si les marchandises jouissant d'un prix de monopole étaient destinées à être consommées nécessairement par les ouvriers, il y aurait hausse des salaires et diminution de la plus-value, à la condition toutefois que la force de travail fût payée à sa valeur après comme avant. Il se pourrait que le salaire fut ramené au-dessous de la valeur de la force de travail (pour autant que celle-ci dépassât les limites de son minimum physique). Dans ce cas, le prix de monopole serait payé par une diminution du salaire réel - une diminution de la masse de valeur d'usage pour la même masse de travail - et une réduction du profit des autres capitalistes. Les limites de l'action du prix de monopole sur les prix des marchandises seraient nettement déterminées et pourraient être calculées facilement.

Par conséquent, de même que la répartition de la valeur nouvelle ajoutée par le travail de l'année est déterminée par le rapport entre le travail nécessaire et le surtravail, entre le salaire et la plus-value, de même la répartition de la plus-value entre le profit et la rente est fixée par l'égalisation des taux de profit. En ce qui concerne la subdivision du profit en profit d'entreprise et intérêt, c'est le profit moyen lui-même qui fixe la limite pour les deux à la fois, car c'est lui qui fixe la grandeur de la valeur qui est et peut être partagée pour les constituer. La base de cette répartition est accidentelle et dépend exclusivement des conditions de la concurrence. Tandis que partout ailleurs l'équilibre de l'offre et de la demande se traduit par la suppression de l'action de la concurrence et a pour effet de ramener les prix du marché au prix moyen régulateur, cet

équilibre est dans ce cas le seul élément déterminant. Il en est ainsi parce que le même facteur de la production, le capital, est possédé par deux personnes et que c'est entre ces deux possesseurs que doit être partagée la partie de la plus-value qui échoit au capital. Cependant de ce qu'aucune loi ne fixe ici le partage du profit moyen, il ne résulte pas qu'aucune limite ne soit assignée à cette partie de la valeur de la marchandise ; de même que la limite du profit d'une entreprise West pas affectée, parce que différentes circonstances extérieures amènent les deux associés à, en toucher des parts inégales.

De ce que la partie de la valeur des marchandises qui est constituée par le travail nouveau de l'année se répartit entre les différentes formes du revenu, on n'est donc pas autorisé à inférer que le salaire, le profit et la rente sont les éléments constitutifs du prix régulateur (*natural price*, prix nécessaire), c'est-à-dire que le prix de chacune de ces trois parties est d'abord déterminé pour soi et que de l'addition de ces trois prix résulte le prix de la marchandise. Au contraire, c'est la valeur de la marchandise qui est déterminée en premier lieu, et elle représente la somme des valeurs du salaire, du profit et de la rente, quelles que soient ensuite les valeurs relatives de ces dernières.

Il est évident également que si le salaire, le profit et la rente constituaient le prix des marchandises, il en serait ainsi tant pour la partie constante de leur valeur que pour la partie représentant le capital variable et la plus-value. Nous pourrions donc faire abstraction de la partie constante, puisque la valeur des marchandises dont elle est formée se ramènerait également à la somme des valeurs du salaire, du profit et de la rente. C'est d'ailleurs à ce résultat qu'aboutissent ceux qui partent de cette conception et qui nient, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, l'existence de cette partie constante.

Toute conception de la valeur disparaît ici et la notion du prix repose exclusivement sur ce fait qu'une somme déterminée d'argent est payée à ceux qui possèdent la force de travail, le capital et la terre. Mais qu'est-ce que l'argent ? L'argent n'est pas un objet, mais une forme déterminée de la valeur ; il suppose donc également la valeur. Une somme donnée d'argent ou d'or est payée pour les trois éléments de la production, c'est-à-dire est égalée, dans le cerveau, à ses éléments. Mais l'or et l'argent sont des marchandises - et l'économiste éclairé est fier de cette explication - comme toutes les autres marchandises, et leur prix est déterminé, comme le prix de celles-ci, par le salaire, le profit et la rente. Nous ne pouvons donc pas déterminer le salaire, le profit et la rente par ce fait qu'ils sont égaux à des quantités déterminées d'or, et d'argent, car la valeur de ceux-ci est déterminée elle-même par ces trois éléments. Dire que la valeur du salaire, du profit et de la rente est égale à une quantité donnée d'or et d'argent, c'est dire qu'elle est égale à une quantité déterminée de salaire, de profit et de rente.

Considérons d'abord le salaire, car le travail est aussi le point de départ pour cette conception. Comment est déterminé son prix régulateur, le prix autour duquel oscillent ses prix du marché ? Mettons que ce soit par la demande et l'offre de la force de travail. Mais d'où part la demande de travail ? Du capital. La demande de travail est donc égale à l'offre de capital. Pour parler de l'offre de capital, nous devons savoir avant tout ce que c'est que le capital. En argent et marchandises, en le considérant sous son apparition la plus simple. Mais l'argent n'est qu'une forme de la marchandise. Le capital consiste donc en marchandises. Mais la valeur des marchandises est, d'après notre point de départ, déterminée en première instance par le prix du travail qui les produit, par le salaire. Nous supposons ici que le salaire est donné d'avance et nous le considérons comme un des éléments constitutifs du prix des marchandises. Ce prix est ainsi déterminé par le rapport entre l'offre de travail et le capital, dont le prix est lui-même égal au prix des marchandises qui le composent. La demande de travail par le capital est égale à l'offre de capital, et celle-ci revient à l'offre d'une somme de marchandises d'un prix déterminé. Or ce prix est réglé par le prix du travail, et celui-ci est égal à la partie du prix de la marchandise qui correspond au capital variable et qui est cédé à l'ouvrier en échange de son travail. Mais le prix de cette marchandise est lui-même déterminé par le prix du travail, car il résulte des prix du salaire, du profit et de la rente. Pour déterminer le salaire nous ne pouvons donc pas partir du capital, la valeur du capital étant déterminée elle-même par le salaire.

En outre, il ne nous sert de rien d'introduire la concurrence. Celle-ci fait hausser ou baisser les prix du marché du travail. Mais lorsqu'il y a équilibre de la demande et de l'offre de travail, qu'est-ce qui détermine le salaire ? La concurrence. Or nous voulons trouver le prix naturel du salaire, le prix du travail qui ne dépend pas de la concurrence, mais au contraire la règle.

Il ne reste donc qu'à déterminer le prix indispensable du travail par les moyens d'existence indispensables des ouvriers, Mais ces moyens d'existence sont eux aussi des marchandises ayant un prix. Le prix du travail est donc déterminé par le prix des moyens d'existence indispensables, lequel, comme le prix de toutes les autres marchandises, est fixé en première instance par le prix du travail. Le prix du travail est donc déterminé par lui-même, ou plutôt nous ne savons pas comment ce prix est déterminé. Cependant le travail a un prix, puisqu'il est considéré comme marchandise. Pour parler du prix du travail, nous devons donc savoir ce qu'est le prix en général. Or le raisonnement que nous avons tenu jusqu'à présent ne nous apprend d'aucune façon ce que c'est que le prix en général.

Admettons que le prix nécessaire du travail soit déterminé d'après cette méthode amusante. Comment sera fixé le deuxième élément du prix des marchandises, le profit moyen, c'est-à-dire le profit de tout capital appliqué dans des conditions moyennes ? Ce profit moyen dépend du taux moyen du profit. Comment celui-ci est-il déterminé ? Par la concurrence entre les capitalistes ? Mais cette concurrence suppose l'existence du profit, car elle suppose différents taux du profit et par conséquent des profits différents, soit dans les mêmes, soit dans diverses branches de production. La concurrence ne peut agir sur les taux de profit que pour autant que son action se fasse sentir sur les prix des marchandises, que pour autant qu'elle amène les producteurs des mêmes branches de production à vendre leurs marchandises au même prix et les producteurs de branches de production différentes à vendre leurs marchandises à des prix qui leur donnent le même profit. La concurrence ne peut donc que niveler des inégalités dans les taux de profit. Mais pour que ce nivellement soit possible, il faut que le profit existe déjà comme élément du prix des marchandises. La concurrence ne crée pas le profit ; elle l'augmente ou le diminue, mais ce n'est pas elle qui engendre le profit qui constitue le niveau lorsque l'équilibre est établi.

Nous parlons du taux nécessaire du profit ; nous entendons donc étudier le taux qui est indépendant des mouvements de la concurrence et qui règle celle-ci. Le taux moyen du profit se réalise lorsque les forces des capitalistes en concurrence s'équilibrent. La concurrence peut amener cet équilibre, mais elle ne peut pas déterminer le taux du profit qui se présente lorsque cet équilibre est atteint. Pourquoi le taux général est-il de 10 ou de 90 ou de 100 % dès que l'équilibre est établi ? En

vertu de la concurrence ? Non, car elle a éliminé les causes qui provoquaient des écarts par rapport à ce taux de 10, de 20 ou de 100 %. Si elle a assigné aux marchandises un prix tel que chaque capital reçoit le même profit eu égard à son importance, elle n'a aucune influence sur la grandeur de ce profit en lui-même. Un homme est en concurrence avec un autre et la concurrence l'oblige à vendre sa marchandise au même prix que ce dernier. Pourquoi ce prix est-il de 10, de 20 ou de 100 ?

Il ne reste donc qu'à considérer le taux du profit et par conséquent le profit comme un supplément ajouté au prix de la marchandise et déterminé d'une manière insaisissable. Tout ce que la concurrence nous en enseigne, c'est que le taux du profit doit avoir une grandeur donnée. Mais nous savions déjà cela quand nous parlions du taux général du profit et du « prix nécessaire » du profit.

Il est inutile de recommencer le même raisonnement pour la rente foncière. Poursuivi logiquement, il établirait que la rente comme le profit est un supplément, déterminé par des lois insaisissables, qui est ajouté au prix de la marchandise, lequel est fixé en première instance par le salaire. En un mot, c'est à la concurrence que les économistes font appel pour éclaircir tous les faits qu'ils ne savent pas expliquer, alors que leur première tâche devrait être d'expliquer la concurrence.

Si nous faisons abstraction de la fantaisie qui attribue à la circulation, c'est-à-dire la vente, le pouvoir de déterminer le profit et la rente, qui sont des éléments du prix, nous voyons, la circulation ne pouvant rendre que ce qui lui a été donné, que les choses se ramènent simplement à ce qui suit :

Supposons que pour une marchandise donnée le prix déterminé par le salaire soit égal à 100 ; admettons que le taux du profit et la rente s'élèvent respectivement à 10 % et 15 % du salaire. Le prix de la marchandise comprenant le salaire, le profit et la rente sera donc égal à 125. Le supplément de 25 ne peut pas provenir de la vente de la marchandise, car tous ceux qui se vendront cette marchandise se vendront à 125 ce qui a coûté 100 de salaire, ce qui est la même chose que s'ils se vendaient la marchandise au prix de 100. Le problème doit donc être étudié abstraction faite du procès de circulation.

Si l'ouvrier, le capitaliste et le propriétaire prélèvent leur part sur la marchandise même, qui coûte maintenant 125 - et il est sans importance que le capitaliste vende d'abord à 125, pour remettre 100 à l'ouvrier, 15 au propriétaire et garde 10 pour lui - l'ouvrier recevra les  $\frac{4}{5}$  = 100 de la valeur et du produit, le capitaliste  $\frac{2}{25}$ , et le propriétaire  $\frac{3}{25}$ . Vendant à 125 au lieu de 100, le capitaliste ne donne à l'ouvrier que les  $\frac{4}{5}$  du produit qui représente son travail. La répartition se fait donc comme si la marchandise ayant été vendue à 100, le capitaliste remettait 80 à l'ouvrier et retenait 20, dont 8 pour lui et 12 pour le propriétaire.

Mais dans ce cas la marchandise aurait été vendue à sa -valeur, puisque dans cette conception la valeur est égale à la valeur du salaire et que les suppléments ajoutés pour faire le prix sont indépendants de cette valeur. On procède donc par un détour ; on emploie le mot salaire pour désigner la valeur (100) du produit, c'est-à-dire la somme d'argent qui représente la quantité déterminée de travail qui y est incorporé, mais cette valeur diffère du salaire réel et s'obtient en faisant à celui-ci l'addition nominale de certaines quantités représentant le profit et la rente. C'est ainsi que si le salaire était de 110 au lieu d'être de 100, le profit et la rente devraient être respectivement de 11 et de  $16\frac{1}{2}$ , et le prix de  $137\frac{1}{2}$ , c'est-à-dire que les rapports entre ces grandeurs resteraient invariables. La répartition ayant pour point de départ les additions nominales faites au salaire, proportionnellement à son importance, le prix de la marchandise varie en raison directe du salaire. Cette conception revient donc à évaluer d'abord la valeur de la marchandise au salaire et à les distinguer ensuite, c'est-à-dire à soutenir que la valeur de la marchandise est égale à la quantité de travail qui y est incorporé, que la valeur du salaire est déterminée par le prix des subsistances indispensables et que l'excédent de la valeur sur le salaire constitue le profit de la rente.

La décomposition, dans les trois formes autonomes et indépendantes du revenu, de la valeur qui est incorporée au produit par le travail - abstraction faite de la valeur du produit due aux moyens de production - se présente à la surface de la production capitaliste et dans la conception de ses agents sous un aspect absolument opposé à la réalité.

La valeur totale d'une marchandise étant de 300, supposons que la valeur du capital constant consommé pour l'obtenir soit de 200 et que la valeur nouvelle ajoutée par le procès de production soit de 100. Représentons le salaire par  $x$ , le profit par  $y$  et la rente par  $z$ . Nous aurons:  $x + y + z = 100$ . Mais ce n'est pas ainsi que les industriels, les commerçants et les banquiers voient les choses.

Pour eux, le point de départ n'est pas la valeur donnée et égale à 100, qui reste de la valeur de la marchandise après déduction de la valeur des moyens de production et qui doit être répartie entre  $x$ ,  $y$  et  $z$  ; au contraire, pour eux, le salaire, le profit et la rente sont des grandeurs déterminées chacune pour soi, indépendamment de la valeur de la marchandise, et fixant par leur addition le prix du produit, qui sera peut-être plus grand ou plus petit que 100. Cette confusion est inévitable pour les raisons suivantes :

*Primo*. - Les éléments de la valeur des marchandises s'opposent l'un à l'autre comme des revenus autonomes, prélevés sur des facteurs absolument différents - le travail, le capital, la terre - de la production et semblant ainsi résulter de ceux-ci. Ils sont respectivement le revenu de l'ouvrier, du capitaliste et du propriétaire, parce que ceux-ci possèdent respectivement la force du travail, le capital et la terre. Cependant la valeur ne naît pas parce que quelque chose a été converti en revenu ; elle doit au contraire exister avant que le revenu puisse prendre naissance. Cette confusion s'impose d'autant plus facilement que les grandeurs relatives des trois revenus sont réglées par des lois qui en apparence semblent indépendantes de la valeur des marchandises.

*Secundo*. - Nous avons vu qu'une variation générale du salaire provoque une variation inverse du taux général du profit et fait varier différemment les coûts de production des marchandises selon la composition moyenne du capital dans les différentes sphères de production. Il arrive ainsi que chaque fois que le phénomène se produit, « on voit » que dans quelques branches le prix moyen hausse alors que le salaire augmente et diminue alors que le salaire baisse, tandis que « on ne voit pas », que ces variations sont réglées par la valeur des marchandises, laquelle est indépendante du salaire. Si au lieu d'être générale, la variation du salaire est localisée, par suite de circonstances spéciales, dans quelques branches de

production, elle peut entraîner une variation correspondante du prix des marchandises de ces branches spéciales. La hausse de leur valeur relativement à celles pour lesquelles le salaire est resté invariable, n'est alors qu'une réaction contre le trouble qui a surgi localement dans la répartition égale de la plus-value entre les différentes sphères de production, et un moyen pour ramener les taux particuliers de profit au taux général. Dans ce cas comme dans le précédent, l'« expérience » fait voir que le prix est déterminé par le salaire, alors qu'elle ne permet pas de constater la cause vraie du phénomène.

D'autre part, le prix moyen du travail, la valeur de la force de travail, est déterminé par le coût de production des subsistances indispensables. Ici encore l'expérience établit l'existence d'une corrélation entre le salaire et le prix des marchandises ; mais la cause peut être confondue avec l'effet et réciproquement, ce qui se constate également dans les mouvements des prix du marché, qui montrent une hausse du salaire au-dessus de son taux moyen en connexion, dans les périodes de prospérité, avec une hausse du prix du marché au-dessus du coût de production, suivis plus tard de deux mouvements correspondants en sens inverse.

Abstraction faite des oscillations du prix du marché, la corrélation du coût de production avec les valeurs des marchandises devrait toujours se traduire par une variation du taux du profit en sens inverse de la variation du salaire. Mais le taux du profit peut être influencé par des variations de la valeur du capital constant, indépendantes des variations du salaire, de sorte qu'au lieu de varier en sens inverse, le salaire et le taux du profit peuvent hausser ou baisser simultanément (ce qui serait impossible si la plus-value et le profit avaient le même taux). De même lorsqu'une hausse du Prix des subsistances a pour effet de faire monter le salaire, le taux du profit peut rester constant et même augmenter lorsque l'intensité ou la durée de la journée de travail devient plus grande. Tous ces faits ont pour conséquence que la valeur des marchandises est déterminée en apparence, soit uniquement par le salaire, soit simultanément par le salaire et le profit. D'ailleurs il suffit que l'apparence se vérifie pour le salaire, que par conséquent la valeur du travail semble être égale à la valeur produite par le travail, pour que par déduction elle soit étendue au profit et à la rente ; les prix de ceux-ci doivent alors être considérés comme se réglant indépendamment du travail et de la valeur engendrée par celui-ci.

*Tertio.* – Supposons :

1. que les valeurs des marchandises ou leurs coûts de production (qui n'en sont indépendants qu'en apparence) apparaissent immédiatement et constamment comme identiques avec les prix du marché, au lieu de se manifester comme des prix moyens auxquels s'équilibrent les oscillations des prix du marché ;
2. que la reproduction se fasse continuellement dans les mêmes conditions, c'est-à-dire que la production du travail reste invariable dans tous les éléments du capital ;
3. que la partie de la valeur de la marchandise constituée par le travail nouveau ajouté à la valeur des moyens de production, se décompose continuellement dans les mêmes proportions en salaire, profit et rente, de telle sorte que le salaire réellement payé soit toujours égal à la valeur de la force de travail, le profit réellement réalisé, toujours égal à la part de la plus-value totale revenant au capital en vertu du taux moyen du profit et la rente effective, égale à la rente calculée d'après les conditions normales.

Supposons en un mot que la répartition du produit social et la fixation des coûts de production aient lieu en mode capitaliste, mais sans l'intervention de la concurrence. Dans ces conditions, où la valeur des marchandises et la partie de cette valeur se résolvant en revenus seraient constantes et où le revenu se décomposerait toujours dans les mêmes proportions en salaire, profit et rente, le mouvement se présenterait encore, non comme la décomposition d'une grandeur donnée d'avance se répartissant entre les trois formes indépendantes du revenu, mais comme la formation d'une grandeur par l'addition du salaire, du profit et de la rente, trois éléments indépendants et déterminés chacun pour soi. Le mouvement serait donc encore en apparence le contraire de ce qu'il est en réalité, ce qui est inévitable, étant donné que dans le mouvement des capitaux et de leurs produits, ce n'est pas la valeur des marchandises qui semble exister avant leur répartition, mais inversement les parties en lesquelles elles se décomposent, qui fonctionnent comme existant avant la valeur.

Nous avons vu que pour chaque capitaliste le prix de revient apparaît comme une grandeur donnée, passant comme telle dans le coût de production. Cependant le prix de revient est égal à la valeur du capital constant (des moyens de production avancés) augmentée de la valeur de la force de travail, laquelle se présente, il est vrai, aux yeux des agents de la production sous la forme irrationnelle du prix du travail, ce qui fait que le salaire apparaît en même temps comme le revenu des ouvriers. Or, s'il est vrai que le prix moyen du travail est une grandeur donnée - la valeur de la force de travail étant déterminée, comme celle de toute marchandise, par le temps de travail nécessaire pour la reproduire - il est non moins vrai que la partie de la valeur de la marchandise qui devient le salaire prend naissance, non parce que cette partie est avancée par le capitaliste sous forme de salaire, mais parce que la valeur représentée par le prix de la force de travail est le produit d'une partie du travail quotidien ou annuel de l'ouvrier. Mais le salaire est fixé contractuellement, avant que la valeur dont il est l'équivalent soit produite ; il apparaît donc comme un élément du prix dont la grandeur est donnée avant la production de la marchandise, comme un élément qui intervient pour fixer la valeur, et non comme une partie qui se détache d'elle. Ce qui se présente pour le salaire au point de vue du prix de revient de la marchandise, se répète pour le profit moyen en ce qui concerne le coût de production, car celui-ci est égal au prix de revient augmenté du profit moyen. Dans la pratique ce profit moyen entre dans la conception et les calculs du capitaliste comme un élément régulateur, non seulement pour le transfert des capitaux d'une branche de production à une autre, mais pour les marchés et les contrats occupant le procès de reproduction pendant de longues périodes. A ce point de vue il est une grandeur fixée d'avance, qui est, en effet, indépendante de la valeur et de la plus-value produites dans chaque branche de production et qui l'est encore plus de la valeur et de la plus-value obtenues dans chaque entreprise. Au lieu d'apparaître au capitaliste comme le résultat d'une subdivision de la valeur, il lui semble être un élément déterminant celle-ci, indépendant d'elle, donné d'avance dans le procès de production et fixant même le prix moyen de la marchandise. Et ce qui est vrai du profit l'est bien plus de la plus-value, par suite de sa subdivision en plusieurs parties, ayant des formes indépendantes l'une de l'autre. C'est ainsi que l'intérêt apparaît au capitaliste fonctionnant comme un élément existant avant la production des marchandises et de leur valeur, élément dont les variations se répercutent dans le prix de revient du produit. Il en est de même de la rente foncière, tant au point de vue du

capitaliste agricole pour lequel elle se présente sous forme de fermage fixé par contrat, qu'au point de vue des autres entrepreneurs pour lesquels elle constitue le loyer des bâtiments. Ces parties résultant de la décomposition de la plus-value apparaissent aux capitalistes comme des éléments constituant le coût de production, engendrant la plus-value, formant une fraction du prix de la marchandise, de même que le salaire en forme l'autre fraction. Le secret de cette confusion c'est que la production capitaliste, comme toute autre, reproduit continuellement, non seulement les produits matériels, mais les rapports sociaux et économiques et les formes économiques qui en sont la base. Les résultats de la production apparaissent donc continuellement comme s'ils en étaient les prémisses, de même que les prémisses semblent être les résultats, et c'est parce que les mêmes rapports se reproduisent continuellement que le capitaliste les considère comme des faits évidents et indiscutables. Aussi longtemps que la production capitaliste existe, une partie du travail nouveau se résout continuellement en salaire, une autre en profit (intérêt + profit d'entreprise) et une troisième en rente. Cette subdivision sert de base aux contrats entre les propriétaires des différents facteurs de la production, conception qui est exacte, bien que les grandeurs relatives varient chaque fois. Le rapport entre les différentes parties de la valeur est admis d'avance parce qu'il se reproduit continuellement, et il se reproduit continuellement parce qu'il est toujours donné d'avance.

L'expérience et l'observation montrent cependant que les prix du marché, dont l'influence aux yeux des capitalistes se fait sentir exclusivement dans la fixation de la valeur, ne dépendent pas des variations du taux de l'intérêt et de la rente. Mais les prix du marché varient constamment, et si l'on observe les moyennes pendant des périodes de longue durée, on voit que ce sont les moyennes du salaire, du profit et de la rente qui sont en dernière instance les grandeurs qui les déterminent.

D'autre part, il semble logique que si le salaire, le profit et la rente sont des facteurs de la valeur, puisqu'ils sont considérés comme préexistants à sa production et comme des éléments du prix de revient et du coût de production, le capital constant, dont la valeur est donnée également avant la production, soit considéré de même comme un facteur de la valeur. Cependant le capital constant n'est qu'une somme de marchandises, qu'une somme de valeurs. On en arriverait donc à cette tautologie que la valeur-marchandise est la cause et le facteur de la valeur-marchandise.

Si le capitaliste avait quelque intérêt à porter ses réflexions sur ces choses - en tant que capitaliste il ne peut réfléchir que par intérêt - il déduirait immédiatement de l'expérience que son produit entre comme capital constant dans d'autres sphères de production et qu'il applique lui-même comme capital constant le produit de ces dernières. Or si en apparence la valeur nouvelle qu'il produit est constituée par les grandeurs du salaire, du profit et de la rente, il doit en être de même du capital constant qu'il utilise et qui est le produit d'autres capitalistes ; par suite, la valeur totale des marchandises se ramène en dernière instance à la somme du salaire, du profit et de la rente, les trois facteurs autonomes et distincts (au point des lois qui les règlent et des sources qui les engendrent) de la valeur.

*Quarto.* - Il est indifférent à chaque capitaliste en particulier que la marchandise soit vendue ou non à sa valeur. Les écarts à ce point de vue se produisent à son insu et sous l'action de circonstances sur lesquelles il n'exerce aucune action, car ce ne sont pas les valeurs, mais les coûts de production (différents des valeurs) qui déterminent le prix moyen dans chaque sphère de production. La valeur n'intéresse le capitaliste en particulier et le capital dans chaque sphère de production, que pour autant que l'augmentation ou la diminution de la productivité du travail, en diminuant ou en augmentant la quantité de travail nécessaire pour produire la marchandise, leur permette, pour des prix du marché donnés, de réaliser un surprofit ou l'oblige d'augmenter ses prix; elle les intéresse pour autant qu'elle augmente ou diminue leurs frais de production et les mette dans une situation exceptionnelle..

Par contre le salaire, la rente et l'intérêt apparaissent au capitaliste comme fixant le prix limite, non seulement auquel il peut réaliser le profit d'entreprise, c'est-à-dire la part du profit qui lui échoit en qualité de capitaliste fonctionnant, mais auquel il doit pouvoir vendre la marchandise, pour que la continuation de la reproduction soit possible. Il lui est absolument indifférent que la vente lui permette ou non de réaliser la valeur et la plus-value incorporées à la marchandise, pourvu que le prix lui permette de prélever, par rapport à son coût de production personnel (déterminé par le salaire, l'intérêt et la rente), le profit d'entreprise habituel ou un profit d'entreprise plus grand. Lorsqu'il fait abstraction du capital constant, le salaire, l'intérêt et la rente lui apparaissent par conséquent comme les éléments qui limitent et déterminent le prix de la marchandise. Qu'il parvienne, par exemple, à réduire le salaire au-dessous de la valeur de la force de travail, c'est-à-dire au-dessous de son niveau normal, à obtenir le capital à un taux d'intérêt inférieur et à payer un fermage inférieur au taux normal de la rente, il lui sera absolument indifférent de vendre le produit au-dessous de sa valeur et même au-dessous du coût de production général, par conséquent de céder gratuitement une partie du surtravail contenu dans la marchandise. Il en est même ainsi pour le capital constant. Parvient-il, par exemple, à acheter la matière première au-dessous de son coût de production, il ne fera aucune perte, même si dans le produit achevé il la revend également au-dessous de son coût de production. Son profit d'entreprise restera le même aussi longtemps que la différence entre le prix de sa marchandise et le prix des éléments de celle-ci qu'il a dû payer lui-même, reste constante. A côté des moyens de production, qui entrent dans sa production avec des prix de grandeurs déterminées, ce sont le salaire, l'intérêt et la rente qui figurent comme les éléments régulateurs et déterminants. Vu sous cet aspect, le profit d'entreprise apparaît, soit comme l'excédent du prix du marché (dépendant des péripéties de la concurrence) sur la valeur immanente des marchandises (déterminée par les éléments dont nous venons de parler), soit comme le résultat, pour autant qu'il ait lui-même une influence déterminante sur le prix du marché, de la concurrence entre les acheteurs et les vendeurs.

Qu'il s'agisse de la concurrence de capitaliste à capitaliste ou de la concurrence sur le marché mondial, ce sont les grandeurs données et préexistantes du salaire, de l'intérêt et de la rente qui entrent en ligne de compte comme grandeurs constantes et régulatrices : constantes, non dans le sens qu'elles restent invariables, mais dans le sens que dans chaque cas particulier elles sont les limites données et constantes des prix du marché. C'est ainsi, par exemple, que dans la concurrence sur le marché mondial, il s'agit exclusivement de savoir si avec des salaires, un intérêt et une rente donnés, les marchandises rapportent un profit d'entreprise suffisant lorsqu'elles sont vendues au prix général du marché ou au-dessous de ce prix. Si dans un pays le salaire et le prix du sol sont réduits en même temps que l'intérêt y est élevé, et si dans un autre le salaire et le prix de la terre sont nominalement élevés pendant que le taux de l'intérêt y est bas, on verra le capitaliste appliquer proportionnellement plus de travail et de terre dans le premier pays et proportionnellement plus de capital dans le

second. Ces différents facteurs seront évidemment des éléments déterminants quand il s'agira de calculer Jusqu'à quel point la concurrence est possible entre ces pays. Dans ce cas, l'expérience établit donc théoriquement et les calculs intéressés du capitaliste montrent pratiquement que les prix des marchandises sont déterminés par le salaire, l'intérêt et la rente, c'est-à-dire par les prix du travail, du capital et de la rente.

Lorsque du prix du marché on retranche le coût de production, c'est-à-dire la somme du salaire, de l'intérêt et de la rente, il reste naturellement un élément qui n'est pas donné d'avance. Celui-ci apparaît comme déterminé dans chaque cas par la concurrence et dans la moyenne des cas par le profit moyen, lequel est réglé à son tour, mais pendant des périodes de longue durée, par la même concurrence.

*Quinto.* - Dans le système de la production capitaliste il est tellement naturel de décomposer en salaire, profit et rente la valeur ajoutée par le travail nouveau, que cette décomposition est même appliquée - à part des périodes passées de l'histoire dont nous avons donné des exemples en parlant de la rente - là où d'avance les conditions d'existence de ces formes du revenu font défaut.

Lorsqu'un ouvrier indépendant, par exemple un petit paysan, travaille pour lui-même et vend lui-même son produit, il peut être considéré comme son propre capitaliste et son propre propriétaire foncier. Il se paie à lui-même le salaire en tant qu'ouvrier, il touche le profit en tant que capitaliste et il prélève la rente en tant que propriétaire. La production capitaliste avec les rapports qui lui sont propres étant la base générale de l'organisation sociale, cette manière de voir est exacte, puisque ce n'est pas à cause de son travail mais parce qu'il est propriétaire des moyens de production - qui dans ce cas se présentent en général sous la forme de capital - qu'il peut s'approprier le surtravail qu'il fournit lui-même. De plus, comme son produit est une marchandise ayant un prix, la mise en valeur de son surtravail dépend, non de la masse de celui-ci, mais du taux général du profit, et de même l'excédent éventuel sur la part de plus-value qui lui revient d'après le taux général du profit, ne dépend pas de la quantité de travail qui fournit cet excédent ; il ne se l'approprie que parce qu'il est propriétaire du sol. Ce fait qu'un mode de production non capitaliste puisse être rangé, jusqu'à un certain point avec raison, parmi les formes de la production capitaliste, a pour conséquence que les conditions de celle-ci ont plus encore l'apparence d'être les conditions naturelles de toute production.

Cependant lorsqu'on ramène le salaire à sa base générale, c'est-à-dire à la partie que l'ouvrier consomme de son produit, et que l'on attribue à cette partie l'importance que tolère la productivité de la société et qu'exige le complet développement de l'individu ; lorsqu'on réduit le surtravail et la plus-value à ce qui est indispensable à l'extension continue de la reproduction et à la constitution d'un fonds d'assurance et de réserve ; lorsqu'enfin on comprend dans le travail nécessaire et le surtravail ce que les hommes Capables de produire doivent fournir pour ceux qui ne sont pas encore ou ne sont plus en état de travailler ; en un mot lorsqu'on dépouille le salaire et la plus-value, le travail nécessaire et le surtravail de leur caractère capitaliste, on se trouve en présence de bases qui sont communes à tous les systèmes de production sociale.

D'ailleurs cette manière de raisonner a été appliquée à d'autres systèmes de production. C'est ainsi que, des conditions de production quine représentaient d'aucune manière les rapports propres au système féodal ont été rangées dans ce dernier ; tels, par exemple, en Angleterre, les *tenures in common socage* (par opposition aux *tenures on Knight's service*) qui comprenaient exclusivement des obligations monétaires et n'étaient féodaux que de nom.

## Chapitre LI : Les rapports de distribution et les rapports de production

La valeur nouvelle créée par le travail de l'année se subdivise donc en trois parties, constituant trois revenus distincts, tombant en partage l'un à ceux qui possèdent la force de travail, l'autre à ceux qui possèdent le capital, et le troisième à ceux qui détiennent la propriété foncière. Ces revenus répondent à des conditions ou des formes de la distribution, car ils expriment les proportions suivant lesquelles la valeur nouvellement créée sera répartie entre les propriétaires des différents agents de la production.

Dans la conception vulgaire, ces rapports de répartition apparaissent comme des rapports naturels, des rapports résultant nécessairement de la nature de la production sociale et des lois de la production humaine. Ceux qui défendent cette thèse sont obligés, il est vrai, de reconnaître que les sociétés qui ont précédé la société capitaliste avaient d'autres systèmes de répartition, mais ils ajoutent que ces systèmes étaient des formes rudimentaires, imparfaites et dissimulées de la répartition naturelle.

Cette conception comporte cependant une part de vérité. Quel que soit le mode de production, qu'il s'agisse, par exemple, de la communauté primitive de l'Inde ou du communisme plus artificiel du Pérou, une distinction peut toujours être établie entre le travail dont le produit est consommé directement par les producteurs et ceux qui en dépendent - nous faisons abstraction de la partie consommée productivement - et le travail qui est toujours du surtravail et dont le produit sert à la satisfaction de besoins généraux et sociaux, quelle que soit la manière dont il est réparti et quels que soient ceux qui en profitent. Les différents systèmes de répartition ne sont donc identiques que pour autant que l'on fasse abstraction de leurs différences et de leurs formes caractéristiques.

Des esprits plus cultivés, capables d'une critique plus profonde, admettent le caractère historique des rapports de la répartition<sup>13</sup>, mais soutiennent avec d'autant plus d'acharnement que les rapports de la production sont constants, découlent de la nature humaine et échappent par conséquent à l'influence du développement historique.

Cependant l'analyse scientifique démontre que la production capitaliste est d'une nature spéciale, qu'elle est déterminée historiquement et que, de même que tout autre système de production, elle a comme condition un stade déterminé du développement et de la morphologie des forces productives, condition qui est le résultat historique et le produit d'un processus antérieur, base déterminée du processus nouveau. Cette analyse établit encore que les rapports de production adéquats à ce système déterminé historiquement - rapports que les hommes observent dans leur vie sociale - ont un caractère spécifique, historique et transitoire, et que les rapports de la répartition sont essentiellement identiques à ceux de la production, dont elles représentent la seconde face, si bien qu'elles ont tous les deux le même caractère historique et transitoire.

Dans l'observation des conditions de la répartition, on part de ce prétendu fait que le produit annuel se subdivise en salaire, profit et rente, fait inexact lorsqu'il est présenté sous cette forme. Le produit se divise en capital et en revenus. L'un de ceux-ci, le salaire, ne prend la forme de revenu des ouvriers, qu'après avoir été opposé à ces mêmes ouvriers sous forme de *capital*. L'opposition comme capital des moyens de production et des produits du travail en général aux producteurs immédiats implique d'avance que les conditions matérielles du travail se présentent à l'égard des ouvriers avec un caractère social déterminé, et que dans la production même il existe un rapport donné entre eux et les propriétaires des moyens de travail. De son côté la conversion de ceux-ci en capital implique que les producteurs immédiats sont expropriés du sol et du sous-sol, et que la propriété foncière prend une forme déterminée.

Si l'une des parties du produit ne se convertissait pas en capital, l'autre ne se transformerait pas en salaire, profit et rente. D'autre part, la production capitaliste, par ce fait qu'elle suppose que les conditions de la production ont tel caractère social déterminé, les reproduit continuellement avec la même caractéristique. Elle engendre non seulement les produits matériels, mais reproduit continuellement les conditions de production dans lesquelles ceux-ci sont obtenus ; elle reproduit en même temps les conditions de répartition qui y correspondent.

D'une manière générale on peut dire que le capital, avec la propriété foncière qui en est le corollaire, implique par lui-même une répartition : l'expropriation des travailleurs des moyens de travail, la concentration de ceux-ci aux mains d'une minorité d'individus et l'appropriation exclusive du sol et du sous-sol au profit de quelques autres, en un mot les rapports que nous avons exposés dans le livre I, chap. XXV, en parlant de l'accumulation primitive. Mais cette répartition est absolument différente de celle dont on entend parler quand on dit que les rapports de la répartition ont un caractère historique comme les rapports de la production et qui fixe les droits des individus à la part du produit destinée à leur consommation individuelle. Ces conditions de la production sont la base de fonctions sociales spéciales, qui dans la production même sont assignées à des agents déterminés de celle-ci, distincts des producteurs immédiats. Elles communiquent aux conditions et aux représentants de la production une qualité sociale spécifique et déterminent entièrement le caractère et le mouvement de la production.

Deux caractères distinguent avant tout la production capitaliste :

*Primo*. - Elle produit des marchandises ou plutôt - car produire des marchandises ne la distingue pas d'autres systèmes de production - les produits qu'elle fournit ont pour caractères déterminant et dominant d'être des marchandises. Il en résulte que l'ouvrier n'est également qu'un vendeur de marchandise, que son travail est un travail salarié et qu'il est un ouvrier salarié. Inutile de développer encore comment le rapport entre le capital et le travail salarié détermine tout le caractère de la production. Les agents principaux de celle-ci, le capitaliste et l'ouvrier, sont la personnification du capital et du travail salarié, des individualités sociales déterminées portant l'empreinte de ce système social de production, des produits de celui-ci.

Déjà ce double caractère du produit d'être une marchandise et de la marchandise d'être le produit du capital définit tout le procès de circulation, un cycle social déterminé que les produits doivent parcourir et au cours duquel ils prennent des

---

<sup>13</sup> J. Stuart Mill, *Some Unsettled Questions in Pol. Econ.* London 1844.

caractères sociaux déterminés. Il implique également des rapports donnés entre les agents de la production, rapports qui déterminent la mise en valeur des produits et leur retransformation en moyens d'existence ou en moyens de production.

Ce caractère du produit d'être une marchandise issue de la production capitaliste, sert en outre de point de départ à la détermination de la valeur et à l'action directrice de celle-ci sur le procès de production. D'une part, le travail dont il est question dans cette forme absolument spécifique de la valeur, est exclusivement le travail social; il autre part, la division de ce travail social et l'échange de ses produits, sa subordination et son adaptation au mécanisme de la société sont abandonnés aux mobiles arbitraires et antagonistes des producteurs capitalistes. Ceux-ci se dressent l'un en face de l'autre uniquement comme possesseurs de marchandises, cherchant chacun à vendre son produit au plus haut prix possible, guidés en apparence, même dans la production, par leur fantaisie. Il en résulte que la loi immanente s'affirme uniquement par leur concurrence, par la pression que l'un exerce sur l'autre et grâce à laquelle les écarts se contrebalancent, alors que c'est la loi de la valeur qui est la seule loi immanente, la loi naturelle et aveugle qui s'impose aux agents producteurs et qui assure, malgré toutes les fluctuations accidentelles, l'équilibre social de la production.

En outre la marchandise et encore plus la marchandise produite par le capital reflètent le caractère objectif des buts et le caractère subjectif des bases matérielles qui sont propres à la production capitaliste.

*Secundo.* - Le système capitaliste est caractérisé spécialement en ce que la plus-value est le but direct et la cause déterminante de la production. Le capital engendre essentiellement du capital et ne le fait que pour autant qu'il engendre de la plus-value. En étudiant la plus-value relative et la transformation de la plus-value en profit, nous avons vu comment ces phénomènes servent de base à un mode de production propre à la période capitaliste, à une forme spéciale du développement de la productivité sociale du travail, caractérisée par l'épanouissement des forces autonomes du capital en opposition avec le développement des travailleurs. Ainsi que nous l'avons vu, la production en vue de la valeur et de la plus-value implique la tendance permanente à ramener au-dessous de la moyenne sociale existante, le temps de travail nécessaire pour la production et par suite la valeur, de la marchandise. Cet effort pour ramener le coût de production à son minimum devient le facteur le plus énergique de l'accroissement de la productivité sociale du travail, qui ne se manifeste cependant que sous l'aspect d'une extension continue de la productivité du travail.

L'autorité du capitaliste comme personnification du capital dans le procès de production, sa fonction sociale en tant que dirigeant de la production sont essentiellement différentes de l'autorité dans une production par esclaves, par serfs, etc.

Dans le système capitaliste, le caractère social de la production agit sur les producteurs immédiats comme un mécanisme social organisé hiérarchiquement, dans lequel ceux qui exercent l'autorité le font parce qu'ils personnifient les conditions du travail contre le travail, et non, comme dans les systèmes de production antérieurs, parce qu'ils sont des dominateurs politiques ou théocratiques. Par contre, entre les capitalistes qui détiennent l'autorité et qui agissent l'un à l'égard de l'autre uniquement comme possesseurs de marchandises, règne l'anarchie la plus complète, au sein de laquelle la cohésion sociale de la production ne triomphe de l'arbitraire individuel que parce qu'elle est une loi naturelle toute puissante.

C'est uniquement à cause du caractère social spécifique des deux agents essentiels de la production, c'est parce que le travail revêt la forme de travail salarié et les moyens de production celle de capital, qu'une partie de la valeur (une partie du produit) se présente comme plus-value et que cette plus-value se présente comme profit (rente), comme gain des capitalistes, comme richesse supplémentaire et disponible, leur appartenant. C'est également parce que la plus-value se présente comme le profit du capitaliste, que les moyens de production additionnels, qui sont destinés à l'extension de la reproduction et qui forment une partie du profit, constituent un capital nouveau, et que l'extension du procès de reproduction est un procès d'accumulation capitaliste.

Bien que la forme de travail salarié qu'affecte le travail soit décisive pour le caractère de tout le procès et pour le mode spécifique de la production elle-même, ce n'est pas le travail salarié qui détermine la valeur. Dans cette détermination il s'agit du travail social en général, de la quantité de travail dont la société peut disposer et qui détermine le poids social de chaque produit en raison de la fraction que celui-ci en absorbe. La forme sous laquelle le temps de travail social intervient pour déterminer la valeur des marchandises, n'est en connexion avec les formes de travail salarié et de capital qu'affectent le travail et les moyens de production, que parce que c'est à cause de ces dernières que la production est une production de marchandises.

Considérons les soi-disant rapports de la répartition. Le salaire suppose le travail salarié, et le capital, le profit. Ces formes déterminées de la répartition supposent donc des conditions de production ayant des caractères sociaux déterminés et des rapports sociaux déterminés entre les agents de la production. Les conditions de la répartition ne sont donc que le reflet des conditions historiquement déterminées de la production.

Si nous envisageons le profit, nous voyons que cette forme de la plus-value implique que la création des moyens de production se fait d'après le système capitaliste ; il est donc l'expression d'un rapport qui domine la reproduction, bien que chaque capitaliste en particulier ait l'impression qu'il peut consommer tout le profit comme revenu. Cependant, à ce point de vue, le capitaliste se heurte à des obstacles, tels que les fonds d'assurance et de réserve, la loi de la concurrence, qui lui démontrent en fait que le profit n'est pas simplement une catégorie de la subdivision du produit destiné à la consommation individuelle. De plus tout le procès de production capitaliste est régi par les prix des produits. Or les coûts de production reposent à leur tour sur l'égalisation des taux de profit et sur la répartition qui y correspond, du capital entre les différentes branches de production. Le profit apparaît donc ici comme le facteur principal, non de la distribution des produits, mais de leur production, comme prenant part à la répartition des capitaux et même du travail entre les différentes sphères de production.

La subdivision du profit en profit d'entreprise et en intérêt semble être le partage d'un même revenu. Cependant elle résulte en première instance du capital se reproduisant et s'amplifiant par lui-même, considéré comme valeur engendrant de la plus-value. Elle donne lieu au crédit et aux institutions de crédit, et détermine ainsi la conformation de la production. Avec l'intérêt, etc. les prétendues formes de la répartition entrent dans le prix comme des moments déterminants de la production.

De la rente foncière on pourrait dire qu'elle est une simple forme de la répartition, étant donné que la propriété foncière n'accomplit aucune fonction ou du moins aucune fonction normale dans le procès de production. Mais, ce fait que la rente est limitée à l'excédent laissé par le profit moyen et que le propriétaire foncier, de dirigeant du procès de production et de tout le procès de la vie sociale, descend au rôle de bailleur de terre, d'usurier du sol et de vulgaire encaisseur de rentes, est une conséquence caractéristique et historique de la production capitaliste. Si l'appropriation individuelle de la terre est une prémisses historique de la production capitaliste, celle-ci a par contre comme conséquence que la propriété foncière revêt les formes nécessitées par l'exploitation capitaliste de l'agriculture. Dans d'autres formes sociales les revenus des propriétaires peuvent aussi être désignés sous le nom de rente, mais cette rente est essentiellement différente de celle qui est prélevée dans la société capitaliste.

Les soi-disant rapports de la répartition correspondent donc à des formes du procès de production, déterminées historiquement et socialement caractéristiques, à des rapports que les hommes entretiennent dans le procès de reproduction de leur existence. Ces rapports de répartition ont le même caractère historique que les rapports de la production, dont ils ne constituent d'ailleurs qu'une face. La répartition capitaliste est différente des autres formes de répartition résultant des autres modes de production ; chaque système de distribution disparaît avec le système de production qui l'a engendré et auquel il correspond.

La thèse qui attribue un caractère historique aux conditions de la répartition et le dénie aux conditions de la production, marque le point de départ de la critique - une critique encore très timide - de l'économie bourgeoise. Elle repose sur la confusion du procès social de production avec le simple procès de travail, tel qu'il se déroulerait anormalement pour un homme isolé ne recevant aucun aide de la société. Pour autant que l'on considère le procès de travail comme se passant simplement entre l'homme et la nature, on trouve qu'il se présente avec les mêmes éléments dans toutes les formes du développement social. Mais chaque forme historique de ce procès développe les bases matérielles et les formes sociales qui lui sont propres jusqu'à ce que arrivée à un certain degré de maturité, elle disparaît pour faire place à une forme plus élevée. Les symptômes de ce moment de crise apparaissent dès que les rapports de répartition et les rapports de production qui y correspondent, entrent en opposition profonde avec la productivité et le développement de leurs facteurs. A ce moment le conflit s'engage entre le développement matériel et la forme sociale de la production<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Voir la brochure *Competition and Co-operation*. (1832 ?).

## Chapître LII : Les classes

Les ouvriers salariés qui n'ont que la force de travail et dont le salaire est le revenu, les capitalistes qui possèdent le capital et touchent le profit, les propriétaires fonciers qui détiennent la terre et prélèvent la rente constituent les trois grandes classes de la société moderne, basée sur la production capitaliste.

C'est incontestablement en Angleterre que cette subdivision est le plus largement et le plus catégoriquement développée. Cependant elle n'y existe pas encore dans toute sa pureté et des couches de transition y masquent partout - incomparablement moins à la campagne que dans les villes - les lignes de démarcation. Mais ce fait est sans importance pour notre étude.

Nous avons vu que la tendance permanente et la loi de développement de la production capitaliste poussent à une séparation de plus en plus profonde des instruments de travail et du travail, à une concentration de plus en plus puissante des moyens de production et à la transformation du travail en travail salarié et des moyens de production en capital. A cette tendance correspond la séparation de la propriété foncière, du capital et du travail<sup>15</sup>, c'est-à-dire l'adaptation morphologique de la propriété foncière à la production capitaliste.

La question à laquelle nous avons à répondre est la suivante : Qu'est-ce qui constitue une classe ? ou bien : Comment se fait-il que ce soient les ouvriers salariés, les capitalistes et les propriétaires fonciers qui forment les trois grandes classes sociales ?

A première vue on pourrait invoquer l'identité des revenus et de leurs sources, et dire qu'il s'agit de trois grands groupes sociaux, dont les membres vivent respectivement du salaire, du profit et de la rente, c'est-à-dire de la mise en valeur de leur force de travail, de leur capital et de leur propriété foncière.

Mais si tel était le point de départ de la classification, les médecins et les employés, par exemple, formeraient également deux classes, car ils appartiennent à deux groupes sociaux distincts, dont les revenus ont la même source. Et cette subdivision irait à l'infini, en présence des séparations innombrables que la multiplicité des intérêts et la division du travail social créent parmi les ouvriers comme parmi les capitalistes et les propriétaires fonciers, ces derniers devant être groupés, par exemple, en propriétaires de vignobles, de terres labourables, de forêts, de mines, de pêches.

(Le manuscrit s'arrête ici).

---

<sup>15</sup> F. List écrit judicieusement : « La prédominance du faire-valoir direct sur des propriétés de grande étendue démontre uniquement le retard de la civilisation, l'insuffisance des moyens de communication et le manque d'industries nationales et de villes florissantes. C'est pour ces raisons que l'on rencontre ce système partout en Russie, en Pologne, en Hongrie, dans le Mecklembourg. Autrefois il existait aussi en Angleterre ; mais le développement du commerce et de l'industrie y a substitué la culture dans des exploitations moyennes et affermées ». *Die Ackerfassung, die Zwergwirtschaft und die Auswanderung*, 1842, p. 10.

## F. Engels

### Complément et supplément au livre III du *Capital*

Cet article fut écrit en mai-juin 1895. Dans sa lettre à Kautsky du 21 mai 1895, Engels faisait part de son intention de publier dans la revue théorique de la social-démocratie allemande, la *Neue Zeit*, un complément au livre III du *Capital* sous la forme de deux articles.

Le premier, « *Loi de la valeur et taux de profit* » a été rédigé pour répondre au bruit soulevé par certains économistes à propos de prétendues contradictions entre les livres I et III. Il ne fut publié qu'après la mort d'Engels.

Pour le second article, Engels ne put que rédiger un projet en sept points.

Depuis que le Livre III du *Capital* est soumis au jugement du public, il a déjà donné matière à des interprétations nombreuses et variées. Il fallait s'y attendre. Dans cette édition, j'ai tenu avant tout à établir un texte aussi authentique que possible, à présenter, chaque fois que je le pouvais, les derniers résultats des recherches de Marx dans ses propres termes et à n'entrer en scène que quand c'était absolument inévitable ; dans ce cas, il importait que le lecteur n'ait aucun doute sur la personne qui s'adressait à lui. On m'en a blâmé, pensant que j'aurais dû transformer la documentation qui était à ma disposition en un livre systématiquement élaboré, *en faire un livre*<sup>1</sup>, comme disent les Français ; bref, j'aurais dû sacrifier l'authenticité du texte à la commodité du lecteur. Mais ce n'est pas ainsi que j'avais compris ma tâche. Rien ne justifiait un tel remaniement ; un homme tel que Marx peut prétendre à être entendu lui-même, à voir ses découvertes scientifiques livrées à la postérité dans toute l'authenticité de son propre exposé. De plus, je n'avais aucune envie de porter atteinte, comme je l'ai vu faire dans d'autres cas, à l'œuvre posthume d'un homme aussi supérieur que Marx ; cela m'eût semblé un parjure. Enfin, cela n'aurait présenté aucune utilité. Il ne sert absolument de rien de se mettre en frais pour des gens qui ne peuvent ni ne veulent lire et qui, dès le Livre I<sup>o</sup>, se sont donné plus de peine à le mal comprendre qu'il n'en fallait à le bien comprendre. Mais pour ceux qui veulent véritablement comprendre, c'est justement l'original qui était le plus important. Pour eux, mes remaniements auraient eu, tout au plus, la valeur d'un commentaire, et encore d'un commentaire sur quelque chose d'inédit, d'inaccessible ; à la première controverse, il aurait fallu confronter avec l'original ; à la seconde et à la troisième sa publication *in extenso* aurait été, de toute façon, inévitable.

Or de pareilles controverses vont de soi à propos d'une œuvre apportant tant de choses nouvelles et qui, en outre, n'est qu'un travail de premier jet, rapidement esquissé et comportant parfois des lacunes. C'est ici que mon intervention peut avoir quelque utilité pour apporter des éclaircissements, pour mettre mieux en valeur des points de vue importants dont la signification ne ressort pas de façon assez convaincante dans le texte et pour ajouter au texte écrit en 1865 divers compléments importants, nécessités par l'état des choses en 1895. En fait, il y a deux questions déjà où une courte explication me paraît nécessaire.

#### I. *Loi de la valeur et taux de profit*

Il était à prévoir que la solution de la contradiction apparente entre ces deux facteurs entraînerait des discussions aussi bien après qu'avant la publication du texte de Marx. Beaucoup s'étaient attendus à un pur miracle et se sont trouvés déçus en constatant qu'au lieu des tours de passe-passe attendus la contradiction y est résolue de façon simplement rationnelle, prosaïque et sensée. Le plus joyeux de ces déçus est naturellement l'illustre M. Loria bien connu. Il a enfin trouvé le point d'appui d'Archimède grâce auquel même un nain de son calibre peut soulever la construction gigantesque et solide de Marx et la pulvériser. Quoi ! s'exclame-t-il, indigné, est-ce là une solution ? Mais c'est une pure mystification ! Quand les économistes parlent de valeur, ils pensent à celle qui s'établit effectivement dans l'échange.

*« Mais se préoccuper d'une valeur à laquelle les marchandises ne sont pas vendues ni ne peuvent jamais l'être (né possono vendersi mai), aucun économiste ayant un grain d'intelligence ne l'a fait ni ne le fera jamais... Lorsque Marx affirme que la valeur à laquelle les marchandises ne sont jamais vendues est déterminée proportionnellement au travail qu'elles contiennent, que fait-il d'autre que de répéter en l'inversant, l'assertion des économistes orthodoxes, à savoir que la valeur à laquelle les marchandises sont vendues n'est pas proportionnelle au travail qu'elles ont nécessité ? ... Rien ne sert non plus de dire, comme Marx, que, malgré l'écart des prix individuels par rapport aux valeurs individuelles, le prix global de l'ensemble des marchandises coïncide toujours avec leur valeur globale, ou encore avec la quantité de travail contenue dans l'ensemble des marchandises. Car, puisque la valeur n'est pas autre chose que le rapport dans lequel une marchandise s'échange contre une autre, la simple notion d'une valeur globale est déjà une absurdité, un non-sens... une contradictio in adjecto. »*

D'après Loria, dès le début de son œuvre, Marx dit que l'échange ne pourra poser comme égales deux marchandises que si elles renferment un élément de même nature et de même grandeur qui est précisément la quantité identique de travail contenue en elles. Et maintenant Marx se renie solennellement lui-même en prétendant que les marchandises s'échangent dans un rapport tout différent de celui qui régit les quantités de travail qu'elles contiennent.

*« A-t-on jamais vu une si parfaite réduction à l'absurde, une plus grande faillite théorique ? A-t-on jamais commis suicide scientifique avec plus de pompe et de solennité ? »* (Nuova Antologia, 1<sup>o</sup> février 1895, p. 477-479).

Notre Loria, on le voit, est tout heureux. N'avait-il pas raison de traiter Marx comme son semblable, c'est-à-dire comme un vulgaire charlatan ? Voyez vous-même : Marx se moque de son public, tout comme Loria ; il vit de mystifications, tout comme le plus petit professeur italien d'économie. Mais tandis que Dulcamara peut se le permettre, parce qu'il connaît son métier, Marx, par contre, ce lourdaud nordique, tombe de maladresse en maladresse, entasse non-sens sur absurdité, si bien qu'il ne lui reste plus que le

<sup>1</sup> En français dans le texte. (N.R.)

suicide solennel.

Réserveons pour plus tard l'affirmation que les marchandises n'ont jamais été vendues aux valeurs déterminées par le travail, ni ne peuvent l'être. Tenons-nous ici à l'affirmation de M. Loria que

« la valeur n'est pas autre chose que le rapport dans lequel une marchandise s'échange contre une autre et que, par conséquent, la simple notion d'une valeur globale des marchandises est une absurdité, un non-sens, etc. ».

Donc, le rapport dans lesquels s'échangent deux marchandises, leur valeur, est quelque chose de tout à fait fortuit, venu de l'extérieur, et pouvant varier du jour au lendemain. Qu'un quintal métrique de froment s'échange contre un gramme ou un kilogramme d'or, cela ne dépend pas le moins du monde de conditions inhérentes au froment ou à l'or, mais de circonstances totalement étrangères à tous deux. S'il n'en était pas ainsi, en effet, ces conditions devraient intervenir aussi dans l'échange, le dominer dans l'ensemble et avoir une existence autonome, indépendamment même de l'échange, de sorte qu'il pourrait être question d'une valeur globale des marchandises. Cela, pour notre illustre Loria, est une absurdité. Le rapport dans lequel s'échangent deux marchandises, c'est cela leur valeur, un point, c'est tout. La valeur est donc identique au prix et chaque marchandise a autant de valeurs que de prix possibles. Le prix est déterminé par l'offre et la demande, et celui qui veut en savoir davantage est un imbécile, s'il compte sur une réponse.

Cependant, il y a ici une petite difficulté. A l'état normal, offre et demande coïncident. Partageons donc toutes les marchandises existant dans le monde en deux moitiés : le groupe de la demande et celui, qui lui est égal, de l'offre. Supposons que chaque moitié représente un prix de mille milliards de marks, de francs, de livres sterling ou ce que l'on voudra. D'après Adam Riese, cela fait au total un prix ou une valeur, de deux mille milliards. Non-sens, absurdité, dit M. Loria. Les deux groupes peuvent bien représenter ensemble un prix de deux milliards, mais, pour la valeur, c'est autre chose. Si nous parlons prix,  $1\ 000 + 1\ 000 = 2\ 000$  ; mais, si nous parlons valeur,  $1\ 000 + 1\ 000 = 0$ . Du moins dans notre cas, où il s'agit de la totalité des marchandises. Car ici la marchandise de chacun des deux échangistes ne vaut 1 000 milliards que parce que chacun veut et peut donner cette somme pour la marchandise de l'autre. Mais, si nous réunissons la totalité des marchandises de l'un et de l'autre dans la main d'un troisième, le premier ne détient plus aucune valeur, l'autre pas davantage et le troisième encore moins. A la fin, personne ne possède plus rien. Nous admirons à nouveau la supériorité avec laquelle notre Cagliostro méridional a si bien liquidé la notion de valeur qu'il n'en reste pas la moindre trace. Voilà bien le summum de l'économie vulgaire<sup>2</sup> !

Dans les *Archiv für soziale Gesetzgebung*<sup>3</sup> de Braun, VII, cahier 4, Werner Sombart donne un exposé, dans l'ensemble excellent, des grandes lignes du système de Marx. C'est la première fois qu'un professeur d'université allemand se montre capable de voir, en gros, dans les écrits de Marx ce que celui-ci y a réellement dit, au point de déclarer qu'une critique du système de Marx ne peut consister à la réfuter, « que s'en chargent ceux qui ont des ambitions politiques », mais seulement à le développer plus avant. Il va de soi que Sombart, lui aussi, se préoccupe de notre sujet. Il examine le problème suivant : quelle signification possède la valeur dans le système de Marx ? Il aboutit à ce résultat que la valeur n'apparaît pas dans le rapport d'échange des marchandises produites suivant le mode capitaliste. Les agents de la production capitaliste n'en ont pas conscience. Elle n'est pas un fait empirique, mais un fait de pensée, un fait logique. La notion de valeur, dans sa définition matérielle, chez Marx, n'est rien d'autre que l'expression économique du fait que constitue la force productive sociale du travail comme base de la vie économique, ; la loi de la valeur domine, en dernière instance, les processus économiques dans un régime d'économie capitaliste. Elle y a d'une façon très générale le contenu suivant : la valeur des marchandises est la forme spécifique et historique sous laquelle s'impose la force

<sup>2</sup> Ce même monsieur « bien connu pour sa gloire » (pour parier comme Heine) s'est vu contraint, un peu plus tard, de répondre à ma préface au livre III, après sa publication en italien dans le premier cahier de la *Rassegna* de 1895 [« *La Rassegna* » : revue bourgeoise qui parut à Naples de 1892 à 1895. N.R.]. Cette réponse se trouve dans la *Riforma sociale* [« *La Riforma sociale* » : revue libérale italienne qui parut à Turin et Rome à partir de 1894. N.R.] du 25 février 1895. Après m'avoir couvert de flatteries d'autant plus répugnantes qu'elles sont, chez lui, inévitables, il déclare ne jamais avoir eu l'intention d'escamoter à son profit les mérites que Marx s'est acquis au titre de la conception matérialiste de l'histoire. Dès 1885, il les avait reconnus, à vrai dire, tout incidemment, dans un article de revue. Par contre, il les tait avec d'autant plus d'opiniâtreté là où ils auraient eu leur place, c'est-à-dire dans son livre ; Marx n'y est cité qu'à la page 129, et uniquement à propos de la petite propriété foncière en France. A présent, il a l'audace de déclarer que Marx n'est pas du tout l'auteur de cette théorie ; en admettant même qu'on ne la trouve pas déjà indiquée chez Aristote, du moins Harrington l'avait indubitablement proclamée en 1656 et, longtemps avant Marx, elle avait été développée par une pléiade d'historiens, d'hommes politiques, de juristes et d'économistes. D'ailleurs, tout ceci se trouve dans l'édition française de l'œuvre de Loria. Bref, un plagiaire accompli. Après que je l'ai empêché de continuer ses fanfaronnades avec des emprunts faits à Marx, il réplique insolemment que Marx, tout comme lui, se pare des lauriers d'autrui. De mes autres attaques, il relève celle où je l'accuse d'avoir soutenu que Marx n'aurait jamais eu l'intention d'écrire un deuxième ou même un troisième livre du *Capital*. « Maintenant Engels répond triomphalement en m'opposant les livres II et III... Très bien ! Je me réjouis tellement de ces livres auxquels je dois tant de joies intellectuelles que jamais encore victoire ne m'a été aussi chère que ne m'est aujourd'hui cette défaite... si toutefois il y a défaite. Mais en est-ce une vraiment ? Est-il bien exact que Marx ait écrit en vue de la publication cet amas de notes décousues qu'Engels a rassemblées avec une affectueuse piété ? Est-il réellement permis de supposer que Marx... ait confié à ces pages le soin de couronner son œuvre et son système ? Est-il vraiment certain que Marx aurait publié ce chapitre sur le taux moyen de profit, dans lequel la solution promise depuis tant d'années se réduit à la plus désolante mystification et à la plus vulgaire phraséologie ? Il est au moins permis d'en douter... Cela, me semble-t-il, prouve que Marx, après la publication de son magnifique livre (*splendido*), ne projetait pas de lui donner une suite, ou plutôt qu'il ne voulait pas laisser à ses héritiers, et en dehors de sa propre responsabilité, le soin de parachever son œuvre gigantesque. »

Voilà ce que nous trouvons à la page 267. Heine ne pouvait exprimer mieux sont mépris pour son public de philistins allemands, qu'en ces termes : « L'auteur finit par s'habituer à son public comme s'il était doué de raison. » Quelle idée l'illustre Loria doit-il se faire du sien ?

Pour finir, voici une nouvelle volée de louanges qui s'abat sur moi pour mon malheur. Notre Sganarelle se compare en cela à Balaam qui était venu pour maudire, mais dont les lèvres laissaient échapper malgré lui des « paroles de bénédiction et d'amour ». Le bon Balaam se distinguait en particulier par le fait qu'il chevauchait un âne plus intelligent que son maître. Cette fois, Balaam, apparemment, a laissé son âne à la maison. [Allusion à une légende biblique. Le prophète Balaam était censé maudire Israël, mais par une inspiration divine, il finit par le bénir. N.R.]

<sup>3</sup> *Archiv für soziale Gesetzgebung*. Revue politique et économique qui parut à Tübingen puis Berlin de 1888 à 1903, sous la direction du social-démocrate H. Braun.

productive du travail qui domine, en dernier ressort, tous les processus économiques. - Ainsi parle Sombart ; on ne peut affirmer que cette façon de concevoir la signification de la loi de la valeur pour le mode de production capitaliste soit inexacte. Elle nie paraît toutefois conçue de façon un peu trop large et susceptible d'être saisie d'une manière plus serrée et plus précise ; à mon avis, elle n'épuise nullement toute la portée de la loi de la valeur pour les phases de développement économique de la société régies par cette loi.

Dans le *Sozialpolitisches Centralblatt* de Braun du 25 février 1895, n° 22, se trouve un article également excellent de Conrad Schmidt sur le Livre III du *Capital*. Au sujet de cet article, soulignons surtout qu'il montre comment la façon dont Marx déduit le profit moyen de la plus-value répond pour la première fois à une question que, jusqu'alors, l'économie n'avait même pas soulevée, à savoir : comment se détermine la grandeur du taux moyen de profit et comment se fait-il que celui-ci s'élève à 10 ou 15 % par exemple, plutôt qu'à 50 ou 100% ? Depuis que nous savons que la plus-value que s'approprie le capitaliste industriel de première main est la seule et unique source d'où découlent le profit et la rente foncière, cette question se résout d'elle-même. Cette partie de l'article de Schmidt pourrait être directement écrite pour des économistes à la Loria, si ce n'était peine perdue que de vouloir ouvrir les yeux à ceux qui refusent de voir.

Schmidt fait, lui aussi, des réserves formelles sur la loi de la valeur. Il l'appelle une *hypothèse* scientifique, émise pour expliquer le procès d'échange réel et qui se révèle être le point de départ théorique inévitable, éclairant même les phénomènes de concurrence entre les prix qui pourtant paraissent la contredire totalement ; d'après Schmidt, sans la loi de la valeur, il n'y a plus de compréhension théorique possible du mouvement économique de la réalité capitaliste. Dans une lettre privée qu'il m'autorise à citer, Schmidt soutient que la loi de la valeur, dans les limites du système de production capitaliste, est tout bonnement une fiction, bien qu'elle soit une nécessité théorique. A mon avis, cette opinion n'est point du tout justifiée. Pour la production capitaliste, la loi de la valeur a une portée infiniment plus grande et plus précise que celle d'une simple hypothèse, et à plus forte raison que celle d'une fiction, même nécessaire.

Aussi bien Sombart que Schmidt - l'illustre Loria ne trouve sa place ici que comme repoussoir comique caractéristique de l'économie vulgaire - ne tiennent pas assez compte qu'il ne s'agit pas ici d'un processus purement logique, mais historique, et de son reflet explicatif dans la pensée, de la recherche logique de ses rapports internes.

Le passage crucial se trouve chez Marx à la page 154 du Livre III :

*« Toute la difficulté provient de ce que les marchandises ne sont pas échangées simplement en tant que telles, mais en tant que produits de capitaux qui prétendent participer à la masse totale de la plus-value proportionnellement à leur grandeur et, à grandeur égale, réclament une participation égale. »*

Pour illustrer cette différence, Marx suppose que les ouvriers en possession de leurs moyens de production, qu'ils travaillent en moyenne avec une intensité égale et pendant un même laps de temps et enfin qu'ils échangent directement leurs marchandises entre eux. Dans ces conditions, pendant une journée, deux ouvriers auraient ajouté par leur travail une même valeur nouvelle à leur produit, mais le produit de chacun posséderait une valeur différente suivant le travail antérieur déjà matérialisé dans les moyens de production. Cette dernière fraction de valeur représenterait le capital constant de l'économie capitaliste, le capital variable serait cette fraction de la valeur nouvellement ajoutée qui a été consacrée aux moyens de subsistance de l'ouvrier, enfin le reliquat de la valeur nouvelle représenterait la plus-value qui, dans notre cas, appartiendrait à l'ouvrier. Les deux ouvriers recevraient donc des valeurs égales après déduction de ce qui est destiné à remplacer la fraction « constante » de valeur qu'ils ont simplement avancée ; le rapport entre la fraction représentant la plus-value et la valeur des moyens de production - ce qui correspondrait aux taux de profit capitaliste - serait différent pour chacun d'eux. Mais comme chacun d'eux récupère, au cours de l'échange, la valeur des moyens de production, ce serait là une circonstance absolument indifférente.

*« L'échange de marchandises à leur valeur, ou à peu près, nécessite un degré de développement moindre que l'échange aux prix de production qui requiert un développement capitaliste plus avancé... Même si l'on ne tient pas compte du fait que les prix et leur mouvement sont dominés par la loi de la valeur, il est donc tout à fait conforme à la réalité de considérer que la valeur des marchandises précède, du point de vue non seulement théorique, mais aussi historique, leur prix de production. Ceci est valable pour les cas où les moyens de production appartiennent à l'ouvrier; ceci est le cas, dans le monde ancien comme dans le monde moderne, pour le paysan possédant son fonds et cultivant lui-même et pour l'artisan. Ceci concorde également avec notre opinion émise précédemment, à savoir que la transformation des produits en marchandises résulte de l'échange entre différentes communautés et non pas entre membres d'une seule et même commune. Ce qui vaut pour ces conditions primitives vaut également pour les conditions ultérieures, fondées sur l'esclavage et le servage, de même que pour les corporations artisanales, aussi longtemps que les moyens de production immobilisés dans chaque branche ne peuvent être transférés que difficilement d'une branche à l'autre, et que, dans certaines limites, les différentes sphères de production se comportent entre elles comme le feraient des pays étrangers ou des communautés communistes. » (Marx : Le Capital, Livre III, I, p. 155, 156.)*

Si Marx avait eu le temps de revoir encore le Livre III, il aurait sans aucun doute donné à ce passage un développement plus important. Tel que nous le voyons ici, il ne donne qu'une ébauche à peine indiquée de ce qu'il y aurait à dire sur le sujet. Etudions-le donc d'un peu plus près.

Nous savons tous qu'aux commencements de la société les produits sont consommés par les producteurs eux-mêmes et ceux-ci s'organisent tout naturellement en communes plus ou moins communistes; nous savons aussi que l'échange avec des étrangers de l'excédent de ces produits, inaugurant la transformation des produits en marchandises, est survenu plus tard, n'ayant d'abord lieu qu'entre communes isolées de tribus différentes pour s'instaurer par la suite à l'intérieur de la commune contribuant ainsi essentiellement à sa désagrégation en groupes familiaux, plus ou moins importants. Même après cette dissolution, les chefs de famille, pratiquant l'échange, restaient des paysans travaillant eux-mêmes, produisant presque tout ce dont ils avaient besoin avec l'aide de leur famille et sur leur propre terre. Ils n'acquiescent qu'une petite fraction des objets qui leur sont nécessaires par l'échange de leur propre produit excédentaire. La famille ne cultive pas seulement sa terre et élève son bétail, elle en transforme

aussi les produits en articles de consommation, moud elle-même encore par endroits à l'aide du moulin à bras, fait le pain, file, teint et tisse le lin et la laine, tanne le cuir, élève et répare des constructions en bois, fabrique des ustensiles et des outils, menuise et forge assez souvent, en sorte que la famille ou le groupe familial se suffit pour l'essentiel.

Le peu de choses qu'une telle famille était conduite à acquérir par échange ou à acheter consistait surtout jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en Allemagne, en objets de production artisanale, c'est-à-dire dont la fabrication était bien connue du paysan, et s'il ne les produisait pas lui-même, c'est soit que la matière première ne lui en était pas accessible, soit que l'article acheté était bien meilleur et bien moins cher. Le paysan du Moyen Age connaissait donc assez exactement le temps de travail nécessaire à la fabrication des objets qu'il acquerrait par échange. Le forgeron, le charron du village travaillaient sous ses yeux; de même le tailleur et le cordonnier qui, dans ma jeunesse encore, visitaient nos paysans rhénans les uns après les autres et transformaient en vêtements et en chaussures les matériaux que les paysans avaient eux-mêmes produits. Le paysan ainsi que ceux à qui il achetait étaient eux-mêmes des ouvriers (producteurs directs) et les articles échangés étaient les propres produits de chacun. Qu'avaient-ils dépensé pour la fabrication de ces produits ? Du travail et seulement du travail : pour remplacer les outils, ou pour produire la matière première et la travailler, ils n'avaient dépensé rien d'autre que leur propre force de travail ; comment pourraient-ils alors échanger leurs produits contre ceux d'autres producteurs travaillant eux-mêmes autrement que dans le rapport du travail fourni ? Non seulement le temps de travail employé à ces produits était la seule mesure propre à évaluer quantitativement les grandeurs à échanger, mais il n'y en avait pas d'autre possible. Peut-on croire que le paysan ou l'artisan aient été assez stupides pour échanger le produit de dix heures de travail de l'un contre celui d'une seule heure de travail de l'autre ? Pour toute la période de l'économie naturelle paysanne, il n'y a pas d'autre échange possible que celui où les quantités de marchandises échangées tendent à se mesurer de plus en plus d'après les quantités de travail qu'elles matérialisent. Du moment où l'argent pénètre dans cette forme d'économie, la tendance à se conformer à la loi de la valeur (et, notez bien, telle que Marx l'a formulée) devient, d'une part, plus manifeste, mais de l'autre elle est déjà troublée par les interventions du capital usuraire et de la rapacité fiscale, les périodes où les prix coïncident en moyenne à peu de chose près avec les valeurs sont déjà plus longues.

Il en est de même pour l'échange entre les produits des paysans et ceux des artisans citadins. Au début il se fait directement, sans intervention du commerçant, les jours de marché dans les villes, où le paysan vend et fait ses achats. Ici encore, non seulement les conditions de travail de l'artisan sont connues du paysan, mais celles du paysan le sont aussi de l'artisan. Car celui-ci est encore un peu paysan. Il ne possède pas seulement son jardin potager et son verger, mais souvent un petit champ, une vache ou deux, des porcs, de la volaille, etc. Les gens du Moyen Age étaient donc capables de calculer assez exactement les frais de production des uns et des autres en matière première, matériaux auxiliaires, temps de travail, - du moins en ce qui concernait les articles d'usage courant et général.

Mais comment fallait-il calculer, ne serait-ce que de façon indirecte et relative, la quantité de travail servant de mesure dans les échanges, quand il s'agissait de produits qui demandaient un travail assez long, interrompu à intervalles irréguliers, d'un rapport peu sûr, comme par exemple le blé et le bétail ? Et, par dessus le marché, pour des gens ne sachant pas calculer ? Evidemment par un long procès d'approximation en zigzag, de nombreux tâtonnements dans le noir où, comme toujours, on n'apprenait qu'à ses dépens. Cependant, la nécessité pour chacun de rentrer finalement dans ses frais remit toujours les choses dans le bon chemin, et le petit nombre d'espèces différentes d'objets en circulation ainsi que l'immutabilité souvent séculaire de leur mode de production rendaient le but plus facile à atteindre. Ce qui prouve qu'il ne fallut pas un temps très long pour que la valeur relative de ces produits soit établie avec une approximation suffisante, c'est que la marchandise qui semble devoir s'y prêter le moins facilement à cause de la longue durée de production de chaque individu, je veux dire le bétail, fut la première marchandise monétaire assez généralement reconnue. Pour en arriver là, il était nécessaire que la valeur du bétail, son rapport d'échange avec toute une série d'autres marchandises aient déjà atteint une fixité assez exceptionnelle, reconnue sans conteste sur le territoire de nombreuses tribus. Les gens d'alors étaient certainement assez intelligents - aussi bien les éleveurs de bétail que leurs pratiques - pour ne pas faire don du temps de travail qu'ils avaient dépensé, sans obtenir un équivalent en échange. Bien au contraire : plus les gens sont proches de l'état primitif de la production marchande - les Russes et les Orientaux, par exemple - plus ils gaspillent de temps, encore maintenant, pour obtenir par un marchandage dur et opiniâtre la contrepartie parfaite de ce que leur produit a coûté de temps de travail.

Partant de cette détermination de la valeur par le temps de travail, s'est alors développée la production marchande tout entière, et en même temps les multiples relations où les divers aspects de la loi de la valeur s'affirment, tels qu'ils sont exposés dans la première section du Livre I du Capital et plus particulièrement les conditions dans lesquelles seul le travail est créateur de valeur. Et de plus, ces conditions se réalisent sans parvenir à la conscience des intéressés, elles ne peuvent être abstraites de la pratique quotidienne que par une étude théorique difficile; elles agissent donc à la manière de lois naturelles, ce que Marx a démontré comme découlant nécessairement de la nature même de la production marchande. Le progrès le plus important et le plus marquant fut le passage à la monnaie-métal, mais sa conséquence fut que la détermination de la valeur par le temps de travail n'était désormais plus visible à la surface de l'échange des marchandises. L'argent devint pratiquement la mesure décisive de la valeur; cela d'autant plus que les marchandises mises dans le commerce étaient plus diverses, qu'elles venaient de pays plus lointains et qu'il devenait par conséquent moins facile de contrôler le temps de travail nécessaire à leur production. Au début, l'argent lui-même provenait en grande partie de l'étranger; même lorsque du métal précieux était extrait dans le pays lui-même, le paysan ou l'artisan n'étaient pas toujours capables d'évaluer le travail consacré à cette extraction-, en outre, l'habitude de compter en numéraire avait obscurci la conscience qu'ils avaient du caractère du travail en tant que mesure de valeur; dans la conception populaire, l'argent commençait à représenter la valeur absolue.

Bref, la loi de la valeur de Marx est généralement valable, pour autant toutefois que des lois économiques peuvent l'être, pour toute la période de la production simple de marchandises, donc jusqu'au moment où cette dernière subit une modification par l'avènement du mode de production capitaliste. Jusque-là, les prix s'orientent vers les valeurs déterminées par la loi de Marx et oscillent autour de ces valeurs ; en sorte que, plus se développe la production marchande simple et plus les prix moyens ayant cours pendant d'assez longues périodes, que ne trouble aucun bouleversement violent venu de l'extérieur, coïncident avec les valeurs, dans la limite d'écart négligeables. La loi de la valeur de Marx est donc économiquement valable en général pour une

période allant du début de l'échange qui transforme les produits en marchandises jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Mais l'échange de marchandises remonte à une époque préhistorique qui nous ramène en Egypte au moins à 2500, peut-être 5 000, à Babylone à 4 000 et peut-être 6 000 années avant notre ère; la loi de la valeur a donc régné pendant une période de 5 000 à 7 000 ans. Admirez maintenant le sérieux de M. Loria qui considère que la valeur, ayant eu cours de façon directe et générale pendant toute cette période, est une valeur à laquelle les marchandises ne sont ou ne seront jamais vendues et dont aucun économiste possédant un grain de bon sens ne se souciera jamais !

Jusqu'ici nous n'avons pas encore parlé du commerçant. D'ailleurs, il était possible de différer son intervention jusqu'au moment du passage de la production marchande simple à la production capitaliste. Le marchand était l'élément révolutionnaire dans cette société où tout était stable, pour ainsi dire par hérédité ; le paysan recevait par héritage et de façon presque inaliénable non seulement son arpent, mais aussi sa position de propriétaire libre, de fermier libre ou dépendant ou de serf; l'artisan de la ville, son métier et ses privilèges corporatifs, chacun d'eux recevait en outre sa clientèle, son marché, de même son habileté formée dès sa jeunesse pour ce métier héréditaire. C'est dans ce monde qu'apparut le commerçant qui devait être à l'origine de son bouleversement. Il n'en fut pas le révolutionnaire conscient, mais bien au contraire la chair de sa chair, le sang de son sang. Le commerçant du Moyen Age n'était pas du tout individualiste, il était avant tout membre d'une association comme tous ses contemporains. A la campagne régnait la communauté de marche (*Markgenossenschaft*) née du communisme primitif. Chaque paysan possédait à l'origine le même fonds avec d'identiques parcelles de terre de chaque qualité et par conséquent une même part de droits sur la marche commune. Lorsque la communauté de marche devint fermée, et qu'aucune nouvelle terre ne fut plus distribuée, les héritages, etc., entraînèrent une subdivision des terres et par conséquent aussi celle des droits communaux. Cependant l'arpent entier restait l'unité, si bien qu'il y eut dans la terre commune des demis, des quarts, des huitièmes d'arpent auxquels correspondaient des demis, des quarts, des huitièmes de participation à la marche commune. Sur cet exemple de la communauté de marche se modelèrent par la suite toutes les associations productives et surtout les corps de métier dans les villes. Leur organisation n'était que l'application de la constitution de marche à un privilège artisanal et non plus à un territoire limité. La base de toute l'organisation était la participation égale de chaque associé aux privilèges et jouissances assurés à la communauté, ce qui s'exprime encore de manière frappante dans le privilège de la *Garnnahrung* de 1527 d'Elberfeld et de Barmen (THUN, *Industrie am Niederrhein*, II, p. 164 et suivantes). De même pour les membres des corporations des mines, chaque portion de mine était égale et divisible avec ses droits et ses devoirs, tout comme l'était l'arpent des membres de la communauté de marche. Tout cela est applicable au même degré aux associations marchandes qui donnent naissance au commerce d'outre-mer. Les Vénitiens et les Génois dans les ports d'Alexandrie ou de Constantinople, chaque « nation » dans son propre *fondaco* - maison d'habitation, hôtellerie, entrepôt, salle d'exposition et de vente, bureau central - constituaient des corporations marchandes complètes. Elles étaient fermées aux concurrents et aux clients, fixaient entre elles leur prix de vente et leurs marchandises étaient d'une qualité définie, souvent garantie par un contrôle public et une estampille; elles décidaient en commun du prix à payer aux indigènes pour leurs produits, etc. Les Hanséates n'agissaient pas autrement sur le « pont allemand » (*Tydske Bryggen*) à Bergen en Norvège, tout comme leurs concurrents hollandais et anglais d'ailleurs. Malheur à celui qui aurait vendu au-dessous ou acheté au-dessus du prix fixé ! Le boycott auquel il était alors soumis signifiait en ce temps-là la ruine totale, sans compter les punitions directes que la corporation infligeait au coupable. Mais d'autres associations, plus fermées encore, furent fondées à des fins précises, telles que la *Maona* de Gênes, maîtresse pendant de longues années, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, des mines d'alun de Phocée en Asie Mineure et de l'île de Chio, telle aussi la grande société commerciale de Ravensberg qui, depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, faisait du négoce avec l'Italie et l'Espagne, y fondant des comptoirs, enfin, la société allemande formée de marchands d'Augsbourg - les Fugger, Welser, Vöhlin, Höchstetter, etc. - ainsi que de Nuremberg - les Hirschvogel et d'autres qui participa avec un capital de 66 000 ducats et trois vaisseaux à l'expédition portugaise de 1505-1506 aux Indes et qui en tira un bénéfice net de 150 % suivant les uns, de 175% suivant les autres (HEYD, *Levantehandel*, II, p. 524); et toute une série d'autres sociétés *Monopolia* qui excitaient tant la colère de Luther.

Pour la première fois, nous rencontrons ici un profit et un taux de profit. Qui plus est, les efforts des commerçants s'emploient intentionnellement et consciemment à rendre ce taux de profit égal pour tous les participants. Qu'il s'agisse des Vénitiens au Levant ou des Hanséates dans le Nord, chacun parmi eux payait le même prix que ses voisins pour ses marchandises; elles lui coûtaient les mêmes frais de transport, il en obtenait les mêmes prix et achetait du fret de retour aux mêmes prix que tout autre marchand de sa « nation ». Par conséquent, le taux de profit était le même pour tous. Pour les grandes sociétés commerciales, la répartition des bénéfices se faisait au prorata de la part de capital engagé, tout aussi naturellement que la participation aux droits de marché était proportionnelle à la part de terrain et que les bénéfices de la mine se répartissaient au prorata des portions de mines. L'égalité du taux de profit, qui, au sommet de son développement, est l'un des aboutissements de la production capitaliste, apparaît ici, sous sa forme la plus simple, comme une des sources historiques du capital, et même comme un descendant direct de l'association de marche elle-même, directement issue du communisme primitif.

Ce taux de profit primitif était nécessairement très élevé. Le négoce était très risqué, non seulement à cause de la piraterie qui sévissait alors très fortement, mais aussi parce que les nations concurrentes se permettaient quelquefois toutes sortes d'actes de violence quand l'occasion s'en offrait; enfin les débouchés et leurs conditions dépendaient de privilèges accordés par des princes étrangers qui souvent les violaient ou les rapportaient. Le bénéfice devait donc nécessairement comporter une forte prime d'assurance. En outre, le négoce se faisait lentement, la conclusion des affaires demandait du temps et aux meilleures époques, qui, il est vrai, duraient rarement longtemps, le commerce était un monopole, rapportant des profits de monopole. Ce qui prouve que le taux de profit était en moyenne très élevé, c'est le niveau également très haut des taux d'intérêt alors en vigueur, qui pourtant dans l'ensemble devaient toujours être inférieurs au pourcentage de bénéfice commercial habituel.

Ce taux de profit élevé, obtenu par l'action commune de l'association, mais identique pour tous les intéressés, n'était cependant valable que localement, à l'intérieur de l'association, c'est-à-dire ici de la « nation ». Les Vénitiens, les Génois, les Hanséates, les Hollandais, bref chaque « nation » avait un taux de profit qui lui était particulier et qui, peut-être bien au début, variait aussi d'une zone de débouché à l'autre. Par une voie opposée, par la concurrence, s'imposa l'égalisation de ces divers taux de profit des associations. Ce furent d'abord les taux de profit des différents marchés pour une seule et même nation. Si Alexandrie rapportait plus de bénéfices que Chypre, Constantinople ou Trébizonde pour les marchandises vénitiennes, les Vénitiens ont dû investir plus

de capital pour Alexandrie, capital qu'ils retiraient du trafic avec les autres marchés. Vint ensuite le nivellement progressif des taux de profit entre les diverses nations exportant vers les mêmes marchés des marchandises identiques ou similaires ; il arriva fréquemment que certaines de ces nations soient étouffées ou disparaissent de la scène. Ce procès fut continuellement interrompu par les événements politiques, par exemple tout le commerce avec l'Orient fut ainsi ruiné à la suite des invasions mongoles et turques et, depuis 1492<sup>4</sup>, les grandes découvertes géographiques et commerciales accélèrent cette perte et la rendirent définitive.

L'extension subite des débouchés et le bouleversement connexe des voies de communication n'apportèrent d'abord aucune modification essentielle dans la façon de pratiquer le commerce. Ce furent au début les associations qui continuèrent à assumer la plus large part du commerce vers les Indes et l'Amérique. Mais, d'abord, les nations qui étaient derrière ces associations étaient plus grandes. A la place des Catalans commerçant avec le Levant, ce fut toute la Grande Espagne unifiée qui se mit à commercer avec l'Amérique ; à côté d'elle, deux grands pays, l'Angleterre et la France ; et même les plus petits, comme la Hollande et le Portugal, étaient toujours au moins aussi grands et aussi forts que Venise, la plus grande et la plus forte des nations commerçantes de la période précédente. Le marchand voyageur (*the merchant adventurer*) des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles y trouvait un appui qui rendait l'association protégeant ses membres, même par les armes, de plus en plus superflue et les frais qu'elle occasionnait de plus en plus importants. Ensuite, la richesse se développait alors beaucoup plus vite entre les mains de particuliers, de sorte que bientôt des commerçants isolés. purent consacrer à une entreprise autant de fonds qu'auparavant toute une société. Les compagnies commerciales, là où elles subsistaient, se transformèrent en général en corporations armées qui se mirent, sous la protection et la suzeraineté de la métropole, à conquérir des pays entiers nouvellement découverts et à les exploiter sous forme de monopoles. Mais, dans la mesure où c'était avant tout l'Etat qui colonisait de nouvelles régions, le commerce par les associations dut s'effacer devant le commerçant isolé ; ainsi l'égalisation du taux de profit releva-t-elle de plus en plus exclusivement de la seule concurrence.

Jusqu'à présent, il n'a été question de taux de profit que pour le capital commercial ; car seuls existaient à ce moment le capital commercial et le capital usuraire, le capital industriel commençant seulement alors à se développer. La production se trouvait encore principalement entre les mains d'ouvriers possesseurs de leurs propres moyens de production et dont le travail ne rapportait par conséquent de plus-value à aucun capital. S'ils avaient à céder gratuitement une part du produit à un tiers, c'était toujours sous forme de tribut à des seigneurs féodaux. Pour cette raison, le capital commercial ne pouvait, du moins au début, tirer son profit que des étrangers acheteurs de produits de son pays ou de ses compatriotes acheteurs de produits exotiques. Ce ne fut qu'à la fin de cette période - en Italie donc au moment du déclin du commerce avec le Levant - que la concurrence étrangère et les débouchés plus difficiles purent contraindre l'artisan producteur de marchandises d'exportation à céder au commerçant exportateur la marchandise au-dessous de sa valeur. Nous voyons ainsi que dans le commerce intérieur de détail entre les divers producteurs les marchandises se vendent en moyenne à leur valeur, mais, pour les raisons indiquées, elles ne le sont, en général, pas dans le commerce international. C'est le contraire qui se passe aujourd'hui où ce sont les prix de production qui ont cours dans le commerce en gros et le commerce international, tandis que dans le petit commerce des villes la formation des prix est réglée par des taux de profit tout différents. Si bien que maintenant, par exemple, la viande d'un bœuf subit une plus grande augmentation de prix en passant du commerçant en gros londonien au consommateur particulier de Londres qu'entre le commerçant en gros de Chicago et celui de Londres, compte tenu du transport.

L'instrument qui provoqua peu à peu cette révolution dans la formation des prix, c'est le capital industriel. Il s'était déjà ébauché au Moyen Age, et ce dans trois domaines : navigation, mines, industries textiles. A l'échelle où les républiques maritimes italiennes ou hanséatiques pratiquaient la navigation, celle-ci était impossible sans matelots, c'est-à-dire sans salariés (dont la condition de salariés pouvait se dissimuler sous des formes d'association avec participation aux bénéfices) ; quant aux galères, il leur fallait également des rameurs, salariés ou esclaves ; les membres d'une association pour l'extraction de métaux, qui, à l'origine, étaient des travailleurs associés, s'étaient déjà presque partout constitués en sociétés par actions pour l'exploitation de l'entreprise au moyen de salariés.

Dans l'industrie textile, le commerçant avait commencé à prendre directement à son service les petits tisserands en leur fournissant le fil qu'il faisait transformer pour son compte en tissu, contre un salaire fixe, bref, en devenant, de simple acheteur, ce qui s'appela un *Verleger* (entrepreneur).

Nous trouvons ici les premiers débuts de la constitution de plus-value capitaliste. Laissons de côté les associations de mineurs, qui sont des corporations monopolistes fermées. Il est clair que les profits des armateurs étaient au moins ceux en usage dans leur pays, avec un supplément particulier pour l'assurance, l'usure des bateaux, etc. Mais qu'en était-il des entrepreneurs du textile qui, pour la première fois, apportèrent sur le marché des marchandises produites directement pour le compte des capitalistes, les mettant en concurrence avec des marchandises de même espèce produites pour le compte des artisans ?

Le taux de profit du capital commercial existait déjà. Il s'était déjà égalisé à un taux à peu près moyen, du moins dans une même localité. Qu'est-ce qui pouvait donc pousser le marchand à se charger de la fonction supplémentaire d'entrepreneur ? Une seule chose : la perspective d'un plus grand profit pour un prix de vente égal à celui des autres. Cette perspective était fondée. En embauchant le petit patron, il brisait les barrières traditionnelles de la production dans lesquelles le producteur vendait son produit fini et rien d'autre. Le capitaliste commercial achetait la force de travail qui possédait encore pour le moment ses moyens de production, mais ne détenait déjà plus la matière première. En assurant ainsi au tisserand une occupation régulière, il pouvait, par contre, comprimer le salaire de celui-ci au point qu'une partie du temps de travail fourni demeurait impayée. De cette façon, l'entrepreneur accaparait de la plus-value en supplément de son bénéfice commercial antérieur. Il est vrai qu'en échange il devait investir un capital additionnel pour acheter, par exemple, du fil et le laisser entre les mains du tisserand jusqu'à ce que la marchandise soit terminée, alors qu'autrefois il n'avait à payer le prix total qu'au moment de l'achat. Mais, premièrement, dans la plupart des cas, il avait déjà avancé un certain capital extra au tisserand qui, en général, n'acceptait les nouvelles conditions de

<sup>4</sup> Date de la découverte de Cuba, Haïti, etc. ouvrant la voie à celle de l'Amérique continentale. (N.R.)

production qu'asservi par des dettes. Deuxièmement, et abstraction faite de ce qui précède, le compte s'établit d'après le schéma suivant :

Mettons que notre commerçant fasse marcher son affaire d'exportation avec un capital de 36 000 ducats, sequins, livres sterling ou toute autre monnaie. Que 1 0000 servent à l'achat de marchandises de l'intérieur, les 2 0000 autres étant utilisés dans les marchés d'outre-mer. Supposons que le capital accomplisse une rotation en deux ans, ce qui fait une rotation annuelle de 15 000. Notre marchand décide alors de faire tisser pour son propre compte, de devenir entrepreneur. Combien de capital supplémentaire doit-il consacrer à cette opération ? Admettons que le temps de production de la pièce de tissu qu'il a l'habitude de vendre soit en moyenne de deux mois, ce qui est certainement beaucoup. Admettons encore qu'il soit obligé de tout payer comptant. Il doit donc ajouter assez de capital pour pouvoir fournir à ses tisserands du fil pour deux mois. Comme dans l'année il a un roulement de 15 000, il achète en deux mois pour 2 500 de tissu. Disons que 2 000 représentent la valeur du fil et 500 le salaire pour le tissage, notre marchand a donc besoin d'un capital additionnel de 2 000. Supposons enfin que la plus-value qu'il s'approprie aux dépens du tisserand, d'après la nouvelle méthode, s'élève seulement à 5 % de la valeur du tissu, ce qui, certainement, représente un taux très modeste de plus-value de 25% ( $2\ 000\ c + 500\ v + 125\ pl$  ;  $p' = 125 / 500 = 25\%$   $p' = 125 / 2500 = 5\%$ ). Nous voyons que notre marchand fait sur sa rotation annuelle de 15 000 un profit extra de 750 et recouvre donc son capital additionnel en 2 années  $\frac{2}{3}$ .

Mais pour accélérer sa vente et donc sa rotation et arriver par là à faire, avec le même capital, soit le même profit en un temps plus court, soit un profit plus grand dans le même temps, il fera don à l'acheteur d'une petite partie de sa plus-value, il vendra à meilleur compte que ses concurrents. A leur tour, ces derniers se transformeront progressivement en entrepreneurs. A ce moment-là, le profit extra se réduit pour tous au profit habituel, ou lui devient même inférieur pour un capital qui a augmenté pour tous. L'égalité du taux de profit est rétablie, bien qu'elle puisse l'être à un niveau différent par le fait qu'une partie de la plus-value réalisée à l'intérieur a été cédée aux acheteurs de l'étranger.

Le pas suivant dans l'assujettissement de l'industrie au capital s'effectue par l'apparition de la manufacture. Elle aussi permet au manufacturier de produire à meilleur compte que son concurrent suranné, l'artisan. Ce manufacturier, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles - en Allemagne généralement jusqu'en 1850 et même, par endroits, jusqu'à nos jours - était le plus souvent son propre commerçant exportateur. Le même processus se répète : la plus-value qu'il s'est appropriée permet au capitaliste manufacturier, ou à son exportateur avec lequel il la partage, de vendre moins cher que ses concurrents jusqu'à la généralisation du nouveau mode de production qui amène une nouvelle égalisation. Le taux de profit commercial déjà existant, même s'il n'a été nivelé que localement, reste le lit de Procuste sur lequel la plus-value industrielle excédentaire est amputée sans merci.

Si déjà la manufacture a pu prendre son essor grâce à la diminution de prix de ses produits, quel développement supérieur la grande industrie n'atteindra-telle pas, elle qui, par ses révolutions incessantes de la production, abaisse de plus en plus les frais de fabrication des marchandises et élimine impitoyablement tous les modes antérieurs de production ? C'est elle encore qui assure définitivement au capital le marché intérieur, met fin à la petite production et à l'économie naturelle de la famille paysanne se suffisant à elle-même, supprime l'échange direct entre petits producteurs et met toute la nation au service du capital. Elle égalise de même les taux de profit des différentes branches d'affaires commerciales et industrielles à un seul taux général de profit et assure à l'industrie, par ce nivellement, la position de force qui lui revient, en écartant la majorité des obstacles qui, jusqu'alors, empêchaient le transfert de capital d'une branche à une autre. Ainsi s'accomplit, pour l'ensemble des échanges à grande échelle, la transformation des valeurs en prix de production. Cette transformation s'effectue donc d'après des lois objectives, sans conscience ni intention des intéressés. Le fait que la concurrence réduit au niveau général les profits qui excèdent le taux général, retirant ainsi toute plus-value dépassant la moyenne au premier industriel qui l'accapare, n'offre aucune difficulté théorique. Mais, en pratique, les difficultés commencent, car les sphères de production à plus-value excédentaire, donc à capital variable élevé pour un capital constant faible (ce qui correspond à du capital de composition organique inférieure), sont, par nature, précisément celles qui sont assujetties le plus tard et le plus incomplètement au système capitaliste; en premier lieu l'agriculture. Par contre, en ce qui concerne l'augmentation des prix de production au-dessus des valeurs marchandes, augmentation nécessaire pour élever au niveau du taux moyen de profit la plus-value insuffisante, contenue dans les produits des sphères à composition organique élevée, elle semble, au premier abord, être très difficile, du moins en théorie; mais en pratique, elle s'effectue comme nous l'avons vu, le plus facilement et le plus vite. Car les marchandises de cette catégorie, au début de leur production selon le mode capitaliste, et de leur irruption dans le commerce capitaliste, entrent en concurrence avec des marchandises de même espèce, fabriquées selon des méthodes précapitalistes, donc plus chères. Le producteur capitaliste, même en renonçant à une partie de la plus-value, peut toujours atteindre le taux de profit en vigueur dans sa localité et qui, primitivement, n'avait aucun rapport direct avec la plus-value parce qu'il était issu du capital commercial bien avant la production capitaliste, bien avant, par conséquent que l'établissement d'un taux de profit industriel ait été possible.

## II. La Bourse

1. La cinquième section du Livre III et en particulier le chapitre XXVII nous montrent quelle est la place que la Bourse occupe dans la production capitaliste. Mais depuis 1865, date à laquelle le livre fut rédigé, des changements sont survenus qui assignent aujourd'hui à la Bourse une importance accrue et toujours grandissante, ces changements tendent, à plus longue échéance, à concentrer entre les mains des boursiers toute la production industrielle et agricole, l'ensemble des communications, aussi bien des moyens de transport que des organes d'échange, de sorte que la Bourse devient la représentante la plus éminente de la production capitaliste même.
2. En 1865, la Bourse était encore un élément secondaire dans le système capitaliste. Les papiers d'Etat représentaient la masse principale des valeurs boursières et encore était-elle relativement petite. A côté de cela, il y avait les banques par actions qui prédominaient sur le continent et en Amérique et qui, en Angleterre, commençaient à peine à absorber les banques privées de l'aristocratie. Mais leur nombre restait relativement insignifiant. Enfin, la masse des actions des compagnies de chemins de fer était encore assez faible comparativement à ce qu'elle est aujourd'hui. Les établissements directement productifs, eux, n'étaient que peu nombreux sous forme de société par actions. De même les banques, surtout dans les pays les plus pauvres, en Allemagne, en Autriche, en Amérique, etc. « L'œil du ministre » était une superstition qu'on n'avait pas encore surmontée à l'époque.

En ce temps, la Bourse était donc encore un lieu où les capitalistes se prenaient mutuellement leurs capitaux accumulés, elle n'intéressait directement les ouvriers que comme une nouvelle preuve de l'action démoralisatrice générale de l'économie capitaliste et comme confirmation de la thèse de Calvin constatant que la prédestination, autrement dit le hasard, décide déjà dans cette vie de la félicité ou de la damnation, de la richesse, qui est jouissance et pouvoir, et de la pauvreté, qui est privation et servitude.

3. Aujourd'hui il en est autrement. Depuis la crise de 1866, l'accumulation s'est faite avec une rapidité toujours croissante et de telle façon que dans aucun pays industriel, et en Angleterre moins qu'ailleurs, l'extension de la production n'a pu suivre le rythme de l'accumulation et que l'accumulation réalisée par le capitaliste isolé n'a pu être pleinement employée à l'extension de sa propre affaire ; industrie cotonnière anglaise déjà en 1845, escroquerie des chemins de fer. Mais cette accumulation augmentait également la masse des rentiers, des gens qui, lassés de la tension constante du monde des affaires, n'aspiraient plus qu'à s'amuser ou à occuper des postes de tout repos, de directeur ou d'administrateur de société. Enfin, on fonda partout où cela n'existait pas encore, et en vue de faciliter l'investissement de la masse flottante de capital-argent, la nouvelle forme légale des sociétés à responsabilité limitée, et les engagements des actionnaires qui, jusque-là, avaient eu une responsabilité illimitée furent plus ou moins réduits (sociétés par actions en Allemagne, 1890, 40% de souscriptions !).
4. Suit une transformation progressive de l'industrie en entreprise par actions. Toutes les branches, les unes après les autres, succombent au destin. D'abord la sidérurgie, où de gigantesques investissements sont aujourd'hui nécessaires (auparavant les mines, là où elles n'avaient pas encore été mises en société). Puis l'industrie chimique : *idem*. La construction de machines. Sur le continent, industrie textile, en Angleterre seulement encore en quelques régions du Lancashire (filatures Oldham, tissage Burnley, etc.) ... Coopérative de tailleurs (celle-ci seulement comme première étape pour retomber rapidement - à la prochaine crise - dans les mains des patrons) ; brasseries (il y a quelques années, les brasseries américaines furent bazzardées au capital anglais, ensuite Guinness, Bass, Allsopp). Ensuite les trusts qui créent des entreprises géantes à direction commune (comme l'United Alkali). La firme individuelle habituelle n'est de plus en plus qu'une première étape pour amener l'affaire à un niveau suffisamment élevé, pour qu'elle puisse être mise en société (« gegründet »).

La même chose vaut pour le commerce. Leaf's, Persons, Morleys, M. Dillon : tous des sociétés. Il en va déjà de même pour des maisons de détail, et ceci non seulement sous l'apparence de coopératives à la « Stores »<sup>5</sup>.

De même pour les banques et les autres établissements de crédit, même en Angleterre. Il s'en crée une quantité énorme e nouveaux, tous à responsabilité limitée. Même de vieilles banques comme Glyns, etc., se transforment en Limited avec sept actionnaires privés.

5. De même dans le domaine de l'agriculture. Les banques qui ont pris une énorme extension, surtout en Allemagne, sous toutes sortes de noms bureaucratiques, deviennent de plus en plus créanciers hypothécaires, avec leurs actions, la propriété véritable des terres est livrée à la Bourse et ceci bien plus encore lorsque les biens tombent aux mains des créanciers. Ici agit puissamment la révolution agricole qu'a signifiée la culture des steppes. Si cela continue, on peut prévoir que les terres anglaise et française tomberont aussi aux mains de la Bourse.
6. Enfin tous les investissements à l'étranger se font sous forme d'actions. Pour ne parler que de l'Angleterre : chemins de fer d'Amérique du Nord et du Sud (consulter la liste des valeurs), Goldberger, etc.
7. Ensuite la colonisation. Celle-ci est aujourd'hui une véritable succursale de la Bourse, pour les intérêts de laquelle les puissances européennes ont partagé l'Afrique il y a quelques années et les Français conquis Tunis et le Tonkin. L'Afrique est directement affermée à des compagnies (Niger, Afrique du Sud, Sud-Ouest africain allemand et Afrique orientale allemande). Et le Mozambique et le Natal pris en possession pour la Bourse par Sir Cecil Rhodes.

---

<sup>5</sup> Du genre grands magasins. (N. R.)